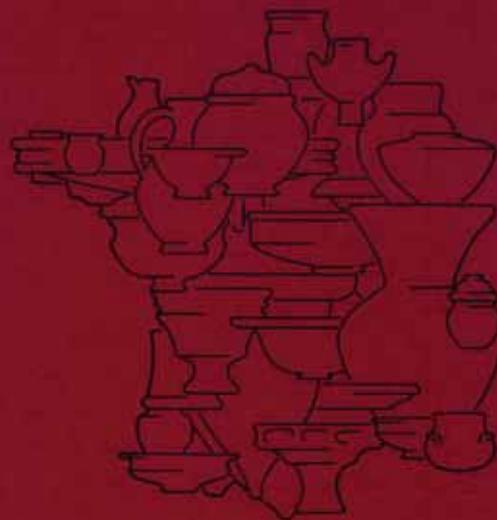


SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
d' **ÉTUDE**
de la **CÉRAMIQUE**
ANTIQUE
en **GAULE**



ACTES DU CONGRÈS

D'ISTRES

21-24 MAI 1998

- * **IMPORTATIONS D'AMPHORES EN GAULE DU SUD, DU RÉGNE D'AUGUSTE À L'ANTIQUITÉ TARDIVE**
- * **ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES**

*Textes rassemblés et présentés
par Lucien RIVET*

décembre 1998

SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'ÉTUDE de la CÉRAMIQUE ANTIQUE en GAULE

Association régie par la loi de 1901.

Créée en 1962 sous l'appellation **G.E.C.A.G.**

(Groupe d'Etude de la Céramique Antique en Gaule)

Restructurée en 1973 sous l'appellation **S.F.E.C.A.G.**

Présidents d'Honneur

Jean-Jacques HATT (Président-Fondateur, de 1962 à 1978)

Hugues VERTET (Président, de 1978 à 1984)

Composition du Bureau

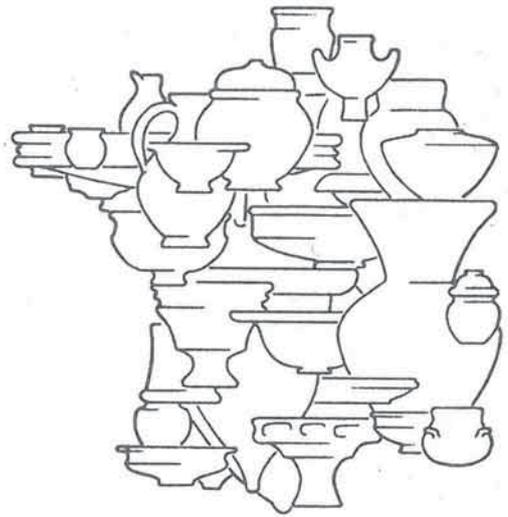
1996-1999

Philippe BET, Armand DESBAT, Yves RIGOIR,

Lucien RIVET, Sylvie SAULNIER, Caty SCHUCANY

Patrick THOLLARD, Christian VERNOU.

**SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
d'ÉTUDE
de la CÉRAMIQUE
ANTIQUE
en GAULE**



ACTES DU CONGRÈS D'ISTRES

21-24 MAI 1998

*** IMPORTATIONS D'AMPHORES EN GAULE DU SUD,
DU RÈGNE D'AUGUSTE À L'ANTIQUITÉ TARDIVE**

*** ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES**

*Textes rassemblés et présentés
par Lucien RIVET*

décembre 1998

Le congrès d'Istres, dans les Bouches-du-Rhône, s'est déroulé, comme il se doit, sous les rayons du soleil du sud de la France, et a rassemblé près de 200 participants venus, comme chaque année, d'une dizaine de pays, sans compter, évidemment, les céramologues de l'hexagone.

Ces rassemblements sont ainsi l'occasion unique de rencontres et d'échanges scientifiques –archéo-céramologiques– multiples et, si nous devons leur trouver un slogan, il n'y a guère de doute qu'il devrait se développer ainsi :

“Congrès international annuel de la Sfecag : le rendez-vous des céramologues” !

L'invitation de tenir notre congrès à Istres, à l'initiative de Martine SCIALLANO, Conservateur du Musée Archéologique, remontait à plusieurs années. Mais, comme pour repousser le plaisir de réaliser et d'organiser la venue des congressistes dans cette région, je souhaitais en différer le plus possible la date ! Toutefois, il était temps de concrétiser ce projet et d'inventer un prétexte, ou un sujet pour un programme de communications qui soit “rassembleur” : comme vous le montre le contenu de ce volume, les recherches sur les amphores se sont imposées, ce qui était parfaitement légitime compte tenu du lieu, Istres dont le musée archéologique présente l'une des plus belles collections d'archéologie sous-marine de France, tout près du port de Fos-sur-Mer, à l'embouchure du canal envisagé par Marius et creusé entre 105 et 102 avant notre ère, les *Fossae Marianaë*, dont la vignette figurant sur la carte de Peutinger indique le rôle de port de redistribution des marchandises venues de tous les horizons méditerranéens vers l'intérieur de la Gaule.

Ce congrès de 1998 a donc avant tout été organisé grâce à Martine SCIALLANO –accompagnée de l'équipe du Musée–, avec le soutien de la Ville d'Istres et du SAN (Syndicat de l'Agglomération Nouvelle) de Fos-Istres-Miramas, Jacques SIFFRE étant Maire et Président ; nous tenons à les remercier pour avoir mis à notre disposition le très bel espace qu'est le Théâtre de l'Olivier, géré par sa Directrice, Madame Anne RENAULT.

Nous tenons également à remercier le Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour sa participation financière conséquente destinée à la tenue de ce congrès.

Saluons également l'association des Amis du Vieil Istres et son Président, René GIROUSSENS, qui nous ont accompagnés dans cette entreprise.

Nous avons été très sensibles à l'engagement de Patrick GRANDJEAN, Directeur du DRASSM (Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines) et de Luc LONG, Conservateur du Patrimoine dans ce même Service, qui ont assuré la conférence inaugurale, le premier ayant présenté la politique archéologique actuelle de ce Département et le second ayant, pour sa part, accompagné de ses commentaires la présentation de deux courts-métrages sur “L'archéologie en eau profonde...”.

Soulignons également la représentation du Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur par son Conservateur, Xavier GUTERZ.

A l'occasion du congrès d'Istres a été créée une très belle exposition, qui s'est tenue dans les salles du Musée archéologique : “*TERRES NAUFRAGÉES, Le commerce des céramiques en Méditerranée occidentale à l'époque antique*” et qui a été inaugurée au deuxième jour du congrès. Elle a donné lieu à la réalisation d'un catalogue édité par le musée.

Après un passage symbolique sur la plage de l'anse Saint-Gervais du port antique de Fos-sur-Mer, une excursion nous a conduits au Musée de l'Arles Antique (IRPA), où les participants ont profité des explications données par Jean PITON, Archéologue de la Ville d'Arles.

Nous remercions Yves RIGOIR pour avoir, comme chaque année, passé un peu de temps à la conception et à la réalisation, en sérigraphie, de l'affiche du Congrès. Les congressistes auront pu apprécier, en outre, et tout particulièrement au soir de l'ouverture, l'exposition de quelques portraits de céramologues malicieusement choisis.

La couverture photographique a été assurée par Xavier CHADEFaux : une fois encore, ce superbe résultat, enregistré dans les archives de l'association, permettra de pérenniser la mémoire de nos congrès.

Enfin, comme chaque année, je tiens à remercier –au nom de la Sfecag– Sylvie SAULNIER et Philippe BET qui investissent –bénévolement– une part importante de leur intelligence, de leur énergie et de leur patience dans la bonne marche de cette entreprise.

Lucien RIVET
Président de la Sfecag

SOMMAIRE

I. IMPORTATIONS D'AMPHORES EN GAULE DU SUD, DU RÈGNE D'AUGUSTE À L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Guillaume MAZA

Recherche méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1
découvertes à Lyon. II^e-I^{er} siècles avant J.-C. 11

Armand DESBAT

L'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule 31

Marc-André HALDIMANN

Les amphores en Valais romain. Une porte du monde alpin sur la vallée du Rhône 37

Séverine LEMAÎTRE, Armand DESBAT et Guillaume MAZA

Les amphores du site du "Sanctuaire de Cybèle" à Lyon. Étude préliminaire 49

Daniela STORTI

Anderitum (Javols, France) : la circolazione delle anfore tra circuiti regionali
e commercio a lunga distanza. Studio preliminare 61

Sébastien BARBERAN

Évolution des importations d'amphores en Languedoc oriental.
Première approche fondée sur les données récentes issues du site de La Ramière (Roquemaure, Gard) 69

Luc LONG

Inventaire des amphores du Rhône à Arles. Un aspect des échanges à l'époque impériale 85

Dominique PIERI

Les importations d'amphores orientales en Gaule méridionale durant l'Antiquité tardive
et le Haut Moyen Age (IV^e - VII^e siècles après J.-C.). Typologie, chronologie et contenu 97

Jean PITON

Contexte amphorique du début du V^e siècle à Arles (Bouches-du-Rhône) 107

Patrice ALESSANDRI, Dominique PIERI et Corinne SANCHEZ

Note sur un lot d'amphores du V^e siècle de notre ère à Narbonne (Aude) 117

Éléments de synthèse sur les importations d'amphores en Gaule du Sud,
du règne d'Auguste à l'Antiquité tardive 123

II. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

Alberto LÓPEZ MULLOR

Céramiques tardo-républicaines et augustéennes trouvées à *Emporiæ* (Ampurias, Espagne) 131

Rosa ALBIACH, Carmen MARÍN, Guillermo PASCUAL, Josefina PIÀ, Albert RIBERA, Miquel ROSSELL et Alfred SANCHIS

La cerámica de época de Augusto procedente del relleno de un pozo de *Valentia*
(*Hispania Tarraconensis*) 139

Odile LEBLANC

Un remblai plein de surprises sur le site de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) 167

Martine JOLY, avec la collaboration de Philippe ROLLET et Agnès BALMELLE

Faciès céramiques et assemblage fonctionnels à Reims au I^{er} siècle après J.-C. 185

Thierry LUGINBÜHL Les imitations précoces de céramiques méditerranéennes en Suisse occidentale (II ^e - I ^{er} siècles av. n. è.)	199
Matthieu POUX et Hervé SELLES Vin italique en pays carnute. A propos d'un lot d'amphores Dressel 1 découvert à Chartres, rue Sainte-Thérèse	207
Montserrat COMAS SOLÀ Présence et absence des amphores léetaniennes en Gaule	225
Frédéric LORIDANT et Pascal BURA De l'eau ? Du vin ? Note sur des pratiques funéraires (ablutions/libations). A propos d'une tombe à incinération découverte à Théroouanne (Pas-de-Calais)	235
Olivier GINOUEZ et Corinne SANCHEZ Des tuyaux estampillés récemment découverts à Puisserguier (Hérault)	247
Eleni SCHINDLER-KAUDELKA, U. FASTNER et M. GRUBER Note sur les sigillées italiques à décor appliqué	251
Philippe BET, Gilbert BOUDRIOT, Christophe CHAPPET et Pierre VALLAT Un nouveau centre de production de céramique sigillée en Gaule. Le site des Queyriaux à Cournon d'Auvergne (Puy-de-Dôme)	263
Richard DELAGE Première approche de la diffusion des céramiques sigillées du centre de la Gaule en Occident romain	271
Stefan GROH Importations tardives du sud de la Gaule dans le Norique. La circulation des produits de Banassac dans les Alpes orientales	315
Pierre-Aymé ALBRECHT Note sur un lot de pots à provisions du III ^e siècle après J.-C. contenant des olives du Picenum découvert à Bliesbruck (Moselle)	321
Jacques BÉRATO et Vincent KROL Propos sur la céramique de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age de la <i>villa</i> Saint-Martin à Taradeau (Var)	329
Robin P. SYMONDS Quelques aperçus sur le port romain de Londres provoqués par les travaux du Projet César	339
Armand DESBAT et Anne SCHMITT Un nouveau type d'amphore de Tarraconaise avec la marque SEX.DOMITI	349
Catherine RICHARTÉ Le mobilier céramique de la <i>villa</i> des Bruns à Bédoin (Vaucluse). Une production originale découverte dans le sud-Ventoux	357
Liste des participants	362

**IMPORTATIONS D'AMPHORES EN GAULE DU SUD,
DU RÈGNE D'AUGUSTE À L'ANTIQUITÉ TARDIVE**

COOL, LES AMPHORES COULENT ...

Un mot d'explication, tout d'abord, sur la façon dont s'organisent, dans le sommaire, les articles relatifs aux amphores. Pour une question de "plage horaire", la seule journée du vendredi, dite "régionale", ne pouvait accueillir que 10 communications suivies, en fin d'après midi, d'une "synthèse", c'est-à-dire une discussion générale. Ces dix communications devaient porter sur les importations d'amphores dans le sud de la Gaule, ce qui fut le cas puisque tous les sites de référence se placent au sud de Lyon et Genève. Pour ces raisons de temps, deux autres prestations ont dû être reportées au lendemain alors qu'elles traitaient, globalement, du même sujet ; il faut donc aller les lire dans la deuxième partie de l'ouvrage. Un troisième texte concernant les amphores se trouve également dans ce chapitre : il avait été présenté lors du congrès du Mans mais était parvenu hors délai, l'an dernier et n'avait pu, pour cette raison, être intégré dans la publication.

Cette année, avec treize communications portant sur la thématique "amphore", cette livraison des Actes apporte –évidemment– des données nouvelles sur ce type de recherches : sur la typologie, sur la chronologie, sur les circuits de diffusion, etc., et nous tenons à remercier tous les auteurs qui en sont responsables.

Le lecteur s'en rendra compte, ces articles apparaissent disparates. Nous avons, avec Martine Sciallano, tenté de trouver un meilleur dénominateur commun et de resserrer la focale. Nous n'y sommes pas entièrement parvenus et sommes tombés d'accord pour ouvrir ce congrès aux résultats les plus novateurs.

Mais cette disparité n'est qu'apparence, comme le démontrent huit de ces treize prestations.

Il faut en effet constater, et souligner, que deux périodes ont été plus particulièrement placées sous les feux de la rampe et reflètent, à coup sûr, certaines des préoccupations du moment.

La première touche au I^{er} siècle avant notre ère, au sens large, et aux inversions de tendances qui se mettent en place dans les distributions et les marchés méditerranéens durant cette période.

La deuxième, avec les siècles de l'Antiquité tardive, se place également sur fond de mutations, en particulier sur le plan économique.

Non seulement les communications mais aussi quelques discussions contribuent à relancer les questions ; on s'en rendra compte, les six pages dénommées "Éléments de synthèse...", animées par A. Desbat et B. Liou, contiennent un certain nombre d'éléments qui incitent à aiguïser la réflexion et les réactions. L'ensemble apporte incontestablement des éléments nouveaux et des informations qui paraissent désormais incontournables ; mais l'ensemble démontre également que les conclusions doivent encore rester nuancées et que le chemin est encore long pour constituer des séries de données concordantes, avant d'en arriver à des résultats définitifs.

Si le commerce antique s'exerçait nécessairement dans un contexte de concurrence, c'est dans une toute autre ambiance que se construisent les études actuelles sur les amphores et comment ne pas dire un mot sur la complémentarité que constitue l'apport des recherches maritimes et terrestres : les débats qui se sont engagés entre les amphorologues protagonistes de ces deux milieux ont sans doute créé ou resserré des liens indispensables, à la rencontre de l'amphore de terre et de l'amphore de mer.

Je souhaite profondément que tombent encore plus aisément les barrières –ou les filets– qui pourraient encore séparer les uns et les autres et retarder de fructueux échanges.

Lucien RIVET

Guillaume MAZA

RECHERCHE MÉTHODOLOGIQUE SUR LES AMPHORES GRÉCO-ITALIQUES ET DRESSSEL 1 DÉCOUVERTES À LYON II^e-I^{er} siècles avant J.-C.¹

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La question du vin italien importé en Gaule durant les II^e et I^{er} s. av. J.-C. est un dossier complexe, accentué par des problèmes de définitions typologiques², et par l'état souvent fragmentaire dans lequel ces amphores sont retrouvées dans les fouilles terrestres. Il est vrai que la multiplicité des centres de production sur la côte tyrrhénienne de l'Italie centrale, pour la plupart méconnus et mal datés³, de même que l'évolution typologique dans un *continuum* linéaire s'étendant du milieu du II^e à la fin du I^{er} s. av. J.-C., n'a pas facilité l'élaboration de typologies définitives.

De par leur énorme production pendant plus d'un siècle, ces amphores ont engendré l'existence de nombreuses variantes qu'il est difficile de classer au-delà de quelques grands types : les gréco-italiques, les Dr. 1A, les Dr. 1B et les Dr. 1C (Fig. 1). Bien que longtemps critiquée et remise en question, l'évolution typologique esquissée par N. Lamboglia et affinée par F. Benoit⁴ demeure plus que jamais valable, même si les définitions des trois types traditionnels restent à préciser en tenant compte des provenances⁵. Néanmoins, certains points, notamment chronologiques, semblent acquis. Ainsi, les amphores gréco-italiques laisseraient

progressivement la place aux Dr. 1A dans les années 140-130 av. J.-C., avant d'être elles-mêmes remplacées par les Dr. 1B dans le premier tiers du I^{er} s. av. J.-C.⁶ ; l'inversion des proportions entre Dr. 1A et Dr. 1B s'opérant dans la dernière décennie de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.

Ces dernières années, les insuffisances des typologies traditionnelles pour traiter du matériel fragmentaire ont conduit les spécialistes à se tourner vers la métrologie et à raisonner à partir de données mesurables et de rapports métriques, afin de mettre en évidence les variations des éléments les plus caractéristiques. L'analyse du matériel s'appuie principalement sur l'étude des lèvres, avec la prise de mesure systématique de la hauteur, de la largeur, de l'inclinaison et du diamètre moyen à l'embouchure (Fig. 2).

La multiplication des typologies parallèles qui en résultent étant, pour la plupart, loin de clarifier la situation, une mise au point sur ces différents essais typologiques s'est avérée souhaitable. Tout au long de cette recherche, nous raisonnerons en termes quantitatifs et non plus seulement qualitatifs, afin de mettre en évidence la proportion des différents types d'amphores au sein de chaque contexte, et aboutir à une sériation chronologique des ensembles lyonnais. La

- 1 Cette étude s'intègre dans un Projet Collectif de Recherche dirigé par A. Desbat sur «La romanisation et les premiers temps de la colonie de *Lugdunum*. II^e-I^{er} siècles avant J.-C.».
- 2 A propos des problèmes typo-chronologiques soulevés par ce type d'amphore, voir en particulier : Laubenheimer 1980, p. 303-325 ; Manacorda 1981, p. 3-54 (sp. 22-24) ; Tchernia 1986, p. 42-53 et p. 309-320 ; Empereur, Hesnard 1987, p. 24-33 ; Hesnard 1990, p. 47-54 ; Metzler *et alii* 1991, p. 78-86, et plus récemment les excellentes études de Metzler *et alii* 1996, p. 447-461 et Poux 1998 (à paraître). A propos de la fin des importations de Dressel 1 en Gaule, voir dernièrement l'article d'A. Desbat dans le présent volume.
- 3 Hesnard *et alii* 1989, p. 23-65.
- 4 Lamboglia 1955, p. 241-270 ; Benoit 1957, p. 247-285.
- 5 L'insuffisance des subdivisions traditionnelles en trois types, ainsi que les divergences, voire les contradictions des définitions de N. Lamboglia et F. Benoit ont été soulignées à plusieurs reprises : Laubenheimer 1980, p. 306-309, et Tchernia 1986, tableau p. 312-313, pour les premiers. De plus, chaque nouvelle étude consacrée à des lots d'amphores Dr. 1 souligne et illustre les difficultés d'attribution à l'un ou l'autre type (par exemple Metzler *et alii* 1991, p. 86 ; Olmer, Paratte, Luginbühl 1995, p. 310-311).
- 6 Ces datations sont désormais étayées par la lecture ou la relecture d'une importante série de *tituli picti* sur amphores gréco-italiques ou Dr. 1 (Paillier 1971, p. 402-403 ; Miro 1986, p. 201-205 ; Manacorda 1989, p. 447 ; Gruat 1993, p. 235-242 ; Perez Ballester 1995, p. 175-186 ; Boudet 1996, p. 54-70).

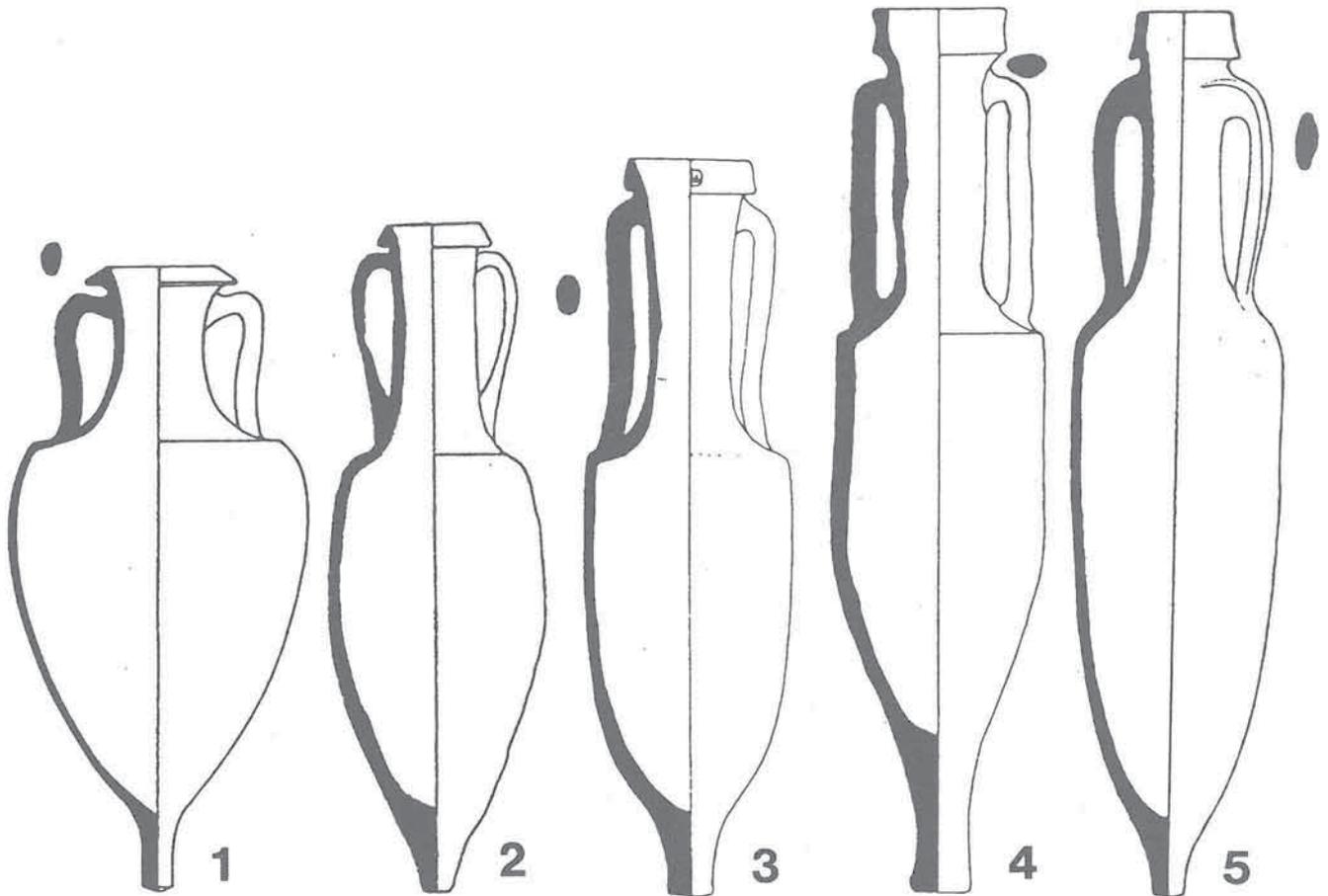


Figure 1 - Principaux types d'amphores importés en Gaule aux II^e et I^{er} s. av. J.-C.
1 : Gréco-italique ancienne ; 2 : Gréco-italique de transition ; 3 : Dressel 1A ; 4 : Dressel 1B ; 5 : Dressel 1C.

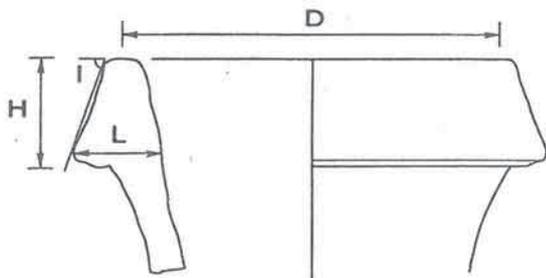


Figure 2 - Schéma descriptif des principales prises de mesures sur lèvres d'amphores gréco-italiques ou Dressel 1.
H : hauteur de la lèvre ; L : largeur de la lèvre ; I : inclinaison de la lèvre ; D : diamètre moyen à l'embouchure.

confrontation des résultats devrait révéler les méthodes les plus probantes, ainsi que souligner les limites ou l'incohérence de celles qui paraîtront plus discutables. La finalité étant d'arriver à une meilleure définition typo-chronologique de ces conteneurs.

CONTEXTES DE RÉFÉRENCES LYONNAIS

L'étude s'appuie sur un ensemble de fouilles lyonnaises, pour la plupart inédites, ayant livré d'importants lots de matériel amphorique, bien calés stratigraphiquement et qui se chevauchent chronologiquement du milieu du II^e à la fin du I^{er} s. av. J.-C.⁷

Sur l'ensemble des sites lyonnais, comme sur la majorité des fouilles terrestres où l'on a à faire à des couches d'habitat ou de dépotoir, le matériel se présente sous une forme fragmentaire. Les contextes pris en compte correspondent à un total de 1 009 individus⁸ (Fig. 3), inégalement répartis sur huit structures, sises sur trois entités géographiques différentes de l'agglomération lyonnaise⁹ (Fig. 4).

Les récentes découvertes réalisées sur la plaine de Vaise, située au nord-ouest de l'agglomération lyonnaise, ont révélé la présence d'un abondant mobilier amphorique, avec pour le seul fossé de la rue du Souvenir plus de 720 amphores italiques

7 Cet article est pour moi l'occasion de remercier l'ensemble des directeurs de fouilles envers lesquels je suis redevable de m'avoir permis d'étudier le mobilier amphorique issu de leurs chantiers.

8 Le Nombre Minimum d'Individus (NMI) est obtenu par le décompte des lèvres après recollage, sans pondération typologique ou par catégorie.

9 L'objectif d'une telle étude n'étant pas la publication exhaustive des gréco-italiques et des Dr. 1 de chaque contexte lyonnais, mais un support à un travail méthodologique sur la typo-chronologie de ces conteneurs, tous les sites mentionnés ne sont pas illustrés, mais devraient faire l'objet de publications prochaines.

Sites lyonnais	Lèvres	Pieds	Epaules	Anses	NMI
Souvenir (fossé)	720	215	557	990	720
Marietton (fossé)	53	17	22	103	53
Charavay (habitat ?)	62	17	46	77	62
Lycée Saint-Just (fossé)	20	6	18	28	20
Saint-Vincent-état II (habitat)	35	18	40	46	35
Saint-Vincent-état IIIa (habitat)	70	31	83	88	70
Hôpital Sainte-Croix (fossé)	26	8	19	34	26
"Sanctuaire de Cybèle" (habitat)	23	9	7	29	23

Figure 3 - Tableau de comptage des principales formes typologiques.

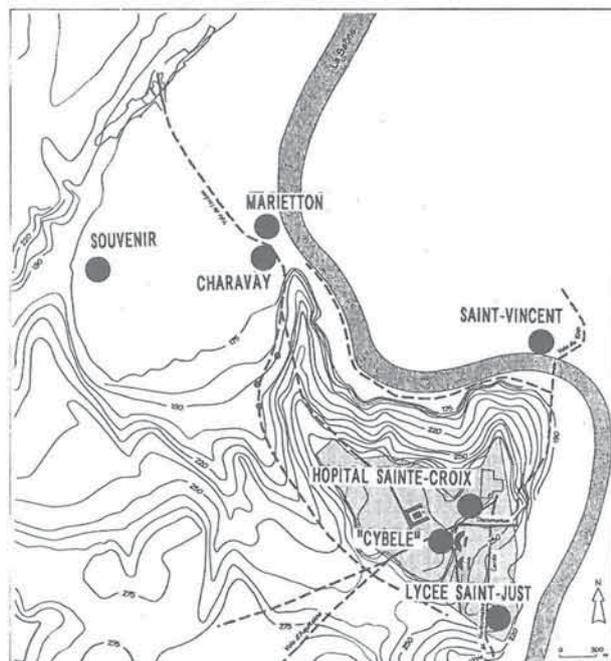


Figure 4 - Localisation géographique des contextes lyonnais pris en compte.

(Fig. 5 et 6)¹⁰. Le site de la ZAC Charavay¹¹ et le fossé de la rue Marietton¹², localisés à proximité, ont livré le même type de matériel, dans des quantités moindres, avec respectivement 62 et 53 amphores¹³. La colline de Fourvière, avec les fossés du Lycée Saint-Just¹⁴ (Fig. 7), de l'hôpital Sainte-Croix¹⁵ (Fig. 8), et le site du "sanctuaire de Cybèle"¹⁶, a fourni environ soixante-dix

individus. Enfin, le site de Saint-Vincent¹⁷, implanté à l'extrémité nord-ouest de la presqu'île lyonnaise, sur la rive gauche de la Saône, compte plus d'une centaine d'amphores républicaines pour les deux états retenus (Fig. 9 et 10).

D'un point de vue méthodologique, si d'importantes disparités quantitatives pourraient être un obstacle à la sériation des contextes, signalons que la plupart d'entre eux présentent l'avantage de constituer des ensembles clos à comblement homogène (fossés).

MÉTHODE A. TCHERNIA : hauteur de la lèvre.

Dès les premières études sur les amphores à vin républicaines, de N. Lamboglia, puis F. Benoit¹⁸, la hauteur de la lèvre est apparue comme un critère de distinction typologique incontournable. Plus récemment, A. Tchernia a défini les amphores Dr. 1B par une lèvre en bandeau vertical dont la hauteur est supérieure à 5,5 cm¹⁹. Les lèvres en dessous de cette limite appartiendraient sans précisions aux Dr. 1A ou aux gréco-italiques. L'avantage de cette répartition en deux types est qu'elle est très simple d'utilisation. En effet, elle ne nécessite pas de calculs intermédiaires, et la mesure directe de la hauteur de lèvre permet une attribution typologique immédiate, ce qui explique également sa généralisation au niveau de la recherche amphorique en Gaule.

Comme on peut le voir sur le tableau²⁰, il est possible de partager les contextes étudiés en deux grands groupes, en se basant uniquement sur la hauteur des bords (Fig. 11). D'une part les contextes dont la totalité des lèvres se situe en dessous de la limite fixée par

10 Fouille de sauvetage réalisée par E. Plassot et E. Thevenin (Afan) en 1992. Le site du Souvenir devrait prochainement faire l'objet d'une monographie, sous la direction d'A. Desbat, avec une contribution personnelle portant sur le mobilier amphorique.

11 Fouille de sauvetage effectuée sous la direction de J.-P. Lascoux (Service Archéologique Municipal) entre 1991 et 1992.

12 Fouille de sauvetage réalisée sous la direction de M. Monin (Service Archéologique Municipal) en 1995.

13 Les sites de la rue du Souvenir et de la ZAC Charavay ont déjà été évoqués à l'occasion d'un article sur les estampilles C.L.SEX. sur amphores Dressel 1A (Desbat, Maza 1997, p. 511-516).

14 Fouille de sauvetage réalisée par M. Monin (Service Archéologique Municipal) en 1992.

15 Mandy, Monin, Krausz 1990, p. 79-86.

16 Fouille programmée dirigée par A. Desbat entre 1991 et 1993 et entre 1995 et 1998. Le matériel de ce site est illustré dans l'article sur les amphores du "sanctuaire de Cybèle" à Lyon (Desbat, Lemaître, Maza), dans le présent ouvrage.

17 Fouille de sauvetage programmée dirigée par J.-P. Lascoux (Service Archéologique Municipal) entre 1983 et 1991.

18 Lamboglia 1955, p. 241-270 ; Benoit 1957, p. 247-285.

19 Tchernia 1986, p. 313.

20 Le tableau de la Fig. 11 récapitule l'ensemble des données chiffrées pour chaque contexte : sont indiquées les hauteurs minimales et maximales des lèvres, ainsi que les moyennes des hauteurs de lèvres. La proportion de chaque type d'amphore est présentée sous forme de données statistiques afin de faciliter les comparaisons. L'usage de trames dans les tableaux aide à souligner les différences entre contextes.

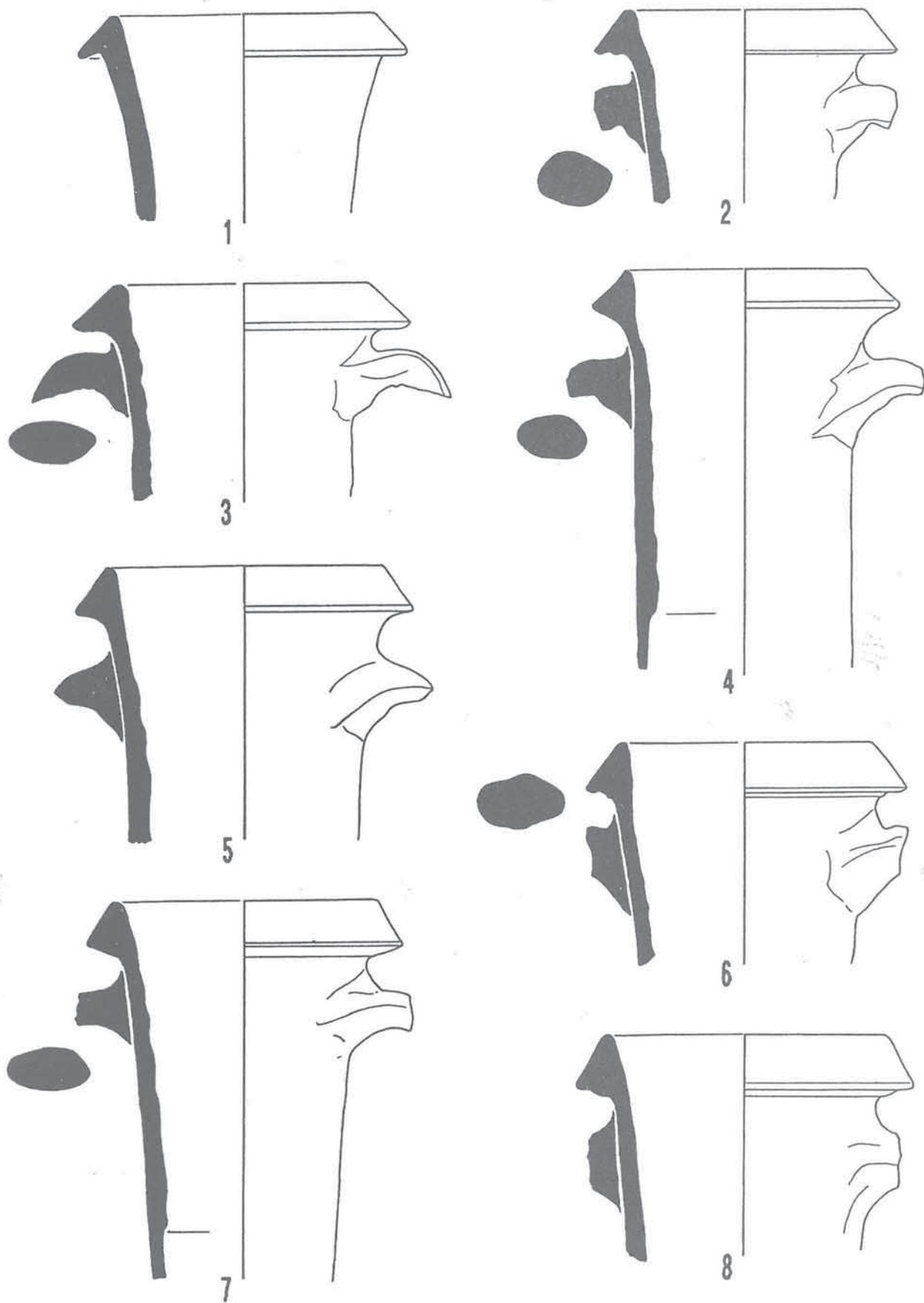


Figure 5 - Matériel amphorique du fossé de la rue du Souvenir, plaine de Vaise (éch. 1/3).

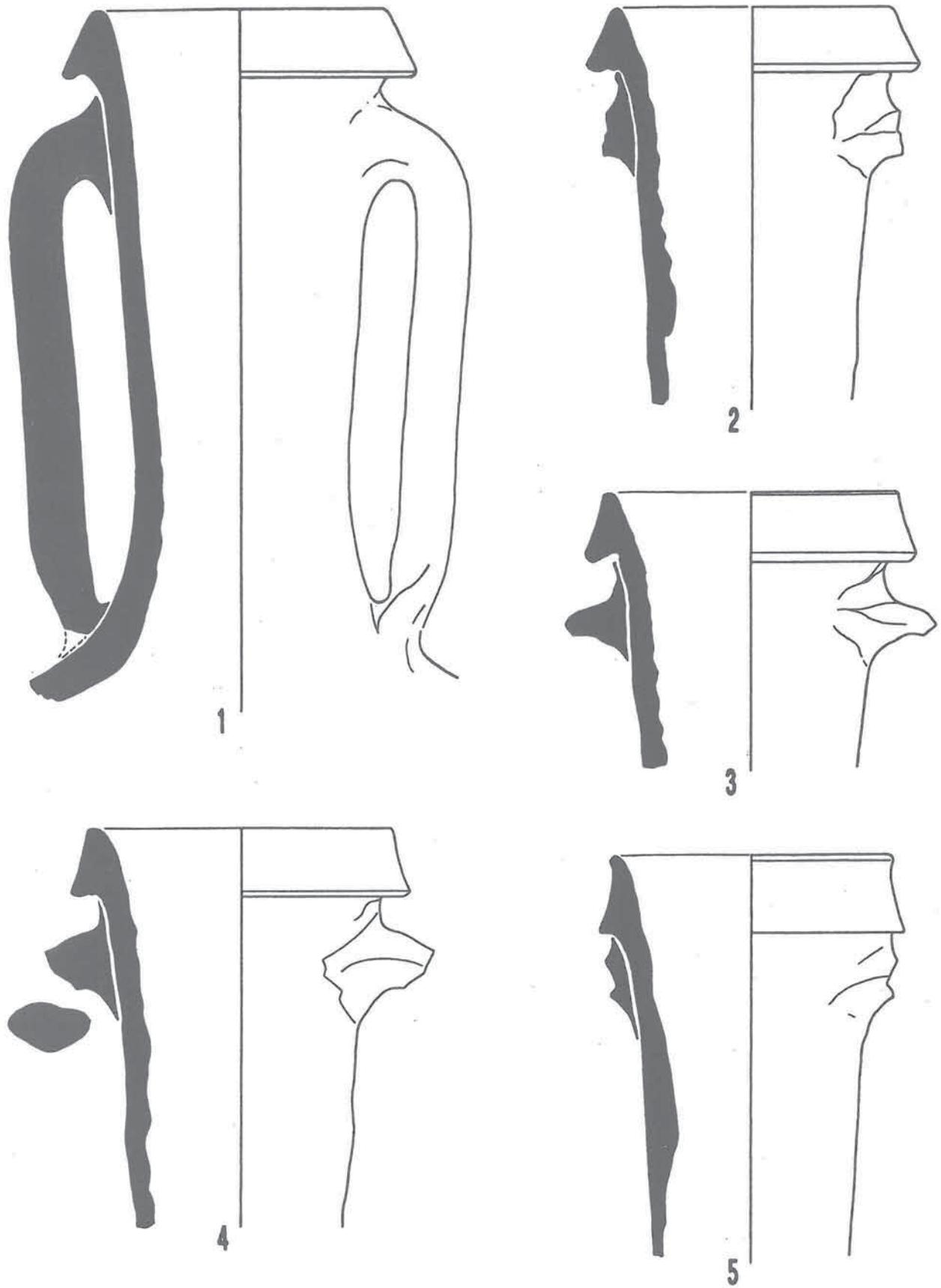


Figure 6 - Matériel amphorique du fossé de la rue du Souvenir, plaine de Vaise (éch. 1/3).

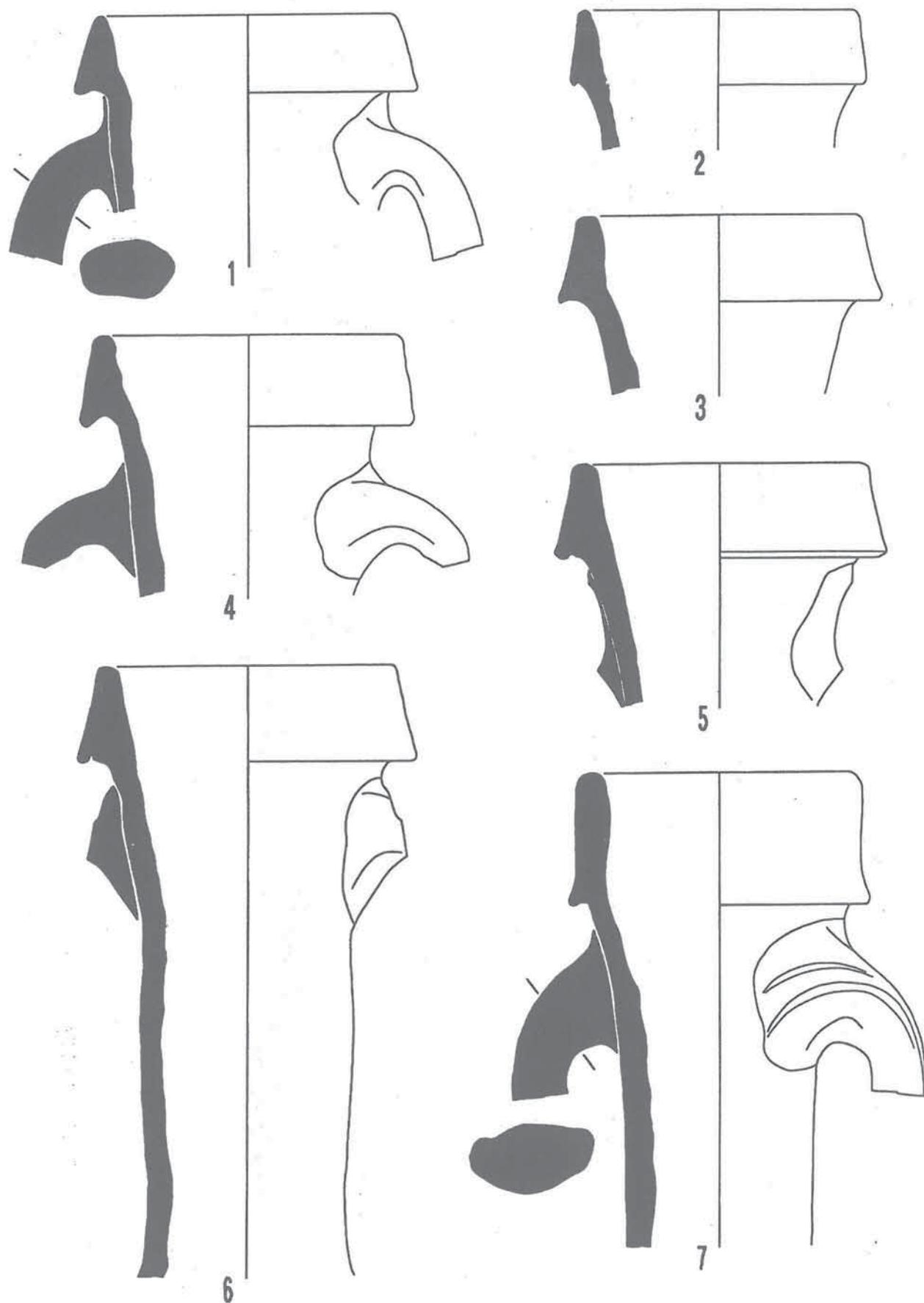


Figure 7 - Matériel amphorique du fossé du Lycée Saint-Just, colline de Fourvière (éch. 1/3).

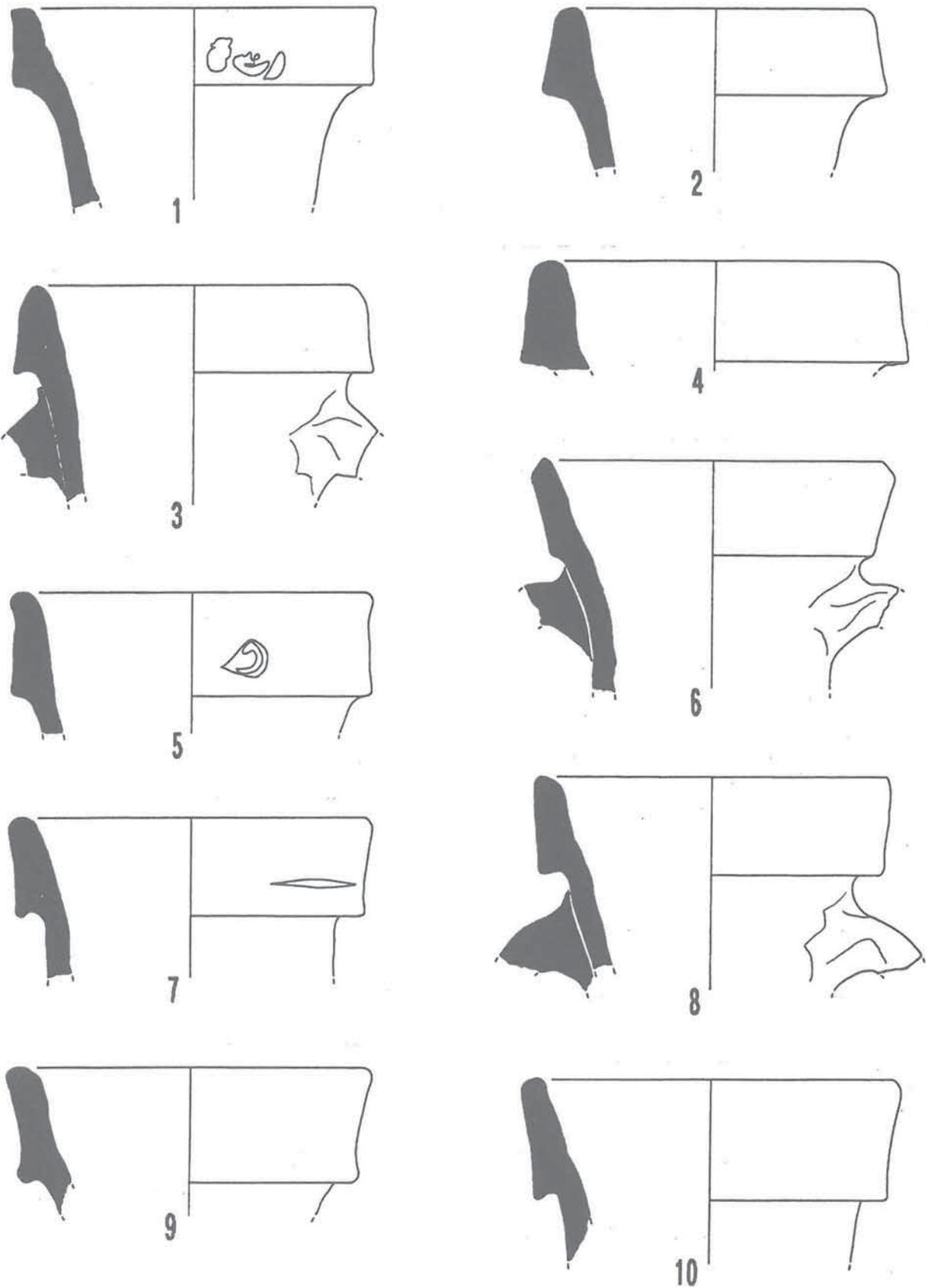


Figure 8 - Matériel amphorique du fossé de l'Hôpital Sainte-Croix (d'après Mandy, Monin, Krausz 1990), colline de Fourvière (éch. 1/3).

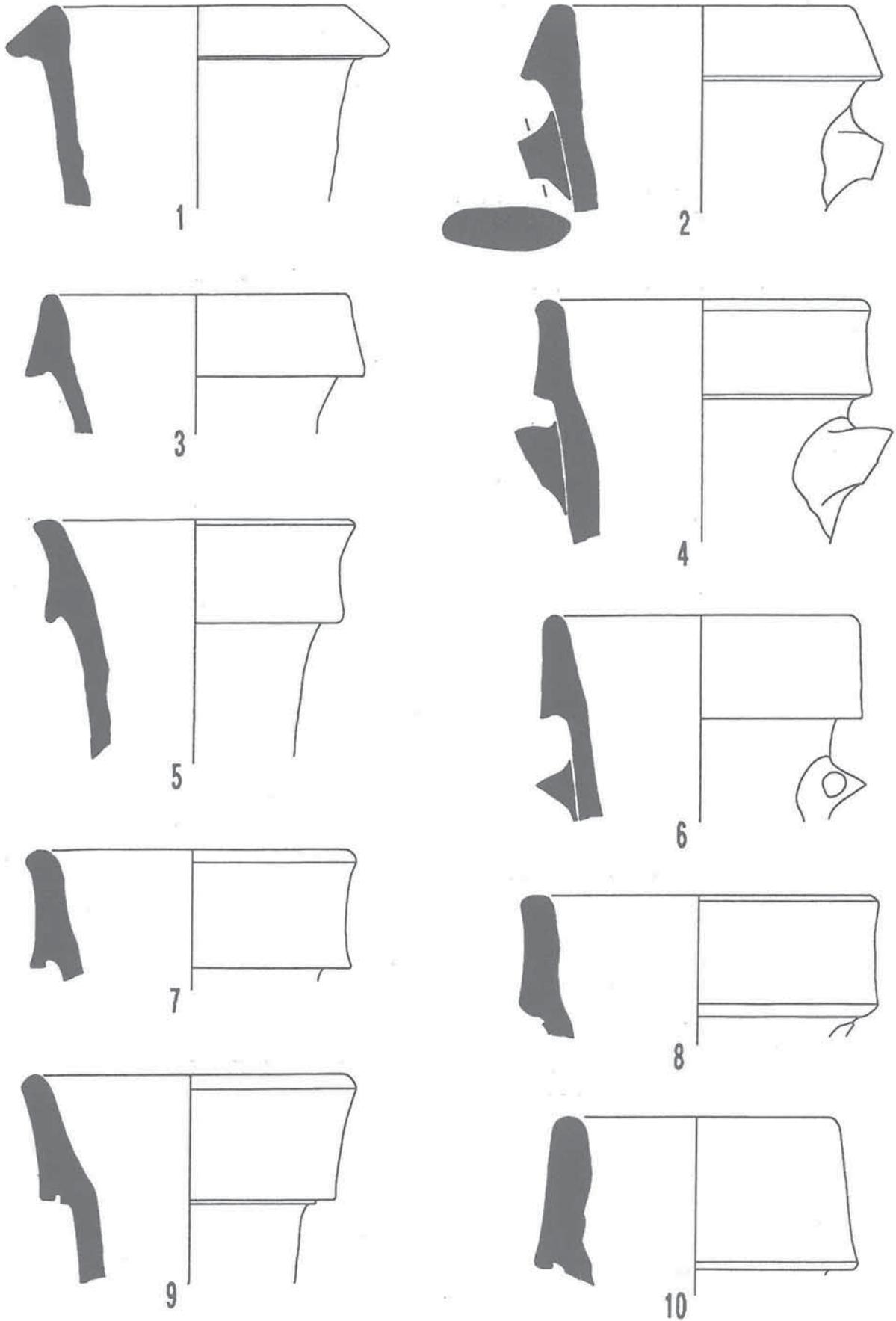


Figure 9 - Matériel amphorique du site de Saint-Vincent (état II), presqu'île lyonnaise (éch. 1/3).

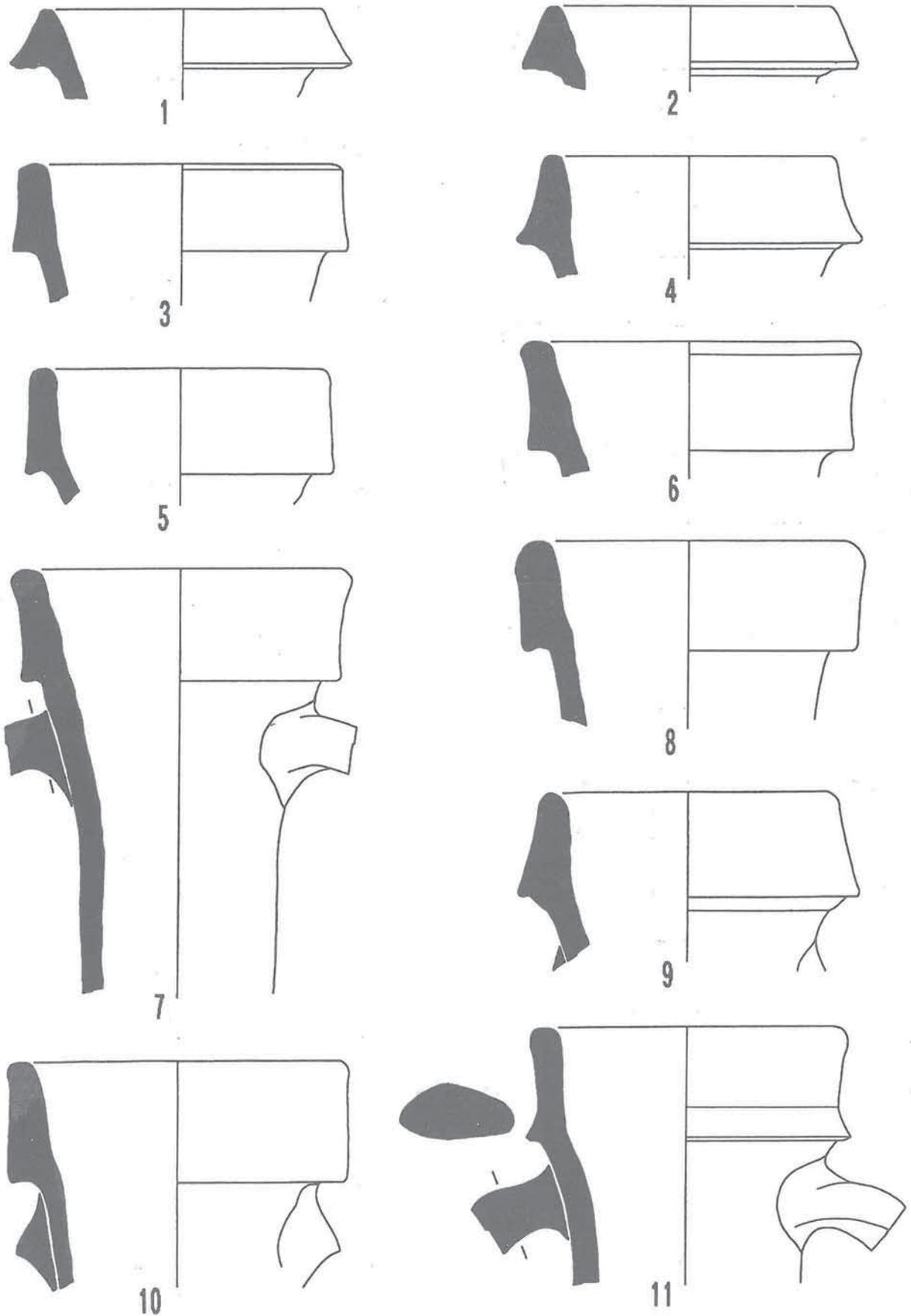


Figure 10 - Matériel amphorique du site de Saint-Vincent (état IIIa), presqu'île lyonnaise (éch. 1/3).

A. Tchernia pour définir les Dr. 1B, et d'autre part les sites comprenant des lèvres dont la hauteur est supérieure à 5,5 cm.

Au premier groupe peuvent être rattachés les fossés du Souvenir et de Marietton, et le site de la ZAC Charavay, soit l'ensemble des contextes de la plaine de Vaise. La totalité des bords présente des hauteurs inférieures à 5,5 cm, à l'exception d'une lèvre mesurant 61 mm²² à Charavay, qui peut d'ailleurs être qualifiée de Dr. 1C, si l'on applique à la lettre la définition de F. Laubenheimer²¹. Ainsi, la totalité des amphores appartiendrait au type Dr. 1A. Aucune Dr. 1B n'a été identifiée sur ces sites, ce qui est d'ailleurs confirmé par les moyennes des hauteurs de lèvres de chaque contexte qui, compris entre 34 et 37 mm, restent largement inférieures à la limite fixée par A. Tchernia. L'importance de l'échantillon qui, pour ces trois sites, comprend plus de 800 amphores, autorise un argument *a silentio*, et non pas un approvisionnement différent ou sélectif. Ceci d'autant plus que le type Dr. 1B est largement attesté sur d'autres sites lyonnais, comme nous aurons le loisir de le vérifier. Toutefois, certaines lèvres de faible hauteur et de profil triangulaire pourraient appartenir à des amphores gréco-italiques "récentes" ou de "transition". En effet, si l'on considère comme un indice d'ancienneté, une hauteur de lèvre inférieure à 35 mm²², elles représentent 50 % des bords au Souvenir, 47 % à Charavay et 42 % à Marietton. Si l'on fait descendre cette limite à 30 mm, elles correspondent encore au quart des individus en présence (24 % au Souvenir, 23 % à Charavay et 21 % à Marietton), soulignant le caractère "précoce" de ce matériel.

Le deuxième groupe comprend les sites de la colline de Fourvière et de la presqu'île lyonnaise. Il est caractérisé par la présence de lèvres supérieures à 5,5 cm de hauteur, qui traduisent l'apparition des amphores Dr. 1B et Dr. 1C. Cependant, remarquons qu'aucun des sites concernés ne présente une majorité de Dr. 1B. Elles représentent de un quart à un tiers des individus selon les contextes, et sont associées à des Dr. 1A, des Dr. 1C, et parfois quelques gréco-italiques de "transition", que l'on peut d'ores et déjà qualifier de

résiduelles. Par ailleurs, si l'on applique le critère d'ancienneté défini précédemment, les résultats contrastent fortement avec ceux obtenus pour la plaine de Vaise, puisque ces mêmes amphores ne représentent jamais plus de 10 % du matériel, et sont même absentes des fossés du Lycée Saint-Just et de l'Hôpital Sainte-Croix. De plus, à l'exception d'une lèvre unique sur le site de Saint-Vincent (état II), aucune lèvre ne présente une hauteur inférieure à 30 mm.

La confrontation de ces résultats aux histogrammes figurant la distribution des hauteurs de lèvres montre, toute proportion gardée, une répartition sensiblement similaire sur les trois sites de la plaine de Vaise (Fig. 12)²³. Ceux-ci offrent un aspect étonnamment homogène, où la quasi totalité des bords sont compris entre 25 et 45 mm de hauteur. Toutefois, l'histogramme de Charavay présente indubitablement un aspect plus "récent", en raison d'une proportion importante de lèvres dont la hauteur est supérieure à 45 mm, précisément 19 %, alors que ces mêmes lèvres ne représentent jamais plus de 10 % des amphores du Souvenir et de Marietton (respectivement 3 et 10 %). *A contrario*, les histogrammes des contextes de la presqu'île et de la colline offrent une image beaucoup plus hétérogène, en raison de la coexistence de plusieurs types d'amphores et de l'impact du matériel résiduel. Toutefois, le décalage est très net avec les sites de la plaine de Vaise, avec des lèvres plus hautes, largement supérieures à 40 mm, pour des moyennes comprises entre 47 et 54 mm. En parallèle, les inclinaisons sont moins prononcées et proches de la verticale, parfois éversées. De plus, les amphores Dr. 1C sont désormais présentes de manière significative sur les sites lyonnais. Elles se détachent d'ailleurs très nettement du reste du matériel, avec des hauteurs comprises entre 61 et 88 mm (Fig. 11).

En définitive, même si la distinction entre Dr. 1A et Dr. 1B proposée par A. Tchernia est très pratique, et permet de réaffirmer l'évolution dans le temps du critère de la hauteur des lèvres, il semble que son utilisation seule ne suffise pas si elle n'est pas associée aux autres descripteurs morphologiques. En effet, son

SITES LYONNAIS	Haut. Mini. (en mm)	Haut. Maxi. (en mm)	Moy. Haut. (en mm)	Lèvres < 35 mm Gréco-italiques	Lèvres < 5,5 cm Dressel 1A ou Gréco-italiques	Lèvres > 5,5 cm Dressel 1B ou Dressel 1C
Souvenir	18	53	34	50 %	100 %	-
Marietton	23	50	36	42 %	100 %	-
Charavay	26	61	37	47 %	98 %	2 %
Lycée Saint-Just	40	77	52	-	71 %	29 %
St.-Vincent Etat II	27	81	47	3 %	78 %	22 %
St.-Vincent Etat IIIa	32	88	49	10 %	67 %	33 %
Hôpital Sainte-Croix	43	69	54	-	64 %	36 %
"Cybèle"	31	74	50	5 %	67 %	33 %

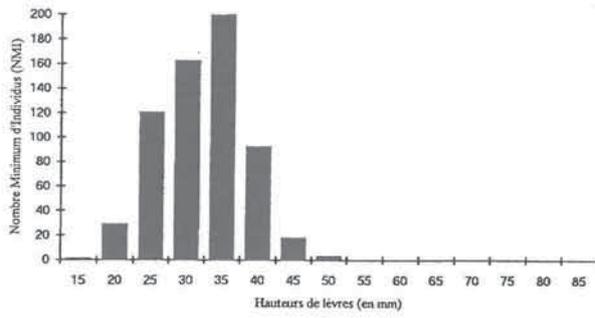
Figure 11 - Métrologie des hauteurs de lèvres par contextes lyonnais.

21 Laubenheimer 1980, p. 303-325 ; Tchernia 1986, p. 310-311.

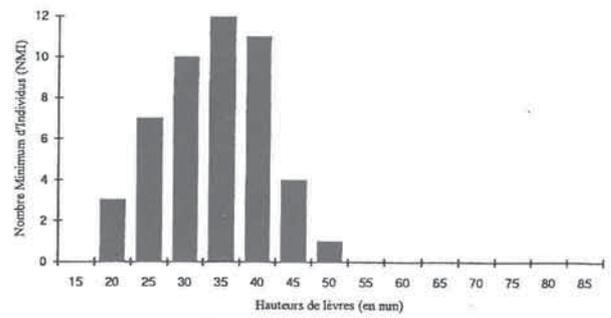
22 Cette limite est, nous le reconnaissons bien volontiers, tout à fait arbitraire. Elle se base cependant sur des mesures de lèvres effectuées sur l'épave de Punta Scaletta-Giannutri, dont les amphores sont dites de "transition" (hauteurs de lèvres comprises entre 30 et 35 mm), et ont dernièrement été datées de 140-130 av. J.-C., par comparaison avec le matériel des sites de Carthage et Numance (Sanmarti-Gregio 1992, p. 428-429).

23 Les histogrammes illustrant la distribution des hauteurs de lèvres par contextes fonctionnent par tranches de 5 mm, ce qui peut paraître exagéré au premier abord, mais semble tout à fait raisonnable lorsque l'on connaît les écarts de hauteurs de lèvres qu'il peut y avoir d'un point à un autre d'un même bord d'amphore, sans parler des incertitudes liées aux prises de mesures et à la qualité des dessins.

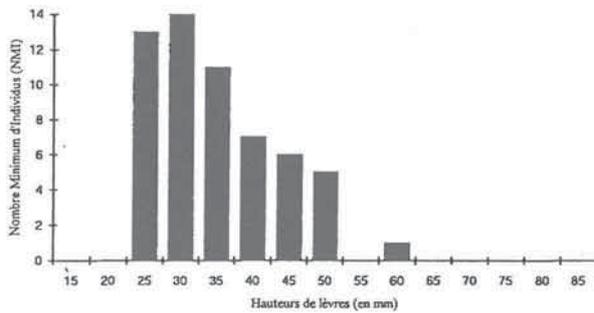
AMPHORES GRÉCO-ITALIQUES ET DRESSÉL 1 À LYON



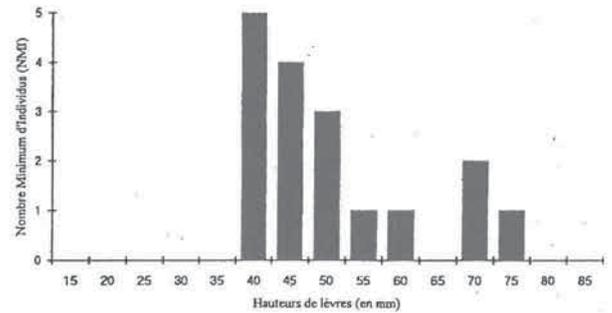
FOSSE DE LA RUE DU SOUVENIR (PLAINE DE VAISE)



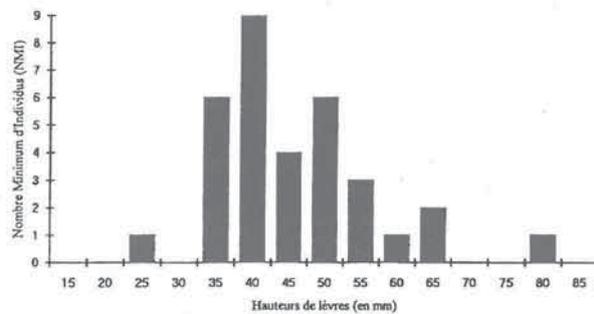
FOSSE DE LA RUE MARIETTON (PLAINE DE VAISE)



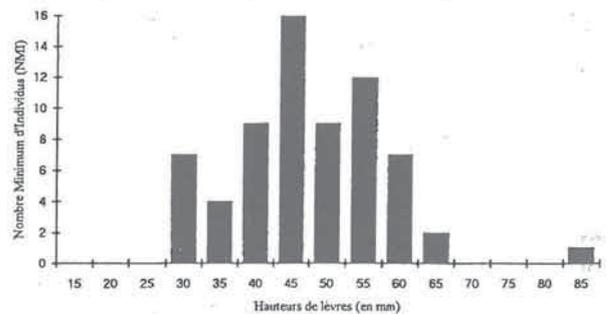
ZAC CHARAVAY (PLAINE DE VAISE)



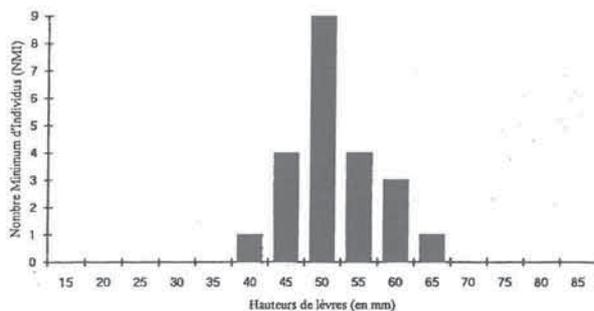
FOSSE DU LYCEE SAINT-JUST (COLLINE DE FOURVIERE)



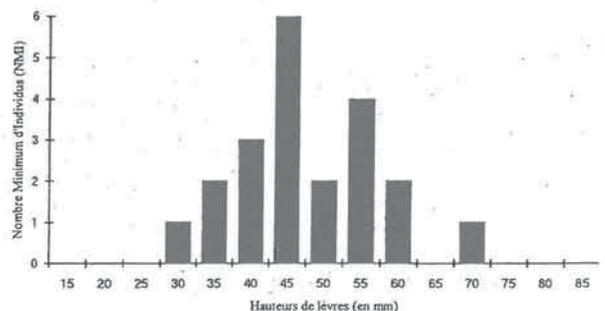
ZAC SAINT-VINCENT - état II (PRESQU'ILE)



ZAC SAINT-VINCENT - état IIIa (PRESQU'ILE)



FOSSE DE L'HÔPITAL SAINTE-CROIX (COLLINE DE FOURVIERE)



"SANCTUAIRE DE CYBELE" (COLLINE DE FOURVIERE)

Figure 12 - Histogrammes de distribution des hauteurs de lèvres par contextes lyonnais (en mm).

emploi reste problématique, car d'une part il ne permet pas de différencier clairement les Dr. 1B des Dr. 1C²⁴, et d'autre part il ne tient surtout aucun compte des amphores gréco-italiques, englobant ces dernières dans le groupe des Dr. 1A défini au sens large. Cependant, l'application de cette méthode garde le mérite de traduire une situation en terme de présence/absence qui a déjà permis d'effectuer une première sériation des contextes lyonnais en chronologie relative.

MÉTHODE Chr. AULAS : combinaison de la hauteur et de l'inclinaison des lèvres.

En réaction aux problèmes d'attributions typologiques, et à la difficulté de traiter le matériel fragmentaire issu des fouilles terrestres, M. Perrin²⁵, puis Chr. Aulas²⁶ mirent en place un schéma d'analyse morphologique, à partir des amphores de la Saône et du Forez, destiné à classer la totalité des lèvres, tout en échappant à la classification traditionnelle.

Le postulat de départ se base sur une corrélation entre la hauteur et l'inclinaison des lèvres, à partir de laquelle quatre groupes principaux ont été définis :

- **premier groupe (gréco-italiques ou Dr. 1A) :**

H < 34 mm ; 49° < l < 70°

- **deuxième groupe (Dr. 1A) :**

35 < H < 45 mm ; 55° < l < 80°

- **troisième groupe (Dr. 1A ou Dr. 1B) :**

40 < H < 55 mm ; l > 80°

- **quatrième groupe (Dr. 1B ou Dr. 1C) :**

H > 55 mm ; l > 80°

L'ensemble des lèvres prises en compte s'inscrit dans ce schéma, si l'on excepte une certaine variabilité, il est vrai admise, des hauteurs et des inclinaisons de lèvres (dans ce cas, c'est le critère de la hauteur qui est déterminant). Remarquons qu'aucun des quatre groupes n'est jamais représenté seul. Ils sont associés entre eux, et la prépondérance de chacun varie selon les contextes, le remplacement progressif d'un groupe

par un autre rendant leur interprétation délicate. A l'exception du groupe 1 au Souvenir, et du groupe 3 au Lycée Saint-Just et à l'Hôpital Sainte-Croix, aucun ne correspond à la majorité des lèvres (Fig. 13).

En raisonnant par association de groupes, les sites de la plaine de Vaise sont caractérisés par la présence dans de fortes proportions des groupes 1 et 2, soit les amphores gréco-italiques de "transition" et les Dr. 1A. Ils représentent de 74 à 88 % des bords selon les contextes. Le groupe 3 demeure faible au Souvenir (12 %), tandis qu'il représente déjà le quart des amphores de Marietton et de Charavay. Le groupe 4 est totalement absent, à l'exception d'une lèvre à Charavay. En position intermédiaire, le site de Saint-Vincent (état II) est composé d'une majorité de bords, précisément 77 %, appartenant aux groupes 2 et 3. Le groupe 1 reste anecdotique, tandis que le groupe 4 fait son apparition de manière significative. Enfin, les groupes 3 et 4 sont présents de façon majoritaire sur les sites plus récents de la colline de Fourvière et de la presqu'île. Ils comptent de 76 à 100 % des amphores selon les contextes. Pour chacun d'eux, le groupe 3 représente plus de 40 % des amphores, et jusqu'à 64 % pour le fossé de l'hôpital Sainte-Croix. Le groupe 4 n'est jamais majoritaire, mais représente environ un tiers des individus. Remarquons pour finir que le groupe 1 est totalement absent des fossés du Lycée Saint-Just et de l'hôpital Sainte-Croix, et l'est quasiment pour les contextes de Saint-Vincent (état IIIa) et de "Cybèle", traduisant la disparition des exemplaires les plus anciens.

Cependant, les quatre classes définies par Chr. Aulas ne couvrent pas toutes les possibilités : ainsi, les lèvres à faibles et moyennes hauteurs (<40 mm), présentant des profils en bandeaux (inclinaisons faibles >75°), posent des problèmes d'attribution²⁷. Par ailleurs, cette méthode, qui se veut une analyse typologique fine, notamment des Dr. 1A, puisqu'elle découpe ce type en trois groupes (1, 2 et 3), ne résout pas certains problèmes fondamentaux. Ainsi, elle ne permet pas, au

SITES LYONNAIS	GROUPE 1 (gréco-italiques ou Dressel 1A)	GROUPE 2 (Dressel 1A)	GROUPE 3 (Dressel 1A ou Dressel 1B)	GROUPE 4 (Dressel 1B ou Dressel 1C)
Souvenir	50 %	38 %	12 %	-
Marietton	35 %	40 %	25 %	-
Charavay	46 %	28 %	24 %	2 %
Lycée Saint-Just	-	18 %	53 %	29 %
St.-Vincent Etat II	3 %	36 %	41 %	19 %
St.-Vincent Etat IIIa	9 %	13 %	48 %	30 %
Hôpital Sainte-Croix	-	-	64 %	36 %
"Cybèle"	5 %	19 %	43 %	33 %

Figure 13 - Répartition des groupes de Chr. Aulas par contextes lyonnais.

24 A ce propos, il semble urgent de reprendre le problème des Dr. 1C, et de la même manière que l'on a dessiné une évolution typologique des amphores Dr. 1A et Dr. 1B, préciser les critères de définition de ce type d'amphores en s'appuyant sur des ensembles stratifiés. La simplification de la définition des Dr. 1C à une lèvre haute en bandeau rentrant, supérieure à 6 cm, associée à un diamètre à l'embouchure étroit, ne permettra pas d'avancer dans la typologie de ces amphores, alors que la question semble tout aussi importante en termes de chronologie.

25 Perrin 1977, p. 71-82.

26 Aulas 1983, p. 223-236 ; Aulas 1985, p. 91-100 ; Aulas 1988, p. 87-91.

27 Ces lacunes ont amené J. Baudoux à créer des groupes intermédiaires (1-2 et 2-3) pour certaines amphores n'entrant pas dans les définitions de Chr. Aulas (Baudoux 1996, p. 31). Dans le cadre de cette recherche, il a paru plus raisonnable de se cantonner aux groupes d'origine, afin de ne pas compliquer une situation déjà suffisamment confuse.

sein du groupe 1, donc des lèvres courtes à forte inclinaison, de faire la distinction entre les gréco-italiques et les Dr. 1A. Le problème est identique pour les groupes 3 et 4, qui respectivement ne permettent pas de différencier les Dr. 1A des Dr. 1B, et les Dr. 1B des Dr. 1C. Ces lacunes obligent à utiliser un autre système de différenciation typologique pour mettre en évidence la proportion de chaque type d'amphore. Malgré les limites clairement affichées par cette classification, celle-ci a pourtant d'emblée été adoptée et largement utilisée sur la plupart des sites non méditerranéens. Or, Chr. Aulas lui-même insiste sur le caractère limité de l'échantillonnage qui a permis la mise au point du système²⁸. La quantité de matériel est globalement faible avec 177 lèvres, et ceci d'autant plus si l'on reporte ce nombre par groupes et par horizons chronologiques.

Ces remarques soulèvent en fait la question du choix des découpages et des limites de chaque groupe, qui ne sont pas explicités expressément, et surtout de la valeur typologique ou chronologique à accorder à ce classement, puisque cette méthode se veut avant tout être une alternative aux typologies traditionnelles, même si elle ne s'en affranchit que partiellement. Le fait que toutes les amphores se classent régulièrement dans des groupes préétablis de manière plus ou moins arbitraire, ne prouve pas la pertinence de ces découpages, d'autant plus que les limites des critères de hauteur et d'inclinaison des lèvres se recoupent au sein de groupes différents (2 et 3). Aussi serait-il plus prudent de se limiter à présenter les lèvres sous la forme de nuages de points, et de voir quels sont les groupes qui se dégagent par eux-mêmes, sans prédéfinir par avance de groupes fixes, qui à terme constituent de véritables carcans.

Rapidement, en ce qui concerne la chronologie, les

indications fournies par Chr. Aulas paraissent extrêmement basses²⁹, notamment lorsqu'il considère que ses quatre groupes recouvrent une fourchette chronologique comprise entre 80 avant J.-C. et la fin du I^{er} siècle avant J.-C. Néanmoins, sa méthode pourrait avoir une valeur chronologique, avec d'un côté les contextes datés de La Tène D1, représentés en majorité par les groupes 1 et 2, et de l'autre ceux plus récents de La Tène D2, caractérisés par une forte proportion des groupes 3 et 4³⁰. Signalons pour finir que la récente monographie sur le village gaulois de Roanne a très justement remonté les datations du matériel amphorique roannais d'au moins deux générations, après avoir grossièrement redéfini les classes de Chr. Aulas, afin de les faire recoller avec les types traditionnels³¹.

MÉTHODE A. HESNARD ET F. GATEAU : rapport hauteur sur largeur des lèvres.

La méthode permettant le classement des amphores selon le rapport Hauteur (H)/Largeur (L) des lèvres, a été mise au point par A. Hesnard³², avant d'être reprise par E. Sanmarti-Grego à partir du matériel amphorique des camps numantins de Pena Redonda et de Renieblas V³³, et affinée par F. Gateau d'après ses observations sur les amphores des *oppida* provençaux de Saint-Blaise, du Baou-Roux et d'Entremont³⁴.

Méthode A. Hesnard et Ch. Lemoine³⁵ :

- amphores gréco-italiques : rapport H / L < 1
- amphores Dr. 1 : rapport H / L > 1

Méthode F. Gateau³⁶ :

- amphores gréco-italiques : rapport H / L < 1,2
- formes de "transition" : rapport H / L = 1,3
- amphores Dr. 1 : rapport H / L > 1,4

SITES LYONNAIS	METHODE A. HESNARD		METHODE F. GATEAU			Moy. indices H/L
	Lèvres < 1 Amphores Gréco-italiques	Lèvres > 1 Amphores Dressel 1	Lèvres < 1.2 Amphores gréco-italiques	Lèvres = 1.3 Formes de transition	Lèvres > 1.4 Amphores Dressel 1	
Souvenir	21 %	79 %	44 %	11 %	45 %	1.3
Marietton	19 %	81 %	41 %	6 %	53 %	1.4
Charavay	12 %	88 %	35 %	7 %	58 %	1.4
Lycée Saint-Just	-	100 %	-	-	100 %	1.9
St.-Vincent Etat II	6 %	94 %	9 %	9 %	82 %	1.7
St.-Vincent Etat IIIa	3 %	97 %	14 %	9 %	77 %	1.8
Hôpital Sainte-Croix	-	100 %	-	-	100 %	2.1
"Cybèle"	-	100 %	14 %	-	86 %	1.8

Figure 14 - Répartition des groupes d'A. Hesnard et F. Gateau par contextes lyonnais.

28 Aulas 1988, p. 91.

29 Des remarques identiques avaient été formulées par A. Tchernia lors de la Table Ronde de Valbonne (Gaule interne 1990, p. 143).

30 B. Hénon, à l'issue de sa récente étude consacrée aux amphores de la vallée de l'Aisne, en était arrivé aux mêmes conclusions. Cependant, malgré une bonne critique de la méthode, ces constatations ne l'ont pas amené à remettre en question le modèle typologique (Hénon 1995, p. 155 et 158).

31 Lavendhomme, Guichard 1997, p. 133-141.

32 Hesnard, Lemoine 1981, p. 252, note 33.

33 Sanmarti-Grego 1985, p. 130-161 ; Sanmarti-Grego 1992, p. 418-430.

34 Gateau 1990, p. 163-183.

35 Hesnard, Lemoine 1981, p. 252, note 33 : «Les lèvres dont le rapport hauteur de la lèvre sur épaisseur maximum des lèvres est inférieur à 1 sont classées dans les gréco-italiques. Celles pour qui ce rapport est supérieur à 1 sont des Dr. 1».

36 Gateau 1990, p. 169.

Dans un premier temps, si l'on ne retient que la méthode d'A. Hesnard, le type Dr. 1, caractérisé par des lèvres dont le rapport H/L est supérieur à 1, demeure majoritaire sur tous les sites représentés (Fig. 14). Toutefois, les contextes de la plaine de Vaise compteraient de 12 à 21 % d'amphores gréco-italiques, avec la présence de lèvres plus larges que hautes et d'indices très bas, largement inférieurs à 1 (jusqu'à 0,6). A l'inverse, ces dernières sont totalement absentes des contextes de la colline de Fourvière. Leur présence sur le site de Saint-Vincent reste anecdotique, avec moins de 6 % des individus, la quasi totalité des amphores appartenant au type Dr. 1.

De la même façon, l'application des corrections effectuées par F. Gateau montre que pour l'ensemble des contextes, à l'exception du fossé de la rue du Souvenir, les Dr. 1 correspondent au type majoritaire. Toutefois, les amphores gréco-italiques seraient représentées par des pourcentages élevés sur les trois sites de la plaine de Vaise. Le type gréco-italique ferait même jeu égal avec les Dr. 1A au Souvenir. Enfin, si l'on ajoute les exemplaires de "transition", on obtient 55 % de matériel "ancien" au Souvenir, 47 % à Marietton et 42 % à Charavay. Pour les contextes plus récents de la presqu'île et de la colline, les indices inférieurs à 1,3 restent minoritaires (<15 %) et sont totalement absents des fossés du Lycée Saint-Just et de l'hôpital Sainte-Croix, tandis que malgré une grande dispersion des indices, ceux supérieurs à 1,4 sont très largement majoritaires. Enfin, signalons que les Dr. 1C sont caractérisées par des indices élevés, compris entre 3 et 4,4.

Ces décalages se trouvent confirmés par les moyennes des indices de chaque site. Si pour les contextes de la plaine de Vaise, les moyennes sont comprises entre 1,3 et 1,4, soit la période de "transition" qui voit le passage des amphores gréco-italiques aux Dr. 1A, les contextes de la colline de Fourvière et de la presqu'île sont caractérisés par des moyennes beaucoup plus élevées, situées autour de l'indice 2.

Pour finir, même si ces résultats paraissent cohérents, et proches de ceux obtenus précédemment, plusieurs remarques peuvent être formulées. En effet, bien que ce procédé de distinction typologique soit avant tout destiné à différencier les gréco-italiques des Dr. 1A, en mettant en évidence les exemplaires de transition, dans l'état actuel il ne permet pas de faire la part entre les trois types traditionnels de Dr. 1. En effet, aucune limite précise n'est donnée pour caractériser les Dr. 1B et les Dr. 1C, même si une amphore du Baou-Roux possédant un indice de 2,6 est donnée pour une Dr. 1B. De plus, nous nous sommes rendu compte que le rapport H/L fournissant ces indices, était trop dépendant de la largeur des lèvres. En effet, un bord de 30 mm de hauteur pour une largeur de 21 mm, aura le même indice, 1,4, donc sera compris dans le même groupe,

que des bords de 40 et 49 mm de hauteur pour des largeurs respectives de 28 et 35 mm. Ce défaut peut cependant être gommé, si l'on présente les lèvres sous forme de nuages de points. Dans ces conditions, les amphores prises pour exemple ci-dessus, se démarqueront de façon très nette sur les graphiques par des positions opposées.

MÉTHODE J. METZLER : graphique de dispersion des lèvres.

Les fouilles sous-marines, en révélant des épaves chargées de centaines d'amphores, sont autant d'ensembles clos qui permettent d'appréhender la datation des céramiques découvertes lors des fouilles terrestres, malgré les réserves dernièrement émises par A. Tchernia sur la validité à accorder à certaines datations³⁷.

Une des méthodes les plus novatrices dans l'étude des amphores républicaines, consiste justement à combiner deux critères typologiques au sein de graphiques de dispersion, sur lesquels sont figurés l'emprise de diverses épaves, en se basant sur les mesures minimales et maximales des lèvres de leurs amphores. Ce système présente l'avantage de cerner au plus près la réalité des lots amphoriques, sans dépendre de groupes préétablis de façon plus ou moins arbitraire. En plus de démontrer l'homogénéité ou non des amphores, et par la même de mettre en évidence la part du matériel résiduel, cette méthode permet, par la confrontation directe avec les épaves, d'obtenir une première fourchette chronologique du matériel présenté ; chose qui n'était pas possible avec les méthodes expérimentées plus haut.

Deux approches différentes ont été développées. La première fut mise au point par J. Metzler à partir du matériel amphorique des tombes aristocratiques de Clémency³⁸, et étendue aux amphores de l'*oppidum* du Titelberg³⁹. Elle consiste à mettre en relation les hauteurs et les diamètres de lèvres à l'intérieur de nuages de points⁴⁰.

L'observation du graphique de J. Metzler montre une répartition des sept épaves en trois grands groupes se détachant nettement les uns des autres (Fig. 15) : les épaves à gréco-italiques "anciennes" du Grand-Congloué 1 et de Briande, caractérisées par des lèvres triangulaires de faible hauteur, l'épave à Dr. 1A du Grand-Congloué 2, avec des lèvres toujours inférieures à 50 mm, et enfin les épaves à Dr. 1B d'Albenga, Planier 3 et Dramont A, qui se détachent nettement des épaves précédentes par des lèvres hautes en bandeau. Ce type de représentation confirme de façon éclatante l'évolution dans le temps des critères de la hauteur et du diamètre des lèvres⁴¹, d'une épave à l'autre, donc d'un type d'amphore à un autre, de la

37 Tchernia 1990, p. 291-301.

38 Metzler *et alii* 1991, p. 78-86.

39 Metzler *et alii* 1996, p. 447-461.

40 Metzler *et alii* 1991, p. 85, Fig. 71.

41 Ceci malgré les réserves dernièrement émises sur la validité à accorder à ce critère typologique (Aulas 1988, p. 89 ; Gateau 1990, p. 169 ; Sanmarti-Gregio 1992, p. 422).

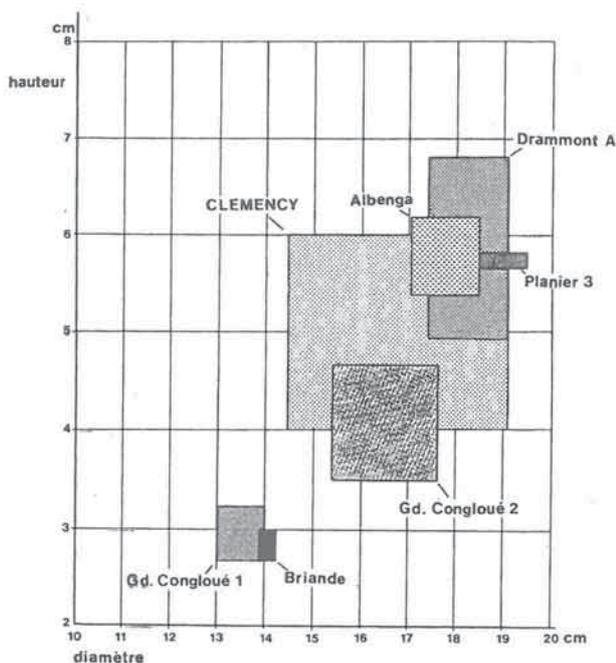


Figure 15 - Graphique de dispersion des hauteurs et des diamètres de lèvres par rapport à divers lots d'épaves (Metzler et alii 1991, p. 85, fig. 71).

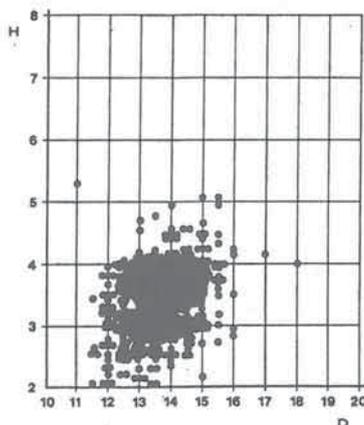
manière la plus explicite qui soit, puisqu'elle s'appuie sur des épaves datées, ou tout du moins bien calées en chronologie relative.

Cependant, signalons que le nombre d'épaves figurées reste limité. En effet, on peut s'étonner de l'absence des épaves de la Madrague de Giens, de Punta Scaletta ou de Spargi, les deux dernières représentant pourtant un important moment de transition entre les gréco-italiques récentes et les Dr. 1A. De plus, nous verrons qu'une partie des lèvres ne s'inscrit dans aucune des épaves sélectionnées. Ceci est dû au fait qu'une partie seulement des épaves connues a été retenue, sans compter que des variations morphologiques de détails sont admises au sein de cargaisons d'amphores homogènes. Notons également, que l'attribution des amphores aux épaves de Briande ou de Planier 3 peut poser des problèmes, en raison pour la première de la faible variation du diamètre de ses lèvres, et pour la dernière, de la faible dispersion de ses hauteurs. Toutefois, le but n'est pas de raisonner par individus, mais par grands groupes, afin de confirmer l'appartenance des lots amphoriques aux trois types de Dr. 1, ou aux gréco-italiques.

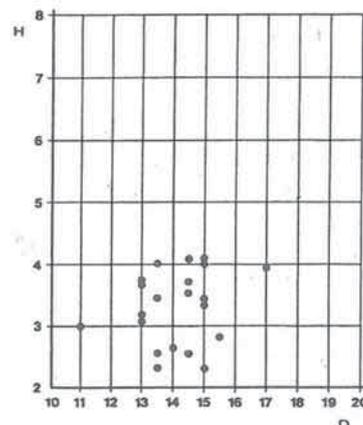
Comme on pouvait s'y attendre, les graphiques de dispersion des contextes de la plaine de Vaise montrent une étroite parenté (Fig. 16). Cela se traduit par des représentations très homogènes, où la grande majorité des lèvres se trouve comprise entre les spectres de variation des épaves du Grand-Congloué 1 (fin III^e-début II^e s. av. J.-C.) et du Grand-Congloué 2

(120-80 av. J.-C.). Le contexte de Charavay se présente une nouvelle fois quelque peu en marge des fossés du Souvenir et de Marietton, avec une image plus hétérogène, traduisant un caractère plus récent, ou plutôt une durée des importations plus longue dans le temps. Toutefois, on remarquera sur les trois sites la présence de lèvres d'aspect plus "ancien". Il s'agit de lèvres très courtes, la plupart du temps inférieures à 30 et même 25 mm, situées autour, mais également en deçà des spectres de variation des épaves à gréco-italiques les plus anciennes, qui soulignent le caractère "précoce" des premières importations sur la plaine de Vaise, notamment si l'on se réfère aux datations proposées pour leurs naufrages. Enfin, aucune lèvre ne s'inscrit à l'intérieur des zones définies pour les épaves à Dr. 1B "classiques" d'Albenga, Dramont A et Planier 3, interdisant une poursuite des importations durant le I^{er} s. av. J.-C.

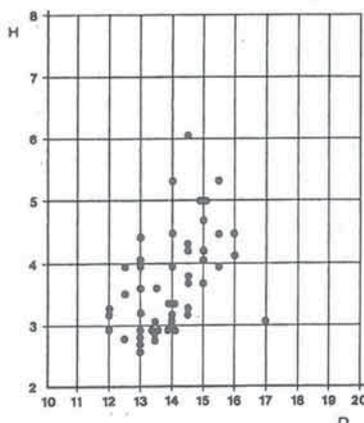
Si cette méthode d'investigation est particulièrement efficace pour les sites présentant du matériel "ancien", où ne figurent seulement que deux types d'amphores (gréco-italiques et Dr. 1A), pour les périodes plus récentes, l'interprétation des graphiques est rendue complexe par la coexistence des trois types de Dr. 1 et par l'impact du matériel résiduel. Aussi, les graphiques des contextes de la presqu'île et de la colline de



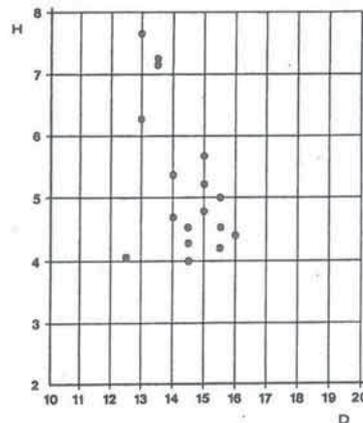
Fossé de la rue du Souvenir (Vaise)



Fossé de la rue Marietton (Vaise)



ZAC Charavay (Vaise)



Fossé du Lycée Saint-Just (Fourvière)

Figure 16 - Graphiques de dispersion des hauteurs et des diamètres de lèvres par contextes lyonnais.

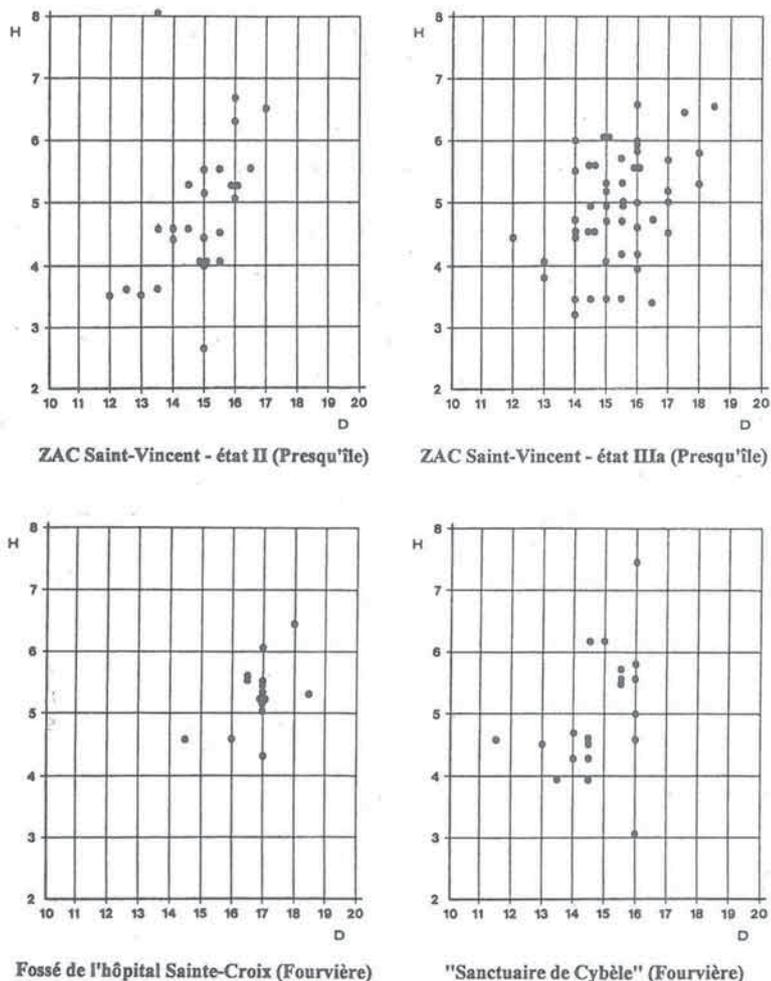
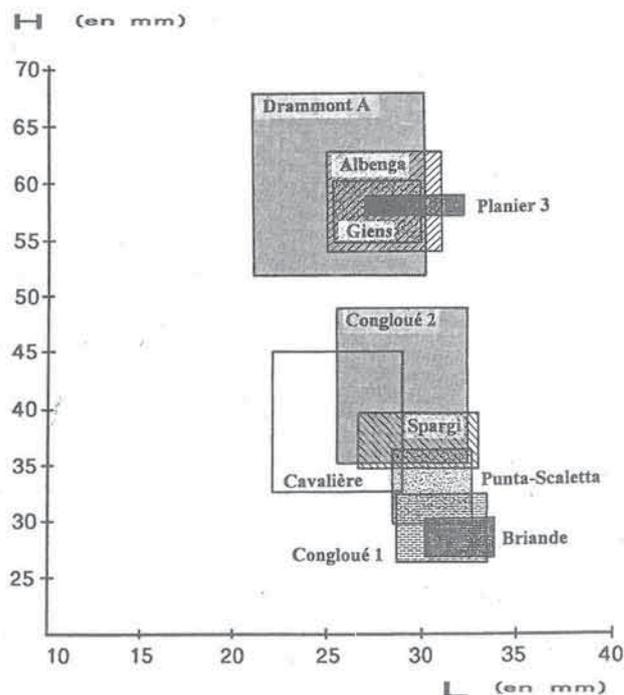


Figure 17 - Graphiques de dispersion des hauteurs et des diamètres de lèvres par contextes lyonnais.

Fourvière sont-ils caractérisés par une grande dispersion des lèvres et un aspect très éclaté des nuages de points (Fig. 17). Toutefois, le décalage est très net avec les sites de la plaine de Vaise, avec une augmentation des critères de la hauteur et du diamètre à l'embouchure des lèvres, traduisant l'apparition de nouveaux types. Les trois types de Dr. 1 sont représentés, avec des Dr. 1A gravitant autour de l'épave du Grand-Congloué 2, et des Dr. 1B s'inscrivant à l'intérieur du spectre de variation des amphores d'Albenga, Dramont A et Planier 3, grossièrement datées entre 80 et 50 av. J.-C. En raison de la hauteur de leurs lèvres et de l'étroitesse de leurs cols, les amphores Dr. 1C se situent en marge du reste du matériel. Enfin, pour l'ensemble de ces contextes, les lèvres gravitant clairement à l'intérieur du spectre de variation des amphores gréco-italiques ont totalement disparu.

Figure 18 - Graphique de dispersion des hauteurs et des largeurs de lèvres par rapport à divers lots d'épaves (d'après Poux 1998).



La deuxième approche a été développée par M. Poux à partir du matériel amphorique de Bâle⁴² (Fig. 18). Elle combine cette fois-ci la hauteur et la largeur des lèvres à l'intérieur de graphiques, de la même manière que celle de J. Metzler associait la hauteur et le diamètre. Le principe est similaire, seul les critères typologiques de base changent. Les remarques préliminaires étant identiques à celles énumérées pour la méthode Metzler, nous ne rappellerons donc pas ici tous les avantages liés à ce mode de représentation. L'innovation consiste en l'introduction de nouvelles épaves, dont celles de Punta Scaletta et Spargi pour les gréco-italiques de "transition", celle de La Cavalière pour les Dr. 1A, et celle de la Madrague de Giens pour les Dr. 1B.

Il est intéressant de remarquer que si l'on admet quelques variations de détails, les graphiques de J. Metzler et de M. Poux se recoupent dans leurs grandes lignes (Fig. 19). Les amphores de chaque contexte se retrouvent inscrites à l'intérieur des mêmes cargaisons d'épaves, ce qui ne fait que confirmer la pertinence de telles méthodes d'analyse. L'homogénéité des graphiques de la plaine de Vaise ne se dément pas. D'une manière générale, les amphores s'inscrivent entre les épaves du Grand-Congloué 1 et de La Cavalière/Grand-Congloué 2, avec une majorité de lèvres plus précisément situées dans le spectre de variation des épaves de Punta-Scaletta (140-130 av. J.-C.) et Spargi (120-100 av. J.-C.), traduisant la coexistence massive des gréco-italiques de transition et des Dr. 1A. Pour les contextes de la colline

42 Poux 1998 (à paraître).

AMPHORES GRÉCO-ITALIQUES ET DRESSÉL 1 À LYON

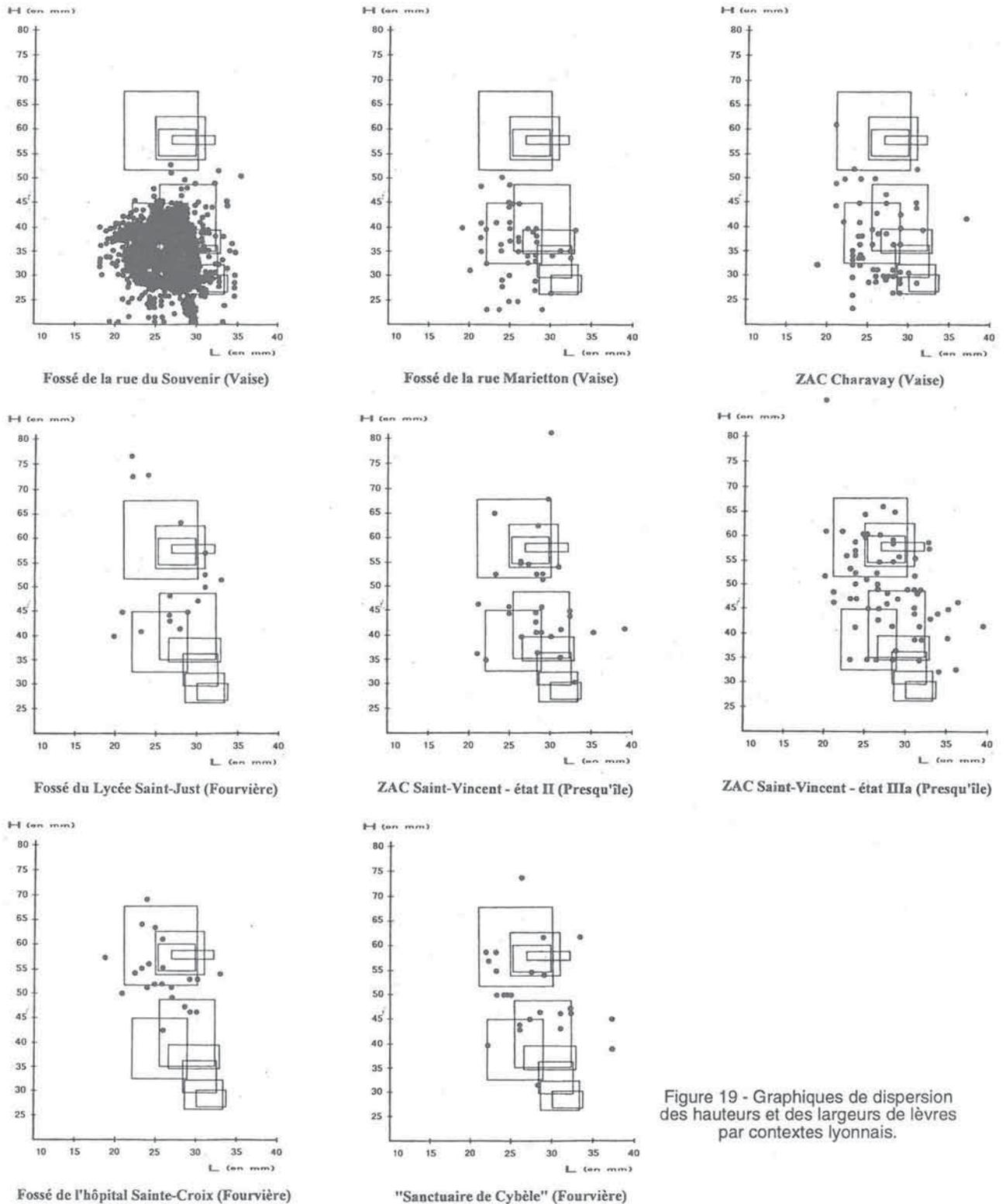


Figure 19 - Graphiques de dispersion des hauteurs et des largeurs de lèvres par contextes lyonnais.

de Fourvière et de la presqu'île, des regroupements sont visibles entre les cargaisons d'amphores Dr. 1A de La Cavalière et du Grand-Congloué 2, et les épaves à Dr. 1B. La présence de matériel résiduel est manifeste dans les lèvres se positionnant dans la mouvance des épaves de Punta Scaletta et Spargi. Elles ne représentent d'ailleurs qu'une infime minorité du lot et se démarquent nettement du reste des amphores.

On notera toutefois un aspect plus diffus des nuages de points, dû à une certaine variabilité des largeurs de lèvres. Par ailleurs, si l'évolution dans le temps du critère de la hauteur ne pose aucun problème, celle de la largeur des lèvres semble moins franche que celle du diamètre, les épaves à gréco-italiques, Dr. 1A et Dr. 1B se détachant de façon moins nette sur les graphiques.

CONCLUSION

En conclusion, aussi frustrant que cela puisse paraître, depuis une centaine d'années que ces amphores sont identifiées, et une cinquantaine qu'elles font l'objet d'études à des fins typologiques, aucune méthode ne permet de différencier clairement les trois types de Dr. 1, sans parler des gréco-italiques.

Les typologies présentées permettent seulement de faire la part entre deux types d'amphores : les Dr. 1A et Dr. 1B pour A. Tchernia et Chr. Aulas, et les gréco-italiques et les Dr. 1A pour F. Gateau.

En revanche, l'idée de mettre deux critères typologiques différents en rapport dans des nuages de points paraît excellente, et permet de pallier l'utilisation contraignante des rapports métriques. Dans l'état actuel de la recherche, c'est le type d'étude qui semble le plus approprié, et refléter au mieux la réalité des lots amphoriques. Cependant, si ce type de graphique représente incontestablement la voie à suivre et à développer dans l'étude de ce type d'amphores, au vu du nombre de profils publiés par épaves, et en l'absence de mesures exhaustives, l'échantillonnage des épaves reste limité, et la question se pose de la représentativité des lèvres utilisées pour définir l'image des cargaisons d'amphores. Aussi, avant de vouloir étendre le

système, il semble souhaitable de reprendre l'étude détaillée du matériel amphorique des épaves, afin de caractériser de manière plus précise les cargaisons, et aboutir à une évolution typo-chronologique fine. Or, actuellement, le paradoxe est que ces amphores sont plus étudiées par le biais de matériel fragmentaire issu de fouilles terrestres, que par les exemplaires complets découverts lors des fouilles sous-marines.

L'extension d'une telle méthode à des sites ayant fourni des lots importants de matériel devrait pourtant permettre d'arriver à une meilleure compréhension de la typo-chronologie des amphores à vin de la fin de la République, d'où la nécessité d'adopter un même schéma descriptif du matériel, et s'affranchir des typologies parallèles qui ont clairement affiché leurs limites.

Par ailleurs, en dehors de toute considération d'ordre méthodologique, on ne saurait trop souligner l'importance des découvertes effectuées sur la plaine de Vaise. Exceptionnelles en terme de qualité et de quantité, ces amphores représentent le signe d'une romanisation extrêmement précoce, traduisant l'existence d'importations massives de vins italiques en direction de la Gaule celtique, à la charnière de La Tène C2 et de La Tène D1, soit antérieurement à la création de la Narbonnaise, et près d'un siècle avant la conquête césarienne de 58-51 av. J.-C.



BIBLIOGRAPHIE

- Aulas 1983** : Chr. AULAS, Notes sur les amphores républicaines trouvées à Roanne (Loire), dans J. COLLIS, A. DUVAL, R. PERICHON (dir.), *Le deuxième Age du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Centre d'Etudes Foréziennes et Université de Sheffield, 1983, p. 223-236.
- Aulas 1985** : Chr. AULAS, Les fouilles du Terrail. Etude du matériel amphorique, dans *Etude sur le second Age du fer dans la région d'Amplepuis (Rhône)*, Centre d'Etude Romain et Gallo-romain, Lyon, 1985, p. 91-100.
- Aulas 1988** : Chr. AULAS, Les amphores, dans *L'habitat Gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*, DAF 14, Paris, 1988, p. 87-91.
- Baudoux 1996** : J. BAUDOUX, *Les amphores du nord-est de la Gaule (Territoire français). Contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain*, DAF 52, 1996, p. 31-37.
- Benoit 1957** : F. BENOIT, Typologie et épigraphie amphorique. Les marques de *Sestius*, dans *Rivista di Studi Liguri*, 27, 1957, p. 247-285.
- Boudet 1996** : R. BOUDET, Rituels celtes d'Aquitaine, dans *Archéologie Aujourd'hui*, 1996, p. 54-70.
- Desbat, Maza 1997** : A. DESBAT, G. MAZA, La marque C.L.SEX. sur amphores Dr. 1A, dans *SFECAG, Actes du Congrès du Mans*, 1997, p. 511-516.
- Desbat, Lemaître, Maza 1998** : A. DESBAT, S. LEMAÎTRE, G. MAZA, Les amphores du site du "sanctuaire" de Cybèle à Lyon, dans *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres*, 1998.
- Desbat 1998** : A. DESBAT, L'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule, dans *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres*, 1998.
- Empereur et Hesnard 1987**, J.-Y. EMPEREUR et A. HESNARD, Les amphores hellénistiques du monde égéen, dans P. LÉVÊQUE et J.-P. MOREL (dir.), *Céramiques hellénistiques et romaines II*, Paris, p. 9-72.
- Gateau 1990** : F. GATEAU, Amphores importées durant le IIe s. av. J.-C. dans trois habitats de Provence occidentale : Entremont, le Baou-Roux, Saint-Blaise, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, p. 163-183.
- Gaule interne 1990** : A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN, *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, Table Ronde de Valbonne, 1986, suppl. XXVI à la RAN, 1990, p. 291-301.
- Gruat 1993** : Ph. GRUAT, A propos de deux marques consulaires peintes sur amphores vinaires italiques de type Dressel 1 trouvées à Rodez, dans *Aquitania*, 11, 1993, p. 235-242.
- Henon 1995** : B. HENON, Les amphores dans la vallée de l'Aisne à La Tène finale, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2, 1995, p. 149-186.
- Hesnard et alii 1989** : A. HESNARD, M. RICQ, P. ARTHUR, M. PICON, A. TCHERNIA, Aires de productions des gréco-italiques et des Dressel 1, dans *Amphores romaines et histoire économique : une décennie de recherches*, Actes du Colloque de Sienne, 22-24 mai 1986, Coll. de l'EFR 114, 1989, p. 21-65.

- Hesnard, Lemoine 1981** : A. HESNARD, Ch. LEMOINE, Les amphores du Cécube et du Falerne. Prospections, typologie, analyses, dans *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 93-1, 1981, p. 243-295.
- Hesnard 1990** : A. HESNARD, Les amphores, dans A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN, *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, Table Ronde de Valbonne, 1986, suppl. XXVI à la RAN, 1990, p. 47-54.
- Lamboglia 1955** : N. LAMBOGLIA, Sulla cronologia delle anfore romane di età repubblicana (II-ler secolo A.C.), dans *Rivista di Studi Liguri*, 21, 1955, p. 241-270.
- Laubenheimer 1980** : F. LAUBENHEIMER, A propos de deux amphores de Ruscino : définition d'un nouveau type d'amphore, dans *Ruscino 1*, suppl. VII à la RAN, 1980, p. 303-325.
- Lavendhomme, Guichard 1997** : M.-O. LAVENDHOMME et V. GUICHARD, *Rodumna, Roanne le village gaulois*, DAF 62, 1997, p. 133-141.
- Manacorda 1981** : D. MANACORDA, Produzione agricola, produzione ceramica e proprietari nell'Ager Cosanus nel I A.C., dans A. GIARDINA et A. SCHIAVONE (dir.), *Società Romana e Produzione Schiavistica*, vol. 2, *Merci e scambi nel Mediterraneo* (a cura di), Laterza, 1981, p. 3-54.
- Manacorda 1989** : D. MANACORDA, Le anfore dell'Italia repubblicana : aspetti economici e sociali, dans *Amphores romaines et histoire économique : une décennie de recherches*, Actes du Colloque de Sienne, 22-24 mai 1986, Coll. de l'EFR, 114, 1989, p. 443-467.
- Mandy, Monin, Krausz 1990** : B. MANDY, M. MONIN, S. KRAUSZ, L'hôpital Sainte-Croix à Lyon. Un quatrième fossé..., dans *Gallia*, 47, 1990, p. 79-86.
- Metzler et alii 1991** : J. METZLER, R. WARINGO, R. BIS N. METZLER-ZESN, *Clemency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'art, I, Luxembourg, 1991, p. 78-87.
- Metzler 1996** : J. METZLER, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg*, Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, III, Band 2, Luxembourg, 1996, p. 447-461.
- Miro 1986** : J. MIRO, Une inscription peinte avec date consulaire sur une amphore Dressel 1B de l'oppidum de Burriac (Cabrera de Mar, Barcelone), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986, p. 201-205.
- Olmer, Paratte, Luginbhül 1995** : F. OLMER, C.-A. PARATTE, Th. LUGINBHÜL, Un dépotoir d'amphores du IIe siècle avant J.-C. à Bibracte, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 46, 1995, p. 295-317.
- Paillier 1971** : J.-M. PAILLIER, Note sur un fragment d'amphore à *titulus pictus*, Bolsena 1970. La maison aux peintures, les niveaux inférieurs et le complexe souterrain, dans *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 83-2, 1971, p. 402-403.
- Pérez Ballester 1995** : J. PEREZ BALLESTER, Las ánforas Dressel 1 con datación consular. Una pieza de Cartagena, dans *Saguntum*, 29, 1995, p. 175-186.
- Perrin 1977** : M. PERRIN, Les importations d'amphores Dressel 1 au premier siècle avant J.-C. à Tournus (S.-&-L.), Découvertes Archéologiques en Tournugeois, dans *Bulletin de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus*, 34-35, 1977, p. 71-82.
- Poux 1998 (à paraître)** : M. POUX, Les amphores et la chronologie des sites Bâlois (Bâle-Gasfabrik - Bâle-Münsterhügel) : nouvelles données, dans *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les territoires voisins (Actes du colloque d'Arras, octobre 1996)*, Nord-ouest Archéologie, 7, 1998 (à paraître).
- Sanmarti-Grego 1985** : E. SANMARTI-GREGO, Las ánforas romanas del campamento numantino de Peña Redonda, dans *Empuries*, 47, 1985, p. 130-161.
- Sanmarti-Grego 1992** : E. SANMARTI-GREGO, La chronologie du camp de Renieblas V à Numance, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 418-430.
- Tchernia 1986** : A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine : essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome, 1986.
- Tchernia 1990** : A. TCHERNIA, Contre les épaves, dans A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN, *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, Table Ronde de Valbonne, 1986, suppl. XXVI à la RAN, 1990, p. 291-301.



DISCUSSION

Président de séance : R. P. SYMONDS

Paul TYERS : Ce n'est pas une question mais un point d'ordre méthodologique. Sur les tableaux que vous avez présentés, vous indiquez les pourcentages mais pas le nombre d'individus ; dans ces conditions, il est un peu difficile de comprendre, de faire une interprétation. C'est, en tout cas, mon point de vue.

Guillaume MAZA : D'accord. Cependant, le traitement statistique des données présente l'avantage de pouvoir travailler en termes de proportions, ce qui facilite les comparaisons et permet de dégager des évolutions ou effectuer des rapprochements entre contextes ; la finalité étant d'obtenir un classement en chronologie.

Robin SYMONDS : Dans les graphiques, il y avait des chiffres foncés et des chiffres non foncés ; à quoi cela correspondait-il ?

Guillaume MAZA : Les trames sont là pour souligner les différences entre contextes.

Paul TYERS : Oui, mais la signification des pourcentages n'est pas claire si vous ne donnez pas le nombre de vases étudiés.

Guillaume MAZA : J'ai donné le NMI de chaque lot amphorique lors de la présentation des contextes et dans le tableau de comptage récapitulant les données quantitatives.

Armand DESBAT

L'ARRÊT DES IMPORTATIONS DE DRESSSEL 1 EN GAULE

La comparaison entre les contextes augustéens précoces de Lyon et de Saint-Romain-en-Gal avait permis de supposer qu'une bonne partie des amphores Dressel 1, des contextes de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C., était résiduelle et que les importations de Dr. 1 chutaient rapidement dès les années 40 av. J.-C.

Les nouvelles fouilles conduites à Lyon ont fourni des lots de matériel pour la période 40/20 av. J.-C. qui confortent les premières conclusions et démontrent l'arrivée précoce de nouveaux types d'amphores en même temps que la diminution brutale des importations d'amphores italiennes.

Il faut rappeler en premier lieu que la rareté des épaves pour la période pré-augustéenne fournit malheureusement peu de références pour situer avec précision l'arrêt des importations d'amphores Dr. 1 en Gaule. Les épaves les plus récentes avec une cargaison de Dr. 1 sont celles de Planier 3 et de La Plane 1 datées vers 50 av. et celle de Cap Béar 3 qui associait Dr. 1, Pascual 1 et Dr. 12, datée entre 50 et 30 av. J.-C. (Liou 1987).

A l'inverse, on connaît de nombreux sites augustéens où les Dr. 1 sont encore présentes en abondance (voir *infra*).

De plus, la date consulaire la plus récente relevée sur Dr. 1 est de 13 av. J.-C. (Zevi 1966). En s'appuyant sur ces deux derniers points, il a été couramment admis que la production et les importations de Dr. 1 se poursuivaient jusqu'aux dernières décennies du I^{er} s. av.¹

Toutefois plusieurs éléments permettent aujourd'hui de remettre en cause cette datation basse.

La comparaison, effectuée il y a quelques années, entre le faciès des premiers niveaux de Saint-Romain-en-Gal et ceux de Lyon avait mis en évidence une différence notable (Desbat 1990, Desbat *et al.* 1989,

Desbat *et al.* 1994). Alors que dans l'horizon 1 de Saint-Romain, daté vers 30-20 av. J.-C., les Dr. 1 représentaient encore 50 %, elles étaient quasiment inexistantes dans les contextes contemporains de Lyon (Fig. 1). Ainsi, Rue des Farges, elles étaient totalement absentes et sur le site du Verbe-Incarné, elles ne représentaient qu'un faible pourcentage. La conclusion qui s'imposait donc était soit que le site de Vienne avait continué à recevoir des Dr. 1 plus tardivement que Lyon, soit que la majorité des Dr. 1 de Saint-Romain étaient résiduelles. A l'appui de cette dernière hypothèse on peut rappeler que la plupart des exemplaires de Dr. 1 de Vienne présentaient des traces d'usure importante, à la différence des autres amphores associées.

Depuis lors, les fouilles menées à Lyon, dans le parc archéologique de Fourvière, à l'emplacement de l'édifice dénommé "sanctuaire de Cybèle", ont livré un abondant matériel céramique antérieur à 20 av. J.-C. Ce matériel provient majoritairement des remblais scellés par les sols d'un grand palais, interprété comme le prétoire du gouverneur, qui recouvrent les premiers habitats construits sur le site, dans les années qui suivent la fondation de Lyon. Trois horizons chronologiques ont été définis en stratigraphie².

- L'**Horizon 1**, vers 40 av. J.-C., est matérialisé par les niveaux d'installation et quelques niveaux d'occupation des premiers habitats installés sur la colline de Fourvière.

- L'**Horizon 2**, 40/20 av. J.-C., correspond à un important remblai mis en place lors de la destruction des premiers habitats et de la construction du prétoire installé à l'emplacement de l'îlot primitif.

- L'**Horizon 3**, vers 10 apr. J.-C., est représenté par les niveaux de destruction et d'abandon du palais et de

1 Pour citer des exemples récents :

- Gianfrota et Pomey 1980 : datation des Dr. 1 «de la deuxième moitié du II^e siècle à l'époque d'Auguste».
 - Laubenheimer 1990 : p. 41 : «Dr. 1A présentes jusqu'à la fin du (I^{er}) siècle».
 - Py 1993 (Lattara 6) : chronologie des Dr. 1B : -100/-1.
 - Tyers 1997 : «the Dr. 1B was produced until 10B.-C.»
- Sur la chronologie des importations de vins italiennes, cf. également Bats 1986.

2 A. DESBAT, Nouvelles recherches à l'emplacement du prétendu sanctuaire lyonnais de Cybèle, dans *Gallia*, 55, 1998 (sous presse).

	VIENNE			LYON				
	SRG 1	SRG 2	SRG 3	FAR 1	FAR 2	VI 1	VI 2	
Dressel 1	●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●				●●●●●●●●●●	
Campanienne	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●	●●●●					
Fines précoces	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●	●●●●●●●●●●	●●●●	
Service IB	●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●●		●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	
Service IC	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●●		●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	
Service II		●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●			●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	
Service III		●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●					
Service IV		●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●●				●	
Décorée		●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●●●				●●●	
Gaule du Sud			●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●●					

Figure 1 - Comparaison entre les niveaux précoces de Saint-Romain-en-Gal (maison des Dieux-océans) et de Lyon (Rue des Farges et Clos du Verbe-Incarné), d'après Desbat *et al.* 1989. On note le contraste entre les contextes viennois où les Dr. 1 sont présentes jusqu'au début du I^{er} s. apr. J.-C. et ceux de Lyon où elles sont, a contrario, absentes des contextes augustéens précoces.

la rue, lors de la construction du grand édifice dénommé "sanctuaire de Cybèle"³.

Pour l'Horizon 1, les Dr. 1 représentent encore près de 50 %⁴ du total des amphores et 61 % des amphores vinaires (Fig. 2), sur un échantillonnage faible (15 lèvres mais 47 amphores calculées en NMI).

Pour l'Horizon 2, leur pourcentage décroît autour de 20 % et tombe à un peu plus de 3 % pour l'Horizon 3.

Pour ce dernier, on compte un nombre de Dr. 1 inférieur à celui de l'Horizon 3 de Saint-Romain, pourtant plus récent (15-20 apr. J.-C.). De plus, on peut constater, comme à Saint-Romain, que la majorité des exemplaires recueillis présentent eux aussi des traces d'usure qui confirment qu'il s'agit pour la plupart de

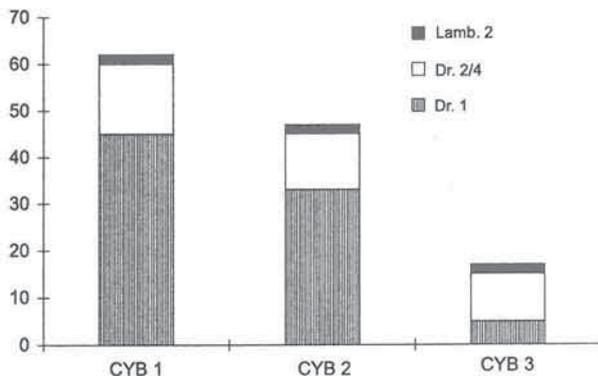


Figure 2 - Evolution des amphores vinaires italiennes pour les trois horizons du "Sanctuaire de Cybèle", en pourcentage calculé sur la totalité des amphores.

dépôts secondaires. Le caractère résiduel de ce matériel est encore renforcé par sa diversité, puisqu'il associe Dr. 1A, Dr. 1B et même gréco-italiques. Il faut en effet noter que les épaves à Dr. 1 les plus récentes évoquées au début de cet article, ne contiennent que des Dr. 1B et la présence de Dr. 1A dans des contextes datés jusque 20 av. J.-C. ne peut être suffisante pour conclure à la diffusion du type jusqu'à la période augustéenne mais est à mettre au compte du matériel résiduel.

La comparaison du mobilier amphorique du site de "Cybèle" avec celui de l'hôpital Sainte-Croix (Mandy et Monin 1990) conforte l'idée d'une régression rapide des importations d'amphores Dr. 1 après 50 av. J.-C. (Fig. 3 et 4). Sur ce dernier site que l'on date entre 60 et 40, le pourcentage des Dr. 1 représente près de 100 % et seules les amphores vinaires sont représentées. La comparaison entre ce site et les trois horizons de Cybèle, en effectuant le calcul en pourcentage sur le total des amphores, montre la chute brutale et quasi linéaire des Dr. 1, alors que les amphores vinaires présentent une chute moins forte et même un léger redressement dû à l'apparition de nouveaux types d'amphores vinaires.

Toutefois un autre mode de calcul appliqué à ce matériel donne une image différente. Si l'on mesure l'évolution des amphores non plus en calculant le pourcentage des amphores vinaires et des Dr. 1 par rapport au total des amphores, mais par rapport aux céramique culinaires, on observe une chute parallèle des amphores vinaires et des Dr. 1. (Fig. 4)⁵. A la différence du premier mode de calcul, on peut considérer que l'on

3 On se reportera pour plus de détail sur le mobilier amphorique à l'article consacré aux amphores du site, dans ce même volume.

4 Pourcentage calculé en NMI à partir de tous les éléments caractéristiques.

5 Un mode de calcul semblable, réalisé sur les amphores de Saint-Romain-en-Gal, donnait un résultat comparable (Desbat et Dangréaux 1990).

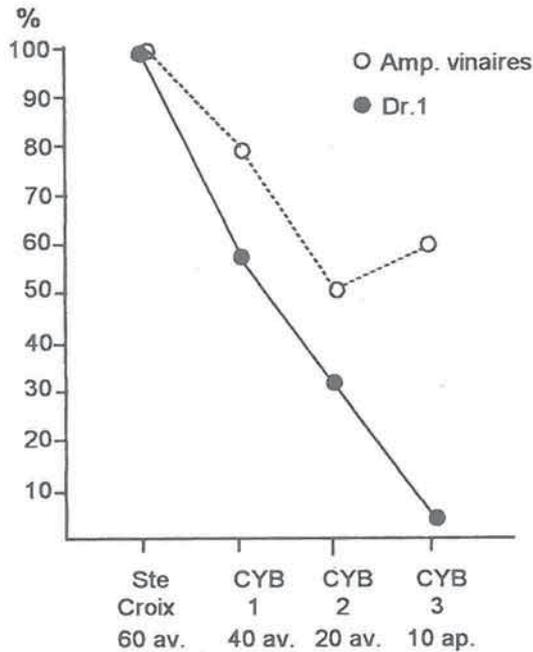


Figure 3 - Evolution des Dr. 1 et des amphores vinaires calculée en pourcentage, sur la totalité des amphores.

obtient une chute en valeur absolue et que le déclin des amphores Dr. 1 s'accompagne d'une chute généralisée des importations d'amphores vinaires.

Tous ces éléments concourent à démontrer que les Dr. 1 connaissent une chute brutale à Lyon dès les années 40/30 av. J.-C. alors que les types impériaux sont déjà tous présents (cf. dans le même volume la communication sur les amphores de Cybèle).

Je ne crois pas à une spécificité du cas de Lyon, mais je pense que le phénomène est général même s'il est occulté par la présence d'un très abondant matériel résiduel, sur les sites ayant eu une occupation laténienne importante, ce qui est le cas de presque tous les sites indigènes, comme l'illustrent les exemples suivants :

- à Nîmes, dans le sondage de la Tour Magne, un lot de céramiques, daté de 16-15 av. J.-C., comprend exclusivement des Dr. 1 (Py 1981) ;

- à *Ambrussum*, elles représentent 76 % dans la phase II (-75/-10) et encore 14 % dans la phase III (-10/+50) et dans la phase Va (+20/+75) (Laubenheimer 1989, tableau 37) ;

- à Feurs, les Dr. 1 sont exclusives jusqu'en 20 av. J.-C., comme d'ailleurs les vernis noirs (Vaginay et Guichard 1988) ;

- à Roanne, le schéma est comparable, les Dr. 1 sont encore majoritaires dans les horizons 6 (-10/+15), 7 (+15/+30) et les horizons 8 et 9 (+30/+110) (Genin et Lavendhomme 1997).

C'est surtout le site de Besançon qui illustre l'importance que peut revêtir le matériel résiduel et la masse des Dr. 1 par rapport aux amphores impériales. Sur le site du parking de la Mairie, les Dr. 1 représentent 42 %

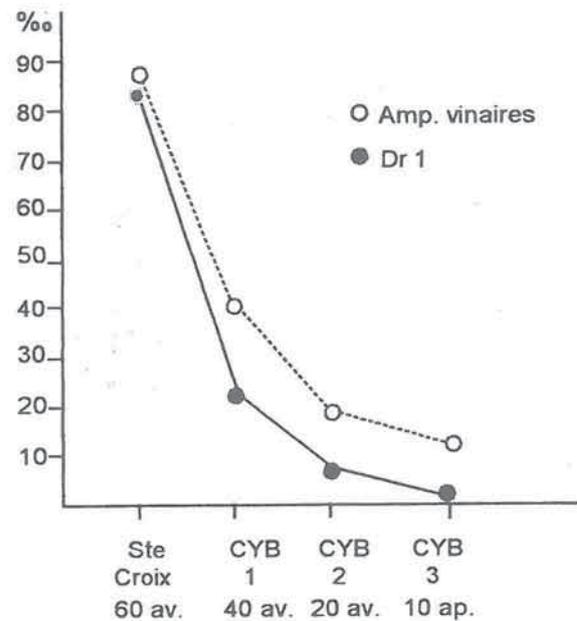


Figure 4 - Evolution des Dr. 1 et des amphores vinaires calculée en pourcentage sur le total des céramiques culinaires (nombre de lèvres d'amphores pour 1000 tessons de céramiques culinaires).

du total pour une période de trois siècles (1054 sur 2477 avec un NMI calculé sur tous les éléments, et même 67 % avec un NMI calculé sur les lèvres uniquement : Laubenheimer et Humbert 1992).

Le pourcentage des Dr. 1 est de 60 % pour la période de 1 à 15 apr. J.-C. et il est encore de 25 % pour la période de 65 à 120 et même de 15 % pour celle de 120 à 165 !

La présence à Haltern et à Oberaden d'amphores de type Dr. 1 a aussi pu faire penser à une diffusion de ce type jusqu'à l'époque médio-augustéenne. Malheureusement l'absence de données quantitatives dans les publications anciennes interdit de mesurer la part réelle que représentent ces amphores. En revanche, dans le camp de Dangstetten (Fingerlin 1986), pourtant plus ancien que celui de Haltern, les Dr. 1 font défaut à l'exception d'un unique exemplaire de Dr. 1B (n° 318.78). De même à Augst, les Dr. 1 sont quasi inexistantes (Martin-kilcher 1994).

Il faut à l'inverse signaler des éléments de comparaison avec Lyon sur un site comme Carthage où, parmi les lots d'amphores constitués après la fondation de la colonie, en 44 av., on ne compte que 9 Dr. 1 sur 416 exemplaires (Martin-Kilcher 1993). Ou encore l'épave de La Tradelière datée vers 40 av. dont l'unique exemplaire de Dr. 1 appartient à la vaisselle de bord et non à la cargaison (Hesnard 1990).

La date consulaire de 13 av. relevée sur une amphore ne constitue pas une preuve suffisante pour justifier des importations jusqu'à une date aussi tardive. Il peut s'agir en effet de la réutilisation d'une amphore plus ancienne⁶.

6 De tels réemplois ne sont pas rares et on peut donner pour exemple une Dr. 2/4, originaire de Cos, trouvée à Vienne, avec un *titulus* désignant du Falerne de 10 ans d'âge comme contenu.

Même en admettant que quelques exemplaires puissent encore parvenir à cette date, il reste incontestable que les importations sont en déclin dès les années 40. Le même phénomène se retrouve avec les campaniennes qui sont également inexistantes dans les contextes précoces de Lyon (0,07 % du matériel, calculé sur les tessons, et 0,2 % en NMI), alors qu'elles peuvent être encore très abondantes sur les sites indigènes⁷. Il n'y a rien de surprenant à ce que ces deux catégories de matériel connaissent la même évolution, dans la mesure où les campaniennes constituaient le complément de cargaison des bateaux d'amphores, et que les campaniennes B, originaires d'Etrurie, correspondent à la grande diffusion des vins étrusques.

La disparition des amphores Dr. 1 s'accompagne d'une baisse importante des amphores vinaïres. Même si d'autres types apparaissent, le volume des importations n'a plus aucune commune mesure avec le flux des amphores italiques à la période précédente, où on l'évalue à 150 000 hectolitres par an (Tchernia 1986)⁸. Cette baisse des importations est illustrée par la rareté des épaves de Dr. 2/4 italiques, puisqu'on ne connaît que deux épaves à opposer à la quarantaine d'épaves à chargement de Dr. 1. (Tchernia 1987). Ce phénomène rend d'autant plus important l'impact du matériel résiduel dans les contextes postérieurs à 50 av. Si les nouveaux types d'amphores vinaïres qui apparaissent

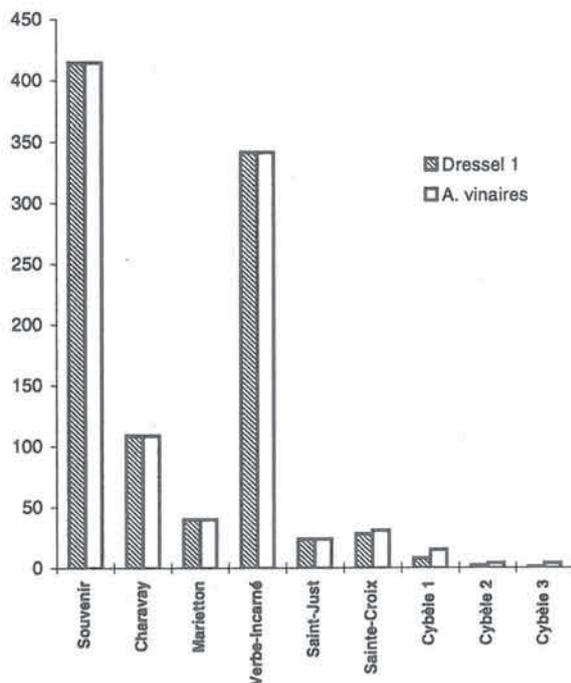


Figure 5 - Evolution des Dr. 1 et des amphores vinaïres (nombre de lèvres d'amphores Dr. 1 et amphores vinaïres pour 1000 tessons des autres catégories de céramique).

après la Conquête avaient atteint une masse comparable, la part du matériel résiduel représenté par les Dr. 1 serait ramené à quelques pourcents. *A contrario*, la faiblesse des importations d'amphores dans les contextes tardo-républicains et augustéens précoces donne à ce matériel résiduel une importance trompeuse.

La comparaison avec les sites plus anciens présentés par G. Maza dans ce même volume, tend à démontrer que ce phénomène s'amorce dès la première moitié du I^{er} s. av. n. è. (Fig. 5). En appliquant le même mode de calcul aux amphores des sites de Vaise ou du Verbe-Incarné, on constate que les amphores représentent par rapport aux autres catégories de céramiques une masse beaucoup plus importante au II^e s. et au début du I^{er} s. qu'à la fin du I^{er} s. av. J.-C.

Il reste à comprendre et à mesurer l'effondrement des importations d'amphores vinaïres. Vouloir le justifier par le développement de la viticulture gauloise ne paraît pas crédible. La masse des amphores de Marseille est encore insignifiante à cette période et les autres productions gauloises sont inexistantes. Il faudrait supposer une explosion de la culture vinicole et une auto-consommation n'ayant pas nécessité l'usage des amphores. Un tel schéma ne me paraît pas davantage justifié par les sources archéologiques.

Une autre hypothèse consiste à expliquer la baisse brutale des importations après la Conquête par les changements culturels, en considérant que la disparition des élites gauloises a eu pour conséquence l'arrêt des importations de vin comme bien de prestige (Tchernia 1987⁹). Une telle hypothèse consisterait à admettre que les Gaulois aient perdu le goût du vin après une consommation de près de deux siècles, ce qui ne paraît pas soutenable, et à considérer que les négociants romains se soient résignés à perdre du jour au lendemain un marché aussi lucratif.

Reste l'usage d'autres conteneurs, tels que les *dolia* et surtout les tonneaux. Les abondantes découvertes de tonneaux dans les camps du limes attestent de l'usage précoce de ce conteneur (Desbat 1990, 1993 et 1996). Il est probable que son développement est encore plus précoce que cela, et que, dès les années 40, il est largement utilisé pour diffuser le vin en Gaule. Je ne crois pas, comme le pense A. Tchernia (1997), au passage du tonneau à bière au tonneau à vin, ni que la mutation résulte de l'approvisionnement des camps mais je croirais plus volontiers qu'elle l'a précédé. Les tonneaux remplis de poix que les assiégés d'*Uxellodunum* précipitent contre les fortifications romaines, pourraient bien avoir contenu du vin italien.

Il reste à démontrer qu'une partie du vin italien, notamment les vins de consommation courante comme les vins étrusques, sont eux-même importés en Gaule en tonneau, mais ceci est une autre histoire qui reste à écrire.

7 Particulièrement dans le Midi où J.-P. Morel note « une opiniâtreté insolite des importations dans la région du Bas-Rhône » : Morel 1990, p. 59.

8 Encore cette évaluation paraît-elle largement sous-estimée.

9 « Une fois la conquête de la Gaule achevée avec la perte des biens d'échange à la disposition de l'élite gauloise et avec la romanisation progressive ce commerce s'effondrera » : Tchernia 1987, p. 331.

BIBLIOGRAPHIE

- Bats 1986** : M. BATS, Le vin italien en Gaule aux II^{ème}-I^{er} s. av.J.-C. Problème de chronologie et de distribution, dans *Dialogues d'histoire ancienne*, 12, 1986, p. 391-430.
- Desbat 1990** : A. DESBAT, Les établissements romains ou précocement romanisés de Gaule tempérée, dans A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN (dir.), *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, Table Ronde de Valbonne, 1986, suppl. XXVI à la RAN, 1990, p. 243-254.
- Desbat 1991** : A. DESBAT, Un bouchon de bois du I^{er} siècle après J.-C. recueilli dans la Saône à Lyon et la question du tonneau à l'époque romaine, dans *Gallia*, 48, 1991, p. 319-336.
- Desbat et Martin-Kilcher 1989** : A. DESBAT et S. MARTIN-KILCHER, Les amphores sur l'axe Rhône-Rhin à l'époque d'Auguste, dans *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*, Coll. de l'EFR, 1989, p. 339-365.
- Desbat et alii 1989** : A. DESBAT, M. GENIN, C. LAROCHE et Ph. THIRION, La chronologie des premières trames urbaines à Lyon, dans C. GOUDINEAU (dir.), *Aux origines de Lyon*, DARA, 2, 1989, pp.95-120.
- Desbat et Dangréaux 1992** : A. DESBAT et B. DANGREAU, La distribution des amphores dans la région lyonnaise, étude de deux sites de consommation, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et Circulation*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 474, 1992, p. 37-50.
- Desbat et alii 1994** : A. DESBAT, O. LEBLANC, J.-L. PRISSET, H. SAVAY-GUERRAZ et D. TAVERNIER, *La Maison des dieux océans à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Suppl. 55 à *Gallia*, 1994.
- Desbat 1994** : A. DESBAT, La place du tonneau dans l'économie gallo-romaine sous le Haut-Empire, dans *Cahiers archéologiques de Bourgogne*, 5, 1994, p. 87-95.
- Desbat 1997** : A. DESBAT, Le tonneau antique : questions techniques et problème d'origine, dans *Techniques et économie antiques et médiévales : "le temps de l'innovation"*, Ed. Errance, 1997, p. 113-119.
- Desbat 1998** : A. DESBAT, Nouvelles recherches sur le prétendu sanctuaire lyonnais de Cybèle, Premiers résultats, dans *Gallia*, 55, 1998 (sous presse).
- Empereur et Hesnard 1987** : J.-Y. EMPEREUR et A. HESNARD, Les amphores hellénistiques du monde égéen, dans P. LEVEQUE et J.-P. MOREL (dir.), *Céramiques hellénistiques et romaines II*, Paris, 1987, p. 9-72.
- Fingerlin 1986** : G. FINGERLIN, *Dangstetten I, Katalog der Funde*, Forschungen und Berichte zur Vor-und-Frühgeschichte in Baden-Wurtemberg, Band 22, Stuttgart, 1986.
- Genin et Picon 1989** : M. GENIN et M. PICON, Les amphores, Les fossés du plateau de la Sarra, dans C. GOUDINEAU (dir.), *Aux origines de Lyon*, DARA, 2, 1989, p. 50-62.
- Genin et Lavendhomme 1997** : M. GENIN et M.-O. LAVENDHOMME, *Rodumna (Roanne, Loire) le village gallo-romain, Evolution des mobiliers céramiques*, DAF 66, 1997.
- Gianfrotta et Pomey 1980** : P. A. GIANFROTTA et P. POMEY, *L'archéologie sous la mer*, Nathan, 1980.
- Guichard et Vaginay 1988** : V. GUICHARD et M. VAGINAY, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire), Fouilles récentes (1978/1981)*, DAF 14, 1988.
- Hesnard 1990** : A. HESNARD, Les amphores, dans A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN (dir.), *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, Table Ronde de Valbonne, 1986, suppl. XXVI à la RAN, 1990, p. 47-54.
- Laubenheimer 1989** : F. LAUBENHEIMER, *Les amphores, L'oppidum d'Ambrussum et son territoire ; fouilles au quartier du Sablas (Villetelle, Hérault) : 1979-1985*, Monographie du CRA, 2, 1989, p. 121-128.
- Laubenheimer 1990** : F. LAUBENHEIMER, *Le temps des amphores en Gaule*, Paris, 1990.
- Laubenheimer 1992** : F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et Circulation*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 474, 1992.
- Laubenheimer et Humbert 1992** : F. LAUBENHEIMER et S. HUMBERT, Les amphores, dans J.-O. GUILHOT, C. GOY, *20 000 m³ d'histoire, les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, 1992.
- Liou 1987** : B. LIOU, L'exportation du vin de Tarraconaise d'après les épaves, dans *El vi a l'Antiguitat, economia producció i comerç al Mediterrani occidental* (Badalona, 1985), Monografies Badalonines, 9, Badalona, 1987, p. 271-283.
- Martin-Kilcher 1993** : S. MARTIN-KILCHER, Amphoren der späten Republik und der frühen Kaiserzeit in Karthago, dans *Mitteilungen des deutschen Arcaeologischen Instituts Roemische Abteilung*, Band 100, 1993, p. 269-320.
- Martin-Kilcher 1994** : S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst : Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Südfrüchte (Guppen 2-24)*, Augst, 1994.
- Mandy et Monin 1990** : B. MANDY et M. MONIN, L'hôpital Sainte Croix à Lyon, un quatrième fossé, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 79-96.
- Monin 1989** : M. MONIN, Le fossé de la rue Le Chatelier, dans C. GOUDINEAU (dir.), *Aux origines de Lyon*, DARA, 2, 1989, p. 85-90.
- Morel 1980** : J.-P. MOREL, La céramique campanienne : acquis et problèmes, dans *Céramiques hellénistiques et romaines, I*, Paris, 1980, p. 85-123.
- Morel 1990** : J.-P. MOREL, Aperçu sur la chronologie des céramiques à vernis noir aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C., dans A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN (dir.), *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, Table Ronde de Valbonne, 1986, suppl. XXVI à la RAN, 1990, p. 55-72.
- Py 1981** : M. PY, Sondage au pied de la Tour Magne (Nîmes, Gard) : note sur un lot de céramiques des environs de 16-15 av. J.-C., dans *Ecole Antique de Nîmes*, 16, 1981, p. 91-100.
- Tchernia 1986** : A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine, Essai d'histoire économique d'après les amphores*, BEFAR, 261, Rome, 1986.
- Tchernia 1987** : A. TCHERNIA, Modèles économiques et commerce du vin à la fin de la République et au début de l'Empire, dans *El vi a l'Antiguitat, economia producció i comerç al Mediterrani occidental* (Badalona, 1985), Mon. Badalonines, 9, Badalona, 1987, p. 327-336.
- Tchernia 1997** : A. TCHERNIA, Le tonneau, de la bière au vin, dans *Techniques et économie antique et médiévale, Le temps de l'innovation*, Ed. Errance, 1997, p. 121-129.
- Tyers 1996** : P. TYERS, *Roman Pottery in Britain*, Batsford Ltd, London, 1996.
- Zevi 1966** : F. ZEVI, Appunti sulle anfore romane, I, La tavola tipologica del Dr., dans *Archeologica Classica*, 18, p. 208-247.

DISCUSSION

Président de séance : R. P. SYMONDS

Fanette LAUBENHEIMER : Je suis entièrement d'accord avec l'ensemble de la démonstration qui nous rappelle des choses que nous avons entendues récemment au colloque de Badalone. Je pense, en fait, qu'on pourrait ne pas généraliser à l'ensemble des Gaules : les importations d'amphores Pascual 1 sont extrêmement abondantes dans tout l'ouest de la France, justement dans ces périodes tardo-républicaines et au début de l'époque d'Auguste.

Armand DESBAT : Oui, mais je ne vois pas de contradiction. On a l'émergence de tous les autres types d'amphores et notamment les vins hispaniques qui, en volume, n'arrivent pas à la moitié de ce que représentaient les Dr. 1. C'est un phénomène qui est bien ressorti ces derniers temps, avec le précédent congrès de la Sfécag qui avait particulièrement bien démontré la masse des importations d'amphores Pascual 1 dans l'ouest, mais il reste à démontrer que cela représente un volume comparable.

Fanette LAUBENHEIMER : Je veux simplement dire qu'on continue à boire du vin en amphores, en quantité appréciable – mais peut-être moins qu'avec les Dr. 1 – dans l'ouest de la France ; on n'a pas le même phénomène sur l'axe Rhône-Saône-Rhin et il y a donc deux situations bien distinctes, bien différentes. Même si les amphores chutent terriblement dans la région lyonnaise, je suppose qu'elles chutent beaucoup moins dans les régions de l'ouest de la France.

Robin SYMONDS : Pour reprendre le problème des comptages, encore une fois, on ne voit que les pourcentages, sans les chiffres totaux. Je sais que tu es bien conscient de la question de la résidualité mais est-ce qu'en présentant ces tableaux, la totalité de chaque contexte reste plus ou moins dans la même gamme ou est-ce qu'il y a des changements abrupts dans les quantités totales ?

Armand DESBAT : Il y a des changements abrupts dans les quantités et on le verra tout à l'heure avec la communication sur le site dit du "sanctuaire de Cybèle". Malheureusement, c'est vrai que les contextes des années -40 sont encore peu étoffés car les niveaux d'installation, où justement il n'y a pas une occupation dense préexistante, sont très pauvres en matériel. Actuellement, on a une cinquantaine d'amphores pour les niveaux de -40 av. En revanche, ce qu'on appelle "Cybèle 2", qui correspond à l'occupation entre -40 et -20, livre déjà plus de 300 amphores. On a pratiqué les deux modes de calcul dont le NMI strict qui ne prend en compte que les lèvres d'amphores et fait disparaître les catégories très minoritaires et le NMI habituel qui prend en compte tous les éléments identifiables, fonds, lèvres et anses.

Bernard LIOU : J'ai deux choses à dire. La première est une satisfaction profonde d'entendre la façon dont tu mets en évidence le caractère résiduel de la plupart des amphores Dr. 1 à partir de 40 av. J.-C., cette conclusion rejoignant celle que nous tirons de l'étude des cargaisons d'amphores. La deuxième est un vertige que tu as causé en moi en ce qui concerne la quarantaine d'épaves à dolia que l'on aurait repérées et qui me semble un nombre ahurissant.

Armand DESBAT : C'est ce qui est ressorti de la communication de P. A. Gianfrotta à Badalone mais il faut faire la différence entre les épaves et un certain nombre de points qui sont des dolia isolés. Mais il s'agit quand même d'un nombre de gisements beaucoup plus grand qu'on ne le supposait.

Fanette LAUBENHEIMER : P. A. Gianfrotta a fait une communication intéressante à ce propos et il est apparu quelques épaves à dolia supplémentaires et beaucoup de dolia isolés ; toute la question est de savoir si à chaque fois que l'on trouve un dolium dans la mer il correspond à une épave ! C'est encore en question.

Philippe BARRAL : A propos de la résidualité des amphores, il y a un argument que l'on peut mentionner même s'il est plus ponctuel, c'est le faciès que donnent les tombes aristocratiques, soit dans le Berry, soit au nord, en Belgique. Elles donnent un instantané des importations d'amphores et là on se rend compte que cela fonctionne parfaitement avec une disparition, à une vitesse très rapide, des amphores Dr. 1 vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C.

Armand DESBAT : Et également pour l'évolution typologique ; je ne l'ai pas évoqué mais on a bien confirmation, par ces tombes aristocratiques, que le dernier type qui arrive est la Dr. 1B. Vouloir défendre l'idée qu'il y a encore des importations de Dr. 1A jusque dans les années 20 av. ...

Philippe BARRAL : Autre argument à l'appui, ce sont les fouilles récentes des camps romains d'Alésia où on a trouvé, dans les fossés, un certain nombre d'amphores Dr. 1B et aucune Dr. 1A.

Armand DESBAT : Le point essentiel sur lequel je voulais insister est le fait que je ne crois pas du tout à des cas spécifiques, c'est-à-dire à une hypothèse qui est aussi défendue par les tenants d'une datation basse et qui est que Lyon étant la capitale, il est normal qu'elle reçoive des produits nouveaux alors que dans l'arrière-pays, on continue à s'approvisionner avec de la campanienne et des Dr. 1 pour des Gaulois qui, comme chacun sait, ne sont pas très novateurs. C'est une hypothèse à laquelle je ne crois pas du tout et je pense qu'il y a d'autres raisons pour expliquer la présence, dans des niveaux tardifs, de campaniennes et de Dr. 1A.

* *
*

Marc-André HALDIMANN

LES AMPHORES EN VALAIS ROMAIN Une porte du monde alpin sur la vallée du Rhône

LE CADRE GÉOGRAPHIQUE DU VALAIS

Englobant la haute vallée du Rhône, le territoire valaisan actuel, implanté au cœur du massif alpin, comprend sur plus de 5220 km² nombre de vallées latérales dominées par des sommets escarpés. L'occupation humaine de ce territoire demeure épisodique encore longtemps après la glaciation würmienne. Sous l'impulsion d'une migration originaire du sud des Alpes, un peuplement durable se développe pendant le Néolithique ancien; la population se densifie pendant l'Age du Bronze entraînant l'utilisation régulière des territoires d'altitude (Gallay *et al.* 1986). Les nécropoles du Deuxième Age du Fer révèlent une population importante; seule l'agglomération de Gamsen illustre l'habitat de cette période, qui demeure par ailleurs méconnu (Curdy *et al.* 1993). Le I^{er} s. av. J.-C. n'est guère mieux connu: quelques vestiges ténus, mis au jour à *Tarnaiæ* (Massongex), signalent un habitat en bordure du Rhône, conséquence plausible d'un accroissement des échanges commerciaux par voie alpine mais également fluviale (Haldimann *et al.* 1991). Mentionné par César, le site de Martigny (*Octodurus*) semble également habité dès cette époque (Gallay *et al.* 1986). L'essor de la civilisation romaine en Valais –intégré à l'Empire vers 15 av. J.-C.– n'intervient cependant, dans toute son ampleur, qu'à partir du règne de Claude (conquête de la Bretagne). Promu centre administratif des Alpes Poenines, *Forum Claudii Vallensium* (Martigny) verra se développer aux alentours au moins trois agglomérations secondaires (Massongex, Saint-Maurice, Sion) et un certain nombre de *villæ* (Monthey, Fully, Saxon, Sière, etc.). Le Bas-Empire témoigne d'une prospérité durable (Conthey, Martigny, Monthey et Sion) dont le terme ne survient pas avant la seconde moitié du V^e s. Le Valais est alors déjà doté d'un siège épiscopal à Martigny (Lehner et Wiblé 1993), tandis que l'ampleur du sanctuaire de Saint-Maurice, fondé par la royauté burgonde, en 515, le situe parmi les centres religieux les plus prestigieux d'Occident.

LES SITES DE RÉFÉRENCE (Fig. 1)

Fouillée occasionnellement depuis 1883, la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium* (Martigny) est, depuis 1973, systématiquement explorée à l'occasion des interventions d'urgence nécessitées par le développement de la ville actuelle. Son plan, de plus en plus complet, ainsi que les centaines de milliers de fragments de céramique recueillis l'imposent comme le site de référence pour l'histoire du Valais romain; l'étude en cours de la céramique n'a livré, jusqu'à présent, que des résultats partiels, qui ne permettent pas encore de proposer une lecture diachronique globale (Amstad 1984; Maccio 1993; Paccolat 1987; Tissot 1979, 1983).

Attestée par des découvertes isolées, depuis le milieu du XVII^e s., l'agglomération de *Tarnaiæ* (Massongex) a bénéficié, depuis 1985, d'investigations archéologiques étendues. Etabli en aval de la cluse de Saint-Maurice, à l'emplacement vraisemblable d'un point de rupture de charge pour la navigation fluviale, cet ancien chef lieu des Nantuates, doté d'un pont franchissant le Rhône, occupe de par sa situation une position de



Figure 1 - Carte du Valais.

carrefour routier et fluvial clé. Ce rôle de passage obligé est sans doute à l'origine de la présence du sanctuaire fédéral de *Taranis*, dont dérive le nom de la localité (Van Berchem 1982). Les séquences stratigraphiques peu communes, mises au jour en 1987, permettent de suivre en chronologie relative toute l'évolution du mobilier massongerein entre 50 av. et 150 apr. J.-C. L'étude de la céramique recueillie, partiellement publiée (Haldimann *et al.* 1991), fournit, en l'état actuel, la meilleure référence céramologique du Valais.

L'occupation antique rencontrée en ville de Sion (*Drusomagus* ?, Gallay *et al.* 1986) demeure d'une compréhension encore délicate. Aucun ensemble de céramique suffisant ne permet d'y déceler, à ce jour, d'éventuelles particularités locales pendant le Haut-Empire ; en revanche, la découverte de quelque 2000 tessons dans l'abandon d'un grenier désaffecté, vers le milieu du V^e s., fournit une base de données exceptionnelle en territoire helvétique pour la céramique du Bas-Empire.

LES AMPHORES EN VALAIS : ESQUISSE D'UNE APPROCHE STATISTIQUE

Présenter une synthèse globale des amphores rencontrées en Valais, entre le I^{er} s. av. et le V^e s. apr. J.-C., tient actuellement encore de la gageure. Plutôt que de reporter aux calendes grecques la diffusion des résultats, nous prenons le parti de proposer un diptyque nécessairement incomplet : il se compose d'une première partie qui rend compte de manière détaillée de l'évolution du commerce amphorique à Massongex VS entre 50 av. et le milieu du II^e s. apr. J.-C. (Haldimann *et al.* 1991 et Haldimann, à paraître). Un second volet rend compte des occurrences formelles constatées à Martigny VS, capitale du Valais romain. Enfin, un bref rappel d'un important lot d'amphores du Bas-Empire mis au jour à Sion, Sous-le-Scex, et publié en 1987 par S. Martin-Kilcher (Dubuis, Haldimann et Martin-Kilcher 1987), clôt cette esquisse, porte entrouverte vers une étude plus globale du mobilier amphorique antique en Valais et dans le bassin lémanique.

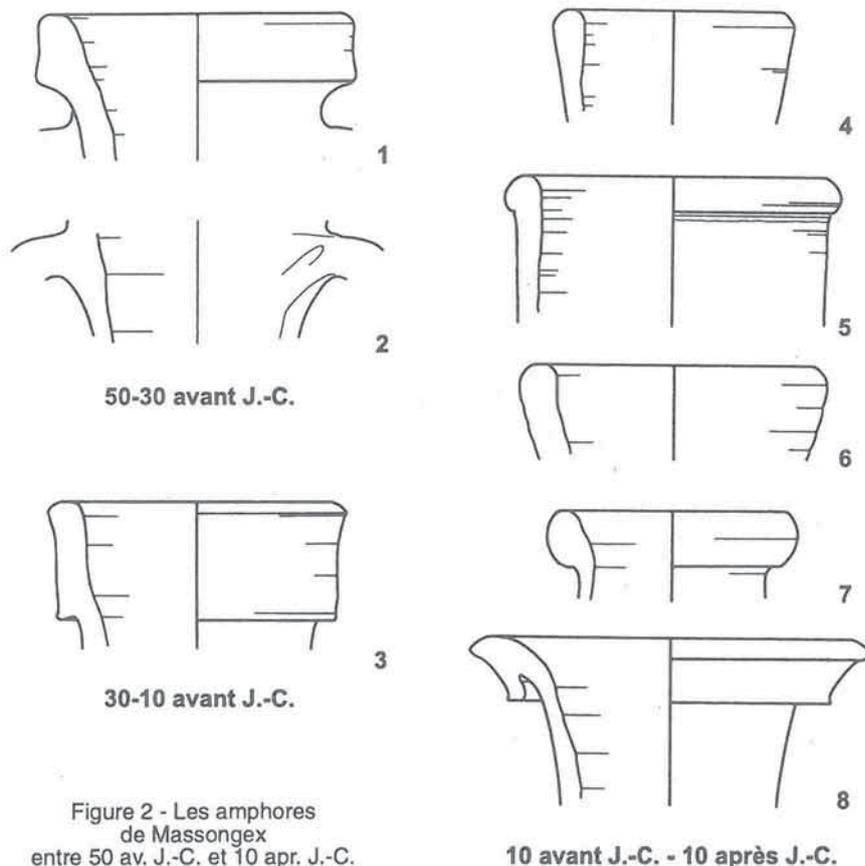


Figure 2 - Les amphores de Massongex entre 50 av. J.-C. et 10 apr. J.-C.

LE CAS DE MASSONGEX

Forte de quelque 14791 fragments, la séquence stratigraphique de 4 m de hauteur fouillée à Massongex en 1987 fournit une clé de lecture exceptionnelle de l'évolution de la céramique entre le I^{er} av. J.-C. et le

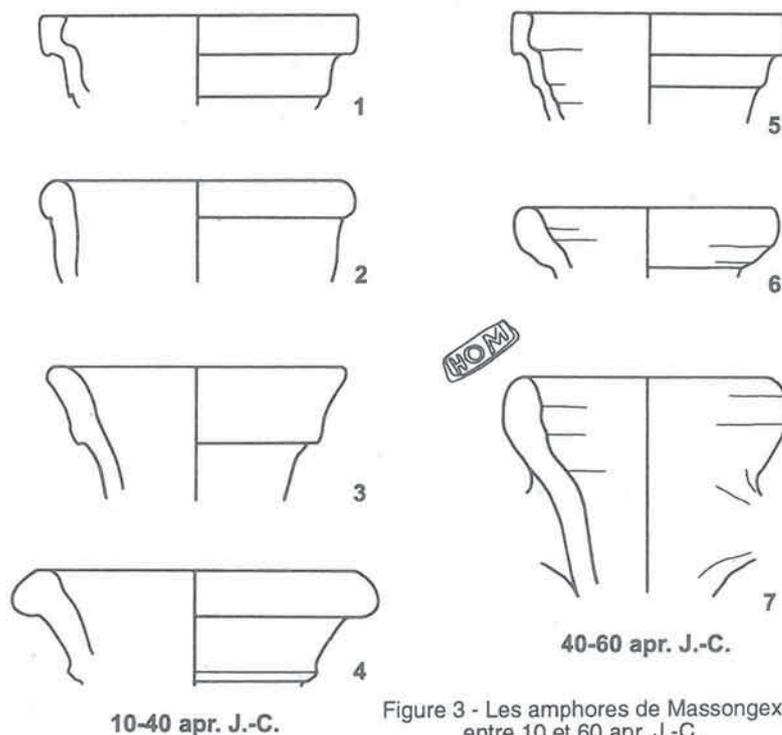


Figure 3 - Les amphores de Massongex entre 10 et 60 apr. J.-C.

II^e s. apr. J.-C (Haldimann *et al.* 1991).

La période comprise entre 60 et 20 av. J.-C. se décompose en trois horizons distincts qui sont tous caractérisés par la faiblesse numérique des ensembles ; leur valeur statistique s'en ressent, à l'évidence. Les premières et rares amphores attestées apparaissent entre 60 et 40 av. J.-C ; elles sont toutes d'origine italique, vraisemblablement du type Dressel 1 et Dressel 2/4. La diversification des provenances et des produits survient entre 50 et 30 av. J.-C. déjà ; bien que toujours rares, on observe, aux côtés des amphores vinaires déjà évoquées, un conteneur du type Lamboglia 2 (Fig. 2, n° 1), accompagné par une amphore à huile ibérique du type Oberaden 83 ainsi que des amphores à saumure Dressel 7/8 et Dressel 9 (Fig. 2, n° 2). Entre 40 et 20 av. J.-C. apparaît la première amphore rhodanienne, du type Dr. 1C (Fig. 2, n° 3). Elle est accompagnée par un exemplaire de Dr. 6, provenant d'Istrie.

Le corpus des amphores augmente de manière exponentielle pendant l'époque augustéenne classique (Fig. 2, n^{os} 4-8) ; le vin afflue, non seulement de l'Italie (Dr. 2/4, Fig. 2, n° 5), mais aussi de la vallée du Rhône (Gauloise 2 ?), de la péninsule Ibérique (Pascual 1, Fig. 2, n° 4) et de Méditerranée orientale (Dr. 2/4). Les saumures ibériques, convoyées avec des Dr. 7/8, des Dr. 9 (Fig. 2, n° 8) et des Beltrán II, ainsi que l'huile d'olive du Guadalquivir (Haltern 70 et Dr. 20, Fig. 2, n° 7) et d'Istrie (Dr. 6B, Fig. 2, n° 6), totalisent un peu moins du tiers des importations amphoriques observées.

Quatre horizons distincts livrent une riche base documentaire entre le début du

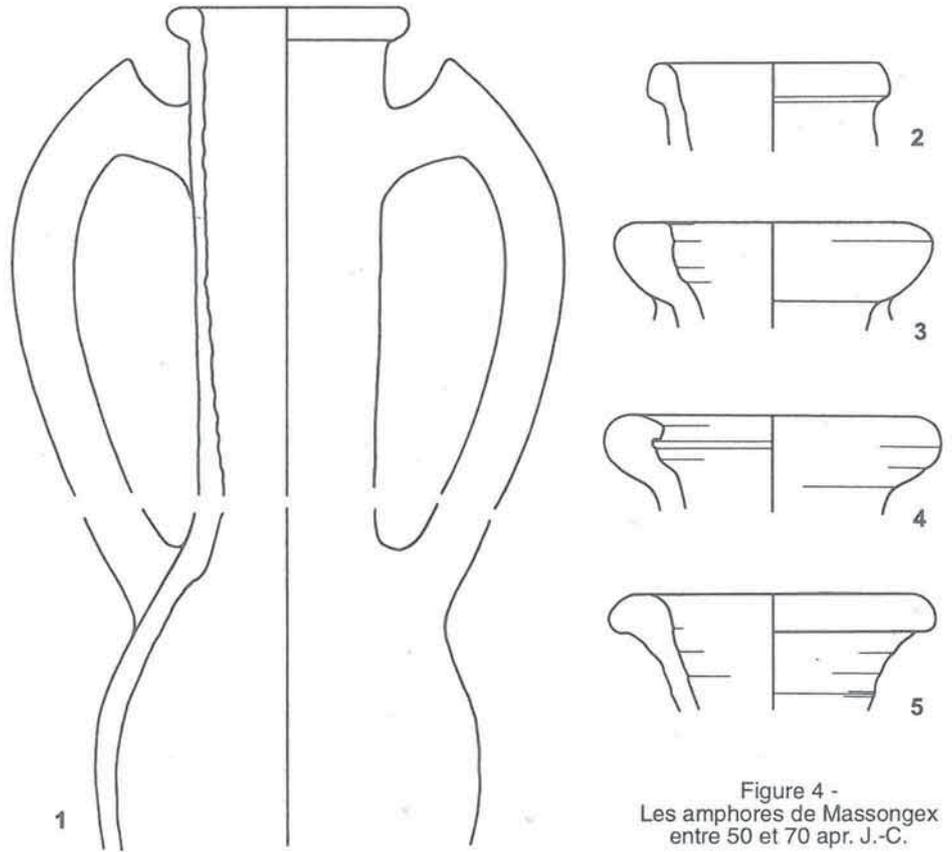


Figure 4 - Les amphores de Massongex entre 50 et 70 apr. J.-C.

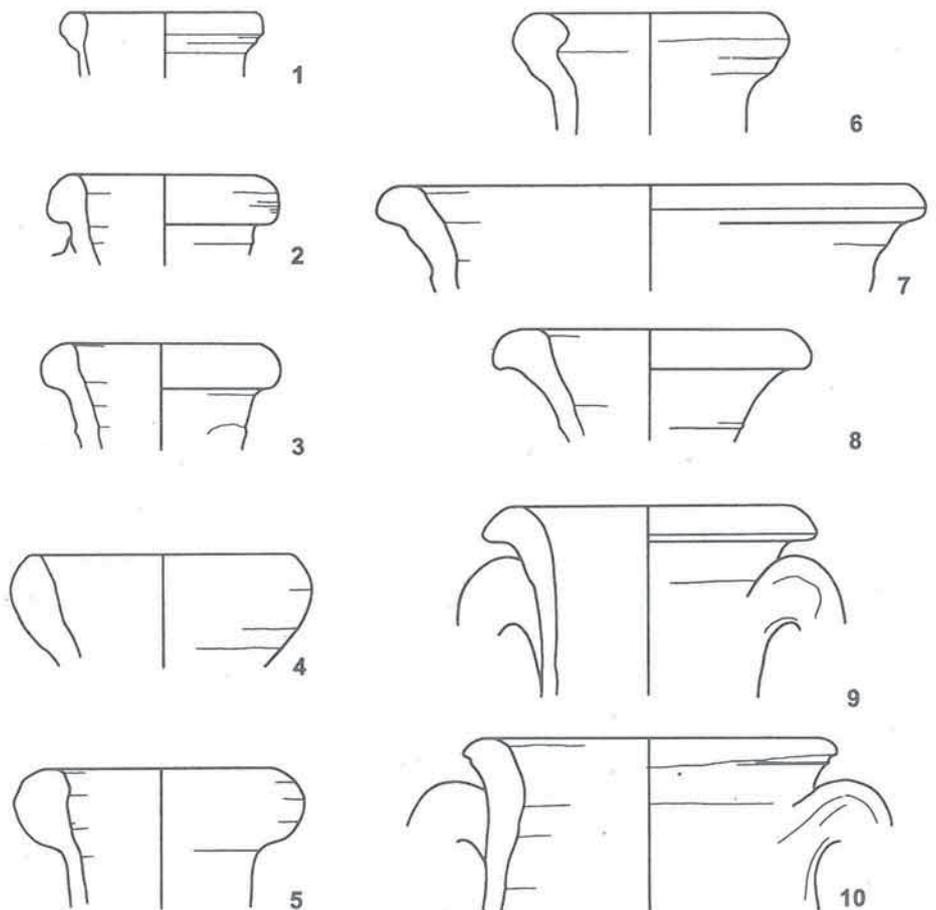


Figure 5 - Les amphores de Massongex entre 70 et 90 apr. J.-C.

1^{er} s. apr. J.-C. et l'époque flavienne. Entre 20 et 40, le vin de la Gaule méridionale (Gauloise 2 et 3 ; simili Dr 28, Fig. 3, n° 1) est désormais autant apprécié que le produit des vignes italiennes (Dr. 2/4, Fig. 3, n° 2) ; la palette des crus est complétée par des échantillons issus de la péninsule Ibérique (Dr. 2/4 de Tarraconaise ; amphore à fond plat, Fig. 3, n° 1) et de Rhodes. La consommation d'huile est en nette augmentation (Haltern 70, Fig. 3, n° 3, Dr. 6B et surtout, Dr. 20) ainsi que les saumures (Dr. 7/8, Fig. 3, n° 4 et Beltràn II) ; pour la première fois, ces deux types de produits représentent la moitié des conteneurs mis au jour.

Entre 40 et 60 apr. J.-C., les saumures dominent le marché massongerein : elles représentent 40 % des récipients mis au jour. Leur convoyage se fait à présent également avec des amphores Dr. 9 similis, produites

dans la région lyonnaise. Les crus gaulois (Dr. 2/4, amphore de Marseille) semblent alors être les seuls à abreuver les gosiers valaisans, les conteneurs orientaux et ibériques (à l'exception d'une amphore à pied annulaire, Fig. 3, n° 5, ayant peut-être contenu du vin) faisant défaut.

La seconde moitié du siècle, documentée par deux horizons, confirme la prédominance des amphores à saumure (Dr. 7/8, 9, et Beltràn II), pour moitié originaires de la région lyonnaise (Dr. 9 similis, Fig. 4, n° 5). Essentiellement d'origine gauloise avec quelques récipients issu d'Italie (Dr. 2/4, Fig. 4, n° 2) et de la presqu'île de Cnide (Pompéi XXXVIII, Fig. 4, n° 1), la part du vin conditionné en amphores régresse en regard des importations d'huile d'olive qui les surclassent pour la première fois (Dr. 6B et 20, Fig. 4, n° 3-4).

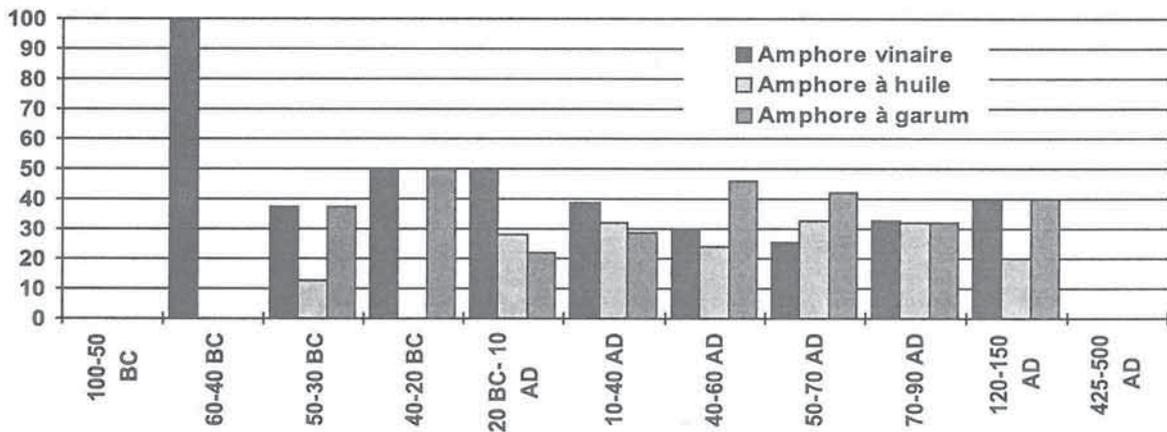


Figure 6 - Les amphores de Massongex : rapport entre amphores vinaires, à huile et à garum.

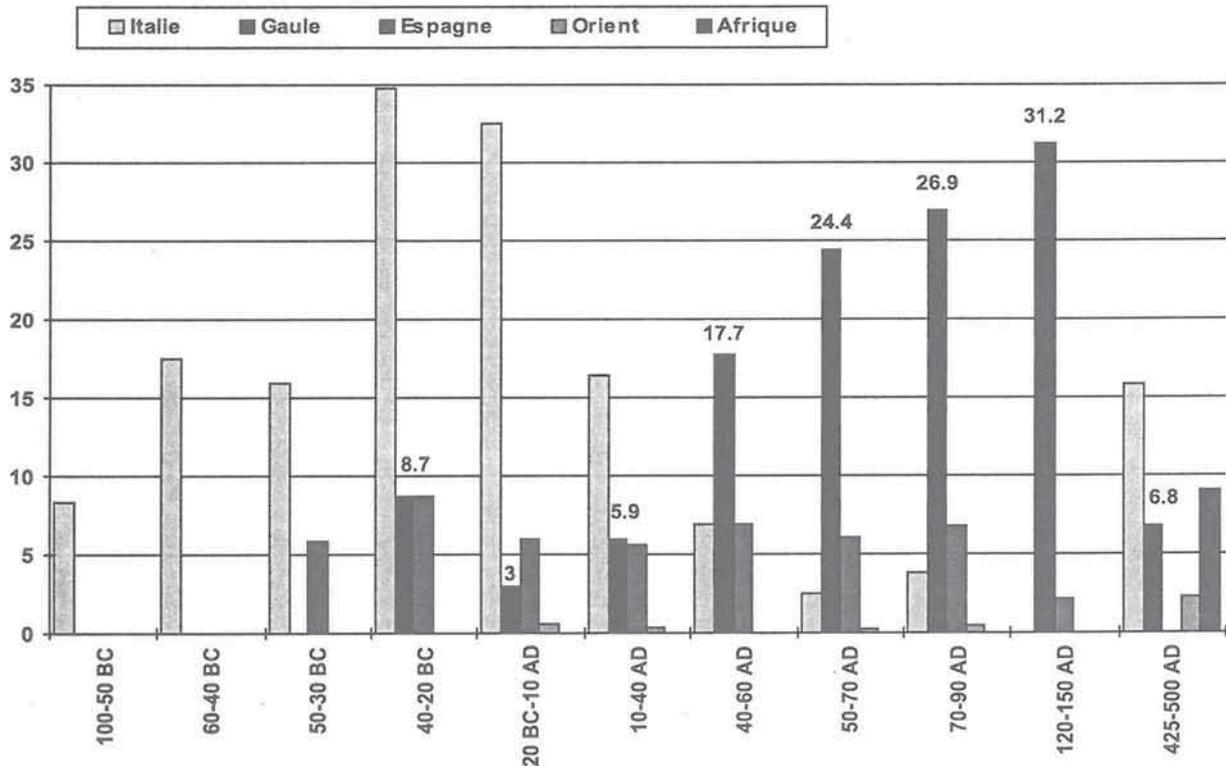


Figure 7 - Les amphores de Massongex : provenance des importations, toutes catégories confondues.

Les résultats obtenus pour l'époque flavienne doivent être pondérés par la présence probable bien que difficile à mettre en évidence d'amphores résiduelles, la mise en œuvre de vastes bâtiments maçonnés ayant livré un cubage important de matériaux issus de niveaux anciens ; la recrudescence de conteneurs

vinaires du type Dressel 2/4 (Fig. 5, n° 1) en est le reflet probable, ce qui ne saurait être le cas pour les amphores Gauloise 4, au demeurant majoritaires (Fig. 5, n°s 2-3).

Les amphores à saumure soulignent un problème similaire : la majorité des récipients originaires de la

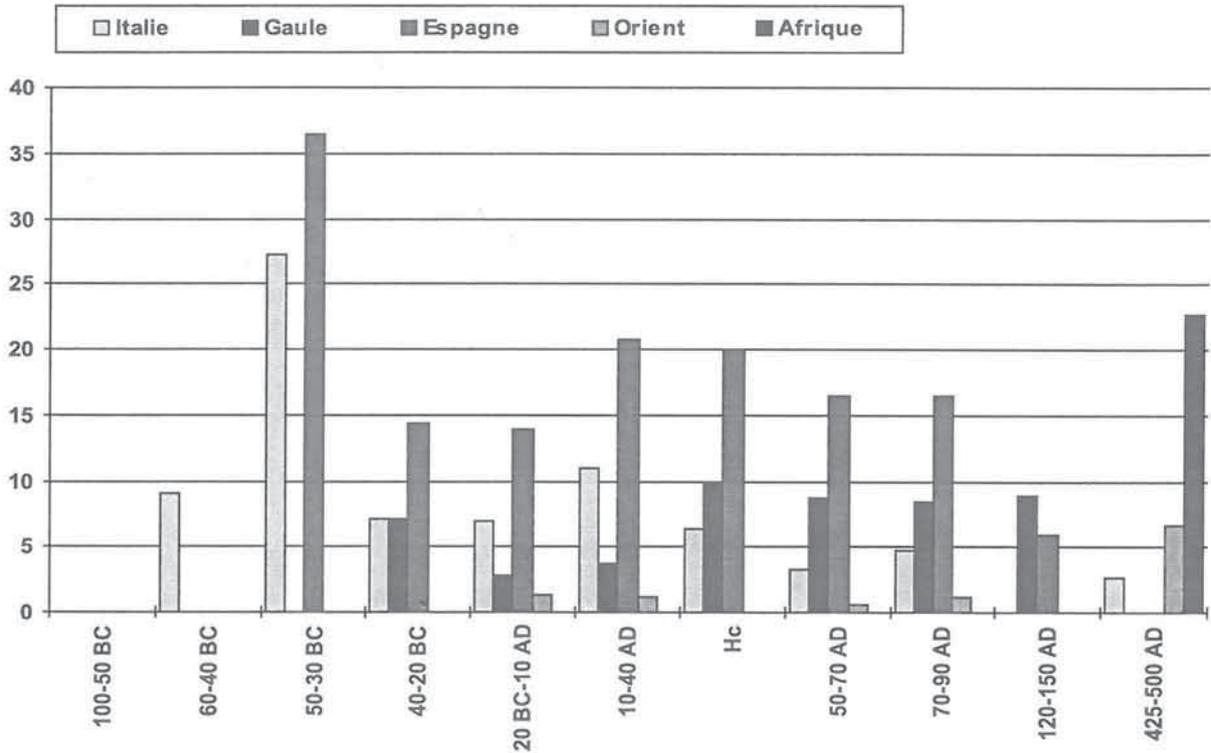


Figure 8 - Les amphores de Massongex : provenance et pourcentage des amphores au sein des céramiques d'importation.

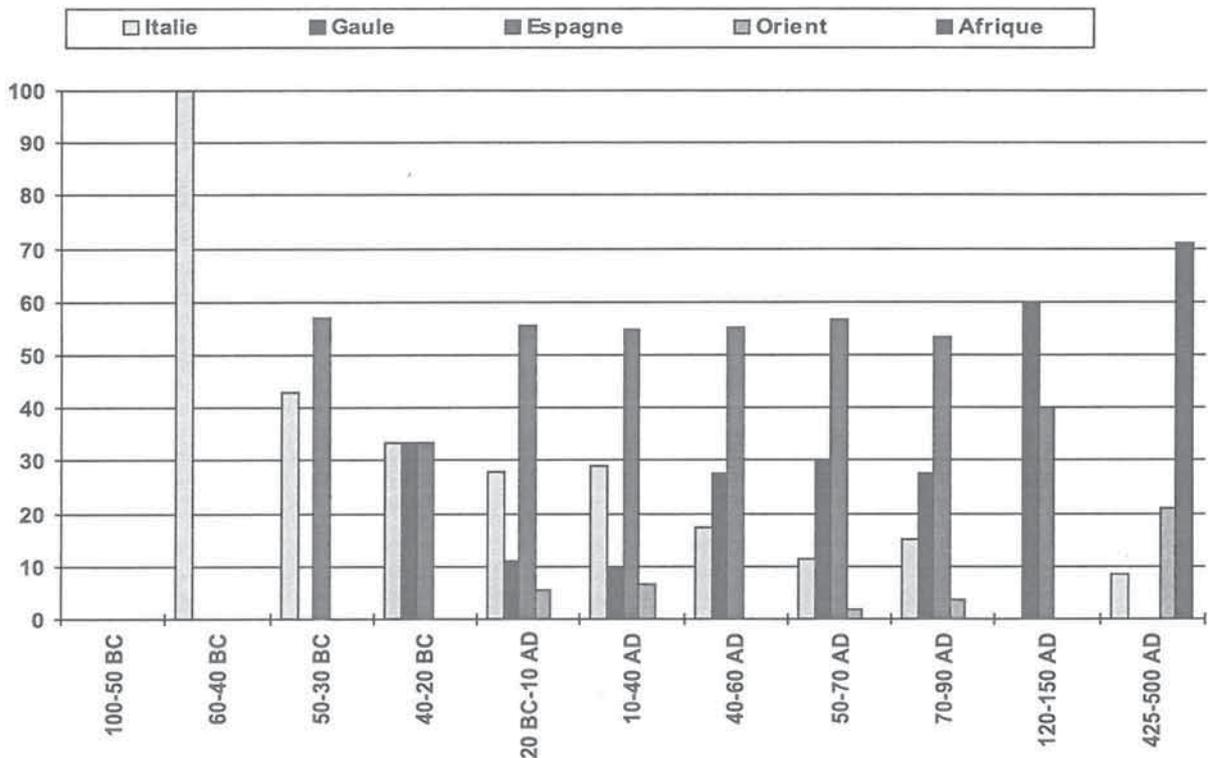


Figure 9 - Les amphores de Massongex : provenance des amphores.

péninsule Ibérique, en particulier les Dr. 7/8 et 9 (Fig. 5, n° 7 ; 5, 9), est peut-être due à la présence de matériel résiduel anormalement élevée.

Enfin, on notera l'apparition d'une amphore Richborough 527 ainsi que d'une Dr. 28 ibérique, trop fragmentaires pour être restituées graphiquement.

La faiblesse numérique du seul contexte homogène du II^e s. mis en évidence ne permet guère de développer notre connaissance. Sur les sept amphores dénombrées, deux sont des conteneurs de saumure (Dr. 9 similis et Beltràn II), une d'huile et deux vinaires d'origine gauloise. L'absence de récipients italiques ne saurait être probante en regard de ce modeste échantillonnage.

ESQUISSE D'UN BILAN

Sans entrer dans une analyse détaillée des occur-

rences par type, en raison du faible nombre de bords conservés, notre interprétation se bornera à évoquer l'évolution diachronique des quantités respectives de vin, d'huile et de saumure importés (Fig. 6), pour se terminer par un regard sur l'origine des produits importés et les courants commerciaux qui ont assuré leur transport jusqu'en Valais (Fig. 7 à 9).

En l'absence quasi complète de *tituli picti* conservés, notre perception des produits importés est entièrement basée sur l'analyse formelle des amphores (Fig. 6). La répartition diachronique de ces données révèle la primauté absolue des importations vinaires jusqu'au milieu du I^{er} s. av. J.-C. Entre 50 et 20 av. J.-C., l'apparition d'amphores contenant des saumures et de l'huile d'olive témoigne d'une diversification des produits consommés, le vin demeurant cependant le plus apprécié. Entre l'époque augustéenne et la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C., la part des importations vinaires

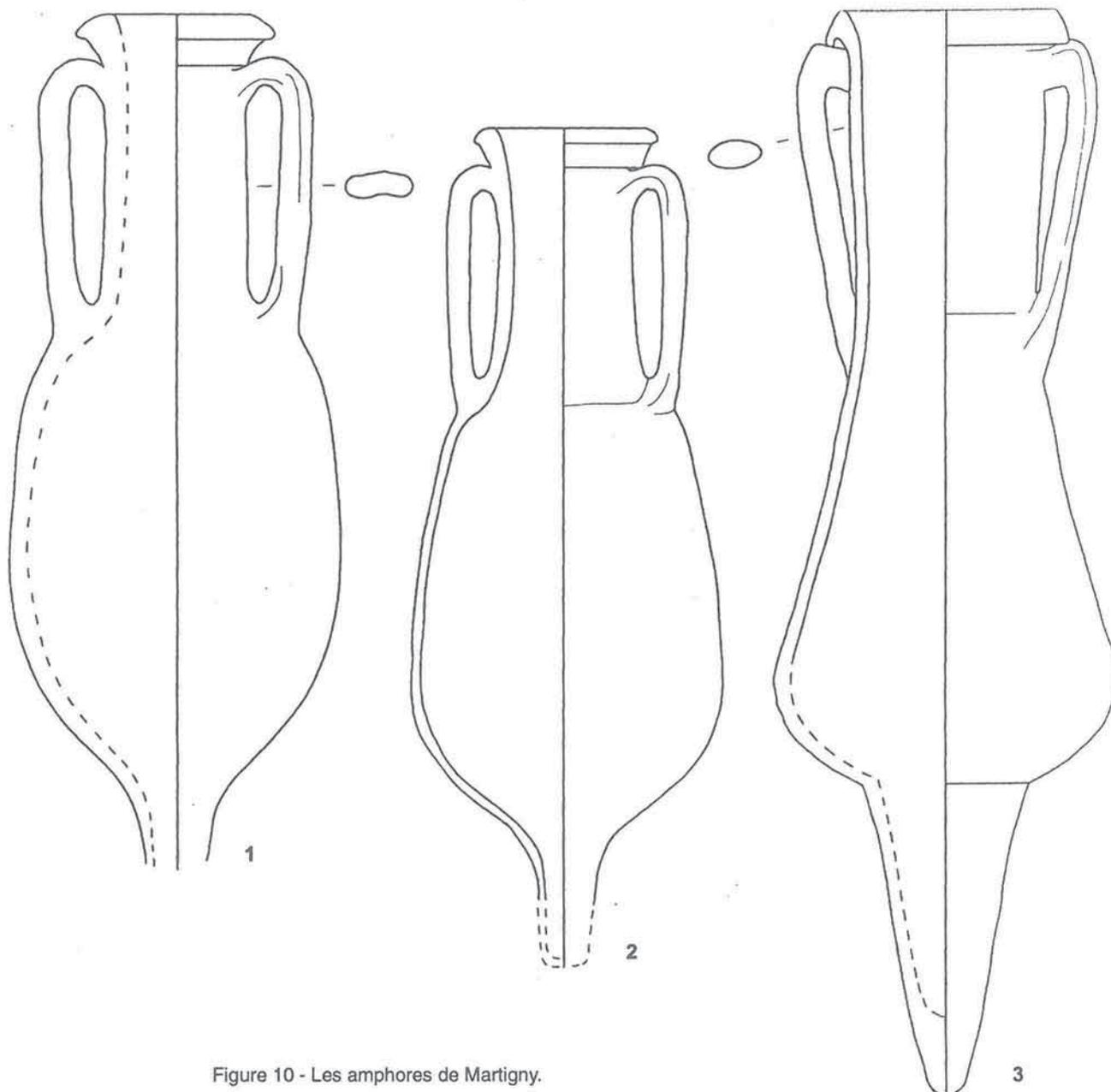


Figure 10 - Les amphores de Martigny.

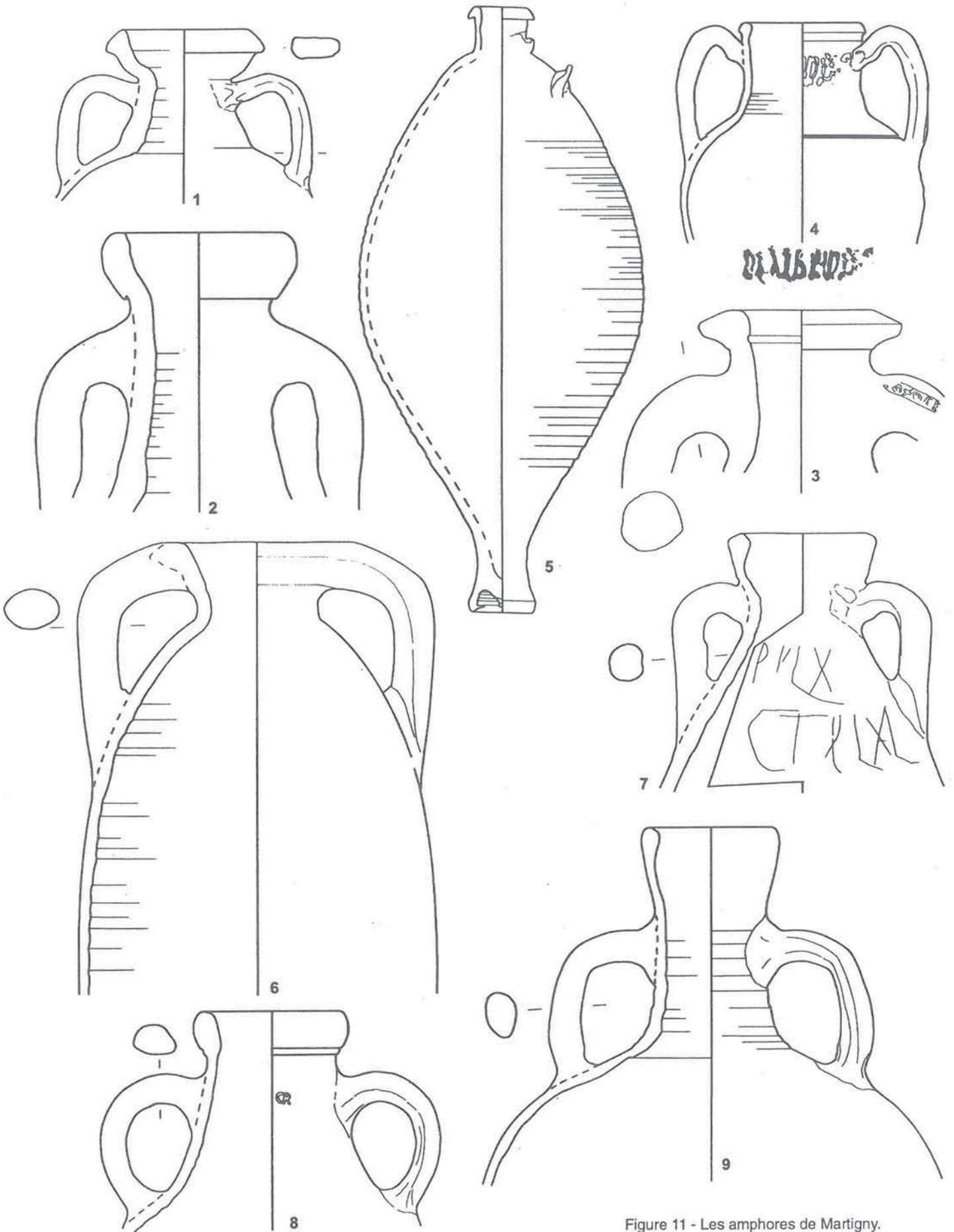


Figure 11 - Les amphores de Martigny.

régresse régulièrement au profit des saumures qui les surclassent dès le milieu du I^{er} s., et de l'huile d'olive, dont la consommation devient supérieure à celle du vin entre 50 et 70. La recrudescence d'importations vinaires observées pendant l'époque flavienne est sans doute partiellement occasionnée par la présence d'amphores résiduelles dans les remblais de cette époque. Enfin, l'incertitude quant au contenu transporté par les *spatheia* mises au jour à Sion, Sous-le-Scex, interdit de développer ce type d'approche.

L'exploitation statistique des données met également en évidence une évolution marquée dans la provenance des biens importés (Fig. 7 à 9). Si les produits de la péninsule italique dominent le marché valaisan jusque dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., l'émergence des produits ibériques dès le dernier tiers de ce siècle est un fait marquant. Leur proportion, toujours légèrement supérieure à 50 %, demeure remarquablement stable pendant tout le I^{er} s. apr. J.-C. Les produits gaulois, qui font leur apparition entre 30 et 10 av. J.-C., gagnent progressivement en importance au long du I^{er} s. apr. J.-C. et dominent dans le courant du II^e s.

Cette évolution se fait au détriment des importations italiennes qui régressent régulièrement jusque dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

Cette succession dans le temps des provenances bien différenciées permet d'éclairer le développement d'axes commerciaux distincts. Si, dans le courant du I^{er} s. av. J.-C., les rares amphores italiennes, observées d'abord en compagnie de céramiques padanes à vernis noir puis associées avec des quantités importantes de sigillées padanes inconnues dans le bassin lémanique, pourraient parvenir en Valais par le biais des cols alpins, l'augmentation dès le dernier tiers du I^{er} s. avant J.-C., des importations amphoriques originaires de l'axe rhodanien et de la péninsule Ibérique, révèle le développement puissant de la batellerie tant fluviale que lacustre, seul mode de transport permettant l'acheminement en masse de ces conteneurs pondéreux.

Dès le règne de Claude, la prédominance du commerce rhodanien, déjà manifeste pour les amphores depuis les deux dernières décennies du I^{er} s. av. J.-C., transparait également au travers des vaisselles fines, dorénavant issues en majorité

des ateliers gaulois. L'intégration économique du Bas Valais au monde rhodanien est dès lors une réalité qui ne se démentira pas avant le Haut Moyen Age.

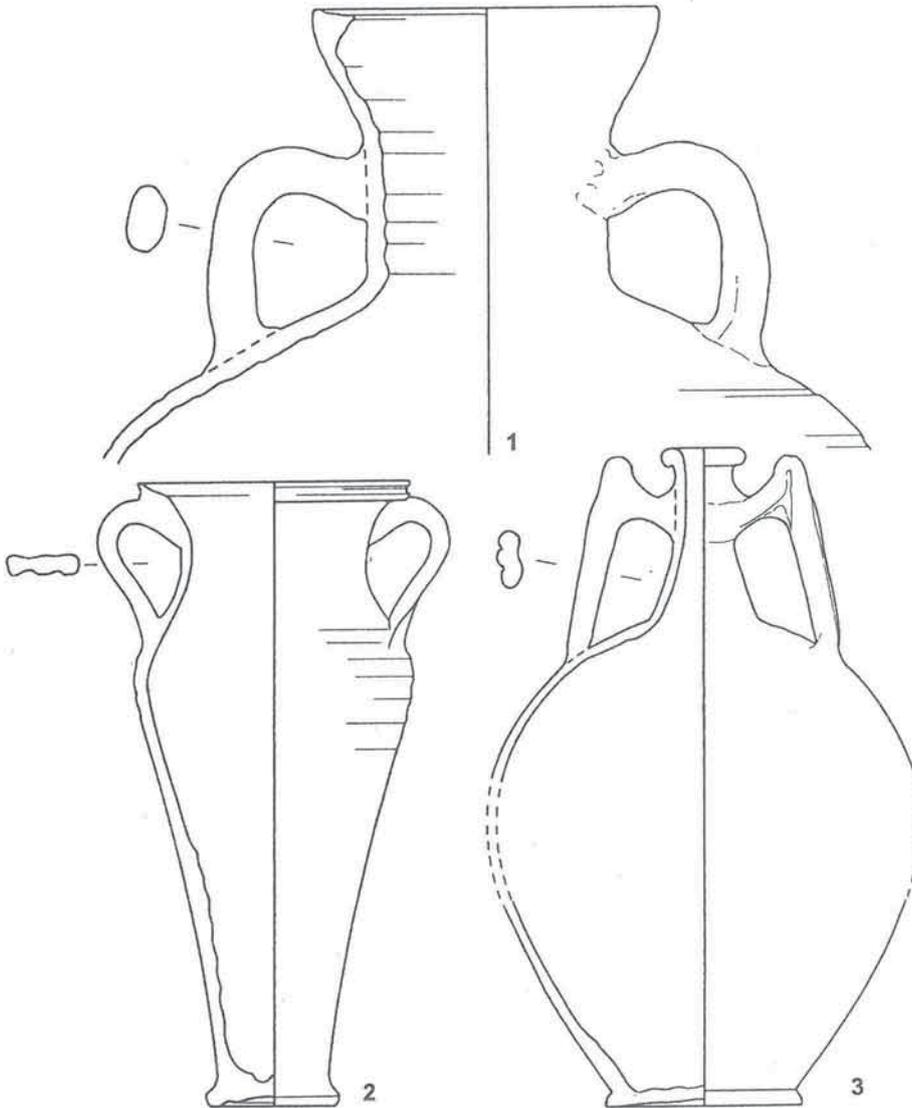


Figure 12 - Les amphores de Martigny.

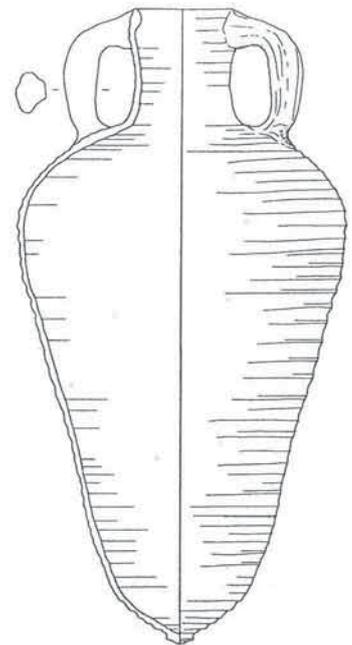


Figure 13 - Amphore de Martigny.

**ENTRE LE III^e ET LE V^e S. :
LES POTENTIALITÉS DE MARTIGNY
ET L'ÉVIDENCE DE SION**

L'ampleur du mobilier céramique exhumé à Martigny n'a pas encore permis d'entreprendre son étude systématique ; aucun bilan numérique ni même formel des amphores n'est donc, en l'état actuel de la recherche, disponible. Toutefois, jusqu'au début des années 80, les pièces les mieux conservées ont été dessinées ; n'apportant que peu de compléments formels (Dr. 7 et Beltràn II, Fig. 10, n^{os} 1-3 ; Fréjus-Lenzburg, Fig. 11, n^o 1 ; Dr. 6, Fig. 11, n^o 2 ; Dr. 35 (?), Fig. 11, n^o 3) pour l'arc chronologique traité dans le cadre de la séquence stratigraphique de Massongex, elles fournissent en revanche un éclairage utile pour les périodes plus tardives. Les contextes datables entre le III^e et le V^e s. de n. è. témoignent ainsi de la vivacité des échanges avec l'Afrique du Nord et la Lusitanie puisque apparaissent les amphores du type Late Roman 1 (Fig. 13), LRA 3 (Fig. 11, n^o 5), Almagro 50 (Fig. 11, n^o 6), Almagro 51 (Fig. 11, n^o 7) et Africaine II (Fig. 11, n^o 8). La

vitalité des échanges avec la Méditerranée orientale est substantifiée par des conteneurs du type Crétois I (Fig. 11 n^o 9), Cnossos 18 (Fig. 12, n^o 1) et par une petite amphore proche du type Agora K 109 ou Augst 71 (Fig. 12, n^o 2). L'Italie ne disparaît pas pour autant, puisque représentée par une amphorette de Forlimpopoli (Fig. 12, n^o 3).

A Sion, le comblement homogène d'un grenier, survenu vers le milieu du V^e s., offre un éclairage unique en son genre pour le territoire actuel de la Suisse. Parmi les 221 vases dénombrés, les 24 amphores identifiées soulignent une présence modeste de l'Italie (Keay 52, Fig. 14, n^o 6), plus soutenue de la Méditerranée orientale (LRA 4, Fig. 14, n^o 5) et massive de l'Afrique du Nord (Tripolitaine 3, n^o 1 ; *spatheia* Keay 25 et 26, n^{os} 2-4).

Tout en témoignant de l'évolution des régions fournissant le vin, l'huile et la saumure, probablement déjà esquissée au IV^e s. par le matériel de Martigny, cette amorce d'approche statistique pour le V^e s. souligne la vitalité persistante de l'axe commercial rhodanien et le maintien d'une société aisée au cœur des Alpes occidentales.

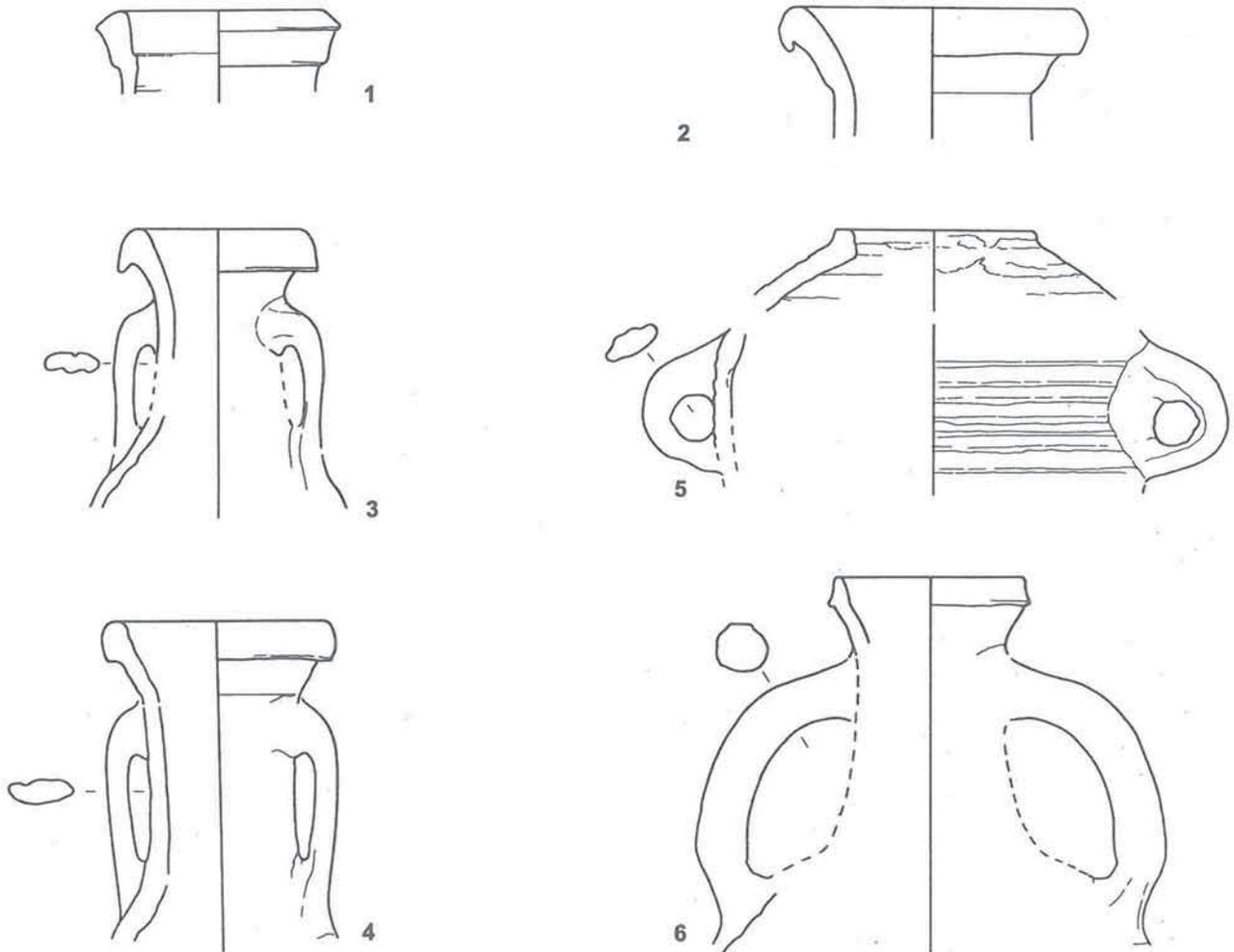


Figure 14 - Les amphores de Sion, Sous-le-Scex.



ANNEXE**Le corpus des amphores de Massongex VS****Horizons C et D : 60 - 40 avant J.-C.**

NMI total : 126 ; NMI amphores : 3, soit 2.4 %.

Catégorie	Forme	NMI	%	fig.
Amphore vinaire	Dressel 1	1	33.3	
	Dressel 2/4 ?	1	33.3	
	indéterminé	1	33.3	
	Total	3	100.0	

Horizon E : 50 - 30 avant J.-C.

NMI total : 69 ; NMI amphores : 8, soit 11.6 %.

Catégorie	Forme	NMI	%	fig.
Amphore vinaire	Dressel 1	1	33.3	
	Lamboglia 2	1	33.3	2, 1
	Dressel 2/4	1	33.3	
	Total	3	100.0	
Amphore indéterminée Amphore à huile Amphore à garum		1		
	Oberaden 83	1		
	Dressel 7/9	2	66.7	
	Dressel 9	1	33.3	2, 2
Total	3	100.0		

Horizon F : 40 - 20 avant J.-C.

NMI total : 23 ; NMI amphores : 4, soit 17.4 %.

Catégorie	Forme	NMI	%	fig.
Amphore vinaire	Dressel 1C	1	50.0	2, 3
	Dressel 6	1	50.0	
	Total	2	100.0	
Amphore à garum	Dressel 7/9	2	100.0	

Horizon G : 20 avant J.-C.- 10 après J.-C.

NMI total : 169 ; NMI amphores : 18, soit 10.6 %.

Catégorie	Forme	NMI	%	fig.
Amphore vinaire	Pascual 1	3	33.3	2, 4
	Dressel 2/4	3	33.3	2, 5
	Dressel 2/4 orientale	1	11.1	
	Rhodanienne	1	11.1	
	Gauloise	1	11.1	
	Total	9	100.0	
Amphore à huile	Dressel 6B	2	40.0	2, 6
	Dressel 20	2	40.0	2, 7
	Haltem 71	1	20.0	
	Total	5	100.00	
Amphore à garum	Dressel 7/9	2	50.0	
	Dressel 9	1	25.0	2, 8
	Beltrán I-II	1	25.0	
	Total	4	100.0	

Horizon Ha : 10 - 40 apr.J.-C.

NMI total : 287 ; NMI amphores : 31, soit 10.8 %.

Catégorie	Forme	NMI	%	Fig.
Amphore vinaire	Dressel 2/4	5	41.6	3, 2
	Dressel 2/4 Tar.	1	8.3	
	Marseille	2	16.7	
	Gauloise	1	8.3	
	Rhodienne	2	16.7	
	Dressel 28 sim.	1	8.3	3, 1
	Total	12	100.0	
Amphore à huile	Dressel 6B	4	40.0	
	Dressel 20	5	50.0	
	Haltem 70	1	10.0	3, 3
	Total	10	100.0	
Amphore à garum	Dressel 7/9	7	3.4	
	Beltrán I-II	2		
	indéterminé	2		
	Total	9	100.0	

LES AMPHORES EN VALAIS ROMAIN

Horizon Hb et Hc : 40 - 60 apr.J.-C.

NMI total : 581 ; NMI amphores : 69, soit 11.9 %.

Catégorie	Forme	NMI	%	Fig.
Amphore vinaire	Dressel 2/4	11	47.8	
	Marseille	1	4.3	
	Dressel 28 sim.	2	8.6	3, 5
	Gauloise 3	1	4.3	
	Gauloise	8	34.8	
	Total	23	100.0	
Amphore à huile	Dressel 6	1	5.5	3, 7
	Dressel 20	17	94.5	3, 6
	Total	18	100.0	
Amphore à garum	Dressel 7/9	20	57.1	
	Dressel 9	1	2.9	
	Dressel 9 similis	7	20.0	
	Beltràn I-II	6	17.1	
	Bouchon	1	2.9	
	Total	35	100.0	

Horizon J : 50 - 70 apr.J.-C.

NMI total : 526 ; NMI amphores : 57, soit 10.8 %.

Catégorie	Forme	NMI	%	Fig
Amphore vinaire	Dressel 2/4	5	35.7	4, 2
	Marseille	2	14.3	
	Gauloise	5	35.7	
	Cnide	1	7.1	4, 1
	indéterminé	1	7.1	
	Total	14	100.0	
Amphore à huile	Dressel 6B	1	5.5	
	Dressel 20	16	89.0	4, 3-4
	Haltem 70	1	5.5	
	Total	18	100.0	
Amphore à garum	Dressel 7/9	6	26.1	
	Dressel 9	1	4.3	
	Dressel 9 similis	9	39.1	4, 5
	Beltràn I-II	4	17.4	
	Beltràn II	2	8.7	
	Total	23	100.0	

Horizon K : 70 - 90 apr.J.-C.

NMI total : 839 ; NMI amphores : 112, soit 13.3 %.

Catégorie	Forme	NMI	%	fig.
Amphore vinaire	Dressel 2/4	11	31.4	5, 1
	Marseille	1	2.9	
	Gauloise	7	20.0	
	Gauloise 4	12	34.3	5, 2-3
	Cnide	1	2.9	
	Orientale	3	8.6	
	Total	35	100.0	
Amphore à huile	Dressel 6B	4	11.8	5, 4
	Dressel 20	27	79.4	5, 5-6
	Haltem 70	3	8.7	
	Total	34	100.0	
Amphore à garum	Dressel 7/8	9	26.5	5, 9
	Dressel 7-11	5	14.7	5, 7
	Dressel 9	1	2.9	
	Dressel 9 similis	9	26.5	5, 8
	Beltràn I-II	3	8.8	
	Beltràn II	5	14.7	5, 10
	indéterminé	2	5.9	
	Total	34	100.0	
Amphores diverses	Dressel 28	1	25.0	
	Richborough 527	1	25.0	
	indéterminé	2	50.0	
	Total	4	100.0	

Horizon L : 120 -150 apr.J.-C.

NMI total : 96 ; NMI amphores : 7, soit 7.3 %.

Catégorie	Forme	NMI	%	Fig.
Amphore vinaire	Gauloise	2		
Amphore à huile	Dressel 20	1		
Amphore à garum	Dressel 9 similis	1		
	Beltràn II	1		
Amphore indéterminée		2		
	Total	7	100.0	

* *
***BIBLIOGRAPHIE**

- Amstad 1984** : S. AMSTAD, Un ensemble céramologique du milieu du 1^{er} siècle après J.-C. à Martigny, dans *ASSPA*, 67, 1984, p. 137-170.
- Curdy et al. 1993** : Ph. CURDY *et alii*, Brig-Glis/Waldmatte, un habitat alpin de l'âge du Fer. Fouilles archéologiques en Valais, dans *Archéologie Suisse*, 16, 1993, p. 138-151.
- Dubuis, Haldimann et Martin-Kilcher 1987** : B. DUBUIS, M.-A. HALDIMANN et S. MARTIN-KILCHER, Céramique du Bas-Empire découverte à Sion, Sous-le-Scex, dans *Archéologie Suisse*, 10, 1987, p. 157-168.
- Gallay et al. 1986** : A. GALLAY *et alii*, *Le Valais avant l'Histoire, 14000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C. Sion*, Musées cantonaux, 23 mai-28 septembre 1986 (catalogue d'exposition), Sion, 1986.
- Haldimann et al. 1991** : M.-A. HALDIMANN *et alii*, Aux origines de Massongex VS, *Tarnaiæ* de La Tène finale à l'époque augustéenne, dans *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 74, 1994, p. 129-182.
- Lehner et Wiblè 1993** : H.-J. LEHNER et F. WIBLÉ, De la première cathédrale du Valais à la paroissiale actuelle : la contribution de l'archéologie, dans *Restauration de l'église paroissiale de Martigny*, 1990-1993, p. 11-34.
- Maccio 1993** : A. MACCIO, *Martigny, insula 6, îlot SE de la fouille Aïda II (1987 - 1989)*, Mémoire de licence, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 1993.
- Martin-Kilcher 1987** : S. MARTIN-KILCHER, *Die Römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 7-1, Augst, 1987.
- Martin-Kilcher 1994** : S. MARTIN-KILCHER, *Die Römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 7-2 und 3, Augst, 1994.
- Paccolat 1987** : O. PACCOLAT, *Martigny, îlot sud-ouest de l'insula 1, fouilles 1938 - 1980*, Mémoire de licence, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 1987.
- Tissot 1979** : Y. TISSOT, Les estampilles sur les imitations précoces de sigillée de Forum Claudii Vallensium, dans *Annales Valaisannes*, 1979, p. 75-98.
- Tissot 1983** : Y. TISSOT, Quelques résultats de l'étude de la céramique à Martigny, dans *Archéologie Suisse*, 6, 1983, p. 82-86.
- Van Berchem 1982** : D. VAN BERCHEM, *Les routes et l'histoire. Etudes sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève, 1982.

* *
***DISCUSSION**

Président de séance : R. P. SYMONDS

Robin SYMONDS : Les graphiques sont établis à partir de faibles quantités !

Marc-André HALDIMANN : Effectivement, les quantités disponibles sont extrêmement faibles et il faut savoir que même sur Genève on arrive à peine à 200 individus, toutes périodes confondues. Des fouilles en bordure du lac seraient très intéressantes et permettraient de retrouver quelques dépotoirs d'amphores qui soient un peu plus parlants que ce que l'on connaît.

* *
*

S. LEMAÎTRE
A. DESBAT
G. MAZA

LES AMPHORES DU SITE DU «SANCTUAIRE DE CYBÈLE» À LYON Étude préliminaire

Les fouilles conduites depuis 1991 sur le prétendu sanctuaire de Cybèle, dans le parc archéologique de Lyon, ont livré un abondant matériel amphorique qui couvre la période comprise entre 40 av. J.-C. et 10 apr. J.-C. Les contextes anciens jusqu'ici peu documentés à Lyon



Figure 1 - Localisation du site du "sanctuaire de Cybèle" (étoile) dans Lyon.

permettent d'étudier les importations aux premiers temps de la colonie et leur évolution jusqu'au début du 1^{er} s. apr. J.-C.¹.

Les fouilles conduites sur ce site ont fourni des contextes antérieurs aux camps du *limes* et plus anciens que l'horizon 1 de Saint-Romain-en-Gal ou de la rue des Farges². Trois horizons chronologiques ont été définis en stratigraphie³ :

- L'horizon 1, vers 40 av. J.-C., matérialisé par les niveaux d'installation et quelques niveaux d'occupation des premiers habitats installés sur la colline de Fourvière.
- L'horizon 2, entre 40 et 20 av. J.-C., correspondant à un important remblai mis en place lors de la destruction des premiers habitats et de la construction d'un palais installé à l'emplacement de l'îlot primitif.
- L'horizon 3, vers 10 apr. J.-C., représenté par les niveaux de destruction et d'abandon du palais et de la rue, lors de la construction du grand édifice dénommé «sanctuaire de Cybèle».

I. LES AMPHORES DE L'HORIZON 1

Les niveaux correspondant au premier horizon sont pour la plupart dépourvus de matériel et l'ensemble du mobilier ne compte que 3484 tessons. Les amphores ne représentent que 1049 tessons et quinze lèvres mais quarante-sept exemplaires, en prenant en compte tous les éléments identifiables (Fig. 2).

1. Les amphores à vin.

Les amphores vinaires sont très largement majoritaires avec 36 ex., soit 77 % du nombre total d'amphores. Elles comprennent plusieurs types qui témoi-

- 1 Cette étude prend en compte le matériel des fouilles réalisées entre 1991 et 1997. Ces résultats pourront être étoffés par le matériel de la campagne de fouille menée en 1998 et de celles à venir.
- 2 A. DESBAT, Etablissements romains ou précocement romanisés de Gaule tempérée, dans *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux I^{er} et I^{er} siècles avant J.-C.*, Suppl. 21 à la RAN, 1990, p. 243-254.
- 3 A. DESBAT, Nouvelles recherches à l'emplacement du prétendu sanctuaire lyonnais de Cybèle, dans *Gallia*, 55, 1998 (sous presse).

TYPE	Bords	Fonds	Anses	Autres	N.M.I.	% N.M.I.	Tot. par produit	
Dressel 1	7	3	9	3	22	47		
Lamboglia 2			1		1	2		
Dr.2/4 ital.	2	1	3		6	13		
Dr.2/4 orient.			3	1	4	9		
Haltern 70			1		1	2		
Rhodes			1		1	2	36	VIN
Agora F65/66				1	1	2		
Brindes			1		1	2	1	HUILE
Dr.7/11	2		1		3	6	3	SAUMURE
Orient. autres	2		2		4	9		
Amph. indé.	2			1	3	6	7	INDÉTERMINÉ
Total	15	4	22	6	47	100 %		

Figure 2 - Amphores de l'horizon 1.

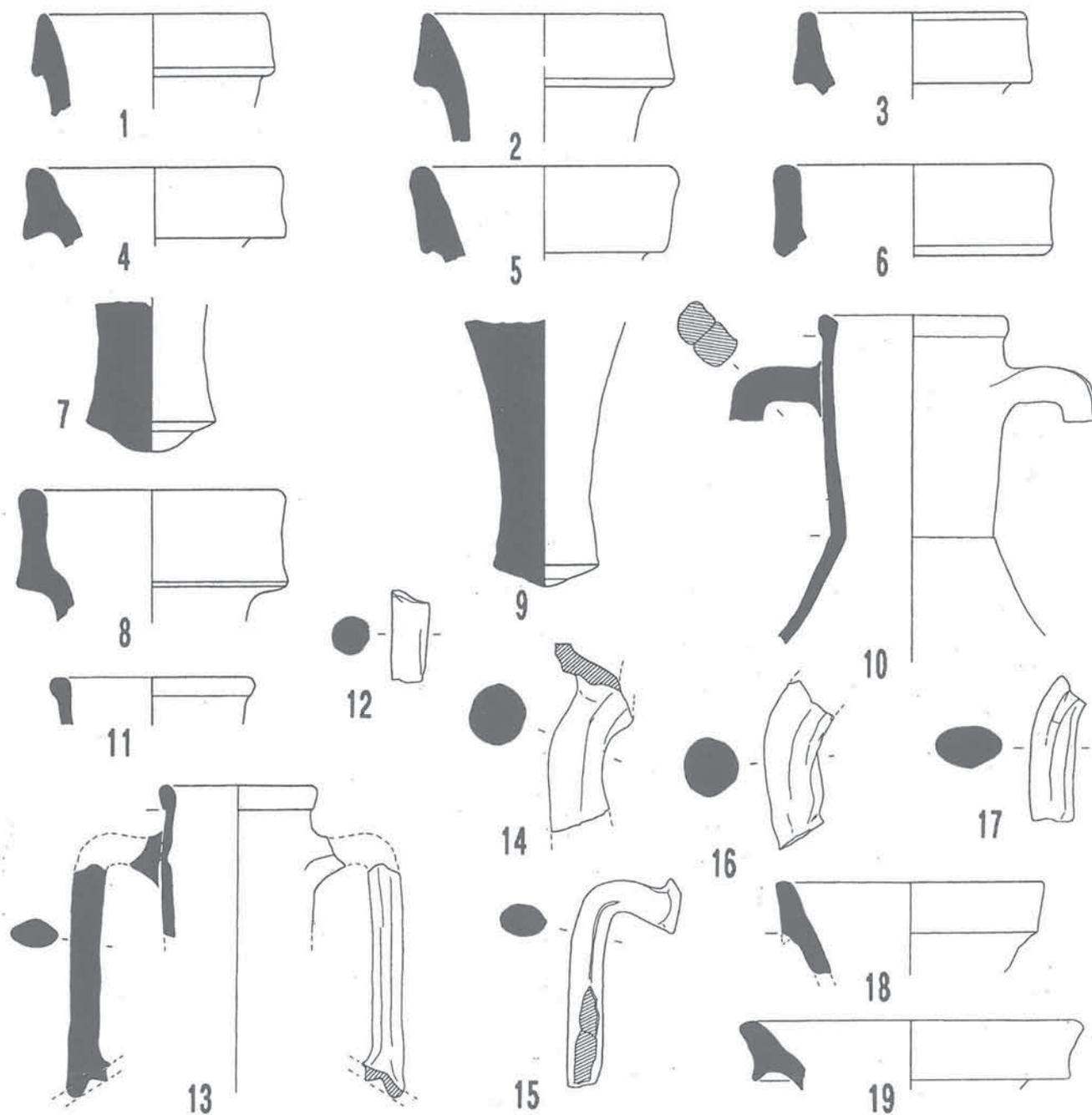


Figure 3 - Amphores de l'horizon 1 (éch. 1/4). 1 à 9 : Dressel 1 ; 10 à 12 : Dressel 2/4 italiques ; 13 et 15 : Dressel 2/4 orientales ; 14 : Brindes ; 16 : Lamboglia 2 ? ; 17 : Dressel 1 ; 18 : Haltern 70 ; 19 : Dressel 9.

gnent de l'importation de vins de différentes origines :

■ Les Dressel 1 (Fig. 3, n^{os} 1 à 9 et 17) en provenance de la côte tyrrhénienne de l'Italie constituent le groupe le plus important de l'horizon 1. Avec 22 individus, elles représentent 47 % du lot, et 61 % des amphores à vin. D'un point de vue typologique, ces amphores se répartissent entre les Dr. 1A et les Dr. 1B, avec de nombreuses variantes. Les pilons, hauts et massifs, sont caractéristiques du type Dr. 1B. On remarquera l'absence des amphores gréco-italiques et Dr. 1C.

■ Le vin de la côte adriatique de l'Italie est représenté par un fragment d'anse de Lamboglia 2 (Fig. 3, n^o 16 ?). Rare à Lyon, et d'une manière générale en Gaule, ce type d'amphores correspond seulement à 2 % du matériel et 3 % des amphores à vin.

■ Les Dr. 2/4 italiques (Fig. 3, n^{os} 10 à 12) sont déjà présentes dès l'horizon 1, avec 6 ex., soit 13 % du total. Il est intéressant de noter que, du point de vue typologique, ces Dr. 2/4 précoces se caractérisent par une grande finesse des parois et copient très précisément les modèles orientaux.

Sur 36 amphores vinaïres, celles originaires de Méditerranée orientale rassemblent 17 % du nombre total d'amphores à vin avec six individus. Les Dr. 2/4 de Cos et de sa région constituent le type majoritaire (Fig. 3, n^{os} 13 et 15). On note toutefois la présence d'une amphore de type rhodien et d'une amphore de type Agora F65/66, dite "monoansée"⁴. Celle-ci n'est représentée que par des fragments de panse, dépourvus de cannelures, semblables aux exemplaires de l'épave de Comacchio et du camp militaire de Haltern. A noter, la présence d'un type d'amphores vraisemblablement oriental dont des parallèles ont été trouvés dans le

matériel de l'horizon 1 de Saint-Romain-en-Gal⁵.

Les amphores de Bétique, Haltern 70 (Fig. 3, n^o 18) sont figurées par un seul ex., soit 3 % des amphores vinaïres.

2. Les amphores à huile.

Une amphore de Brindes, produite sur la côte adriatique, constitue le seul conteneur à huile, attesté pour cet horizon, soit 2 % du nombre total d'amphores (Fig. 3, n^o 14).

3. Les amphores à *garum*.

Les amphores à sauces de poisson apparaissent également dès la première phase avec trois ex. Il s'agit exclusivement d'amphores Dr. 9 de Bétique (Fig. 3, n^o 19). Elles regroupent 6 % du lot.

II. LES AMPHORES DE L'HORIZON 2

Les amphores sont plus nombreuses avec 6549 fragments et 367 ex. (Fig. 4), qui se répartissent ainsi.

1. Les amphores vinaïres.

Elles sont toujours largement majoritaires avec 229 ex. soit 60 % du total. Elles associent une dizaine de types correspondant à diverses origines :

■ Les amphores italiques :

Au cours de l'horizon 2, les importations de Dr. 1 (Fig. 5, n^{os} 1 à 17) chutent de manière significative, au profit de nouveaux conteneurs italiques et de leurs homologues hispaniques et orientaux. Cependant, avec 78 ex., le type reste majoritaire et correspond encore à 21 % du lot et à 35 % des amphores vinaïres. De la même façon que pour l'horizon 1, le matériel se

TYPE	Bords	Fonds	Anses	Autres	N.M.I.	% N.M.I.	Tot. par produit	
Dressel 1	24	5	40	9	78	21		
Lamboglia 2	2	1	2		5	1.3		
Dr.2/4 ital.	7	2	10	7	26	7		
Ital. autres			3	2	5	1.3		
Dr.2/4 orient.	8	3	18	9	38	10		
Dr.2/4 divers	2	1	6	1	10	3		
Haltern 70	5	2	7	1	15	4		
Pascual 1	7	3	4	2	16	4		
Oberaden 74	1		1		2	0.5		
Rhodes	3		7	1	11	3		
Cnide		1			1	0.3		
A.C.1			1		1	0.3		
G.2 Marseille	8	4	3	1	16	4	226	VIN
Gaule divers		1	1		2	0.5		
Dr.20	16	1	4		21	6		
Afric. anc.			4		4	1.1	25	HUILE
Dr.7/11	37	4	27	3	71	19		
Dr.12	1			1	2	0.5	73	SAUMURE
Orient. autres	4	1	2	1	8	2		
Amph. indéf.	17	9	18	1	45	12	53	INDÉTERMINÉ
Total	142	38	158	39	377	100%		

Figure 4 - Amphores de l'horizon 2.

4 S. LEMAÎTRE, L'amphore de type Agora F65/66, dite "monoansée". Essai de synthèse à partir d'exemplaires lyonnais, dans *SFECAG, Actes du Congrès du Mans*, 1997, p. 311-319.

5 A. DESBAT et S. MARTIN-KILCHER, Les amphores sur l'axe Rhône-Rhin à l'époque d'Auguste, dans *Amphores romaines et histoire économique : 10 ans de recherche*, EFR 114, 1989, p. 339-365 et plus précisément p. 361, Planche 3, n^o 8.

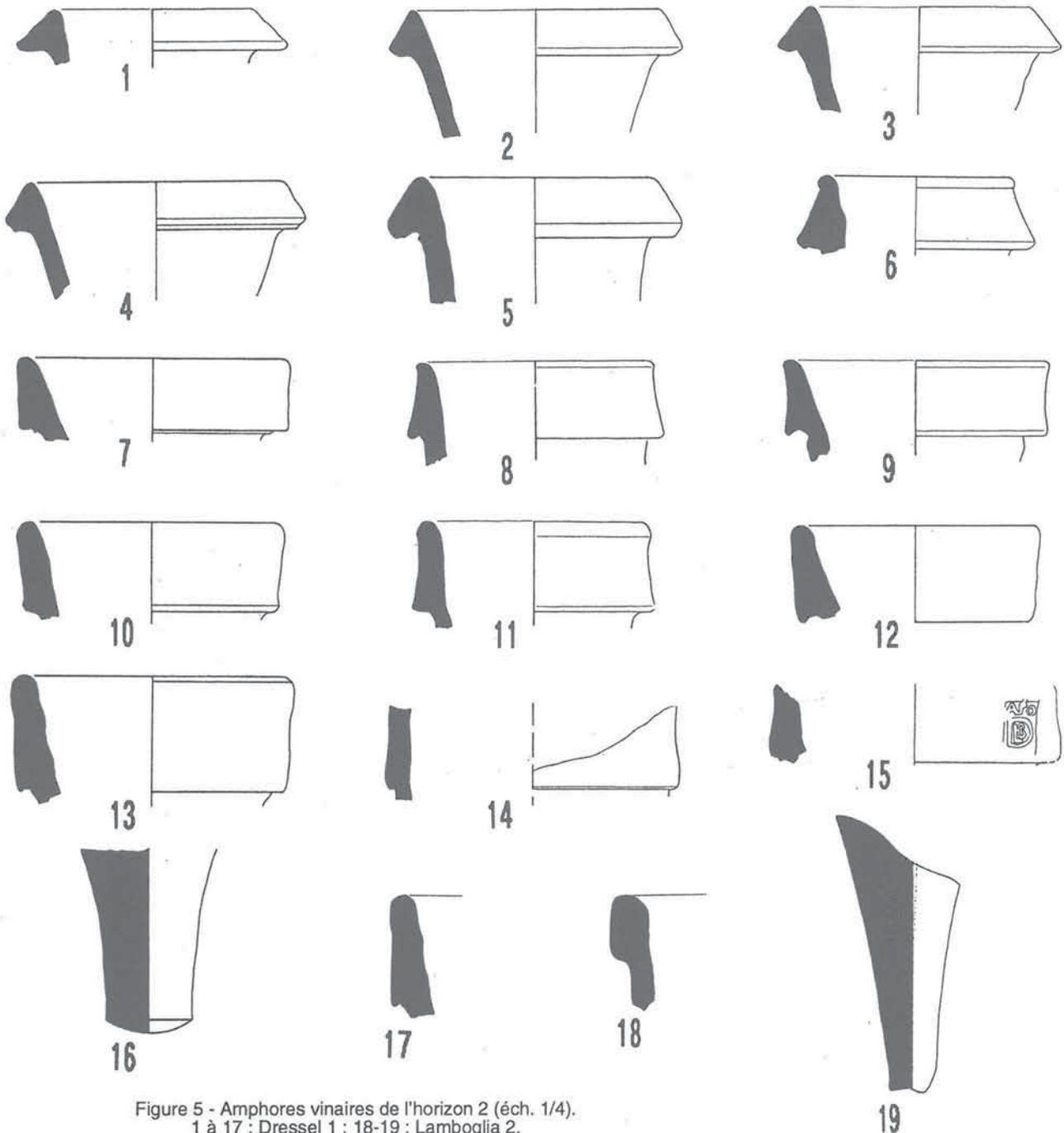


Figure 5 - Amphores vinaires de l'horizon 2 (éch. 1/4).
1 à 17 : Dressel 1 ; 18-19 : Lamboglia 2.

présente sous une forme fragmentaire et regroupe une grande diversité des types. Le caractère résiduel d'une partie de ces amphores est manifesté par la présence, aux côtés des Dr. 1A et 1B, de quelques gréco-italiques récentes à profils courts et inclinés.

Deux estampilles sur Dr. 1 sont rattachables à cet horizon : la première, APO/LOM/DLB, est apposée sur la lèvre (Fig. 6, n° 1). L'estampille est incomplète dans sa partie inférieure. Trois ex. identiques sont connus

sur Dr. 1 au musée de Calgari (Sardaigne)⁶. La graphie se développe sur trois niveaux : APO/LOM sur deux lignes, enserrant un sigle composé des lettres L et B inscrites dans un D. La deuxième estampille, EK, est appliquée sur le bas de l'anse (Fig. 6, n° 2). Des timbres similaires sont connus sur les attaches inférieures des anses d'une Dr. 1C du musée d'Istres⁷, et sur un Dr. 1A du Cap de l'Estérel⁸. La pâte céramique ainsi que le timbre à deux lettres évoquent les productions étrusques.

6 G. PIANU, *Contributo ad un corpus del materiale anforaris della Sardegna. Le anfore rodie e le anfore Dressel 1 e 2/4*, Archivio Storico Sardo vol. 31, Calgari, 1980, p. 17, pl. 5, n° 25, et note 43.

7 G. AMAR, B. LIOU, Les estampilles sur amphores du golfe de Fos, dans *Archaeonautica* 4, 1984, p. 155, pl. 2, n° 19.

8 B. LIOU, Informations archéologiques. Recherches sous-marines, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 590.

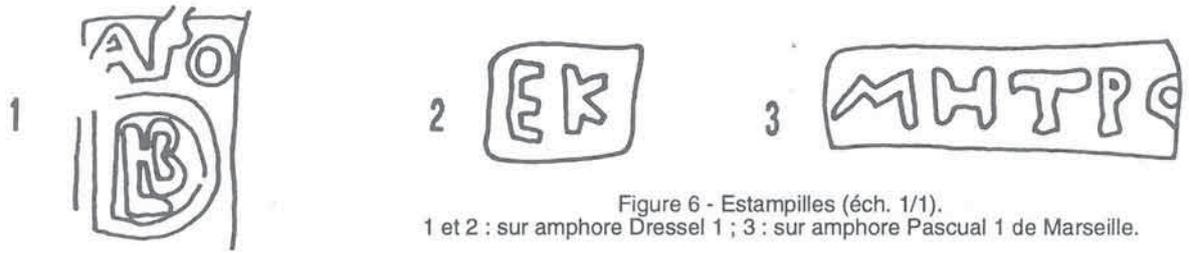


Figure 6 - Estampilles (éch. 1/1).
1 et 2 : sur amphore Dressel 1 ; 3 : sur amphore Pascual 1 de Marseille.

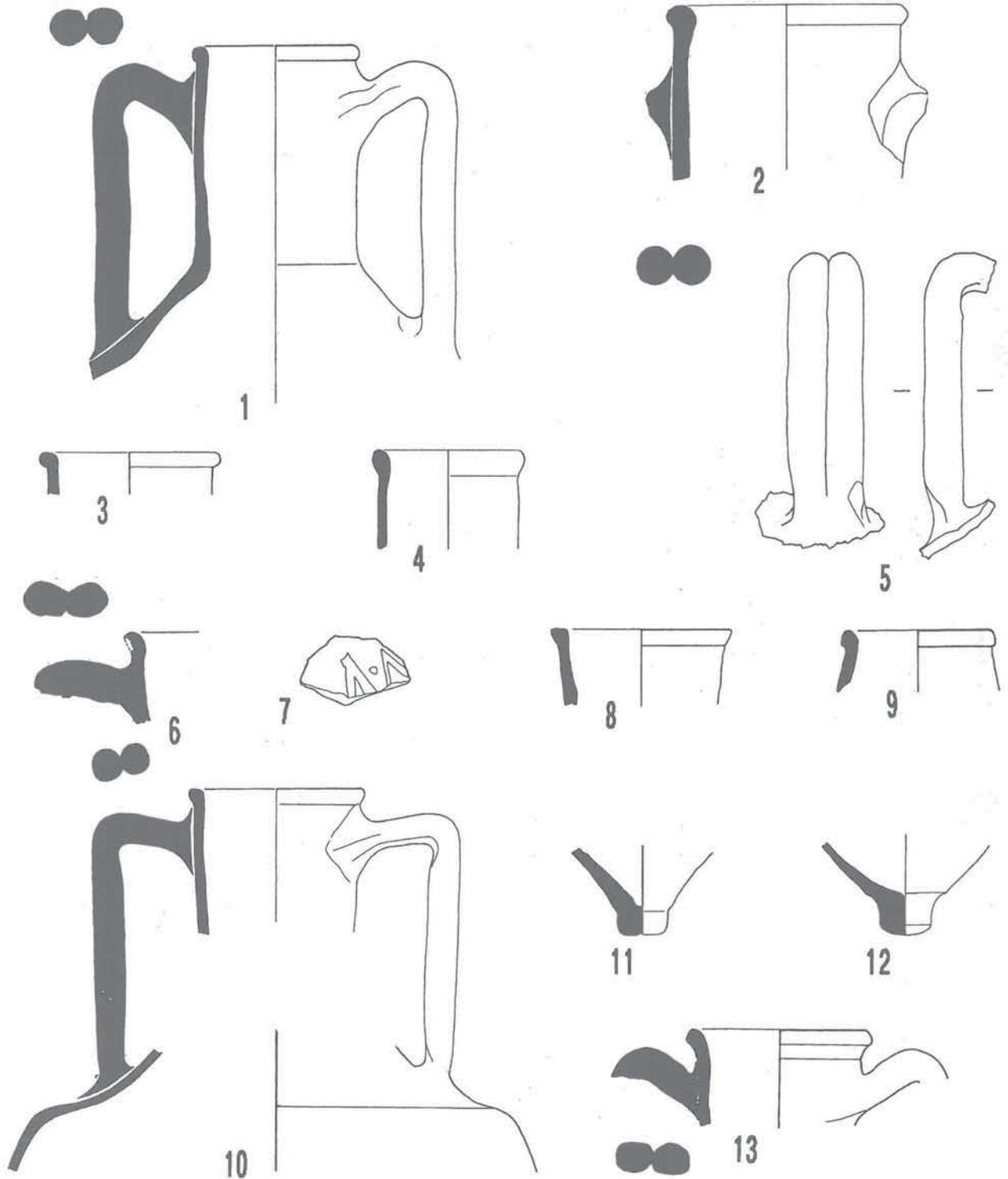


Figure 7 - Amphores vinaïres de l'horizon 2 (éch. 1/4). 1 à 8 : Dressel 2/4 italiques ; 9 à 13 : Dressel 2/4 orientales.

Les importations vinaires de la côte adriatique correspondent à cinq individus, parmi lesquels un bord et un pilon (Fig. 5, n^{os} 18-19). Elles restent minoritaires avec seulement 2 % des amphores vinaires.

Les Dressel 2/4 italiques, sont bien présentes dans l'horizon 2 avec 26 ex., soit 7 % du total et 11,5 % des amphores vinaires. On ne constate aucune différence typologique avec l'horizon précédent (Fig. 7, n^{os} 1 à 8).

■ Les amphores orientales :

Avec 51 individus, la Méditerranée orientale totalise 22 % des amphores à vin. Il s'agit de la deuxième région d'importation derrière l'Italie et devant l'Espagne. Les Dr. 2/4 (38 ind.) tiennent toujours la première place avec 16 % des amphores à vin (Fig. 7, n^{os} 9 à 13). Le vin de Rhodes (11 amphores) est bien attesté avec 21 % des amphores de Méditerranée orientale (Fig. 8, n^{os} 1 à 3). Une amphore de Cnide (Fig. 8, n^o 5) et une anse d'amphore Crétoise 1 complètent le tableau des importations de vins grecs⁹. Un bord

d'amphore pourrait appartenir au domaine oriental (Fig. 8, n^o 4), sans qu'on puisse en préciser la typologie.

Enfin, huit individus, soit 16 % des amphores orientales, n'ont pu être rattachés à des types connus.

■ Les amphores hispaniques :

Les amphores de Tarraconaise Pascual 1 sont bien représentées avec 16 ex., soit 7 % des amphores vinaires (Fig. 8, n^{os} 6 à 10).

Toujours pour la Tarraconaise on note la présence de deux amphores Oberaden 74 de l'atelier de Tivissa (Fig. 8, n^{os} 12 et 13).

Le vin de Bétique, avec 15 amphores Haltern 70, totalise 4 % des importations vinaires (Fig. 8, n^o 11).

■ Les amphores gauloises :

La Gaule figure également en bonne place dès cette période avec les amphores de Marseille à fond plat Gauloise 2 (Fig. 8, n^{os} 14-15 et 17-18). Seize ex. ont été identifiés, soit 7 % des amphores à vin.

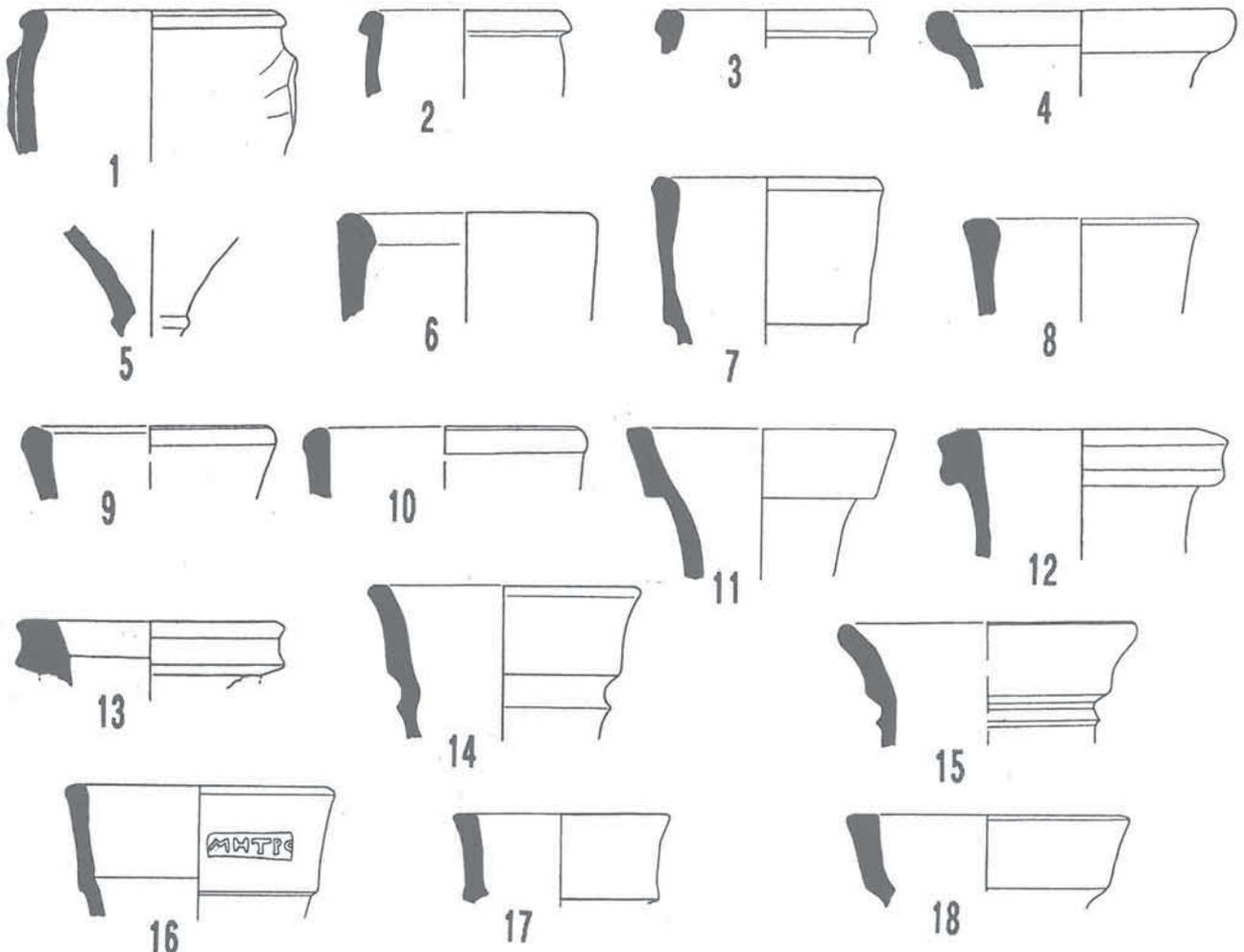


Figure 8 - Amphores vinaires de l'horizon 2 (éch. 1/4). 1 à 3 : Rhodienne ; 4 : Orientale ? ; 5 : Cnidienne ; 6 à 10 : Pascual 1 ; 11 : Haltern 70 ; 12 et 13 : Oberaden 74 ; 14 et 15, 17 et 18 : Gauloise 2 ; 16 : Pascual 1 de Marseille.

⁹ Cette identification reste hypothétique dans la mesure où les amphores Crétoise 1 ne semblent pas être diffusées avant 20-30 apr. J.-C. : A. MARANGOÛ, *Le vin et les amphores de Crète*, dans *Etudes Crétoises*, 30, 1992. Le contexte dans lequel le fragment a été trouvé paraît donc bien précoce.

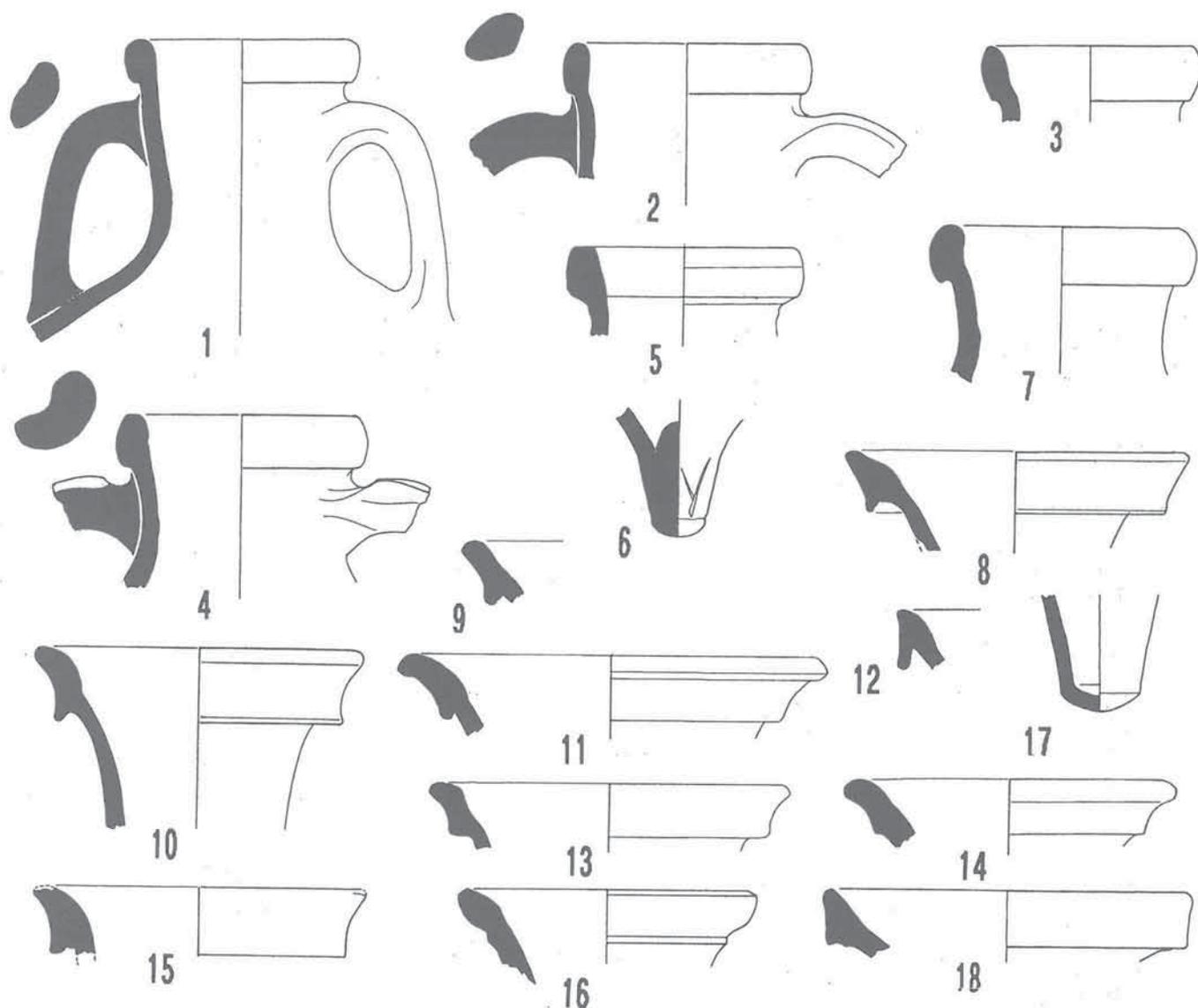


Figure 9 - Amphores à huile et à saumure de l'horizon 2 (éch. 1/4). 1 à 7 : Dressel 20 ; 8 à 18 : Dressel 7/11.

Parmi les amphores de Marseille figure également une imitation de Pascual 1 estampillée METRO¹⁰ (Fig. 6, n° 3 et Fig. 8, n° 16). Quelques fragments attestent également l'existence de Dr. 2/4 marseillaises.

2. Les amphores à huile.

Les amphores à huile de Bétique font leur apparition dans cet horizon. Il s'agit de types précoces d'amphores Dr. 20 (Fig. 9, n°s 1 à 7) qui comptent 21 ex. (6 % du total des amphores). Elles se caractérisent par des lèvres peu épaisses, parfois anguleuses, et des anses de section lenticulaire ou ronde.

Les amphores à huile africaines sont également présentes, mais de manière anecdotique. Les 4 fragments d'anses recueillis ne permettent pas une attribution typologique précise : tripolitaine ancienne ou Dr. 26 ?

3. Les amphores à *garum*.

Soixante et onze ex. d'amphores Dr. 7/11 ont pu être

comptabilisés, soit 19 % du nombre total d'amphores. Il s'agit presque exclusivement de Dr. 9 caractérisées par des cols larges et évasés (Fig. 9, n°s 8 à 18). Une lèvre unique se rapporte plus probablement à une amphore Dr. 12.

III. LES AMPHORES DE L'HORIZON 3

Les amphores comptent 5765 fragments et 236 exemplaires (Fig. 10), qui se répartissent ainsi.

1. Les amphores vinaires.

Elles sont toujours largement majoritaires avec 142 ex., soit 61 % du total. Elles associent une dizaine de types correspondant aux mêmes sources d'approvisionnement que précédemment. Seuls sont figurés sur la planche les types nouveaux et les éléments les plus significatifs.

10 Cette estampille est déjà connue sur une amphore de Marseille, probablement à fond plat : voir G. BERTUCCHI, *Les amphores et le vin de Marseille, Vie avant - Vie après J.-C.*, Suppl. 25 à la RAN, 1992, p. 178.

TYPE	Bords	Fonds	Anses	Autres	N.M.I.	% N.M.I.	Tot. par contenu	
Dressel 1	5		1	2	8	3		
Lamboglia 2	2		1		3	1.3		
Dr.2/4 ital.	6		7	1	14	6		
Dr.2/4 orient.	6	1	10	7	24	10		
Haltern 70	6	5	12		23	10		
Pascual 1	12		5	1	18	8		
Dr.2/4 Tarraco.			3		3	1.3		
Oberaden 74			3		3	1.3		
Rhodes	4		5	1	10	4		
A.C.4	1				1	0.4		
Cnide	1				1	0.4		
G. 2 Marseille	9	7	7	1	24	10		
Dr.2/4 Marseille	1		2	1	4	2		
G.3		1	1		2	0.8		
Lyon		2			2	0.8	142	VIN
Divers Gaule	1		1		2	0.8		
Dr.20	7		7		14	6	14	HUILE
Dr.7/11	33	4	20	1	58	25		
Dr.12	1				1	0.4	59	SAUMURE
Orient. autres	2		2	2	6	3		
Amph. indét.	3	5	7		15	6	21	INDÉTERMINÉ
Total	100	25	94	17	236	100%		

Figure 10 - Amphores de l'horizon 3.

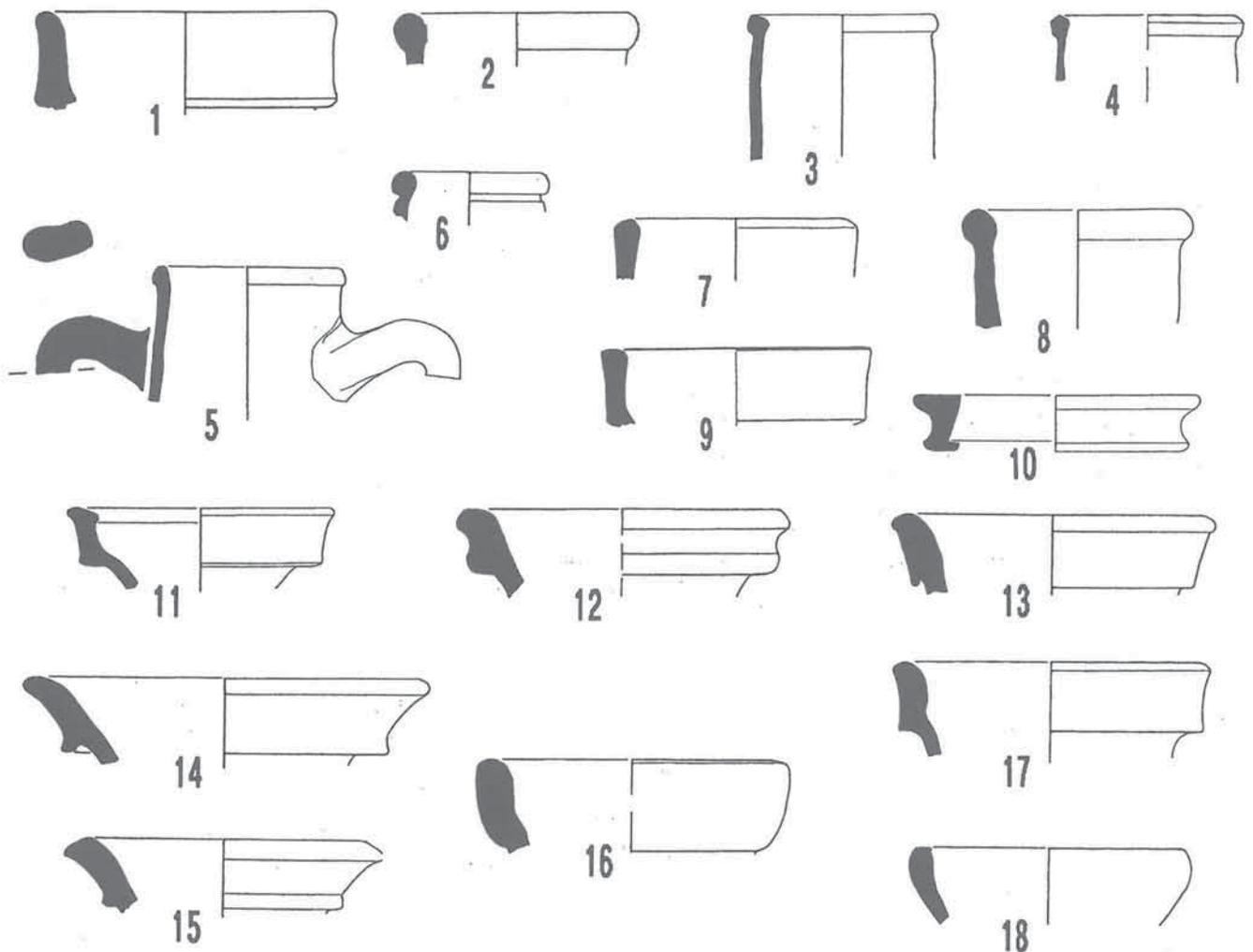


Figure 11 - Amphores de l'horizon 3 (éch. 1/4). 1 : Dressel 1 ; 2 et 4 : Dressel 2/4 italiques ; 3 : Dressel 2/4 orientale ; 5 : Cnidiene ; 6 : Crétoise 4 ; 7 : Pascual 1 ; 8 : Dressel 2/4 de Marseille ; 9 : Gauloise 2 de Marseille ; 10 et 11 : Dressel 28 ; 12 : Oberaden 74 ; 13 : Dressel 7/11 ; 14 : Dressel 9 ; 15 : Dressel 8 ; 16 et 17 : Dressel 12 ; 18 : hispanique ?

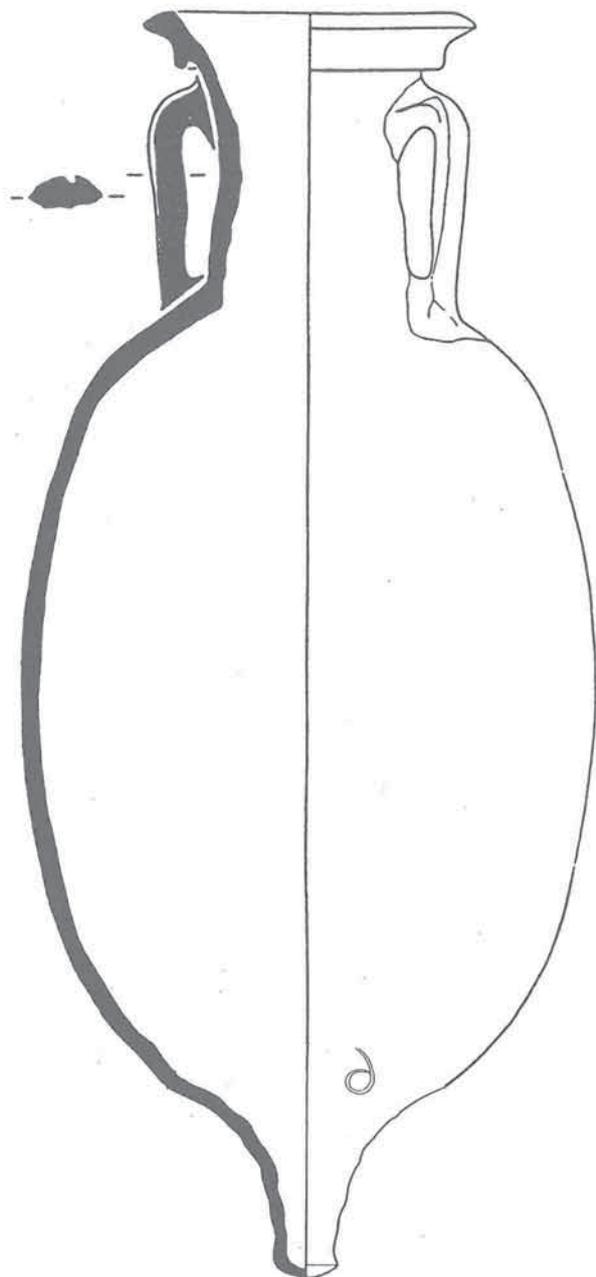


Figure 12 - Amphore de l'horizon 3. Dressel 9 (ech. 1/4).

■ **Les amphores italiques :**

Dans l'horizon 3, les amphores Dr. 1 (Fig. 11, n° 1) ne sont plus représentées que par 8 individus, soit 3 % du lot et 6 % des amphores à vin, traduisant ainsi la quasi absence du type après le changement d'ère, même de manière résiduelle.

Les Lamb. 2 se maintiennent durant ce dernier horizon, avec la présence de deux bords et une anse, soit 2 % des amphores vinaires. Elles constituent probablement un matériel résiduel.

Les Dr. 2/4 italiques sont au nombre de 14 et représentent 10 % des amphores à vin (Fig. 11, n°s 2 et 4).

■ **Les amphores orientales :**

Les importations de Méditerranée orientale offrent la même image que dans l'horizon 2. Elles regroupent 36 individus, soit 25 % du total des amphores à vin. Les Dr. 2/4 représentent la plus grande part de ces importations avec 67 %, soit 24 individus (Fig. 11, n° 3). Les vins de Cnide (Fig. 11, n° 5) et Rhodes sont présents dans les mêmes proportions que dans l'horizon 2. Seul un bord d'amphore Crétoise 4a (variante ancienne) pourrait être une pollution des niveaux supérieurs (Fig. 11, n° 6) ; cette amphore n'étant attestée à Lyon, à l'heure actuelle, qu'à partir de 50 apr. J.-C.¹¹.

Le vin d'Espagne regroupe 33 % des amphores vinaires. Il s'agit désormais de la première région d'importations. Elles sont constituées pour moitié d'amphores de Bétique (Haltern 70), et pour l'autre moitié d'amphores originaires de Tarraconaise : Pascual 1 (Fig. 11, n° 7), Dr. 2/4 et Oberaden 74 (Fig. 11, n° 12), ces deux derniers types restant anecdotiques.

■ **Les amphores gauloises :** Elles regroupent un quart des importations vinaires. Les Gauloise 2 de Marseille représentent 71 % de celles-ci (Fig. 11, n° 9). Dans le même temps apparaissent timidement les Dr. 2/4 de Marseille (Fig. 11, n° 8), les amphores Gauloise 3 et les Dr. 2/4 de Lyon.

2. Les amphores à huile.

Le seul conteneur à huile provient de Bétique. Les amphores Dr. 20 comptent 14 individus. Elles représentent 6 % du nombre total d'amphores.

3. Les amphores à garum.

Les amphores à saumures sont toujours bien représentées avec 59 ex., soit 25 % du total. On observe une plus grande diversité typologique : à côté des Dr. 9 (Fig. 11, n° 14 et Fig. 12) apparaissent d'autres types : Dr. 7, 8 (Fig. 11, n° 15) et Dr. 12 (Fig. 11, n°s 16 et 17).

Un bord à lèvre évasée pourrait être de production hispanique (Fig. 11, n° 18).

IV. ÉVOLUTION DES TYPES D'AMPHORES ET DES PRODUITS IMPORTÉS

De cette présentation, nous pouvons tirer les conclusions suivantes (Fig. 13).

□ Durant toute la période considérée, les amphores vinaires restent très largement majoritaires, malgré une légère baisse, et représentent encore 60 % dans les horizons 2 et 3.

Les importations d'huile restent faibles par rapport aux amphores vinaires puisqu'elles évoluent de 2 % dans l'horizon 1 à 7 % dans l'horizon 2 et 6 % dans l'horizon 3.

Les importations de saumures, faibles dans l'horizon 1 (6 %), croissent de manière importante à l'horizon 2 (19 %) pour atteindre 25 % au début du I^{er} s.

□ L'origine des produits importés connaît également une évolution marquée (Fig. 14). Alors que dans l'horizon 1, l'Italie domine largement avec 64 %, elle décroît à 30 % dans l'horizon 2 pour atteindre 11 % à l'horizon 3.

11 S. Lemaître, *op. cit.*, 1995, p. 195-205.

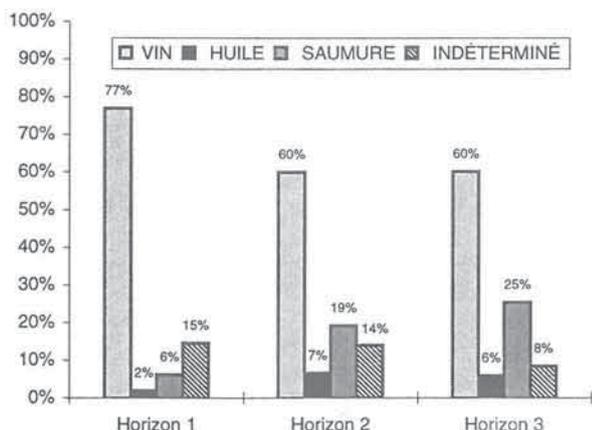


Figure 13 - Evolution, par horizon, des types de contenus en pourcentage.

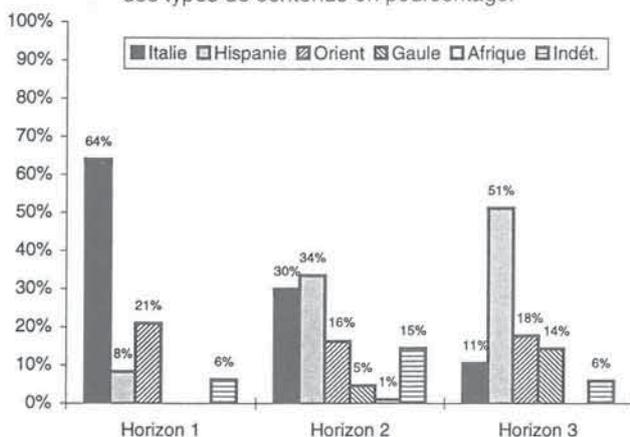


Figure 14 - Répartition, par horizon, des amphores par région d'origine en pourcentage.

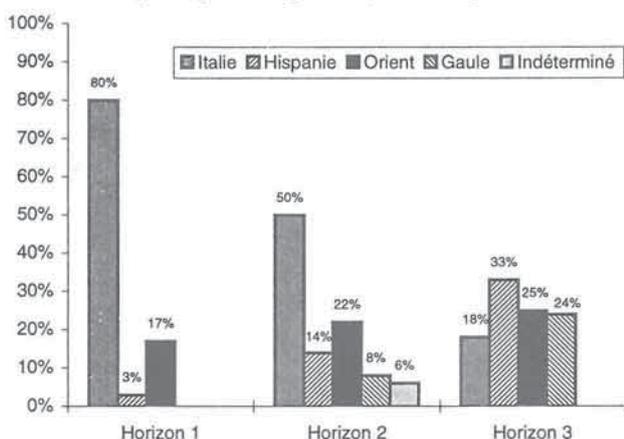


Figure 15 - Evolution, par horizon, de l'origine des amphores à vin en pourcentage.

zon 3. Dans le même temps, les importations de Bétique et de Tarraconaise augmentent de manière significative puisqu'elles passent de 8 % à 34 % et 51 %. L'Orient, déjà très présent dans l'horizon 1 avec 21 % se maintient avec 16 et 18 % aux phases suivantes.

La Gaule, absente de l'horizon 1, apparaît dans l'horizon 2 avec 5 % et ne devient conséquente que dans horizon 3 avec 14 % du total.

Cependant, c'est l'origine des amphores vinaires qui connaît une évolution (Fig. 15). Les importations italiennes s'effondrent de 80 à 18 %, alors que dans le même temps l'Espagne passe de 3 % dans l'horizon 1 à 33 % dans l'horizon 3. La Gaule, elle, absente de l'horizon 1, passe de 8 à 24 % dans la dernière phase.

Les amphores vinaires.

■ Les Dressel 1 :

Dans le contexte le plus ancien qui remonte à la création de la colonie de Lyon en 43 av. J.-C., les Dr. 1 ne représentent déjà plus que 47 % des amphores, malgré la présence d'exemplaires résiduels. Dans l'horizon 2, elles ne regroupent plus que 21 % de l'effectif total et 35 % des amphores vinaires, alors que les Dr. 2/4, toutes origines confondues, comptent pour 33 % des amphores vinaires, avec, dès 40 av. J.-C., les premières Dressel 2/4 campaniennes.

Dans l'horizon 3, qui correspond à l'horizon de Haltern, le pourcentage des Dr. 1 chute à 3 %.

■ Les importations de Méditerranée orientale :

Elles varient de 21 à 18 % sur les trois horizons. L'Orient est la deuxième région d'importation d'amphores vinaires après l'Italie, sauf dans l'horizon 3. Les Dr. 2/4 de Cos et de la région constituent le type principal importé. Certains exemplaires se rattachent à un type de Dr. 2/4 de Cos précoce, à épaule arrondie. D'autres amphores présentent déjà une épaule carénée similaire aux exemplaires à l'épaule dite "en cloche", du vide sanitaire de la Favorite à Lyon.

Les amphores de type rhodien apparaissent également dès l'horizon 1 (3 %), leur pourcentage augmente dans les horizons suivants jusqu'à 7 %.

D'autres vins sont originaires de Cnide et de la région d'Ephèse avec les amphores Agora F65/66.

Les vins hispaniques sont attestés dès l'horizon 1, avec les amphores Haltern 70. Elles restent présentes dans les horizons suivants. On note en revanche l'absence d'amphores léetaniennes 1 pourtant représentées à Saint-Romain-en-Gal.

Les importations de Tarraconaise sont encore figurées par d'autres types d'amphores comme les Pascual 1 et les amphores à fond plat, Oberaden 74, qui apparaissent dès l'horizon 2.

■ Les amphores gauloises :

Ce sont en majorité des amphores de Marseille. A côté de l'amphore à bandeau classique (Gauloise 2), figurent deux ex. d'une amphore avec un bandeau concave beaucoup plus haut qui pourrait constituer la variante ancienne de l'amphore marseillaise à fond plat. On notera également la présence de Dr. 2/4 de Marseille et d'imitation de Pascual 1, qui atteste la variété des productions de cet atelier¹².

Dans l'horizon 3 apparaît une amphore Dr. 2/4 de Lyon.

Les amphores à huile.

En dehors d'un exemplaire d'amphore de Brindes dans l'horizon 1, les importations d'huile ne sont représentées que par les amphores Dr. 20 précoces.

12 G. BERTUCCHI, *op. cit.*, 1992

Celles-ci sont bien attestées durant la période 40-20 av., alors qu'elles ont été souvent considérées comme plus tardives¹³. L'évolution des amphores à huile s'avère comparable à ce qui avait été constaté à Saint-Romain-en-Gal, où elles sont présentes dès l'horizon 1 et croissent régulièrement aux phases suivantes. On ne distingue pas d'évolution typologique sur ce laps de temps.

Les amphores à sauces de poisson.

Elles ne sont représentées pratiquement que par un seul type d'amphore : l'amphore de Bétique Dr. 9.

CONCLUSION

L'intérêt de cette fouille est de présenter une image des importations d'amphores à Lyon dès la création de la colonie en 43 av. J.-C. Celle-ci nous montre l'arrivée

de produits variés dès les premiers temps de la colonie et un contraste important avec l'époque précédente où les amphores vinaires italiques constituent pratiquement la seule importation. Ce résultat illustre la disparition rapide des Dr. 1 à partir des années 40 et le développement précoce des autres types d'importations. Toutefois l'échantillon provenant des niveaux d'installation est encore trop faible pour donner une image tout à fait fiable. Il est possible que certains types qui ne sont pas encore attestés émergent avec un matériel plus abondant. La poursuite des fouilles sur ce site majeur permettra de compléter et d'enrichir ces résultats. Il apparaît, cependant, à travers cette étude préliminaire, que l'évolution qui apparaissait à partir des contextes augustéens de Saint-Romain-en-Gal ou de Lyon¹⁴ s'amorce plus tôt qu'on ne le pensait, dès les années 40 av. J.-C.



DISCUSSION

Président de séance : F. LAUBENHEIMER

Philippe BARRAL : Pour le premier horizon, que vous situez autour de -40, avez-vous une idée de sa durée puisque vous mettez en évidence une évolution par rapport à l'horizon 2 ?

Armand DESBAT : On est passé un peu vite sur la stratigraphie. L'horizon 1 correspond uniquement au niveau d'installation, c'est-à-dire au matériel trouvé sous les sols du premier habitat, dans le remblai d'installation qui contient très peu de choses dans la mesure où il n'y a pas de véritable occupation antérieure. Le mobilier de l'horizon 2 est beaucoup plus abondant et couvre toute la durée de vie de ce premier habitat, de sa création en -40 à sa destruction en -20 et il est difficile de faire la part entre les éléments de -40 et ceux de -20. Il est certain que dans le niveau d'installation de -40, on a une partie de l'image qui a précédé puisque la ville se crée, théoriquement, ex nihilo et on ignore d'où vient un certain nombre d'éléments qui apparaissent dans ce niveau constitutif.

Christian VERNOU : Pour l'Horizon 1, vous pensez à une datation des années -43, c'est-à-dire en rapport avec la fondation de Lyon. Pour mon intérêt personnel et pour d'éventuelles comparaisons avec le site de Saintes, pouvez-vous préciser le type de mobilier présent dans cet horizon ? Quels types de céramiques italiques ? De communes italiques ? A partir de quand l'amphore Pascual 1 apparaît-elle ? Et puis, dans la mesure où une bonne partie du matériel amphorique est résiduelle, d'où vient-il ? Y avait-il un habitat antérieur ?

Armand DESBAT : Pour les premiers niveaux, le matériel est peu abondant mais il y a des importations de sigillées (arétine précoce à estampilles radiales), un peu de campanienne, des parois fines, des céramiques communes. Une constante à Lyon : il y a très peu de communes italiques, par rapport à la Narbonnaise. Pour ce qui est du matériel résiduel, il y a une présence pré-romaine sur la colline et on est à peine à 50 m des fossés du Verbe Incarné mais on ne sait pas l'étendue de l'occupation qui correspond à ces fossés.

Bernard LIOU : Une ou deux remarques sur cet exposé qui m'a semblé très complet, très précis et, de ce point de vue, très utile. Cependant je vous conjure de renoncer à l'appellation "amphore monoansée" qui est une aberration puisque le propre d'une amphore est de disposer de deux anses ; monoansé n'a rien de français, c'est un terme emprunté à nos collègues italiens et, que je sache, en particulier Clementina Panella a toujours parlé de "contenitore monoansato".

Séverine LEMAÎTRE : J'utilise ce terme pour les Agora F 65/66. Pour vous, le caractère suffisant pour définir une amphore est de posséder deux anses ?

Bernard LIOU : C'est le sens du mot grec.

Séverine LEMAÎTRE : Dans ce cas les cruches à deux anses sont aussi des amphores.

Bernard LIOU : Il y a sûrement beaucoup de cruches à deux anses qui sont des amphores et pour lesquelles il faudrait utiliser le mot, ce qu'on ne fait pas, à tort.

13 M. PY (dir.), *Dicocer*, Lattara 6, 1993, p. 23 et 25. Le début de la production est daté des dernières années avant notre ère ; datation donnée avec la rubrique Dr 20 : -10/280.

14 A. DESBAT et B. DANGREAU, La distribution des amphores dans la région lyonnaise, étude de deux sites de consommation, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et circulation (Table ronde internationale, Metz, 4-6 octobre 1990)*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1992, p. 451-156.

Séverine LEMAÎTRE : Si je garde l'appellation amphore c'est parce que c'est un conteneur qui est appelé à voyager sur de longues distances.

Bernard LIOU : C'est aussi simple de dire récipient à une anse.

Autre chose. Est-ce que cela à beaucoup de sens, dans nos décomptes, de cumuler les importations de Bétique et de Tarraconaise pour en faire des importations espagnoles (ou hispaniques) ? C'est commode, parce qu'on dit "Espagne" comme on dit "Italie" ou "Gaule" ou "Méditerranée orientale" qui recouvre des choses extrêmement différentes. Je me demande si l'addition de la Bétique et de la Tarraconaise a beaucoup de sens d'un point de vue économique.

Caty SCHUCANY : En regardant tous ces graphiques (et pas seulement ceux de cette communication), on constate qu'il y a toujours, au début, 100 % d'importation de vin d'Italie et que la proportion baisse ensuite ; on pourrait en déduire qu'il y a des problèmes dans la viticulture de la péninsule. Avez-vous réfléchi à une autre méthode pour traiter les données et disposer d'une base plus réaliste qui permette des réflexions économiques.

Séverine LEMAÎTRE : Il faut être conscient que les flux que l'on enregistre reposent sur les importations vinaires en amphores, ce qui ne représente qu'une partie du vin et que celle-ci n'est peut-être pas la principale car il y a des conteneurs qui prennent le relais à une date beaucoup plus précoce que celle que l'on pensait.

Caty SCHUCANY : Oui, mais 100 % au 1^{er} s. av. n. è. peuvent constituer une quantité bien moindre que 2 % à la fin du 1^{er} s. apr. !

Fanette LAUBENHEIMER : Vous avez totalement raison. Nos comptages ne sont que des approches plus ou moins fausses, des images plus ou moins réelles. Nous comparons, en terme de pourcentages, des choses qui ne sont guère comparables : on compare de l'huile et du vin avec des sauces de poissons dont on ne consomme que quelques gouttes. Tout cela est aberrant mais, globalement, cela nous permet de dresser des images qui ont malgré tout un sens.

Caty SCHUCANY : Oui, il faut le faire mais faut-il le faire de cette manière pour raisonner en terme d'économie ?

Fanette LAUBENHEIMER : Il faut multiplier les approches. Actuellement, nous comptons en nombre d'amphores alors que ces récipients à une seule anse ont une capacité bien moindre comparé aux amphores à huile de 70 l. Multiplier les approches est une tâche difficile dans laquelle "l'amphorologie" s'achemine lentement mais sûrement !

* *
*

Daniela STORTI

ANDERITUM (Javols, France) : LA CIRCOLAZIONE DELLE ANFORE TRA CIRCUITI REGIONALI E COMMERCIO A LUNGA DISTANZA

Studio preliminare

• RÉSUMÉ

Il s'agit de présenter les résultats des recherches conduites à Javols/*Anderitum* (Lozère) durant les campagnes de fouilles 1987-1997 menées par l'Université degli Studi di Napoli sous la direction de R. Pierobon-Benoit.

Bien que le matériel amphorique soit encore en cours d'étude, les premiers résultats permettent d'entrevoir la place tenue par le marché d'*Anderitum*, capitale de cité, au sein des circuits commerciaux. Le commerce à moyenne distance est représenté par les amphores gauloises bien présentes sur le site dès le début de la production, celui de longue distance par les conteneurs italiens, orientaux, ibériques et africains qui ont permis d'amener à Javols vin, huile, garum/sauces à condiments.

Le commerce du vin est attesté par la présence d'amphores Dr. 1, Pasc. 1, Schöne-Mau XV et G1, G2 et G4 ; celui de l'huile par des Dr. 20 et des Keay XXV ; celui du garum par des Dr. 7/11, des Beltrán I et IIB et des Almagro 50.

I. INTRODUZIONE

I dati che seguono sono il risultato delle ricerche condotte a Javols/*Anderitum* durante le campagne di scavo 1987-1997 dall'Università degli Studi di Napoli sotto la direzione della Prof. R. Pierobon-Benoit¹.

Il materiale anforico rinvenuto a Javols è ancora in corso di studio, ma consente ugualmente di documentare il tipo di merci disponibili ad *Anderitum* e di fornire una ricostruzione della rete commerciale in cui si colloca il suo mercato. A tale proposito, si possono distinguere una circolazione a medio raggio, caratterizzata dalla presenza di anfore galliche, mentre a centri di produzione più distanti rimanda il rinvenimento di anfore italiche, orientali, iberiche e africane per

l'approvvigionamento di vino, olio e salse di pesce. Da tale documentazione si può, inoltre, evincere che il rifornimento dei singoli prodotti è avvenuto in determinati ambiti cronologici di diffusione.

II. IL VINO²

La presenza di vino a Javols è inizialmente attestata in contenitori del tipo Dr. 1. Ne è testimonianza l'esistenza di un frammento di orlo che rispetta i parametri stabiliti per questo tipo di contenitore (spessore : 15 mm ; altezza : 42 mm ; Fig. 1, n° 1). I mezzi di osservazione a disposizione hanno consentito solo uno studio macroscopico dell'argilla³. Essa è poco depurata con inclusi opachi, marroni e bianchi, di dimensioni e

1 Intendo ringraziare in questa sede Alain Ferdière e Benoit Aude dell'Università di Tours, sotto la cui direzione si svolge un programma di ricerca e di valorizzazione del sito antico di Javols iniziato nel 1996 e che ha luogo parallelamente agli scavi effettuati dalla Missione Italiana. Essi mi hanno consentito di visionare le anfore rinvenute in un pozzo presso il fiume Triboulin, il cui riempimento è il risultato di un'unica azione di scarico e, perciò, di particolare interesse ai fini della datazione delle anfore in questione.

2 Va sottolineato, per questa e per le sezioni che seguono, che non è sempre stato possibile fornire indicazioni circa i contesti di rinvenimento, dal momento che, salvo rari casi, si tratta di stratigrafie intaccate da fosse e trincee degli scavi precedenti. Il problema è stato affrontato dettagliatamente in R. PIEROBON-BENOIT, S. FEBBRARO, P. BARBARINO, *Anderitum* (Javols, Lozère) 1987-1993. Notes préliminaires sur la céramique, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Millau*, 1994, p. 238-240. Tuttavia l'analisi delle attestazioni confrontate con le recenti messe a punto su questa classe di materiali ha permesso, comunque, di ricavare utili informazioni sui consumi del sito.

3 In mancanza di indagini complesse fatte in laboratorio non è stato possibile comparare il campione di Javols con i risultati delle analisi compiute su delle Dr. 1 di Lione. Per tale studio cfr. G. MANDY, M. PICON, *Les Amphores*, in C. GOUDINEAU (ed.), *Aux Origines de Lyon*, DARA, 2, 1989, p. 56.

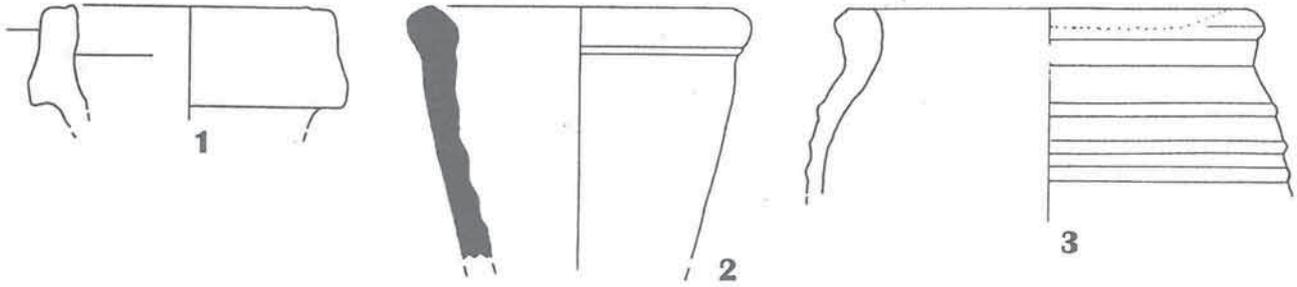


Figura 1 - Javols. Anfore. 1 : Dressel 1B (I s. a.C. - I s. d.C.) ; 2 : Pascual 1 (I s. d.C.) ; 3 : Schöne-Mau XV (I s. d.C.) [scala 1/3].

densità variabili [MUS 5YR 7/3] ; l'ingobbio è a grossi grani di quarzo e mica [MUS 5YR 5/6]. Sulla base di questi elementi morfologici e petrografici il contenitore in questione può essere classificato come Dr. 1B la cui circolazione è attestata tra il primo quarto del I s. a.C. e l'ultimo decennio del I s.d.C. e che sembra riflettere, in una fase anteriore alla diffusione del vino gallico, contatti con l'Italia Meridionale⁴.

La importazione del vino italico è attestata anche dalla presenza di un orlo di Dr. 2/4 con argilla di colore bruno chiaro, fitti inclusi neri, vetrosi, di origine vulcanica e piccoli inclusi bianchi brillanti, rinvenuti durante la catalogazione del materiale degli scavi Peyre⁵. Allo stato attuale delle nostre conoscenze è difficile stabilire se questo tipo di contenitore sostituisca progressivamente le Dr. 1 alla fine del I s. a.C. o se si collochi parallelamente alle importazioni di vino dalla penisola iberica a partire dai primi decenni del I s. d.C.

Il vino ispanico è presente in un esemplare di Pasc. 1 (Fig. 1, n° 2). La pasta è rossa, a grossi grani di quarzo, tipica della produzione tarraconense [MUS 5YR 6/8]⁶. Non sono stati identificati al momento altri contenitori di provenienza catalana, come Dr 2/4 e Oberaden 74.

Un solo esemplare è attribuibile ad area egea, precisamente a produzione "rodia" (Camulodunum 184)⁷. Si tratta di un'ansa a punta in alto con argilla arancio/camoscio [MUS 2.5 YR 6/8], inclusi grigi e ingobbiatura beige chiaro⁸.

Il vino gallico è caratterizzato dalla presenza di anfore del tipo G2 con labbro a doppia inflessione esterna ed impasto micaceo tipico della produzione di Marsiglia (Fig. 2, n° 1)⁹. Un orlo è confrontabile con un esemplare della Butte des Carmes a Marsiglia e con uno analogo rinvenuto a St.-Romain-en-Gal databili tra il 30 ed il 20 a.C.¹⁰. Sebbene si tratti di rare attestazioni con un volume di importazioni secondario, sono, comunque,

- 4 Da un punto di vista morfologico si confrontino specialmente l'esemplare dal relitto della Madrague de Giens (Hyères : 75-60 a.C.) e quello del relitto Dramont A (Saint-Raphaël : 1/2 Is. a.C.) in M. SCIALLANO, P. SIBELLA, *Les amphores, comment les identifier ?*, Edisud, 1991. Di particolare interesse è il raffronto tipologico con un esemplare di Dr. 1 di produzione gallica, proveniente dall'atelier di Saint-Just, Ardèche per il quale si rinvia a A. DESBAT, B. DANGRÉAUX, *La production d'amphores à Lyon*, in *Gallia*, 54, 1997, fig. 30, n. 4. Gli autori (A. Desbat et B. Dangréaux, p. 91) affermano, però, che l'Aquitania sembra essere totalmente esclusa dalla diffusione delle anfore Dr. 1 lionesi. Solo le analisi di laboratorio potranno confermare se l'esemplare rinvenuto a Javols sia di importazione italica oppure fabbricato in uno dei 21 ateliers di tale tipo di contenitore recensiti in Gallia.
- 5 Difficile precisare l'area di provenienza del vino italiano contenuto in questo esemplare di Dr. 2/4. Le caratteristiche macroscopiche dell'argilla, con i suoi numerosissimi inclusi neri, potrebbero rimandare ad una produzione 'campana' o meglio 'vesuviana', così come si è ipotizzato per questo tipo di anfora. Una sintesi degli studi sull'argomento è nel lavoro di A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine*, BEFAR, 261, 1986, tavola p. 128. Ancora problematica è l'identificazione dei centri di produzione, come si evince dal contributo di A. HESNARD *et al.*, *Aires de production des gréco-italiques et des Dr. 1*, in M. LENOIR, D. MANACORDA, C. PANELLA (Ed.), *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherches. Actes du colloque de Sienne (22-24 mai 1986)*, Collection de l'Ecole Française de Rome 114, 1989, pp. 21-65.
- 6 Per l'analisi di questo tipo di argilla cf. J. KEAY, L. JONES, *Differentiation of early imperial amphora production in Hispania Tarraconensis*, in FREESTONE, JOHNS, POTTER (Ed.), *Current Research in ceramics : thin section studies*, *British museum occasional paper*, 32, Londres, 1982, p. 45-61.
- 7 L'esemplare è stato rinvenuto negli scavi dell'Università di Tours in un contesto (US 1215) di Is. d.C. in associazione con anfore Gauloise 1 e Beltrán IIA. Dal momento che si tratta di un esemplare solo genericamente attribuibile all'anfora Camulodunum 184 non è possibile identificarne con certezza l'area di produzione. Per tale problematica cf. A. HESNARD, *Imitations et raisonnement archéologique. A propos des amphores de Rhodes et de Cos*, in *BCH*, Suppl. XIII, 1986, p. 69-79.
Un utile confronto non solo di tipo morfologico ma anche cronologico è con le anfore rodie rinvenute a Lione per le quali si rinvia a S. LEMAÎTRE, *Les importations d'amphores orientales à Lyon de l'époque d'Auguste au début du III^e siècle après J.C.* Étude préliminaire, in *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 195-205, Fig. 1, n° 4.
- 8 Questo tipo di impasto si ritrova nelle anfore rodie degli ateliers 3 e 5 indicati da D.P.S. PEACOCK, *Roman amphorae : typology, fabric and origins*, in *Méthodes classiques et Méthodes formelles dans l'étude des amphores*, *Actes du colloque de Rome*, 1974, Coll. de l'EFR, 32, 1977, p. 261-278, spec. p. 268.
- 9 Per la definizione "labbro a doppia inflessione esterna" cf. F. LAUBENHEIMER, *Les amphores gauloises sous l'Empire. Recherches nouvelles sur leur production et leur chronologie*, in *Amphores romaines et histoire économique*, *Actes du colloque de Sienne 1986*, Coll. de l'EFR, 114, 1989, p. 105-138, spec. p. 123.
- 10 Per le G2 della Butte des Carmes a Marsiglia cf. G. BERTUCCHI, *Fouilles d'urgence et ateliers de potiers sur la Butte des Carmes à Marseille. Les amphores*, in *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XV, p. 136-160. Per gli esemplari di St.-Romain-en-Gal cfr. A. DESBAT, *Les importations d'amphores vinaires à Lyon et Vienne, au début de l'Empire*, in *El vi a l'Antigüedad, economia, producción i comerç al Mediterrani occidental*, Badalona, 28 nov. 1985. *Monografies Badalonines*, 9, 1987, p. 413. Un ulteriore confronto è con

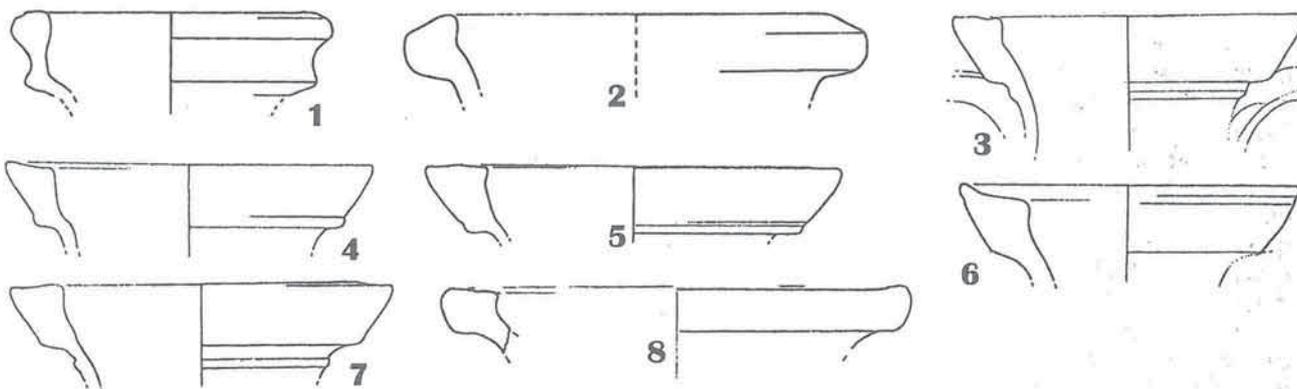


Figura 2 - Javols. Anfore galliche. 1 : Gauloise 2 (I s. a.C. -I s. d.C.) ; 3 - 8 : Gauloise 1 (I s. d.C.) [scala 1/3].

sufficienti a testimoniare una produzione di vino marsigliese in epoca augustea. Notevolmente più consistente è la presenza di anfore del tipo G1 (Fig. 2, n^{os} 3-7). Se ne trovano numerosi esemplari caratterizzati da un'ansa a due solchi ed un orlo spesso, di sezione triangolare con piano di appoggio superiore quasi orizzontale. L'analisi macroscopica dei corpi ceramici ha permesso di individuare due impasti principali. Uno, caratteristico di Marsiglia e dintorni, presenta un'argilla color crema [MUS 10YR 8/4], poco compatta a degradante micaceo. Di gran lunga più frequente è un impasto sabbioso con un'argilla di colore variabile dal beige all'arancio [MUS 7.5 YR 6/6], nucleo interno grigio scuro a cottura riducente [MUS 10YR 6/1]. Tale impasto è caratteristico degli ateliers di Chusclan, Bagnols, Tresques¹¹. Una parte altrettanto consistente delle G1 rinvenute a Javols presenta un'argilla dura, molto depu-

rata, caratteristica delle produzioni della regione di Nîmes e che si ritrova a Beaucaire, St.-Gilles, Sauvetterre, Meynes e St.-Laurent-des-Arbres. Ne sono qui raffigurati due esemplari (Fig. 2, n^o 7), uno dei quali è una variante simile ad un frammento rinvenuto ad *Ambrussum* (Fig. 2, n^o 8)¹². Dal materiale degli scavi Peyre proviene, invece, un'ansa recante il bollo S.I.S. che, in genere, è impresso su una variante di G1 sabbiosa con doppia inflessione esterna del labbro. Il bollo è originario della regione di Bagnols-sur-Cèze, diffuso nel sud della Gallia durante il I s. d.C., ma con qualche esemplare rinvenuto sull'Alto Reno, a Habsheim, risalente alla prima metà del II s. d.C.¹³. noto che cronologicamente la G1 si diffonde nel corso del I s. d.C. Tuttavia è possibile affermare per Javols una diffusione prolungata delle G1 sulla base di alcuni esemplari rinvenuti in contesti affidabili che escludono una

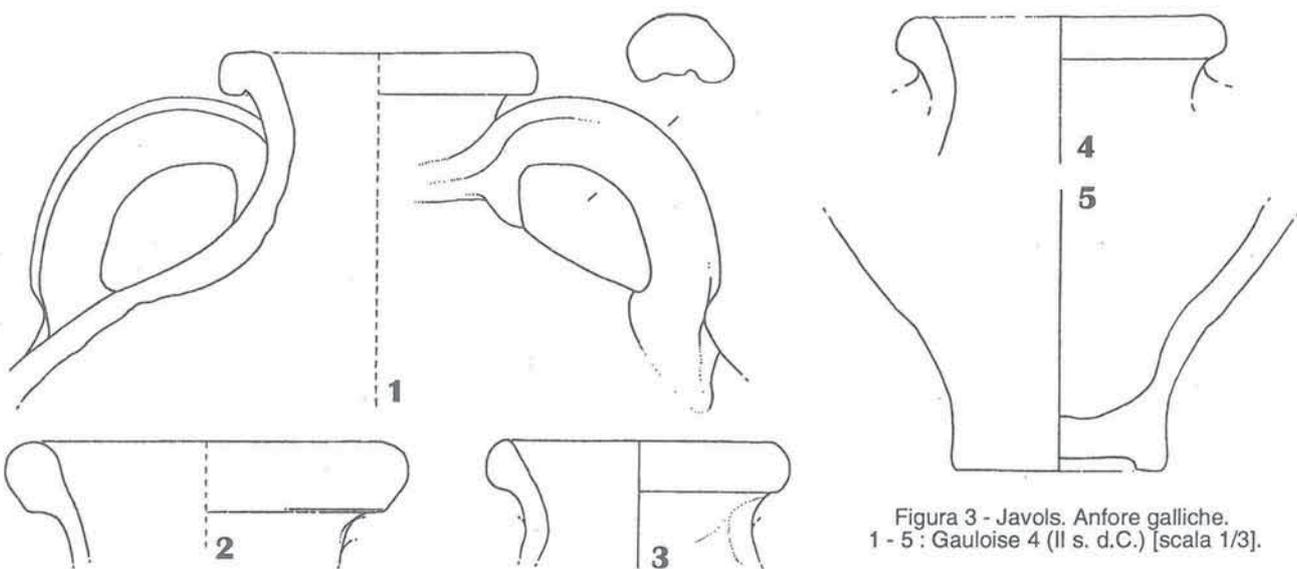


Figura 3 - Javols. Anfore galliche. 1 - 5 : Gauloise 4 (II s. d.C.) [scala 1/3].

un esemplare rinvenuto a Metz per il quale si rinvia a J. BAUDOIX, *Les amphores du Nord-est de la Gaule (territoire française). Contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain*, DAF, 52, 1996, 1996, 17, n^o 2.

11 Si ricorda che uno studio esaustivo degli ateliers della Narbonese è quello di F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise sous le Haut-Empire*, Annales littéraires de l'université de Besançon, 327, 1985.

12 Cf. J.-L. FICHES, *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), la fouille, du secteur IV, 1976-1980*, DAF 5, 1986, fig. 72, n^o 2.

13 Per il bollo S.I.S. cf. F. LAUBENHEIMER, *op. cit.*, 1985, p. 425, n^o 26. Per l'esemplare di Habsheim cf. J. BAUDOIX, *op. cit.*, 1996, fig. 18, n^o 4.

presenza residua¹⁴. Tale dato trova ulteriore conferma nel fatto che anche lungo il *limes* renano alcuni esemplari di G1 sono stati rinvenuti in contesti del periodo flavio-traiano e oltre¹⁵.

Due frammenti appartengono al gruppo delle G5 (Fig. 2, n° 2). Una comparazione con i parametri misurati sulle anfore di Provenza permette di rapportare questi frammenti ad esemplari di Fréjus (Valescure 1 : Collège)¹⁶. L'impasto è di tono nocciola-rosato [MUS 7.5 YR 7/6], l'argilla fine e molto dura.

Accanto a queste forme, più marginale appare a Javols la documentazione di contenitori del tipo G4 (Fig. 3, n°s 1-5). I criteri distintivi di quest'anfora sono chiaramente definiti dai parametri significativi indicati da F. Laubenheimer per gli ateliers di Narbonese¹⁷. Le G4 rinvenute a Javols confermano il carattere "standard" della loro produzione, soprattutto per quel che riguarda le argille. Una prima analisi macroscopica mostra, infatti, che quasi tutte le G4 presentano un'argilla molto depurata di colore beige-rosato o biancastro tipicamente provenzale [MUS 10 YR 7/6]. Da un punto di vista morfologico, i risultati dimostrano che, nonostante l'omogeneità delle G4, è possibile, tuttavia, rinvenire una certa evoluzione dell'anfora, soprattutto per quel che riguarda i parametri DL (diam. orlo), HH

(distanza tra altezza orlo e ansa) e DF (diam. fondo)¹⁸. Così è possibile distinguere un gruppo flavio con orlo "a cuscino", spesso (Fig. 3, n° 1); le anse sono attaccate al di sotto dell'orlo; i fondi sono di forma 5 (Fig. 3, n° 5). Questo tipo si riscontra per tutto il II s. d.C. Tra il II ed il III s. d.C. l'orlo è poco pronunciato; l'ansa è direttamente legata all'orlo. Questo secondo gruppo risulta essere il meglio attestato a Javols (Fig. 3, n° 4).

III. GARUM/SALSAMENTA

L'approvvigionamento di *garum* e *salsamenta* è testimoniato dalla presenza di anfore iberiche del tipo Beltrán I la cui produzione è attestata a Los Martires e a El Riconcillo nella Betica (Fig. 4, n° 3)¹⁹. Alla prima metà del I s. d.C. rimontano anche esemplari di Dr. 7/11 (Fig. 4, n°s 1-2) il cui impasto granuloso, di colore nocciola chiaro [MUS 7.5 YR 7/6] con inclusi rossicci e rara presenza di mica è caratteristico della penisola iberica. Ad un contesto affidabile di II/III s. d.C. appartengono, inoltre, degli esemplari di BIIB (Fig. 4, n° 4)²⁰.

La presenza di due orli di Almagro 50 (Fig. 4, n° 5) di produzione lusitana attesta la continuità di importazioni di salse di pesce dalla Penisola Iberica nel Basso Impero (III-V s. d.C.).

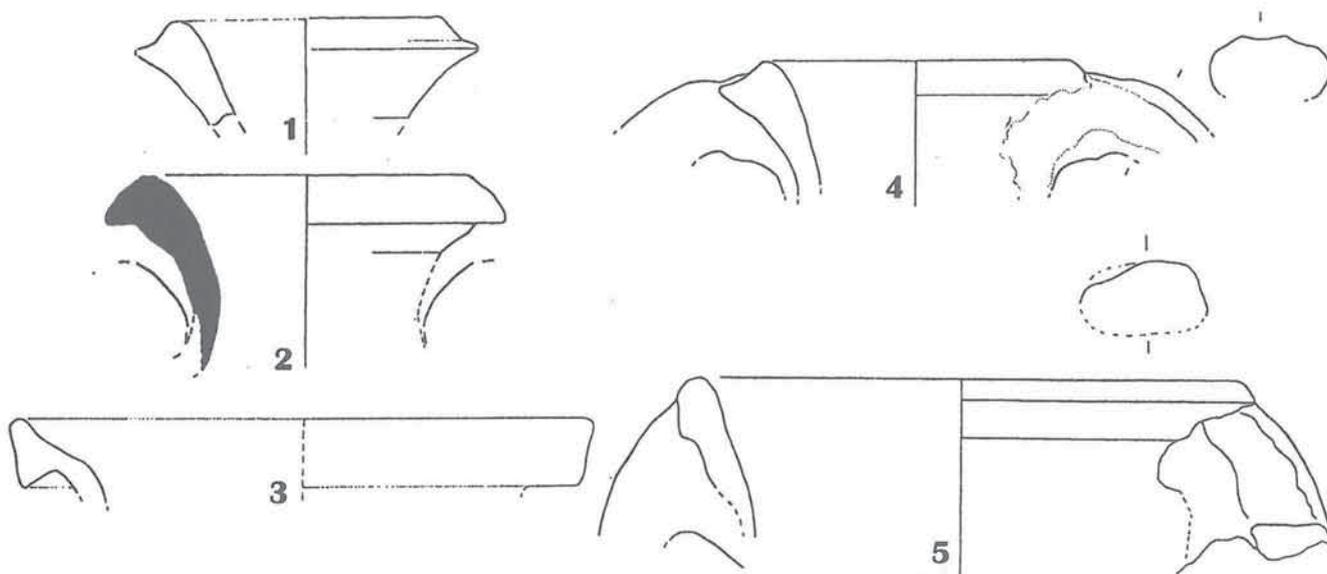


Figura 4 - Javols. Anfore da *garum*.

1 - 2 : Dressel 7/11 (I s. d.C.) ; 3 : Beltrán I (I s. d.C.) ; Beltrán IIB (II s. d.C.) ; 4 : Almagro 50 (III - V s.d.C.) [scala 1/3].

14 Questa situazione era già stata evidenziata al Congresso di Millau nel 1994 e per il quale si rinvia a R. PIEROBON-BENOIT, S. FEBBRARO, P. BARBARINO, *op. cit.*, 1994, p. 246.

15 Si tratta soprattutto di G1 variante A; cf. J. BAUDOIX, *op. cit.*, 1996, p. 53.

16 Per le G5 di Fréjus cf. C. GÉBARA, I. BÉRAUD, *Les céramiques communes de Fréjus : production et consommation*, in *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.C. - I^{er} s. ap. J.C.)*. *La vaisselle de cuisine et de table*, CJB 14, 1996, Naples, p. 312, fig. 15.1.

17 Cf. F. LAUBENHEIMER, *op. cit.*, 1985, p. 261-293.

18 Per i parametri misurati sulle G4 cfr. F. LAUBENHEIMER, *Sallèles-d'Aude, un complexe de potiers gallo-romain : le quartier artisanal*, DAF 26, Paris, 1990, p. 140, fig. 124 e tav. XVIII.

19 Cf. M. BELTRÁN LLORIS, *Problemas de la morfología y del concepto historic-geográfico que recubre la noción tipo ; aportaciones a la tipología de las anforas beticas*, in *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Coll. de l'EFR, 32, 1977, p. 97-131, spec. fig. 3.1 ; fig. 7.46.

20 Si tratta di uno strato di distruzione (US 856) che ha restituito anche anfore Dr 20 di II s.d.C. ed anfore africane del tipo Keay XXV (II- IV/V s. d.C.) nonché della sigillata chiara B.

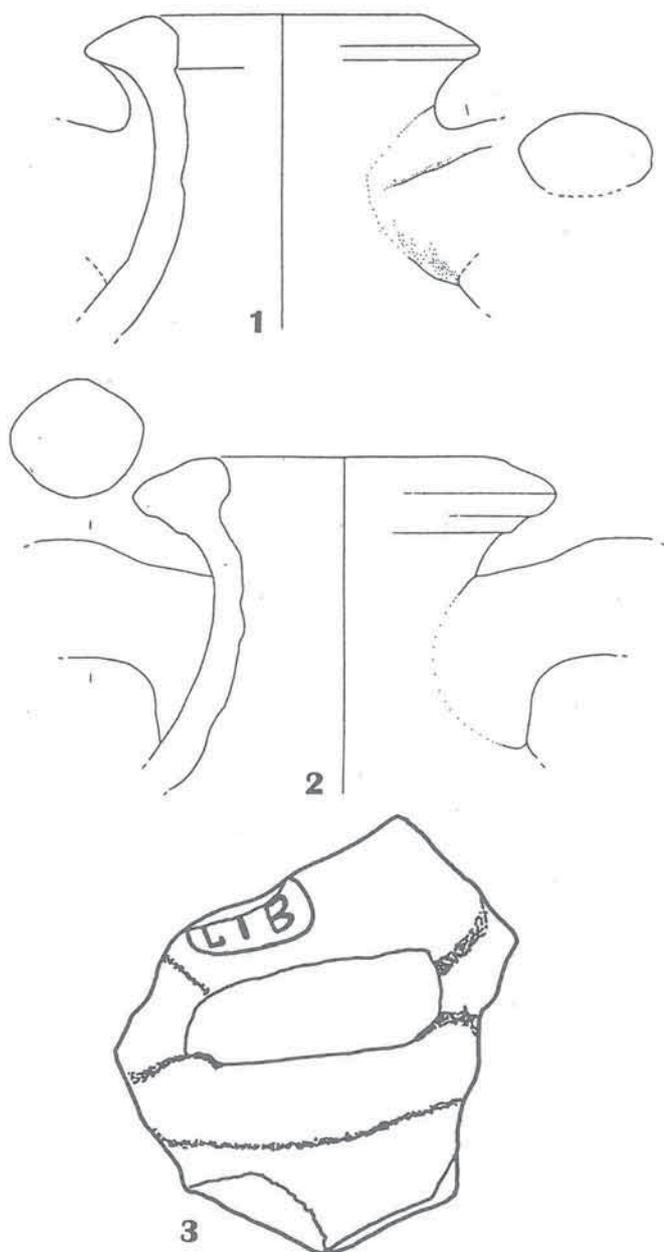


Figura 5 - Javols. Anfore iberiche.

1 - 2 : Dressel 20 (II s. d.C.) ;
3 : bollo CIB su ansa di Dressel 20
(Callender 1965, n° 334) [scala 1/3].

Non è stato possibile accertare, così come è stato fatto per altri siti gallici, se le anfore da *garum* e *muria* dalla Betica siano state sostituite da contenitori dello stesso tipo, ma di produzione gallica²¹.

IV. L'OLIO

La maggior parte dell'olio di oliva consumato a Javols proviene dalla Pen. Iberica (Andalusia), ovvero la prov. *Baetica* che da Augusto in poi era specializzata nello sfruttamento oleicolo da Hispalis a Cordova sul Guadalquivir e ad Astigi sul Génil. Utilizzando la classificazione tipologica fornita da S. Martin-Kilcher per le Dr.20 di Augst è possibile affermare che le Dr20 di Javols rientrano per lo più nel tipo con collo corto ed anse ad arco di cerchio (Fig. 5, n°s 1-2)²²; per la sezione dell'orlo rientrano nel tipo F della tipologia della Martin-Kilcher²³. Le anfore di questo gruppo sono associate ai bolli F.SCIM/NIANO e LIUNI M/ELISSI che possono essere datati alla fine del II/prima metà del III s. d.C.²⁴. L'analisi macroscopica delle argille ha permesso di distinguere due impasti principali, distinzione che può essere valutata non tanto da un punto di vista geografico, ma cronologico. Infatti, particolarmente frequente a Javols è un'argilla di colore nocciola/rosato [MUS 7.5 YR 7/4] con grani di calce e quarzo poco frequenti e abbondanti inclusi scuri che è caratteristica del periodo da Tiberio ad Alessandro Severo²⁵. Tali anfore sono associate ad un *corpus* di timbri già pubblicati da J.-C. Béal²⁶. Sulla base di questo lavoro può essere formulata qualche ulteriore osservazione. Al bollo L.I.T. che presenta i *tria*

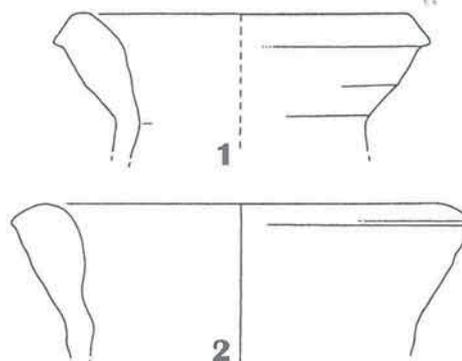


Figura 6 - Javols. Anfore africane.
1 - 2 : Keay XXVB (II - IV/V s. d.C.) [scala 1/3].

- 21 Per esempio è stato ipotizzato che Lione fosse un centro di produzione o di redistribuzione delle salse di pesce mediante la fabbricazione di contenitori locali. Ciò è particolarmente evidente negli ateliers della Manutention militaire e de la Muette, come rileva A. DESBAT, Note sur la production d'amphores à Lyon au début de l'Empire, in *SFECAG, Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 159-165.
- 22 Cf. S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, 1, Die südispanischen Ölamphoren (Gruppe 1)*, Augst, 1987.
- 23 Cf. S. MARTIN-KILCHER, Les amphores romaines à huile de Bétique (Dressel 20 et 23) d'Augst (Colonia Augusta Rauricorum) et Kaiseraugst (Castrum Rauracense). Un rapport préliminaire, in J.M. BLÁSQUEZ, J. REMESAL RODRÍGUEZ (Ed.), *Producción y comercio del aceite en la antigüedad. Segundo congreso internacional (Sevilla, 24-28 febrero 1982)*, Madrid, 1983, p. 341.
- 24 J. REMESAL RODRÍGUEZ, Reflejos economicos y sociales en la produccion de anforas olearias beticas (Dr 20), in *Producción y comercio del aceite en la antigüedad. I congreso internacional*, Madrid, 1980, p. 131-152; M. PONSICH, Le facteur géographique dans les moyens de transport de l'huile de Bétique, in J.M. BLÁSQUEZ, J. REMESAL RODRÍGUEZ (Ed.), *Producción y comercio del aceite en la antigüedad. Segundo congreso internacional (Sevilla, 24-28 febrero 1982)*, Madrid, 1983, p. 101-113.
- 25 Cf. S. MARTIN-KILCHER, Les amphores romaines à huile de Bétique (Dressel 20 et 23) d'Augst (Colonia Augusta Rauricorum) et Kaiseraugst (Castrum Rauracense). Un rapport préliminaire, in J. M. BLÁSQUEZ, J. REMESAL RODRÍGUEZ (Ed.), *Producción y comercio del aceite en la antigüedad. Segundo congreso internacional (Sevilla, 24-28 febrero 1982)*, Madrid, 1983, p. 337-347.
- 26 Cf. J.-C. BEAL, Javols, l'Espagne et le Portugal, in *Revue du Gévaudan*, 1986, p. 12-17.

nomina semplici può essere aggiunto il bollo C.I.B., rinvenuto durante la campagna di scavo 1990 (Fig. 5, n° 3). Come afferma Callender (n. 334), è attestato a Vienne nel 130 d.C. (*CIL* XII, 130), a Roma (M.te Testaccio: *CIL* XV, 2923a-c) in contesto anteriore alla fine del regno di Antonino Pio (138-161 d.C.)²⁷. Esiste una variante con palmetta conservata al Museo di Rodez e che si ritrova in Gran Bretagna sempre in contesti di II s. d.C. I bolli rinvenuti a Javols consentono di individuare sostanzialmente due principali zone esportatrici: quella di La Catria sul Basso Guadalquivir, produttrice del bollo L.I.T. associato a SCOROBRES, diffuso soprattutto nella seconda metà del II s. d.C. e quella di Las Delicias sul G n il da cui proviene, nel corso del III s. d.C., il bollo LIUNI M/ELISSI associato a F. SCIM/NIANO. La presenza di due zone esportatrici indica anche due diverse direzioni della circolazione di Dr 20 verso il Nord in due momenti distinti²⁸. A tale proposito   importante constatare che Javols non era esclusa dalla distribuzione di contenitori destinati a soddisfare l'approvvigionamento dei campi militari dislocati lungo il *limes* renano.

Di minore entit    la presenza di due esemplari di contenitori africani (Fig. 6, n° 1-2).   noto che il commercio dell'olio africano interessasse Lione, ma   difficile dire in che modo avvenisse la distribuzione di questo prodotto²⁹. I due esemplari di Javols rientrano nel tipo Keay XXVB la cui produzione ha inizio nel II s. ma che continua durante il IV/V s. d.C.³⁰. Anche in questo caso la diffusione di tale prodotto interessava particolarmente i siti settentrionali passando per la via di Lione.

V. ANFORE DI CONTENUTO INDETERMINATO

In questa sezione si intende sottolineare la presenza di alcuni esemplari di anfore "a carota", Forma Sch ne-Mau XV (Fig. 1, n° 3)³¹.   noto che lo stato della questione su questo tipo di contenitore   ancora aperto, soprattutto per quel che riguarda provenienza e contenuto³². Gli esemplari rinvenuti a Javols trovano puntuali confronti con un'anfora dello stesso tipo rinvenuta ad Augst in un contesto databile al 50 - 70 d. C.³³.

VI. CONCLUSION

A conclusione di questo discorso   possibile fornire un primo quadro della circolazione di derrate a Javols (Fig. 7), non senza aver prima riflettuto sulla sua rete

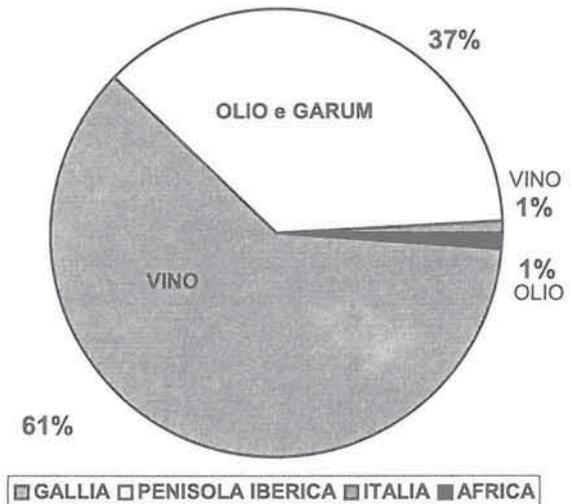


Figura 7 - Javols.
Aree di approvvigionamento delle derrate alimentari.
Quantificazione calcolata in base al numero minimo di esemplari rappresentati (EVREP).

viaria. Javols era situata sulla *Via Agrippa* che consentiva il collegamento con le citt  di sud-est, attraverso la via SEGODUNUM-CONDATOMAGO-CESSERO; verso la Spagna attraverso la via Agen/Lecture/Auch/Saint Bertrand-de-Comminges e verso Nord attraverso la via Uz s/Clermont-Ferrand (Fig. 8)³⁴.

Il vino, che costituisce il prodotto meglio rappresentato, sembra essere importato, nel corso del I s. a.C., dall'Italia Meridionale. La presenza di vino italico in contenitori del tipo Dr. 1B e Dr. 2/4   fenomeno di modesta entit , ma comunque significativo³⁵. Essa, infatti, testimonia che Javols era inserita nell'asse di distribuzione delle Dr1 che seguivano la strada da

27 Cf. M.H. CALLENDER, *Roman Amphorae with index of stamps*, London, 1965.

28 Cf. la diffusa trattazione in J. BAUDOUX, *op. cit.*, 1996, p. 95-106.

29 Cf. in particolare C. BECKER, C. CONSTANTIN, A. DESBAT, L. JACQUIN, J.-P. LASCAUX, Types d'amphores en usage   Lugdunum du I^{er} au VI^e s. ap. J. C., in *Amphores romaines et histoire  conomique*, Actes du colloque de Sienne, 1986, 1989, 656-659.

30 Cf. S.J. KEAY, Late roman amphorae and economic study: the catalan evidence, *BAR, International Series*, 196, Oxford, 1984, p. 200. Queste anfore sono confrontabili con quelle rinvenute nelle Terme del Nuotatore ad Ostia databili tra il II s.d.C. ed il IV s. d.C.; cf. D. MANACORDA, Ostia IV, *Studi Miscellanei*, 23, 1977, p. 117-254.

31 In particolare l'esemplare proveniente dagli scavi dell'Universit  di Tours (US 1224) rientra in un ambito cronologico di avanzato I s. d. C. Ad analogo contesto pu  essere ricondotto l'esemplare rinvenuto a Lione, rue des Farges, per il quale si rinvia a S. LEM TRE, *op. cit.*, 1995, p. 198, fig. 2.1.

32 Un contributo recente   la sintesi di P. VIPARD, Les amphores carottes (Forme Sch ne-Mau XV).  tat de la question, in *SFECAG, Actes du Congr s de Rouen*, 1995, p. 51-77. Secondo l'A. il tipo "a carota" sarebbe con ogni probabilit  stato prodotto nella parte orientale del Bacino Mediterraneo, mentre riguardo al contenuto l'ipotesi pi  probabile   che si trattasse di una pregiata salsa di pesce a base di tonno.

33 Cf. P. VIPARD, *op. cit.*, 1995, p. 60, fig. 7.2. Si veda, inoltre, J.W. HAYES, *Handbook of Mediterranean Roman Pottery*, London, 1997, p. 27-35, tav. 9.2.

34 Cf. D. FABRI , *Carte Arch ologique de la Gaule, Loz re (48)*, Paris, 1989, p. 27-30, fig. 5.

35 Va rilevato che in altri siti della Loz re sono stati rinvenuti dei contenitori del tipo Dr. 1: a Eschino Dhaze, cf. A. VERNHET, Observations arch ologiques sur l'Eschino Dhaze, Commune d'Ispagnac, Loz re, in *Revue du G vaudan*, 15, 1969, 170-173; G. FAGE, La route de l'uranium et la pr histoire des bondons, in *Revue du G vaudan*, 1, 1988, p. 30; a Combe-B chard, cf. A. VERNHET, Trouvailles arch ologique a Combe-B chard, in *Revue du G vaudan*, 12, 1966, p. 137-139; a Saint-Bonnet-de-Chirac, cf. A. VERNHET, Compte-rendus des fouilles de St. Bonnet-de-Chirac, in *Revue du G vaudan*, 15, 1969, p. 63-71.

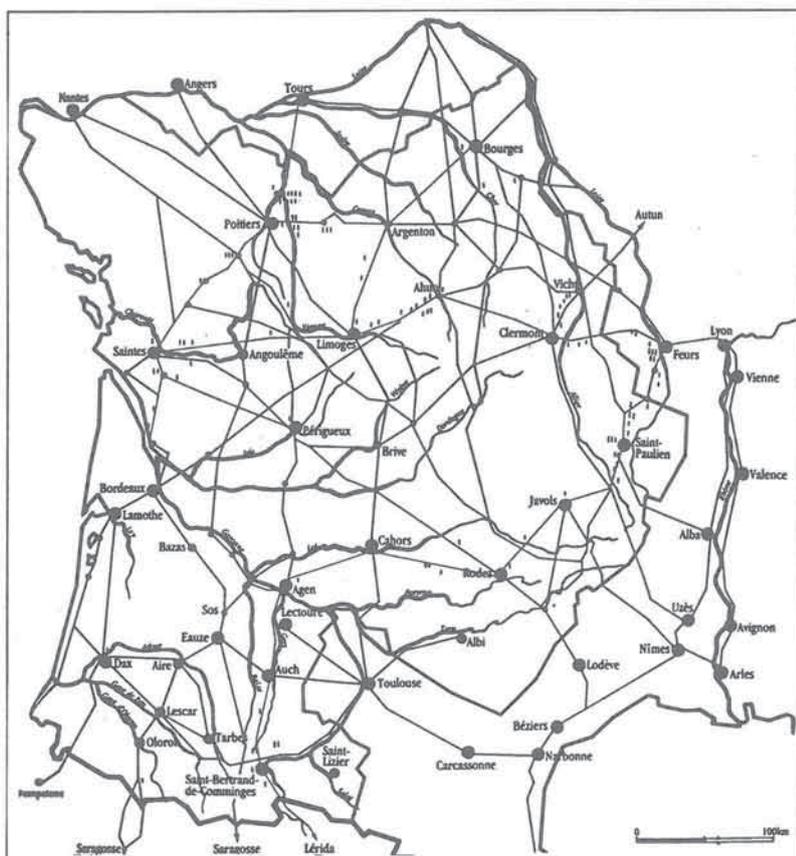


Figura 8 - Javols e la sua rete stradale.

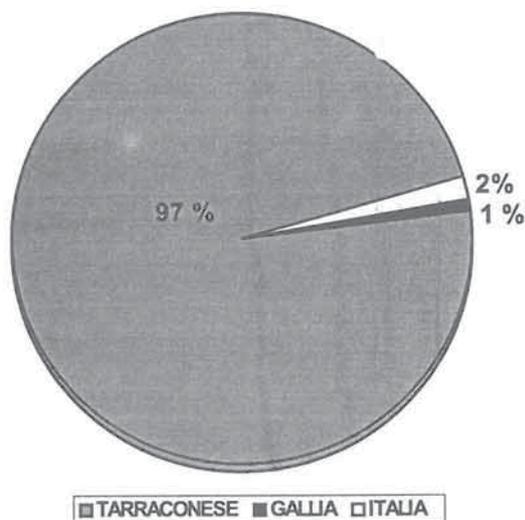


Figura 9 - Javols. Aree di approvvigionamento del vino. Quantificazione calcolata in base al numero minimo di esemplari rappresentati (EVREP).

Narbonna verso Ovest con deviazione per Rodez³⁶. Tali contatti con l'Italia Meridionale sono confermati, peraltro, dalla presenza di Sigillata Italica rinvenuta negli scavi dell'Univ. di Napoli e di ceramica Campana A nel materiale degli scavi Peyre³⁷. L'arrivo di vino dalla Tarraconese durante il periodo augusteo, pur essendo al momento scarsamente documentato, sembra seguire lo stesso asse di distribuzione delle Dr1. le Pascual 1, infatti, attraverso Narbonna si dirigono in parte verso la Gallia di S/W, in parte a Nord verso la Mosella e l'Alta Alsazia³⁸. Per quanto riguarda il vino gallico (Fig. 10), va sottolineato che la scarsa presenza di G4 non fa altro che confermare una situazione analoga a quella di Nîmes³⁹. Ciò vuol dire che la loro circolazione non interessava l'asse Est/Ovest, bensì il commercio verso Nord in direzione del *limes* renano, da un lato, e verso Sud in direzione dell'Italia, dall'altro. Anche la ridotta presenza di G5 rivela che a Javols il vino gallico non presenta una commercializzazione di grande ampiezza.

Il prodotto maggiormente attestato dalla Penisola Iberica è l'olio della Betica (Fig. 11, 12, 13). Esso pur non essendo in quantità così consistente come nei siti settentrionali, riforniva Javols per la via di Rodez proveniente da Narbonna, mentre la diffusione al Nord avveniva attraverso Lione e Clermont Ferrand, entrambe collegate a Javols. L'approvvigionamento dell'olio africano doveva, con molta verosimiglianza, avvenire ad Arles dove erano

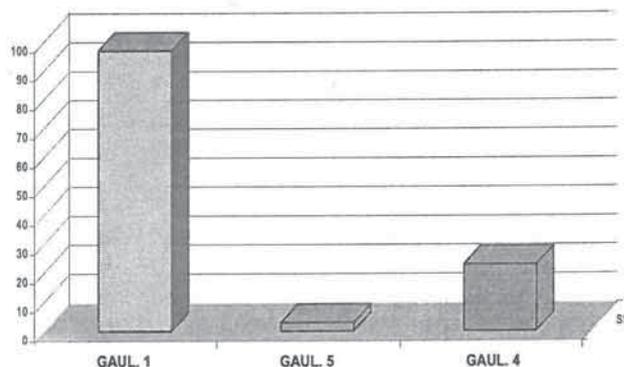


Figura 10 - Javols. Le anfore galliche. Quantificazione calcolata in base al numero minimo di esemplari rappresentati (EVREP).

36 Un'utile sintesi sul commercio del vino e le sue rotte commerciali è in B. LIOU, Sur les amphores et le commerce du vin, in *PACT*, 27, III.7, 1990, p. 327-332.

37 A tale proposito si ricorda che TCHERNIA, *op. cit.*, 1986, p. 51-53, suppone che il vino prodotto in Campania costituisca il carico principale di navi che trasportavano come merce di accompagnamento la Campana A.

38 Cf. LIOU, *op. cit.*, 1990, p. 329. Per la diffusione delle Pascual 1 nel Nord/Est della Gallia cf. J. BAUDOUX, *op. cit.*, 1996, p. 40.

39 Cf. F. LAUBENHEIMER, M. SCHWALLER, L. VIDAL, Nîmes, les amphores de la rue Conde, in F. LAUBENHEIMER (ed.), *Les amphores en Gaule. Production et circulation* (Table ronde internationale, Metz, 4-6 octobre 1990), Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1992, p. 144-5, fig. 6.

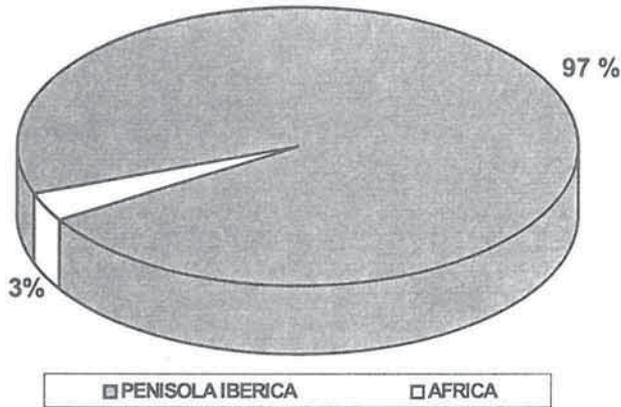


Figura 11 - Javols. Aree di approvvigionamento dell'olio. Quantificazione calcolata in base al numero minimo di esemplari rappresentati (EVREP).

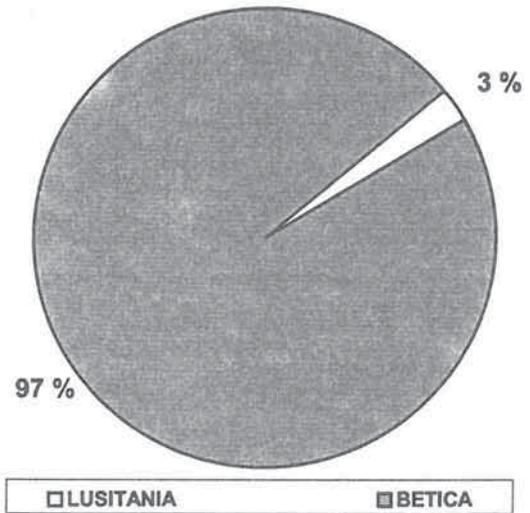


Figura 12 - Javols. Aree di approvvigionamento delle salse di pesce. Quantificazione calcolata in base al numero minimo di esemplari rappresentati (EVREP).

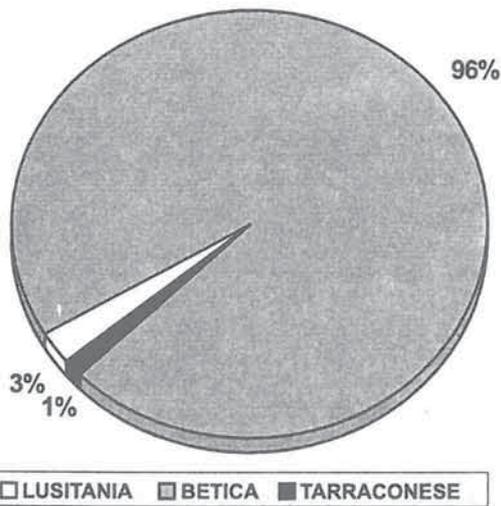


Figura 13 - Javols. Aree di approvvigionamento della penisola iberica. Quantificazione calcolata in base al numero minimo di esemplari rappresentati (EVREP).

conosciuti dei *diffusores olearii*, i quali smistavano i prodotti lungo l'asse Rodano-Reno⁴⁰. Tali elementi permettono di affermare, allo stato attuale delle nostre conoscenze, che il flusso di distribuzione a Javols si diversificava a favore di un mercato e di un'economia regionali.



⁴⁰ Per la presenza di anfore africane ad Arles cf. G. CONGÈS, M. LEGUILLLOUX, Un dépotoir de l'Antiquité tardive dans le quartier de l'Esplanade à Arles, in *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 24, 1991, p. 201-234.

Sébastien BARBERAN¹

ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS D'AMPHORES EN LANGUEDOC ORIENTAL

Première approche fondée sur les données récentes issues du site de La Ramière (Roquemaure, Gard)

L'étude du matériel amphorique découvert sur le site de La Ramière concerne près de sept siècles d'occupation antique : les premiers aménagements sont datés du changement d'ère et les ultimes démolitions qui affectent le domaine agricole, de la fin de l'Antiquité tardive.

Elle offre l'occasion d'appréhender, sur une longue durée, l'évolution des rapports commerciaux d'un établissement rural en Languedoc oriental.

Durant toute cette période en effet, les amphores sont régulièrement, et bien souvent en abondance, attestées. Elles témoignent d'échanges soutenus, au niveau régional, avec les productions d'amphores gauloises et d'un commerce irrégulier ou ténu, à l'échelle du bassin méditerranéen, avec les productions italiques, africaines, hispaniques ou orientales.

I. LOCALISATION ET HISTORIQUE DU DOMAINE AGRICOLE DE LA RAMIÈRE

Sur la rive droite du Rhône, à mi-chemin entre les villages de Montfaucon et de Roquemaure (Gard), le site de La Ramière² occupe la bordure d'une ancienne terrasse alluviale qui domine l'actuelle plaine d'inondation du fleuve (Fig. 1).

La vocation agricole du domaine est perceptible dès la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. au travers de l'installation de deux vergers et d'une première ferme de dimensions modestes. Vers le milieu de ce siècle, une *villa* succède à ces premières édifications. Plusieurs corps de bâtiments, progressivement mis en place et en constante évolution, structurent cet établissement. Au début du III^e s., la *villa* fait l'objet de plusieurs campagnes de construction : de nouvelles infrastructures sont créées en relation probable avec l'activité agricole du domaine.

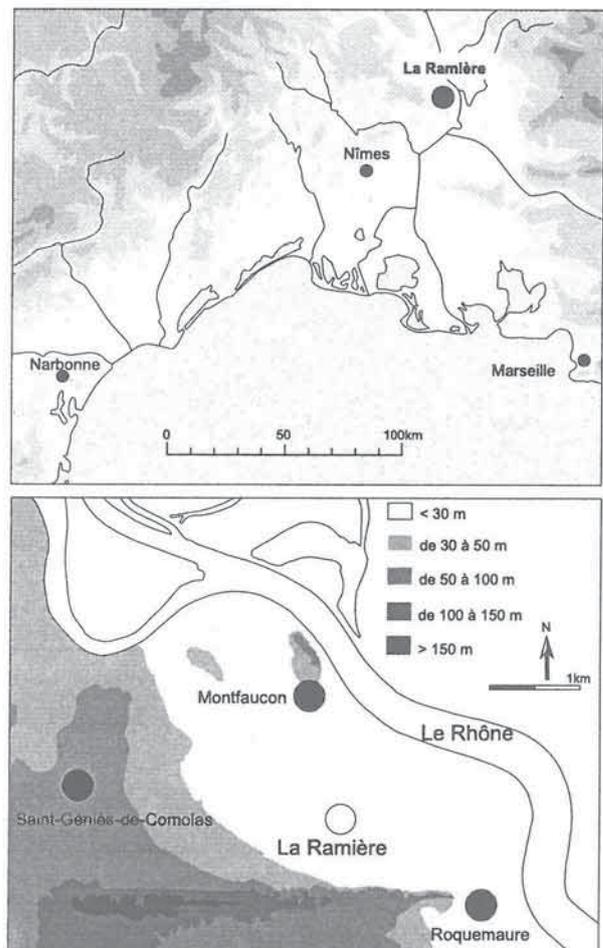


Figure 1 - Localisation du site de La Ramière (DAO M. Py ; extrait DFS).

1 Assistant d'études, Afan Méditerranée.

2 Il a été fouillé en 1996 au cours d'une campagne de sauvetage induite par la construction de la ligne TGV sud-est (Pomarède *et alii* 1997).

Au III^e s. et au début du IV^e s., la villa de La Ramière occupe près de 10 000 m² (Fig. 2).

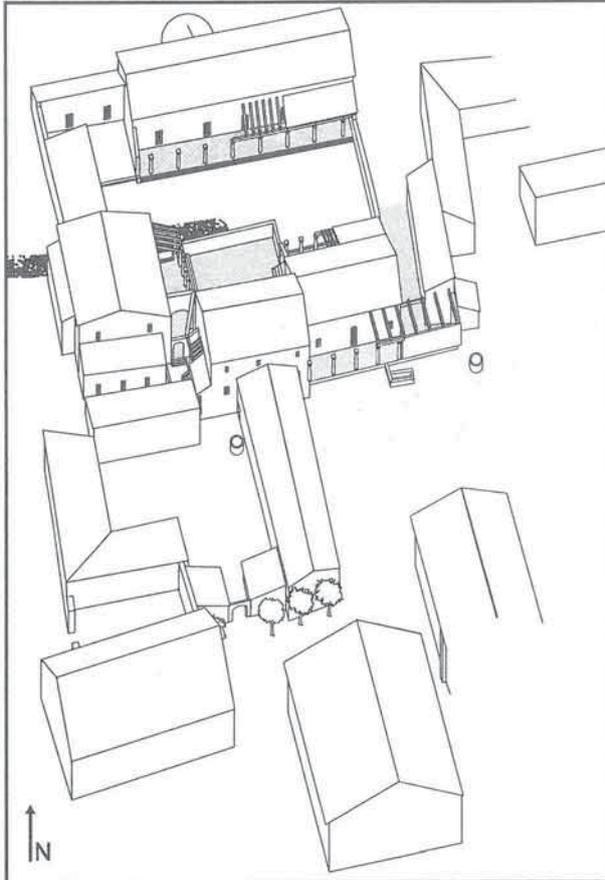


Figure 2 - Restitution axonométrique de la villa au dernier quart du III^e s. et dans la première moitié du IV^e s. (DAO R. Thernot).

Après cette dernière période d'expansion, le domaine perd peu à peu son unité et est lentement abandonné : l'installation d'un four de potier et d'une forge, entre la fin du IV^e s. et le VI^e s., doit cependant être soulignée.

Un petit établissement, organisé autour d'une cour centrale, ainsi qu'un ensemble funéraire, témoignent d'une occupation encore tangible des lieux jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive.

II. MÉTHODOLOGIE

Le site de La Ramière a livré près de 70000 tessons issus de 802 couches.

Plutôt qu'une analyse exhaustive de l'ensemble du matériel amphorique, seuls ont été pris en compte les lots céramiques les plus représentatifs (Fig. 3). Ils constituent une base de données non négligeable (8785 tessons d'amphores pour 434 individus).

Dix-huit phases ou sous-phases, témoins des principales étapes de l'évolution du site et du mobilier céramique, ont été sélectionnées et distribuées en dix tranches chronologiques de 50, 75 ou 100 ans.

Sur le terrain, un premier inventaire des tessons avait été réalisé à l'échelle de l'unité stratigraphique³. Pour les besoins de cette étude, l'ensemble des comptages par couches a été totalisé afin d'aboutir à un tableau de comptage par périodes. Le nombre minimum d'individus a alors été calculé par types d'amphores –après appariement et/ou collage des formes– sur la base du nombre le plus important de bords, de fonds ou d'anses (le nombre d'anses étant divisé par deux). Les panses ont été prises en compte lorsqu'une forme d'amphore n'est représentée que par ces éléments⁴.

Enfin, deux tableaux de comptages ont été réalisés (Fig. 4). Ils dressent un inventaire des principales catégories céramiques (nombre de tessons) et des formes

Tranche chronologique	Contexte et nombre de couches pris en compte	Définition sommaire du contexte archéologique
25 av./25 ap.	phase E4A (nb us : 11)	installation d'une première ferme
25/75	sous-phase F4B1 (nb us : 20)	dérasement et nivellement de ce premier établissement
	sous-phase F4B2 (nb us : 7)	construction de la villa
75/125	sous-phase G4C1 (nb us : 33)	construction d'un cellier
	phase G5F (nb us : 4)	dépotoir et épandages aux abords du domaine
125/200	sous-phase G4C2 (nb us : 17)	agrandissement du cellier
	sous-phase G6D2 (nb us : 4)	réaménagements ponctuels des communs de la villa
	us 4237	dépotoir
200/275	sous-phase H3C3 (nb us : 6)	création du corps oriental de la pars rustica
	sous-phase H4D1 (nb us : 7)	nivellements préparatoires à la construction de bâtiments
	sous-phase H5G1 (nb us : 5)	construction et occupation du corps oriental de la pars rustica
275/350	sous-phase H4D2 (nb us : 4)	construction d'un bâtiment au sud-est de la villa
350/400	sous-phase I3D1A (nb us : 10)	occupation artisanale, forge
	sous-phase I3D1B1 (nb us : 6)	nivellements et constructions dispersées sur les vestiges
400/450	sous-phase I3D1B2 (nb us : 5)	de la pars urbana de la villa
450/550	sous-phase I3D2 (nb us : 47)	ultimes démolitions des vestiges de la villa
550/650	sous-phase J3E1A (nb us : 9)	construction d'un bâtiment isolé
	sous-phase J3E2 (nb us : 23)	abandon définitif

Figure 3 - Présentation synthétique des contextes archéologiques retenus.

³ Voir pour la définition des termes "phase" et "unité stratigraphique" : Py dir. 1997, p. 367.

⁴ Ces normes de comptages ont été prescrites par F. Laubenheimer au cours d'un stage de formation Afan, intitulé "Traiter le matériel amphorique", qui s'est déroulé à Nîmes en 1994.

IMPORTATIONS D'AMPHORES SUR LE SITE DE LA RAMIÈRE (Gard)

Tranche chronologique	Céra. commune	Céra. fine	Dolium	Amphores						Total amphore	TOTAL
				Gaule	Italie	Espagne	Afrique	Orient	Indét.		
25 av. / 25 ap.	140	18	1	12	12	13			3	40	199
25 / 75	3486	506	33	1049	29	122	11		19	1230	5255
75 / 125	970	203	52	2916	9	83	3		9	3020	4245
125 / 200	1568	470	33	1474	5	57	4		7	1547	3618
200 / 275	1114	326	8	1129	3	26	18		55	1231	2679
275 / 350	56	42	3	98		3	47		20	168	269
350 / 400	208	100	22	60	1	12	46	34	61	214	544
400 / 450	332	173	1	141		135	93	7	56	432	938
450 / 550	706	239	29	315	4	61	113	24	62	579	1553
550 / 650	912	100	14	78	5	101	82	7	51	324	1350
Origine	Formes attestées	25av. 25ap.	25 75	75 125	125 200	200 275	275 350	350 400	400 450	450 550	550 650
Narbonnaise	Gauloise 1		1	12	5		1			3	
	Gauloise 2		3	9	3	1					
	Gauloise 4		1	17	23	11	1		1	2	1
	Gauloise 5		1	2	3	1					
	Gauloise 1/2		5	10	9	2				3	1
	Gauloise 3/5		2	16	16	6				3	1
	Indét.	1		4	3	3	1	2			
	TOTAL NMI	1	13	70	62	24	3	2	1	11	3
	G1 sableuse	1	11	47	24	7	3		1	4	
	G1 sableuse var.		4								
	Indét.		1					2			2
	TOTAL NMI	1	16	47	24	7	3	2	1	4	2
	G2 Marseille			1			1				
	Indét.		2		1	1					
	TOTAL NMI	0	2	1	1	1	1	0	0	0	0
Italie	Dressel 1	2	2								
	Dressel 2/4			1							
	Dressel 6		1	1							
	Indét.				2	2		1		1	2
	TOTAL NMI	2	3	2	2	2	0	1	0	1	2
Péninsule ibérique	Haltem 70	1	2			2	1				1
	Beltran II B			1	1						
	Dressel 20	1	2	2	3	3		1	1	1	2
	Dressel 7/11	1	3	1	3	3	1		1	1	1
	Dressel 23					1		2	1	1	2
	Pascual 1		2	1	1	1					
	Almagro 51a/b							1	1	1	
	Almagro 51c								1		
	Indét.	1			1	1	1	1	1	1	4
	TOTAL NMI	4	9	5	9	11	3	5	6	5	10
Afrique	Ostia I fig. 453-454					1			1	1	
	Dressel 30				1				1	1	
	Keay XXV / spatheion						1		1	1	
	Keay LXII									1	
	Indét.		2	1		2	1	2	1	2	2
	TOTAL NMI	0	2	1	1	3	2	2	4	6	2
Orient	LRA 1								1	1	
	LRA 3								1	1	1
	LRA 4									1	
	LRA indét.									1	
	Indét.							1			1
	TOTAL NMI	0	0	0	0	0	0	1	2	4	2
Indéterminée	Indét.	1	2	2	2	3	1	2	1	1	2
	TOTAL NMI	1	2	2	2	3	1	2	1	1	2
	TOTAL général	9	47	128	101	51	13	15	15	32	23

Figure 4 - Répartition des tessons et des individus par tranche chronologique.

d'amphores (NMI) attestées dans les ensembles de référence. A partir de ces comptages, quatre graphiques ont été élaborés⁵.

III. QUELQUES DONNÉES PRÉLIMINAIRES

Du début à la fin de l'occupation antique du site, la place occupée par le matériel amphorique au sein de l'ensemble du mobilier céramique évolue sensiblement (Fig. 5).

Si la part accordée à la vaisselle fine reste stable, il faut souligner l'inversion du rapport existant entre les amphores et les céramiques communes :

- les premiers temps de l'occupation sont essentiellement documentés par de la vaisselle locale ; les amphores représentent seulement 1/5^e du mobilier céramique au I^{er} s. apr. J.-C. ;
- les amphores occupent une position dominante à partir de la fin du I^{er} s. et jusqu'à la première moitié

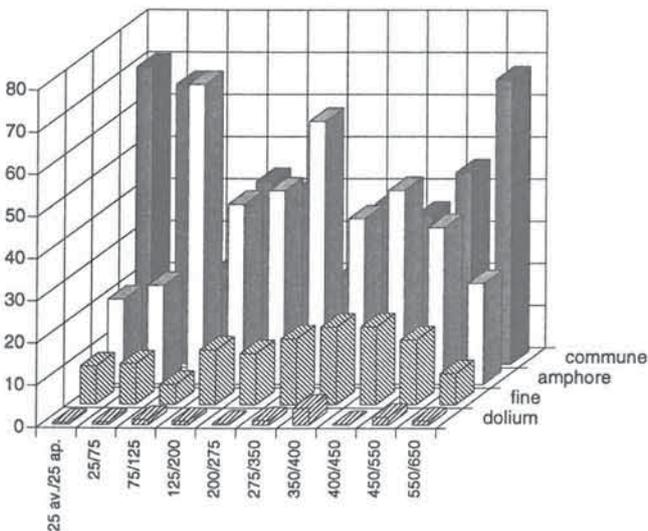


Figure 5 - Répartition par tranches chronologiques des groupes céramiques en pourcentages.

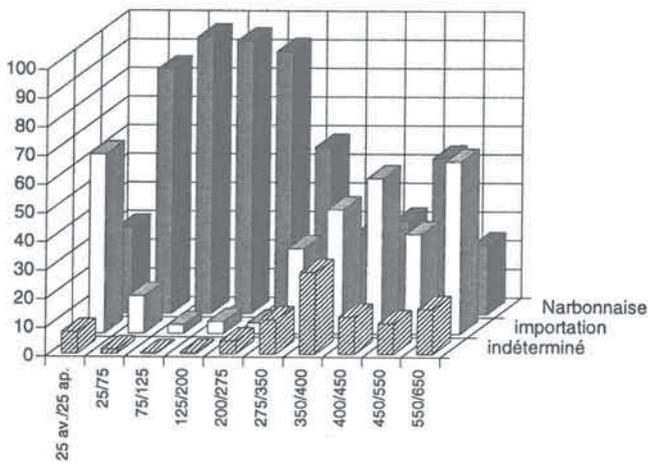


Figure 6 - Répartition des amphores par groupes en pourcentages.

du V^e s. ;

- la fin de l'Antiquité tardive correspond à un tarissement des échanges, qu'il s'agisse des amphores ou de la vaisselle fine. Les communes constituent alors l'essentiel du mobilier céramique.

Quelques observations complémentaires peuvent être rapportées si on s'appuie sur la répartition des amphores par groupes ou par origines (Fig. 6 et 7) :

- au changement d'ère, le site est en grande partie tributaire, au regard du matériel amphorique, du marché extérieur. Les amphores proviennent alors principalement d'Italie ou de la péninsule Ibérique ;
- l'hégémonie des produits de la Narbonnaise est incontestable du I^{er} au III^e s. (environ 90 % des tessons) ;
- l'approvisionnement se diversifie, à partir du dernier quart du III^e s. et de la première moitié du IV^e s., au

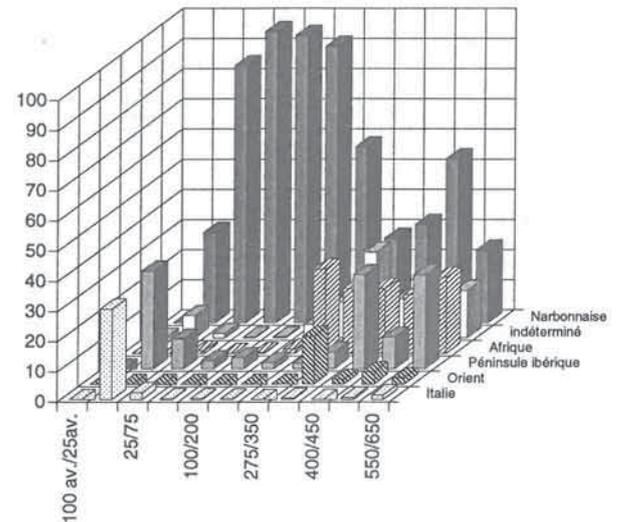


Figure 7 - Répartition par origine des tessons d'amphores en pourcentages.

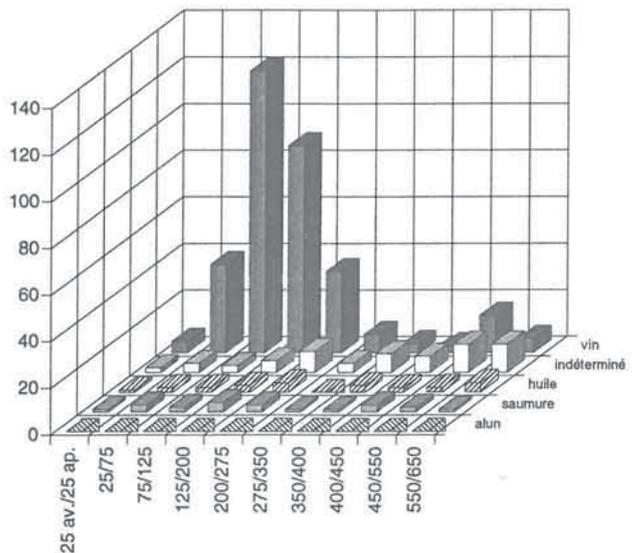


Figure 8 - Répartition des denrées en NMI.

5 Les illustrations, lorsque ce n'est pas précisé, ont été réalisées par l'auteur.

profit des autres provinces de l'Empire⁶, principalement africaines et, plus tard, hispaniques. L'Italie et l'Orient ont un rôle anecdotique dans ce partage.

Quant à l'évolution des denrées transportées en amphores (Fig. 8), elle aussi témoigne de la position évidemment privilégiée octroyée au vin, essentiellement d'origine gauloise, du I^{er} au III^e s. La consommation d'huile et de saumures importées est régulièrement attestée mais reste, durant les trois premiers siècles de notre ère, largement inférieure à la place accordée au vin. Au-delà, les incertitudes qui pèsent, malgré des avancées récentes (Bonifay et Piéri 1995, p. 117), sur le contenu des amphores tardives compliquent le commentaire du graphique.

IV. LES AMPHORES DE LA RAMIÈRE :

principales observations et comparaisons régionales

Les résultats obtenus à La Ramière sont susceptibles d'être comparés avec des données publiées pour la vallée du Rhône (Vienne), le Languedoc (Nîmes, Lattes, Ambrussum, Lunel-Viel et Narbonne) et la Provence (Marseille, Beaucaire, Arles)⁷. Quelques références à une fouille archéologique récente faite dans la ville de Nîmes ont également été proposées⁸.

Les principales formes d'amphores importées, attestées sur le site, ont été dessinées. Elles proviennent, pour partie, d'autres contextes archéologiques que ceux utilisés dans le cadre de cette étude, mal documentés en formes dessinables : couche d'origine et cadre chronologique sont mentionnés dans un tableau récapitulatif (Fig. 9).

□ Les amphores italiques (Fig. 10).

La place de ces amphores dans la répartition du matériel amphorique devient rapidement anecdotique et passe de 30 % entre 25 av. et 25 apr. J.-C., à 2,35 % aux deuxième et troisième quarts du I^{er} s. Elles correspondent au mieux, à partir de cette période, à environ 1,5 % du nombre total de tessons d'amphores.

L'éventail de formes mis en évidence à La Ramière est relativement restreint : outre les amphores à vin Dressel 1 associées aux premiers temps de l'occupation (n^{os} 1 et 2), on mentionnera la présence ponctuelle au Haut-Empire des amphores à vin Dr. 2/4 (n^o 3) et Dr. 6. Plus tardivement, l'amphore à vin Keay LII est également attestée (n^{os} 4 et 5) : en particulier par un exemplaire quasi complet (n^o 6) provenant d'un ensemble funéraire⁹ daté de la deuxième moitié du V^e s. à la première moitié du VII^e s.

A Ambrussum, si les amphores italiques dominent largement au I^{er} s. av. J.-C., elles s'effacent dès la période augustéenne et jusqu'au deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C. au profit des produits de Bétique et de Tarraconaise (Laubenheimer 1989, p. 121). Un parallèle peut être vraisemblablement proposé avec La Ramière où les amphores Dr. 1 connaissent une courte durée de vie et témoignent plutôt d'une occupation plus ancienne, de la période républicaine, dont l'emplacement et la forme n'ont pas pu être appréhendés¹⁰.

Au-delà du changement d'ère, l'apport italice demeure anecdotique et, comme à Marseille à la fin de l'Antiquité, la seule forme tardive identifiée est l'amphore Keay LII. Elle y est cependant bien moins documentée puisqu'elle peut représenter, dans les contextes tardifs marseillais, jusqu'à 14 % du nombre total d'amphores (Bonifay et Piéri 1995, p. 114).

6 Pour la tranche chronologique 450/550 (Fig. 6), la baisse du volume des importations se justifie par la place dévolue aux amphores de Narbonnaise dont la production est depuis longtemps abandonnée (voir *infra*). Cette période correspond aux ultimes démolitions des vestiges de la *villa* : les nivellements et les perturbations liés à la récupération de matériaux ont entraîné la remontée d'artefacts plus anciens.

Plus largement, on soulignera le poids non négligeable des amphores indéterminées (10 à 30 % des tessons) durant l'Antiquité tardive. Des proportions similaires de fragments non classés ont également été rencontrées à Vienne au IV^e s. (Godard 1995, p. 296) ou à Marseille au V^e s. (Bonifay 1986, p. 297 ; Bonifay, Carre et Rigoir 1998, p. 388).

7 Il peut paraître discutable de comparer les données fournies par la fouille d'un établissement rural avec celles obtenues dans des centres urbains ou des agglomérations secondaires. Il s'agit malgré tout des principales références régionales publiées à notre disposition.

Le problème n'est pas nouveau : ces réserves méthodologiques ont déjà été soulignées par C. Raynaud lors de l'étude des amphores du Clos de la Lombarde à Narbonne (Raynaud 1991, p. 243 et 244) ou, plus récemment, par le collectif CATHMA (CATHMA 1993, p. 115).

8 Les données sont extraites du rapport réalisé à l'issue de la fouille, en 1997, de la ZAC du Forum des Carmes (resp. d'opération Afan : V. Bel). Ce site est localisé à l'extérieur de l'enceinte augustéenne, à environ 120 m à l'est de la Porte d'Auguste (Barberan *et alii* 1998).

Deux dépotoirs, participant des réaménagements qui affectent un établissement péri-urbain antique, ont été retenus :
- le mobilier céramique (3099 tessons) associé aux remblais de nivellement datés du deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C. (sous-phase B2B1) comprend 1655 fragments d'amphores (Barberan *et alii* 1998, vol. II, fig. IV. 83.). Ils se répartissent de la manière suivante (en % / nombre total de tessons d'amphores) : Italie (0,78 %) ; Narbonnaise (74,32 %) ; péninsule Ibérique (19,82 %) ; Afrique (0,78 %) ; Orient (0,54 %) ; indéterminé (3,74 %) ;

- le mobilier céramique (1332 tessons) lié aux premiers réaménagements, datés du troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C. (sous-phase B2B2), de l'établissement péri-urbain totalise 622 fragments d'amphores (Barberan *et alii* 1998, vol. II, fig. IV. 84.). Leur distribution est la suivante (en % / nombre total de tessons d'amphores) : Italie (0,64 %) ; Narbonnaise (83,60 %) ; péninsule Ibérique (11,89 %) ; Afrique (0,48 %) ; Orient (0,48 %) ; indéterminé (2,89 %).

9 Treize inhumations en amphores, mode funéraire caractéristique du monde méditerranéen durant toute l'Antiquité tardive, ont été découvertes à La Ramière (sous-phase I7D1).

10 D'autres indices matériels rejoignent cette observation : les céramiques campaniennes A et C sont ainsi présentes, à l'état résiduel, dans plusieurs contextes archéologiques.

Figure	n°	Couche	Contexte archéologique	Cadre chronologique	Figure	n°	Couche	Contexte archéologique	Cadre chronologique
10	1	4127	E4A	25 av. / 25 ap.	14	34	4249	I4E	300 / 400
10	2	4132	E4A	25 av. / 25 ap.	14	35	4249	I4E	300 / 400
10	3	5007	G5F	75 / 125	14	36	4002	G4C2	125 / 175
10	4	1220	non phasé	300 / 400	14	37	4312	I4E	375 / 500
10	5	1219	non phasé	300 / 400	14	38	1221	hors strati.	*
10	6	4261	I7D1	450 / 650	14	39	4249	I4E	300 / 400
11	7	4330	G4C1	75 / 125	14	40	4326	I4E	*
11	8	4092	F4B2	50 / 75	15	41	4249	I4E	300 / 400
11	9	4331	F4B2	50 / 75	15	42	4249	I4E	300 / 400
11	10	4331	F4B2	50 / 75	15	43	6011	non phasé	*
11	11	4330	G4C1	75 / 125	15	44	3227	I3D2	450 / 550
12	12	1257	hors strati.	*	15	45	1237	hors strati.	*
12	13	1259	hors strati.	*	15	46	3233	J3E	500 / 600
12	14	1159	hors strati.	*	15	47	3233	J3E	500 / 600
12	15	3147	I3D1B2	400 / 450	15	48	5120	I7D1	450 / 650
12	16	3099	I3D2	450 / 550	15	49	5119	I7D1	450 / 650
12	17	7080	I7D1	450 / 650	16	50	4533	non phasé	*
12	18	7077	I7D1	450 / 650	16	51	4312	I4E	400 / 500
12	19	7081	I7D1	450 / 650	16	53	4249	I4E	300 / 400
12	20	7082	I7D1	450 / 650	16	54	3186	non phasé	375 / 500
12	21	7026	I7D1	450 / 650	16	55	1253	hors strati.	*
12	22	4249	I4E	300 / 400	16	56	1259	hors strati.	*
12	23	1241	hors strati.	*	16	57	1159	hors strati.	*
12	24	3131	non phasé	275 / 375	16	58	1159	hors strati.	*
12	25	4249	I4E	300 / 400	16	59	1029	non phasé	*
13	26	1196	hors strati.	*	16	60	4488	I4E	*
13	27	3170	non phasé	400 / 600	16	61	5124	I7D1	450 / 650
13	28	3269	I3D1B2	400 / 450	16	62	4530	I7D1	450 / 650
13	29	1197	non phasé	*	17	63	1221	non phasé	*
13	30	3147	I3D1B2	400 / 450	17	64	6013	I6F1	350 / 500
14	31	4312	I4E	400 / 500	17	65	4249	I4E	300 / 400
14	32	1240	hors strati.	*	17	66	3371	I3D2	450 / 550
14	33	1257	hors strati.	*	17	67	1243	hors strati.	*

Figure 9 : Tableau récapitulatif des formes dessinées.

□ Les amphores gauloises.

Bien que cette étude porte sur les amphores importées, il était difficile d'en exclure les productions régionales en raison de la place qu'elles occupent de toute évidence dans l'économie domaniale. Durant plus de trois siècles en effet (du I^{er} s. à la première moitié du IV^e s.), la majorité des tessons d'amphores s'apparente aux productions gauloises.

Elles apparaissent au début de l'occupation du site et participent, à hauteur de 30 %, à la répartition du matériel amphorique entre 25 av. et 25 apr. J.-C. Dès les deuxième et troisième quarts du I^{er} s. apr. J.-C., les productions régionales concernent plus de 85 % des tessons d'amphores. Elles représentent, à partir du dernier quart du I^{er} s. et jusqu'au III^e s. apr. J.-C., plus des 9/10^e du matériel amphorique¹¹.

A partir du dernier quart du III^e s. et de la première moitié du IV^e s., la baisse est sensible et profite aux

produits africains ou hispaniques. Dès lors, les amphores gauloises ne représenteront plus, si on écarte la tranche chronologique 450/550 (voir *supra*), que 25 à 30 % environ des fragments jusqu'à la fin de l'occupation du domaine.

L'établissement rural de La Ramière s'inscrit pleinement dans l'une des aires de fabrication de ces conteneurs. Les formes se répartissent essentiellement entre les amphores à pâte sableuse et celles à pâte calcaire tandis que les productions massaliètes impériales sont documentées par un nombre très réduit d'exemplaires¹².

Il s'agit essentiellement d'amphores G.1 dont des ateliers sont attestés, dans le Gard, à Tresques ou à Bagnols-sur-Cèze ; dans une moindre mesure, d'amphores G.4 à pâte calcaire produites notamment dans les officines de Beaucaire, Sauveterre ou Saint-Laurent-des-Arbres (Laubenheimer 1985, p. 251 et 349).

11 Une telle masse d'amphores gauloises durant trois siècles avait laissé supposer, à la fouille, un lien étroit avec les orientations économiques du domaine (viticulture ?) d'autant plus qu'elle était contemporaine de son développement et, en particulier, d'infrastructures de transformation ou de stockage (Pomarède et alii 1997, p. 78-81).

Les comparaisons régionales montrent cependant qu'il serait illusoire de trancher en faveur d'un mode de culture précis à partir des seules données céramologiques : dans des centres consommateurs comme Vienne ou Nîmes, des proportions similaires d'amphores vinaires régionales ont en effet été observées (voir *infra*).

Pour avancer, des comparaisons seront utiles avec d'autres établissements ruraux de même importance : on songera en particulier au site de Saint-André-de-Codols dans la proche campagne nîmoise (Pomarède et Sauvage dir. à paraître).

12 Elles signifient cependant un timide courant d'échange, au Haut-Empire, avec Marseille.



Figure 10 - Amphores italiques Dressel 1, Dressel 2/4 et Keay LII.

On soulignera également l'absence, dans les contextes étudiés, des amphores Dr. 2/4 ou G.3, la faible représentativité des G.2 et la rareté des G.5, essentiellement provençales (Laubenheimer 1985, fig. 180).

Le quasi monopole du vin gaulois, du I^{er} au III^e s., semble être généralisé en Languedoc oriental : il a été observé à Nîmes sur le site de la rue Condé (Laubenheimer, Schwaller et Vidal 1992)¹³, à Lunel-Viel

13 Sur ce site, la faible diversité du répertoire de formes avait également été observée mais les données récemment collectées à Nîmes,

(Raynaud 1990, p. 295) ou à Ambrussum (Laubenheimer 1989, p. 121-128 ; Raynaud 1986, p. 63). Il intervient cependant plus précocement que dans cette dernière agglomération où, entre 20 et 75 apr. J.-C., l'apport gaulois reste minoritaire face aux importations espagnoles.

A Vienne, dans le courant de la première moitié du III^e s., une écrasante majorité des tessons d'amphores (98 %) s'apparente aux productions gauloises. Entre le milieu et la fin du III^e s., elles concernent encore plus de 50 % des fragments (Godard 1995, p. 296).

L'arrêt de la diffusion de ces amphores sur La Ramière est comparable aux observations effectuées à Lunel-Viel où les conteneurs gaulois subissent une baisse sensible à la fin du III^e s. Leur disparition doit être située, pour C. Raynaud, dans la deuxième moitié du IV^e s. (Raynaud 1990, p. 296).

□ Les amphores hispaniques (Fig. 11 à 13).

L'Espagne participe irrégulièrement, entre le changement d'ère et la fin de l'Antiquité tardive, à l'approvisionnement du domaine agricole.

Entre 25 av. et 25 apr. J.-C., la place octroyée aux amphores hispaniques est proche de celle accordée aux productions italiques, soit autour de 30 %. A partir du deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C. et jusqu'à la deuxième moitié du IV^e s., les conteneurs de la péninsule Ibérique correspondent à moins de 10 % du nombre total de tessons d'amphores. Au-delà, ils représentent environ 30 % de l'ensemble du matériel amphorique jusqu'à l'abandon du site.

Le vin hispanique est acheminé vers le domaine,

durant le Haut-Empire et malgré l'ampleur de l'apport gaulois, dans des amphores Haltern 70 de Bétique ou Pascual 1 de Tarraconaise (n^{os} 7 et 8). Le site consomme également, aux I^{er} et II^e s., les saumures transportées dans des amphores de Bétique Beltrán IIB et surtout Dr. 7/11 (n^{os} 9 à 11). Elles sont relayées, à partir du dernier quart du III^e et de la première moitié du IV^e s., par des conteneurs, vraisemblablement d'origine lusitanienne (Bonifay, Carre et Rigoir dir. 1998, p. 108 et 232), de type Almagro 51 A-B (n^{os} 12 à 21) et Almagro 51 C (n^{os} 22 à 25). A l'identique, l'huile est importée de Bétique dans des amphores Dr. 20 jusqu'au III^e s. et acheminée, par la suite dans des conteneurs de type Dr. 23 (n^{os} 26 à 30).

Pour le Haut-Empire, la distribution des importations de la péninsule Ibérique diffère sensiblement de ce qui a été observé à Ambrussum où le matériel amphorique est dominé, durant les deuxième/troisième quarts du I^{er} s. apr. J.-C., par les conteneurs hispaniques. Ceux-ci vont cependant se raréfier et concerner une infime partie des amphores à la fin du II^e ou au début du III^e s. (Laubenheimer 1989, p. 124 ; Raynaud 1986, p. 63).

La diffusion à La Ramière, à partir de la fin du III^e s., des amphores à huile de type Dr. 23 et à saumures de type Almagro 51 A-B et 51 C est sensible dans le courant de la première moitié du V^e s. où elles représentent plus de 30 % des fragments d'amphores¹⁴. Le domaine conserve donc à cette période des relations commerciales soutenues avec les provinces hispaniques contrairement à Lunel-Viel où «le commerce des denrées espagnoles ne s'est jamais relevé de son

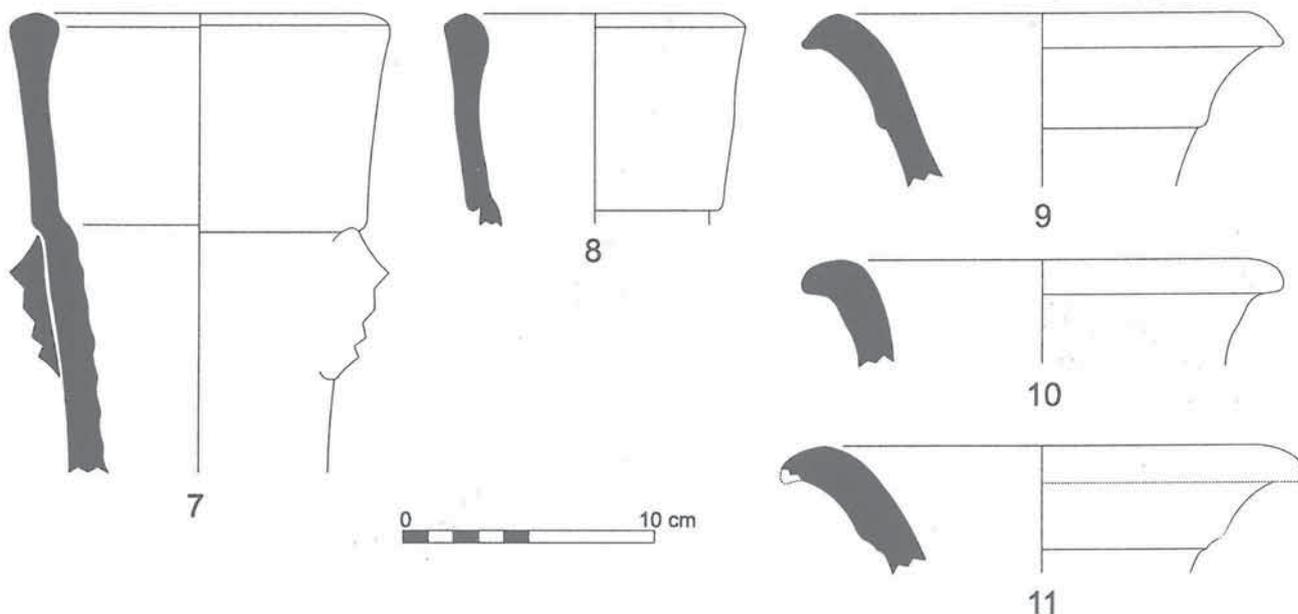


Figure 11 - Amphores Pascual 1 et Dressel 7/11.

sur le site de la ZAC du Forum des Carmes, fournissent une image plus pondérée pour le I^{er} s.

La distribution des amphores gauloises y est en effet diversifiée : les G.1 à pâte sableuse ou calcaire sont majoritaires mais les G.2 et les Dr. 2/4 constituent près de 45 % des formes d'amphores gauloises au deuxième quart du I^{er} s. et encore près de 15 % au troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C.

14 Ce pourcentage mérite cependant d'être relativisé : quelques conteneurs hispaniques résiduels sont encore présents à cette période (Dr. 20 et 7/11).

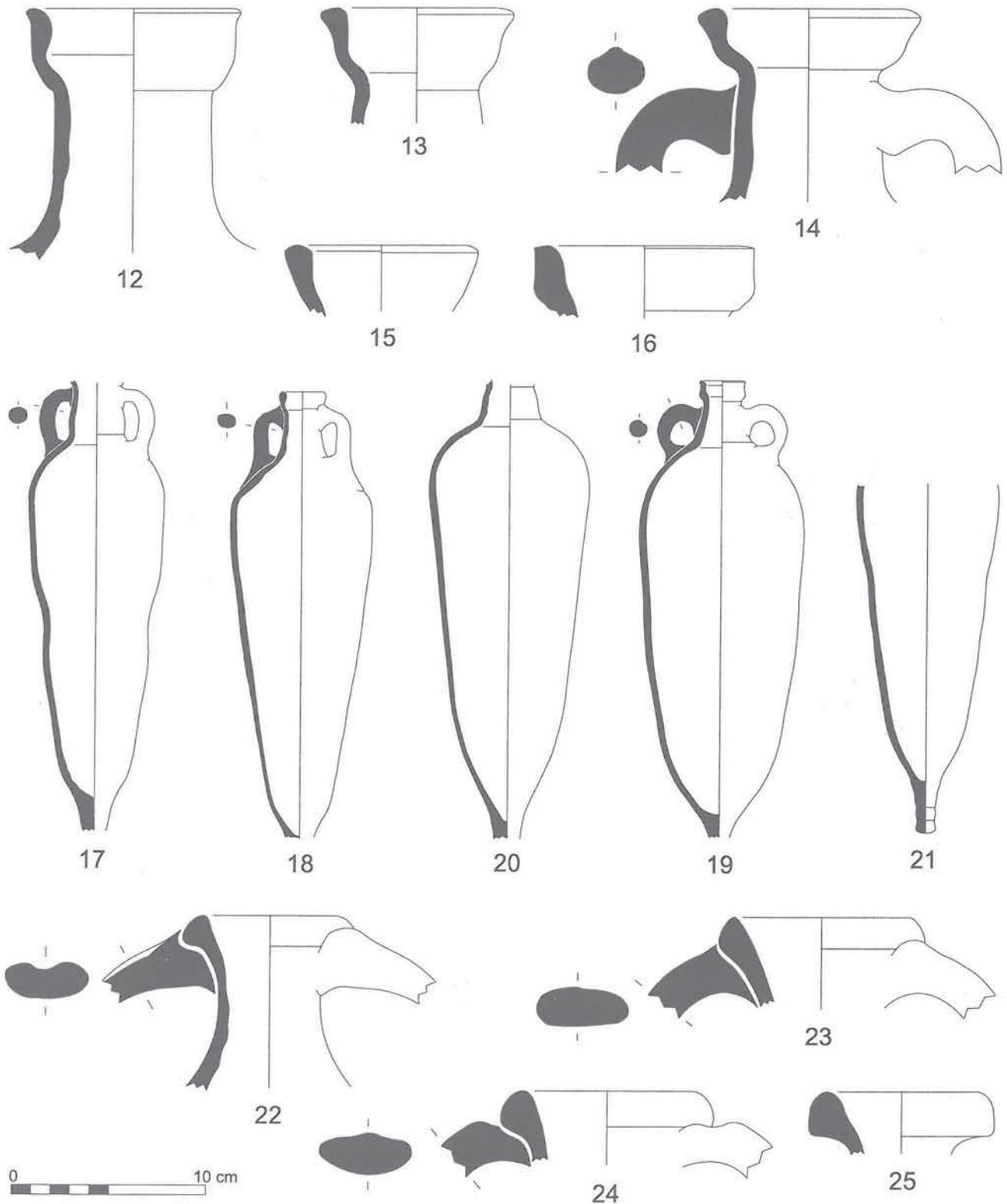


Figure 12 - Amphores Almagro 51 A-B et Almagro 51 C (n^{os} 17-21 : éch. 1/10).

déclin du I^{er} s.» (Raynaud 1990, p. 297-298). En revanche, ce résultat est comparable aux données fournies par les fouilles du Clos de la Lombarde à Narbonne où ces conteneurs correspondent à plus de 38 % du nombre total de fragments d'amphores (Raynaud 1991, p. 244).

Ultérieurement, l'évolution des importations hispaniques est difficilement commentable en raison de l'importance du matériel amphorique résiduel à la fin de l'Antiquité tardive. L'emploi, dans l'ensemble funéraire, de cinq amphores au moins de type Almagro 51 A-B (n^{os} 17 à 21) suggère cependant que le site

entretient encore des relations commerciales, durant une partie de cette période, avec la péninsule Ibérique.

□ **Les amphores africaines** (Fig. 14 à 16).

Les produits des provinces africaines sont réellement

diffusés au dernier quart du III^e s. et dans la première moitié du IV^e s. Auparavant, leur participation est anecdotique puisque, dans le courant du III^e s., moins de 2 % des fragments s'apparentent aux amphores africaines. Au-delà, la part de ces tessons tend à se

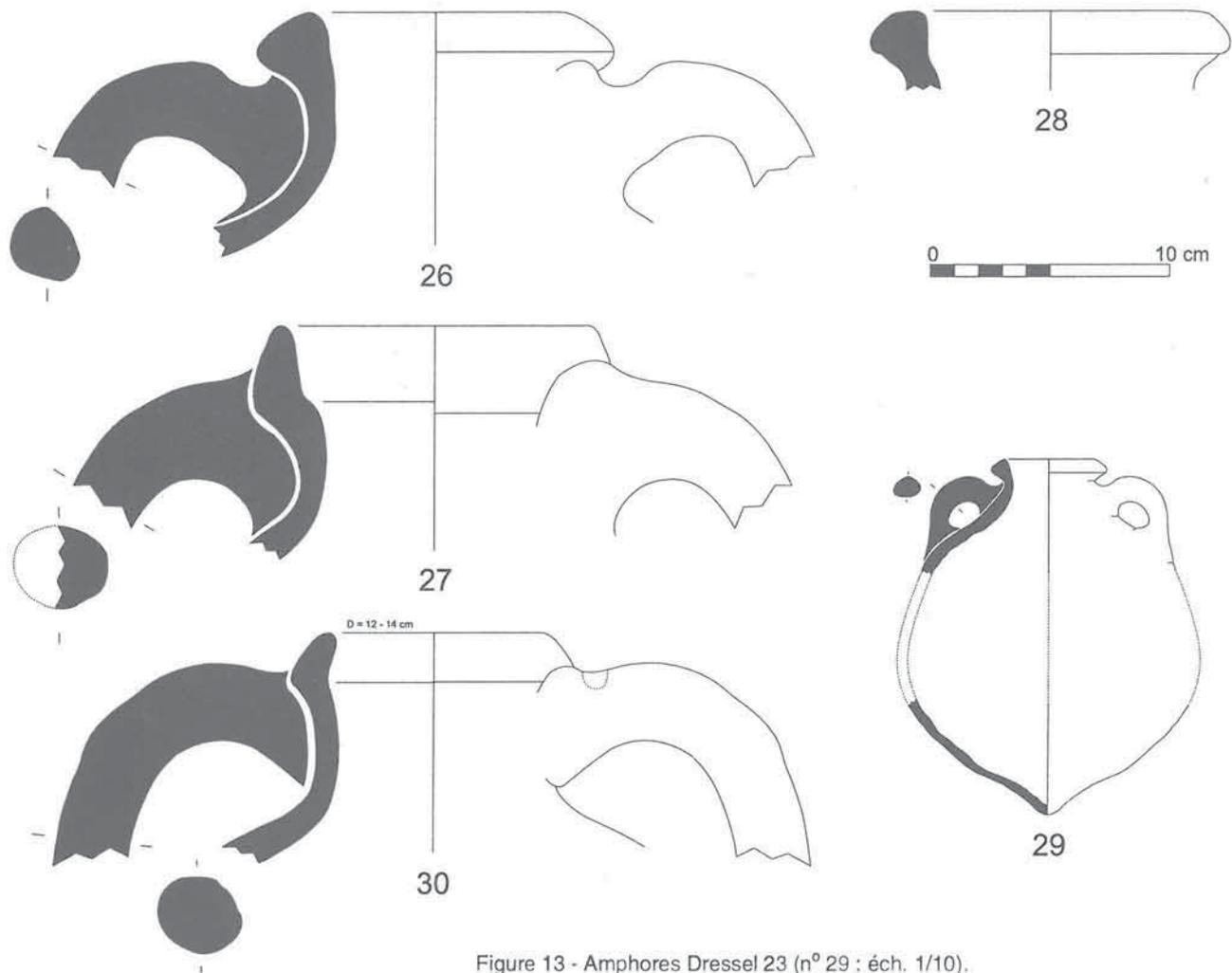


Figure 13 - Amphores Dressel 23 (n° 29 : éch. 1/10).

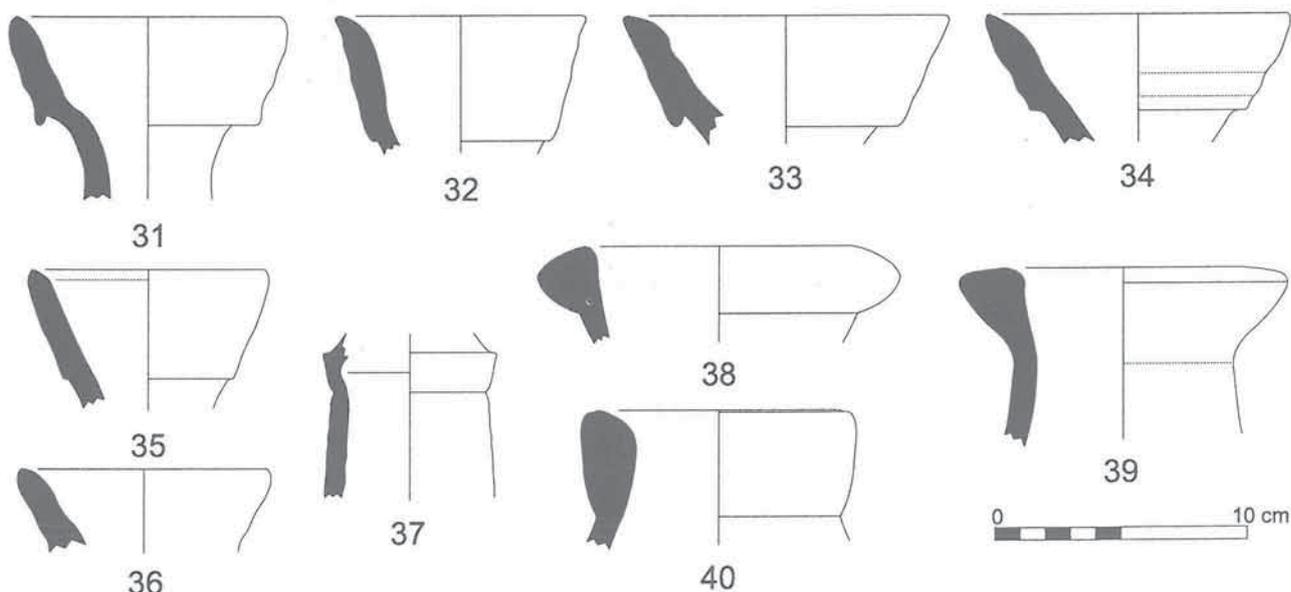


Figure 14 - Amphores africaines Dressel 30, Ostia I fig. 453-454, Africaines I et II.

stabiliser aux alentours de 20 % jusqu'à la fin de la période tardo-antique.

Même s'ils sont documentés dans des proportions variables, les principaux types de conteneurs africains sont attestés à La Ramière.

On mentionnera les formes Dr. 30 (n^{os} 31 à 36), Ostia I fig. 453-454 (n^o 37), Africaine I (n^{os} 38 et 39) et

Africaine II (n^o 40) qui sont distribuées essentiellement en Gaule méridionale aux III^e et IV^e s.

Les amphores cylindriques de moyennes dimensions Keay XXV ou les *spatheia* peuvent être considérés comme les conteneurs d'origine africaine les plus fréquemment rencontrés à La Ramière (n^{os} 41 à 47). On identifiera aussi comme telles deux amphores incom-

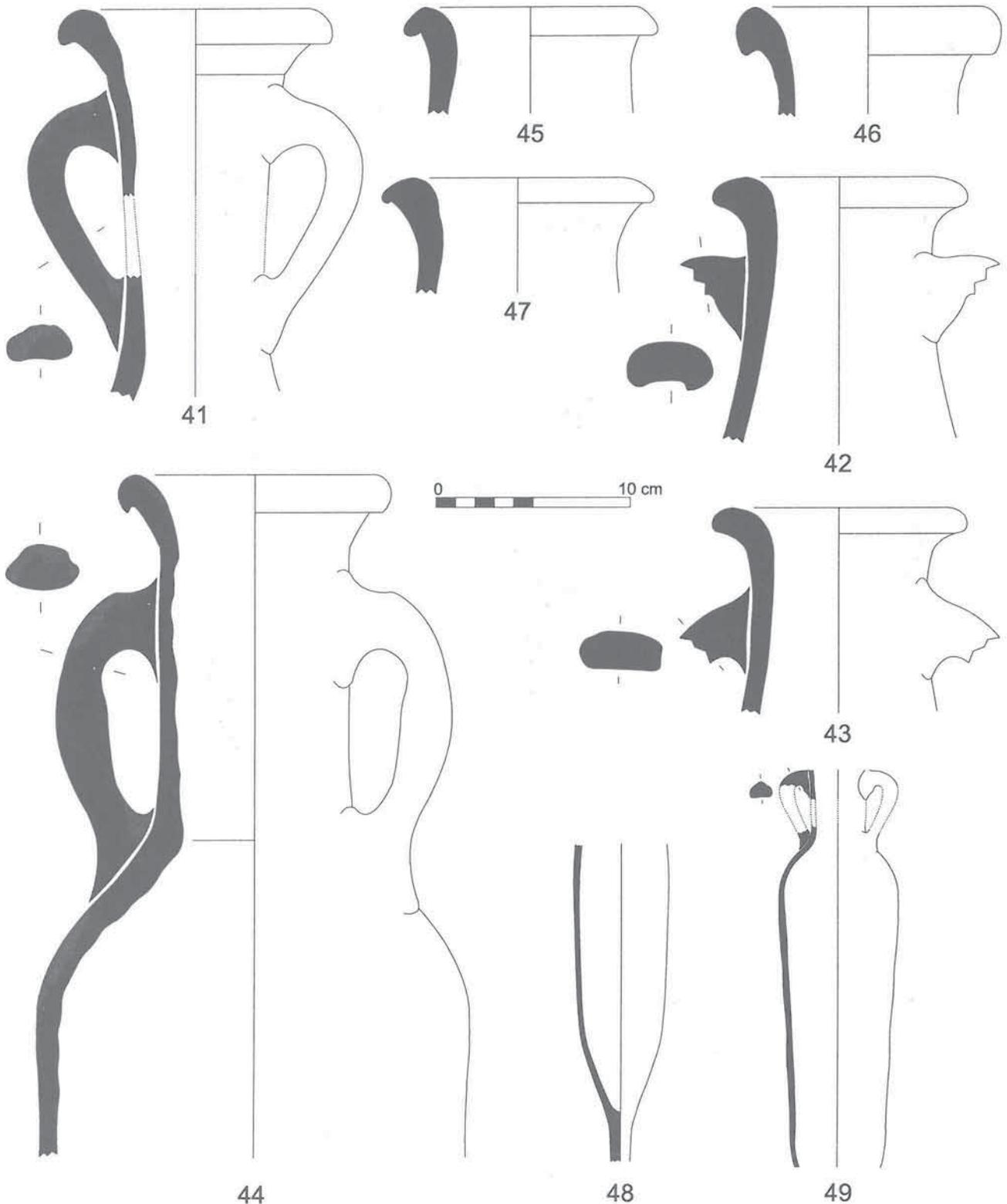


Figure 15 - Amphores africaines Keay XXV ou *spatheia* (n^{os} 48 et 49 : éch. 1/10).

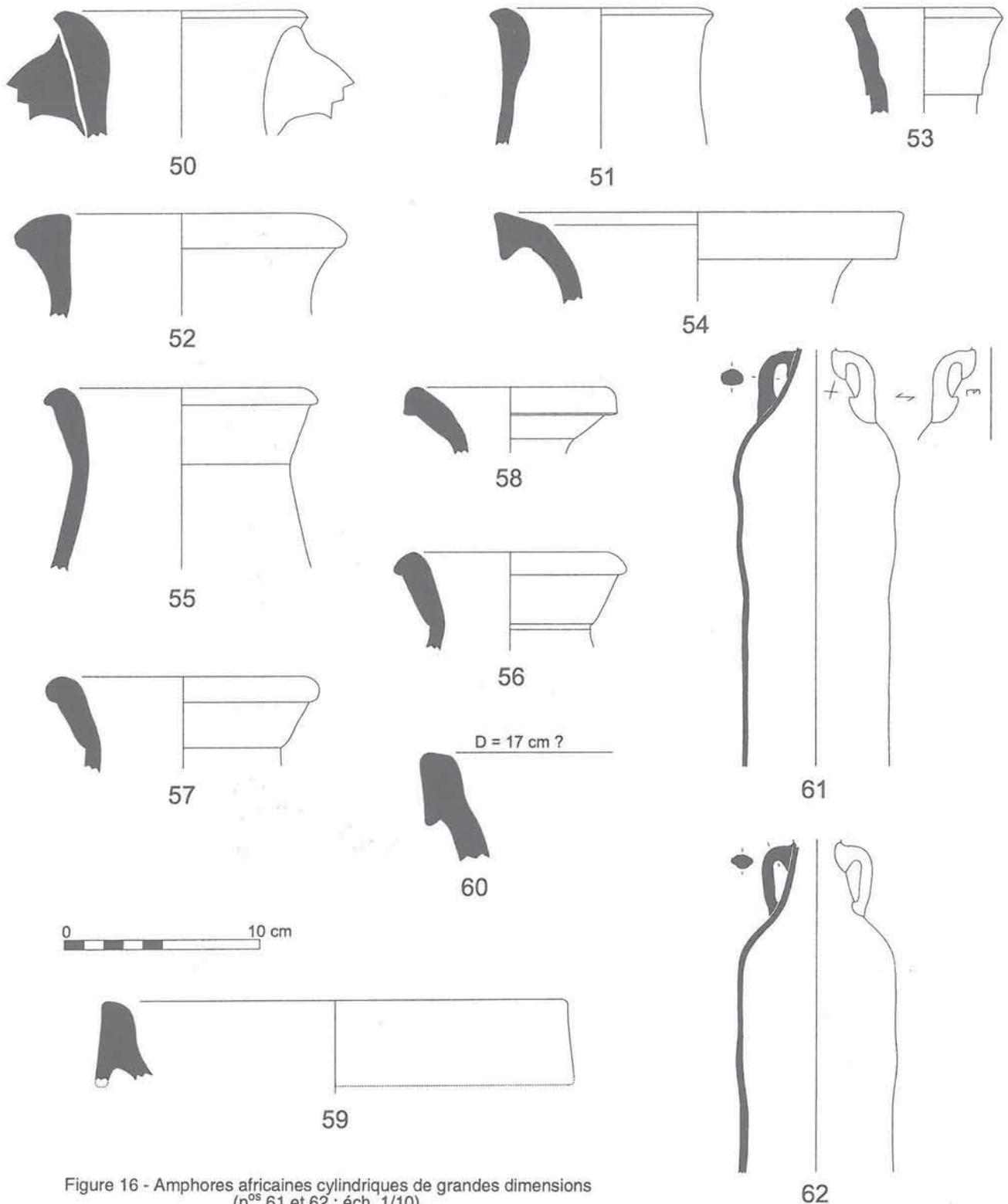


Figure 16 - Amphores africaines cylindriques de grandes dimensions
(n^{os} 61 et 62 : éch. 1/10).

plètes issues de l'ensemble funéraire (n^{os} 48 et 49).

Quelques conteneurs cylindriques de grandes dimensions, diffusés essentiellement aux V^e et VI^e s. dans la région, sont présents. Les exemplaires sont peu nombreux mais le répertoire paraît relativement diversifié : Keay XXVII (n^{os} 50 et 51), Keay XXXV (n^o 52), Keay L (n^o 53), Keay LIX (n^o 54) ou Albenga 11-12 (n^{os} 55 à 58). Deux bords s'apparentent probablement à la

forme Keay LXIIA (n^{os} 59 et 60). Enfin, deux amphores incomplètes proviennent de l'ensemble funéraire et ont été assimilées à ce groupe de grands conteneurs tardifs (n^{os} 61 et 62).

Du I^{er} au III^e s. apr. J.-C., la place accordée aux importations d'amphores africaines est comparable à celle observée sur d'autres sites du Languedoc oriental où leur arrivage est rare voire inexistant : Lunel-Viel

(Raynaud 1990, p. 296) et Ambrussum (Laubenheimer 1989) par exemple.

Plus tard, et contrairement aux données fournies par le site de Lunel-Viel où ces productions concernent 70 % des amphores au début du IV^e s., il est difficile de parler de «manne africaine» (Raynaud 1990, p. 296) pour définir l'évolution du matériel amphorique à La Ramière¹⁵.

□ Les amphores orientales (Fig. 17).

Apparu de manière brutale dans le courant de la deuxième moitié du IV^e s.¹⁶, l'apport oriental reste tenu aux périodes suivantes : il dépasse alors à peine, en son maximum, 4 % du nombre total de tessons d'amphores.

Les amphores LRA 1, 3 et 4 sont documentées par quelques tessons informes dans les contextes retenus pour cette étude. Le répertoire des amphores orientales tardives s'enrichit néanmoins de plusieurs formes LRA 1 (n^{os} 63 à 65) et LRA 2 (n^o 66) découvertes en d'autres points du site. Enfin, un unique bord d'amphore Robinson M 273 a été identifié (n^o 67).

A La Ramière, l'absence des amphores orientales au Haut-Empire mérite d'être relevée. On rappellera en contrepoint leur existence, certes en faible quantité, à Ambrussum (Laubenheimer 1989, p. 125), à Lattes (Fiches 1994, p. 371) ou à Nîmes (Laubenheimer, Schwaller et Vidal 1992, p. 140)¹⁷.

Dans le couloir rhodanien, leur diffusion est par ailleurs relativement bien attestée à Vienne au III^e s. (Leblanc et Desbat 1992, p. 148)¹⁸.

La place dévolue aux importations orientales durant l'Antiquité tardive est inférieure à celle mise en évidence dans le mobilier du Clos de la Lombarde à

Narbonne où ces amphores représentent, dans le courant de la première moitié du V^e s., près de 10 % du nombre total de tessons d'amphores (Raynaud 1991, p. 244). Elle diffère également des fortes concentrations que l'on peut rencontrer en Provence : à Beaucaire (Raynaud 1991, p. 244), à Arles (Congès, Leguilloux et Brien-Poitevin 1991, p. 215) ou encore à Marseille (Bonifay 1986, p. 297 ; Bonifay et Piéri 1995, p. 116).

V. CONCLUSION

Le domaine de La Ramière se situe à un emplacement remarquable à la charnière de trois aires géographiques actuelles distinctes : le Languedoc, la vallée du Rhône et la Provence. Il est installé, de plus, à environ 1 km de l'actuel lit du Rhône.

L'analyse des importations d'amphores montre que l'économie du domaine, localisé aux confins du Languedoc oriental, s'intègre relativement bien dans les schémas commerciaux mis en évidence pour cette région au Haut-Empire : rôle non négligeable des importations au changement d'ère, arrivage discret des denrées africaines et orientales, hégémonie des amphores vinaires gauloises du I^{er} au III^e s.

Plus tardivement, point de «manne africaine» mais un commerce qui paraît soutenu et, a priori, équilibré aux IV^e et V^e s. avec l'Afrique et les provinces hispaniques.

De par la proximité du Rhône, des échanges importants avec la Provence auraient pu être attendus : ils paraissent en fait limités comme en témoignent le maigre apport des amphores de Marseille au Haut-Empire ou la rareté des importations orientales durant l'Antiquité tardive.

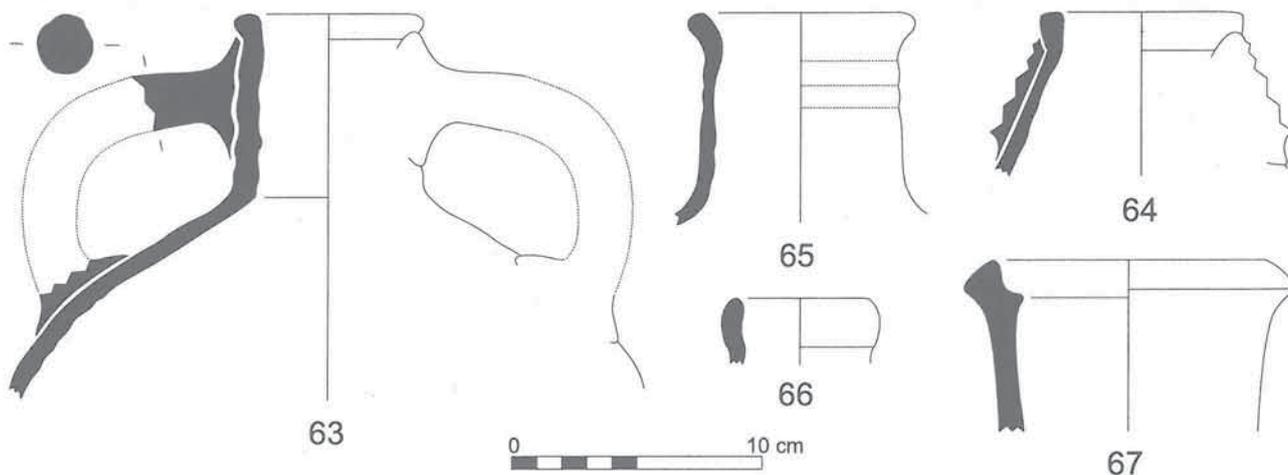


Figure 17 - Amphores orientales LRA 1, LRA 2 et Robinson M273.

15 La part de ces importations est cependant plus conséquente, au IV^e s., qu'à Vienne où, sur le site dit «des Nymphéas», les produits africains représentent seulement 12 % des tessons d'amphores (Godard 1995, p. 285-322).

16 Un individu très fragmenté (24 panses) justifie ce pourcentage élevé de tessons d'amphores orientales.

17 Au sein des deux dépotoirs de la ZAC du Forum des Carmes, plusieurs exemplaires de conteneurs orientaux ont été reconnus : amphore «Carotte» (2 indiv.), cnidienne (1 indiv.), rhodienne (2 indiv.) et Dr. 2/4 (1 indiv.).

18 L'étude récente, par C. Godard, de quatre niveaux d'abandon à Vienne montre que les amphores orientales sont réellement distribuées dans cette ville à partir de la deuxième moitié du III^e s. : elles sont absentes des contextes datés de la fin du II^e et de la première moitié du III^e s. ; elles concernent 5,88 % des vases entre le milieu et la fin du III^e s. ; près de 12 % des vases au IV^e s. (Godard 1995, p. 296).

Le principal objectif de cette contribution était de proposer, pour la première fois en Languedoc oriental, l'étude, sur près de sept siècles, des importations d'amphores d'un domaine agricole antique. Elle constitue de

ce fait une première étape dans une recherche plus approfondie où, parallèlement aux études engagées en milieu urbain, l'économie d'établissements ruraux de même nature pourrait être appréhendée et comparée.



BIBLIOGRAPHIE

- Barberan et alii 1998** : S. BARBERAN, V. BEL, M.-L. HERVE, V. LELIEVRE, O. MAUFRAS et coll., *Occupations antique et médiévale en périphérie de l'agglomération nîmoise. Z.A.C. du Forum des Carmes à Nîmes (Gard)*, D.F.S. de fouille de sauvetage (30 juin 1997-31 octobre 1997), Afan Méditerranée, Archives du Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, 3 volumes, 1998.
- Bonifay 1986** : M. BONIFAY, Observations sur les amphores tardives à Marseille d'après les fouilles de La Bourse (1980-1984), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 19, 1986, p. 269-305.
- Bonifay et Péri 1995** : M. BONIFAY et D. PIERI, Amphores du V^e au VII^e s. à Marseille : nouvelles données sur la typologie et le contenu, dans *Journal of Roman Archaeology*, 8, 1995, p. 94-120.
- Bonifay, Carre et Rigoir dir. 1998** : M. BONIFAY, M.-B. CARRE et Y. RIGOIR dir., *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (I^{er}-VII^e siècles apr. J.-C.)*, Travaux du Centre Camille-Jullian, 22. Coll. études massaliètes, 5, 1998.
- CATHMA 1993** : CATHMA, Céramiques languedociennes du haut Moyen Age (VII^e-XI^e s.). Etudes micro-régionales et essai de synthèse, dans *Archéologie du Midi Médiéval*, XI, 1993, p. 111-228.
- Congès, Leguilloux et Brien-Poitevin 1991** : G. CONGÈS, M. LEGUILLOUX et F. BRIEN-POITEVIN, Un dépotoir de l'Antiquité tardive dans le quartier de l'Esplanade à Arles, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 24, 1991, p. 201-234.
- Fiches 1994** : J.-L. FICHES, Les céramiques d'époque romaine (I^{er} s. avant - I^{er} s. de notre ère), dans D. GARCIA (dir.), *Exploration de la ville portuaire de Lattes*, Lattara, 7, Lattes, 1994, p. 333-372.
- Godard 1995** : C. GODARD, Quatre niveaux d'abandon de la ville de Vienne (Isère) : éléments pour la chronologie des céramiques de la fin du II^e siècle et du III^e siècle après J.-C., dans *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 285-322.
- Laubenheimer 1985** : F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise sous le Haut-Empire*, Paris, Les Belles Lettres, 1985.
- Laubenheimer 1989** : F. LAUBENHEIMER, Les amphores, dans J.-L. FICHES (dir.), *L'oppidum d'Ambrussum et son territoire. Fouilles au quartier du Sablas (Villetelle, Hérault) : 1979-1985*, Monographie du CRA, 2, 1989, p. 121-128.
- Laubenheimer, Schwaller et Vidal 1992** : F. LAUBENHEIMER, M. SCHWALLER et L. VIDAL, Nîmes, les amphores de la rue de Condé, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule, Production et circulation* (table ronde internationale, Metz, 4-6 octobre 1990), Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 474, 1992, p. 133-150.
- Leblanc et Desbat 1992** : O. LEBLANC et A. DESBAT, Un lot de céramiques du début du III^e siècle à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 125-150.
- Pomarèdes et alii 1997** : H. POMAREDES et alii, *La Ramière - Roc de Peillet (Roquemaure, Gard). L'espace agraire et les établissements ruraux gallo-romains, l'établissement moderne du Roc de Peillet. Archéologie rurale sur la rive droite du Rhône*. D.F.S., TGV sud-est - Ligne nouvelle 5 - Lot 22, Afan Méditerranée, SRA Languedoc-Roussillon, 4 volumes, avril 1997.
- Pomarèdes et Sauvage dir. à paraître** : H. POMAREDES et L. SAUVAGE (dir.), *La villa de Saint-André-de-Codols (Nîmes, Gard). Evolution de l'habitat et de l'espace rural nîmois de l'Antiquité au Moyen-Age (I^{er} s. apr. - XIV^e s. apr. J.-C.)*, Documents d'Archéologie Française, série Grands Travaux, à paraître.
- Py dir. 1997** : M. PY (dir.) *SYSLAT 3.1. Système d'Information Archéologique. Manuel de Référence*, Lattara, 10, Lattes, 1997.
- Raynaud 1986** : C. RAYNAUD, Céramiques du début du III^e siècle dans le quartier bas d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 51-64.
- Raynaud 1990** : C. RAYNAUD, *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault), la fouille du quartier ouest (1981-1983)*, Paris, Les Belles Lettres, 1990.
- Raynaud 1991** : C. RAYNAUD, Les amphores, dans Y. SOLIER (dir.), *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne*, suppl. 23 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1991, p. 235-253.



DISCUSSION

Président de séance : F. LAUBENHEIMER

Fanette LAUBENHEIMER : *Tout le monde est d'accord avec ce type de comptages, avec ce type de regroupements ?*

Philippe BARRAL : *Une remarque concernant le découpage en tranches chronologiques rigoureuses. Cela me gêne de faire entrer les contextes archéologiques, qui ont des datations nécessairement mouvantes, dans des carcans, ce qui a tendance à gommer des nuances qui sont intéressantes.*

Sébastien BARBERAN : *Effectivement, cela gomme peut-être un peu quelques aspects précis de la répartition des amphores mais, en même temps, cela permet de conserver des cadres chronologiques comparables tout en n'interdisant pas, lorsque c'est nécessaire, une présentation plus fine de contextes bien particuliers parce que bien datés.*

Alain CHARTRAIN : *Si j'ai bien lu sur les tableaux –que j'apprécie beaucoup–, tu as des contextes avec 25, 30, 40 % d'amphores ?*

Sébastien BARBERAN : *Oui.*

Alain CHARTRAIN : *Je ne suis pas du tout habitué à de tels taux, même sur des sites de consommation urbains. Ce ne peut être que des contextes particuliers !*

Sébastien BARBERAN : *Tout dépend si on se situe à la fin de l'occupation du site ou non. A la fin de l'occupation, aux VI^e-VII^e s., on assiste à une lente "médiévalisation" du mobilier : les céramiques communes reprennent le dessus, notamment avec les productions kaoliniques ou sableuses, et les échanges disparaissent, en fait.*

Alain CHARTRAIN : *Je maintiens que ces taux sont très élevés.*

Sébastien BARBERAN : *Tout dépend aussi de la fragmentation. Il y a peut-être des contextes particuliers, localisés dans une période.*

Armand DESBAT : *Ce n'est pas localisé car, en regardant le premier tableau, qui présente l'ensemble des tessons, sur les sept siècles considérés, le pourcentage est de 35 % ; c'est une très grosse moyenne.*

Núria NIN : *Tu as donné un nombre en NMI pour les amphores ; peux-tu donner le NMI pour les vaisselles, pour pouvoir faire le rapport ?*

Sébastien BARBERAN : *Non, il faudrait reprendre les comptages sur les céramiques fines et communes.*

Robin SYMONDS : *Je suis d'accord avec Alain pour dire qu'il ne s'agit pas d'un site de consommation comme les autres. A Londres, sur le site portuaire et pour les premières années, les pourcentages d'amphores sont de 20 ou 25 %. En fait il faut comparer avec d'autres sites, pour la même époque.*

Armand DESBAT : *Sur le site de la ZAC de Nîmes, certains contextes dépassent 50 %. Dans les contextes lyonnais, 25 % est un maximum.*

Sébastien BARBERAN : *En nombre de fragments, on a effectivement des contextes avec un fort pourcentage.*

Fanette LAUBENHEIMER : *On peut rappeler que l'on se trouve dans une région où les amphores Gauloises sont abondantes et que celles-ci se fragmentent facilement.*

* *
*

Luc LONG

INVENTAIRE DES AMPHORES DU RHÔNE À ARLES

Un aspect des échanges à l'époque impériale

I. INTRODUCTION

Cette étude porte sur l'ensemble du mobilier amphorique recueilli dans le Rhône ces dernières années, à Arles et ses environs. Elle a pour but de montrer l'importance des dépotoirs principalement concentrés sur la rive droite, côté Trinquetaille, là où il faut vraisemblablement situer le port de déchargement et ses entrepôts. Il paraissait en outre nécessaire de réactualiser les données évoquées dans les Actes du premier colloque du Groupe Archéologique Arlésien (Long 1994, p. 63) et de faire le point sur les découvertes nouvelles.

Le mobilier archéologique provient, pour l'essentiel, d'expertises et de sondages effectués par le Drassm¹ à l'issue de découvertes faites par des plongeurs amateurs ou en prévision de travaux d'aménagement des berges, ainsi que d'importantes saisies judiciaires opérées dans le cadre de diverses affaires de pillage portant sur des gisements du fleuve.

A l'évidence, cet échantillonnage n'est pas exhaustif et peut paraître incohérent. Il s'agit le plus souvent de ramassages de surface, de grappillages ponctuels au hasard des plongées, rarement en contexte stratigraphique. Cependant, il est basé au total sur un nombre conséquent d'objets (plus de 650 individus) et permet de dégager, certes de manière très générale, de grandes tendances de production et de commercialisation. Sur ce point, les découvertes nouvelles confirment dans leurs grandes lignes les chiffres déjà avancés en 1992 dans l'article cité en référence.

II. ÉMERGENCE DES GRANDS DÉPOTOIRS DU RHÔNE (Fig. 1)

Si les remontées d'eaux de mer ont toujours amélioré la visibilité dans le lit de l'Hérault, favorisant dès 1960 la découverte à Agde d'un grand nombre de sites et d'objets exceptionnels, le Rhône, pour sa part, était

jusqu'à ces dernières années très peu fréquenté par les plongeurs. Obscur et profond jusqu'à 18 m de fond (au niveau du Musée Réattu), il connaît un régime de courants violents qui atteignent jusqu'à 5 nœuds en moyenne dès que l'on s'éloigne des berges. Les eaux polluées du fleuve constituent par ailleurs, en été, un péril supplémentaire si l'on plonge sans casque et sans vêtement étanche. Enfin, le trafic fluvial et les manœuvres fréquentes des péniches sont une menace constante pour les plongeurs, tout comme, nous l'avons appris à nos dépens, les attaques de silures excédant 2,50 m de long.

En somme, ce n'est donc que tardivement, soit seulement à partir de 1985, que les Affaires Maritimes (Quartier de Martigues) et le Drassm, enregistrèrent au niveau de la ville d'Arles² les premières déclarations d'objets isolés et de gisements.

Après une première expertise effectuée en 1986, suivie par des opérations un peu plus lourdes, en 1989 puis en 1990, avec *L'Archéonaute*, il fut possible d'individualiser plusieurs grands gisements homogènes constitués en particulier par l'enchevêtrement de très nombreuses amphores plus ou moins entières. Ces sites étaient systématiquement recouverts par toutes sortes de déjections modernes (caddies, carcasses de voitures, bombes de la dernière guerre, etc...).

1. Gisement A (rive droite).

Il s'agit d'un ensemble d'amphores et d'objets de vaisselle étroitement imbriqués qui se situe au pied du pont autoroutier sur la rive droite, entre les points kilométriques 283,07 et 283,400. La profondeur sur le sommet du talus est de 4 m, elle atteint 10 m au point le plus bas (hauteur d'eau de référence : 0,60 m sous le zéro de l'échelle d'Arles). Ce talus de 10 m de large sur environ 330 m de long, au minimum, ne correspond visiblement pas à des vestiges d'épaves mais bien à un dépotoir portuaire. Compte tenu des problèmes de plongée dus notamment à la présence de péniches en

1 Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines.

2 La navigation maritime s'exerce jusqu'au premier ouvrage bâti, soit le pont autoroutier de Trinquetaille.



Figure 1 - Arles, gisements dans le Rhône.

1. La Pointe ; 2. Gisement A ; 3. Epave Arles-Rhône 2 ; 4. Gisement d'amphores gauloises Arles-Rhône 1 ;
5. Gisement B ; 6 et 7. Gisements au niveau de la cale de halage.

mouvement ou plus simplement amarrées au quai, nous n'avons pu définir clairement ses limites. En outre, l'ensemble du site était recouvert de débris modernes (carcasses de voitures, ferrailles diverses) et de gravats qui, ajoutés à une visibilité ne dépassant pas 0,60 m les meilleurs jours, occultaient toute vision d'ensemble et ralentissaient le travail de dévasage. L'existence d'un mobilier archéologique de même nature, en amont du pont autoroutier, laisse supposer que la mise en place des piles bétonnées en 1967 (Billo 1991, 65), ont coupé ce gisement en deux. Il semble en effet, d'après les déclarations faites au Drassm, non vérifiées sur le terrain, que le dépotoir se poursuive bien plus en amont, jusque vers les vestiges du pont romain. Sur toute cette zone, les ruines des quais et des bâtisses bombardés en juillet et août 1944 scellent toutefois assez hermétiquement les couches plus anciennes.

Quoi qu'il en soit, au niveau de la Gare maritime, les prospections et quelques sondages exploratoires limités, le long d'un axe de 30 m de long, ont mis au jour en majorité des amphores Gauloises 4 (30 exemplaires). On dénombre également une grande proportion d'amphores espagnoles à saumure, à huile, à vin (10 exemplaires) et d'amphores cylindriques africaines (10 exemplaires). Ce mobilier atteste d'une activité ininterrompue dans cette zone au moins entre l'époque augustéenne et le V^e s., ce qui correspond sur cette rive du fleuve à l'occupation des quartiers d'habitation de la rue Brossolette et de la Verrerie de Trinquetaille (Sintes 1987, p. 81-84). On signalera par ailleurs que les fouilles effectuées jusqu'à 6 m de profondeur, lors de la construction de la gare maritime en 1874 (Nicolas 1877, 83), attestent de la présence dans cette zone d'un quai romain sur pilotis ainsi que de céramiques nombreuses, notamment un *dolium* de plus de 2 m de diamètre pour 1,5 m de haut. L'importance du gisement A et la nature de ces découvertes anciennes accèdent l'idée de docks de déchargement et d'entrepôts installés le long du fleuve.

2. Gisement B (rive droite).

Très peu exploré, ce gisement se situe sur la rive droite à 2 km en aval du centre-ville, au sud du gisement A. Il est en face du cirque romain, entre les points kilométriques 284,540 et 285,200 et mesure environ 650 m de long pour plus de 50 de large. Sis à 80 m du bord, sa profondeur maximale varie entre 7 et 9 m tandis que le sommet du talus est à 4 m de fond.

Parmi le matériel déclaré on signale, outre de nombreux objets de vaisselle, deux amphores Dressel 1C et une Dr. 1B, une douzaine d'amphores Gauloises 4, une vingtaine d'amphores espagnoles à vin, saumure et à huile, tandis qu'avec six exemplaires, les amphores africaines du Bas-Empire sont, pour l'instant, plus rares. Ce site paraît plus étendu que le gisement A mais son matériel y est plus espacé. Il s'agit, selon nous, d'objets détachés par les crues du gisement précédent et déposés dans la courbe où le courant perd de sa force.

3. Gisement d'amphores gauloises Arles-Rhône 1 (rive droite).

D'abord baptisé gisement C (Pomey *et alii* 1992, p. 11), c'est à environ 1 km du centre ville, au niveau

des papeteries Etienne, que prend place contre la berge, entre 4 et 8 m de fond, ce gisement uniquement constitué d'amphores Gauloises 4. Cette homogénéité, qui le différencie nettement des autres grands dépotoirs, nous a fait d'abord penser à un chargement d'épave. L'ensemble du site, qui occupe une surface d'environ 50 m² au niveau du point kilométrique 283,500, était partiellement recouvert à l'origine par les empièvements de la berge effectués au XIX^e s. Au total, nous avons pu dénombrer plusieurs centaines de cols et de fonds d'amphores gauloises ainsi qu'une dizaine d'exemplaires entiers. La marque T.C.R.V.T., dont parfois le dernier T n'est pas imprimé, est attestée sur le sommet des anses de six amphores. Dans les zones les mieux conservées par le sédiment, au sein de couches profondes, il fut possible d'apercevoir avant que le courant ne disperse le tout en brindilles, des lambeaux de revêtement végétal adhérent encore à certaines parois d'amphores. Il s'agissait peut-être des restes de paillons utilisés pour emmailloter les amphores Gauloises 4. L'absence de bois de navire et la présence d'un important béton de tuileau liant quelquefois les amphores entre elles, notamment dans la partie haute du site, plaident en faveur d'une décharge avec aménagement ponctuel de la berge ou du chemin de halage.

4. Epave Arles-Rhône 2 (rive droite).

Découverte sur la rive droite le dernier jour de notre mission avec *L'Archéonaute*, en mai 1990, à proximité du P.K. 283.520, cette épave se présentait sous l'aspect d'une coque de bois retournée et partiellement recouverte de gravats, par 8 m de fond. La partie de bois apparente, qui n'excédait pas 2 m², venait sans doute d'être dégagée par le courant. Il ne subsistait apparemment aucun élément de son éventuelle cargaison. Sur ce point, un gros bloc de calcaire et un col d'amphore Gauloise 4, disposés sur l'extérieur de la coque, ne pouvaient être déterminants. Les analyses dendrochronologiques confiées dès l'origine à F. Guibal (Laboratoire de chrono-écologie de l'Université de Besançon) ont situé la date de construction du navire dans la première moitié du II^e s. de n. è. Ces éléments de coque étaient donc contemporains des grands gisements du Rhône et méritaient une attention spéciale. Cependant, les prospections et les sondages menés en 1995 pour retrouver le site n'ont donné aucun résultat. Seule une planche de bois semblait constituer l'ultime vestige d'une épave sans doute anéantie par les grandes crues de 1992 et 1993.

Du point de vue architectural, les observations faites au moment de la découverte attestent d'une construction à fond plat (Fig. 2) pourvue d'une structure axiale, sorte de quille sans râblure taillée dans un demi tronc de sapin (dimensions moyennes : 8 à 10 cm de haut par 18 à 20 cm de large). On précisera ici que le sapin ne se trouve pas à moins de 100 km d'Arles durant l'Antiquité. Attenant à cette pseudo quille, un galbord étroit en chêne (largeur : 5 cm, épaisseur : 7 à 8 cm) servait de transition ou de calage avec un bordage à franc bord conservé sur 7 virures dont l'épaisseur moyenne est comprise entre 2,6 et 3,5 cm. Deux virures de grandes dimensions (largeurs respectives : 32 et 46 cm) étaient alternées avec des virures plus

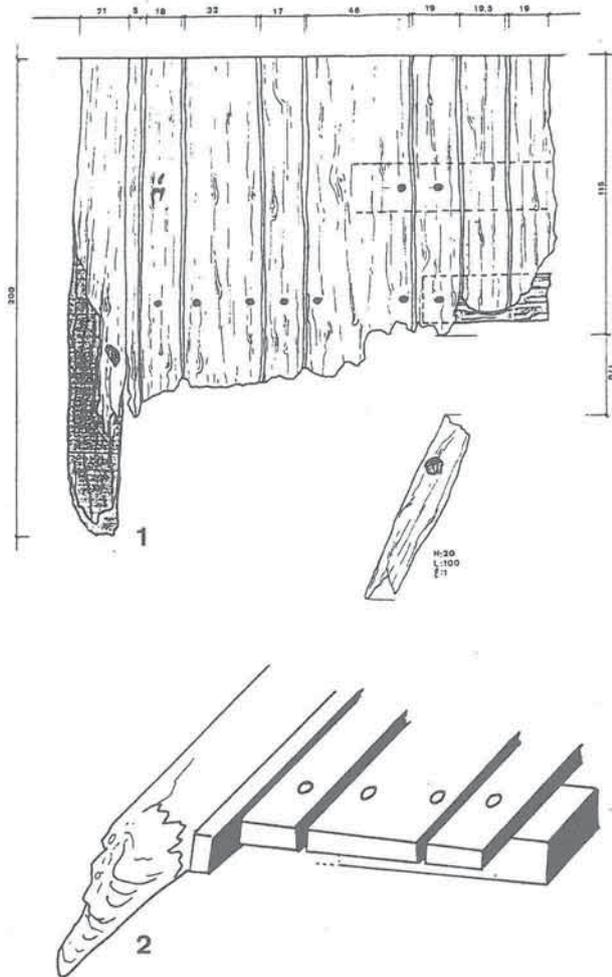


Figure 2 - Epave Arles-Rhône 2 (épave retournée).
1. Relevé planimétrique in situ ;
2. Restitution axonométrique schématisée.

étroites (largeur : 18 à 19 cm), suivies ensuite par des planches d'égale largeur (19 cm). Nous n'avons trouvé trace d'aucun assemblage classique par tenon et mortaise, les virures du bordé étant maintenues entre elles grâce au clouage qui les relie aux membrures. Deux membrures ont été vues en place, une troisième était détachée et gisait à proximité immédiate de l'épave. On précisera que ces membrures ne sont pas fixées par paire comme dans le cas des chalands celtiques du lac de Neuchâtel : Yverdon (Weidmann, Kaenel 1974, p. 70-71) et Bevaix (Arnold 1992, p. 32-33) ou plus au nord : Druten (Hulst, Lehmann 1978, p. 260), Pommeroeul (Boe, Hubert 1977), Zwammerdam 4 (De Weerd 1978, p. 19) et Woerden (Haalebos 1987). Les dimensions de nos membrures en chêne sont sensiblement les mêmes (largeur : 20 cm, épaisseur : 9 cm) ; l'écart ou maille est de 28 cm. La fixation au bordage a été effectuée de manière régulière avec un clou par virure étroite et deux clous par virure large. Le diamètre moyen de ces gros clous en fer concrétionnés est 2,5 à 3 cm. Si certains d'entre eux ont été plantés à pointe perdue de l'intérieur puis rabattus sur la partie externe de la coque, la majorité paraît avoir été implantée de l'extérieur comme dans le cas d'une construction sur squelette. Au niveau de la sixième

virure, à environ 1,30 m de la quille, prenait naissance un trou d'anguiller taillé dans la membrure pour l'écoulement des eaux du fond de cale.

Le calfatage en place était très visible et se signalait à l'extérieur de la coque par une protubérance de 2,3 cm de diamètre. Selon le laboratoire de Draguignan, les échantillons prélevés s'apparentent à un cordon torsadé, enduit de brai, qui rappelle le système d'étanchéité de l'épave de la place Tolozan à Lyon (Becker, Rieth 1995, p. 81). Ce cordon était disposé à l'origine dans toute l'épaisseur du bois entre les virures. L'examen au stéréomicroscope a permis d'établir qu'il s'agissait d'une armure végétale, probablement du lin, sans aucune trace de mousse. Nous n'avons par ailleurs trouvé trace d'aucune agrafe ni d'aucune latte en saule utilisées habituellement sur les chalands gallo-romains. Apparemment, le joint a été bouché depuis l'extérieur entre des virures dépouillées de chanfrein, jusqu'aux membrures contre lesquelles sa trace était encore visible. Pincé entre les planches, il s'est vraisemblablement dilaté au contact de l'eau favorisant l'étanchéité et créant dans le même temps une hernie externe.

Au total, même si l'étude n'est que parcellaire, les éléments en présence posent le problème d'une construction de type particulier. Si la forme non pincée du fond, dépourvue dans la partie examinée de tenons et mortaises, rappelle les navires fluviaux d'influence celtique, la construction non pas sur sole mais organisée autour d'une quille et l'utilisation d'un calfatage préférant le tissu et le brai à la mousse, sont visiblement des emprunts aux techniques et aux matériaux méditerranéens.

Si l'on reprend en détail l'analyse dendrochronologique des 9 échantillons de bois provenant de la quille, des membrures et du bordage (Guibal 1992, p. 147-156), on note une très bonne corrélation synchrone des cernes de nos échantillons avec un groupe de référentiels d'origines bourguignonne et franco-comtoise. Ces corrélations situent dans ces régions septentrionales l'origine des arbres utilisés pour le navire et leur date d'abattage entre les années 114 et 133 apr. J.-C. En conclusion on peut se demander si nous ne sommes pas en présence d'un navire fluvial ou plutôt fluvio-maritime construit sous influence méditerranéenne ; on pense à la basse vallée du Rhône, avec des bois nordiques transportés par flottage. Le long de l'axe Rhône-Saône plusieurs corporations sont assimilables aux flotteurs, les *ratarii*, bateliers radeleurs naviguant sur les *rates* ou trains de bois et l'on s'accorde à croire que les chantiers navals d'Arles constituaient dans l'Antiquité l'un des principaux débouchés du transport du bois dans la vallée du Rhône (De Izarra 1993, p. 155, 177).

5. Les gisements situés au niveau de la cale de halage (rive gauche).

Des opérations de prospections, en prévision des travaux d'aménagement de la cale de halage, sur la rive gauche, près des chantiers navals de Barriol, ont été effectuées en juillet 1990. Parmi des ossements divers il faut signaler un faciès amphorique assez large, semblable à celui reconnu sur l'autre rive : amphores à huile et à saumure de Bétique, amphores gauloises,

amphores africaines du Bas-Empire, amphores orientales tardives. Un matériel à peu près similaire est connu sur le gisement dépotoir situé face à la cale de halage, légèrement à l'intérieur du fleuve, par 7 à 8 m de fond, entre les points kilométriques 283,750 et 284. Au demeurant, ce site qui est actuellement le plus important de la rive gauche, reste encore fort mal connu.

III. QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES SUR LES AMPHORES DU RHÔNE

L'inventaire global du mobilier issu des fouilles du Rhône à Arles fait état actuellement de près de deux milliers d'objets ou fragments d'objets. Le comptage des amphores, basé uniquement sur les cols et sur les récipients complets, dénombre un minimum de 543 individus. Leur classement met en relief quelques tendances concernant les échanges et l'économie antique, même si nos chiffres restent provisoires et aléatoires. On rappellera par prudence l'ambiguïté de ces dépotoirs portuaires et du rôle sans doute non négligeable d'Arles comme point de rupture de charge entre le commerce maritime et le commerce fluvial. On peut donc penser que ces gisements recèlent des amphores dont le contenu était, après stockage en magasin (*dolia*, tonneaux), destiné à la consommation locale, tandis que d'autres amphores, également jetées sur place, voyaient leur contenu transvasé dans des conteneurs mieux adaptés à la redistribution en Gaule le long des voies fluviales. Du même coup nos estimations ne peuvent tenir compte des denrées de consommation courante déjà véhiculées dans des conteneurs périssables : tonneaux, sacs, outres.

1. Répartition des amphores par production (Fig. 3).

Le graphique de la Fig. 3A, qui présente l'ensemble des récipients toute période confondue, affiche clairement la prédominance des amphores gauloises (208 individus, soit 38,3 % du total), représentées principalement par les G.4 (176 individus) et, dans une bien moindre mesure, par les G.3 (22 individus), les G.1 (3 individus), les G.5 et G.7 (1 individu de chaque). Les autres amphores gauloises qui complètent ce lot ne sont pas clairement identifiées. Cette suprématie des amphores Gauloises 4 à Arles a déjà été mise en évidence dans le dépotoir lié aux dépendances commerciales du cirque romain (Foy, Piton 1997, p. 21).

Les amphores de la péninsule Ibérique, principalement celles de Bétique, talonnent de près les productions gauloises (170 individus, soit 31,3 % du total). Là, sont représentés par ordre décroissant les types suivants : Dressel 7-11 (36 individus), Dr. 20 (33 individus), Beltrán II A et B (25 individus), Almagro 51 C (Lusitanie, 16 individus), Haltern 70 (13 individus), Pompéi VII (9 individus), Dr. 2-4 de Tarraconaise (7 individus), Almagro 50 (Lusitanie, 5 individus), Pascual 1 (5 individus), Dr. 12, PE 25, Dr. 28 et Dr. 14 (4 individus de chaque).

La troisième position est occupée par les amphores

cylindriques africaines (87 individus, soit 16 % du total) parmi lesquelles prédominent, comme sur le remblai fouillé près du virage du cirque romain³, les types Keay XXV, Africaines 1, *spatheia* et Africaines 2. En volume de consommation ces amphores viennent naturellement en tête si l'on tient compte de la contenance importante de chaque récipient.

Les amphores italiennes issues directement du fleuve sont au final assez peu nombreuses et n'occupent que la quatrième position (55 individus, soit 10 % du total). Elles sont principalement représentées par les types Dr. 1, Lamboglia 2, Dr. 2-4 pompéiennes, Forlimpopoli et Keay LII.

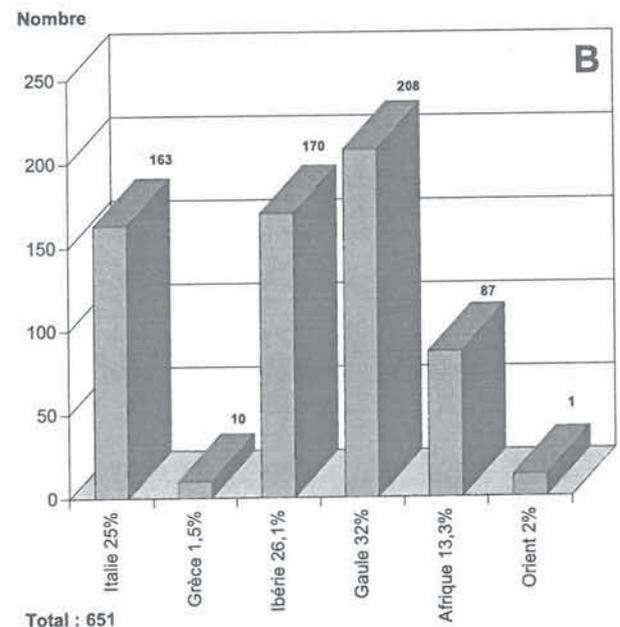
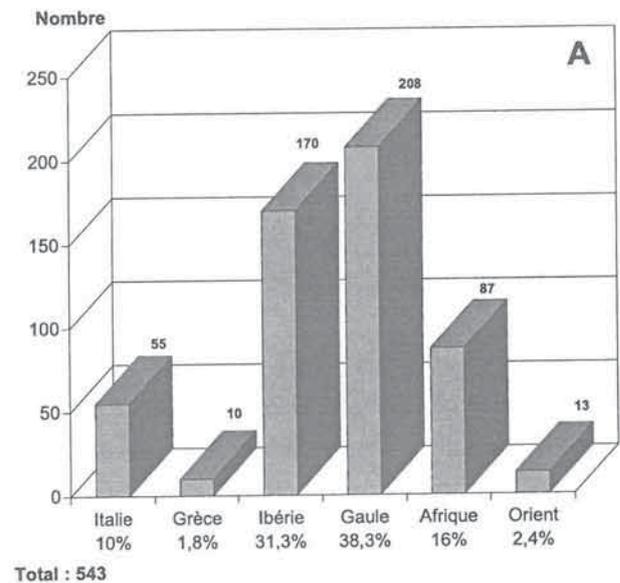


Figure 3 (A et B) - Répartition des amphores par production, toute période confondue.

3 Voir J. PITON, Contexte amphorique du début du V^e siècle à Arles, dans le même ouvrage.

En cinquième position viennent les amphores orientales tardives (13 individus, soit 2,4 % du total) au sein desquelles sont attestées les LRA 1, LRA 3 et LRA 4.

La dernière place revient aux productions grecques et égéennes (10 à 12 individus, soit 1,8 % du total) avec notamment les amphores de Cnide, Dr. 43 (Crétoise 4), Crétoises 1 et Rhodiennes.

Ce classement appelle quelques remarques. Tout d'abord, le nombre des amphores italiques doit être largement révisé à la hausse si l'on tient compte des quelques 108 amphores Dr. 1 retrouvées en aménagement de berge en 1990, lors de fouilles terrestres de sauvetage à l'île des Sables (Heijmans *et alii*, à paraître)⁴. En conséquence, la proportion des amphores italiques, principalement celles du I^{er} s. av. J.-C., rivalise pour la deuxième place avec les amphores ibériques plus tardives (Fig. 3B, 25 % d'amphores italiques, soit 163 individus). Mais nous sommes sans doute là encore très en-dessous de la réalité. En effet, le nombre des amphores Dr. 1 devrait être multiplié par deux ou par trois si l'on tient compte des centaines d'amphores vraisemblablement de ce type observées en 1921 et 1936, en particulier au lieu-dit la Pointe, à l'est de Trinquetaille, entre le Grand et le Petit Rhône (Constant 1921, p. 336 et FOR, V, p. 177).

A l'inverse, les amphores gréco-italiques ne sont représentées que par deux exemplaires. Sur ce point, il est clair que le vaste ensemble portuaire de la rive droite, commandé par un pont de bateau, ne fonctionnait pas encore au II^e s. av. J.-C. On signalera de même l'absence d'amphores massaliètes dans ces grands dépotoirs du fleuve.

Par ailleurs, une autre remarque concerne les amphores orientales tardives qui sont peu représentées dans le Rhône mais qui se retrouvent en très grande quantité à Arles Esplanade (Congès, Leguilloux, 1991). Cette disparité pourrait être due à un problème de distribution et d'organisation du marché dans la cité. En effet, le contenu précieux de ces amphores, générale-

ment de petite taille, n'était peut-être pas transvasé en zone portuaire comme c'était le cas par exemple à la même période pour les amphores africaines. Ainsi peut-on imaginer que le vin de Gaza était distribué en ville dans son conteneur d'origine.

2. Répartition des amphores par chronologie (Fig. 4).

Il est naturellement très difficile de ranger chronologiquement des amphores trouvées hors stratigraphie et qui sont produites, de plus, sur une longue période. Pour cette raison le tableau (Fig. 4), donné en nombre d'individus, reste très approximatif. Il traduit néanmoins, en premier lieu, la souveraineté du vin italien au I^{er} s. av. J.-C. et sa quasi disparition à l'époque impériale où il est remplacé à peu près à proportion égale par le vin gaulois. Par ailleurs, entre le I^{er} s. et le V^e s. de n. è., on constate la baisse régulière des produits ibériques et l'augmentation, dans le même temps, de ceux d'Afrique du Nord. Le détail du comptage est le suivant :

□ Italie

- I^{er} s. av. J.-C. : 159 amphores : vin (146 Dr. 1 en tenant compte des 108 amphores trouvées en levée de berge, 6 Lamboglia 2, 4 Dr. 2-4, 1 Dr. 6 et 2 gréco-italiques tardives, sans doute de la fin du II^e s. av. J.-C.).

- II^e s. : 1 amphore ; vin (1 Forlimpopoli).

- IV^e s. : 3 amphores, vin (3 Keay LII).

□ Péninsule Ibérique (Fig. 6)

- I^{er} s. : 115 amphores : saumure, huile, vin (36 Dr. 7-11, 15 Beltràn IIb, 13 Haltern 70, 11 Dr. 20, 9 Pompéi VII, 7 Dr. 2-4, 5 Pascual 1, 4 Dr. 12, 4 PE 25, 4 Beltràn IIA, 4 Dr. 28, 3 Dr. 14, etc.).

- II^e s. : 19 amphores : huile, saumure (11 Dr. 20, 6 Beltràn IIA, 2 Dr. 14).

- III^e s. : 22 amphores : huile, saumure (11 Dr. 20, 5 Almagro 50, 6 Almagro 51C).

- IV^e s.-début du V^e s. : 14 amphores : huile de Bétique et saumure de Lusitanie (1 Dr. 23, 2 Beltràn 72, 1 Almagro 51AB, 10 Almagro 51C).

	Ier siècle av. J.-C.	Ier siècle ap. J.-C.	IIe siècle	IIIe siècle	IVe siècle	Ve siècle	VIe siècle	TOTAL
ITALIE	159		1			3		163
IBERIE		115	19	22	14			170
AFRIQUE	4	2	3	19		← 59 →		87
GAULE		27	← 181 →					208
GRECE + ORIENT			8	4		← 11 →		23
TOTAL	163	152	249			87		651

Figure 4 - Présentation chronologique des amphores du Rhône (I^{er} s. av.-VI^e s. apr. J.-C.).

4 Je remercie vivement pour ces informations Marc Heijmans, Jean Piton, Jean-Christophe Sourisseau et Muriel Vecchione qui a notamment dirigé ces travaux de sauvetage.

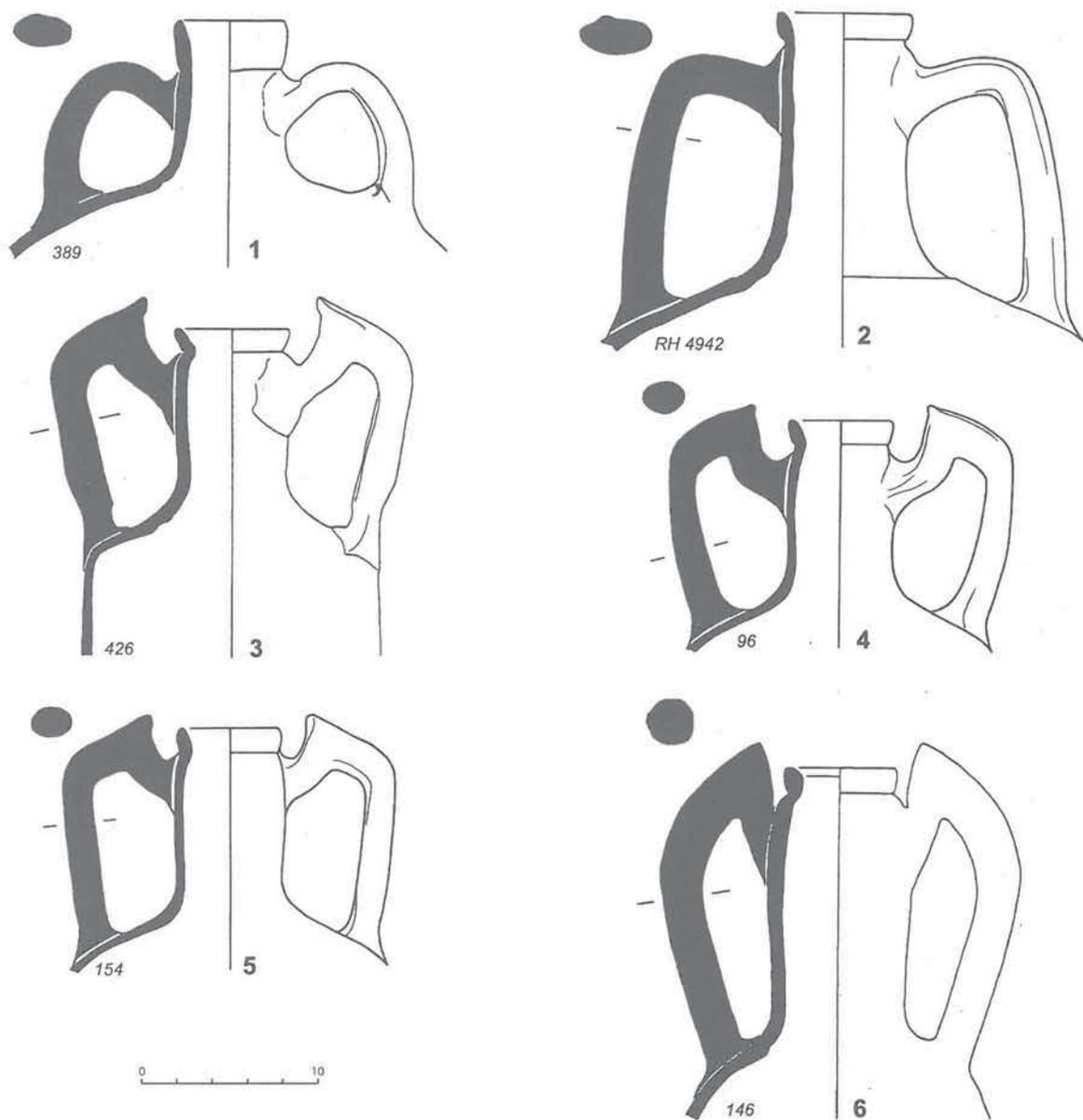


Figure 5A - Amphores grecques. 1 : Crétoise 1a ; 2 : Crétoise 1 ; 3 à 5 : Crétoises 4b ; 6 : Crétoise 4a (dessins S. Lemaître et G. Frommherz).

□ **Afrique du Nord** (Fig. 7)

- I^{er} s. av. J.-C. : 4 amphores : (1 Maña C2, 3 Dr. 26).
- I^{er} s. apr. J.-C. : 2 amphores : vin (2 Pompéi XXXV).
- II^e s. = 19 amphores : huile, saumure, vin (17 Africaines 1, 1 Ostia 1, 1 Tripolitaine 1).
- III^e s. au VI^e s. : 59 amphores : huile, saumure, vin (19 Keay XXV, 11 grands *spatheia*, 9 petits *spatheia*, 6 Africaines cylindriques de grande dimension, 5 Africaines II, 5 Dr. 30, 3 Agora M254, 1 Keay LIX).

Dans le même temps, jusqu'à la fin du III^e ou au tout début du IV^e s., les amphores gauloises, on l'a vu, constituent le principal conteneur vinaire :

□ **Gaule**

- I^{er} s. : 27 amphores : vin (22 G.3, 3 G.1, 2 Pascual

1 gauloise).

- Fin du I^{er} siècle-début du IV^e s. : 181 amphores : vin (176 G.4, 1 G.5, 1 G.7, 1 G.11, 2 Gauloises non identifiées).

Le vin de Méditerranée orientale (Grèce, Mer Egée, Egypte, Syrie, Palestine, etc.), transporté dans de petites amphores entre le I^{er} et le VI^e s. apr. J.-C., reste apparemment en quantité négligeable.

□ **Grèce et Méditerranée orientale** (Fig. 5 et 9)⁵

- I^{er}-II^e s. : 8 amphores : vin (8 Dr. 43/Crétoises 4).
- III^e s. : 4 amphores : vin (2 Cnidiennes, 2 Rhodiennes).
- IV^e-VI^e s. : 11 amphores : vin (1 romaine d'Egypte, 5 LRA 1, 2 orientales non identifiées, 1 Agora K109, 1 LRA 4, 1 proto-LRA 3).

5 Pour l'identification des amphores grecques et orientales, je remercie particulièrement pour leur précieuse collaboration Séverine Lemaître et Dominique Piéri. Les dessins d'amphores présentés ici sont de Gerlinde Frommherz et Séverine Lemaître.

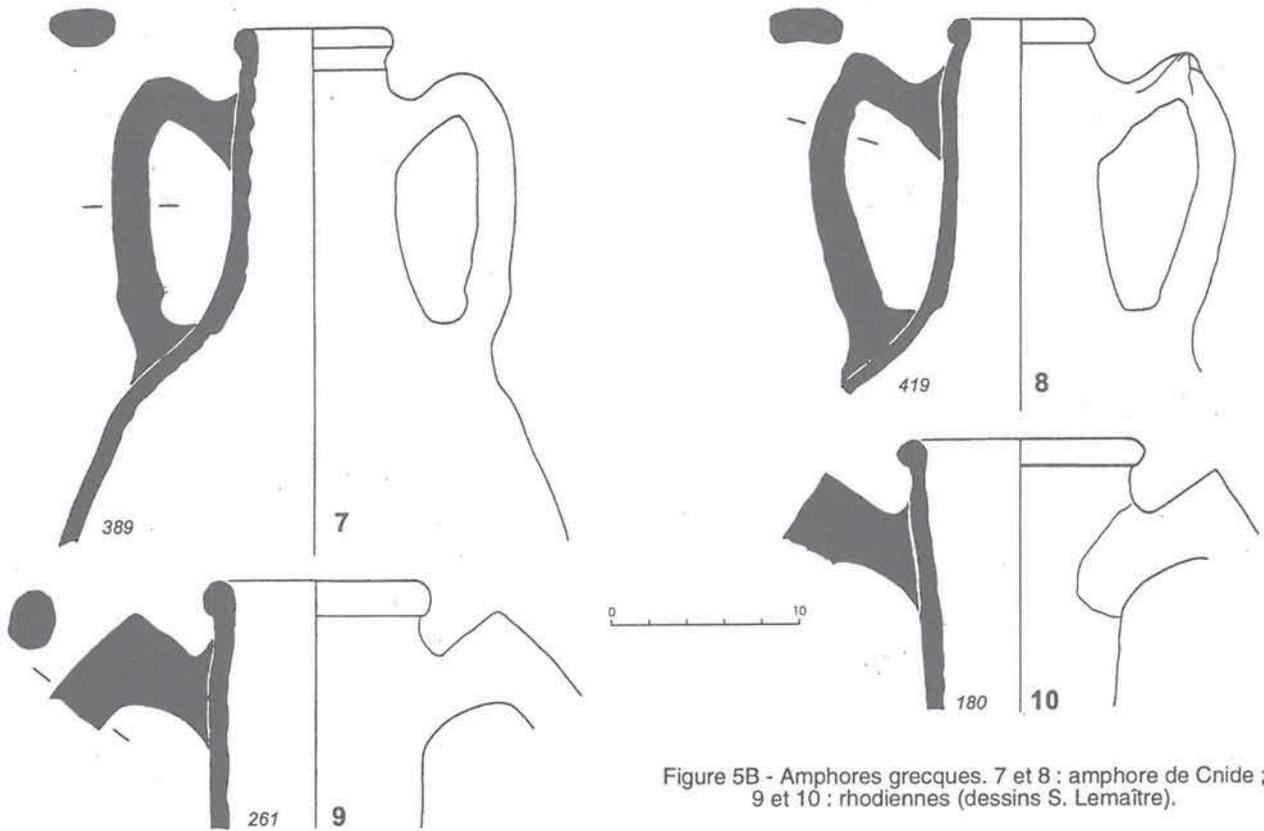


Figure 5B - Amphores grecques. 7 et 8 : amphore de Cnide ; 9 et 10 : rhodiennes (dessins S. Lemaître).

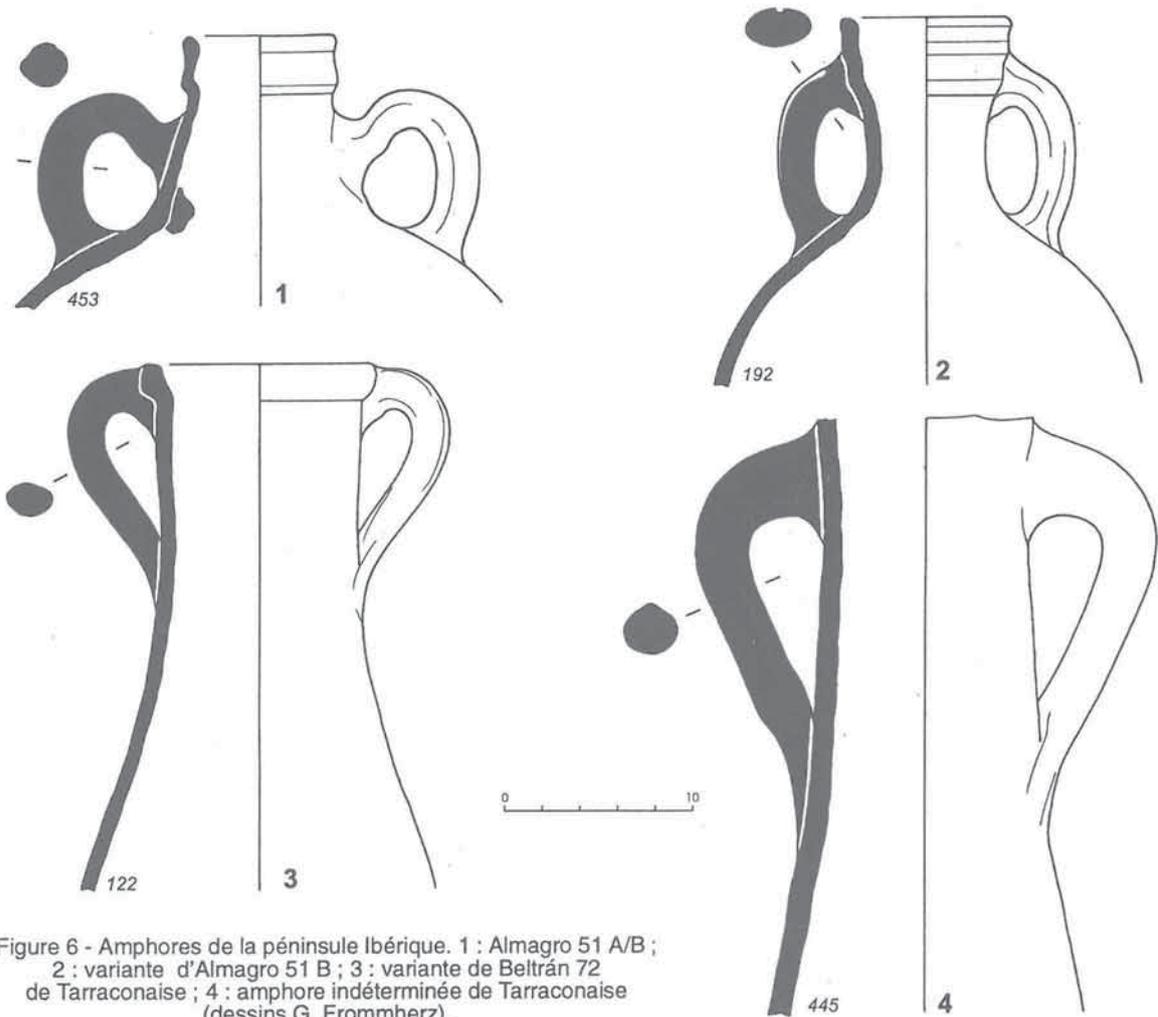


Figure 6 - Amphores de la péninsule Ibérique. 1 : Almagro 51 A/B ; 2 : variante d'Almagro 51 B ; 3 : variante de Beltrán 72 de Tarraconaise ; 4 : amphore indéterminée de Tarraconaise (dessins G. Frommherz).

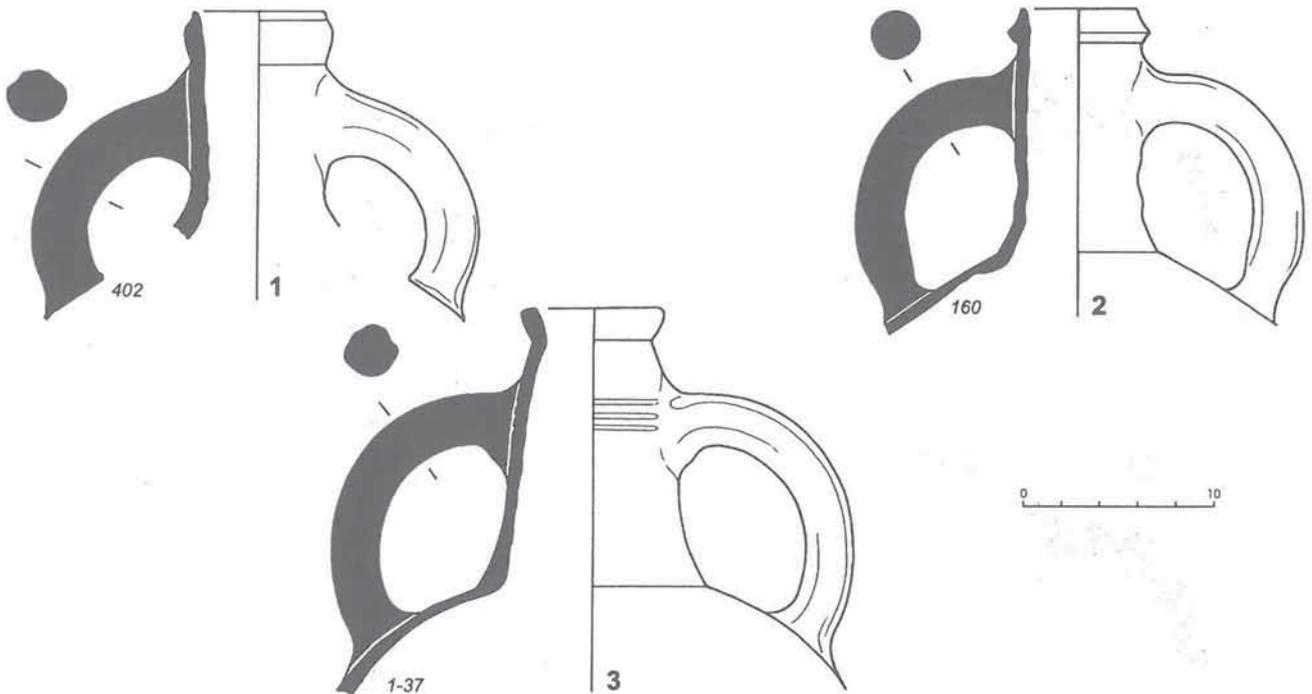


Figure 7 - Amphores africaines. 1 à 3 : Agora M254 (dessins G. Frommherz).

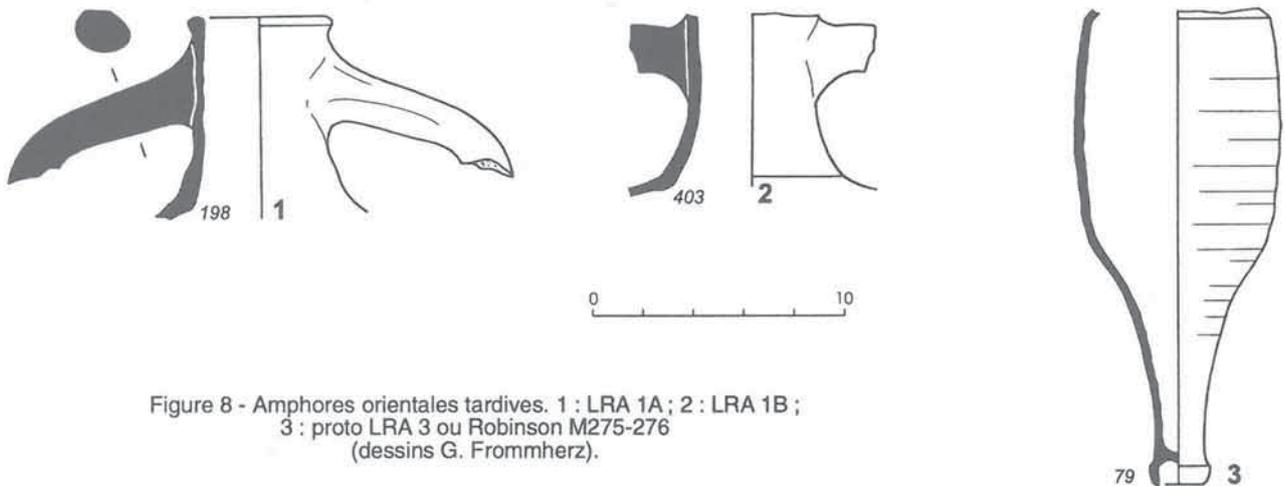


Figure 8 - Amphores orientales tardives. 1 : LRA 1A ; 2 : LRA 1B ;
3 : proto LRA 3 ou Robinson M275-276
(dessins G. Frommherz).

3. Les amphores à vin, données comparatives entre Fos, Arles-Rhône et les sites du nord-est de la Gaule (Fig. 10).

Avec ce troisième tableau, nous avons tenté de comparer nos chiffres avec ceux présentés dans deux études complémentaires, l'une au départ du Rhône, à Fos (Liou, Sciallano 1989, p. 157), l'autre à son débouché vers le *limes* germanique, via la Moselle et le Rhin (Baudoux 1992)⁶. Cette dernière concerne la circulation des amphores vinaires dans le nord-est de la Gaule à travers les comptages opérés sur une centaine de sites, notamment Metz, Grand Bliesbrück, Sierentz, Biesheim, Strasbourg-Koenigshoffen, St-Ulrich, etc. S'il peut paraître imprudent de rapprocher des graphiques basés sur des critères de sélection et sur des

nombre d'individus différents, on remarquera curieusement que les pourcentages d'amphores vinaires recensées dans le fleuve à Arles (basés sur 436 individus), sont beaucoup plus proches de ceux du nord-est de la France que de ceux de Fos. On pourrait ainsi supposer que le port de Fos, dans la distribution de ce produit, garde un caractère maritime, tandis que Arles s'apparente davantage au faciès continental.

IV. CONCLUSIONS

Si les données provisoires sur lesquelles nous nous appuyons n'autorisent pas encore une analyse poussée des échanges commerciaux liés au Rhône, elles confirment au moins, à Arles, l'existence d'un

6 Nous n'avons pas tenu compte des récipients classés par l'auteur parmi les produits incertains ou variés (tableau fig. 7, p. 167).

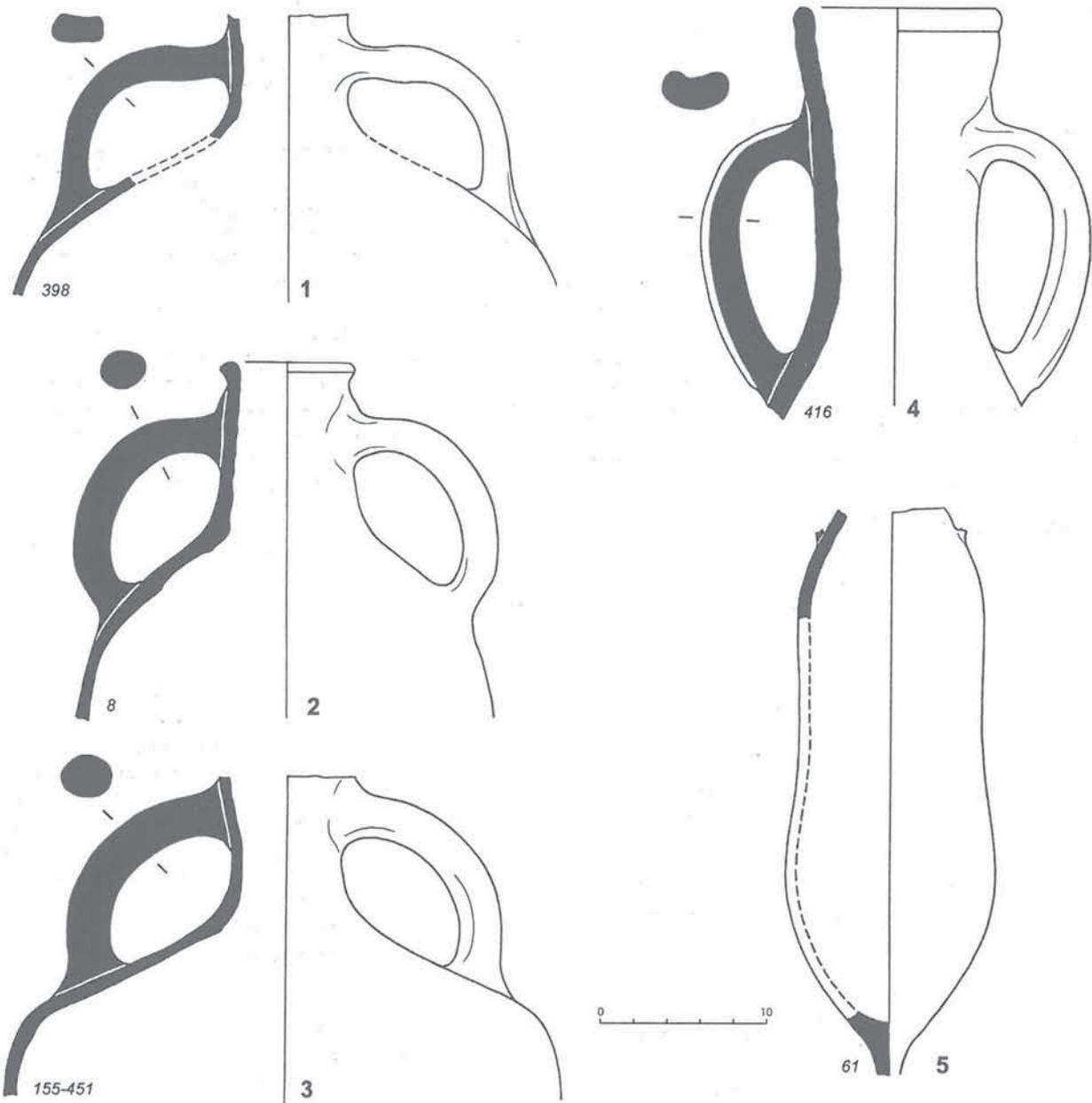


Figure 9 - Amphores indéterminées. 1 : n° 398 ; 2 : n° 8 ; 3 : n° 155-451 ; 4 : n° 416 ; 5 : n° 61 (dessins G. Frommherz).

Région production	FOS		ARLES-RHÔNE		NORD-EST	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Marseille grecque	3	0.4				
Italie	308	46.1	163	38.4	252	32.7
Péninsule Ibérique	99	14.8	33	7.6	60	7.7
Gaule méridionale	140	21	208	47.7	382	49.5
Grèce et Méditerranée orientale	109	16.3	23	5.3	73	9.4
Afrique du Nord	9	1.3	9	2	4	0.5
Total	668		436		771	

Figure 10 - Amphores à vin. Comparaison des données entre Fos, le Rhône à Arles et les sites du nord-est de la Gaule.

potentiel archéologique subaquatique énorme. Outre le cas d'un aménagement de berge et de vestiges d'une épave à fond plat, on retiendra de ces explorations l'émergence de très gros dépotoirs d'époque impériale vraisemblablement constitués au minimum de plusieurs centaines de milliers d'amphores. Sur ce point, les résultats des fouilles de sauvetages réalisées dans la ville en milieu terrestre sont sans commune mesure avec la masse d'objets localisés dans le fleuve.

La fouille exhaustive de tels ensembles, qui nécessiterait des moyens lourds et de nombreuses années de travail, n'est actuellement pas envisageable. On peut donc déplorer que ces sites, fraîchement connus, fassent déjà l'objet de pillage, en dépit de la vigilance que nous exerçons avec l'aide des autorités locales.

Ces découvertes donnent toutefois plus de relief aux nombreuses citations historiques qui louent la cité d'Arles et vantent son rôle déterminant au carrefour des voies maritime et fluviale.



BIBLIOGRAPHIE

Arnold 1992 : B. ARNOLD, *Batellerie gallo-romaine sur le lac de Neuchâtel, T. 1, Le chaland de Bevais*, Neuchâtel, Musée cantonal d'archéologie, 1992, 99 p.

Baudoux 1992 : J. BAUDOUX, La circulation des amphores dans le Nord-Est de la France, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et Circulation* (table ronde de Metz, 1990), Annales littéraires de l'Université de Besançon, 474, 1992, p. 163-169.

Becker, Rieth 1995 : C. BECKER, E. RIETH, L'épave gallo-romaine de la place Tolozan, à Lyon : un chaland à coque monoxyle-assemblée, dans *L'arbre et la forêt, le bois dans l'Antiquité*, Publications de la Bibliothèque Salomon-Reinach, VII, Paris, de Boccard, 1995, p. 77-86.

Billo 1991 : M. BILLO, *Ponts et ouvrages d'art en Arles*, Edisud, 1991, 160 p.

Boe, Hubert 1977 : G. BOE, F. HUBERT, Une installation portuaire d'époque romaine à Pommeroeul, dans *Archaeologia Belgica*, 192, 1977, p. 5-57.

Congès, Leguilloux 1991 : G. CONGES, M. LEGUILLOUX, Un dépotoir de l'Antiquité tardive dans le quartier de l'Esplanade à Arles, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise* 24, 1991, p. 201-234.

Constant 1921 : L. CONSTANT, *Arles antique*, BEFAR, 119, de Boccard, Paris, 1921.

De Izarra 1993 : F. DE IZARRA, *Hommes et fleuves en Gaule romaine*, Errance, Paris, 1993, 240 p.

De Weerd 1978 : M.-D. DE WEERD, Ships of the Roman period at Zwammerdam, Nigrum Pullum, Germania inferior, dans *Roman Shipping and trade : Britain and the Rhine provinces*, Londres 1978, CBA, research report 24, p. 15-21.

FOR, V : F. BENOIT, *Carte archéologique de la Gaule romaine, Forma Orbis Romani*, V, Bouches du Rhône, Paris 1936.

Foy, Piton 1997 : D. FOY, J. PITON, La coupe de l'aurige du cirque d'Arles, dans *Journal of Glass Studies*, vol. 39, 1997, p. 11-22.

Guibal 1992 : F. GUIBAL, First dendrochronological dating of a shipwreck in western Mediterranean area, dans *Dendrochronologia* 10, 1992, p. 147-156.

Haalebos 1987 : J.-K. HAALEBOS, Een romeins ship te Woerden, dans *Flevobericht*, 280, 1987, p. 25-28.

Heijmans et alii : P. ARCELIN, G.-ARANAUD FASSETA, F. VALENTIN, M. HEIJMANS, Le Rhône à Arles, données archéologiques et sédimentologiques, dans *Gallia*, à paraître.

Hulst, Lehmann 1978 : R.-S. HULST, L. LEHMANN, The flat bottomed roman boat from Druten, dans *IJNA*, 7, 1978, p. 259-267.

Liou, Sciallano 1989 : B. LIOU, M. SCIALLANO, Le trafic du port de Fos dans l'Antiquité : essai d'évaluation à partir des amphores, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 153-167.

Long 1994 : L. LONG, Prospections et sondages archéologiques dans le Rhône, à Arles et ses environs, dans *Histoire du Rhône en pays d'Arles*, Actes du colloque du 7 novembre 1992, Groupe Archéologique Arlésien, Arles 1994, p. 45-71.

Nicolas 1877 : M. NICOLAS, Etude préhistorique sur la basse vallée du Rhône, dans *Congrès archéologique de France*, XLIII session, 1876, Arles, 1877, p. 50-124.

Pomey et alii 1992 : P. POMEY, L. LONG, M. L'HOUR, F. RICHEZ et H. BERNARD, Recherches sous-marines, dans *Gallia informations*, 1992-1.

Sintes 1987 : C. SINTES, Les fouilles de la verrerie de Trinquetaille, dans *Du nouveau sur L'Arles antique*, revue d'Arles 1, catalogue de l'exposition "Ruée vers l'art", 1987, p. 81-88.

Weidmann, Kaenel 1974 : D. WEIDMANN, G. KAENEI, La barque romaine d'Yverdon, dans *Helvetica Archaeologica*, 5, 1974, 19-20, p. 66-81.



Dominique PIERI¹

LES IMPORTATIONS D'AMPHORES ORIENTALES EN GAULE MÉRIDIONALE DURANT L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET LE HAUT-MOYEN AGE (IV^e - VII^e siècles après J.-C.) Typologie, chronologie et contenu

Longtemps stationnaires, les recherches céramologiques portant sur les amphores de la fin de l'Antiquité ont connu une progression spectaculaire depuis une vingtaine d'années et ce, parce que les thèmes de la réflexion historique ont évolué. Mais ces progrès récents, même s'ils permettent d'avoir une idée générale des échanges commerciaux en Méditerranée durant l'Antiquité tardive, révèlent par ailleurs la complexité toujours grandissante des mécanismes de production céramique et engendrent parfois plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. En effet, un examen attentif des publications permet de constater certaines lacunes en ce qui concerne la datation des amphores tardives en général, en raison de l'hétérogénéité de leurs types, parfois difficiles à identifier, ou du matériel archéologique auquel elles sont associées, ce qui nous oblige le plus souvent à mettre l'accent sur les comparaisons régionales. Or, si l'on veut retracer aussi exactement que possible certains traits de l'histoire économique et des différents courants commerciaux et si l'on cherche à interpréter dans une perspective historique les faits archéologiques, il est fondamental de pouvoir se dégager de cette simple optique régionale.

Ainsi, en ce qui concerne les amphores tardives de Méditerranée orientale, des études pionnières réalisées à Carthage (J. A. Riley 1981) et en Catalogne (S. J. Keay 1984) ont eu le mérite de faire découvrir un matériel méconnu et souvent embarrassant pour les fouilleurs, mais elles s'attachaient plus à décrire une réalité régionale, difficilement généralisable. Depuis ces travaux, majeurs, les connaissances sur ces amphores restent encore superficielles et permettent surtout d'appréhender les grandes lignes évolutives au travers des principaux caractères typologiques. Pour

ces raisons, un certain nombre de problèmes demeure encore difficilement surmontable qu'il s'agisse de leur origine, de leur contenu, de leur datation ou de leur diffusion, tout ceci prêtant fréquemment à controverse et suscitant de nombreuses interrogations.

En France, l'intérêt porté au matériel amphorique tardif est récent et c'est seulement depuis une dizaine d'années que le retard pris par rapport aux recherches parallèles menées à l'étranger a commencé à être rattrapé. Tandis que les fouilles méthodiques se multipliaient, plusieurs monographies et articles de synthèse étaient publiés. Ces recherches, notons-le, ont porté pour l'essentiel sur des sites proches du littoral méditerranéen, l'intérieur demeurant encore peu connu.

En revanche, l'état de la recherche, dans le cas particulier des amphores orientales tardives, n'avait pas connu d'avancée significative. Nous ne disposons pour la France que d'un seul travail de synthèse sur le sujet. Cette enquête, réalisée par Michel Bonifay et Françoise Villedieu, à l'occasion de la tenue d'un colloque à Athènes en 1987, avait permis de poser les premiers jalons pour l'étude de ces amphores, qui jusqu'alors passaient plus ou moins inaperçues². Depuis, malgré la multiplication des fouilles archéologiques de sauvetage en divers points du territoire français, aucune autre étude d'envergure n'a été réalisée.

L'étude d'une masse considérable de matériel inédit, acquis ces dernières années, a permis la mise à jour des connaissances sur ces amphores, ces nouvelles données répondant parfois à différentes interrogations restées jusqu'alors sans réponses.

Parmi les données récentes, il faut insister sur les résultats significatifs obtenus à Marseille dans divers lieux de la ville, et dont certains viennent d'être publiés³.

1 Docteur de l'Université de Provence, chercheur associé CNRS (Centre Camille-Jullian, UMR 6573).

2 M. BONIFAY et F. VILLEDIEU, Importations d'amphores orientales en Gaule (V^e-VII^e siècles), dans *Recherches sur la céramique byzantine*, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, suppl. XVIII, 1989, p. 17-46.

3 M. BONIFAY, M.-B. CARRE et Y. RIGOIR (dir.), *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (Ier-VIIe siècles ap. J.-C.)*, *Etudes. Massaliètes*, 5, 1998.

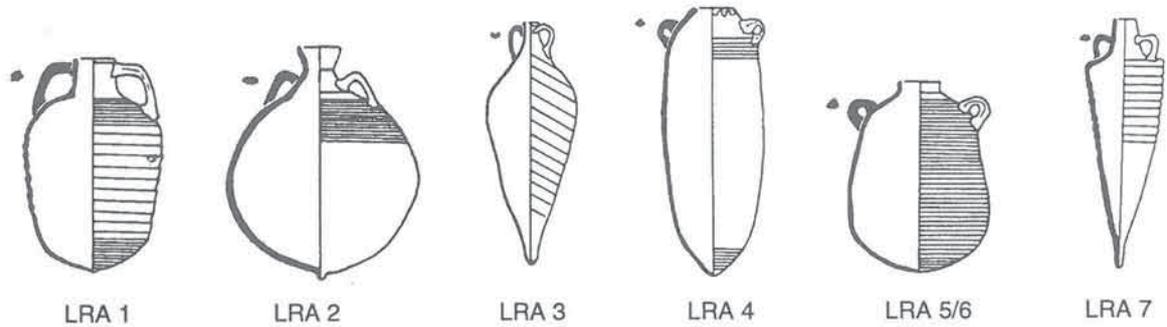


Figure 1 - Table typologique de J.A. Riley (1981, p. 117, fig. 10).

En dehors de Marseille, les résultats obtenus à partir de mobiliers provenant de divers points du sud de la France, comme par exemple ceux d'Arles, Fos-sur-Mer, Saint-Blaise, Port-Vendres, Toulon, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Avignon, ainsi que ceux de trois épaves, permettent d'enrichir ponctuellement les données marseillaises.

Cependant, ces nouveaux éléments ont également révélé de nombreuses lacunes tant au sujet des typologies que des chronologies. Aussi, il est apparu indispensable de s'affranchir des différents outils typologiques proposés jusqu'alors et notamment ceux élaborés depuis 1975 par J. Riley, qui, s'ils permirent de mettre en évidence un matériel jusqu'alors méconnu, ne parviennent plus aujourd'hui à traduire la complexité des variations chrono-typologiques⁴.

La démarche ici n'a pas été de proposer une nouvelle typologie des amphores orientales tardives, un foisonnement d'appellations, qui ne sont pas contrôlées, existant déjà. On peut allègrement citer au moins une dizaine de typologies actuellement utilisées par les différentes "écoles" (anglo-saxonne, italienne, espagnole, roumaine, russe, etc...) et qui parfois en se croisant ou en se contredisant, traduisent un désarroi sur l'identité des amphores en question.

Pour sortir de cette situation, nous avons choisi plutôt de compléter et de préciser, lorsque c'était possible, la classification élaborée à Carthage en 1981 par J. Riley et dont les appellations "Late Roman Amphoras" (LRA 1 à 7) restent les plus usitées actuellement (Fig. 1).

I. TYPOLOGIE ET CHRONOLOGIE

□ La forme LRA 1

En ce qui concerne le premier type de la typologie de Carthage, nous arrivons maintenant à distinguer nettement plusieurs évolutions de la forme LRA 1 ; elles sont au moins au nombre de trois (Fig. 2).

Durant tout le V^e s., nous rencontrons une variante principale appartenant à la première génération de la lignée que nous appelons maintenant LRA 1A. La catégorie **LRA 1A** regroupe l'ensemble des exem-

plaires qui possède un col étroit et resserré (le diamètre à l'embouchure varie entre 4,5 et 7,5 cm) ainsi qu'un bord en bandeau dont la hauteur peut varier de 1 à 2 cm. Les anses de section ronde sont coudées et toujours nervurées profondément dans la longueur. Le fond, arrondi, se termine par un bouton. La panse est parcourue par de nombreuses cannelures régulières, en escalier, qui deviennent plus denses sur l'épaulement et à proximité du fond.

Deux grandes catégories d'argile sont à distinguer pour cette période :

- un premier groupe à pâte sableuse et granuleuse de couleur beige clair à orange comportant de nombreuses inclusions noires nucléées, rouges, blanches, de quartz et parfois de mica. La surface est généralement tendre, voire même pulvérulente (la coloration varie du blanc à l'orange vif) ;

- au second groupe correspond une catégorie d'argile plus fine et plus compacte, constituée de grains de dégraissant en petite quantité. La couleur de la pâte est souvent rose-violet. La surface, douce au toucher et plus dure, a fait l'objet de soins particuliers puisque les cannelures décorant les panses sont parfaitement régulières et bien dessinées, sans bavures d'argile.

Il semble que tout au long du V^e s. les capacités des LRA 1A tendent à diminuer puisque les exemplaires du début de ce siècle enregistrent des volumes allant jusqu'à 26 litres alors que ceux importés aux alentours du milieu du V^e s. contiennent entre 15 et 19 litres.

Dans la seconde moitié du V^e s., de nouveaux caractères d'évolution apparaissent. Sur certains exemplaires le corps devient plus cylindrique dans sa partie inférieure, ce qui permet de déceler déjà des critères morphologiques plus tardifs puisque ce sont ces types de fond que l'on retrouvera uniquement sur les modèles du VI^e s. Un autre caractère d'évolution tardif concerne le diamètre de l'embouchure qui a tendance à augmenter progressivement tout au long du V^e s. On peut également remarquer sur certains exemplaires la suppression sur le col du bandeau soulignant la lèvre.

Il est assez fréquent de rencontrer la forme LRA 1A dans les publications de sites de Méditerranée orientale

4 J. A. RILEY, The Pottery From the First Session Of Excavation in the Caesarea Hippodrome, dans *BASOR*, 218, 1975, p. 26-63 ; *id.*, Coarse pottery, dans *Excavations at Sidi Khrebish Benghazi (Bérénice)*, II, suppl. à *Libya Antiqua*, V, 1979, p. 112-236 ; *id.*, The Pottery from Cisterns 1977.1, 1977.2 and 1977.3, dans *Excavations at Carthage 1977 conducted by the University of Michigan*, VI, Ann Arbor, 1981, p. 85-122 ; *id.*, New light on relations between the eastern Mediterranean and Carthage in the Vandal and Byzantine periods : the evidence from University of Michigan excavations, dans *Actes du Colloque sur la céramique antique de Carthage (Carthage 23-24 juin 1980)*, CEDAC, 1982, p. 111-122.

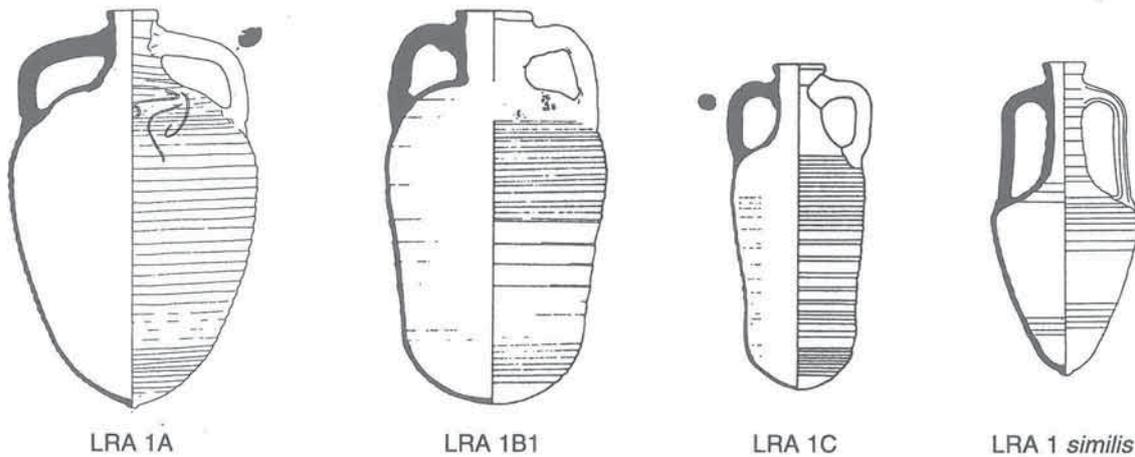


Figure 2 - Différentes variantes de Late Roman Amphora 1.

mais paradoxalement c'est dans le bassin nord-occidental que cette forme est la mieux connue puisqu'elle a été majoritairement importée sur les grands sites de consommation du V^e s. comme en Espagne à Ampurias et Tarragone et en Italie à Rome. En Gaule, c'est à partir du premier quart du V^e s., et jusqu'à la fin de ce siècle, que, dans l'ensemble des conteneurs importés, les amphores LRA 1A prédominent. A Marseille, par exemple, on enregistre des fréquences se situant entre 20 et 30 % de la totalité des amphores vers le milieu du V^e siècle⁵.

La deuxième variante des VI^e et VII^e s., **LRA 1B**, se divise en deux sous-types contemporains. Elle remplace complètement le type LRA 1A et se caractérise par une large embouchure (entre 10 et 12 cm).

Tout d'abord, le sous-type 1 présente une lèvre épaisse en bourrelet déversée vers l'extérieur (parfois une arête à mi-col rappelle le bandeau du type du V^e s.) et une panse de capacité plus importante. La majorité des exemplaires de ce type retrouvés en Gaule méridionale possède une argile très sableuse et pulvérulente de couleur beige clair ou orangé avec de nombreuses inclusions, parfois de grandes dimensions.

La seconde variante, LRA 1B/sous-type 2, à lèvre simple en entonnoir, possède une argile fine et compacte, lourde et très dure, de couleur beige clair à orangé. La surface est très dure, lisse au toucher, exclusivement de couleur blanche ou beige. Parfois l'argile contient de gros nodules de calcite éclatés en réaction à la cuisson. Les anses sont plus ovales et ne possèdent pratiquement plus de nervure centrale.

La variante **LRA 1C** est la réplique miniature des LRA 1B1 avec néanmoins des caractéristiques particulières. L'échelle des capacités varie de 3,5 litres pour les exemplaires les plus petits à 9 litres pour les plus grands. L'étranglement à la base de la panse fait partie

de ces éléments morphologiques importants puisqu'on le retrouvera, de façon presque systématique, sur les amphores d'époque byzantine⁶. Il semble également que ce resserrement, qui peut être interprété comme une expression d'évolution, permette de situer le début de la production plus tardivement que pour les LRA 1B1, peut-être vers la fin du VI^e s. En Gaule, du fait de la rareté des contextes romains très tardifs, cette amphore est quasiment absente. On la connaît seulement sur le site marseillais de la place Jules-Verne, daté par les associations de céramiques de la seconde moitié du VII^e s.

Dans une dernière catégorie, appelée **LRA 1 similis**, ont été classés les exemplaires d'un groupe somme toute assez homogène, aux capacités très réduites, entre 3,5 et 5 litres et qui sont caractérisés par un allongement du col et des anses ainsi que par une panse étroite. Ces amphores se rencontrent en Méditerranée dans la seconde moitié du IV^e jusqu'au VII^e s. En Gaule, cette forme est très rare et nous la rencontrons durant tout le V^e s.

Nous connaissons maintenant une quinzaine d'ateliers ayant produit les LRA 1 qui se répartissent le long de la côte méridionale de la Turquie, ainsi qu'à Chypre et Rhodes⁷. Même en l'absence d'analyses pétrologiques systématiques, nous ne pouvons dire que la quasi totalité des exemplaires retrouvés en France proviennent des ateliers de la région comprise entre le sud de la Turquie (Séleucie) et le nord de la Syrie (Laodicée ?) ; les importations provenant de Chypre étant exceptionnelles.

□ La forme LRA 2

L'amphore égéenne LRA 2, originaire d'Argolide, n'apparaît en Gaule qu'à partir de la seconde moitié du V^e s. Trois variantes principales, dissociées entre autres à partir de la morphologie du col et du bord, se

5 M. BONIFAY, Observations sur les amphores tardives à Marseille d'après les fouilles de la Bourse (1980-1984), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XIX, 1986, p. 269-305 ; M. BONIFAY et D. PIERI, Amphores du V^e au VII^e s. à Marseille : nouvelles données sur la typologie et le contenu, dans *Journal of Roman Archaeology*, 8, 1995, p. 94-120 ; D. PIERI, Les amphores des sondages 6-7, dans *Etudes Massaliètes*, 5, 1998, p. 108-127.

6 En effet, les *magarika* produits entre le IX^e et le XIII^e s. possèdent fréquemment ce resserrement à la base de l'amphore.

7 J.-Y. EMPEREUR et M. PICON, Les régions de production d'amphores impériales en Méditerranée orientale, dans *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*, Actes du Colloque de Sienna, 1989, p. 236-243.

succèdent dans le temps (Fig. 3).

La première, **LRA 2A**, possède un corps très sphérique à l'épaule parfois caréné et un col tronconique court, surmonté d'un bord en entonnoir. Le décor de la panse se compose soit de stries plates, soit d'incisions rectilignes. Il s'agit de la variante de cette amphore la plus couramment rencontrée dans le bassin méditerranéen nord-occidental entre le milieu du V^e s. et le milieu du VI^e s. Elle n'existe toujours que dans des proportions relativement modestes.

A partir de la seconde moitié du VI^e s., le col s'allonge et le corps devient ovoïde (**LRA 2B**). Le décor est incisé profondément et forme des ondulations.

Le VII^e s. est marqué par l'apparition d'une variante nouvelle caractérisée par des bords plus atypiques (**LRA 2C**). Le décor devient plus varié comme les bandes parallèles de fines stries peignées. Ce dernier groupe annonce les formes "Globular amphoras" produites en Afrique du Nord, en Italie et en Orient aux VIII^e et IX^e s.

Deux grandes catégories de pâtes sont à retenir. La première se compose d'une argile fine, très dure et compacte, de couleur rouge foncé, contenant essentiellement des grains noirs et des particules de mica

blanc. La seconde, également fine, mais d'un orangé vif, contient de nombreux grains de mica blanc et doré ainsi que de la calcite éclatée lors de la cuisson.

□ La forme LRA 3

En ce qui concerne la forme 3 de Riley, nous pouvons maintenant distinguer deux groupes d'amphores : la forme tardive dénommée *Late Roman Amphora 3* dans les typologies occidentales des céramiques de l'époque paléochrétienne, se démarque des versions précédentes d'époque impériale par l'apparition de nouveaux critères morphologiques : un corps plus fusiforme, un col tronconique à deux anses, ainsi qu'une véritable pointe à la place d'un petit fond plat ou pseudo-ombiliqué.

Nous pouvons distinguer très nettement en Gaule plusieurs variantes, qui se succèdent dans le temps (Fig. 4). Elles se répartissent en deux groupes, singularisés par leur capacité. Le premier groupe réunit les exemplaires courants de grande contenance et dont la valeur reste stable par rapport aux productions d'époque antérieure ; le second rassemble des variantes de plus faibles capacités.

Aux **LRA 3A** correspondent les modules standard

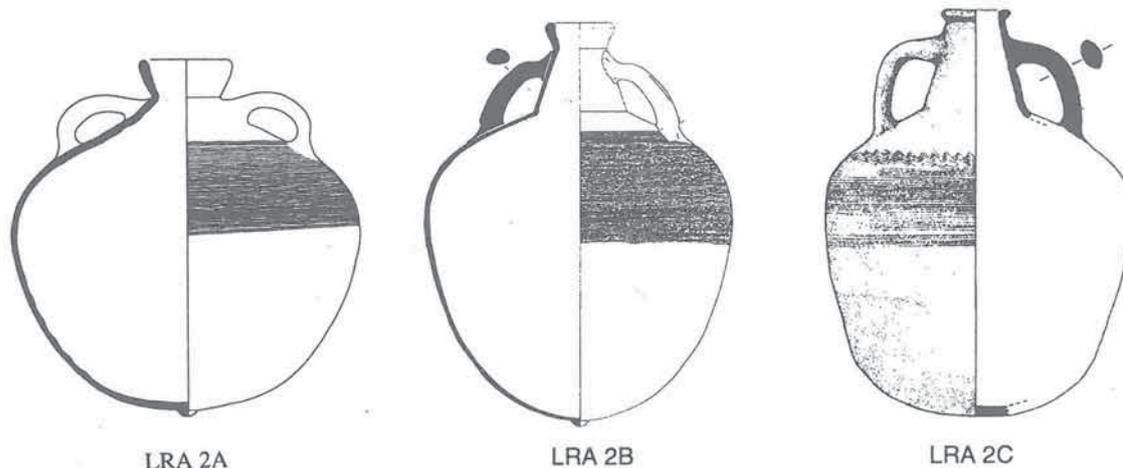


Figure 3 - Variantes de *Late Roman Amphora 2*.

LRA 3A (modules standards)

LRA 3B (sous-modules)

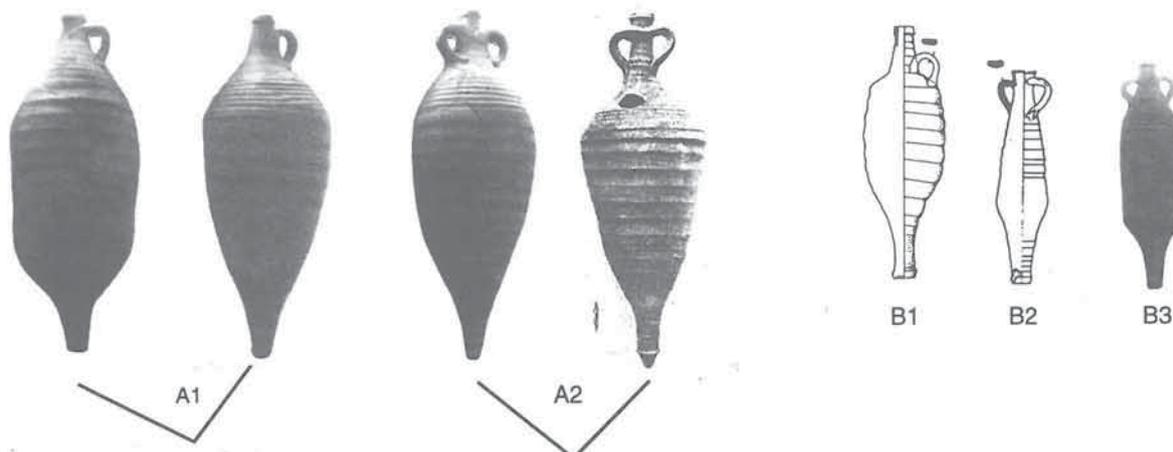


Figure 4 - Différentes variantes de *Late Roman Amphora 3*.

bien connus possédant une capacité de 6 à 7 litres. Les deux premières variantes à une seule anse (A1) sont attestées essentiellement dans les niveaux du IV^e s. comme à Arles ; celles à deux anses (A2) apparaissent dans les premières années du V^e s. On peut distinguer deux formes de lèvres : déversées vers l'extérieur et triangulaires, ces dernières étant les plus tardives.

Le second groupe, **LRA 3B**, regroupe des exemplaires de faible capacité (entre 1,5 et 3 litres). Deux variantes sont présentes en Gaule mais seulement durant la première moitié du V^e siècle.

L'argile, fine, homogène, de couleur rouge à brun, est très aisément reconnaissable. Elle contient ordinairement comme composants minéraux d'abondantes particules de mica biotite et de moscovite, des grains de quartz ainsi que de la quartzite métamorphique, ce qui oblige à rechercher comme aire d'origine une région à roches volcaniques et métamorphiques. La surface externe est également caractéristique : elle est extrêmement micacée, à la fois lisse et savonneuse au toucher. L'intérieur peut être parfois de couleur gris métallisé, résultant d'une cuisson oxydante partielle.

Encore bien attestée au début du VI^e s., la part de l'amphore LRA 3 dans les statistiques effectuées sur les sites importants de consommation ne cesse de décroître tout au long de ce siècle. En Occident, et plus nettement en Gaule, elle ne semble plus être importée à la fin du VI^e s. L'aire de production de l'amphore LRA 3 se situe dans l'ouest de la Turquie, principalement dans la vallée de l'Hermos (Aphrodisias de Carie) et plus largement, dans une zone comprise entre Ephèse, la vallée du Méandre et Sardes.

□ La forme LRA 4

L'amphore oblongue dite "de Gaza" connaît également une évolution remarquable. Cinq formes principales peuvent être assez aisément reconnaissables. Elles possèdent quelques caractéristiques morphologiques identiques comme l'absence de col, des anses arrondies de section ovale attachées sur l'épaulement, des barboles d'argile rapportée autour de la lèvre et des

bandes de stries peignées concentrées sur l'épaulement et à la base. Ces cinq variantes qui composent la classe générique des LRA 4 se répartissent dans deux sous-groupes désormais dénommés LRA 4A et LRA 4B.

A la forme **LRA 4A** correspondent les variantes qui possèdent un corps trapu, ovoïde, en forme d'obus. Le col est inexistant, on a seulement un bord, marqué par une lèvre en bourrelet mince à ressaut interne, qui se détache à peine du corps de l'amphore (le diamètre du bord varie entre 10 et 11 cm). Les anses, soudées sur des épaules très arrondies, sont proches du bord. Des stries profondes font le tour de la panse exactement à hauteur des anses. Cette dernière caractéristique est importante car elle constitue un des critères d'identification du type. Le fond est très arrondi, couvert de stries profondes. Deux sous-variantes peuvent être dissociées au sein du groupe LRA 4A, basées sur la forme du corps et sur la capacité de l'amphore : la variante A1 possède un corps presque sphérique d'une quarantaine de centimètres de hauteur dont la capacité se situe aux environs de 13 litres. Avec la variante A2, l'amphore s'allonge et devient plus cylindrique mais elle demeure de petite taille (entre 50 et 60 cm de haut). Les épaules s'adoucissent et la capacité augmente légèrement (15-16 litres). En France, l'amphore LRA 4A est importée dès le IV^e s. et se rencontre jusque dans le dernier tiers du V^e s. C'est, avec l'amphore LRA 1A, le seul type dont la présence ait été signalée sur plusieurs sites du nord de la Gaule.

Dès les premières années du VI^e s., l'amphore LRA 4 augmente de capacité. A l'instar de la forme A, on peut également distinguer plusieurs variantes qui se succèdent dans le temps et que l'on peut associer à un même groupe générique, appelé ici **LRA 4B**. Les trois variantes dissociées au sein du type 4B, sont plus tardives que celles du type A et ont un corps plus allongé, en forme de cigare, qui augmente sensiblement de capacité (entre 24 et 26 litres contre 13-16 litres pour le type A). Les épaules deviennent tombantes. La lèvre, en devenant plus haute, forme une amorce de col. Le

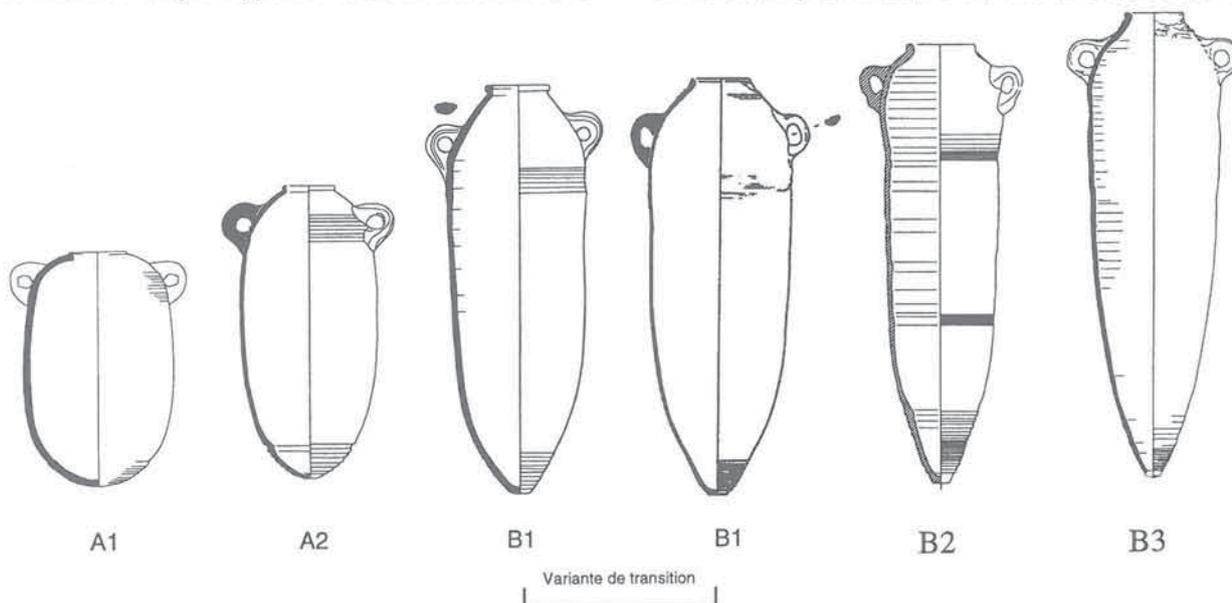


Figure 5 - Evolutions typologiques des amphores LRA 4.

fond n'est plus arrondi mais tronconique, d'abord creux puis plein. Une bande de stries profondes décore toujours la partie supérieure de l'amphore mais elle se situe maintenant non plus au niveau des anses mais sous celles-ci. La variante B1, datable entre le dernier tiers du V^e s. et le milieu du VI^e s., peut être considérée comme une forme de transition entre la variante LRA 4A2 et les variantes tardives suivantes. En effet, on peut remarquer sur certains exemplaires B1, la présence de caractères morphologiques hérités des variantes antérieures comme la lèvre courte à ressaut interne qui ne change pas. En revanche, la forme du corps diffère : plus cylindrique et plus haut (entre 70 et 80 cm), il se termine par un fond creux tronconique. La variante B2 est caractérisée par un bord vertical simple plus haut, un corps allongé, un épaulement arrondi, ainsi qu'un fond tronconique étroit. Comme pour la variante précédente B1, les stries incisées se situent en-dessous des anses, associées parfois à un étranglement de la panse. Nous trouvons cette amphore exclusivement dans des niveaux de la seconde moitié du VI^e s. et au VII^e s. La variante B3 correspond aux derniers exemplaires de LRA 4. Elle ne présente pas de différences fondamentales par rapport à la variante précédente, si ce n'est que la panse est lisse, dépourvue de stries incisées. En France, cette variante est présente dans les niveaux les plus récents, comme à Marseille (place Jules-Verne, inédit), mais il est difficile de la distinguer de la variante B2 sur la base des bords ou des fonds.

La forme 4A a été produite dans le sud de la Palestine, sur une aire assez vaste comprise entre Ascalon-Gaza et Beer Sheva et englobant peut-être aussi le *Pelusium* alors que le type 4B semble plutôt caractéristique de la région de Gaza.

□ La forme *Bag-shaped amphora* (LRA 5/6 et apparentées)

La dénomination générale *bag-shaped amphora* ("amphore-sac"), familière aux archéologues travaillant au Proche-Orient, concerne plusieurs séries d'amphores produites en Méditerranée orientale à partir du IV^e s. et jusqu'au X^e s. au moins. Cette appellation générique apparaît comme une catégorie "fourre-tout" qui cache de nombreux problèmes sur la typologie, la chronologie et les lieux de fabrication. Aucune typologie embrassant l'ensemble de la production tardive n'a été réalisée et les rares tentatives de classement ne donnent qu'une vision très partielle ou simpliste alors qu'en réalité le regroupement de ces séries s'avère être un exercice complexe et parfois acrobatique.

Il paraît donc nécessaire, afin de mettre de l'ordre dans les données disponibles actuellement, d'échafauder une classification de façon progressive en raisonnant dans un premier temps à partir d'ensembles généraux de formes et non pas en fonction des lieux de production puisque nous sommes toujours dans l'incapacité de décider de la provenance exacte de certaines formes, ce qui ne pourra être réalisé que dans un second temps avec la poursuite des recherches dans ce domaine précis.

Pour la période qui nous intéresse, c'est à dire entre le V^e s. et le VII^e s., quatre grands types principaux peuvent être définis (Fig. 6). Ils possèdent tous des

traits communs tels que l'absence de col, une lèvre verticale, des anses en oreilles, un fond bombé, un corps cannelé sphéroïde ou piriforme.

La première variante de *bag amphora* se caractérise essentiellement par un corps piriforme presque entièrement cannelé et évasé à la base (la contenance varie entre 10 et 13 litres). Au milieu de la panse, une bande plus ou moins large, est dépourvue de cannelures, c'est sur cette plage que figure souvent le décor peint. Le bord est vertical et se compose d'une lèvre mince soit simple, soit terminée par un petit bourrelet. Le diamètre de l'embouchure varie entre 8 et 9 cm. Les anses, soudées sur l'épaulement, sont en anneau et remontent vers le haut. La base de l'amphore est bombée, sans pied. L'argile de cette amphore est très sableuse, de couleur orangée, et contient comme inclusions surtout des grains noirs, de calcite, de quartz et parfois quelques particules de mica doré.

Originaire du sud de la Phénicie, et plus précisément de la région côtière d'Akko, l'amphore *bag-shaped* type 1 se rencontre essentiellement en Gaule dans les niveaux de la première moitié du VI^e s.

Le deuxième type d'amphore-sac, plus courant que le précédent, possède un corps piriforme entièrement cannelé. Le bord est vertical et haut (4 à 5 cm de hauteur). La base de la panse est évasée et bombée. Les anses, en oreilles, sont très proéminentes. La capacité du type 2 est plus importante que celle du type 1 puisqu'elle représente près du double : 30 litres. C'est sur cette amphore que l'on trouve le plus fréquemment des décors peints.

Il est maintenant possible de cerner l'évolution morphologique de cette amphore, originaire probablement de la région de Beth Shan (dans l'actuel Israël) :

- au début du V^e s., l'allure générale du corps est piriforme, très évasée à la base. Le bord se caractérise par une petite lèvre triangulaire à son extrémité supérieure et par une arête saillante très marquée dans sa partie inférieure. Le fond, bombé, peut parfois se terminer par un petit pied conique ;

- durant le VI^e s. (peut-être dès la seconde moitié du V^e s.), l'amphore, qui possède les mêmes caractéristiques que précédemment, a un corps plus sphérique et se dote d'une cannelure en saillie très caractéristique faisant le tour de la panse au niveau de l'attache inférieure des anses ;

- au début du VII^e s., l'arête soulignant le bord disparaît et le fond peut parfois être ombiliqué.

Deux catégories de pâte coexistent. La première, la plus caractéristique et la plus courante, est de couleur rouge vif, très fine, dure avec des inclusions essentiellement noires, de quartz et de calcite. La surface est gris foncé, lisse et dure. La seconde, voisine de celle du type 1, est de couleur orangée ou beige, sableuse, avec des inclusions calcaires et quartzzeuses.

L'amphore sphéroïde, dénommée ici type 3, est l'amphore-sac tardive à la fois la plus connue et la plus répandue. Elle se caractérise par une très grande uniformisation en ce qui concerne son mode de fabrication et sa forme. On la distingue surtout par un corps sphéroïde entièrement cannelé, un fond bombé sans pied, une lèvre verticale ou oblique, des anses assez massives en oreilles, comme à l'accoutumée sur les

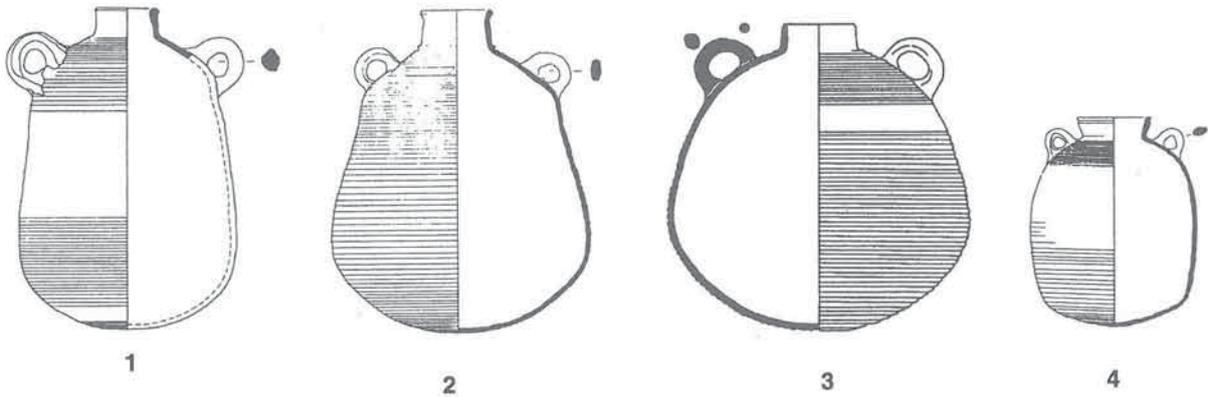


Figure 6 - Différents types de *bag-shaped amphora*.

amphores-sacs. Parfois, une plage démunie de cannelures entoure la panse (on retrouve cette dernière caractéristique sur le type 1 que l'on pourrait peut-être considérer comme sa variante précoce ?).

La capacité de cette amphore est assez constante puisque les calculs effectués sur des exemplaires complets indiquent un volume se situant entre 21 et 23 litres.

La pâte, très uniforme sur ce type, est toujours sableuse contenant comme dégraissant essentiellement des grains de quartz et de calcite. Sa couleur varie de l'orange vif au beige clair. La surface externe, de la même couleur que la pâte, est très pulvérulente.

En ce qui concerne la date d'apparition de cette amphore en Gaule, il semble qu'il n'y ait pas de décalage par rapport au commencement de sa fabrication en Orient puisqu'elle est importée dès les premières années du VI^e s. et reste bien représentée jusqu'à la fin du VII^e s. Quelques exemplaires retrouvés en France proviennent d'Égypte et notamment d'Abou Mina, la majorité appartenant à l'aire palestinienne et plus précisément de Samarie.

Au sein du type 4 a été rassemblée une série d'exemplaires égyptiens de petite taille, qui possèdent des pâtes calcaires de couleur beige rosé (originaires de Maréotide) ou alluviales brun-rouge (fabriquées dans la branche canopique du Nil).

Ces amphores ont été assimilées à tort à la typologie des *Late Roman Amphoras* 5/6, alors que J. Riley n'en fait pas mention dans sa classification de Carthage. Seuls des rapprochements généraux d'ordre morpho-

logique peuvent être évoqués. La panse est piriforme, trapue, cannelée ou lisse, avec un fond aplati bombé et de petites anses en oreilles. Les volumes enregistrés pour ce type se situent généralement entre 7 et 8,5 litres. Cette amphorette a connu une diffusion limitée aussi bien géographiquement que dans le temps. Elles apparaissent dès les premières années du VII^e s. et sont encore fabriquées en Orient, sans changement morphologique majeur, au XI^e s.

En France, quelques fragments appartenant au type 4 ont été recueillis sur la fouille de la place Jules-Verne à Marseille dans des niveaux datés de la seconde moitié du VII^e s.

□ **Les amphores LRA 7 et bitronconiques tardives**

Deux lignées d'amphores égyptiennes coexistent durant la période romaine tardive. Il s'agit d'une part des conteneurs "bitronconiques", héritiers directs de formes d'époque impériale, et des conteneurs en forme de carotte *Late Roman Amphora* 7 dont la généalogie est incertaine. L'établissement d'une typologie de ces amphores s'avère être un problème bien plus complexe et délicat qu'il n'apparaît dans les études de John Riley ou de D.P.S. Peacock et D.F. Williams⁸. En France, et plus généralement en Méditerranée occidentale, les importations d'amphores égyptiennes sont rares et ne permettent pas de compléter ou de préciser les typologies existantes. Seule une étude menée en Égypte même, sur les sites de production, permettrait vraisemblablement d'établir un classement morphologique et chronologique de ces amphores.

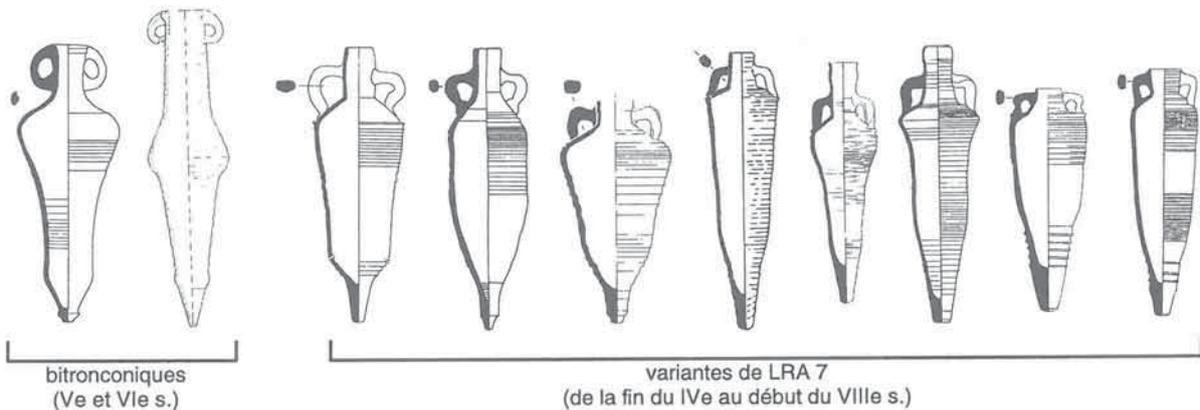


Figure 7 - Différentes formes d'amphores égyptiennes tardives.

Le groupe générique LRA 7 est constitué par de nombreuses variantes hétérogènes dont les hauteurs et les largeurs relatives sont très variables. Certaines peuvent être individualisées, notamment à partir de la forme du bord. Cette hétérogénéité résulte à la fois d'une distinction géographique (certaines variantes sont propres à des ateliers précis) et d'une évolution chronologique. Il est encore très difficile d'établir une typologie de ces amphores, qui ont été peu étudiées. Cependant, deux critères morphologiques pourraient nous informer sur la chronologie : il s'agit d'une part de la diminution progressive de la hauteur du col et de l'apparition d'autre part d'une arête très saillante située au niveau de l'épaule sur les exemplaires les plus récents. Les amphores à épaules rondes se situeraient de la fin du IV^e jusqu'au VI^e s. alors que celles à épaules carénées appartiendraient aux productions les plus récentes datées des VII^e-VIII^e s.

Les deux principaux groupes d'amphores égyptiennes –bitronconiques et LRA 7– ont en commun leur argile de nature alluviale, d'un brun chocolat, tendre, légèrement feuilletée, très riche en mica, en quartz et en particules végétales, typiquement caractéristique des terres limoneuses de la moyenne vallée du Nil⁹. Quelques exemplaires ont une pâte rouge foncé, fine, dure, micacée, probablement originaire de la Basse-Nubie et particulièrement de la région d'Edfou.

Durant l'Antiquité tardive, les amphores égyptiennes apparaissent en Gaule dès le début du V^e s. et sont encore bien attestées au VII^e s. Leur présence est toujours très faible et on ne les trouve que sur les sites proches du littoral méditerranéen comme à Arles et Marseille.

□ Autres amphores orientales tardives

À côté de ces sept groupes, il existe en Gaule des séries de conteneurs orientaux dont les évolutions morphologiques et les origines restent à préciser.

Il s'agit d'abord de l'amphore de Samos qui comprend les variantes Agora M328, M273 et *Cistern type*¹⁰ ; le lien entre ces variantes n'a jamais été réalisé. On retrouve ces variantes en Gaule entre le V^e s et le VII^e s.

Ensuite la forme Agora M334, produite très vraisemblablement dans le sud du Liban, peut-être dans la région de Sarepta. Cette amphore est présente en France dès le début du V^e s. comme à Arles et jusqu'au début du VII^e s. à Marseille.

Enfin, il existe plusieurs séries d'amphores aux formes variées qui se rencontrent essentiellement au V^e s. Ces formes, jusqu'à présent non classées, trouvent encore peu de parallèles en Méditerranée.

II. CONTENUS

En ce qui concerne le contenu de ces différents types, on peut dire que même en l'absence d'analyses

biochimiques, les amphores retrouvées en milieu humide comme dans les contextes portuaires de Marseille, Fos et de Port-Vendres, apportent des renseignements nouveaux et importants sur les denrées transportées.

Il apparaît qu'au V^e s. la quasi totalité des amphores orientales est poissée, ceci semble exclure définitivement l'huile des produits importés.

Pour le VI^e s., bien que les données soient moins précises, les contextes portuaires étant plus rares pour cette période, nous observons le même phénomène.

Ainsi on peut, tout en restant très prudent, rapprocher, en tenant compte des zones géographiques où ces amphores sont produites, les mentions faites dans les textes à propos de vins de même origine.

Par exemple, les amphores LRA 1, que ce soit les variantes A ou B retrouvées en milieu humide, portent toutes des traces de poix. Cette constatation va à l'encontre de la thèse communément admise qui considère ces amphores comme des conteneurs à huile syrienne.

Il est alors tentant de mettre en relation ces conteneurs avec les textes de Grégoire de Tours qui cite un vin de Laodicée (*Hist. Franc.*, VII, 29), de Venance Fortunat, à la même époque qui parle de crus chypriotes (*Vie de Saint Martin*, 2), et de Paul d'Egine, qui dans ses prescriptions médicales indique l'emploi de vins de Cilicie (*Pauli Aeginetae Epitome Medicae Libri Septem, Corpus Medicorum Graecorum*, XXII). De plus, l'insistance avec laquelle l'*Expositio totius mundi et gentium* présente uniquement la région de Cilicie comme une grande zone de production de vin, ainsi qu'exportatrice de cette ressource vers les autres provinces, renforce cette idée (*Expositio totius mundi et gentium*, XXXIX).

III. ÉLÉMENTS

POUR UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE

Les attestations de découvertes amènent plusieurs remarques frappantes, tout d'abord celle de la disparité énorme entre le sud de la Gaule et sa partie nord. On remarque en effet, une concentration très dense dans le sud et plus particulièrement autour des sites portuaires du sud-est : on perçoit l'importance de Marseille dans cette diffusion qui essaime ces produits dans toute la basse vallée du Rhône, mais également, en moindre mesure, de Fos et des sites portuaires secondaires de cabotage du sud-est. Pour la partie nord de la Gaule, au-dessus de Lyon, les attestations sont rares. Il est également remarquable de constater que la diffusion des amphores orientales tardives est conditionnée d'une part par les principales routes terrestres encore utilisées durant l'Antiquité tardive mais aussi et surtout par les axes fluviaux dont on sait qu'ils

8 D.P.S. PEACOCK et D.F. WILLIAMS, *Amphorae and the Roman economy : an introductory guide*, Londres, 1986, p. 204-205.

9 Des ateliers ont été reconnus à Oxyrhynchos, Hermoupolis Magna, Antinoopolis, Akôris et Edfou : P. BALLETT et M. PICON, Recherches préliminaires sur les origines de la céramique des Kellia (Égypte), dans *Cahiers de la Céramique Égyptienne*, 1, Le Caire, 1987, p. 17-48 ; P. BALLETT, F. MAHMOUD, M. VICHY et M. PICON, Artisanat de la Céramique dans l'Égypte romaine tardive et byzantine. Prospections d'ateliers de potiers de Minia à Assouan, dans *CCE*, 2, 1991, p. 129-143.

10 H.S. ROBINSON, *The Athenian Agora V, Pottery of the Roman Period*, Princeton, 1959 ; P. ARTHUR, Anfore dell'alto Adriatico e il problema del *Samos Cistern type*, dans *Aquileia Nostra*, LXI, 1990, p. 282-295.

TYPES	ORIGINES	CRUS ASSURÉS OU PRESUMÉS
LRA 1 A-C	Côtes méridionales de la Turquie ; Rhodes ; Chypre ; Syrie du Nord ?	Cilicie : <i>Expositio totius mundi</i> (XXXIX), Paul d'Egine (<i>CMG</i> XXII) Chypre : Venance Fortunat (<i>Vie de Saint-Martin</i> , 2) Laodicée : Grégoire de Tours (<i>Hist. Franc.</i> , VII, 29)
LRA 2 A-C	Argolide ; Chios ?	Chios : Sidoine Apollinaire (<i>Carmina</i> , XVII) Iles égéennes d'Asie Mineure : Alexandre de Tralles
LRA 3 A/B	Aphrodisias de Carie ; Sardes ; vallée du Méandre ; Ephèse	Aphrodisias : ἀφροδισιασ [οἶνος] (Inscription de Ravenne, Fiaccadori 1983, p. 239) <i>caroenum Maeonum</i> (<i>Edictum de Pretiis</i> 2.13)
LRA 4 A/B	Ascalon ; Gaza ; Néguev ; Pélusium ?	Gaza (<i>vinum Gazetum, Gazetina, Gazeticum</i>) : Sidoine Apollinaire (<i>Carmina</i> , XVII), Grégoire de Tours (<i>Hist. Franc.</i> III, 19 ; VII, 29 ; <i>De Gloria Confessorum</i> 64-65), Venance Fortunat (<i>Vie de Saint-Martin</i> , 2), Cassiodore (<i>Variorum</i> , XII, 12), Corippe (<i>In Laudem Iustini Augusti minoris</i> , III), Isidore de Séville (<i>Etymologiarum</i> , XX, 7), Jean l'Aumônier Ascalon : Grégoire de Tours, Corippe, Oribase, Cassius Felix, Aetius d'Amide, Alexandre de Tralles, Paul d'Egine
Bag-shaped	Type 1 : région comprise entre Haïfa et Tyr ? Type 3 : Samarie et Judée / Egypte	Sarepta ? : Sidoine Apollinaire, Venance Fortunat, Corippe, Alexandre de Tralles Egypte (Abou Mina) : vins de Maréotis et de la Bande (<i>Edit de Dioclétien</i>)
Agora M273/Cistern type	Samos	Samos : Venance Fortunat
Agora M334	Sarepta ?	Sarepta ? : Sidoine Apollinaire, Venance Fortunat, Corippe, Alexandre de Tralles

Figure 8 - Corrélation éventuelle entre les textes et les emballages.

sont les principales voies de communication à l'époque qui nous intéresse. De ce fait, trois grands axes de communication se dégagent. Le premier sud-nord est l'axe constitué par le Rhône, la Saône, la Moselle en direction soit de Trèves et des villes rhénanes de Mayence, Coblenze et Cologne, soit en direction de Strasbourg et d'Augst. Le second axe qui se dessine est celui destiné au nord-ouest de la Gaule en direction des villes situées sur la Seine et la Loire. Le troisième grand axe est celui qui traverse le sud-ouest de la Gaule, au départ principalement de Narbonne, vers Bordeaux par l'intermédiaire de Toulouse et de la Garonne. Il faut signaler la situation particulière de Bordeaux et de Nantes car les produits importés dans ces deux villes ont pu également emprunter la route maritime atlantique à destination de l'Angleterre. La diffusion des amphores orientales est donc un problème complexe puisque seuls les grands axes de communication se distinguent. D'autres paramètres sont à prendre en compte en plus des axes de communication comme celui des attestations de marchands orientaux, grecs, juifs et syriens mentionnés dans les textes de Grégoire de Tours ou de Sidoine Apollinaire et sur les épitaphes. On constate alors qu'il y a une nette corrélation entre la découverte de conteneurs orientaux et les protagonistes de leurs échanges. On peut retenir les exemples de Marseille, Arles, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Tours, Nantes, Paris et aussi Trèves et Cologne où des amphores orientales ont été retrouvées. Il semble donc évident que les *transmarini negociatores* orientaux sont des vecteurs essentiels de diffusion de ces produits en Gaule. On peut alors se demander si cette situation ne révèle pas une image moins économique que politico-culturelle. La rareté des découvertes d'amphores dans la partie nord de la Gaule pourrait être le résultat de l'effacement progressif de certains traits de la civilisation gallo-romaine et de la réapparition avec force des fonds régionaux. Alors que le sud et plus précisément le sud-est, souvent

épargné par les grandes migrations, resterait plus romain d'esprit jusqu'au IX^e s. et demeurerait en quelque sorte le garant de la romanité. La dégradation des réseaux secondaires d'échanges et de communications, la présence fréquente des tonlieux aux nombreux points de rupture de charge ainsi que le prix élevé des vins orientaux sont sûrement des causes de pénétration limitée de ces amphores. Il est également tentant de percevoir une disparité de la clientèle dans la Gaule septentrionale, les vins orientaux étant peut-être plutôt réservés à une élite laïque ou religieuse.

Enfin, il est désormais, possible de comparer d'un site à l'autre, des ensembles chronologiquement homogènes afin de dégager des tendances commerciales. Aussi, il est intéressant de noter que les importations orientales arrivent brutalement et massivement en Gaule dès le premier quart du V^e s. grâce à la promotion exceptionnelle faite aux vins orientaux par Constantinople, mais aussi parce qu'elles viennent occuper le vide laissé par la baisse des productions vinaires africaines. Elles ne cessent de croître tout au long du siècle, jusqu'à représenter dans la seconde moitié du V^e s. près de la moitié des arrivages. Au début du VI^e s., malgré l'arrivée massive des importations africaines, elles conservent une place prépondérante parce qu'elles ne transportent pas de produits concurrentiels. Ce renouveau des amphores africaines sur les marchés gaulois est sûrement à mettre en rapport avec la reconquête byzantine de Justinien. En revanche, on voit un fléchissement des arrivages de Méditerranée orientale s'amorcer dès la première moitié du VII^e s. lié vraisemblablement à la conquête arabe et à la fermeture progressive de la Méditerranée occidentale ce qui restreint alors très sensiblement les échanges.

Les résultats, exposés ici de façon très synthétique sont, bien évidemment provisoires et appartiennent à un programme d'étude plus complet qui, comme nous l'espérons, permettra d'apporter encore des données nouvelles sur ces amphores.

DISCUSSION

Président de séance : C. PELLECUER

Christophe PELLECUER : Sébastien Barberan soulignait, tout à l'heure, la difficulté à classer les amphores tardives et c'est grâce à des travaux de ce type que l'on dispose d'éclaircissements et de précisions. On a envie de reprendre nos vieux comptages !

Bernard LIOU : Je voudrais dire quelques mots sur Dominique qui devient un maître en ce qui concerne les amphores tardives. Il vient de nous présenter le raccourci d'une thèse qui sera soutenue au mois d'octobre et qui apporte des résultats fondamentaux. Son travail constitue en effet une synthèse qui nous manquait.

Dominique PIERI : Il est très difficile de travailler sur ce type d'amphores : elles sont souvent très fragmentaires et on a rarement une vision globale de la forme complète ; il faut aller en Orient.

Dominique CARRU : As-tu des éléments plus précis pour fixer l'arrêt des importations dans le VII^e s. ?

Dominique PIERI : Les contextes du VII^e s. sont rares et les seuls que l'on peut utiliser sont ceux de la place Jules-Verne à Marseille où on constate une chute brutale des importations orientales ; Michel Bonifay l'avait déjà vu sur le site de La Bourse dans sa période 3. On explique difficilement ce déclin.

Dominique CARRU : Mais peut-on préciser s'il s'agit du début, du milieu ou de la fin du VII^e s. ?

Dominique PIERI : La chute est relativement progressive et s'amorce à partir du début du VII^e s. et il semble que vers le milieu du siècle les amphores orientales disparaissent quasiment.

Séverine LEMAÎTRE : A quelle époque placez-vous les premières importations de LRA 4 de Gaza en Gaule ?

Dominique PIERI : Les toutes premières, du type LRA 4A1, à panse sphérique, se situent dans le IV^e s., peut-être vers le milieu de ce siècle. Mais, là encore, les contextes du IV^e s. sont très rares.

Carlo DE MITRI : En Gaule, il n'y a pas d'amphore Samos Cistern type comme on en trouve quelques exemplaires, en Italie, surtout sur la côte adriatique ? En revanche, en France, il y a plus de M.273.

Dominique PIERI : Ce sont les mêmes amphores ! Les Samos Cistern type sont des variantes très tardives des M.273 et, effectivement, il y en a très peu en Gaule.

Carlo DE METRI : Très tardives, c'est-à-dire ?

Dominique PIERI : On les trouve dans les contextes de la deuxième moitié du VI^e et de la première moitié du VII^e s.

Carlo DE METRI : Mais il y a des productions plus anciennes de Samos Cistern type dans la deuxième moitié du V^e s. !

Dominique PIERI : Oui, mais que nous appelons des demi-modules de Robinson M.273.

Jean-Marc SEGUIER : Peut-on avoir des précisions sur la diffusion de ces amphores à l'intérieur de la Gaule ?

Dominique PIERI : Les amphores tardives orientales sont très diffusées sur le littoral méditerranéen et pénètrent peu à l'intérieur des terres, en suivant les voies navigables ou terrestres encore en activité à cette époque. Mais on peut soulever le problème que ces tessons peuvent passer pour de la céramique commune ...

Robin SYMONDS : Curieusement, en Angleterre, certains sites recevaient plus de ces amphores que d'autres. Par exemple, à Colchester, que je considère comme un lieu de pèlerinage au IV^e s., il y en a plus qu'ailleurs. Sur ce sujet, avec Fabienne Vilvorder, nous devons d'ailleurs présenter une communication lors de la prochaine réunion des RCRF qui se tiendra à Ephèse.

Dominique PIERI : Je ne suis pas entré dans les détails mais, effectivement, l'amphore LRA 4 a vraisemblablement une connotation religieuse car elle se rencontre fréquemment sur des sites qui présentent un tel caractère. Mais je ne tiens pas à me lancer dans ce type d'hypothèses, compte tenu des faibles données dont on dispose.

Marc-André HALDIMANN : On rencontre relativement fréquemment les LRA 3 et 4 à Genève, à Sion, et également sur le plateau suisse, il me semble, car il y a quelques LRA 3 à Avenches. Hors des grands axes, ce n'est tout de même pas le désert total ! Une petite diffusion existe.

Dominique PIERI : Tout à fait.

Marc-André HALDIMANN : Je n'insisterai pas sur le lien entre les LRA 4 et le groupe épiscopal de Genève, sans parler du nouvel évêché du IV^e s. qui a été mis au jour à Martigny où on en trouve aussi ...

Christophe PELLECUER : Et pour les contenances ?

Dominique PIERI : C'est très difficile. Il n'y a aucune véritable standardisation durant l'époque tardive.

Christophe PELLECUER : Les plus grandes amphores ...

Dominique PIERI : Ce sont les LRA 2 du milieu du VI^e s. qui oscillent entre 35 et 45 litres.

Fanette LAUBENHEIMER : Pourrait-on avoir quelques informations sur les marques peintes ?

Dominique PIERI : Vous faites allusion aux LRA 1 ?

Fanette LAUBENHEIMER : Ou à l'ensemble !

Dominique PIERI : Ce sont des inscriptions qui comportent, en principe, deux registres : un registre principal qui, le plus souvent, est une invocation chrétienne, du type *Maria christos genna* ("Marie est la mère du christ") et un registre inférieur, pour la valeur de l'amphore. Ces inscriptions sont difficiles à interpréter ; certains disent que ces marques ont pour but de protéger la cargaison du navire. Avec des marques [dans la pâte] sur des amphores africaines, qui présentent des croix, on a pu supposer qu'elles aient été produites dans des domaines ecclésiastiques.

* *
*

Jean PITON

CONTEXTE AMPHORIQUE DU DÉBUT du V^e SIÈCLE À ARLES (Bouches-du-Rhône)

Réalisées en 1989, les fouilles de sauvetage amenées par la construction du musée de l'Arles Antique (IRPA), à proximité du virage du cirque romain, ont démontré plusieurs phases d'occupation. Construit au milieu du II^e s., ce vaste bâtiment de spectacle était entouré par une nécropole déjà en place dès la fin du I^{er} s. Une partie de cette nécropole est désaffectée à l'extrême fin du IV^e ou au début du V^e s. dans toute la partie est du cirque et dans le secteur le plus proche du virage, pour laisser la place à la construction d'un habitat qui va se greffer en verrière tout le long de la façade du cirque. Ces travaux nécessiteront l'apport

d'un énorme remblai afin d'aplanir et régulariser toute cette zone avant toutes les constructions qui seront elles-mêmes ceinturées par une voie empierrée.

Un sondage effectué sur cette voie a fourni un matériel céramique très abondant d'un corpus de plus de 14 000 fragments. Le mobilier amphorique est constitué de 6748 fragments représentant un répertoire de 247 individus qui amèneront de nouvelles données sur le commerce méditerranéen au début du V^e s.

Le comptage de la céramique s'effectuera en deux temps : tout d'abord celui de la masse brute des tessons comprenant tous les fragments (bords, anses,

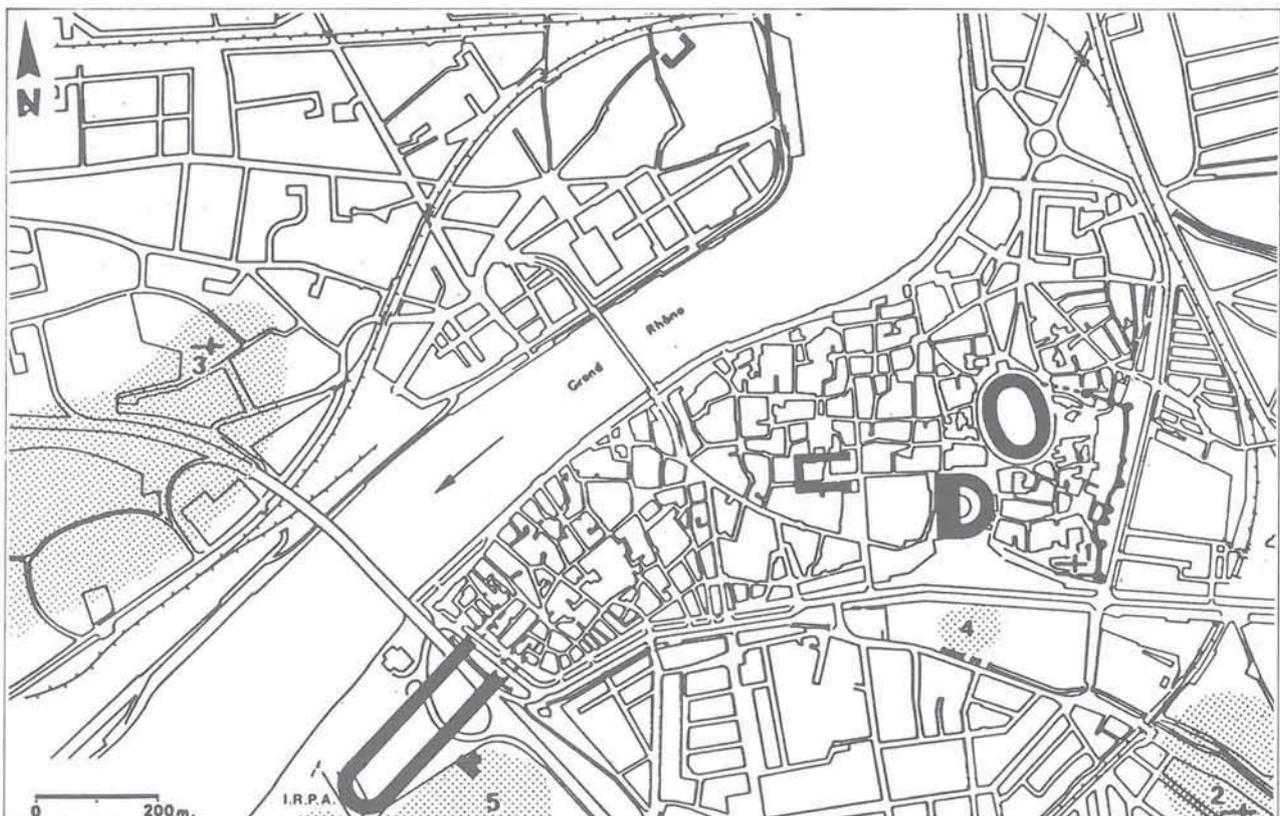


Figure 1 - Arles. Le site du cirque romain et son environnement (dessin J. Brémond, IRPA).

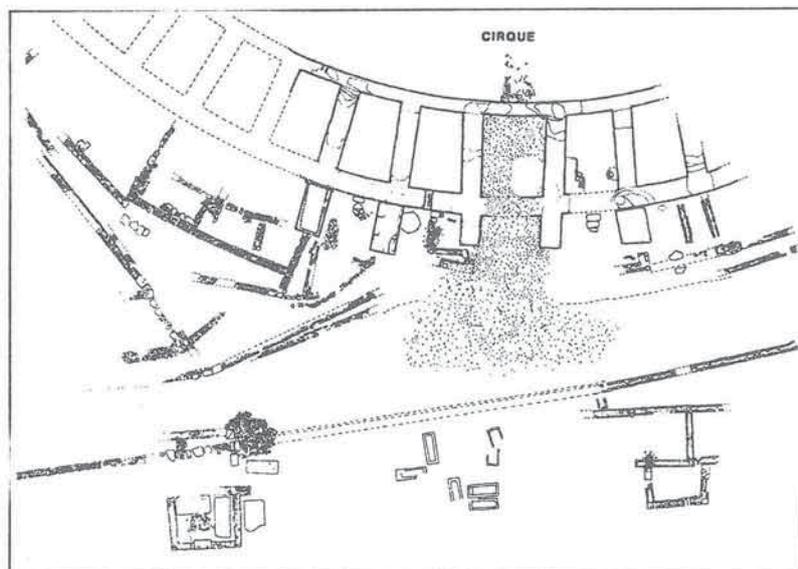


Figure 2 - Arles. Plan général des fouilles de l'IRPA à proximité du virage du cirque (dessin J. Brémond, IRPA).

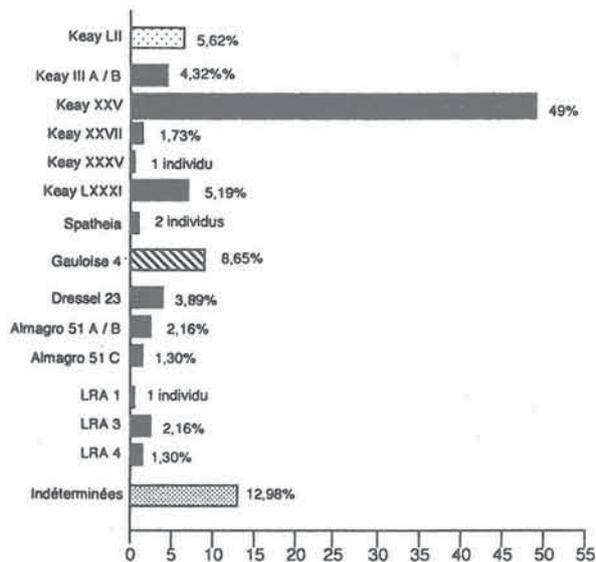


Figure 3 - Histogramme des amphores du site de l'IRPA.

fonds et panses) avant tout recollage et assemblage. Si ce mode de calcul présente l'avantage de jouer sur la grande masse de tessons, on se heurte à un problème majeur d'identification, la grande majorité du mobilier, surtout pour le cas de certains types d'amphores ne pouvant être identifiés que par la forme de son bord. On procédera donc à un deuxième comptage où seuls les fragments de formes seront pris en compte (bords, fonds et anses), ce qui permettra, dans la majorité des cas, de déterminer le nombre maximum d'individus. Cette méthode, certainement la plus précise, ne pourra s'effectuer qu'après assemblage et recollage des différentes formes.

I. LES AMPHORES

1. Les productions africaines.

Avec plus de 60 %, les amphores africaines représentent le groupe le plus important, réparti en 139 individus,

identifiés uniquement par les bords très fragmentés qui sont majoritaires dans cet ensemble.

□ Amphores africaines I A (Fig. 4, n^{os} 1 à 3).

Ce type d'amphore est assez bien représenté avec 10 individus, soit 4,32 % de la masse amphorique. Ces petites amphores cylindriques ont le col court, tronconique, à lèvre convexe déversée, la pâte est le plus souvent de couleur orange vif à rouge brique, légèrement feuilletée de gris près de la surface qui est recouverte d'un engobe blanchâtre. Elles apparaissent à partir de la deuxième moitié du II^e s. à Ostia (Ostia III, fig. 572). Elles sont essentiellement attestées au III^e s. et dans la première moitié du IV^e s. Leur diffusion a peut-être perduré jusqu'à la fin du IV^e ou au début du V^e s. Absentes des niveaux Arles-Esplanade et Marseille-Bourse (Bonifay 1986 ; Congès, Leguilloux

1991), elles sont cependant présentes à Narbonne en très faible quantité (Raynaud 1991, p. 240), considérées comme étant résiduelles dans un contexte de la fin du premier tiers du V^e s.

□ Amphores cylindriques Keay XXV.

Ces amphores constituent l'ensemble le plus important. Elles sont représentées par 110 exemplaires, soit 49 % de la masse amphorique, recouvrant un grand nombre de variantes, parfois difficiles à dissocier. S.J. Keay en a identifié 30 allant de A à Z⁴, classées en 7 sous-types par le même auteur. Le contexte Arles-IRPA met en évidence 5 de ces sous-types :

- sous-type 1 = variantes A à C (61 individus) Fig. 4, n^{os} 4 à 12.

- sous-type 2 = variantes D à I (11 individus) Fig. 4, n^{os} 13 à 17.

- sous-type 3 = variantes J à W (30 individus) Fig. 5, n^{os} 18 à 26.

- sous-type 4 = variantes X et Z⁴ (3 individus) Fig. 5, n^{os} 27 à 29.

- sous-type 5 = variantes Y et Z (5 individus) Fig. 5, n^{os} 30 à 32.

Ces amphores semblent apparaître dès la fin du III^e s. (Manacorda 1977) pour les formes précoces des sous-types 1 et perdurent jusque dans le deuxième quart du V^e s. ou le milieu du V^e s., mais l'époque de leur grande diffusion est à placer dans la deuxième moitié du IV^e et au début du V^e s. Elles sont bien attestées par les sous-types 1, 2 et 3 à Arles-Esplanade dans le premier quart du V^e s., à Narbonne par les sous-types 1 et 2 dans un contexte de la fin du premier tiers du V^e s. (Raynaud 1991, p. 239) et à Marseille-Bourse (période 1) au milieu du V^e s., où seul le sous-type 2 est présent en faible proportion (Bonifay et Piéri 1995, p. 95).

□ Amphores Keay XXVII A (Fig. 6, n^{os} 33 à 35).

Quatre exemplaires (1,73 %). Ces amphores cylindriques de moyenne dimension sont plus caractéristiques que celles trouvées dans les niveaux du second quart

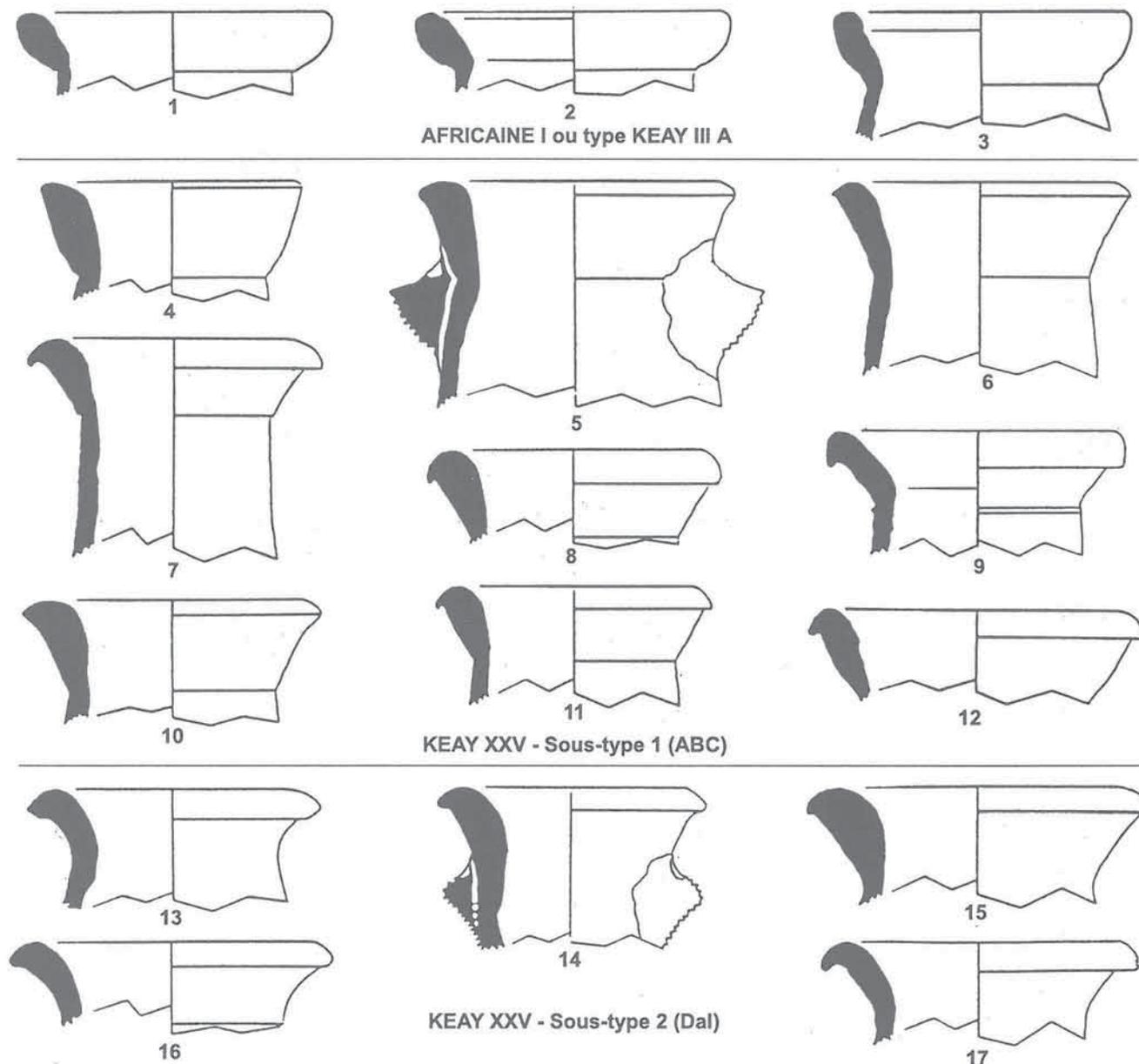


Figure 4 - Amphores africaines (dessin J. Brémond, IRPA).

ou du milieu du V^e s. à Marseille-Bourse (Bonifay et Piéri 1995, p. 98). Les Keay XXVII d'Arles-IRPA ont le col cylindrique plus effilé, légèrement évasé, le bord épaissi à ressaut interne, la pâte africaine de couleur orange vif et la surface externe légèrement blanchâtre à gris clair. Elles sont absentes à Narbonne (Raynaud 1991) et Arles-Esplanade (Congès, Leguilloux 1991). Quatorze exemplaires provenant des fouilles du cimetière paléochrétien de Tarragone sont datés du début du IV^e s. au milieu du V^e s. (Keay 1984). On les trouve à Ostia dans un contexte se situant entre le IV^e s. et le milieu du V^e s. (Ostia IV, fig. 583) et à Carthage où 25 exemplaires proviennent de niveaux datés de 450 à 525 (Keay 1984, p. 224).

□ Amphores Keay LXXXI - Agora M 254 (Fig. 6, n^{os} 36 à 41).

Ces petites amphores ovoïdes à large épaulement, au col cylindrique caractérisé par une lèvre biconique dont

le diamètre peut varier de 7 à 9 cm et au pied annulaire, sont bien attestées avec 12 individus (5,19 %). La pâte est dure, de couleur orange vif à rouge, avec de petites inclusions de calcaire. La surface est beige à jaune. La mise en circulation de ces petites amphores est très large. On les trouve dès le I^{er} s. à Pompéi (Panella 1982), à Ostie (Ostia I, fig. 453 et 454) dans des niveaux du III^e, du IV^e et du début du V^e s., à Athènes dans un contexte du IV^e s. (Robinson 1954), et elles perdurent jusqu'au milieu du V^e s. (Villedieu 1984). A Arles, elles sont bien présentes dans des niveaux de la première moitié du V^e s., mais sont absentes à Marseille-Bourse, Narbonne et Arles-Esplanade.

□ Amphores Keay XXXV A (Fig. 6, n^o 42).

Cette amphore cylindrique de grande dimension est représentée par un seul exemplaire de la variante A. La pâte est africaine de couleur orange vif, le bord en collerette est légèrement arrondi. La variante

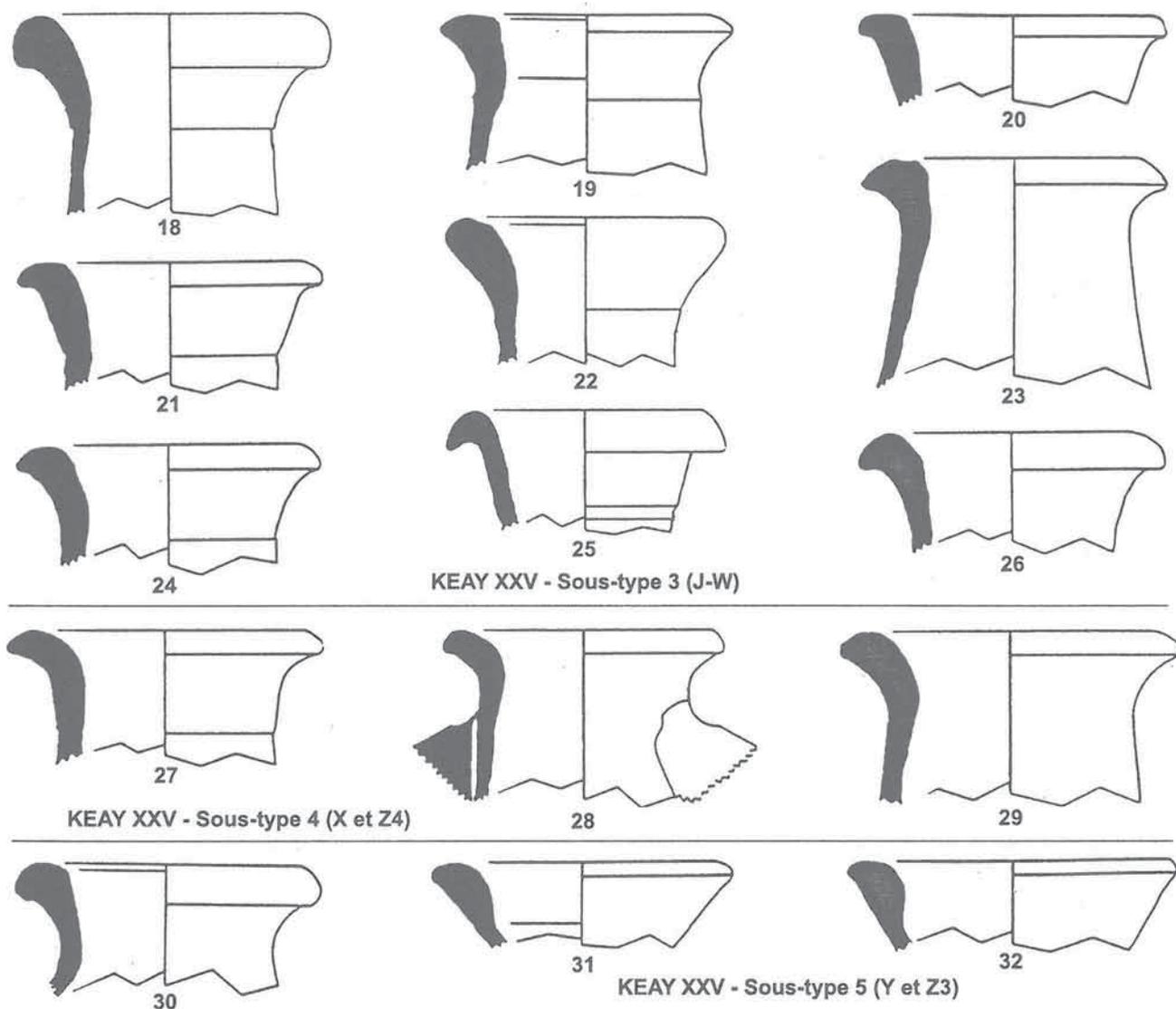


Figure 5 - Amphores africaines (dessin J. Brémond, IRPA).

Keay XXXV A qui est la plus précoce apparaît certainement dès le début du V^e s. (Bonifay et Piéri 1995, p. 98). On la retrouve en association avec la variante B sur l'épave du Dramont E du second quart du V^e s. (Joncheray 1984). La variante B est très fréquente à Marseille-Bourse (période 1) au deuxième quart-milieu du V^e s. ; elle est également représentée par un seul exemplaire à Narbonne (Raynaud 1991, p. 240) dans un contexte de la fin du premier tiers du V^e s.

□ **Spatheia ou Keay XXVI** (Fig. 6, n^{os} 43 et 44).

Deux exemplaires seulement ont été notés. Le diamètre de l'ouverture varie de 9 à 11 cm. Le n^o 44 est très proche de celui trouvé à Arles-Esplanade (Congès Leguilloux 1991, fig. 7, n^o 28) dans un contexte du premier quart du V^e s. Ce type d'amphore, caractéristique du V^e s., semble apparaître dans la première décennie ; en effet, aucun contexte de la fin du IV^e s. dans nos régions n'a démontré l'existence de ce type

de récipient¹. Une variante tardive de plus petite dimension semble subsister seule au cours des VI^e et VII^e s. (Bonifay et Piéri 1998).

2. Les productions orientales.

Bien que très fragmentées, les amphores orientales sont représentées dans ce contexte en très faible quantité (3,89 % de la masse amphorique).

□ **Late Roman Amphora 1A- Egloff 169.**

Un seul exemplaire de ce type est attesté. La pâte est de couleur beige, sableuse, très granuleuse et très légèrement micacée. La production qui semble apparaître à la fin du IV^e s. est caractéristique du V^e s. Le type LRA 1B (Egloff 164) lui succède dès le VI^e s. et perdurera jusqu'au début du VII^e s. (Bonifay et Piéri 1998).

□ **Late Roman Amphora 3** (Fig. 6, n^{os} 45 et 46).

Avec 5 exemplaires (2,16 %), ce sont les amphores orientales les plus fréquentes. La pâte est de couleur

¹ Observations faites lors des réunions CATHMA sur différents sites de notre région.

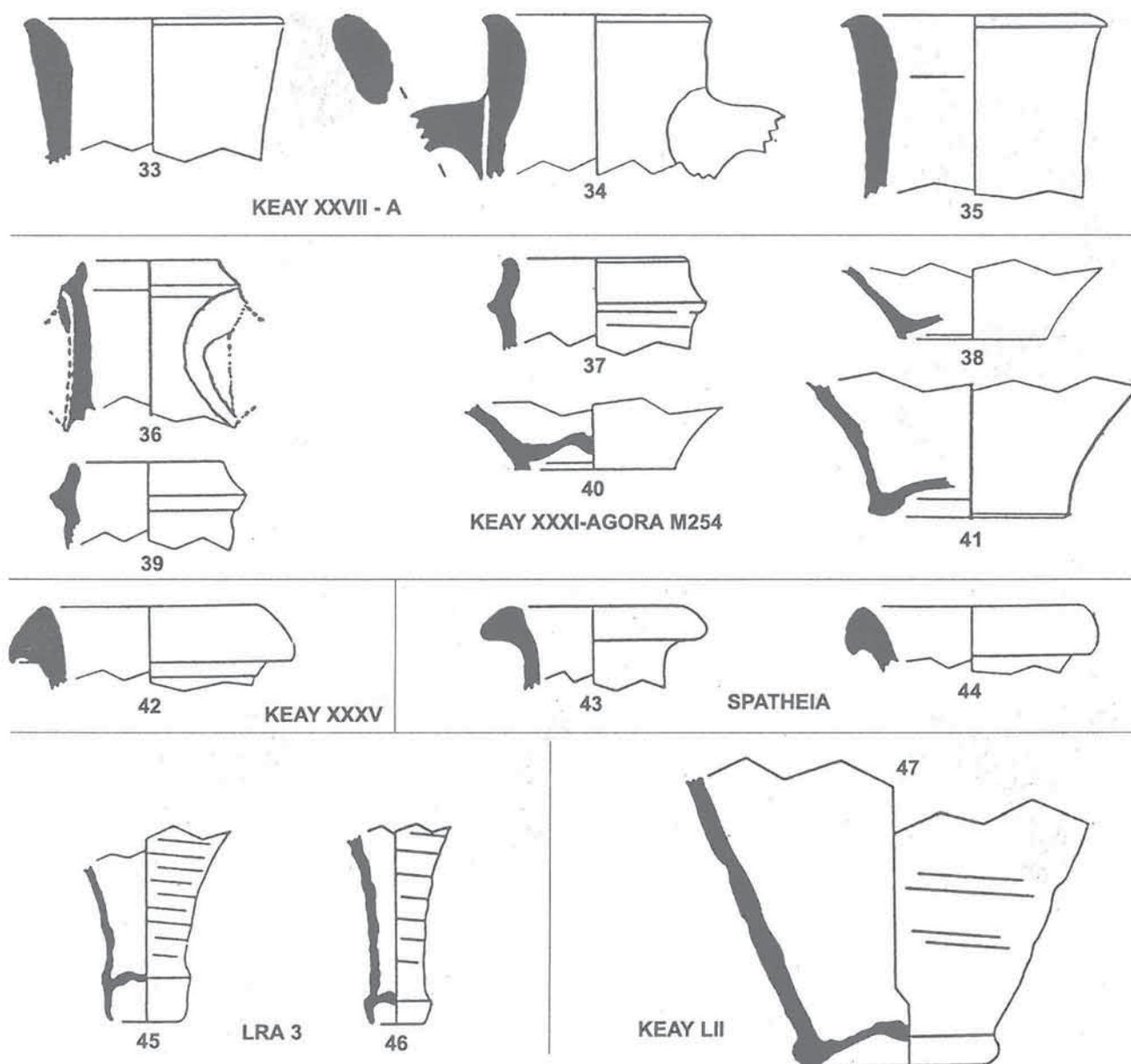


Figure 6 - Amphores africaines (dessin J. Brémond, IRPA).

marron, fine, légèrement feuilletée et toujours très micacée. Elles sont représentées uniquement par le type Robinson M307 marqué par un fond ombiliqué. Présentes en grande quantité à Arles-Esplanade dans le premier quart du Ve s., on les trouve également en petit nombre à Marseille (période 1) au deuxième quart du Ve s.

□ Late Roman Amphora 4.

Appelée le plus souvent amphore de Gaza, cette forme représente seulement 1,30 % de la masse amphorique. Apparaissant dès la fin du IV^e s. (Bonifay 1986), ces amphores se retrouvent en très grande quantité à Arles-Esplanade (Congès, Leguilloux 1991) au premier quart du Ve s. ainsi qu'à Narbonne et Marseille où elles sont très bien représentées (Raynaud 1991, Bonifay et Piéri 1998). Elles sont produites jusqu'au VII^e s. avec des variantes tardives.

3. Les productions italiques.

□ Amphores Key LII (Fig. 6, n° 47).

C'est la seule forme italique que l'on rencontre dans les niveaux de l'Antiquité tardive. Bien que son origine ait longtemps été controversée, il est maintenant à peu près sûr que sa production est originaire de Calabre (Arthur 1981). Elle est bien présente dans le contexte Arles-IRPA avec 13 exemplaires (5,62 %). Ces amphores apparaissent dans la deuxième moitié du IV^e s., sont surtout attestées au Ve s. et perdurent jusqu'au début du VI^e s. On les retrouve à Marseille (période 1), Arles-Esplanade et sont absentes à Narbonne.

4. Les productions espagnoles.

□ Amphores Dressel 23 (Fig. 7, n°s 48 à 52).

Neuf exemplaires (3,89 %). La pâte est dure, de couleur marron-gris à rose orangé avec une surface blan-

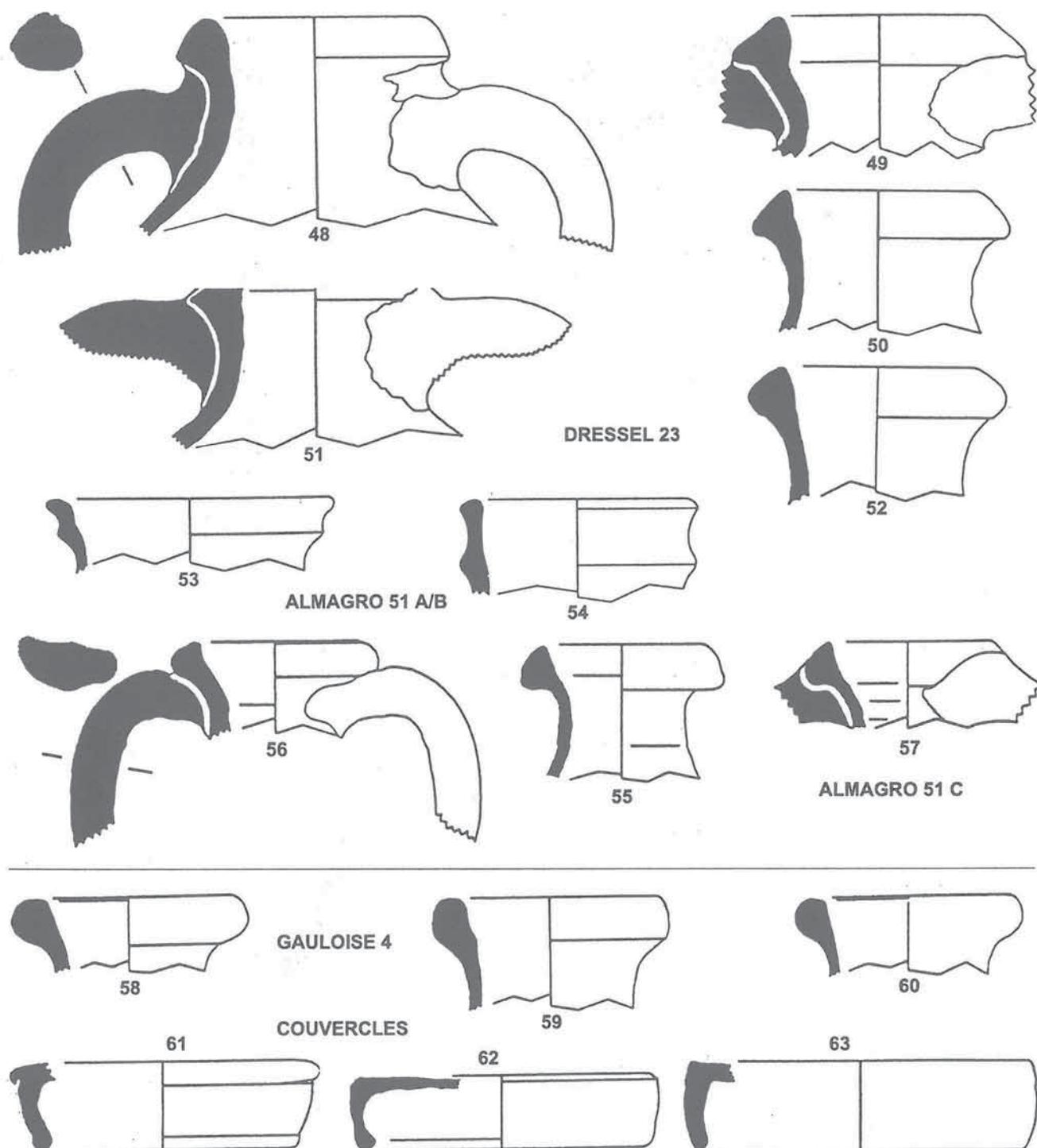


Figure 7 - Amphores espagnoles et gauloises (dessin J. Brémond, IRPA).

châtre. Elles appartiennent toutes à la variante Keya XIII A. Originaires de Bétique, elles prennent la succession des Dr. 20 dans le transport de l'huile à la fin du III^e s. (Martin-Kilcher 1987). Elles sont présentes à Arles-Esplanade au début du V^e s., à Narbonne avec de nombreuses variantes à la fin du premier tiers du V^e s. et à Marseille (période 1) où elles sont représen-

tées uniquement par 2 fragments de fond dans le deuxième quart du V^e s. Ce type est encore bien attesté au milieu du V^e s. (Keya 1984) et peut se rencontrer dans des contextes de la deuxième moitié du V^e s., dans le comblement d'un puits de l'habitat tardif des fouilles d'Arles-IRPA et sur le site du Bon-Jésus à Marseille, également dans le comblement d'un puits².

2 P. REYNAUD, dans Bonifay, Carre et Rigoir (dir.) 1998, p. 231-232.

□ Amphores Almagro 51 A/B (Fig. 7, n^{os} 53 et 54).

Produites particulièrement en Lusitanie et en Espagne du Sud, elles sont attestées par 5 exemplaires (2,16 %). La pâte est fine, dure, légèrement granuleuse, brune à beige et souvent orangée au centre. Elles sont très bien représentées à Narbonne et Arles-Esplanade, un seul exemplaire dans les niveaux Marseille-Bourse (période 1). La fourchette chronologique de leur production est comparable à celle des Dr. 23 de la fin du III^e s. au milieu du V^e s. (Keay 1984).

□ Amphores Almagro 51 C (Fig. 7, n^{os} 55 à 57).

Ces amphores lusitaniennes représentées par 3 bords seulement (1,30 %), sont produites de la fin du III^e s. au milieu du V^e s. Elles sont présentes à Narbonne à la fin du premier tiers du V^e s., absentes à Arles-Esplanade et Marseille-Bourse (période 1).

5. Les productions Gauloises.

□ Amphores Gauloises 4 (Fig. 7, n^{os} 58 à 60).

Après les amphores africaines, elles représentent le deuxième groupe le plus important avec 25 exemplaires (8,65 %). Si leur production est très bien attestée de la fin du I^{er} s. jusqu'à la fin du III^e ou au début du IV^e s., il est bien difficile d'interpréter leur présence dans ce contexte. Peut-on les considérer comme résiduelles ? Si tel est le cas, d'autres céramiques qui les

côtoyaient pendant leur période de grande diffusion seraient présentes, mais le mobilier résiduel est très rare. Ne pourrait-on pas voir là des productions tardives, rares et uniquement régionales et locales ? Le problème reste entier. C. Raynaud signale une importante quantité de Gauloises 1 encore produites dans un contexte daté du milieu du IV^e s. (Raynaud 1990, p. 186-187).

II. COMPARAISON

En comparant trois grands centres dont le commerce est intensif comme Arles, Marseille et Narbonne, on peut s'apercevoir que, dans la première décennie du V^e s., à Arles-IRPA, les amphores africaines sont majoritaires et les amphores orientales en très faible quantité. A la fin du premier quart du V^e s., à Arles-Esplanade, les amphores orientales dominent les productions amphoriques comme à Marseille au milieu du V^e s. A Narbonne, à la fin du premier tiers du V^e s., si les amphores africaines sont bien représentées, ce sont les amphores hispaniques qui sont les plus représentées contrairement aux sites provençaux où leur présence est faible.

Un autre site peut se rattacher à ces exemples : ce sont les fouilles de sauvetage du Centre Hospitalier Général de Narbonne menées en 1996 par une équipe

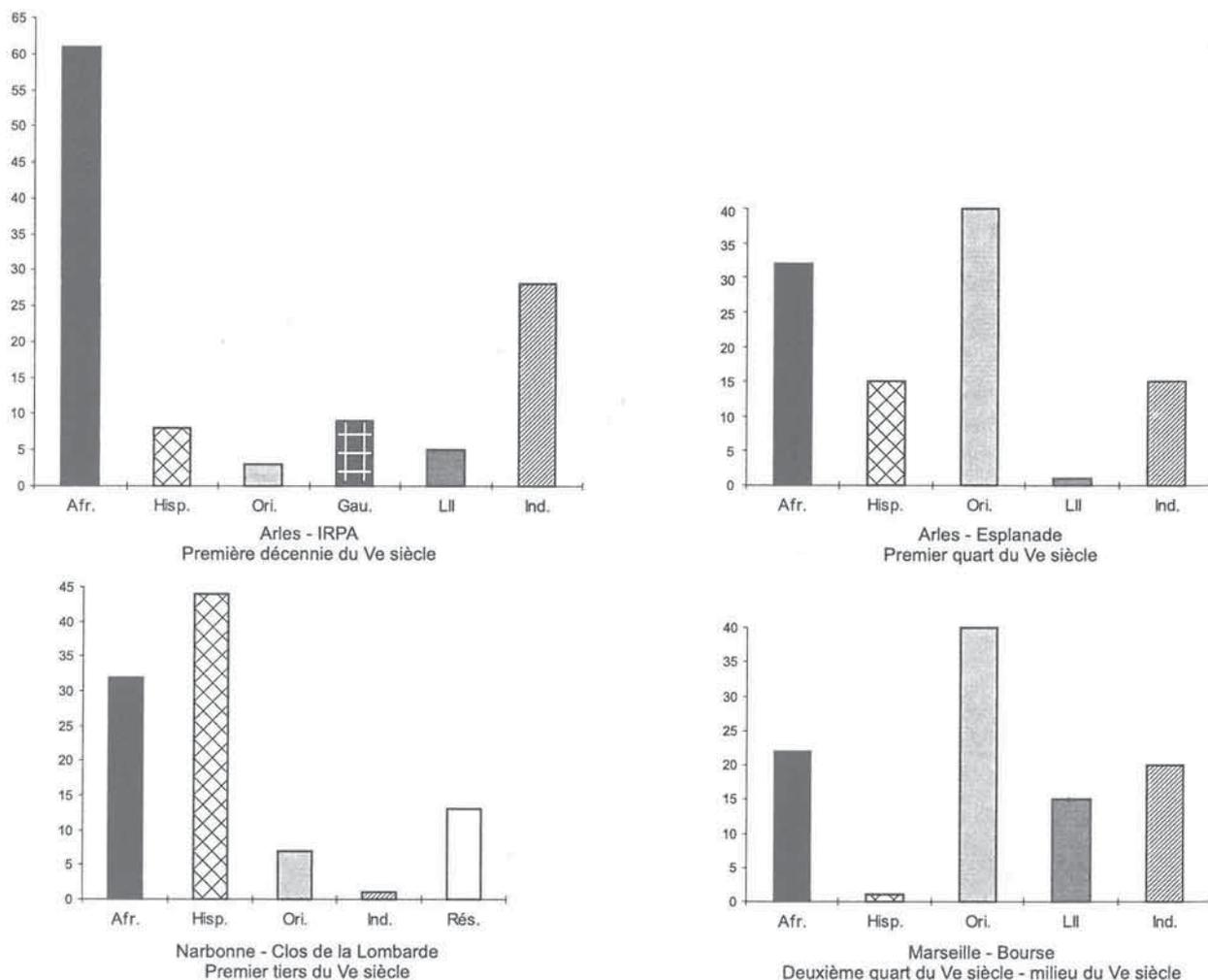


Figure 8 - Histogramme de répartition du mobilier par site.

Afan, sous la direction d'Olivier Ginouvez, qui ont mis en évidence un abondant matériel de l'Antiquité tardive provenant d'un dépotoir. Ce mobilier, étudié par Vincent Belbenoit, a fait l'objet d'une journée de travail CATHMA à Ensérune (20 mars 1997). La datation proposée pour le dépotoir est le premier quart du V^e s. Les amphores hispaniques sont une fois de plus majoritaires dans cette région (68 %). En ce qui concerne les amphores africaines (25 %), la majorité sont des amphores de moyenne dimension des sous-types 2 et 3 des Keay XXV. On notera la présence aussi de deux Spatheia et un individu de Keay XXVII, deux exemplaires de Keay LII. Les amphores orientales sont représentées par deux types précoces LRA 1 et LRA 4.

III. DATATION

L'ensemble de ce mobilier est représenté par des formes couvrant une large partie du IV^e s. et la première moitié du V^e s. Les céramiques fines associées dans ce contexte sont représentées par les sigillées claires C (formes Hayes 52, 53B et 57) ainsi que les claires D (formes Hayes 58, 59, 61A, 1 exemplaire de 61B, 67 et 91A (1 exemplaire)) et ne contredisent absolument

pas les datations proposées par les amphores. Cependant, quelques formes comme la Keay XXXV dont l'apparition est attestée uniquement au début du V^e s., les *spatheia*, en petit nombre comparé à d'autres sites comme Arles-Esplanade, Narbonne ou Marseille-Bourse et la présence timide des amphores orientales proposeraient une date de la première décennie du V^e s. A signaler que la D.S.P. est absente des niveaux d'Arles-IRPA contrairement aux autres contextes cités ci-dessus. On pourrait situer leur apparition dans le courant de la première décennie du V^e s.

On peut donc en conclure que l'aménagement des environs du cirque a été réalisé durant la première décennie du V^e s. Cette datation, désormais assurée, remet en cause la date de la fin du IV^e s., proposée il y a quelques années, avant l'étude détaillée du mobilier céramique (Sintès 1994). S'il faut établir un lien entre ces aménagements et le transfert de la préfecture du prétoire des Gaules de Trèves à Arles, ce dernier se situerait plus près de 407 que de 395. Il est cependant plus prudent de ne pas trop insister sur ces rapports et de voir ces habitats comme un phénomène plus général, qui annonce la naissance de la ville médiévale³.



BIBLIOGRAPHIE

- Arthur 1989 : P. ARTHUR, Some observations on the economy of Brutium under the later Roman Empire, dans *Journal of Roman Archaeology*, 2, 1989, p. 133-142.
- Bonifay 1986 : M. BONIFAY, Observations sur les amphores tardives à Marseille d'après les fouilles de la Bourse (1980-1984), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 19, 1986, p. 269-305.
- Bonifay et Piéri 1995 : M. BONIFAY et D. PIERI, Amphores du V^e au VII^e s. à Marseille : nouvelles données sur la typologie et le contenu, dans *Journal of Roman Archaeology*, 8, 1995, p. 94-120.
- Bonifay, Carre et Rigoir dir. 1998 : M. BONIFAY, M.-B. CARRE et Y. RIGOIR dir., *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (Ier-VII^e siècles apr. J.-C.)*, Travaux du Centre Camille-Jullian, 22. Coll. études massaliètes, 5, 1998.
- Carandini, Panella 1981 : A. CARANDINI et C. PANELLA, *The trading connections of Rome and central Italy in the Late Second and Third Centuries : The Evidence of the Terme del Nuotatore Excavations. Ostia*, dans A. KING et M. HENIG (dir.), Londres, 1981, (BAR int. ser. 109.), p. 487-503.
- Congès, Leguilloux et Brien-Poitevin 1991 : G. CONGÈS, M. LEGUILLOUX et F. BRIEN-POITEVIN, Un dépotoir de l'Antiquité tardive dans le quartier de l'Esplanade à Arles, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 24, 1991, p. 201-234.
- Egloff 1977 : M. EGLOFF, *Kellia, La poterie copte. Quatre siècles d'artisanat et d'échanges en Basse-Egypte*, Genève, 1977, 2 vol.
- Fulford, Peacock 1984 : M. G. FULFORD et D.P.S. PEACOCK, *Excavations at Carthage : The British Mission. Vol 1,2 The avenue du Président Habib Bourguiba, Salammbô. The pottery and other Ceramic Objects from the site*, Sheffield, University, 1984.
- Hayes 1972 : J.W. HAYES, *Late Roman Pottery*, Londres, British School at Rome, 1972.
- Hayes 1980 : J.W. HAYES, *A Supplement to Late Roman Pottery*, Londres, British School at Rome, 1980.
- Heijmanns 1997 : M. HEIJMANNS, *Duplex Arelas. Topographie historique de la ville d'Arles et de ses faubourgs de la fin du III^e siècle jusqu'au IX^e siècle*, Thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1997.
- Keay 1984 : S.J. KEAY, *Late roman amphorae in the western Mediterranean. A typology and economic study : the Catalan evidence*, Oxford, 1984, 2 vol.
- Manacorda 1977 : D. MANACORDA, Le anfore, dans *Ostia IV*, p. 116-266.
- Ostia I : A. CARANDINI et alii, *Ostia I. Le terme del Nuotatore*, Rome, 1968.
- Ostia II : F. BERTI et alii, *Ostia II. Le terme del Nuotatore*, Rome, 1970.
- Ostia III : A. CARANDINI et C. PANELLA (dir.), *Ostia III. Le terme del Nuotatore*, Rome, 1973, 2 vol.
- Ostia IV : A. CARANDINI et C. PANELLA (dir.), *Ostia IV. Le terme del Nuotatore. Scavo dell' ambiente XVI e dell'area XXV*, Rome, 1978.
- Panella 1982 : C. PANELLA, Le anfore africane della prima, media e tarda età imperiale, tipologia et problemi, dans *Actes du colloque sur la céramique antique (Carthage, 23-24 juin 1980)*, Carthage, CEDAC, 1982, p. 171-196.
- Raynaud 1990 : C. RAYNAUD, *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault), la fouille du quartier ouest (1981-1983)*,

3 Voir les réflexions de Marc Heijmanns 1997, p. 538-540.

Paris, Les Belles Lettres, 1990.

Raynaud 1991 : C. RAYNAUD, Les amphores, dans Y. SOLIER (dir.), *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne*, suppl. 23 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1991, p. 235-253.

Sintès 1994 : C. SINTES, La réutilisation des espaces publics à Arles ; un témoignage de la fin de l'Antiquité, dans *Antiquité tardive*, 2, 1994, p. 181-192.

Solier 1991 : Y. SOLIER (dir.), *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne*, suppl. 23 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1991, p. 235-253.

Villedieu 1984 : F. VILLEDIEU, *Turris Libisonis, fouille d'un site romain tardif à Porto Torres, Sardaigne* (BAR int. ser. 224), Oxford, 1984.



DISCUSSION

Président de séance : Ph. BORGARD

Philippe BORGARD : Tu envisages avec prudence une datation très tardive pour les Gauloises 4 ?

Jean PITON : Le problème est qu'il n'y a pas de céramiques résiduelles ; ces G. 4 sont là et j'ai préféré les prendre en compte, d'autant que Cl. Raynaud a déjà proposé une datation dans la deuxième moitié du IV^e s. La plupart des autres amphores sont typiques du IV^e s. sauf les Dr. 35 et les spatheia qui passent le cap des années 400.

Philippe BORGARD : Et par rapport aux résultats de Luc Long ?

Jean PITON : Il a démontré qu'il y avait très peu d'amphores orientales dans le Rhône ; en revanche, le site de l'Esplanade montre une majorité d'amphores orientales. Il est possible que ces différences s'expliquent par des lieux de déchargement et de stockage variables.

Sébastien BARBERAN : Pour revenir sur les amphores gauloises que l'on trouve en proportions importantes au IV^e s., je me demande si cela ne s'explique pas, dans les contextes d'Arles, en fonction de leur abondance dans les siècles antérieurs. Avec le site de La Ramière (Gard), on a vu que ces amphores représentaient 90 % des lots aux I^{er}, II^e et III^e s. et il me paraît normal de les rencontrer, dans les décennies suivantes, en proportion relativement importante, c'est-à-dire, pour la deuxième moitié du IV^e s., 30 % d'amphores gauloises. Ne s'agit-il pas de matériel résiduel ? Rencontre-t-on, à Arles, de fortes proportions aux II^e et III^e s. ?

Jean PITON : Les amphores gauloises dominant effectivement aux II^e et III^e s. Dans le cas présent, elles constituent seulement 8 % du lot et on peut penser qu'elles illustrent une diffusion locale ou régionale liée au Rhône.

Philippe BORGARD : Pour ces Gauloises 4, on ne distingue pas une évolution morphologique ?

Jean PITON : Non.

Bernard LIOU : C'est une remarque d'ordre général qui ne s'applique pas uniquement à cette communication. Lorsque les documents projetés présentent des tessons de bords qui se rapportent à une typologie (Keay XXV, Keay XXVII, etc.), il serait bon de présenter, en parallèle, un profil d'amphore entière ; ce serait utile aussi bien pour les spécialistes que pour ceux qui ne le sont pas. Quant aux graphiques, s'ils ont tout à fait leur place dans une publication, ils sont moins importants dans un exposé oral, d'autant que, de loin, ils sont souvent peu lisibles.

Lucien RIVET : Mais, d'un autre côté, on reprocherait à l'orateur de ne pas en présenter !

Dominique CARRU : Pour les comptages et les comparaisons entre sites, il serait important de préciser la nature des sites. A mon sens, déjà en milieu urbain, les choses ne sont pas comparables entre deux contextes ; cela l'est d'autant moins lorsque l'on compare, comme avec le Gard, des sites d'exploitation agricoles avec des sites de consommation urbains. Si j'ai bien compris, tu raisones à partir de 251 individus pour caractériser ce que peut être la consommation, l'importation ou la circulation des amphores, à Arles, au début du Ve s., à partir d'un contexte qui est un remblai sur une chaussée. Ne crois-tu pas que cela soit légèrement dangereux ?

Jean PITON : Oui, comme pour les autres sites. Mais ce contexte de l'IRPAA est très homogène aussi bien avec les amphores qu'avec les sigillées claires. L'analyse des céramiques fines a été faite, auparavant, lors d'une séance Cathma, et donnait exactement les mêmes datations. Mais, comme tu le dis, il faut être prudent dans les propositions de conclusion et attendre d'autres contextes pour en savoir plus. On raisonne aujourd'hui avec ce que l'on a.

Dominique CARRU : Je vais être plus précis. Lorsque tu établis des comparaisons entre les comptages d'Arles et de Marseille, tu as semblé évoquer que les amphores africaines pouvaient régresser entre l'un et l'autre site, non pas en raison de la représentativité des contextes mais en raison d'une question chronologique ; par exemple, tu dis qu'à Marseille les amphores orientales sont quasiment prépondérantes parce qu'on se situe plutôt vers le milieu du Ve s. et non pas au début, comme c'est le cas à Arles. Ce glissement chronologique est établi à partir de quoi ? D'un point de vue méthodologique, n'est-ce pas parce que tu as observé une différence statistique que vous êtes amenés, toi, M. Bonifay ou d'autres, à rajeunir les contextes de Marseille-Bourse ?

Jean PITON : Depuis la publication de La Bourse, les contextes ont été repris et M. Bonifay date désormais ceux de la Période 1 de la fin du premier quart ou du milieu du Ve s. Dans le cadre des séances Cathma, nous réalisons beaucoup d'observations et de comparaisons entre les sites et les contextes qui permettent de constater que les amphores orientales sont très peu représentées au premier quart du Ve s. et apparaissent brusquement dans les années suivantes ; on le voit à Arles-Esplanade où on passe de 3-4 % à 35-40 % vers le milieu du Ve s.

Patrice ALESSANDRI
 Dominique PIERI
 Corinne SANCHEZ

NOTE SUR UN LOT D'AMPHORES DU V^e SIÈCLE DE NOTRE ÈRE À NARBONNE (Aude)

I. PRÉSENTATION DE LA FOUILLE

Du 23 janvier au 10 mars 1995, les fouilles de sauvetage menées par P. Alessandri à l'îlot Saint-Eutrope, ont mis au jour des vestiges répartis chronologiquement de l'Antiquité à l'époque moderne. Cette fouille se situe au cœur de Narbonne antique (Fig. 1), près du *cardo maximus* qui est l'actuelle rue Droite. Proche de l'ensemble monumental comprenant le *forum*, le capitol et les *horrea* ainsi que le pont unissant les deux rives de l'Aude, cette intervention se trouve sur la partie la plus élevée de la cité, dans un point clé de la ville antique.

Les fouilles de l'îlot Saint-Eutrope représentent la seconde intervention récente dans ce quartier. Une fouille a déjà été effectuée en 1989, rue Cuvier, dans le cloître Saint-Sébastien (Fig. 1). L'occupation antique s'étend entre le I^{er} et le IV^e s. apr. J.-C. Les possibilités d'observation au centre ville étant rares, les fouilles de la rue Cuvier et de l'îlot Saint-Eutrope sont des points importants dans la connaissance de l'agglomération de Narbonne.

Les résultats des fouilles de l'îlot Saint-Eutrope concernent des niveaux du II^e s. av. J.-C. jusqu'à l'époque moderne. Il a donc fallu détruire les caves modernes, avant d'arriver aux niveaux archéologiques. Des murs d'habitats sont alors apparus (Fig. 2). Les niveaux les plus anciens, datés des II^e-I^{er} s. av. J.-C. (phase 1), sont composés par un mur en galets associé à un petit lambeau de sol constitué par un sédiment proche du substrat. Cet habitat apparaît sous forme de vestiges modestes et isolés dont les parois de terre crue reposaient sur un soubassement en dur destiné à assurer une protection contre l'humidité du sol. La

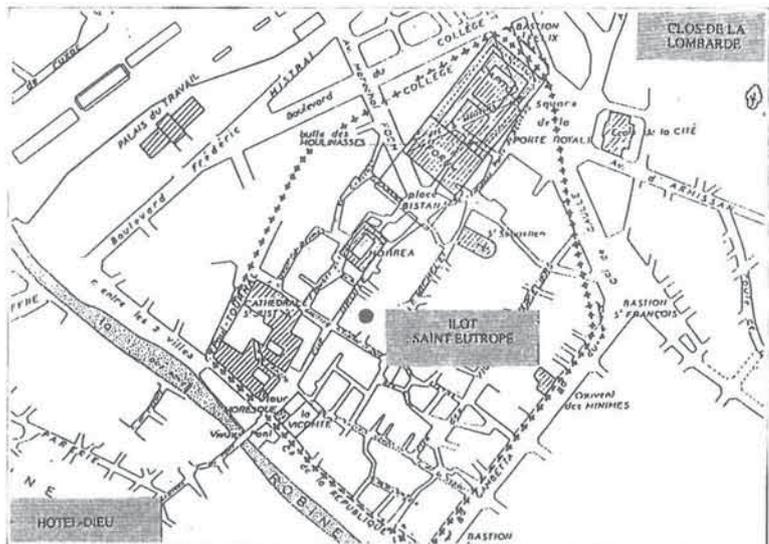


Figure 1 - Narbonne. Emplacement des fouilles de l'îlot Saint-Eutrope, de l'Hôtel-Dieu et du Clos de la Lombarde.

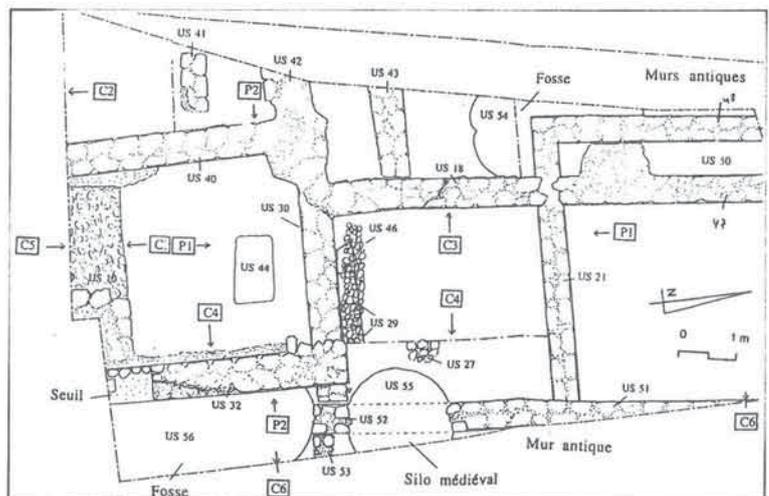


Figure 2 - Îlot Saint-Eutrope. Distribution générale des vestiges.

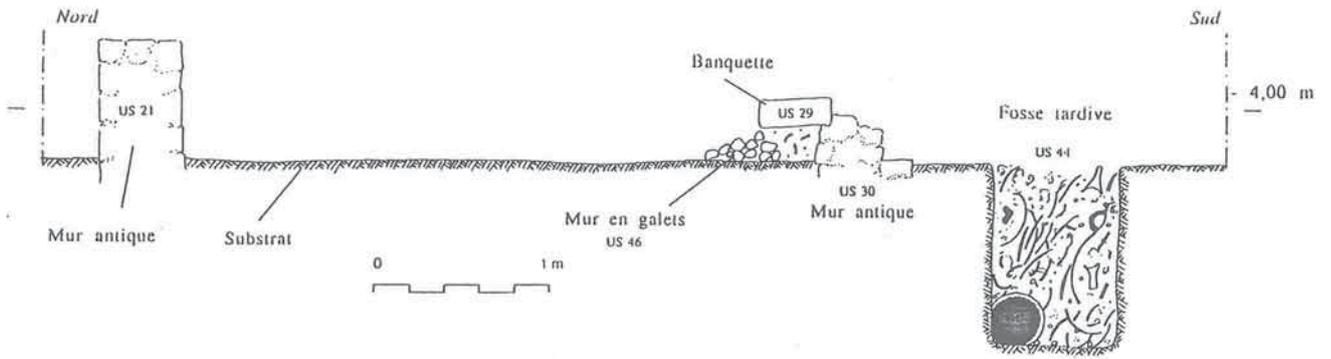


Figure 3 - Îlot Saint-Eutrope. Coupe de la fosse (US44).

phase 2 est représentée par des éléments d'architecture. L'abandon se situe durant une période couvrant le I^{er} s. av. J.-C. et le début du I^{er} s. apr. Pour la phase 3, on retrouve des espaces bâtis scellés par des couches d'abandon constituées entre la fin du V^e et le milieu du VI^e s. de n. è. Les vestiges du Haut Moyen Age, médiévaux et modernes constituent la phase 4. Un silo abandonné dans le courant des X^e-XI^e s. est bien individualisé. Il est recouvert d'un remblai contenant des productions du Levant espagnol datées des XIV^e, XV^e et début

XVI^e s. et des fabrications locales plus tardives de la fin du XVI^e et du début du XVII^e s. Des apports contemporains (XVIII^e et XIX^e s.) sont bien représentés.

II. LA FOSSE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Une fosse quadrangulaire (US44, Fig. 2 et 3), assez profonde, est implantée à proximité d'un des murs fermant l'espace méridional (Fig. 3). Les parois verticales s'interrompent sur un fond plat. L'encaissant pour

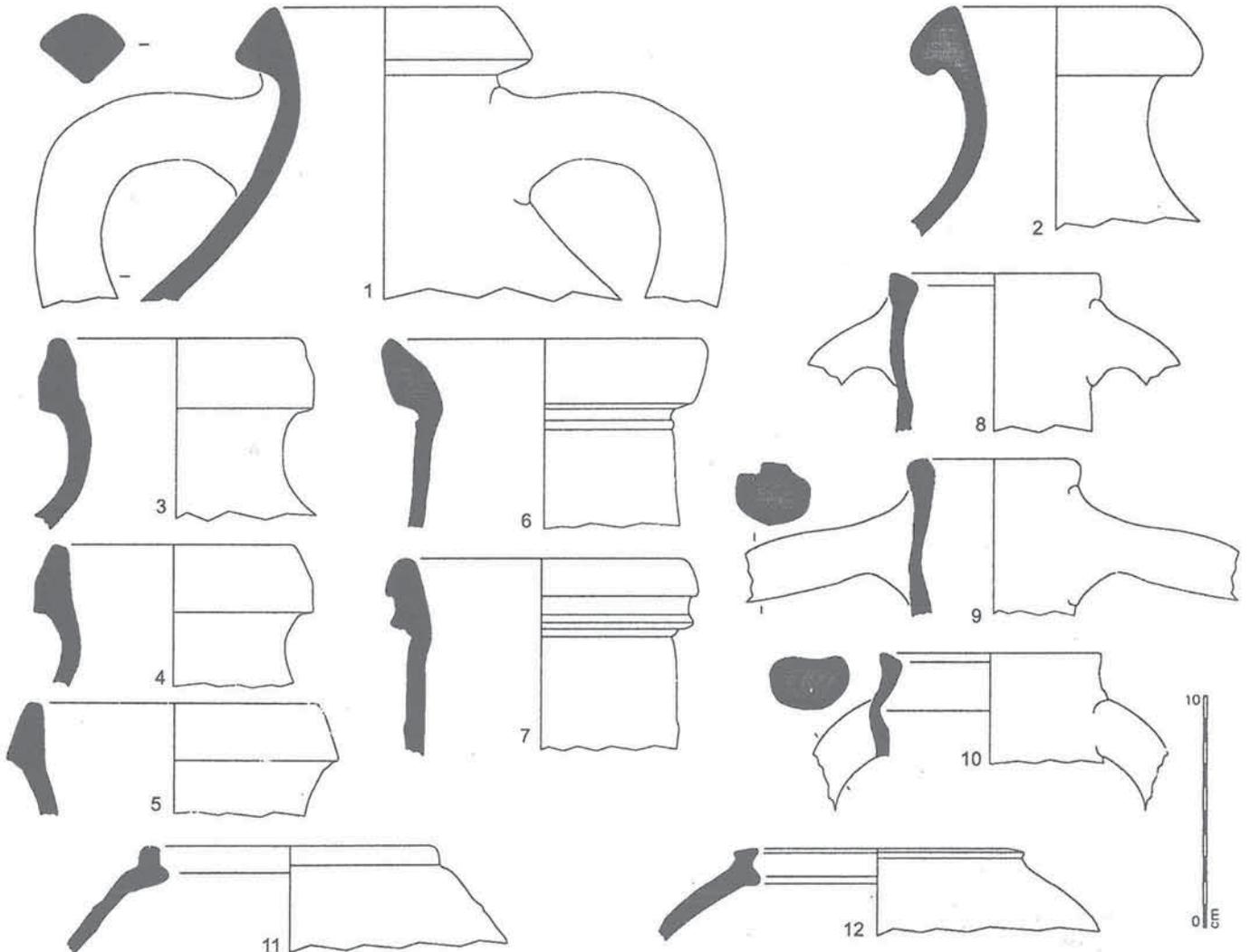


Figure 4 - Îlot Saint-Eutrope. 1 à 5, 10 : amphores hispaniques ; 6-7 : amphores africaines ; 8-12 : amphores orientales.

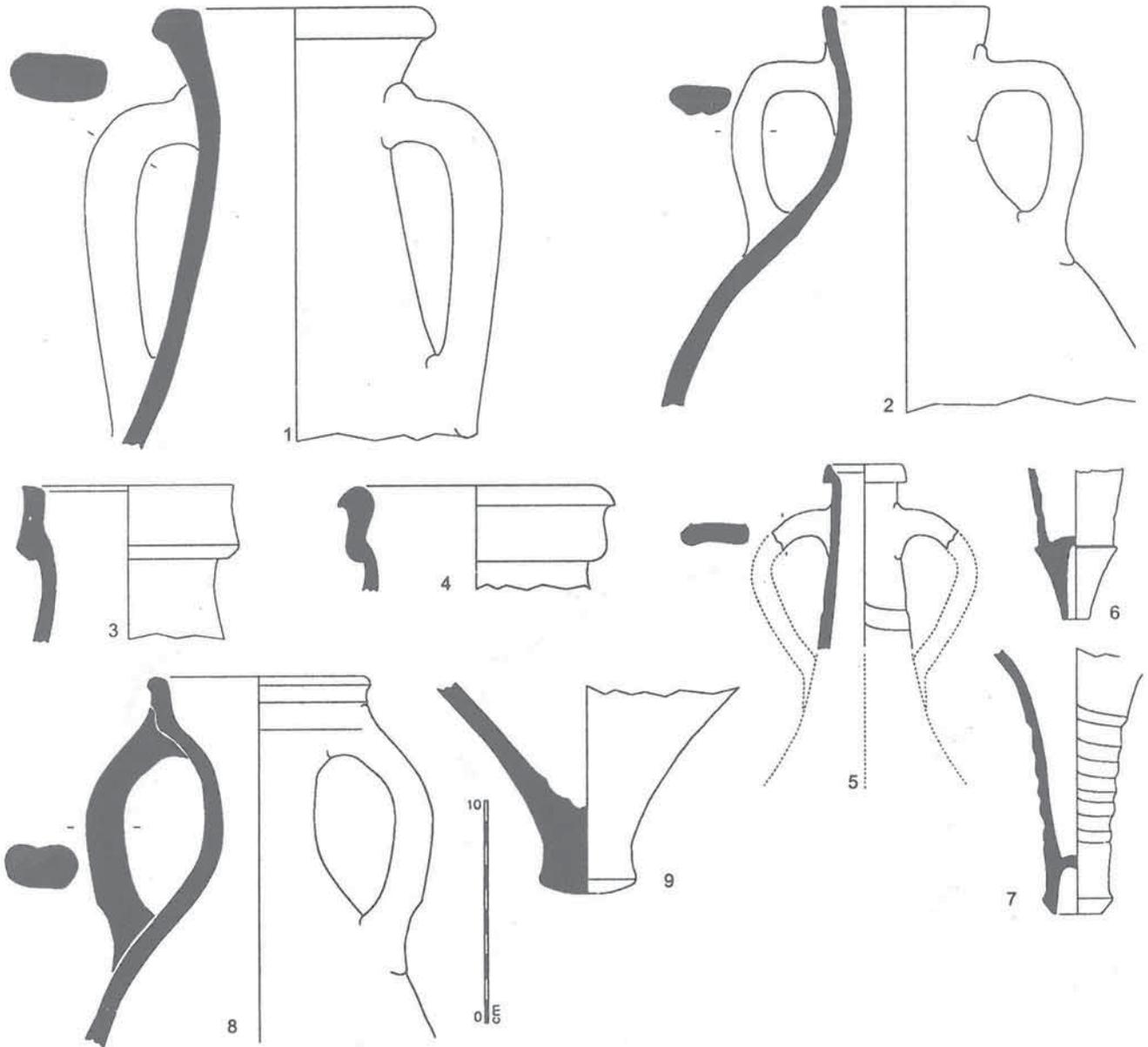


Figure 5 - Ilot Saint-Eutrope. 1 : amphore africaine ; 2 à 4 et 8-9 : amphores hispaniques ; 5 à 7 : amphores orientales.

la partie conservée est partout le terrain naturel et stérile. Cette fosse représentant un ensemble clos et complet, les fouilleurs ont procédé à un prélèvement et un stockage de tous les artefacts de manière à garantir la pertinence d'une étude exhaustive.

III. DATATION

La mise au jour de cette fosse, comblée majoritairement par des amphores, permet de bénéficier d'un ensemble clos du V^e s. de n. è. à Narbonne. Le manque de vaisselle fine avait rendu la datation difficile, une soixantaine de tessons pour plus de 1500 amphores. D'autre part, les ensembles importants relatifs à l'Antiquité tardive à Narbonne ne vont pas au-delà des années 425. Les lots de référence pour la période 400/425 proviennent de la basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde (Solier 1991) et des fouilles de la rue de l'Hôtel Dieu (Belbenoit 1997).

Le matériel de Saint-Eutrope est légèrement postérieur aux années 425. En effet, on note la présence de céramique commune à bord triangulaire qui va se développer dans la seconde moitié du V^e s. et qui annonce les bords à bandeau du siècle suivant. La présence d'amphores orientales et hispaniques (Almagro 51 "dégénérées") oriente bien cette datation vers le second quart du V^e s.

IV. VISION GLOBALE DU MATÉRIEL

Pour la vaisselle, la plupart du matériel est résiduel. Le nombre total de fragments d'amphores s'élève à 1545 tessons. Le nombre d'individus, calculé par rapport au nombre de bords après recollage augmenté du nombre excédentaire de fonds ou d'anses (divisé par deux), est en revanche extrêmement réduit, une quarantaine d'individus, témoignant d'un taux de fragmentation important. Cette faiblesse du nombre d'échantil-

lons rend difficiles les commentaires sur les échanges. Cet ensemble est cependant important pour l'attestation de formes de cette période à Narbonne. Cet intérêt est renforcé par l'absence de tout autre ensemble conséquent contemporain à Narbonne.

Mentionnons la présence d'un large récipient de bronze, renversé et obturé au moyen d'une pierre plate et contenant, à l'exclusion de tout autre comblement, des restes de poissons. Un verre gravé figurant un personnage a également été prélevé (Fig. 6, n° 8).

V. LES COMPTAGES AMPHORIQUES

On note une cohérence des proportions entre le nombre d'individus et les fragments (tableaux). Les amphores hispaniques sont largement majoritaires (50 %) — ce qui est une constante dans le commerce narbonnais vu la proximité de l'Espagne —, suivies par les amphores orientales (31 %), alors que les conteneurs de provenance africaine sont assez mal représentés. L'importance des amphores orientales est

un indicateur chronologique car leur progression se produit dans le second quart du V^e s. pour devenir majoritaire durant la seconde moitié du V^e s. Cette augmentation des proportions d'amphores orientales tend à confirmer une date postérieure au Clos de la Lombarde et de l'Hôtel-Dieu.

On voit bien l'émergence des amphores orientales qui ne connaissent pas encore leur plein développement et pour lesquelles on note comme répartition :

- Late Amphora 1 : 146 fragments dont 1 bord et 3 anses, qui ne sont pas encore majoritaires alors qu'elles le deviennent dans la seconde moitié du V^e s.
- Late Amphora 3 : 149 fragments dont 2 bords, 2 fonds grands modules, 3 petits modules et 5 anses.
- Late Amphora 4 : 166 fragments dont 3 bords de la variante A (Fig. 4, n^{os} 11 et 12) et 3 anses.
- Robinson M273 : 13 fragments dont 1 bord, 1 fond et 3 anses.
- Egloff 177 : 2 fragments. Il s'agit de la première génération des amphores égyptiennes qui apparais-

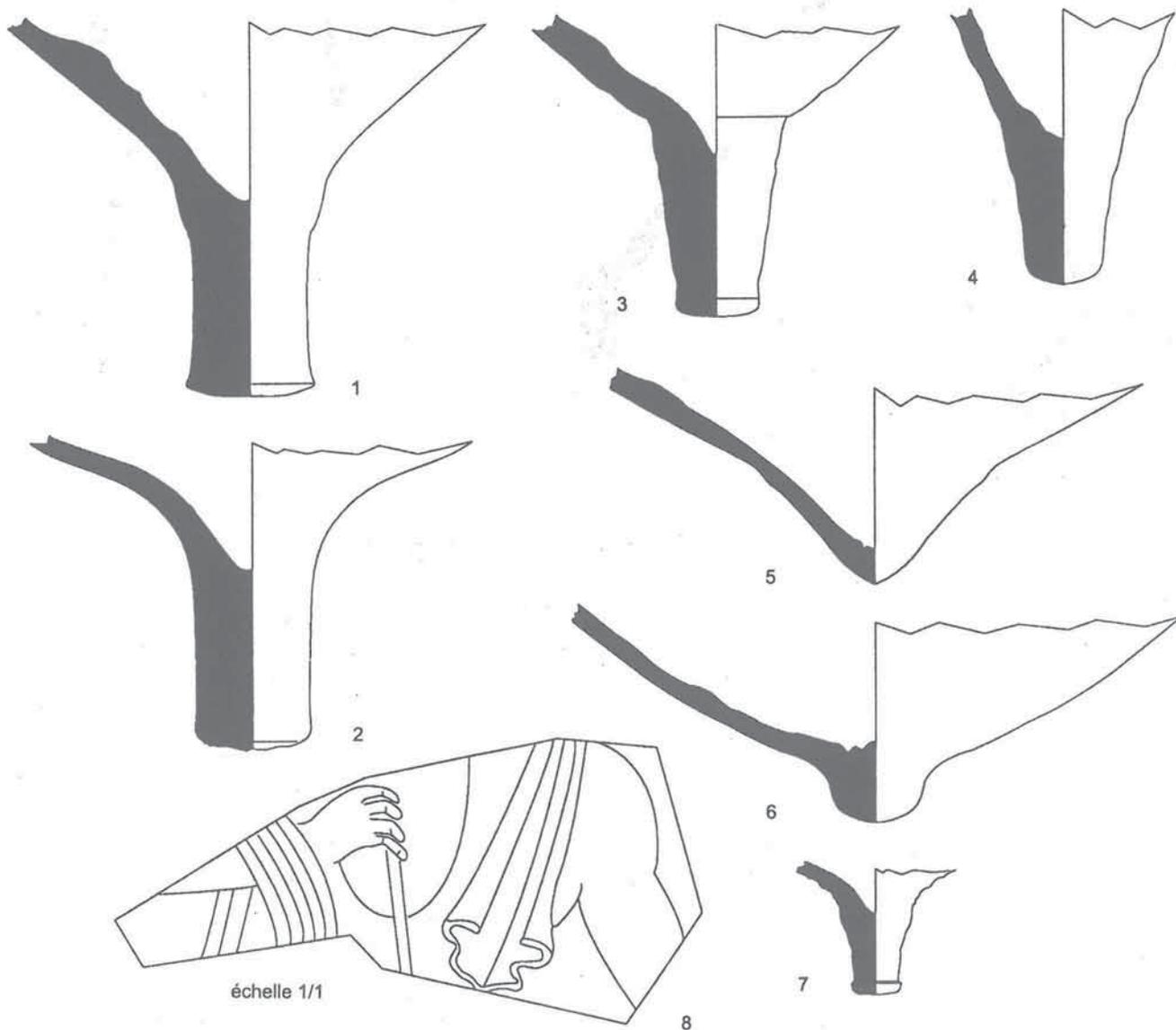


Figure 6 - Îlot Saint-Eutrope. 1 à 3 : amphores africaines ; 4 à 6 : amphores hispaniques ; 7 : amphore orientale ; 8 : verre gravé.

	total fragments	%	individus	%
Hispaniques	771	49.90	19	50.00
Africaines	132	8.54	2	5.26
Orientales	476	30.81	12	31.58
Italiennes	19	1.23	1	2.63
Indéterminées	134	8.67	3	7.89
Résiduelles	13	0.84	1	2.63
Total	1545	100.00	38	100.00

	Clos (Solier 1991, p. 244) première moitié du V ^e s.	Hôtel-Dieu (Belbenoit 1997) première moitié du V ^e s.	Marseille (Bonifay 1986) deuxième quart du V ^e s.
Hispanique	38.3 %	68%	-
Africaine	34.3 %	25 %	20 %
Orientale	9.5 %	9 %	44 %
Indéterminé	2.8 %	2.8 %	34 %
Résiduelles	15 %	15 %	-
Total fragments		4443 fr.	3685fr.

Tableaux - Tous les chiffres présentés correspondent au pourcentage par rapport au total de tessons.

sent à Arles au début du V^e s., mais ne sont pas attestées à Marseille. Elles sont donc rarement représentées.

Parmi les amphores de la péninsule Ibérique, on note la présence d'un bord d'amphore Dr. 23 à pâte lusitanienne (Fig. 4, n° 2). Quelques bords sont difficilement classables : la Fig. 5, no 2 représente un bord d'amphore hispanique indéterminée qui s'apparenterait au type Almagro 51. Le bord, Fig. 6, n° 8, s'apparente aussi aux formes Almagro 51A/B alors que le col est proche du type Almagro 51C. Six bords et deux fonds de Dr. 23 et 6 bords d'Almagro 51b constituent l'essentiel du répertoire des amphores hispaniques.

Les amphores africaines sont sous-représentées. Seul un bord de Keay 52 atteste du commerce avec l'Italie.

Pour l'Antiquité tardive ce petit ensemble amphorique de l'îlot Saint-Eutrope est un apport à une base de données régionale. En effet l'importance de Narbonne pendant l'Antiquité rend indispensable le développement des études sur le mobilier afin de comprendre l'importance historique et commerciale de cette région. On ne peut que regretter le manque d'ensembles comparables aux niveaux de Marseille, qui auraient permis d'avoir une vision du commerce dans le sud de la Gaule au travers des deux ports majeurs de la Méditerranée : Marseille et Narbonne. L'ensemble amphorique de l'îlot Saint-Eutrope vient compléter les résultats des fouilles récentes qui ont livré du matériel du V^e s. de n. è. Les comparaisons avec les données des fouilles du Clos de la Lombarde et de l'Hôtel-Dieu

montrent la nette progression des amphores orientales et l'importance des relations avec l'Espagne. La part du commerce espagnol est bien moins représentée voire absente dans des sites comme Beaucaire ou Marseille.

CONCLUSION

La présence de niveaux du second quart du V^e s. au centre de la ville antique est importante pour l'histoire de la cité et des échanges. En effet l'espace péri-urbain est abandonné avant les années 425 comme en témoigne le site du Clos de la Lombarde. Seules les nécropoles attestaient alors des périodes postérieures. Pourtant, les textes relatent l'importance de la ville à cette époque, du moins au point de vue religieux. En effet les édifices de culte dont les premières constructions débutent au IV^e s. se multiplient au V^e s. avec, notamment, l'édification d'une cathédrale. Avec les fouilles de l'îlot Saint-Eutrope, on dispose d'un nouvel apport pour la connaissance de cette phase en Languedoc occidental. Les données de l'îlot Saint-Eutrope, du fait de l'échantillon relativement faible, restent provisoires et devront être complétées lors de nouvelles recherches. L'importance des relations commerciales durant cette période peut cependant être abordée et il est possible de citer le témoignage d'Ausone (Ausone, *Ordo urb. nob.*, XI, v. 19-21 et v. 12), qui décrit Narbonne dans le courant des IV^e-V^e s., « enrichie par les marchandises des mers orientales et espagnoles, par les eaux africaines et siciliennes ».



BIBLIOGRAPHIE

- Alessandri 1995: P. ALESSANDRI, *Narbonne, Îlot Saint-Eutrope (angle des rues Baudin et Louis Blanc)*, Document Final de Synthèse, 1995.
- Belbenoit 1997: V. BELBENOIT, *Compte-rendu de la réunion CATHMA du 20 mars 1997 (Enserune)*.
- Bonifay 1986: M. BONIFAY, Observations sur les amphores tardives à Marseille d'après les fouilles de la Bourse (1980-1984), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 19, 1986, p. 269-305.
- Bonifay et Pieri 1995: M. BONIFAY et D. PIERI, Amphores du V^e au VII^e s. à Marseille: nouvelles données sur la typologie et le contenu, dans *Journal of Roman Archaeology*, 8, 1995, p. 94-120.
- Egloff 1977: M. EGLOFF, *La poterie copte*, Genève, 1977.
- Sabrié 1990: M. et R. SABRIÉ, *Vestiges de deux maisons d'époque romaine à Narbonne* dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 22, 1989, p. 191-236.
- Solier 1991: Y. SOLIER, *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde*, suppl. 23 à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, Paris, 1991, p. 215-234.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance: Ph. BORGARD

Philippe BORGARD: Tu as des amphores hispaniques qui posent encore des problèmes ?

Corinne SANCHEZ: Oui, elles ne sont pas toujours faciles à identifier.

Dominique PIERI: Ce sont des amphores qui posent effectivement des problèmes de typologie puisqu'on n'a pas de comparaisons, si ce n'est à Port-Vendres; en Espagne même on ne retrouve pas ce type d'amphore (Fig. 5, nos 2 et 8). Les pâtes sont hispaniques, de Lusitanie, sans aucun problème. Ce sont sûrement des formes dégénérées.

Anne HOCHULI-GYSEL: Pour le fragment de verre, vous attendez une datation des spécialistes qui connaissent le verre ?

Corinne SANCHEZ: Oui.

Anne HOCHULI-GYSEL: Si je me compte parmi eux, je pense que, d'après le dessin, il n'est pas possible de dire quelque chose. Le verre gravé connaît une diffusion un peu plus importante entre 350 et le courant du V^e s. Ce verre est-il gravé à l'extérieur ?

Corinne SANCHEZ: A l'extérieur.

Anne HOCHULI-GYSEL: Et la couleur ?

Corinne SANCHEZ: Il est incolore.

Anne HOCHULI-GYSEL: Et vous avez essayé d'interpréter le dessin ?

Corinne SANCHEZ: Non, je n'ai pas réussi à l'interpréter. C'est une grande coupe, visiblement.

Anne HOCHULI-GYSEL: Une grande coupe assez basse, assez ouverte ?

Corinne SANCHEZ: Oui.

Anne HOCHULI-GYSEL: Comme le sont la plupart de ces verres. Je dirais qu'on ne peut pas en dire plus mais c'est plutôt le début du V^e s. que le IV^e s.

* *
*

Éléments de synthèse sur les importations d'amphores en Gaule du Sud, du règne d'Auguste à l'Antiquité tardive

Présidents de séance : A. DESBAT et B. LIOU

Armand DESBAT : En un sens, il faut noter que la plupart des communications ont essayé de dresser des synthèses même si toutes n'ont pas porté sur la longue durée ou sur un grand nombre de sites. Toutes se sont appuyées sur des données quantitatives pour essayer de dégager des tendances et de faire avancer la question de la chronologie ou celle de la diffusion. Il serait donc intéressant de revenir sur ces points-là, sur l'aspect méthodologique, sur le traitement des données, éventuellement sur de nouvelles approches. Comme l'a dit Fanette, il faut essayer de raisonner en terme de volume de produits. Il serait également intéressant de revenir sur les circuits commerciaux, c'est-à-dire, justement, sur l'exploitation des données, sur la validité des comparaisons lorsqu'on traite de sites de nature fort différente, une question qui a d'ailleurs été abordée. Pour les circuits commerciaux, comment se fait la distribution ? Y-a-t-il un schéma, plusieurs schémas et pourquoi peut-on observer un certain nombre de différences dans ces circuits ? C'est le problème de l'interprétation mais aussi, ce qui rejoint la première partie, celui du traitement des données qui peut grandement modifier ces interprétations.

Bernard LIOU : En ce qui concerne les problèmes généraux, la chronologie, la typologie, l'origine des amphores, toutes les communications se sont appuyées sur des synthèses existant déjà mais l'apport scientifique me paraît important aussi bien pour la datation des amphores à vin d'Italie et leur importation que pour celles des amphores tardives. Comme je l'ai déjà dit, il m'est apparu aussi qu'il ne serait peut-être pas inutile de réfléchir un peu sur la façon de présenter nos recherches, selon qu'il s'agit de l'écrit ou de l'oral.

Anne HOCHULI-GYSEL : Je remercie tous les collègues qui ont apporté cette masse de données, qui me semble vraiment très riche mais pas du tout encore exploitée pour ceux qui viennent après. En dehors du monde de la céramologie, je me place dans la position des historiens qui s'intéressent à l'économie et aux marchés antiques : ce que nous présentons est-il assez clair pour eux, par exemple pour le contenu des amphores ? M'étant un peu occupée d'amphores, autrefois, je ne suis pas sûre de ce que vous pensez, aujourd'hui, des amphores orientales et de ce qu'elles ont transporté ? Est-ce que c'est forcément toujours le même contenu ? A-t-on d'autres connaissances ? Il faudrait peut-être mieux cibler les marchés des produits puisque les marchés de ce qu'on importait décrivent ce qu'on ne devait pas importer. C'est une lumière sur les productions locales ou régionales !

Armand DESBAT : C'est un sujet qui vient compléter la question des circuits commerciaux et la distribution : quelles origines et quels contenus ?

Tout d'abord, je propose qu'on règle les questions de méthodologie. Ce matin, la communication de Guillaume Maza n'a pas suscité de questions alors qu'elle montrait, à mon avis, que pour avancer dans la sériation des ensembles il y a des méthodes plus performantes que d'autres.

Le deuxième point est celui qui a été soulevé par Caty Schucany en ce qui concerne le traitement des données et le problème des mesures de fluctuations. Il est assez classique de présenter des pourcentages sur les amphores – et on a vu de nombreux exemples statistiques qui ne portent que sur les amphores – mais le problème est que, lorsqu'un produit voit son pourcentage baisser ou augmenter, on n'est pas certain que cela corresponde à une augmentation ou à une baisse, en valeur absolue. Or, si on veut mesurer des fluctuations commerciales, il ne faut pas se contenter d'établir des pourcentages à l'intérieur des amphores. Ainsi, en ce qui concerne les amphores du site de "Cybèle", il y aura, dans la publication, d'autres modes de calcul et d'autres diagrammes.

Lucien RIVET : Cela ne me gêne pas que l'on décompte des objets qui ont des volumes différents dans la mesure où la méthode est strictement la même d'un site à l'autre, ce qui permet des comparaisons ; mais il est vrai que si les décomptes pouvaient également transcrire des volumes, les images que donnent les graphiques ou diagrammes seraient un petit peu plus proches des réalités.

Caty SCHUCANY : Je vais préciser un peu plus ce que j'ai dit ce matin. Pour moi, avec l'étude des amphores, j'ai l'impression que l'on pourrait étudier l'économie de l'Antiquité. Mais, pour le moment, je ne vois pas encore très bien comment on peut faire le lien entre nos données archéologiques – même si le niveau des résultats atteint par les "amphorologues" est très haut – et une étude plus générale, plus historique, plus économique. Si nous ne tentons pas ce lien, si on n'essaie pas de franchir cette barrière, je me demande pourquoi on donne encore tellement de notre temps et de nos énergies ! Au terme d'une telle journée, il faut essayer d'avancer un peu !

Armand DESBAT : Tout à fait ! Je pense que toutes les communications ont essayé de tirer des enseignements d'ordre commercial : on a parlé de flux, des modifications de ceux-ci et des zones exportatrices ; c'est déjà traiter du commerce. Le problème est surtout la représentativité des éléments sur lesquels on s'appuie pour expliquer le commerce car on se rend bien compte qu'on est très souvent sur un terrain instable. En effet, un remblai, à Arles, suffit-il pour estimer les courants commerciaux dans cette ville au V^e s. ? La comparaison d'un site rural d'occupation longue est-elle possible avec un dépotoir ponctuel en milieu urbain ? On est bien obligé de faire avec ce que l'on a. Le danger est peut-être plutôt de vouloir trop tirer de conclusions sur le commerce à partir d'un mobilier qui ne l'autorise pas.

Philippe BARRAL : Lors d'une récente réunion, au Mont-Beuvray, sur les importations à La Tène D2, je me souviens des réticences des archéologues du Midi en ce qui concerne l'arrêt des importations massives de Dr. 1. P. Arcelin avait tendance à placer la fin de ces importations presque une génération après ce que nous pensons, nous. Y-a-t-il des éléments nouveaux, dans le midi de la France, sur ce problème ?

Matthieu POUX : Doit-on en déduire que, dans le Sud comme dans le Nord, l'idée d'un démarrage et d'un arrêt

des importations de Dr. 1 beaucoup plus précoces que supposé jusqu'à présent ne heurte plus personne ? L'absence de débat reflète-t-elle une idée qui a fait son chemin, ou l'absence des personnes concernées ? Pour en rester aux grandes questions économiques, deux éléments de réflexion ressortent des exposés présentés ce matin, passés à mon sens un peu rapidement : à deux reprises, on a entendu parler de lots d'amphores vinaires qui apparaissaient, notamment rue du Souvenir à Lyon, dès 150 av. J.-C., avec une part importante de gréco-italiques, sur un site que l'on ne saurait qualifier de méridional. Cette arrivée précoce et massive d'amphores gréco-italiques ou Dr. 1 constitue une nouvelle réalité que l'on perçoit un peu partout en Gaule interne, sur laquelle on reviendra peut-être demain à propos de Chartres. M.-A. Haldimann a évoqué, pour Genève et Yverdon, la présence d'amphores incontestablement antérieures à la date de 123 (donnée sur ces deux sites par la dendrochronologie), faisant allusion à la création de la Narbonnaise. Voilà un élément propre à interpeller les historiens : l'essor des importations de Dr. 1 à la fin du II^e s. av. J.-C. a longtemps été considéré comme une adaptation des populations gauloises à une offre romaine, qui se serait mise en place avec la création de la Province. Or, il apparaît de plus en plus que cette demande gauloise existe, et de manière très tangible, plusieurs décennies avant cet événement historique. Il y a là matière à réflexion pour essayer de mieux cerner les motifs de ce goût subit des populations gauloises pour le vin, qui se développe de manière tout à fait indépendante, au plus tard avant le milieu du II^e s. av.

Armand DESBAT : La disparition des Dr. 1 pose également des problèmes économiques de taille. Il est difficile d'admettre simplement que la concurrence hispanique a fait cesser ce flux énorme des importations de vin italique en Gaule : ce serait considérer que les negotiatores (et les viticulteurs) romains ont très vite baissé les bras et facilement accepté un tel manque à gagner. On le comprendrait mal. Je pense donc qu'il faut envisager d'autres possibilités.

Bernard LIOU : L'hypothèse ne tient pas du tout. Il est évident qu'il y a eu un arrêt des importations italiennes et un démarrage des importations de Tarraconaise mais, du point de vue du volume, il n'y a pas de comparaison possible. Je crois que c'est A. Tchernia qui écrivait que pour les amphores italiennes on devait compter en dizaines de milliers d'exemplaires et, pour les amphores d'Espagne, en milliers tout au plus ; c'est de cet ordre-là.

Toutes les recherches, qui sont parties des découvertes de l'archéologie sous-marine, tendent à montrer que les importations en Gaule de vins d'Italie ont décliné, voire disparu, à partir des années 50 av. On en est donc revenu à une datation que nous établissions à partir des découvertes d'épaves.

Philippe BARRAL : En fait, que ce soit pour le début ou la fin des importations massives d'amphores vinaires italiques, on a peut-être tendance à voir cela de façon trop abrupte. On peut mettre ce phénomène en relation avec les importations de vaisselle campanienne ou autre, dans le couloir Rhône-Saône, où on est sûr d'avoir des quantités significatives de céramiques campaniennes dès le milieu du II^e s. av. Pour la fin de l'arrivée des amphores Dr. 1, on commence à sentir une décline vers les années -40 ; mais le phénomène ne prend-il pas sa source un peu avant, peut-être à partir des années -60 ? On se heurte au matériel résiduel mais on aurait intérêt à étudier le phénomène en liaison avec les mutations qui touchent, de façon générale, la vaisselle céramique qui arrive en Gaule à ce moment-là.

Marc-André HALDIMANN : Je me rends compte que les amphores donnent soit, soit de synthèses, en fait, parce que la masse d'informations que nous avons découverte aujourd'hui montre que les données se précisent dans de nombreuses régions ; on commence à voir des ensembles se dessiner. Ne serait-il pas temps de mettre en place une synthèse qui donne les grandes lignes de cette évolution aux II^e-I^{er} s. av. ? De mettre ensuite en place une vision plus contrastée pour ce qui suit car, si on regarde le cas de la Suisse –ces contrées sauvages...–, on a quand même un gros problème : on compte quelques individus qui se rattachent à la séquence 150-50 av. et puis après, c'est le vide. Il est vrai qu'autour du milieu du I^{er} s. av., les amphores représentent tellement peu d'individus qu'on se demande même s'il existe des circuits généralisés qui touchent le plateau suisse. Cela met en relief des différences énormes entre régions ; que ce soit le long du Rhône ou le plateau suisse, ce sont des mondes qui sont très contrastés. Avec toutes les informations qui ont été évoquées aujourd'hui, j'ai l'espoir que dans les prochaines années on puisse commencer à disposer d'un outil de travail qui explicite ces phénomènes, qui ouvre des pistes de recherches encore plus larges pour les collègues qui ont besoin de données pour raisonner sur le commerce.

Armand DESBAT : Je suis tout à fait d'accord avec toi mais un certain nombre de choses qui ont été présentées sont nouvelles par rapport aux fouilles terrestres. On essaie de faire des statistiques, de dégager un certain nombre de tendances et le risque est grand de reconstruire, à partir d'un os, un diplodocus qui ne soit pas le bon. Avec les pistes de recherche qu'on met en évidence sur un ou deux sites, on essaie d'en trouver quelques autres qui aillent dans le même sens ... ce qui influence aussi la recherche. Si on prend l'exemple de la baisse des importations de Dr. 1, avec des histogrammes lus au premier degré pour la rue du Souvenir à Lyon ou pour le site de "Cybèle", c'est autour des années -100. Si j'avais 25 sites sur Lyon qui montrent ce phénomène, au lieu de n'en avoir que 10, cela commencerait à avoir une certaine valeur ...

Bernard LIOU : Mais c'est ce qui est tout à fait vrai !

Armand DESBAT : Oui, mais ce n'est pas ce qu'on dit dans les bons ouvrages !

Bernard LIOU : Il faut voir Toulouse !

Marc-André HALDIMANN : Si on faisait une lecture historique, on dirait quoi ? Les amphores italiques arrivent vers 150 av. ; Carthage est vaincue ; les Gaulois fêtent cela ; les Romains livrent et, à partir de 60-50 av., César passe et c'est le blocus ?

Armand DESBAT : Tout le monde est à l'eau !

Bernard LIOU : La synthèse dont vous parlez, c'est quand même la thèse de A. Tchernia, qui n'est pas tout à fait dépassée !

Armand DESBAT : Mais il y a beaucoup de choses qui sont sorties depuis ...

Marc-André HALDIMANN : Disons qu'il y a des mouvements dont nous avons été les témoins aujourd'hui. Peut-être y aurait-il nécessité d'affiner les choses.

Bernard LIOU : Y-a-t-il tellement de nouveau dans ce que nous avons entendu aujourd'hui ? Je n'en suis pas si sûr.

Thierry LUGINBÜHL : Finalement, pour résoudre ces problèmes, ne faudrait-il pas sortir d'une approche trop gallo-centriste ? On parle d'amphores et en fait on ne parle que de la Gaule. Que se passe-t-il sur le Danube ? En Italie ? En Afrique ? Ces flux se déplacent, peut-être ?

Armand DESBAT : Je me sens très mal placé pour parler des importations sur le Danube.

Eleni SCHINDLER-KAUDELKA : Il faut dire que pour l'époque dont nous parlons, sur le Danube, les gens étaient encore sur les arbres et mangeaient des bananes !

Lucien RIVET : Oui, mais elles étaient importées !

Caty SCHUCANY : J'aimerais revenir sur le "vide" du milieu du 1^{er} s. av. Il faudrait peut-être envisager que le commerce, au 1^{er} s. av., n'était pas un vrai commerce mais un commerce de luxe ; on pourrait penser à ce type de modèle car au 1^{er} s. apr., c'est autre chose, cela vise une autre clientèle. Au moment de la Guerre des Gaules, avec la défaite des Helvètes, les ligues anti-romaines sont détruites et seuls les pro-romains qui ont survécu étaient capables d'acheter du vin de luxe. Il est toujours difficile de dater nos contextes archéologiques avec ces données historiques, mais il faut y penser pour les explications sur le commerce. C'est pour cette raison qu'il serait si intéressant d'essayer de chiffrer les volumes qui ont été échangés car avec des pourcentages on n'en a pas vraiment l'idée.

Bernard LIOU : Vous avez entièrement raison d'être aussi exigeante que vous l'êtes mais peut-on répondre dès maintenant ?

Armand DESBAT : Il n'y a pas de système pour avoir des données en valeur absolue ! Il y a différents modes d'approches et je proposais tout à l'heure des modes de calculs qui sont pratiqués à Lattes depuis des années : mesurer les fluctuations non pas à l'intérieur de la catégorie mais par rapport à des éléments extérieurs ; cela permet de voir des fluctuations qui se rapprochent de la valeur absolue mais toujours avec une incertitude. Qui nous dit que la production et la consommation des céramiques culinaires sont égales à toutes les périodes ? Personne. Mais quand on voit les résultats obtenus, on a l'impression d'avoir quelque chose d'un peu plus fiable que des pourcentages respectifs. Si on prend, avec ces valeurs à 100 %, les amphores à vin, il est évident que la montée des amphores gauloises et des amphores hispaniques compense la baisse des amphores italiennes par rapport aux amphores à vins considérées comme valant à 100 %. Si on prend des critères extérieurs, on s'aperçoit que les nouvelles amphores qui arrivent ne représentent pas la même masse. Mais on n'obtient pas des chiffres auxquels on peut faire une confiance aveugle ; c'est une approche un peu moins fautive. Et je ne vois comment on pourrait mesurer véritablement sachant qu'il y a toujours l'incertitude de ce que représentent les produits en amphores par rapport à d'autres conteneurs. Si on revient à la question évoquée à l'instant —c'est l'hypothèse que défend aujourd'hui A. Tchernia—, cette baisse des importations italiennes serait due tout simplement à la perte du pouvoir d'achat des Gaulois mais je conçois mal que les commerçants italiens, qui se sont enrichis pendant si longtemps, n'aient pas trouvé d'autres moyens de vendre leur vin aux Gaulois ! Toute l'élite ne disparaît pas avec la guerre des Gaules !

Christian VERNOU : Pourrait-on dire un mot sur les Pascual 1 ? A partir de quel moment apparaissent-elles en Lyonnaise et plus au sud ? En Saintonge, elles prennent une part importante dans le dernier quart du 1^{er} s. av.

Armand DESBAT : Les Pascual 1 arrivent en abondance à Lyon et à Vienne, sinon dès -40, du moins dès -30. En revanche les Dr. 2/4 de Tarraconaise sont totalement anecdotiques et c'est un phénomène qui reste à interpréter.

Matthieu POUX : Pour en revenir aux Dr. 1 et sur cette décrue des importations que l'on place désormais au plus tard au milieu du 1^{er} s. av. Si l'on parle de décrue, où se situe le pic ? Si l'on s'en tient aux recherches récentes menées à Lyon, mais aussi en Auvergne, dans le Toulousain, dans l'ouest ou dans le nord de la Gaule, il se situe clairement dans le dernier tiers du 1^{er} s. av. : dès lors que l'on est en présence de lots massifs constitués de plusieurs centaines d'individus, par exemple en contexte de fossés ou puits, on a affaire dans la plupart des cas à des gréco-italiques de transition, associées à des Dr. 1A. Si nos bases chronologiques sont valides, il s'agit ici d'un véritable "boom" commercial, mais aussi culturel, qui ne connaît plus d'équivalent par la suite. Des ensembles datables aux alentours de la Conquête, composés exclusivement de Dr. 1B, existent, notamment en milieu funéraire, mais ne soutiennent aucune comparaison d'un point de vue quantitatif. Le poids accordé à cette dernière phase d'importation n'a-t-il pas été faussé par d'importantes découvertes d'épaves comme la Madrague de Giens ou Albenga, chargées de plusieurs milliers d'amphores Dr. 1B ? S'il y a une décrue, il semble pour ma part qu'elle s'amorce beaucoup plus tôt, et pourquoi ne pas l'imaginer à partir des années 90-80 av. J.-C. ? Les données du problème s'en trouvent inversées : quel est le moteur d'un phénomène qui, amorcé bien avant l'arrivée des Romains en Narbonnaise, connaît son apogée en l'espace de moins d'un demi-siècle ? L'interprétation inflationniste fondée sur une arrivée de plus en plus importante d'amphores à partir du 1^{er} s., qui connaîtrait son apogée peu avant la Conquête et s'effondrerait brutalement ensuite, n'a désormais plus cours. Une donnée du problème réside, à mon sens, dans les modalités même de cette consommation car, là aussi, il y a des a priori : les modèles en vigueur penchent entre une consommation strictement élitaires, ou au contraire, purement domestique, dans un cadre privé. Or, la consommation du vin en Gaule indépendante, quand elle est décrite par les sources écrites, est toujours collective ; elle s'inscrit très fréquemment dans un cadre militaire, armé ; il s'agit en général de manifestations importantes, et c'est précisément cette image que nous renvoient certains ensembles, où d'énormes quantités

d'amphores ont été consommées et déposées en une seule fois, comme au Verbe Incarné. On peut se demander si ce mode de consommation, chargé d'une teneur très politique, avait encore sa place dans la Gaule pacifiée et romanisée succédant à la Conquête. Les motifs de cette chute pourraient donc se trouver ailleurs, mais il y a sans doute plusieurs approches, plusieurs facteurs ...

Armand DESBAT : Oui, on en est à chercher des hypothèses et à essayer de les valider.

Bernard LIOU : Il ne faudrait peut-être pas forcer les nombres que l'on peut inférer des textes ; il ne s'agit pas forcément à chaque fois de troupes de milliers d'individus ! Il y a une chose que vous avez dite qui est très juste et sur laquelle il faut beaucoup insister : les grosses épaves de la Madrague de Giens et d'Albenga ont faussé notre vue dans la mesure où ce sont les deux seules épaves, à ma connaissance, pour lesquelles on puisse parler de milliers d'amphores ; ce n'est le cas pour aucune autre épave où on ne connaît, à la rigueur, que quelques centaines d'amphores.

Armand DESBAT : Pour revenir sur les schémas d'interprétation, parmi les autres pistes on a évoqué la diversité des conteneurs, même si le chiffre de 40 épaves à dolia est exagéré, il est clair qu'il existe des épaves à dolia et l'hypothèse lancée par A. Tchernia à Badalone qu'il s'agit uniquement de l'annonce militaire reste à démontrer. Il y a aussi le phénomène de la création d'ateliers d'imitations d'amphores en Gaule ; quand on voit le cas de Marseille, avec de nombreuses formes différentes, qui nous dit que c'est uniquement pour mettre des productions locales, de même à Lyon où on est bien certain que ce n'est pas pour mettre le vin et le garum de la région qu'on fabrique des amphores. Ce qu'on peut soupçonner des productions amphoriques lyonnaises montre qu'il s'agit d'ateliers nombreux et importants près desquels Sallèles-d'Aude doit être un tout petit atelier. Donc, le phénomène de l'arrivée, à une certaine époque, de certaines denrées dans d'autres conteneurs et du transvasement n'est pas une vue de l'esprit et c'est une limite très ennuyeuse pour évaluer le volume réel des produits importés.

Caty SCHUCANY : Je trouve l'idée de Mathieu Poux très intéressante, plutôt pour le politique que le militaire. On pourrait aller plus loin et dire que le II^e s. av. correspond à une consommation politique du vin et les I^{er}-II^e s. apr. à un commerce dirigé vers la classe moyenne. Si on accepte ces modèles, il faut s'attendre à des différences qui touchent aux contenus, aux pourcentages et aux volumes.

Armand DESBAT : Mais c'est aussi un paradoxe de considérer que quand tout le monde peut boire du vin on en importe moins que lorsqu'il s'agit de la consommation d'une élite !

Caty SCHUCANY : Peut-être !

Bernard LIOU : Je pense aussi que pour le I^{er} s. apr. il faut tenir compte de la production locale, c'est évident.

Armand DESBAT : Oui mais elle ne démarre pas de manière rapide ; il faut attendre la deuxième moitié du I^{er} s.

Philippe BARRAL : C'est un problème évidemment très compliqué et, en plus d'affiner nos typologies, il faut sans doute essayer d'affiner nos cadres de description des contextes qui livrent des amphores, en sites terrestres. Est-ce qu'on peut raisonner de la même façon sur le couloir Rhône-Saône et à l'intérieur des terres ? Est-on dans une ferme indigène ou dans une agglomération d'un certain statut ? Ce sont des choses qui entrent en ligne de compte. De la même façon, du point de vue quantitatif, on donne des statistiques en nombres d'individus, etc., mais il y a aussi une donnée importante qui est : quelle quantité d'amphores a été trouvée sur quelle surface fouillée ? Cela mériterait d'être mieux pris en compte si on veut arriver, dans le détail, à approfondir nos raisonnements.

Armand DESBAT : Oui, peut-être qu'il faudrait raisonner en termes d'amphores à l'hectare !

Mathieu POUX : Pour répondre à la remarque de B. Liou, relayée par C. Schucany, l'hypothèse militaire n'est pas lancée en l'air. Des recherches menées à partir des textes, mais aussi sur le mobilier funéraire, les sanctuaires et certains dépôts particuliers, s'attachent aujourd'hui à préciser le contexte de découverte des amphores : sur quels types de sites, avec quels types de mobiliers, dans quelles conditions de dépôt ? En Gaule septentrionale, la présence massive d'amphores est souvent liée à d'autres bien de prestiges, notamment aux découvertes d'armes. Quant à l'apport des textes, ce n'est, là encore, pas uniquement une question de nombre, mais de contexte : dans certains passages très explicites, qu'il n'est pas nécessaire d'extrapoler, la consommation de vin s'inscrit sans équivoque dans des rites guerriers très précis, bien connus par ailleurs. On ne saurait y voir une explication définitive, mais c'est un aspect qui a été très peu pris en compte jusqu'à présent, une donnée du problème parmi d'autres ; le tonneau en est une autre. Partir de la demande gauloise, des mécanismes d'appel de marché, permettra peut-être de sortir des schémas traditionnels. Il faudrait aussi sortir de ce terme "d'élite", dans le sens de quelques "Princes" régnant du haut de leur fief. César mentionne clairement, pour la Gaule, un quart de la population en armes. Cela fait quand même un bel effectif si l'on compte une population de 4 à 6 millions, selon les estimations ; sans pouvoir pour autant parler d'un phénomène démocratique, il s'agit alors d'une consommation relativement large.

Anne HOCHULI-GYSEL : Pour le potentiel de consommateurs de vin, les consommateurs militaires ou aristocrates, vous parlez uniquement du I^{er} s. av. ou aussi du I^{er} s. apr. ?

Mathieu POUX : Il est évident qu'à partir de la Conquête, dans la Gaule augustéenne, on entre dans des schémas entièrement différents, avec l'arrivée de nouveaux produits. L'énorme décalage chronologique entre l'arrivée des premières amphores à saumure ou à huile, qui dénote d'un vrai processus de romanisation avec l'adoption de nouveaux modes alimentaires et culinaires, et l'arrivée du vin, un siècle plus tôt si on la place en -150 av., est à cet égard très révélateur. Au I^{er} s. apr., on a assurément affaire à une nouvelle sphère de consommateurs et à de nouveaux modes de consommation, propres à expliquer un écart quantitatif aussi important.

Armand DESBAT : On a beaucoup parlé des problèmes commerciaux liés à la transition Tène/Gallo-romain précoce. On pourrait revenir un peu sur les périodes tardives dans la mesure où plusieurs communications ont traité de ce sujet.

Bernard LIOU : Alors, dans les amphores orientales tardives, il n'y a que le vin comme contenu probable ?

Dominique PIERI : Pour le V^e s., on en est sûr puisque les amphores retrouvées dans des contextes portuaires sont toutes poissées. Au VI^e s., dans ces contextes portuaires vient souvent s'installer de l'habitat et nous n'avons plus ces niveaux humides qui conservent la poix ; mais pour quelques exemplaires isolés que l'on retrouve en mer, elles sont poissées : c'est le cas de la rade de Fos-sur-Mer, de Port-Vendres, de l'épave de La Palud. En Orient même, les rares contextes en milieu portuaire indiquent aussi que ces amphores sont bien vinaïres. Je pense donc qu'il n'y a pas de doute.

Bernard LIOU : Donc, en attendant mieux, tu considères que ce sont des témoins de l'exportation de vins.

Dominique PIERI : Oui, de vins et probablement de vins de luxe. Nous avons des textes qui relatent, par exemple, que certains ecclésiastiques ne pouvaient pas acheter le vin de Gaza compte tenu de son prix exorbitant.

Pour les amphores africaines, le problème est différent. Une forme peut avoir contenu différents produits et des produits aussi différents que l'huile et le vin.

Armand DESBAT : Et sur la chronologie tardive des Gauloises 4 ? Je suis assez d'accord avec ce qui a été dit tout à l'heure sur le fait que la masse des importations de Gauloises au siècle précédent doit quand même créer un phénomène assez comparable à celui des Dr. 1. Et arriver à dater l'arrêt des productions est quelque chose qui n'est pas très aisé. C'est une question à Jean Piton : tu dis que dans ce lot, il n'y a pas du tout de matériel résiduel, de céramiques à revêtement argileux ...

Jean PITON : Non. Pour les revêtements argileux, je pense qu'il y a deux ou trois fragments de claire B tardive ; il y a aussi quelques fragments de sigillée sud-gauloise, de façon anecdotique. L'ensemble est cohérent, avec une datation du premier quart du V^e s.

Armand DESBAT : Je pense que la question va se poser dans d'autres secteurs.

Jean PITON : Certainement, nous avons d'autres zones à fouiller. On parlait, tout à l'heure, de l'Esplanade, où le contexte est différent puisqu'il s'agit d'un dépotoir longé par une voie tardive en terre battue dans laquelle il faudrait envisager de faire des sondages.

Armand DESBAT : Il fut une époque où on évoquait le développement du tonneau au III^e s. mais maintenant on a renversé la vapeur puisqu'il n'existe plus qu'aux périodes anciennes ! On peut donc se demander comment il intervient à l'époque tardive. Est-ce que le pourcentage élevé d'amphores orientales correspond à une consommation élevée de produits orientaux ? De même pour la consommation des produits africains pour lesquels les épaves d'amphores africaines du V^e s. se comptent sur les doigts d'une main. Il y a là une contradiction entre les données fournies par les épaves et celles issues des sites terrestres. Qu'en pensez-vous ?

Bernard LIOU : De quel point de vue ? Du point de vue du volume ? Du nombre d'amphores ? Les épaves africaines sont si rares que cela ?

Armand DESBAT : A proximité de nos côtes, il me semble.

Luc LONG : Des épaves du V^e s., on n'en connaît pas beaucoup, 5 ou 6 environ ; il y en a plus au IV^e s. mais je ne saurais pas les citer ; cela dit, c'est sans commune mesure avec ce qu'on a connu par ailleurs, dans d'autres types de productions et de marchés. D'après les derniers comptages que j'avais effectués, il doit y avoir environ 25 épaves africaines entre le III^e s. et le VI^e s., alors qu'il y a entre 120 et 150 épaves de Dr. 1 et gréco-italiques. Cela fait des différences extraordinaires, même si les amphores africaines sont plus volumineuses.

Bernard LIOU : Il y a la très belle épave du Dramont E, récemment publiée par Cl. Santamaria (*Archaeonautica*, 13, 1995) et qui est datée des années 430.

Dominique PIERI : C'est d'ailleurs l'unique épave que nous connaissons pour le V^e s.

Bernard LIOU : Et l'épave de La Lucque B ?

Dominique PIERI : C'est le IV^e s.

Armand DESBAT : Sur la question des courants commerciaux et par rapport à la question de Bernard Liou ce matin, sur l'intérêt ou l'absurdité qu'il y a à regrouper des choses aussi différentes que la Bétique et la Tarraconaise ?

Bernard LIOU : Ce n'est pas absurde dans la mesure où cela correspond à quelque chose de géographiquement presque évident pour nous : on dit l'Orient, on dit l'Occident, on dit l'Italie, on dit la péninsule Ibérique. Je tiens à dire quand même qu'il ne me paraît pas qu'il y ait un lien évident d'un point de vue économique entre le commerce de la province de Bétique et celui de la province de Tarraconaise et qu'il y ait un lien entre les exportateurs de vin, d'huile et de saumures de Bétique et les exportateurs de vins et de pas grand chose d'autres d'ailleurs, en ce qui concerne les amphores, de Tarraconaise. Par conséquent, additionner la Bétique et la Tarraconaise, c'est peut-être fausser un peu les perspectives ; il y aurait peut-être intérêt à mettre à part l'une et l'autre.

Armand DESBAT : Généralement, les données sont rassemblées dans des tableaux qui présentent les grandes régions ; après, elles sont distinguées quand on traite des amphores à huile ou à vin.

Bernard LIOU : L'essentiel est de faire la distinction à un moment donné en gardant à l'esprit que ce n'est pas un aspect si secondaire que cela.

Armand DESBAT : Comme pour l'Italie où on associe les amphores de l'Adriatique avec ...

Bernard LIOU : Pas tout à fait car l'unité italienne est peut-être plus grande que l'unité ibérique.

Robin SYMONDS : Pour moi la Tarraconaise et la Bétique sont deux régions assez différentes et le commerce de la Bétique passe surtout par la Méditerranée pour remonter la Gaule vers la Grande-Bretagne, par voie fluviale, et non par l'Atlantique. En Grande-Bretagne l'amphore à huile de Bétique est la plus abondante et si on envisageait qu'elle passait par l'Atlantique il faudrait constater qu'il n'y a pas beaucoup d'arrêts sur le trajet.

Montserrat COMAS : A Baetulo, les Dr. 20 ne sont pas très abondantes mais elles existent, puisque nous avons une dizaine de marques. En ce qui concerne la chute des Dr. 1, on observe une baisse dans les années -40. Dans les couches datées de -50 les Dr. 1 sont majoritaires mais dans les niveaux de -40/-30, la chute est profonde et

elles laissent la place aux amphores léétaniennes qui les surpassent en quantité.

Bernard LIOU : Tu soulignes la quasi absence d'amphores de Bétique en Léétanie, c'est-à-dire dans la région de Barcelone, et il est amusant de constater que, quand elles étaient importées, elles venaient parfois de Narbonne comme tend à le prouver la cargaison de l'épave IV du Cap Culip qui est certainement partie de Narbonne et qui rapatriait des amphores à huile de Bétique en direction de la Tarraconaise. Ce sont des choses curieuses du commerce maritime.

Alberto LÓPEZ MULLOR : Dans la région de Barcelone, la proportion d'amphores Dr. 20 est très faible et on en trouve surtout de la fin du 1^{er} s. à la fin du 11^e s. Un livre vient de paraître sur ce sujet.

Bernard LIOU : Il est évident que les amphores Dr. 20 existent en Tarraconaise, surtout à la fin du 1^{er} s. et au 11^e s. qui est une époque de pleine production.

Alberto LÓPEZ MULLOR : A San Boi de Llobregat, dans une couche du 11^e s., il en existe une avec la marque SEX [—], très connue. Nous en avons également dans le même type de contextes dans les fouilles près de la cathédrale de Barcelone.

Albert RIBERA : Plus au sud de la Tarraconaise et à l'intérieur des terres, c'est une amphore très rare mais sur le littoral, il est normal de la trouver car c'est la route maritime principale du commerce de Bétique. Dans les nombreux dépotoirs du 11^e s., à Valence, les amphores de Bétique à saumure Beltrán IIB sont les plus abondantes.

Alberto LÓPEZ MULLOR : Je veux simplement ajouter que sur la route vers l'Italie, les Iles Baléares présentent des Dr. 20 de façon très abondante, notamment à Majorca.

Bernard LIOU : La route par les Baléares et par les Bouches de Bonifacio est une des routes, l'autre étant la route côtière.

Comment conclure ? L'ensemble de cette journée a été très enrichissant mais très divers aussi. Il me semble qu'on a eu à la fois des exposés très larges sur différentes amphores, sur les voies du commerce, sur des sites précis sur lesquels nous étions plus ou moins savants les uns ou les autres. Tout cela nous a d'ailleurs été présenté de façon, là aussi, un peu différente suivant les cas, en nous abreuvant peut-être un petit peu trop de graphiques et de diagrammes dans lesquels on a eu quelquefois l'impression qu'on y mettait à boire et à manger avec des choses assez disparates, ce qui est normal pour des amphores. Au total, ce fut une bonne journée, archéologiquement enrichissante.



II. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES

Alberto LÓPEZ MULLOR

CÉRAMIQUES TARDO-RÉPUBLICAINES ET AUGUSTÉENNES TROUVÉES À EMPORIÆ¹ (Ampurias, Espagne)

La fondation de la colonie phocéenne d'Emporion située dans le golfe de Rosas, sur l'actuelle commune de l'Escala (Gérone), a eu lieu vers 600 av. J.-C., peu après celle de Marseille/*Massalia*. La ville fut le cadre du premier débarquement romain sur la péninsule Ibérique, en 218 av. J.-C., lors de la seconde guerre punique. Une fois ce conflit terminé (201 av. J.-C.) et après la campagne de Caton en Hispania (195 av. J.-C.), par laquelle la révolte des tribus ibériques pratiquement généralisée fut étouffée, il fut décidé de laisser en permanence une garnison à Emporion.

Le siège de ces troupes a un grand rôle dans cette communication, puisque les fouilles réalisées entre 1975 et 1982 dans la ville romaine d'Empúries—implantée sur une butte contiguë à la ville grecque— ont mis au jour des vestiges d'une structure qui a été interprétée comme un *praesidium* militaire. Ce *praesidium*, dans lequel apparemment s'installa la première garnison légionnaire, est à l'origine de la ville romaine, vers 100 av. J.-C.

Le matériel que nous présentons provient d'une large coupe stratigraphique fouillée au nord-ouest du *forum* d'Empúries. Dans ce secteur, conventionnellement nommé C 11, les travaux ont débuté en 1975 par un sondage préliminaire qui a été poursuivi en 1981 et 1982. Parmi les découvertes réalisées, il est à souligner une *taberna*, qui faisait partie d'un groupe de ces établissements érigés au nord du *forum* à la fin du I^{er} s. av. J.-C., d'après ce que nous verrons. Ensuite, a été localisé le mur périmétral d'un bâtiment républicain qui a abrité de grandes citernes. La séquence prend fin avec un mur d'appareil cyclopéen qui repose sur le terrain vierge et auquel se rattache le *praesidium* militaire mentionné.

En général, toutes les découvertes faites dans cette zone sont restées inédites, bien que dans notre livre

sur les parois fines en Catalogne, publié il y a quelques années, nous ayons réalisé une étude de cette catégorie de matériel, accompagnée d'un résumé à propos de la stratigraphie de C 11 et des structures auxquelles elle était associée². Compte tenu des limites de cet article et vu le grand volume de l'ensemble étudié, nous nous bornerons à présenter la céramique la plus significative appartenant aux trois ensembles énumérés, tout en mettant l'accent sur les traceurs chronologiques et en présentant seulement certaines autres pièces significatives du contexte.

LA CÉRAMIQUE DES DERNIÈRES ANNÉES DU I^{er} SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE

Nous entamerons la description en faisant allusion à l'ensemble de la fin du I^{er} s. av. J.-C., lequel est lié à la construction des *tabernæ* du nord du *forum*. Il comprend une large série de pièces provenant de différentes couches de remplissage, lesquelles ont servi pour hausser le niveau du terrain de presque deux mètres dans cette zone. Ces terres ont couvert d'importantes ruines républicaines, qui ont été découvertes aussi lors de nos travaux. Il s'agit donc d'un matériel très divers, en grande partie résiduel. Toutefois, certaines pièces fournissent une date précise.

D'abord nous avons la sigillée italique (Fig. 1, n^{os} 1-12), qui constitue 6,82 % de la céramique fine. Nous trouvons représentés des types bien anciens, tel le Consp. 2.2 (Fig. 1, n^o 1), que l'on peut rattacher au début de cette production³, accompagnés, toutefois, d'une majorité de formes plus récentes, parmi lesquelles se détache un groupe abondant que l'on constate dans les sites, à partir du début de la période moyenne du principat d'Auguste. Il s'agit des types Consp. 12.3 ou 12.4 (Fig. 1, n^{os} 6 et 12), 13.1 (n^o 2), 14

1 Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance à M. Albert Martin et à Mme Imma Estany, qui ont collaboré à l'élaboration de ce travail.

2 López Mullor 1989, p. 43-47.

3 La datation absolue de chacun des fragments étudiés apparaît dans l'inventaire de matériel qui figure à la fin du texte.

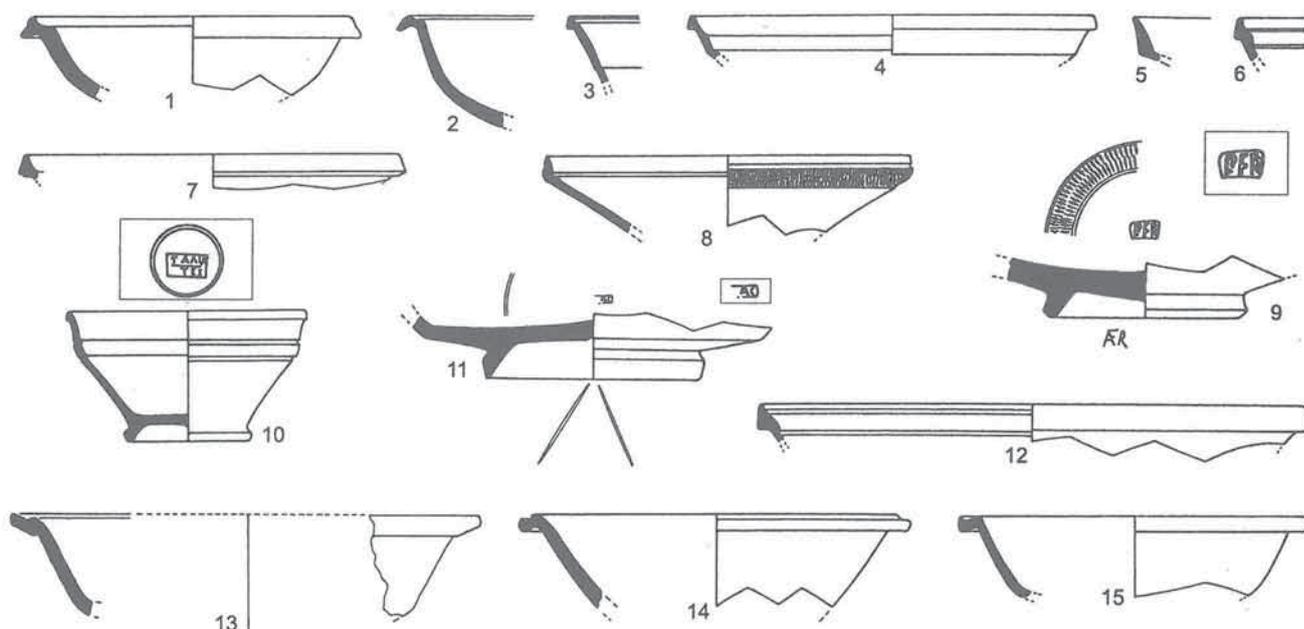


Figure 1

1. SI (sigillée italique) Consp. 2.2, Goudineau 12a ; datation : 40-15/10 av. J.-C. (Ettlinger 1990, p. 54).
2. SI Consp. 13.1 ; datation : 15 av. J.-C.-10 apr. J.-C., environ (Roth Rubi 1990, p. 74).
3. SI Consp. 14.1 ; datation : t.p.q. 15 av. J.-C.-t.a.q. 9 apr. J.-C. (Roth Rubi 1990, p. 76, pl. 13), t.p.q. 15 av. (Goud. 1968, p. 291).
4. SI similaire à Consp. 14, Goudineau 18 ; datation : 15 av. J.-C.-9 apr. J.-C. (Roth-Rubi 1990, p. 76).
5. SI Consp. 20.1 ; datation : 7 av. J.-C.-41 apr. J.-C. (Kenrick 1990, p. 86).
- 6 et 12. SI Consp. 12.3 ou 12.4 ; datation : 15/10 av. J.-C.-14 apr. (Roth Rubi 1990, p. 72, fig. 11), t.p.q. 12 av. (Goud. 1968, p. 291).
7. SI Consp. 14.2, Goud. 18 ; datation : t.p.q. 15 av.-t.a.q. 9 apr. J.-C. (Roth Rubi 1990, p. 76, pl. 13), t.p.q. 12 apr. (Goud., 1968, p. 292).
8. SI Consp. 23.1 ; datation : identique à celle du type C. 22, qui a un t.p.q. de 20/10 av. J.-C. (Kenrick 1990, p. 90).
9. SI avec la marque PET(F?)R au fond interne et le graffiti A-FR au fond externe.
10. SI similaire à la Consp. 22.6. Marque AMIA (?) / (A) TEI ; datation : 20/10 av. J.-C.-t.a.q. 37 apr. J.-C. (Kenrick, 1990, p. 90).
11. SI Consp. B.2.4 ou 2.5 (pl. 13.2, u.s. 12), avec marque ...AG (ou AC ou AS) au fond interne ; au fond externe, graffiti A (?). Cette forme correspond à des fonds d'assiettes d'époques augustéenne et tibérienne d'après Zabezhlicky-Scheffenecker (1990, p. 156-157).
- 13-15. Imitation de SI avec pâte micacée à vernis noir. Assez semblable à la forme Consp. 8 ou 13 ; datation : dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. (Ettlinger 1990, p. 66), 15 av. J.-C.-10 apr. J.-C. (Roth-Rubi 1990, p. 74), t.p.q. 33 av. J.-C. (Aquilué et alii 1984, p. 31).

(n° 4), 14.1 (n° 3) et 14.2 (n° 7). Des formes avec un *terminus post quem* de 20/10 av. J.-C., telle la forme Consp. 22.6 (n° 10) ou la 23.1 (n° 8), ont été également attestées. Cependant, nous ne devons pas oublier le type Consp. 20.1 (n° 5), dont le t.p.q. se situe vers l'an 7 av. J.-C. Cette dernière forme constitue, comme on le verra, le traceur chronologique de cet horizon de la fin du I^{er} s. av. J.-C. qui, par ailleurs, doit se situer peu avant le début de l'ère.

A la suite de la sigillée italique, il faut nommer ses imitations, qui sont bien représentées, notamment celles à vernis noir (Fig. 1, n°s 13-15, Fig. 2, n°s 1, 3), similaires aux formes Consp. 8, 10.2 et 13, l'une d'entre elles portant la marque AI ou AT (Fig. 2, n° 1). Nous avons également un exemplaire à vernis rouge corail avec la marque AVM ? (Fig. 2, n° 2). Généralement, ces produits correspondent au dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C., bien que certaines pièces puissent être plus tardives, comme celle de la Fig. 2, n° 1. Dans notre lot, les produits à vernis noir constituent 1,89 % de la céramique fine et ceux à vernis rouge 0,57 %.

De même, il est à noter la présence de céramiques à parois fines qui sont bien abondantes. D'abord, est à

souligner la présence d'un bon nombre de produits locaux appartenant aux formes Mayet I, la (Fig. 2, n° 12) et II (Fig. 2, n°s 4, 11). Ces types, à pâtes rosées ou grises emporitaines, comme c'est le cas pour les pièces qui figurent dans les planches, ont été produits pendant une longue période à *Emporiae*, à l'imitation d'originaux de l'Italie centrale. Pour ce qui est des formes I et la, on peut situer la date de ces modèles entre 175/150 et vers 20/10 av. J.-C., tandis que la forme II se situe entre 200/175 et 30/20 av. J.-C. Quant à la production locale, on peut attribuer les deux premiers types à la période 125-20/10 av. J.-C., le troisième type s'étendant, peut-être, un peu plus.

D'ailleurs, un intéressant lot de matériel d'importation italique a été mis au jour. Parmi ces pièces, nous avons sélectionné des exemplaires des formes Mayet/ López Id (Fig. 2, n° 15), I,6 (n° 16) et XII, 8j (n° 10) et Mayet III (n° 14), IIIa (n° 20) VB (n° 19), X (n° 13), XI (n° 9), XII (n° 5), XIV (n° 6), XIVA (n° 7) et XVI (n° 8). En général, ce lot présente des formes qui sont apparues à une date relativement ancienne, tels les types Id, vers 100 av. J.-C., III, vers le milieu du II^e s. av. J.-C. ou IIIa ou IIIb, vers 75 av. J.-C. Cependant, ce qui est

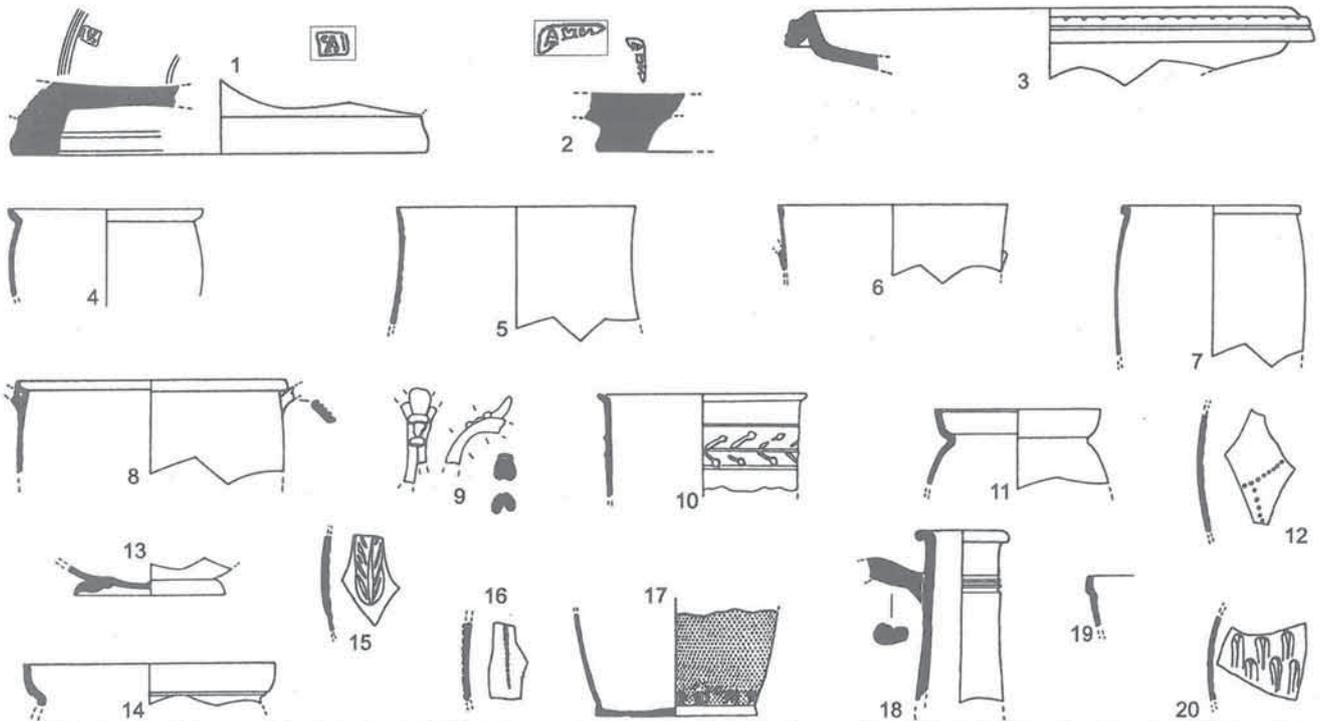


Figure 2

1. Imitation de SI avec vernis noir. Consp. B 1.8. Elle porte la marque A (I) ou A (T) ; datation : Auguste-Tibère (Zabehlicky-Scheffenecker 1990, p. 154).

2. Imitation de SI avec pâte micacée et vernis rouge corail, similaire à la forme Goudineau 15, Consp. 11. Marque A(VM ?) ; datation : 15 av.-10 apr. J.-C. (Roth Rubi 1990, p. 70), t.p.q. 33 av. J.-C. (Aquilué et alii 1984, p. 31).

3. Imitation de SI avec pâte grise micacée et avec vernis noir, Consp. 10.2 ; datation : début de la production dans le milieu de l'époque augustéenne (Roth-Rubi 1990, p. 68).

4. Céramique à parois fines (PF) Mayet II. Local. Pâte grise ampuritaine ; datation : 125 av. J.-C.-Auguste (López Mullor 1989, p. 96-100, pl. 92.8, n. inv. 970).

5. PF Mayet XII. Pâte grise au milieu et beige dans les surfaces, dure ; datation : 20 av.-30 apr. J.-C. (attestations en Catalogne), 15 av.-30 apr. J.-C. (Lyon). (*Ibid.*, p. 133, pl. 93.7, n. inv. 952).

6. PF Mayet XIV. Pâte rosée et dure ; datation : 20 av.-15/20 apr. J.-C. (*Ibid.*, p. 136, pl. 93.6, n. inv. 972).

7. PF Mayet XIV A. Italique. Pâte rougeâtre ; datation : 20 av.-15/20 apr. J.-C. (*Ibid.*, p. 136, pl. 93.1, n. inv. 968).

8. PF Mayet XVI. Pâte beige et dure ; datation : Auguste (*Ibid.*, p. 139, pl. 93.3, n. inv. 954).

9. PF Mayet XI. Pâte rouge à patine grise ; datation : 50 av. J.-C.-Tibère, diffusion maximale en 25-0 av. J.-C. (*Ibid.*, p. 131).

10. PF Mayet/López XII, 8j. Pâte rougeâtre ; datation : 20 av.-30 apr. J.-C. (*Ibid.*, p. 133, pl. 93.2, n. inv. 969).

11. PF Mayet II. Local. Pâte grise à l'intérieur et brun clair à l'extérieur ; datation : 125 av. J.-C.-Auguste (*Ibid.*, p. 100, pl. 92.7, n. inv. 958).

12. PF Mayet Ia. Local. Pâte grise emporitaine ; datation : 100-30/20 av. J.-C. (*Ibid.*, p. 96, pl. 92.15, n. inv. 964).

13. PF Mayet X. Pâte grise au centre et rosée en surface, dure et bien décantée ; datation : 75/50 av.-30/40 apr. J.-C., intensité maximale de la production dans l'époque augustéenne (*Ibid.*, p. 125-126, pl. 94.1, n. inv. 963). Casas et alii (1990, p. 108, fig. 218) proposent l'existence d'imitations ampuritaines de cette forme, ce qui, à notre avis, peut être probable.

14. PF Mayet III. Italique. Pâte rougeâtre et tendre ; datation : milieu du II^e s.-fin du I^{er} s. av. J.-C. ; l'expansion maximale en Catalogne se produit entre la fin du II^e s. av. J.-C. et le début du principat d'Auguste (López Mullor 1989, p. 104-106, pl. 92.9, n. inv. 953).

15. PF Mayet/López Id. Italique. Pâte rosée et dure ; datation : 150-75 av. J.-C. (Marabini 1973, p. 262), 100-75 av. J.-C. (López Mullor 1989, p. 96, pl. 92.16, n. inv. 975).

16. PF Mayet/López I,6 (?). Italique. Pâte grise au centre et rosée en surface. Marabini (1973, p. 72, 269) situe le décor de cette pièce entre le troisième quart et la fin du I^{er} s. av. J.-C. Pour notre part, (López Mullor 1989, p. 206, pl. 92.13, n. inv. 965), nous connaissons plusieurs exemplaires du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C.

17. PF du type Aco. Pâte orangée, poreuse, bien décantée ; datation : début du principat d'Auguste-commencement de Tibère (*Ibid.*, p. 230, pl. 94.12, n. inv. 951).

18. Céramique commune de provenance italique. Olpe, Vegas 38. Pâte beige avec chaux et mica doré ; datation : 100 av.-70/90 apr. J.-C. (Vegas 1973, p. 90).

19. PF. Mayet V B. Italique. Pâte orangée ; datation : 30 av.-0/10 apr. J.-C. (italique), 30 av. J.-C.-20 apr. J.-C. (Lyon) (López Mullor 1989, p. 120, pl. 94.7, n. inv. 959).

20. PF Mayet IIIa. Italique. Pâte grise ; datation : 75-20/10 av. J.-C. (*Ibid.*, p. 108, pl. 92.12, n. inv. 974).

plus révélateur, c'est que les deux dernières formes ont été fabriquées jusqu'en 10 av. J.-C. ou jusqu'au changement d'ère, approximativement et qu'une partie considérable des pièces mentionnées ont un t.p.q. proche de 30/20 av. J.-C., comme c'est le cas pour les formes VB, XII, XIV ou la XVI.

Nous présentons, en outre, un gobelet des ateliers d'Aco (Fig. 2, n° 17), qui est rarement attesté dans la péninsule Ibérique. Un exemplaire très proche a été rencontré au Mont-Beuvray. Ces matériaux se datent, généralement, entre le début du principat d'Auguste et le début de celui de Tibère.

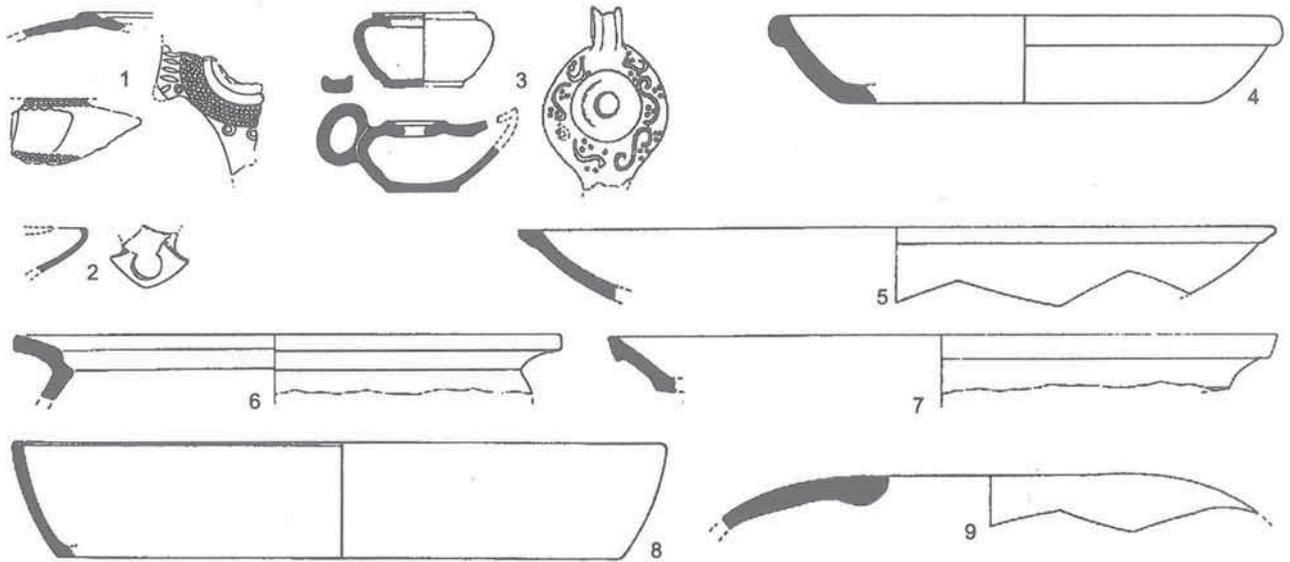


Figure 3

1. Lampe Dressel 2. Pâte marron tendre à engobe rouge ; datation : I^{er} s. av. J.-C. (Bailey 1975, p. 325, Arxé 1982, p. 24-27).
2. Lampe à volutes et bec triangulaire Dressel 9 B. Pâte beige avec engobe orangé ; datation : Auguste-Claude (Deneauve 1969, p. 108).
3. Lampe Dressel 2. Pâte beige avec engobe rouge ; datation : I^{er} s. av. J.-C. (Bailey 1975, p. 325).
4. Céramique à engobe rouge interne pompéien, Aguarod 3, Luni 1, Vegas 15 a ; datation : 100/70 av.-vers 14 apr. J.-C. (Aguarod 1992, p. 65-67).
5. Céramique à engobe rouge interne pompéien, Aguarod 4,

- Luni 2/4, Vegas 15 b, Rouge pompéien 4 ; datation : 100 av.-50/100 apr. J.-C. (*Ibid.*, p. 70-71).
6. Céramique commune d'importation italique Celsa 79.28, com. italique 4b ; datation : 300-1 av. J.-C. (Bats 1993, p. 359).
7. Céramique commune d'importation italique Vegas 13.1, commune italique 6g ; datation : 200-50 av. J.-C. (*Ibid.*, p. 360).
8. Céramique commune d'importation italique. Vegas 14, Aguarod 4, com. italique 6c ; datation : 150 av. J.-C. (Aguarod 1992, p. 93-95) jusqu'au début du I^{er} s. (Casas *et alii* 1990, p. 87).
9. Amphore ibérique locale. Pâte grise au centre et rouge aux surfaces, semblable à la forme López M./Fierro 1992 (LF) 12030.

Les fragments de lampes trouvés ont un grand intérêt. Ce n'est pas à cause du nombre, qui n'est guère important (3,9 %), mais pour les formes présentes. À côté des exemplaires républicains tardifs, qui peuvent atteindre la fin du I^{er} s. av. n. è., comme les formes Dr. 2 (Fig. 3, n^{os} 1, 3), nous trouvons une lampe à volutes et bec triangulaire de la forme Dr. 9B (n^o 2), dont l'origine se situe dans l'époque augustéenne.

Parmi la céramique commune d'importation italique, très abondante, nous avons choisi deux casseroles à vernis rouge interne pompéien (Fig. 3, n^{os} 4-5), datables dès 100 av. J.-C. jusqu'à la période augustéenne ou plus tard, ainsi qu'un bord de marmite (Fig. 2, n^o 6) et deux casseroles de plus (Fig. 3, n^{os} 7-8) de céramique de cuisine à pâte rougeâtre et bord fumé, qui sont demeurés sur le marché depuis une période assez reculée de l'époque républicaine jusqu'au principat d'Auguste.

La production locale par excellence, la céramique ibérique, est représentée par des petites marmites biconiques et des bols de céramique grise emporitaine (Fig. 4, n^{os} 1-4, 6), ainsi que par deux fragments de céramique peinte, un kalathos (Fig. 4, n^o 8) et une assiette à lèvre déversée (n^o 7). Cette petite série de

matériel archétype ne pouvait pas être terminée sans un exemplaire des très abondantes amphores ibériques de production locale (Fig. 3, n^o 9). L'apparition de tout ce matériel remonte à un moment antérieur à l'arrivée des Romains à Emporion⁴. Toutefois, le fait le plus remarquable en ce qui concerne cette étude, c'est qu'ils ont subsisté jusqu'à la fin du I^{er} s. av. J.-C., comme le démontre son énorme abondance dans l'ensemble, où la céramique grise/oxydée emporitaine constitue 15,21 % du total, la céramique peinte 0,91 % et la céramique ibérique commune lisse rien de moins que 30,20 %. Par ailleurs, nous avons déjà dit que certaines formes de parois fines d'origine locale (Mayet la, II) ont été fabriquées avec de la pâte grise ou oxydée emporitaine.

La céramique modelée à la main, également de production autochtone et ayant une très longue tradition, est représentée par une marmite typique (Fig. 4, n^o 10) et par une originale coupe décorée avec des incisions et des cordons appliqués (Fig. 4, n^o 9). Enfin, il faut ajouter à ce groupe le *pondus* ou poids de métier à tisser de la Fig. 5, n^o 7.

Pour conclure, il y a les amphores. Parmi les importations, une est d'origine rhodienne (Fig. 5, n^o 5), que l'on

4 La majorité des types remontent au IV^e ou au V^e s. av. Les jattes biconiques commencent apparemment au milieu du IV^e s. av. J.-C., tandis que les *kalathoi* sont attestés à partir de c. 200 av. J.-C. Par conséquent, dans la deuxième partie de la communication, nous présenterons des exemplaires assez anciens.

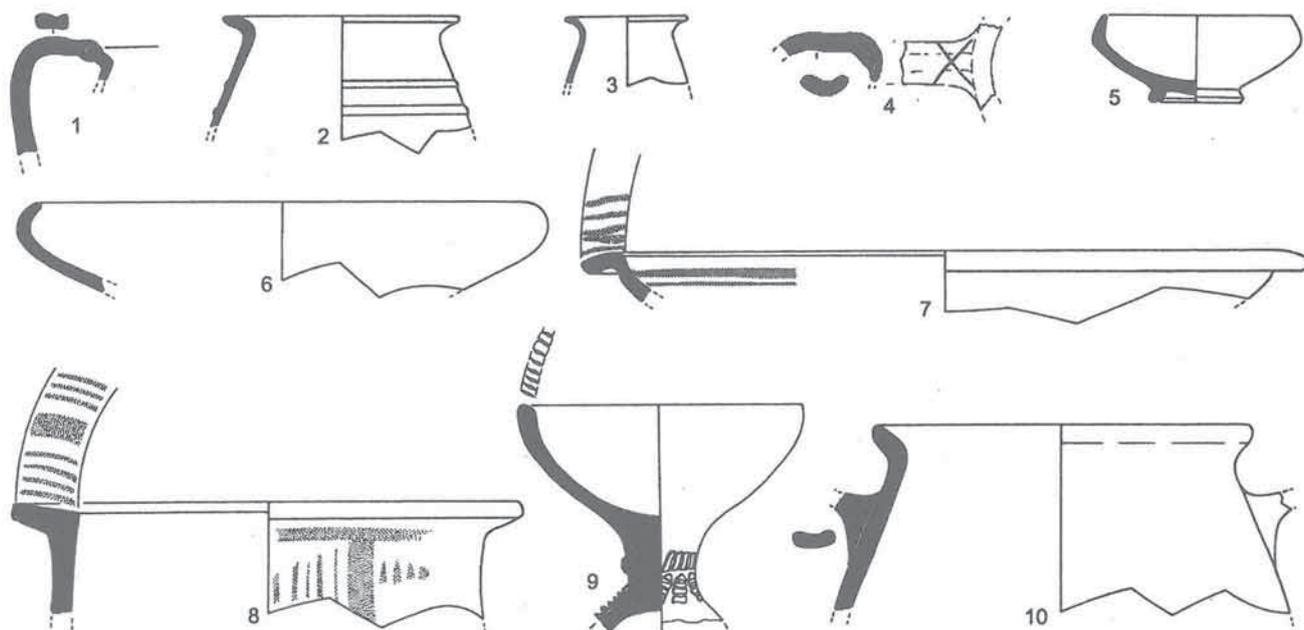


Figure 4

1. Céramique grise emporitaine, jatte biconique LF 3400.
2. Céramique grise emporitaine, jatte biconique avec décor de deux ou trois filets LF 3432 ou 3442.
3. Céramique grise ampuritaine, jatte biconique lisse LF 3412.
4. Céramique grise emporitaine, anse de jatte biconique avec le graffiti X, forme LF 03400.
5. Camp. A Lamb. 34, Morel 2737 ; datation : 225-75 av. J.-C. (Py 1993, p. 149).
6. Céramique grise ampuritaine, bol LF 01110.
7. Céramique ibérique peinte locale, assiette à lèvres déversées LF 1130. Apparemment, il s'agit d'une imitation de Camp. A, Lamb. 36.
8. Céramique ibérique peinte locale, kalathos LF 2110.
9. Céramique locale faite à la main. Pâte grise. Coupe.
10. Céramique locale faite à la main. Pâte grise. Marmite.

ne rencontre que sporadiquement sur le site, et qui n'est pas en désaccord dans un contexte de la fin du I^{er} s. av. J.-C., d'après sa datation. Il y a aussi un récipient d'origine ébusitaine de type PE 17 (Fig. 5, n^o 2), et un autre d'origine bétique, à salaison, de la forme Dr. 12 (Fig. 5, n^o 4), dont la datation oscille entre 50 av. et 50 apr. J.-C. Comme représentants de la production de Tarraconnaise, nous avons choisi deux ex. de type Pascual 1 (Fig. 5, n^{os} 1, 3), datés entre 40/30 av. J.-C. et 100 de n.è., ainsi que la seule Dr. 2-4 livrée par cet horizon (n^o 6). Cette dernière, d'après les découvertes terrestres⁵, est apparue vers 20/10 av. J.-C. L'épave la plus ancienne dans laquelle ce type a été constaté date de 9 av. J.-C.⁶. Sa présence nous situe donc dans la dernière décennie avant notre ère.

En résumé, nous pouvons établir la date de cet ensemble à partir de la sigillée italique, qui remonte, au minimum, à l'an 7 av. J.-C. (forme Consp. 20.1), et de l'amphore Dr. 2-4 que nous venons de mentionner, avec un t.p.q. de 20/10 av. J.-C., bien que nous ayons aussi un groupe de formes de sigillée italique postérieures à 15 av. J.-C. et de parois fines dont la production ne commence qu'en 30/20 av. J.-C. (Mayet VB, XII, XIV, XVI). Ces constatations nous conduisent à dater cet ensemble de la fin du I^{er} s. av. J.-C., avec un t.p.q.

de 7 av. J.-C. environ. Compte tenu de la position stratigraphique des unités qui constituent l'horizon étudié, il faut attribuer cette date à la fondation des *tabernæ* septentrionales du *forum* emporitain ; en général, elle convient à l'ensemble des transformations qui ont donné cet aspect qui a perduré, à grands traits, jusqu'à son abandon.

LA CÉRAMIQUE TARDO-RÉPUBLICAINE

Le second ensemble qui nous occupe est lié à la construction des grandes citernes publiques établies actuellement au nord-est du forum ; à notre avis, il faut l'attribuer au deuxième quart du II^e s. av. J.-C. Dans ce cas là, le matériel n'est pas aussi abondant que dans le groupe précédent mais il comprend une série de traceurs chronologiques significatifs. Pour la céramique campanienne A, nous avons rencontré les formes Lamb. 23 (Fig. 5, n^o 8), 25 (n^o 14), 31b (n^o 13), 33b (n^o 10), 34 (Fig. 4, n^o 5, Fig. 5, n^o 9) et Morel 68 (n^{os} 11 12). Elles ont toutes des datations extrêmement larges, mais il faut noter que les types les plus tardifs, qui apparaissent vers 150 av. J.-C., y sont absents, tels les Lamb. 5 et 6. Par ailleurs, l'ensemble est dépourvu de campanienne B, ce qui nous indique un

5 Attestations récentes à Cabrera de Mar, Badalone et Sant Boi de Llobregat, ces dernières étant publiées dans les congrès de la SFECAG de Mandeure-Mathay (1990) et de Rouen (1995).

6 Grand Ribaud D : Hesnard *et alii* 1988, p. 56, 145.

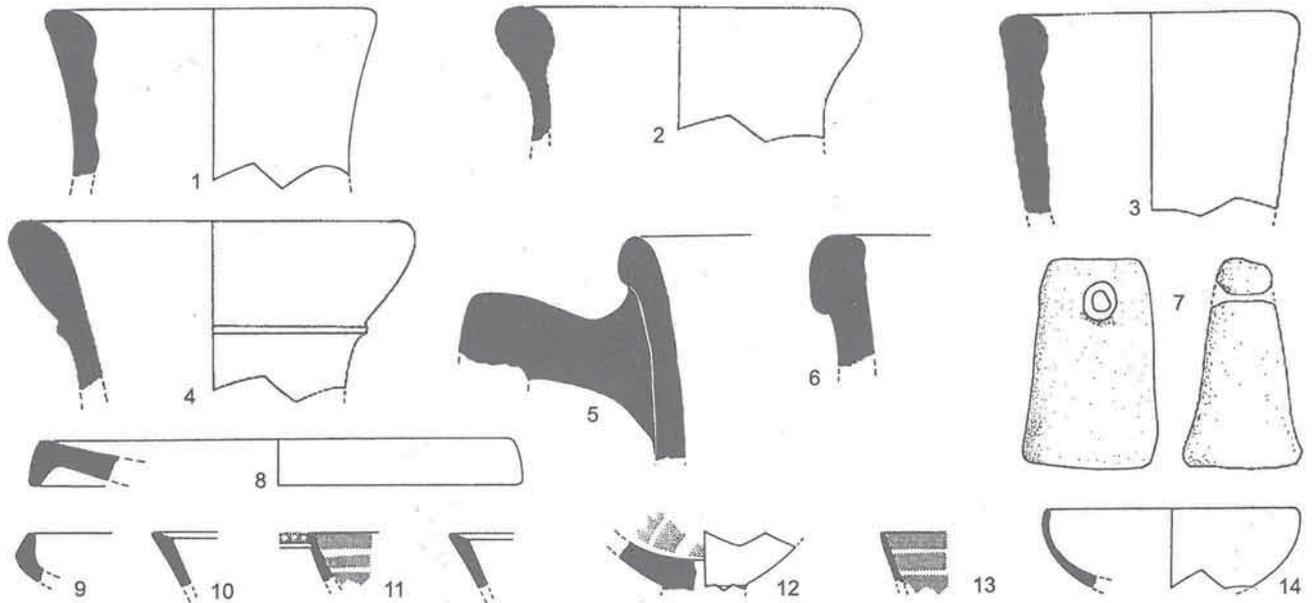


Figure 5

1. Amphore tarraconaise Pascual 1. Pâte rougeâtre avec du quartz abondant ; datation : 40/30 av. J.-C.-100 apr. J.-C.
2. Amphore punico-ébusitaine. PE 17 / T-8.1.3.2 ; datation : 200/190-120 av. J.-C. (Ramón 1995, p. 223-224).
3. Amphore tarraconaise Pascual 1. Pâte beige rosé avec peu du quartz et mica brillant ; datation : 40/30 av. J.-C.-100 apr. J.-C.
4. Amphore bétique Dr. 12 ; datation : 50 av. J.-C.-50 apr. J.-C. (Beltrán, Loza 1997).
5. Amphore rhodienne ; datation : 100-1 av. J.-C. (Empereur, Hesnard 1987, p. 18-19).
6. Amphore tarraconaise Dressel 2-4 ; datation : 20/10 [9] av. J.-C.-100 apr. J.-C.
7. Céramique faite à la main. *Pondus*. Pâte rougeâtre.
8. Camp. A Lamb. 23 / Morel 1122 ; datation : 300-175 av. J.-C. (Py 1993, p. 147).
9. Camp. A Lamb. 34 / Morel 2737 ; datation : 225-75 av. J.-C. (*Ibid.*, p. 149).
10. Camp. A Lamb. 33b / Morel 2973-2974 ; datation : 225-50 av. J.-C. (*Ibid.*, p. 149).
11. Camp. A Morel 68, F 3131 ; datation : 200-125 av. J.-C. (Sanmartí 1978, p. 52).
12. Camp. A Morel 68, F 3131 ; datation : 200-125 av. J.-C. (*Ibid.*, p. 52).
13. Camp. A Lamb. 31b / Morel 2951-54, 2977-78 ; datation : 175-25 av. J.-C. (Py 1993, p. 148).
14. Vernis noir. Lamb. 25/Morel F 2784, 2788 ; datation : 200-100 av. J.-C. (*Ibid.*, p. 147).

terminus ante quem de 150/125, prenant comme référence, respectivement, le début de sa production et celui de son exportation massive vers l'*Hispania*. D'autre part, il est à signaler la présence d'un exemplaire tardif d'amphore gréco-italique (Fig. 6, n° 5) et d'une lèvre de massaliote récente (n° 4), et l'absence totale d'amphores Dr. 1, ce qui nous situe avant 145/135 av. J.-C. Ce tour d'horizon est complété par un seul gobelet à parois fines de la forme Mayet II (Fig. 6, n° 3) d'origine italique, qui est, peut-être, l'un des exemplaires de parois fines les plus anciens attestés dans la péninsule Ibérique. Il faut l'attribuer, sans nul doute, au début de cette production, établie dans le premier quart du II^e s. av. J.-C. environ et avant sa propagation régulière par voie maritime accompagnant les frets d'amphores Dr. 1 et campaniennes B.

Le lot, dont la date de 175-150 – nous le réaffirmons conformément aux constatations énoncées – comprend enfin une amphore ibérique (Fig. 6, n° 1), un kalathos peint (n° 2) et une petite jarre apparemment de production locale, nettement inspirée d'originaux hellénistiques (n° 6).

Ce bref tour d'horizon du matériel découvert à *Emporiæ* se conclut avec un ensemble stratifié immédiatement sous le précédent, contemporain de la construction de l'enceinte du *praesidium* militaire bâti à la suite de la campagne de M.P. Caton et auquel on peut appliquer, en principe, un *t.p.q.* de 195 av. J.-C. Le lot, peu abondant mais significatif, se caractérise par l'absence de fragments de parois fines, campanienne B ou amphore Dr. 1, mais, en revanche, il comprend des bords de campanienne A de forme Lamb. 23 (Fig. 6, nos 15-16), 28 (n° 12), 33b (n° 13) et Morel 68 (n° 11), ainsi qu'un pied de la forme Lamb. 27 (n° 9) et un autre de la forme Lamb. 21/25B (n° 7), carrément ancien. Tout cela s'accorde avec la date mentionnée, laquelle convient aussi à la lèvre d'amphore ébusitaine PE 16 (n° 14), bien datée en Catalogne de 200 av. J.-C. environ, à l'égal des deux gréco-italiques qui l'accompagnent (nos 17-18). Enfin, les deux pièces de céramique ampuritaine (nos 8 et 10) ou le kalathos peint (n° 2) sont les indices d'une production parfaitement stabilisée de ce matériel à un moment qui, à notre avis et en conclusion, doit être daté entre 195 et 175 av. J.-C.



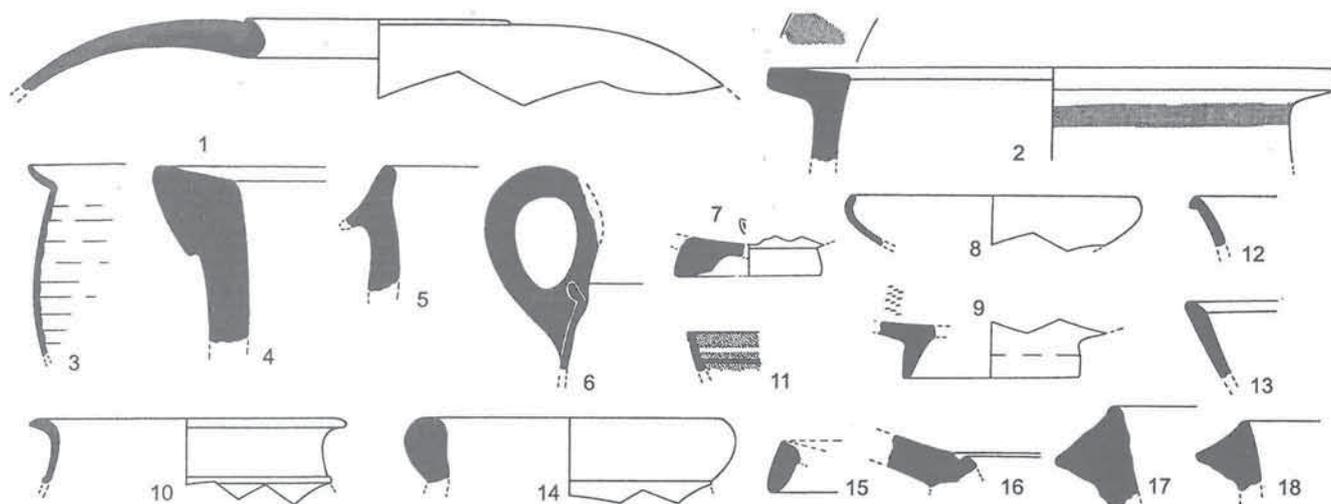


Figure 6

1. Céramique commune ibérique locale, amphore, LF 12040. Pâte grise à l'intérieur et beige à l'extérieur.
2. Céramique ibérique peinte locale, kalathos, LF 02110. Pâte beige rosé.
3. PF Mayet II. Italique. Pâte rosée à l'intérieur et grise à l'extérieur, tendre et poreuse, à dégraissant de chaux et mica noir et doré ; datation : 200/175-30/20 av. J.-C. (López Mullor 1989, p. 99-100, pl. 92.14, n. inv. 977).
4. Amphore massaliote, lèvre du type 9 ; datation : 300-100 av. J.-C. (Py 1993, p. 63).
5. Amphore gréco-italique ; datation : 200-145/135 av. J.-C. (Tchernia 1986, p. 42).
6. Céramique commune ibérique, probablement locale, imitation de la céramique grecque d'occident. Pâte grise au centre et marron rougeâtre en surface.
7. Probablement Camp. A. Lamb. 21/25 B. Imitation d'une forme attique.
8. Céramique oxydée ampuritaine. Pâte beige très dure, patère, LF 01110.
9. Camp. A Lamb. 27 / Morel 2784, 2788.
10. Céramique grise ampuritaine, jatte biconique, LF 03400.
11. Camp. A, Morel 68 / Morel 3131 ; datation : 200-125 av. J.-C. (Sanmartí 1978, p. 52).
12. Camp. A. Lamb. 28 / Morel 2612-14, 2641-48 ; datation : 250-75 av. J.-C. (Py 1993, p. 148).
13. Camp. A Lamb. 33b / Morel 2973-2974 ; datation : 225-50 av. J.-C. (*Ibid.*, p. 149).
14. Amphore punico-ébusitaine PE 16 / T-8.1.3.1 ; datation : 240/220-190 av. J.-C. (Ramón 1995, p. 223).
- 15-16. Camp. A. Lamb. 23 / Morel 1212 ; datation : 300-175 av. J.-C. (Py 1993, p. 147).
- 17-18. Amphore gréco-italique ; datation : 200-145/135 av. J.-C. (Tchernia 1986, p. 42).

BIBLIOGRAPHIE

- Aguarod 1992 : C. AGUAROD, *Cerámica romana importada de cocina en la Tarraconense*, Saragosse, 1992.
- Aquilué et alii 1984 : X. AQUILUÉ et alii, *El fòrum romà d'Empúries*, Institut de Prehistòria i Arqueologia de la Diputació de Barcelona, Monografies Emporitanes VI, Barcelone, 1984.
- Arxé 1982 : J. ARXÉ, *Les Ilànties tar-do-republicanes d'Empúries*, Institut de Prehistòria i Arqueologia de la Diputació de Barcelona, Monografies Emporitanes, V, Barcelone, 1982.
- Bailey 1975 : D. M. BAILEY, *A catalogue of the lamps in the British Museum, I : Greek, Hellenistic, and Early Roman Pottery Lamps*, Londres, 1975.
- Bats 1993 : M. BATS, Céramique commune italique, dans M. PY (dir.), *DICOCER : Dictionnaire de Céramiques Antiques (VII^e s. av. n. è. - VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord occidentale (Provence, Languedoc, Ampuritan)*, Lattara 6, ARALOC, Lattes, 1993, p. 357-362.
- Beltrán, Loza 1997 : J. BELTRÁN, M. L. LOZA, Producción anfórica y paisaje costero en el ámbito de la Malaca romana durante el Alto Imperio, dans *Figlinae Malacitanæ : la producción cerámica romana en los territorios malacitanos*, Málaga, 1997, p. 107-146.
- Casas et alii 1990 : J. CASAS, P. CASTANYER, J. M. NOLLA, J. TREMOLEDA, *Ceràmiques comunes i de producció local d'època romana I. Materials augustals i alto-imperials a les comarques orientals de Girona*, Centre d'Investigacions Arqueològiques de Girona, Sèrie monogràfica, 12, Gérone, 1990.
- Deneauve 1969 : J. DENEAUVE, *Lampes de Carthage*, Paris, 1969.
- Empereur et Hesnard 1987, J.-Y. EMPEREUR et A. HESNARD, Les amphores hellénistiques du monde égéen, dans P. LEVEQUE et J.-P. MOREL (dir.), *Céramiques hellénistiques et romaines II*, Paris, p. 10-71.
- Ettlinger et alii 1990 : E. ETTLINGER, Formen 2, 8, dans E. ETTLINGER et alii, *Conspectus Formarum. Terræ sigillatæ italico modo confectæ*, 1990.
- Goudineau 1968 : C. GOUDINEAU, *La céramique aretine lisse. Fouilles de l'École Française de Roma à Bolsena (Poggio Moscini) 1962-1967. IV*, MEFRA, suppl. 6, Paris, 1968.
- Kenrick 1990 : P.M. KENRICK, Formen 20, 23, dans E. ETTLINGER et alii, *Conspectus Formarum. Terræ sigillatæ italico modo confectæ*, 1990, p. 86-87, 90-91.

López Mullor 1989 : A. LÓPEZ MULLOR, *Las cerámicas de paredes finas en Catalunya*, 2 vols, Quaderns Científics i Tècnics, 2, Servei del Patrimoni Arqui-tec-tònic de la Diputació de Barcelona, Barcelone 1989 (2e éd. Saragosse, 1990).

López Mullor et Fierro 1992 : A. LPEZ MULLOR, X. FIERRO, Materials per a una classi-ficació de la ceràmica ibèrica al torn produï-da a Darró", dans *Miscel(lània Penedesenca (Sant Sadurní d'Anoia)*, XVI, fasc. 1, 1992, p. 7-96.

Marabini Moeus 1973 : T. M. MARABINI MOEUS, *The Roman Thin Walled Pottery from Cosa (1948-1954)*, Memoirs of the American Academy in Rome, XXXII, Rome, 1973.

Mayet 1975 : F. MAYET, *Les céramiques à parois fines dans la péninsule Ibérique*, Paris, 1975.

Py 1993 : M. PY, Campanienne A, Campanienne B, dans M. PY (dir.), *DICOCER : Dictionnaire de Céramiques Antiques (VIIème s. av. n. è. - VIIème s. de n. è.) en Méditerranée nord occidentale (Provence, Languedoc, Ampurolan)*, Lattara 6, ARALOC, Lattes, 1993, p. 146-150, 151-152.

Ramón 1995 : J. RAMN, *Las ánforas fenicio-púnicas del Mediterráneo Central y Occidental*, Barcelona, 1995.

Roth-Rubi 1990 : K. ROTH-RUBI, Formen 10-14, dans E. ETTLINGER *et alii*, *Conspectus Formarum. Terræ sigillatæ italico modo confectæ*, 1990, p. 68-77.

Sanmartí 1978 : E. SANMART, *La cerámica campaniense de Emporion y Rodhe*, Institut de Prehistòria i Arqueologia de la Diputació de Barcelona, Monografies Emporitanes, IV, Barcelone, 1978.

Tchernia 1986 : A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome, 1986.

Vegas 1973 : M. VEGAS, *Cerámica común romana del Mediterráneo Occidental*, Insituto de Arqueología y Prehistoria de la Universidad de Barcelona, Barcelone, 1973.

Zabehlicky-Scheffenegeer 1990 : S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGER, Böden und Standriuge B1-B4, dans E. ETTLINGER *et alii*, *Conspectus Formarum. Terræ sigillatæ italico modo confectæ*, 1990, p. 153-164.

* *

Rosa ALBIACH, Carmen MARÍN
Guillermo PASCUAL, Josefina PIÀ, Albert RIBERA
Miquel ROSSELLÓ, Alfred SANCHIS

LA CERÁMICA DE ÉPOCA DE AUGUSTO PROCEDENTE DEL RELLENO DE UN POZO DE VALENTIA (Hispania Tarraconensis)

• RÉSUMÉ

Lors d'une fouille réalisée en 1997-1998 en plein centre de Valence, est apparu un grand puits, construit en pierres calcaires, de plan quadrangulaire (1,85 m x 1,54 m). Les caractéristiques techniques, comme le type de matériel et la stratigraphie, situent sa construction comme son utilisation pendant l'époque républicaine (la ville républicaine de Valence fut détruite par Pompée en 75 av. n. è. et abandonnée pendant de nombreuses années). Il est voisin d'une grande citerne au nord, d'une rue à l'ouest qui délimite un ensemble thermal.

Le matériel retrouvé dans le comblement de ce puits est abondant et présente une très grande homogénéité chronologique sur toute la hauteur de la stratigraphie, des fragments d'un même vase pouvant être retrouvés dans des couches différentes. 677 pièces ont été récupérées dans un bon état de conservation général, parmi lesquelles se distingue l'abondance de la vaisselle de table (coupes, vases à boire dont calices), dans des catégories céramiques diverses (sigillées arétines, parois fines, céramiques ibériques). La datation de ce lot exceptionnel pour la ville de Valence est à placer entre le changement d'ère et la fin du règne d'Auguste et plus précisément entre 5 av. et 5 apr. n. è. Parmi les caractéristiques notables, on remarquera l'étroite fourchette chronologique (entre 5 et 10 ans) et la prédominance anormale des os de porcs dans les restes fauniques. Ajoutés à l'homogénéité du contexte et au rapide processus de colmatage du puits, ces données font dire aux fouilleurs qu'ils sont face à un dépôt rituel pratiqué dans un puits qui appartient à la phase de construction la plus ancienne de la ville et comblé à l'époque tardo-augustéenne, au moment où se construit le quartier.

En la 8ª campaña (1997-1998) de excavaciones en el solar de l'Almoína, en pleno centro de Valencia, apareció un gran pozo de sillares de piedra toba calcárea (U.E. 60314). Su planta es cuadrangular (1,82 x 1,54 m) y conserva sus cuatro paredes siendo la norte la que mantiene el mayor alzado (5,30 m), mientras que la meridional fue parcialmente arrasada por una fosa del S. XV. Los sillares de arenisca son de grandes dimensiones y de muy variadas medidas pues los hay más cuadrangulares y más rectangulares (57 x 60, 98 x 38, 38 x 38 cm.), aparecen trabados en seco y con lajas de piedras rellorando los huecos que quedan entre sillar y sillar.

Tanto las características técnicas como el tipo de material utilizado y las fechas proporcionadas por los niveles excavados dentro del pozo sitúan su construcción y su momento de uso en época republicana. Su entorno urbano en este momento lo delimita una gran cisterna, por el Norte, y una calle al Oeste. Al otro lado de la calle había un edificio thermal (Escrivà y Ribera 1993; Ribera 1998). En este ambiente, eminentemente

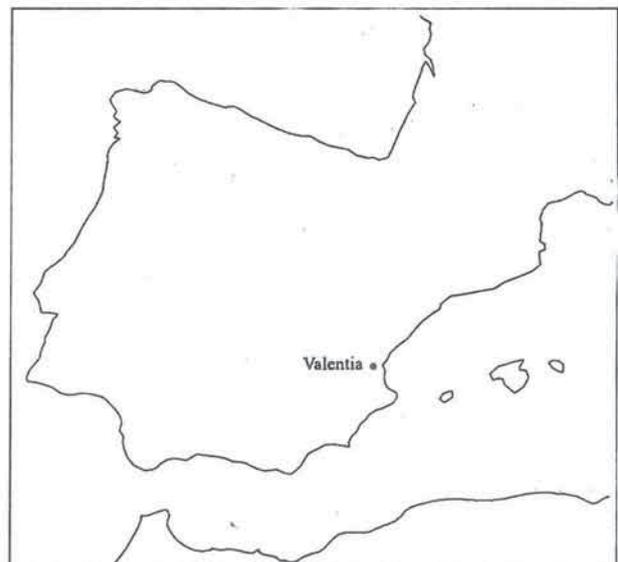


Figure 1 - Ubicación de Valentia.

acuático, se explica bien la función de un pozo.

Como dicen las fuentes, y han confirmado los hallazgos arqueológicos (Ribera y Calvo 1995) y numismáticos (Calvo *et alii* 1998), la ciudad republicana fue destruida en el 75 a.C. y abandonada durante bastantes años. Aunque las termas fueron totalmente arrasadas, es posible que el pozo siguiera en uso durante esta larga etapa de abandono. De hecho, aun lo debió utilizar una pequeña alfarería que se instaló sobre los escombros de las termas a mediados del s. I a.C.

EL RELLENO DEL POZO

El objeto de este estudio es presentar el numerosos y homogéneo material que colmataba el pozo. Durante el proceso de excavación se pudieron diferenciar capas y rellenos de morfología diversa, que en un principio hicieron pensar en que hubo un relleno lento y dilatado. Pero cuando se procedió al inventario detallado de las cerámicas, se comprobaron 2 hechos evidentes que llevaban a los mismos resultados :

- la homogeneidad cronológica, dentro de unos márgenes estrechos, de todo el conjunto.
- la presencia de fragmentos de una misma pieza en capas diferentes.

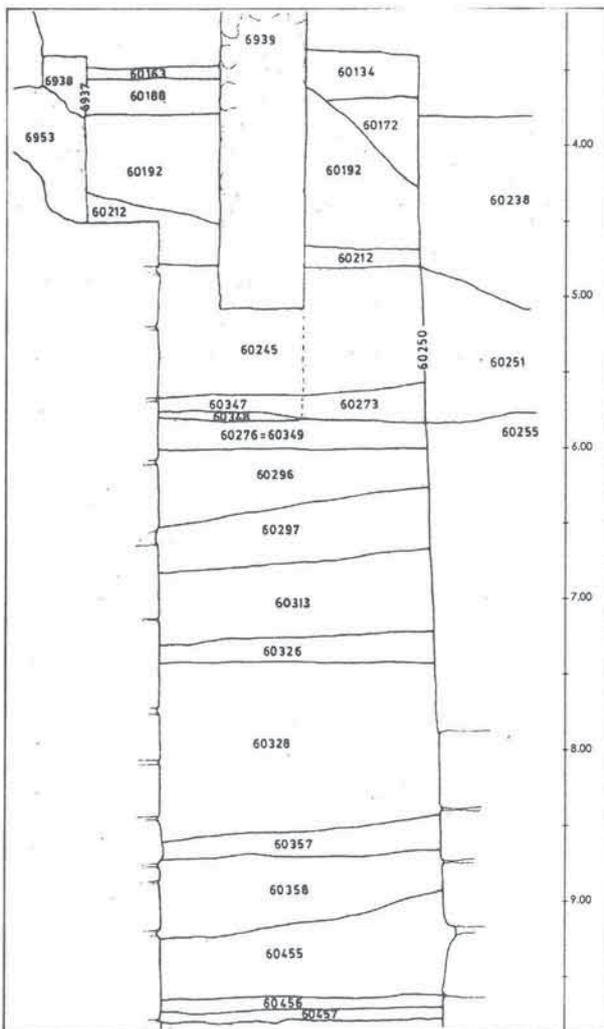


Figure 2 - Sección Norte-Sur del pozo.

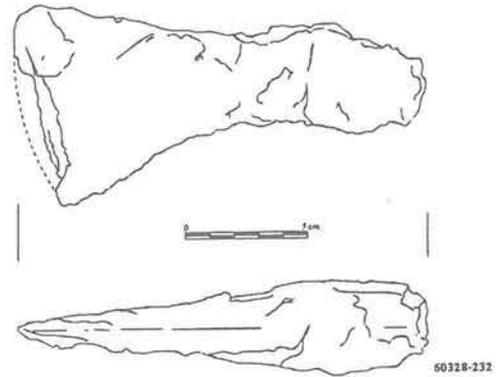


Figure 3 - Hacha de hierro.

Por lo tanto, parece claro que todo el relleno se debe tratar unitariamente. No obstante, daremos una pequeña repaso, de bajo a arriba, del proceso de colmatación.

La primera hilada de sillares del pozo apoya directamente sobre la tierra estéril (U.E. 60476) y es algo más irregular que las restantes. Este nivel estéril tiene una textura muy arcillosa y un color anaranjado y presenta un claro buzamiento hacia el centro donde aparece una tierra arenosa. Cubriendo esta capa arcillosa había un nivel arenoso (U.E. 60456) de 10 cm de espesor, muy limpio, que permitiría la filtración del agua hacia la superficie para su posterior captación. El primer nivel de amortización del pozo (U.E. 60455) se compone de una capa uniforme de piedras irregulares de mediano tamaño, mezcladas con una tierra arcillosa de un color muy ceniciento y que llegaba a los 60 cm de potencia. Se recuperó abundante material cerámico con un claro predominio de la cerámica común de mesa y de la ibérica.

Cubriendo este nivel apareció un relleno muy uniforme de cenizas y carbones (U.E. 60358) de 40 cm de espesor, en cuya base la abundancia de piedras anunciaba ya las características de la capa inferior ya descrita (U.E. 60455).

La composición de las dos capas inmediatamente superiores (U.U.E.E. 60357-60328) es muy similar al tratarse en ambos casos de un tierra arcillosa con manchas de carbón y cenizas que llegaban a ocupar 1,30 m de altura, pero se percibe un cambio cualitativo entre ambas que viene marcado por la cerámica. El material recogido en la U.E 60357 sigue la línea del de los niveles inferiores, destacando la presencia de un hacha de hierro en buen estado de conservación. Sin embargo en el estrato superior (U.E. 60328) cambian las proporciones de la cerámica siendo muy abundante la terra sigillata aretina fina y las paredes finas. También es muy abundante la cerámica común, las ánforas itálicas y adriáticas, la cerámica común itálica. En cuanto a la fauna destaca la cantidad de mandíbulas de cerdo recuperadas así como una acumulación de caracoles en la parte inferior de la capa.

Una capa de 15 cm de tierra arcillosa con manchas de carbones (U.E. 60326) cubre este estrato. El material que se recoge no es tan abundante pero mantiene la cronología augústea, al igual que la capa superior (U.E. 60313), compuesta por 50 cm. de tierra arcillosa de color marrón claro y salpicada por alguna mancha de carbón.

El estrato superior (U.E. 60297) tiene unas características muy similares a las U.U.E.E. 60328-60358, pues la tierra vuelve aparecer con muchos carbones y manchas de cenizas. También aparecen vetas de arena manchadas por óxido de hierro. La cerámica es muy abundante (lucernas, paredes finas, TSA, ibérica, ánforas itálicas, cerámica común) y los sellos de la TSA confirman la cronología agústea, siendo además este el primer estrato fechado en esta época, ya que en el estrato superior (U.E. 60296), aun dentro del pozo, ya aparecen materiales de la época tardorromana.

ESTUDIO DE LOS MATERIALES (Tab. 1)

Sigillata aretina.

Este es el mejor conjunto de cerámica aretina que ha aparecido en Valencia, lo cual, si conocemos los precedentes, no es decir mucho. Se ha contabilizado un número mínimo estimado de 90 piezas, de las que solo 11 fragmentos de borde no han podido clasificarse.

En total se han recogido 28 sellos, sobre otros tantos vasos, todos, menos uno, en piezas lisas, de las que entre 12 y 13, más o menos la mitad, serían de Arezzo y 7 de Puteoli, una cuarta parte, sin que se repitan los ejemplares de cada uno de los alfareros. El vaso decorado no ha conservado la estampilla en el fondo interno que debería tener (Tab. 2).

Algunos de los alfareros son bastante raros y dos lo son tanto que no los hemos encontrado en los repertorios. Sería el caso de *EPAGAT/VIBIOR(VM)*, sello de lectura clara, que hemos relacionado con un supuesto, e inédito, *EPAGAT(HVS) VIBIORVM*. CVArr 496 (1968) debe ser idéntica a esta, aunque solo se conoce un ejemplar, de Roma, con la segunda línea borrosa, que se relacionó, con dudas, con un supuesto *EPAGATHVS*

P. CORNELI. También debe ser como esta la CVArr. 2310, *GRATVS VIBIORVM*, también con un solo ejemplar conocido, de Neuss.

Por ultimo, tal vez se pueda añadir un nuevo operario,

MATERIALES	NEP	% NEP
SIGILLATA ARETINA	90	(13.29)
OXIDANTE DE BARNIZ ROJO	6	(0.88)
REDUCTORA DE BARNIZ NEGRO	2	(0.29)
BARNIZ NEGRO	3	(0.44)
PAREDES FINAS	111	(16.39)
LUCERNAS	22	(3.24)
ANFORAS	33	(4.87)
CERÁMICA IBÉRICA	78	(11.52)
CERÁMICA DE COCINA IMPORTADA	39	(5.76)
CERÁMICA COMUN LOCAL/REGIONAL	77	(11.37)
CERÁMICA COMUN	211	(31.16)
DOLIA	1	(0.14)
OPÉRCULOS	2	(0.29)
TEJUELOS	2	(0.29)
TOTAL GRUPOS CERAMICOS	(89.55)	677 (100.00)
VIDRIO	5	(100.00)
TOTAL VIDRIO	(0.66)	5 (100.00)
PONDERA	15	(93.75)
PIEDRA DE MOLINO	1	(6.25)
TOTAL MATERIAL INDUSTRIAL O ARTESANAL	(2.11)	16 (100.00)
HIERRO	18	(75.00)
BRONCE	4	(16.66)
PLOMO	2	(8.33)
TOTAL METALES	(3.17)	24 (100.00)
TEGULA	7	(20.58)
BARRO COCIDO	7	(20.58)
IMBRICE	7	(20.58)
LADRILLO	1	(2.94)
ESTUCO	2	(5.88)
MORTERO DE CAL	8	(23.52)
PIEDRA	2	(5.88)
TOTAL MATERIAL DE CONSTRUCCIÓN	(4.49)	34 (100.00)
TOTAL MATERIALES	756	(100.00)

Tab. 1 - Cuadro resumen de materiales (NEP = Número Estimado de Piezas).

MARCAS DE ALFARERO						
Nº	LECTURA	ALFARERO	MARCA	CVArr	FORMA	OBSERVACIONES
60328-1	PANIACATVS/C.ANNI	PANTAGATHVS C. ANNI	Intradecorativa. Tabella ansata	83bb	R 2.1.1	Arezzo
60328-7	ANTIHCI	ANTICHI	Circular	99	22	Grafito externo: COMFIINIS
60455-3	ATEI	ATEIVS	Rectangular	144	14.1	Grafito externo: <u>BVCVA</u>
60328-26	CN ATEI	CN. ATEIVS	Radial	4	145	11
60328-35	EPAGAT/VIBIOR—	EPAGAT(HVS) VIBIORVM	Rectangular	¿496?	12.3	Oxé da 1, semejante, borrosa, atribuida a Epagathus P. Corneli ?
60297-5	MEMM	MEMMIVS	Oblonga	984	12	Arezzo
60328-18	HILARVS	HILARVS	Circular	1084	22	Puteoli
60328-31	AGATE	AGATHEMERVS (NAEVI)	Rectangular	1086	18.22	Puteoli
60328-6	FEL/NAE	FELIX NAEVI	Circular	1093	22	Puteoli
60313-2	PRIMVS/NAEV	PRIMVS NAEVI	Circular	1099	31.2.1	Puteoli
60357-11	N. NAEVI/DIOCLI	¿N. NAEVIVS? DIOCLES?	Rectangular	¿ ?	4.4.2	Puteoli
60328-5	RAS	RASINIVS	Rectangular	1485	22	Grafito externo F
60297-3	RVFIO	RVFIO	Rectangular	1597	31.2.1	¿Arezzo?
60313-1	SECVN	SECVNDVS	Circular	1719	22	Puteoli
60455-1	—SE	C.SEPTIMIVS	Radial	1741	11	
60328-38	TETTI/SAMIA	TETTI SAMIA	Rectangular	1792	4.4	Arezzo
60297-4	SESTI	SESTIVS	Rectangular	1793	12.5.2	Arezzo
60328-19	A.SES/DAMA	A.SESTIVS DAMA	Circular	1799	15.1.1	Arezzo
60297-1	CANO/STATI	CANOPVS STATILIAE	Rectangular	1851	22.3	Arezzo
60328-33	A.TITI	A. TITIVS	Oblonga	2.001	12.2	Arezzo
60328-21	TITVS	L.VALERIVS TITVS	Circular	2219	31.2.1	Puteoli
60328-41	VIBII	VIBII	Oblonga	2285	4.4	Grafito exterior: XIII
60328-20	VMBRICI/ARCHEBI	ARCHEBVS L. VMBRICI	Circular	2424	15.2.1	Arezzo
60328-42	LV BI/HOSPI	L. VMBRICIVS HOSPES	Rectangular	2439	4.4	Arezzo
60328-42	RVFIO/VMBR	RVFIO VMBRICI	Rectangular	2449	14.2	Arezzo
60328-8	VAMI		Rectangular	¿?	22	
60455-4	—S		Rectangular		22.2.1	

Tab. 2.

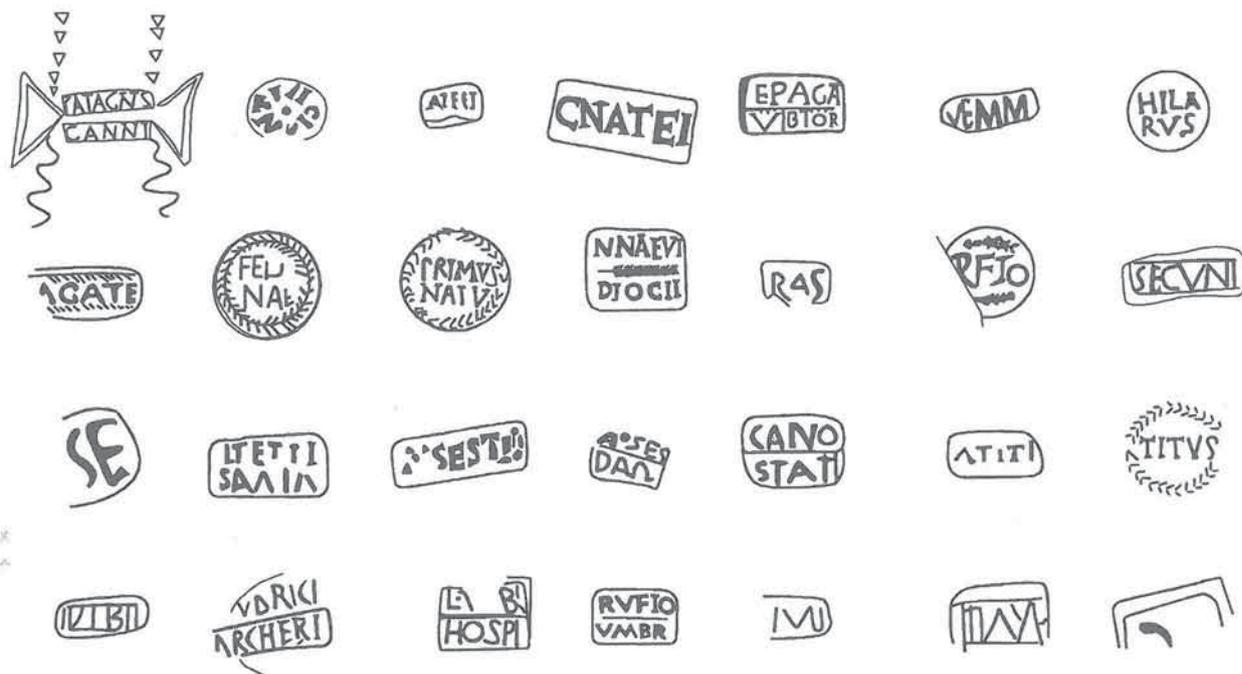


Figure 4 - Marcas de Sigillata Aretina.

DIOCLES, al conocido grupo puteolano de *NAEVIVS*. En CVArr. 2092 aparece una sola pieza, de Grand, de un tal *DIOCLES TITI*, leída *TITI* (invertido)/ *DIOCLES*, que pudiera ser como ésta, obviando la rara lectura de la primera línea por la que hemos encontrado en Valencia, que presenta una lectura muy clara. El resto de las estampillas no presentan especiales problemas.

Las cartelas de los sellos presentan cierta homogeneidad, predominando las rectangulares sobre el centro del vaso, que son la mitad. Además hay 8 circulares, 2 radiales, 4 oblongas y una intradecorativa. No ha aparecido ninguna *in planta pedis*.

El repertorio formal se reparte entre 13 formas lisas con sus variantes y 2 decoradas. Aunque aparecen juntas piezas de los 4 Servicios de Haltern, del III hay 11 piezas y del IV solo hay 2 ejemplares de la forma C-50. Del I hay 34 y del II 28 (Tab. 3).

Este conjunto de sigillata itálica servirá como elemento básico para proponer una fecha para la formación de todo el depósito. Para centrar el momento cronológico, queda claro que estamos ante lo que Goudineau (1968, p. 238) llamó aretina de buena época, 15 a.C./15 d.C., en la que predominan las formas de los servicios II y III y aun aparecen las de la fase final del I.

Los datos más determinantes vienen de las formas más modernas, que en este caso son las copas C-22.5, 23.1 y 31.2. Las 2 primeras son la evolución final de la C-22, y se situarían a fines del reinado de Augusto (Conspectus 1990, p. 90). La C-31.2 aparecería a partir del cambio de Era. Los 3 ejemplares de esta forma presentan una cartela circular y 2 son de Puteoli. El resto de las formas oscilan entre el 15 a.C. y el 15 d.C.. Se podría pensar, pues, en el cambio de Era como la fecha más antigua que se puede dar a la formación del relleno. Por otro lado, la ausencia de marcas *in planta pedis*, que aparecerían hacia 15-20 d.C., poco después del abandono de Haltern, de decoración de relieve aplicado, que ya se encuentran antes del aban-

dono de Haltern (9 o 16 d.C.), y de las nuevas formas (C- 19, 20, 21, 26, 27, 28, 32, 33, 34,...) que se asocian a ambas, en parte relacionadas con el Servicio IV, permiten colocar en una fecha anterior a 9 o 16 d.C. el momento final. Se puede sugerir un periodo centrado entre 1-10 d.C. o entre 5 a.C. y 5 d.C.

Si recurrimos a comparaciones con otros yacimientos

SERVICIO	FORMA	No	MARCAS	FECHA
III	4.3	1		-15/15
III	4.4	3	TETTI SAMIA ; VBI/HOS ; VIBII	-15/15
III	4.4.2	1	NAEVI/DIOCLI	-15/15
	7.1	1		-40/25
I	11	3	CN ATEIVS	—SE
I	12	0	MEMM	-15/20
I	12.1	5		-15/15
I	12.2	3	A.TITI	-15/20
I	12.3	3	EPAC/VIBIOR	-15/20
I	12.5.1	1		-15/20
I	12.5.2	2	SESTI	-15/20
I	13	1		-30/1
I	13.2	1		-20/1
I	14.1	4	ATEI	-15/1
I	14.2	11	RVFIO/VMBRICI	-15/15
III	15.1.1	1	A SES/DAMA	-15/15
III	15.2.1	2	VMBRIC/ARCHEBI	-15/15
II	18.1	1		-15/30
II	18.2	2	AGATE	-15/30
II	22	9	ANTICHI ; FEL/NAE ; RAS, VAMI ; —MI	-15/30
II	22.1.2	2		-15/15
II	22.1.3	2		-15/15
II	22.2.1	7		-15/15
II	22.3	1	CANO/STATI	-15/15
II	22.5	1		1-20
II	23.1.1	3		1-20
III	31.2.1	3	TITVS ; PRIMISNAEV ; RVFIO	1-30
	38.3.1	1		-10/30
IV	50.3.1	2		-15/40
	R 1.2	1	PANTACATVS C. ANNI	-10/1
	R 2.1	1		-10/1
	Indeter.	11		
TOTAL		90		

Tab. 3.

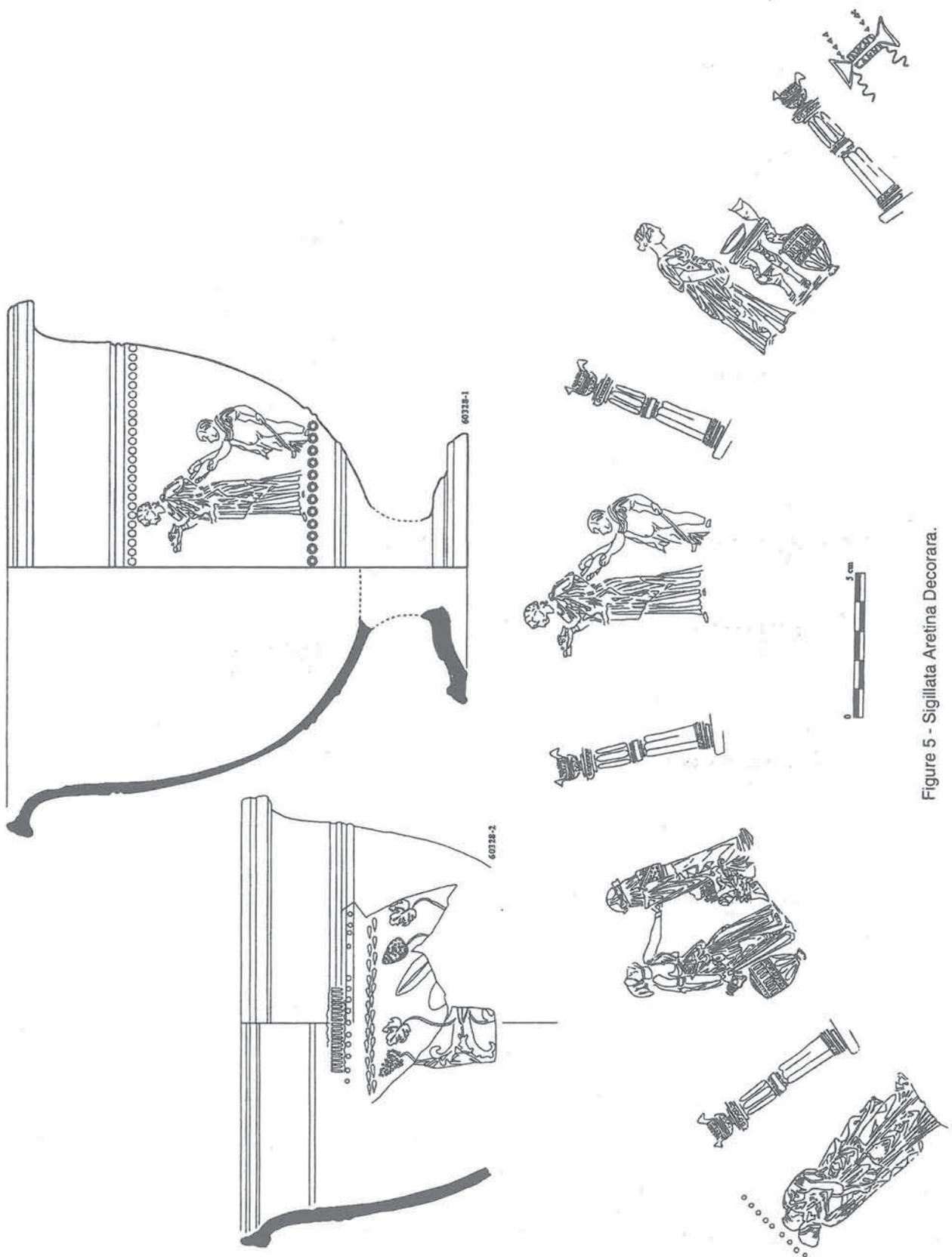


Figure 5 - Sigillata Aretina Decorara.

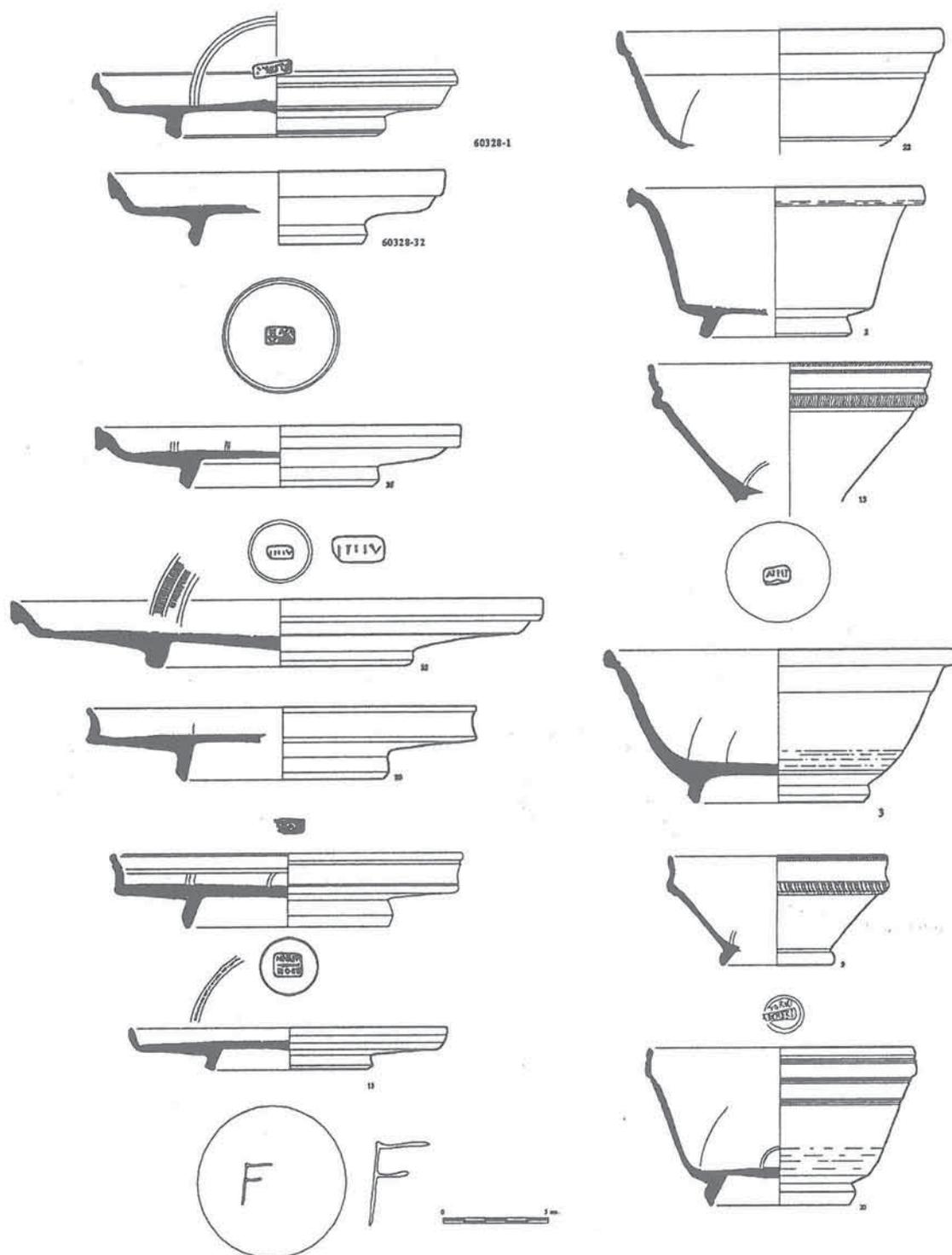


Figure 6 - Sigillata Aretina Lissa.

bien fechados, como Haltern, allí encontramos todo el repertorio tipológico que hemos hallado en el pozo de Valencia. Pero en este campamento germánico, fechado entre 12 a.C. y el 9 o el 16 d.C., aparecen además formas más modernas, caso de las C- 6, 24, 26, 33, básicamente lo que sería el Servicio IV, junto relieve aplicado, pero aun no las marcas *in planta pedis*. Es decir, que tanto si se mantiene la fecha corregida por Oxé del abandono de Haltern en el 16 d.C. (Goudineau 1968, p. 314), como si se prefiere la más tradicional

que lo lleva al 9 d.C., relacionada con la evacuación de Germania después de la derrota de Varo y que es la que defiende la más reciente investigación (Conspectus 1990 ; Pucci 1985, p. 372 ; Schnurbein 1982), habría que colocar siempre el relleno de nuestro pozo en un momento algo anterior a este abandono, siempre hacia el cambio de Era (Tab. 3).

En el contexto de *Valentia*, este numeroso conjunto de sigillata aretina no deja de ser sorprendente, habida cuenta la escasez relativa de esta cerámica y lo extraño

FORMAS	NEP	% NEP
CALIZ	2	(2.22)
CUBILETE	2	(2.22)
BOL	15	(16.66)
BOL CON ASAS	1	(1.11)
COPA	31	(34.44)
COPITA	3	(3.33)
PLATO	25	(27.77)
INDETERMIN.	11	(12.22)
TOTAL	90	(100.00)

Tab. 4.

que aun resulta, después de 18 años de intensas excavaciones, encontrarse un conjunto de materiales del periodo de Augusto. De hecho, las 28 marcas que han aparecido en el pozo, superan a las 27 que en su día se repertoriaron (Ribera 1981) procedentes de toda la ciudad.

Otras cerámicas finas.

Dentro de este grupo consideramos dos producciones de cerámica fina cuyo origen geográfico parece situarse al noreste de la actual Cataluña, son las denominadas Cerámica Reductora de Barniz Negro y Cerámica Oxidante de Barniz Rojo. Se trata de unas producciones que se caracterizan por una arcilla depurada, poco dura, y con abundantes partículas finas de mica plateada. Las reductoras tienen unas pastas de color gris claro y las oxidadas de color beige o amarillo pajizo, y van recubiertas, respectivamente, de un engobe negro o rojo coral, poco espeso, y en ocasiones casi perdido. Tipológicamente estas producciones parecen imitar otras cerámicas importadas como la Campaniese, el Rojo Pompeyano y las cerámicas de Arezzo. La cronología de estas producciones parece situarse desde el último cuarto del siglo I a. C. hasta mitad del siglo I d. C. (Casas *et alii* 1990).

Cerámica oxidante de Barniz Rojo.

En este grupo se han individualizado un total de 6 piezas que representan el 0.88 % del total de los grupos cerámicos. Entre las formas documentadas cabe destacar la copa Alm 60358-24 que imita a la Lamb. 20 de Campaniense C, el plato Alm 60328-43 que imita a la aretina Conspectus 18, la copa Alm 60358-23, que imita a la Conspectus 38 de aretina y el gran plato o fuente Alm 60358-26 que parece imitar al

Rojo Pompeyano en cuanto al borde y a las aretinas en cuanto al pie.

Cerámica reductora de Barniz Rojo.

Las dos piezas documentadas de esta producción representan el 0.29 % del total de la cerámica. Se trata de una posible tapadera (Alm 60328-45) que imita al tipo de aretina Conspectus 54.3.1 y la base de un plato (Alm 60328-46) con decoración interna a ruedecilla que parece imitar a las producciones tardías de barniz negro caleno.

Barniz Negro.

Han aparecido un total de 3 piezas (0.44 % del total de la cerámica), representadas por un fragmento de borde forma Lamb. 27 de Campaniense A, un perfil completo de Lamb. 3 de Campaniense Calena Tardía (Alm 60328-201) y un fragmento informe de Campaniense calena antigua (grupo 401).

La producción de barniz negro tanto por el escaso número de fragmentos recuperados como por el contexto cronológico en el que nos encontramos, debe considerarse como un material totalmente residual. nicamente cabe la duda de que el *pixis* todavía estuviera en uso en el momento de la amortización del pozo. En apoyo de esta hipótesis sólo apuntar que este tipo se produce en sigillata aretina (Conspectus 53.1.1) pero nosotros no la tenemos repertoriada en esta producción en el conjunto recuperado en el pozo.

Paredes Finas.

El número aproximado de piezas de paredes finas (Tab. 5) hallado en el pozo es de 111, que corresponden a un 16.39 % del total cerámico. La mayoría de las piezas están identificadas como cubiletes pero también hay una crátera y varios tipos indeterminados, dentro de los que hay nuevas formas a repertoriar.

La tipología y origen de las pastas es mayoritariamente de la península itálica : suditálica y de Etruria, también hay de Hispania, en concreto gris catalana, y un grupo de indeterminadas, tanto de pasta clara como gris.

Pasamos a presentar una descripción de las formas sobre la base del origen de las pastas :

Península Itálica.

Pasta Suditálica : la arcilla tiene una coloración

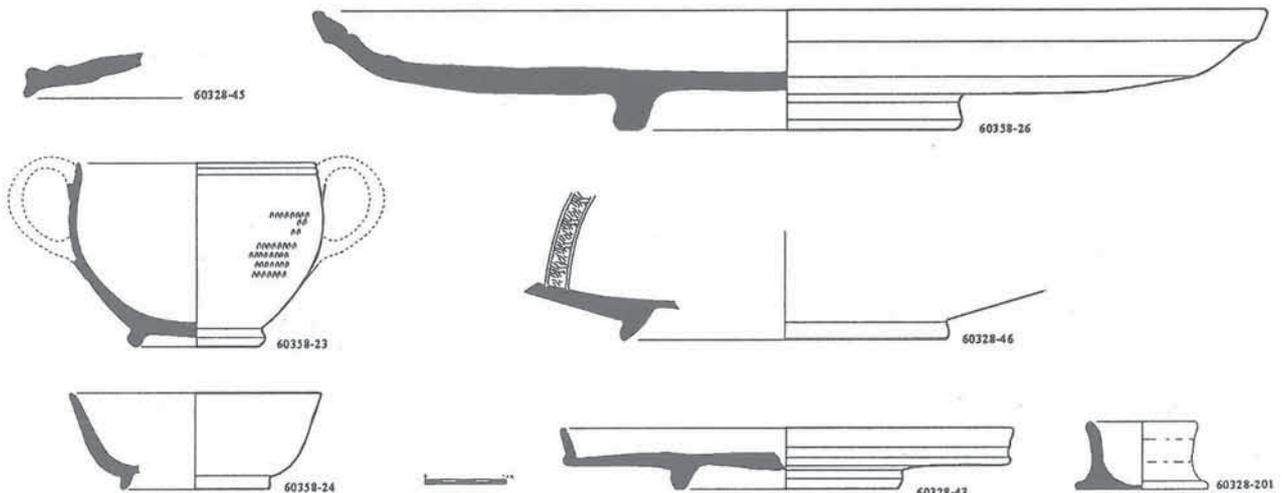


Figure 7 - Otras Cerámicas Finas.

anaranjada o beige, está poco depurada, con bastante desgrasante volcánico, algo de cal y mica dorada.

TIPO	NEP	% NEP	PASTAS
LT 33	19	(17.11)	E (11) SI (7) IPG (1)
LT 33 - AT. 2/412	7	(6.30)	SI
TOTAL LT 33	(26)	(23.42)	
MAYET V	36	(32.43)	SI
MAYET V - AT. 1/215	1	(0.90)	SI
MAYET V - VAR.	1	(0.90)	SI
TOTAL MAYET V	(38)	(34.23)	
MAYET III	3	(2.70)	IPC
MAYET XII/XIV	4	(3.60)	IPC
MAYET XXI	1	(0.90)	PGC
MAYET XXIV	1	(0.90)	IPC
LT 2 C	1	(0.90)	IPC
MARABINI 35 - AT. 1/158	1	(0.90)	SI
AT. 1/14	1	(0.90)	IPC
AT. 1/57	1	(0.90)	IPC
AT. 1/102	1	(0.90)	IPC
60328-114	1	(0.90)	IPC
60328-116	1	(0.90)	IPG
60328-117	1	(0.90)	E
60328-119	3	(2.70)	IPG
60328-121	1	(0.90)	PGC
60328-122	1	(0.90)	PGC
60328-123	1	(0.90)	PGC
60328-124	1	(0.90)	PGC
60358-1	1	(0.90)	E
60455-40/41	2	(1.80)	IPG
INDETERMINADA	20	(18.01)	IND
TOTAL	111	(100.00)	

Tab. 5 - AT = Atlante (1985) ; LT=Lattara (1993)
 E (Etruria) (13) (11.71 %).
 SI (Sud-Itálica) (53) (47.74 %).
 IPG (Indeterminada Pasta Gris) (7) (6.30 %).
 PGC (Pasta Gris Catalana) (5) (4.50 %).
 IPC (Indeterminada Pasta Clara) (13) (11.71 %).
 IND (Indeterminada) (20) (18.01 %).

La superficie tiene un tacto rugoso. La mayoría de las piezas presentan el tercio superior externo con cocción reductora por apilamiento. Respecto del conjunto el porcentaje sobre la base del número estimado de piezas es del 47.74 %. Dentro de este grupo se incluyen :

- Los cubiletes Alm 60328-102, Alm 60328-103 y Alm 60328-104 de la forma Lattara 33, similar a Atlante 2/412 = Mayet XLV nº 378, pero están carentes de decoración.

- Los cubiletes Alm 60328-105, Alm 60328-106 y Alm 60328-118 de la forma Mayet V, la segunda similar a Atlante 1/215.

- El cubilete Alm 60328-107, semejante a la forma Marabini XXXV y Atlante 1/158.

Pasta de Etruria : arcilla de coloración en tonos ocres (beige, marrón, gris), bastante depurada, con una mayoría de desgrasante de cal y también de mica. La superficie exterior está alisada, y se trata de las piezas de mejor calidad del conjunto de Paredes Finas. Pueden presentar algún tratamiento exterior : decoración incisa y/o engobe. Respecto del conjunto el porcentaje sobre la base del número estimado de piezas es del 11.71 %.

- La pieza Alm 60358-1 es una cratera que imita a la forma de aretina LT R3, y se trata de un nuevo tipo dentro del repertorio de paredes finas. Presenta decoración geométrica incisa y restos de engobe negro por diversos puntos de la pieza.

- Cubilete Alm 60328-117, de forma indeterminada.

Hispania.

Pasta gris catalana : arcilla de color gris, depurada

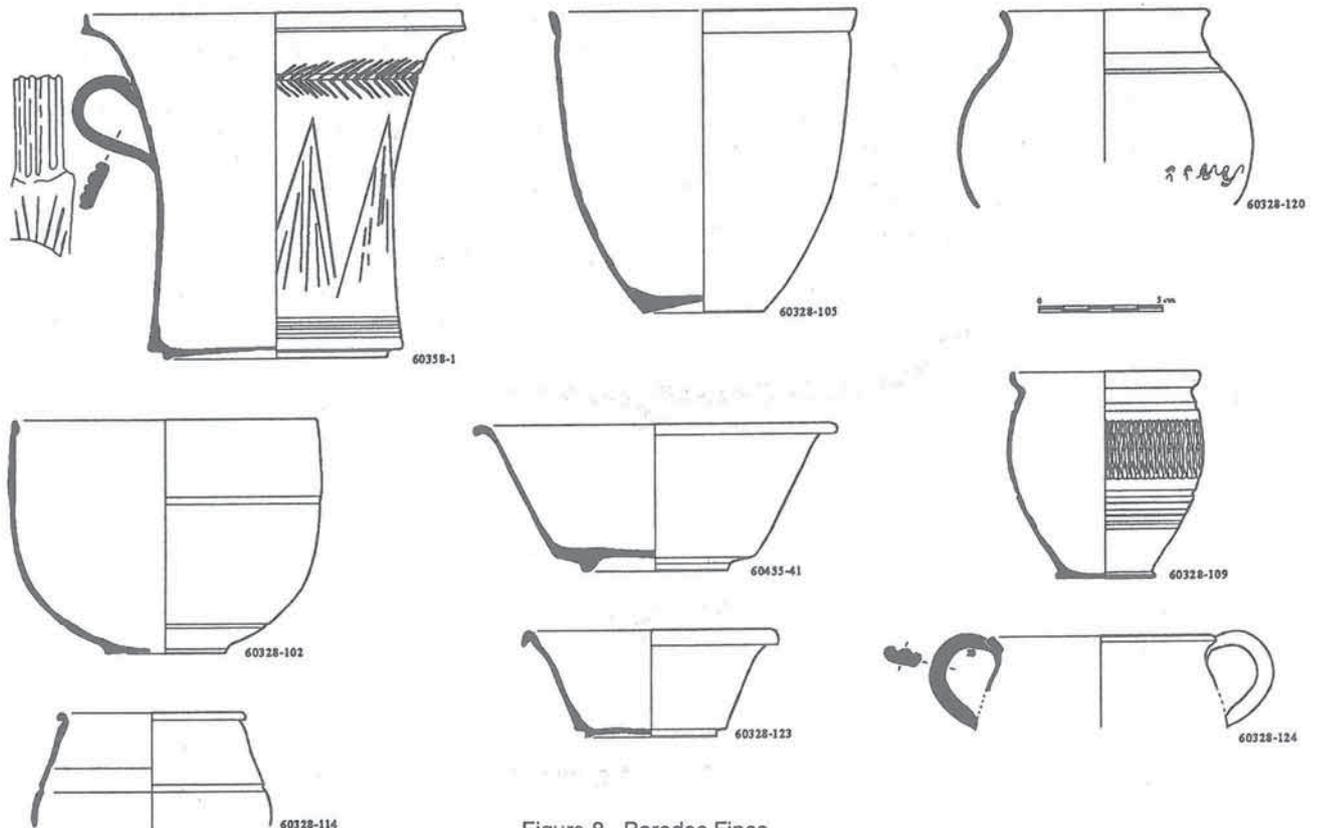


Figure 8 - Paredes Finas.

con desgrasante de cal y también mica. La superficie exterior no tiene tratamiento. Respecto del conjunto el porcentaje sobre la base del número estimado de piezas es del 4.50 %.

- El cubilete Alm 60328-120 asociado a la forma Mayet XXI, presenta decoración incisa ondulada y restos de engobe negro.

- Las piezas indeterminadas Alm 60328-121, Alm 60328-122, Alm 60328-123 y Alm 60328-124 responden a diferentes tipos. De las dos primeras solo se conserva la base y parte del cuerpo, teniendo la primera una decoración similar al tipo 5 del Atlante. La tercera pieza recuerda a la copa C 13 de aretina, tratándose así de una nueva forma a repertoriar dentro del conjunto de piezas de paredes finas. La última de las piezas tiene asa y varios fragmentos con decoraciones del tipo 5 de Atlante imposibles de adscribir a formas conocidas.

Origen indeterminado.

Pasta clara : los colores de las arcillas oscilan entre los beige, rosado y anaranjado, bastante depuradas, con desgrasante de cal y mica. La superficie es un poco rugosa. Respecto del conjunto el porcentaje sobre la base del número estimado de piezas es del 11.71 %.

- Las piezas se corresponden con diferentes cubiletes : Alm 60328-108, Alm 60328-109, Alm 60328-110, Alm 60328-111, Alm 60328-112, Alm 60328-113, Alm 60328-114 y Alm 60328-115.

- La primera conserva la base con asas y decoración de líneas verticales incisas, se asocia a la forma Mayet XXIV. La segunda, es igual a la forma de Lattara 2C y similar a Atlante 1/11, con el tipo de decoración 5. La tercera se relaciona con la forma Atlante 1/14. La cuarta también se asemeja a una forma del Atlante 1/102. La quinta es similar a la forma III de Mayet. La sexta es como la forma Atlante 1/57. A la séptima se la considera como pieza indeterminada aunque parece una variante de la descrita anteriormente. La octava se encuentra entre la Mayet XII-XIV y presenta decoración incisa somera en el cuerpo.

Pasta gris : la arcilla es de color gris claro, bastante depurada con desgrasante de cal y mica. La superficie es un poco rugosa. Respecto del conjunto el porcentaje sobre la base del número estimado de piezas es del 6.30 %.

- Los cubiletes corresponden a formas indeterminadas : Alm 60328-116 y Alm 60328-119. La primera de ellas tipológicamente se parece a la forma Mayet XXXIV pero no tiene la pasta de la denominada cáscara de huevo.

- La forma indeterminada Alm 60455-40/41 recuerda a la copa C 13 de aretina, similar a simple vista a las producciones catalanas.

Indeterminadas : Se trata de fragmentos mínimos imposible de adscribir a los tipos conocidos. Respecto del conjunto el porcentaje sobre la base del número estimado de piezas es del 18.01 %.

Dentro del conjunto de paredes finas un porcentaje de poco más de la mitad corresponde a importaciones itálicas. En este momento los centros itálicos se encuentran en pleno rendimiento y venden sus productos baratos (López Mullor 1989, p. 203). Durante el reinado de Augusto, en Badalona, también se produce una

proliferación de las importaciones itálicas de piezas de paredes finas (Puerta 1989, p. 75), al mismo tiempo que hay una escasez de las piezas de vidrio, que cumplieran la misma función que las paredes finas. Solamente se ha localizado un número estimado de 5 piezas de vidrio : 1 removedor, 3 boles importados de Siria y Palestina y una base indeterminada.

En época romano-republicana las piezas de paredes finas más habituales en los conjuntos de la ciudad de *Valentia* son los cubiletes Mayet I y II, que en este nivel del pozo ya no están presentes. Las formas pertenecientes al horno de paredes finas localizado en el solar de l'Almoina, y datado a mediados del siglo I a.C., no se encuentran dentro de los materiales del pozo, donde aparecen formas nuevas. Durante el reinado de Augusto, se empiezan a imitar en la costa catalana, con pasta gris o sandwich, algunas formas itálicas de paredes finas y también de terra sigillata aretina (López Mullor 1989). De todo el conjunto, la pieza para beber más usual sigue siendo el cubilete. Estas carecen de engobe, exceptuando la cratera y una pieza catalana. Son más numerosos los cubiletes no decorados que los que presentan decoración, solamente 6, aunque ésta se limita normalmente a incisiones en una parte de la pieza. Las piezas más abundantes son suditálicas, destacando las Lattara 33 y Mayet V, el resto está presente en cantidades menores. Debemos señalar la presencia de formas nuevas a repertoriar que están imitando piezas aretinas, que provienen tanto de talleres etruscos como de producciones catalanas.

Las diferentes tipologías tratadas sitúan las producciones en época de Augusto o a partir de este momento. Incluso la forma Mayet III, más habitual en época romano republicana, se produce en época augustea (López Mullor 1989, p. 104), y a una pieza semejante a la forma Atlante 1/14 no se le puede dar cronología. La forma Mayet V, que representa el porcentaje más elevado del conjunto 34.23 %, se sitúa cronológicamente entre el 30 a.C. y el 20 d.C. (López Mullor 1989, p. 120). Por tanto, el conjunto de piezas de paredes finas localizado en el pozo de l'Almoina coincide cronológicamente con el resto de los materiales hallados a los que acompaña, y las formas son las que se producen en la época.

LUCERNAS

Son un grupo cuantitativamente minoritario, pero cualitativamente importante. Las 4 formas repertoriadas (Tab. 6) confirman la datación centrada entre el cambio de Era y el final del reinado de Augusto, cuando las primeras lamparas de volutas van remplazando a los últimos tipos republicanos. Las fechas que se dan a las piezas más modernas (Den. IV/Dr. 9 y Den. VB/Dr. 12) se centran entre los reinados de Augusto y Claudio (Deneauve 1969).

Hay que hacer una especial mención de un ejemplar de la forma Den. IV/Dr. 9 (60357-14), en cuyo disco aparece una escena especialmente elocuente, en la que dos personajes están despiezando un suido. Parece como si quisieran recordar con imágenes algo que iba a suceder, habida cuenta los abundantes restos óseos de cerdo que han aparecido.

N°	FORMA	NEP	% NEP	OTROS
	Den. I/Dr.2	1	4.54	
60328-202	Den. II/Dr.4	3	13.63	
60357-14, 60313-3	Den. IVA/Dr.9	7	31.81	Escena de sacrificio de un suido y marca incisa Q.NI.N—
60328-203 y 204	Den. VB/Dr.12	2	9.09	
	Indeterminada	9	40.90	Marca en relieve : X
Total		22	100	

Tab. 6.

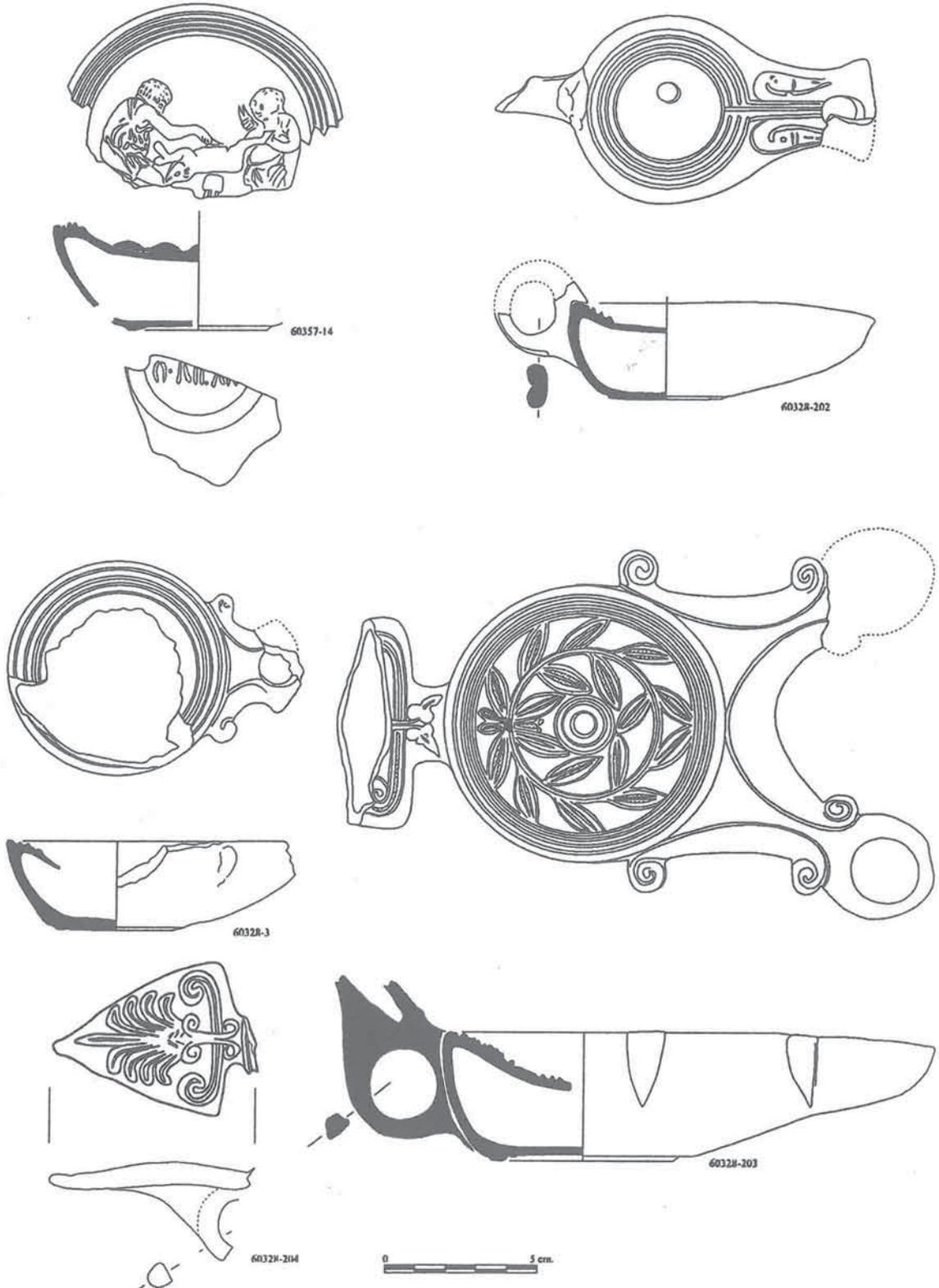


Figure 9 - Lucernas.

Ánforas

Tan sólo ha sido recuperado un ejemplar del tipo Dr. 2/4 itálico (Alm 60328-175) que supone el 3.57 % de las ánforas documentadas (Tab. 7). Las características de su pasta confirman su origen campano, en

ÁNFORAS	FORMA	NEP	% NEP
SUD-ITÁLICAS (3.57)	DR. 2-4	1	(3.57) (100.00)
TARRACONENSE (25.00)	OB. 74	2	(7.14) (28.57)
	DR. 2-4	5	(17.85) (71.42)
EBUSITANA (3.57)	PE 25	1	(3.57) (100.00)
BÉTICA (42.85)	HAL-70	6	(21.42) (50.00)
	DR. 7	1	(3.57) (7.69)
	DR. 8	1	(3.57) (7.69)
	DR. 7-11	2	(7.14) (15.38)
	DR. 12	1	(3.57) (7.69)
	FONDOPLANO	1	(3.57) (7.69)
PÚNICA AFRICANA (10.71)	R 7433/2	2	(7.14) (66.66)
	Cintas 318	1	(3.57) (100.00)
ORIENTAL (3.57)	RB 65/66	1	(3.57) (100.00)
TRIPOLITANA (3.57)	INDET.	1	(3.57) (100.00)
AFRICANA (7.14)	INDET.	2	(7.14) (100.00)
SUBTOTAL		28	(100.00) (100.00)
RESIDUAL	DR. 1 (Sudital.)	2	
	LAMB. 2 (Adriat.)	2	
	PE. 17 (Ibiza)	1	
TOTAL		33	

Tab. 7 - Los porcentajes se han realizado sobre la base de un NEP de 28, sin tener en cuenta las ánforas consideradas como residuales. El paréntesis en negrita es el % de ánforas según el origen. El primer paréntesis del %NEP representa el % del tipo en relación al total de ánforas. El segundo paréntesis del %NEP representa el % del tipo dentro de las ánforas del mismo origen.

donde las producciones más antiguas de este tipo datan del 35 a. C. (Empereur y Hesnard 1987) y continuaron fabricándose en Italia hasta finales del siglo II e inicios del III d. C. como parece demostrarse en Via Gabina (Freed 1989 ; Arthur y Williams 1992). Se trata de la forma que sustituye, en el último tercio del siglo I a. C., a las típicas ánforas republicanas Dr. 1 dedicadas a la comercialización del vino itálico, probablemente debido a las ventajas técnicas y económicas que implica este nuevo tipo de envase (Tchernia, 1986). Ánforas Dr. 2/4 de similares características a la nuestra fueron producidas por los talleres de Falerno y su pasta es prácticamente idéntica a las de las Dressel 1 producidas en la misma área geográfica (Panella y Fano 1977 ; Hesnard *et alii* 1989). En el pecio de La Garoupe se documentaron ánforas Dr. 2/4 italianas (Benoit 1971 ; Fiori 1972). Asimismo, en el pecio Ladispoli A con una cronología del 1 al 15 d. C. fueron recuperadas Dr. 2/4 similares a la documentada en el pozo objeto de estudio (D'Atri y Gianfrotta, 1986).

Dentro de las producciones italianas debemos mencionar ánforas Dr. 1 de Campania y otros dos Lamb. 2 Adriática. Estos, junto a un fragmento de ánfora punico-ebusitana (P-17) han sido considerados materiales residuales dentro de un conjunto muy homogéneo.

El vino itálico comienza a ser sustituido por el de las provincias, que producen vinos de uso corriente (Plinio, *H. N.* XIV, 71 ; Martial, XIII, 118) a finales del siglo I a. C. La producción en la Tarraconense de ánforas Pascual 1 y Dr. 2/4 imitando formas itálicas es una buena

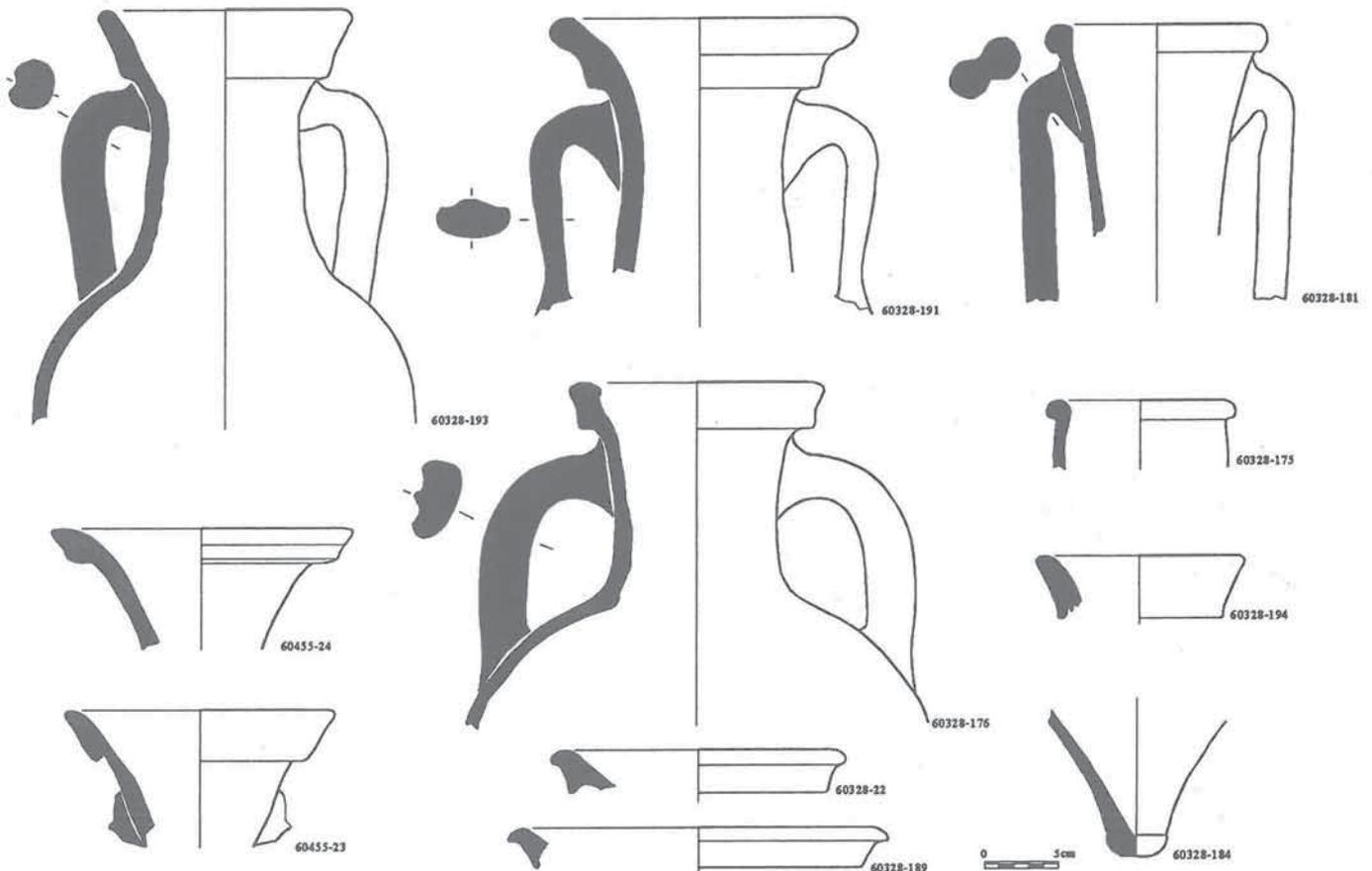


Figure 10 - Ánforas.

prueba del auge de estas nuevas producciones. El relleno que estudiamos ha proporcionado ánforas de la Tarraconense destinadas precisamente a transportar vino. Los cinco ejemplares del tipo Dr. 2/4 (Alm 60328-181) suponen el 17.85 % de las ánforas y el 71.42 % de las ánforas fabricadas en esta provincia, mientras que los dos fragmentos de la otra forma representada, Oberaden 74 (Alm 60328-176), implican el 7.14 % del total de ánforas y el 28.57 % de las procedentes de talleres tarraconenses. Existe una representación mínima de productos orientales, en este caso un ánfora del tipo RB 65/66 que supone el 3.57 % de ánforas. Igualmente, el comercio de vinos púnico-ebusitanos queda corroborado por la presencia del tipo PE 25 (Alm 60328-184).

Sólo se ha documentado un fragmento de ánfora destinada al transporte de aceite, un borde con el arranque del cuello de un ánfora del tipo Tripolitana Antigua (Cintas 318) (Alm 60455-22). Son ánforas de origen norteafricano y su presencia también ha sido documentada en la Longarina (Hesnard 1980).

Han sido documentados seis fragmentos pertenecientes a la forma Haltern 70 (Alm 60328-193), lo que supone el 21.42 % de las ánforas documentadas y 50 % de las ánforas procedentes de la Bética recuperadas en el relleno del pozo.

Se trata de producciones béticas fabricadas para el transporte de vino y olivas entre finales del siglo I a. C. y la primera mitad del siglo I d. C. En Port Vendres 2 (Colls et alii 1977 ; Parker y Price 1981 ; Parker 1992) cuya cronología de sitúa entre el 42 y el 48 d. C. encontramos un cargamento de ánforas Dr. 20, Dr. 28 y Haltern 70. En Tour Sainte Marie fue descubierto un cargamento de ánforas béticas Dr. 7/11, Dr. 12, Beltrán IIA y Haltern 70 cuya cronología se establece entre el 30 y el 55 d. C. (Tchernia 1969). Por otro lado, y dada su cronología, resulta interesante destacar la aparición en el pecio de la Madrague de Giens de un ánfora de esta tipología que adelanta la fecha de dicho pecio hasta el último cuarto del siglo I a. C. (Hesnard 1990 ; Tchernia 1990).

El resto de ánforas béticas son de salazones de pescado y se reparten entre las formas Dr. 7/11 (Alm 60328-191) con dos ejemplares lo que implica un 7.14 % del total de ánforas recuperadas y un 15.38 % del porcentaje procedente de talleres de la Bética, Dr. 7 (Alm 60328-189), Dr. 8 (Alm 60328-194), Dr. 12 (Alm 60455-23) y un ánfora de base plana y tipología indeterminada. Por otra parte, en el relleno existe también una mínima representación de las ánforas de salazones norteafricanas del cambio de Era se trata de una fragmento perteneciente a un ánfora del tipo R7433/2 (Alm 60455-24) (Ramón 1995).

Los tipos Africana Indeterminada, con dos ejemplares, y Tripolitana, con un ejemplar, se han identificado a partir de sus pastas, pues en ambos casos sólo contamos con pivotes que nos ha sido imposible adscribir a ningún tipo concreto.

El porcentaje más elevado de ánforas, según el origen, corresponde a las ánforas de la Bética con 12 ejemplares y un 42.52 % del total de ánforas. Le siguen a bastante distancia los contenedores de la Tarraconense con 7 ejemplares que suponen un 25 % de las ánforas.

Con porcentajes más bajos están las ánforas Púnicas Africanas representadas con 3 ejemplares y el 10.71 % del total de las ánforas. El 21.42 % restante son ánforas de diversa procedencia entre la que debemos destacar la continuidad en el mercado de los vinos itálicos (Dr. 2/4) y los contactos con el mundo oriental a través de ánforas como la RB 65/66. Con todo podemos decir que en estos primeros años del cambio de Era, *Valentia*, o al menos eso es lo que puede deducirse del estudio de las ánforas procedentes del relleno del pozo, se abastece fundamentalmente con productos hispanos (68.06 %), aunque sin dejar de estar vinculada al resto de los mercados del mediterráneo occidental, el mundo púnico-africano y el italiano.

Las ánforas vinarias, con 16 ejemplares, representan el 57.14 % del total de las ánforas. De entre ellas hay que destacar las procedentes de la Tarraconense, Dr. 2-4 y Oberaden 74 y la procedente de la Bética, Halt. 70. No obstante, la Halt. 70 parece que no es homogénea en cuanto a su contenido, pues aparte de transportar vino también envasaba *sapa/defrutum* (vino cocido) y aceitunas negras conservadas en *defrutum*, según se colige de algunas inscripciones sobre este tipo anfórico y la recuperación de huesos de aceituna en el interior de algunos de estos envases (Tchernia 1987, p. 329 ; Laubenheimer 1990, p. 115-116). Del mismo modo no hay unanimidad en cuanto al contenido de las ánforas orientales monoansatas, vino o ungüentos (Tab. 8).

VINO			
BÉTICA	HAL. 70	6	(37.50)
TARRACON.	OB. 74	2	(12.50)
	DR. 2-4	5	(31.25)
			(43.75)
IBIZA	PE 25	1	(6.25)
SUD-ITAL.	DR. 2-4	1	(6.25)
ORIENTAL	RB 65/66	1	(6.25)

Tab. 8.

El siguiente producto en importancia son las salazones y derivados. Contamos con 7 ejemplares que representan el 28.00 % del total de las ánforas. Mayoritariamente (71.42 %) provienen de la Bética, pero en envases de tipología diversa (Tab. 9).

GARUM - SALAZONES			
BÉTICA	DR. 7	1	(14.28)
	DR. 8	1	(14.28)
	DR. 12	1	(14.28)
	DR.7-11	2	(28.57)
			(71.42)
PÚNICA AFR.	R 7433/2	2	(28.57)

Tab. 9.

Es significativa la ausencia de ánforas olearias. Es muy probable que el ánfora Tripolitana Indeterminada contuviera aceite. Más dudoso es el contenido de las Africana Indeterminada y sólo el ánfora Tripolitana Antigua debió transportar con seguridad aceite africano lo que supondría únicamente el 3.57 % del total de ánforas.

CONTENIDO OLEARIO			
PÚNICA AFR.	CINTAS 318	1	(100.00)

Finalmente, 4 ejemplares pertenecen a envases cuyo contenido desconocemos (14.28 %).

CONTENIDO INDET.			
TRIPOLIT.	IND.	1	(25.00)
FRICA	IND.	2	(50.00)
BÉTICA	FONDO PLANO	1	(25.00)

La presencia de ánforas típicas de la etapa augústea, como lo son las tarraconenses vinarias Dr. 2-4 y Oberaden 74 y la bética Halt. 70, cuya presencia mayoritaria apunta a un momento en que la producción de estos envases estaría ya plenamente asentada. Lo mismo se puede decir de los ejemplares de salazones béticos y el ánfora ibicenca PE 25, típica del reinado de Augusto.

El conjunto es homogéneo y no desdice de la composición de otros conjuntos coetáneos –Longarina– ni de la cronología aportada por la vajilla de mesa (TSA) que apunta a finales del reinado de Augusto.

Cerámica ibérica

La cerámica ibérica (Tab. 10), con 78 piezas registradas, constituye el 11.52 % del total del grupo cerámico. Basándonos en los criterios funcionales establecidos por Mata y Bonet (1992) el grupo se puede desglosar en cerámica de mesa, despensa y almacenaje, que representan el 25.64 %, 60.25 % y 6.41 %, respectivamente, en el conjunto de la cerámica ibérica.

FUNCIONALIDAD	FORMA	NEP	% NEP
MESA	Vaso libaciones	2	(10.00) (2.56)
	Crátera	1	(5.00) (1.28)
	Fuente	1	(5.00) (1.28)
	Jarra	1	(5.00) (1.28)
	Plato	11	(55.00) (14.10)
	Sartago	3	(15.00) (3.84)
	Botellita	1	(5.00) (1.28)
		20	(100.00) (25.64)
DESPENSA	Kálatos	15	(31.91) (19.23)
	Lebes	27	(57.44) (34.61)
	Tinajilla	5	(10.63) (6.41)
		47	(100.00) (60.25)
ALMACENAJE	Tinaja	5	(100.00) (6.41)
		5	(100.00) (6.41)
INDETERMINADA		6	(100.00) (7.69)
		6	(100.00) (7.69)
TOTAL		78	(100.00) (100.00)

Tab. 10 - El primer () del % NEP representa el % de la forma con respecto a la funcionalidad. El segundo () del % NEP representa el % de la forma dentro del conjunto de la Cerámica Ibérica.

Presenta unas características específicas que la diferencian de la cerámica ibérica de época tardo-republicana. De manera general desarrolla unas características técnicas próximas a la ibérica clásica, pero con ciertas peculiaridades que la diferencian de aquella. En primer lugar la pasta se caracteriza por unas cocciones más deficientes que se traducen en una fábrica de menor dureza, estando ausentes las típicas pastas duras y afiladas de tipo sandwich, presentes aún en época tardo-republicana. Del mismo modo el tratamiento exterior se caracteriza por su textura harinosa con superficies alisadas, pero no pulidas. En cuanto a la decoración, se sigue haciendo uso de la pintura en óxido de hierro, pero con motivos más esquemáticos, de trazo algo irregular y con la singularidad de que ahora se aplican ciertos motivos decorativos en zonas no habituales en épocas anteriores. Tipológicamente, además de las formas clásicas (kálatos, lebes, tinajillas, etc.) reproduce algunas nuevas más cercanas a la

vajilla romana, ya sea de uso común o de mesa. Estos rasgos diferenciadores dotan al conjunto de un aspecto evolucionado que apuntan hacia una facies iberorromana, donde conviven las tradiciones cerámicas indígenas con las romanas.

El grupo de cerámica de mesa está constituido por las siguientes formas : plato, fuente, jarra, botellita y crátera. La forma plato está representada por el tipo III.8.1 de Mata-Bonet (1992), plato de borde exvasado (Alm 60328-83), el tipo III.8.2, plato de borde reentrante o pátera (Alm 60358-17) y el III.8.3, plato de borde sin diferenciar o escudilla. Algunos de estos platos desarrollan una decoración de dientes de lobo en el ala, pero lo habitual es una decoración geométrica de bandas al exterior. Otros ejemplares no poseen decoración. Dentro de este grupo destaca un tipo no repertoriado. Se trata de un plato de paredes exvasadas y cuya característica esencial es su base plana. Posee labio subtriangular (Alm 60358-18), sin diferenciar (Alm 60328-82) o con una acanaladura externa bajo el labio (Alm 60328-81). La base marca una ligera concavidad central. En general poseen decoración geométrica de líneas verticales paralelas, líneas ondulantes y dientes de lobo en el tercio superior interno.

Otra forma novedosa documentada en el grupo de mesa es la fuente profunda (Alm 60455-35), de gran diámetro, caracterizada por tener dos asas macizas de sección plana, con disposición horizontal, pegadas al labio y no separadas del cuerpo. Este tipo de asas no permite la suspensión y son casi más decorativas que funcionales. Tipológicamente es una forma más cercana a la cerámica común romana que a la cerámica ibérica, de hecho ejemplares con una morfología similar se han documentado en Cataluña en contextos de finales del siglo I a. C. (Casas *et alii* 1994, fig. 11.2). Se trata de un tipo asimilable a la *páropsis* documentada al menos desde el siglo I d. C. (Escrivá 1994, fig. 7.5) o quizás ya desde Augusto (Reynolds 1993 tipo ERW3.1). El único ejemplar documentado desarrolla una decoración geométrica en el interior, poco cuidada y de trazo muy irregular, compuesta por bandas y semicírculos imbricados.

Una forma totalmente desligada de la tradición ibérica es una pieza con mango (Alm 60455-50 ; Alm 60358-15). nicamente una de las piezas conserva un fragmento de borde, parece tratarse de una forma plana, poco profunda y supuestamente de un diámetro amplio. El mango, no muy largo, es de sección rectangular, plano y decorado en la parte superior con pequeñas líneas paralelas y una banda alrededor del labio. Se asemeja a la forma *sartago*, habitual en el repertorio cerámico itálico (LT 5 a). A diferencia de ésta, cuyo mango termina en botón, nuestros ejemplares acaban doblando el extremo hacia sí mismo formando un bucle, muy apropiado para colgar la pieza. A pesar de la semejanza con la sartén itálica, técnicamente no parecen adecuadas para ir al fuego y quizás estén imitando a modelos metálicos, tipo *trulla*, de carácter ritual (Dosi y Schnell 1986-b, p. 28, 57).

Otras formas pertenecientes a la vajilla de mesa son el jarro (Alm 60328-78) y la botellita, aunque escasamente representadas, ya que su función primaria, la de contener y verter líquidos, parece asumida por las jarras de cerámica común.

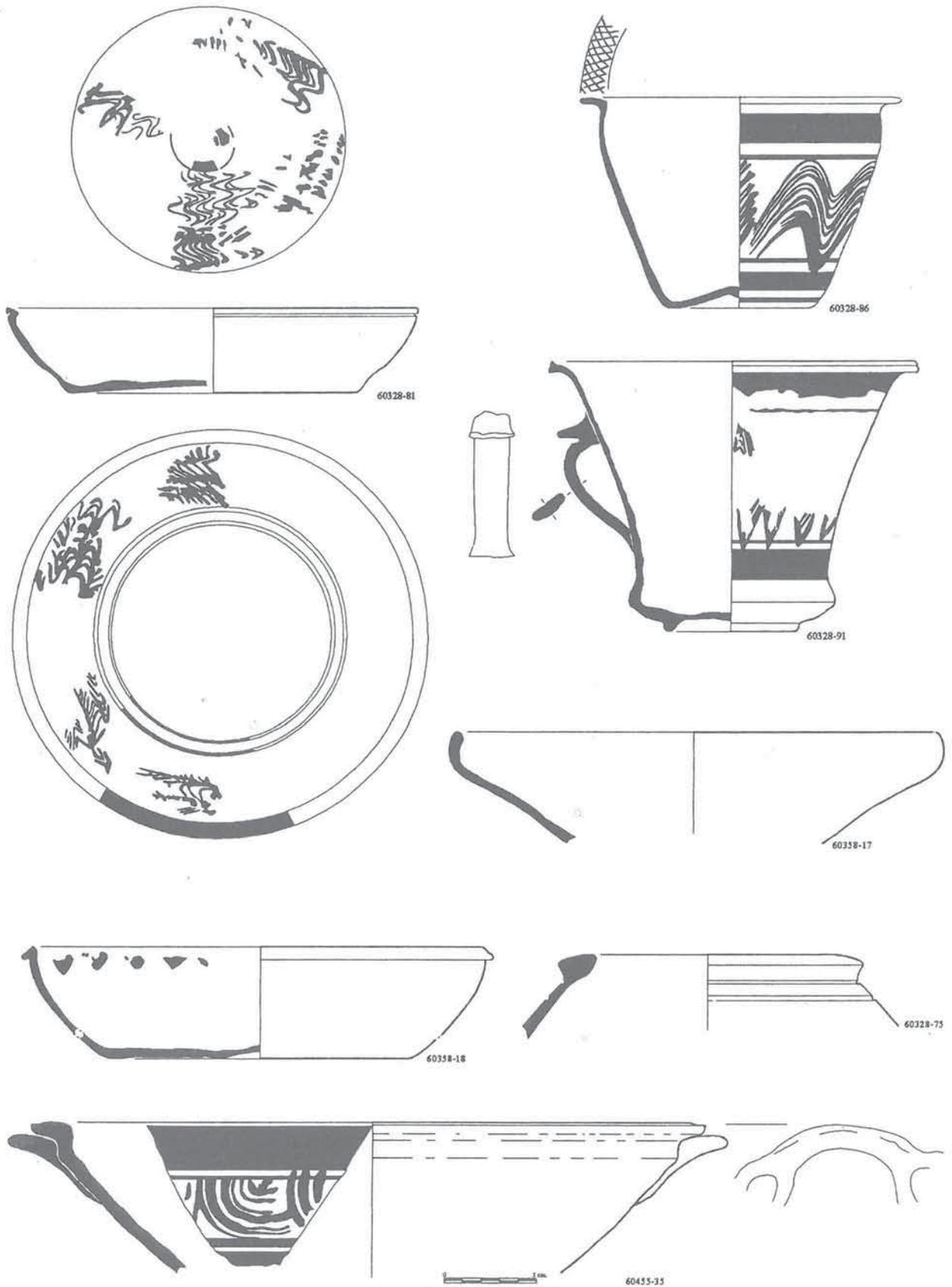


Figure 11 - Cerámica Ibérica.

Una forma excepcional es el vaso para libaciones (Alm 60328-91) que imita modelos argénteos clásicos (Dosi y Schnell 1986-a, p. 119). Se caracteriza por su

pequeño tamaño, el pie anillado y una única asa. Su excepcionalidad parece responder a una función claramente ritual.

El grupo relacionado con actividades domésticas de despensa y manipulación de alimentos está representado por el kálatos, lebes y tinajillas. Los kálatos, con 15 ejemplares, son una forma bien representada, poseen en su mayoría un perfil troncocónico (11 ejem-

plares) (Alm 60328-86), aunque también hay algunos ejemplares de cuerpo cilíndrico (4 piezas). Presentan todos ellos decoración geométrica, en algunos casos muy simplificada, reduciéndose a una única banda externa. Esta es la forma más característica del

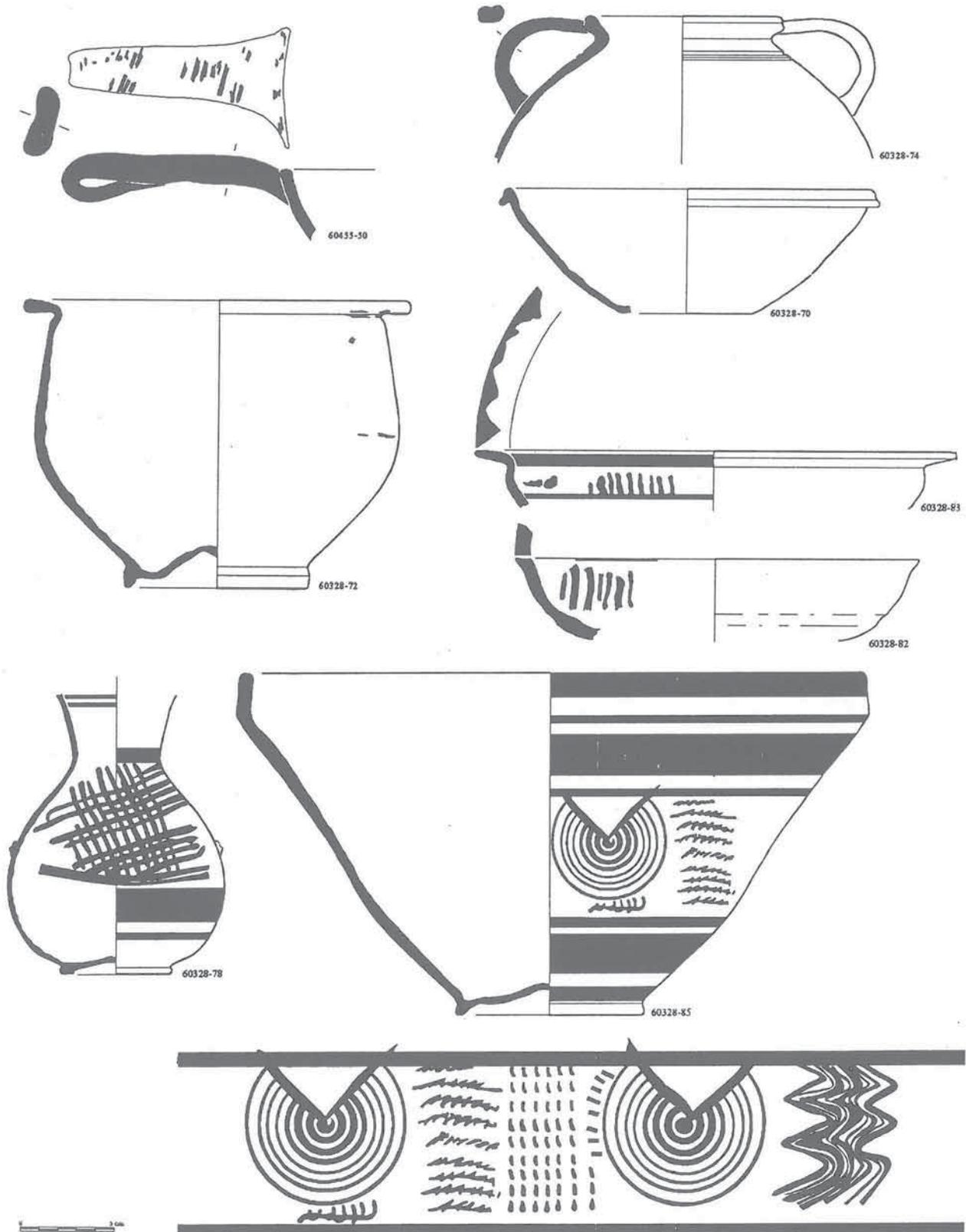


Figure 12 - Cerámica Ibérica.

repertorio cerámico de la cultura ibérica, la que más se exporta fuera de su ámbito cultural y la de mayor continuidad.

El lebes es la forma predominante en este grupo y presenta una gran variedad formal tanto en el desarrollo del labio, como en el perfil (Alm 60328-70) (Alm 60328-72) (Alm 60328-85). Los ejemplares presentan indistintamente pie anillado o base cóncava.

En este grupo de despensa también se constatan las típicas tinajillas, que no presentan ninguna novedad destacable respecto a las de períodos anteriores (60328-74 y 75).

Por último, en el apartado de almacenaje aparece la tinaja, con 5 ejemplares, que representa el 6.41 % de la cerámica ibérica.

Cerámica común importada

La cerámica común importada (Tab. 11 et 12) con 39 piezas individualizadas representa el 5.76 % del total de la cerámica. Dentro de este grupo un 74.35 % pertenecen a formas consideradas como de cocina, y el 25.64 % restante a formas de mesa.

FORMA	NEP	% NEP
PLATO	3	(10.34) (7.69)
CAZUELA BAJA	2	(6.89) (5.12)
CAZUELA ALTA	3	(10.34) (7.69)
MORTERO	3	(10.34) (7.69)
TAPADERA	18	(62.06) (46.15)
TOTAL COCINA	29	(100.00) (74.35)
BOL	1	(10.00) (2.56)
CUENCO	3	(30.00) (7.69)
JARRA	1	(10.00) (2.56)
JARRITA	4	(30.00) (10.25)
OLPE	1	(10.00) (2.56)
TOTAL MESA	10	(100.00) (25.64)
TOTAL	39	(100.00) (100.00)

Tab. 11 - El primer () del % NEP representa el % de la forma según sea de cocina o mesa. El segundo () del % NEP representa el % de la forma dentro del conjunto de las importaciones de cerámica común.

NEP POR FORMAS SEGUN PROCEDENCIA			
ORIGEN	FORMA	NEP	% NEP
CAMPANIA	CAZUELA BAJA	1	(5.88) (2.56)
	TAPADERA	16	(94.11) (41.02)
		17	(100.00) (43.58)
ROJO POMPEYANO	PLATO	3	(100.00) (7.69)
C. IMPORADA ITALICA	CAZUELA ALTA	2	(40.00) (5.12)
	MORTERO	3	(60.00) (7.69)
		5	(100.00) (12.82)
TOTAL ITALICA		25	(100.00) (64.10)
AFRICANA COCINA	CAZUELA ALTA	1	(25.00) (2.56)
	CAZUELA BAJA	1	(25.00) (2.56)
	TAPADERA	2	(50.00) (5.12)
		4	(100.00) (10.25)
C. IMPORTADA AFRICANA	BOL	1	(11.11) (2.56)
	CUENCO	3	(33.33) (7.69)
	JARRA	1	(11.11) (2.56)
	JARRITA	3	(33.33) (7.69)
	OLPE	1	(11.11) (2.56)
		9	(100.00) (23.07)
TOTAL AFRICANA		13	(100.00) (33.33)
C. IMPORTADA ORIENTAL	JARRITA	1	(100.00) (2.56)
TOTAL		39	(100.00) (100.00)

Tableau 12a - El primer () del % NEP representa el % de la forma según el origen. El segundo () del % NEP representa el % de la forma según su origen dentro del conjunto de las importaciones de cerámica común.

Dentro del grupo de cocina los porcentajes están equilibrados entre las formas plato, cazuela alta, cazuela baja y mortero. Esta tónica se rompe en el caso de las tapaderas, ya que ellas solas, con 18 ejemplares, representan el 62.06 % de toda la cerámica considerada de cocina dentro del grupo de la cerámica común importada y el 46.15 % en el conjunto de las importaciones de la cerámica común. Esto último, unido al escaso número (3 piezas) de platos, nos hace pensar que muchas de las consideradas tapaderas realmente funcionarían preferentemente como platos, y esto concuerda con el reducido número de ollas o cazuelas recuperadas que deberían ir con estas tapaderas.

En el grupo considerado de mesa están presentes las formas cerradas, como jarra, jarrita y olpe, y las formas abiertas como bol y cuenco, todas con escasos ejemplares, exceptuando las formas jarrita y cuenco algo mejor representadas.

Los tipos según su procedencia se pueden dividir en tres grandes grupos geográficos: Italia, frica y Mediterráneo Oriental.

Importaciones itálicas.

Con 25 individuos representan el 64.10 % del total de la cerámica común importada. Se han podido diferenciar por las características de sus pastas tres producciones procedentes de la península itálica: la suditálica con origen en Campania, la producción de Rojo Pompeyano y otra importada itálica probablemente de origen centro itálico o lacial.

En cuanto a las dos primeras producciones no vamos a entrar en sus características técnicas pues son de sobra conocidas. En la tercera aparece un tipo de pasta, asociada a los morteros, bastante depurada, de

FORMA	TIPO	NEP	% NEP
PLATO (7.69 %)	LT 15	2	(66.66) (5.12)
	LT 17	1	(33.33) (2.56)
		3	(100.00) (7.69)
CAZUELA BAJA (5.12 %)	LT 6 C	1	(50.00) (2.56)
	OSTIA II 306	1	(50.00) (2.56)
		2	(100.00) (5.12)
CAZUELA ALTA (7.69 %)	OSTIA II 314	1	(33.33) (2.56)
	DRAMONT D IV A	1	(33.33) (2.56)
	CELSA 79.28	1	(33.33) (2.56)
		3	(100.00) (7.69)
MORTERO (7.69 %)	DRAMONT D 1	3	(100.00) (7.69)
TAPADERA (46.15 %)	OSTIA II 302	2	(11.11) (5.12)
	LT 7 A	14	(77.77) (35.89)
	LT 7 B	1	(5.55) (2.56)
	LT 7 C	1	(5.55) (2.56)
		18	(100.00) (46.15)
BOL (2.56 %)	60328-131	1	(100.00) (2.56)
		1	(100.00) (2.56)
CUENCO (7.69 %)	60455-31	1	(33.33) (2.56)
	60328-129	1	(33.33) (2.56)
	60328-130	1	(33.33) (2.56)
		3	(100.00) (7.69)
JARRITA (10.25 %)	60328-127	1	(25.00) (2.56)
	60328-128	2	(50.00) (5.12)
	60358-30	1	(25.00) (2.56)
		4	(100.00) (10.25)
OLPE (2.56 %)	60328-126	1	(100.00) (2.56)
		1	(100.00) (2.56)
TOTAL		39	(100.00) (100.00)

Tableau 12b - El primer () del % NEP representa el % del tipo dentro de la forma general. El segundo () del % NEP representa el % del tipo dentro del conjunto de las C.C. Importadas.

color beige rosado, donde se aprecian, a nivel macroscópico, puntos de cal y en algunos casos restos de conchas marinas, cristales de cuarzo transparente, cuarzo gris, láminas de mica dorada y puntos rojos ferruginosos. Otro tipo de pasta documentada, asociada a la forma cazuela alta, es poco depurada y de coloración beige oscuro, caracterizada principalmente por abundantes cristales de cuarzo transparente, puntos rojos ferruginosos y, en menor medida, por láminas de mica dorada y otros minerales de pequeño tamaño blancos y grises. El primer tipo de pasta, asociado tipológicamente a los morteros, concuerda en líneas generales con la descripción de la pasta nº 11 de Aguarod (1991, p. 130 y 370), con origen en el área tiberina y alrededores de Roma. La pasta asociada a la forma cazuela alta pensamos que puede ser de una zona geográfica cercana.

Es curioso observar, siempre dentro del grupo de las importaciones, la ausencia de ollas y morteros de origen campano, mayoritarios en época tardo-republicana, ahora sustituidos por los de origen centro-italico, aunque en escaso número. En cambio, de la Campania, lo que sí llega son las tapaderas y las cazuelas bajas, las primeras con unos porcentajes muy elevados. La producción de Rojo Pompeyano sólo está representada por la forma plato.

El repertorio tipológico que ofrece la producción campana se resume de la siguiente manera: cazuela de borde bifido, tipo LT 6 c (Alm 60357-4), con un sólo ejemplar, y tapadera, LT 7, en sus variantes a, b, c, la primera destacada con 14 ejemplares (Alm 60358-33) y las dos restantes con un único ejemplar (Lattara 1993, p. 357-362).

En cuanto a la producción Rojo Pompeyano únicamente se documenta la forma plato en sus variantes LT 15 y LT 17, con dos y un ejemplar respectivamente (Lattara 1993, p. 545-547). En uno de los ejemplares de la variante LT 15 aparece un grafito inciso, anterior a la cocción, en la base externa del plato, donde se puede leer TEM (Alm 60328-63).

Referente a la producción que hemos considerado de origen centro-italico o lacial, las formas documentadas son las cazuelas altas tipo Celsa 79.28 (Alm 60328-68) y tipo Dramont D IV A, var. Alm 60357-13 (Joncheray 1974, Lám. 4a), ambos con un ejemplar. Respecto a la primera de ellas Aguarod (1991, 99) sugiere un origen en un área comprendida entre la Italia del centro y del sur. Sin embargo, no podemos asegurar la identidad de pasta de nuestro ejem-

plar con respecto a la pasta nº 7 de la autora, debido al carácter parcial de nuestro estudio (análisis macroscópico). Otras formas documentadas son los morteros tipo Dramont D1, con tres ejemplares, donde parece que no hay duda de su origen centro itálico (Alm 60328-135/136).

Importaciones africanas.

En conjunto las importaciones africanas, con 13 individuos, representan el 33.33 % del total de la cerámica común importada. Dentro de la procedencia africana es necesario distinguir entre la Africana de Cocina "clásica" y un grupo (Común Importada Africana) representado por formas de mesa cuyas características en cuanto a su pasta y engobe nos hacen pensar, con todas las reservas, en su procedencia africana, teniendo en cuenta que se han caracterizado simplemente a nivel macroscópico.

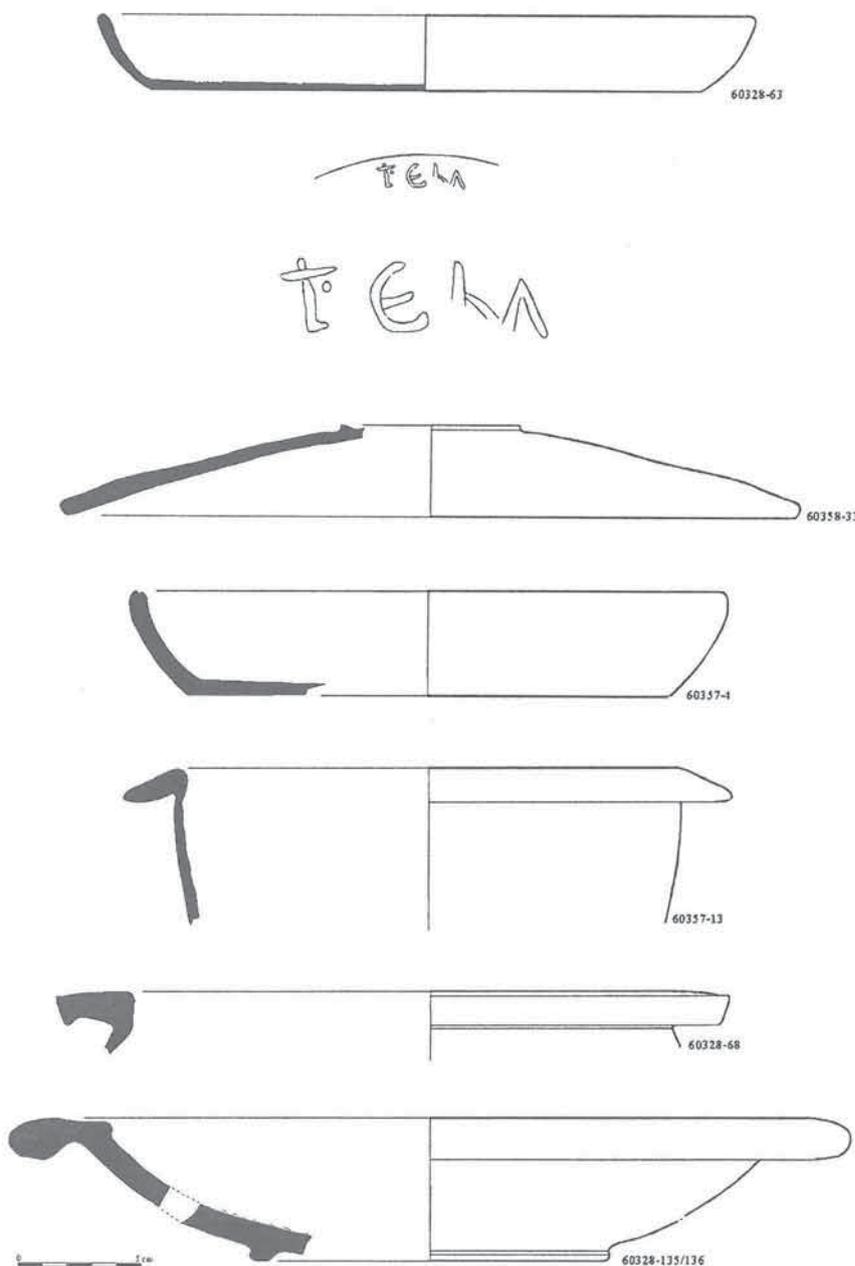


Figure 13 - Cerámica Común Importada.

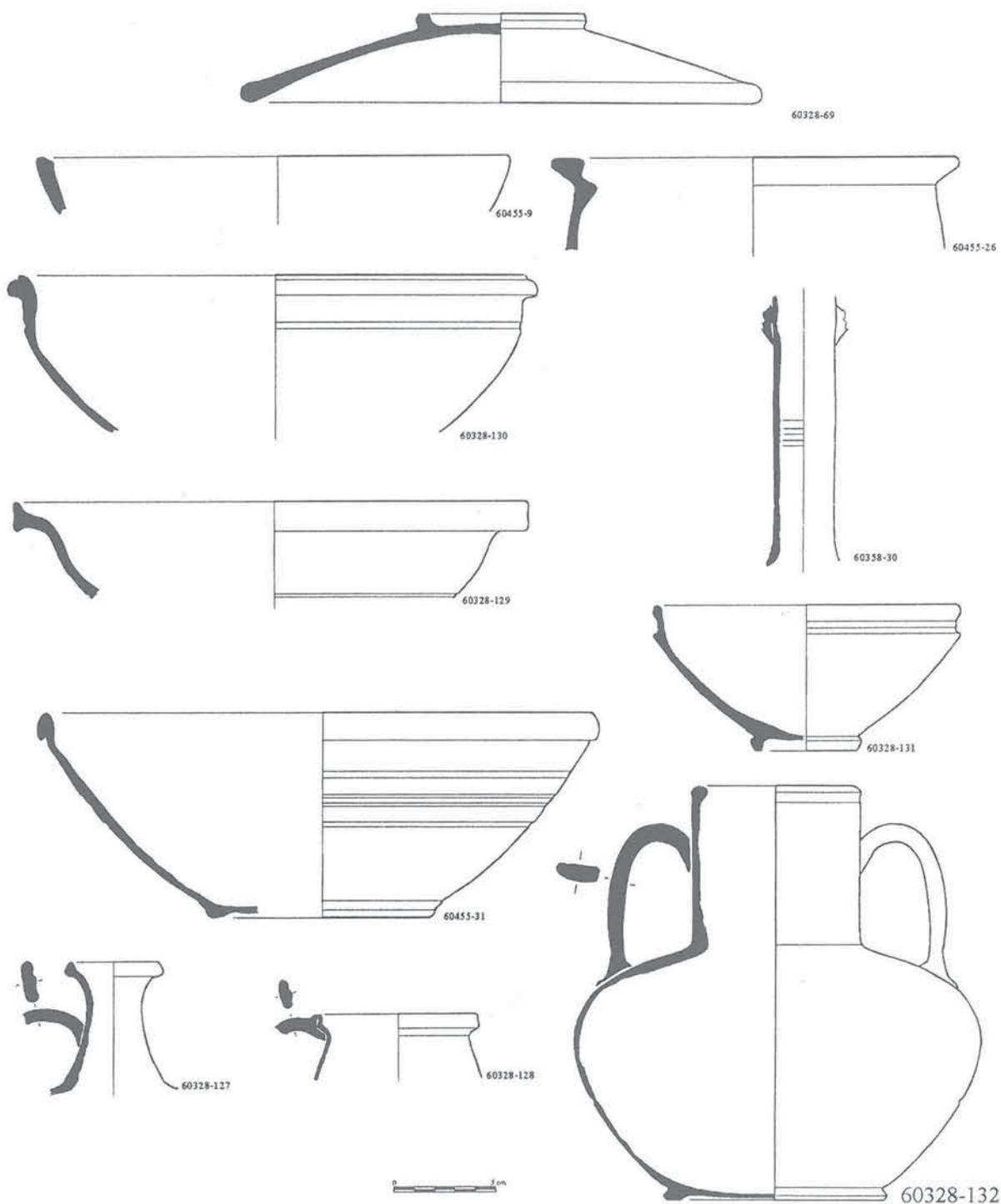


Figure 14 - Cerámica Común Importada.

Dentro de la Africana de Cocina clásica, y siempre con escasos individuos, tenemos representada formalmente la cazuela alta, la cazuela baja y la tapadera, con un 10.25 % del total de la cerámica común importada. Dentro de la Común Importada Africana sólo tenemos representadas formas que no van al fuego, con un repertorio compuesto por bol, cuenco, jarra, jarrita y olpe, que representan un 23.07 % del total del grupo de las importaciones de cerámica común.

En lo que respecta a la producción clásica cabe destacar la tapadera Ostia II, 302 (Alm 60328-69), con

dos ejemplares y las cazuelas Ostia II, 306 (Alm 60455-9) y Ostia II, 314 (Alm 60455-26), ambas con un único ejemplar. La cazuela de borde bifido tipológicamente se asemeja más a los tipos itálicos que a los ejemplares propios de la producción africana, pero sus características técnicas se corresponden claramente con la producción de africana clásica. La tapadera Ostia II, 302, tenemos un perfil completo por lo que no ofrece dudas en cuanto a su adscripción tipológica. La cazuela Ostia II, 314 posee el borde característico de este tipo y la típica pasta anaranjada y pátina cenicienta.

Lo intesante de este pequeño conjunto de cerámica africana es en su aspecto cronológico. De modo general, la constatación de la llegada a Valencia, aunque sea en porcentajes mínimos, de cerámica de cocina africana ya en época tardo-augustea, pues hasta ahora su presencia sólo se había detectado en contextos flavios (80-100/110) (Marín 1994, p. 163). De modo particular, retrotraer la cronología del tipo Ostia II, 314 al menos a finales del Principado, pues hasta ahora sólo se había atestiguado inicialmente en contextos flavios de Ostia (Tortorella 1981, p. 218).

De todo lo anteriormente expuesto, a pesar de que los conjuntos augusteos que se han podido documentar en Valencia son, hasta la fecha, escasos, la tendencia general, tal como ocurre en otros lugares, es adelantar la presencia de algunos tipos de esta producción a época de Augusto (Ostia) o a época julio-claudia (Tarragona) (Aquilué 1985, 1994).

Por lo que respecta al grupo de la Común Importada Africana, para diferenciarla de la Africana de Cocina clásica, nos remitimos a lo señalado anteriormente con respecto a su origen. Se caracteriza por una pasta granulosa pero fina, que varía del beige rosado al marrón-anaranjado y a veces gris reducido. Son perceptibles, a simple vista, abundantes puntos de cal y cuarzo redondeado, ambos de pequeño tamaño, así como finas partículas de mica. Presenta unos engobes de color crema-blanquecino o crema-grisáceo, y, en algunos casos, parece clara la adición de agua de mar.

Tipológicamente está representado por un repertorio de mesa, con formas abiertas como bol (Alm 60328-131) y cuenco (Alm 60328-129 ; Alm 60328-130 ; Alm 60455-31), y cerradas como jarra (Alm 60328-132), jarrita (Alm 60328-127 ; Alm 60328-128) y olpe (Alm 60328-126). Aunque no hemos encontrado paralelos exactos, sí parece que en el norte de frica, concretamente en Cartago, hay formas locales que guardan bastante semejanza con las presentadas, especialmente los boles Fig. 4.2 nº 16 del s. I d. C. y el tipo 4.2 nº 19 de finales del s. I a. C., o la jarrita Fig. 4.12 tipo 1, datada a finales del s. I d. C. (Fulford y Peacock, 1994). Asimismo, tiene mucha similitud con algunos tipos documentados en Cartagena (Pérez Ballester *et alii* 1994, fig. 11, 5-6), aunque los autores los consideran una producción local.

Importaciones del Mediterráneo oriental.

Sólo se ha podido identificar una jarrita de cuello largo y estrecho con un asa, de pasta hojaldrada, de color marrón claro (Alm 60358-30), caracterizada por la abundancia de mica, muy similar a las producciones de las ánforas monoansatas de Sardes.

Cerámica común local-regional (Tab. 13 y 14).

Grupos de pastas según la forma.

Este grupo (Tab. 15) engloba una serie de producciones, de cocina y de mesa, tanto de pastas oxidantes como reductoras, con superficies de coloración oscura, negras o grises.

Se han diferenciado los siguientes grupos de pastas atendiendo a sus características macroscópicas :

Pasta IA : oxidante, color marrón-rosado, granulosa, dura. Desgrasante de cuarzos rojos, rosados, blanquecinos, grises y transparentes. Arenillas muy finas de color negro y puntos rojos de pequeño tamaño de tipo férrico,

NEP POR FORMAS		
FORMAS	NEP	%NEP
jarra	7	9.09
ollita	7	9.09
tapadera	28	36.36
olla	34	44.15
pátina	1	1.29
TOTAL	77	100.00

Tab. 13.

NEP POR TIPOS				
FORMA	TIPO	NEP	%NEP	
jarra	60328-47	7	(100.00) (9.09)	
	ollita	60328-57	2	(28.57) (2.59)
		60328-58	1	(14.28) (1.29)
		60328-59	1	(14.28) (1.29)
		60328-60	1	(14.28) (1.29)
		60328-61	1	(14.28) (1.29)
tapadera	60328-125	1	(14.28) (1.29)	
	60358-6	3	(10.71) (3.89)	
	60455-10/53	22	(78.57) (28.57)	
	60358-7	1	(3.57) (1.29)	
	60328-49	1	(3.57) (1.29)	
	60328-50	1	(3.57) (1.29)	
olla	60328-51	18	(52.94) (23.37)	
	60328-53	13	(38.23) (16.88)	
	60328-55	2	(5.88) (2.59)	
	60455-11	1	(2.94) (1.29)	
patina	60328-62	1	(100.00) (1.29)	

Tab. 14 - El primer () del % NEP representa el % del tipo dentro de la forma.
El segundo () del % NEP representa el % del tipo dentro del conjunto de Cerámica Común Local Regional

algunos puntos de cal y mica moscovita muy fina.

Pasta IB : similar a Pasta IA pero gris reducida.

Pasta IIA : oxidante, color marrón-rojizo, pasta dura, granulosa. Abundantes cristales de cuarzo transparente, algunos blancos y puntos de cal.

Pasta IIB : similar a Pasta IIA, pero gris reducida.

Pasta III : reductora, color gris claro, poco dura y granulosa. Desgrasante de puntos de cal y cuarzo, de pequeño tamaño.

La cerámica local o regional está representada por 77 ejemplares, lo que supone un 11.37 % del total de la cerámica. Las formas representadas son : jarra (9.09 %), ollita (9.09 %), tapadera (36.36 %), olla (44.15 %) y patina (1.29 %), estos porcentajes se deben entender dentro del conjunto de la cerámica común regional.

El tipo jarra Alm 60328-47 se caracteriza por su boca trilobulada y un asa que arranca del borde, cuerpo de tendencia ovoide y base cóncava. Es una forma conocida y característica del siglo I d. C. y parece que hay

PASTA	IA	IB	IIA	IIB	III
jarra	5 (26.31)	2 (3.92)			
ollita	2 (10.52)	4 (7.84)	1 (25.00)		
tapadera	5 (26.31)	22 (43.13)	1 (25.00)		
olla	7 (36.84)	22 (43.13)	2 (100.00)	2 (50.00)	1 (100.00)
pátina		1 (1.96)			
	Total IA	Total IB	Total IIA	Total IIB	Total III
	19 (24.67)	51 (66.23)	2 (2.59)	4 (5.19)	1 (1.29)
	Total I : 70 (90.90)		Total II : 6 (7.79)		Total III : 1 (1.29)

Tableau 15 - El primer () del % NEP representa el % de la forma según sea oxidante o reductora.
El segundo () del % NEP representa el % de la forma dentro del conjunto de las Cerámicas Comunes de Mesa (COX + CRM).

diversos centros de fabricación en el Mediterráneo occidental (Vegas 1973, p. 109), sin embargo nuestro tipo se diferencia de los otros por su característico cuello ancho y corto. Este tipo se documenta por primera vez

en la ciudad de Valencia en estos niveles augusteos, no apareciendo en los niveles inmediatamente anteriores de época tardo-republicana, muy posiblemente imita modelos itálicos que sin embargo no se han

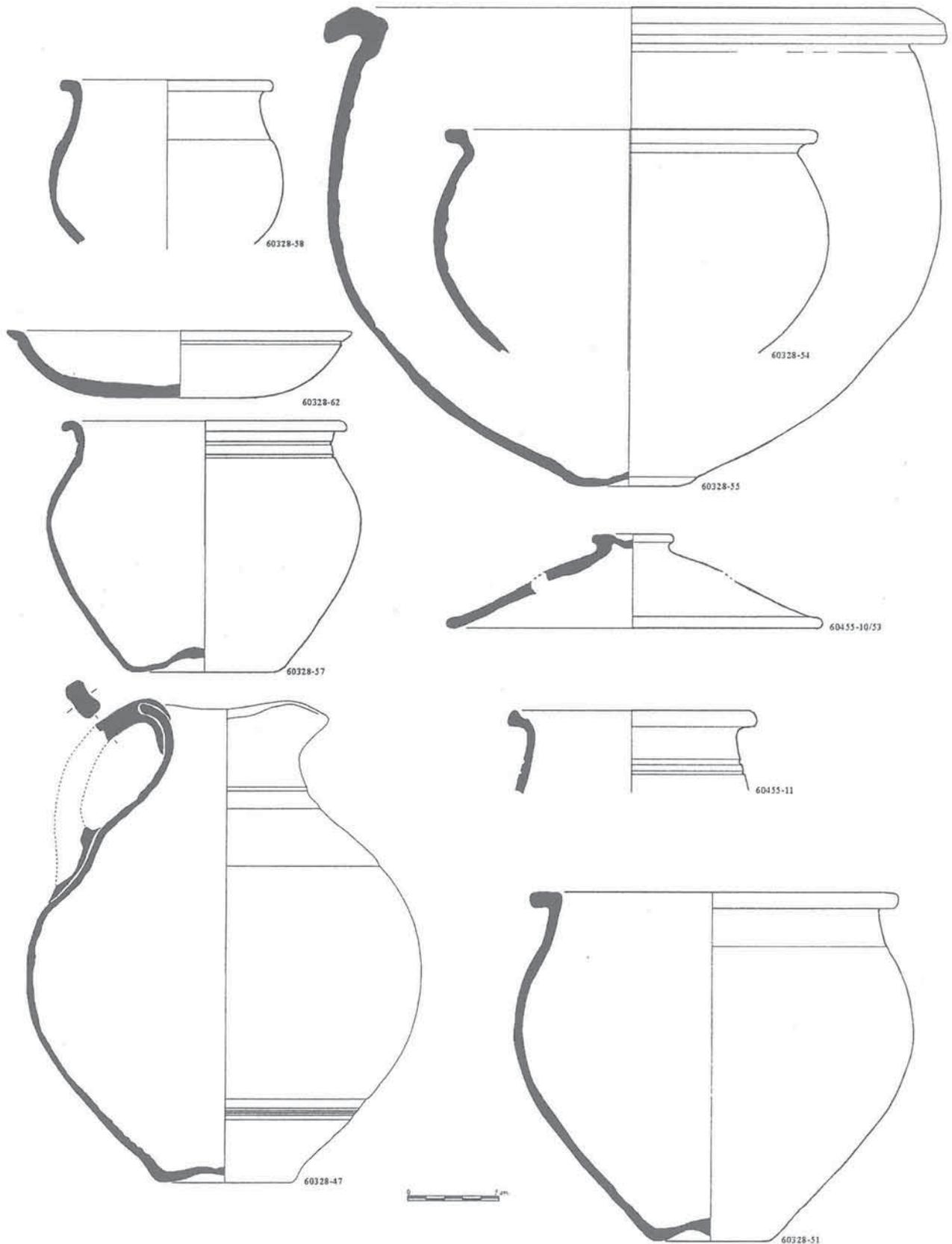


Figure 15 - Cerámica Común Local/Regional.

detectado en nuestras estratigrafías. Quizás esta forma evolucione hacia el tipo más común, probablemente algo más tardío (post-augustal), de cuello más largo y estrecho y cuerpo bajo y ancho, documentado entre otros sitios en Cataluña (Casas *et alii*, 1990 fig. 348-352), en Emérita Augusta (Alvarado y Molano 1994, fig. 6) o en la Bética (Serrano 1994, fig. 11, 92), ejemplares todos ellos fechados a partir de mediados del siglo I d. C. En la zona de Alicante también aparece una forma más próxima a nuestros ejemplares, con una datación amplia desde época de Augusto hasta inicios del siglo III d.C. (Reynolds 1993, p. 96-97, lám. 2, ERW1.9).

Dentro del grupo de las ollas se han diferenciado cuatro tipos. El tipo Alm 60328-51, con 18 ejemplares representa el 52.94 %, se caracteriza por un cuerpo ovoide, labio horizontal engrosado de sección cuadrangular y base cóncava. Parece que imita al tipo itálico LT 3c. Es un tipo que se detecta en los niveles tardo-republicanos de la ciudad (Marín y Matamoros, 1994, Lám. 23.3). El segundo tipo en importancia, con 13 ejemplares y el 38.23 % de las ollas, es Alm 60328-53 (Alm 60328-54), definido por su borde diferenciado, exvasado con resalte interno marcado, que también parece copiar modelos itálicos, concretamente LT 3d. El tipo siguiente (Alm 60328-55) con 2 ejemplares y el 5.88 %, destaca por su gran tamaño y al igual que el precedente tiene el borde diferenciado y exvasado con resalte interno marcado, imitando claramente modelos itálicos. Por último, el tipo Alm 60455-11, documentado escasamente, 1 ejemplar que representa el 2.94 % de las ollas, se caracteriza por el borde exvasado de sección subtriangular y escalón interno.

El grupo de las ollitas, con 7 ejemplares, representa el 9.09 % del total de la Cerámica Común Local-Regional. Hay una gran variedad en cuanto a sus bordes, pero en líneas generales se caracterizan por sus bordes exvasados, cuerpo de tendencia ovoide que a veces marca una carena al final del cuello (Alm 60328-58), y base cóncava (Alm 60328-57). Este grupo imita a las producciones ibéricas y no parecen destinadas al fuego. Hay paralelos en la propia ciudad en una fosa votiva del s. II a. C. y parecen tener continuidad en época imperial (Marín y Matamoros 1994, 85, Lám. 26,3-6).

En el grupo de las tapaderas también hay gran variedad, sin embargo destaca por su número (22 ejemplares) el tipo Alm 60455-10/53.

La última forma documentada es la *patina* (Alm 60328-62), escasamente representada (1 ejemplar), que se caracteriza por su base plana, cuerpo poco profundo y borde marcado por una profunda acanaladura exterior.

Cerámica común : común oxidante -COX- y reductora de mesa -CRM (Tab. 16).

Es el grupo más numeroso con 211 ejemplares estimados y el 31.16 % del total de la cerámica. Agrupa tanto cerámica oxidante (91.94 %) como reductora (8.05 %) y engloba diferentes formas no destinadas al fuego y que no presentan ninguna característica en cuanto a sus pastas para poderlas adscribir al grupo de las importaciones, y no hay que descartar que algunas de ellas sean producciones locales o regionales.

En el grupo de las oxidantes destaca por el número

PASTA	FORMA	NEP	% NEP
OXIDANTE (91.94 %)	BOL	2	(1.03) (0.94)
	CUENCO	6	(3.09) (2.84)
	PTERA	2	(1.03) (0.94)
	PLATO	17	(8.76) (8.05)
	TAPADERA	6	(3.09) (2.84)
	MORTERO	1	(0.51) (0.47)
	OLLA PROVISIN	3	(1.54) (1.42)
	OLPE	1	(0.51) (0.47)
	JARRA	18	(9.27) (8.53)
	JARRA VEGAS 44	102	(52.57) (48.34)
	JARRITA	11	(5.67) (5.21)
	INDETER.	25	(12.88) (11.84)
	TOTAL COX		194
REDUCTORA (8.05 %)	CUBILETE	4	(23.52) (1.89)
	PTERA	1	(5.88) (0.47)
	TAPADERA	3	(17.64) (1.42)
	JARRA	1	(5.88) (0.47)
	JARRITA	2	(11.76) (0.94)
	GUTTUS	1	(5.88) (0.47)
	INDETER.	5	(29.41) (2.36)
TOTAL CRM		17	(100.00) (8.05)
TOTAL COX+CRM		211	(100.00) (100.00)

Tab. 16 - El primer () del % NEP representa el % de la forma según sea oxidante o reductora. El segundo () del % NEP representa el % de la forma dentro del conjunto de las Cerámicas Comunes de Mesa (COX + CRM)

de individuos la jarra tipo Vegas 44 o asimilable, con 102 ejemplares estimados (Alm 60455-46).

También aparecen otro tipo de jarras con cuello cilíndrico y largo, con dos asas (Alm 60328-154), jarritas de un asa (Alm 60328-159) y el pequeño olpe (Alm 60328-155).

Otras formas a destacar son el bol tipo Alm 60328-144, de borde recto diferenciado y pie anillado corto ; el gran cuenco de borde subtriangular y base ligeramente cóncava, tipo Alm 60328-134 ; la olla de provisiones de borde vuelto y decoración de digitaciones, tipo Alm 60328-145 ; el plato de borde bifido tipo Alm 60328-142 ; el plato de borde reentrante y pie corto anillado tipo Alm 60328-139 y las tapaderas, tipos Alm 60328-146 y 148.

En el grupo de las reductoras destacar los cubiletes (Alm 60328-165 y 166) que suelen presentar las superficies bruñidas, de los que no hay que descartar un origen catalán ; la pequeña pátera (Alm 60358-28/29) ; la tapadera de borde diferenciado y ranura interna (Alm 60455-16) y el *guttus* con decoración a ruedecilla, pico vertedor y asa (Alm 60328-167). También se han documentado unos pocos y pequeños fragmentos de posibles jarras y jarritas.

OTRAS CERÁMICAS Y MATERIALES CONSTRUCTIVOS

Se recuperaron escasos fragmentos de dolia que representan el 0.14 % del total de la cerámica, 2 opérculos de ánfora (0.29 %) y dos tejuelos (0.29 %) recortados de ánforas béticas. También hay que destacar la presencia de 15 *pondera* cerámicos, mayoritariamente troncopiramidales (60328-95) o paralelepípedicos (60328-96 y 97).

Del mismo modo se documentaron diversos materiales de construcción, tégulas, imbrices, ladrillos, estuco, piedra, etc. (4.49 % del total de materiales).

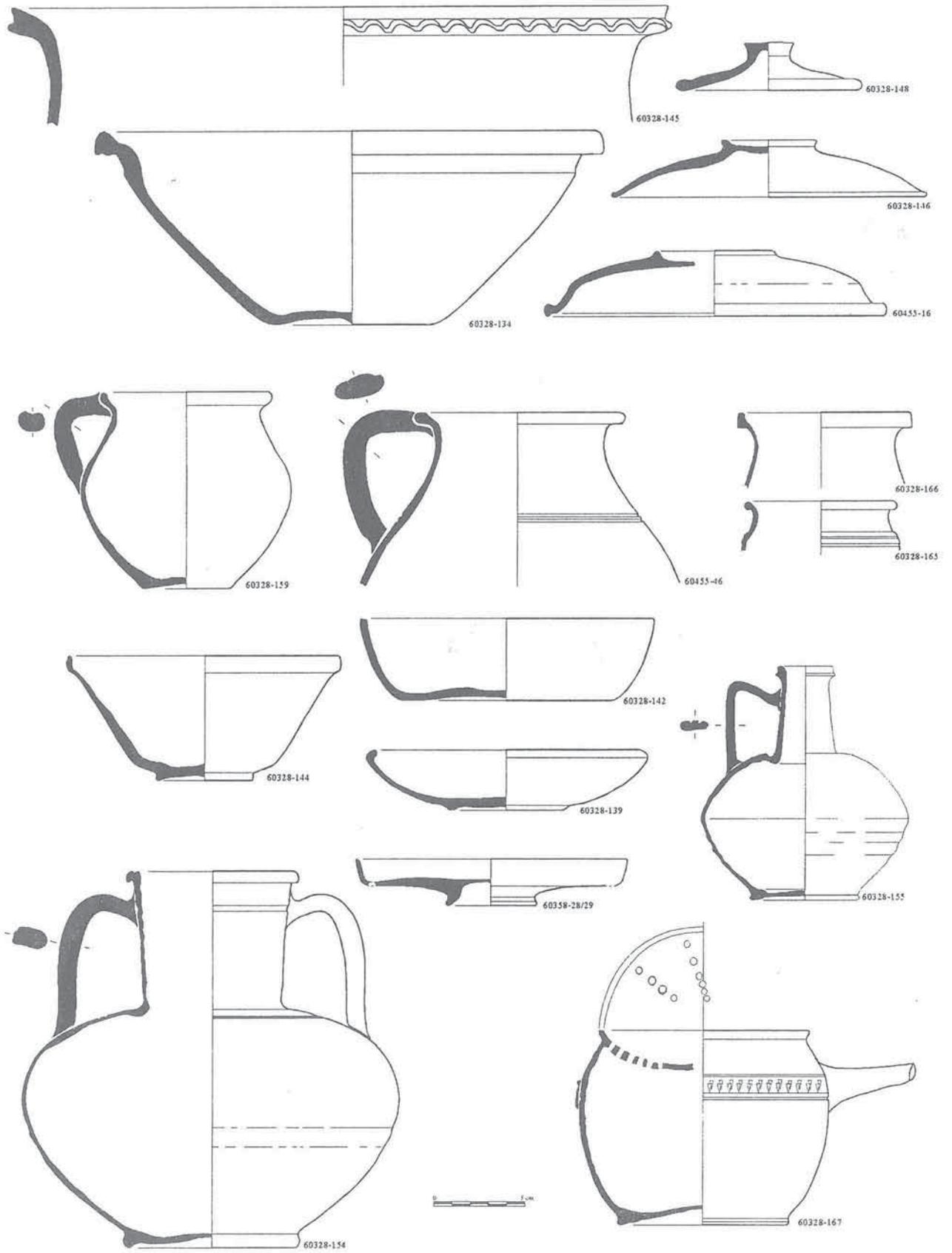


Figure 16 - Cerámica Común.

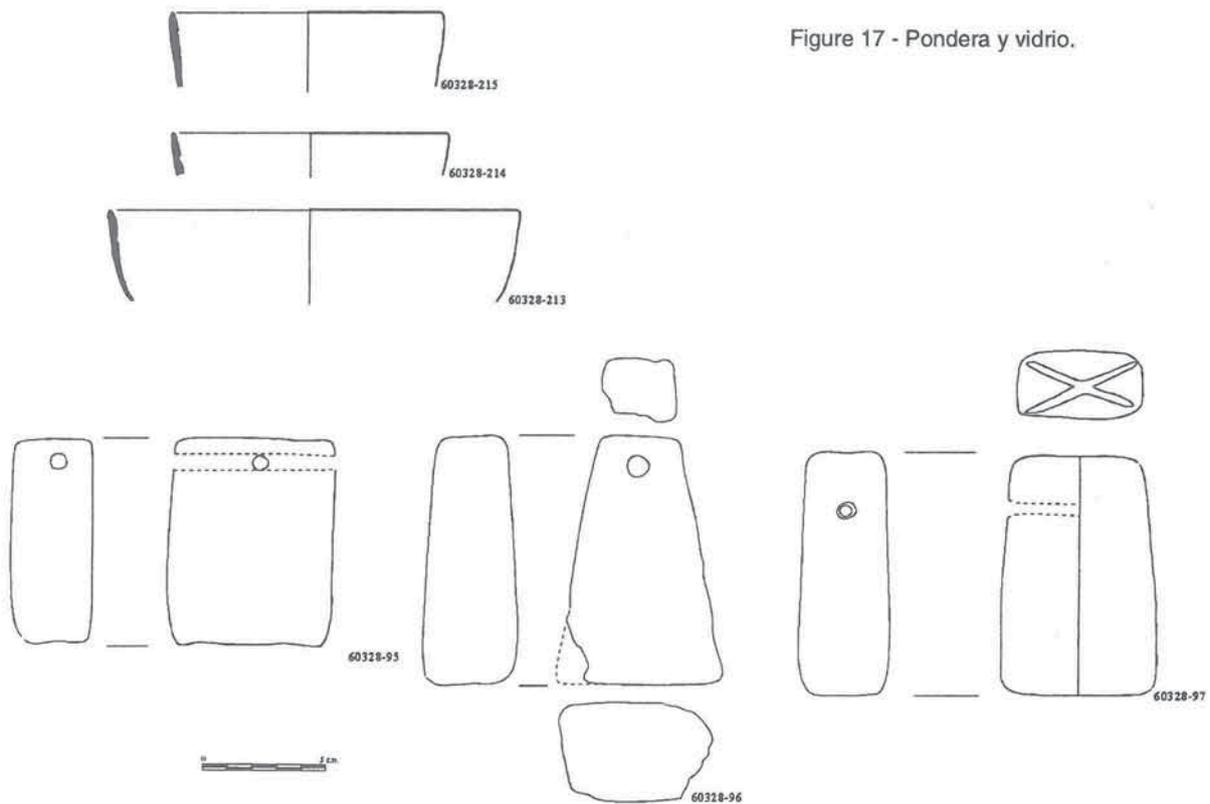


Figure 17 - Pondera y vidrio.

VIDRIO

De vidrio se han recuperado cinco piezas que representan el 0.66 % del total de materiales exhumados en el pozo. Las formas representadas son un ejemplar de removedor de cuerpo estriado Isings 79 (Alm 60328-216), y 3 ejemplares de bol sencillo con acanaladuras internas y paredes exvasadas (Alm 60328-213, 214 y 215), de color azul marino, ámbar amarillento y ámbar oscuro respectivamente, todos ellos asimilables al tipo Hayes Fig. 1, 42-44 (1975). Asimismo, se recuperó un fragmento de base de color verde dorado (Alm 60328-217) de forma indeterminada.

Como puede comprobarse el vidrio es muy escaso y creemos que puede responder, como se ha comentado al hablar de la producción de Paredes Finas, a que en estos momentos el vidrio sería un producto escaso y caro, probablemente debido a que mayoritariamente se trata de exportaciones del Mediterráneo oriental, tal como lo prueba la procedencia, al menos, de los boles Hayes tipo 42-44, para los cuales se propone un origen de Siria-Palestina (Hayes 1975). Este autor establece una evolución tipológica basada en el fondo, el grosor de las paredes y la profundidad de las acanaladuras. Basándonos en los dos últimos criterios, la delgadez de las paredes de los ejemplares documentados nos acercan al grupo más tardío, con una cronología centrada en los años finales del siglo I a. C. y primeros años del siglo I d. C.

RESTOS FAUNÍSTICOS

La muestra faunística analizada forma parte de los niveles estratigráficos 60297, 60313, 60326, 60328, 60357, 60358 y 60455, pertenecientes todos ellos al pozo objeto de estudio.

Un primer análisis del material indicó la pertenencia de las diferentes

unidades a un mismo paquete óseo. Además, la datación a través de los restos cerámicos confirmó la uniformidad deposicional de los desperdicios alimenticios.

Mediante el estudio arqueozoológico, se pretende caracterizar la tafocenosis de esta acumulación, estudiando el proceso carnívoro desarrollado.

Este trabajo forma parte de otro más amplio, que tiene como base la aproximación económica, sobre todo a nivel diacrónico, a las diferentes sociedades que han ocupado la ciudad desde el momento de su fundación.

La asignación de los diferentes fragmentos a familias o a especies determinadas se ha llevado a cabo con la ayuda de material de referencia. Con posterioridad, los huesos fueron clasificados según las diversas unidades anatómicas y según sus lados corporales pertinentes.

Se ha cuantificado el material, estableciendo el N.R. y el N.M.I. a través del hueso más representado del conjunto, teniendo en cuenta también su situación corporal.

La separación entre ovejas y cabras (Boessneck 1980) se ha realizado en los casos que ha sido posible, teniendo en cuenta siempre la elevada fracturación a la que han sido sometidos los restos.

El establecimiento de las edades de muerte en ovicápridos (Deniz y Payne 1982), suidos (Bull y Payne 1982) y bóvidos (Altuna 1980), se ha basado en los niveles de erupción y desgaste dental. La lectura del grado de sinóstosis o de fusión epifisaria (Silver 1980), ha completado el cuadro de edades de muerte.

Especies representadas.

El total del material faunístico asciende a 3112 fragmentos, de los cuales se han podido identificar 1929 restos. Los restantes 1183 no identificados pertenecen en su gran mayoría a fragmentos de diáfisis, esquirolas óseas de reducido tamaño y a cuerpos de costillas, sin sus correspondientes zonas articulares.

El estudio taxonómico ha tenido en cuenta la división por unidades estratigráficas, pero dada la uniformidad de la muestra, se presenta aquí agrupado (Tab. 17).

Se observa un predominio de especies domésticas sobre silvestres. El cerdo (*Sus domesticus*) es la especie más representada. Todos los restos de suidos han sido catalogados dentro del morfotipo doméstico, no apareciendo ningún resto de *Sus scropha*. En un segundo término aparecen los ovicápridos, repartidos en ovejas y cabras, con una proporción de 2/1, favorable a las primeras. La presencia de bóvidos es claramente marginal.

En cuanto a las aves, la mayor parte de los restos pertenecen a gallos (*Gallus domesticus*).

El predominio de suidos sobre ovicápridos se opone claramente a

Especies representadas	N.R.	N.M.I.
<i>Sus domesticus</i>	843	48
Ovicápridos	560	31
<i>Ovis aries</i>	71	11
<i>Capra hircus</i>	31	6
<i>Bos taurus</i>	32	1
Avifauna	22	3
Total domésticos	1457	100
<i>Cervus elaphus</i>	7	1
<i>Oriolagus cuniculus</i>	30	5
Malacofauna continental	398	398
Malacofauna marina	31	31
Ictiofauna	6	1
Total silvestres	472	436

Tab. 17 - N.R. identificados y N.M.I. por especies.

lo visto para época ibérica y romano-republicana en algunas zonas (Martínez 1987 ; Martínez y Cegarra 1994), donde la relación se invierte.

Las especies silvestres son minoritarias, ya que los valores se presentan aumentados por los restos malacológicos.

Los aportes silvestres son completamente esporádicos (cérvidos y lagomorfos), lo que vincula aun más la muestra faunística hacia un carácter mayoritariamente doméstico.

Representación de unidades anatómicas.

Se han establecido los porcentajes referentes a la infra-suprarrepresentación de las diferentes unidades anatómicas, teniendo en cuenta cada especie determinada. La consecución de este índice está relacionada con el proceso carnívoros y el grado de preservación según la propia morfología del resto.

En los suidos, los valores más destacados se concentran en las hemimandíbulas y maxilares. Una representación similar se observó en el estudio de una charcutería romana en Aix-en-Provence (Leguilloux 1997), pero en este caso la presencia de restos apendiculares era inexistente y por tanto no podemos relacionar ambas actividades.

Volviendo a nuestro material, los restos apendiculares mantienen valores medios. Los restos del esqueleto axial aparecen infrarrepresentados. Esto último hay que relacionarlo con una intensa actividad carnívora sobre esta zona, que produce una elevada fragmentación de los huesos y una posterior y muy reducida presencia.

En los ovicápridos los porcentajes son muy similares a los descritos en los cerdos. En este caso hay una reducida presencia de maxilares. Los fragmentos molariformes que han aparecido sueltos, pertenecen en su gran mayoría a maxilares, lo que puede explicar sus bajos porcentajes, debido a la fragmentación de los cuerpos alveolares superiores.

La representación de las otras especies adquiere un carácter arbitrario por su reducido N.M.I. Su aporte a la dieta es poco significativo.

Edades de muerte.

Se han establecido sobre los dos grupos mayoritarios : suidos y ovicápridos. Para los cerdos se ha seguido el trabajo de Bull y Payne, aunque hay que tener presente que los grupos de edades establecidos se han llevado a cabo sobre jabalíes. En muchas ocasiones las diferencias entre los tipos silvestre y doméstico no es tan importante, existiendo desde el punto de vista dental diferencias debidas al tipo de alimentación. Con todo, las edades propuestas por los autores para jabalíes, pueden ser retrasadas ligeramente para equiparar las etapas de erupción y desgaste a las del cerdo doméstico.

Las edades de muerte predominantes son la de los grupos 2 (19-23 meses) y 3 (31-35 meses), propuestas por los autores. Aunque si retrasamos éstas para equipararlas a los valores del cerdo doméstico, podemos hablar de dos grupos de muerte mayoritarios, entre el año y medio y los tres años de edad. El grupo de denticiones deciduales junto al de viejos es menos importante. Esta relación se confirma a partir del estudio del estado de fusión de las epífisis.

Respecto a los ovicápridos hay un predominio del grupo de edad de 1 a 2 años, seguido a poca distancia del de 2 a 3 años. Parece que contamos con una pauta de sacrificio en torno a los subadultos. En un segundo plano se sitúan los adultos (grupos de 3 a 4 y de 4 a 6 años) y los infantiles (grupos de 0 a 2 y de 2 a 6 meses). Los restos de animales viejos son esporádicos y minoritarios.

Proceso carnívoro y alteraciones no antrópicas.

Aquí se presenta el desarrollado sobre suidos por ser la especie sobre la que se actúa de forma mayoritaria.

En las hemimandíbulas se documentan dos tipos de fracturas, por una parte el que afecta al proceso molar mandibular a la altura normalmente del P4 o M1. El otro modelo afecta al ramus mandibular o incluso puede llegar al proceso coronoidal y cóndilo mandibular. Este hecho no puede explicarse a través de una técnica carnívora claramente definida ya que no aparecen señales o marcas que indiquen esta actividad antrópica. Las vinculamos a procesos postdeposicionales.

En los maxilares, los fragmentos mayoritarios comprenden la secuencia M1-M3 o se fracturan a la altura de la sutura palatina. Esta zona al menos se fracciona en tres fragmentos por lado, aunque no se han detectado líneas de cortes claras. Las únicas fracturas documentadas con claridad en el cráneo son las que recorren la sutura sagital en sentido longitudinal. Como consecuencia, se obtienen mitades craneales (sinus).

En el esqueleto postcraneal, en el húmero destacan las fracturas distales de líneas oblicuas. Presentan también marcas transversales de cuchillo sobre la diáfisis, debido a intentos fallidos. En la ulna predominan las fracturas proximales, casi siempre a la altura de la incisura troclear o por debajo de ella. Las marcas transversales en el olecranon también aparecen.

La tibia se caracteriza por un elevado porcentaje de fracturas mediales, con líneas de fractura rectas y el radio por fracturas proximales oblicuas. El fémur aparece poco y sus fracturas son proximales o mediales.

En la escápula se dan fracturas en el cuerpo un poco por encima de la finalización del acromion.

El coxal presenta una fracturación poco definida en tipos. Destacan marcas transversales a la altura del cuello o del ala iliaca, sobre todo en cara medial. Los metapodios son muy poco fracturados.

Las marcas de perros son muy escasas. Aparecen dentelladas y horadaciones en un resto mandibular infantil a la altura del proceso molar mandibular y en un metapodio que ha sido sistemáticamente mordisqueado. Las marcas de fuego son minoritarias.

En conclusión, se trata de un pozo dividido en siete niveles estratigráficos que responden a una única acumulación, ya que los restos de niveles superiores coinciden en sus líneas de fractura con otros restos de niveles inferiores. Contamos ante un claro predominio de especies domésticas, donde destaca el cerdo, al parecer con mayor número de ejemplares machos que hembras.

Las edades de sacrificio en suidos y ovicápridos se centran en animales subadultos o adultos jóvenes.

Cabe vincular el origen y caracterización de la tafocenosis al hombre, siendo minoritaria la actuación de cánidos.

Las pautas carnívoras y la representación anatómica difieren de las de un establecimiento carnívoro. El hecho de que el cerdo sea la especie más representada no coincide con el espectro taxonómico general de esta época, donde un posible basurero albergaría una mayor proporción de restos de ovicápridos. Los materiales no parecen responder, pues, a los desperdicios de un basurero o del procesado de una carnicería. Más bien se trata de unos restos que fueron objeto de consumo antrópico y que inmediatamente serían arrojados al pozo. No hay que olvidar la potencia de la acumulación y el breve espacio de tiempo en el que se produjo ésta.

CONCLUSIONES

Este conjunto de materiales tardo-augusteos lo podríamos comparar con el pecio de Grand Ribaud D, fechado entre 8 a.C. y 9 d.C., al presentar un conjunto de aretinas como las de Haltern. En el pozo encontramos la mayoría de las formas recuperadas en este naufragio (C-4, 13, 14, 18.2, 22.1 y 23.1), donde también aparecen otras más modernas, como la C-26.1 y la 33.1 y alguna más antigua (C-10), con lo que su paralelismo con Haltern es evidente, así como, por ende, su posterioridad a este depósito de Valencia. Las ánforas de este barco son en su mayor parte Dr. 2-4 itálicas, pero también aparecen Dr. 2-4 y 7-11 hispánicas (Hesnard *et alii* 1988), que también encontramos en el pozo. Otro pecio de los primeros años del s. I d.C. sería el de Ladispoli, con sigillata aretina de este momento, ánforas Dr. 2-4 y Halt. 70 y barniz rojo pompeyano (Gianfrotta y Hesnard, 1987), lo que también encuentra su correspondencia en el relleno de este pozo.

Un importante depósito de materiales de esta misma época apareció en la Longarina, cerca de Ostia. Se fecha muy a principios del s. I d.C., a partir de las numerosas piezas de sigillata aretina, con 80 marcas, de las que solo 1 es *in planta pedis*, y el resto rectangulares o circulares, por lo que se podía datar entre el 10 y el 20 d.C. De entre las casi 200 ánforas que se

recuperaron, se encuentran prácticamente las mismas formas (Hesnard 1980) que en el pozo de Valencia, con lo que vemos corroborado de nuevo la datación a fines del reinado de Augusto.

El haber podido delimitar con claridad la formación de este numeroso conjunto cerámico dentro de una estrecha franja temporal, que estaría entre el 5 a.C. y el 5 d.C. o entre el 1 y el 10 d.C., es la principal aportación ceramológica de este extraordinario depósito arqueológico. A otro nivel, a partir de esta misma conclusión cronológica y teniendo en cuenta las mismas características morfológicas del relleno, su ubicación urbana y el contexto arqueológico general de Valencia en la etapa augustea, se puede llegar a proponer una serie de consideraciones a tener en cuenta que trascienden lo que es el mundo de las cerámicas.

Antes de intentar conocer el significado y las consecuencias de todo este conjunto de materiales hay que recordar una serie de aspectos de diversa índole :

- la abundancia de capas de ceniza y carbones en buena parte del relleno del pozo.

- la gran cantidad de cerámica recuperada, de la que se han llegado a individualizar 677 piezas, que no fragmentos, y el buen estado de conservación general de las mismas.

- la gran cantidad de cerámica de mesa, sobre todo copas y vasos de beber, entre los que hay algunos cálices en diversas producciones (sigillata aretina, paredes finas, ibérica), así como la extraordinaria abundancia de jarras (Vegas 44) probablemente relacionadas con el escanciado de líquidos.

- el anómalo predominio de los suidos entre la numerosa fauna recogida.

- el estrecho y bien definido margen cronológico, entre 5 y 10 años, de las cerámicas, lo que habla de la homogeneidad del conjunto y de la rapidez del proceso de colmatación.

- la curiosa coincidencia de un hacha y la abundancia de cerdos, con la lucerna que representa el sacrificio de un suido.

Todo lo expuesto no encaja muy bien en darle a este relleno una finalidad utilitaria y cotidiana, ya que si se quería cegar el pozo hubiera sido más fácil hacerlo con escombros y desechos de material de construcción o simplemente con tierra. Por el contrario, la respuesta a la existencia de este peculiar conjunto, es más fácil explicarla si recurrimos a otra posibilidad, no por más rara menos factible, como sería el suponer que estamos ante un depósito ritual. Este tipo de episodios no eran nada extraños en el mundo romano y se manifiestan bajo un amplio repertorio formal (Merrifield 1987 ; Woodward 1992). De hecho, en Valencia ya se han identificado algunos muy claros, relacionados siempre con el momento de la fundación de la ciudad republicana (Marín y Matamoros 1994. Ribera 1995). Tal vez, el origen de este supuesto depósito votivo también se corresponda con la fundación de la ciudad, aunque en esta ocasión sería otra, la construida sobre los escombros y las ruinas de la primera, la que fue arrasada por Pompeyo en el 75 a.C. (Ribera y Calvo 1995). De hecho, en Valencia, prácticamente no aparecen materiales que se puedan fechar entre esa destrucción y el relleno del pozo, más o menos, entre 75 y 10 a.C. Al

mismo tiempo, podría ser significativo el fenómeno inverso, que a partir de las fechas que nos da el relleno del pozo, vuelven a encontrarse materiales y los primeros indicios constructivos de que la ciudad vuelve a habitarse (Ribera 1981 y 1998).

Relacionando lo que acabamos de exponer, habría que conjeturar que todos estos materiales procederían de varias pero continuas ofrendas votivas o de un único sacrificio ritual, a cuyo final, todos los utensilios usados en él deberían ser enterrados, al ser considerados impuros y contaminantes (Merrifield, 1987). Esto último explicaría la presencia de la fauna y del hacha, cuya forma recuerda a las que se usaban en las carnicerías (Dosi y Schnell 1986, 73), y también la abundancia de cenizas y carbones y la aparición de toda la vajilla utilizada durante todo el proceso, desde los contenedores (ánforas de vino y garum) a las piezas de cocina y mesa. El predominio del cerdo, de los que se han contabilizado un número mínimo de 48 ejemplares, concuerda bien con esta posibilidad, si recordamos que era un animal especialmente apreciado para los sacrificios, lo que explicaría su predominio aquí sobre los oviápidos, que siempre son los que más abundan en los niveles de la época romana. Otro ejemplo cercano del uso ritual del cerdo, lo tendríamos en las ofrendas de algunas tumbas de época republicana de la necrópolis de la calle Quart, en el cementerio occidental de Valencia, donde constituyen una inequívoca prueba de la filiación itálica de los primeros pobladores de Valencia (Guerin *et alii* 1998).

El volumen y la cantidad de piezas de este anómalo depósito supera, con creces, al del resto de los otros depósitos similares conocidos en Valencia (Marín y Matamoros 1994 ; Ribera 1995), que fueron considerados de índole más privada que pública. Por el contrario, para este caso, sería factible imaginar un sacrificio u ofrenda de carácter más general, habida cuenta que participarían muchas personas y a que tendría lugar en una zona pública. En la misma área urbana donde se encuentra el pozo se alzaron edificios públicos relacionados con el agua, caso de las termas ubicadas al oeste y la gran cisterna situada al norte (Escrivà y Ribera 1993 ; Ribera 1993).

No se puede precisar si el pozo quedaría totalmente rellenado en este momento, ya que su parte superior, en un espesor de 2 m apareció muy alterada por rellenos medievales y de la antigüedad tardía. En todo caso, cuando, a fines del s. I d.C., se construyó encima de la antigua cisterna septentrional un gran edificio hidráulico, seguramente un Ninfeo (Pià 1996), éste no solo respetó el pozo sino que hizo coincidir su línea de fachada meridional con la pared norte del pozo. Por lo tanto, es probable que siguiera a la vista durante el periodo imperial, aunque se puede dudar que aun estuviera en uso, habida cuenta que en este periodo ya estaría bastante rellenado y a que ya funcionaría el acueducto, que tenía su *Castellum aquae* a unos pocos m. hacia el sur (Pereira 1979, p. 48). No deja de ser significativo, que sobre esta zona hidráulica de la etapa republicana se construya otra vinculada a un culto acuático, del cual se tiene también constancia epigráfica (Pereira 1979, p. 27). La presencia de edificios públicos relacionados con fuentes y pozos es algo frecuente en el interior de muchas ciudades, tanto de

las Galias (Nîmes, *Glanum...*) como de Hispania (*Belo, Valeria...*) y en muchas su mismo origen estaba relacionado con estos pozos o nacimientos de agua, que solían ser objeto de especial atención y veneración. En nuestro caso, nos quedaría la duda sobre si el objeto de la ofrenda fue venerar las aguas del lugar o un acto propiciatorio iniciático de los nuevos habitantes, o ambas cosas a la vez. El primer caso esta bien repetido a

lo largo del imperio romano, tanto a una reducida escala rural (Guiraud 1992), como integrado en grandes santuarios urbanos, como el de Bath en Inglaterra (Cunliffe 1996 ; Woodward 1992) y en su favor estaría el gran número de vasos de beber que han aparecido, que serían lanzados una vez bebidas las aguas. Por el contrario, la naturaleza del resto de los hallazgos cuadraría mejor con el segundo supuesto.



BIBLIOGRAFIE

- Aguarod 1991** : C. AGUAROD, *Cerámica Romana Importada de Cocina en la Tarraconense*, Institución Fernando El Católico, Zaragoza, 1991.
- Altuna 1980** : J. ALTUNA, *Historia de la domesticación animal en el País Vasco, desde sus orígenes a la Romanización*, Munibe 32, 1980.
- Alvarado y Morano 1994** : M. ALVARADO y J. MOLANO, Aportaciones al conocimiento de las cerámicas comunes altoimperiales en *Augusta Emerita* : el vertedero de la calle Constatino, dans *Cerámica Comuna Romana d'Época Alto-Imperial a la Peninsula Ibérica. Estat de la Qüestió, Monografies Emporitanes VIII (1994)*, Empúries, 1995, p. 281-295.
- Aquilué 1985** : X. AQUILUÉ, Algunas consideraciones sobre el comercio africano. Tres facies características de la cerámica común africana de época alto-imperial, dans *Empúries 47 (1985)*, Barcelona, 1989, p. 210-221.
- Aquilué 1994** : X. AQUILUÉ, La cerámica común africana, dans *Cerámica Comuna Romana d'Época Alto-Imperial a la Peninsula Ibérica. Estat de la Qüestió, Monografies Emporitanes VIII (1994)*, Empúries, 1995, p. 61-74.
- Arthur y Williams 1992** : P. ARTHUR, y D. WILLIAMS, Campanian wine, Roman Britain and the third century A. D., dans *Journal of Roman Archaeology 5*, 1992.
- Benoit 1971** : F. BENOIT, Travaux d'archéologie sous-marine en Provence, dans *Actes du III Congrès International d'Archéologie sous-marine*, Bordighera, 1971.
- Boessneck 1980** : J. BOESSNECK, Diferencias osteológicas entre las ovejas (*Ovis aries L.*) y las cabras (*Capra hircus L.*), dans *Ciencia en Arqueología*, 1980, p. 338-366.
- Bull y Payne 1982** : G. BULL y S. PAYNE, Thooth eruption and epiphysial fusion in pigs and wild boar, dans *British Archaeological Report 109*, Oxford, 1982, p. 55-72.
- Calvo et alii 1998** : M. CALVO, C. MARÍN, R. MARTINEZ y C. MATAMOROS, *De Valentia a les Corts*, Corts Valencianes, 1998.
- Casas et alii 1990** : J. CASAS, P. CASTANYER, J.M. NOLLA y J. TREMOLEDA, *Ceràmiques Comunes i de Producció Local d'epoca Romana*, Centre d'Investigacions Arqueològiques, 12, Girona, 1990.
- Casas et alii 1994** : J. CASAS, P. CASTANYER, J.M. NOLLA y J. TREMOLEDA, Les ceràmiques comunes locals del N.E. de Catalunya, dans *Cerámica Comuna Romana d'Época Alto-Imperial a la Peninsula Ibérica. Estat de la Qüestió, Monografies Emporitanes VIII (1994)*, Empúries, 1995, p. 99-128.
- Colls et alii, 1977** : D. COLLS, R. ETIENNE, R. LEQUEMENT, B. LIOU y F. MAYET, *L'épave Port Vendres II et le comerce de la Bétique a l'époque de Claude*, *Archaeonautica 1*, 1977.
- Conspectus 1990** : E. ETTLINGER (dir.), *Conspectus Formarum Terrae Sigillatae Italico Modo Confectae*. Materialien zur Römischgermanischen Keramik, 10. Bonn, 1990.
- Cunliffe 1996** : B. CUNLIFFE, *Roman Bath*, English Heritage, Londres, 1996.
- D'Atri y Gianfrotta 1986** : V. D'ATRI y P.A. GIANFROTTA, Un relitto con dolia a Ladispoli. Campagna di scavo 1983-84, dans *Archeologia subacquea 3 (Bolletino d'Arte 38-39, suppl.)*, 1986, p. 203-208.
- Dosi y Schnell 1986b** : A. DOSI y F. SCHNELL, *I Romani in cucina*, Museo della Civiltà Romana, Roma, 1986.
- Dosi y Schnell 1986a** : A. DOSI y F. SCHNELL, *Le abitudini alimentari dei Romani*, Vita e costumi dei romani antichi 1, Museo della Civiltà Romana, Roma, 1986.
- Empereur y Hesnard 1987** : J. EMPEREUR y A. HESNARD, Les amphores Hellénistiques du Bassin Occidental de la Méditerranée, dans *Ceràmiques Hellénistiques et Romaines II*, 1987, p. 24-71.
- Escrivá 1994** : V. ESCRIVÁ, Cerámica común romana del Municipium Liria Edetanorum. Nuevas aportaciones al estudio de la cerámica de época alto-imperial en la Hispania Tarraconensis, dans *Cerámica Comuna Romana d'Época Alto-Imperial a la Peninsula Ibérica. Estat de la Qüestió, Monografies Emporitanes VIII (1994)*, Empúries, 1995, p. 167-186.
- Escrivá y Ribera 1993** : V. ESCRIVÁ y A. RIBERA, Avanç a l'estudi de les termes romano-republicanes de *Valentia*, dans *Documents d'Arqueologia Classica*, Tarragona, 1993, p. 139-186.
- Fiori 1972** : P. FIORI, Etude sur l'épave A de la Garoupe dite des dolia, dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, I, 1972, p. 35-44.
- Freed 1989** : J. FREED, Late stamped Dressel 2/4 amphorae from the deposit dated post AD 200 at villa site 10 on the Via Gabina, dans *Amphores Romaines et Histoire Économique. Dix ans de recherche*, Coll. de l'EFR 114, Rome, 1989, p. 564-567.
- Fulford y Peacock 1994** : M.G. FULFORD y D.P.S. PEACOCK, *Excavations at Carthage. The British Mission, Volume II, 2. The Circular Harbour, North Side. The Pottery*, Oxford University Press, 1994.
- Gianfrotta y Hesnard 1987** : P.G. GIANFROTTA y A. HESNARD, Due relitti augustei carichi di dolia : quelli di Ladispoli e del Grand Ribaud D, dans *El vi a l'antiguitat, Actes I Col.loqui d'Arqueologia Romana*, Badalona, 1987, p. 285-297.

- Goudineau 1968 : C. GOUDINEAU, La céramique arétine lisse (Fouilles de l'Ecole Française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini), 1962-1967), MEFRA, IV Suppl. 6, Rome, 1968.
- Grant 1982 : A. GRANT, The use of tooth wear as a guide to the age of domestic ungulates, dans *British Archaeological Report* 109, Oxford, 1982, p. 91-108.
- Guerin *et alii* 1998 : P. GUERIN, L. ALAPONT, B. ARANAU, C. BALLESTER, M. CALVO, E. GARCIA, C. GONZALEZ, S. MONMENEU, G. PASCUAL y M. SÁEZ, Los primeros pobladores de Valentia. Excavaciones en la necrópolis romana de la calle Quart, dans *Revista de Arqueologia*, 204, 1998, p. 34-45.
- Guiraud 1992 : R. GUIRAUD, Le fanum de Colombières-sur-Orb (Hérault), dans *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, Lattes, 1992, p. 46-53.
- Hartley 1973 : K. F. HARTLEY, La diffusion des mortiers, tuiles et autres produits en provenance des fabriques italiennes, dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, II, 1973, p. 49-57.
- Hayes 1975 : J. W. HAYES, *Roman and Pre-roman Glass in the Royal Ontario Museum*, Toronto, 1975.
- Hesnard 1980 : A. HESNARD, Un dépôt augustéen d'amphores à la longarina, Ostie, dans *Memoirs of the American Academy in Rome*, XXXVI, 1980, p. 141-156.
- Hesnard 1990 : A. HESNARD, Les amphores, dans *Gaule Interne et Gaule Méditerranée aux I^{er} et II^e siècles avant J.-C. Confrontations Chronologiques*, suppl. 31 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1990, p. 47-54.
- Hesnard *et alii* 1988 : A. HESNARD, M. CARRE, M. RIVAL y B. DANGREAU, *L'épave romaine Grand Ribaud D (Hyères, Var)*, *Archaeonautica* 8, Paris, 1988.
- Hesnard *et alii* 1989 : A. HESNARD, M. RICQ, P. ARTHUR, M. PICON, A. TCHERNIA, Aires de production des grecoitaliques et des Dressel 1, dans *Amphores Romaines et Histoire Économique. Dix ans de Recherche*, Coll. de l'EFR 114, Rome, 1989, p. 21-65.
- Hillson 1986 : S. HILLSON, *Teeth*, Cambridge University Press, 1986.
- Isings 1957 : C. ISINGS, *Roman Glass from Dated Finds*, *Archaeologia Traiectina*, II, Groningen-Djakarta, 1957.
- Joncheray 1974 : J.-P. JONCHERAY, Étude de l'Épave Dramont D, dite "Des Pelvis", dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, III, 1974, p. 21-48.
- Keay 1990 : S.J. KEAY, Amphorae and the Roman Economy, dans *Journal of Roman Archaeology* 5, 1990, p. 353-360.
- Lattara 1993 : AA.VV., DICOCER, *Dictionnaire des Céramiques Antiques (VII^e s. av. n.è. - VII^e s. de.n.è.) Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara VI, Lattes, 1993.
- Laubenheimer 1990 : F. LAUBENHEIMER, *Le temps des amphores en Gaule. Vins, Huiles et sauces*, Coll. Hespérides, Errance, 1990.
- Leguilloux 1997 : M. LEGUILLOUX, A propos de la charcuterie en Gaule romaine, dans *Gallia* 54, 1997, p. 239-259.
- López Mullor 1989 : A. LÓPEZ MULLOR, *Las cerámicas romanas de paredes finas en Cataluña*, Diputació de Barcelona, Barcelona, 1989.
- Marabini 1973 : M.T. MARABINI, *The roman thin walled pottery from Cosa (1948-1954)*, *Memoirs of the American Academy in Rome* XXXII, 1973.
- Marín 1994 : C. MARÍN, La cerámica de cocina africana : consideraciones en torno a la evidencia valenciana, dans *Cerámica Comuna Romana d'Época Alto-Imperial a la Península Ibérica. Estat de la Qüestió. Monografies Emporitanes VIII (1994)*, Empúries, 1995, p. 155-166.
- Marín y Matamoros 1994 : C. MARÍN y C. MATAMOROS, II. Época romana. Desde sus orígenes en la época republicana a la antigüedad tardía, dans *Hallazgos Arqueológicos en el Palau de les Corts*, Valencia, 1994, p. 37-275.
- Martínez 1987 : R. MARTÍNEZ, Estudio de la fauna de dos yacimientos ibéricos : Villares y el Castellet de Bernabé, dans *Papeles del Laboratorio de Arqueología de Valencia* 21, Valencia, 1987, p. 183-230.
- Martínez y Cegarra 1994 : R. MARTÍNEZ y M.A. CEGARRA, Anexo 2. Los restos óseos, *Hallazgos arqueológicos en el Palau de les Corts*, Valencia, 1994, p. 483-493.
- Mata y Bonet 1992 : C. MATA y H. BONET, La cerámica ibérica : Ensayo de Tipología, dans *Serie de Trabajos Varios, 89, Servicio de Investigación Prehistórica*, Valencia, 1992, p. 117-174.
- Mayet 1975 : F. MAYET, *Les céramiques a parois fines dans la Péninsule Ibérique*, Centre Pierre Paris, C.N.R.S., Bordeaux, 1975.
- Merrifield 1987 : R. MERRIFIELD, *The archaeology of ritual and magic*, B.T. Batsford. Londres, 1987.
- Panella y Fano 1977 : C. PANELLA y M. FANO, Le anfore con anse bifide conservati a Pompei : contributo ad una loro classificazione, dans *Méthodes classiques et Méthodes Formelles dans l'étude des amphores*, Roma, 1977, p. 133-177.
- Parker 1992 : A.J. PARKER, *Ancient shipwrecks of the Mediterranean & the roman Provinces*, BAR-S580, Oxford, 1992.
- Parker y Price 1981 : A.J. PARKER, A. J. y J. PRICE, Spanish exports of the Claudian period : the significance of the Port Vendres II wreck reconsidered, dans *International Journal of Nautical Archaeology*, 10, 1981, p. 221-228.
- Payne 1982 : S. PAYNE, Eruption and wear in the mandibular dentition as a guide to ageing Turkish Angora goats, dans *British Archaeological Report* 109, 1982, p. 155-206.
- Pereira 1979 : G. PEREIRA, *Inscripciones romanas de Valentia*, *Trabajos Varios del S.I.P.* 64, València, 1979.
- Pérez Ballester *et alii* 1994 : J. PÉREZ BALLESTER, R. BORRED y R. CEBRIN, La cerámica de cocina del siglo I d. C. en Carthago Nova y sus precedentes republicanos, dans *Cerámica Comuna Romana d'Época Alto-Imperial a la Península Ibérica. Estat de la Qüestió. Monografies Emporitanes VIII (1994)*, Empúries, 1995, p. 187-200.
- Pià 1996 : J. PIÀ, *El foro imperial de Valentia*, Beca para la Divulgación de Fondos Arqueológicos Municipales, original mecanografiado, Valencia, 1996.
- Pucci 1985 : G. PUCCI, Terra sigillata italica, dans *Enciclopedia dell'Arte Antica, Atlante delle forme ceramiche II, Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo*, Roma, 1985, p. 359-406.
- Puerta 1989 : C. PUERTA, *Baetulo. Cerámica de parets fines*, *Monografies Badalonines* 11, Badalona, 1989.
- Ramón 1995 : J. RAMÓN, *Las ánforas fenicio-púnicas del Mediterráneo central y occidental*, Consell Insular d'Eivissa i Formentera, Conselleria de Cultura, Educació i Patrimoni, Universitat de Barcelona, Barcelona, 1995.
- Reynolds 1993 : P. REYNOLDS, *Settlement and Pottery in the Vinalopó Valey (Alicante, Spain). A.D. 400-700*, BAR International Series 588, Oxford, 1993.

- Ribera 1981** : A. RIBERA, Las marcas de terra sigillata de *Valentia*, dans *Papeles del Laboratorio de Arqueología de Valencia*, 16, València, 1981, p. 209-246.
- Ribera 1995** : A. RIBERA, Una peculiar fosa de fundación en *Valentia*, dans *Papeles del Laboratorio de Arqueología de Valencia* 29, València, 1995, p. 187-195.
- Ribera 1998** : A. RIBERA, *Valentia* : desarrollo urbano al final de la Republica, dans *Italia e Hispania en la crisis de la República Romana, Actas del III Congreso Hispano-Italiano*, 1998, p. 355-373.
- Ribera y Calvo 1995** : A. RIBERA y M. CALVO, La primera evidencia arqueológica de la destrucción de *Valentia* por Pompeyo, dans *Journal of Roman Archaeology*, 8, 1995, p. 19-40.
- Ricci 1985** : A. RICCI, Ceramica a Pareti Sottili, dans *Enciclopedia dell'Arte Antica, Atlante delle forme ceramiche II, Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo*, Roma, 1985, p. 231-356.
- Schnurbein 1982** : S. von SCHNURBEIN, *Die unverzierte Terra Sigillata aus Haltern*, Bodenaltertümer Westfalens 19, Munster, 1982.
- Serrano 1994** : E. SERRANO, Producciones de cerámicas locales de la Bética, *Cerámica Comuna Romana d'Época Alto-Imperial a la Península Ibérica. Estat de la Qüestió. Monografies Emporitanes VIII (1994)*, Empúries, 1995, p. 227-249.
- Silver 1980** : I. SILVER, La determinación de la edad de los animales domésticos, dans *Ciencia en Arqueología*, 1980, p. 289-308.
- Tchernia 1969** : A. TCHERNIA, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 27, 1969, p. 465-499.
- Tchernia 1986** : A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie Romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*. École Française de Rome, Rome, 1986.
- Tchernia 1990** : A. TCHERNIA, Contre les épaves. Gaule Interne et Gaule Méditerranéenne aux II^e et I^{er} Siècles avant J.-C. dans *Gaule Interne et Gaule Méditerranéenne aux II^e et I^{er} Siècles avant J.-C. Confrontations Chronologiques*, suppl. 21 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1990, p. 291-301.
- Tortorella 1981** : S. TORTORELLA, Ceramica africana. Ceramica de cucina, dans *Atlante delle Forme Ceramiche I, Ceramica Fine Romana nel Bacino Mediterraneo (Medio e Tardo Imperio)* EAA, Rome, 1981, p. 202-228.
- Vegas 1973** : M. VEGAS, *Cerámica Común Roman del Mediterráneo Occidental*, Publicaciones Eventuales, 22, Instituto de Arqueología y Prehistoria, Barcelona, 1973.
- Woodward 1992** : A. WOODWARD, *Shrines and sacrifice*, English Heritage, Londres, 1992.



DISCUSSION

Président de séance : J.-M. SEQUIER

Jean-Marc SEQUIER : *Merci pour cette communication envisagée d'un point de vue social.*

Christian VERNOU : *Vous avez dit que le comblement du puits appartenait, à priori, à une même phase ; comment en êtes-vous arrivé à cette conclusion car le matériel ne paraît pas totalement homogène ? Ne connaissant pas le site, on aurait tendance à dire qu'il y a peut-être une succession de phases.*

Alberto RIBERA : *Nous avons pu distinguer beaucoup de niveaux mais entre les uns et les autres le matériel montre que le comblement s'est fait en très peu de temps, peut-être la même année ou en quelques années. C'est un lieu très fréquenté par les premiers habitants, à une quinzaine de mètres de la Via Augusta et, dans la stratigraphie, nous n'avons pas pu différencier des étapes chronologiques ; par exemple, le matériel le plus ancien apparaît dans la même couche que l'arétine classique ; cette arétine classique se retrouve d'ailleurs en bas comme en haut du comblement et il y a peu d'arétine à marques radiales. La fouille s'est achevée en décembre 1997 et il faut encore faire l'inventaire précis de ces 8 m³.*

Maria José PENA : *Compte tenu des événements historiques qu'à connue cette région, après le massacre des habitants de Valence par Pompée, il faut penser qu'il s'agit ici d'une deuxième phase de repopulation.*

Alberto RIBERA : *Je parlais seulement d'une possibilité d'interprétation pour une fouille qui s'est terminée il y a six mois ; ce congrès est l'occasion de faire un rapide bilan sur ce puits.*

Maria José PENA : *Nous sommes tout à fait d'accord !*

Alberto RIBERA : *La conclusion est peut-être rapide pour contredire la version d'une coupure entre l'époque républicaine et l'époque impériale. Ce puits est peut-être la preuve qu'il y a une continuité. Avant, je pensais qu'il n'y avait pas de clairs indices archéologiques de la continuité ; or, ici, nous trouvons les premiers indices d'une continuité entre les habitants italiens qui ont été massacrés, car peut-être y eut-il des survivants, quand Pompée reprend sa route. Mais on a pu aussi envisager un repeuplement.*

Maria José PENA : *Nous sommes d'accord. Je pense aussi qu'il y a une certaine continuité en prenant en compte d'autres critères, comme l'épigraphie, qui montrent qu'il y a une survivance des noms de l'époque républicaine —et pas seulement SERTORIVS—, une survivance des noms qui sont des noms italiens. Comment ? Où ? Cela, je ne le sais pas.*

Odile LEBLANC

UN REMBLAI PLEIN DE SURPRISES SUR LE SITE DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL (Rhône)

I. CONDITIONS DE LA DÉCOUVERTE

Au cours des fouilles menées de 1991 à 1994 par l'équipe archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) sous la direction de H. Savay-Guerraz, un sondage (XVIII-31) réalisé dans l'angle nord-est des thermes des Lutteurs visait à établir l'évolution de cette parcelle, en complément des sondages effectués dans les voies (Fig. 1).

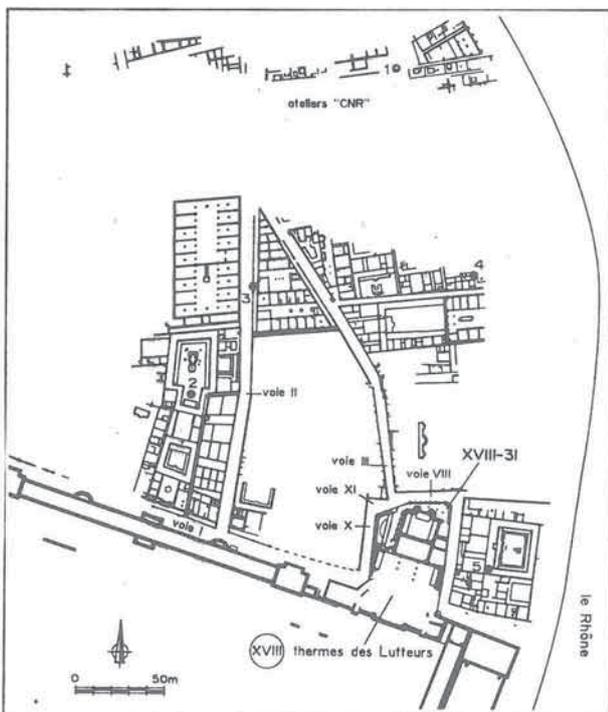


Figure 1 - Plan du site de Saint-Romain-en-Gal. Localisation des flots et des voies (chiffres romains) et des découvertes relatives aux productions de céramiques.

1. Céramiques communes claires ; 2. Gobelets d'Aco ;
3. Céramiques peintes et communes ;
- 4 et 5. Imitations et céramiques engobées.

1. Les grandes lignes de l'évolution du parcellaire.

Un premier réseau de rues (Savay-Guerraz *et alii* 1996) installé vers 30 av. J.-C. est caractérisé par la jonction de la voie I (axe E-O) et de la voie III (axe N-S). Le nord de la parcelle, située à l'ouest de la voie III, est occupé par une maison dont l'occupation est attestée jusque dans les années 10/20 apr. J.-C. Les traces d'activité d'un atelier de bronzier ont été reconnues dans la première phase d'occupation vers 20/15 av. J.-C.

Vers 60 apr. J.-C., l'installation des thermes des Lutteurs qui condamne cette parcelle, entraîne la destruction des bâtiments et l'aménagement d'un nouveau réseau de rues. La date retenue pour l'installation des thermes est celle fournie par l'analyse par archéomagnétisme des pilettes d'hypocauste (65 apr. J.-C. plus ou moins 15 ans pour la cuisson des briques)¹. L'étude du mobilier issu des sondages dans les rues fournit un *terminus post quem* de l'époque de Tibère pour la démolition de la première phase d'urbanisme.

2. L'analyse de la stratigraphie.

Le sondage, qui n'a pu être mené jusqu'au terrain naturel, a révélé au moins une phase de construction antérieure aux thermes, caractérisée par deux murs perpendiculaires qui ont connu une période d'utilisation commune M. 490 et M. 489 (Fig. 2). Le mobilier de l'ensemble 1 provient d'une première série de couches, en majorité de la couche supérieure 52 sur laquelle on restitue un niveau de circulation en rapport avec le ressaut de fondation du mur le plus récent M. 490. Le mobilier de l'ensemble 2 provient de remblais en rapport avec l'abandon de ce premier état. Le second état est marqué par la construction de M. 447, contrefort ou mur stylobate qui épouse la courbure du mur périphérique des thermes. Le mobilier de l'ensemble 3 provient des couches de comblement des tranchées de fondation et des sols de travail. Une seule couche correspond à cet endroit à la vie des thermes (ensemble 4).

¹ Analyses et rapports effectués par L. Goulpeau, Laboratoire d'Archéométrie, Université de Rennes.

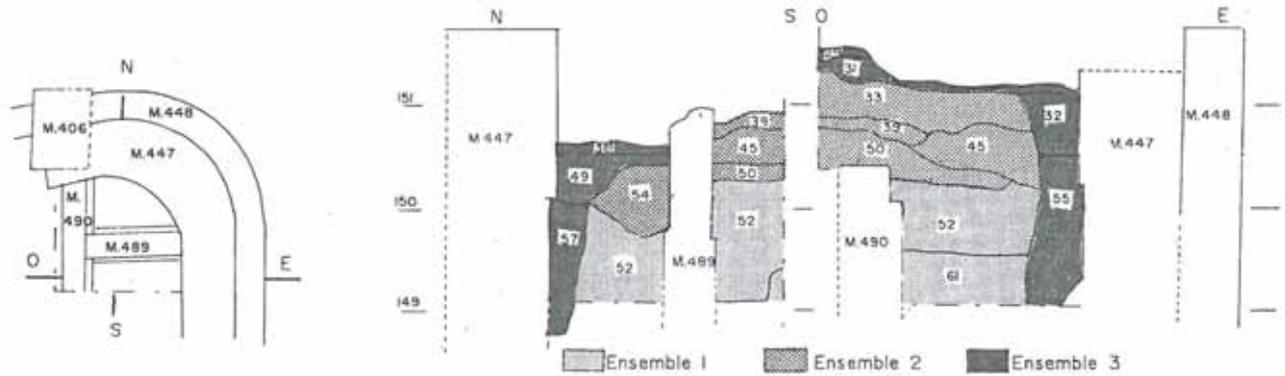


Figure 2 - Saint-Romain-en-Gal, sondage XVIII-31. Coupes stratigraphiques nord-sud et ouest-est.

II. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

1. La composition des dépôts.

On note la parfaite similitude dans la composition des trois premiers ensembles (Fig. 3). La céramique fine est caractéristique des productions d'époque augustéenne (Fig. 4) : sigillée en majorité de type italique (de 92 à 100 % des formes), production locale d'imitations de sigillée et d'engobée, céramique peinte. L'importance de la céramique à paroi fine (35 % des tessons), à pâte siliceuse ou à pâte calcaire et engobe orange, est

confirmée par le taux de fréquence des formes (respectivement 34 %, 36 % et 27 % dans les ensembles 1, 2 et 3). L'ensemble 4, très faiblement représenté à cet endroit, montre un faciès totalement différent qui se traduit par l'absence de ces céramiques outre la campanienne déjà résiduelle dans les autres ensembles. La proportion de céramique commune claire est paradoxale pour ce type de contexte, elle varie entre 49 % et 71 % (Fig. 5) pour 40 % dans le contexte proche de l'abandon de l'habitat augustéen sous la maison des Dieux Océan (Desbat *et alii* 1994).

	Ensemble 1		Ensemble 2		Ensemble 3		Ensemble 4	
	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme
campanienne	3	1	1		3	2	1	
sigillée	33	10	57	15	83	12	15	4
imitation	70	14	132	28	236	48		
engobée	22	3	45	5	91	12		
paroi fine	100	18	169	42	286	38	16	1
peinte	40	4	43	2	63	12		
VRP	5	1	15	4	14	2		
terra nigra					2	1		
lampe	8	2	32	18	22	9	1	
commune claire	682	22	3414	106	1989	66	15	2
commune sombre	220	29	667	58	627	67	17	2
amphore	203	4	214	8	278	9	4	
Total	1386	108	4789	286	3694	278	69	9

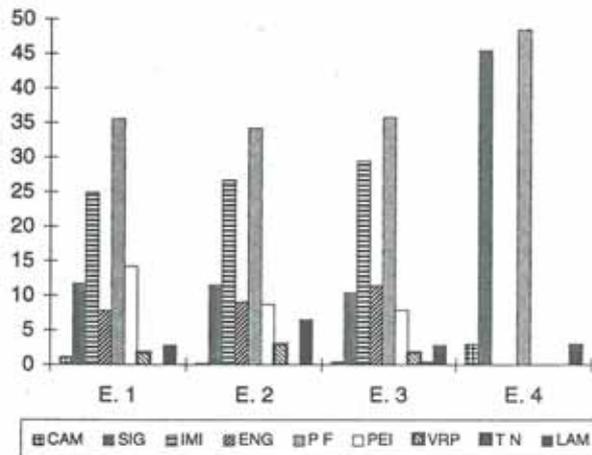


Figure 4 - Saint-Romain-en-Gal. Représentation en pourcentages des types de céramiques fines : campanienne (CAM), sigillée (SIG), imitation (IMI), engobée (ENG), céramique à paroi fine (PF), lampe (LAM), peinte (PEI), *terra nigra* (TN), céramique à vernis rouge pompéien (VRP).

Figure 3 - Saint-Romain-en-Gal. Nombre de tessons et de formes par ensemble.

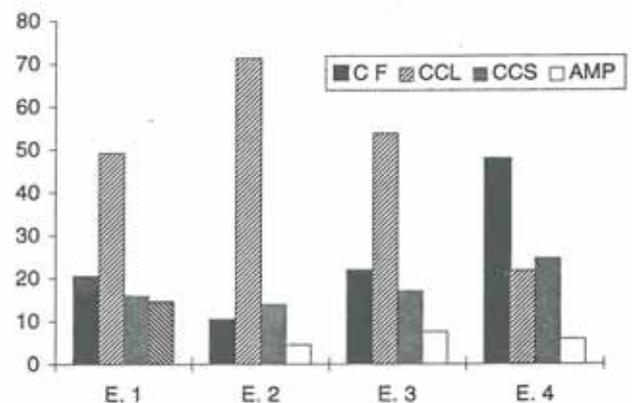


Figure 5 - Saint-Romain-en-Gal. Représentation en pourcentages des catégories de céramiques : céramique fine (CF), céramique commune claire (CCL), céramique commune sombre (CCS) et amphore (AMP).

2. Les formes².

□ La sigillée.

Les pâtes et les vernis qui présentent une assez grande diversité sont, sauf mention contraire, assimilés aux productions de type italique. La présence de pro-

ductions plus locales, Lyon par exemple, n'est pas exclue mais reste difficile à affirmer faute d'analyse en laboratoire.

- *Ensemble 1* : les formes proviennent de la couche 52.
- 3 bords de plats du Service I de Haltern (Fig. 6, n^{os} 1 à 3),

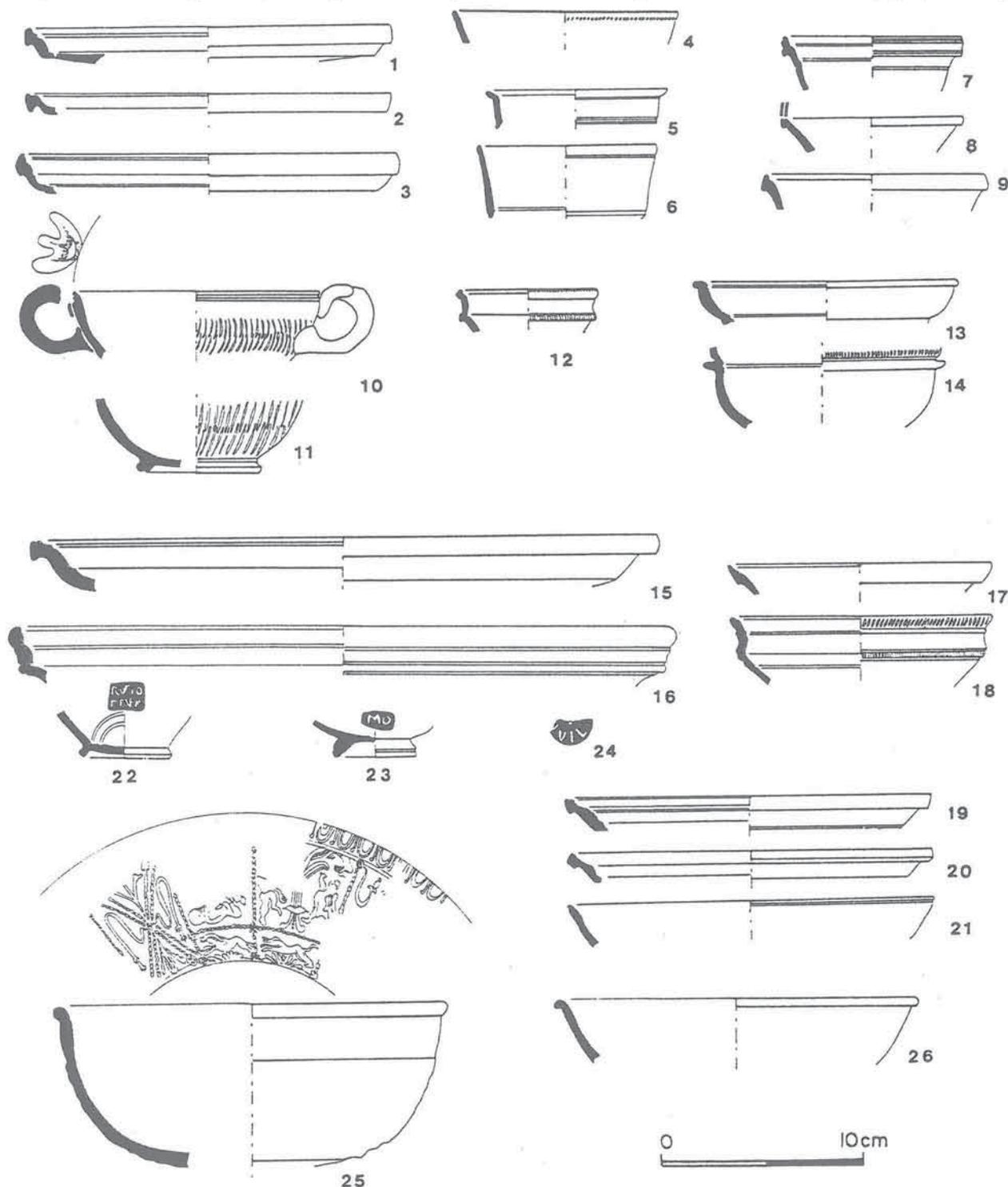


Figure 6 - Saint-Romain-en-Gal. Sigillée.

1 à 6 - premier ensemble ; 7 à 14 - deuxième ensemble ; 15 à 24 - troisième ensemble ; 25 et 26 - quatrième ensemble (éch. 1/3).

2 Détermination du nombre de formes sur le nombre de bords, pondéré par les éléments caractéristiques différents des bords, selon la méthode Arcelin-Pradelle.

- 1 bord de coupe carénée (n° 6),
- 1 bord de coupe à paroi oblique (n° 4),
- 1 fragment de panse provenant d'un bol à panse oblique du Service II de Haltern,
- 1 bord de gobelet à lèvre arrondie saillante et décor moulé, ici disparu mais reconnaissable par les sillons le délimitant vers le haut (n° 5),
- 2 fragments de panse à décor moulé,
- 1 fragment de lèvre décoré de guillochis et deux fragments de lèvres trop petits pour être identifiés.

- Ensemble 2 :

- 1 bord de plat se rapportant au Service IB de Haltern,
- 3 bords de bols se rapportant au Service I de Haltern : 1 avec la lèvre en bandeau moulurée (Fig. 6, n° 9) ; 1 avec une lèvre légèrement débordante (n° 10), 1 avec une lèvre verticale peu détachée de la paroi (n° 11),
- 1 fragment de panse et 2 bords de bols tronconiques à bord redressé du Service II de Haltern n° 12),
- 3 bords de coupes hémisphériques à paroi guillochée, Haltern 14, dont une forme précoce assez évasée avec deux anses (n° 13) et un fond (n° 14),
- 1 coupe hémisphérique proche du Drag. 24/25 (n° 8),
- 3 fragments de lèvres non identifiés et 1 fond de bol,
- 1 bord de bol à paroi biconvexe du type Drag. 27 des premières productions de La Graufesenque (n° 7).

- **Ensemble 3** : les formes proviennent en majorité des couches 57 et 59, remblais de comblement de la tranchée de fondation de M. 447 au nord. Des collages ont été effectués entre des céramiques de l'ensemble 2 et de l'ensemble 3, les formes sont comptabilisées dans l'ensemble le plus ancien.

- 1 bord à paroi oblique avec une lèvre légèrement renflée d'un plat (Fig. 6, n° 18),
- 2 bords de plats du Service IB de Haltern dont un à rebord détaché de la paroi du type (n° 15),
- 4 bords de plats du Service IC de Haltern dont 2 présentent des variantes de lèvres (nos 16 et 17),
- 1 fragment de bord de plat du Service I de Haltern,
- 1 bord de bol avec une lèvre plaquée rappelant le Service I de Haltern (n° 19),
- 1 bord de plat du Service II de Haltern (n° 21),
- 1 bord redressé de coupe tronconique du Service II de Haltern (n° 20) et un fragment de panse,
- 1 bord et 1 fond de bol du type Haltern 14,

- 9 fragments de fonds dont 3 marqués : une estampille radiale (A)VILI (n° 24) peut-être MENA/AVILI potier viennois reconnu sur le site de Saint-Romain-en-Gal (Desbat et Picon 1992) ; une dans un cartouche carré sur deux lignes sur fond à pied tournasé, RVFIO/T. RVFR (n° 22) du potier T.RVFRENVVS RUFIO d'Arrezzo, une sur fond de bol du type Drag. 27 de La Graufesenque MO (n° 23), du potier MOMO de La Graufesenque (Oswald 83).

- Ensemble 4 :

- 1 bord de bol du Service II de Haltern de production italique,
- 1 fragment de lèvre provenant certainement d'une coupe Drag. 36 de la Gaule du Sud,
- 1 bord de plat Drag. 31 de la Gaule du Sud (Fig. 6, n° 26),
- 1 bord de Drag. 37 à décor moulé de la Gaule du Sud (n° 25).

La répartition des formes dans les ensembles

confirme la similitude de faciès de ces dépôts qui peuvent être datés de l'époque augustéenne. La sigillée est presque totalement de type italique.

La majorité des formes ressortissent du Service I (B et C) de Haltern, elles présentent une grande variété de profils. Quelques formes précoces (coupe et plat à bord droit, bol Haltern 14) et la faible représentation du Service II de Haltern (essentiellement des bols) indiquent que le matériel est globalement plus ancien que la date de constitution des dépôts. L'élément le plus récent de l'ensemble 1 est une coupe cylindrique à bord droit (Fig. 6, n° 6) dont la production commence au début de notre ère. Dans l'ensemble 2, le bol proche du Drag. 24/25 est l'élément le plus récent des productions italiques (Fig. 6, n° 8) qui fournit un *terminus post quem* identique à celui de l'ensemble 1. Toutefois la présence d'un bol Drag. 27 de La Graufesenque dans cet ensemble oblige à placer la destruction du bâtiment au plus tôt à l'époque de Tibère, voire à celle de Claude comme cela serait confirmé par l'estampille de MOMO dans l'ensemble 3. La sigillée de l'ensemble 4 offre un faciès d'époque flavienne que l'on rencontre couramment encore au II^e s. de n. è. Cette couche est en rapport avec le fonctionnement des thermes.

□ Les céramiques à paroi fine.

Elles présentent deux grandes catégories définies selon la nature de la pâte utilisée. On trouve d'une part les céramiques à pâte calcaire avec un engobe externe orangé et les ampoules qui sont produites sur le site (Desbat et Savay-Guerraz 1988) ; d'autre part les céramiques à pâte siliceuse qui sont parfois couvertes d'un vernis plombifère. On note un taux similaire des diverses catégories dans chaque ensemble et une nette prépondérance des céramiques à pâte siliceuse (Fig. 7).

- Les formes à pâte calcaire et engobe :

Les gobelets cylindriques avec un décor de guillochis sur la panse, qui sont inspirés des gobelets d'Aco (Fig. 8, n° 1), sont en majorité présents dans les trois ensembles. Un gobelet cylindrique à bord droit certainement caréné (n° 5) et un vase à lèvre déjetée (n° 3) font également partie des productions reconnues sur le site. Un bord de pot proche des productions de céramique commune à pâte calcaire du type Haltern 62 qui a reçu un engobe externe marron (Fig. 8, n° 2) et un fragment de panse, également à engobe marron présentant un guillochis tout à fait particulier (n° 3) sont des formes originales.

Les ampoules dites augustéennes sont facilement réparables grâce à l'engobe interne sur les tessons des panses (Fig. 8, nos 6, 7). Leur pâte peut être fine et cassante avec une faible teneur en calcaire ou plus proche de celle des pots et gobelets.

- Les formes à pâte siliceuse :

Les gobelets d'Aco sont soit couverts sur l'extérieur d'un vernis plombifère (Fig. 8, nos 17 et 18), soit bruts de revêtement (Fig. 8, nos 8 et 9). Un bord de couleur grise présente une déformation certainement due à une température de cuisson trop importante.

Quelques gobelets à décor clouté sont couverts d'un vernis

	Ensemble 1				Ensemble 2				Ensemble 3			
	tesson		forme		tesson		forme		tesson		forme	
pâte calcaire	16	16 %	1	6 %	23	14 %	5	12 %	48	17 %	6	15 %
ampoule	3	3 %			4	2 %	1	2 %	4	1 %	1	2 %
plombifère	2	2 %	1	6 %	5	3 %	2	5 %	9	3 %	4	10 %
pâte siliceuse	79	79 %	15	88 %	137	81 %	34	81 %	225	79 %	30	73 %

Figure 7 - Saint-Romain-en-Gal. Céramiques à parois fines, nombre de tessons et de formes par catégories technologiques.

UN REMBLAI PLEIN DE SURPRISES À SAINT-ROMAIN-EN-GAL

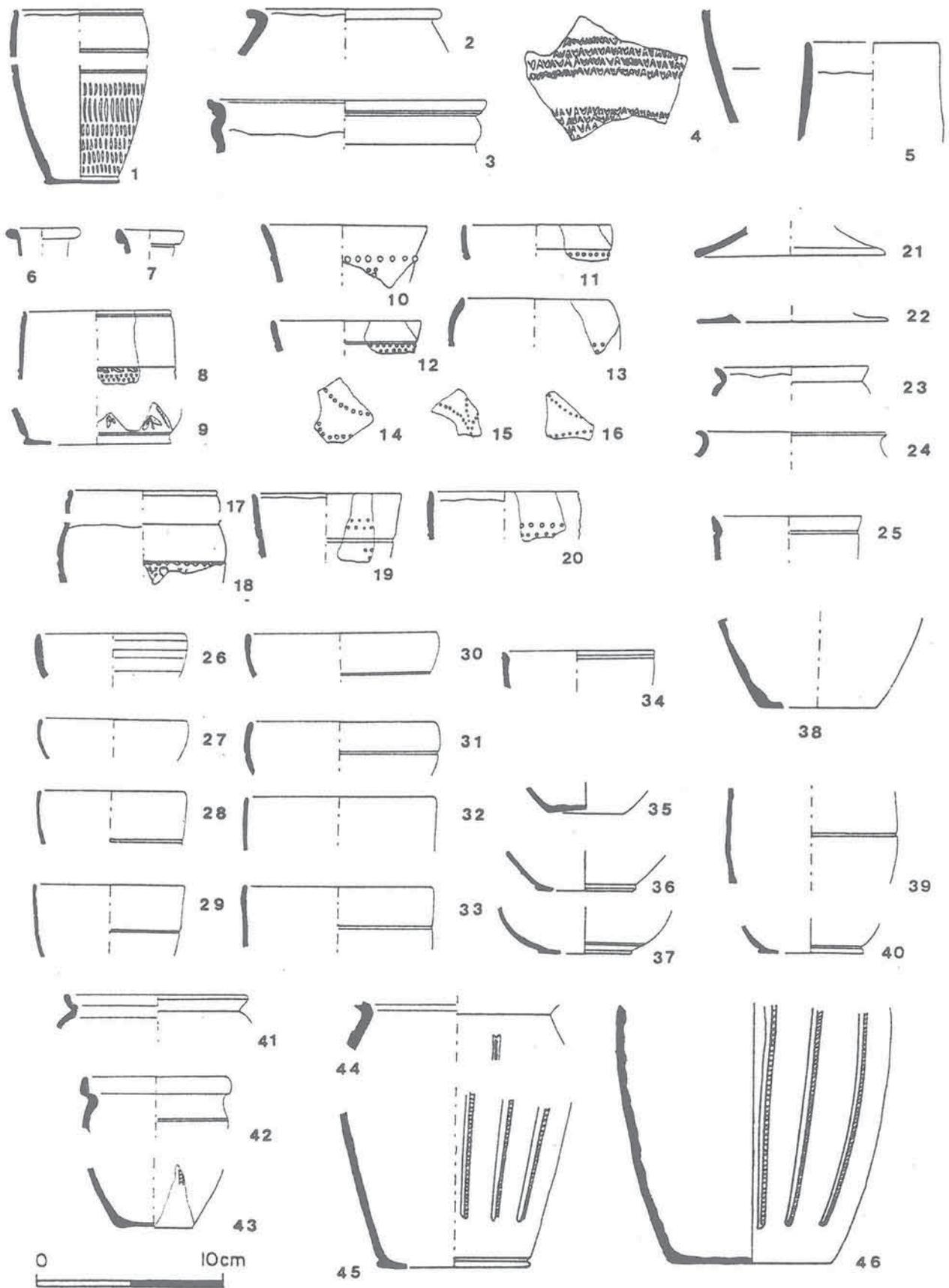


Figure 8 - Saint-Romain-en-Gal.

Céramiques à parois fines. 1 à 5 : céramique à pâte calcaire et engobe externe ; 6, 7 : amphoules ; 17 à 20 : céramique à pâte siliceuse et glaçure plombifère ; 8 à 16 et 21 à 46 : céramique à pâte siliceuse (éch. 1/3).

		E. 1	E. 2	E. 3
gobelet d'Aco	- bord	3 + 1*	2	3
	- fond	1	1	
	- fr. de panse	1*	2*	2 + 1*
gobelet à décor clouté	- bord	2	2 + 1*	3*
	- fr. de panse	2	1	4 + 1*
Rippenbecher	- bord		5	1
	- fond		3	2
	- fr. de panse	5	4	1
bol hémisphérique	- bord	8	22	21
gobelet à lèvres déjetées	- bord		1	1
couvercle	- bord	1	1	2
divers gobelets	- bord	15	11	25
	- fond		1	

Figure 9 - Saint-Romain-en-Gal.

Les formes de céramiques à parois fines avec une pâte siliceuse ; les vases qui ont reçu un vernis plombifère vitrifié sont marqués d'un *.

jaune (Fig. 8, n^{os} 10 et 11), ou de traces blanchâtres (n^o 12), restes de glaçures plombifères qui n'ont pas subi de vitrification car la température de cuisson était insuffisante. La majorité des tessons sont bruts de revêtement (n^{os} 13 à 16). Seul le haut des vases portant ce décor spécifique de clous, dont les arrangements paraissent variés, est conservé. Les lèvres sont plus ou moins évasées ou rentrantes et aucun élément ne permet de définir la hauteur des vases, gobelets ou bols.

La majorité des formes correspond à des bols hémisphériques, un exemplaire a une pâte grise lissée sur l'extérieur (Fig. 8, n^o 26), les autres ont une pâte fine dans les tons beiges à marron. Les bords sont plus ou moins rentrants (n^{os} 27, 30, 31) ou droits (n^{os} 32, 33, 39). Les fonds sont marqués d'un ressaut (n^{os} 36, 37, 40).

Un bord se rapporte à une forme de gobelet tonneau (n^o 25).

Les gobelets républicains ou Rippenbecher sont surtout caractérisés par le décor barbotiné de leur panse, fait de cordons verticaux. Les bords, souvent resserrés, présentent une lèvre concave (n^{os} 41, 42). La grande taille de deux des fonds (n^{os} 45, 46) et d'un fragment de bord (n^o 44) est assez paradoxale pour ce type de gobelets que nous connaissons plus petits dans les contextes contemporains (n^o 43).

Les autres formes sont certainement des petits pots : 2 lèvres déjetées (n^{os} 23, 24) dont une avec un vernis noir (n^o 23) ; 1 fragment de panse avec de fines stries horizontales et 1 fragment de panse de pot à dépression.

Les couvercles sont associés aux productions à parois fines du fait de la finesse et de la couleur de la pâte ainsi que de leur faible diamètre (n^{os} 21, 22).

- Conclusion :

La présence de formes particulières et de ratés techniques (surcuit et vernis non vitrifié) sont autant d'indices de rebuts d'atelier.

La céramique à pâte calcaire et engobe externe est ici représentée en majorité par des gobelets du type Aco. Cette forme est attestée, sur le site de Saint-Romain-en-Gal, dans des niveaux considérés comme des zones d'épandage de rebuts d'atelier au nord du site (Fig. 1, n^{os} 3 et 4 ; Leblanc 1995). Ils sont nettement minoritaires voire inexistant dans les niveaux de "consommation" contemporains (Desbat *et alii* 1994). Le bol à bord droit est également très rare bien que déjà

répertorié (Desbat et Savay-Guerraz 1988). Les pots à panse biconique décorée de guillochis et à lèvre incurvée, ici minoritaires, sont plus répandus dans ces contextes. Le faciès des formes de cette catégorie diverge de celui rencontré dans des niveaux qui peuvent être qualifiés de "consommation" mais il n'existe pas de critères décisifs qui nous permettent de les considérer comme les rebuts d'un atelier proche.

Les gobelets d'Aco classique à pâte siliceuse, avec ou sans vernis, sont également reconnus comme une production sur le site datée des années 40/30 à 20 av. J.-C. (Fig. 1, n^o 2 ; Desbat 1985). Plus originale est la confirmation des productions de gobelets ou de bols à décor clouté avec ou sans vernis plombifère (Desbat 1986). La production majoritaire des bols hémisphériques permet de comparer ce dépôt à celui de La Muette II daté de l'époque augustéenne (Genin 1996). En revanche, si la présence de Rippenbecher prouve que nous avons bien des productions gauloises de ce type (Desbat 1996), la question de la fourchette chronologique de sa fabrication reste posée. Faut-il les envisager comme une production contemporaine des gobelets d'Aco ainsi que semblent l'indiquer les études faites sur la répartition des céramiques à paroi fine dans les niveaux précoces (Desbat et Genin 1996) ou les dater en fonction de la production, ici majoritaire, de bols hémisphériques ? Dans ce cas nous serions alors sur une fin de production par rapport à leur distribution dans les contextes d'occupation. Les couvercles que la composition de la pâte et leur petite taille permettent d'associer à ces productions de parois fines, sont également originaux. Mais leur absence dans d'autres contextes d'atelier et de consommation vient peut-être de leur classement avec la céramique commune sombre.

□ Les autres céramiques fines.

Les imitations de sigillée et les céramiques engobées sont des productions attestées sur le site (Desbat et Savay-Guerraz 1988). Elles ont une pâte calcaire, l'engobe des imitations varie du rouge au marron foncé et les formes reprennent le répertoire des formes classiques en sigillée ; les formes d'engobée présentent un engobe externe orange qui fait retour sur la partie haute de la face interne du vase. La majorité des formes d'imitation sont des plats (Fig. 11, n^o 9) et des bols à bord droit ; parmi ces derniers les formes dont l'articulation avec le fond est marquée (Fig. 11, n^o 11) sont plus nombreuses que celles arrondies (n^o 10). Les imitations de plats (n^{os} 2 à 4) et de bols (n^o 6) du Service I de Haltern présentent de nombreuses variantes, un seul plat a une lèvre largement débordante qui rappelle le Service IA (n^o 1). Les quelques exemples du Service II de Haltern, essentiellement des plats (n^{os} 7, 8), proviennent uniquement des ensembles 2 et 3.

Les bols à bord arrondi (n^o 12), avec ou sans sillon sous la lèvre ou à panse carénée avec une lèvre en bourrelet (n^o 13) représentent la majorité des formes en céramique engobée. Une forme, vase à bord droit avec une collerette interne (n^o 15), bien que reconnue comme production est plus rare dans nos contextes. Une coupe à panse légèrement carénée avec un décor de guillochis (n^o 14) est également associée à cette catégorie. La pâte calcaire est similaire à ces productions mais l'engobe marron non grésé est plus proche de celui des imitations. Faut-il voir dans ce vase un essai d'atelier ?

	Imitation			Engobé	Camp.	T. Nigra	VRP	Peinte	Lampe
	bord droit	serv. 1	serv. 2						
Ensemble 1	3	2		3	1		1	3	2
Ensemble 2	9	6	2	6			4	2	19
Ensemble 3	16	14	4	10	2	1	2	12	9

Figure 10 - Saint-Romain-en-Gal. Les autres céramiques fines, nombre de formes par ensemble.

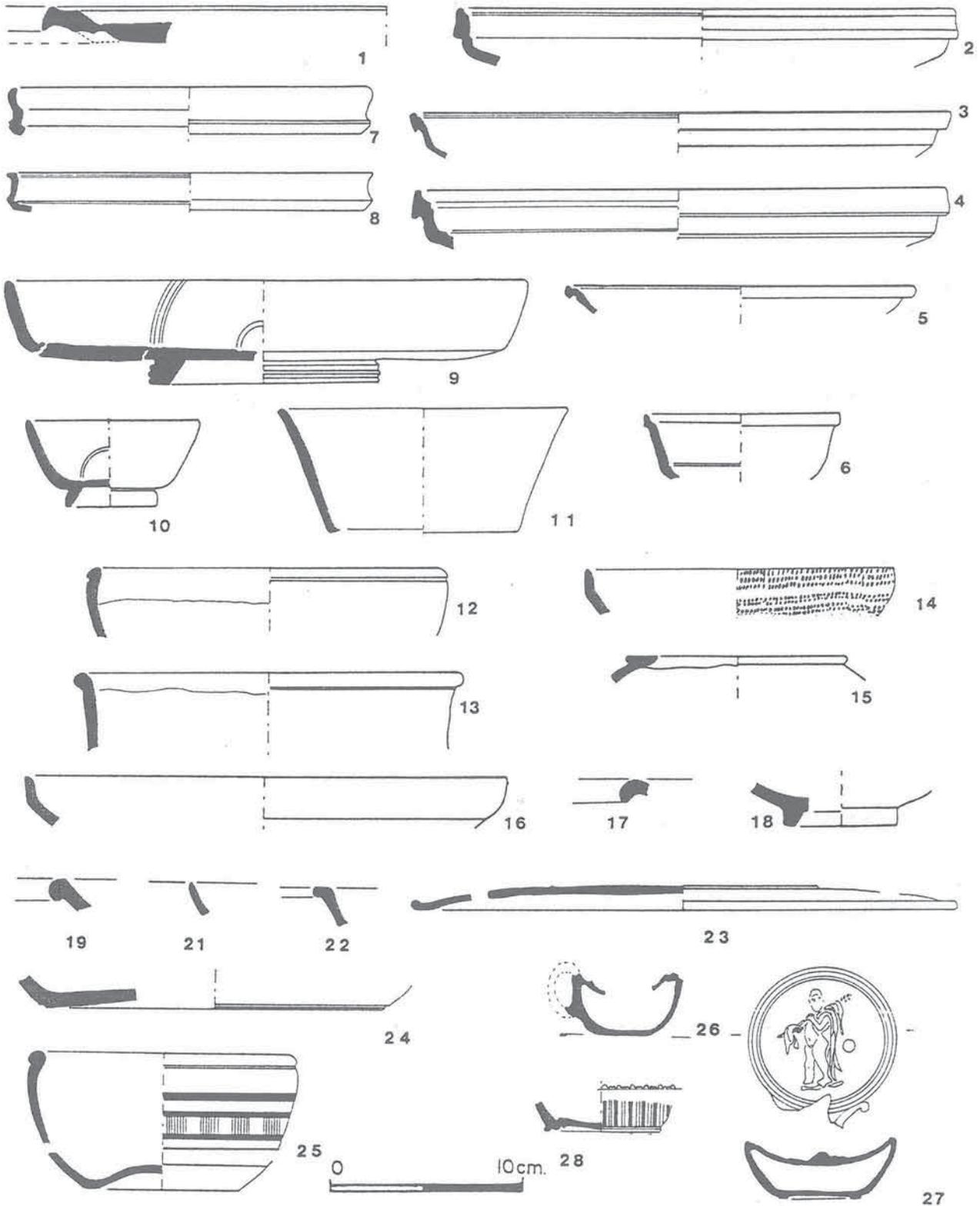


Figure 11 - Saint-Romain-en-Gal. 1 à 6 : imitation de sigillée ; 12 à 15 : céramique engobée ; 16 à 18 : céramique campanienne ; 19 à 23 : céramique à vernis rouge pompéien ; 24 : terra nigra ; 25 : céramique peinte ; 26, 27 : lampe à médaillon ; 28 : fond moulé de lampe (éch. 1/3).

Le nombre de tessons de céramique campanienne correspond quasiment au nombre de formes : un bord de plat Lamboglia 5 (n° 16) et un fond en campanienne A (n° 18), une lèvre qui peut provenir d'un plat du type Lamboglia 36 (n° 17).

La céramique peinte est représentée par des bols de Roanne du type Perrichon 16 (n° 25). Ils ont en majorité une pâte et

des décors similaires aux productions locales attestées sur le site (Leblanc 1995). Deux fragments de panse à pâte fine beige proviennent de la région roannaise. Une forme plus profonde est de production incertaine.

Les couvercles en céramique à vernis rouge pompéien, sans engobe, ont une pâte qui renferme un fin dégraissant d'origine

	Ensemble 1				Ensemble 2				Ensemble 3			
	tesson		forme		tesson		forme		tesson		forme	
CCL	611	90 %	17	77 %	2004	59 %	40	38 %	1429	72 %	34	52 %
CCL*	61	9 %	1	5 %	1389	40 %	56	53 %	545	27 %	26	39 %
mortier	10	1 %	4	18 %	21	1 %	9	9 %	15	1 %	6	9 %

Figure 12 - Saint-Romain-en-Gal. Céramique commune claire, nombre de tessons et de formes par nature de pâte.

volcanique. L'exemplaire le plus complet (n° 23) est constitué de fragments qui proviennent des trois ensembles. Un plat à bord droit (n° 21), deux plats à lèvre marquée d'un bourrelet (n° 19) ont une pâte volcanique et un engobe interne rouge sombre. Un plat à marli (n° 22) a une pâte beige renfermant des paillettes de mica et un épais engobe interne orange.

La *terra nigra*, représentée par un fond de plat (n° 24), à pâte kaolinique et extérieur gris, est une production de la Gaule du Centre.

Les lampes sont du type à médaillon avec un anneau strié (nos 26, 27), avec ou sans anse pour les exemplaires les mieux conservés. Un fond circulaire à pâte calcaire (n° 28) présente des traces de doigts à l'intérieur qui indiquent un moulage. L'extérieur présente une série de côtes en relief. La technique fait plutôt penser à celle des lampes à huile mais la forme est tout à fait originale.

□ La céramique commune claire.

Cette catégorie regroupe, à côté des mortiers, deux types de produits nettement différenciés par la nature de leur pâte calcaire : soit fine et épurée, de couleur beige à jaune, savonneuse au toucher ; soit plus grossière, avec un fin dégraissant blanc (débris coquilliers) et couverte d'un engobe externe blanc (noté CCL*). Nous avons également des pâtes très sèches, certainement à plus faible teneur en calcaire qui ont subi une forte cuisson (également noté CCL*).

Des tessons de panse à pâte fine, surcuits, proviennent de chaque ensemble. Trouvés en faible proportion ils n'en sont pas moins clairement des ratés de cuisson. La vaisselle avec une pâte renfermant un dégraissant, faiblement présente dans le premier ensemble, est surtout notable dans le deuxième ensemble où elle approche le taux des céramiques à pâte fine (Fig. 12).

Les mortiers sont du type à lèvre en bandeau plus ou moins marqué (Fig. 15, nos 32 à 34). Seulement une minorité présente un sablage interne (Fig. 15, n° 35).

- La céramique commune claire à pâte fine :

Les cruches à lèvre striée présentent plusieurs variantes de lèvres. Le type classique a un bandeau strié vertical (Fig. 14, n° 1 et Fig. 15, n° 29) ou oblique (Fig. 14, n° 2). Ces cruches ont une ou deux anses (Fig. 14, n° 3) selon la largeur de l'ouverture. Une cruche présente une lèvre avec un bandeau lisse (Fig. 14, n° 8) dans le premier ensemble. Une autre variante, qui existe dans les deux types de pâtes (Fig. 14, n° 4 et Fig. 15, n° 28), a un bandeau strié oblique divergent et une gorge à l'intérieur.

La lèvre des cruches en chapiteau présente une moulure externe (Fig. 16, n° 6) qui est associée à des stries sur plusieurs exemplaires (Fig. 14, n° 5).

Les cruches à lèvre chanfreinée sont reconnaissables grâce à la grande hauteur de leur bandeau, elles ont généralement deux anses placées sous la lèvre (Fig. 14, n° 12).

Les cruches qui ont une lèvre ourlée vers l'extérieur sont parfois difficiles à classer. Lorsque le dessus de la lèvre est aplati, elles s'apparentent au type à deux anses placées sous la lèvre (Fig. 14, n° 9). Si elles ont une lèvre plus arrondie (Fig. 14, n° 10) ou présentent un sillon sur le col (Fig. 14, n° 11), la forme n'a qu'une anse attachée plus bas sur le col. Un bord à lèvre arrondie marquée d'un sillon est certainement une variante de ce type (Fig. 14, n° 14).

Les lagènes sont représentées par des bords à lèvre triangulaire (Fig. 14, n° 7), un fond à pied en amande (Fig. 14,

n° 27) et des fragments d'anse à ruban lisse.

Un bord de gourde a été reconnu (Fig. 14, n° 33).

Les anses de cruches sont généralement en ruban, plus ou moins plat, avec un, deux ou trois sillons. Des exemples de petites tailles (Fig. 14, n° 25) sont à associer aux bords d'ampoules, l'absence de caractères propres aux anses de cette forme (si ce n'est leur taille), contrairement aux panses et aux bords, rend leur interprétation difficile. Il en est de même pour le fond de fiole (Fig. 14, n° 34) qui est proche des formes d'ampoules mais sans engobe. Les deux derniers ensembles renferment des anses déformées ou bâtarde. Les fonds ont en majorité un pied annulaire, traditionnel pour les cruches. On remarque toutefois des différences très nettes dans le profil des panses : soit évasé pour des formes arrondies (Fig. 14, n° 28) ou biconiques (Fig. 14, nos 27, 31), soit allongé pour des panses oblongues (Fig. 14, n° 30).

Les pots sont principalement du type Haltern 62, soit avec une lèvre plate classique (Fig. 14, n° 20) soit avec des variantes : lèvre en amande (Fig. 14, n° 21) ou arrondie (Fig. 14, n° 19). Leurs fonds sont plats (Fig. 14, n° 22) ou juste soulignés d'un ressaut (Fig. 14, n° 23) et leurs anses (Fig. 14, nos 24 et 26) collées sur la panse.

Deux fragments de lèvre en gouttière (Fig. 14, n° 15) peuvent provenir des petites cruches à panse arrondie et lèvre en cupule ; toutefois la largeur de l'ouverture permet également de les interpréter comme des pots à miel.

Des bords rentrants, qui sont interprétés comme des pots étant donné leur large ouverture, proviennent de l'ensemble 2 (Fig. 14, nos 16, 17).

De l'ensemble 3 sont issus : un bord certainement de pot à col droit (Fig. 14, n° 18), un bord de jatte à décor ondulé (Fig. 14, n° 13) et un bord rentrant à paroi très épaisse, certainement un pot (Fig. 14, n° 34). La pâte de ce dernier est fine avec des traces de brique pilée qui donnent une couleur rosée au cœur de la pâte, beige à l'extérieur.

- La céramique à pâte avec dégraissant et engobe :

Les jattes à panse carénée ont une lèvre déjetée et deux anses (Fig. 15, nos 1, 2). Un fond, relativement évasé, est

		E. 1	E. 2	E. 3
cruche à lèvre striée	- bord à 2 anses	4	1	3
	- bord à 1 anse	2	11	7
	- variante	1	1+2*	1*
cruche à lèvre en chapiteau	- bord	1	2	1
	- variante	3	1	1
cruche à lèvre chanfreinée		1	1	3
cruche à 2 anses sous la lèvre		2	4	1
cruche à lèvre en bourrelet		4	4	4
lagène			2	
gourde			1	
pot Haltern 62	- bord	1	1	2
	- variante		2	
pot à lèvre en gouttière			1	1
divers			2	3
jatte *			2+2	
cruche à lèvre chanfreinée*		1	2	3
Olpé *		1	33	19
Divers *	- bord (Fig. 12, n° 23)			1
	- Fig. 12, n° 31		1	

Figure 13 - Saint-Romain-en-Gal. Les formes de céramiques communes claires, celles marquées d'un * ont une pâte avec dégraissant et un engobe blanc.

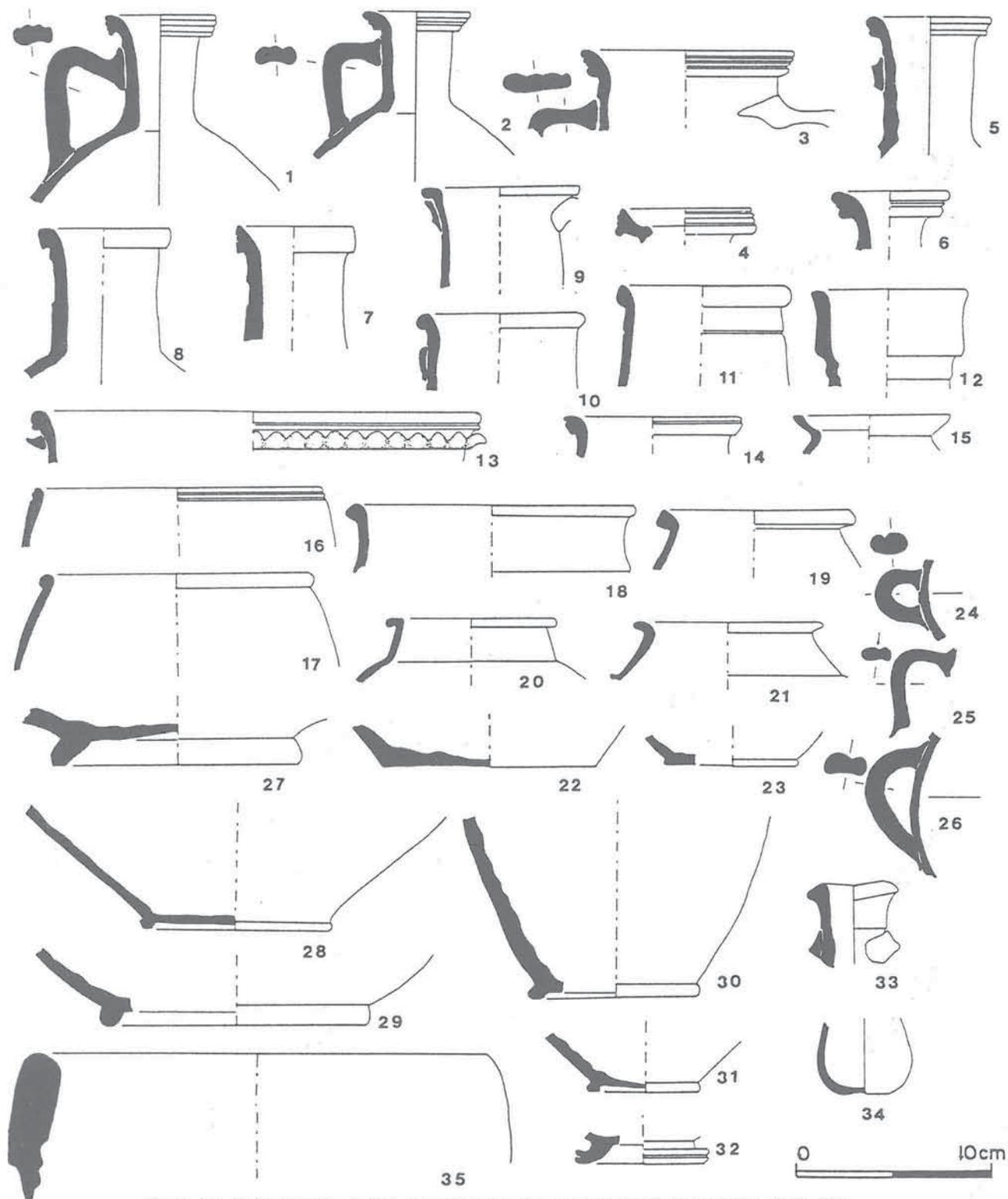


Figure 14 - Saint-Romain-en-Gal. Céramique commune claire à pâte calcaire fine (éch. 1/3).

associé à cette forme (n° 3). Cette forme atypique en commune à pâte calcaire semble inspirée du répertoire des céramiques culinaires à pâte siliceuse.

Quelques exemplaires proviennent de cruches à lèvres chanfreinées de petit diamètre à l'ouverture (nos 25 à 27). Un petit fond à pied annulaire (n° 30) peut être associé à cette forme qui est connue comme une production des ateliers de la CNR (Canal 1979) à Saint-Romain-en-Gal mais à pâte fine.

Les olpés sont les plus représentées. Le col est droit, la lèvre forme un bourrelet sur l'extérieur plus ou moins marqué (nos 4

à 9). Le diamètre à l'ouverture est de l'ordre de 10 cm. Les fonds ont un pied annulaire (nos 11 à 13) et un profil qui indique une panse plutôt allongée avec une épaule carénée (n° 10). Les anses rubanées sont assez épaisses avec une empreinte de pouce à leur base. Elles sont fixées à la panse à la hauteur de l'épaule carénée (n° 16) et sur le col, légèrement au-dessous de la lèvre. La majorité des tessons ont une pâte assez savonneuse (nos 15 à 19). Quelques exemples (nos 20 à 22) ont une pâte au toucher plus rêche qui est certainement dû à une cuisson plus forte.

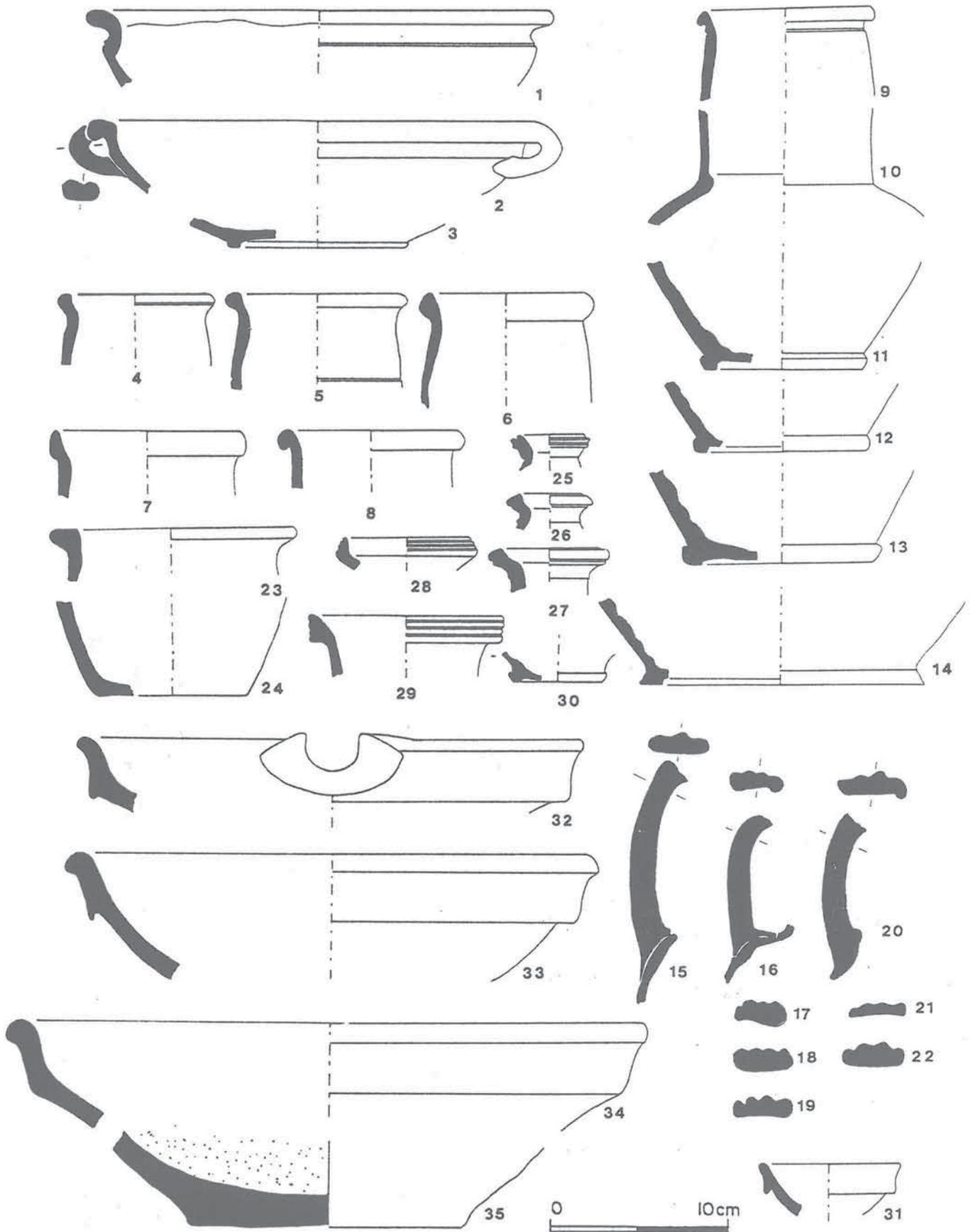


Figure 15 - Saint-Romain-en-Gal. Céramique commune claire.
 1 à 29 : pâte calcaire renfermant un fin dégraissant et engobe blanc ; 30 et 31 : pâte à faible teneur en calcaire ;
 32 à 35 : mortier (éch. 1/3).

céramiques communes sombres	Ensemble 1		Ensemble 2		Ensemble 3	
	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme
n. tournée	23 10 %	3 10 %	67 10 %	13 23 %	34 6 %	6 9 %
tournée, pâte grise fine			27 4 %		40 7 %	
tournée, pâte kaolinique	6 3 %	1 4 %	16 2 %	1 2 %	26 4 %	2 3 %
r. tournée	4 2 %	3 10 %	15 2 %	2 3 %	8 1 %	4 6 %
n. modelée	166 75 %	22 76 %	428 64 %	32 55 %	403 64 %	48 73 %
r. modelée			83 13 %	7 12 %	38 6 %	3 4,5 %
r. modelée, paroi épaisse	21 10 %		31 5 %	3 5 %	77 12 %	3 4,5 %

Figure 16 - Saint-Romain-en-Gal. Céramique commune sombre, nombre de tessons et de formes par nature de pâte.

Un bord présente une lèvre plate débordante plus large à l'ouverture (n° 23). Il est associé à un fond plat (n° 24). Peut-être s'agit-il d'un pot ?

Un bord de coupelle avec une lèvre en bandeau a une pâte avec un fin dégraissant (n° 31). Cette forme évoque celle des mortiers.

Le fond de pot ou de cruche (n° 14) est anachronique car sa pâte fine savonneuse de couleur beige clair renferme de la chamotte qui a laissé des traces rosées sur la surface lors du tournage.

- Conclusion :

L'image de l'ensemble des formes en commune claire à pâte fine et mortier dans ces dépôts est globalement similaire à celle des productions des ateliers de potiers de la CNR à Saint-Romain-en-Gal (Canal 1979, Leblanc 1992). On y retrouve les mêmes types et selon des proportions semblables. Même les formes atypiques trouvent des parallèles dans cet atelier comme, par exemple, les jattes à bord ondulé ou les pots de grande taille. L'originalité vient des produits à pâte avec dégraissant coquillier et engobe, notamment les olpés dont la forme rappelle de loin les cruches à col cylindrique connues en pâte calcaire fine. La reprise de formes connues en pâte fine, notamment les cruches à lèvre striée ou chanfreinée de petit diamètre, est également intéressante à souligner. L'absence de ce type de tessons dans les couches d'occupation du site, confrontée à cette concentration et surtout la répétition d'une même forme qui tend à la standardisation amènent à se poser la question de l'existence d'ateliers à Saint-Romain-en-Gal. La présence de fragments de coquilles probablement des fossiles marins indique une argile marine qui n'est pas connue localement³. Il semble donc difficile d'en faire une production locale à moins d'imaginer des importations d'argile, l'importation de vaisselle est une explication plus convaincante.

Toutefois quelques tessons ont été découverts dans un contexte d'atelier à Vienne, Place Camille-Jouffray (Godard 1992) et une production à pâte calcaire sans dégraissant a été mise en évidence à Lyon, quai Saint-Vincent (Lascoux 1996). Ces olpés, traditionnellement reconnues comme du matériel de La Tène finale, sont datées des années 50/40 av. J.-C. à Lyon mais proviennent d'un four d'époque augustéenne à Vienne. Ici le dépôt date de la fin de cette période mais le mobilier qui provient de remblais utilisés pour rehausser les niveaux peut être nettement antérieur à ces dépôts.

□ La céramique commune sombre.

La céramique culinaire à pâte siliceuse cuite en mode A ou B montre une diversité dans la nature de la pâte :

soit siliceuse, avec un dégraissant plus ou moins gros, de couleur variant du noir au marron rouge ; soit siliceuse fine assez épurée souvent grise ; soit kaolinique. Les vases sont en majorité modelés (fig. 16).

- La commune sombre tournée :

Les cruches à bec tréflé (Fig. 18, n° 9, 10, 11) ont une pâte kaolinique. Un seul bord se rapporte à une forme de cruche tout à fait originale en commune sombre (n° 15). Sa pâte, fine, est cuite en mode B. Le pichet du premier ensemble est à col côtelé (n° 12), les autres ont une pâte grise fine avec un col tronconique (n° 14) ou une lèvre déjetée (n° 13 et 16).

	E. 1	E. 2	E. 3
cruche à bec tréflé	2	1	3
pichet à col côtelé	1	1*	2*
pot à épaule carénée		1	
couvercle	1 + 1*	2 + 2*	
marmite		2	3*
forme basse	1*	1 + 3* + 1*	3 + 1*
divers		2*	1*

Figure 17 - Saint-Romain-en-Gal.

Les formes de céramiques communes sombres tournées.

Les céramiques à pâte grise fine sont marquées d'un *, les céramiques cuites en mode B sont marquées d'un *.

Un seul bord de pot à épaule carénée est attesté (n° 20), les autres fragments de lèvres et les fonds peuvent provenir de pichets, les caractères des tessons étant insuffisants pour trancher.

Les couvercles sont cuits en mode A (n° 5) ou B.

Les marmites ont chacune une forme particulière : à panse oblique et lèvre déjetée dans le deuxième ensemble (n° 21 et 22) et dans le troisième ensemble (n° 6) ou à panse arrondie (n° 1).

Les formes basses sont principalement des écuelles à bord rentrant (n° 17, 18). Une coupe à lèvre déjetée cuite en mode A, lustrée sur l'intérieur (n° 4) dans le premier ensemble, un plat à bord renflé (n° 3) dans le deuxième ensemble et un plat à bord oblique (n° 19) dans le troisième ensemble.

Des fragments de panses de passoirs (n° 7) ainsi qu'une jatte à bord rentrant percée de trous (n° 23) avec une pâte assez fruste proviennent du deuxième ensemble et une jatte à engobe micacé (n° 2) du troisième ensemble.

- La commune sombre modelée :

L'importance du nombre de couvercles doit être minimisée car elle est plus certainement due à la fragmentation des objets qui présentent des profils irréguliers donc difficiles à individualiser (Fig. 20, n° 7, 8, 9).

Les pots sont classés selon le profil de leur bord. Le premier type a un col côtelé et une lèvre en bourrelet (n° 1, 2), dans le premier ensemble, un bord de ce type et un fond sont en fait des formes basses (n° 3, 4). Le second type a une lèvre déjetée et une épaule souvent lissée qui présente une carène plus ou moins prononcée (n° 5, 6). Les fonds sont plats sauf

3 Information de A. Schmidt du Laboratoire de Céramologie de Lyon.

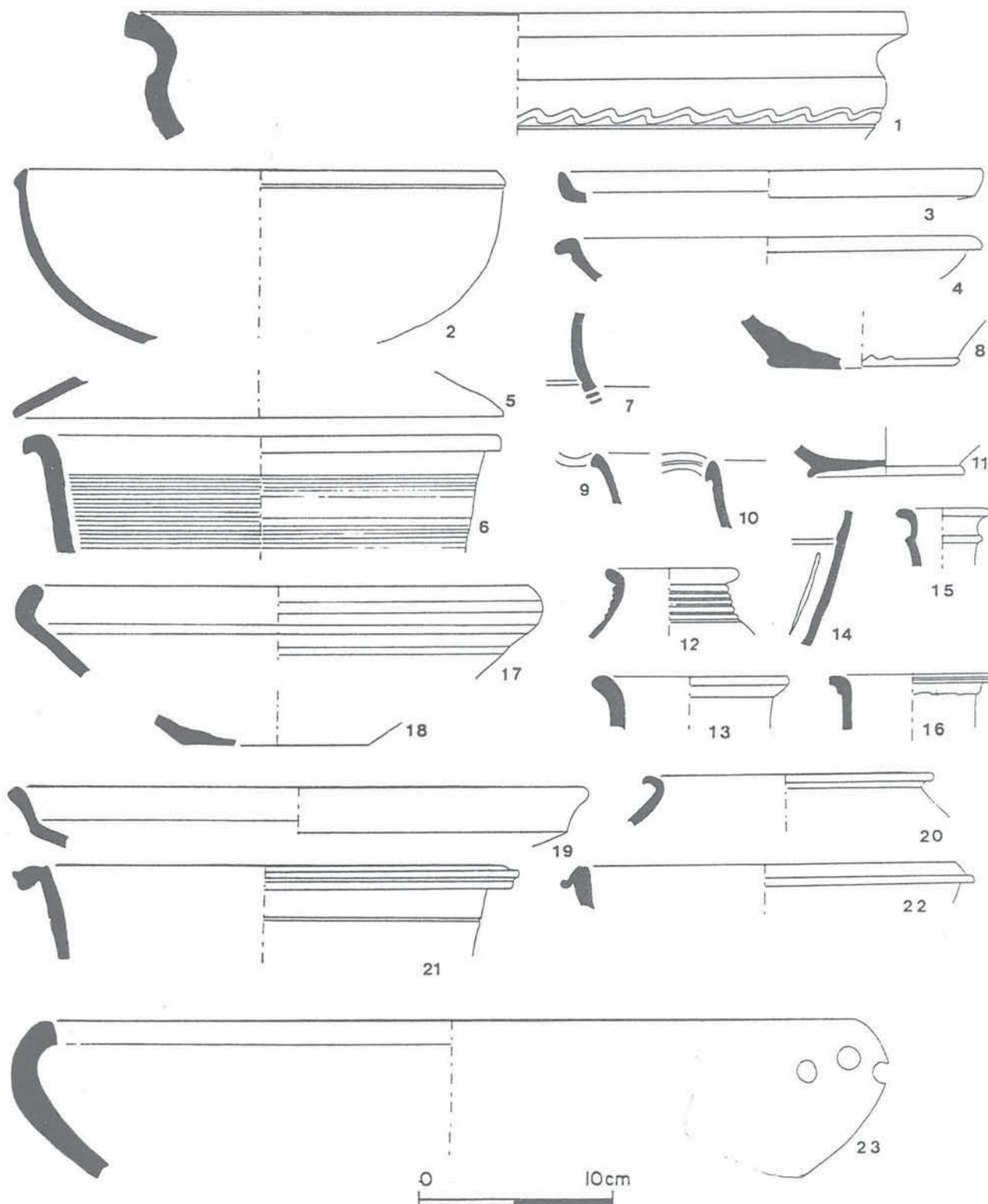


Figure 18 - Saint-Romain-en-Gal.
Céramique culinaire tournée.
1 à 8 et 23 : commune sombre rouge ;
9 à 11 : pâte kaolinique ;
12 à 22 : commune sombre noire (éch. 1/3).

	E. 1	E. 2	E. 3
couvercle	1	10	8
pot col côtelé	2	6 + 4*	8 + 1*
pot à épaule carénée	1	6 + 1*	9
écuelle bord rentrant lisse	2	1	6
plat à bord droit			4

Figure 19 - Saint-Romain-en-Gal. Les formes de céramiques communes sombres modelées. Les céramiques marquées d'un * sont cuites en mode B.

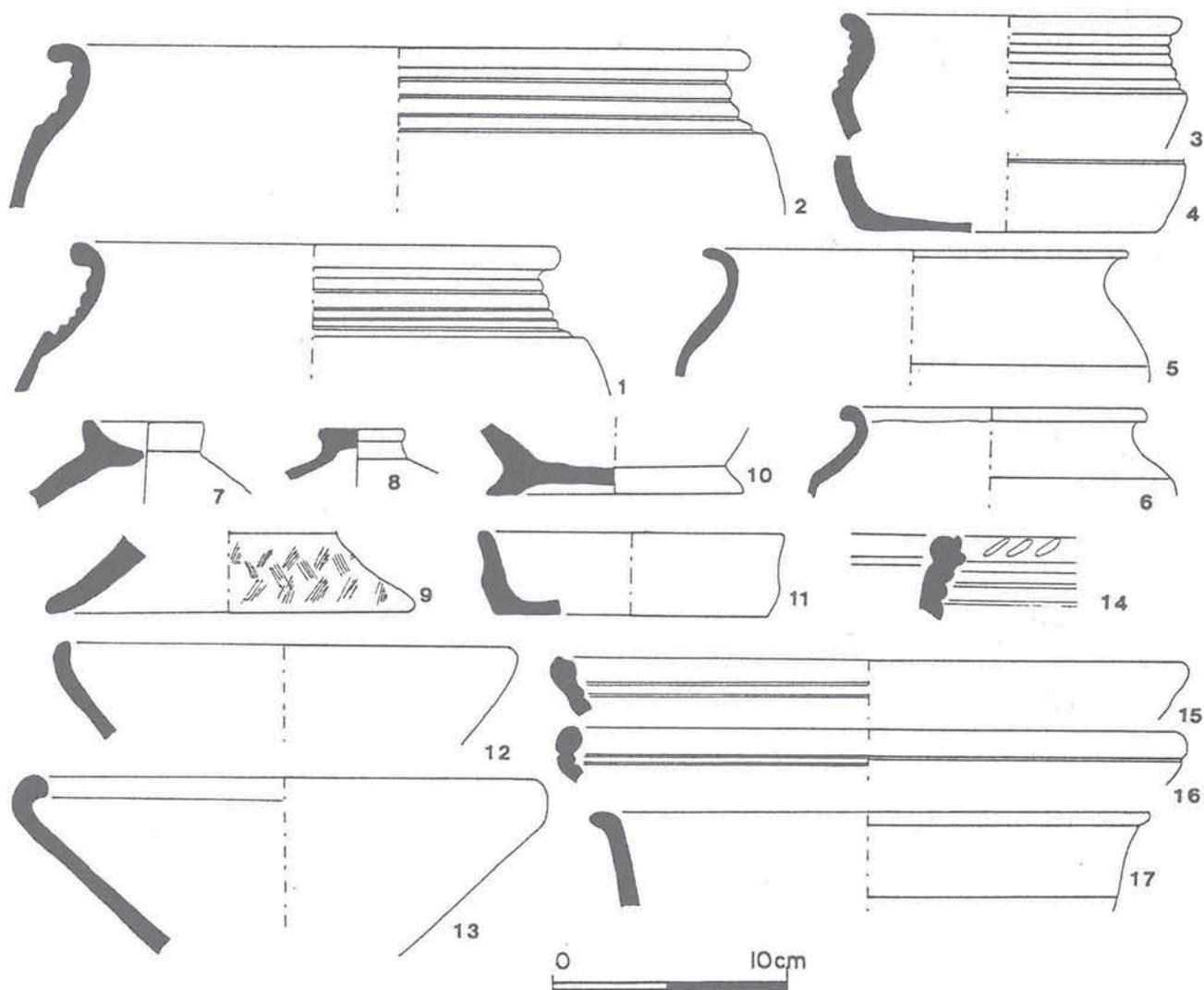


Figure 20 - Saint-Romain-en-Gal. Céramique culinaire modelée.
1 : commune sombre rouge ; 2 à 17 : commune sombre noire (éch. 1/3).

un exemplaire qui possède un pied annulaire (n° 10).

Les formes basses comprennent : des écuelles à bord rentrant (n°s 12, 13) ; des plats ou des écuelles qui présentent des stries à l'intérieur du vase (n°s 15, 16), un exemplaire présente un décor digité sur l'intérieur de la lèvre (n° 14) ; un plat à bord droit (n° 11) ; des plats à bord droit et à lèvre déjetée (n° 17).

Un fragment de céramique plus fine à décor ocellé et un fragment d'anse, peut-être de marmite, appartient au deuxième ensemble.

- La céramique commune sombre rouge modelée avec une paroi épaisse :

Le titre définit les caractères techniques de cette catégorie de céramiques. Leur pâte contient un dégraissant grossier.

Les formes indiquent d'une part clairement des *dolia*, deux bords (Fig. 21, n°s 4, 5) dans le deuxième ensemble et un bord et quatre fragments de panse qui ont le bourrelet, situé vers le fond, caractéristique de cette forme, dans le troisième ensemble.

Des bords, découpés au fil, se rapportent plutôt à des formes basses largement ouvertes, leur diamètre extérieur varie de 18 cm (n°s 1, 2) à 24 cm (n° 3). Un fragment présente très nettement une base gris noir à l'extérieur qui implique un contact au feu (n° 1). Deux autres tessons, dont un bord (n° 3), ont un trou fruste dans leur paroi. Les fonds (4 fragments dans l'ensemble 1 et 1 fragment dans l'ensemble 2) peuvent être

attribués à l'une ou l'autre forme (n° 6). L'un d'eux a conservé des traces de carbone à l'intérieur du vase.

- Conclusion :

La céramique commune est en grande partie de tradition indigène avec une grosse proportion de céramique modelée. Elle est associée à des formes de tradition italique comme les cruches à bec tréflé qui apparaissent dans les contextes de la fin du I^{er} s. av. J.-C.

L'interprétation des vases à paroi épaisse est plus délicate. Leurs caractères techniques et leur aspect rendent difficile un usage culinaire, peut-être doit-on chercher leur fonction dans un usage plutôt artisanal. Toutefois la fragmentation des objets, leur manque de lisibilité, l'absence de traces d'utilisation ne permettent pas de trancher.

□ Amphore.

Les Dressel 1 sont du type A (Fig. 23, n° 5) ou C (n° 6) avec des pâtes de couleur rosée à rouge et d'aspect extérieur blanchâtre.

Les Dressel 2/4 sont en majorité d'origine gauloise avec une pâte beige, fine (n°s 8, 15, 17).

Les Haltern 70 ont soit une pâte avec de fins dégraissants

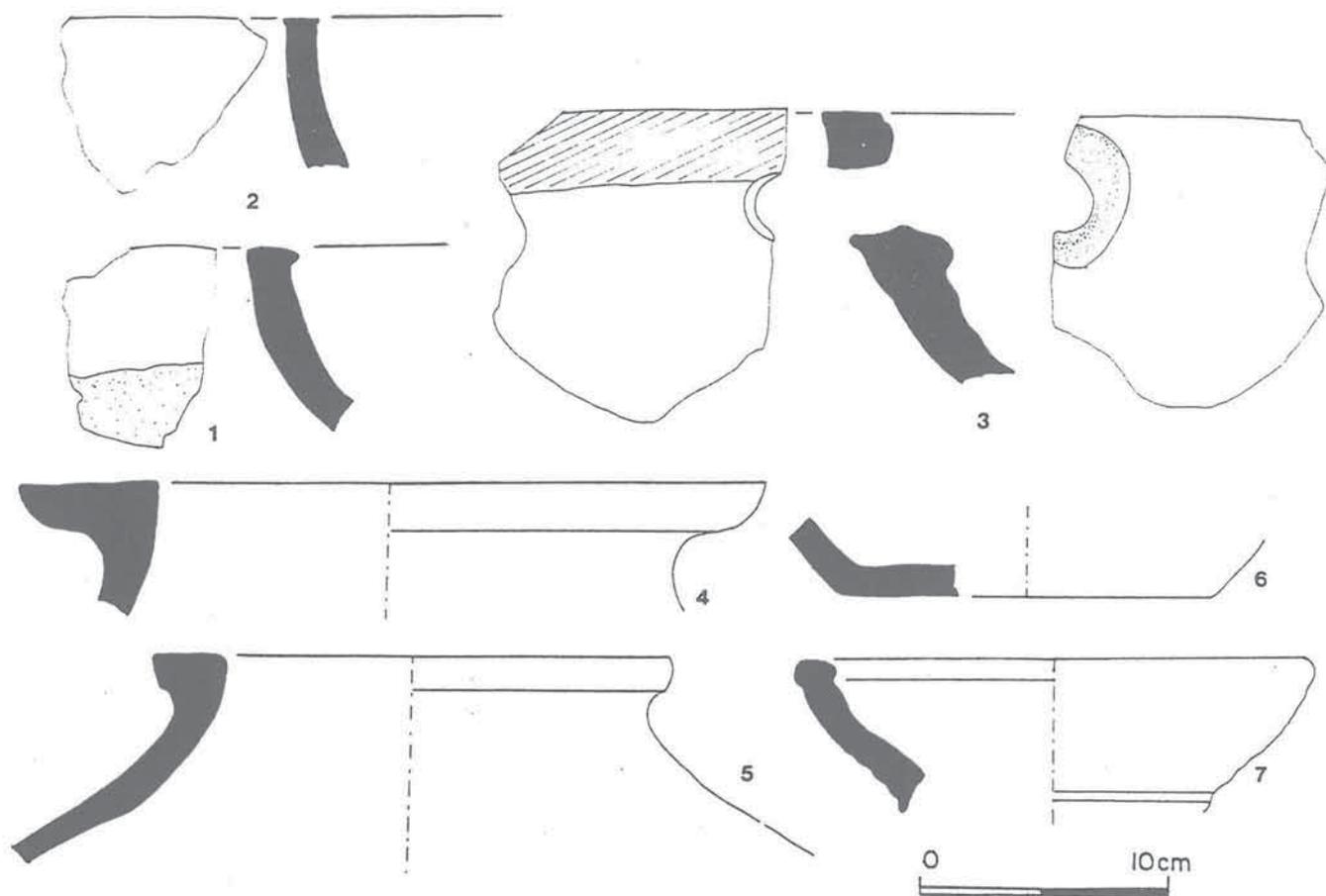


Figure 21 - Saint-Romain-en-Gal. 1 à 3 : commune sombre rouge modelée ; 4 et 5 : dolium ; 9 : contre-forme (éch. 1/3).

(n^{os} 4 et 16), soit une pâte beige, fine (n^o 7).

Le bord de Pascal 1 a une pâte rouge avec un fin dégraissant blanc (n^o 3).

Les Dressel 20 se rattachent aux productions précoces (n^o 2).

Un bord à pâte jaune pâle avec un fin dégraissant (n^o 9) est certainement une amphore tarraconaise du type Oberaden 74.

Ces ensembles renferment également : deux fonds d'amphores italiques (n^{os} 13, 14) d'après la pâte, un fragment de fond d'amphore orientale (fond plat), une anse ronde et une lèvre d'amphore de Cos (Haltern 67 ou Dressel 43 ? ; n^o 10) et un fond plat à pied annulaire.

Deux couvercles ont une pâte avec un fin dégraissant qui permet de les identifier comme des opercules d'amphores (n^{os} 11, 12), le troisième a une pâte calcaire très épurée qui peut le faire considérer comme une production de commune claire.

La Dressel 7/11 porte une inscription sur le col, sous l'anse (n^o 1). Je transcris la lecture et l'interprétation de

	E. 1	E. 2	E. 3
Dressel 1	2	1	2
Dressel 2/4	1	3	1
Haltern 70	1	1	1
Pascal 1			1
Dressel 20	1	1	1
Dressel 7/11		1	1
Oberaden 74			1
Divers	1	2	2
Opercule		1	2

Figure 22 - Saint-Romain-en-Gal. Les formes d'amphores.

B. Liou et le remercie de son aimable collaboration :

LVIII (ou LXVIII)

(.) S(E) MP (.)NI (..)

La première ligne est à coup sûr un nombre, plutôt 58 (LVIII) que 64 (LXVIII), qui pourrait être à la rigueur une quantité pour la saumure, 58 sextarii soit 31,7 litres, contenue dans cette amphore.

La seconde ligne est sans doute un nom, celui de l'exportateur ou de l'importateur. L'idée, très incertaine, est que l'initiale d'un prénom a disparu à gauche : la présence du point incite à le penser. Entre le S et la ligature MP, le vide devait être comblé par une lettre qui devait être un E. Le nom serait SEMPRONI, probablement abrégé SEMP car il paraît difficile d'insérer RO avant le NI qui vient ensuite. NI serait alors le début d'un surnom comme NIGRI ou NIGRINI. Toutefois l'hypothèse d'une ligature MPR permet d'envisager le seul nom de famille S(E)MPR(O)NI. Une amphore à saumure de la péninsule Ibérique avec une inscription peinte, qui donne le nom de L. Semproni Fusci, est intéressante à ce sujet, notamment par la ligature (Martin-Kilcher 1994).

□ Divers.

Un jeton retallé dans une panse d'amphore provient du troisième ensemble et un fragment de disque incurvé en céramique à pâte siliceuse cuite en mode A de l'ensemble 2 (Fig. 21, n^o 7). Ce type d'objet, qui a également été trouvé dans l'atelier de La Muette à Lyon, serait un moule ou tout au moins une contre-forme pour faciliter le tournage des céramiques.

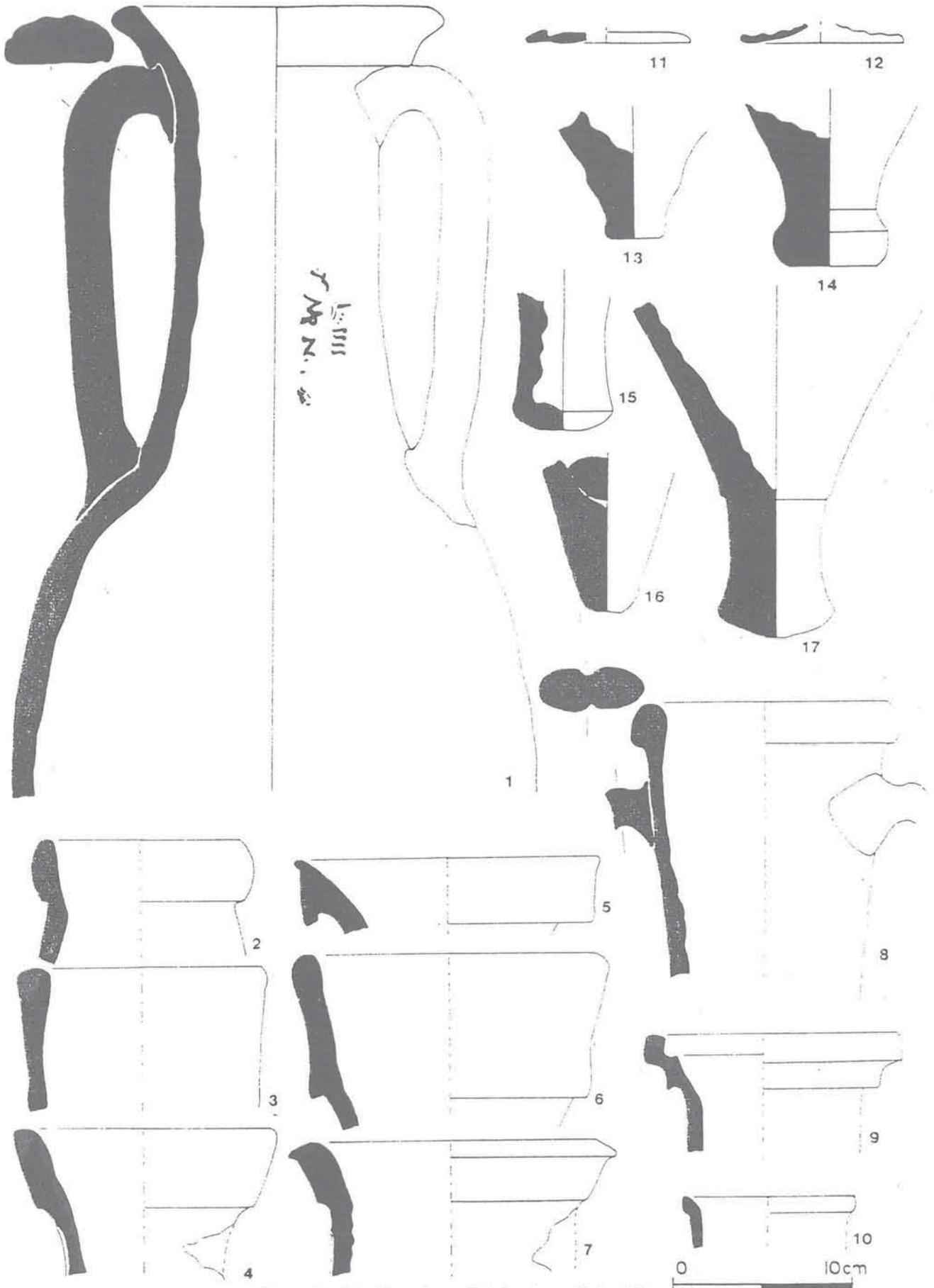


Figure 23 - Saint-Romain-en-Gal. Amphores (éch. 1/3).

III. LES OSSEMENTS ANIMAUX⁴

Les restes osseux proviennent d'espèces domestiques (mouton/chèvre 58,5 % et 62 individus, porc 7,8 % et 9 individus, bœuf 8,7 % et 6 individus, poulet 0,6 % et 5 individus) et sauvages (lièvre 0,05 % et 1 individu) consommées, d'espèces domestiques non consommées (chien 0,05 % et 1 individu).

Le mouton/chèvre domine ; en majorité se sont des ovins mais il reste un doute pour cinq sujets. La répartition sur le squelette des pièces osseuses illustre une représentation similaire des différentes parties du squelette pour le cas du bœuf et du porc alors que les ovins sont principalement représentés par les bas des pattes. Les mesures des phalanges de mouton montrent une grande cohérence, celles effectuées sur les phalanges proximales permettent de déterminer deux groupes qui correspondent aux pattes antérieures et postérieures. Le comptage des phalanges⁵ (221 phalanges proximales soit 20 %, 435 phalanges intermédiaires soit 40 %, 411 phalanges distales soit 37 %) met en évidence un déficit en phalanges proximales et une quasi absence de métapodes.

Des traces de découpe effectuées à l'aide de couteaux ont été observées de façon répétée sur ces phalanges. Plus ou moins fines, elles sont toujours perpendiculaires à l'axe de la phalange. Plus nombreuses sur les phalanges proximales, elles sont principalement situées sur les tubercules d'insertion et sur la face palmaire de la diaphyse. Elles se trouvent également sur la diaphyse des phalanges intermédiaires. L'intention est de sectionner d'une part, les tendons des muscles fléchisseurs des doigts et d'autre part, de trancher les ligaments métacarpien et annulaire. Dans un seul cas, les traces sont placées sur la surface articulaire proximale évoquant soit une désarticulation, soit plus probablement, le sectionnement du ligament annulaire digital sur un pied en hyper extension.

Ces remblais ont livré deux types distincts de restes osseux, d'une part des rejets issus de la consommation et d'autre part des déchets provenant d'ateliers artisanaux dont l'activité reste à définir plus précisément. L'abondance des pièces osseuses correspondant à des bas de pattes d'ovi-caprins et les traces de découpe qui indiquent le sectionnement de la peau, des ligaments et des tendons, permettent d'envisager des ateliers de pelleterie. Les peaux sont livrées au tanneur avec les pattes comme il est avéré sur le site gallo-romain du Lycée militaire à Autun (Saône-et-Loire) (Rodet-Belarbi 1994). Dans ces cas, les proportions entre les métapodes et les phalanges doivent être homogènes puisque les bas de pattes sont ôtés globalement (79 % de métapodes et fréquence moindre des phalanges intermédiaires et distales à Autun). L'absence des métapodes dans ces lots de Saint-Romain-en-Gal indique une sélection qui s'est faite au moment du rejet lors du travail des ateliers⁶. Trois hypothèses sont avancées pour l'expliquer. Soit la séparation des bas de pattes s'est faite entre métapodes et phalanges (un exemple est connu pour le traitement d'une peau de loup sur un site de La Tène finale à Villeneuve-Saint-Germain (Yvinec 1987)), les métapodes sont restés accrochés sur la peau et ont été retirés dans un deuxième temps. Les déchets proviennent alors directement de mégisseries, mais un tel procédé complique la chaîne opératoire en y ajoutant une étape. Soit la

séparation des bas de pattes s'est faite plus classiquement entre carpes ou torses et métapodes puis les métapodes sont prélevés pour être utilisés comme matière première pour la fabrication d'objets ou pour la récupération de la moelle. Ces lots d'ossements résulteraient alors d'une activité artisanale située en aval du travail de la peau. Soit les phalanges sont séparées des métapodes lors de la récupération des ligaments utilisés pour les cordes tressées par exemple.

IV. CONCLUSION

1. La constitution du dépôt.

Interpréter le premier ensemble comme l'occupation d'une première phase et le second comme l'abandon du bâtiment séparé par un sol hypothétique ne résiste pas à l'analyse du mobilier qui montre une similitude entre les deux premiers ensembles, ou tout du moins entre la couche 52 du premier ensemble d'où provient la majorité du mobilier (87 % des tessons) et les éléments particuliers à ces dépôts (la céramique commune claire à dégraissant coquillier et engobe blanc et les bas de pattes de moutons). Par ailleurs la couche 52 renferme de nombreux éléments de démolition, notamment des enduits peints dont le style est de la période augustéenne. Elle doit être mise en relation comme le deuxième ensemble avec l'abandon de ce premier état. Les couches du troisième ensemble sont en relation avec la construction du mur courbe M 447 qui condamne le parcellaire antérieur. La grande proportion de matériel contemporain de celui provenant des couches recoupées par la tranchée de fondation n'a rien d'extraordinaire mais la similitude entre les ensembles et l'absence totale de mobilier postérieur à l'abandon du premier état, hormis l'estampille sur Drag. 27 (précisons qu'un Drag. 27 est également présent dans l'ensemble 2) sont plus surprenantes. Ces maigres indices chronologiques permettraient de dater la construction de ce mur au plus tard de la période claudienne ; or il apparaît en chronologie relative en relation avec l'installation des thermes des Lutteurs datée de l'époque flavienne.

2. Le matériel des remblais.

Le mobilier relève de remblais qui proviennent de la démolition du premier état ainsi que de l'occupation de la parcelle à l'époque augustéenne. Le matériel céramique montre une grande partie de mobilier résiduel par rapport à la date de constitution du dépôt daté de l'époque tibérienne selon les éléments les plus récents (Drag. 27 en sigillée). La présence de vaisselle datée de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. (olpés, Rippenbecher et gobelets d'Aco, abondance du Service I de Haltern et formes précoces en sigillée, Dressel 1) indique une occupation précoce de cette zone.

La présence de déchets (ratés de cuisson, bas de

4 Extrait de l'étude sur les restes osseux de trois couches (c. 52 de l'ensemble 1 et c. 48 et 50 de l'ensemble 2) effectuée par I. Rodet Belarbi (AFAN).

5 Pourcentage calculé sur l'ensemble des restes osseux mouton/chèvre.

6 Lier cette absence aux aléas de la constitution des dépôts est aberrant, car trier si précisément des restes osseux avant de les jeter sans raisons apparentes relève d'une gageure.

pattes de moutons) intimement liée à des dépotoirs domestiques signale plusieurs activités artisanales en relation directe à l'habitat, déjà mis en évidence par les traces de l'atelier de bronzier découvert dans le sondage, Voie XI. La variété des restes montre le regroupement de divers métiers (bronziers, céramistes et tanneurs ...) dans ce quartier suburbain de Vienne à l'époque augustéenne.

3. Problème chronologique.

Le matériel céramique des deux premiers ensembles permet de dater l'abandon du premier état au plus tard sous Tibère. Le faciès est similaire à celui de l'horizon 3 du site, qui correspond à l'abandon de la première phase d'urbanisme mis en évidence lors de l'étude de la maison des Dieux Océan (Desbat *et alii* 1994). Soulignons toutefois le faible taux de sigillée de la Gaule du Sud (5,4 % ou 2,7 % car il n'est pas exclu que le fond et le bord de Drag. 27 proviennent du même vase pour 16,9 % dans la maison des Dieux Océan) et

l'absence de céramiques à parois fines à pâte calcaire et engobe sablé. Cette particularité est encore plus significative dans le troisième ensemble, car elle montre que nous n'avons pas d'occupation tangible de cet espace dans la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. En effet, même si l'on imagine un décaissement des niveaux, une occupation de l'espace aurait laissé des traces dans le mobilier de la tranchée de fondation qui aurait dû recouper ces niveaux.

Cette solution de continuité entre l'abandon du premier parcellaire et la construction des thermes des Lutteurs est symptomatique. On retrouve ce phénomène dans les sondages effectués sous les voies et à l'emplacement des thermes. La rupture dans l'évolution des faciès céramiques définis sur le site évoque un hiatus dans l'occupation de cette zone qu'il serait satisfaisant de mettre en corrélation avec un vaste programme d'urbanisme ayant pour conséquence le gel de cet espace en l'attente des travaux.



BIBLIOGRAPHIE

- Canal 1979** : A. CANAL, S. TOURRENC, Les ateliers de potiers trouvés à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *Figlina*, 4, 1979, p. 85-94.
- Desbat 1985** : A. DESBAT, L'atelier de gobelets d'Aco de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), note préliminaire, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 10-14.
- Desbat 1986** : A. DESBAT, Céramiques romaines à glaçure plombifère de Lyon et de Vienne, dans *Figlina*, 7, p. 111 et pl. 8. 1 p. 120.
- Desbat et Savay-Guerraz 1988** : A. DESBAT, H. SAVAY-GUERRAZ, Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal, dans *Figlina*, 7, 1988, p. 91-104.
- Desbat et alii 1994** : A. DESBAT, O. LEBLANC, J.-L. PRISSET, H. SAVAY-GUERRAZ, D. TAVERNIER, *La maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, 55^e suppl. à *Gallia*, 1994, p. 68-84.
- Desbat et alii 1996** : A. DESBAT, M. GENIN et J. LASFARGUES, Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1^{ère} partie : les ateliers précoces, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 68, 229.
- Godard 1992** : C. GODARD, Vienne : le four de la place Camille-Jouffray, dans *Les ateliers céramiques antiques de la moyenne vallée du Rhône*, Programme Collectif de Recherche, H. 13, 1990, 1992, p. 93, 94.
- Lascoux 1996** : J.-P. LASCoux, Une production lyonnaise d'olpés : l'atelier de Saint-Vincent, dans A. DESBAT *et alii*, Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1^{ère} partie : les ateliers précoces, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 13-18.
- Leblanc 1992** : O. LEBLANC, Saint-Romain-en-Gal : l'atelier de la CNR, dans *Les ateliers céramiques antiques de la moyenne vallée du Rhône*, Programme Collectif de Recherche, H. 13, 1990, 1992, t. 1, p. 33-88, T. 2, p. 73-80.
- Leblanc 1995** : O. LEBLANC, Notes sur des découvertes anciennes : les productions de céramiques peintes à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995.
- Martin-Kilcher 1994** : S. MARTIN KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, 2, Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Süd-Früchte*, Augst, 1994, p. 32, 406-407.
- Rodet-Belarbi 1994** : I. RODET-BELARBI, *Animaux, alimentation carnée, préparation de boucherie et récupération de matière première sur le site du "Lycée Militaire" à Autun (Saône-et-Loire) d'après les restes osseux*, Rapport d'étude, Dijon, 1994.
- Savay-Guerraz et alii 1996** : H. SAVAY-GUERRAZ, L. BRISSAUD, E. DELAVAL, O. LEBLANC, J.-L. PRISSET, S. HUMBERT, Recherches archéologiques à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) 1991-1994, dans *Bulletin des Amis de Vienne*, 91, 1996, fascicule 3.
- Yvinec 1987** : J.-H. YVINEC, Découpe, pelleterie et consommation des chiens gaulois à Villeneuve-Saint-Germain, dans *Anthropozoologica*, numéro spécial 1, 1987, p. 83-90.

DISCUSSION

Président de séance : J.-M. SEGUIER

Xavier DERU : Avec les ratés de cuisson, conclus-tu à un nouvel atelier à Saint-Romain-en-Gal et pourrais-tu en résumer le répertoire ?

Odile LEBLANC : C'est une des difficultés de ce matériel. Plusieurs indices indiquent des ateliers : les gobelets d'Aco sont déjà connus en tant que production (voir la publication d'Armand Desbat dans les actes de la SFECAG, en 1985 ; il a même supputé les productions des gobelets à décor clouté et à vernis plombifère dans un article de Figlina). Pour ce qui est des autres céramiques à pâte calcaire, on en a ici une forte concentration mais on n'a pas d'éléments directs qui permettent de dire qu'on est en présence des restes d'une production ; il en est de même pour ce qui est des gobelets de type La Muette II.

Christian VERNOU : Une question sur la méthodologie. Nous sommes tous confrontés aux problèmes de comptages et de répartitions des décomptes en catégories. Tu présentes trois grandes masses, voire quatre avec les amphores : les céramiques fines, les communes claires et les communes sombres. Mais qu'est-ce, pour toi, que la céramique fine ? Cela peut varier, d'un site à l'autre, selon que l'on est en ville ou à la campagne, sur un site de production ou sur un site de consommation ...

Odile LEBLANC : Cela dépend effectivement de la nature du contexte. La céramique fine est une céramique de table (sigillée, imitation de sigillée, etc) ; c'est vrai qu'on y adjoint des céramiques culinaires qui, parce qu'elles sont importées, sont plus rares comme les vernis rouge pompéien. La céramique commune sert à la cuisine, aux réserves, etc. Mais, comme tu le dis, c'est une question d'appréciation ...

Christian VERNOU : Et cela joue sur des pourcentages limités ...

Odile LEBLANC : Pour les pourcentages, on a toujours tendance à mettre les céramiques fines à part car si on les regroupe en masse, les pourcentages ne sont plus lisibles sur les diagrammes.

* *
*

Martine JOLY¹
avec la collaboration de Philippe ROLLET
et Agnès BALMELLE²

FACIÈS CÉRAMIQUES ET ASSEMBLAGES FONCTIONNELS À REIMS AU I^{er} SIÈCLE APRÈS J.-C.

I. INTRODUCTION

La fouille d'un important quartier urbain situé dans la partie sud-ouest de la ville antique de Reims (Fig. 1) a livré un abondant matériel. Trois lots de mobilier, qui proviennent de deux campagnes de fouilles préventives réalisées en 1996, rue de Venise et rue Gambetta, ont été retenus dans le cadre de cet article, car ils nous offrent une bonne image de la vaisselle utilisée par certains des habitants de la ville au I^{er} s. de n. è.

1. Rue de Venise - F 408 et F 508 (Fig. 1, n° 3).

L'opération archéologique s'est déroulée durant l'hiver 1995-1996, sous la direction de Philippe Rollet³. Elle a consisté en la fouille de plusieurs îlots d'un quartier urbain, délimités par des rues. Le mobilier présenté ici provient du remplissage de deux structures excavées -F 408 et F 508- situées le long de la rue "B". Aménagées dans le substrat, à l'intérieur des pièces d'habitation, elles prennent place le long des fondations des murs et elles ont été interprétées comme de petites pièces à usage de caves ou de celliers.

- La structure 408 : elle présente un creusement de forme grossièrement rectangulaire, de 1,20 m par 1,60 m, pour une profondeur de 0,90 m ; les parois sont légèrement évasées et le fond plat. Le



Figure 1 - Plan de situation des structures antiques et des interventions archéologiques.

1. Tracé du fossé de la grande enceinte ; 2. Tracé du fossé du Bas-Empire ; 3. Site de la rue de Venise ; 4. Site de la rue Gambetta. D'après R. Neiss.

1 Ingénieur AFAN Grand-Est. UMR 5594 "Archéologie de la Bourgogne", Université de Bourgogne, Faculté des Sciences, 6 bd. Gabriel, 21000 DIJON.

2 Chargés d'étude AFAN Grand-Est, 20bis rue Chanzy, 51100 REIMS.
Dessins : J.-J. Bigot, AFAN, sauf mention contraire.

3 Voir Ph. ROLLET (Ph.), A. BALMELLE (dir.), *Reims (Marne), rue de Venise (site n 51454181)*. DFS de fouille préventive 1997.

remplissage se compose de deux couches, la première (US 434) d'une épaisseur de 0,70 m a livré un mobilier relativement abondant et la seconde (US 433), d'une épaisseur moyenne de 0,20 m contenait seulement une centaine de tessons peu significatifs.

- La structure 508 : bien que recoupée par un pilier moderne, sa forme peut être reconstituée. Il s'agit d'une structure excavée rectangulaire de 1,50 m par 2 m, présentant une profondeur d'environ 0,50 m, avec une paroi d'abord verticale (sur 0,30 m), puis oblique. Le remplissage (US 517) comporte des matériaux de construction (carreaux de terre décomposés, fragments de tuiles, petits blocs de craie) et de la céramique.

2. Rue Gambetta, ensemble 412.

L'opération archéologique a été dirigée par Marek Olszewski, en décembre 1995 et janvier 1996⁴ et a permis l'étude de deux maisons situées dans un quartier artisanal rémois, dont la chronologie s'étend de la deuxième moitié du I^{er} s. à la fin du IV^e s. Le mobilier qui nous intéresse ici provient d'une excavation située le long du mur d'une pièce de la "maison B", qui a fonctionné lors de la première phase d'occupation du site.

II. ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE

1. Rue de Venise - F 408-434.

Le mobilier recueilli comporte 1156 tessons, correspondant à 97 vases différents, dont plusieurs ont pu être reconstitués entièrement ou en grande partie. L'inventaire détaillé est présenté dans la Fig. 2.

□ Chronologie.

Les 22 formes de sigillée proviennent des ateliers du sud de la Gaule et appartiennent en majorité à la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (Fig. 9). La présence du Drag. 27 et les deux estampilles LICINUS (n^{os} 13 et 14) permettent de situer le début de la fourchette chronologique vers les années 40. La datation est confirmée en particulier par les vases en *terra nigra* présents : une série d'assiettes à paroi convexe (n^{os} 16-18), des coupelles et des jattes à collerette (n^{os} 21-22 et 23-25) et des pots carénés (n^{os} 34-36) qui apparaissent à la fin de l'époque tibérienne et que l'on rencontre fréquemment à la période claudienne⁵.

Le mobilier trouvé dans le remblai de la fosse 408 est homogène, datable des années 40-60⁶.

REIMS - Venise F 408-434						
US	Pâte	Fgts	NMI	Inv.	Typologie	n°
434	Amph. (bge.)	1	1	434/60	Amph. G3	1
434	Amph. (or., eng. blanc)	4	1	434/58	Amph. régionale ?	2
434	Amph. (rge. briq., eng. bl.)	2	2	434/68et85	Anses	
434	Sig. Sud	1	1	434/71	Assiette Dr. 15a1	3
434	Sig. Sud	3	2		434 Assiettes Dr. 15a1	
434	Sig. Sud	3	1	434/72	Assiette Dr. 15a2	4
434	Sig. Sud	3	1		434 Assiettes Dr. 15a2	
434	Sig. Sud	2	1	434/70	Assiette Dr. 15a2	5
434	Sig. Sud	1	1	434/73	Assiette Dr. 18a	6
434	Sig. Sud	2	2		434 Assiettes Dr. 18a	
434	Sig. Sud	1	1	434/75	Assiette Dr. 18a	7
434	Sig. Sud	2	1		434 Dr. 18	
434	Sig. Sud	1	1	434/69	Dr. 24a	8
434	Sig. Sud	3	2		434 Coupelles Dr. 24	
434	Sig. Sud	5	1		434 Dr. 27	
434	Sig. Sud	2	1	434/74	Ritt. 9b	9
434	Sig. Sud	2	1		434 Ritt. 9	
434	Sig. Sud	1	1	434/90	Dr. 29b	10
434	Sig. Sud	1	1	434/91	Dr. 29	11
434	Sig. Sud	1	1	434/83	Fond Dr. 29b, est. disparue	12
434	Sig. Sud	42	0		434 Dr. 29 (décors et fond) et N.I.	
434	Sig. Sud	1	1	434/89	Estampille LICINUS	13
434	Sig. Sud	1	1	434/88	Estampille LICINUS	14
434	PF (bge., dorée)	2	2	434/82	Gobelets, L. en amande, déversée	
434	PF (bge./eng. or-rge.)	7	1	434/92	Gobelet, sablé	15
434	TN	2	1	434/21	Assiette, L. arrondie	16
434	TN	1	1	434/19	Assiette, L. arrondie	17
434	TN	1	1	434/20	Assiette, L. arrondie	18
434	TN	1	1	434/24	Assiette, L. arrondie	19
434	TN	3	1	434/17	Assiette, L. à marli	20
434	TN	2	1	434/29	Coupelle à collerette	21
434	TN	1	1	434/27	Coupelle à collerette	22

4 Merci au responsable de l'opération qui nous a autorisés à reproduire ici les résultats du travail concernant la céramique de la structure 412, qui constitue une partie de l'étude du matériel effectué dans le cadre d'un contrat AFAN, du 22 février au 17 mars 1996. Voir Olszewski et coll. 1996.

5 Dans les contextes rémois : Joly 1994, Joly 1995, Joly 1997, mais aussi, par exemple, à Amiens : Benredjeb 1985.

6 Le remblai de cette fosse apparaît contemporain de la fin de la phase 4 de la rue B : voir Joly 1997, US 555.

FACIÈS CÉRAMIQUES ET ASSEMBLAGES FONCTIONNELS À REIMS

434	TN	1	1	434/28	Jatte à collerette	23
434	TN	3	1	434/23-44	Jatte à collerette	24
434	TN	2	1	434/25 22	Jatte à collerette, var. 434/23	25
434	TN	1	1	434/84	Fond avec trace estampille III.	26
434	TN	1	1	434/40	Pot	27
434	TN	1	1	434/55	Bouteille	28
434	TN	1	1	434/54	Bouteille	29
434	TN	1	1	434/46	Bouteille	30
434	TN	1	1	434/34	Bouteille	31
434	TN	1	1	434/36	Bouteille	32
434	TN	1	1	434/35	Fond piédouche	33
434	TN	48	1	434/2	Pot caréné, archéol., recol.	34
434	TN	22	1	434/3	Pot caréné, // 434/2	
434	TN	1	1	434/26	Coupelle à collerette // 434/29	
434	TN	3	1	434/18	Assiette, L. arrondie, // 434/20	
434	TN fine	5	1	434/15	Pot caréné	35
434	TN fine	3	1	434/14	Pot caréné, // 434/15	
434	TN fine	4	1	434/13	Pot caréné, // 434/15	
434	TN fine	29	1	434/12	Partie inf. pot	36
434	TN fine	1	1	434/56	Bouteille	
434	TN fine	40	1	434/16	Gobelet // 434/14 (et P. N.I.)	
434	TR2	1	1	434/78	Assiette	37
434	TR	1	1	434/76	Cruche ? ou coupelle ?	38
434	TR div.	6	1	434	Coupelle campaniforme, usée	
434	Com. Sb.	3	1	434/	Jatte à b. rentrant	39
434	Com. Sb.	1	1	434/31	Jatte à b. rentrant	40
434	Com. Sb.	4	1	434/33	Bol hémisphérique	41
434	Com. Sb.	1	1	434/41	Marmite	42
434	Com. Sb.	1	1	434/57	Pot	43
434	Com. Sb.	1	1	434/39	Pot	44
434	Com. Sb.	2	1	434/4	Fond de pot	
434	Com. Sb.	1	1	434/49	Pot, L. en amande, déversée	
434	Com. Sb.	1	1	434/50	Marmite, // 434/39	
434	Com. Sb.	1	1	434/47	Pot, L. dév., carrée	
434	Com. Sb.	2	1	434/42	Marmite, // 434/41	
434	Com. Sb.	1	1	434/32	Jatte à b. rentrant, // 434/30	
434	Com. Sb.	8	1	434	N.I.	
434	Com. Sb. Gris-Rose	26	1	434/93	Couvercle arch., recollé	45
434	Com. Sb. Gris-rose	77	1	434/5	Marmite, recollée	46
434	Com. Sb. Gris-Rose	1	1	434/38	Marmite, col mouluré	47
434	Com. Sb. Gris-Rose	11	1	434/45	Col de pot, goudron noir	
434	Gross. Cl.	1	1	434/86	Jarre	48
434	Gross. Cl.	16	1	434/87	Jarre (et P. N.I.)	49
434	M-F. Cl.	1	1	434/43	PotL. déversé (résiduel)	50
434	Com. Cl., M-F, dorée	3	1	434/10	Pot, L. en boule	51
434	Com. Cl.M-F, dorée	3	1	434/11	Pot, L. en boule	52
434	Com. Cl.	1	1	434/80	Mortier	53
434	Com. Cl.	4	1	434/79	Jatte ou marmite	54
434	Com. Cl.	1	1	434/77	Pot à miel	55
434	Com. Cl.	10	1	434/1	Pot ansé, presque entier	56
434	Com. Cl.	20	1	434/6	Pot ansé, reconstitué	57
434	Com. Cl.	3	1	434/66	Cruche, bord en chapiteau	58
434	Com. Cl.	2	1	434/62-67	Cruche bord haut mouluré	59
434	Com. Cl.	1	1	434/63	Cruche bord haut mouluré	60
434	Com. Cl.	1	1	434/65	Cruche bord haut mouluré	61
434	Com. Cl.	57	1	434/64	Cruche bord haut mouluré	62
434	Com. Cl.	1	1	434/61	Cruche à 2 anses	63
434	Com. Cl.	1	1	434/59	Cruche (2 anses ?)	64
434	Com. Cl.	1	1	434/81	Cruche	65
434	Com. Cl.	602	1	434		
434	Com. Cl. brûlée ?	1	1	434/48	Pot, L. triangulaire	
434	Com. Cl., eng. brun	1	1	434/37	Cruche tréflée	66
434	Total	1156	97			

Figure 2 - Reims, inventaire du mobilier céramique de Venise F 408.
Abréviations utilisées : amph. : amphore ; sig. : sigillée ; PF : parois fines ; TN : *terra nigra* ; TR : *terra rubra* ;
 Cl. d. : commune mi-fine claire, dorée au mica ; Com. Cl. : commune claire ; Com. Sb. : commune sombre ;
 CL. Gross. : commune claire grossière.

□ Composition du répertoire (Fig. 16).

La *terra nigra* occupe la première position dans le classement des catégories de pâtes (30 % du total), suivie de près par la céramique sigillée (24 % du total des vases). Ces deux catégories de céramique fine totalisent donc plus de la moitié (54 %) des vases recueillis. En ce qui concerne les formes, les assiettes et les pots dominent nettement le lot, représentant l'un et l'autre 20 % du total. Viennent ensuite les coupelles, les jattes et les cruches. Il faut souligner que les assiettes sont aussi nombreuses que les pots, alors que ceux-ci sont en général nettement mieux représentés dans les contextes d'habitat gallo-romains (Joly 1992).

La composition de ce lot céramique apparaît donc originale. La répartition des catégories céramiques et des différentes formes diffère considérablement de celle de la plupart des autres contextes d'habitat gallo-romains. On note une sur-représentation globale de la vaisselle de table (et plus particulièrement des assiettes) et de présentation (coupelles, jattes). La vaisselle de cuisine se compose essentiellement de pots (utilisés pour cuire ou conserver les aliments),

accompagnés de quelques marmites.

Ces particularités montrent que l'on se trouve ici en présence d'un lot original. La diversité des formes rencontrées conduit à penser que la vaisselle pourrait provenir d'un placard ou d'un vaisselier, vraisemblablement situé à proximité d'une salle à manger, plutôt que d'une cuisine⁷.

Pendant, l'état de conservation des céramiques (faible proportion de vases reconstituables entièrement) révèle que cette vaisselle n'a pas été découverte écrasée en place. Les récipients une fois cassés ont visiblement été transportés et mis au rebut dans une structure abandonnée, réutilisée en dépotoir. Malgré sa découverte en position secondaire, cet ensemble de mobilier est bien homogène et il nous fournit une image des vases utilisés à table dans une maison de Reims, vers le milieu du I^{er} s. apr. J.-C.

2. Rue de Venise - F 508-517.

Le mobilier recueilli est assez peu abondant, mais relativement bien conservé : les 382 tessons correspondent en effet à seulement 46 vases (voir le détail à la Fig. 3).

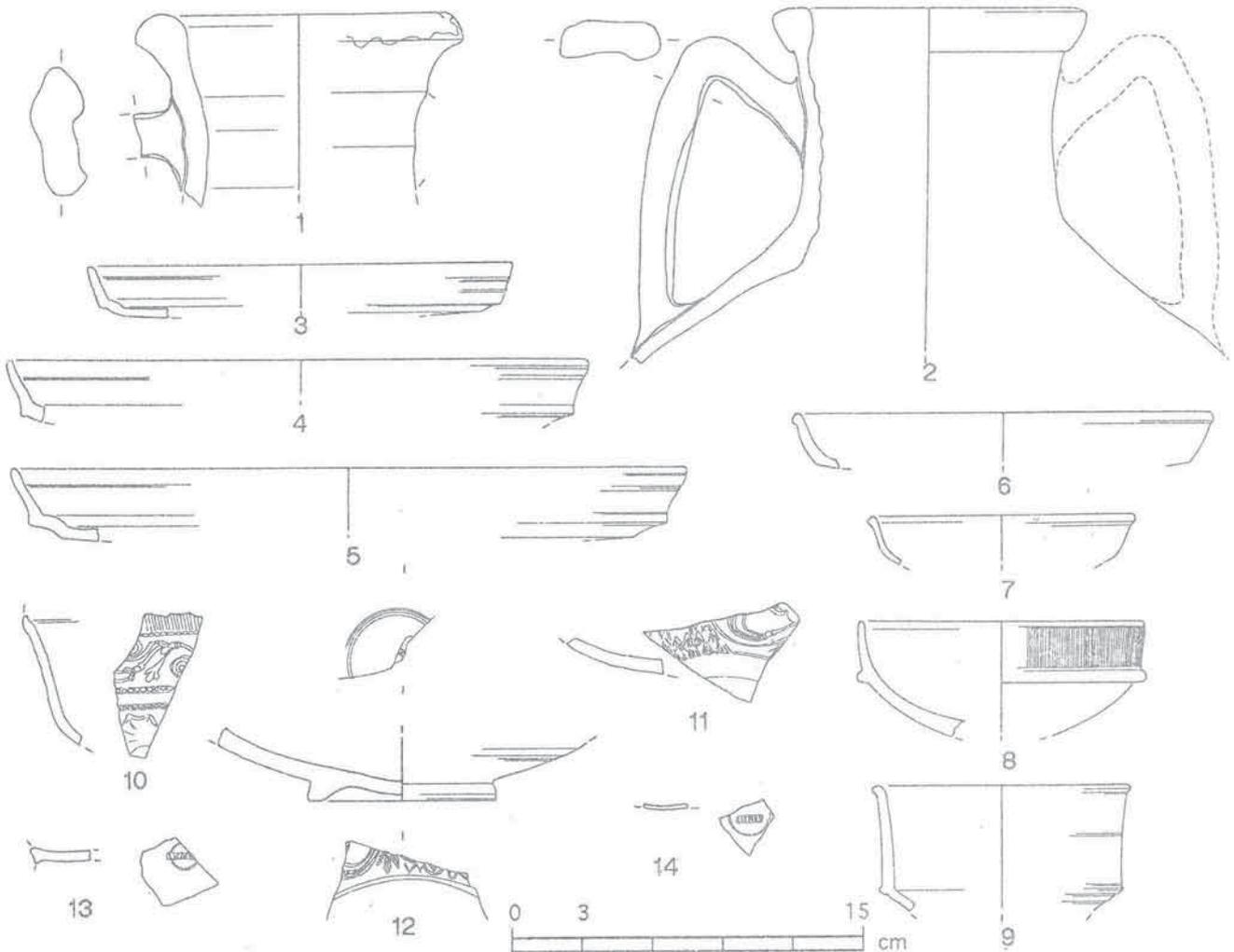


Figure 3 - Reims, céramique provenant de Venise F 408 (éch. : 1/3). Légende : voir Fig. 2.

⁷ Il pourrait s'agir également de la réserve d'un magasin de vaisselle, mais le répertoire des formes serait sans doute plus monotone.

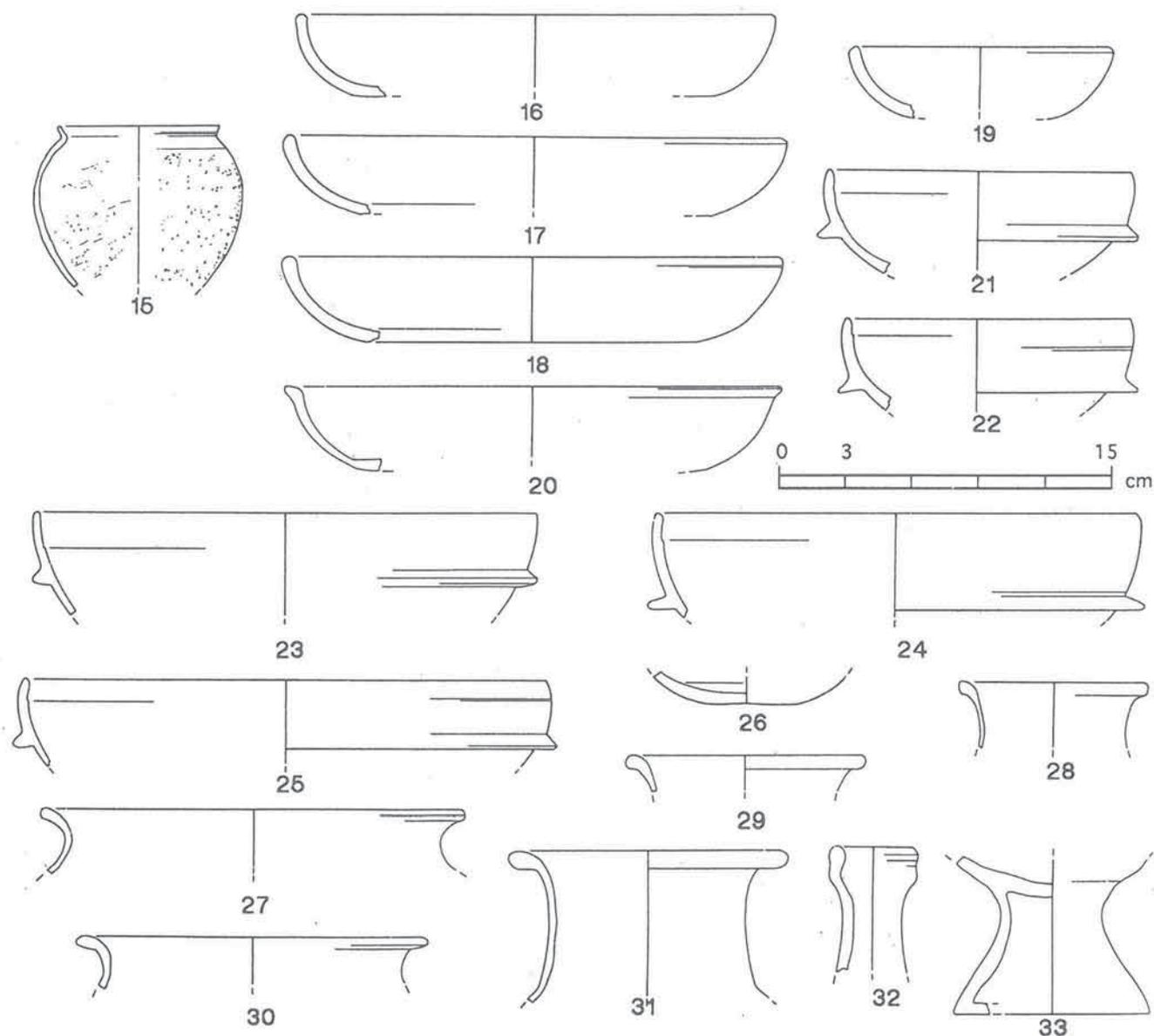


Figure 4 - Reims, céramique provenant de Venise F 408 (éch. : 1/3). Légende : voir Fig. 2.

□ Chronologie.

La céramique sigillée exhumée ici provient du sud de la Gaule. Il s'agit de cinq formes en usage pendant la seconde moitié du I^{er} s. (Drag. 17b1, Drag. 22/23). La présence des vases Drag. 37 et 27c permet de réduire cette fourchette chronologique, puisque ces formes ne sont exportées qu'après les années 70/80. La fin de la fourchette peut être située entre la fin du I^{er} s. et les premières années du II^e s. Les vases en *terra nigra* (assiettes à paroi convexe et bord arrondi, coupelles à collerette, jattes à collerette et gobelets carénés) sont des formes très en vogue à la période claudienne, et en usage jusqu'à la fin du I^{er} s. Enfin, parmi la céramique commune, on trouve des récipients connus à Reims pendant la fin du I^{er} et le début du II^e s., par exemple les marmites n^{os} 75 et 76 (Joly 1993).

Le lot céramique recueilli dans le remplissage de la fosse 508 peut donc être daté du dernier quart du I^{er} s. au tout début du II^e s.⁸

□ Composition du répertoire (Fig. 8).

Les vases en céramique commune arrivent en tête du classement (plus de 60 % des vases) et se répartissent de la manière suivante : les céramiques communes claires représentent près de 40 % du total et les céramiques communes sombres 24 % des vases. Viennent ensuite, à égalité, la céramique sigillée et la *terra nigra* (12 % chacune).

En ce qui concerne les formes, les cruches dominent nettement l'ensemble, en représentant presque le tiers des vases identifiés, tandis que les autres formes du répertoire sont réparties de manière sensiblement

8 Contemporain de la dernière phase d'occupation de la rue B.

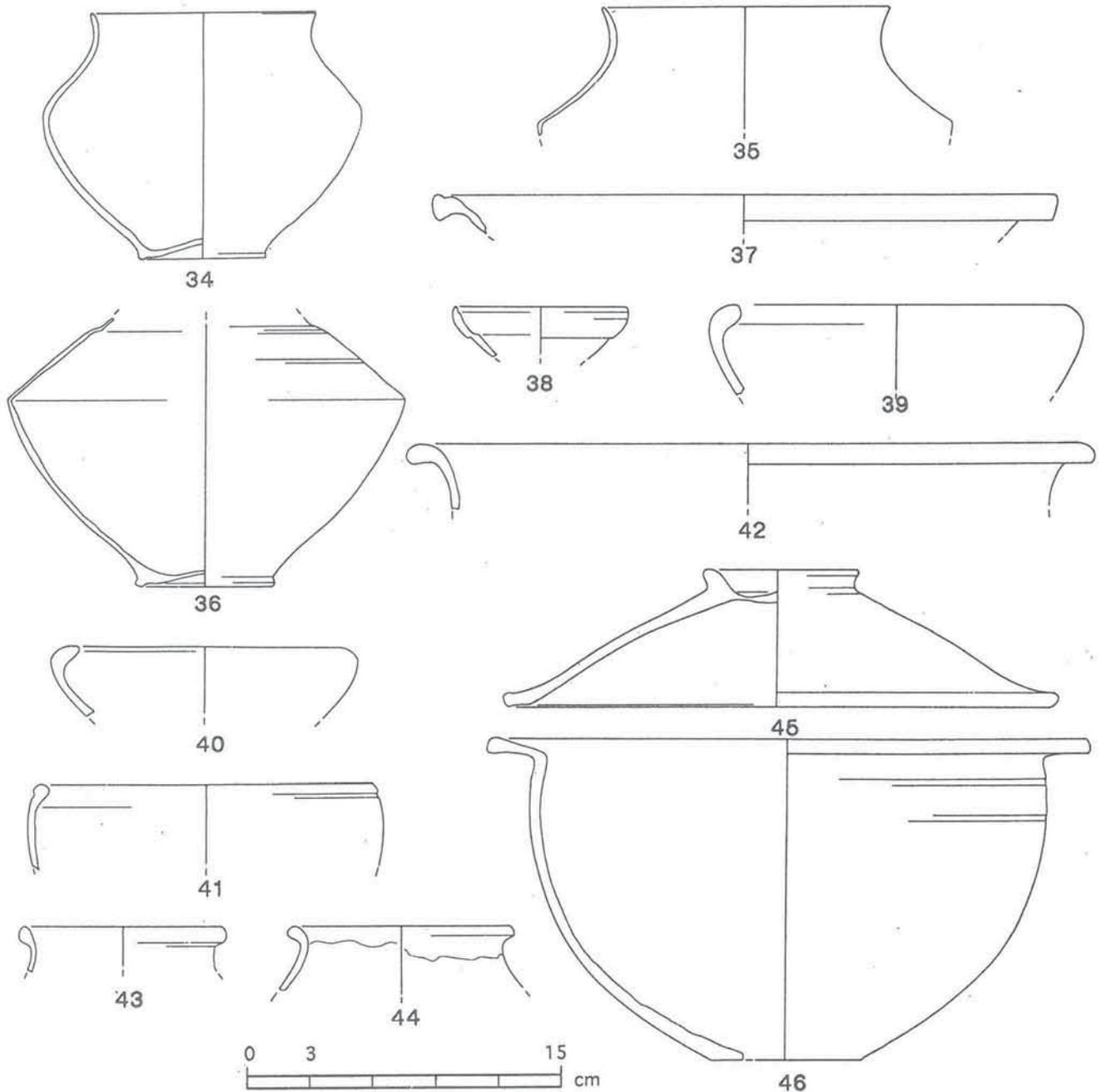


Figure 5 - Reims, céramique provenant de Venise F 408 (éch. : 1/3). Légende : voir Fig. 2.

égale (à peine 10 % chacune du total des vases).

Le lot de céramiques retrouvé dans F 508 se caractérise donc par une forte représentation des cruches. Il s'agit de productions bien identifiées dans les ateliers rémois découverts lors de l'aménagement du parc Saint-Rémi⁹. Ces récipients étaient destinés au transport de liquides (eau de la fontaine, vin) sur de courtes distances (Joly 1994). Il importe de noter qu'un certain nombre des cruches retrouvées ici sont poissées, elles ont donc vraisemblablement contenu du vin, acheté au

détail (ou bouché ?) chez un marchand proche¹⁰ et stocké dans un lieu approprié.

La plupart des cruches ont été retrouvées entières, ou ont pu être reconstituées. Il s'agit donc visiblement de vases abandonnés sur place, piégés lors d'une démolition subite, fait confirmé par la composition de la couche dans laquelle ils ont été trouvés (voir ci-dessus). On peut raisonnablement penser que ces vases étaient stockés dans une pièce à usage de réserve à liquides, sans doute un cellier ou une cave.

9 X. DERU, L. GRASSET, L'atelier de potiers gallo-romains du quartier Saint-Rémi à Reims (Marne). I. Les productions, dans *Bull. de la Soc. Arch. Champenoise*, 90, 1997, 2, p. 51-82.

10 On peut penser qu'il s'agit de vin produit dans une exploitation de la région rémoise, vendu dans les cruches fabriquées à Reims.

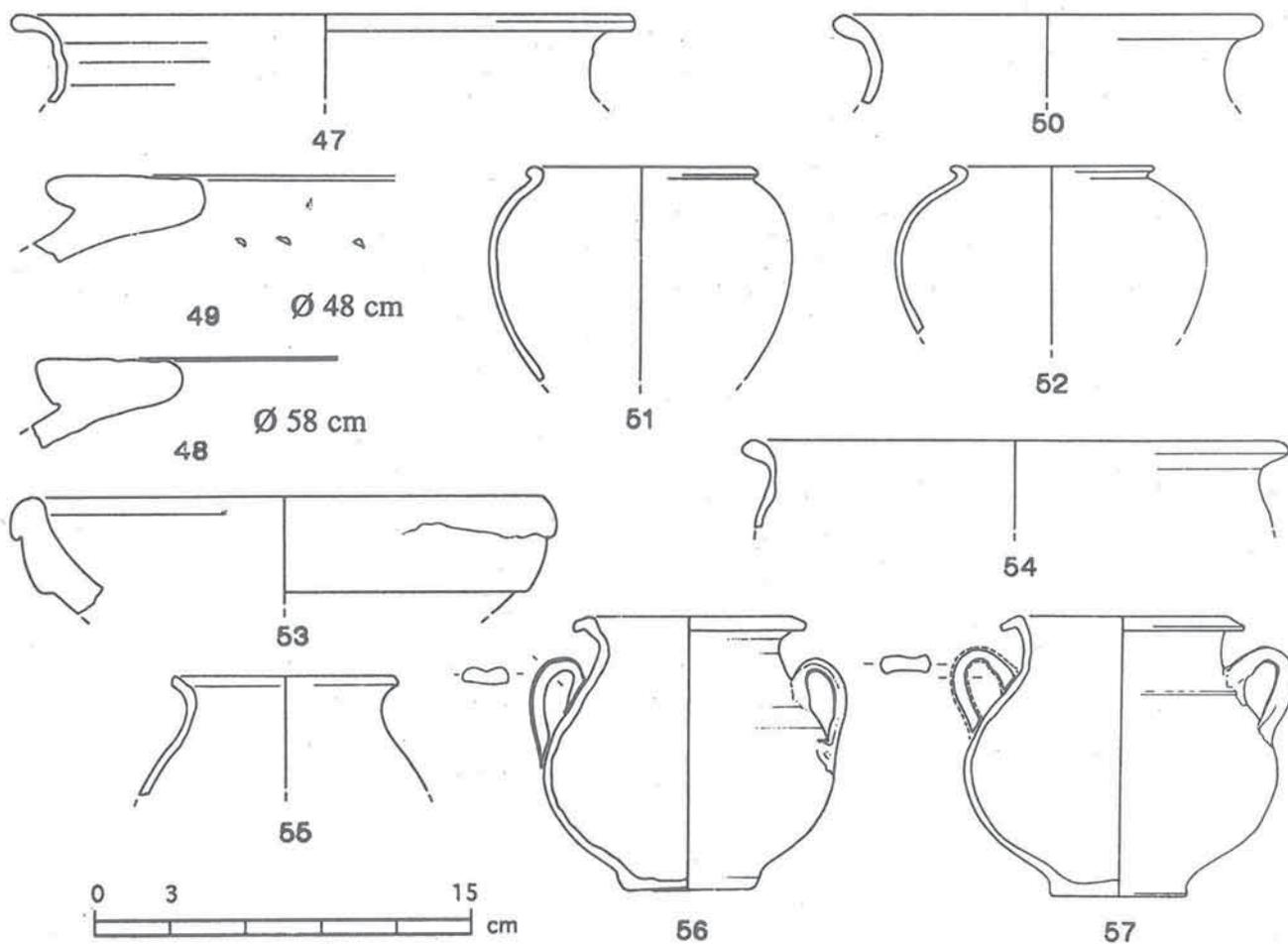


Figure 6 - Reims, céramique provenant de Venise F 408 (éch. : 1/3). Légende : voir Fig. 2.

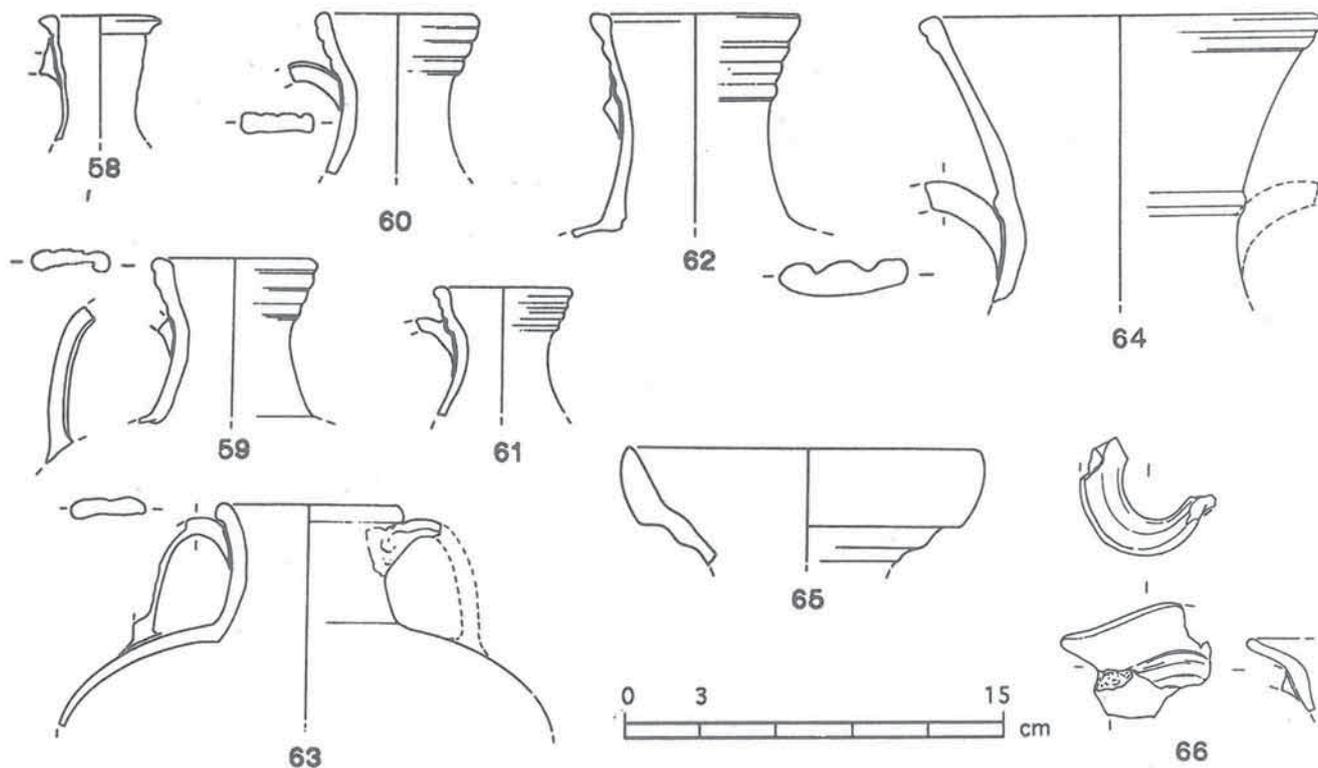


Figure 7 - Reims, céramique provenant de Venise F 408 (éch. : 1/3). Légende : voir Fig. 2.

REIMS - Venise F 508-517						
US	Pâte	Fgts	NMI	Inv.	Typologie	n°
517	Amph. (bge., cray.)	21	1	517	Gauloise ?	
517	Amph. (bge., ptes. incl.)	3	1	517	Dr. 20	
517	Amph. (bge., usée)	1	1	517/33	Anse de Dr. 20	
517	Amph. div.	3	2	517	N.I.	
517	Sig. Sud	1	1	517/27	Dr. 15b1	67
517	Sig. Sud	2	1	517/30	Dr. 18a	68
517	Sig. Sud	1	1	517/3	Dr. 22/23 (fond troué)	69
517	Sig. Sud	3	1	517/25	Dr. 27c	70
517	Sig. Sud	9	1	517/26-28	Dr. 37	71
517	TN		1	517	Assiette à bord arrondi	
517	TN	6	2	517	Couppelles à collerette	
517	TN	1	1	517/11	Jatte à collerette	72
517	TN	1	1	517/35	Fond de gobelet caréné	
517	TR	1	1	517/29	Assiette	73
517	Com. Sb.	1	1	517/31	Jatte, b. rentrant	74
517	Com. Sb.	12	1	517/18	Marmite	75
517	Com. Sb.	6	1	517/21	Marmite	76
517	Com. Sb.	1	1	517/20	Pot	77
517	Com. Sb.	1	1	517/24	Pot	78
517	Com. Sb.	1	1	517/22	Pot	79
517	Com. Sb.	3	0	517/40	Fond de pot	
517	Com. Sb.	13	0	517	N.I.	
517	Com. Sb. Gris-rose	3	1	517/41-34	Couvercle	80
517	Com. Sb. Gris-rose	1	1	517/37	Couvercle	81
517	Com. Sb. Gris-rose	8	2	517/36	Couvercle	82
517	Com. Sb. Gris-rose	2	0	517/23	Fond	
517	Gross. Cl.	38	2	517	Jarres à lge. Bord	
517	Gross. Cl.	1	1	517/15	Jarre	83
517	Com. Cl.	1	1	517/16	Mortier	84
517	Com. Cl.	1	1	517/17	Mortier	85
517	Com. Cl.	7	1	517/6	Mortier	86
517	Com. Cl.	1	1	517/1	Cruche St. Rémi intacte (ouv. déf.)	87
517	Com. Cl.	8	1	517/7	Cruche St. Rémi, recol., manque fond	88
517	Com. Cl.	1	1	517/4	Cruche St. Rémi (un petit mq.)	89
517	Com. Cl.	15	1	517/8-9	Cruche St. Rémi (pois. Interne)	90
517	Com. Cl.	12	1	517/12-10	Cruche St. Rémi (pois. Interne)	91
517	Com. Cl.	1	1	517/2	Cruche St. Rémi intacte	92
517	Com. Cl.	1	1	517/14	Cruche, L. en bourrelet	93
517	Com. Cl.	1	0	517/32	Cruche St. Rémi, brûlée	
517	Com. Cl.	12	0	517/13	Fond de cruche St. Rémi	
517	Com. Cl.	169	3	517	Cruches St. Rémi	
517	Com. Cl.	2	1	517	Pot à L. déversée, marli	
517	Com. Cl.	3	1	517	Cruche à lge. ouv. ?	
517	Com. Cl.	2	1	517	Cruche	
517	Com. Cl., d.	1	1	517	N.I.	
517	Total	382	46			
Autre mobilier en terre cuite						
517	Creuset	3	1	517	Creuset	94
517	Terre cuite	1	1	Oi105	peson	95
517	Terre cuite	1	1	Oi104	peson	96
517	Terre cuite	1	1	Oi106	peson	97
517	Terre cuite	1	1	Oi107	peson	98

Figure 8 - Reims, inventaire du mobilier céramique de Venise F 508.

Il faut ajouter que les amphores sont relativement plus abondantes que dans les autres contextes d'habitats rémois étudiés, ce qui confirme l'hypothèse d'utilisation de cette pièce.

On peut noter enfin que les creusets et les pesons (n°s 94-98) retrouvés avec ces vases à liquide témoignent de la présence d'activités artisanales proches.

3. Rue Gambetta - US 412.

Le mobilier est peu abondant : les 152 tessons retrouvés correspondent à 11 vases (Fig. 13).

□ Chronologie.

L'US 412 appartient à la première phase d'occupation reconnue sur le site¹¹, datée de la seconde moitié du I^{er} ou du tout début du II^e s.

11 Datée par la présence de céramique sigillée sud-gauloise (formes Dr. 29, Dr. 18), de *terra nigra* (productions rémoises et de la vallée de la Vesle) et de céramiques communes connues à Reims dans des contextes datés de la seconde moitié du I^{er} ou du début du II^e s.

N	Nb.	Typologie	Datations										
			10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
3	1	Assiette Dr. 15a1											
	2	Assiettes Dr. 15a1											
4	1	Assiette Dr. 15a2											
	1	Assiette Dr. 15a2											
5	1	Assiette Dr. 15a2											
6	1	Assiette Dr. 18a											
	2	Assiettes Dr. 18a											
7	1	Assiette Dr. 18a											
8	1	Dr. 24a											
	1	Dr. 27											
9	1	Ritt. 9b											
10	1	Dr. 29b											
12	1	Fond Dr. 29b, est. disparue											
13	1	Estampille LICINUS											
14	1	Estampille LICINUS											

Figure 9 - Reims - Venise F 508, datation des céramiques sigillées (d'après Dicocer).

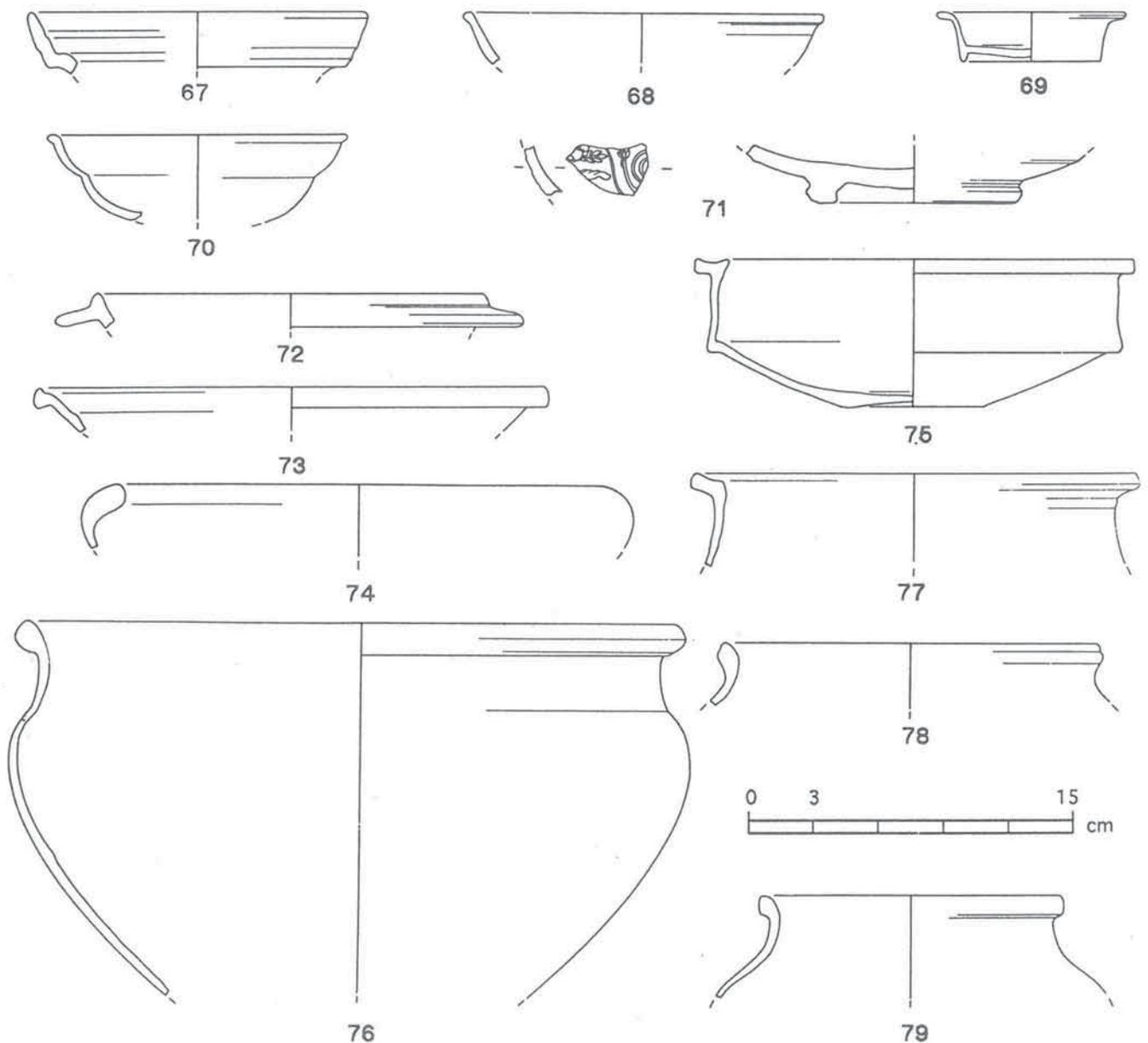


Figure 10 - Reims, céramique provenant de Venise F 508 (éch. : 1/3). Légende : voir Fig. 8.

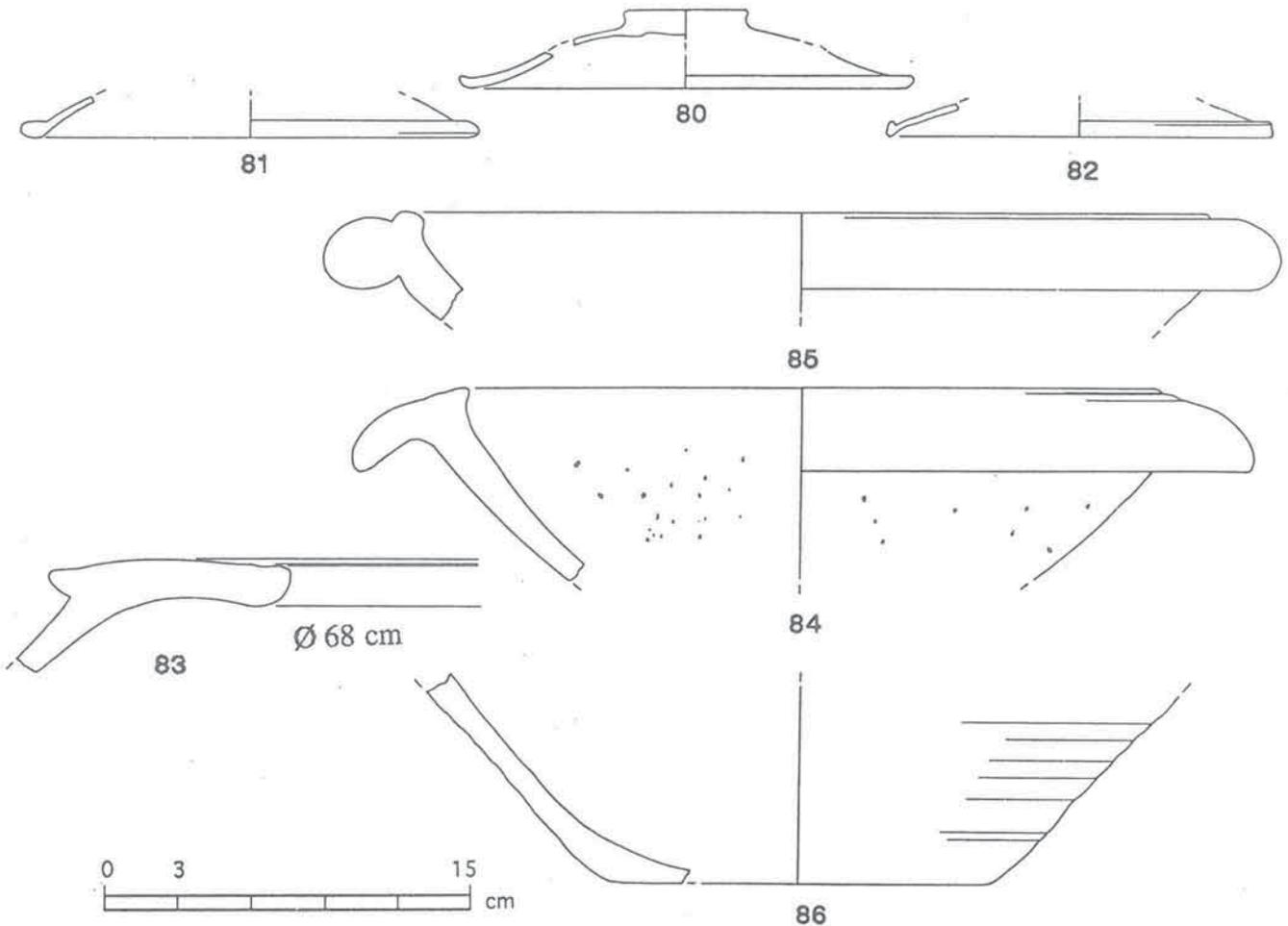


Figure 11 - Reims, céramique provenant de Venise F 508 (éch. : 1/3). Légende : voir Fig. 8.

□ Composition du répertoire (Fig. 13).

Seules deux catégories céramiques sont présentes : la céramique commune et la *terra nigra*, inégalement représentées. Le lot comprend des pots en céramique commune sombre (5 exemplaires), une marmite, un mortier et une cruche en céramique commune claire. Enfin, trois vases en *terra nigra* (un gobelet caréné, un pot et un non identifiable). La grande majorité des céramiques communes est destinée à une utilisation culinaire (conservation ou cuisson des aliments) tandis que les vases en *terra nigra* étaient sans doute utilisés à table et non à la cuisine comme les autres. Il faut ajouter que trois des pots en céramique commune (n^{os} 100-102) constituent des variantes d'un même type, avec des modules différents : un grand, un moyen, un petit.

Ce lot de vases montre quelque originalité. D'une part, on se trouve en présence d'un ensemble de mobilier numériquement peu abondant (une dizaine de vases seulement), dont la plupart ont pu être recollés entièrement ou en grande partie, d'autre part, le répertoire se limite à quelques formes de vaisselle culinaire. Enfin, plusieurs récipients en verre¹² (Fig. 15) accompa-

gnent le tout, fait suffisamment rare à Reims pour être remarqué.

Le contexte de découverte apporte des informations supplémentaires. En effet, les vases ont été recueillis dans le coin d'une pièce marquée par la présence d'un élément en bois, ce qui conduit à restituer à cet endroit la présence d'une étagère. Cette dernière s'est effondrée et son contenu a été retrouvé éparpillé sur le sol. Le bon état de conservation de nombreux vases en terre cuite et en verre montre que les récipients ont été trouvés en position primaire. Le répertoire peu diversifié laisse penser que ces vases étaient utilisés au même moment, sans doute dans la cuisine de la maison.

III. CONCLUSION

Les trois lots de mobilier étudiés ici montrent un certain nombre de particularités, et par conséquent se distinguent de ceux habituellement rencontrés sur les sites d'habitat.

Dans le premier ensemble (F 408), la vaisselle de table domine largement, dans le second (F 508), ce sont les cruches qui sont le mieux représentées et,

¹² Étudié par H. Cabart (Olszewski et coll. 1996, p. 53) : parmi la douzaine de fragments retrouvés en tout sur le site, cinq proviennent de 412. Nous le remercions de nous avoir autorisés à utiliser ses dessins.

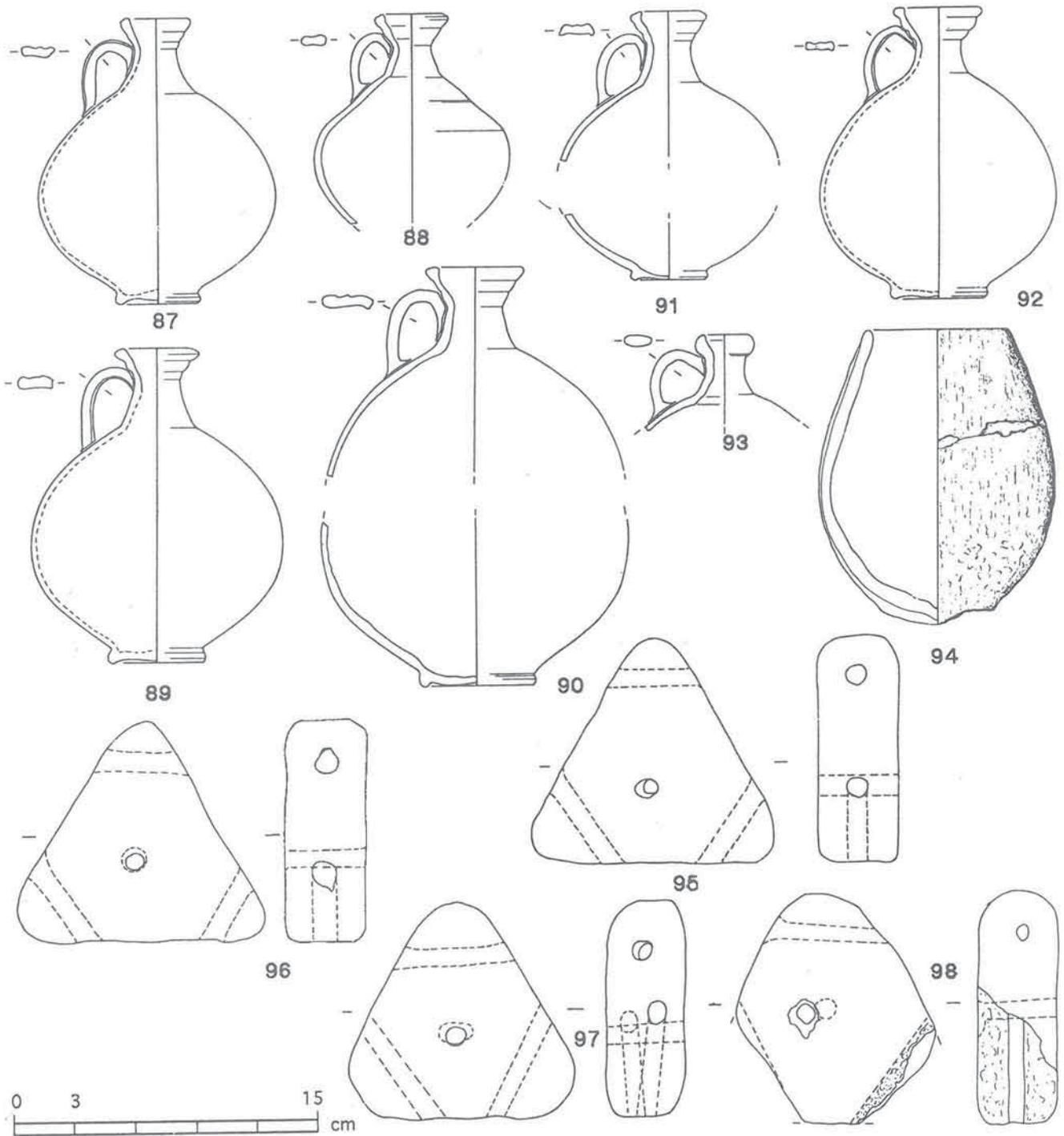


Figure 12 - Reims, céramique provenant de Venise F 508 (éch. : 1/3). Légende : voir Fig. 8.

REIMS - Gambetta 412							
US	Pâte	Fgts	NMI	Inv.	Typologie	n°	
412	TN	4	2	412	Pot ou gobelet caréné + 1 N.I.		
412	TN	3	1	412/4	fond d'un pot, base moulurée	99	
412	Com. Sb.	19	1	412/5	Pot, reconstitué entièrement	100	
412	Com. Sb.	33	1	412/6	Pot, reconstitué entièrement	101	
412	Com. Sb.	87	1	412/7	Pot,	102	
412	Com. Cl.	1	1	412/3	Marmite	103	
412	Com. Cl.	2	1	412/2	Mortier	104	
412	Com. Cl.	2	2	412	1 cruche + 1 pot		
412	N.I.	1	1	412	N.I.		
412	Total	152	11				

Figure 13 - Reims, inventaire du mobilier céramique de Gambetta 412.

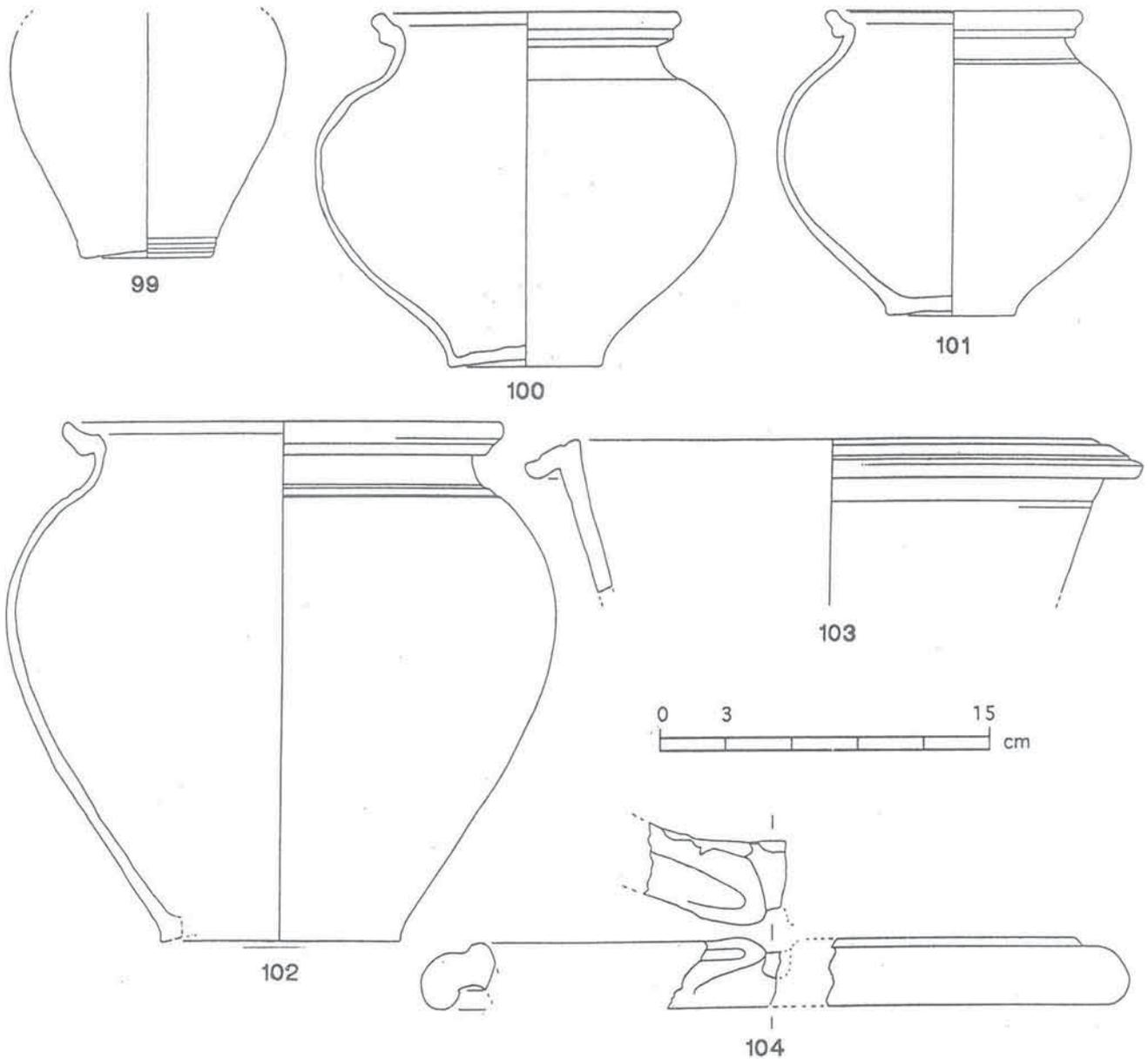


Figure 14 - Reims, céramique provenant de Gambetta 412 (éch. : 1/3 ; dessins : S. Maily). Légende : voir Fig. 13.

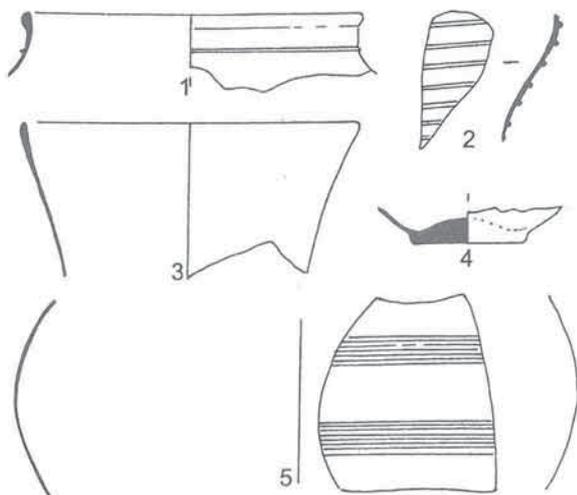


Fig. 15 - Reims, verrerie provenant de Gambetta 412 (éch. : 1/2 ; dessins : H. Cabart).

enfin, dans le dernier (412), on trouve presque exclusivement de la vaisselle culinaire, avec trois pots du même type mais en trois tailles différentes.

Ces lots apportent des informations de différentes sortes. Les données concernent en effet la chronologie des productions rémoises, les habitudes dans le domaine des arts de la table et de la cuisine et, enfin, l'identification de la fonction de certaines structures.

1. Renseignements d'ordre chronologique.

Les lots étudiés constituent des ensembles de mobilier bien datés, d'une part grâce à la présence d'importations (sigillées sud-gauloises) et d'autre part en fonction de leur insertion stratigraphique. Il s'agit donc d'ensembles fiables, utilisables pour l'établissement de la typo-chronologie des céramiques rémoises, et en particulier des productions locales ou régionales pour lesquelles la documentation fait encore largement défaut.

REIMS - Venise F 408-434					
Pâte	Nb.	%	Formes	nb.	%
Sig.	22	24	assiettes	20	22
PF	3	3	coupelles	11	12
TN	28	30	jattes	11	12
TR	3	3	couvercles	1	1
Com. Sb.	17	18	marmites	5	5
Gross. Cl.	3	3	mortiers	1	1
Com. Cl.	16	17	Jarres	2	2
Cl. d.	2	2	pots	20	22
Total	93	100	bouteilles	6	6
			cruches	10	11
			Gobelets	4	4
			N.I.	2	2
			Total	93	100

Figure 16 - Reims, Venise F 408 : répartition des catégories de pâtes et des formes présentes.

REIMS - Venise F 508-517					
Pâte	Nb.	%	Formes	nb.	%
Sig.	5	12	assiettes	4	10
TN	5	12	coupes	4	10
TR	1	2	jattes	3	7
Com. Sb.	10	25	couvercles	4	10
Gross. Cl.	3	7	marmites	2	5
Com. Cl.	16	39	mortiers	3	7
Cl. d.	1	2	jarres	3	7
Total	41	100	pots	4	10
			cruches	12	29
			N.I.	2	5
			Total	41	100

Figure 17 - Reims, Venise F 508 : répartition des catégories de pâtes et des formes présentes.

2. Habitudes dans le domaine des arts de la table et de la cuisine.

Le mobilier recueilli dans les contextes homogènes nous donne une bonne image du vaisselier gallo-romain en usage dans un quartier de Reims pendant le Haut-Empire. Il est rare, en effet que l'on se trouve en présence d'associations de céramiques en position primaire, ou de contextes peu remaniés qui permettent de prendre en considération les associations de vaisselle utilisée à un moment bien défini. On peut ainsi montrer la place des productions locales, régionales ou importées de régions plus lointaines, dans l'approvisionnement des rémois de ce quartier au I^{er} s. apr. J.-C. lorsqu'ils désiraient remplir leur vaisselier ou les étagères de leur cuisine.

3. Identification de la fonction des structures fouillées.

La composition du répertoire des lots céramiques étudiés fournit des indications quant à la destination de certaines structures fouillées que la fouille seule n'a pas suffi à déterminer. En effet, nous avons montré plus haut que dans chacun des cas présentés, les spécificités dans le répertoire et les proportions des catégories de pâtes permettent de déterminer que les lots proviennent de structures qui avaient, à l'origine, des destinations différentes. Pour F 408, qui contient essentiellement des récipients utilisés à table, pour la présentation, le

service et la consommation des aliments, on peut restituer à l'origine un lot issu d'un espace de rangement, sans doute situé à proximité d'une salle à manger. Quant à F 508, qui a livré essentiellement des cruches (et des amphores en proportion relativement plus abondante qu'à l'habitude), il s'agit d'une pièce destinée principalement au stockage des réserves liquides et peut-être alimentaires, sans doute un cellier ou une cave. Enfin, le lot de la rue Gambetta, 412, pour lequel les données de fouilles étaient plus explicites (trace d'éléments de bois permettant de restituer la présence d'une étagère), nous fournit une image d'association de vases de cuisine en usage à la fin du I^{er} s.

L'étude céramologique met en lumière les particularismes de certains ensembles. On arrive ainsi, grâce à l'étude des données d'une fouille associée à l'analyse céramologique, à identifier des contextes qui permettent d'approcher de façon ponctuelle mais précise la notion de vases en utilisation à un moment donné ou encore d'assemblages fonctionnels en relation avec une structure ou un local à destination particulière. On admet généralement qu'une telle approche n'est possible que sur des sites qui se distinguent par une conservation exceptionnelle (Pompéi ou, plus proche de nous, Martigues¹³). L'exemple de Reims, où de nombreuses opérations de fouille préventive ont eu lieu ces dernières années, invite à dépasser ce cliché.

13 Voir à ce sujet : J. CHAUSSERIE-LAPRÉE, La quantification au service de l'approche ethnographique d'un habitat protohistorique : l'exemple de l'île de Martigues, dans *La quantification des céramiques : conditions et protocole (Actes de la Table-ronde, organisée par l'UMR 126 et l'UMR 154 au Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, 7-9 avril 1998)*, sous presse.

BIBLIOGRAPHIE

Benredjeb 1985 : T. BENREDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme). I. La céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 1985, p. 143-176.

Dicocer : M. PY (dir.), *DICOCER, dictionnaire des céramiques antiques (VII^{ème} s. av. n.è. - VII^{ème} s. de n.è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara, 6, 1993.

Joly 1992 : M. JOLY, *Recherches sur la céramique commune gallo-romaine dans l'est de la Bourgogne*, Thèse de doctorat, Université de Dijon, 1992.

Joly 1994a : M. JOLY, Boire et manger en Bourgogne gallo-romaine : la vaisselle au Haut-Empire, dans M. JOLY (avec la collaboration de L. MARCHAND) (dir.), *Boire et manger en Bourgogne. Usages et fonctions du mobilier archéologique du Néolithique au Moyen-Age (Actes des deuxièmes journées de rencontres d'ARIA Bourgogne)*, Cahiers Archéologiques de Bourgogne, Dijon, 1994, p. 67-80.

Joly 1994b : M. JOLY, La céramique, dans Ph. ROLLET, A. BALMELLE et coll., *La fouille de la place Drouet-d'Erlon à Reims. N° d'inventaire de site : 51454127*, Rapport de fouille. SRA Champagne-Ardenne, Antenne de Reims, 1994.

Joly 1995 : M. JOLY, La céramique, dans Ph. ROLLET, A. BALMELLE (dir.), *Reims (Marne), rue Carnot. Opération archéologique dans le centre de la ville antique (de La Tène finale au Bas-Empire et du Bas Moyen-Age à nos jours)*, DFS de fouille préventive (09/03/1995 - 31/06/1995), SRA Champagne-Ardenne, Antenne de Reims, 1995, p. 79-129.

Joly 1997 : M. JOLY, La céramique, dans Ph. ROLLET, A. BALMELLE (dir.), *Reims (Marne), rue de Venise (site n° 51454181)*, DFS de fouille préventive 1997 (impression en cours).

Olszewski et coll. 1996 : M.-T. OLSZEWSKI, D. BILLOIN, F. BOUCHET, H. CABART, J.-M. DOYEN, M. JOLY, Ph. TOURTEBATTE, *Reims, fouille de la rue Gambetta (de la deuxième moitié du I^{er} ap. à la fin du IV^{ème} siècle ap. J.-C.)*, DFS de sauvetage urgent 1996. SRA Champagne-Ardenne, AFAN Grand-Est, 1996.



DISCUSSION

Président de séance : Richard DELAGE

Xavier DERU : Un commentaire et ensuite une question. Le commentaire est qu'il s'agit d'ensembles de références pour établir la chronologie des ateliers de potiers qui sont en train d'être publiés dans des bulletins et que ces ensembles sont rares à Reims ; c'est donc un point positif. La question : dans l'ensemble où la céramique culinaire domine, montre-t-elle des traces d'usage, des traces d'usure pour les mortiers et de cuisson pour les marmites ?

Martine JOLY : Oui, ces objets ne sont pas neufs.

Alain CHARTRAIN : Dans l'ensemble 517, on voyait le dessin d'un vase en forme d'œuf, à paroi assez épaisse (Fig. 12, n° 94) ; je suppose qu'il est en commune claire. En avez-vous trouvé d'autres sur Reims ?

Martine JOLY : Ce n'est pas du tout un vase en commune claire mais un creuset avec une pâte violette. On en trouve relativement souvent à Reims dans des quartiers à vocation d'habitat qui présentent soit des boutiques, soit des petits ateliers ; on a ainsi des traces d'activités artisanales comme avec les pesons en craie.

Robin SYMONDS : La question de la fonction nous intéresse beaucoup maintenant, en Angleterre, depuis la publication des céramiques communes d'Usk par Kevin Greene, en 1993 ; il rattache toutes les céramiques à une série de fonctions. On essaie de faire la même chose à Londres et je sais que l'équipe de Lincoln fait de même. On a essayé d'associer tous nos codages de pâtes et de formes avec un codage de fonction mais je ne peux pas dire si cela aboutit à des résultats concrets. C'est une autre approche et il faut essayer d'accumuler beaucoup de données sur plusieurs sites pour voir si on peut distinguer des fonctions différentes, par exemple à l'intérieur d'un bâtiment, ou bien sur l'ensemble d'un site par rapport à d'autres sites dans la ville. On va tous dans la même direction et c'est un domaine très intéressant où il y a énormément de possibilités.

Martine JOLY : Il est vrai que c'est un peu distrayant par rapport à des milliers de fosses remplis de millions tessons !

Paul TYERS : Je pense que la partie la plus importante de l'étude de Greene sur Usk est qu'il a utilisé le système statistique pour montrer qu'il y a des différences entre un groupe et un autre. Il y a aussi le système du codage et on a besoin des deux éléments.



Thierry LUGINBÜHL

LES IMITATIONS PRÉCOCES DE CÉRAMIQUES MÉDITERRANÉENNES EN SUISSE OCCIDENTALE (II^e-I^{er} siècles avant notre ère)

INTRODUCTION

L'apparition et la diversification de productions imitant des récipients d'origine méditerranéenne sont, on le sait, l'un des phénomènes les plus caractéristiques des faciès céramologiques de La Tène finale en Gaule interne, soumise à l'influence économique et culturelle romaine bien avant la conquête césarienne¹. Intéressantes à plus d'un point de vue, ces imitations constituent en effet une source d'informations de premier ordre sur l'évolution de la romanisation de la civilisation matérielle et sont l'un des principaux groupes de mobilier susceptibles de fournir des marqueurs chronologiques, permettant de sérier les ensembles souvent pauvres en importations des II^e et I^{er} s. av. n. è.

Bien qu'encore assez rares, les données concernant la Suisse occidentale –les sites de Genève (*Genava*)², Nyon (*Noviodunum/Colonia Iulia Equestris*)³, Lausanne (*Lousonna*)⁴, Yverdon (*Eburodunum*)⁵ et Massongex (*Tarnaia*)⁶ principalement (Fig. 1) – permettent aujourd'hui de nous faire une image assez précise de ce phénomène, grâce surtout aux stratigraphies de fouilles récentes, parfois datées par dendrochronologie.

Inconnues durant La Tène ancienne et moyenne⁷, les premières productions régionales imitant des types de vaisselle importée semblent apparaître dès la fin du II^e s. av. n. è. sur différents sites de l'ouest du Plateau. Evoluant sous des formes et selon une chronologie

paraissant assez semblables, ces productions, plus ou moins fidèles à leurs modèles d'origine, peuvent être réparties en sept groupes techno-fonctionnels : les

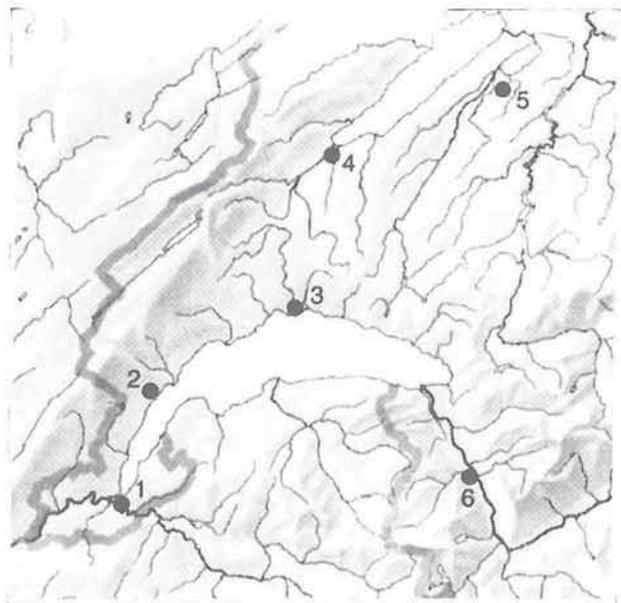


Figure 1 - La Suisse occidentale durant la période pré-augustéenne. 1 : Genève ; 2 : Nyon ; 3 : Lausanne ; 4 : Yverdon ; 5 : Avenches (Bois de Châtel) ; 6 : Massongex.

- 1 Voir notamment Goudineau 1990, p. 21-77, C. Delaplace et J. France, *Histoire des Gaules (VI^e siècle av. J.-C./VI^e siècle ap. J.-C.)*, Paris, 1995, p. 15-16, ou Duval, Morel et Roman dir. 1990.
- 2 *Oppidum* puis *vicus* allobroge sur la rive gauche du Rhône.
- 3 Colonie de peuplement césarienne à la frontière allobrogo-helvète (Canton de Vaud).
- 4 Etablissement de hauteur (*oppidum* LT D2 ?, colline de la Cité) et *vicus* lémanique helvètes.
- 5 *Oppidum* puis *vicus* helvète à l'extrémité sud du Lac de Neuchâtel.
- 6 *Vicus* nantuate (Bas Valais).
- 7 Périodes, il est vrai, assez mal documentées du point de vue céramologique. Un petit ensemble de mobilier de LT B est connu à Orbe-Boscéaz (voir G. KAENEL, L'âge du Fer, dans *AS*, 18, 1995, 2, p. 70, Fig. 5) ainsi que quelques gisements de LT C à Yverdon (voir idem, p. 73, Fig. 11, ou Curdy *et al.* 1995, p. 26 et pl. 1-2). Des imitations de céramique massaliote sont en revanche attestées dans la résidence princière de Châtillon-sur-Glâne (FR) en contexte Hallstattien final. Voir "*Chronologie*" SSPA, p. 155, ensemble 81 (bibliographie) ou D. RAMSEYER, Châtillon-sur-Glâne (FR), un habitat de hauteur du Hallstatt final, dans *ASSPA*, 66, 1983, p. 161-187.

imitations de campaniennes à pâte claire et bord peint, celles en céramique grise fine, les assiettes et coupes à pâte claire (le fond de ces dernières étant parfois engobé), les imitations de parois fines à revêtement micacé, les cruches, les plats à engobe interne et les mortiers.

Le cadre chronologique de cette présentation est limité aux périodes antérieures à l'intégration du territoire helvète à l'Empire (en -15, très probablement)⁸ et donc à l'époque augustéenne moyenne, caractérisée sur le plan céramologique par l'apparition des imitations de sigillée "helvétiques"⁹.

IMITATIONS DE CAMPANIENNES À BORD PEINT

Au vu des données disponibles, le plus ancien groupe de productions imitant des formes importées en Suisse occidentale semble être celui des imitations d'assiettes campaniennes Lamb. 36 (Fig. 2) en céramique à pâte

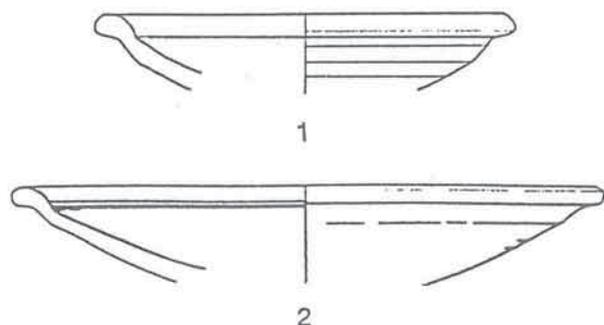


Figure 2 - Imitations d'assiettes Lamb. 36 à bord peint.
1 : Genève ; 2 : Yverdon.

claire, présentant un bandeau peint en blanc sur le méplat de la lèvre. Présentes dans l'horizon 2 du port "celtique" de Genève (n° 1), daté par la dendrochronologie de -123 à -95¹⁰, elles sont aussi attestées à Yverdon dans les niveaux antérieurs à l'établissement du rempart à poutres verticales dont les bois ont été

abattus aux alentours de l'an 80 av. n. è. (n° 2)¹¹. Contemporaines et de facture fort semblable, les assiettes des deux sites semblent néanmoins être issues d'ateliers différents de par les caractéristiques de leurs pâtes¹².

La rareté des ensembles à disposition ne permet pas encore de savoir si ce groupe était aussi représenté ailleurs sur le Plateau, mais la présence de ces productions dans deux sites distants de près de 75 km (à vol d'oiseau) rend cette hypothèse plus que probable. Sans vouloir tirer des conclusions historiques à partir d'une petite dizaine de tessons, il est possible de considérer ces productions caractéristiques comme un élément dénotant des liens entre l'*oppidum* helvète encore "indépendant" et l'agglomération allobroge, déjà rattachée administrativement à la province de Transalpine (future Gaule Narbonnaise)¹³.

IMITATIONS EN CÉRAMIQUE GRISE FINE

Bien connues en Gaule interne depuis la fin du II^e s. av. n. è.¹⁴, les imitations de campanienne en céramique grise fine¹⁵ sont attestées à Yverdon dès les niveaux antérieurs à l'édification du *mur* de -80 sous la forme d'imitations d'assiettes Lamb. 36 (Fig. 3, n° 1)¹⁶ puis, dès le début de La Tène D2, par des imitations du type plus tardif Lamb. 5/7 (n° 2) qui apparaissent dans l'horizon E 2 des fouilles du Parc Piguet (env. -70 à -50)¹⁷, ainsi que dans un fossé postérieur à la construction du *mur* dont la fin du remplissage est située durant la période pré-augustéenne (env. -40/-30)¹⁸.

À Genève, ces assiettes à bord rectiligne, associées à des imitations de Lamb. 36 (également en grise fine), ne sont pas attestées avant le milieu du I^{er} s. av. n. è. (n^{os} 3-4)¹⁹, mais il est vraisemblable qu'elles aient été déjà produites auparavant (au moins dès le début de LT D2)²⁰. Encore bien représentées dans la région genevoise à l'époque augustéenne²¹, ces productions semblent connaître un élargissement de leur répertoire durant les deux dernières décennies du I^{er} s. av. n. è., avec l'intégration de types arétins imitant, notamment,

- 8 Annexion réalisée au début des campagnes d'Auguste en Germanie. Voir, par exemple, Fellmann 1992, p. 18-28 et 431.
- 9 Productions à pâte calcaire et revêtement rouge orangé (ou parfois noir), produites à partir des années -15/-10 et principalement diffusées sur le Plateau suisse et en Valais. Voir Drack 1945, Paunier 1986 ou Ettliger *et al.* 1990, p. 22-23.
- 10 Bonnet *et al.* 1989, p. 15, n° 3. Absentes de l'horizon 1, ces productions sont les seules imitations d'importations de l'ensemble. Voir aussi Paunier 1981, type n° 8 (Fig. 45, p. 171), p. 312, n° 18.
- 11 Brunetti, étude en cours. Ces productions sont aussi attestées sur le site rural proche de Cuarny (fin de La Tène D1, C. Brunetti, étude en cours).
- 12 Les échantillons genevois présentent une pâte rouge presque brique alors que les exemplaires yverdonnois se caractérisent par une argile beige légèrement orangé (C. Brunetti, étude en cours).
- 13 Voir par exemple Paunier 1981, p. 7-8 (contexte historique).
- 14 Pour le pays éduen voir Joly et Barral 1992, p. 103. En territoire séquane (Besançon), voir Guilhot *et al.* 1992, p. 228.
- 15 Productions à pâte siliceuse et surface lissée, plus ou moins fumigée.
- 16 Brunetti, étude en cours.
- 17 Horizon E2 (env. -70 à -50), voir Curdy *et al.* 1995, p. 32 et pl. 6, n° 93.
- 18 Fossé 3, voir Brunetti 1996, p. 80 et pl. 14, n° 112.
- 19 Fouilles de Saint-Gervais, horizon datable de -60 à -40 (précédemment situé entre -40 et -20). Voir Haldimann 1991, Fig. 1, n^{os} 13 (Lamb. 36) et 12 (Lamb. 5/7).
- 20 Des fouilles en cours sur l'*oppidum* (printemps 1998) viennent de livrer des imitations de Lamb. 5 et 36 en céramique grise fine dans des niveaux attribuables à La Tène D1 (communication orale de M.-A. Haldimann).
- 21 Assiettes Lamb. 5/7, Lamb. 36 et coupes tronconiques. Fouilles de l'Hôtel de Ville. Voir Haldimann et Rossi 1995, Fig. 13, n^{os} 57, 64, 65 et 66. Voir aussi (pour les deux types) Paunier 1981, p. 319 et 320.

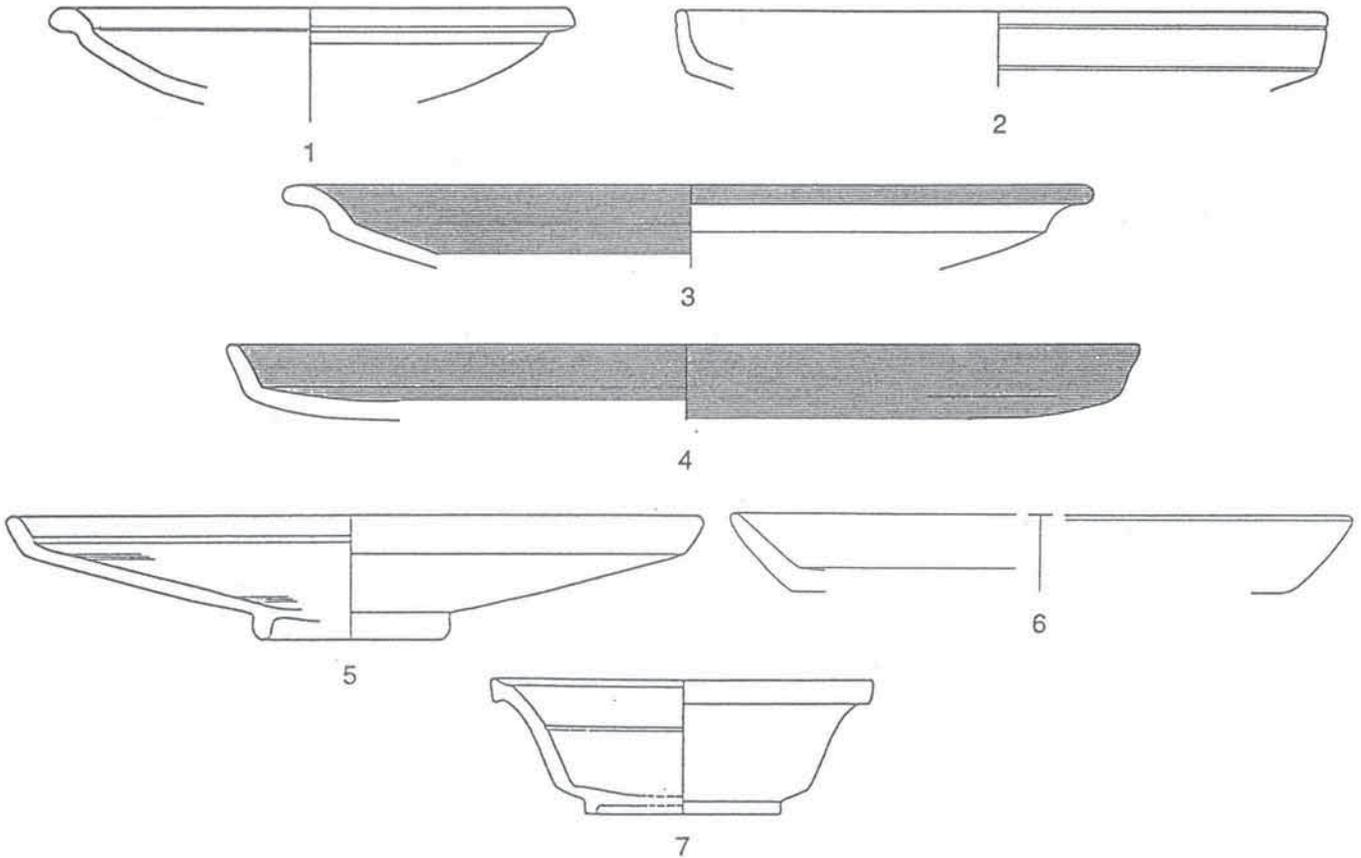


Figure 3 - Imitations de campanienne en céramique grise fine. 1-2 : Yverdon ; 3-4 et 7 : Genève ; 5-6 : Lousonna.

le service I de Haltern (n° 7)²².

Dans la région lausannoise, encore mal documentée pour les périodes antérieures à l'époque augustéenne, le rare mobilier recueilli sur l'établissement de hauteur de la Cité ne présente qu'une imitation en céramique grise fine, une assiette type Lamb. 5, dans un ensemble attribué à La Tène D2 (deuxième ou troisième quart du I^{er} s. av. n. è.)²³.

A Lousonna-Vidy, les niveaux de l'horizon 2 de la parcelle Chavannes 11 (situé entre, environ, -40 et -20) ont livré deux variantes d'assiettes à bord droit imitant le type campanien Lamb. 5/7 ou, moins probablement, la forme arétine Goud. 1/Consp. 1.1 (n°s 5-6)²⁴, dont les exemplaires les plus tardifs sont attestés jusqu'à la fin de la période tibérienne²⁵. L'extrême pauvreté de l'horizon 1 de cette fouille (env. -50 à -40, 15 individus) et la quasi absence d'ensembles antérieurs ou contemporains, empêchent aujourd'hui d'avoir plus d'informations sur le développement de ce groupe de production dans la région lausannoise, lacune qui sera peut-être

comblée par la reprise des données sur le centre du vicus et, notamment, le mobilier de ses niveaux les plus anciens²⁶.

En Valais, des imitations d'assiettes Lamb. 5/7 en grise fine sont attestées dans l'horizon C de Massongex²⁷, daté d'environ -40 à -25. De nouveau, le faible nombre d'individus des horizons précédents et l'extrême rareté des ensembles valaisans plus anciens²⁸ laissent ouvertes toutes les hypothèses concernant la date d'apparition et le développement des imitations de campaniennes dans la haute vallée du Rhône ou d'éventuelles disparités entre les territoires des différents peuples qui l'occupaient (du Chablais nantuate au pays ubère).

IMITATIONS EN CÉRAMIQUE À PÂTE CLAIRE

Moins nombreuses que celles en céramique grise fine, les productions oxydées imitant des types de campanienne ou de sigillée²⁹ semblent être apparues

22 Voir Haldimann et Rossi 1994, p. 68, n° 54 (coupe Ha. 7c).

23 Pièce associée, notamment, à des lèvres d'amphores Dr. 1b. Voir Egloff et Farjon 1983, pl. 40, n° 13 (fragment attribué au groupe des écuelles à bord rentrant de tradition laténienne, mais dont le profil est beaucoup plus proche du type Lamb. 5).

24 Luginbühl et Schneiter à paraître.

25 Horizon 5, Luginbühl et Schneiter à paraître.

26 S. Berti, S. Reymond et C. Brunetti, étude en cours.

27 Haldimann 1991, pl. 1, n° 16.

28 Le mobilier laténien recueilli sur la colline de Saint-Triphon (territoire nantuate) ne présente aucune imitation régionale d'importation méditerranéenne.

plus tard sur le Plateau suisse, où elles ne sont pas connues (aujourd'hui) avant la période pré-augustéenne.

Dans un ensemble de mobilier genevois de Saint-Gervais, datable de -60 à -40, ces productions sont représentées par des imitations de l'assiette Lamb. 5/7³⁰ et par une coupe tronconique, d'inspiration méditerranéenne, imitant peut-être le type Lamb. 28 (Fig. 4, n° 1)³¹. Contrairement aux imitations de *catini* ou *catilli* Lamb. 5/7, des coupes tronconiques sont encore attestées dans les fosses augustéennes de l'Hôtel de Ville, attribuables aux deux dernières décennies du I^{er} s. av. J.-C. Représentées par une coupelle à paroi oblique, sans lèvre détachée, et une coupe à lèvre en bourrelet, probablement toutes deux inspirées par la forme Consp. 8³² (n°s 2 et 3)³³, ces productions ont leur fond (interne) soit lissé, soit revêtu d'un engobe brun-

rouge semblable à celui des plats à engobe interne du même contexte³⁴.

Des coupes en pâte claire à fond engobé sont aussi connues à Yverdon dans les niveaux les plus anciens de la colonie, datés des années -50 à -30³⁵, à Yverdon, en contexte augustéen (n° 4)³⁶, ainsi qu'à Lousonna où elles sont attestées dans les niveaux précoces du "quartier" de Chavannes 11 et en contexte augustéen moyen, à l'ouest du *forum*³⁷.

Dans les fouilles de la route de Chavannes, ces productions sont représentées par trois types de coupes tronconiques à lèvre droite, légèrement épaissie ou tombante (n°s 5-7)³⁸, ainsi que par un exemplaire dont la lèvre semble imiter celle des formes précoces du service la de Haltern (Consp. 10.1), à l'intérieur engobé jusqu'au niveau du bord (n° 8)³⁹. Représentés d'environ -40 à la fin de la période augustéenne, ces

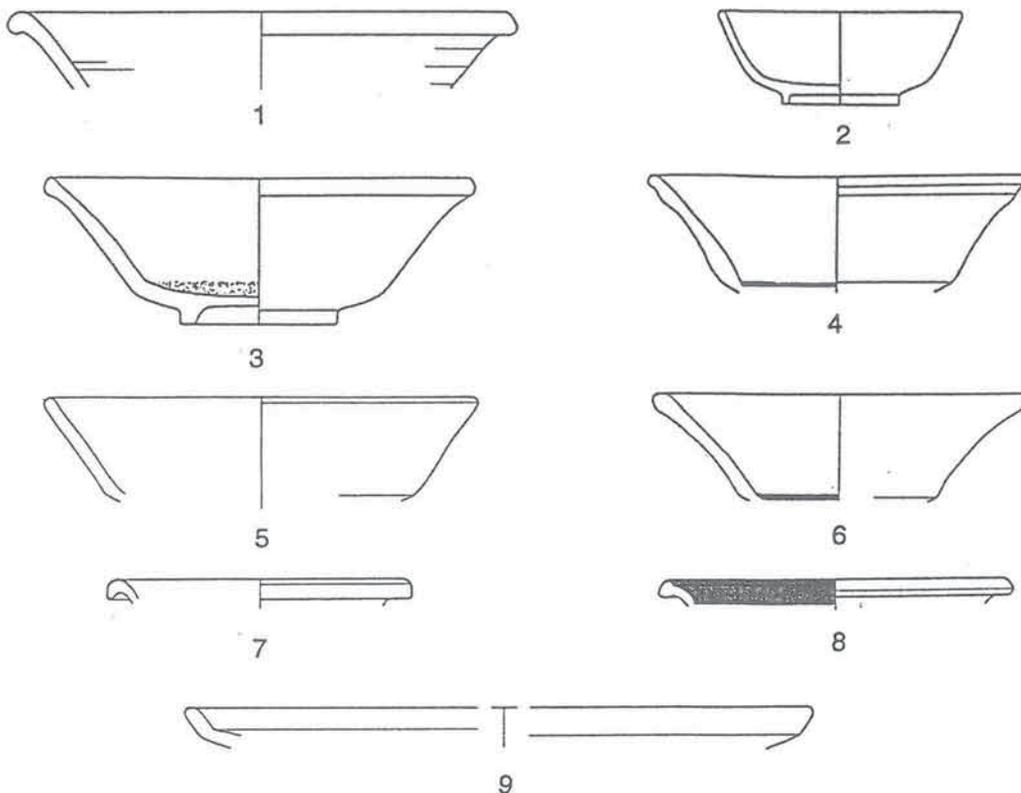


Figure 4 - Imitations de campanienne et de sigillée en céramique à pâte claire. 1-3 : Genève ; 4 : Yverdon ; 5-9 : Lousonna.

29 Imitations de Lamb. 36 à bord peint exceptées. Voir ci-dessus.

30 Haldimann 1991, p. 215.

31 Haldimann 1991, p. 216, n° 8.

32 Plutôt que par la forme campanienne Lamb. 28 dont la production (campanienne A de la région napolitaine, exclusivement) semble s'être tarie deux générations plus tôt, durant le premier quart du I^{er} s. av. n. è. Voir Py *et al.* 1993, p. 148, Type CAMP-A 28ab.

33 Haldimann 1991, Fig. 14, n°s 79-80.

34 Voir Haldimann et Rossi 1994, p. 64 (n° 80).

35 Coupe tronconique dont le bord n'est pas conservé. Voir Rossi 1989, Fig. 16, n° 39 (ensemble de la Place du Marché, sous un foyer augustéen) ou Rossi *et al.* 1995, Fig. 107, n° 33.

36 Remblai d'installation du *vicus* dans le quartier des Philosophes : voir Brunetti 1996, p. 123 et pl. 32, n°s 257-258.

37 Voir Lousonna 2, pl. 15, n° 166 et pl. 16, n°s 177 et 178. Le fond de ces coupes tronconiques n'est pas conservé, mais leur similitude avec les exemplaires à fond engobé de Chavannes 11 est évident.

38 Luginbühl et Schneiter à paraître, types PC 4.1.1, 4.1.2 et 4.1.4.

39 Luginbühl et Schneiter à paraître, type PC 4.1.3.

réipients présentent une pâte et un engobe fort proches de ceux de Genève, de Nyon ou d'Yverdon qui peuvent laisser supposer une origine commune ou, au moins, un fort lien entre ces productions⁴⁰.

Représentées encore à Lousonna par quelques rares assiettes copiant le type Consp. 1.1 (n° 9)⁴¹, les imitations de formes importées en céramique claire (sans revêtement) sont aussi attestées sur le site de Morat-Combette⁴² par une coupe probablement inspirée du type campanien Lamb. 2 ainsi que par des coupes tronconiques à Augst⁴³. Plus, peut-être, que les imitations en grise fine, ces productions –et, particulièrement, celles à fond engobé– peuvent être considérées comme un groupe précurseur de celui des imitations de sigillée "helvétiques"⁴⁴, même si ces dernières ne semblent pas directement en découler.

IMITATIONS DE PAROIS FINES

L'*oppidum* d'Yverdon et celui, proche, de Sermuz (site de hauteur à moins de 3 km au sud-est, n° 3) ont livré un groupe très caractéristique de gobelets à lèvres en bandeau convexe, imitant le type Mayet II (Marabini IV), issu du répertoire des productions à parois fines italiennes. Revêtus d'un engobe micacé (cuisson oxydante) et présentant parfois des décors en damier à la

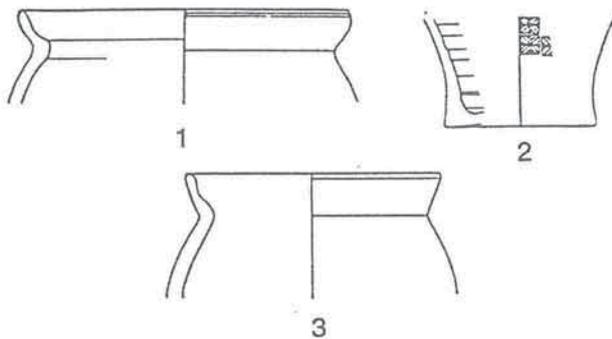


Figure 5 - Imitations de gobelets à parois fines à revêtement micacé. 1-2 : Yverdon ; 3 : Sermuz.

molette, ces gobelets sans parallèle sur d'autres sites sont aujourd'hui connus par une petite dizaine de fragments, dont les plus anciens sont issus de l'horizon E2 des fouilles du Parc Piguët (env. -70 à -50)⁴⁵ et d'un fossé postérieur à la construction du *murus* de la rue des Philosophes, dont la fin du remplissage peut être située entre les années 40 et 30 av. n. è. (n°s 1-2)⁴⁶. Cette datation haute (dès la première moitié de LT D2) peut surprendre au vu des données fournies par les autres régions de Gaule orientale où les imitations de gobelets Mayet II (type "Beuvray" de Déchelette, par exemple) n'apparaissent que peu avant la période augustéenne⁴⁷. Elle ne fait guère de doute, cependant, et doit être considérée, en l'état des données, comme une spécificité de la région de la basse Thielle.

CRUCHES, PLATS À ENGOBE INTERNE ET MORTIERS

Déjà bien connues dans les grands centres de Gaule interne dès La Tène D1⁴⁸, les cruches sont représentées dès l'horizon II du port de Genève (-123 à -95) par deux exemplaires importés⁴⁹, puis par des productions probablement régionales à l'époque pré-augustéenne (-60 à -40)⁵⁰. Au vu des données disponibles, ces dernières ne sont pas attestées à Yverdon avant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è.⁵¹, tout comme à Lousonna (horizon 2 des fouilles Chavannes 11)⁵² ainsi qu'à Massongex où elles ne sont pas connues avant l'horizon C des fouilles de 1986/1987 (env. -40 à -20)⁵³. L'absence d'ensembles de référence du début de La Tène D2 (présentant suffisamment de mobilier) pour ces différents sites ne permet pas encore de conclure sur la datation du début de la production de cruches en Suisse occidentale, lacune d'autant plus regrettable qu'elle se situe à une articulation importante de l'histoire de la civilisation laténienne (dernière génération avant les guerres césariennes).

Les *patinæ* à engobe interne, plats à cuire d'origine italienne, sont représentées dès la fin de la première moitié du I^{er} s. av. n. è. à Yverdon (horizon E2 du Parc

40 Un programme d'analyses physico-chimiques, facilement réalisable, serait seul à même de résoudre ou, au moins, d'éclaircir la question.

41 Dont une retrouvée dans l'horizon 2 de Chavannes 11 (env. -40 à -20). Luginbühl et Schneiter à paraître, type PC 1.1.1.

42 Luginbühl et Monnier, *Éléments de chronologie des sites gallo-romains fribourgeois*, dans *AFChA*, à paraître.

43 Voir Ettliger 1949, pl. 11, n° 6.

44 Voir note 9.

45 Curdy *et al.* 1995, p. 33 et pl. 5, n° 88. Voir aussi pl. 7, n° 112. Cette catégorie est aussi représentée par un très petit fragment de type indéterminé dans l'horizon E1 de la même stratigraphie, situé approximativement durant le premier tiers du I^{er} s. av. n. è. (p. 31 et pl. 5, n° 71).

46 Brunetti 1996, p. 42-43 et pl. 13, n°s 102-104 (fossé 3).

47 Pour le pays éduen, voir Joly et Barral 1992, p. 119-121 et Fig. 10, n° 95 ou Barral et Luginbühl, *La vaisselle céramique: méthode d'étude, acquis et perspectives*, dans *Les fouilles du Mont Beuvray, Revue Archéologique de l'Est*, 46.2, 1996, p. 264.

48 Voir, notamment, Luginbühl 1996, p. 199 (typo-chronologie des cruches, des mortiers et des plats à engobe interne de l'*oppidum* de Bibracte) ou Barral et Luginbühl 1996, p. 268.

49 Bonnet *et al.* 1989, p. 12 et 15, n°s 11-12 (argile alcaline exogène).

50 Haldimann 1991, p. 215 et 216, n° 7.

51 Horizon E3 du Parc Piguët daté entre -50 et -25. Curdy *et al.* 1995, p. 27. Une anse d'origine indéterminée (peut-être exogène) a aussi été retrouvée dans le fossé 1 de la rue des Philosophes dont la fin du remplissage est située au milieu du I^{er} s. de n. è. (Brunetti 1996, p. 67 et pl. 1, n° 5).

52 Ensembles datés de -40 à -20. Luginbühl et Schneiter à paraître.

53 Une cruche italique y est, en revanche, connue dès l'horizon B (-70 à -50 ?). Voir Haldimann *et al.* 1981, p. 148-149 et 157.

Piguet daté d'environ -70 à -50⁵⁴ et fossé 3 de la rue des Philosophes⁵⁵, où elles sont représentées par des productions, probablement gauloises, dont la provenance précise reste incertaine⁵⁶. Bien qu'inconnues sur les autres sites de Suisse occidentale à date aussi ancienne⁵⁷, il est probable que des fouilles futures en mettront au jour dans des contextes antérieurs au milieu du I^{er} s., époque à partir de laquelle elles semblent connaître un net essor dans les principaux centres de la Gaule de l'Est⁵⁸. Alors que les groupes précédents trahissaient une romanisation de la vaisselle de table destinée au service et à la consommation d'aliments solides (les assiettes) ou liquides (coupes, gobelets et

cruches), les plats à engobe interne sont les plus anciens indices des transformations de la batterie de cuisine, dénotant, plus peut-être qu'assiettes et coupes, une véritable romanisation culturelle.

Eux aussi propres à l'*instrumentum* culinaire méditerranéen, les mortiers sont attestés au moins dès le milieu du I^{er} s. av. dans les centres les plus romanisés de Gaule interne⁵⁹, mais semblent apparaître légèrement plus tard dans l'ouest du Plateau suisse et en Valais. Attestés par un unique exemplaire dans l'ensemble pré-augustéen de Saint-Gervais, à Genève⁶⁰ ils ne sont pas connus à Lousonna⁶¹ ou à Massongex⁶² avant la dernière décennie du I^{er} s. av. n. è.

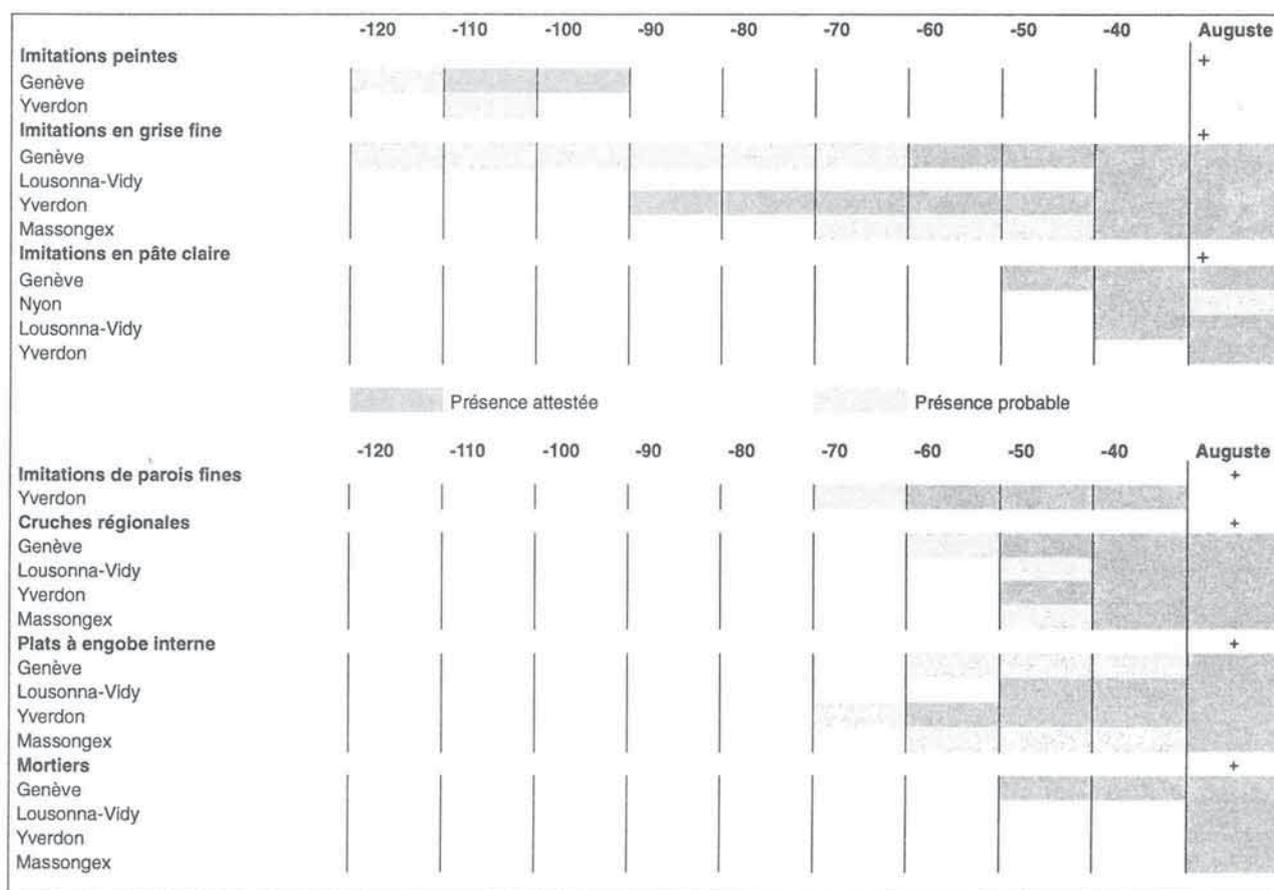


Figure 6 - Chronologie des imitations précoces d'importations méditerranéennes.
La rareté des ensembles disponibles rend ces données susceptibles d'évolutions importantes.

54 Curdy *et al.* 1995, p. 32 et pl. 5, n^o 87.

55 Fin du remplissage située entre -40 et -30. Brunetti 1996, p. 79 et pl. 13, n^o 106.

56 De nouveau seul un programme d'analyses physico-chimiques serait à même de résoudre le problème.

57 A Genève, les plats à engobe interne ne sont pas encore attestés dans des contextes antérieurs aux fosses augustéennes de l'Hôtel de Ville (Voir Haldimann et Rossi 1994, p. 40 et fig. 12, n^{os} 40-45). A Lousonna, ils sont déjà attestés dans l'horizon 1 des fouilles Chavannes 11 (env. -50 à -40, Luginbühl et Schneiter à paraître) et à Massongex dans l'horizon C des fouilles 1986/1987 (Haldimann *et al.* 1991, p. 157).

58 Pour Bibracte, voir Luginbühl 1996, p. 202-204 (apparition dès la fin de la première moitié du I^{er} s. av. n. è.). Pour Besançon, voir Guilhot *et al.* 1992, p. 295 (premières occurrences de la catégorie entre -40 et -30).

59 Notamment à Bibracte, voir Luginbühl 1996, p. 204-206, et à Besançon, voir Guilhot *et al.* 1992, p. 295 (premières occurrences entre -40 et -30).

60 Haldimann 1991, p. 215.

61 Luginbühl et Schneiter à paraître, horizon 4 (env. -10/1 à 10/20).

62 Horizon G des fouilles 1986/1987 (env. -10 à 10). Voir Haldimann *et al.* 1991, p. 161 et pl. 13, n^o 176.

CONCLUSIONS

Loin de permettre de conclure sur la question des imitations précoces de céramiques méditerranéennes, les données disponibles en Suisse occidentale autorisent néanmoins de proposer un premier modèle d'évolution que devront préciser, compléter et, peut-être, contredire de nouvelles découvertes.

Présentés selon leurs chronologies et leurs principaux sites de trouvaille dans les tableaux ci-dessus, les différents groupes de productions mis en évidence sont, à n'en pas douter, des marqueurs du plus grand intérêt pour étudier les formes et le rythme de la romanisation culturelle. Plus que l'importation de récipients de tradition étrangère, leur imitation,

en effet, dénote une véritable intégration de ces influences, en l'occurrence méditerranéennes. Imitations d'assiettes de type campanien ornées de bandeaux peints (de tradition indigène) dès les dernières décennies du II^e s. av. n. è., en céramique grise fine lissée, souvent fumigée (noires comme leurs modèles), dès le début du I^{er} s., imitations de gobelets à parois fines, *patinæ* et, vraisemblablement, cruches dès la première moitié de La Tène D2 et mortiers, surtout dès l'époque augustéenne, montrent une romanisation progressive de la vaisselle indigène, touchant d'abord les services de table puis l'*instrumentum* culinaire, qui révèle les liens entre la Suisse occidentale et l'aire d'influence romaine et ce, bien avant l'annexion augustéenne⁶³.



BIBLIOGRAPHIE

Brunetti 1996 : C. BRUNETTI, *Yverdon, Rue des Philosophes nos 7 et 13, Fouilles 1990-1992, De l'oppidum au vicus...*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Faculté des Lettres, 1996.

Duval, Morel et Roman dir. 1990 : A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN dir., *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II^e et I^{er} s. avant J.-C., Confrontations chronologiques*, Actes de la table ronde de Valbonne (11-13 Novembre 1986), Suppl. 21 à la RAN, 1990.

Curdy et al. 1984 : P. CURDY et al., Intervention archéologique à Yverdon-les-Bains (VD) - Rue des Philosophes: La Tène finale - Époque romaine précoce, dans *ASSPA*, 67, 1984, p. 123-136.

Curdy et al. 1995 : P. CURDY et al., *Eburodunum vu de profil : coupe stratigraphique à Yverdon-les-Bains VD, Parc Piguet, 1992*, dans *ASSPA*, 78, 1995, p. 7-56.

Drack 1945 : W. DRACK, *Die helvetische Terra Sigillata-Imitation des I. Jahrhunderts n. Chr.*, Schriften des Instituts für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 2, Bâle, 1945.

Egloff et Farjon 1983 : M. EGLOFF et K. FARJON, *Aux origines de Lausanne. Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité*, CAR, 14, 1983.

Ettlinger et al. 1990 : E. ETTLINGER et al., *Conspectus Formarum Terrae Sigillatae Italico Modo Confectae*, Bonn, 1990.

Fellmann 1992 : R. FELLMANN, *La Suisse gallo-romaine, cinq siècles d'histoire*, Lausanne, 1992.

Goudineau 1990 : C. GOUDINEAU, *César et la Gaule*, Paris, 1990.

Guilhot 1992 : J.-O. GUILHOT et al., *20000 m³ d'histoire. Les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, Besançon, 1992.

Haldimann 1991 : M.-A. HALDIMANN, Un ensemble céramique préaugustéen mis au jour à Saint-Gervais GE, dans *AS*, 14, 1991, p. 215-217.

Haldimann et al. 1991 : M.-A. HALDIMANN et al., Aux origines de Massongex VS Tarnaia, de La Tène finale à l'époque augustéenne, dans *ASSPA*, 74, 1991, p. 129-182.

Haldimann et Rossi 1994 : M.-A. HALDIMANN et F. ROSSI, (avec une contribution de J. BUJARD), D'Auguste à la Tétrarchie. L'apport des fouilles de l'Hôtel de Ville de Genève, dans *ASSPA*, 77, 1994, p. 53-94.

Joly et Barral 1992 : M. JOLY et P. BARRAL, Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 101-131.

Luginbühl 1996 : T. LUGINBÜHL, Chrono-typologie des céramiques de Bibracte : cruches, mortiers et plats à engobe interne des fouilles de la *domus* PC1, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 197-208.

Luginbühl et Schneider à paraître : T. LUGINBÜHL et A. SCHNEITER, sous la direction de S. BERTI et C. MAY CASTELLA, *Trois siècles d'histoire à Lousonna, le mobilier des fouilles de Chavannes 11 1989-1990*, Lousonna 9, à paraître (1998).

Morel et Amstad 1990 : J. MOREL et S. AMSTAD, *Un quartier romain de Nyon : de l'époque augustéenne au III^e siècle*, Noviodunum II, CAR, 49, 1990.

Paunier 1981 : D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève, de la Tène finale au royaume burgonde (I^{er} s. av. J.-C. - V^eme s. apr. J.-C.)*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Tome IX, Genève, 1981.

Paunier 1986 : D. PAUNIER, La production de terre sigillée en Suisse au I^{er} s. de notre ère, dans C. BÉMONT et J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantation, produits, relations*, DAF, 6, 1986, p. 261-165.

Py et al. 1993 : M. PY (dir.), *DICOCER, Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6, 1993.

Schneider 1992 : A. SCHNEITER, *Les fouilles de Vidy-Sagrave : la céramique des fosses augustéennes*, Mémoire de Licence, Université de Lausanne, 1993.

63 Voir note 8.

DISCUSSION

Président de séance : R. DELAGE

Philippe BARRAL : Je relève des objets que l'on rencontre un peu partout, en Gaule de l'Est, comme par exemple, cette diversification des imitations à La Tène D2 puis à l'époque augustéenne. La différence importante avec la Gaule de l'Est est la faiblesse du répertoire à La Tène D1 avec uniquement des assiettes à lèvre tombante que tu assimiles aux Lamb. 36 ; que ce soit en Auvergne, en pays ségusiave ou en pays éduen, on a un répertoire de formes plus varié mais on note, selon les régions, des faciès d'imitations qui sont très très différents. Par exemple, en pays ségusiave, la forme dominante est l'imitation de la coupe Lamb. 31 avec des décors estampés de palmettes que l'on ne connaît pas du tout en pays éduen. Mais vous avez, sur le plateau suisse, des choses très originales.

Thierry LUGINBÜHL : Le faciès est peut-être un peu plus diversifié à Genève. Marc-André va en parler.

Marc-André HALDIMANN : La précision est toute fraîche : depuis trois semaines, on commence à voir, sous la cathédrale, c'est-à-dire sur la colline de Saint-Pierre, des horizons qui peuvent être datés entre -150 et -100. Parallèlement aux rares importations qu'on trouve, entre autres des Lamb. 5, on constate dès ce moment la présence d'imitations en pâte grise de Lamb. 36 et de Lamb. 5. Ces premières imitations se placent donc largement dans la période D1.

Thierry LUGINBÜHL : La pauvreté typologique, dans la partie ouest du plateau suisse, se comprend assez facilement : on est en dehors des grands axes et, après la Guerre des Gaules, en dehors de la Gaule romaine jusqu'à l'annexion de -15.

Philippe BARRAL : Pour le pays éduen, on peut ajouter que l'on remarque deux principaux phénomènes d'imitations : l'un qui correspond à La Tène D1 –où on imite uniquement la vaisselle campanienne liée au service du vin–, qui est suivi par un mouvement de recul, à la fin LT D1-début LT D2 (en gros durant la première moitié du 1^{er} s. av. n. è.), et un autre à l'époque pré-augustéenne qui est de nature un peu différente avec des imitations d'autres formes comme celles de la vaisselle culinaire.

Thierry LUGINBÜHL : Même à Bibracte, avant le milieu du 1^{er} s. av. J.-C., il n'y a pas une grande diversité dans les imitations, essentiellement de Lamb. 5, 5/7 et 36. C'est seulement à partir des années -50 que les imitations explosent.

Marc-André HALDIMANN : Une précision pour le Valais. Il faut relever qu'à Massongex, dans l'horizon -60/-40, il y a des imitations de plats pompéiens en céramiques indigènes, non tournées, à dégraissant talc-schistes, avec des bords en amande comme pour les premiers plats pompéiens ; c'est véritablement une batterie culinaire prévue pour le feu.

Thierry LUGINBÜHL : C'est de la céramique à cuisson réductrice ?

Marc-André HALDIMANN : Oui, vraiment noire.

Armand DESBAT : Concernant les imitations pré-augustéennes et notamment les bols à bord oblique, prends-tu uniquement en compte les produits considérés comme suisses ou peut-il y avoir des importations de la vallée du Rhône ?

Thierry LUGINBÜHL : Une fois de plus, en l'absence d'analyses, il est très difficile de préciser l'origine exacte des productions. En fait, l'idée est de prendre en compte les seules productions locales et on sait qu'il n'y a que très peu d'imitations des régions limitrophes, allobroges ou séquanes, qui arrivent sur le plateau suisse, à l'époque pré-augustéenne. A Genève, ces importations sont un peu plus importantes et on n'a pas les imitations des sigillées de Saint-Romain.

Armand DESBAT : C'est aux productions de Lyon que je pensais.

Thierry LUGINBÜHL : On les considère comme des importations mais il y en a très peu avant l'époque augustéenne. On n'a quasiment pas de ce qu'on appelle, à tort, les pré-sigillées, à vernis marron.

* *
*

Matthieu POUX
Hervé SELLES

VIN ITALIQUE EN PAYS CARNUTE A propos d'un lot d'amphores Dressel 1 découvert à Chartres, rue Sainte-Thérèse

INTRODUCTION

L'étude de diffusion des amphores vinaires républicaines en Gaule septentrionale a bénéficié, au cours des dernières années, de nombreuses avancées. L'approche bibliographique soutenant les premières

cartes de répartition établies dans les années 1980 a progressivement cédé la place à des bilans ponctuels, centrés sur de vastes régions (Fig. 1). Pour prendre un premier exemple, la publication du mobilier amphorique de la vallée de l'Aisne a conduit au recensement de plusieurs centaines d'amphores Dressel 1 sur quel-

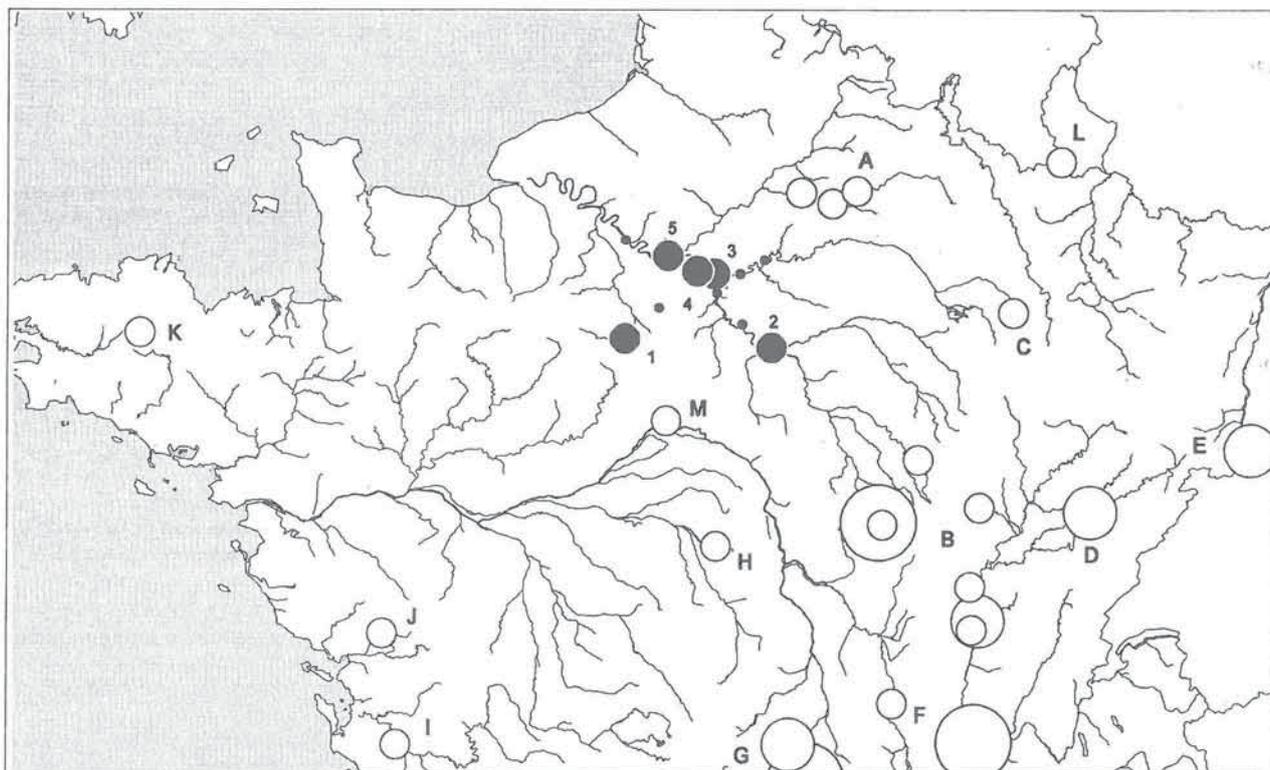


Figure 1 - Principales concentrations de découvertes d'amphores vinaires républicaines en Gaule septentrionale (état 1997).

Echelle : diamètre max. = plus de 1000 individus - diamètre min. = plus de 100 individus.

A = sites de la Vallée de l'Aisne ; B = sites de Bourgogne (Bibracte, Chalon-sur-Saône, Alésia, Tournus) ;

C = Naix ; D = Besançon ; E = Bâle ; F = Lyonnais (Lyon, Roanne) ;

G = sites arvernes (Clermont-Ferrand, Corent, Gergovie, Levroux) ; H = Levroux ; I = Saintes ; J = Fontenay-le-Comte ;

K = Paule-Saint-Symphorien ; L = Luxembourg (Titelberg, Clémency) ; M = Orléans.

Cercles pleins : nouveaux points de découvertes en Ile-de-France, sites de plus de 100 individus (diamètre max.), sites de plus de 30 individus (min.) : 1 - Chartres ; 2 - Varennes-sur-Seine ; 3 - Paris ; 4 - Nanterre ; 5 - Meulan-les-Mureaux.

ques sites privilégiés, au premier rang desquels Ville-neuve-Saint-Germain et Variscourt-Condé-sur-Suippe (Hénon 1995). Des données similaires résultent d'une étude récemment consacrée au nord-est de la Gaule (Baudoux 1996). Outre la multiplication des points de découverte isolés, le recours aux comptages systématiques a permis de mettre en évidence d'importantes concentrations d'amphores Dr. 1, en particulier à Naix/*Naesium* et à Bâle, où la prise en compte de quelques ensembles clos a permis un net accroissement de l'effectif (Poux 1998). Pressenties depuis longtemps, les quantités considérables d'amphores républicaines exhumées sur certains sites de Bourgogne se montent désormais, pour chacun d'entre eux, à plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'individus (F. Olmer, à paraître), de même qu'à Besançon, où la seule fouille du Parking de la Mairie a livré plus de 500 lèvres (Laubenheimer 1992). Plus au nord, dans la région trévière, la publication des amphores du Titelberg et du complexe funéraire de Clémency devait elle-même conduire à révéler l'existence d'un pôle d'importation non négligeable, en dépit de son éloignement des centres de redistribution (Metzler 1991, 1995). Dans un tout autre contexte géographique, l'exemple de Paule-Saint-Symphorien, en Bretagne, illustre parfaitement cette évolution : ce sont, en l'occurrence, pas loin de 200 amphores de type gréco-italique ou Dr. 1 qui ont été exhumées en quelques années de fouille, dans un contexte régional qui ne faisait jusqu'alors état que de découvertes isolées, dépassant très rarement la dizaine d'unités (Menez 1997 ; Laubenheimer, à paraître).

Première base de réflexion pour les synthèses à venir, ces nouvelles données appellent d'ores et déjà deux constats. Le premier tend à conforter, au-delà des estimations théoriques, l'ampleur et la précocité de ce courant d'importation : sans soutenir la comparaison avec les quantités d'amphores exhumées au sud de la Loire ou le long du couloir Saône-Rhône, la part des importations de vin italique sur certains sites de Gaule septentrionale revêt aujourd'hui une importance insoupçonnée. La présence récurrente, sur ces mêmes sites, d'amphores clairement attribuables au type gréco-italique "classique" antérieur au milieu du II^e s. av. n. è., tend également à faire reculer de plusieurs décennies les origines du grand commerce vinicole de la fin du second Age du Fer.

Le second constat touche à la distribution très sélective des découvertes : derrière le sentiment de dispersion inspiré par les premières cartes de diffusion, se profile aujourd'hui une image beaucoup plus contrastée que dans le reste de la Gaule, dominée par des concentrations plus ou moins marquées, en fonction des zones et des sites étudiés. Une situation qu'il semble à première vue logique d'imputer à un état des recherches notoirement inégal d'une région à l'autre.

IMPORTATIONS D'AMPHORES VINAIRES RÉPUBLICAINES EN ILE-DE-FRANCE : premier bilan

C'est dans ce contexte mouvant que s'inscrit le présent rapport, extrait d'un premier bilan consacré aux importations d'amphores républicaines en Ile-de-France (Poux, à paraître). Les quelques concentrations illustrées ici à titre préliminaire viennent combler un vide de la recherche, dans une région —la moyenne vallée de la Seine— jusqu'alors peu concernée par ce phénomène (Fig. 1, n^{os} 1-5). Une série de découvertes récentes et pour la plupart inédites, de vastes habitats groupés ou sites d'*oppida* occupés du II^e s. à la fin du I^{er} s. av. J.-C., révèle la part importante prise par les Dr. 1 dans les faciès amphoriques locaux : c'est le cas de Chartres (Eure-et-Loir), mais aussi du site des "Guignons" à Nanterre (Hauts-de-Seine), de Meulan-Les Mureaux (Yvelines), de Varennes-sur-Seine (Yonne) ou de Lutèce-Paris, sur lesquels le nombre d'amphores vinaires Dr. 1 dépasse très largement la centaine d'individus. Abstraction faite des tessons résiduels issus des niveaux gallo-romains de Melun ou de Meaux, qui laissent présager des découvertes tout aussi substantielles, la présence d'amphores sur d'autres sites secondaires, à Vaires-sur-Marne ou à Chelles (Seine-et-Marne), à Bobigny (Seine-Saint-Denis) ou à Rungis (Val-de-Marne), ainsi, en quantités généralement très restreintes, que sur une trentaine d'établissements ruraux situés à proximité des voies navigables, ne suffisent pas à relativiser ce phénomène de concentration.

C'est, quoi qu'il en soit, un commerce de plusieurs centaines d'amphores qui se dessine dans cette région restée longtemps à l'écart des grands modèles de diffusion, malgré sa situation privilégiée à la confluence de plusieurs axes fluviaux (Seine, Marne, Oise, Aisne, Eure, Yonne). Sans atteindre, encore une fois, les concentrations mises en évidence sous d'autres latitudes, les effectifs énumérés plus haut constituent une donnée nouvelle pour cette région de la Gaule, au moins comparables aux importations de la vallée de l'Aisne, dont l'Ile-de-France a pu constituer une étape, *via* la vallée de la Seine et de l'Oise.

Situé au sud-ouest de la zone étudiée, l'exemple de Chartres s'inscrit légèrement en marge de ce phénomène d'importation. Du fait de sa situation relativement isolée à l'intérieur des terres¹, à plus de 60 km au sud de la voie de la Seine, les quantités d'amphores exhumées dans le chef-lieu carnute n'apparaissent que plus remarquables : l'effectif mis au jour en l'espace de quelques campagnes de fouilles limitées, estimé à plusieurs centaines d'individus, tranche avec le faible nombre de découvertes signalées en Eure-et-Loir². Le contexte particulier des ensembles présentés ici fournit l'occasion d'appréhender les modalités de diffusion et de consommation de vin italique en pays Carnute.

1 Chartres, dont le nom latin *Autricum* signifierait « batterie sur l'Eure » (*autura*), peut avoir joué un rôle dans le transit fluvial en direction de Rouen. Cependant, les données connues pour les périodes médiévale et moderne confèrent à cette activité un rôle mineur par rapport au transit routier (Chedeville 1991, p. 439 ; Billot 1987, p. 64 et 238).

2 Sur le département, peu d'observations ont porté sur la période gauloise. La présence discrète d'amphores Dr. 1 est signalée à Châteaudun, Alluyes-Saumeray, Fort-Arrouard et Allaines.

CONTEXTE

Chartres compte parmi les rares chefs-lieux de Gaule romaine implantés dans le périmètre d'une enceinte fossoyée protohistorique. Distant d'un kilomètre du bord du plateau délimité par la vallée de l'Eure et recoupant une vallée affluente, cette vaste construction caractérisée par un fossé de 4 à 6 m de profondeur doublé d'un talus, enferme un espace de l'ordre de 200 ha³.

A l'intérieur de cet espace, seul le site de la rue Sainte-Thérèse a livré les vestiges d'une occupation gauloise structurée, accompagnés d'un abondant mobilier amphorique (Fig. 2, C.20 ; Fig. 3). Dans l'état actuel des traitements documentaires, cinq autres sites localisés sur le plateau ont fourni un ou plusieurs éléments d'amphore Dr. 1, tous issus de contextes augustéens, voire plus récents (Fig. 11). C'est le cas en particulier du site de la rue de Fourmestraux (C.150), situé à moins de 50 m au sud-ouest du site Sainte-Thérèse, du site du Parvis de la Cathédrale (C.75) distant de 300 m et des sites de la rue Nicole (C.149), du Grand Faubourg (C.94) et de la Place des Halles (C.27) (Fig. 2).

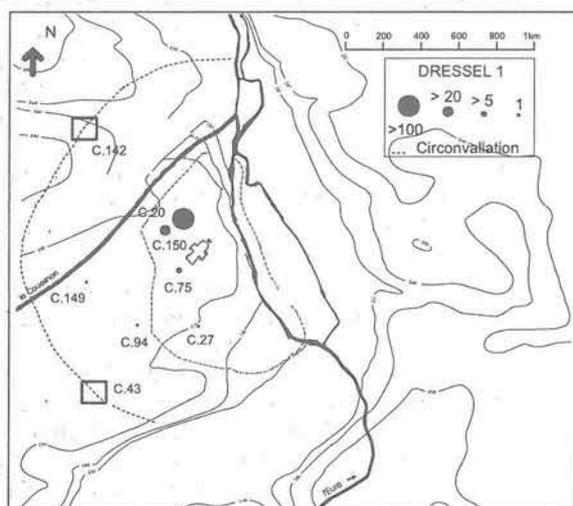


Figure 2 - Chartres, circonvallation gauloise et localisation des sites mentionnés dans l'article.

L'occupation gauloise du site de la rue Sainte-Thérèse a été décelée entre 1969 et 1972 par P. Courbin à l'occasion d'un chantier-école implanté à l'emplacement présumé du *forum* de la ville romaine (Courbin 1974a et b, 1978a et b). La fouille a permis le dégagement partiel d'un bâtiment monumental composé d'une double rangée de petites pièces, observé sur 40 m de longueur sur environ 15 m de largeur (Fig. 3). Cette construction fut interprétée comme la façade nord du *forum*, doublée d'un ensemble de boutiques. L'occupation gauloise mise en évidence par les divers sondages ouverts dans ce secteur, est décrite comme fortement structurée (fosses, sols, trous de poteaux, rigoles ...).

Entre 1975 et 1976, le Groupe de Recherches Archéologiques de Chartres, dirigé par Ph. Dessen et M. Marie, s'est attaché à préciser la nature de cette

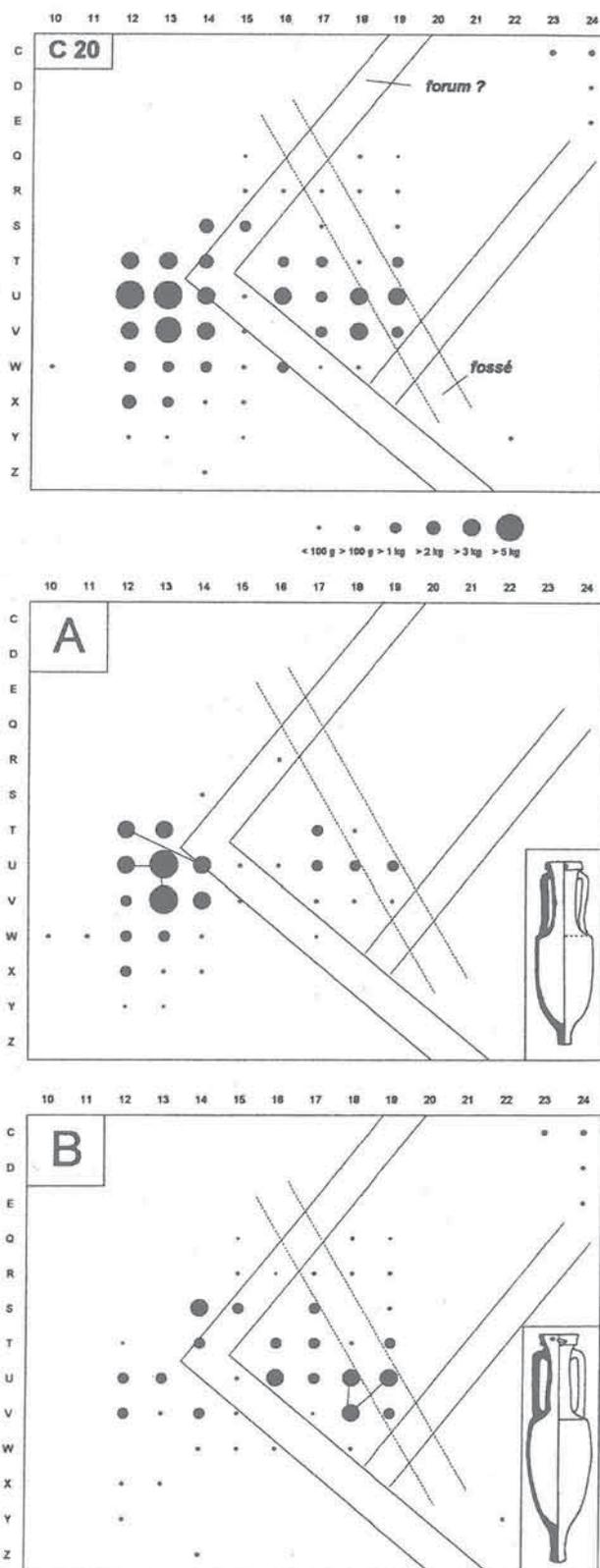


Figure 3 - Chartres, rue Sainte-Thérèse : schéma de fouille, répartition générale des dépôts d'amphores et distribution par horizon (A et B).

3 Son tracé a été observé sur 1,7 km de longueur et sondé, lors de fouilles récentes, en deux emplacements.

occupation. En 1975, une aire de fouille de 30 m² a été ouverte. Elle a été implantée dans le secteur nord-ouest du bâtiment public. L'aire de fouille fut portée à 40 m² en 1976. Malgré l'étroitesse de la fenêtre et l'existence de profondes perturbations antiques et médiévales, cette fouille stratigraphique d'une qualité documentaire irréprochable a mis en évidence deux phases d'occupation gauloise (Fig. 3, A et B). Le principal vestige réside dans un large fossé à profil en V d'un demi-mètre de profondeur, associé à des niveaux de sols incluant un abondant mobilier dont une sélection représentative a été publiée en 1985 (Brunet 1985). L'ensemble est considéré comme une occupation ponctuelle, immédiatement antérieure à la conquête césarienne (Dessen *e.a.* 1976 ; Brunet 1985).

L'accessibilité des archives établies lors des fouilles de 1975 et 1976 (documentation et mobilier) a permis de reprendre exhaustivement les données des fouilles. Les comptes rendus succincts des fouilles anciennes dirigées par P. Courbin de 1969 à 1987, en revanche, décrivent peu le mobilier découvert lors des travaux, de sorte que seule une sélection d'objets parmi le mobilier découvert a pu être réalisée.

LES AMPHORES DE LA RUE SAINTE-THÉRÈSE : un cas taphonomique particulier

Le mobilier de la rue Sainte-Thérèse s'élève à près de 1400 tessons d'amphores républicaines, pour un poids total dépassant les 100 kg, auxquels il faut ajouter une part marginale d'amphores plus tardives issues des niveaux romains du I^{er} s. de n. è. Le seul décompte des lèvres permet d'attribuer cette masse de tessons à près d'une centaine d'individus différents. Ces quantités d'amphores, exhumées sur une surface de fouille relativement restreinte, s'inscrivent dans un ordre de grandeur équivalant aux effectifs globaux livrés par la plupart des grands *oppida* de Gaule septentrionale ayant bénéficié de fouilles extensives.

Le manque d'attention porté au mode de formation des dépôts archéologiques et, en particulier, aux phénomènes de résidualité propres aux découvertes d'amphores Dr. 1 en milieu terrestre, a longtemps été à l'origine d'un profond malentendu : l'assimilation hâtive de tout lot céramique fragmentaire à de simples dépôts domestiques, censés refléter un faciès de consommation limité dans le temps, allant jusqu'à remettre en cause les fondements mêmes d'une recherche typologique en quête de nouveaux repères. Une approche taphonomique préalable, portant sur les modalités d'enfouissement, le degré de conservation, le mode de fragmentation et de sélection des dépôts d'amphores, permet d'éviter les confusions, tout en aidant parfois à mieux cerner certaines implications sociales et culturelles inhérentes à la consommation d'alcool en milieu indigène (Poux 1997).

L'excellente qualité des fouilles et de la documentation stratigraphique recueillie rue Sainte-Thérèse s'accorde avec cette démarche fondée sur un examen minutieux des contextes. En ce qui concerne les amphores, deux types de dépôts peuvent être distingués, correspondant à deux horizons parfaitement délimités, tant en stratigraphie qu'en développement spatial (Fig. 3, A et B).

Le groupe de dépôts le plus récent (horizon remanié, ou "horizon B") englobe une masse importante de tessons, dispersée de manière relativement uniforme sur l'ensemble de la zone fouillée, malgré une plus forte densité dans la moitié orientale du chantier, à proximité du fossé gaulois (Fig. 3, B). Ce type de matériel se rencontre essentiellement dans les niveaux supérieurs de l'occupation gauloise, ainsi que dans les couches romaines du I^{er} s. de n. è (couches 1-19, 23, 26, 30, 49, 72, 76, 80 et 84). De cet horizon semble également provenir la majeure partie du matériel exhumé par P. Courbin en 1969-70 (Fig. 10), de même que les Dr. 1 présentes sous forme résiduelle dans les niveaux augustéens du Parvis, des Halles et de Fourmestraux (Fig. 2 et 11). Le fort degré d'usure caractérisant certains tessons, issus aussi bien des couches gauloises superficielles que romaines, trahit dans les deux cas la présence d'éléments résiduels, difficilement exploitables à des fins typologiques.

Plus intéressant est le matériel issu des couches profondes de l'occupation gauloise (horizon primaire, ou "horizon A"). Ce second type de dépôts, qui se distingue du précédent par un meilleur état de conservation et une répartition plus localisée à l'ouest du chantier, concerne au premier chef la couche 132, qui a livré à elle seule près du quart du mobilier exhumé sur le site (Fig. 3, A). Les amphores issues d'autres couches adjacentes (78, 118, 119, 124, 127) se rattachent au même horizon, comme l'attestent quelques collages effectués entre ces différents niveaux.

Ce matériel présente, d'un point de vue taphonomique, plusieurs particularités.

Une première caractéristique réside dans son très faible degré de dispersion. Comme l'indique la Fig. 3, le gros des amphores de la rue Sainte-Thérèse correspond en effet à un matériel très localisé, marqué, tous niveaux confondus, par un net regroupement au sud-ouest du chantier. Trois quarts des amphores recueillies en stratigraphie étaient regroupées sur une surface inférieure à 15 m², attenante à l'angle du grand édifice gallo-romain, d'où semble également provenir une part importante du matériel recueilli hors stratigraphie (Fig. 3, A). Cette cohésion spatiale se traduit également par plusieurs recollages effectués entre certains contextes plus ou moins éloignés. Il ne s'agit donc pas, comme c'est souvent le cas, d'un matériel dispersé aléatoirement sur toute la surface d'occupation, mais d'une accumulation de récipients, amassés en ce point précis du site à des fins de stockage ou de mise à l'écart volontaire. La nature très concentrée de cet amas, constitué de plusieurs dizaines de kg d'amphores, soulève d'emblée plusieurs questions.

A la répartition très localisée des dépôts inférieurs s'ajoute, comme indiqué plus haut, leur parfait état de conservation. La plupart des tessons issus de l'horizon A comportent en effet des cassures très peu émoussées et des surfaces peu corrodées. Cette situation témoigne non seulement du peu de temps écoulé entre le bris des amphores et leur enfouissement, mais aussi d'un très faible brassage post-dépositionnel. Ces conditions très particulières ont notamment permis la préservation de trois marques peintes (*tituli picti*, voir *infra* Fig. 14), suffisamment rares en Gaule du Nord pour être soulignée. De même que l'absence de

stratification au sein des amas exclut une lente accumulation de reliefs consommés au fil du temps, l'excellente conservation des tessons plaide ici en faveur d'un dépôt unique, effectué en un laps de temps très court.

La principale anomalie inhérente au mobilier de la rue Sainte-Thérèse, sans distinction d'horizon, tient néanmoins à sa composition. Fondé sur une base statistique représentative de plus d'un millier de tessons, le comptage des dépôts par parties d'amphores représentées révèle en effet une très forte prépondérance des parties supérieures (Fig. 6) : même en tenant compte des éclats indéterminés, l'échantillon est composé à près de 90 % de tessons de cols, de lèvres et d'anses, alors qu'ils représentent, en terme de volume, moins du tiers d'une amphore entière, dont les éléments de panse constituent généralement l'essentiel des découvertes d'habitat. Encore plus significative, la part des fonds se résume à deux fragments de pied découverts hors stratigraphie (Fig. 10, n^{os} 29-30). Cet écart, qui ne renvoie certainement pas à une sélection des bords à la fouille⁴, apparaît encore plus important si l'on ne considère pas les dépôts superficiels du I^{er} s. apr. J.-C., qui présentent une composition beaucoup plus homogène.

Peu important en terme de poids, ce phénomène de regroupement apparaît encore plus flagrant exprimé en terme d'individus : comme en témoigne la variété des types de pâtes et des profils de lèvres représentés au sein de l'échantillon, le mobilier amphorique de la rue Sainte-Thérèse résulte de l'accumulation de plus d'une centaine de cols d'amphores différentes, regroupés en ce point précis du site. On peut donc supposer que l'enfouissement des dépôts a été précédé d'une désolidarisation systématique des cols et d'un ramassage sélectif des parties d'amphores. La question de savoir si cette opération renvoie à un mode d'ouverture particulier des récipients (par décolletage) ou à une séparation volontaire des cols en vue de leur réutilisation, sera discutée plus bas. La fréquence des cols et le faible poids de tessons totalisé, rapporté au nombre initial d'individus, impliquent une autre conséquence logique : à savoir la disparition de près de deux tonnes de débris de panses et de pieds, stockés ou dispersés en d'autres points du site, inexplorés à ce jour. A cette situation fait écho la découverte, Place des Halles, d'une panse de Dr. 1B complète privée de son col, ainsi qu'une autre amphore, décolletée, conservée au Musée des Beaux-Arts, de provenance inconnue (Fig. 11, n^{os} 10-11).

Ce déséquilibre est clairement illustré par les prises de vue effectuées lors de la fouille : sur l'une des photographies montrant les dépôts d'amphores en cours de dégagement figure un col complet, environné de fragments d'anses, de lèvres et de cols isolés, gisant en bordure du fossé gaulois (Fig. 4). L'absence de connexion entre ces différents éléments et la dispersion des recollages, permettent en outre d'affirmer que les cols n'ont pas été déposés intacts, mais sous forme de



Figure 4 - Chartres, rue Sainte-Thérèse, vue des dépôts d'amphores en cours de fouille (limite orientale du fossé gaulois, horizon B).

fragments épars. Le degré de fragmentation relativement élevé des amas renvoie donc à une destruction antérieure et vraisemblablement volontaire des amphores : bien que difficiles à mettre en évidence sur les cols, par essence plus fragiles que le reste du récipient, plusieurs points d'impacts résultant de chocs violents plaident en effet pour un mode de destruction à l'aide d'outils, opéré, si l'on en juge par la fraîcheur des cassures, peu avant leur enfouissement. Certaines lignes de fractures caractéristiques, engendrées par une onde de choc hélicoïdale, évoquent un mode de décolletage par lame déjà observé sur les amphores du Verbe-Incarné, à Lyon (Picon et Génin 1989, renseignement Ph. Thirion).

Tout aussi difficilement interprétables sont les traces de cuisson observées sur environ un quart de tessons issus de l'horizon A : surfaces noircies, pulvérisées ou recouvertes de dépôts cendreuse, ainsi que quelques déformations ou éclats dus à des températures très élevées, attestent qu'une partie des dépôts ont été soumis à une crémation très poussée avant enfouissement. Toutes ces observations opposées au bon état de conservation des dépôts ne sauraient s'expliquer, comme c'est parfois le cas, par un long parcours résiduel ou une réutilisation domestique de certains tessons.

Densité, homogénéité et état de conservation exceptionnel caractérisent ce lot d'abord sélectionné pour son ampleur. D'autres observations, portant sur le mode de séparation et de sélection des cols, suivi du bris volontaire et d'une crémation partielle des dépôts avant enfouissement, soulèvent plusieurs questions qui seront examinées au terme de cet article. Quoi qu'il en soit, et même si les données de fouille n'en restituent qu'une vision incomplète, l'ensemble de la rue Sainte-Thérèse recèle un potentiel d'interprétation dont nous prive souvent la nature remaniée des découvertes d'habitat.

4 Contrairement au poids qui leur est accordé sur les planches typologiques, les fragments de lèvres proprement dits représentent à peine 14 % de l'échantillon, constitué en majorité d'éléments de cols ou d'anses indéterminés.

TYPLOGIE ET DATATIONS

Au-delà de leur apport à une meilleure appréhension du contexte archéologique, toutes ces observations ne sont évidemment pas sans conséquences sur l'approche typo-chronologique. De la distinction opérée plus haut, entre dépôts primaires et secondaires, dépendent notamment pour une grande part les datations affectées à un faciès amphorique qui ne saurait être considéré uniquement dans sa globalité. Autre conséquence logique du déséquilibre observé dans la composition du lot, l'étude typologique portera uniquement sur les bords, soit un panel représentatif de 107 profils complets.

La priorité donnée, dans plusieurs études récentes, aux ensembles clos caractérisés par un faciès typologique limité dans le temps, a déjà contribué à lever nombre de problèmes méthodologiques propres à la typologie des amphores républicaines (Metzler *et alii* 1991 ; Olmer *et alii* 1996 ; Poux *et alii* 1999 ; voir également les contributions d'A. Desbat et G. Maza dans ce même volume). Ces exemples semblent s'insérer, à l'instar du matériel des tombes et des épaves, dans un système relativement lisible : suivant les transformations de module et de forme soulignées depuis longtemps par les lots d'épaves, la morphologie des tessons obéit selon toute évidence à une évolution progressive (élongation des profils de lèvres et des fonds, épaississement des anses et des parois), dont rend compte l'approche statistique appliquée aux découvertes d'habitat.

Dans cette perspective, la meilleure garantie réside dans le recours aux datations absolues : soit une quinzaine de marques peintes datées à l'année près (Fig. 8), ainsi que quelques sites bénéficiant de datations historiques et certains lots d'épaves distingués pour leur fiabilité. Ce référentiel récemment remis à jour, dont une quinzaine de dates consulaires établies à l'année près, offre une série de repères solides sur lesquels doit s'appuyer prioritairement toute étude typo-chronologique (Poux 1998, avec références).

Considéré dans son ensemble, sans distinction d'origine ou de contexte, le faciès formé par les amphores issues des sites chartrains frappe d'emblée par sa diversité. Le recours à un mode de représentation statistique déjà expérimenté à Bâle et sur plusieurs sites de l'ouest de la Gaule (Laubenheimer, à paraître) illustre parfaitement la dispersion des valeurs typométriques (Fig. 8). On distingue ainsi la présence des types suivants :

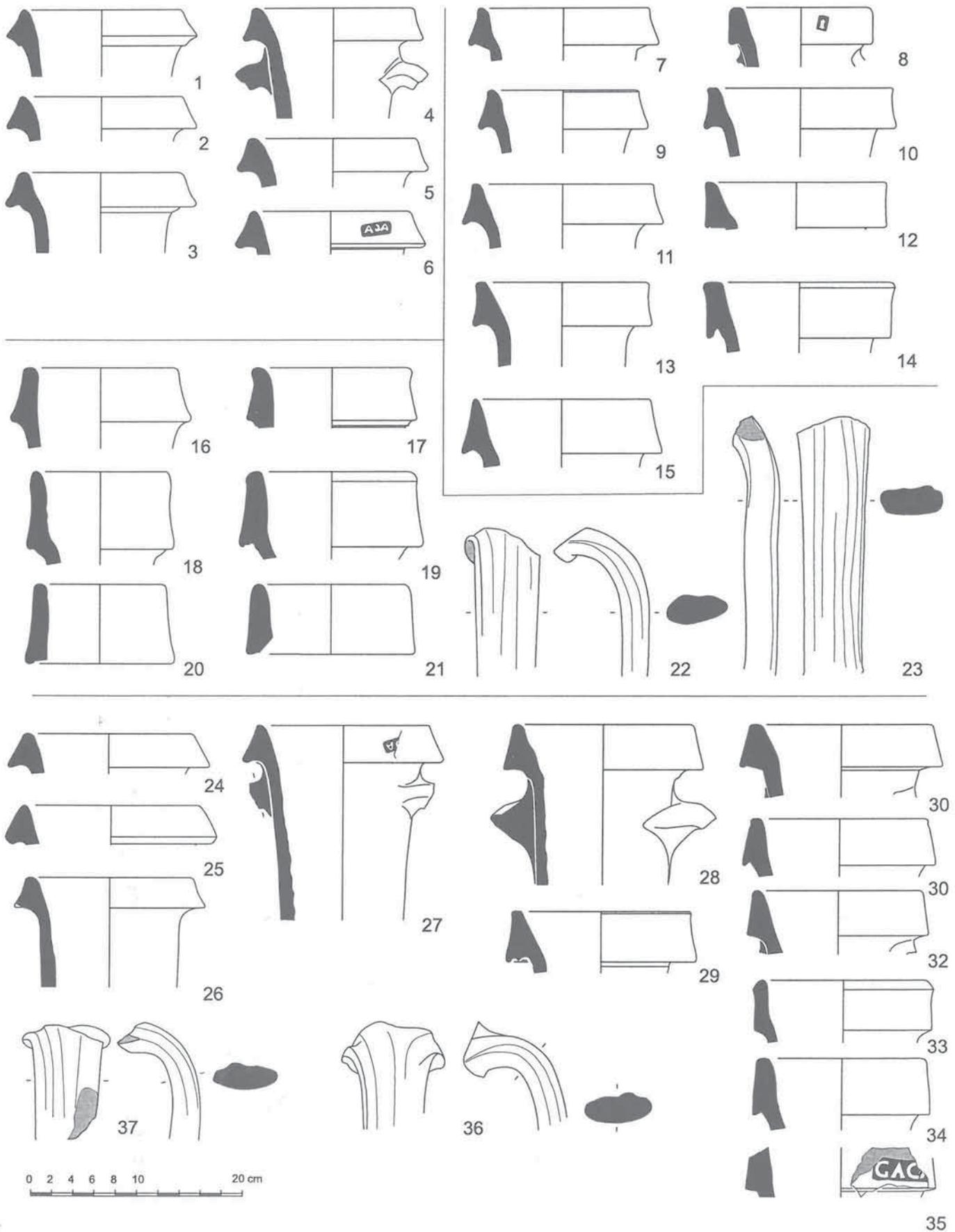
■ Une part d'amphores italiennes précoces, caractérisées par un profil de lèvre triangulaire de faible hauteur, quoique fortement accentué (Fig. 5, n^{os} 1-6, 24-26 ; Fig. 10, n^{os} 1-4). Le terme de gréco-italiques tardives ou de transition semble pouvoir être retenu, si l'on s'en tient à la définition communément admise, qui permet d'attribuer à cette variante les lèvres dont le rapport de hauteur sur largeur (HL/EL) ne dépasse pas ou égale 1,3 (Gateau 1990 ; Sanmarti-Gregó 1992). Cette attribution s'applique sans équivoque à une petite série de lèvres pour lesquelles cet indice est inférieur à 1 (Fig. 8). Établie de longue date, l'antériorité de ce groupe, bien représenté dans la première moitié du II^e s. av. J.-C. dans les niveaux de Carthage, sur les

épaves du Grand-Congloué 1 ou de Briande, trouve confirmation dans le profil d'une lèvre de Bolsena, datée par marque consulaire aux alentours de 180 av. J.-C. (Fig. 7). Le profil moins prononcé des exemplaires chartrains s'inscrit visiblement dans un stade plus avancé de l'évolution, plus proche, par exemple, de certains représentants tardifs du type, attestés en proportions à peu près identiques sur les camps de Numance, occupés et abandonnés à la fin des années 130 av. J.-C. (Sanmarti-Gregó 1992). Cette datation basse s'accorde également avec la présence, au sein de l'échantillon, de plusieurs formes dites "de transition", associant certains caractères propres aux gréco-italiques et aux Dr. 1 : ont été regroupées sous ce terme une quinzaine de lèvres caractérisées par un indice de hauteur sur épaisseur inférieur à 1,3 (Gateau 1990).

■ L'effectif se compose pour plus de 35 % de variantes anciennes de la forme Dr. 1, désignée par commodité sous le terme aujourd'hui dépassé de "Dressel 1A". Comme on le sait, ce dernier regroupe une multitude de profils à la morphologie très variable (à bord triangulaire plus ou moins incliné, à bandeau vertical court, à sillon sublabbial et/ou ressaut interne), dont l'attribution à un même type ne peut actuellement s'appuyer que sur une définition par défaut, avec pour seul critère fiable la hauteur du profil de lèvre, inférieure à 5,5 cm (Tchernia 1986). La simultanéité de ces diverses variantes est attestée par un large faisceau de références étroitement datées, regroupées majoritairement dans le dernier quart du II^e s. av. J.-C. : à commencer par une série de marques consulaires issues des puits d'Agen ou de Rodez, Fiesole, Valencia, Carthage (Fig. 7), correspondant aux types présents dans les niveaux d'abandon de Numance ou de Frégelle, vers 130-120 av. J.-C. Ce groupe de lèvres courtes et inclinées ne bénéficie en revanche d'aucune référence véritablement fiable postérieure aux années 80-70 av. J.-C. : l'absence de marques consulaires, de cargaisons d'épaves homogènes ou d'ensembles funéraires clos pouvant établir la survivance des Dr. 1A au-delà de cette date n'autorise donc pas à extrapoler une période de diffusion maximale clairement circonscrite entre le milieu du II^e s. av. J.-C. et le premier tiers du I^{er} s. av. J.-C.

■ Moins commune, la présence d'une part non négligeable de lèvres à haut bandeau rentrant, pouvant être attribuées à la variante Dr. 1C de N. Lamboglia (Fig. 5, n^{os} 16-21 ; Fig. 9, n^{os} 16-18 ; Fig. 10, n^{os} 5-7). Hormis leur profil très allongé, d'une hauteur supérieure à 5,5 cm, pouvant atteindre jusqu'à 7 cm, le meilleur critère réside dans leur orientation rentrante, impliquant un très faible diamètre d'ouverture (DL < 13 cm) qui permet de les distinguer des Dr. 1B. Cette attribution est confirmée par la présence, au sein de l'effectif, de quelques profils d'anses caractéristiques, marqués à la jonction du col par un fort épaississement et plusieurs nervures profondes (Fig. 5, n^{os} 36-37). Malgré une chronologie aux contours encore mal définis, les Dr. 1C sont attestées dès le dernier quart du II^e s. av. J.-C., avant de connaître une diffusion limitée et parallèle à celle des Dr. 1A, au moins jusqu'au début du I^{er} s. av. n. è. si l'on s'en tient aux cargaisons d'épaves (Charlin *et alii* 1978).

■ Au dernier stade de cette évolution figurent près d'un quart de lèvres appartenant au type Dr. 1B, qui est



Dessins : P. Chauve (Maison de l'Archéologie, Chartres)

Figure 5 - Chartres, rue Sainte-Thérèse. Amphores de l'horizon A, couche 132 (1 à 23) et niveaux rattachés (24 à 35).

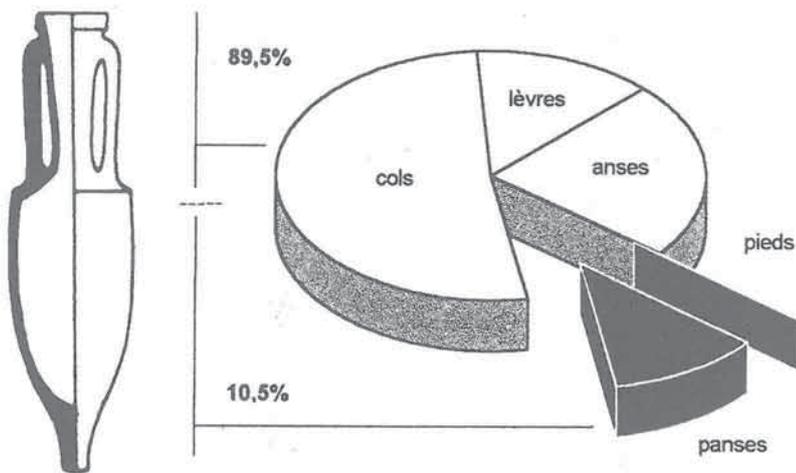


Figure 6 - Chartres, rue Sainte-Thérèse, décomposition des dépôts par parties d'amphores représentées (horizons A et B confondus).

aussi le mieux défini : cols massifs pourvus de lèvres à haut bandeau évasé, d'une hauteur supérieure à 5,5 cm, et de diamètre plus important, dépassant généralement 15-16 cm (Fig. 8). A cette variante correspond une panse complète découverte place des Halles (Fig. 11, n° 10), que distinguent la hauteur importante du pied (supérieure à 18 cm) et une carène marquée à la liaison panse/épaule, caractéristiques communes aux rares fragments de pieds et d'épaulements exhumés rue Sainte-Thérèse (Fig. 10, n°s 27-29) ou à Fourmestraux (Fig. 11, n° 5). Produit dès la première décennie du I^{er} s. av. J.-C., comme l'atteste une marque consulaire recueillie à Burriac (Fig. 7), le type connaît une diffusion massive durant une courte période, des années 80-70 av. J.-C. à la Conquête césarienne. En dépit de quelques attestations tardives –marques consulaires de Carthage (25 av. J.-C. : Fig. 7) et de Rome (13 av. J.-C., non représentée)–, la date de disparition quasi définitive des Dr. 1B semble en effet s'établir peu avant les années 30 av. J.-C. (cf. la contribution d'A. Desbat dans ce même volume).

La juxtaposition de ces différents types couvre à l'évidence une longue période d'importation, s'étendant sans interruption apparente de la fin du II^e s. av. J.-C. à la période augustéenne. Pris dans sa globalité et dans l'hypothèse avancée à l'origine par les fouilleurs, d'une occupation courte étalée sur une à deux générations seulement, cette diversité pourrait également donner le sentiment d'une longue cohabitation de toutes ces variantes jusqu'à la fin du I^{er} s. av. n. è.

Cette dernière hypothèse résiste difficilement face à l'évolution typologique esquissée par les marques consulaires et les épaves, qui vaut également pour le matériel terrestre, dès lors que l'on raisonne en terme de proportions plutôt que de présence-absence. Cette évidence se vérifie pour les sites char-

trains, en particulier rue Sainte-Thérèse, où l'étude statistique appliquée à une centaine de lèvres dont plus des deux tiers recueillies en stratigraphie, montre que ces différents types sont loin de se répartir de manière homogène sur l'ensemble des contextes. Si l'on se réfère à la distinction taphonomique opérée plus haut entre couches profondes (horizon A) et superficielles (horizon B), la distribution du matériel s'organise selon deux faciès bien distincts :

Horizon/type	A	B	(hors contexte)
Italiques précoces	5		2
Transition	8	3	4
Dressel 1 (1A)	14	10	13
Dressel 1C	6	3	4
Dressel 1B		16	7
Pascual 1		1	
TOTAL	34	33	30

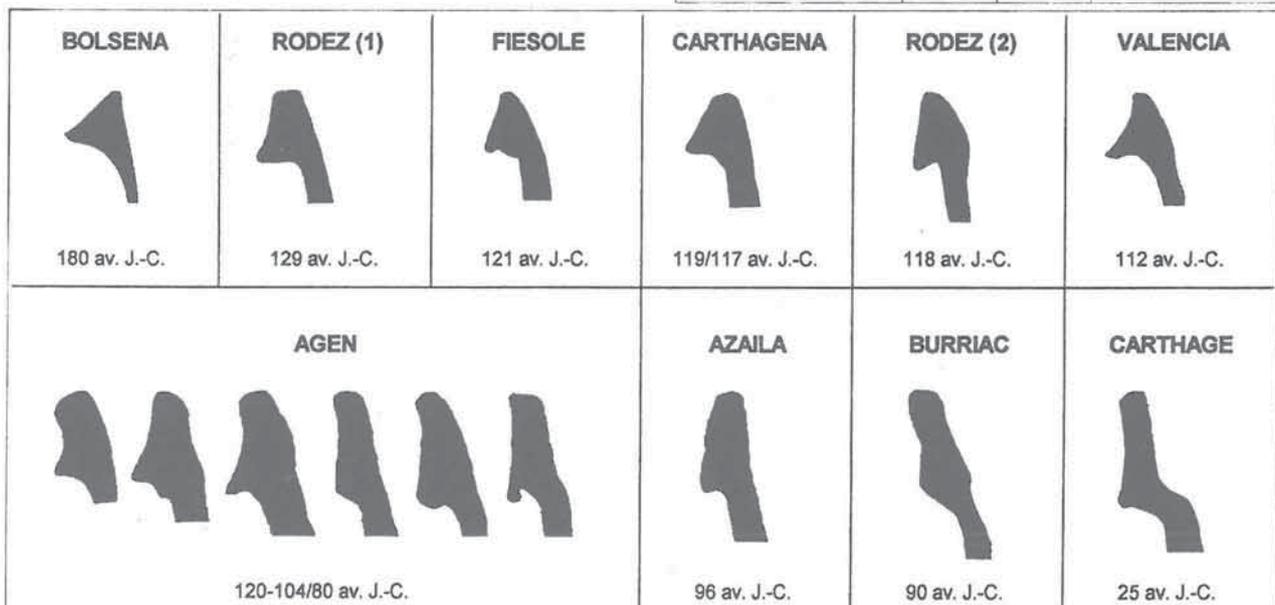


Figure 7 - Marques consulaires sur amphores italiques (Poux 1998).

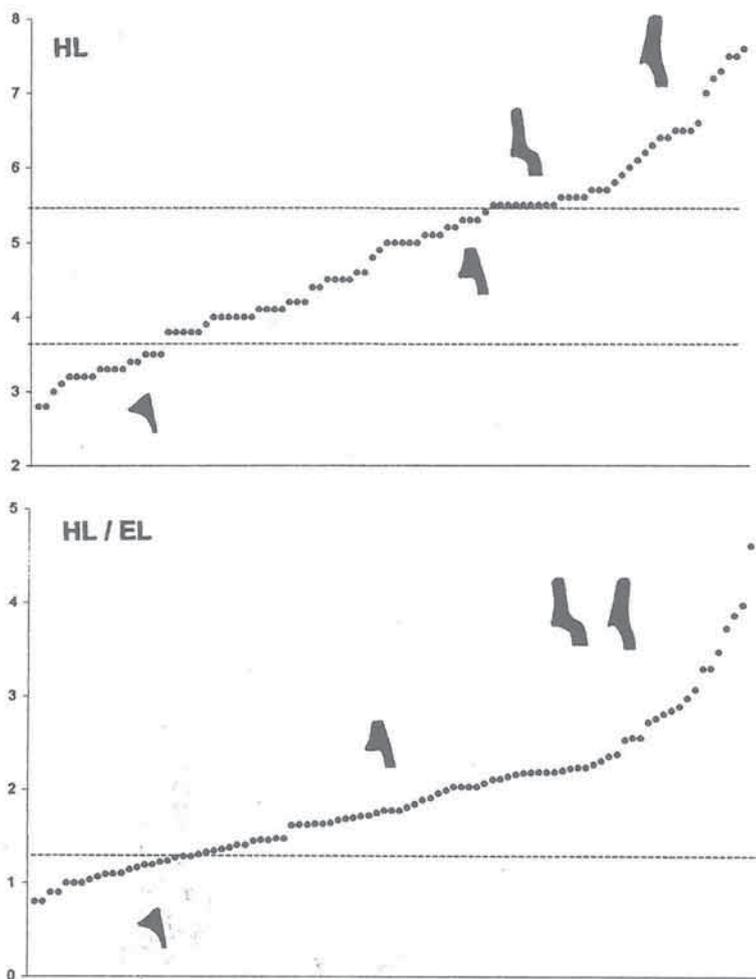


Figure 8 - Chartres, mesures des lèvres d'amphores italiennes (tous sites et contextes confondus) : diagramme de distribution des hauteurs (HL) et des indices de hauteur sur épaisseur (HL/EL), classés dans l'ordre croissant.

Peu dissociés en termes de types représentés, ces deux faciès se caractérisent en revanche par une inversion presque parfaite des proportions.

Une première phase d'importation est matérialisée par un ensemble homogène, constitué de 35 individus bien localisés en stratigraphie. De cet horizon A proviennent la plupart des gréco-italiques tardives ou de transition recensées sur la fouille (Fig. 5, n^{os} 1-6, 24-26), de même qu'une majorité de Dr. 1C (6 individus : Fig. 5, n^{os} 16-21). Les formes de transition et les variantes anciennes de la forme Dr. 1 constituent néanmoins la majeure partie de l'échantillon (22 individus), qui ne comprend, en revanche, aucune lèvre de plus de 5,5 cm de hauteur attribuable *stricto sensu* au type Dr. 1B⁵. Le bon état de conservation et la cohésion de cet ensemble, soulignée par la présence conjuguée de trois marques peintes identiques et deux timbres ho-

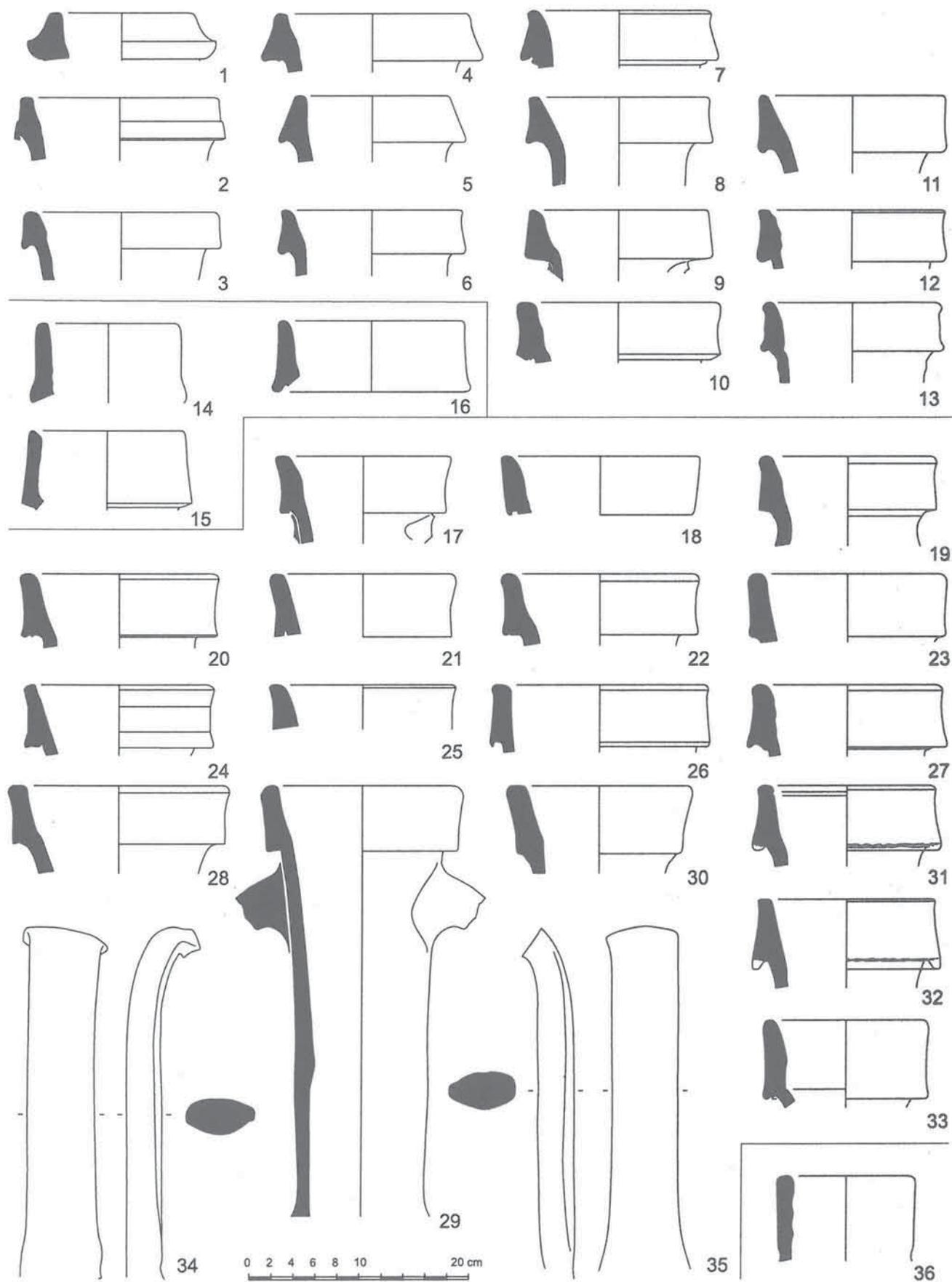
monymes associés à un même type de lèvre, évoquent un lot rigoureusement contemporain. L'association Dr. 1A-1C, attestée, par exemple sur l'épave de la Cavalière, datée par la numismatique aux alentours de 100 av. J.-C., s'inscrit dans une fourchette chronologique située à cheval entre le dernier quart du II^e s. av. J.-C. et la première décennie du siècle suivant. La présence de quelques lèvres gréco-italiques tardives marque vraisemblablement la limite supérieure de l'horizon, contemporaine de la disparition du type dans les années 130-120 av. n. è. L'absence de Dr. 1B, bien attestées dans les niveaux ultérieurs, s'accorde pour sa part avec un faciès antérieur aux années 80-70 av. J.-C. Ces éléments de chronologie amènent à reculer d'au moins un demi siècle la datation proposée en 1976 pour le mobilier gaulois de la rue Sainte-Thérèse, considéré comme contemporain de la Conquête césarienne⁶.

Toute autre est la situation rencontrée dans les niveaux supérieurs de l'occupation gauloise sous-jacents aux constructions romaines. On note désormais l'absence d'amphores gréco-italiques "classiques". Moins nombreuses, les Dr. 1 anciennes, accompagnées de quelques formes de transition, y sont toujours présentes en quantités non négligeables : 13 lèvres, caractérisées, il est vrai, par un profil plus vertical, mesurant pour cinq d'entre elles de 5,2 à 5,5 cm (Fig. 9, n^{os} 1-13). Quoiqu'il en soit, ce sont désormais les Dr. 1B qui prédominent clairement, avec 16 individus identifiables (Fig. 9, n^{os} 17-35). Ce dernier type est également majoritaire dans le mobilier issu des fouilles de P. Courbin, qui provient essentiellement des couches superficielles de l'habitat (Fig. 10). De même, les Dr. 1B constituent le principal type républicain représenté sur les autres chantiers chartains de la place des Halles, du Parvis de la Cathédrale et de Fourmestaux (Fig. 11). Les Dr. 1C, moitié moins nombreuses que dans l'horizon précédent, confortent leur valeur de type de transition à la charnière du II^e et I^{er} s. av. J.-C. (Fig. 9, n^{os} 14-16).

Fondée sur une courte majorité statistique, cette inversion de faciès est encore plus flagrante si l'on considère l'état de conservation des tessons : sur une dizaine de lèvres attribuables sans équivoque au type Dr. 1A ou gréco-italique de transition, neuf se distinguent par des cassures émoussées et des surfaces très érodées parfois recouvertes de concrétions, signe tangible d'une circulation prolongée à l'air libre. Leur fort

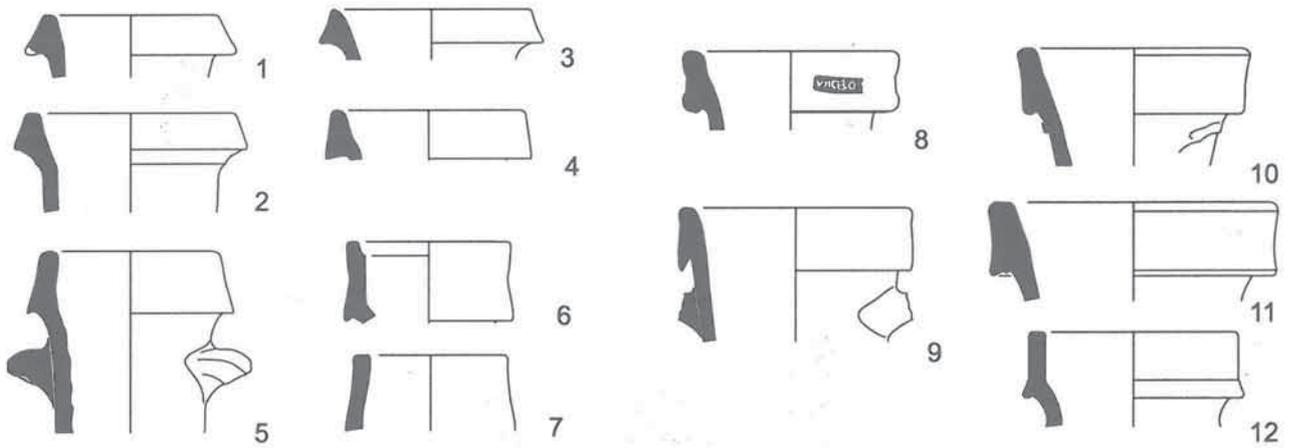
5 S'il est vrai que certaines d'entre elles se rapprochent de cette limite (notamment Fig. 5, n^o 14, HL = 5,2 cm, ou 34, HL = 5,35 cm), l'existence de lèvres au profil identique à Agen (jusqu'à 5,4 cm de hauteur !), associées à des amphores Dr. 1A datées par marque consulaire de la fin du II^e s. av. J.-C. (Fig. 7), souligne la pertinence du critère retenu par A. Tchernia en 1986.

6 Cette nouvelle proposition s'accorde également avec la présence, dans la couche 132, de trois monnaies de potin (deux carnutes, un turon), dont la chronologie fondée sur des schémas numismatiques aujourd'hui dépassés n'avait pas peu contribué à cette datation basse.



Dessins : P. Chauve (Maison de l'Archéologie, Chartres)

Figure 9 - Chartres, rue Sainte-Thérèse. Amphores de l'horizon B, tous contextes.



mobilier hors contexte (1975-1976)

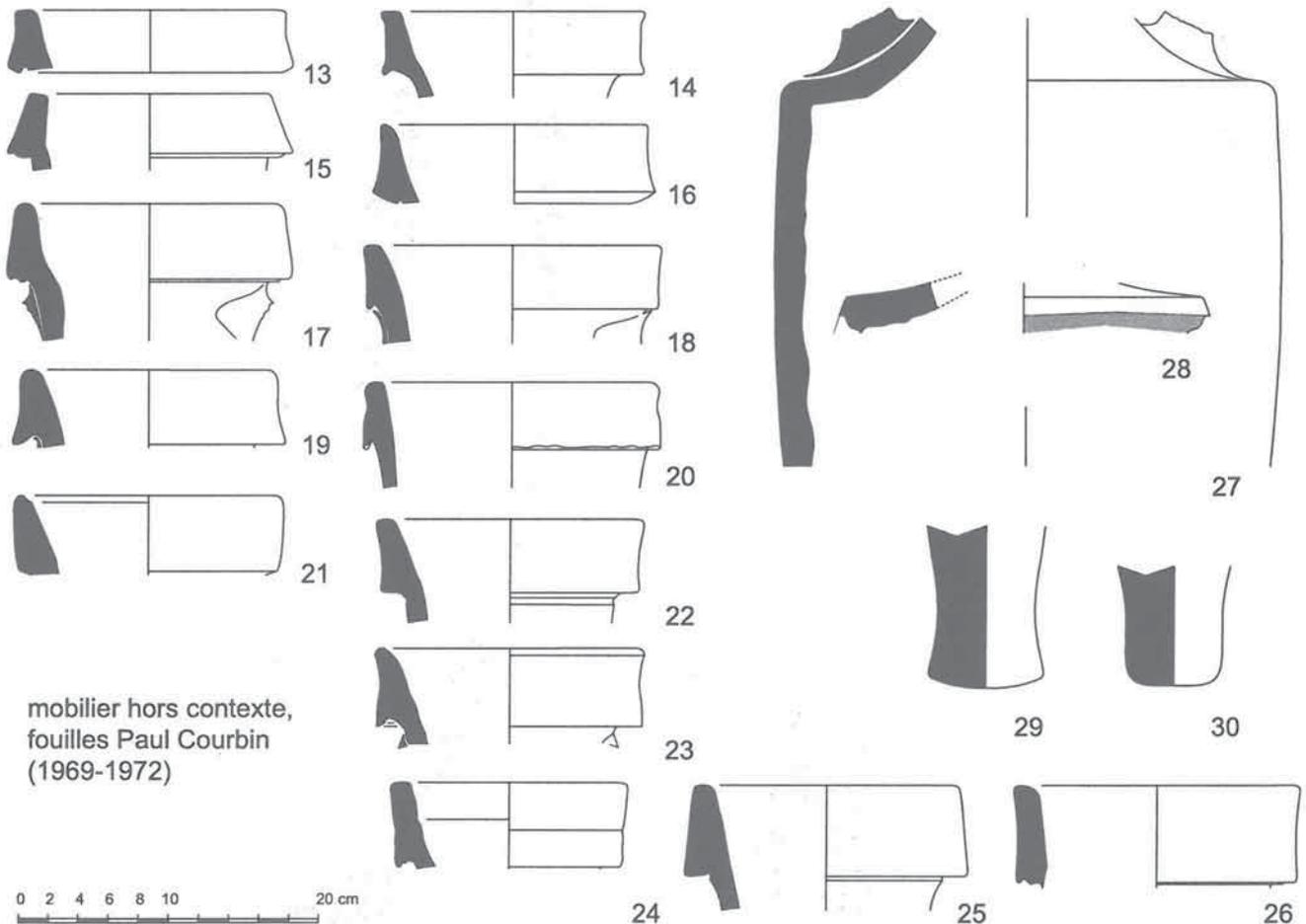
mobilier hors contexte,
fouilles Paul Courbin
(1969-1972)

Figure 10 - Chartres, rue Sainte-Thérèse. Amphores hors contexte et fouilles P. Courbin.

degré d'usure tranche nettement avec les autres lèvres issues du même niveau qui présentent des cassures fraîches attestant du court laps de temps écoulé avant leur enfouissement. L'explication de ce phénomène nous est fournie, en dernier recours, par un recollage établi entre les niveaux profonds (couche 132) et niveaux les plus superficiels (couche 3), qui trahit la remontée résiduelle de matériaux plus anciens. Il devient évident que contrairement au précédent,

l'horizon B ne saurait être considéré comme un faciès de consommation strictement contemporain, et encore moins comme la preuve d'une cohabitation de ces différentes variantes jusqu'au milieu du 1^{er} s. av. n. è. Cette dimension taphonomique, qui affecte la plupart des grands ensembles stratigraphiques d'*Albintimilium*, Nages, Latte, Lyon, du Titelberg ou de Bâle, s'impose donc en préalable à toute analyse typométrique objective.

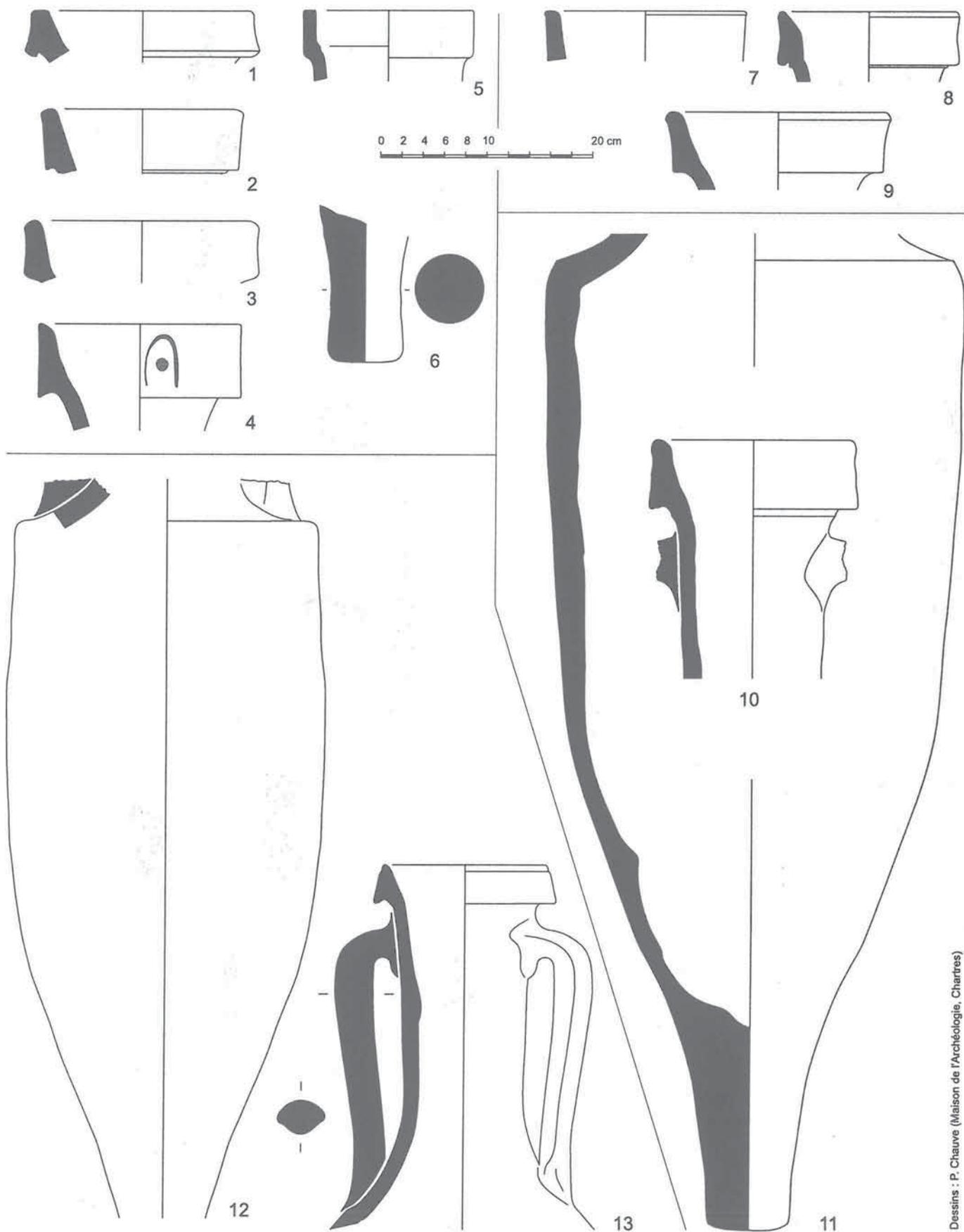
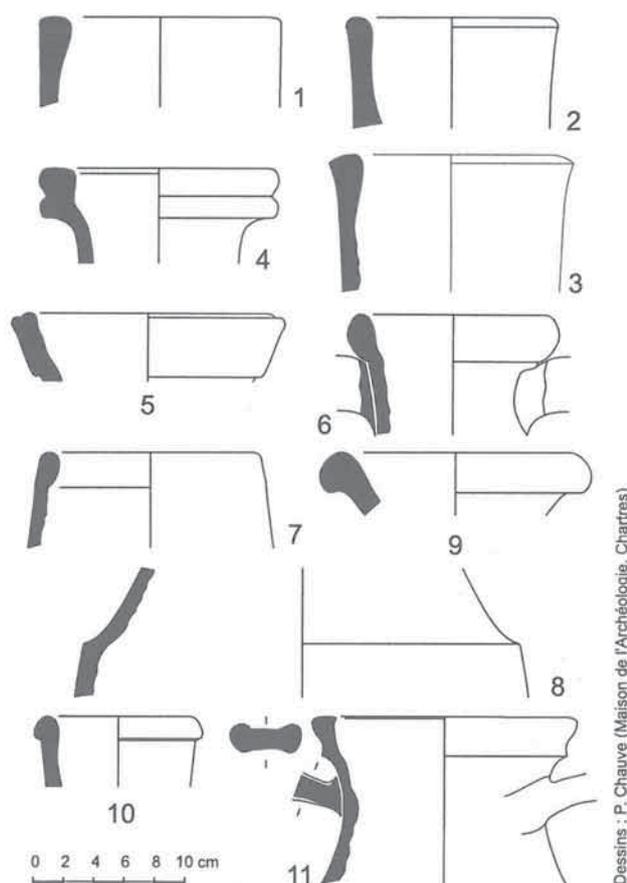


Figure 11 - Amphores Dressel 1 provenant de divers sites chartrains : 1-6. Rue de Fourmestraux ; 7-9. Parvis de la Cathédrale ; 10-11. Place des Halles ; 12-13. Collections anciennes, Musée des Beaux-Arts de Chartres.

Dessins : P. Chauve (Maison de l'Archéologie, Chartres)



Dessins : P. Chauve (Maison de l'Archéologie, Chartres)

Figure 12 - Amphores augustéennes provenant de divers sites chartrains.

Tarraconnaise : 1-3. Pascual, 4. Oberaden 74 ;
 Bétique : 5. Haltern 70, 6. Dressel 20A.
 Lyon : 7-8. Dressel 2-4, 9. Dressel 9 *similis* ;
 Marseille : 10. Dressel 2-4, 11. Gauloise 2.

Ces éléments mis à part, l'échantillon formé par l'horizon B peut être considéré comme globalement caractéristique du second tiers du I^{er} s. av. n. è. : la prédominance des Dr. 1B dans les schémas d'importation du I^{er} s. s'observe en effet sur la plupart des lots d'épaves ou les tombes aristocratiques postérieurs aux années 70 av. J.-C., dans les niveaux d'Alésia, de Gergovie, de la Chaussée-Tirancourt, de Lyon, de Saintes, de Paris ou de Carthage contemporains de la Conquête. La présence de quelques Dr. 1A et 1C, dans la mesure où il ne s'agit pas uniquement d'apports résiduels, établit peut-être la liaison avec la phase précédente. La limite inférieure de cet horizon réside dans la présence d'une lèvre d'amphore de Tarraconnaise de type léétanien ou Pascual 1, absent des sites terrestres avant les années 50 av. n. è. (Fig. 9, n° 36).

Ce phénomène de résidualité, d'autant plus aigu que les niveaux concernés sont récents, est encore mieux perceptible après le changement d'ère. En particulier dans la partie orientale du chantier de la rue Sainte-Thérèse, sur le site du Parvis de la Cathédrale ou de la place des Halles, où les Dr. 1 issues des couches superficielles sont fréquemment associées à d'autres

types d'amphores : amphores vinaires Pascual 1 de Tarraconnaise, amphores italiques et lyonnaises, Gauloise 2 de Marseille, amphore à *defrutum* de Bétique Haltern 70, amphores à *garum* Dr. 7-11 de Bétique ou Dr. 9 *similis* de Lyon, variantes anciennes d'amphores à huile Dr. 20 de Bétique (Fig. 12). Majoritaires à partir des années 30-20 av. J.-C., ces nouveaux conteneurs témoignent du lien de continuité unissant les dernières importations de vin italique et l'intrusion rapide de nouveaux modes alimentaires. Associée à ces mêmes produits, la présence d'amphores républicaines dans la plupart des contextes du I^{er} s. apr. J.-C., soit bien après l'arrêt de leur commercialisation, induit un diachronisme qui éclaire *a posteriori* la part d'amphores résiduelles incluse dans les niveaux antérieurs.

ORIGINES, ESTAMPILLES ET MARQUES PEINTES

L'identification des produits représentés au sein de l'échantillon relève d'une démarche empirique, puisque exclusivement fondée sur des critères visuels. Il est néanmoins possible d'isoler sans risque d'erreur certaines productions particulièrement caractéristiques, issues des officines étrusques d'Albinia ou de Cosa, ou des régions volcaniques du sud de l'Italie. Le premier groupe se distingue par un type de pâte reconnaissable à sa couleur "lie-de-vin" ponctuée de concrétions algaires blanchâtres. Apparenté au précédent, le second groupe possède des caractéristiques propres au groupe de Sestius, ce que confirme son association avec un timbre anépigraphé sur lèvre en forme d'autel (Fig. 13, n° 3), symbole fréquemment associé à la marque de fabrique des *Sestii* (Lyding-Will 1987, 188 n° A79)⁷. D'autres pâtes sableuses, ponctuées d'innombrables inclusions volcaniques, se rattachent enfin sans équivoque au groupe campanien dit d'*Eumachius*.

En attendant un éventuel recours à des analyses physico-chimiques, la seule conclusion que l'on peut tirer de ces quelques identifications concerne l'étonnante variété des produits représentés sur les sites chartrains. Cette remarque vaut en particulier pour le matériel de la couche 132, où la diversité des pâtes tranche avec l'homogénéité des dépôts. Autre observation importante, les mêmes productions se retrouvent en quantités à peu près équilibrées dans les deux horizons. Cette situation tend à conforter une évidence, déjà soulignée par la présence de divers morphotypes de bords sur certains sites de production : à savoir que l'origine des produits intervient peu dans une évolution morphologique visiblement alignée, au-delà des inévitables retards et exceptions imposés par l'ampleur de la production, sur une tendance typologique commune à bon nombre d'ateliers de la côte tyrrhénienne.

Cinq autres timbres épigraphes ont été recueillis sur la fouille de la rue Sainte-Thérèse. La présence déjà signalée de deux timbres homonymes au sein du même horizon, apposés sur une forme de lèvre identique, relève d'une rare coïncidence (Fig. 13, n°s 1-2). La même marque AJA (D ou C rétrograde) se retrouve,

⁷ Une estampille SE (pour *Sestius* ?) signalée par P. Courbin (1978b, 17 non retrouvée), renvoie peut-être à la même origine.

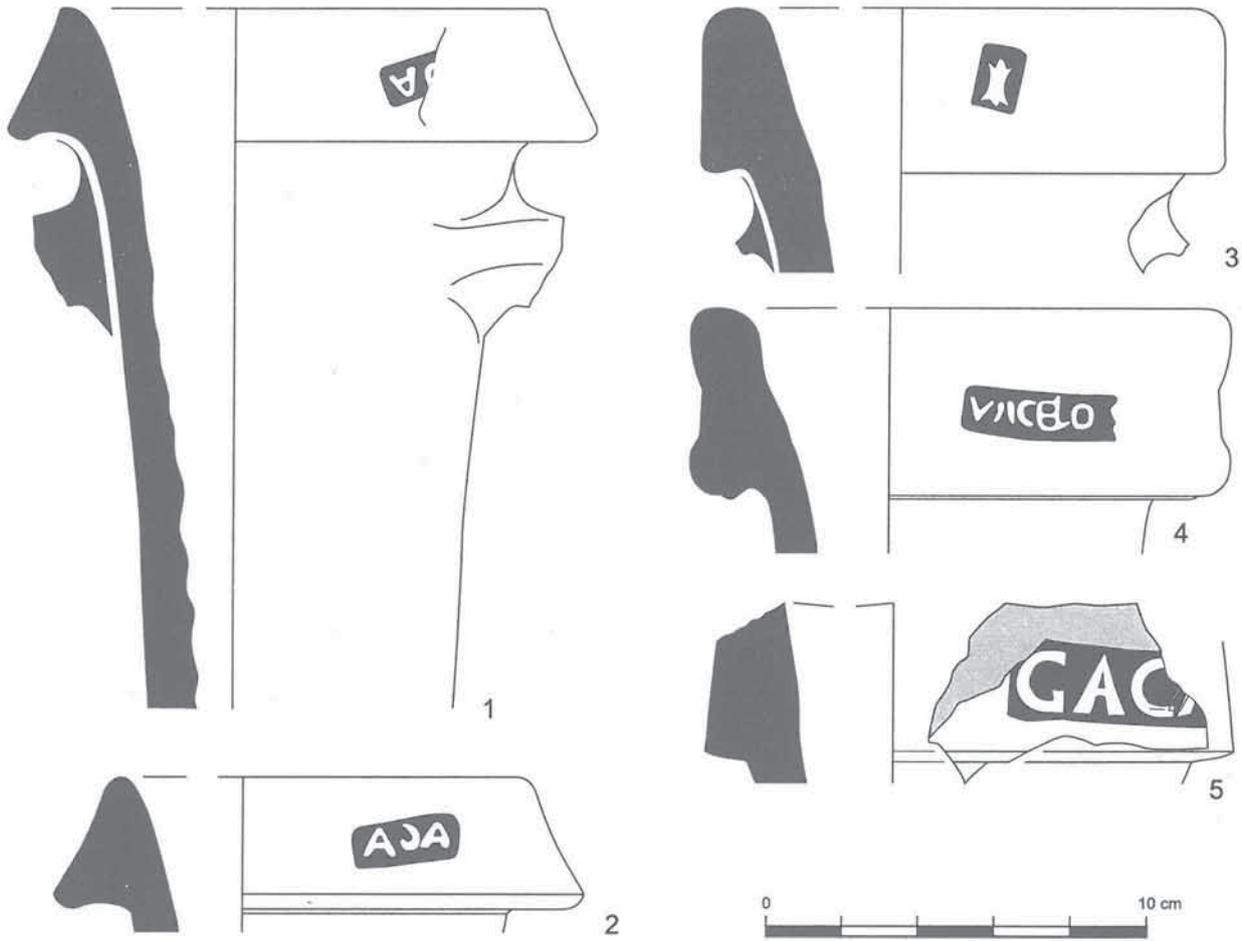


Figure 13 - Chartres, rue Sainte-Thérèse, estampilles.

associée à un même profil de lèvre, en deux exemplaires à Roanne, de même qu'à Bibracte et à Essalois (Lavendhomme et Guichard 1997, p. 135, n^{os} 1-2). La marque NICEPO[R] (sur lèvre, rétrograde : Fig. 13, n^o 4) est attestée à Montedoro, en Italie, ainsi qu'à Rodez (Dausse et Gruat 1991, n^o 39). La marque GACA[R] (Fig. 13, n^o 5), inédite à notre connaissance, figure comme la précédente parmi l'abondant

corpus d'estampilles établi sur les sites de Bourgogne (renseignement F. Olmer, à paraître). Une dernière estampille sur lèvre, ORP (rétrograde, non reproduite), ne bénéficie apparemment d'aucun parallèle connu (Courbin 1978b, 16-17).

Rappelons, enfin, la découverte de marques peintes (*tituli picti*) relevées sur trois fragments de cols différents (Fig. 14). Toutes trois comportent la même lettre

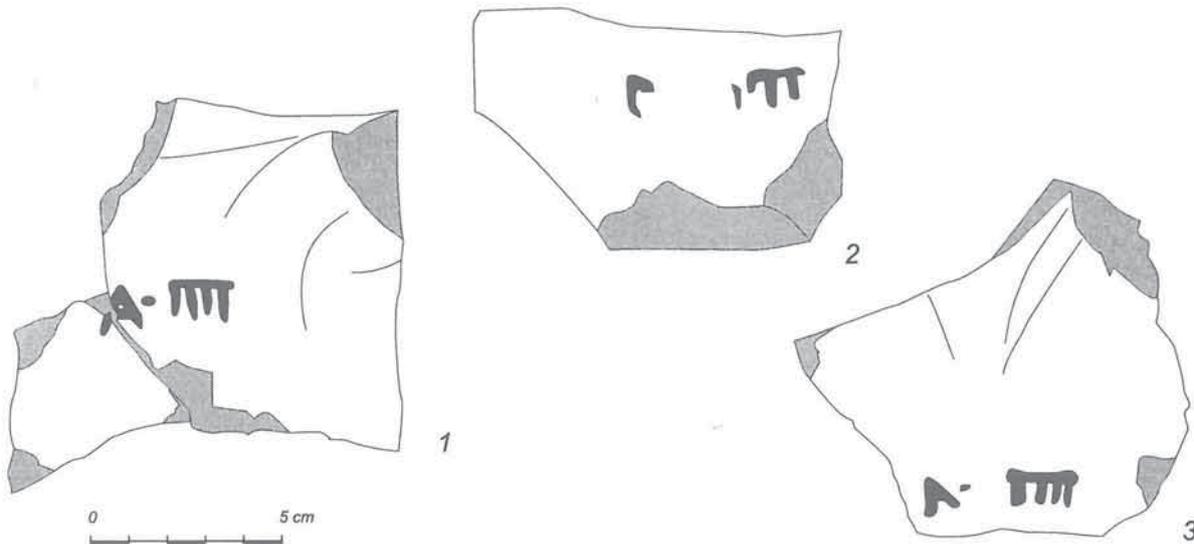


Figure 14 - Chartres, rue Sainte-Thérèse, marques peintes.

A suivie du chiffre III ou IIII, indication relative au contenu de l'amphore et plus précisément à l'âge du cru : la mention *a(nnorum) trium* ou *quattuor* désigne des vins âgés de trois à quatre ans lors de leur conditionnement, délai qui semble s'accorder avec des produits d'une certaine qualité (Tchernia 1986, p. 29).

CONCLUSIONS

L'étude des amphores républicaines de Chartres, dont le nombre dépasse de loin les estimations les plus optimistes réalisées jusqu'à présent pour toute l'Île-de-France, est porteuse de plusieurs enseignements.

Dans une région longtemps tenue à l'écart d'un phénomène d'importation *a priori* limité à quelques régions, voire quelques sites privilégiés, on mesure d'abord le saut quantitatif induit par la fouille restreinte de quelques mètres carrés sur le seul site de la rue Sainte-Thérèse. L'exemple est loin d'être isolé, comme en témoigne la redécouverte récente de plusieurs centaines de tessons d'amphores au fond d'un puits situé sous le Sénat de Paris, soit presque l'équivalent, en termes de poids, du mobilier de la rue Sainte-Thérèse (Poux *et alii* 1999). De telles concentrations se retrouvent sur d'autres sites de Gaule septentrionale où les quantités d'amphores livrées par des ensembles à première vue identiques peuvent varier de quelques grammes à plusieurs centaines de kilos (Poux 1997). Le cas déjà évoqué des dépôts de Paule ou de Fontenay-le-Comte, constitués de plusieurs centaines d'amphores surgies au cœur de régions reculées, alors que les découvertes antérieures ne dépassaient pas la poignée d'individus (Laubenheimer, à paraître). Dans la plupart des cas, cette répartition n'est pas aléatoire, mais obéit à une série de processus pouvant inclure diverses opérations de tri, de regroupement et d'enfouissement des amphores après consommation. Il devient dès lors évident que les cartes de répartition que l'on peut établir restent tributaires de ces phénomènes de concentration propres à remettre en cause d'un jour à l'autre les données quantitatives inhérentes à telle région ou à tel site.

Une autre caractéristique du courant d'importation révélé par le matériel chartrain tient à sa précocité, qui ne constitue plus en soi une nouveauté (Hénon 1995 ; Olmer *et alii* 1996 ; Poux 1998) : sur le seul plan régional, la présence aujourd'hui avérée de gréco-italiques à Vaires-sur-Marne, Nanterre, Varrennes-sur-Seine, Meulan-les-Mureaux ou dans la vallée de l'Aisne (Hénon 1995) témoigne de l'ancienneté d'un commerce amorcé dès le milieu du II^e s. av. J.-C. Plus intéressantes sont les conséquences qu'implique le "vieillessement" d'une chronologie longtemps arrimée, à Chartres comme ailleurs, aux années de la Conquête césarienne : au fil des études statistiques se profile en effet un net déséquilibre en faveur des types représentatifs de la phase la plus ancienne du phénomène. Cet écart se traduit en particulier par la sous-représentation des Dr. 1B, tant sur les sites chartrains que sur la plupart des sites de Gaule septentrionale, que les effectifs spectaculaires livrés par certains lots d'épaves ont longtemps contribué à occulter. Si l'on admet la validité de l'évolution typologique réaffirmée au chapitre précédent, ce rapport pourrait refléter une chute

rapide des importations, vraisemblablement amorcée bien avant la Conquête, soit dès les années 80 av. J.-C. En l'absence de comptages systématiques, la multiplication des références antérieures à cette date laisse d'ores et déjà entrevoir un très fort pic d'importation à la charnière des II^e et I^{er} s. av. n. è.

Ces nouvelles données amènent à s'interroger sur la "révolution culturelle" qu'a pu constituer l'irruption du vin importé dans les modes de vie indigènes, qui semble atteindre simultanément jusqu'aux régions les plus reculées de Gaule occidentale (Fig. 1). Si le regroupement des produits importés sur certains sites privilégiés relève à l'évidence d'un phénomène d'accumulation des biens de prestige, leur mode de déposition participe parfois d'une tout autre dimension, vraisemblablement liée au service du vin et aux rituels qui l'entourent (Poux 1999). Des recherches en cours consacrées à ce phénomène propre aux dernières sociétés de l'Âge du Fer, s'attachent à montrer à quel point son environnement politique, mais aussi religieux, constituent une donnée essentielle du problème.

L'exemple de Chartres est significatif des interrogations que peut soulever l'étude taphonomique détaillée d'un lot d'amphores sortant manifestement, ne serait-ce que par son ampleur, de l'ordinaire. D'abord considéré comme un simple dépotoir domestique, le mobilier de la rue Sainte-Thérèse conjugue plusieurs caractéristiques rarement réunies en contexte d'habitat. Cette assertion vaut en particulier pour une quarantaine d'amphores issues de l'horizon A, qui relèvent selon toute évidence d'un dépôt primaire : lié aux niveaux les plus anciens de l'occupation gauloise, ce matériel se distingue par son excellent état de conservation et sa cohérence spatiale, soulignée par l'association taphonomique de deux timbres et de trois marques peintes absolument identiques. Ce sentiment d'homogénéité s'accorde avec un faciès de consommation très limité dans le temps, suivi d'un enfouissement immédiat d'une partie des débris. Si rien ne permet d'affirmer que le bris des récipients a suivi directement leur ouverture, la brièveté de l'opération s'accorde parfaitement avec la consommation synchrone de grandes quantités de vin, destinées à une communauté nombreuse.

Plus énigmatique est la part prédominante prise par certaines parties de récipients au sein du mobilier de la rue Sainte-Thérèse, constitué de plus d'une centaine de cols désolidarisés et amassés en ce point précis du site. Si elle ne saurait être fortuite, cette situation peut résulter de plusieurs facteurs. La dissociation des panses ou des cols en vue de leur réutilisation, comme conteneurs, citernes ou vides sanitaires pour les premiers, comme canalisations ou tuyères pour les seconds, représente une première possibilité (Laubenheimer 1990, p. 54-56). Outre qu'elle ne bénéficie d'aucun indice archéologique concret, cette hypothèse apparaît néanmoins peu vraisemblable eu égard au très court laps de temps écoulé entre le bris des amphores et leur enfouissement.

Une autre piste réside dans les pratiques de tri mises en évidence dans certains contextes très particuliers de Gaule interne (Lyon, Tournus, Bâle), qui participent d'un autre phénomène : la séparation des cols renvoie ici à un mode particulier d'ouverture des récipients par décolletage, observés pour la première fois sur le site

lyonnais du Verbe-Incarné (Picon et Génin 1989). Les cols soumis à un tel traitement se distinguent par plusieurs points d'impact liés à l'utilisation d'un outil tranchant, que l'on retrouve sur le matériel chartrain. Ce "sabrage" systématique, qui ne possède aucune justification pratique⁸, correspond selon toute vraisemblance à un mode de consommation spécifique. Sans forcément souscrire à l'hypothèse avancée par J. Metzler (Metzler *et alii* 1991), d'un sacrifice symbolique des amphores à coups d'épée, cette opération visait peut-être plus simplement à faciliter l'accès au contenu (à l'aide de *simpula* ou de récipients individuels), ce qui peut se concevoir dans le cadre d'une consommation collective et ritualisée.

Cette observation, ainsi que d'autres indices de destruction volontaire ou de crémation observés sur de nombreux tessons, pourraient paraître anodins s'ils n'avaient été observés à de multiples reprises dans des contextes clairement extérieurs à la sphère domestique. Les exemples de plus en plus nombreux d'amphores décollées, bouchons dans les cols, jetées dans des puits, amassées dans des fossés ou épanchées sur le sol de certains sanctuaires, souvent associées à des restes humains ou animaux, voire à des armes mutilées ou à d'autres dépôts particuliers, dessinent une nouvelle réalité que ne contredit pas la présence régulière des mêmes produits dans de simples dépotoirs. Or, leur analyse détaillée révèle un mode de traitement identique, observé depuis longtemps sur certains dépôts métalliques ou osseux, exposés à diverses opérations de bris systématique, de purification et d'enfouissement. Au reste, le débitage systématique et la crémation des amphores équivaut en tout point à certaines pratiques déjà observées sur les offrandes funéraires (Metzler *et alii* 1991). La multiplication des cas recensés dans toute la Gaule, qu'il n'appartient pas ici de développer, témoigne d'une communauté de pratiques étroitement liées au service du vin et à sa dimension irrationnelle (Poux 1999).

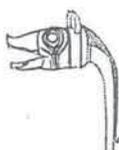
Le lot de la rue Sainte-Thérèse, qui n'est pas sans évoquer par certains traits ces grands ensembles fossoyés comblés de centaines de tessons d'amphores connus dans la vallée du Rhône, dans le centre de la France ou dans le Toulousain (Picon et Génin 1989 ; Nin 1994 ; Boudet 1997), s'inscrit-il dans ce même contexte général de regroupement et de déposition volontaire de reliefs liés à une consommation collective ? Cet exemple n'échappe certes pas, contrairement à d'autres dépôts dont le caractère rituel ne fait

aucun doute, à une certaine ambiguïté. La conjonction des indices recueillis rue Sainte-Thérèse s'assortit pourtant d'un autre détail archéologique non dénué d'importance : à savoir que leur emplacement coïncide avec l'édification, quelques décennies plus tard, d'une construction monumentale et vraisemblablement publique interprétée dès les années 1960 comme un *forum*, qui a pu recouvrir un espace communautaire plus ancien.

Il n'est pas inutile de rappeler que les Carnutes comptent parmi les rares peuples ayant choisi de faire figurer le thème de l'amphore sur leurs légendes monétaires, parti pris qu'ils partagent avec leurs voisins Meldes et le peuple arverne (Fig. 15). La réalité archéologique rejoint ici une évidence iconographique dont la portée ne saurait être sous-estimée : à l'instar d'autres symboles de la numismatique celtique, l'image du vin exprimée à travers son contenant prend ici valeur d'emblème politico-économique, mais aussi religieux (Laubenheimer 1990, p. 75 ; Duval 1982). Or, ce point n'est pas sans importance dans une cité notoirement élevée par les sources au titre de centre "consacré" des peuples de la Gaule, point de convergence du clergé druidique selon César (*B.G.* VI, 1-7). Sans surestimer la nature très partielle des observations qui en découlent⁹, on peut donc affirmer que la présence désormais avérée de vin italique au cœur du territoire carnute constitue un apport non négligeable à notre compréhension des usages de boire dans la Gaule des derniers temps de l'Indépendance dont l'étude ne fait que débiter.



Figure 15 - Revers de monnaie carnute à l'aigle et à l'amphore (LT 6329).



8 Munies d'un bouchon en bois ou en liège, parfois doublé d'une couche de pouzzolane, l'ouverture des amphores ne devait pas constituer un obstacle insurmontable, la forme du col pouvant par ailleurs faciliter l'écoulement du contenu.

9 Les éléments de réflexion présentés ici n'ont bien entendu valeur que d'exemple général, dont on se gardera de tirer la moindre conclusion archéologique à l'échelle locale : rappelons, pour parer à toute ambiguïté, la solide mise en garde d'A. Ferdière (1989), sur les diverses tentatives visant à localiser à Chartres ou en d'autres points du département, le lieu de réunion druidique.

BIBLIOGRAPHIE

- Baudoux 1996** : J. Baudoux, *Les amphores du Nord-Est de la Gaule*, DAF 52, Paris, 1996.
- Boudet 1997** : R. Boudet, *Rituels celtes d'Aquitaine*, Archéologie Aujourd'hui, Paris, 1997.
- Brunet 1985** : Ph. BRUNET, Chartres (28), dans *La civilisation gauloise en pays Carnutes*, catalogue d'exposition, Châteaudun, 1985, p. 64-69.
- Charlin et alii 1978** : G. Charlin, J.-M. Gassend, R. Lequément, L'épave antique de la baie de Cavalière (Le Lavandou, Var), dans *Archaeonautica* 2, 1978, p. 9-94.
- Courbin 1974 a et b** : P. COURBIN, Chartres 1970, rapport scientifique ; Chartres 1971, rapport scientifique, dans *Bulletin de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, 54, Chronique 5, 1974, p. 13-20.
- Courbin 1978 a et b** : P. COURBIN, Rapport scientifique de la fouille des Archives départementales à Chartres en 1972 ; Rapport de synthèse des fouilles effectuées rue Sainte-Thérèse à Chartres en de 1969 à 1972, dans *Bulletin de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, 71, 1978, p. 6-11 et p. 12-17.
- Dausse et Gruat 1991** : L. Dausse et Ph. Gruat, Estampilles et inscriptions peintes sur amphores vinaïres Dressel 1 trouvées à Rodez, dans *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 5, 1991, p. 66-77.
- Dessen et alii 1976** : Ph. DESSEN, S. LECUYER, H. LEMBEZAT *et alii*, Présence gauloise dans le sol de Chartres, dans *Archéologia*, 98, 1976, p. 61-65.
- Duval 1982** : P.-M. Duval, Observations sur la mythologie celtique : les sources numismatiques, dans *Etudes Celtiques*, 1982, p. 93-105.
- Ferdière 1989** : A. Ferdière, Le "lieu consacré" des druides chez les Carnutes : mythes et réalités, dans *Les Viereckschanzen et les enceintes quadrangulaires en Europe celtique. Actes du colloque de Chateaudun (1985)*, Paris 1989, p. 145-160.
- Gateau 1990** : F. Gateau, Amphores importées durant le II^e s. av. J.-C. dans trois habitats de Provence occidentale : Entremont, Le Baou-Roux, Saint-Blaise, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, p. 163-183.
- Gruat et alii 1991** : Ph. Gruat *et alii*, Aux origines de Rodez (Aveyron) : les fouilles de la caserne Rauch, dans *Aquitania*, IX, 1991, p. 60-104.
- Hénon 1995** : B. Henon, Les amphores dans la vallée de l'Aisne à La Tène finale, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, 1995, p. 149-186.
- Laubenheimer 1990** : F. Laubenheimer, *Le temps des amphores en Gaule : vin, huiles et sauces*, Paris, 1990.
- Laubenheimer 1992** : F. Laubenheimer, Emballages perdus, objets trouvés : les amphores, dans *Les fouilles du Parking de la Mairie à Besançon*, catalogue d'exposition, Besançon, 1992, p. 188-212.
- Lavendhomme et Guichard 1997** : M.-O. Lavendhomme, V. Guichard, *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*, DAF 62, Paris, 1997.
- Metzler 1995** : J. Metzler, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg*, Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art III, Luxembourg, 1995.
- Metzler et alii 1991** : J. Metzler *et alii*, *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art I, Luxembourg, 1991.
- Nin 1994** : N. Nin, L'opération Sextius-Mirabeau : les recherches archéologiques réalisées sur le terrain Coq, dans *Impressions du Musée Granet*, 6, 1991, p. 30-35.
- Olmer et alii 1996** : F. Olmer, C.-A. Paratte, Th. Luginbhül, Un dépotoir d'amphores du 2^e s. av. J.-C. à Bibracte, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 46, 1996, p. 295-317.
- Picon et Génin 1989** : M. Picon, M. GENIN, Les amphores, dans C. GOUDINEAU (dir.), *Aux origines de Lyon*, DARA 2, Lyon 1989, p. 50-55.
- Poux 1997** : M. Poux, Les amphores de Bâle-Gasfabrik : approche taphonomique, dans *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 80, 1997, p. 147-172.
- Poux 1998** : M. Poux, Les amphores et la chronologie des sites balois : nouvelles données, dans *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine. Actes du colloque d'Arras (1996)*, Arras 1998.
- Poux 1999** : M. Poux, Festins sacrés et ivresse collective en Gaule Celtique : traces littéraires, perspectives archéologiques, dans *Rites et espace en pays celte et méditerranéen : étude comparée à partir du village d'Acy-Romance. Actes du colloque de Rome (1997)* (sous presse).
- Poux et alii 1999** : M. Poux (avec la collaboration de B. Boulestin, D. Busson, Th. Lejars, Chr. Riquier-Boulet et S. Robin), *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris. Une tombe d'auxiliaire républicain aux origines de Lutèce* (sous presse).
- Sanmarti-Grego 1992** : E. Sanmarti-Grego, Nouvelles données sur la chronologie du camp de Renieblas V à Numance, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 417-430.
- Tchernia 1986** : A. Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine*, Rome, 1986.
- Will 1987-1** ; E. Lyding-Will : The Roman Amphoras, dans Mc. CANN *et alii* : *The Roman Port and Fishery of Cosa*, Princeton University Press, 1987, p. 170-220.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : R. DELAGE

Luc LONG : Tu as montré une lèvre incomplète, marquée GAC, et je me demande s'il ne s'agit pas plutôt d'une Lamb. 2 ?

Matthieu POUX : Il ne s'agit pas, à première vue, d'une pâte adriatique. La remarque porte-t-elle sur la forme de la lèvre ou sur l'estampille ?

Luc LONG : L'estampille, mais aussi la forme de la lèvre.

Matthieu POUX : De mémoire, sa forme et ses caractéristiques de pâte ne dénotent pas par rapport au reste de l'échantillon, attribuable aux ateliers de la côte tyrrhénienne.

Luc LONG : Il est parfois difficile d'identifier une pâte italique ...

Matthieu POUX : Oui, ce sera à vérifier, mais je pense pas qu'il s'agisse d'une pâte typique des Lamb. 2, comme on en connaît ailleurs en Ile-de-France, sur d'autres sites comme Nanterre ...

Alain CHARTRAIN : Vu mon nom, je ne peux qu'intervenir, d'autant que je suis un ancien fouilleur de Chartres. Si je résume un peu rapidement, pour ces niveaux découverts par P. Courbin et fouillés ensuite par une autre équipe, vous venez totalement de déterminer leur caractère laténien, ce qui avait toujours été contesté à l'époque ; vous les placez vers 100 av. J.-C., c'est bien cela ?

Matthieu POUX : Oui, tout à fait. Pour la datation, nous sommes passés un peu rapidement : la datation avait été placée à l'époque aux alentours de la Conquête, alors qu'il est évident que les amphores reflètent une phase d'importation relativement longue, dont le début pourrait se situer vers 130/120, jusqu'à la disparition des Dressel 1, comme on l'a vu hier, dans la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C. Ce qui fait effectivement reculer la chronologie d'au moins cinquante ans.

Alain CHARTRAIN : Je voudrais juste ajouter deux remarques. J'ai l'impression qu'à la suite de l'étude lyonnaise, il y a peut-être un effet de mode un peu dangereux qui se développe : est-ce que le bris des amphores, la séparation entre les panses, les culots et la partie supérieure ne correspond pas, simplement, à un bris naturel, technique ? Ne déduit-on pas un peu trop vite une habitude du banquet gaulois où on sabrerait à tire-larigo des amphores ? Peut-être faudrait-il se méfier et disposer de preuves techniques de coups particuliers, de fractures particulières. Si on laisse tomber une Dressel 1, on voit tout de suite où elle va se casser et il n'est pas obligatoire que la panse explose.

Ma deuxième remarque concerne les cartes. Il me semble que ce type d'amphores est très représenté en territoire biturige ; dans les tombes aristocratiques publiées par Ferdière et Villard, il y en a pas mal ; sur Bourges, beaucoup, de même qu'à Orléans dans le secteur de La Charpenterie ... N'ont-elles pas été étudiées ?

Matthieu POUX : La carte en couleur présentée aujourd'hui ne concerne que la Gaule septentrionale et n'intègre pas les données du sud de la Loire. Dans les sépultures bituriges, on a essentiellement des Pascual 1, sauf dans quelques cas, comme la tombe de Dun-sur-Aron, qui a livré quelques Dressel 1. Il est évident que d'importantes concentrations restent à étudier, notamment à Orléans, Bourges ou ailleurs. Il y a certainement des compléments à apporter, qui font l'objet de plusieurs travaux menés dans le cadre du groupe de recherches dirigé par F. Laubenheimer.

Par rapport à la seconde remarque, concernant les indices de décolletage. En l'occurrence, l'élément le plus significatif ne réside pas tant dans les traces que dans la sélection manifeste appliquée aux différentes parties. Quant aux traces de coups, l'affirmation s'appuie sur plusieurs études détaillées réalisées à Bâle, au Verbe-Incarné et dans d'autres "fossés à amphores" de type lyonnais, où figurent des traces semblables, également identiques à celles relevées en contexte funéraire. Il y a des choses tout à fait flagrantes : le bris "naturel" de l'amphore se fait d'une certaine manière et on a, en général, des cassures très usées, parce que l'émiettement de récipients aussi solides que les Dressel 1 prend du temps. Ce n'est pas le cas ici, où les tessons très bien conservés présentent parfois de nettes traces d'impact. Volontairement, je n'ai pas prononcé le terme de banquet : disons simplement qu'il est intéressant de souligner ce genre d'indices quand ils existent. Il y a effectivement un effet de mode mais ce n'est peut-être pas sans raison. Ce type de traces se retrouvent de plus en plus régulièrement, dès lors qu'on a des concentrations inhabituelles d'amphores Dressel 1, des lots massifs consommés en un laps de temps assez court. Pour l'instant, on ne peut pas en tirer de conclusions, bien entendu, mais disons que c'est une piste à suivre.

Philippe BARRAL : Une remarque sur les amphores sabrées et non débouchées : à Verdun-sur-le-Doubs, on a des séries assez comparables du point de vue de la fragmentation et on a plusieurs cols dont les bouchons étaient encore en place.

Matthieu POUX : Là, c'est clair !

* *
*

Montserrat COMAS SOLÀ

PRÉSENCE ET ABSENCE DES AMPHORES LÉETANIENNES EN GAULE

Ce travail est réalisé à partir des résultats que nous apporte la ville romaine de *Baetulo* (actuelle Badalona) située en pleine Léétanie littorale où nous faisons nos investigations. Au cours des 10 ou 15 dernières années, cette ville a développé une grande activité archéologique, autant pour ce qui concerne les fouilles que pour ce qui se réfère aux publications d'études monographiques sur divers thèmes, parmi lesquelles les études sur la production de vin et d'amphores (Comas, 1985, 1987, 1991, 1997 et 1998). Tous ces travaux nous ont fourni des nouveautés importantes sur la chronologie et le développement des amphores léétaniennes.

Dès le commencement de la production de vin en Léétanie, les amphores de cette région ont été exportées vers les marchés de Gaule. Pendant 50 ans elles l'ont fait d'une façon presque exclusive, le début coïncidant avec la baisse des vins italiens contenus dans les Dressel 1 qui, jusqu'à ce moment-là, arrivaient en Gaule d'une façon massive. C'est le moment où, profitant de la proximité géographique, les productions léétaniennes ont pris la relève et ont commencé à fournir leur vin en quantité assez importante mais moins abondante que les Dressel 1 italiens.

On constate ce phénomène, en Gaule, vers 40 av. J.-C., bien que pour certains sites on ait dit qu'il se produisait avant—La Vayède 55/50-40 av. J.-C. ; Vieille-Toulouse 50-30 av. J.-C. (Miró 1988)—, les dernières chronologies fournies en Léétanie semblent contredire cette datation (Comas 1998). C'est le moment où dans cette région se produit le grand développement des amphores de fabrication locale, un fait qui s'accorde parfaitement avec la présence de ces emballages en Gaule, selon les résultats des dernières études réalisées dans la ville de *Baetulo*.

On sait que la Léétanie a produit diverses amphores, desquelles nous détachons quatre types vinaires en fonction de l'amplitude de leur diffusion ou de l'importance de leur chronologie. Ces amphores sont : la forme Dressel 1 léétanienne, la forme Léétanienne 1 ou *Laietana* 1, la forme Pascual 1 et la forme Dressel 2-4.

A partir des résultats des fouilles de *Baetulo*, nous essayerons de faire une révision de la présence de ces quatre types d'amphores en Gaule. Il faut signaler que nous ne pouvons pas parler du volume de ces importations mais seulement constater leur présence dans cette zone.

Chronologiquement, la première production léétanienne est la forme **Dressel 1**, une amphore qui imite clairement la Dr. 1 italique (Comas *et alii* 1987). C'est un récipient qui naît dans les années 80/70 av. J.-C. et qui se trouve intimement lié au monde ibérique et aux productions de céramique ibérique associées à la campanienne, ainsi qu'aux amphores ibériques et puniques. Malgré le lien avec le monde ibérique, cette amphore n'imité pas leurs récipients : elle copie les Dr. 1 italiens qui sont davantage trouvées dans la dernière phase de quelques *oppida* ibériques. Cette forme d'amphore est fabriquée dans deux sortes de pâtes : dans la période initiale, vers le deuxième quart du I^{er} s. av. J.-C., la pâte est typiquement ibérique, avec des parois minces et dures ; dans la seconde période, vers 50 av. J.-C., la pâte est totalement différente, moins épurée, avec un dégraissant de quartz et de mica ; c'est une pâte connue comme "pâte tarraco-naise", la même qui sera utilisée, un peu plus tard, pour beaucoup d'amphores *Laietana* 1, Pascual 1 et Dr. 2-4. Le premier type, avec la pâte dite "ibérique", se trouve dans la phase finale de quelques *oppida* ibériques de Léétanie. Le deuxième type se trouve à partir des années 60/50 av. J.-C. dans les villes romaines d'*Illuro* et de *Baetulo*, et sur d'autres sites de la région.

En ce qui concerne la diffusion de ce type d'amphores en Gaule, il semble rare (Fig. 1)¹. Il en a été trouvé un exemplaire à Bordeaux (Berthault s.d.) et même s'il est possible qu'on en trouve encore d'autres, nous pensons que c'est une amphore dont la diffusion est locale. Ce récipient contient le premier vin léétanien et il est logique que la diffusion soit encore peu abondante. Mais les trouvailles sous-marines de Vilassar et Mataró, sur la côte catalane (Matamoros 1991 ; García-Gurri 1996-97), celles de Les Sorres dans le delta du Llobre-

1 Dessin et réalisation des cartes : Antoni Fonollà.

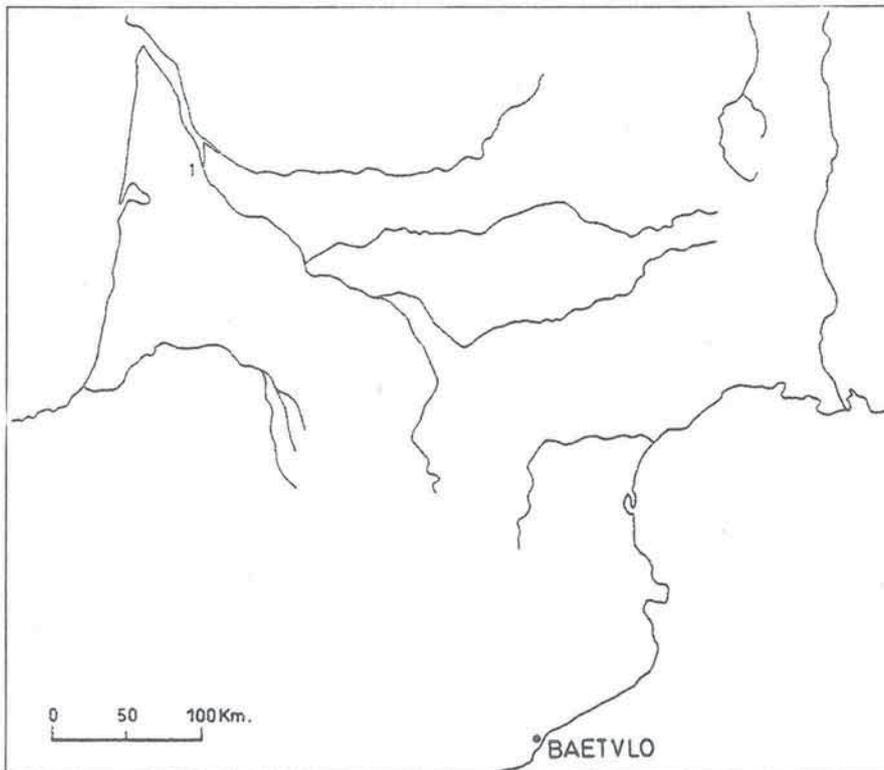


Figure 1.- Diffusion des Dressel 1 liletaniennes :
1 : Bordeaux.

gat (Izquierdo 1992), de même que la trouvaille de Bordeaux, indiquent au moins qu'une petite proportion a été exportée.

Pour les marques sur Dr. 1 liletanienne, nous connaissons un exemplaire où apparaît M.COS (Fig. 2, n° 1) sur une amphore fabriquée dans les ateliers de La Salud, en Liletanie intérieure (Casas 1987) ; deux marques avec Q.FABI (Fig. 2, n° 2) trouvées sur deux sites du Maresme : Can Balençó et Can Portell (Codex 1992). On a trouvé aussi trois amphores de ce type avec des timbres en caractères ibériques : deux dans la zone de l'ager de Tarraco, où on peut lire les signes N. I. O. (Carreté et alii 1995), et une autre dans la zone intérieure du Vallès, à Can Vendrell, avec deux marques : une latine, Q. E., et l'autre avec un signe peut-être ibérique, " ke " ou " ko " (Olesti 1998).

Pour la chronologie, nous avons déjà dit que ces amphores commencent vers le deuxième quart du I^{er} s. av. J.-C. ; elles disparaissent dans le dernier quart de ce même siècle.

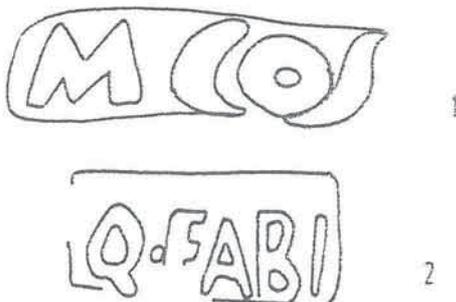


Figure 2.- Marques sur Dressel 1 liletanienne.

Le deuxième récipient fabriqué dans les ateliers liletaniens est la forme *Laietana 1*, très abondante à *Baetulo* (Comas 1985 et 1987). Sa morphologie est différente du type précédent : tandis que la Dr. 1 liletanienne est une claire imitation de la forme Dr. 1 italique, la forme *Laietana 1* –malgré un corps qui montre quelques ressemblances avec des emballages ovoïdes adriatiques– semble faite avec l'intention de l'individualiser et de la présenter comme une forme originale de cette région. Il est évident qu'avec cette nouvelle forme on veut obtenir une amphore plus souple et qu'on a aussi le désir de réaliser une production liletanienne propre. C'est comme si on voulait rompre avec le monde des Dr. 1 italiques et fabriquer un emballage nouveau pour être reconnu et distingué, peut-être pour en différencier le contenu.

D'autre part, c'est un type d'amphore qui se trouve attaché aux productions de camp-

nienne A tardive avec des formes caractéristiques du milieu du I^{er} s. av. J.-C. (Lamb. 5 et 7 de couleur marron), avec de la céramique commune italique et avec les plus anciennes formes de parois fines (Mayet II et III). Mais la chose la plus importante est que, au début, la *Laietana 1* n'est pas accompagnée de sigillée italique. Quant aux amphores, nous voyons qu'il y a une présence massive de Dr. 1 italique qui indique que ces vins arrivaient encore en Liletanie à cette période et qu'il est probable que, pendant quelques années, ces deux productions se sont croisées.

Quant à la diffusion de l'amphore *Laietana 1* en Gaule, elle est en progression depuis qu'on l'a identifiée à *Baetulo*, et il est sûr que cela peut augmenter encore. Nous avons compté 19 sites avec présence de *Laietana 1* (Fig. 3). Sur ces 19 sites, 78 % sont terrestres et 21 % sont des épaves. Cette diffusion commence à partir de 40 av. J.-C. et embrasse, surtout, la région du sud-ouest où on trouve la grande majorité de ces amphores sur les sites proches de l'Aude et du sud de la Garonne. On sait que ces amphores arrivaient de Liletanie par les côtes catalanes et gauloises, jusqu'à Narbonne, d'où elles sont distribuées (Bergé 1990). La découverte d'amphores de ce type dans l'épave des Formigues, au nord de la côte de Catalogne, avec un chargement d'amphores *Laietana 1* dont une avec l'estampille L.VOLTEIL (Vidal i Pascual 1971), de même que dans celle, sur la côte française, de Cap Béar III (Liou 1987), avec un ensemble d'amphores *Laietana 1* et Pascual 1, sont la preuve du passage de ces amphores de la Liletanie vers Narbonne. En ce qui concerne la zone de la Loire, on a seulement trouvé deux exemplaires à Angers (Siraudeau 1988) et, dans

la région du Rhône, quelques exemplaires à Saint-Romain-en-Gal (Desbat 1987).

Pour les marques, il est important de constater que sur les premières Laietana 1 apparues dans les niveaux de 50 av. J.-C. de *Baetulo*, nous n'avons trouvé aucune marque. Nous commençons à trouver des timbres à partir de 40 av. : L.VOLTEIL (Fig. 4, n° 3), qu'on trouve aussi sur plusieurs sites de Gaule, par exemple à Port-La-Nautique, Cayla de Mailhac, Narbonne, Auterive, Ensérune, Cap Béar I, Béziers, Ruscino, Vieille-Toulouse, Sainte-Foy-La-Grande, Cintegabelle, Saint-Jean-Le-Vieux ; Q. MEVI (Fig. 4, n° 4) documenté à Ruscino, Vieille-Toulouse, Grand-Bassin, Vesubium, Saintes ; SEX STATIVS, C. MUCI et C. SERVILI (Fig. 4, n° 5, 1, 2) ne sont pas attestés en Gaule (Comas 1997). Il y a aussi des marques sur Laietana 1 qui ne sont pas représentées à *Baetulo*, comme les timbres L.VENULEI (Callender 1965)), M.LOREI (Pena 1998) et C. IVN (Pascual 1981). On a trouvé aussi une amphore Laietana 1 avec une marque incomplète à *Salduie* (Saragossa), dans un contexte des années 50/40 av. J.-C., avec les lettres ibériques E.I.KE.BI (Aguarod 1992).

Selon les dernières études présentées par M. J. Pena lors du II^e Col.loqui El VI a l'Antiquitat du mois de mai 1998 à Badalona (Pena 1998), on peut rattacher les noms qui se trouvent imprimés sur les amphores Laietana 1 à Narbonne, une ville où César déduisit une nouvelle colonie de

vétérans de la II^e légion pendant l'été 45 av. J.-C. Les timbres ont, presque toujours, *praenomen* et *nomen* ; les noms de ces personnages qui marquent les premières Laietana 1 sont des noms d'individus, la plupart

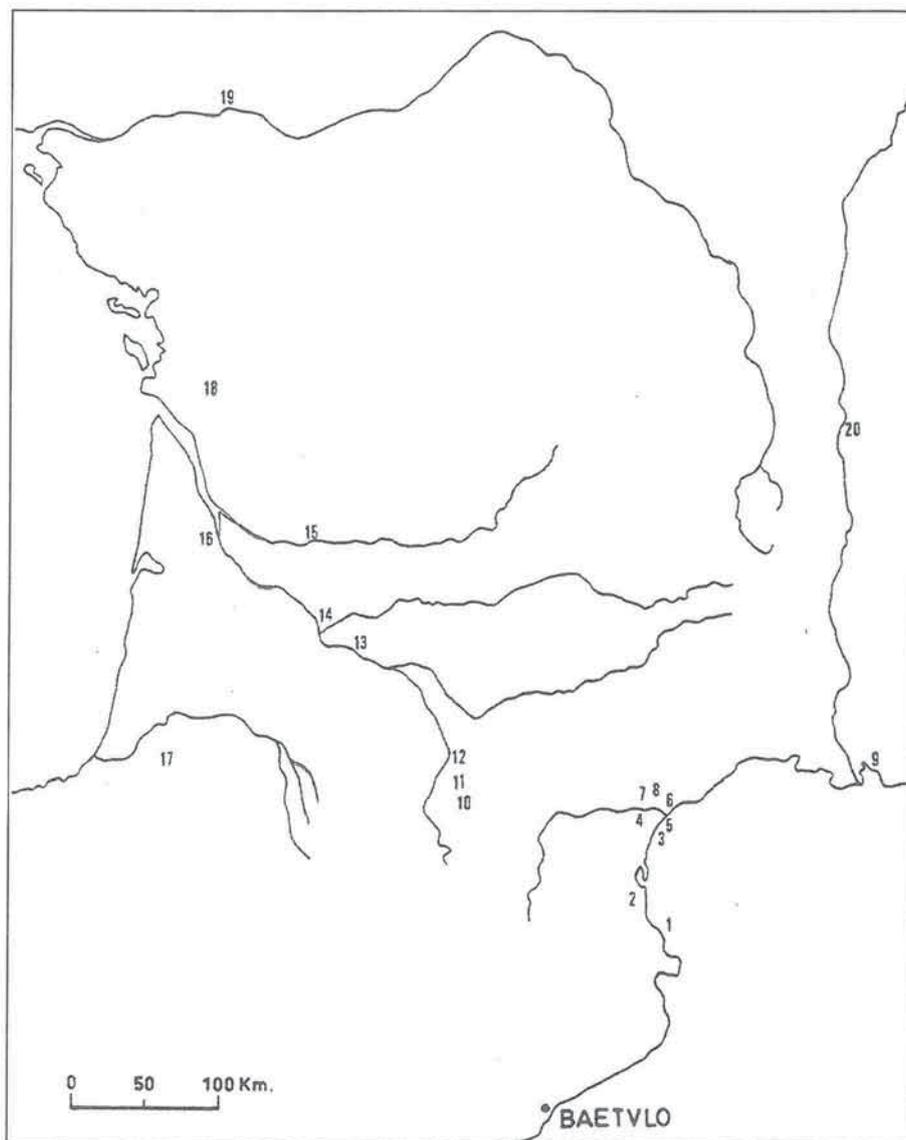


Figure 3.- Diffusion des Laietana 1 :

- 1 : Cap Béar ; 2 : Ruscino ; 3 : Port-La-Nautique ; 4 : Narbonne ; 5 : Grand-Bassin ; 6 : Ensérune ; 7 : Mailhac ; 8 : Béziers ; 9 : Fos ; 10 : Cintegabelle ; 11 : Auterive ; 12 : Vieille-Toulouse ; 13 : Agen ; 14 : Mas-d'Agenais ; 15 : Sainte-Foy-la-Grande ; 16 : Bordeaux ; 17 : Saint-Jean-le-Vieux ; 18 : Saintes ; 19 : Angers ; 20 : Vienne.

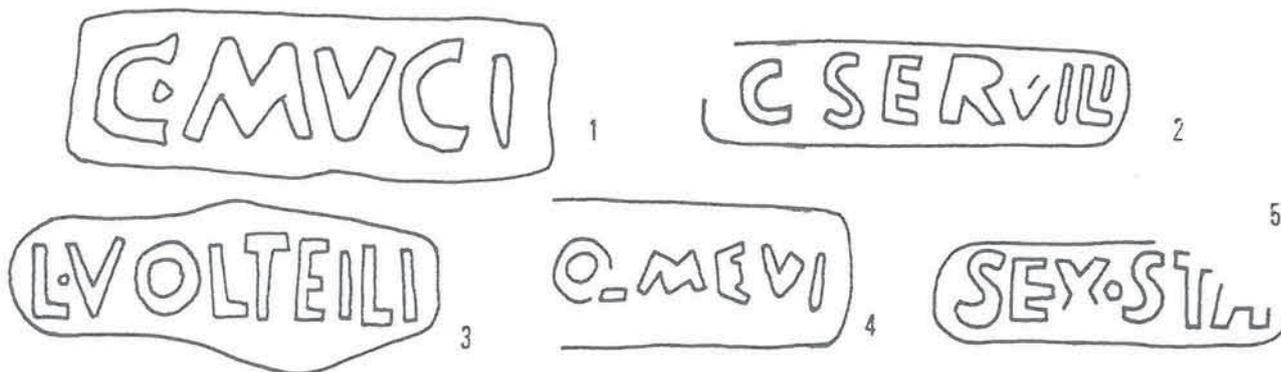


Figure 4.- Marques sur Laietana 1.

de haute classe sociale (pas des colons), avec d'importants moyens économiques qui, vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C., ont organisé la production et la commercialisation du vin de Léeétanie (Comas 1997, p. 107-109). Il est évident que les indigènes ont participé à cette organisation et qu'ils ont joué un rôle important dans son développement, mais l'idée, l'initiative et les affaires sont à attribuer à ces personnages rattachés à la ville de Narbonne, quelques-uns ayant de bonnes relations avec la classe sénatoriale ou la bourgeoisie municipale campanienne.

En ce qui concerne la chronologie des *Laietana 1*, nous l'avons située, il y a quelques années, vers 40/30 av. J.-C. (Comas 1985, p. 65) ; maintenant, grâce aux résultats des dernières études faites à *Baetulo*, nous la fixons définitivement vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C. du fait de leur présence dans les niveaux les plus anciens (Comas 1998). Dans ces niveaux, il n'y a aucune amphore Pascual 1, ce qui confirme l'antériorité de la *Laietana 1* par rapport à la Pascual 1. Il est possible que 8 ou 10 années seulement séparent les deux productions et il est probable que la *Laietana 1* ait été seule exportée dans les premières années. Mais on la trouve rapidement accompagnée de la forme Pascual 1, comme le prouve la découverte de l'épave Cap Béar III (Liou 1987, p. 273) ou celle de Formigues à Palamos (Vidal et Pascual 1971). La disparition du type *Laietana 1* à *Baetulo* et, en général, en Léeétanie, se situe aux alentours du changement d'ère.

La troisième amphore léeétanienne présente sur les marchés gaulois est la forme Pascual 1 qui est de loin l'emballage le plus abondant et le plus répandu en Gaule. C'est une amphore très en rapport avec le début du règne d'Auguste et sa grande production a dû être favorisée par les changements politiques, économiques et sociaux de cette période. En plus, c'est une amphore profondément attachée aux premières productions de sigillées italiques et aux formes augustéennes de parois fines Mayet XIV et XXXIII. C'est un cadre certainement différent de celui qui se présentait pour la *Laietana 1* et on voit parfaitement définis deux horizons qui confirment pleinement l'antériorité de l'une par rapport à l'autre.

La diffusion de la forme Pascual 1 commence à partir de 40 av. J.-C. et, pendant 50 ans, la Gaule sera le marché qui absorbera la grande majorité de ces amphores sorties des ateliers de la Léeétanie. De même que la forme *Laietana 1*, avec laquelle nous avons déjà vu qu'elle partage quelquefois le transport par bateaux (Liou 1987, p. 273), la Pascual 1 arrive aussi à Narbonne et, de là, s'introduit vers l'intérieur, en suivant les cours de l'Aude et de la Garonne. Mais avec cette

amphore s'ouvrent de nouvelles routes : nous la voyons être distribuée au nord de la Garonne, jusqu'à la façade atlantique, et initier de nouveaux marchés en profitant du cours de la Loire, en direction de la Bretagne, et du cours du Rhône, en faisant chemin vers les *limes* (Fig. 5).

Narbonne, à cette époque, voit passer la grande majorité des chargements d'amphores provenant de Léeétanie. Les innombrables découvertes d'amphores, surtout Pascual 1, et la grande quantité de marques qui sont apparues à Port-La-Nautique, sont des exemples évidents de l'immense trafic que ce port a connu : il a été, sans doute, le plus grand centre distributeur de vin en Gaule (Bergé 1990). En plus de ce grand centre portuaire, trois noyaux se détachent par leur rôle de centres de réception des amphores Pascual 1 provenant de Léeétanie : Toulouse, contrôleur du trafic fluvial de l'axe Aude/Garonne, est le premier noyau qui repartit les Pascual 1 dans la première période de diffusion vers la Gaule interne. C'est le lieu où la forme Pascual 1 est majoritaire dans le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. Durant la même période, mais avec moins d'intensité, Lyon reçoit les amphores qui lui arrivent par le Rhône. Et, finalement, Angers voit également arriver ces mêmes amphores, souvent pour une destination plus lointaine : les îles Britanniques. Nous avons compté un total de 75 sites, en Gaule, avec présence de Pascual 1 : 84 % sont terrestres et 16 % sont des épaves.

Les amphores Pascual 1 ont donc connu une intense diffusion sur tout le territoire gaulois, plus que dans les autres régions, et elles ont approvisionné le pays dans toute leur amplitude. Il faut signaler que cette diffusion en Gaule se produit d'une façon presque exclusive, puisqu'il s'agit d'un emballage qui se trouve peu abondant dans d'autres zones géographiques importantes comme, par exemple, à Rome : hormis le dépotoir de la Longarina, avec 15 exemplaires de Pascual 1, cette amphore est rare en Italie. Par conséquent, il semble évident que, pour la Léeétanie, les marchés gaulois ont été suffisants pour placer les excédents, sans avoir besoin de nouveaux clients jusqu'au moment où ces mêmes marchés lui ont fermé la porte, avec l'intention de favoriser la réussite de la production de leur vin.

Quant aux marques sur Pascual 1, dans l'étude que nous avons faite récemment sur les marques de *Baetulo* (Comas 1997, p. 15-19), nous avons trouvé 10 marques différentes (nous en présentons quelques-unes, Fig. 6) et, hors de *Baetulo*, on en connaît 38 en plus. En ce qui concerne les noms, ils suivent les mêmes règles que pour la *Laietana 1*. Nous ne pouvons manquer de parler ici du nombre tellement important de marques avec le nom M.PORCI (Fig. 6, n° 2) trouvées

Figure 5.- Diffusion des Pascual 1 :

- 1 : Cap Béar ; 2 : La Moresque ; 3 : Port-Vendres ; 4 : Ruscino ; 5 : Narbonne ; 6 : Port-La-Nautique ; 7 : Grand-Bassin ; 8 : Mateille ; 9 : Laumet ; 10 : Montravel ; 11 : Ensérune ; 12 : Cebazan ; 13 : Agde ; 14 : Arles ; 15 : Fos ; 16 : Planier ; 17 : Grand-Rouveau ; 18 : Dramont ; 19 : Chrétienne H ; 20 : Vaison ; 21 : La Vayède ; 22 : Ermitage ; 23 : Rodez ; 24 : Castres ; 25 : Bram ; 26 : La Lagaste ; 27 : Montjoi ; 28 : Cintegabelle ; 29 : Auterive ; 30 : Saint-Michel-de-Touch ; 31 : Toulouse ; 32 : Vieille-Toulouse ; 33 : Albi ; 34 : Saint-Jean-de-Castets ; 35 : Lectoure ; 36 : Le Mas-d'Agenais ; 37 : Agen ; 38 : Lamoteh-Capdeville ; 39 : Saint-Jean-le-Vieux ; 40 : Lescar ; 41 : Saint-Sever ; 42 : Bastennes ; 43 : Dax ; 44 : Cauna ; 45 : Gouts ; 46 : Bordeaux ; 47 : Libourne ; 48 : Sainte-Foy-la-Grande ; 49 : Périgueux ; 50 : Archignac ; 51 : Saintes ; 52 : Limoges ; 53 : Poitiers ; 54 : Belle-île ; 56 : Vannes ; 57 : Quimper ; 58 : Fouesnat ; 59 : Concarneau ; 60 : Kermoissan ; 61 : Plélauff ; 62 : Saint-Malo ; 63 : Rennes ; 64 : Angers ; 65 : Le Mans ; 66 : Coutances ; 67 : Caen ; 68 : Fleur-la-Rivière ; 69 : Bourges ; 70 : Baugy ; 71 : Mont-Beuvois ; 72 : Chalon-sur-Saône ; 73 : Lyon ; 74 : Vienne ; 75 : Poundbury ; 76 : Cleavel Point ; 77 : Hengistbury Head ; 78 : Khighton ; 79 : Thaxted ; 80 : Colchester ; 81 : Gloucester.

AMPHORES LÉETANIENNES EN GAULE

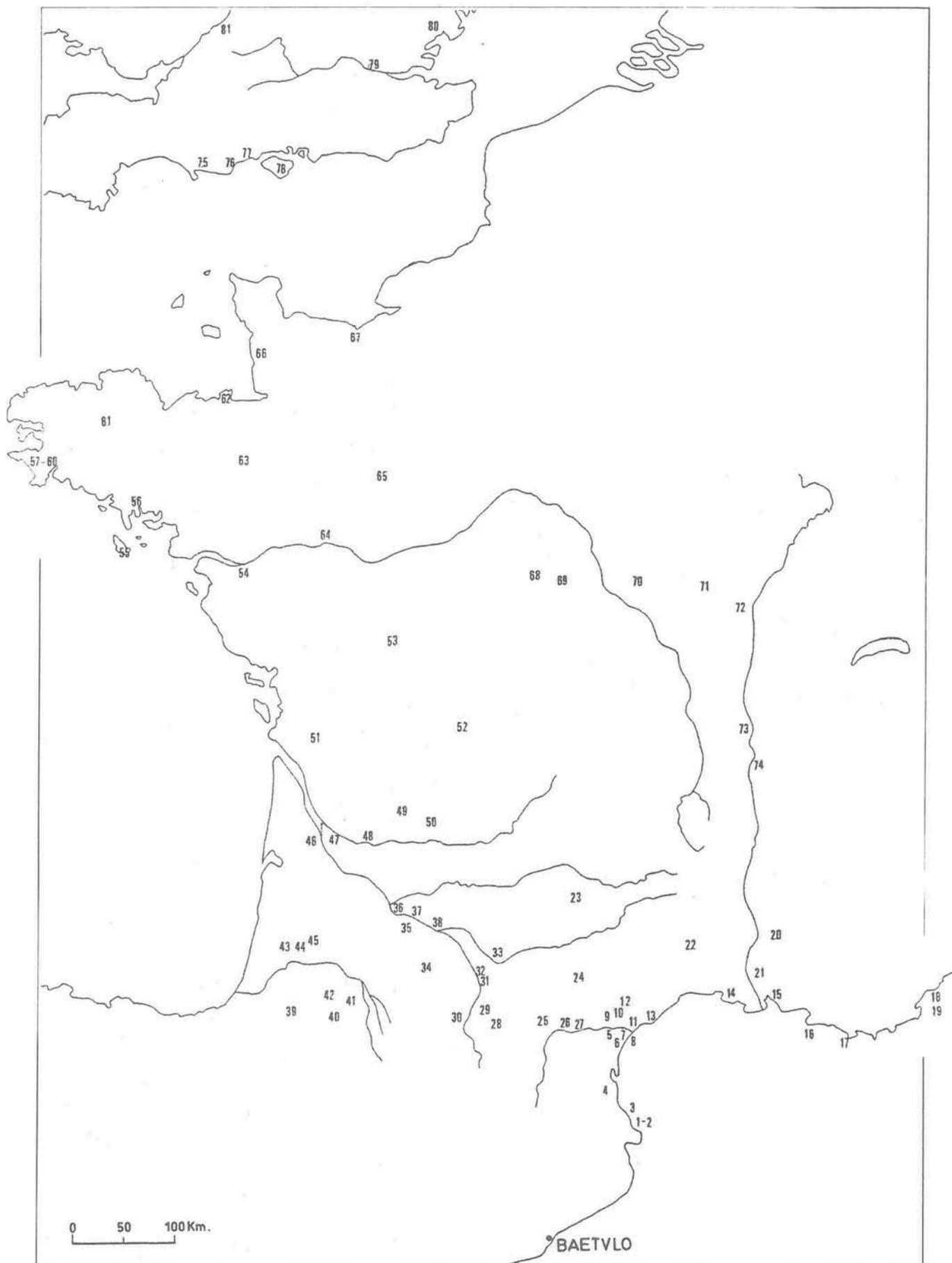




Figure 6.- Marques sur Pascual 1.

en Gaule : on a trouvé cette estampille sur 28 sites. On la trouve aussi, abondamment, à *Baetulo*, ce qui suggère inévitablement une liaison très étroite entre ces deux régions. Dans un travail présenté il y a longtemps, lors d'un congrès de la Sfecag, nous avons déjà exposé le développement de cette marque (Comas 1991).

En faisant référence à la chronologie de la forme Pascual 1, nous avons dit déjà que, à *Baetulo*, elle n'est pas présente dans les niveaux les plus anciens. En revanche, elle se trouve dans les niveaux de 40/30 av. J.-C. Par conséquent, nous pensons que les premières productions de Pasc. 1 ont commencé dans la décennie qui va des années 50 aux années 40 av. J.-C., sûrement plus près de 40, confirmant de cette façon leur postériorité par rapport à la forme *Laietana* 1. Pour leur disparition, on a l'habitude de la situer à l'époque de Tibère, où elle est remplacée par les Dr. 2-4 mais, à *Baetulo*, la Pasc. 1 a une longue vie puisqu'elle est encore très abondante jusqu'à l'époque flavienne. Ce fait, un peu inexplicable, doit cependant se comprendre par une diffusion tardive de ce type, peut-être par la zone de la Bretagne et les îles Britanniques, ou bien par la zone hispanique de la vallée de l'Ebre (Comas 1998).

La quatrième amphore de fabrication léétanienne est la forme *Dressel* 2-4. C'est un récipient avec une diffusion très réduite en Gaule interne, bien qu'elle n'y soit pas totalement absente. C'est une amphore qui apparaît au moment où la Gaule commence à fabriquer ses vins et n'a plus besoin de les importer d'autres régions. Alors, bien que la forme Dr. 2-4 soit une amphore qui se substitue à la forme Pascual 1, elle n'hérite pas des mêmes consommateurs. Après le changement d'ère commence une nouvelle histoire économique de la Gaule, due au commencement de la production de vin : Toulouse, le principal centre de l'axe Aude/Garonne, perd son rôle protagoniste de centre distributeur des Pascual 1, de même que les centres de la vallée du Rhône, Lyon et Vienne, qui contrôlaient auparavant le trafic fluvial des Pascual 1, comme les villes proches

de la Loire, qui connaissent le même déclin.

Une preuve de cette chute des productions des vins léétaniens est illustrée, le long de la Garonne, avec 15 sites pour lesquels est attestée la présence de Pascual 1 et seulement 3 pour les Dr. 2-4 (Fig. 7). Uniquement en certains points proches de la côte, comme Narbonne, la présence de ces amphores est importante à cause du passage des navires chargés de ces emballages et qui suivent la route pour Rome. Se référant à la zone du Rhône, si on compare la quantité de sites où il y a des Dr. 2-4 avec ceux qui avaient des Pascual 1, nous voyons que ces derniers sont le double des autres ; au nord, dans la zone de la Loire, les Dr. 2-4 se trouvent sporadiquement. La présence de Dr. 2-4 a donc chuté d'une façon brutale.

Une autre donnée importante est que, sur les 46 sites avec présence de Dr. 2-4, 67 % appartiennent à des sites terrestres et 32 % à des épaves, une proportion plus forte que dans le cas des Pascual 1 où les trouvailles terrestres étaient plus abondantes (84 %). C'est un exemple de la faible présence des Dr. 2-4 dans les régions consommatrices de l'intérieur de la Gaule ; en revanche se dessine clairement le trafic de ces amphores par le littoral (Corsi-Sciallano et Liou 1985).

Quant aux marques, elles sont absolument différentes des marques sur *Laietana* 1 et sur Pascual 1 (Fig. 8). Les timbres sur Dr. 2-4 ont perdu le *praenomen* et le *nomen* et présentent, habituellement, seulement 2 ou 3 lettres qui indiquent des noms d'esclaves ou d'affranchis interprétés comme les noms des artisans potiers qui les ont fabriqués (Comas 1997, p. 111-114).

Pour la chronologie de ces amphores, on a avancé, dernièrement, la date de leur apparition, puisqu'on les a trouvées, en Léétanie, dans des niveaux plus anciens. Par exemple, à *Baetulo*, nous avons trouvé une Dr. 2-4 dans des niveaux de 40/30 av. J.-C. (Comas 1998) ; à Cabrera (Maresme), un site très proche de *Baetulo*, ces récipients sont présents dans des contextes de la même période (information A. Martin). C'est une forme qui ne commence sa grande diffusion qu'au changement d'ère ; et, quand nous observons les chronologies de la grande quantité d'épaves qui se trouvent tout au long de la côte gauloise, on constate qu'elles sont presque toutes datées de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. En ce qui concerne leur disparition, il semble que ce type a duré longtemps, jusqu'à une époque avancée dans le II^e s., période durant laquelle elles partagent le chargement des bateaux avec de grands *dolia*.

Nous pouvons résumer en disant que la première amphore qui se fabrique en Léétanie est la forme Dr. 1 léétanienne, dont la production commence dans le second quart du I^{er} s. av. J.-C. ; il paraît évident qu'elle n'a pas eu une diffusion dirigée vers les marchés extérieurs et il semble plutôt qu'elle ait eu une distribution domestique. On peut donc parler d'absence bien que ce soit un emballage qu'on ne reconnaît pas encore tout à fait parfaitement ; nous pensons qu'on n'en trouvera pas beaucoup hors de Léétanie.

La deuxième amphore, la *Laietana* 1, présente déjà un horizon bien différent. Nous avons remarqué la chronologie, autour de l'année 50 av. J.-C., et défini quels ont été les personnages qui sont derrière ; nous voyons que c'est un récipient conçu et dirigé vers un

marché extérieur, avec une pleine volonté de le commercialiser. Dans notre perspective de ville léétanienne, c'est une amphore qui nous prouve, qu'en Léétanie, on a commencé à organiser des affaires autour de la culture du vin et que les vignes ont engen-

dré une production assez abondante pour commencer son exportation. Elle marque, enfin, la première réussite des vins léétaniens et témoigne que, à ce moment-là, il existe déjà une structure capable d'exporter des cargaisons, petites mais organisées, vers

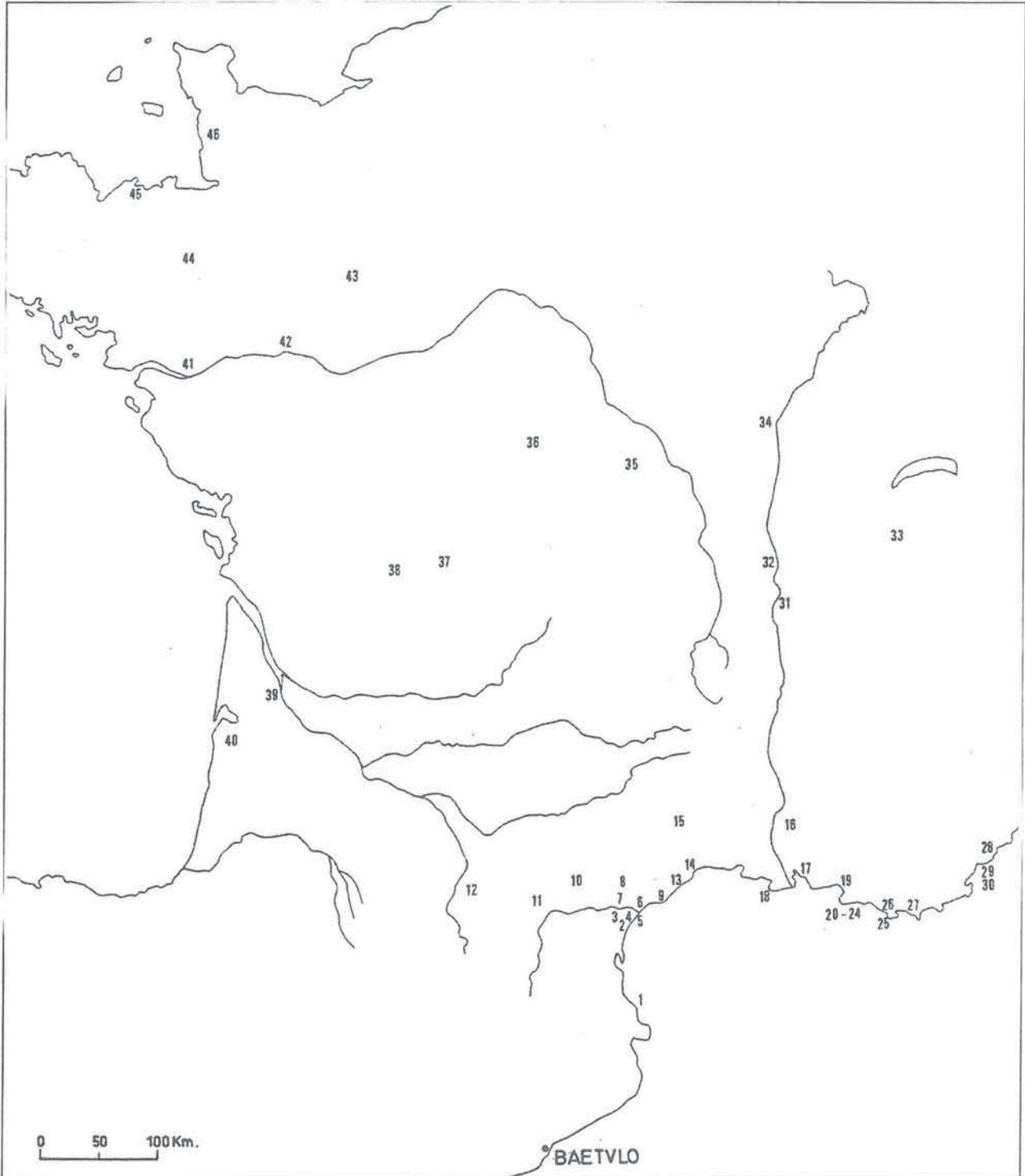


Figure 7.- Diffusion des Dressel 2-4 :

- 1 : Port-Vendres ; 2 : Port-La-Nautique ; 3 : Narbonne ; 4 : Grand-Bassin ; 5 : Mateille ; 6 : Ensérune ; 7 : Mailhac ;
- 8 : Capestang ; 9 : Agde ; 10 : Le Martyrs ; 11 : Bram ; 12 : Auterive ; 13 : Villeveyrac ; 14 : Lattes ; 15 : Le Rey ;
- 16 : Glanum ; 17 : Fos ; 18 : Port-de-Bouc ; 19 : Marseille ; 20 : Les Lecques ; 21 : Planier ; 22 : Petit Congloué ;
- 23 : Cassidaigne ; 24 : Les Fourmigués ; 25 : Grand Rouveau ; 26 : Bandol ; 27 : Villefranche ; 28 : Fréjus ; 29 : Dramont ;
- 30 : Chrétienne H ; 31 : Vienne ; 32 : Lyon ; 33 : Annecy-le-Vieux ; 34 : Chalon-sur-Saône ; 35 : Moulins ;
- 36 : Châteaumeillant ; 37 : Limoges ; 38 : Vayres ; 39 : Bordeaux ; 40 : Lac du Sanguinet ; 41 : Le Beain ; 42 : Angers ;
- 43 : Le Mans ; 44 : Rennes ; 45 : Corseul ; 46 : Coutances.



Figure 8.- Marques sur Dressel 2-4.

d'autres marchés, loin de la Léétanie.

Avec la Pascual 1, on consolide définitivement la production et la commercialisation du vin léétanien. L'amphore Pascual 1 est l'exemple d'une solide structure organisée, non pas seulement autour d'une planification de la culture des vignes mais aussi et surtout d'une systématisation des processus de fabrication de récipients, de leur remplissage et de l'organisation du transport. Comme nous l'avons vu, cette amphore emplit de vin léétanien a été connue dans toute la Gaule en suivant le cours des trois principaux fleuves, et les extraordinaires bénéfices économiques que ces affaires ont favorisés se répercutent évidemment dans les villes léétaniennes chargées de le mettre en marche. La ville de *Baetulo* a été un des noyaux qui ont connu une des réussites économiques les plus importantes de la région ; l'abondance de Pascual 1 dans la ville comme la diversité des marques rencontrées définissent *Baetulo* comme un important centre distributeur du vin de cette région (Comas 1997, p. 118). Il est probable que, dans cette ville, on réalisait aussi les travaux d'élaboration et de remplissage du vin qui devait arriver des vignes des environs : des vins et des marques qui se trouvent distribués dans toute la Gaule et qui sont la preuve d'un commerce direct entre cette ville léétanienne et les noyaux consommateurs gaulois. Tout cela rend évidents le rôle et l'important développement de *Baetulo* en centralisant les affaires en rela-

tion avec la production et la commercialisation du vin, dès le milieu du I^{er} s. av. J.-C.

Quant à la dernière amphore, la Dr. 2-4, on ne peut pas dire qu'elle est totalement absente de la Gaule mais il est évident qu'il s'agit d'un commerce très secondaire si on le compare à celui des Pascual 1. On pourrait dire que la découverte de quelques amphores dans divers sites de Gaule interne est seulement l'exemple d'un commerce de passage, plutôt que d'une consommation locale. Il est évident que les consommateurs gaulois ont encouragé leur vin et que la Léétanie a été obligée de faire, rapidement, un changement de direction de la commercialisation du vin, en coïncidence avec le moment où, à Rome, on voit augmenter la demande à cause de la nécessité d'approvisionner un public très nombreux et peu exigeant.

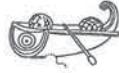
Finalement, et en se référant au titre de cette communication, nous avons constaté que la présence importante, en Gaule, de quelques types que nous avons présentés, est évidemment prouvée pour les Laietana 1 et Pascual 1. Sur les quatre types d'amphores étudiés, le premier et le dernier, la Dr. 1 léétanienne et la Dr. 2-4, ont une présence très limitée en Gaule : pour le premier type, il est possible que ce soit à cause de son développement, à une époque où la Léétanie n'a pas encore établi les bases d'un commerce parfaitement organisé ; pour le deuxième type, en revanche, l'absence se produit parce qu'on se trouve déjà durant le déclin de ce même commerce, après 50 ans d'une intense activité. Par conséquent, c'est peut-être la grande distance entre une production et les autres qui explique que l'on doit parler d'absence, même si celle-ci n'est pas totale.

Pour conclure, nous voudrions faire un commentaire sur ce que peut signifier la présence ou la relative absence, en Gaule, de ces types amphoriques. Le passage d'une forme à l'autre montre, non seulement un changement de commerce mais aussi un changement des structures sociales et économiques en Léétanie. Il faut se souvenir que ce changement se fait à un moment où se produit également une transformation importante dans l'estampillage des amphores : les Pascual 1 et les Laietana 1 portent des noms qui montrent une étroite relation avec les propriétaires de vignes. Ce sont des timbres qui individualisent le contenu, le produit mais qui indiquent aussi le nom du propriétaire des vignes, tout en faisant allusion au négociant qui s'occupait de leur commercialisation ; à la fin c'est au vin et à sa qualité qu'ils font référence.

A l'inverse, les marques qui se trouvent sur Dr. 2-4 sont absolument différentes. Les noms représentés ne peuvent appartenir ni aux propriétaires des vignobles, ni aux importants négociants qui commercialisaient le vin. Ces timbres semblent faire référence au récipient et ils se trouvent fortement attachés à cet emballage et à la production céramique. Quant au vin transporté dans ces amphores, il est possible qu'il s'agisse d'un vin différent, peut-être un vin de qualité plus ordinaire (il faut se souvenir que c'est l'époque où s'intensifie le transport en *dolia*), un vin qu'on pouvait distribuer en vrac. Il apparaît qu'à cette époque, avec ces nouveaux marchés, la provenance du vin n'est pas importante ; on s'intéresse plus à la qualité des récipients qui doivent être bien faits et être assez résistants pour

supporter un long voyage. Par conséquent, aussi bien la présence que l'absence des amphores léetaniennes en Gaule ne définissent pas seulement une diffusion et

des marchés ; elles indiquent aussi deux classes différenciées de consommateurs et, peut-être, deux types de vins et deux cultures.



BIBLIOGRAPHIE

- Aguarod 1992** : M. C. AGUAROD, Un ánfora Tarraconense 1/Layetana 1 con sello ibérico procedente de Salduie, Museo de Zaragoza, dans *Boletín 11*, 1992, p. 109-116.
- Bergé 1990** : A. BERGÉ, Les marques sur amphores Pascual 1 de Port-La-Nautique, dans *Cahiers d'Archéologie subaquatique*, IX, Gap, 1990, p. 131-201.
- Berthault s.d.** : F. BERTHAULT, Les fouilles de la place des Grands-Hommes à Bordeaux, dans *Pages d'Archéologie et d'histoire Gironnaises*, p. 75-83.
- Callender 1965** : M. H. CALLENDER, *Roman Amphorae*, Londres, 1965, p. 171, n° 977.
- Carreté et alii 1995** : CARRETÉ *et alii*, *A roman provincial capital and its hinterland. The survey of the territory of Tarragona, Spain, 1985-1990*, Ann Arbor, 1995, p. 81.
- Casas 1987** : T. CASAS, Estudi preliminar : les àmfors de la vil.la de la Salut (Sabadell), dans *Arrahona 1*, Sabadell, 1987, p. 15.
- Codex 1992** : CODEX, Cooperativa d'Excavacions S.C.C.L., *Autopistas i Arqueologia. Memòria de les excavacions en la prolongació de l'autopista A-19*, Barcelona, 1992, p. 43-88.
- Comas 1985** : M. COMAS, *Baetulo. Les àmfors*, Badalona, 1985.
- Comas 1987** : M. COMAS, Importació i exportació de vi a *Baetulo* : l'estudi de les àmfors, dans *El Vi a l'antiguitat : economia, producció i comerç al Mediterràni occidental. Actes del I Col.loqui d'arqueologia romana. Badalona, novembre i desembre 1985*, Badalona, 1987, p. 161-173.
- Comas 1991** : M. COMAS, Les amphores de M. PORCIVS et leur diffusion de la Léétanie vers la Gaule, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 329-345.
- Comas 1997** : M. COMAS, *Baetulo. Les marques d'àmfors*, Badalona, 1997.
- Comas 1998** : M. COMAS, La producció i el comerç de vi a *Baetulo*. Estat de la qüestió, dans *El Vi a l'antiguitat : economia, producció i comerç al Mediterràni occidental. Actes del II Col.loqui d'arqueologia romana. Badalona, maig 1998*, Badalona (sous presse).
- Comas, Martin, Matamoros, Miró 1987** : M. COMAS, A. MARTIN, D. MATAMOROS, J. MIRÓ, Un tipus d'àmfors Dressel 1 de producció laietana, dans *Jornades internacionals d'arqueologia romana : de les estructures indígenes a l'organització provincial romana de la Hispania Citerior. Documents de treball*, Granollers, 1987, p. 372-378.
- Comas et Casas 1989** : M. COMAS, T. CASAS, Aportaciones al nuevo tipo de ánfora Laietana 1 : cronología, difusión y producción, dans *Anfore romana e storia economica : un dicennio di ricerca. Atti del colloquio di Siena, maggio 1986, E.F.R.*, Siena, 1989 p. 580-585.
- Corsi-Sciallano et Liou 1985** : M. CORSI-SCIALLANO et B. LIOU, Les épaves de Tarraconaise à chargement d'amphores Dressel 2-4, dans *Archaeonautica 5*, 1985.
- Desbat 1987** : A. DESBAT, Les importations d'amphores vinaires à Lyon et Vienne au début de l'empire (Rapport préliminaire), dans *El Vi a l'antiguitat : economia, producció i comerç al Mediterràni occidental. Actes del I Col.loqui d'arqueologia romana. Badalona, novembre i desembre 1985*, Badalona, 1987, p. 407-416.
- Garcia et Gurri 1996-1997** : J. GARCIA, E. GURRI, Les imitacions laietanes d'àmfors itàliques a la zona central de la comarca del Maresme en època tardorepublicana, dans *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins. Actes del congrés d'homenatge al Dr. Pere de Palol*, 1996-1997, p. 397-424.
- Izquierdo 1992** : P. IZQUIERDO, L'ancoratge antic de les Sorres : aportacions a la història econòmica de la costa del Llobregat, dans *Fonaments 8*, 1992, p. 53-78.
- Liou 1987** : B. LIOU, L'exportation de vin de Tarraconaise d'après les épaves, dans *El Vi a l'antiguitat : economia, producció i comerç al Mediterràni occidental. Actes del I Col.loqui d'arqueologia romana. Badalona, maig 1998*, Badalona, 1987, p. 271-284.
- Matamoros 1991** : D. MATAMOROS, Els ancoratges antics de Vilassar de Mar-Cabrera de Mar i Mataró (Maresme), dans *Laietania*, 6, 1991, p. 85-98.
- Miró 1988** : J. MIRÓ, *La producció d'àmfors romanes a Catalunya. Un estudi sobre el comerç del vi de la " Tarraconense " (segles I a.C.-I d.C.)*, BAR International Series, 1988.
- Olesti 1998** : O. OLESTI, El món indígena i les primeres produccions d'àmfors vinícoles a Catalunya, dans *El Vi a l'antiguitat : economia, producció i comerç al Mediterràni occidental. Actes del II Col.loqui d'arqueologia romana. Badalona, maig 1998*, Badalona (sous presse).
- Pascual 1981** : R. PASCUAL, Exploración submarina entre Llaveneras y Mataró (Barcelona), dans *Ampurias*, 43, 1981, p. 217-251.
- Pena 1998** : M. J. PENA, Productores y comerciantes de vino layetano, dans *El Vi a l'antiguitat : economia, producció i comerç al Mediterràni occidental. Actes del II Col.loqui d'arqueologia romana. Badalona, maig 1998*, Badalona (sous presse).
- Siraudeau 1998** : J. SIRAUDEAU, *Amphores romaines des sites angevins. Corpus des amphores découvertes dans l'Ouest de la France*, vol. 2., Angers, 1988, p. 172.
- Vidal et Pascual 1971** : C. VIDAL, R. PASCUAL, El pecio de Palamós, *Actas del III Congreso Internacional de Arqueología Submarina*, Barcelona, 1961 (Bordiguera, 1971), p. 120-122.

DISCUSSION

Président de séance : Ph. BET

Bernard LIOU : Cette magnifique communication, d'une grande richesse, exigerait une discussion approfondie sur plusieurs des points abordés. Je ferai deux ou trois remarques. La première concerne l'amphore Dr. 1 léétanienne. J'ai été rassuré d'entendre qu'il n'y avait guère de doute sur une diffusion, sinon domestique, du moins tout à fait locale. Je me disais que c'était peut-être parce que je n'étais pas allé à Badalone, au colloque qui s'est tenu, il y a quinze jours, que j'étais très à la traîne de l'information car, effectivement, de ces Dr. 1 léétaniennes, je ne savais strictement rien. Or, si j'ai bien compris, la fabrication est attestée par au moins un four ou des déchets de cuisson ?

Montserrat COMAS SOLA : Non, nous ne pouvons rattacher cette amphore à un centre de production concret mais il y a des vestiges de trois fours dans le Maresme et deux dans le Vallès où, peut-être, on a pu fabriquer des Dressel 1 léétaniennes, du fait des fragments de Dr. 1 qui y sont apparus ; surtout avec le four de Can Portell (Maresme) où des déchets de cuisson ont été trouvés dans un dépotoir.

Bernard LIOU : D'accord, un seul lieu pour une fabrication probable. Autre remarque : comment connaît-on le ou les fragment(s) trouvés à Bordeaux ?

Montserrat COMAS SOLA : C'est une notice qui m'a été donnée par F. Berthault et dont j'ai pu voir le dessin dans un tiré-à-part sur les fouilles de la place des Grands-Hommes à Bordeaux. Je n'ai pas vu l'objet.

Bernard LIOU : Je m'en doutais un peu. Et l'épave à l'embouchure du Llobregat ?

Montserrat COMAS SOLA : Non, ce n'est pas une épave : il s'agit d'un embarcadère, d'une statio. Nous ne connaissons aucune épave avec des Dr. 1 léétaniennes.

Bernard LIOU : Donc une trouvaille à l'embouchure d'un fleuve.

Montserrat COMAS SOLA : On a aussi fait de nombreuses découvertes en milieu terrestre, à Badalone et dans toute la région du Maresme ; on a trouvé aussi sept exemplaires sous-marins, six dans un mouillage, une statio, près d'Lluro (Mataró) et un autre sur l'embarcadère de Les Sorres, au Baix Llobregat, déjà mentionné.

Bernard LIOU : J'ai compris que vous en trouviez en quantité dans la région mais mon interrogation est à propos de l'embarquement possible de cette amphore pour une diffusion extérieure, si on en a trouvée une à Bordeaux ...

Montserrat COMAS SOLA : Comme je viens de le dire, nous avons seulement ces deux exemples sous-marins qui peuvent indiquer un possible embarquement de ces types d'amphores.

Bernard LIOU : Deuxième question et, peut-être, un petit point de désaccord. Pour la Dr. 2/4, tu la dis léétanienne parce que tu travailles dans cette région mais les Dr. 2/4 produites en Léétanie sont des Dr. de Tarraconaise.

Montserrat COMAS SOLA : Oui, c'est un problème de nomenclature.

Bernard LIOU : Oui, de nomenclature et d'habitude de langage.

Montserrat COMAS SOLA : Je dis Dr. 2/4 léétanienne parce que Dr. 2/4 de Tarraconaise, c'est très vaste. Nous trouvons des Dr. 2/4 avec la même pâte que celle des Pasc. 1, dans les mêmes fours, en Léétanie.

Bernard LIOU : Donc tu exclus la variété de pâte rouge à points blancs.

Montserrat COMAS SOLA : Non, je ne l'exclus pas.

Bernard LIOU : Tu ne l'exclus pas parce que cela se trouve aussi pour la Pasc. 1.

Montserrat COMAS SOLA : C'est peut-être une chose très ponctuelle de dire "Dr. 2/4 léétaniennes" mais je me réfère aussi bien à celles qui ont la pâte rouge qu'à celles qui ont la même pâte que les Pasc. 1. A Baetulo, nous avons aussi quelques Pasc. 1 à pâte rouge et points blancs et nous ne disons pas Pasc. 1 tarraconaise, ni Pasc. 1 léétaniennes pour les autres. Pour les Dr. 2/4, on est obligé de les différencier des Dr. 2/4 italiques et c'est pourquoi on les appelle généralement Dr. 2/4 tarraconaises même pour celles qui ont une pâte légèrement léétanienne, comme c'est le cas de beaucoup d'exemplaires. C'est la raison qui explique qu'on les appelle Dr. 2/4 léétaniennes.

Bernard LIOU : Je reviens à la Gaule où il me semble que tu minimises la diffusion de la Dr. 2/4 de Tarraconaise. Sur ta carte, je n'ai pas vu Vaison-la-Romaine où j'en ai trouvé (ou des Pasc. 1 ?). La Dr. 2/4 est, me semble-t-il, pas mal diffusée. Evidemment, il y a un autre problème, plus vaste, celui des routes d'exportation qui changent complètement à un certain moment, quand on passe de la Pasc. 1 à la Dr. 2/4. C'est clair, bien que l'on découvre maintenant un certain nombre de Pasc. 1 dans l'est de la Gaule, de façon sporadique, alors que la diffusion est très évidente par Narbonne et par le seuil de Naurouze, vers Toulouse et Bordeaux, vers l'ouest de la Gaule et jusqu'en Bretagne ; tandis que la Dr. 2/4, les épaves le montrent abondamment, prend beaucoup plus les voies de l'est.

Montserrat COMAS SOLA : C'est vrai que la Dr. 2/4 change de route d'exportation et qu'elle se dirige surtout vers l'est : on la trouve à Vienne, Lyon, Annecy-le-Vieux, Chalon-sur-Saône et Vaison-la-Romaine (que je ne connaissais pas) et elle abandonne presque totalement la route de l'Ouest. Mais je pense que cette diffusion vers l'Est n'est pas plus importante que celle de la Pasc. 1. Ce sont clairement les épaves de Dr. 2/4 qui montrent surtout une direction vers l'Est. De toute façon, j'ai documenté la présence d'amphores sur ces sites sans pouvoir parler de volume ; il est possible que la notion de volume puisse changer un peu l'importance de la diffusion de ces amphores en Gaule.

Luc LONG : Je voudrais parler d'un cinquième type de léétanienne même s'il apparaît de manière très exceptionnelle ; sur une épave au large de Marseille, je connais trois exemplaires d'un type qui tient à la fois de la Dr. 7-11 et de l'Haltern 70, qui mélangent leurs caractéristiques. Ces amphores sont timbrées VOLTEIUS.

Montserrat COMAS SOLA : On me l'a dit ce matin ; je ne l'ai pas vue. Cela ressemble à la Dr. 7-11, peut-être ?

Bernard LIOU : Pas vraiment, non !

Luc LONG : C'est original !

Montserrat COMAS SOLA : Je dois voir l'amphore car il serait très intéressant de documenter cette marque sur un type neuf. Merci pour l'information.

Frédéric LORIDANT¹
 Pascal BURA²

DE L'EAU ? DU VIN ? NOTE SUR DES PRATIQUES FUNÉRAIRES (ABLUTIONS/LIBATIONS) A propos d'une tombe à incinération découverte à Théroouanne (Pas-de-Calais)

Théroouanne est aujourd'hui un petit village du Pas-de-Calais situé sur la route Arras/Boulogne-sur-Mer, dont le passé prestigieux ne se devine pas dans le paysage actuel (Fig. 1). Chef-lieu oublié de la cité des Morins, Théroouanne/*Tarvanna* dans l'Antiquité est surtout connue par sa disparition en 1553 sous les coups des armées impériales de Charles Quint. Siège d'un évêché, cette ville médiévale acquise à la cause des Français, fut entièrement rasée et son sol salé afin que plus rien n'y pousse. Ainsi disparut une cathédrale gothique de première importance qui est connue uniquement par des gravures et des fouilles anciennes.

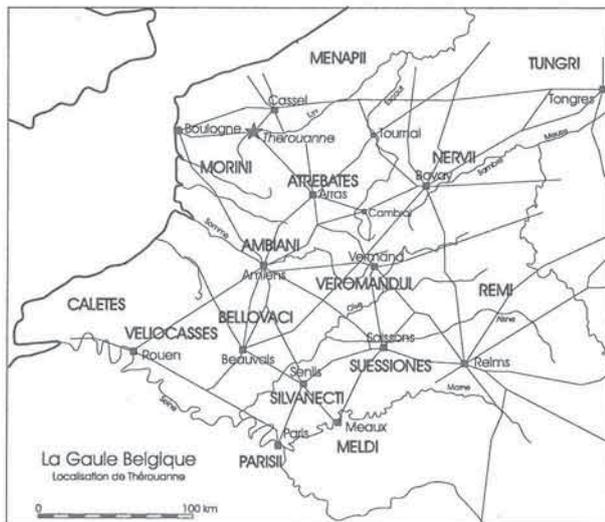


Figure 1 - La Gaule septentrionale.

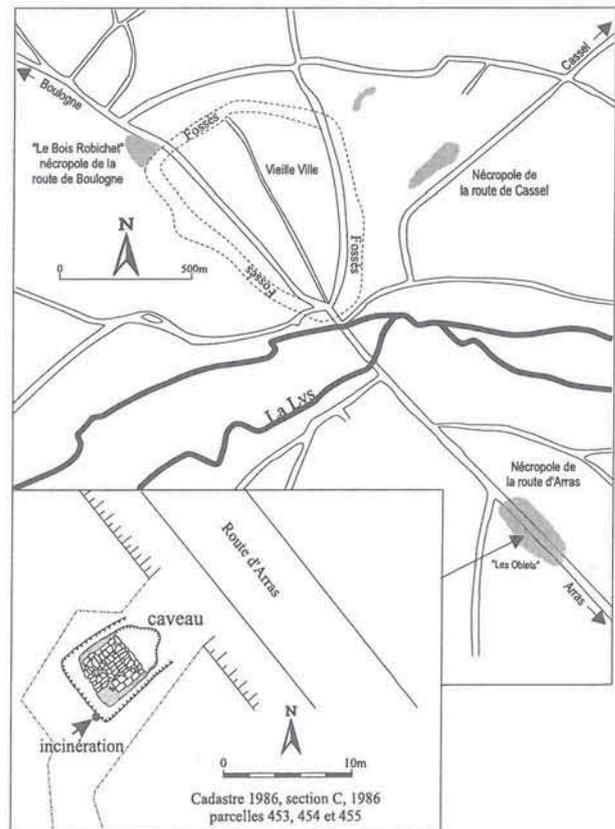


Figure 2 - Théroouanne. Localisation des nécropolises et de l'incinération à "la fiole en plomb".

1 Conservateur du Patrimoine, Hôtel du Département, Direction de l'Action Culturelle, Service Archéologique, 51 rue Gustave Delory, 59047 Lille CEDEX, floridant@nordnet.fr. Cet article n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide d'Hélène Bodart, de Véronique Devred, de Vincent Lascourt et de Karine Michel. Qu'ils en soient remerciés.
 2 Anthropologue, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, Base archéologique de Théroouanne, 62129 Théroouanne.

Bien que chef-lieu de la cité des Morins, *Tarvanna* n'a jamais fait l'objet d'une exploration systématique contrairement à Bavay qui a suscité de nombreuses vocations d'archéologues. Une importante synthèse sur la Morinie et Théroouanne a été publiée en 1976 par Roland Delmaire (Delmaire 1976) mais la documentation archéologique reste encore insuffisante et la topographie de la ville antique est très mal connue (Fig. 2) malgré la reprise timide des fouilles qui dépendent étroitement de l'évolution du bâti et des moyens consacrés à l'archéologie de sauvetage (Barbé, Bourel 1996).

I. LA TOMBE À LA FIOLE EN PLOMB³

Lors de la construction d'une rampe d'accès au garage d'un particulier dans le secteur de la nécropole de la route d'Arras, des blocs assisés furent mis au jour. Une fouille de sauvetage fut immédiatement entreprise⁴ et il s'avéra qu'ils correspondaient à la couverture d'un caveau funéraire d'assez grande taille formant une structure parallélépipédique de 3 m par 3,30 m sur 2,35 m. Il renfermait deux défunts posés sur des lits (Barbé et *alii* 1997). A la suite de l'effondrement d'une coupe stratigraphique dû à une pluie, le propriétaire du terrain, M. Louchart, récupéra le matériel d'une tombe à incinération en effectuant de nombreuses observations scientifiques.

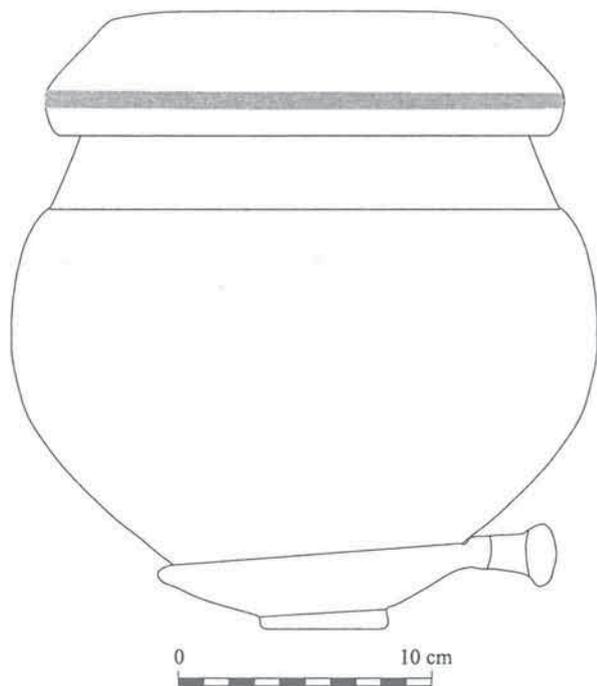


Figure 3 - Théroouanne, route d'Arras, "Les Oblets".
Reconstitution de la tombe à "la fiole en plomb".

Les objets formaient un bloc comprenant trois céramiques empilées. L'urne était fermée par une assiette renversée faisant office de couvercle. L'ensemble était posé dans une patère. Curieusement, aucun autre objet n'a été retrouvé bien que la présence de la patère sous-entende l'existence d'une cruche (*infra*) (Fig. 3), ces deux objets renvoyant aux pratiques des ablutions lors des funérailles.

L'urne a fait l'objet d'une fouille minutieuse par Pascal Bura. Elle renfermait, en plus des ossements, un élément de tabletterie, une rondelle en verre et une fiole en plomb représentant une amphore. Par commodité, nous l'appellerons «la tombe à la fiole en plomb».

1. Le matériel (Fig. 4).

L'urne est un pot globulaire à col tronconique court en pâte grise, sableuse. L'assiette est modelée et peut-être finie à la tournette. La patère est dorée au mica, la manche se termine par un disque. L'élément de tabletterie a été déposé cassé dans l'urne ; son profil est légèrement concave. Sa forme est triangulaire et il est percé de 6 trous. La rondelle de verre est taillée dans une verrerie ; des traces inégales de découpe sont visibles sur le bord.

L'état de conservation de la fiole en plomb est bon ; une des anses est ébréchée et un trou d'oxydation (?) se trouve à la base du point d'attache de l'autre anse ; des déformations dues à des chocs sont nettement visibles sur l'embouchure. La hauteur est de 72,7 mm pour une largeur maximale prise aux anses de 32,1 mm. Le diamètre de l'embouchure est de 22,3 mm et le poids de 49,5 g. L'objet est creux, sa profondeur maximale mesurée est de 59 mm.

Une épaule assez marquée sur laquelle se greffent les anses assure la transition avec un col très long et cylindrique. Il se termine par une lèvre assez haute en bandeau. Les anses forment un angle presque droit et se rattachent aux trois-quarts de la hauteur du col. La panse est conique et se termine en pointe. Les deux faces de l'amphore miniature présentent un décor quasi identique d'entrelacs embossés sur la panse et le col ; deux points, également en relief, se trouvent juste sous l'embouchure. Ce décor réticulé rappelle sans nul doute un système de cordage enserrant la panse.

Cette fiole reste, à notre connaissance, sans parallèle en Gaule septentrionale et doit être considérée comme une curiosité. Des objets similaires sont connus dans le monde méditerranéen occidental (Tchernia et *alii* 1978, p. 70-71) mais il s'agit de poids en forme d'amphore avec un anneau de suspension. Plus à l'est, des fioles en plomb figurant une amphore ont été retrouvées dans des tombes de la nécropole de Rhénée à Délos. Comme l'exemplaire de Théroouanne, elles sont de petite taille (6 cm de hauteur) et deux d'entre elles

3 L'ensemble des dessins de céramiques présentés sont à l'échelle 1/3. Ils sont issus d'articles publiés et ont été parfois repris pour uniformiser la présentation. Les dessins proviennent (dans l'ordre d'apparition) pour Théroouanne, la tombe à l'amphore, de Thuillier 1996b, pour Baralle de Hosdez, Jacques 1989, pour Mazingarbe de Bourgeois 1997, pour Fouquière-les-Lens de Bastien, Demolon 1975, pour Vimy de Monchy 1977, pour Théroouanne de Delmaire, Chevalier 1981 et Delmaire 1984, pour Blicquy, de Blicquy 1972 et pour Arsimont, de Mariën 1983.

4 L'autorisation de fouille a été accordée à H. Barbé, alors ITA au Service Régional de l'Archéologie du Nord/Pas-de-Calais, assisté de F. Thuillier (assistant d'étude, AFAN), Chr. Benoit (topographe, AFAN), L. Deschodt (géomorphologue, AFAN), F. Decanter, V. Devred et V. Lascour (techniciens, AFAN). Le caveau fut démonté et déposé au Musée Sandelin à Saint-Omer.

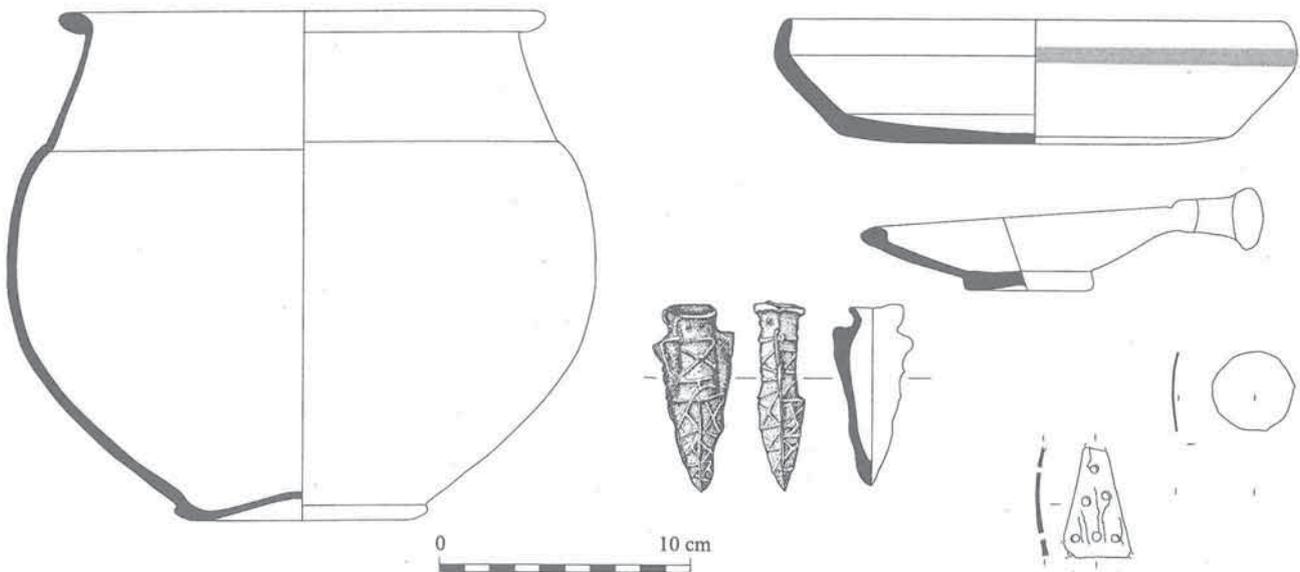


Figure 4 - Théroouanne, route d'Arras, "Les Oblets". Tombe à "la fiole en plomb".

portent un motif réticulé symbolisant un filet enserrant la panse. Elles sont identifiées à des ex-voto (Deonna 1938, p. 340, pl. 850, 851).

2. Hypothèse de datation.

La datation de cet ensemble repose uniquement sur les trois céramiques. Le pot à col tronconique, servant d'urne cinéraire, est une forme connue à Théroouanne. La fouille du "Bois Robichet" à la limite de la ville antique a permis de mettre au jour des niveaux d'occupation de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et le pot globulaire tronconique à col court constitue «l'essentiel du répertoire en céramique grise sableuse» (Blamangin, Vanhille 1996, p. 491). Les autres parallèles pour cette forme sont à chercher en Atrébatie⁵. Dans la nécropole de Baralle qui se situe à la limite entre la cité des Nerviens et celle des Atrébates sur l'axe Bavay-Cambrai-Arras, des vases morphologiquement très proches ont été utilisés comme urnes dans des sépultures datées de la phase III (tombe J87/J35 par exemple ; Flaviens-extrême fin du I^{er} s. - Hosdez, Jacques 1989). Au cours du II^e s., l'évolution de la forme tend vers un allongement du col tronconique. Dans une autre tombe de la nécropole de la route d'Arras à Théroouanne (St11, Thuillier 1996b), l'urne et les offrandes avaient été déposées dans une amphore Dressel 20 au col "sabré" (Fig. 5), une *tegula* servait de couvercle. L'urne a un col tronconique plus développé. Elle était accompagnée d'un viatique d'origine animale, de neuf céramiques dont deux couples patère/cruche, de deux cruches pour les libations, d'une bouteille en verre et d'une obole à Charon, en l'occurrence une monnaie d'Hadrien frappée entre 132 et 138 (Thuillier 1996a, p. 43 et 1996-b, p. 25). La datation proposée est «la deuxième moitié du II^e s. ou le début du III^e s.». Par la suite, le col de ce

type de pot se bombe et devient franchement convexe à la fin du III^e s. (Tuffreau-Libre 1994). En se fiant à la documentation actuelle (parallèles, évolution), il apparaît que le pot à col tronconique court se rencontre essentiellement dans des contextes datés de la fin du I^{er} s. ou du tout début du II^e s. au plus tard.

L'assiette est à paroi oblique et se termine par une lèvre convexe ; le fond est plat. C'est une céramique modelée avec une bande lissée juste sous la lèvre. La couleur est noire, de même que la pâte à gros dégraissant. Cette catégorie de céramique non tournée a été mise en évidence dans des niveaux de la fin du I^{er} s. lors de la fouille du "Bois Robichet" à Théroouanne ; c'est une forme fréquente au Haut-Empire dans la Flandre voisine, territoire des Ménapiens (chef-lieu Cassel)⁶.

La patère dorée au mica est connue en milieu funéraire. Elle est généralement associée à une cruche et l'ensemble symbolise la pratique funéraire de la purification par les ablutions (*infra*). Le type retrouvé dans la sépulture de Théroouanne appartient à la deuxième génération de céramique dorée (type *DOR 2*, 16). Des parallèles avec du matériel similaire le datent entre la fin du I^{er} s. et le début du III^e s. (*infra*). La patère retrouvée dans le caveau est identique (la datation des inhumations est donnée par C¹⁴ : 110 apr. J.-C.).

La céramique permet de proposer pour cette tombe une datation entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e s. au plus tard.

II. ABLUTIONS ET LIBATIONS

L'urne, la patère, la rondelle de verre et la fiole en plomb sont les témoins matériels de rites et de pratiques funéraires qui se rencontrent assez fréquemment dans le nord de la Gaule. Le pot à col tronconique court

5 A Bruay-La Buisnière, très vaste officine de potiers se trouvant à mi-chemin entre Arras et Théroouanne, des fouilles récentes ont permis d'étudier 6 fours et les dépotoirs ; d'après les fouilleurs, cette forme se rencontre. Néanmoins, la seule étude sur des productions du Haut-Empire réalisée par Marie Tuffreau-Libre (Tuffreau-Libre 1980), n'inventorie pas ce type de pot au profil assez caractéristique. Il est également connu à Fresnes-lez-Montauban près d'Arras, fouilles TGV 1989/90 (non publiées).

6 La région de Théroouanne est contiguë à la Flandre, Cassel n'est distante du chef-lieu de la cité des Morins que de 23 km.

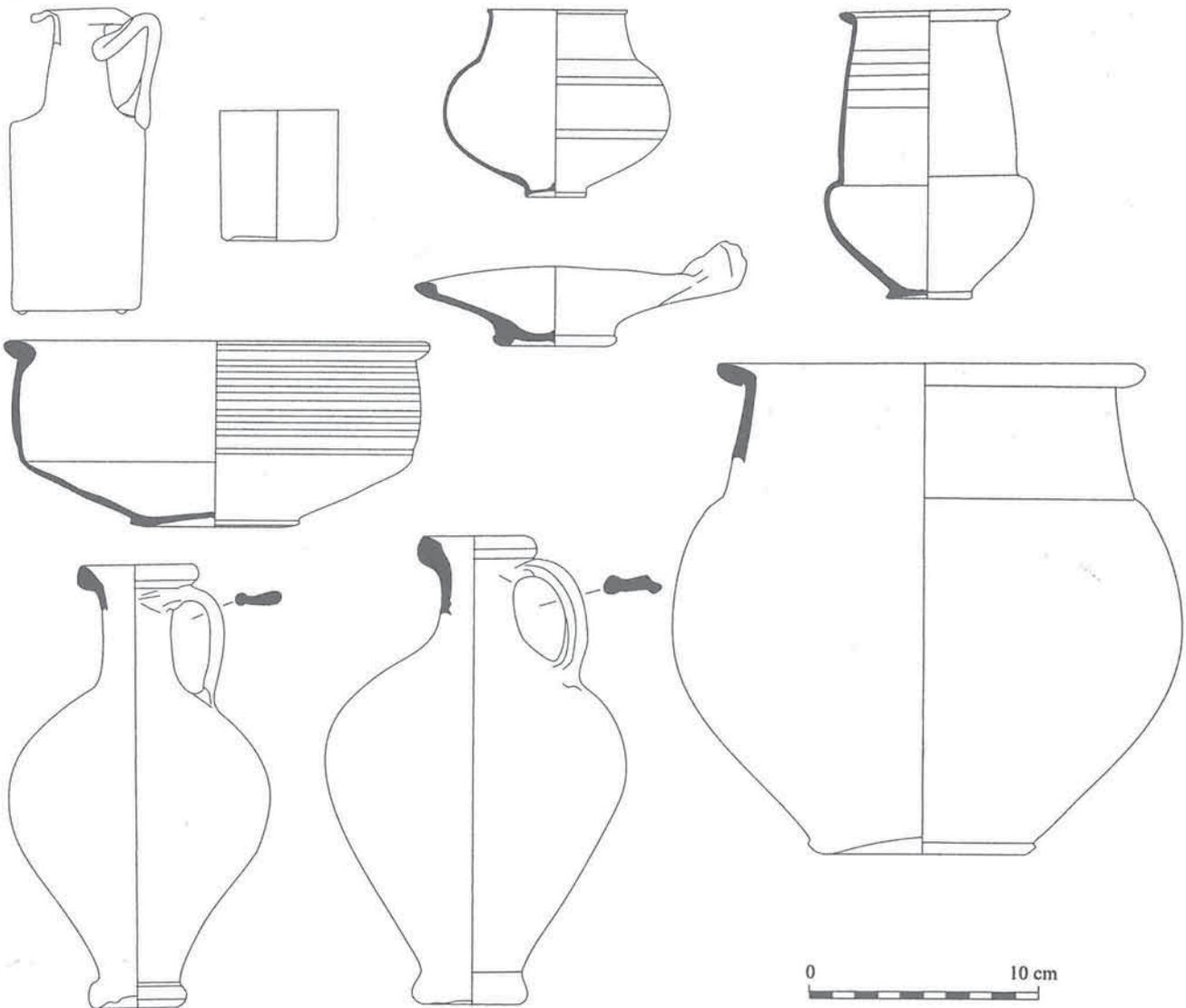


Figure 5 - Théroüanne, route d'Arras, "Les Oblets". Tombe en amphore, deuxième moitié du II^e s. ; l'amphore, les deux cruches et une patère ne sont pas représentées (Thuillier 1996a).

sert de réceptacle aux os incinérés et triés comme l'indique l'absence de cendres. La quantification pondérale des ossements démontre que toutes les régions anatomiques sont représentées ; le ramassage des os s'est donc effectué de manière exhaustive et non préférentielle (*infra* : annexe). Le couvercle clôt l'urne cinéraire hermétiquement : en enfermant les restes du défunt, on l'empêche ainsi de revenir tourmenter les vivants⁷. A défaut d'une monnaie métallique, les proches ont déposé un fragment de verre volontairement taillé en rond. Il symbolise sans doute l'obole à Charon. La présence du fragment de tabletterie n'est pas expliquée. S'agit-il d'un objet cher au défunt ? Ou d'un rappel de l'occupation de ce dernier ? Il est impossible de le savoir. Les derniers objets, la patère et la

fiolle font référence aux pratiques des ablutions (l'eau) et peut-être des libations (le vin ou tout autre liquide digne des dieux)⁸.

1. De l'eau ?

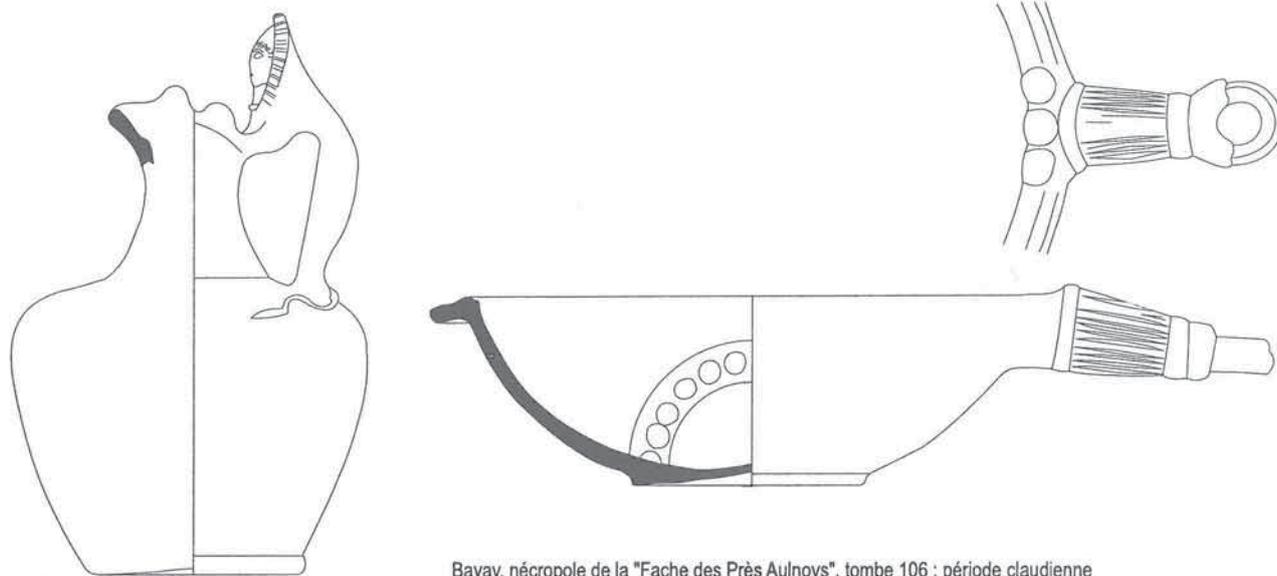
Mis en évidence il y a peu⁹, le dépôt d'une patère et d'une cruche, souvent appelée à tort œnochoée à cause du bec presque toujours pincé, est lié au rite de purification du défunt ou éventuellement des participants aux funérailles, et non à la pratique des libations comme cela a parfois été écrit. En effet, la patère et la cruche dans le quotidien appartiennent au domaine de la toilette et non à celui des liquides revigorants et, dans les sacrifices, elles servent à rincer les mains du prêtre¹⁰ (Nuber 1972, Notte 1995). Leur présence physi-

7 Certains pensent que cette pratique était plutôt destinée à protéger le défunt (Allain et alii 1992, p. 128).

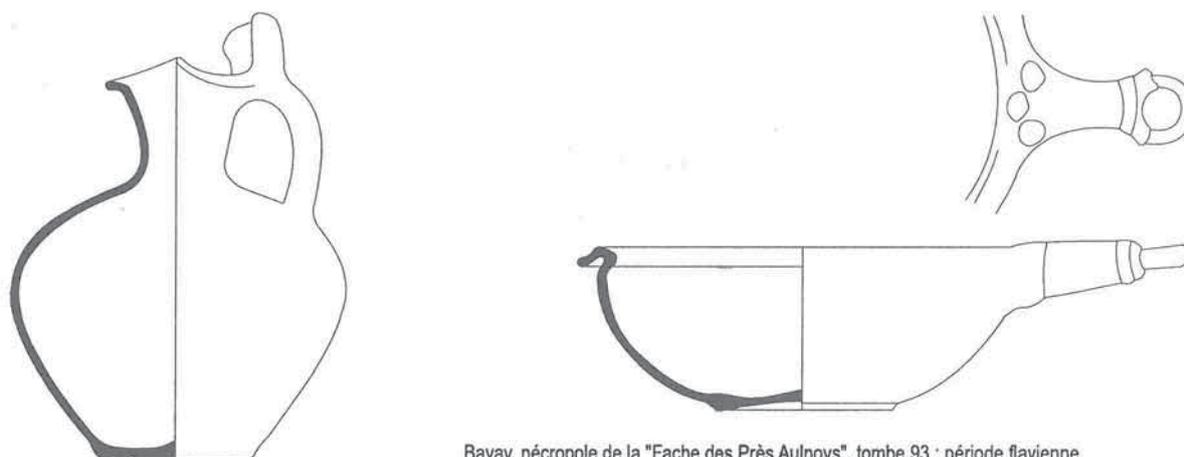
8 Par commodité, nous conservons par la suite le vin, du Côtes de Provence bien entendu.

9 Nous renvoyons à Nuber 1972, Blicquy 1972 et plus récemment de Notte 1995 qui actualise les travaux de H. U. Nuber.

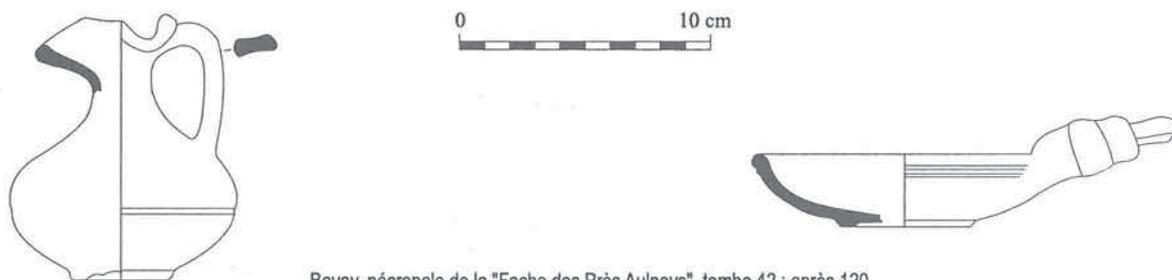
10 H. U. Nuber inventorie toute une série de représentations de scènes où figurent ensemble la patère et la cruche (Nuber 1972, pl. 19 à 31).



Bavay, nécropole de la "Fache des Près Aulnoys", tombe 106 ; période claudienne



Bavay, nécropole de la "Fache des Près Aulnoys", tombe 93 ; période flavienne



Bavay, nécropole de la "Fache des Près Aulnoys", tombe 42 ; après 120

Figure 6 - Evolution des ensembles patères/cruches (début du I^{er} s./début du III^e s.).

que dans les tombes est une particularité assez bien localisée dans le nord-est de la Gaule. Ailleurs ces dépôts semblent rares ou même absents¹¹.

Les études menées sur le matériel des nécropoles régionales montrent que ce rite apparaît dans la pre-

mière moitié du I^{er} s. Après un hiatus chronologique assez marqué d'une trentaine d'années environ, il resurgit vers la fin du I^{er} s. et perdure jusque dans la première moitié du III^e s. (Fig. 6). Cette évolution se retrouve dans la forme des objets qui ont comme

11 Un exemplaire de patère en céramique dorée de la première génération est connu dans un remblai aux Mureaux ; Barat 1990. H. U. Nuber, en 1972, donne pour l'ensemble de l'Empire, des îles Britanniques à la Syrie, 186 exemples de sépultures renfermant un couple patère/cruche en bronze ou en céramique (Nuber 1972, p. 210-220).

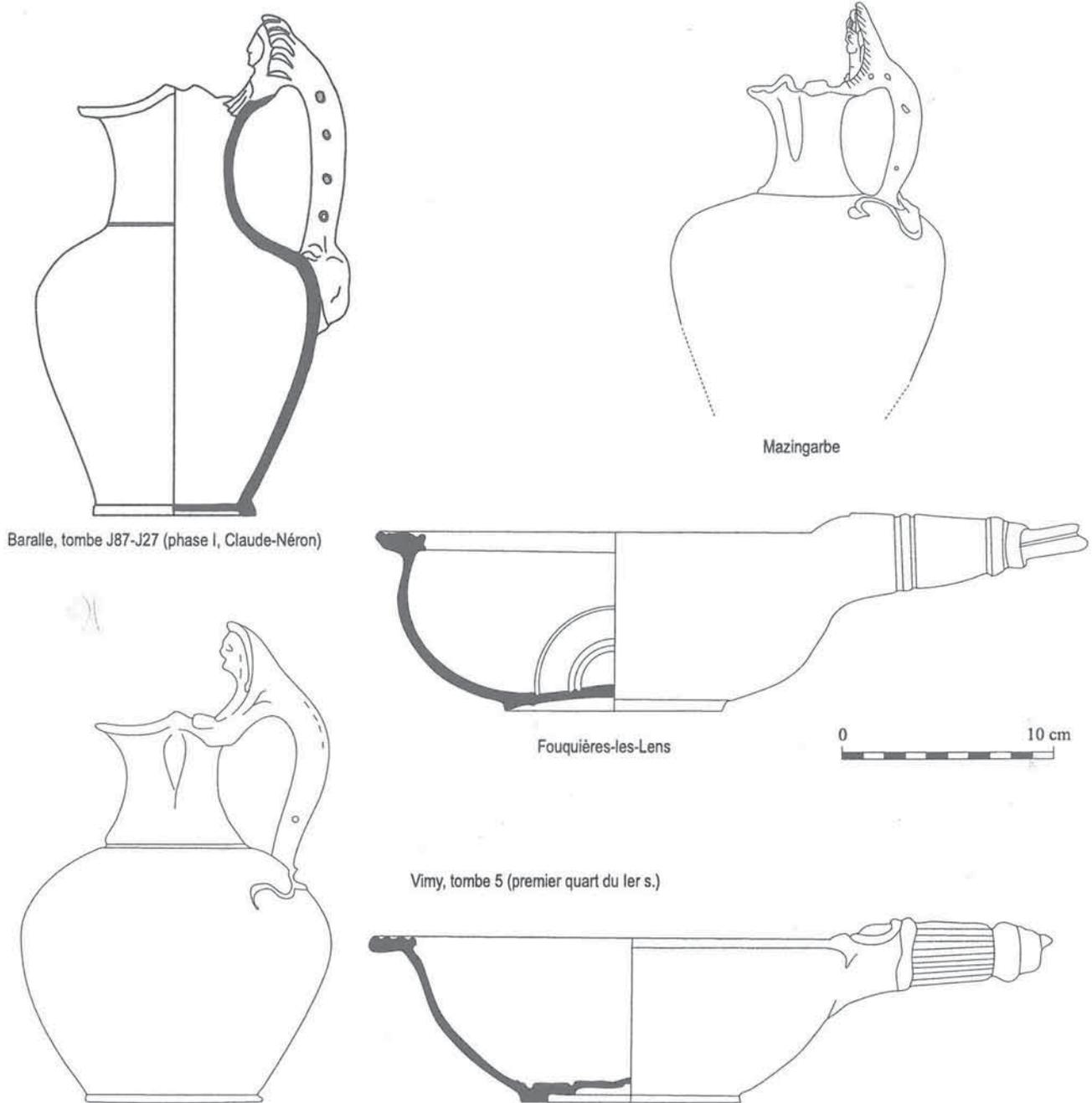


Figure 7 - Ensembles patères/cruches (début du I^{er} s./deuxième tiers du I^{er} s.).

caractéristique commune d'être dorés au mica.

Les couples patère/cruche en céramique¹³ rencontrés dans des contextes précoces (début du I^{er} s.-deuxième tiers du I^{er} s. au plus tard) sont des pièces de grande taille et de qualité imitant presque parfaitement des modèles métalliques (Tuffreau-Libre 1978)(Fig. 7). Les cruches possèdent une représentation anthropomorphe sur le haut de l'anse. Les patères sont de grande taille et leur manche est souvent

de fines cannelures. On en connaît des exemples en Atrébatie, dans des tombes isolées à Mazingarbe (Bourgeois 1997), à Saint-Nicolas-lez-Arras, à Fouquières-les-Lens, à Hénin-Beaumont (non publiée), ou dans des nécropoles à Vimy (Monchy 1977), à Baralle (Hosdez, Jacques 1989, tombe J87/J27) ou en Nervie, à Bavay (celle de la "Fache des Près Aulnoys" entre autres)¹⁴ et à Péronne-lez-Binche (B) (Faider-Feytmans 1947). Néanmoins ce rite est peu répandu. Sur

13 Il existe au II^e s. en Belgique des tombes sous *tumuli* qui ont fourni des ensembles patère/cruche en bronze (Voir Plumier 1986, Mariën 1994).

14 Dans les inventaires archéologiques des départements du Nord et du Pas-de-Calais, Roland Delmaire inventorie plus d'une vingtaine de sépultures le plus souvent isolées, contenant un ensemble à ablutions (Delmaire 1994 et 1997). Nous ne traiterons pas dans cet

les nombreuses tombes datées du I^{er} s., moins d'une quarantaine contiennent un service à ablutions, la nécropole de Vimy étant exceptionnelle quant au nombre de dépôts (cinq tombes renferment un couple patère/cruche sur 11 sépultures découvertes).

A l'époque flavienne, ces dépôts disparaissent des sépultures et ce n'est qu'à la fin du I^{er} s. que l'on en retrouve dans certaines tombes des nécropoles de Baralle et de Bavay (un service à Baralle - tombe J87/J80, 8 à Bavay et peut-être un exemple à Théroouanne, un à Grenay et un à Neuville-Bourjonval - *infra*). Les céramiques sont de bien moins bonne qualité. Les traits de la figure anthropomorphe décorant le haut de l'anse de la cruche tendent à disparaître et parfois, on trouve un autre type de cruche. De même, les stries du manche des patères s'épaississent et ne deviennent plus que le souvenir des cannelures des modèles en bronze ou disparaissent complètement (Fig. 8). Avec sa taille plus petite, le service de la tombe de Baralle préfigure ceux rencontrés au II^e s.

Au début du II^e s., ce rite ou plutôt sa symbolisation, connaît un important renouveau avec la multiplication des couples patère/cruche dans les tombes. Contrairement à ceux de la première moitié du I^{er} s., ces services se composent exclusivement de céramiques de petite taille parfois non fonctionnelles (par exemple, l'embouchure de la cruche est obstruée dans une tombe à Arsimont, Mariën 1983)(Fig. 9). Dans la nécropole de la "Fache des Près Aulnoys" à Bavay, 52 sépultures sur les 68 qui appartiennent aux phases 5, 6 et 7 qui couvrent la fin du I^{er} s. et le II^e s., contiennent un service à ablutions en réduction (Loridant 1998). L'exemple de la nécropole voisine de Blicquy où plus de 500 tombes à incinération ont été fouillées, vient renforcer *a contrario* l'hypothèse d'une réapparition assez tardive de cette pratique. En effet, seules 12 incinérations contiennent un service à ablutions¹⁵ et ces sépultures contrairement à la majorité qui appartiennent à l'époque flavienne, datent du II^e s. Dans les autres nécropoles régionales qui se réduisent le plus souvent à un groupement de quelques tombes, les incinérations avec un service à ablutions *de taille réduite*¹⁶ sont également datées du II^e s. (autres découvertes à Théroouanne (*infra*), Arsimont (Mariën 1983), Grosage (Soupard 1993), Wadelincourt (De Braekeleer 1995, p. 167)). Deux exemples, des incinérations découvertes à Théroouanne (St14 et St16 - *infra*), montrent que ces ensembles se rencontrent encore dans la première moitié du III^e s.

Les incinérations de Théroouanne possédant de tels ensembles sont relativement nombreuses. En plus de la tombe à la fiole en plomb et de celle dont le réceptacle est une amphore au col brisé (*supra*), d'autres sépultures mises au jour lors de la même campagne de

fouille, renfermaient un service à ablutions ou un des éléments du service (une patère seule par exemple). La St13, sépulture en pleine terre, possédait un service complet ; la datation proposée est les II^e s.-III^e s.¹⁷ (Thuillier 1996b, p. 32-33). La St14, tombe en amphore, contenait entre autres une patère ; l'enfouissement est daté par l'amphore, une Dressel 20, de la première moitié du III^e s. (Thuillier 1996b, p. 34). Une patère se trouvait aussi dans la St16, sépulture également en amphore ; un *terminus post quem* est donné par une monnaie de Macrin (217) (Thuillier 1996b, p. 39-42). Et enfin, un service complet, une patère et une cruche à lèvres plates identiques à une forme en céramique dorée (DOR 2, 24-1) avait été déposé dans la St17, tombe en pleine terre ; la datation proposée est : II^e s.-III^e s.¹⁸. Le caveau renfermant deux inhumations a également livré une patère et une cruche. C'est l'unique exemple à notre connaissance de l'association d'un service à ablutions avec des inhumations.

Dans les années 80, des terrassements le long de la route d'Arras ont mis au jour une dizaine de sépultures dont certaines renfermaient un service à ablutions. La tombe II était dans une demi-amphore coupée à mi-hauteur de la panse et contenait une monnaie de Trajan (*Tpq* : 110), une patère dorée au mica dans laquelle était posée une cruche en céramique dorée et un pot à col tronconique long servant d'urne (Delmaire 1984, p. 186). La sépulture IX renfermait également un service à ablutions en céramique dorée. Il était accompagné d'une cruche pour les libations, d'une lampe aux vertus apotropaïques et de 7 verreries dont une servant d'urne, d'un pot à col tronconique long et d'une monnaie de Marc-Aurèle frappée en 145. L'ensemble est daté de la seconde moitié du II^e s. (Delmaire 1984, p. 196-198). A ces tombes, s'ajoute la découverte dans les déblais d'une cruche à bec pincé et représentation anthropomorphe sur le haut de l'anse d'une grande patère (Delmaire 1984, p. 190-191) et d'une autre patère de petite taille.

Enfin, diverses surveillances de travaux effectuées à la fin des années 70, ont permis de découvrir des incinérations le long de la route de Cassel. Elles étaient le plus souvent en partie déjà détruites par les engins. On y a trouvé entre autres choses une patère en réduction ; les inventeurs la datent du I^{er} s. (Delmaire, Chevalier 1981, p. 39), sa petite taille la place plutôt au II^e s.

Des céramiques à usage funéraire ?

La patère de la tombe à la fiole en plomb est de très mauvaise qualité. Mal cuite, la pâte se délite très facilement et la conservation de l'objet a nécessité un vernis protecteur. Le mica qui enduisait sa surface a presque entièrement disparu. Les autres céramiques,

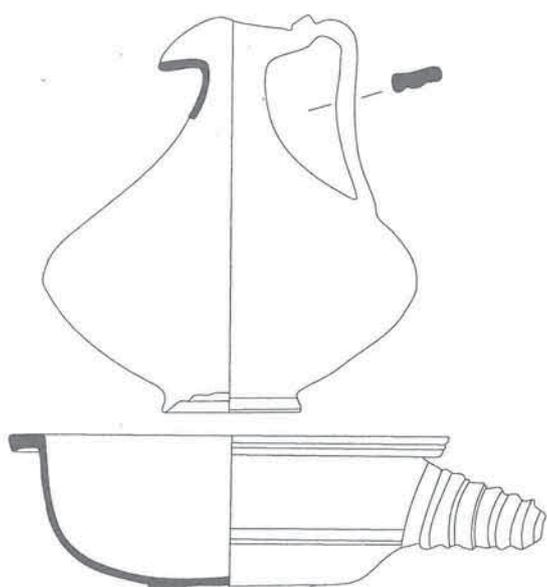
article de la dispersion spatiale du service à ablutions.

15 Chiffre incluant les découvertes de M. Demarez (Blicquy 1972, p. 25-26 : à l'époque, les auteurs interprétaient ce dépôt comme un service à libations).

16 Ou *en réduction*, terme préférable à *miniature* qui renvoie à une catégorie de céramiques se rencontrant également en milieu funéraire.

17 Nous sommes enclins à la vue du matériel à proposer une datation plus haute dans le II^e s. ; le pot de petite taille à col tronconique se rencontrant fréquemment dans des sépultures de la première moitié du II^e s.-deuxième tiers du II^e s. au plus tard).

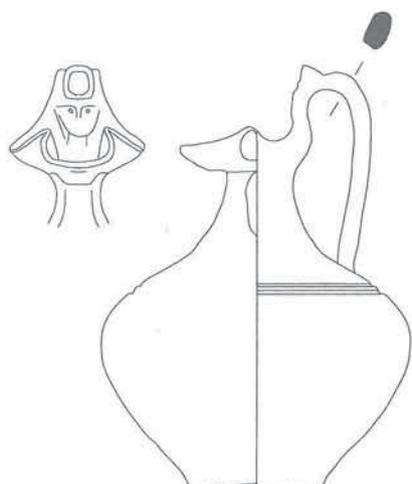
18 Le service à ablutions est à rapprocher de types connus dans des tombes de la "Fache des Près Aulnoys" à Bavay et datées des phases 6 et 7 (après 120-avant la fin du II^e s.).



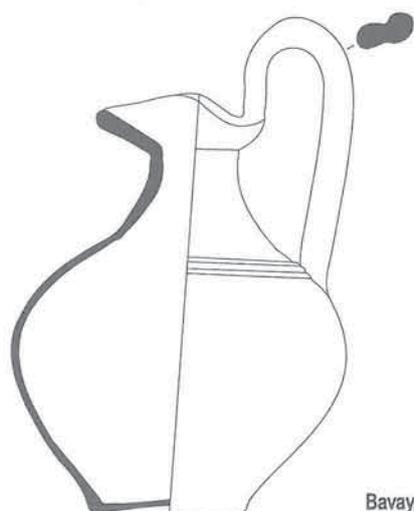
Baralle, tombe J87/J80 ; période flavienne-IIème s.



Théroüanne, nécropole de la route d'Arras,
matériel hors contexte



Bavay, nécropole de la "Fache des Près Aulnoys", tombe 157 ; période flavienne



Bavay, nécropole de la "Fache des Près Aulnoys", tombe 56-b ; période flavienne

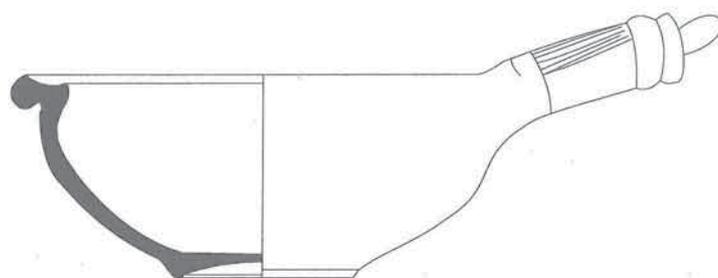


Figure 8 - Ensembles patères/cruches ; période de transition (période flavienne).

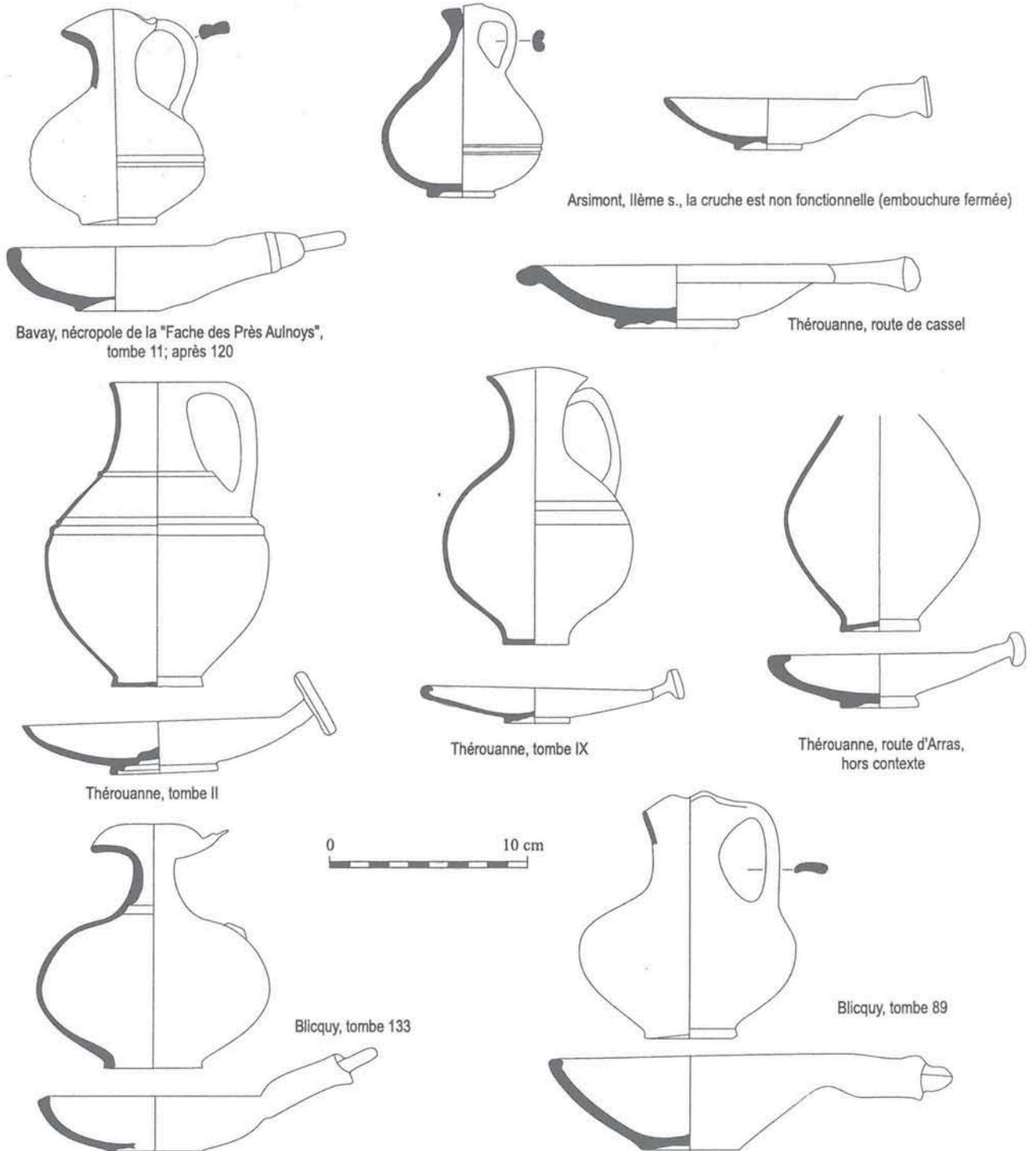


Figure 9 - Ensembles patères/cruches (fin du I^{er} s./III^e s.).

l'urne et son couvercle ne présentent pas d'altération aussi prononcée. Le même constat peut être fait pour les deux couples patère/cruche de la tombe en amphore où seule une patère a pu être remontée ; la seconde et les cruches associées sont presque totalement délitées alors que les autres céramiques sont quasiment intactes. A Bavay et à Blicquy, ces objets ont

également été retrouvés dans un piteux état ; les auteurs de Blicquy ont d'ailleurs qualifié cette catégorie de céramique¹⁹, de "poterie savonneuse" car elle fond, sous le frottement de l'eau, comme du savon (Blicquy 1972, p. 51). Dans les exemples thérouannais, il ne s'agit pas d'une pâte en "céramique savonneuse", mais d'une pâte fine très peu cuite. L'objet se détériore

19 Il y a d'autres formes comme des assiettes ou des bols (le plus souvent des imitations de Drag. 27) et deux types de revêtements, micacé ou enduit rouge.

facilement et de fait, nous pensons que son usage est principalement funéraire. Néanmoins, signalons que des patères et des cruches à bec pincé de petite taille se rencontrent parfois dans des niveaux d'occupation²⁰, mais cela reste exceptionnel.

2. Du vin ?

La cruche est l'une des céramiques que l'on retrouve le plus fréquemment dans les tombes à incinération. A Théroouanne, les fouilleurs en parlant des offrandes secondaires signalent «le nombre élevé de cruches à une anse» (Thuillier 1996a, p. 42). Ces cruches ne sont pas des offrandes secondaires mais les instruments d'une oblation de vin aux dieux Mânes. Les traces laissées par ce rite qui transparait à travers la ou les cruches (la tombe en amphore de Théroouanne en contient deux)²¹ sont absentes de la tombe à la fiole en plomb. D'aucuns pourraient imaginer que ce rôle est dévolu à la fiole en plomb. A Délos, les amphores miniatures dont des exemplaires ont été trouvés en contexte funéraire, sont considérées comme des ex-voto. Celle de Théroouanne est-elle aussi un ex-voto riche en symbole ? Ou plus simplement une offrande secondaire exempte de sens ? Quoi qu'il en soit, et contrairement au service patère/cruche dont nous soupçonnons un emploi principalement funéraire, les coups et les traces d'usure donnent à penser que cette fiole a été utilisée à d'autres fins avant son dépôt dans l'urne cinéraire (par exemple, une fiole à parfum ou un jouet d'enfant).

III. EXTREMIQUE HOMINUM MORINI²²

Certains voient dans les dépôts de services à ablutions de qualité et de services à libations, un double sens : dans un premier temps, «on assimile des pratiques méditerranéennes donc exogènes, liées à la consommation de produits onéreux et symboliques. Ces pratiques sont ensuite affirmées au moment des funérailles où l'on prétend pérenniser le prétendu statut du défunt en l'entourant d'objets-référence» (Notte 1994, p. 55). Les dépôts de services à ablutions de petite taille (II^e s.), ne seraient plus, selon cet auteur, que «le rappel des gestes effectués par le mort durant sa vie sociale ; ainsi s'explique la miniaturisation des vases et la simplification des formes s'éloignant des prototypes métalliques et l'aberration des cruches inutilisables qui sont d'autant des preuves de la perte de sens subie par ces objets : ils doivent être alors inclus

au mobilier funéraire mais, un siècle après, on a oublié pourquoi...» (Notte 1994, p. 55).

Cette hypothèse ne nous satisfait pas car elle ne permet pas de comprendre l'important développement que connaît cette pratique à la fin du I^{er} s. Les ablutions ont été adoptées dans un premier temps par les élites. Les sépultures renfermant un couple patère/cruche de la première génération sont riches en matériel (Vimy, Bavay), cette richesse reflétant le statut aisé des défunts. Ce phénomène traduit une intégration assez rapide des classes dirigeantes dans le monde romain : jusque dans la tombe, on indique son appartenance à l'élite d'une nouvelle société. Mais il ne concerne que les zones proches des chefs-lieux urbains importants où l'armée transite, où l'administration et les *negotiatores* s'installent.

Plus tard, à partir de la fin du I^{er} s., cette pratique connaît un important engouement même s'il apparaît que dans certaines sépultures de Théroouanne, le sens vrai du rite des ablutions soit parfois mal compris par certains comme le soulignent les sépultures ne contenant qu'une seule patère (la tombe à la fiole en plomb, les sépultures St14, St16). Rappelons qu'à Bavay, 61 tombes sur 72 datées du II^e s. renferment un service à ablutions et qu'à Théroouanne, dans la nécropole "des Oblats", route d'Arras, les fouilles récentes ont mis au jour 21 sépultures, en comptant le caveau, dont 10 datées des II^e et III^e s. ; sur ce lot, 5 contiennent un service patère/cruche ou l'un des composants. Les instruments permettant les ablutions apparaissent dans des tombes moins riches sur le plan qualitatif et parfois quantitatif, appartenant certainement à des personnes de catégories sociales inférieures. Les offrandes sont de moins bonne qualité mais le symbole est bien présent. On imite ou on intègre, dans la cérémonie des funérailles, des éléments étrangers à ces catégories sociales. Cela leur permet ainsi d'affirmer leur appartenance à une communauté transformée par une romanisation de plus en plus profonde dont les effets se ressentent à Théroouanne après la conquête de la Bretagne sous Claude à partir de 43, avec le passage des armées et des commerçants vers la nouvelle province via le port de Boulogne-sur-Mer (Delmaire 1976, p. 316). L'apparition de ces nouvelles pratiques funéraires dans les sépultures montre qu'au début du II^e s., ce n'est plus un Celte que l'on enterre, mais un Morin qui se veut gallo-romain même s'il vit au bout du monde.



20 Un fragment d'assiette a été découvert dans des niveaux de la basilique du *forum* de Bavay (Carmelez 1986), les niveaux d'occupation à Liberchies (information de Fabienne Vilvorder, Centre de Recherches d'Archéologie Nationale, Université de Louvain-La-Neuve, Belgique).

21 A Bavay, quelques tombes contiennent aussi deux cruches, nous pouvons imaginer que les libations étaient abondantes, à moins que les participants bénéficient aussi de ces offrandes.

22 Figure de style de Saint Jérôme (empruntée à Virgile) qui, de Palestine, décrit dans une lettre la grande invasion de 406 et insiste sur la situation exceptionnelle du peuple Morin vivant à l'extrémité du monde connu (Delmaire 1976, p. 131, Jérôme, *Lettres*, 123, 15).

ANNEXE

Etude anthropologique de l'incinération

Sur les 696,8 g d'os brûlés qu'a livré cette sépulture, 74,7 % ont pu être identifiés. Ces vestiges osseux, dont la couleur dominante est le gris, ont été portés à une température de l'ordre de 550-600 °C (Susini *et alii* 1988). Certains fragments, notamment ceux liés aux os longs des membres inférieurs, sont de taille respectable et ont permis un remontage.

Le crâne est représenté par de nombreux fragments de voûte crânienne se clivant selon le plan du diploé. Les segments de sutures crâniennes présentent sur leur face exocrânienne de franches et libres indentations alors qu'à l'inverse, leur face endocrânienne est totalement synostosée. Une partie du maxillaire droit montre l'alvéole de la première incisive ainsi que l'amorce de la seconde. La présence de la mandibule est confirmée par un fragment de la branche montante gauche (épine de Spix). Le rachis est largement représenté puisque l'on dénombre 16 corps vertébraux relativement bien conservés. Trois appartiennent au rachis cervical (C3 à C5), dix au rachis thoracique (T3 à T12) et trois au rachis lombaire (L1, L3 et L4). Quelques arcs neuraux, ainsi que quelques processus transverses et épineux sont présents. Le corps vertébral de la quatrième lombaire présente, sur sa face supéro-latérale droite, des syndesmophytes disposés en collerette au pourtour de la corniche. Cette ostéophytose touchant l'étage lombaire a dû générer une légère ankylose de cette partie de la colonne vertébrale. Au niveau de la ceinture scapulaire, on note la présence des deux cavités glénoïdes, d'un processus coracoïde gauche et deux segments appartenant respectivement aux deux clavicules. Les fragments de côtes sont clivés selon l'axe longitudinal de l'os. Les os coxaux sont représentés par quelques fragments de crête iliaque ainsi que par un grand nombre de fragments d'ailes iliaques. En ce qui concerne les os longs des membres supérieurs et inférieurs, tous sont représentés.

Notons que dans l'ensemble, ces os sont plutôt robustes (M ?) et que les épiphyses sont entièrement soudées aux diaphyses. La détermination de ces restes calcinés, aussi minutieuse soit-elle, n'a pu mettre en évidence la présence de doublets, ni même de déceler une incompatibilité d'âge dans cet ensemble. Il est donc établi que nous sommes en présence d'une sépulture individuelle qui se rapporte à un individu adulte. Le degré de synostose avancé des sutures sur la face endo-

OS	POIDS	NOMBRE	% déterminé	% total
Fémur	119.5	33	23	17.1
Crâne	108.5	149	20.8	15.6
Vertèbres thoraciques	74.3	24	14.3	10.6
Coxaux	52	20	10	7.5
Vertèbres lombaires	36.5	3	7	5.2
Tibia	30	29	5.7	4.3
Humérus	29.6	15	5.7	4.2
Vertèbres cervicales	14.3	9	2.7	2
Sacrum	10.7	1	2	1.5
Ulna	9.3	4	1.8	1.3
Côtes	7.8	75	1.5	1.1
Clavicule	6.4	2	1.2	1
Radius	6.2	3	1.2	1
Scapula	4.6	2	0.8	0.7
Fibula	4.3	4	0.8	0.7
Mandibule	3	2	0.6	0.5
Patella	2.3	2	0.4	0.3
Phalanges mains	1	4	0.2	0.1
TOTAL déterminé	520.3	381	100	74.7
Diaphyses	45.4	185		6.5
Epiphyses	49.7	127		7.1
Esquilles	81.4	1127		11.7
TOTAL indéterminé	176.5	1439		25.3
TOTAL GÉNÉRAL	696.8	1820	100	100

Tableau de quantification pondérale et numérique simplifié.

crânienne, ainsi que le caractère dégénératif touchant le rachis lombaire, placent l'âge au décès de cet individu au-delà des trente ans. La diagnose sexuelle, quant à elle, est beaucoup plus aléatoire. En effet, même si le caractère robuste des os est indéniable et par là même, discriminant, rien ne prouve la non féminité de cet ensemble ostéologique. Pour l'heure, la détermination du sexe reste et, restera problématique dans le sens où celle-ci ne pourra se faire qu'avec une extrême réserve.

La quantification pondérale (cf. Tableau) démontre que toutes les grandes régions anatomiques sont présentes et qu'il n'y a pas vraiment de sur ou sous représentation de telle ou telle partie du squelette. Cela tend à prouver que le ramassage des os calcinés sur le bûcher s'est effectué de manière exhaustive et que le crématisse n'a pas opéré de façon sélective, voire préférentielle.

BIBLIOGRAPHIE

- Allain *et alii* 1992 : J. ALLAIN, I. FAUDET, M. TUFFREAU-LIBRE, *La nécropole gallo-romaine du champ de l'image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*, 1992.
- Barat 1990 : Y. BARAT, Le mobilier archéologique, la céramique romaine, dans *Un port de 2000 ans aux Mureaux : des Gaulois à Charlemagne*, exposition du 9 au 27 janvier 1990, Les Mureaux, 1990.
- Barbé, Bourel 1996 : H. BARBÉ, Y. BOUREL (sous la dir.), *Du terrain au musée ... trois années de recherches archéologiques dans l'Audomarois*, catalogue d'exposition, Musée de l'Hôtel Sandelin, Saint-Omer, 1996.
- Barbé *et alii* 1997 : H. BARBÉ, P. BURA, V. LASCOUR, F. THUILLIER, Théroouanne, Les Oblats, route d'Arras, dans *Bilan Scientifique Nord/Pas-de-Calais (1996)*, 1997, p. 110-111.
- Bastien, Demolon 1975 : J. M. BASTIEN, P. DEMOLON, Villa et cimetière du I^{er} siècle après J.-C. à Noyelle Godault (Pas-de-Calais), dans *Septentrion*, 5, 1975, p. 1-36.
- Belot, Canut 1994 : E. BELOT, V. CANUT, *Céramiques des 2^e et 3^e s. de notre ère issues des fouilles du "terrain Landrot" à Boulogne-sur-Mer*, EIAB, 2, 1994.
- Blamangin, Vanhille 1996 : O. BLAMANGIN, G. VANHILLE, Théroouanne, *Le bois Robichet : un ensemble céramique de la seconde moitié du I^{er} siècle*, dans *Bulletin de la Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, XIV, 3, 1996, p. 475-494.
- Blicquy 1972 : S. J. DE LAET, A. VAN DOORSELAER, P. SPITAEELS, H. THOEN, *La nécropole gallo-romaine de Blicquy*, *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, XIV, 1972.
- Bourgeois 1997 : A. BOURGEOIS, *Mazingarde : des origines à la Révolution*, Gauheria, 37, 1997.
- Carmelez 1986 : J. C. CARMELEZ, Les objets en terre cuite du Musée de Bavay : la vaisselle en réduction (mobilier funéraire, jouets, divers), dans *FEAP*, 1986, 8, p. 75-89.
- De Braekeleer 1995 : R. DE BRAEKELEER, Wadelincourt, découverte d'un caveau funéraire gallo-romain, dans *Un siècle de découvertes archéologiques dans l'entité de Beloeil, Document n° 2, ASP Beloeil*, 1995, p. 165-173.
- Delmaire 1976 : R. DELMAIRE, *Etude archéologique de la partie orientale de la cité des Morins*, Arras, 1976.
- Delmaire 1984 : R. DELMAIRE, Sépultures gallo-romaines à Théroouanne, route d'Arras, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de*

la Morinie, 23, 445, 1984, p. 181-204.

Delmaire 1994 : R. DELMAIRE, (sous la dir.), *Carte archéologique de la Gaule : Le Pas-de-Calais*, Pré-inventaire archéologique publié sous la direction de M. Provost, Paris 1994.

Delmaire 1997 : R. DELMAIRE, (sous la dir. de), *Carte archéologique de la Gaule : Le Nord*, Pré-inventaire archéologique publié sous la direction de M. Provost, Paris 1996.

Delmaire, Chevalier 1981 : R. DELMAIRE, A. CHEVALIER, Découvertes de sépultures gallo-romaines à Théroüanne, dans *Septentrion*, 11, 1981, p. 32-40.

Deonna 1938 : W. DEONNA, Le modilier délien, dans *L'exploration archéologique de Délos*, XVIII, 1938.

Deru 1994 (= DOR 2) : X. DERU, La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 ap. J.-C.), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 81-94.

Faider-Feytmans 1947 : G. FAIDER-FEYTMANS, La nécropole de Péronnes-lez-Binche, dans *L'Antiquité Classique*, 16, 1947, p. 79-104.

Hosdez, Jacques 1989 : C. HOSDEZ, A. JACQUES, *La nécropole à incinération de Baralle*, Nord-Ouest Archéologie, 2, 1989.

Loridant 1998 : F. LORIDANT, Autopsie d'une sépulture à incinération. La tombe 11 de la nécropole gallo-romaine de la "Fache des Près Aulnoys" à Bavay, dans *Actes de la table ronde sur les nécropoles à incinération (décembre 1996)*, Revue du Nord Archéologie, Hors Série, Lille, à paraître 1998.

Loridant et alii 1998 : F. LORIDANT (sous la dir.), H. BODART, X. DERU, R. DELMAIRE et V. CANUT, *La nécropole gallo-romaine à incinération de la "Fache des Près Aulnoys" à Bavay*, à paraître, 1998.

Mariën 1983 : M.-E. MARIEN, avec la collaboration de M.-A. DELSAUX, Tombe belgo-romaine à Arsimont (Namur), dans *Archeologia Belgica, Miscellanea Archeologica in honorem H. Roosens*, 1983, p. 95-126.

Mariën 1994 : M.-E. MARIEN, *Quatre tombes romaines du III^{ème} siècle, Thorembais, Saint-Trond et Overhespen*, Bruxelles 1994.

Monchy 1977 : E. MONCHY, *Sépultures du I^{er} s. ap. J.-C. à Vimy, Carvin 1977*.

Notte 1995 : L. NOTTE, Rôle et fonction de l'objet dans la tombe : l'exemple d'un service céramique fréquent en Gaule septentrionale, dans *Gauheria, Mélanges Eugène Monchy*, 1995, p. 43-55.

Nuber 1972 : Von H. U. NUBER, Kanne und Griffschale. Ihr Gebrauch im täglichen Leben und die Beigabe in Gräbern des römischen Kaiserzeit, dans *Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts, 53. Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 1972, p. 1-232.

Plumier 1986 : J. PLUMIER, *Tumulii belgo-romains de la Hesbaye occidentale : Séron, Hanret, Bois de Buis, Penteville*, Namur, 1986.

Soupart 1993 : N. SOUPART, *La nécropole gallo-romaine de Grosage*, mémoire de 2^e licence, Université Libre de Bruxelles, 1992-1993.

Susini et alii 1988 : A. SUSINI, C.-A. BAUD et H.-O. TOCHON-DANGUY, Identification d'un traitement thermique des os préhistoriques humains, dans *Notes et monographies techniques (Actes de la 3^{ème} journée anthropologique de Valbonne)*, 24, 1986, p. 43-67.

Tchernia et alii 1978 : A. TCHERNIA, P. POMEY, A. HESNARD, M. COUVERT, M.-F. GIACOBBI, M. GIRARD, E. HAMON, F. LAUBENHEIMER, F. LÉCAILLE, A. CARRIER-GUILLOMET, A. CHÉNÉ, J.-M. GASSEND, G. RÉVEILLAC, M. RIVAL, *L'épave romaine de la Madrague de Giens (Var)*, XXXVI^e suppl. à *Gallia*, 1978.

Thuillier 1996a : F. THUILLIER, La nécropole de la route d'Arras à Théroüanne, dans H. BARBÉ, Y. BOUREL (sous la dir.), *Du terrain au musée ... trois années de recherches archéologiques dans l'Audomarois*, catalogue d'exposition, Musée de l'Hôtel Sandelin, Saint-Omer, 1996, p. 40-46.

Thuillier 1996b : F. THUILLIER, dans H. BARBÉ (sous la dir.), *La nécropole gallo-romaine de la route d'Arras, Théroüanne, "Les Oblets"*, DFS, Service Régional de l'Archéologie, juin 1996.

Tuffreau-Libre 1978 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique gallo-romaine dorée au mica dans le nord de la France, dans *Helinium*, XVIII, 1978, p. 105-125.

Tuffreau-Libre 1980 : M. TUFFREAU-LIBRE, Un four gallo-romain à Labuissière (Pas-de-Calais), dans *Gallia*, 1980, p. 291-309.

Tuffreau-Libre 1994 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique gallo-romaine du Haut-Empire en Atrébatie, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 7-28.



DISCUSSION

Président de séance : Ph. BET

Frédéric HANUT : La patère en céramique dorée est-elle produite en pâte savonneuse ?

Frédéric LORIDANT : Dans le cas de Bavay, oui, dans le cas de Théroüanne, non.

Frédéric HANUT : C'est une pâte à quartz alors ?

Frédéric LORIDANT : C'est Xavier Deru qui a regardé les pâtes de Théroüanne ; ce n'est pas une céramique savonneuse mais une pâte à quartz.

André GAUDILLIERE : On regrette qu'il n'y ait pas d'échelle sur vos diapositives car on ne sait si la petite est vraiment petite ou si ce sont les autres qui sont grandes.

Frédéric LORIDANT : Elles sont toutes à la même échelle et celles de la première génération sont de grande taille et imitent la vaisselle de bronze ; la taille est bien moindre au II^e s. et les céramiques sont en "réduction". Il y a un type intermédiaire qui assure une sorte de transition mais qu'on ne retrouve que dans très peu de tombes.

Olivier GINOUEZ¹
Corinne SANCHEZ²

DES TUYAUX ESTAMPILLÉS RÉCEMMENT DÉCOUVERTS À PUISSEGUIER (Hérault)

Les mentions de tuyaux en céramique sont extrêmement rares dans les publications consacrées aux sites antiques languedociens. Il serait, bien sûr, intéressant d'identifier l'origine de cette lacune. Autrement dit, l'imputer soit à une faiblesse des occurrences archéologiques, soit au parti pris des auteurs, ne jugeant pas opportune l'allusion à de tels artefacts. Il est vrai que certaines pièces ont pu être aussi délaissées en raison d'une datation erronée : effectivement, des tuyaux non estampillés et isolés peuvent être confondus avec les éléments de systèmes de drainage contemporains.

L'intérêt des aménagements mis au jour sur le site héraultais de Puisserguier réside, justement, dans le fait que leur origine antique ne peut faire aucun doute. Ces quelques lignes s'attacheront à préciser le contexte de la découverte et à décrire les caractéristiques des céramiques. Assimilons ce travail aux premiers pas d'un inventaire régional dont le délai d'aboutissement ne pouvait coïncider avec celui imparté à la présente note.

I. LE SITE

1. Localisation.

Sur la commune de Puisserguier, dans le département de l'Hérault, le site du Moulin-de-Gasc a été inventorié, diagnostiqué, puis partiellement fouillé, dans le cadre des opérations archéologiques mises en œuvre en préalable à la construction d'un gazoduc reliant les villes de Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) à Cruzy (Hérault)³.

Implanté dans la haute plaine languedocienne (Fig. 1), au contact immédiat de l'arrière-pays, le terroir de Puisserguier est aujourd'hui traversé par la

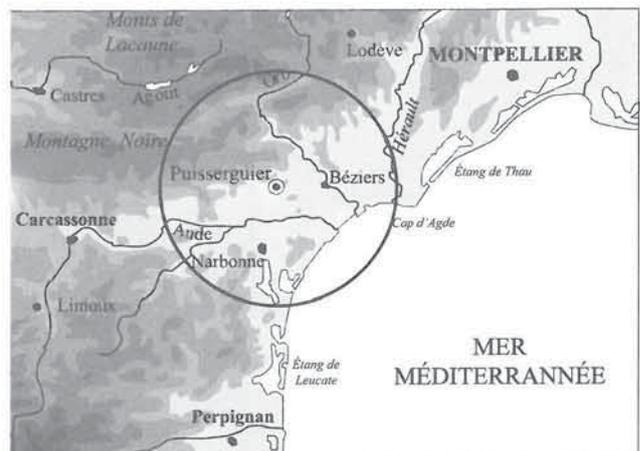


Figure 1 - Localisation de la commune de Puisserguier sur fond de carte régional.

R.N. 112 : cette voie, d'origine probablement antique, se détache de la moyenne vallée de l'Orb, au niveau de Béziers, pour accéder au rebord méridional du Massif Central, via d'étroites vallées dominées au nord par les monts de l'Espinouse et du Sidobre. Nous nous trouvons là aux confins des cités de Narbonne et de Béziers, respectivement situées à 20 et 15 km aux sud-ouest et sud-est.

Le gisement a pour cadre la plaine alluviale du Lirou, soit un environnement de collines et de dépressions drainées par ce petit affluent de l'Orb. Les constructions reconnues occupent la rive gauche du cours d'eau, plus précisément la rive convexe d'un méandre progressivement rehaussé par des dépôts alluviaux. Du nord au sud, les deux extrémités de la surface fouillée sont séparées par un dénivelé proche de dix mètres. Les

1 Chargé d'Etudes auprès de l'AFAN.

2 Doctorante, Chercheur associé à l'UMR 154 de Lattes (34).

3 Travaux archéologiques coordonnés par Jérôme Kotarba (AFAN), sous le contrôle scientifique d'Alain Chartrain (Conservateur du Patrimoine auprès du Service Régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon). Equipe de fouille composée d'Olivier Boudry, Olivier Ginouvez (R.O.), Corinne Sanchez et Patrice Pliskine (AFAN).

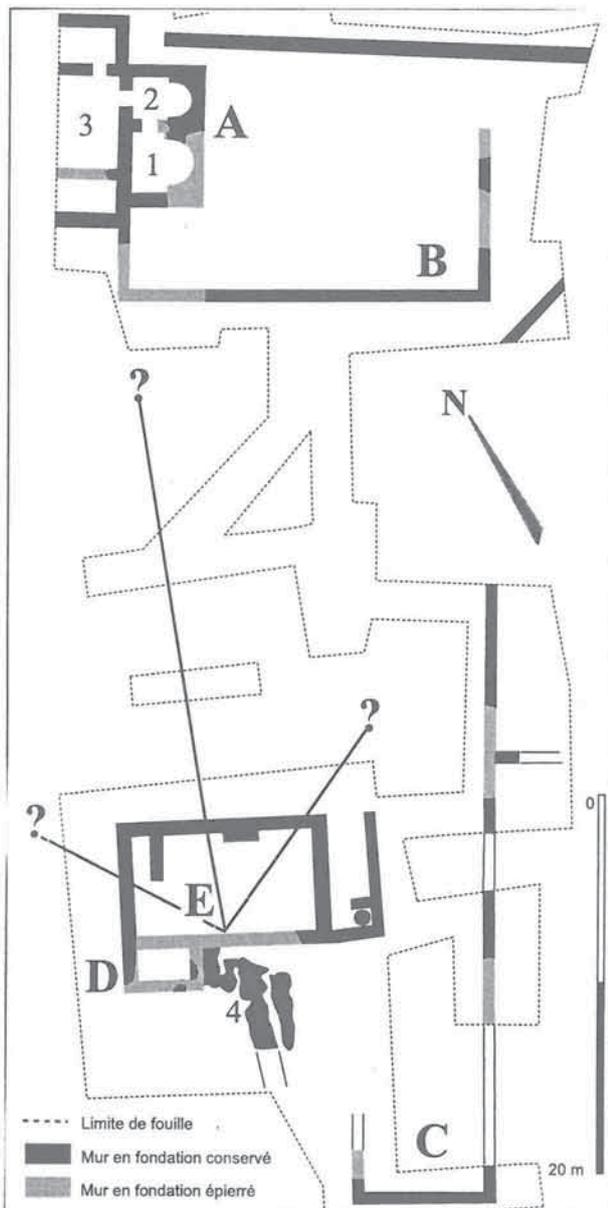


Figure 2 - Puisserguier. Le Moulin-de-Gasc.
Plan général du site avec situation
des principaux ensembles évoqués dans le texte.

architectures les plus hautes sont fondées dans le *substratum* marneux. A l'opposé, les plus basses occupent des tranchées d'installation creusées dans les limons déposés par la rivière.

2. Description sommaire.

Le plan général du site du Moulin-de-Gasc n'a pu être que partiellement observé : d'est en ouest, les limites de la fouille se sont superposées à celles imposées aux différents terrassements nécessaires à l'installation de la conduite de gaz (Fig. 2). Malgré ce, plusieurs composants de l'établissement – des établissements, devrions-nous dire en raison de la longue occupation du site – ont pu être exhumées sur une grande partie, sinon sur la totalité de leur périmètre originel. Suffisamment, en tout cas, pour que certaines interprétations et datations puissent être avancées. La plupart des unités stratigraphiques inventoriées dans le cadre de la fouille

peuvent, dans ce sens, être réparties au sein de trois grands états :

- **État 1** : *dernier quart du II^e s. apr. J.-C. / dernier quart du IV^e s.* Construction d'un balnéaire (Fig. 2, A ; 1 : *caldarium* ; 2 : *tepidarium* ; 3 : probable *frigidarium* équipé d'un bassin) et de "bâtiments" non interprétés (Fig. 2, B et C), respectivement localisés au sud et au sud-est des hypocaustes.

- **État 2** : *dernier quart du IV^e s. / fin du V^e s.* Abandon des précédentes installations. Construction, en aval, d'un nouveau bâtiment (Fig. 2, D) dont le caractère isolé plaide pour l'identification d'un petit établissement indépendant, du type ferme.

- **État 3** : *VI^e s.* Réoccupation partielle des pièces thermales à des fins domestiques.

II. LES TUYAUX

1. Situation.

Les éléments de canalisations en terre cuite (Fig. 2, E) ont été mis au jour dans les limites du petit bâtiment de la fin du IV^e s. (Fig. 2, D). La postériorité des architectures de terre et galets sur les structures d'écoulement ne fait cependant aucun doute : les développements vers le nord des trois conduites sont coupés par les tranchées de fondation de l'établissement tardif.

Seize tuyaux en céramique, complets ou fragmentés, ont été découverts. Ils se répartissent de sorte à matérialiser trois canalisations rayonnantes (Fig. 3), respectivement conservées sur une longueur de 0,54, 2,40 et 4,40 m.

2. Fonction.

L'origine des eaux évacuées par le biais des trois constructions est inconnue ; l'hypothèse est cependant tentante d'attribuer à l'une d'entre elles tout au moins, l'exutoire de tout ou partie des eaux consommées dans le balnéaire situé en amont. Quant à l'identification de l'aménagement qui recueillait, à l'origine, les eaux amenées par les canalisations, elle n'est guère plus claire. La découverte d'un fond de fossé au point de convergence des tuyaux (Fig. 2, en 4) plaide en faveur d'un simple exutoire fossoyé, potentiellement relié au proche cours d'eau.

3. Description.

Les tuyaux de Puisserguier sont issus d'une cuisson en atmosphère oxydante. Les céramiques présentent une pâte tendre, de teinte orangée, mêlée de fines inclusions de type calcaire.

De forme légèrement tronconique, chacun est équipé d'un petit tore destiné à servir de butoir lors de l'introduction de la partie étroite du tronc dans celle, évasée, appartenant au segment suivant (Fig. 4) ; aucun liant de terre qui aurait pu être utilisé pour garantir l'étanchéité des jointoiements n'a été observé lors du démontage des trois constructions.

Chaque pièce découle d'un modèle unique, reproduit, apparemment, suivant deux modules. La hauteur des canaux varie entre 0,426 et 0,435 m pour le premier groupe, et 0,48/0,54 m pour le second. Intérieurement, les extrémités étroites présentent un diamètre moyen de 10,5 cm ; ce diamètre varie entre 13,6 et 15,5 cm au

niveau des embouts élargis.

Douze des seize tuyaux recueillis portent un même timbre procédant d'un sceau faiblement appliqué ; l'un des éléments a d'ailleurs été marqué par deux fois. Il s'agit de l'inscription *INDELVS.F(ecit)* répartie sur deux lignes de quatre lettres chacune. Le cartouche, mesurant 18 mm de long pour une hauteur de 12 mm, est systématiquement situé sur la paroi externe de chacun des troncs.

4. Origine et datation.

La provenance des tuyaux en céramique mis au jour sur le site héraultais du Moulin-de-Gasc reste à ce jour indéterminée ; l'origine de la marque *INDELVS.F* n'a pu être



Figure 3 - Vue des trois canalisations prise depuis l'est (cliché P. Pliskine/Afan).

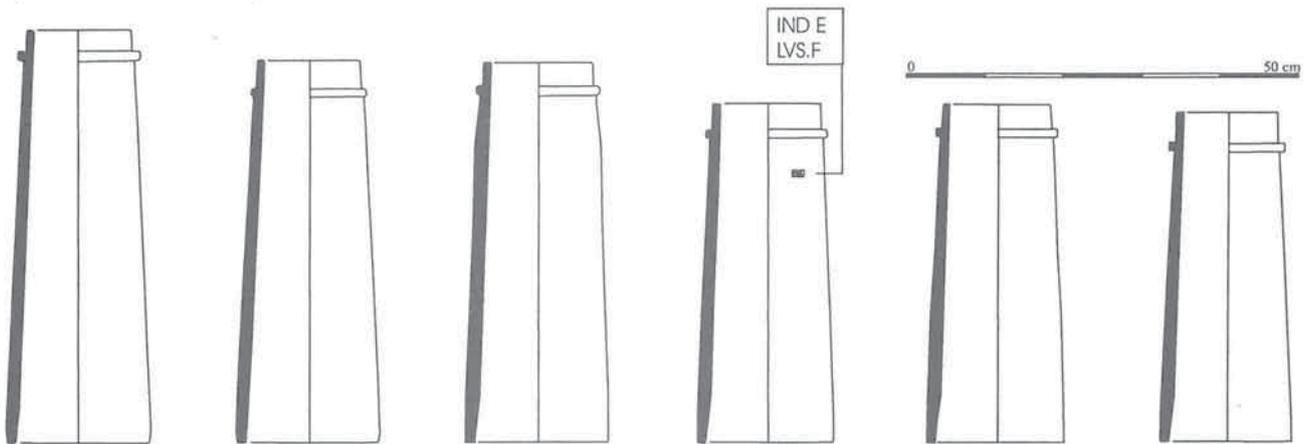


Figure 4 - Puisserguier; Le Moulin-du-Gasc. Tuyaux en céramique.

identifiée. Situé à 15 km vers le sud-ouest, l'atelier connu, le plus proche, est celui de Sallèles-d'Aude. Là ont été produits, durant le II^e s., des tuyaux, non estampillés, de section circulaire. Toutefois, leur typologie se distingue aisément de celle reconnue à Puisserguier, notamment au vu de l'absence de collerette-butoir.

Mêmes doutes pour ce qui touche à la chronologie des productions concernées. Seule certitude : l'instal-

lation des tuyaux précède la fin du IV^e s. Nous voilà guère avancés. Le fait que l'on ne puisse formellement corréler la présence des écoulements à la construction du bâtiment thermal exhumé en amont nous prive malheureusement d'une datation relativement précise. Notons, tout de même, que le recours quasi systématique à l'estampillage des céramiques est une pratique surtout fréquente dans le courant du I^{er} s. de n. è.



Eleni SCHINDLER-KAUDELKA
 U. FASTNER
 M. GRUBER

NOTE SUR LES SIGILLÉES ITALIQUES À DÉCOR APPLIQUÉ

Les sigillées italiques à décor appliqué, fossiles directeurs de la romanisation dans le Norique, font l'objet d'un programme de recherches interdisciplinaires unifiant la photogrammétrie et l'archéologie. L'étude, subventionnée par le Fonds National de la Recherche Scientifique en Autriche (Projets P 6202G et P 8725 SPR) prévoit, sous la direction de l'Académie Autrichienne des Sciences, la publication des résultats selon les méthodes conventionnelles, texte et planches imprimés, ainsi qu'un catalogue sur CD-Rom avec accessibilité de ce dernier sur Internet, à réviser annuellement au fur et à mesure des nouvelles découvertes.

Trois questions essentielles étaient à la base de la recherche engagée sur un total de 2000 vases trouvés jusqu'en 1997 sur les sites de l'Autriche romaine.

□ **La photogrammétrie** : la possibilité d'élaborer une méthode simple et bon marché pour rendre objectives les représentations des décors qui s'opposent à une sériation selon les méthodes archéologiques traditionnelles.

□ **Le classement** : l'établissement d'un catalogue perméable, accessible à tous les chercheurs, sur les champs de fouilles et dans les institutions scientifiques, qui puisse être complété d'année en année sans grands frais.

□ **L'archéologie** : à partir de celui-là le classement archéologique –typologie des formes et des décors, ateliers, analyses, chronologie, diffusion, conclusions historiques, commerciales et économiques– d'une série de céramiques faisant partie de tous les ensembles précoces de l'*Austria romana*.

LA PHOTOGRAMMÉTRIE

La technique.

Les dessins en archéologie dépendent de l'adresse du dessinateur ; ils sont influencés par sa mémoire visuelle. Du fait qu'ils reflètent son expérience, ils sont nécessairement subjectifs. Pour diminuer cet effet d'interprétation, une méthode photogrammétrique utilisée

en archéologie depuis des années déjà pour les vestiges de bâtiments a été adaptée pour des objets de petite taille. Les appliques sont photographiées avec une simple caméra à petit format, avec objectif macro ($f = 55 \text{ mm}$), disponible dans les musées et sur les champs de fouilles ; ensuite elles sont digitalisées à l'ordinateur. Les films de qualité sont de rigueur, mais aucun matériel spécial n'est exigé. Un dispositif calibré, développé pendant les travaux, sert comme point de repère pour l'orientation des tessons, mais une feuille de papier millimétré peut suffire comme calibre (Gruber 1991). Un logiciel commercial est utilisé pour la numérisation. Trois coordonnées employées assurent une précision des mesures à un centième de millimètre près. Les éventuelles corrections à l'intérieur des dessins sont faites directement dans l'ordinateur, d'après une série de mesures normalisées reprises sur l'original. En quelques rares cas, il est parfois nécessaire d'avoir recours aux frottis pour les contrôles.

LE CLASSEMENT

Le traitement ultérieur, l'Internet.

Le traitement ultérieur des données est effectué à l'aide d'un programme CAD commercial. Les profils dessinés de façon traditionnelle sont vectorisés après scannérisation et croisés avec les dates de la photogrammétrie et du catalogue dressé à partir d'un fichier conventionnel dans une banque de données commerciale. La transformation des données dans le format tramé GIF garantit l'accessibilité par Internet.

La version électronique du catalogue disponible sur HTML (Hyper Text Mark up Language) permet l'accès à l'information sur le plan du motif, de la simple applique en dessin et, pour la plupart des exemplaires, en photo également, du profil, du numéro d'inventaire, du lieu de provenance mais aussi du musée où l'objet en question est conservé.

La réalisation des documents est automatisée, toute correction à l'intérieur des données produit l'adaptation automatique de la collection. Leur actualisation ne nécessite pas de changement dans le réseau et peut

donc être exécutée sans le support d'un spécialiste, ce qui semble, du moins en Autriche, la version de choix adaptée à la situation des archéologues.

Sur la planète vous nous trouvez au sein de L'Académie des Sciences Autrichienne.

Les données rassemblées sur ce banc de dates sont diffusées également sur CD-Rom. Là évidemment l'actualisation des dates est moins simple à effectuer.

L'ARCHÉOLOGIE

Les limites géographiques.

Le territoire de l'Autriche romaine occupe des parties de trois provinces, le Norique en sa quasi totalité, l'ouest de la Pannonie et le sud-est de la Rhétie. En général, il s'est avéré raisonnable, pour toute étude archéologique, de suivre les confins de la province romaine du *Noricum* qui déborde les frontières actuelles de l'Autriche, au sud-est, en Slovénie, sur le municipe *Celeia* et, au nord-ouest, en Bavière, sur le municipe *Iuvavum* pour ne pas omettre, dans la recherche, des parties de ces territoires municipaux. Nous avons préféré suivre la logique de la géographie romaine aux dépens des frontières actuelles de notre pays.

La Rhétie autrichienne n'a guère livré plus d'une poignée de tessons italiques à décor appliqué sans grand intérêt, tandis que la Pannonie autrichienne avec, sur la route de l'Ambre, *Carnuntum* et *Vindobona*, devra faire l'objet d'une étude postérieure.

Le point de départ.

En approchant le matériel trouvé dans tous les contextes précoces du Norique, on réalise que les affirmations des années trente, basées sur une petite série de vases trouvés en Rhétie et en Germanie, semblent encore en vigueur (Ohlenroth 1934, plus tard Karnitsch 1955 et 1959, Vago 1977). Pourtant déjà, la multiplication rapide des trouvailles justifierait à elle seule la reprise des recherches.

Depuis Dragendorff, la recherche en céramologie débute sur des groupes de céramiques trouvés loin des centres probables de la production, et toute une série d'œuvres indispensables livre une preuve impressionnante de la qualité de ce point de départ. Suivant ces bonnes traditions de la céramologie, la présente étude analyse le matériel trouvé sur les lieux de consommation. Il est impossible d'épuiser le sujet à partir du mobilier d'importation. Or le point de vue centré sur les lieux de production ne peut pas, à l'heure actuelle, fournir de bons résultats : les conditions techniques et l'histoire de la recherche céramologique en Italie l'empêchent. Certes il faut tenir compte du fait que diverses particularités du répertoire ne figurent ni dans cette note ni dans le corpus des trouvailles du Norique parce qu'une partie seulement des types et variantes des sigillées à décor appliqué est arrivée dans les sites en question.

Un total de 1500 vases à décor appliqué, trouvés sur tous les sites du Norique, a été employé dans cette étude, mais ces chiffres sont trompeurs. La moitié des bols et assiettes, essentiellement ceux de provenance arétine, ont été repérés sur le Magdalensberg, tandis que le reste a été trouvé en fouilles, sur une quinzaine de sites (les *municipia* *Aguntum*, *Celeia*, *Flavia Solva*,

Iuvavum, *Lauriacum*, *Ovilava*, *Teurnia*, *Virunum*, et les *castra*, *vici*, *mansiones*, *villæ* et les nécropoles sur leurs territoires). Une fois de plus la position exceptionnelle de la capitale précoce de la province fait échapper à tout calcul les données qu'elle livre. Les fouilles des autres *municipia*, *vici*, *castra* et *villæ* fournissent normalement entre 50 et 250 exemplaires, d'origine padane, à l'exception des produits de L. Gellius qui sont diffusés partout dans la province.

Les formes.

L'étude est focalisée sur les décors, mais il est logique de prendre en considération les formes des vases porteurs des décors. L'abondance d'idées n'est pas grande, la mode des décors appliqués ne commençant guère avant le moment où la production de sigillées perd de vue toute évolution à l'intérieur des formes. Une douzaine de formes sont à noter mais, en réalité, deux seulement sont importantes.

Plats et assiettes consp. 20.4.

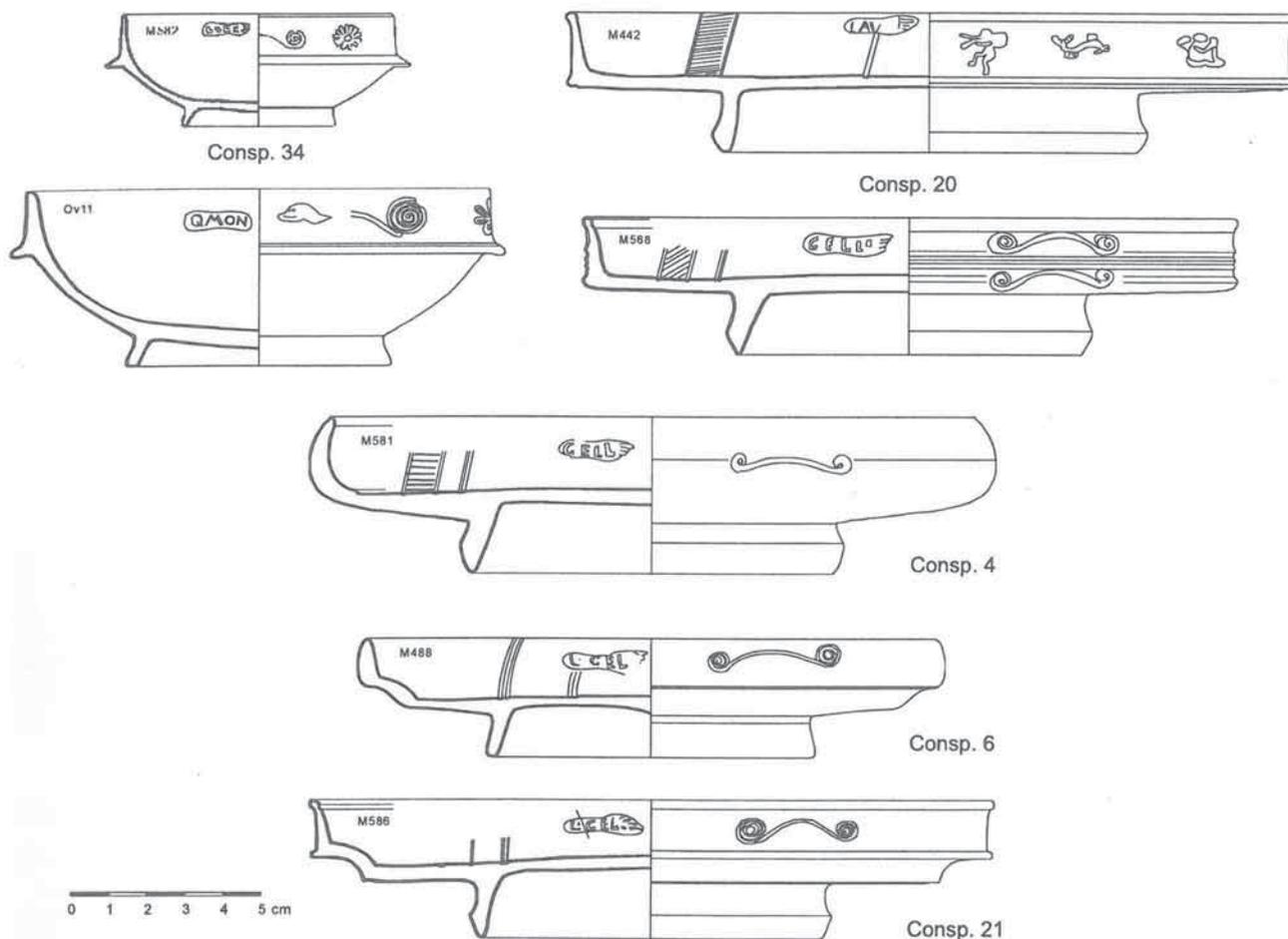
Les formes sont stéréotypées (Schindler-Kaudelka 1995), malgré des différences dans les détails. La précision dans l'exécution de la forme ne constitue pas un indice ni pour la provenance ni pour la datation. Il faut évidemment tenir compte du fait que la qualité de la grande majorité des sigillées italiques à décor appliqué circulant dans le Norique est pauvre. On doit s'attendre à des variantes, à pied haut, très précoces ; on trouve aussi des variantes tardives à lèvre évasée et il y a des profils arétins et padans quasi identiques. Dans un essai de sériation sur 700 profils consp. 20.4, l'ordinateur a proposé 38 possibilités de séries essentiellement basées sur les proportions. Celles-ci peuvent changer la silhouette de l'assiette dans une série de mesures : diamètre entre 17 et 22 cm, hauteur totale entre 4 et 5,5 cm (hauteur de la lèvre entre 1 et 2 cm, hauteur du pied entre 1,2 et 2,3 cm) soit un *digitus*. Les grands plats de service sont assez rares et les mesures semblent moins standardisées que les assiettes. Le pourcentage des variantes consp. 20.3 et 20.5 est relativement élevé. Nos méthodes actuelles sont insuffisantes pour dresser une typologie interne et pour retracer une éventuelle évolution chronologique des formes.

Bols consp. 34.

A première vue, leur diversité est encore plus grande parce que deux mesures de capacités différentes composent le service. A l'intérieur de ces deux normes de tasses une multitude de silhouettes est obtenue en alternant les proportions de la hauteur et du diamètre. On trouve des coupes hémisphériques à col retroussé à côté de coupes à calotte aplatie et à saillie réduite. La hauteur de la lèvre varie parfois de plus de 1 cm, l'orientation des moulures, plus ou moins saillantes, peut changer de l'horizontale à l'oblique. Là encore les différences ne dépendent pas de la provenance ou de la chronologie mais uniquement de l'adresse et du soin de l'artisan. La variété des solutions de sériation offertes pour les bols consp. 34 s'élève à 63 sur 500 profils analysés.

Formes rares.

Un groupement des formes rares ornées d'un décor appliqué est facile à établir. Sur les parois des assiettes



Principales formes de sigillées italiennes à décors appliqués.

consp. 4, 6, 18, 19 et 21, une paire de spirales, de dauphins ou de masques, rarement de rosettes, est appliquée ; parfois les motifs se trouvent encadrés par une grande spirale.

Les bols, coupes et tasses consp. 26, 32, et 37, ne portent que des spirales miniatures sur la lèvre. Les formes consp. 27 et 29 à décor appliqué, déjà rares en Italie, sont inconnues dans le Norique. Pas un seul exemplaire de tasses consp. 22, 23 et 24, qui apparaissent parfois avec des amours ou des rosettes, n'a été repéré dans le Norique jusqu'à présent ; il en va de même pour les bols consp. 33 d'origine italique. Dans les camps militaires situés le long du Danube, on connaît des consp. 33 sud-gaulois isolés.

Les décors.

Nos connaissances sur les productions de céramiques fines en Italie ne sont plus valables. La question des localisations reste toujours ouverte. Surtout, l'ancien modèle des groupes d'ateliers de sigillées subit un changement radical. D'une part, on trouve des ateliers "arétins" comme *Umbricius Cordus* ou *Ancharius* assez loin d'Arezzo ; d'autre part, certaines analyses chimiques de potiers "arétins" comme *Ras. Lyc.* présentent des différences nettes avec le groupe de référence d'Arezzo. Mais il y a également des groupes qui disparaissent, tandis que d'autres s'établissent.

Par conséquent, la source d'erreurs possibles étant

très grande à l'heure actuelle, une tentative de séparation rigoureuse entre les décors arétins et padans risque de ne pas être convaincante.

Après de longues discussions et hésitations, nous avons préféré nous contenter du terme généralisé de "sigillées italiennes à décor appliqué", avec toutes les conséquences de classement qu'il implique.

Les critères de distinction nets pour définir les répertoires de poinçons des ateliers arétins producteurs nous échappent, puisque nous ne disposons même pas de moyen pour assigner un motif isolé à un atelier ou un artisan. F. P. Porten Palange écrit dans une lettre : «...anche ad Arezzo - se non in relativamente pochi casi - le Appliken non sono attribuibili ad una specifica officina...». Mais pour les productions de l'Étrurie, il existe au moins quelques rares connaissances sur les ateliers.

Nous ne savons rien des ateliers de la Padane. L'état de conservation des vases est en général très mauvais, les estampilles manquent ou sont illisibles dans la plupart des cas. Les préférences des artisans de la Padane pour certains motifs ou groupes de motifs ne peuvent pas être circonscrits et toute une gamme de différences apparentes n'est pas d'ordre stylistique. De ce fait, les critères d'identification des poinçons des différents artisans de la tardopadane manquent de base.

Le modèle des sigillées décorées pour les attributions

des motifs et leur utilisation par les différents ateliers n'est pas utilisable aux décors appliqués.

Problèmes de technologie.

L'image est brouillée par la technologie même des décors. Il faut tenir compte de l'impression souvent défectueuse des poinçons dans les plaques-matrices. Le manque de netteté peut provenir de l'enlèvement peu soigné des appliques de ces plaques-matrices, mais aussi d'un manque d'adresse lors du recollement du décor sur la paroi de la vaisselle. Les appliques sortant des plaques-matrices planes sont fixées à la surface courbée de la vaisselle. Des empreintes de doigts (très petites : faut-il penser à un travail d'enfants ?) aplatissent le nez du masque ou le centre de la rosette, des débordements de l'argile-colle (barbotine) au dehors des appliques modifient la silhouette. L'aspect du décor est corrélé à l'angle d'inclinaison sur la paroi du vase ; parfois il y a une différence de hauteur de plus de 2 mm entre les deux côtés d'un motif. L'usage courant d'appliques endommagées par des ruptures et des cassures complique l'identification des motifs. La majorité des décors appliqués présentent des imperfections, il semble que seuls des produits de basse qualité aient circulé dans le Norique.

Dimensions des décors.

En partant des dimensions, on remarque trois groupes de décors :

- les appliques de dimensions importantes – par exemple, des dauphins avec une longueur jusqu'à 5 cm et une hauteur maximale de plus de 2 cm – qui sont façonnées pour les grands plats ;
- les appliques destinées à orner les assiettes et les *paropsides* qui sont en général de taille moyenne – par exemple des guirlandes avec une longueur jusqu'à 6 cm et une hauteur maximale de 1 cm ;
- les appliques miniatures qui sont désignées pour les parois des *acetabula* – par exemple des rosaces avec un diamètre de 0,5 cm.

L'emploi des différentes appliques en fonction de la place disponible sur la vaisselle n'est pourtant pas observé rigoureusement.

Sujets et motifs.

Les décors sont classés en *neuf groupes*, suivant les *sujets* représentés. A l'intérieur de ces groupes on distingue de 15 à 95 *motifs* qui ne diffèrent parfois que dans leurs dimensions, mais il existe évidemment toute une série de motifs d'un même sujet avec des décalages significatifs.

La dénomination perméable et ouverte, une lettre suivie d'un chiffre, souligne le fait que le matériel parvenu dans le Norique ne représente qu'une fraction du répertoire total des décors appliqués. Aucun ordre à l'intérieur des sujets n'a été suivi dans le classement.

Pour certains types comme les figures ou les masques, la distinction entre les motifs "arétins" et ceux communs dans la padane est simple, mais les différences sont moins nettes pour les autres sujets comme les dauphins ou les rosaces.

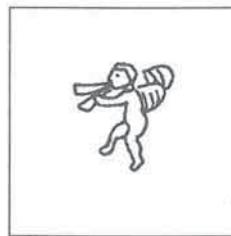
La plus grande originalité dans le répertoire est observée sur les grands plats de service, en fonction de la place offerte sur la paroi. Ils apparaissent souvent comme des pièces isolées, une impression due aux

lacunes archéologiques. Les assiettes et surtout les coupes présentent un registre décoratif très stéréotypé.

Certains motifs se trouvent rarement utilisés sur certaines formes, comme les guirlandes sur les bols consp. 34 ou les spirales sur les assiettes consp. 20.4, mais là encore une restriction rigoureuse n'a pas lieu.

Nous tenons à remarquer que le classement des décors ne repose pas sur une base de réflexions logiques mais sur la base de l'usage pratique. Tout le monde sait qu'un dauphin est un animal, mais la fréquence du type nous a obligé à le séparer des autres animaux. Il en est de même pour les masques qui entreraient dans le groupe logique des figures et pour les rosaces qui devraient figurer sous le titre de décors végétaux.

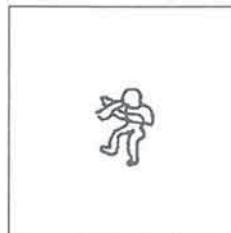
□ Personnages.



F06



Mb144



F10



G110



F16



Mb538

Personnages.

Comparée à l'abondance du répertoire connu en Italie, la gamme des motifs figurés sur les trouvailles noriques est pauvre. Ce groupe est dominé par des amours portant des instruments de musique, mais il existe aussi des gladiateurs, des divinités comme Victoire ou Apollon, et des figures mythologiques comme une tête de Méduse ou un sphinx.

□ Masques.

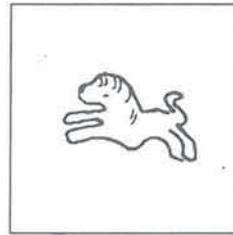
A part les masques de théâtre, assez rares et réservés aux produits arétins, on observe trois grands types : les masques couronnés, les masques aux cheveux longs et les masques aux cheveux courts. Une série de représentations floues ferait penser à des surmoulages, sauf que jusqu'à présent les "originaux" aux



M05



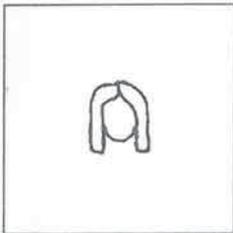
Mb508



T06



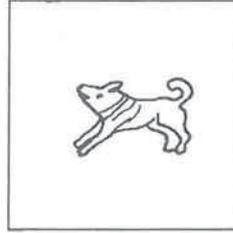
Mb672



M21



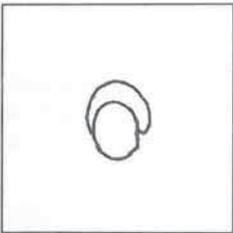
Mb181



T11



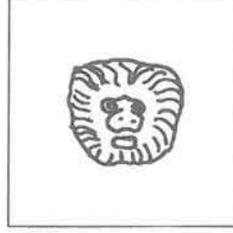
Mb675



M38



Sb79



T37



Mb655

Masques.

Animaux.

dimensions plus grandes manquent. Il s'agit donc d'imperfections causées par la production.

□ **Animaux et têtes d'animaux.**

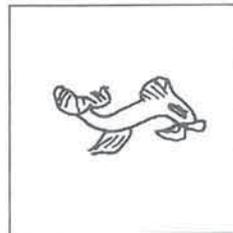
La variété des animaux est assez grande dans les productions d'Arezzo : on voit des têtes de bélier, de lion et de taureau, toute une gamme d'oiseaux –coqs, pigeons, canards ou grues–, des cervidés, des canidés et des félins, quelques lapins. Dans le répertoire padan, seuls les chiens, les lions et les lapins sont communs, complétés par de rares têtes de taureau.

□ **Dauphins.**

Les animaux figurant le plus souvent sur les sigillées à décor appliqué sont les dauphins. Les représentations varient du dessin clair et net jusqu'à l'animal à peine identifiable qui ressemble plutôt à un escargot ou à une limace. L'hypothèse de la réduction des dimensions des décors appliqués après surmoulage est tombée après les mensurations de ces dauphins irréguliers et méconnaissables parce que la diminution se borne à la largeur et ne comprend guère la longueur de l'applique.

□ **Feuilles et fruits.**

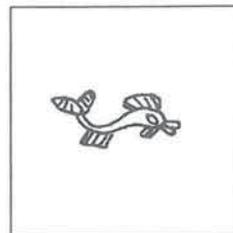
Le groupe des éléments végétaux utilisés dans les décors appliqués ne fait pas preuve de grande fantaisie. À côté des feuilles de fougères qui accompagnent de coutume les guirlandes, on trouve des feuilles de vigne, des feuilles de lierre et des types botaniques douteux. Parmi les fruits, on distingue des raisins, des pommes de pin et des épis de blé.



D05



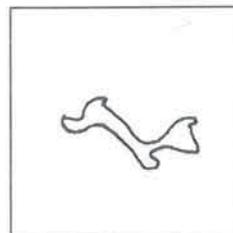
Mb236



D08



Mb664

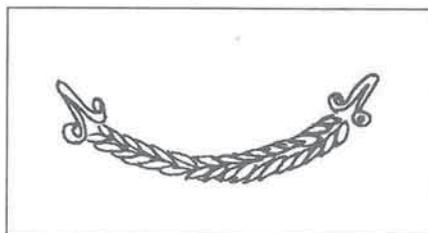


D19



Sb10

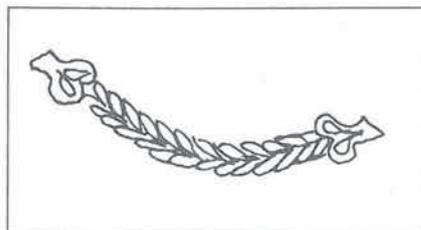
Dauphins.



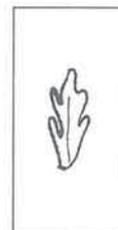
G06



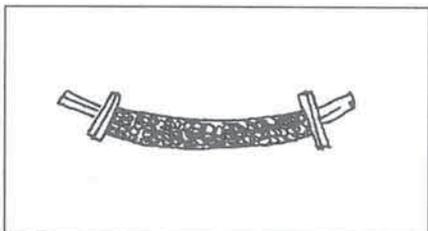
V37



G05



V04



G01



V28



Mb332



Mb400

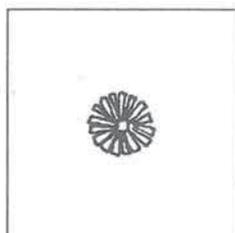


Mb286

Guirlandes, feuilles et fruits.

□ **Rosaces.**

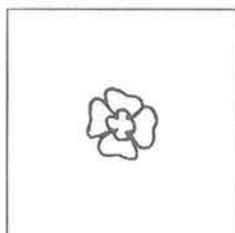
La grande variété de rosettes plus ou moins stylisées, plus ou moins "naturelles", est rebelle à un classement surtout à cause du nombre important de poinçons usés et de motifs défectueux qui circulent. Une distinction entre motifs d'Arezzo et motifs padans est impossible dans la plupart des cas. Une tentative de grouper des rosaces d'après le nombre de pétales n'a pas produit de résultat tout comme l'essai de suivre un classement



R14



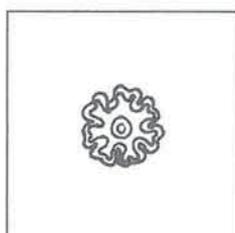
Mb697



R76



Mb544



R53



Mb96

Rosaces.

"botanique". Il est possible que, dans les 95 variantes observées, quelques-unes puissent entrer dans des variantes connues et émerger du manque de soin lors de la production.

□ **Guirlandes.**

La majorité des guirlandes du type de base sont très stylisées. Les variantes, fréquentes et communes, ne ressemblent pas à leurs modèles naturels ; à peine peut-on imaginer une origine végétale pour ces courbes rayées aux attaches simples. La fréquence du sujet ne correspond pas à une grande variabilité dans le détail.

L'originalité et le "naturalisme" des exemplaires rares, où l'on peut parfois deviner des feuilles et des fruits tressés qui les forment font preuve de plus d'adresse, mais certainement pas de plus de soins de la part des potiers.

□ **Décor ornementaux et géométriques.**

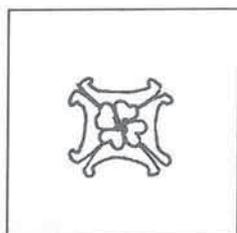
Sous ce titre sont rassemblés les diverses palmettes extrêmement simplifiées par rapport au répertoire de la sigillée à relief, les décors géométriques et pseudo-végétaux et les rares *realia* comme les vases, les colonnes et certains décors rebelles à l'interprétation. Tous manquent de créativité. Seuls les boutons aux cercles concentriques sont fréquents.

□ **Spirales ou pseudo-anses.**

Un petit nombre de spirales à tournure unique sont formées directement sur les parois sans l'intermédiaire des plaques-matrices. L'irrégularité visible dans la courbe de la pseudo-anse résulte du recollage ; les mesures photogrammétriques ont constaté que les dimensions et le nombre des tournures obéissent à un canon. A cause de la finesse du "fil", les spirales brisées ou fissurées sont extrêmement fréquentes.

Disposition, rythme et rapport.

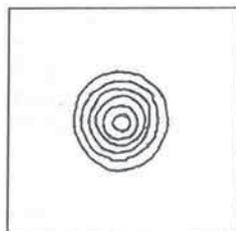
Les décors appliqués viennent deux par deux. Au début de la mode, surtout sur les assiettes consp. 4, 6 et consp. 19, 21, une seule paire suffit, généralement



O32



Mb689



O40



Sb45



O01



Mb351

Décor ornementaux et géométriques.

des pseudo-anses doubles ou des dauphins disposés de part et d'autre du vase porteur. Plus tard, le nombre augmente en fonction de la place disponible. D'habitude, on trouve 4 à 6 unités décoratives sur les *acetabula*, 6 à 8 sur les *paropsides* et les assiettes et jusqu'à 12 sur les grands plats.

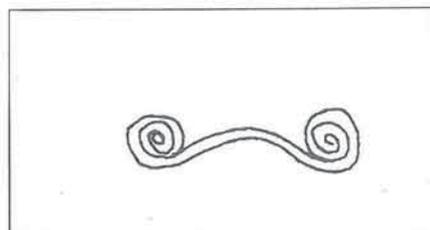
Les rapports les plus communs sont :

- A-A (dauphin/dauphin) ;
- A-B x 2 (spirale-dauphin/spirale-dauphin) ;
- A-B-C-B x 2 (guirlande-chien-masque-lion/
guirlande-chien-masque-lion).

Les distances entre les unités sont assez régulières, mesurées à l'œil nu par les artisans. La qualité changeante des décors et la manière peu soignée avec laquelle ils sont fixés suggèrent parfois une asymétrie voulue des appliques ; pourtant celle-ci est extrêmement rare.

Différentes combinaisons fantaisistes comme des dauphins et même des masques, au lieu des feuillages de part et d'autre des guirlandes, semblent apparaître chaque fois qu'un schéma a été établi. Toutefois, on peut constater certaines préférences de rythme pour les bols et assiettes ; la comparaison a mis en évidence un schéma généralement accepté par les artisans. Une plus grande liberté de l'artisan pour l'arrangement se manifeste sur les parois des grands plats de service à cause de la place disponible.

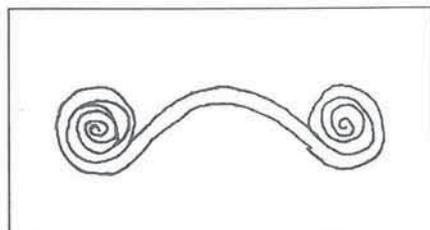
Ces préférences de rythme, tout comme la prédilection pour certains motifs, ne peuvent pas servir, à l'heure actuelle, comme base d'attribution à un certain atelier. Il n'est pas possible d'énoncer des normes de rapport propres aux différents ateliers.



S03



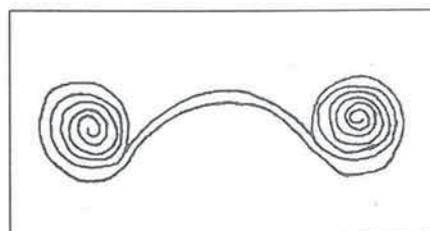
G119



S10



Mb87



S14



Mb556

Pseudo-anses.

ATELIERS ET ESTAMPILLES LES PREMIÈRES ANALYSES

Les ateliers.

Une série de nouveaux arguments archéologiques et archéométriques oblige à réviser les thèses admises sur les productions céramiques d'Italie. Les classifications deviennent plus compliquées désormais, et il faut se rendre compte que chaque nouvelle découverte force à envisager une interprétation nouvelle.

Néanmoins, s'il convient de parler du "groupe d'Arezzo" plutôt que d'Arezzo tout simplement, les sigillées à décor appliqué importées dans le Norique appartiennent aux deux grands groupes de provenance italique. Les produits de la première moitié du I^{er} s. ont été fabriqués dans les grands ateliers qui forment le groupe du déclin d'Arezzo.

Les ateliers de sigillées tardopadanes sont généralement considérés comme les succes-

seurs des entreprises de la vallée du Pô, actifs dans la seconde moitié du I^{er} s. jusqu'à la fin du règne d'Hadrien. Les noms qui figurent sur les estampilles de la céramique tardopadane ne correspondent pourtant jamais aux noms des artisans des ateliers de la vallée du Pô, plus anciens.

Les marques de potiers arétins.

Seule une minorité des potiers du déclin est présente et, en réalité, les produits de l'officine de L. Gellius sont, de loin, les plus fréquents. La localisation des ateliers d'Alypius et de L.R.C. n'est pas assurée et leur origine arétine reste donc discutable.

Les ateliers suivants ont produit des sigillées à décor appliqué trouvées dans le Norique.

Alypius	
Camurius	(C. Amurius)
Avillius	L. Avillius
P. Clo Pro	
Gellius	L. Gellius
A. Man. Pru	Manneius
C ME	
Perennius Crescens	Perennius Saturninus
L.R.C.	L.R.V.
C. Scavius	
Umbricius	

Les estampilles de la Tardopadane.

Une première tentative de groupement des potiers de la tardopadane figure dans Zabeňlicky-Scheffenecker 1992. La majeure partie des estampilles présente les trois lettres des *tria nomina* du propriétaire (?) en abrégé. Les entreprises semblent assez homogènes mais, en réalité, nous ne disposons pas vraiment d'éléments pour une synthèse. Sur les sites du Norique, on rencontre les marques de potiers suivantes sur les vases décorés d'appliques :

Ras. Lyc.	
L.M.V	L. Mag. Vir.
Q. MON	
C.Q.SE	
M.S.M.	
C.T.S	C. T. Suc
FES.CT	SEC.CT
Q.L.C	Q.S.C
Q.S.P	Q.S.S.

Les analyses.

Les analyses des sigillées italiennes amorcées dans les années 70 avec beaucoup d'enthousiasme ont souffert d'une stagnation assez longue, peut-être due à la complexité du problème (Picon 1994). Nous avons repris la question à l'occasion de la recherche sur les sigillées à décor appliqué, mais elle est loin d'une solution définitive (Schindler-Kaudelka *et alii* 1997). Au contraire une complication va de pair avec l'augmentation des dates et des groupes de référence. Les produits de certains potiers correspondent de moins en moins au groupe de référence d'Arezzo, des ateliers nouveaux ont été trouvés et les estampilles ne présentent plus un point fixe pour la provenance. Il va falloir poursuivre la recherche avec intensité, ceci face à une diminution sensible des moyens et des laboratoires spécialisés.

LA CHRONOLOGIE ET SES LIMITES

Les formes les plus précoces à décor appliqué trouvées dans les provinces sont des plats et assiettes *consp.* 20.5 et les bols apparentés à ceux-là *consp.* 22 et 23, tous les deux de provenance arétine. Il s'agit de vaisselle datant des dernières années du règne d'Auguste mais essentiellement des premières années de celui de Tibère, faisant ainsi partie des horizons des années 20 à 30 de n.e. Les assiettes *consp.* 20.4 et des bols *consp.* 34, de provenance arétine, entrent dans les couches datables entre 40 et 60 de n.e., tandis que ces mêmes formes, produites dans les ateliers de la Padane, se trouvent dans les contextes de la seconde moitié du I^{er} s. et, plus rarement, dans ceux du premier tiers du II^e s.

La chronologie relative des sites du *Noricum* n'aide pas à la solution du problème. A l'exception du Magdalensberg, la romanisation du *Noricum* et de la Pannonie a lieu dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. A l'heure actuelle, bien qu'il soit possible d'établir une séquence chronologique des sites à moins d'un demi-siècle près, à partir des différents faciès observés, ces différences chronologiques ne peuvent pas être étendues aux sigillées tardopadanes (Schindler-Kaudelka 1996).

Toute chronologie plus affinée reste illusoire, les contextes stratigraphiques et les ensembles bien datés fournissent normalement des tessons peu significatifs.

Dans le *Conspectus*, P. Kenrick essaye de suivre M. Schindler avec un développement des formes d'assiettes *consp.* 20.4, mais l'interprétation de plusieurs centaines de profils a montré que les formes ne permettent pas la construction d'un modèle cohérent valable.

Une datation basée uniquement sur le décor appliqué est signe d'un sens pour l'aventure. L'ancienne hypothèse de la réduction des dimensions des appliques a été falsifiée et il n'est plus permis de se servir de cet argument pour établir un ordre chronologique.

Les limites en sont là. Il n'est pas possible, avec les données dont nous disposons, d'établir une séquence chronologique interne.

La diffusion.

Les sigillées italiennes à décor appliqué forment la dernière offensive de l'industrie céramique italienne qui ait réussi à concurrencer les commerçants gaulois sur tous ces marchés où les frais de transport représentaient une partie notable du prix des marchandises. Le panorama de la diffusion change au cours du I^{er} s. à l'intérieur de l'aire de consommation.

Les sigillées italiennes à décor appliqué sont répandues dans les provinces danubiennes, du *Noricum* jusqu'en Mésie ; elles y restent prévalentes au I^{er} s., et même au début du II^e s., surtout dans les régions lointaines des grandes voies fluviales où elles sont associées, dans l'usage quotidien, avec les sigillées à relief de la Gaule du Sud ainsi qu'avec les premiers produits importés de Gaule centrale. Vers le milieu du II^e s. apr. J.-C., lors du changement total des faciès céramiques de ces provinces, elles sont remplacées par les sigillées lisses du centre de la Gaule dans les sites éloignés du Danube et de ses affluents.

L'image est différente pour les villes et villages à

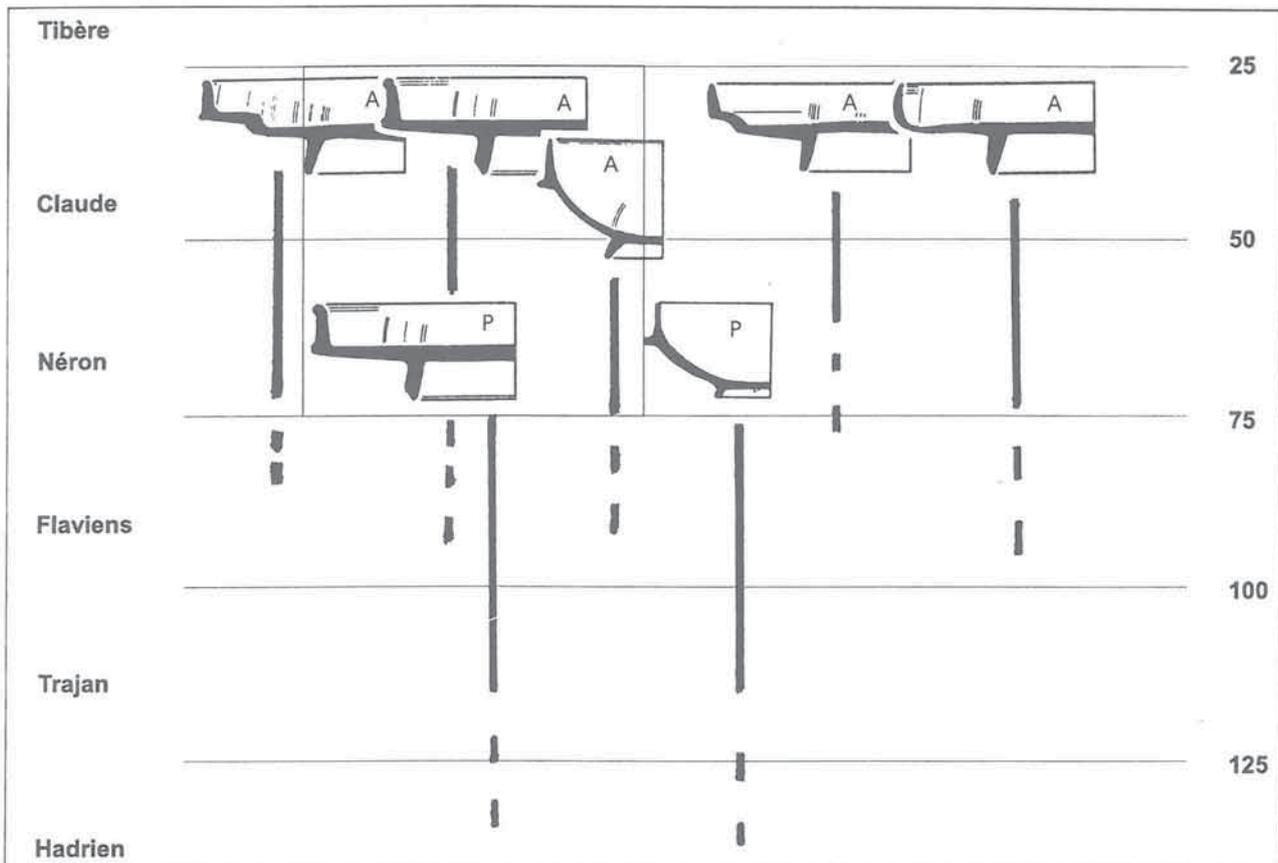


Schéma chronologique des principales formes de sigillées italiques à décor appliqué dans le Norique.

proximité des grands fleuves, où les produits de La Graufesenque et de Banassac sont beaucoup plus communs et où l'on constate l'usage parallèle des sigillées lisses italiques et sud-gauloises.

En Italie septentrionale et centrale, les sigillées lisses à décor appliqué sont présentes partout dans les sites datables de l'époque tibérienne jusqu'à l'époque de Trajan, de même que dans les sites de la côte dalmate.

En Rhétie, les sigillées italiques à décor appliqué ne sont trouvées, en petite quantité, que dans les sites tibériens comme ceux d'Auerberg ou *Cambodunum*. Dès l'époque de Claude, la Rhétie semble complètement approvisionnée par les négociants des produits gaulois.

LES RÉSULTATS ET LES CONCLUSIONS

La rectification des légendes.

Il est nécessaire de corriger toute la série de "légendes" qui datent des premières recherches exécutées sur ce type de céramiques et qui s'expliquent par le fait que les premiers chercheurs ont essayé d'ordonner le matériel suivant les méthodes utilisées pour les sigillées à relief.

Les attributions.

Jusqu'à vers 1990, les attributions dans la tradition de Ohlenroth et Karnitsch, à partir des "répertoires" fictifs assignés à certains potiers, étaient courantes. Les attributions reposent parfois sur une simple hypothèse sans même le support d'un seul vase estampillé. Bien

qu'il existe une multitude de marques de potiers qui appartiennent à cette catégorie de céramiques, après l'interprétation des 1500 céramiques à décor appliqué du Norique où la marque de potier est conservée sur moins d'une centaine de plats et bols, il est temps d'avouer que la base de données est, de loin, trop faible pour permettre des attributions.

Déjà, en 1954, Stenico avait remarqué sur les plaques-matrices d'Arezzo la présence de motifs attribués à des potiers différents sur une même plaque, sans pourtant en tirer de conclusions. Les plaques-matrices sont toujours dépourvues d'estampilles ou de graffiti, comme par exemple celle qui provient de l'atelier de *Umbricius Cordus de Torrita di Siena* et qui porte un masque aux cheveux courts et un dauphin "d'Arezzo" (Pucci 1992).

En l'absence de l'estampille, les motifs ne peuvent pas être attribués à un atelier.

Les motifs liés à un seul atelier.

Une autre légende à rectifier est celle disant que les poinçons-matrices des motifs de décor sont liés à un seul atelier et donc, par exemple, que la rosette R53 appartient au potier X ou le dauphin D22 peut être attribué au potier Y. Chaque fois qu'un motif apparaîtrait sur un produit "étranger", il s'agirait d'un surmoulage ou de la preuve de la collaboration de plusieurs ateliers.

Les attributions manquent de base sûre et il n'est donc pas correct de maintenir ce modèle qui, d'ailleurs, présente une forte ressemblance au tirage de cartes. Ainsi, plus de la moitié des vases signés appartiennent

à l'atelier de *L. Gellius* (OC 736 et 737). Au cours de son travail, Zabehlicky-Scheffenecker a dressé un répertoire assez complet des décors appliqués utilisés dans les ateliers de *L. Gellius*. La comparaison montre que, seulement en quelques rares cas, il est possible d'isoler les poinçons mais que, pour la plupart des décors, ce groupe ne fonctionne pas.

Les surmoulages.

Intimement corrélée à la précédente, la légende des surmoulages a été falsifiée la première, par simple mesure photogrammétrique. Un surmoulage réduit le décor surmoulé de façon régulière dans toutes ses dimensions ; or les dimensions des rosettes, des dauphins ou des masques d'un certain type ne diminuent jamais selon cette règle. Les réductions des mesures sont en général limitées à la largeur des motifs. À la suite d'amples séries de contrôle, la tentative d'établir une succession de poinçons suivant les dimensions réduites par de fréquents surmoulages n'est plus justifiable.

Avec la prolongation des dates de circulation des sigillées à décor appliqué (Zabehlicky-Scheffenecker 1992) il faudrait compter non plus 3 ou 4 générations de poinçons surmoulés mais 9 ou 10. En tenant compte de la réduction des dimensions, l'hypothèse de pouvoir retracer la succession des décors à partir des surmoulages tombe dans l'absurdité.

Il semble plus correct de parler de la barbarisation des décors due au manque d'intérêt et au manque de goût de la part des consommateurs peu romanisés et de la part des potiers obligés de se plier à la production de masse.

Evidemment, il resterait à tenir compte d'éventuels surmoulages de poinçons-matrices à l'intérieur des ateliers, une question qui ne peut pas être examinée avec certitude moyennant nos connaissances actuelles.

Les limites chronologiques et les datations.

Une des légendes à vie dure qui subsiste est celle de la production cessant dans les années flaviennes. Ceci semble vrai pour le *Latium*, mais les observations à Ostie (Ostie I-IV) reposent sur des chiffres assez faibles, et les chronologies détaillées pour d'autres villes italiennes sont inconnues.

Or l'évaluation du matériel trouvé dans les sites et cimetières du Norique, mais effectuée aussi à une échelle plus large, ne permet pas de se limiter là. Il est sûr que l'usage des assiettes consp. 20.4 et des bols consp. 34 s'étend dans les provinces danubiennes jusqu'à la fin du règne d'Hadrien et il est bien probable que la production ait continué au-delà de la fin du I^{er} s. (Zabehlicky-Scheffenecker 1992). Les nombres diminuent néanmoins, même sur les sites au fond des vallées alpines ; les assiettes et bols consp. 39 à 45 décorés à la barbotine remplacent petit à petit les formes à décor appliqué.

Les limites géographiques, le mythe du cartel.

Une autre légende jouissant de longévité affirme que les produits de certains ateliers seraient diffusés volontairement dans l'une ou l'autre province seulement soit, à titre d'exemple, la vaisselle de *C.T. Suc.* qui n'aurait pas été distribuée en *Noricum* tandis que celle de *Q. Mon.* n'aurait pas été exportée en Pannonie.

Deux raisons principales s'opposent à cette hypothèse. D'abord, encore une fois, l'argument de la base de données insuffisante. Ce modèle suggère de plus que les ateliers auraient exercé une influence sur la diffusion de leurs produits dans le commerce à longue distance ; or il n'existe aucune indication réelle pour soutenir cette idée. Les conclusions *ex silentio* sont toujours contestables, d'habitude un peu de patience suffit pour les falsifier.

Les conclusions.

Dans les questions apparues au fur et à mesure de l'étude, nous avons fait attention à ne pas trop éliminer, dans les échantillonnages, le souci de respecter le matériel. Le résultat archéologique se montre peu cohérent et même en partie négatif.

La **recherche photogrammétrique**, au-delà des questions purement techniques, a produit un système, bon marché et efficace, praticable avec simplicité, qui se sert, pour l'installation expérimentale, d'objets disponibles à la portée des archéologues et qui ne nécessite pas de formation spéciale de la part du chercheur.

L'administration du matériel sur la base électronique s'est déjà avérée utile et à la portée des chercheurs qui se servent de la **banque de données** établie au courant de la recherche.

La **conclusion archéologique principale** à tirer de la présente étude est l'affirmation que *les décors appliqués* ne se prêtent pas à une sériation selon les méthodes traditionnelles. La source d'erreur redevable à la technologie des décors est trop grande pour pouvoir énoncer des résultats et classements définitifs. Les différences apparentes dépendent beaucoup plus de l'application négligée des appliques sur la paroi des vases que de distinctions stylistiques voulues.

Il en est de même pour *les formes* des vases, où les différences manifestes proviennent uniquement de la fabrication hâtive et peu soignée dans des unités artisanales de petite dimension.

Les *marques de potiers* conservées sont trop rares pour aider à établir un système judicieux. Le classement suivant les *différences de pâte* visibles à l'œil nu ne semble pas correspondre avec les résultats des analyses chimiques.

Bien que les sigillées italiennes à décor appliqué soient très fréquentes dans les horizons de la romanisation des provinces danubiennes, elles ne peuvent pas être utilisées comme jalons chronologiques dans *les datations* à échelle réduite. Le manque de possibilités pour ordonner ces céramiques d'après les méthodes usuelles de la céramologie, les décalages de moins d'une génération à partir des sigillées italiennes à décor appliqué restent la fiction des chercheurs.

Le *style d'un motif* ne présente pas un critère valable pour une attribution.

La *taille* d'un motif ne permet pas de l'insérer dans une file, qu'elle soit d'ordre typologique ou chronologique.

Après avoir énoncé tous les obstacles qui s'opposent au classement conventionnel des sigillées italiennes à décor appliqué, il nous reste maintenant à nous demander par quelles hypothèses nouvelles nous allons remplacer toutes les légendes que la présente recherche a démontées.

A moins de courir les mêmes risques et tomber dans les mêmes pièges que les premiers savants, nous n'osons pas encore proposer un nouvel essai de typologie à la place de ces outils de travail périmés. Toutefois, il faut nous concéder le courage d'avouer que nous n'avons pas encore réussi à établir un nouveau modèle scientifique.

Que tous les collègues dans les musées d'Autriche, de Slovénie et de Bavière, qui nous ont ouvert vitrines, dépôts et livres d'inventaire, trouvent ici l'expression de notre gratitude. Nos remerciements s'adressent spécialement à S. Zabehlisky-Scheffenegger pour son aimable générosité de partager avec nous ses connaissances sur *L. Gellius*.



BIBLIOGRAPHIE ET ABRÉVIATIONS

- Consp.** : E. ETTLINGER, *Formen* 2, 8, dans E. ETTLINGER *et alii*, *Consp. Formarum. Terræ sigillatæ italico modo confectæ*, Bonn, 1990.
- Gabler 1991** : D. GABLER, *Italische Sigillaten aus den canabae legionis in Carnuntum*, dans *Carnuntum Jahrbuch*, 1990, p. 229-252.
- Gabler 1996** : D. GABLER, *Die frühe Sigillata aus Wien 3 Rennweg 44*, dans I. WEBER-HIDEN, *Die reliefverzierte Terrasigillata aus Vindobona*, dans *Wiener Arch. Studien*, 1, 1996, p. 389-410.
- Gruber 1991** : M. GRUBER, *Zur photogrammetrischen Dokumentation von archäologischen Kleinfunden*, dans *XXVIIIe Commission, Ve Congress of ISPRS*, Zürich, 1990, p. 234-237.
- Gruber et Schindler-Kaudelka 1990** : M. GRUBER et E. SCHINDLER-KAUDELKA, *Photogrammetrische Dokumentation von italischer Terra Sigillata mit Appliken*, dans *Mitteilungen der geodätischen Institute der TU Graz*, 69, 1990, p. 129-133.
- Karnitsch 1955** : P. KARNITSCH, *Die verzierte Sigillata von Lauriacum*, Linz, 1955.
- Karnitsch 1959** : P. KARNITSCH, *Die Reliefsigillata von Ovilava*, Wels, 1959.
- OC** : A. OXÉ et H. COMFORT, *Corpus vasorum arretinorum*, Bonn, 1968.
- Ohlenroth 1934** : L. OHLENROTH, *Italische Sigillata mit Auflagen aus Rätien und dem römischen Germanien*, 24-25, dans *Berichte der Römisch-Germanischen Kommission*, 1934, p. 234-254.
- Ostia I-IV** : Ostia I, Rome, 1968 ; Ostia II, Rome, 1970 ; Ostia III, Rome, 1973 ; Ostia IV, Rome, 1977.
- Picon 1994** : M. PICON, *Les sigillées italiennes et leur étude en laboratoire*, dans G. OLCESE (ed.), *Ceramica romana ed archeometria : lo stato degli studi*, Florence, 1994, p. 47-61.
- Pucci 1992** : G. PUCCI, *La fornace di Umbricio Cordo*, Florence, 1992.
- Schindler-Kaudelka 1995** : E. SCHINDLER-KAUDELKA, *Italische Terra Sigillata aus Flavia Solva*, dans *Fundberichte aus Österreich*, 33, 1994, p. 357-391.
- Schindler-Kaudelka 1996** : E. SCHINDLER-KAUDELKA, *Die italische Terra Sigillata aus dem vicus von Gleisdorf*, dans C. MAIER, M. LEHNER (Hg), *Der römische Vicus von Gleisdorf*, Graz, 1996, p. 65-86.
- Schindler-Kaudelka et alii 1997** : E. SCHINDLER-KAUDELKA, G. SCHNEIDER et S. ZABEHLICKY SCHEFFENEGGER, *Les sigillées padanes et tardopadanes. Nouvelles recherches en laboratoire*, dans *SFECAG, Actes du congrès du Mans*, 1997, p. 481-494.
- Schindler-Scheffenegger 1977** : M. SCHINDLER et S. SCHEFFENEGGER, *Die glatte rote Terra Sigillata vom Magdalensberg*, Klagenfurt, 1977.
- Stenico 1954** : A. STENICO, *Matrici a placca per applicazioni di vasi aretini del Museo Civico di Arezzo*, dans *Archeologia Classica*, 6, 1954, p. 43-76.
- Vago 1977** : E. B. VAGO, *Die oberitalisch-padanische Auflagen-Sigillata in Transdanubien*, dans *Acta Academiae Scientiarum Hungaricae*, 229, 1977, p. 77-124.
- Zabehlisky-Scheffenegger 1982** : S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER, *Die Geschäfte des Herrn Lucius G. Ein Arbeitsbericht*, dans *RCRF Acta*, 21-22, 1982, p. 105-116.
- Zabehlisky-Scheffenegger 1992** : S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER, *Terra Sigillata tardo- padana*, dans *RCRF Acta*, 31, 1992, p. 415-443.
- Zabehlisky-Scheffenegger 1998** : S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER, *Neues zur glatten roten Terra Sigillata vom Magdalensberg*, dans *Magdalensberg Bericht*, 16, 1998, p. 183-287.



DISCUSSION

Président de séance : A. CHARTRAIN

Xavier DERU : Vous avez dit qu'un des objectifs était la représentation photogrammétrique : où en sont vos recherches ?

Eleni SCHINDLER-KAUDELKA : On a photographié tous les décors avec une simple caméra à objectif macro pour des vues stéréo à l'angle de 45°. Les négatifs sont ensuite numérisés automatiquement et les dessins que vous avez vus sont réalisés par ordinateur et non par une personne. Les vues sont en trois dimensions sur un dispositif de mesures avec échelle ; c'est une méthode simple, applicable sans les moyens d'un laboratoire et les mesures sont à un centième de millimètre près. Le traitement ultérieur, évidemment, est fait par les photogrammètres, la préparation pour Internet comme pour le CD-Rom. Du point de vue photogrammétrique, le résultat est très positif parce que nous avons atteint notre but.

* *
*

Philippe BET¹
 Gilbert BOUDRIOT²
 Christophe CHAPPET³
 Pierre VALLAT⁴

UN NOUVEAU CENTRE DE PRODUCTION DE CÉRAMIQUE SIGILLÉE EN GAULE Le site des Queyriaux à Cournon d'Auvergne (Puy-de-Dôme)

Les centres de fabrication de la sigillée sont relativement peu nombreux en Gaule romaine. A nos yeux, ils paraissent se regrouper commodément en de vastes entités, que nous dénommons par leur emplacement géographique, et qui, globalement, partagent une culture commune : styles, façons de faire, méthodes de travail ...

Au sein de la zone des ateliers de potiers du centre de la Gaule⁵, dix-huit lieux étaient jusqu'à ce jour signalés pour leurs productions sigillées. Leur découverte est, pour la plupart d'entre eux, redevable des travaux des chercheurs du XIX^e s. et la localisation de certains a même été perdue depuis comme pour Gannat ou Saint-Didier-La-Forêt. La connaissance que nous avons de ces centres est également extrêmement variable. Pour plus d'un tiers d'entre eux, la production sigillée n'est que supposée. Elle n'est certaine, en fait, que pour douze centres ! Cette situation en dit long sur l'état de notre savoir pour un domaine que l'on pourrait considérer, extérieurement, comme bien documenté. Tout notre raisonnement sur la sigillée de Gaule centrale et nos identifications se basent, en réalité, sur un nombre de sites encore plus restreint. En effet, les productions de Nérès-les-Bains ne sont connues que par quelques photographies et pourraient n'être que

tibériennes. Celles de Coulanges, sur la Loire, sont également très précoces et ne semblent pas avoir survécu au début du I^{er} s. Un travail de publication, actuellement en cours avec H. Vertet et P. Abauzit, permettra leur identification par un plus grand nombre de chercheurs. Lubié, sur la commune de Lapalisse, vient de faire l'objet, récemment, de deux opérations⁶ qui vont permettre enfin de mieux caractériser ce site dont la réputation internationale était jusqu'à maintenant fort mal étayée. Le centre de production de Courpière semble relativement modeste et n'a dû fonctionner que vers la charnière entre le I^{er} et le II^e s. Terre-Franche (Bellerive-sur-Allier), tout comme Saint-Bonnet (Yzeure) ne sont connus que par la fouille de quelques dizaines de mètres carrés. En fait, seuls les sites de Toulon-sur-Allier (Le Larry et La Forêt), des Martres-de-Veyre, de Gueugnon et surtout de Lezoux bénéficient d'une approche un peu plus approfondie.

La taille de leurs installations peut fournir quelques éléments de comparaison utiles pour mieux apprécier la disproportion entre ces centres de production. La superficie des ateliers des Martres-de-Veyre ou de Toulon-sur-Allier ne doit guère dépasser quelques milliers de mètres carrés, alors que Gueugnon compte plus d'une vingtaine d'hectares et Lezoux près de 120.

1 Archéologue AFAN, U.M.R. 126-3 du CNRS.

2 Président de l'association archéologique S.A.U.V.E.R.A., étudiant à l'EHESS de Paris.

3 Etudiant en DESS d'Archéologie à l'Université de Nantes.

4 Etudiant en thèse d'Histoire et d'Archéologie à l'Université de Clermont-Ferrand. Chargé d'études AFAN à la cellule Carte archéologique du Service régional de l'archéologie de la région Auvergne.

5 Une communication de synthèse sur cette zone de production a été présentée lors du congrès d'Istres ; en raison d'un accident de travail survenu cet automne à Ph. Bet, le texte de cette communication n'a pu être achevé en temps utile.

6 La première a été menée en 1987 par J. Corrocher et a déjà fait l'objet d'une publication dans *Céramiques*. La deuxième est un sauvetage urgent effectué en juillet 1998 qui a fourni un très abondant mobilier (sigillée et métallescente) de la fin du II^e s. ou du début du III^e s.

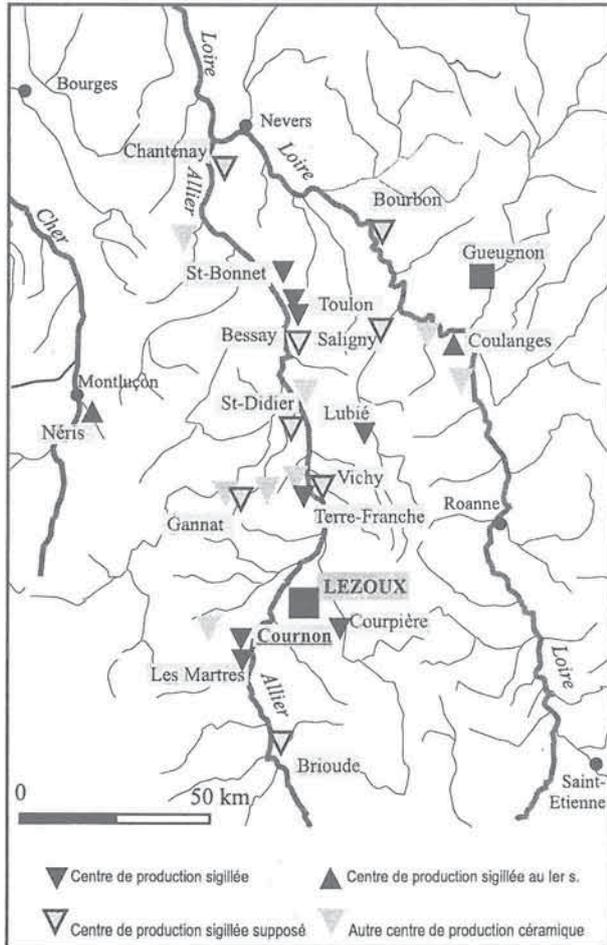


Figure 1 - Carte des ateliers de potiers de la Gaule centrale.

Même si quelques spécificités ont pu contribuer à leur développement, comme les statuettes blanches à Toulon ou l'emploi d'une argile calcaire dès la fin du 1^{er} s. aux Martres, la taille de Lezoux reflète bien son importance réelle. Dans ces conditions, la découverte récente d'un nouveau centre de production sigillée à Cournon d'Auvergne constitue un fait notable.

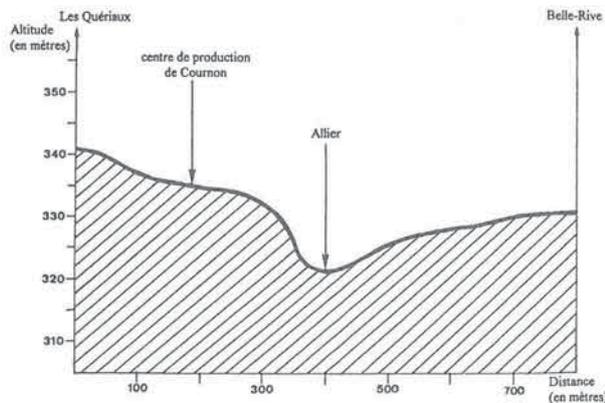


Figure 3 - Coupe topographique du site des Queyriaux.

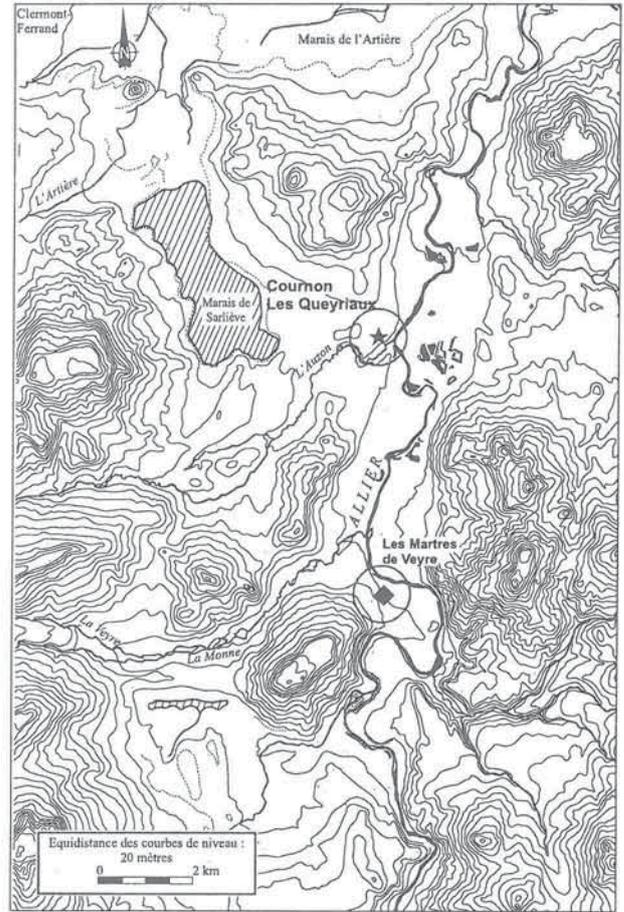


Figure 2 - Carte de situation du site des Queyriaux.

SITUATION

Le site des Queyriaux⁷ se trouve en Aquitaine romaine, à une vingtaine de kilomètres de Lezoux et à environ 5 km du centre de production des Martres-de-Veyre. Comme celui-ci, il surplombe de façon assez abrupte l'Allier d'une vingtaine de mètres et offre un paysage assez similaire. Il est implanté sur une haute terrasse alluviale, quasiment à la confluence de

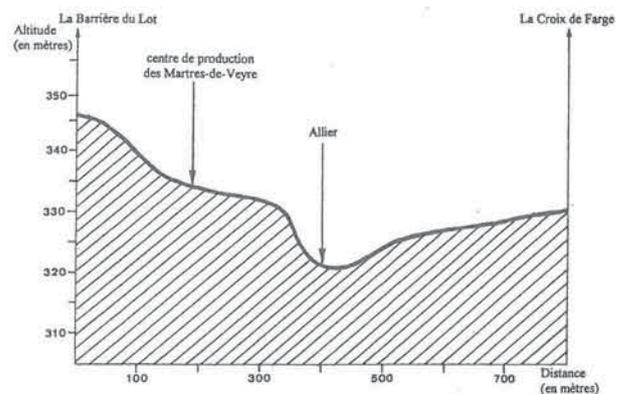


Figure 4 - Coupe topographique du site des Martres-de-Veyre.

7 Site I.C.A.F. n° 63124-022 AH. Coord. Lambert : X = 667700, Y = 2081000, Z = 342,50 à 344,50. Parcelles cadastrales : 1985 BL 6-7.



Figure 5 - L'Allier aux Queyriaux.



Figure 6 - Le site des Queyriaux.

l'Allier⁸ avec l'Auzon, un ruisseau. La voie Agrippa, qui reliait Lyon à Saintes, passait à proximité puisqu'elle franchissait l'Allier à Cournon, en face de Pérignat-sur-Allier.

Les lieux-dits anciens, portés sur le cadastre dit "napoléonien" (1817, section G, n^o 338-339), sont *La Ribeyre*, *Chézal Chalagnat* et *Les Quérioux*. Sur le cadastre actuel (1985), les désignations sont *Les Quérioux* et *Plateau de la Ribeyre*. L'appellation courante est cependant *Les Queyriaux*, dont l'orthographe est popularisée par le nom d'une clinique bâtie à proximité du site archéologique. Celui-ci est aujourd'hui un flot cultivé au milieu d'une zone de lotissement en pleine expansion. Cournon d'Auvergne, commune limitrophe de la capitale régionale Clermont-Ferrand, a connu un développement immobilier intense ces dernières années. Le site des Queyriaux est donc particulièrement menacé.

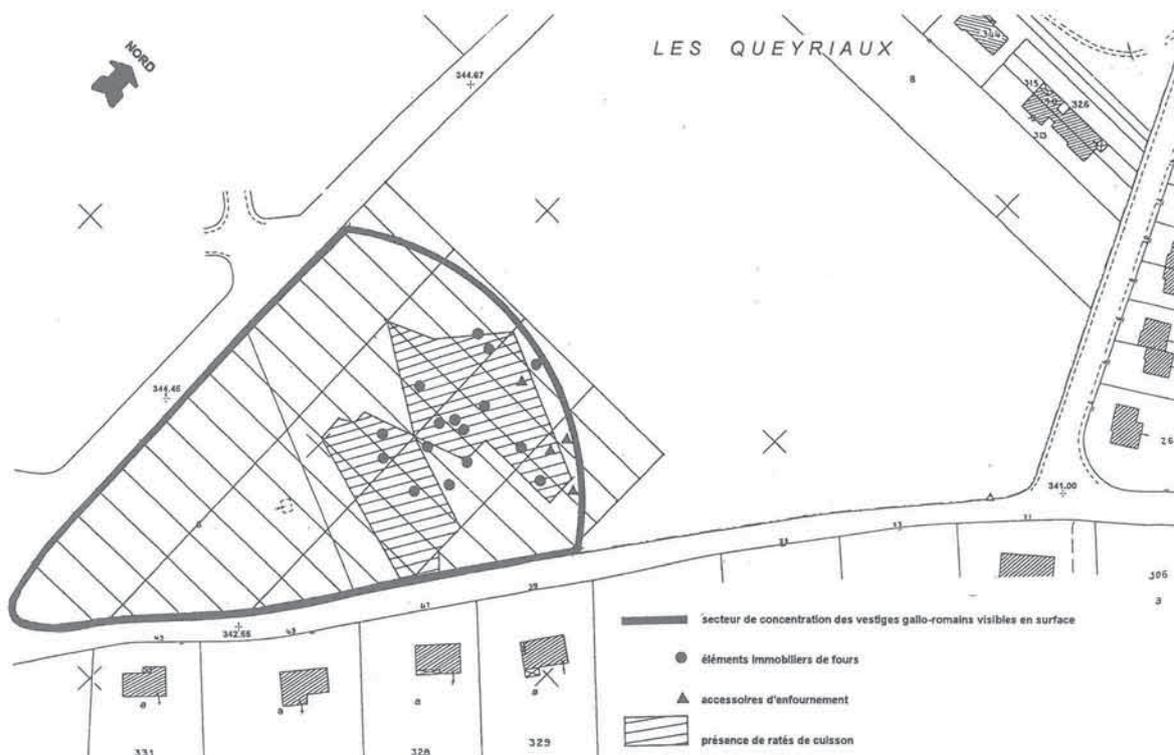


Figure 7 - Plan du site des Queyriaux.

⁸ Notons la découverte par G. Boudriot de pieux immergés sur la rive droite de l'Auzon, presque en face du site des Queyriaux, qui pourrait correspondre à un ponton. Nous manquons cependant d'éléments pour dater ces vestiges.

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Les découvertes anciennes aux Queyriaux, dont les localisations précises ne sont pas connues, correspondent à différentes observations depuis le milieu du XIX^e s. Avant 1862, P.-P. Mathieu mentionne la découverte fortuite par un agriculteur d'une incinération gallo-romaine⁹. Avant 1875, A. Trincard a observé la présence de vestiges antiques¹⁰, ainsi que le Dr. Bouchereau en 1931¹¹. En 1940, J. Chambon a effectué un sondage qui confirme la présence de vestiges romains (un pavage de galets, de la céramique commune et sigillée et des *tegulae* : P.-F. Fournier, s.d.). En 1963, P.-F. Fournier a prospecté à nouveau le site et observé des vestiges gallo-romains en surface (P.-F. Fournier 1963, p. 497-498).

Depuis 1980, différentes prospections au sol ont été réalisées dans les seules parcelles labourées non bâties (section BL, n^{os} 6-7). En 1980, N. Mills a observé une concentration de vestiges gallo-romains, confirmée par V. Guichard lors de nouvelles prospections au sol le 15 janvier 1990 (sans ramassage). G. Boudriot (SAUVERA) a aussi observé cette concentration de matériaux de constructions (*tegulae* et *imbrices*) et de vaisselles antiques (céramiques communes et vaisselle fine) à plusieurs reprises en prospections au sol (1983, 1993 à 1995 et 1997). Le 6 février 1997, Chr. Chappet et P. Vallat ont prospecté le site et effectué un premier ramassage. En mars 1997, Chr. Chappet et A. Monier ont effectué une prospection par carroyage. Le mobilier a alors été transféré à la base archéologique de Lezoux pour y être trié à l'occasion d'un stage universitaire organisé par F. Trément. Ph. Bet a été alors intrigué par la proportion anormalement élevée de tessons surcuits. Comme aucun élément de toiture ne fût ramassé, celui-ci se rendit sur place en octobre 1997 pour déceler la présence éven-

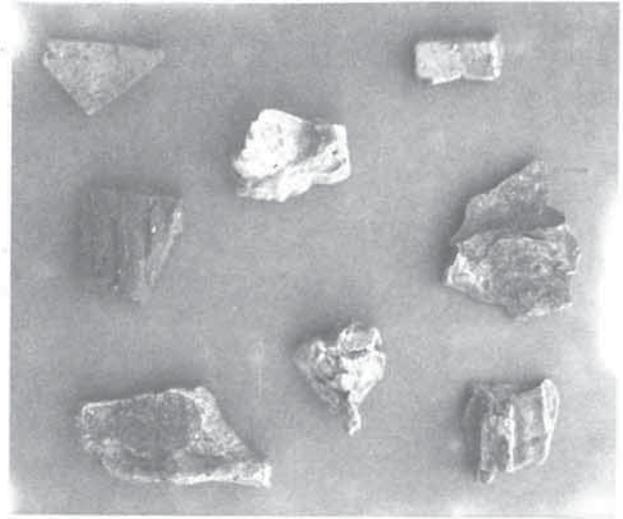


Figure 8 - Accessoires d'enfournement.

tuelle de vestiges mobiliers ou immobiliers de fours. Leur présence ayant été attestée, une nouvelle prospection accompagnée de relevés topographiques a été immédiatement entreprise par Chr. Chappet et P. Vallat.

LE MOBILIER SIGILLÉ

La superficie du site gallo-romain, visible en surface par un épandage de tessons et de tuiles antiques, est d'environ 15000 m². La présence d'éléments de bâti de four, constitué le plus souvent de fragments de *tegulae* réemployés, d'accessoires d'enfournement et de ratés de cuisson a été constatée sur près de 4000 m². Recueillis à l'occasion des prospections récentes, 1642 tessons ont pu être étudiés. La moitié d'entre eux est

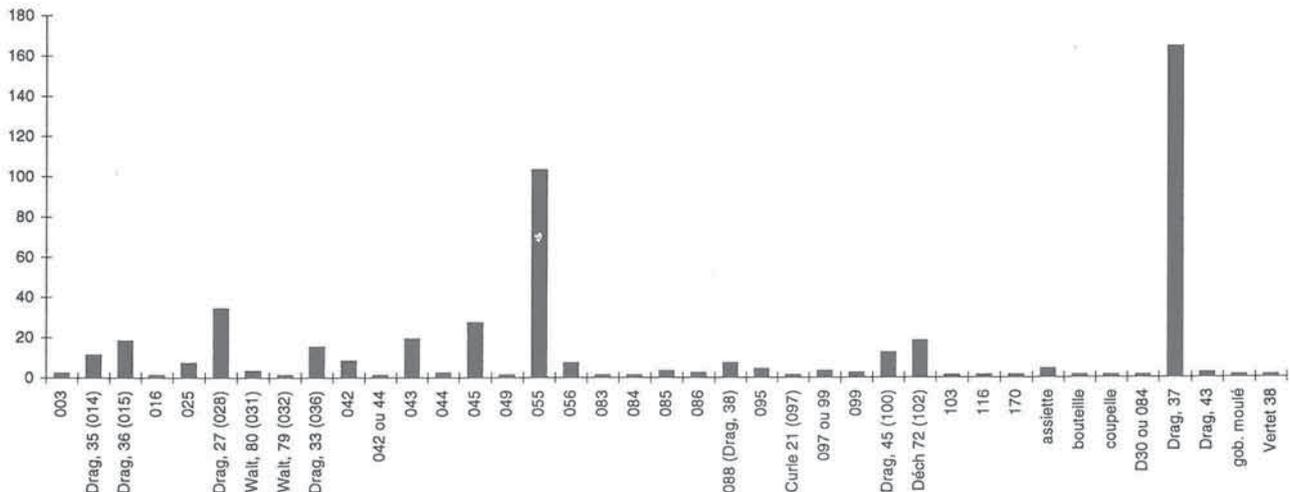


Figure 9 - Histogramme des formes attestées aux Queyriaux.

- 9 Il a découvert, dans des circonstances non précisées, une urne cinéraire qui contenait des ossements calcinés (Mathieu XIX^e s. ; Mathieu 1862, p. 67 ; Mondanel 1982, p. 166).
- 10 Il a découvert des fragments de meule, des tronçons de colonnes et de chapiteaux en granite, des monnaies, des ossements, des squelettes humains, des *tegulae* et des amphores (Mathieu 1875, p. 391-392 ; Trincard 1892, p. 13 ; Mondanel 1982, p. 190).
- 11 Il signale qu'il a découvert un vase Drag. 37 : Bouchereau 1932, p. 67-74.

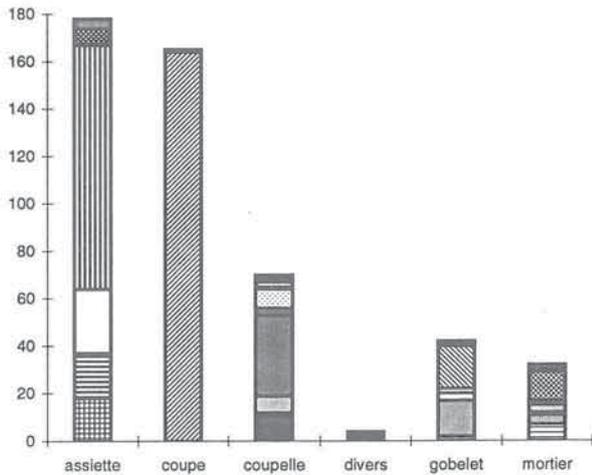
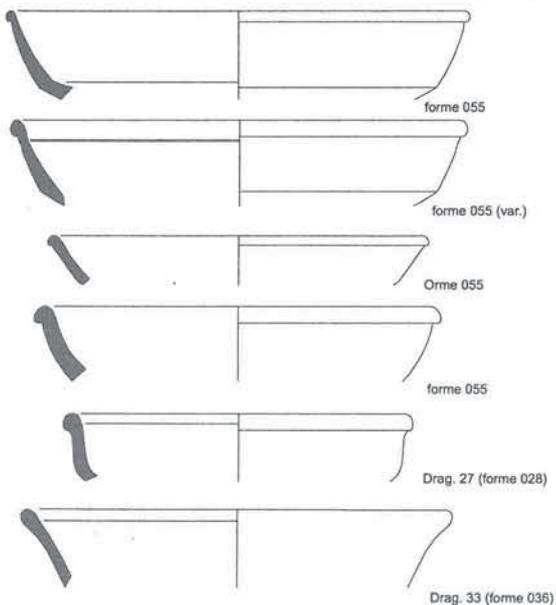


Figure 10 - Histogramme des formes attestées aux Queyriaux.

en sigillée. Sur ces 867 fragments exactement, 27 % présentent des défauts de cuisson. Les surcuits sont au nombre de 114 et les mécuits de 125.

Les formes de 513 tessons sont identifiables, ce qui permet de procéder à une première approche statistique. Une trentaine de formes différentes ont été déterminées. La coupe hémisphérique moulée Drag. 37 arrive largement en tête avec près de 20 % de fragments. Cette proportion par rapport à la céramique lisse est assez fréquente en contexte d'atelier en Gaule centrale pour le II^e s. Seuls deux autres fragments de sigillée ornée au moule ont, par ailleurs, été découverts. Il s'agit d'une coupe carénée Vertet 38 (Vertet 1973), forme assez rare au demeurant, et d'un gobelet fermé de forme indéterminée. Directement après le Drag. 37, l'assiette de forme 055 (Bet *et al.* 1989) est très fortement représentée, puis la coupelle bilobée Drag. 27, suivie par les coupelles et assiettes du service à la rosette (042 et 043), de celui à la spirale (044 et 045) et enfin du service à la lèvre ourlée (Drag. 35 et



Les numéros de formes font référence à la typologie de Lezoux (D.A.O. Kristell Chuniaud)

Figure 12 - Formes fabriquées aux Queyriaux.

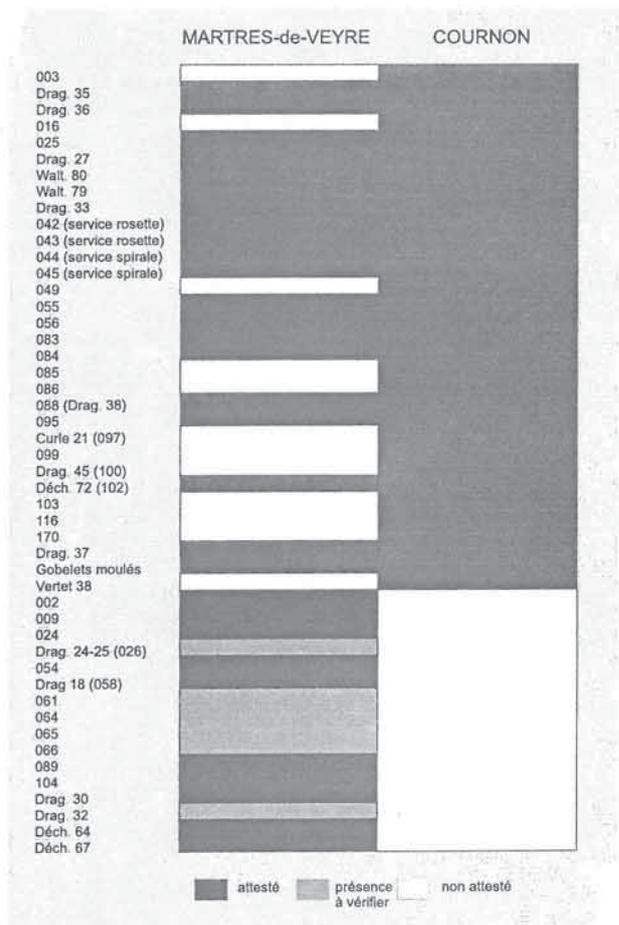
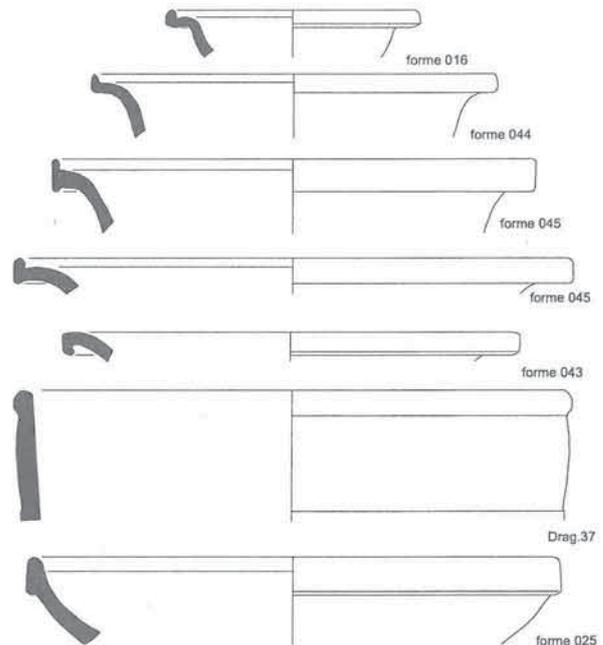


Figure 11 - Comparatif des formes fabriquées aux Queyriaux et aux Martres.

Drag. 36). Ces formes sont datables globalement du II^e s. Des productions un peu plus récentes sont bien attestées avec la présence de mortiers Drag. 45 et de gobelets Déch. 72.



Les marques de potiers recueillies se résument à des rosettes anépigraphes sur formes 042 ou 043 et à un fragment d'une estampille d'Aucella sur une coupelle Drag. 33. Cet individu était déjà connu à Lezoux, dans le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, dans le courant de la seconde moitié du II^e s. Une marque fragmentaire PATERNFE *in forma* a été également découverte sur une coupe Drag. 37, ce qui révèle seulement le schéma très classique de l'utilisation de moules de Lezoux à Cournon.

La pâte de ces productions sigillées est calcaire et de couleur saumon à rouge. Le vernis est rouge à rouge-brun, d'aspect brillant à satiné. Aucune analyse physico-chimique n'a encore été réalisée. Cependant, un premier examen macroscopique a été réalisé au CRAN de Louvain-la-Neuve¹². Deux groupes semblent se distinguer. Un premier comporte du quartz, de l'oxyde de fer, de couleur gris à noir à éclat métallique, se présentant plutôt en amas (jusqu'à 200 microns), quelques carbonates présentant une sphéricité assez bonne (jusqu'au millimètre), de l'argilite (de 3 mm à 600 microns) et contenant le même dégraissant que la pâte. Le deuxième groupe a un dégraissant analogue au premier mais avec une concentration en carbonates supérieure.



Figure 13 - Estampille AVCEL.



QUELQUES QUESTIONS EN GUISE DE CONCLUSION

La découverte d'un nouveau centre de production sigillée est toujours un événement important. Dans le cas de celui de Cournon d'Auvergne, nous sommes au tout début de la recherche le concernant. Il serait bien présomptueux de fonder toute une caractérisation de ce centre avec les seuls éléments dont nous disposons actuellement et qui proviennent exclusivement de prospections au sol. Elle nous amène également à nous poser toute une série de questions. D'abord sa taille : sommes-nous en présence d'une ou de plusieurs officines ? Quant à sa durée de vie, nous avons vu que le II^e s. est entièrement couvert, ainsi que le début du siècle suivant. Des éléments céramiques plus anciens ont également été ramassés, mais sont-ils à rattacher à un établissement pré-existant n'ayant aucun rapport avec l'industrie céramique ? Nous avons vu aussi que la portion relative à l'activité potière ne concernait qu'un quart du site gallo-romain. Quelle était la fonction du reste du site : villa, petite agglomération artisanale comme aux Martres-de-Veyre ... ? D'ailleurs, à propos des Martres, quelles pouvaient être les relations entre ces deux centres de production, surtout si nous nous rappelons que la distance entre eux est inférieure à celle qui sépare certains groupes d'ateliers de potiers à Lezoux. Cette découverte nous amène surtout à réfléchir et à nous défaire d'une idée un peu figée de la carte des ateliers de potiers de Gaule centrale. Combien d'autres centres de production restent-ils à découvrir entre Brioude et Nevers ?

BIBLIOGRAPHIE

Audollent 1923 : A. AUDOLLENT, Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, XIII, 1923, p. 275-328, Pl. VII-XI.

Bet 1989 : Ph. BET, *Groupes de production et potiers à Lezoux durant la période gallo-romaine*, thèse de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Historiques et Philologiques, Paris-Sorbonne, 1989, 9 vol.

Bet et al. 1989 : Ph. BET, A. FENET et D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.

Bouchereau 1932 : Dr. BOUCHEREAU, La céramique et la religion en Gaule, dans *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 19, 1932, p. 67-74.

Boudriot 1994 : G. BOUDRIOT, Le passé archéologique de Cournon, dans *Si Cournon m'était conté, Connaissance de Cournon*, 2, 1994, p. 4-19.

Chappet 1998 : Chr. CHAPPET, *Caractérisation et évolution de l'habitat rural de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine sur les communes de Cournon, Dallet, Lempdes et Mezel (Puy-de-Dôme)*, mémoire de maîtrise, Université de Clermont-Ferrand II, 1998, 167 p. 22 fig.

Corrocher 1993 : J. CORROCHER, L'officine de céramique sigillée de Lubillet-Lapalisse (Allier). Etat des connaissances, dans *Céramiques III, Actes de la troisième journée d'étude tenue le 24 mai 1992 à Saint-Bonnet-les-Oules (Loire)*, 1993, p. 47-81.

¹² Nous tenons à remercier chaleureusement Benoît Misonne, Raymond Brulet et Fabienne Vilvorder pour leur accueil au CRAN de Louvain-la-Neuve en août 1998, ainsi que Nathalie Charly-Arbaret.

- Fournier 1963** : P.-F. FOURNIER, Informations archéologiques, Puy-de-Dôme, dans *Gallia*, 21, 1963, p. 497-498.
- Fournier s.d** : P.-F. FOURNIER, Archives manuscrites, dossier Courmon, sans date, S.R.A. d'Auvergne.
- Guichard, Collis 1990** : V. GUICHARD, J. COLLIS, *Rapport de prospection-inventaire 1990, bassin de Clermont et environnement des oppida de Gergovie et Corent (Puy-de-Dôme)*, Clermont-Ferrand, S.R.A. d'Auvergne.
- Mathieu XIX^e s.** : P.-P. MATHIEU, *Notes manuscrites*, XIX^e siècle, Archives départementales du Puy-de-Dôme, manuscrit 1 J 402-405 (n 1, f 30).
- Mathieu 1862** : P.-P. MATHIEU, *Vercingétorix et César à Gergovie chez les Arvernes*, Clermont-Ferrand, 1862, 134 p., 1 carte.
- Mathieu 1875** : P.-P. MATHIEU, Le Puy-de-Dôme, ses ruines, Mercure et les Matrones, dans *Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand*, 17, 1875, p. 227-284 et 345-440.
- Mondanel 1982** : Chr. MONDANEL, *Nécropoles et sépultures gallo-romaines en Auvergne*, Thèse de III^e cycle, Université de Clermont-Ferrand II, 1982, 3 vol.
- Romeuf 1986** : A.-M. ROMEUF, Les Martres-de-Veyre, dans C. BEMONT, J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*, DAF 6, Paris, 1986, p. 145-152.
- Terrisse 1953** : J.-R. TERRISSE, *Journal de fouilles. Les Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, Clermont-Ferrand, 1953, S.R.A. d'Auvergne, 5 p., 2 pl.
- Terrisse 1954** : J.-R. TERRISSE, *Fouilles aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, rapport d'activité, Clermont-Ferrand, 1954, S.R.A. d'Auvergne, 18 p., 2 pl.
- Terrisse 1968** : J.-R. TERRISSE, *La céramique sigillée gallo-romaine des Martres-de-Veyre*, Paris, CNRS, XIX^e suppl. à Gallia, 1968.
- Trincard 1892** : A. TRINCARD, *Notice historique sur le monastère de Cronone ou Cronosme en Auvergne, au lieu-dit La Nef ou Naud (Puy-de-Dôme)*, Clermont-Ferrand, Imprimerie Saint-Louis, 1892, 16 p.
- Vallat 1993** : P. VALLAT, *Les Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) aux I^{er} et II^e siècles de notre ère*, mémoire de maîtrise, Université de Clermont-Ferrand II, 1993, 386 p., Fig., 2 cartes h.t.
- Vallat en cours** : P. VALLAT, *Histoire de l'occupation du sol dans la Limagne des buttes (Puy-de-Dôme) de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive : dynamique de peuplement, caractérisation de l'habitat rural, activités économiques et approche de l'évolution du paysage*, Thèse de doctorat en Lettres et Sciences humaines, Université de Clermont-Ferrand II, en cours.
- Vertet 1973** : H. VERTET, Remarques sur une forme de sigillée peu courante dans les ateliers arvernes : f.m. 38, dans *Actes du Congrès National des Sociétés Savantes*, Saint-Etienne, 1973, p. 309-315.



DISCUSSION

Président de séance : X. DERU

Xavier DERU : Pour la caractérisation de ce nouvel atelier, vous avez pu exclure les productions de Lezoux. Comment avez-vous pu caractériser la pâte de cet atelier et sur quels critères ?

Philippe BET : Il faut reconnaître que les pâtes entre ces deux centres de production sont relativement proches pour le II^e s. Il est bien sûr aisé de retirer les pâtes de Lezoux correspondantes aux différentes phases du I^{er} s. Le site, avant l'installation d'une activité céramique, connaît une occupation au I^{er} s. avec la présence d'autres types de céramiques et notamment des importations de Lezoux. Pour le II^e s., il est certain que l'on peut avoir un doute avec les productions lézoviennes, d'autant plus qu'il ne nous est pas possible de vérifier à la binoculaire tous les tessons. Il n'y a quasiment aucun doute lorsqu'il s'agit de ratés de cuisson, soit surcuits, soit mécuits ...

Xavier DERU : A quel groupe de pâtes de Lezoux correspondent le plus les productions de l'atelier de Cournon ?

Philippe BET : Les plus proches sont les productions des phases 6 et 7. Mais il s'agit de matériel de prospection et ce que l'on peut caractériser pour la phase 6 n'est pas évident en ramassage. D'une façon générale, cela ressemble beaucoup plus à la phase 7. Ceci dit la pâte semble souvent un peu plus rouge, à mon sentiment.

Robin SYMONDS : J'ai remarqué une forme 055 ; qu'est-ce que la forme 055 ?

Philippe BET : La forme 055 est une assiette au fond un peu ombiliquée ; en gros, c'est la forme Drag. 31. Le problème réside surtout que des gens comme Oswald et Pryce ont voulu un peu trop amalgamer ; ils ont repris la typologie de Dragendorff, mis des formes différentes ensemble et cela a entraîné une extrême confusion. Pour le Drag. 31, personnellement, quand on me parle de Drag. 31, je ne sais plus du tout à quoi cela fait allusion. C'est pour cela que pour cette forme je préfère que l'on fasse référence à la typologie de Lezoux, tandis que pour d'autres formes bien calées, comme le Drag. 27, il n'y a pas de confusion possible et on peut garder son numéro.

Robin SYMONDS : Les formes estampillées sont-elles plus courantes à Cournon ?

Philippe BET : Par rapport à Lezoux, cela me paraît être plus élevé. Je n'ai pas les chiffres en tête mais pour le II^e s., au sein des productions estampillées épigraphiquement, il y avait en gros un tiers de Drag. 33 ; et ensuite on avait peut-être quelque chose de l'ordre de 15 % pour ces assiettes 055. En revanche, on a pu voir que les Drag. 33 étaient en plus faible nombre et nous sommes face à un schéma différent de celui de Lezoux. D'une façon générale, les assiettes apparaissent à Cournon majoritaires par rapport aux coupelles. Je ne sais pas si cela est dû aux hasards de la prospection. Je parle surtout ici pour les différents services, les services à la rosette, les services à la spirale, etc., on a toujours plus de formes d'assiettes que de coupelles ; ce qui est bien sûr une anomalie. Mais gardons-nous de faire trop de conclusions à partir d'un si faible échantillonnage.

Richard DELAGE

PREMIÈRE APPROCHE DE LA DIFFUSION DES CÉRAMIQUES SIGILLÉES DU CENTRE DE LA GAULE EN OCCIDENT ROMAIN¹

A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Ce travail est, avant tout, comme l'indique le titre, une première approche, un terme qui revêt un double sens. Celui tout d'abord de proposer pour la première fois une vision globale de la diffusion des sigillées du centre de la Gaule sous le Haut-Empire, mais également celui d'une étude qui n'est pas sans compter quelques lacunes et limites méthodologiques et qui doit, dès à présent, être poursuivie.

Pour des questions de temps et de moyens, nous avons orienté notre recherche sur les provinces de Gaule ainsi que celles jouxtant les frontières militaires du continent européen. Se trouve ainsi exclu de cette présentation le monde méditerranéen car les sigillées du groupe y sont réputées très rares, ce que confirment d'ailleurs quelques travaux récents (Guéry 1979, Laubenheimer 1979, Bourgeois, Mayet 1991, etc.). L'analyse proposée par H. Comfort sur les céramiques importées du site d'Antioche-sur-Orontes, en Syrie, ainsi que celle de A. Martin sur Rome et sa région, montrent toutefois qu'un complément d'enquête portant sur les territoires liés au commerce méditerranéen au II^e s. de n.è., quoique ingrat, ne serait probablement pas inutile (Waag 1948 ; Martin 1991).

1. LES SOURCES DE L'ÉTUDE

Les cartes de diffusion proposées dans cette étude s'appuient essentiellement sur la lecture critique de données issues d'un dépouillement bibliographique. Lors de cette collecte, nous avons accordé une attention toute particulière aux séries comportant plusieurs pièces du centre de la Gaule, et sélectionné en priorité celles qui présentaient des vases moulés. Ce choix n'est pas, on s'en doute, sans raison. En effet, il s'agit des seules productions dont on puisse réellement contrôler les critères d'attribution.

Si ce principe de sélection de l'information vaut pour la majorité des publications, pour certaines nous avons tenu

compte de l'ensemble des données publiées et notamment des données quantitatives et représentations graphiques de l'évolution des sigillées. Il s'agit des travaux, par exemple de G. Simpson, B. Hartley, B. Hofmann ou D. Gabler, qui constituent une base de travail incontournable.

Cette recension bibliographique s'est avérée toutefois insuffisante pour l'ouest de la Gaule où les productions du groupe sont présentes depuis la période tibérienne jusqu'au III^e s. Nous avons, par conséquent, complété cet inventaire par la prise en compte de données inédites issues d'une vingtaine de sites que nous avons visités.

Parmi les centaines de références prises en compte, nous en avons sélectionné quelques-unes pour figurer sur les cartes de diffusion (triangle associé à un numéro de référence). Nous en donnons une liste commune à toutes les cartes dans l'annexe 1.

2. CHRONOLOGIE ET TERRITOIRE : QUEL DÉCOUPAGE ADOPTER ?

Nous aurions pu dans le cadre de ce travail présenter un document unique sur la diffusion des sigillées du centre de la Gaule, mettant en évidence l'étendue maximale de diffusion, tout en apportant des précisions sur les zones qui paraissent prioritaires et celles qui ne le sont pas. Une telle carte n'aurait pas permis cependant de mettre en évidence l'évolution de la diffusion dans le temps. Or, il nous a semblé qu'il s'agissait là, même pour une première approche, d'un paramètre dont il ne fallait pas négliger la présentation, tout simplement parce que le groupe du centre de la Gaule est riche de plusieurs siècles d'histoire.

Pour ce faire, il était donc nécessaire d'avoir recours à une série de cartes présentant chacune une période de l'activité des ateliers de potiers et de la diffusion de leur production sigillée.

¹ Mes remerciements les plus vifs vont à G.B. Rogers, Ph. Bet, P.A. Tyers et L. Simon.

a. Le découpage chronologique.

Deux grands systèmes de découpage chronologique peuvent être adoptés. Ils présentent chacun des avantages et des inconvénients de nature différente :

- a. Le découpage formel : il détermine un certain nombre de tranches chronologiques de durée équivalente, définies en fonction d'un objectif méthodologique précis.
- b. Le découpage analytique : il détermine un certain nombre de tranches chronologiques de durée variable reposant sur un certain nombre de paramètres. Chaque évolution marquante de ces derniers détermine le passage à une nouvelle tranche.

L'application du premier système nous a semblé difficile à mettre en œuvre dans le cas de cette étude, présentant notamment bien plus d'inconvénients que le second. En effet, si l'on assigne une fourchette chronologique courte de l'ordre de 20 ou 30 ans à chacune des cartes, il est certain que les phases de grande activité et modification rapide de la diffusion des ateliers seront bien mises en valeur mais que, en revanche, celles présentant plus de stabilité (apparente) sur une longue période feront l'objet de cartes redondantes. De la même manière, le choix de fourchettes chronologiques longues (40 ou 50 ans) aurait inévitablement eu pour conséquence de niveler l'information et de ne pas mettre en évidence les périodes d'évolution les plus rapides. De plus, il peut arriver qu'un changement de carte (à une date précise) ne soit pas en adéquation avec un événement historique ayant des conséquences sur la diffusion ou bien encore un horizon chronologique d'abandon d'un des territoires approvisionnés.

Dans le cas d'une carte répondant par exemple à la fourchette 150-180, il paraît difficile d'adopter quelque mode de représentation que ce soit pour illustrer la diffusion des sigillées du centre de la Gaule sur les territoires du Rhin, tout simplement parce que ces productions sont présentes jusqu'en 160-170 et disparaissent ensuite définitivement. De la même manière, l'abandon de l'occupation du Mur d'Antonin en 163 et le retrait des forces militaires d'Ecosse ne pouvaient apparaître au milieu d'une fourchette chronologique car il s'agit d'un événement majeur pour l'histoire de la céramique sigillée.

Le recours au second système permettait en revanche de tenir compte de toutes ces observations. Selon le principe de celui-ci, les paramètres importants ne s'insèrent pas de manière plus ou moins heureuse dans le découpage des tranches chronologiques, mais le déterminent : données historiques, évolution des répertoires et des caractéristiques techniques des vases, mais également prise en compte de l'évolution des concurrents directs. Les cartes offrent alors des représentations immédiatement plus intelligibles de la diffusion des productions tout au long du Haut-Empire car il s'agit de documents interprétés.

Nous avons ainsi eu recours à des fourchettes chronologiques d'une durée 20 à 50 ans.

b. Le découpage géographique.

Une fois défini le découpage chronologique des différentes cartes se pose alors un autre problème tout aussi crucial : celui de la représentation des variations de diffusion d'un territoire à l'autre pour une même période chronologique. Il s'agit ainsi de définir un certain nombre

de zones ayant une signification particulière.

De nouveau, deux systèmes de représentation peuvent être mis en œuvre, fondés sur :

- a. Des données absolues : la création de zones repose sur des données quantitatives précises et tous les territoires compris à l'intérieur de ces zones répondent aux mêmes normes.
- b. Des données relatives : on définit un nombre de zones limité reposant sur des observations informelles ou des quantifications destinées à donner "une idée" de la diffusion. Le choix le plus simple est booléen : zone de diffusion / zone en dehors de la diffusion.

Le premier système paraît aujourd'hui, dans le cadre de l'exercice que nous nous proposons de réaliser, tout à fait inapplicable. A cela, existent plusieurs raisons. La première tient au fait que seules les publications les plus récentes proposent bien souvent des données chiffrées comparatives. Ne faire référence qu'à ces travaux reviendrait à se priver de près d'un siècle de publications dans le domaine de la céramique sigillée, ce qui, compte tenu de la richesse de bon nombre d'entre elles, n'est pas envisageable. La deuxième raison est également relativement simple : la plupart des quantifications proposées ne peuvent servir de base à une analyse de diffusion, soit parce que le paramètre chronologique est inexistant, soit parce qu'il est inadapté à cet exercice. Le premier cas est celui des quantifications reposant uniquement sur l'identification des provenances des céramiques sigillées présentes sur un site de consommation. Cette comparaison de l'approvisionnement sur deux voire trois siècles d'occupation n'apporte que peu de données intéressantes. Pire, elle induit des interprétations parfois erronées. Le deuxième cas est celui de l'étude comparée des différentes origines des céramiques sigillées présentes au sein d'un horizon chronologique précis. Quelle que soit la qualité des résultats, si ceux-ci ne correspondent pas à une des tranches chronologiques définies pour la réalisation des cartes, ils ne peuvent guère contribuer à enrichir l'étude.

Seul en fait l'usage systématique de graphiques montrant l'évolution dans le temps des céramiques sigillées issues de différentes origines constitue un outil d'analyse qui s'adapte à toutes les situations (par exemple : Gabler, Palágyi 1989, p. 124 ; Kuzmová 1991, p. 134 ; Ward, Carrington 1981 : p. 27, fig. 2.2 ; Notte 1990, p. 28 ; etc.). Encore faut-il qu'ils adoptent les mêmes protocoles d'évaluation, ce qui n'est à ce jour absolument pas le cas (addition des tranches chronologiques sans correction, pondération grâce au système du nombre probable d'apparition par intervalle chronologique, etc.).

Un système de représentation des zones de diffusion basé sur des données quantifiées précises reste donc impossible à mettre en œuvre. Le second système, en revanche, s'avère être bien plus adapté à nos connaissances actuelles. Toutes les informations permettant de contribuer à l'appréciation de la diffusion des sigillées du centre de la Gaule sur un territoire donné, à une période donnée, peuvent être prises en compte. Si l'on peut reprocher à cette démarche de n'être guère "scientifique", c'est avant tout parce que la documentation disponible ne s'y prête pas. Loin de le déplorer, il faut essayer d'en tirer parti, proposer des travaux reposant avant tout sur les savoirs et non les chiffres, informer plus que démontrer.

□ Les différentes zones de diffusion.

Sur la base de ces observations, trois types de zones de diffusion ont semblé suffisants pour mettre en lumière une première approche de la diffusion des céramiques sigillées du centre de la Gaule en Occident romain.

ZONE A. En Gaule, elle signifie bien souvent que non seulement les sigillées du Centre sont présentes en très grand nombre sur la plupart des sites, mais qu'en plus elles ne connaissent presque pas de concurrence. Sur les marchés militaires, l'usage de cette zone signifie que les productions du Centre sont la plupart du temps prioritaires par rapport à leurs concurrents directs. Les quantités de vases rencontrées peuvent toutefois être très variables.

ZONE B. Elle revêt une même signification quelle que soit sa position géographique et désigne un territoire où les productions du centre de la Gaule se rencontrent régulièrement sur les sites de consommation, mais presque toujours en situation minoritaire. Ce sont les sigillées d'un ou de plusieurs centres de production concurrents qui dominent alors, soit de manière écrasante comme ce fut le cas au milieu du I^{er} s. des vases de Millau-La Graufesenque, soit plus modestement comme cela a pu être le cas des productions de Banassac sur le Danube avant 140.

L'usage de ces deux zones sur les différentes cartes est donc le reflet d'une diffusion régulière des productions sigillées du centre de la Gaule, forte dans le premier cas, plus faible dans le second. En revanche, la dernière zone définie, la **ZONE C**, désigne des territoires où ne se rencontrent que quelques pièces du groupe. Elle ne peut en aucun cas rendre compte de la présence de circuits commerciaux organisés et réguliers. L'absence d'un approvisionnement régulier sur ces territoires peut être dû à la présence d'une très forte concurrence de la part d'un ou de plusieurs autres ateliers de céramique sigillée, ou bien encore à la diffusion d'autres céramiques fines qui remplacent progressivement l'usage de la céramique sigillée "traditionnelle". C'est notamment le cas des céramiques sigillées claires issues de la vallée du Rhône ou d'Afrique du Nord, mais aussi de divers autres céramiques à revêtement argileux. Les limites maximales des zones C sont représentées le plus souvent sous la forme d'une ligne discontinue ponctuée par des points d'interrogation. En effet, ces limites peuvent être très fluctuantes et ce n'est qu'à titre d'hypothèse qu'elles figurent sur les différentes cartes.

Il est donc important de retenir que seules les deux premières zones sont révélatrices de la diffusion régulière des productions du centre de la Gaule.

3. PROBLÈMES LIÉS À LA DÉTERMINATION DES ZONES DE DIFFUSION DE CHACUN DES CENTRES DE PRODUCTION DU GROUPE CENTRE GAULE

Après avoir défini les modalités de représentation dans le temps et dans l'espace de la diffusion des sigillées du centre de la Gaule, nous aurions pu envisager une troisième dimension à cet exercice : celle de la détermination du rôle respectif de chacun des centres de production du groupe dans l'approvisionnement des territoires liés aux différentes périodes chronologiques retenues. Cela n'a toutefois pu être le cas.

Le groupe du centre de la Gaule comporte au maximum 10 centres de production ayant fabriqué sous le Haut-Empire des céramiques sigillées. Trois d'entre eux demeurent particulièrement méconnus, ayant eu une période d'activité éphémère ou indéterminée. Seuls quelques outils de production ou céramiques sigillées permettent de les caractériser : Vichy, Yzeure, Bourbon-Lancy. Tous les autres, en revanche, ont fait l'objet de fouilles anciennes ou récentes ayant permis la mise au jour de structures de production dans certains cas et, pour tous, de lots d'outils et de vases sigillés plus ou moins abondants. Si, à partir de ces découvertes, Gueugnon, Lezoux et les Martres-de-Veyre ont acquis une "carte d'identité" de leur production relativement fiable, il n'en va pas de même des autres qui demeurent dans ce domaine, déficitaires : Courpière, Terre-Franche, Lubié et Toulon-sur-Allier. Aujourd'hui, un certain nombre de productions des trois premiers sites ne peuvent être distinguées de celles de Lezoux. Aussi paraît-il difficile de déterminer quel site d'atelier a participé au commerce à longue distance en plus des Martres-de-Veyre et de Lezoux pour lesquels aucun doute n'est possible.

De nombreuses études restent ainsi à entreprendre dans un ou plusieurs des quatre domaines de caractérisation des productions spécifiques de chaque site du groupe : les estampilles, les formes lisses, les styles décoratifs ainsi que les caractéristiques techniques des vases. Si la détermination des deux premiers dépend en grande partie de l'importance des corpus disponibles, le troisième en revanche est soumis à plus de contraintes d'étude dues, notamment, au fait que les moules circulent à l'intérieur du groupe d'un site à l'autre. Au sein de la plupart des centres de production existent des moules conçus par les potiers locaux et d'autres provenant d'ateliers divers. Aussi, la caractérisation des décors n'entraîne-t-elle pas *de facto* l'attribution à un site d'origine. Cela est d'ailleurs tout particulièrement le cas des ensembles stylistiques diffusés lors des phases de commerce à longue distance car les moules et les vases moulés appartenant à ces séries ont été retrouvés souvent sur deux ou trois centres de production du groupe voire même plus. D'autres styles décoratifs en revanche ne sont connus que sur un seul site. Ils peuvent être rattachés la plupart du temps aux périodes de diffusion essentiellement tournée vers les provinces de Gaule.

Quelques-unes des attributions certaines ou probables que nous avons pu faire à partir des publications ou des observations sur les sites mêmes sont proposées à la suite des paragraphes traitant des Martres-de-Veyre (cf. II-C-1a), Terre-Franche (cf. II-D-1a), Lubié (cf. II-D-1b) ou Toulon-sur-Allier (cf. II-D-1c). Elles reposent sur quelques styles décoratifs bien caractérisés ou encore sur des noms de potiers dont l'attribution à un seul site ne fait aucun doute.

Ces quelques mentions ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan, mais elles attestent bien la nécessité de poursuivre les recherches sur les collections de mobiliers des centres de production, afin de mettre en évidence des ensembles de pièces caractéristiques de chacun d'eux, toujours plus étoffés. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra acquérir une véritable vision dynamique de l'évolution de la diffusion des sigillées du groupe et par ailleurs que l'on pourra asseoir la réflexion chronologique sur de nouvelles bases.

4. Organisation des différents chapitres.

Il nous a semblé essentiel de ne pas aborder la diffusion des sigillées du groupe en dehors de tout contexte, mais plutôt de l'insérer au sein d'une discussion générale sur l'évolution des sites d'ateliers du centre de la Gaule ayant fabriqué des céramiques sigillées et sur l'état des marchés militaires au moment de leur approvisionnement par les productions du groupe. De la même manière, il ne pouvait être question d'établir des zones de diffusion sans prendre en compte, dans ce domaine, les stratégies des nombreux centres de production concurrents qui se sont succédé tout

au long du Haut-Empire en Occident romain.

Aussi avons nous proposé en complément de chaque chapitre présentant une des cartes réalisées, d'autres textes permettant d'enrichir l'analyse et d'offrir des éléments de compréhension des différents phénomènes observés.

Précisons enfin que dans plusieurs cas, afin d'assurer une présentation homogène, nous avons regroupé certaines phases au sein d'un seul chapitre. C'est le cas par exemple de la période d'expansion des ateliers 90-140 qui comporte deux phases/cartes de diffusion : 90-120 et 120-140.

B. SITES DE PRODUCTION ET DIFFUSION DES CÉRAMIQUES SIGILLÉES DU CENTRE DE LA GAULE

I. PÉRIODE 10 À 30/40.

L'étude des céramiques sigillées précoces du centre de la Gaule constitue un domaine de recherche récent qui a acquis en une trentaine d'années des données fondamentales mais où nombreuses sont encore les pistes à explorer. Ce sont les fouilles lézoviennes qui se sont avérées être les plus riches en information, et plus particulièrement celles du secteur de l'Enclos au sein du groupe Saint-Taurin (Vertet 1967 ; Vertet 1968c ; Bet, Gangloff 1987 ; Bet, Montineri 1989). L'étude d'importants lots de mobilier céramique a permis de mettre en avant des influences et surtout d'essayer de comprendre les choix techniques et stylistiques adoptés par les potiers. Il est apparu ainsi de manière nette que les premières productions de céramiques fines des ateliers du groupe, et notamment de Lezoux, résultaient de la volonté de proposer une vaisselle de table telle qu'en produisaient les sites italiques ou de tradition italique. En ce sens, les centres de production du groupe ne font que suivre le mouvement général des ateliers de céramique sigillée de Gaule, qui reprennent les formes et dans une moindre mesure les décors de vases italiques, mais aussi prolongent ces productions par la création de nouveaux modèles. Certes les productions arvernes ne se caractérisent pas par l'utilisation d'argile calcaire et de vernis grésés, mais il s'agit là, semble-t-il, d'un choix qui ne remet absolument pas en cause la qualité d'ensemble des productions. En effet, les caractéristiques les plus remarquables des céramiques augustéennes sont bel et bien présentes dans les productions lézoviennes : profil soigné des vases lisses, finesse des décors moulés, signature, etc.

1. Les centres de production.

Si le site de Lezoux n'apparaît probablement pas comme le seul centre de production de céramique sigillée précoce du groupe, il est incontestablement celui où ces productions demeurent les mieux caractérisées. Parmi les autres sites producteurs potentiels, celui de Coulanges recueille le plus d'indices. Sur ce site ont été mis au jour des vases sigillés ainsi que deux fragments de moules, l'un destiné à produire des calices (forme Drag. 11), l'autre des gobe-

lets. Ces pièces proviennent du comblement d'un four tibérien. Les sites d'Yzeure et de Nérès-les-Bains ont peut-être également accueilli des ateliers fabriquant des céramiques ayant des affinités avec les sigillées précoces du groupe (Vertet, Lasfargues 1972, p. 280 ; Vertet 1968c ; Vertet 1979 ; Vertet 1980b).

□ Lezoux.

En 1967, les fouilles du site de Lasteyras (groupe Saint-Taurin, Fig. 1, réf. 8) permettent pour la première fois la mise au jour de niveaux d'ateliers d'époque tibérienne comportant notamment des fours. Le mobilier est abondant et se compose de nombreuses sigillées moulées et lisses, ainsi que des moules dont les caractéristiques tant techniques que stylistiques ne prêtent guère à confusion. Les marques épigraphiques ne font que renforcer ces observations : estampilles sur deux registres, graphie de certaines d'entre elles évoquant les productions arétines (PRIMV/C ANNI d'Arezzo), timbre représentant l'imitation d'une monnaie de Tibère (Vertet 1967, p. 258, inv. 2), utilisation de la formule "FECIT ARRETINVM". Tous ces éléments ont incité H. Vertet à proposer pour le site une datation antérieure aux années 20 de n. è. (Vertet 1967a ; Vertet 1968d).

Depuis cette fouille, plusieurs autres interventions archéologiques ont permis la mise au jour de niveaux ou de structures tibériennes, mais une seule d'entre elles a contribué à enrichir de manière notable le corpus des données sur cette période : celle de la ZAC de l'Enclos au cours des années 1980 (Fig. 1, réf. 7). Les calices Drag. 11 et coupes Drag. 29, deux des formes de sigillée moulée les plus fréquentes au cours de la période tibérienne, ont été retrouvés dans des proportions deux fois supérieures à celles du site de Lasteyras. Le nombre de structures de cuisson, l'étude du mobilier, mais aussi celle des estampilles confirment et renforcent l'idée que le secteur de l'Enclos est le principal producteur de céramique sigillée tibérienne².

Le groupe Saint-Taurin ne semble pas être, toutefois, le seul à produire de la céramique sigillée même si, dans ce domaine, nous ne pouvons que nous référer à des données anciennes souvent fort lacunaires et qui ne permet-

2 Ph. Bet a mis en évidence dans une synthèse récente que la très grande majorité des estampilles précoces connues à Lezoux sont issues de ces deux fouilles de l'Enclos (Bet 1988c ; Bet, Montineri 1989).

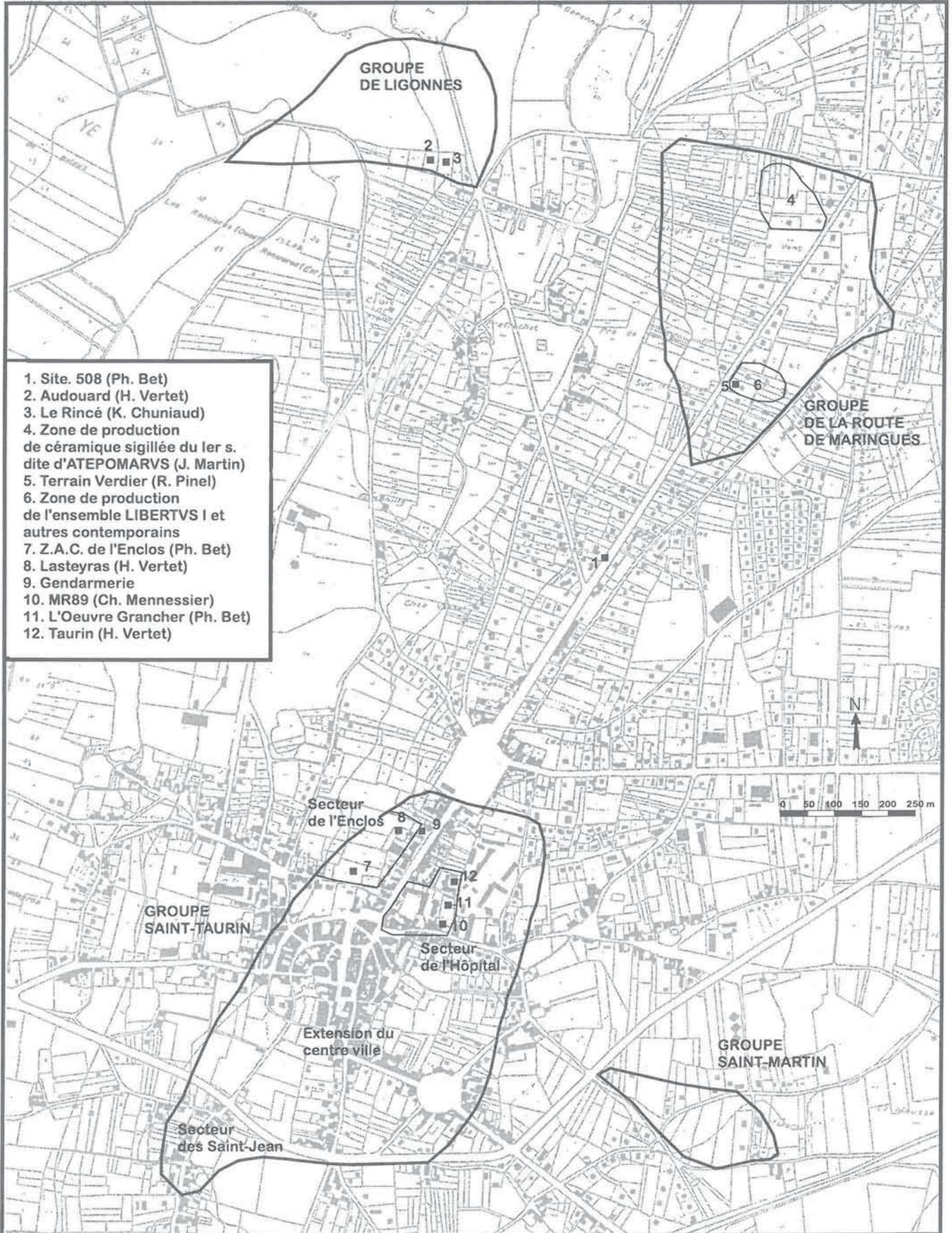


Figure 1 - Centre de production de Lezoux : groupe d'ateliers et fouilles archéologiques mentionnés dans le texte. Carte établie d'après Bet 1988a. Définition de l'emprise des groupes d'ateliers : Ph. Bet, carte archéologique de Lezoux, état 1997.

tent jamais d'attester catégoriquement la présence d'ateliers. Une publication de J. Martin en 1942 fait état de la découverte d'une série de Drag. 29 dont les compositions décoratives font référence aux productions moulées de l'époque tibérienne et claudienne. Les commentaires de l'auteur, mais aussi divers documents manuscrits qui ont pu être recueillis par le Comité Archéologique de Lezoux, semblent montrer que les sondages et prospections qu'il a pratiqués sur le site de Lezoux se sont essentiellement concentrés sur le groupe d'ateliers de la route de Maringues. Il a ainsi défini dans le nord du groupe une zone de forte concentration de Drag. 29 dits "d'ATEPOMARVS", sur environ 70 ares (Martin 1942, Fig. 1, 4)³.

D'autres pièces, présentant des compositions caractéristiques que l'on ne retrouve guère au sein des productions du centre ville, plaident en faveur de la présence d'ateliers précoces dont l'origine reste à situer. C'est le cas d'une partie des fragments décorés conservés dans les collections du Musée des Antiquités Nationales (Collection Plicque : Velay 1987) ou encore du Musée de Roanne (Collection Constancias : Bémont 1995, fig. 1 et 2, p. 7-9).

2. Caractérisation de la diffusion (Fig. 2).

Par la force des choses, la plus grande partie des données sur les céramiques sigillées tibériennes du centre de la Gaule ne figure que dans les publications relativement récentes⁴. La richesse documentaire disponible n'a donc rien de comparable avec celle des sigillées du II^e s. Elle est toutefois loin d'être inexistante. Ainsi sommes-nous assurés aujourd'hui que les sigillées tibériennes de Lezoux n'apparaissent pas uniquement sur le marché local, mais connaissent une diffusion en Gaule et parfois au-delà.

Sur la carte ont été utilisés les trois types de zone définis. La zone A couvre les territoires du bassin de la Loire et ses affluents de l'ouest de la Gaule : Sarthe, Mayenne... ainsi que l'Armorique romaine à l'exception des zones côtières de l'Océan Atlantique. Les sigillées de Lezoux, aussi bien lisses que moulées, y sont présentes régulièrement dès le tout début de la période tibérienne (ou la fin de la période augustéenne) et connaissent un succès remarquable. Cette zone ne constitue pas toutefois un monopole pour les productions du Centre puisqu'elles ne représentent qu'une des sources d'approvisionnement possible pour les utilisateurs potentiels.

La zone B regroupe approximativement les territoires où les sigillées de Lezoux sont présentes dès le début de la période tibérienne, mais connaissent très tôt une concurrence importante de la part des productions du sud de la Gaule. Même si la diffusion paraît relativement régulière et qu'il n'est guère étonnant de compter une ou plusieurs pièces de Lezoux dans les niveaux précoces des sites archéologiques concernés, ces productions ne représentent toujours qu'une très faible part du mobilier sigillé.

La dernière zone ne comporte que des indices avérés ou hypothétiques, de la présence de sigillées de Lezoux.

Dans tous les cas, il s'agit alors de découvertes exceptionnelles qui ne peuvent être le reflet d'une diffusion régulière. Oswald mentionne dans son catalogue de 1931 quelques marques de Lezoux, en dehors des territoires de Gaule, que l'on sait appartenir aujourd'hui aux productions de l'époque tibérienne ou claudienne. C'est le cas par exemple de BLANDINVS mentionné à Cirencester (Oswald 1931, p. 45) ou ILLIOMARVS sur plusieurs sites de Bretagne romaine (Chesterton, Colchester, Cirencester, Silchester, York), ainsi qu'à Augst (Oswald 1931, p. 144). Par ailleurs, la présence de sigillée lézovienne en Bretagne est confirmée par quelques études récentes (Boon 1967 ; Stead 1976). Il s'agit de sigillées lisses (Ritt. 8, Drag. 17, Drag. 18 ...) et d'un bol Drag. 29 signé VITLVS sur le fond interne, trouvé à Silchester⁵. D'autres découvertes de cette nature pourraient être mentionnées, telle celle du calice Drag. 11 provenant de la nécropole de Stahl à Trèves et issu des ateliers lézoviens (Vertet 1968b). Mentionnons enfin une étude récente sur le site de Braives (Gaule belge) qui atteste elle aussi la présence en très faible quantité de sigillée tibérienne (Bulet 1994).

a. Etat de la concurrence.

Dans les trois zones définies précédemment, les céramiques de Lezoux doivent faire face dès cette période à la concurrence du centre de production de Millau-La Graufesenque et dans une moindre mesure de celui de Montans. Le premier possède une vaste zone de diffusion couvrant notamment l'ensemble de la Gaule. La capacité de production des ateliers de Millau avant 30 n'est toutefois pas suffisante pour créer un véritable monopole d'approvisionnement et pour éliminer sérieusement toute autre tentative commerciale. La stratégie de diffusion du second est bien différente. Les sigillées de Montans se rencontrent essentiellement sur les territoires du sud-ouest de l'Aquitaine ainsi que sur l'ensemble de la frange littorale Atlantique. Dès cette période se crée ainsi un véritable monopole d'approvisionnement dû à une concentration bien plus importante de la diffusion (Martin 1996 ; Martin, Triste 1997).

Les sigillées du centre de la Gaule sont donc présentes sur les territoires également approvisionnés par les sigillées de Millau et s'avèrent être prioritaires sur une bonne partie des sites ligériens et de l'Armorique romaine (à l'exception de la façade atlantique entièrement dominée par les productions de Montans).

b. Remarques complémentaires.

Précisons que l'on a longtemps considéré que les productions du Centre n'étaient jamais parvenues à s'imposer en quelque endroit de la Gaule au I^{er} s. A cela deux raisons principales. La première tient au fait que l'on s'est trop souvent basé uniquement sur les estampilles pour évaluer les circuits commerciaux, considérant cet objet d'étude comme particulièrement fiable. Or bien souvent, les échantillons pris en compte du fait même de cette sélection, étaient trop faibles pour être véritablement

3 Précisons que le "style d'ATEPOMARVS" ne repose sur aucune estampille intradécorative, mais sur l'association des marques sur le fond interne des Drag. 29 et des décors qui leur sont associés. Aujourd'hui, notre approche méthodologique de l'étude des styles décoratifs ne permet pas de valider cet ensemble. Ce terme n'est donc employé que pour faire référence à une dénomination couramment usitée et qui désigne essentiellement les productions précoces trouvées route de Maringues.

4 Tout au moins, pour les plus anciennes, ne sont-elles pas datées de cette période.

5 Le décor et la forme du vase sont caractéristiques des sigillées tibériennes de Lezoux. Ce nom de potier est connu principalement sur le site producteur au sein de la nécropole des Religieuses. Il n'est donc pas possible de le rattacher à un groupe d'ateliers particulier (Bet 1988c).

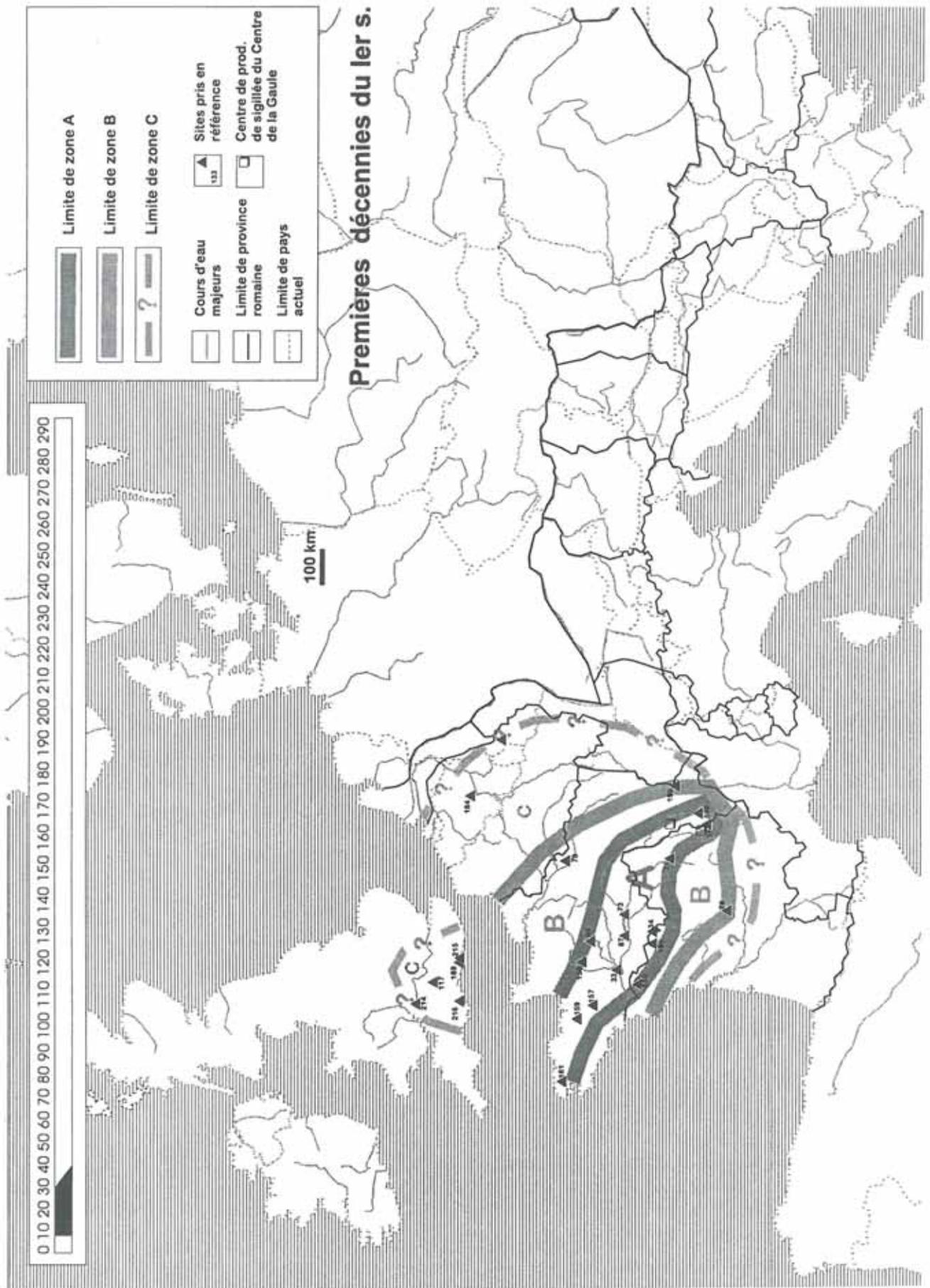


Figure 2. - Zones de diffusion durant les premières décennies du 1^{er} siècle.

considérés comme représentatifs. La deuxième raison est due à l'absence pendant longtemps de caractérisation fine des productions à l'intérieur de la période du I^{er} s. Les sigillées des phases précoces du centre de la Gaule n'étant pas distinguées de celles postérieures au règne de Tibère, elles se trouvaient ainsi toujours noyées sous la masse des sigillées de Gaule du Sud. En effet, dès la fin du règne de Tibère et peut-être avant, les productions de Lezoux ne représentent plus que quelques pourcents des lots de sigillée des sites de consommation et ce, quelle que soit la région de Gaule et y compris dans la cité arverne.

II. PÉRIODE 30/40 À 80/90

Les productions de sigillée du milieu du I^{er} s. ne présentent pas de rupture profonde avec celles des décennies précédentes, bien au contraire. Elles passent progressivement d'une influence dominante des productions italiques à une autre, désormais liée aux sigillées du sud de la Gaule. Les ateliers de Lezoux ne semblent plus faire preuve toutefois du même dynamisme que par le passé. Cela résulte en grande partie des conditions du marché, qui ont considérablement évolué depuis la période augustéenne. Désormais, les principaux acteurs sont implantés en Gaule du Sud et fournissent d'importants lots de vaisselle de table en sigillée dans toutes les régions. Entre Lezoux et ces derniers, peu de points communs. Les ateliers de La Graufesenque apparaissent plus structurés, organisés de façon à rationaliser la production, mettant en œuvre avec succès le savoir-faire spécifique à la sigillée grésée. En revanche, et ce tout particulièrement sur le plan technique, les sigillées du centre de la Gaule n'évoluent guère avant la fin de la période flavienne. Ainsi, Lezoux ne participe pas au commerce à longue distance, mais semble profiter de l'engouement que suscite la céramique sigillée pour maintenir une distribution régulière le long de l'Allier et de la Loire jusqu'aux cités de l'ouest de la Gaule.

Le début de l'ère flavienne marque ensuite l'amorce de changements qui vont aboutir à une profonde mutation des ateliers du Centre Gaule. Le renouvellement d'une partie du répertoire des productions de sigillée lisse et l'apparition progressive de la forme Drag. 37 sont des indices révélateurs des mutations en cours. Elles sont le fruit du travail des potiers du groupe du sud de la Gaule, mais vont très vite être adoptées par les autres centres de production de sigillée de Gaule ou de la péninsule italique (Ettlinger *et alii* 1990). Les potiers en profitent pour s'affranchir progressivement des canons de création rutènes, mais de manière timide encore, en instaurant par exemple dans le domaine de la production moulée une rigueur de composition qui, face à la dégradation des conditions de production dans le sud de la Gaule, fait bien vite la différence.

1. Les centres de production.

Parmi les centres de production en activité durant le milieu du I^{er} s., aucun hormis bien évidemment Lezoux, ne semble avoir entrepris de production de céramiques sigillées. Il s'agit là d'un signe évident du peu d'intérêt économique que représentait cette production pour les centres de production du groupe à cette époque. Le premier d'entre eux n'apparaît qu'à la période flavienne. Il s'agit du site de Courpière ; fouillé très partiellement et dans des conditions difficiles, les données de terrain n'apportent guère de contribution déterminante à l'étude

du mobilier (Valaude 1994). Toutefois, la présence sur le site de pièces comportant des qualités techniques, mais aussi des décors, en tout point similaires à celles de Lezoux, a permis de pallier ces contraintes.

En l'état actuel des connaissances, le site semble n'avoir fabriqué des céramiques sigillées que quelques dizaines d'années. De ce fait, il n'a pas dû avoir un rôle prépondérant dans l'évolution des ateliers du centre de la Gaule, ni dans la diffusion des sigillées du groupe. L'arrêt de la production de céramique sigillée est certainement à mettre en rapport avec les transformations survenues dans les ateliers des Martres-de-Veyre et de Lezoux à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s.

□ Lezoux.

Les ateliers de Lezoux, peut-être plus encore pour cette période que pour les autres, représentent le fil conducteur de la production de céramique sigillée dans le centre de la Gaule.

Au sein du groupe Saint-Taurin, les ateliers du milieu du I^{er} s. se situent généralement dans la continuité d'ateliers tibériens comme sur le site de Lasteyras où des niveaux d'occupation, un four ainsi que des zones de rejets de mobilier ont été mis au jour. Il en va de même sur la ZAC de l'Enclos (Bet, Gangloff 1987). Le secteur de l'Hôpital comporte également à cette période des installations et niveaux d'occupation qui ont été toutefois partiellement détruits par les ateliers postérieurs ainsi que par l'occupation médiévale du site. D'un point de vue général, les indices recueillis semblent montrer une activité de production assez faible, au moins en matière de céramique sigillée, liée seulement à quelques ateliers.

Il en va tout autrement de l'activité de la période flavienne puisque au sein de ce dernier secteur les découvertes, essentiellement de riches dépotoirs, sont nombreuses. Les fouilles du Comité Archéologique, celles d'H. Vertet ainsi que les interventions récentes de Ph. Bet ont permis la constitution notamment d'une importante collection de vases moulés caractéristiques de cette époque.

L'éventuelle activité des autres groupes d'ateliers de Lezoux, en matière de production sigillée, reste encore à mettre en évidence au travers d'exemples bien datés. Sur la route de Maringues, les rares découvertes ponctuelles de mobilier, soit du milieu du I^{er} s., soit flaviennes, ne permettent pas d'attester de manière certaine la présence d'ateliers producteurs de céramique sigillée.

2. Caractérisation de la diffusion (Fig. 3).

La carte de diffusion de la sigillée que l'on peut établir pour la période comprise entre les années 30/40 et les années 80/90, diffère sensiblement de celle proposée pour la période précédente mais conserve certains de ses caractères. Dès l'époque tibérienne, les réseaux de commercialisation des productions lézoviennes se mettent en place. La baisse probable, depuis la fin de la période tibérienne, du nombre de vases fabriqués dans les ateliers et mis en circulation ne semble pas avoir eu de conséquences directes sur l'étendue de la zone de diffusion maximale. En effet, les productions de cette période qui permettent une caractérisation chronologique assez fiable, tels les styles de TITOS⁶, de DRVTAIVS⁷ ou encore celles possédant des qualités techniques similaires, se retrouvent assez fréquemment dans tout l'ouest de la Gaule. Dans cette région toutefois, et à plus forte raison dans les autres, ces vases ne représentent souvent que quelques

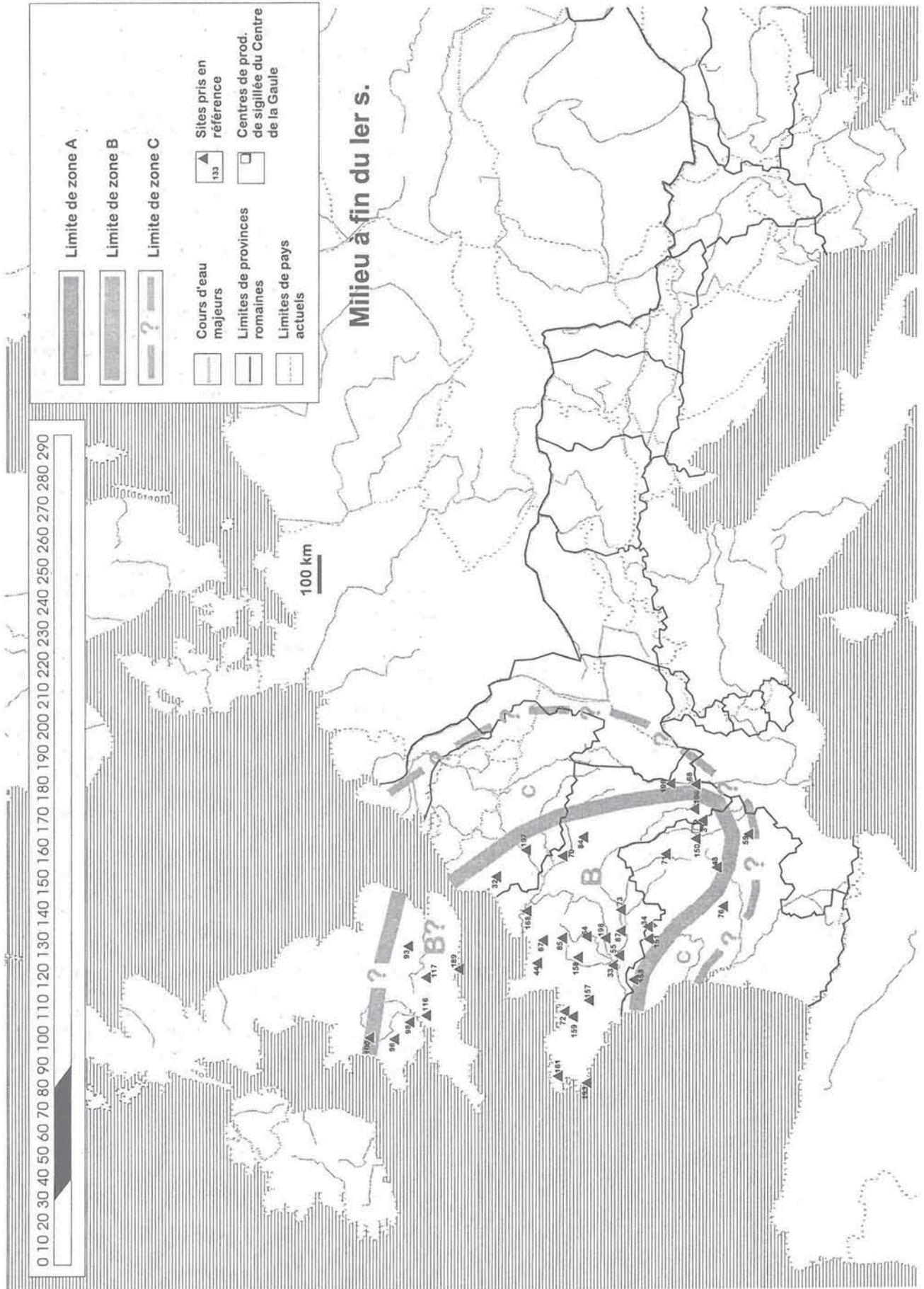


Figure 3 - Zones de diffusion entre le milieu et la fin du 1^{er} siècle.

pourcents du répertoire de la céramique sigillée. Ainsi, dès que l'on s'éloigne des grandes voies de diffusion de la Loire et de ses affluents ou bien encore de la Seine, les productions de Lezoux du milieu du I^{er} s disparaissent presque totalement. Les territoires dominés à cette époque par les produits de Montans semblent n'être, sauf exception, jamais approvisionnés en produits du centre de la Gaule⁶.

L'impact des premières productions flaviennes du groupe sur les marchés de Gaule, par rapport à celles des décennies précédentes, est difficile à évaluer. Si elles gagnent quelques parts de marché, les proportions restent toujours très faibles par rapport aux vases rutènes.

La carte comprend donc une zone de diffusion de type B et une autre de type C. La première couvre la plupart des territoires de Gaule Lyonnaise ainsi que le nord de l'Aquitaine, l'extrémité ouest de la Belgique et le sud de la Bretagne.

La zone C est identique à la précédente.

III. PÉRIODE 90 À 140

(PHASE 1 : 90-120 ; PHASE 2 : 120-140)

La fin du I^{er} s. et les premières décennies du II^e s. sont marquées par l'acquisition progressive d'un certain nombre de principes techniques, stylistiques, organisationnels, qui conduisent les ateliers à opérer une restructuration en profondeur. Dans le domaine de la sigillée, les différentes phases de la chaîne opératoire de production des céramiques sont alors modifiées, depuis l'acquisition de la matière première jusqu'à la cuisson des vases. Les raisons de ces changements ne font aujourd'hui aucun doute. Pour que les centres de production de céramique sigillée du groupe accèdent aux marchés militaires et aux circuits de distribution qui leur sont associés, il était indispensable qu'ils envisagent la production d'une céramique sigillée à pâte calcaire et à vernis grésé. Plus qu'une simple transformation technique et une adaptation des habitudes de production à de nouvelles contraintes, il devenait nécessaire pour les potiers de concevoir une organisation du travail qui puisse augmenter considérablement les quantités de céramiques fabriquées tout en maintenant des délais raisonnables de réalisation. Cela ne pouvait se résoudre par la multiplication du nombre des ateliers. En effet, de nombreuses petites unités de production sans coordination n'auraient jamais permis d'obtenir des produits standardisés, répondant aux mêmes normes de qualité.

Ainsi, entre 90 et 120, les ateliers les plus novateurs se transforment en laboratoire où les expériences se multiplient dans tous les domaines. C'est particulièrement le cas de ceux des Martres-de-Veyre et Lezoux, qui connaissent à cette période des échanges et relations d'influence qui leur permettent une évolution rapide.

1. Les centres de production.

a. Les Martres-de-Veyre.

Souvent l'on écrit à propos des centres de production tels ceux des Martres-de-Veyre qu'ils sont des "satellites" de Lezoux, c'est-à-dire qu'ils dépendent en grande partie des créations de ce dernier, tant dans les domaines de la

sigillée lisse que moulée (évolution des formes, fabrication des matrices, etc.). Cette proposition, qui repose sur des faits par ailleurs sans contestation possible pour certaines périodes, ne peut être appliquée sans discernement à l'ensemble des relations qu'entretiennent les ateliers de Lezoux avec leurs voisins. Ainsi, dans le cas des Martres-de-Veyre, a-t-on le sentiment que ce centre de production n'a pas au début de son activité imité le savoir-faire et importé les outils conçus dans les ateliers de Lezoux, mais au contraire, a participé au tout premier plan à la transformation des ateliers du Centre Gaule. Il n'est en effet pas tout à fait déraisonnable de penser que les potiers des Martres-de-Veyre ont été parmi les premiers, si ce n'est les premiers, du Centre Gaule à envisager une production de sigillée de type "grésé".

Nous ne disposons encore d'aucune preuve formelle, mais plutôt d'un certain nombre d'indices qui reposent, notamment, sur la chronologie proposée pour les premières productions de céramique sigillée du site. Les données actuelles tendent à montrer que celles-ci pourraient apparaître dès 80 ou plus sûrement à partir de 90. De cette période peuvent être datés les vases moulés de X-1 ou encore du Potier à la Rosette dont les productions sont particulièrement bien représentées aux Martres-de-Veyre, mais apparaissent également dans les collections de mobiliers de Lezoux et probablement de Courpière. Or, il semble bien que la plus grande partie des vases moulés que l'on peut rattacher au Potier à la Rosette et qui s'avèrent être produits sur le site des Martres-de-Veyre possèdent un vernis grésé et très certainement une pâte calcaire, alors que ce n'est pas le cas de ceux retrouvés au sein des autres sites. De plus, la génération des styles décoratifs de 90/120 propres aux ateliers des Martres-de-Veyre compte de nombreux décorateurs (X-2, X-3/DRVSVS I, X-4, X-8, X-13, etc.) qui produisent en grand nombre des moules utilisés notamment sur place pour fabriquer des sigillées que l'on retrouve sur tous les marchés à longue distance. A Lezoux, à la même période, seuls quelques ateliers conçoivent des moules et fabriquent des vases à vernis grésé tels celui ou ceux de LIBERTVS I tandis que d'autres continuent, tout au moins à la fin du I^{er} s. et probablement au début du II^e s., à concevoir des vases à pâte non calcaire et vernis non grésé. Même si l'hypothèse de l'apparition des premières productions grésées du centre de la Gaule au sein des ateliers des Martres-de-Veyre reste à vérifier, il est sûr qu'il existe à la fin du I^{er} s. et au début du II^e s., un net déséquilibre, dans le domaine de la céramique sigillée, entre l'activité de ce site et celle de Lezoux. L'ensemble des publications des camps militaires du Rhin ou bien encore de Bretagne romaine le montrent bien. C'est le cas par exemple des découvertes du site de Regis House à Londres présenté par G. Marsh. Au début du II^e s., les lots de sigillée originaires des Martres-de-Veyre sont tellement importants qu'ils modifient considérablement la courbe globale d'approvisionnement en sigillée de la ville de Londres (Marsh 1981).

Diffusion toutes périodes confondues des productions des Martres-de-Veyre sur les sites suivants :

Augsburg (1), Bonn (3), Butzbach-Degerfeld (4), Cans-

⁶ Comme le montrent notamment quelques études récentes sur les sites de Vannes (Martin, Triste 1997), Rochefort (Tilhard 1981), Saintes (Tilhard 1976 ; Tilhard 1977 ; Lauranceau 1988), Bordeaux (Sirix 1997), etc.

tatt (5), Gauting (6), Hedderheim-Praunheim (8), Jülich (9), Köngen (12), Neuss (13), Rheinhausen (*Asciburgium*) (15), Theilenhofen (16), Wimpfen im Thal (17), Wels (*Ovilava*) (19), Clavier (22), Elewijt (23), Grobbendonk (24), Tongres (27), Zottegem-Velzeke (29), Baudreville (36), Beauvais (39), Caen (44), Chambon (45), Etaples (53), Labuissière (63), Lisieux (67), Lyon (68), Tours (87), Vendeuil-Caply (89), Alcester (92), Birdoswald (95), Brecon (96), Brough (97), Caerleon (98), Colchester (101), Exeter (104), Holt (Castle Lyons) (107), *Margidunum* (109), Mumrills (110), Old Kilpatrick (111), Ribchester (114), Southampton (118), Saint-Albans (*Verulamium*) (119), Wroxeter (120), York (121), Baláca (123), Vechten (135), Zwammerdam (137), Rusovce (*Gerulata*) (143), Sorodne (*Poetovio*) (144), Rennes (157), Corseul (159), Kéribien-en-Plouneventer (161), Roanne (166), Rouen (168), Braives (184), Liberchies (185), Fishbourne (189), Corbridge (*Corstopitum*) (194), Aubigné-Racan (198), Birrens (205), Carlisle (206), Newstead (212).

b. Lezoux.

Les années 90-120 marquent à Lezoux un bouleversement important dans l'évolution des ateliers de potiers producteurs de céramique sigillée. En effet, au début du II^e s., les ateliers de l'Hôpital (groupe Saint-Taurin) qui jusqu'alors étaient les plus actifs dans le domaine de la production de sigillée, semblent cesser progressivement toute activité. Parallèlement à ce déclin, les ateliers de la route de Maringues, producteurs de nombreuses céramiques fines et communes, sont ceux qui accueillent les nouveaux ateliers de céramique sigillée grésée dont notamment ceux dits de LIBERTVS I et quelques-uns de leurs contemporains. La zone de concentration des découvertes occupe une série de parcelles dans la partie sud du groupe de la route de Maringues (Fig. 1, 6). De nombreuses interventions archéologiques ont eu lieu à l'emplacement des vestiges de "l'atelier de LIBERTVS", probablement dès l'époque de Constancias (Bémont 1995). Mais c'est surtout Plicque qui y pratiqua des fouilles intensives. Ses collections, conservées au Musée des Antiquités Nationales, témoignent de la richesse des découvertes (Bémont 1977 ; Bémont, Rogers 1978, 1979 et 1980). C'est également de là que proviennent d'importants lots de vases moulés dans les styles de X-3/DRVSVS I ou encore de MEI (Husson 1994) découverts lors de la fouille du terrain Verdier (Pinel 1970, Fig. 1, 5).

La fin du I^{er} s. et les premières années du II^e s. apparaissent véritablement comme le temps des premières expérimentations pour ces potiers de la route de Maringues. L'importance des dépotoirs et les nombreux ratés de cuisson qu'il contiennent sont le reflet des essais auxquels ils se livrent afin d'obtenir des vases grésés de bonne qualité. De même, la variété des productions dans le style de LIBERTVS I et autres contemporains, tant dans les formes (nombreux gobelets, formes fermées, bols) que dans les techniques (sigillées et sigillées noires) montre leur désir de proposer une gamme variée de produits.

Progressivement, la phase de transition achevée, de nombreux ateliers commencent à produire de la sigillée grésée

dans tous les groupes d'ateliers du site à partir de 120/130.

Les découvertes au sein du groupe de la route de Maringues sont nombreuses. A la suite des potiers de l'ensemble LIBERTVS, les artisans semblent s'être investis dans cette production. C'est le cas de ceux ayant créé le style de BVTRIO ou les familles décoratives de l'ensemble de QVINTILIANVS.

Les fouilles récentes sur le secteur du Rincé (groupe de Ligennes) sont, elles aussi, à l'origine d'une découverte particulièrement intéressante : celle du lieu de production notamment des styles de SECVNDINVS II et d'AVSTRVS (Fig. 1, 3). Ont été mis au jour parmi les différents vestiges un ou plusieurs fours utilisés par l'officine où exerçaient les potiers créateurs de ces styles décoratifs. Les données chronologiques fournies par le site lézovien coïncident parfaitement avec celles généralement admises pour Blickweiler : les potiers du groupe de Ligennes abandonnent leurs installations vers 130/140 et prennent la route du nord-est (Bet, Chuniaud 1995 ; Chuniaud 1997).

En revanche, la contribution du groupe Saint-Taurin (Enclos et Hôpital) à ce renouveau reste très modeste. Au sein du secteur de l'Hôpital, fortement occupé précédemment par les potiers de l'ère flavienne, peu de productions grésées peuvent être véritablement datées antérieurement à 130/140. Il en va de même du secteur de l'Enclos. Aucune raison ne semble pouvoir expliquer l'absence marquante de production sigillée dans ces secteurs qui furent pourtant depuis la période augustéenne le lieu de toutes les innovations.

c. Premières productions de sigillée à Terre-Franche et Toulon-sur-Allier.

Les Martres-de-Veyre est le seul site de production de sigillée, avec Lezoux, qui, durant cette période, joue un rôle important dans le développement du groupe. Ce n'est que vers les années 130 que peuvent être situés les premiers indices d'activité au sein de deux autres centres de production : Terre-Franche et Toulon-sur-Allier. Ces débuts restent toutefois timides et nous ne disposons que de maigres informations pour les caractériser.

Les ateliers de Terre-Franche ne semblent aborder la production de céramique sigillée à grande échelle que vers le milieu du II^e s. Toutefois, P. et M. Vauthey présentent deux moules, dans une de leurs nombreuses études sur les découvertes du site, dont les styles décoratifs peuvent être datés entre 120-150 et 130-160⁷. Ils attestent probablement les débuts de la production de sigillée à Terre-Franche dans le courant du deuxième quart du II^e s. Leur faible nombre n'est que le reflet des fouilles réduites pratiquées sur le site depuis les années 1950.

Le cas de l'atelier de Toulon-sur-Allier est très similaire, quoique les exemples de production dans le courant du deuxième quart du II^e s. soient encore plus difficiles à mettre en évidence.

2. Caractérisation de la diffusion.

Il paraît aujourd'hui difficile de réunir en un schéma cohérent tous les éléments qui ont contribué au succès, assez rapide, que connurent les premières productions de

7 Le premier appartient au style de X-6a/P-14 tel que défini par G. Rogers et provient très certainement de Lezoux (Vauthey 1973, pl. 1). Le deuxième est très proche des productions de CETTVS ; il est issu très certainement du centre de production des Martres-de-Veyre (Vauthey 1973, pl. 3).

céramiques sigillées grésées du groupe. Quelques facteurs semblent déterminants, comme par exemple le déclin des ateliers de Millau-La Graufesenque, mais ils demeurent difficiles à situer dans un processus qui apparaît particulièrement complexe. Les difficultés rencontrées par les ateliers de Millau sont en effet très certainement aussi bien une des causes majeures des transformations opérées au sein des ateliers de potiers du centre de la Gaule, qu'une conséquence de leur succès.

a. De nouvelles zones de consommation à conquérir : les provinces à forte occupation militaire.

Jusqu'à la fin du I^{er} s., les productions sigillées du centre de la Gaule n'ont que très peu touché les marchés militaires des frontières de l'Empire et ont essentiellement contribué, souvent modestement, comme nous avons pu le mettre en évidence, à l'approvisionnement des provinces de Gaule. Dès les premières productions grésées, les sites militaires vont devenir un des objectifs prioritaires des potiers arvernes.

□ La Bretagne romaine.

Si des productions de Gaule centrale sont connues en Bretagne romaine avant la fin du I^{er} s., elles demeurent relativement marginales. Ce sont les sigillées de Millau qui, jusqu'à cette date, dominent le marché breton. Les garnisons militaires y sont tout aussi nombreuses à la fin du I^{er} s. que durant les décennies précédentes. Une grande partie du pays est parsemée de forts, en Angleterre actuelle, au Pays de Galles⁸ ainsi qu'en Ecosse⁹. Si d'un point de vue général à la fin du I^{er} s., la partie sud de l'île est pacifiée et en grande partie romanisée, les territoires du nord restent hostiles à la culture romaine et les tribus qui y habitent pratiquent une "guérilla" particulièrement déstabilisante pour l'occupant. Aussi, plutôt que de tenter à nouveau de coûteuses guerres pacificatrices, Hadrien décida de couper l'île en deux au niveau d'un resserrement entre la Solway Firth et la Tyne, limite déjà utilisée lors des campagnes d'Agricola et où existait très probablement une route transversale. Ce mur continu, rectiligne, d'une centaine de kilomètres, construit en matériaux divers à partir de 122, est constitué d'un fossé en avant du mur, d'une série de tours de guet, de petits forts et de camps de vie assez régulièrement espacés les uns des autres. Il s'agit ainsi d'un dispositif très complet, comportant d'une part aux endroits les plus faibles des camps avancés et d'autre part un fossé en arrière afin de prévenir les attaques issues

d'éventuels soulèvements venant de la partie romaine.

□ Les provinces de Germanie et du Danube.

Les provinces de Germanie constituent deux entités administratives mises en place à la fin du I^{er} s. afin d'assurer plus efficacement la protection des frontières de la partie nord de l'Empire. En Germanie inférieure, le limes suit le cours du Rhin depuis la période augustéenne et ne connaît que peu de bouleversements durant le I^{er} s.¹⁰. Plus au sud en revanche, en Germanie supérieure, le limes du début du II^e s. est constitué par une série de fortifications sur la rive droite du Rhin, bien en avant de celui-ci¹¹. Dans la région de Mayence, le dispositif militaire fut renforcé tout au long du I^{er} s. ainsi que sous le règne d'Hadrien, particulièrement le long du Main et au nord de celui-ci. Plus au sud, les territoires entre le Rhin et le Neckar furent conquis également pas étapes au cours du I^{er} s. Sous Hadrien les deux dispositifs se rejoignirent en une ligne continue de fortifications¹².

Le Danube constitue la frontière la plus importante du continent européen et la limite nord des provinces de Rhétie, Norique, Pannonie inférieure et supérieure, Mésie supérieure et inférieure. Seule la Dacie, parmi les provinces les plus orientales, échappe à la règle puisqu'elle se situe au-delà du fleuve, pour une grande part entre les rivières des Mures et d'Olt.

b. Diffusion liée à la phase 90-120 (Fig. 4).

L'apparition des produits grésés, principalement des Martres-de-Veyre, sur les marchés à longue distance, paraît être relativement rapide à la fin du I^{er} s. et au début du II^e s., révélant une organisation du site de production particulièrement efficace dès les premières années. Trois des principaux styles de cette période (Le Potier à la Rosette, X-2 et X-3/DRVSVS I) l'attestent bien¹³. A titre d'hypothèse, il est ainsi possible de regrouper les territoires couverts par les céramiques sigillées datées des années 90-120 en deux zones.

La première, de type B, couvre la partie nord de l'Aquitaine, la Gaule lyonnaise et la Belgique ainsi que les provinces de Germanie et la partie nord de la Rhétie. Nous n'avons pas, à titre d'hypothèse, proposé de zone de type A car il semble que la diffusion soit encore très inégale. Si la plupart des sites appartenant à cette zone comptent quelques pièces du centre de la Gaule, pour certains il s'agit seulement d'une représentation anecdotique tandis que pour d'autres

8 Les forts parfois créés dès la Conquête ont été souvent réaménagés à la période flavienne avant de faire l'objet d'une reconstruction en dur sous Trajan ou Hadrien. C'est le cas de Brecon (96), Caerleon (98), Wroxeter (120)...

9 Des installations temporaires ont existé notamment à l'emplacement du futur Mur d'Antonin, durant la période où Agricola entreprend ses campagnes en Ecosse et pénètre sur le territoire des Calédoniens (79-84). C'est le cas de Old Kilpatrick (111), fort occupé alors moins de 10 ans ou encore de Bar Hill ou Rough Castle.

10 Des camps militaires avaient été implantés sur la rive droite en vue de servir de base logistique à la campagne qu'entreprit Drusus en 15 av. n. è. Celle-ci visait à conquérir des territoires au-delà du Rhin afin de créer une province "tampon" entre les territoires barbares les plus hostiles et l'Empire. Ils furent toutefois abandonnés pour la plupart peu de temps après la mort d'Auguste et constituent ainsi des marqueurs chronologiques particulièrement intéressants pour la céramique de cette période : Holstershausen, Haltern, Oberaden... (Goudineau 1968, p. 18). L'expérience ne fut pas renouvelée par la suite dans cette région.

11 A l'époque augustéenne, des camps avancés avaient également été implantés hors du monde romain. Il ne furent pas abandonnés en même temps que ceux de Germanie inférieure (même s'ils ne connaissent pas tous une occupation continue) et ont servi à créer la première frontière non délimitée par le Rhin.

12 Quelques-uns de ces forts figurent sur la carte de diffusion. C'est le cas notamment de Wimpfen (17), un fort de construction légère occupé après 85, de Cannstatt (5) ou encore de Köngen (12) construit dès 90 et qui se transforme sous Trajan en camp maçonné.

13 Décors dans le style du Potier à la Rosette présents sur les sites suivants : 8, 15, 16, 101, 107, 120, 121, 194 ; décors dans le style de X-2 présents sur les sites : 1, 24, 45, 101, 104, 157, 194 ; style de X-3/DRVSVS I : 3, 8, 9, 13, 15, 16, 17, 19, 22, 51, 53, 69, 92, 96, 97, 101, 104, 107, 114, 135, 137, 144, 159, 168, 184, 189, 194, 212.

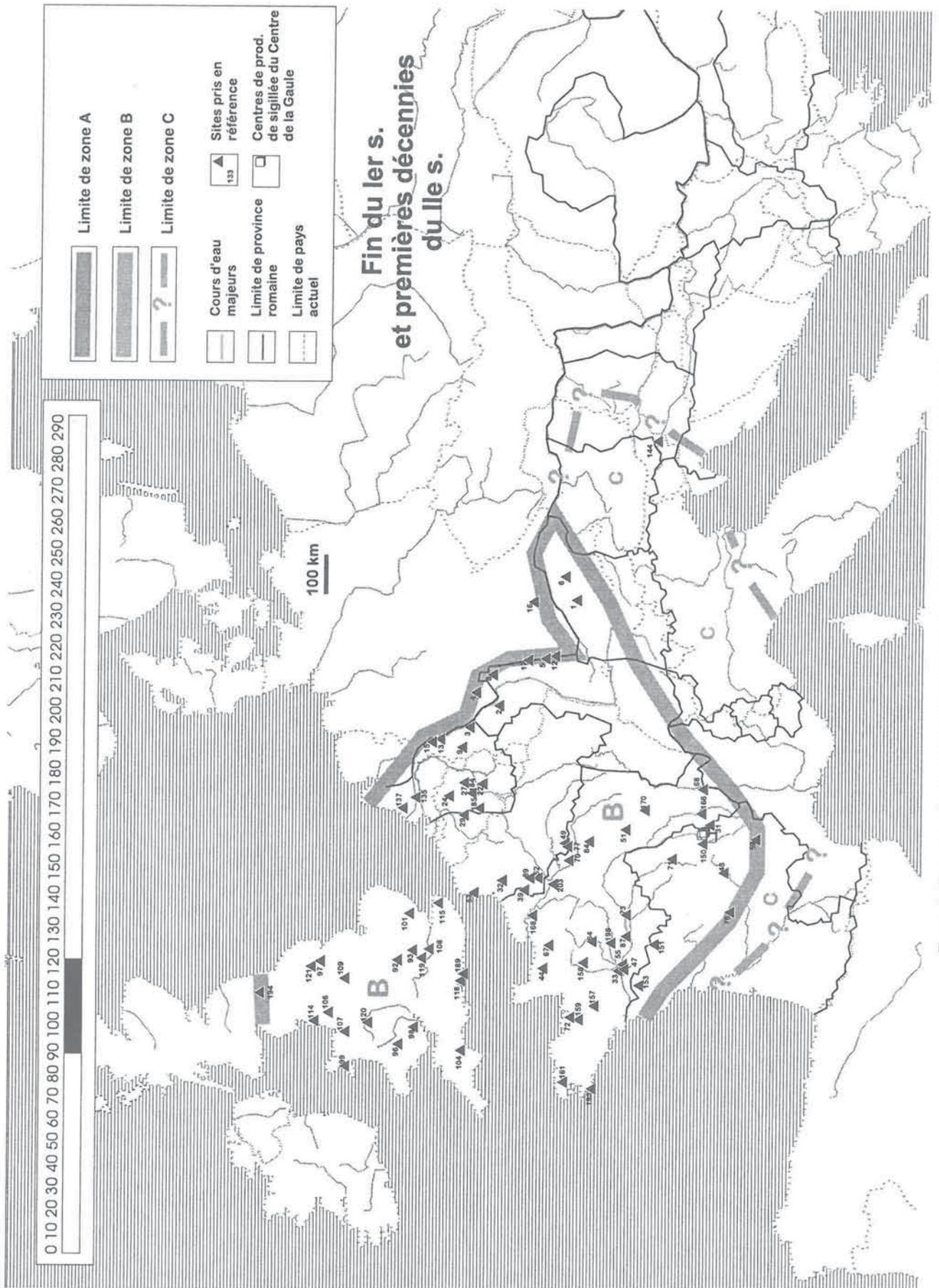


Figure 4 - Zones de diffusion entre la fin du 1^{er} siècle et les premières décennies du 2^e siècle.

les lots présents ont majoritairement une telle origine.

Notons qu'il semble bien que les provinces de Bretagne et de Germanie soient majoritairement approvisionnées par les sigillées des Martres-de-Veyre, alors que celles de Gaule interne reçoivent encore au moins autant de productions non grésées provenant de Lezoux (ou Courpière ?) que de productions grésées de Lezoux ou des Martres-de-Veyre¹⁴. Si ce schéma venait à être confirmé par une étude s'appuyant sur des quantifications, il démontrerait ainsi que les marchés militaires furent bien le principal vecteur d'évolution des sigillées du centre de la Gaule et par là même de l'organisation des centres de production.

La seconde zone, de type C, concerne les découvertes ponctuelles ne relevant pas d'une diffusion régulière. Il s'agit du sud de l'Aquitaine, de la Narbonnaise, du nord de la péninsule italique et de la majorité des provinces du Haut-Danube. Les sigillées des Martres-de-Veyre n'apparaissent prioritairement que dans les grandes agglomérations où la plupart des productions céramiques ayant un caractère extra-régional sont présentes¹⁵.

□ Etat de la concurrence.

La fin du I^{er} s. et le début du II^e s. marquent le retrait progressif des productions de Millau des marchés à longue distance. Si les quantités de sigillées exportées diminuent considérablement dès la fin du I^{er} s., aucune province ne connaît un retrait brutal des sigillées sud-gauloises. Tout d'abord parce que d'autres sites de production du groupe, tel Banassac, prennent le relais notamment sur les marchés militaires, mais en plus parce que les productions de Millau perdurent au moins jusque vers 110/120 et ce aussi bien en Gaule que sur les marchés à longue distance¹⁶. Quant au site de production de Montans, il continue durant toute la période d'occuper une zone de diffusion similaire à celle des décennies précédentes, à savoir essentiellement le sud de l'Aquitaine, la façade atlantique, mais aussi la Bretagne romaine.

Une grande partie de l'ancienne zone de diffusion des produits de Gaule du Sud s'ouvre donc à la fin du I^{er} s. aux céramiques du Centre, mais aussi à celles du Centre-Ouest, d'Argonne et de l'Est. Cette période marque en effet au sein de ces groupes de production un développement sans précédent de la fabrication de céramique sigillée sous l'influence directe ou indirecte des créations arvernes (transferts de potiers, d'outils de production, influences

diverses, etc.). L'ouverture du marché rend leur développement plus rapide, et l'avance qu'avaient prise les ateliers du centre de la Gaule se trouve bien vite comblée.

c. Diffusion liée à la phase 120-140 (Fig. 5).

Plusieurs changements peuvent être mentionnés durant cette deuxième phase ; ils rendent compte de l'évolution rapide des ateliers de potiers et des marchés qui s'ouvrent les uns après les autres aux productions du centre de la Gaule.

Le premier concerne l'augmentation, au sein des territoires couverts précédemment par la zone B, du nombre des vases originaires du centre de la Gaule. Il est ainsi possible de mettre en avant, désormais, une zone de diffusion prioritaire (de type A) où les sigillées du Centre ne connaissent guère de concurrence¹⁷. La deuxième évolution est celle de la présence de productions du Centre désormais sur tous les marchés militaires du Danube. Les styles de BVTRIO et de QVINTILIANVS pour Lezoux, tous deux issus des ateliers de la route de Maringues, et celui de CETTVS pour les Martres-de-Veyre, le montrent bien¹⁸. Ils appartiennent à la période postérieure à celle que nous avons qualifiée "d'expérimentation", marquant ainsi les véritables débuts de la céramique sigillée du centre de la Gaule (et plus particulièrement de Lezoux) sur les marchés à longue distance.

□ Etat de la concurrence.

Les productions de Millau ont pratiquement disparu de tous les territoires régulièrement approvisionnés par les sigillées du centre de la Gaule et sont essentiellement présentes en Narbonnaise. Désormais le groupe arverne tend à devenir progressivement le premier producteur de céramique sigillée en Occident et ne connaît, hormis le cas de Banassac, que des concurrents ayant des territoires d'approvisionnement d'ampleur régionale complétés parfois d'une diffusion plus ou moins exceptionnelle au sein de provinces plus lointaines. Ceux-ci se trouvent majoritairement implantés dans la partie est de la Gaule belge. Ils constituent de la sorte, plus par leur nombre que par l'importance de leur activité individuelle, un sérieux obstacle au développement de la diffusion des sigillées du Centre dans cette partie de la Gaule belge mais aussi au sein des provinces de Germanie, cibles privilégiées de ces ateliers. Il s'agit des centres de production du groupe d'Argonne, de ceux de "l'ensemble de SATTO", ainsi que de plusieurs autres sites d'ateliers que l'on rattache géné-

14 Décors dans le style de LIBERTVS I présents sur les sites : 23, 33, 43, 52, 89, 120, 150, 194, 198.

15 La publication de A. Martin sur les découvertes de mobiliers du Centre Gaule dans la région de Rome montre que la majorité des sigillées appartient aux productions de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. (SACER II, X-13). Elles arrivent en Italie centrale en même temps que les sigillées orientales, ainsi que celles d'Espagne, afin de compenser la baisse de production des sigillées italiennes et avant l'apport d'importantes quantités de sigillées africaines (Martin 1991, p. 74).

16 Une étude récente tend à montrer que sur le Danube les productions de Millau pourraient être présentes jusque vers 140 (Groh 1998, dans ce volume). Cet exemple ne semble pas pouvoir être généralisé à l'ensemble des territoires couverts durant la majeure partie du I^{er} s. par les sigillées de Millau. En effet, en Gaule lyonnaise et belge comme en Bretagne, aucun contexte n'atteste de diffusion des productions rutènes jusqu'à cette date.

17 L'évolution de la zone C reste difficile à évaluer tant les découvertes sont faibles. Il est vraisemblable toutefois que le niveau des importations s'intensifie également et touche plus d'établissements que précédemment.

18 Décors dans le style de BVTRIO présents sur les sites : 2, 17, 19, 23, 29, 37, 43, 44, 49, 67, 68, 69, 70, 74, 76, 84, 87, 90, 93, 104, 111, 112, 122, 127, 139, 140, 143, 150, 161, 164, 170, 176, 185, 193, 194, 198 ; décors dans le style du groupe QVINTILIANVS présents sur les sites : 5, 12, 13, 15, 19, 29, 33, 35, 49, 51, 53, 58, 64, 67, 68, 74, 76, 77, 84, 87, 88, 89, 101, 102, 107, 110, 118, 121, 142, 143, 149, 150, 157, 161, 168, 170, 180, 185, 189, 194, 198, 200, 217 ; décors dans le style de CRICIRO : 3, 10, 19, 22, 24, 26, 29, 49, 54, 57, 65, 66, 67, 71, 74, 83, 89, 93, 94, 95, 96, 110, 111, 114, 119, 120, 121, 122, 127, 139, 141, 143, 147, 148, 150, 157, 181, 182, 194, 204, 217 ; décors dans le style ATTIANVS : 3, 4, 15, 19, 22, 23, 24, 27, 29, 31, 43, 71, 74, 94, 101, 104, 106, 107, 108, 110, 114, 115, 118, 119, 120, 122, 125, 143, 149, 150, 170, 194, 206, 209, 212 ; décors dans le style de CETTVS : 19, 23, 27, 29, 63, 68, 71, 89, 94, 101, 107, 110, 112, 115, 119, 120, 121, 123, 137, 143, 161, 185, 194, 205, 206.

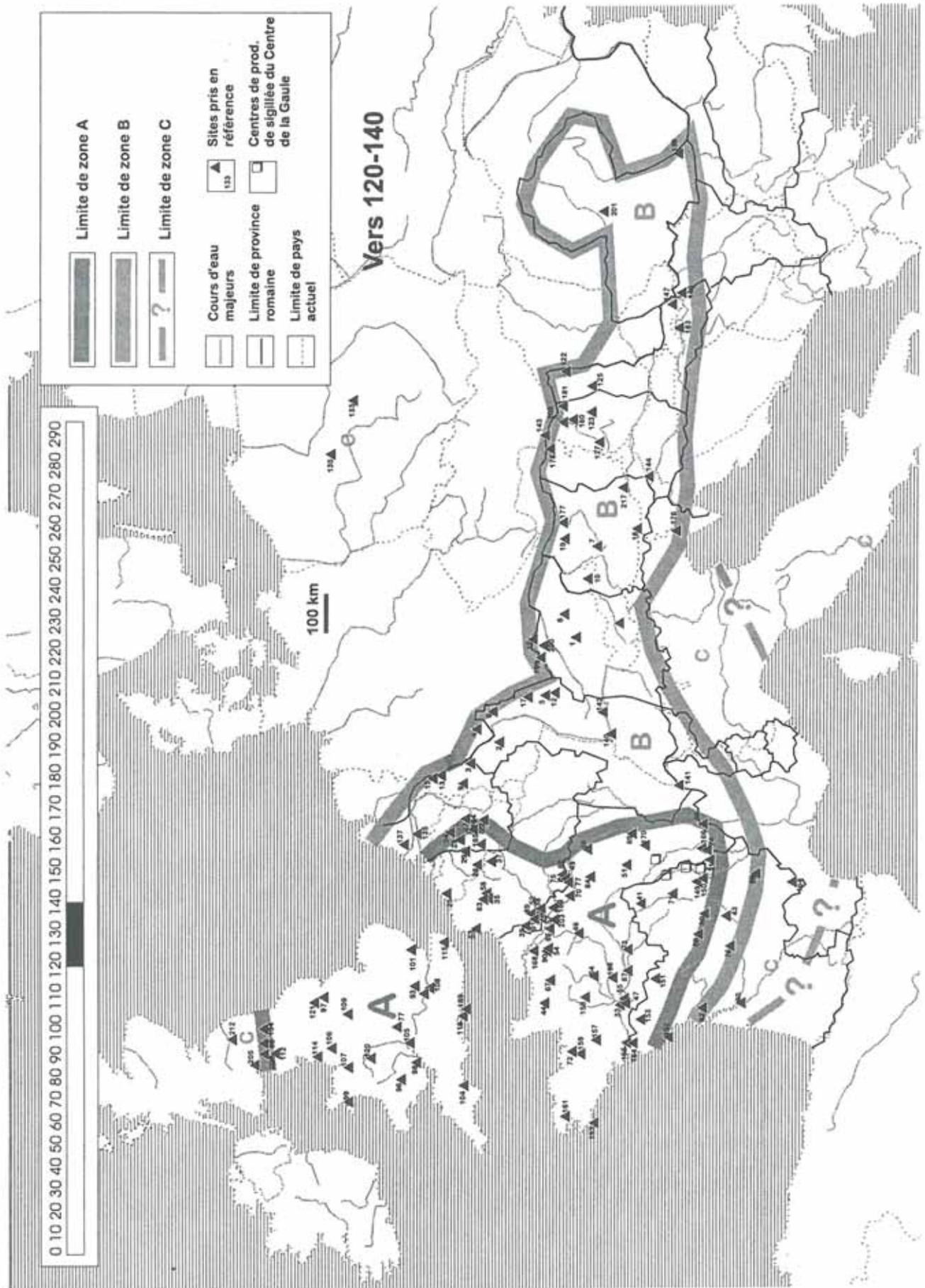


Figure 5 - Zones de diffusion dans les années 120-140.

ralement au groupe de production de l'est de la Gaule. La partie ouest de la Gaule belge demeure toutefois en zone A car les sigillées du Centre y sont pratiquement toujours plus nombreuses que celles de l'Est à cette période. Notons qu'un certain nombre de productions de "l'ensemble de SATTO" mais aussi d'Heiligenberg et Ittenweiler parviennent sur le Danube (Lutz 1977 ; Gabler 1987).

Les céramiques du site de Banassac occupent à cette période un territoire qui, hors de Gaule, est à peu près équivalent à celui des productions du Centre. Elles apparaissent souvent plus nombreuses que ces dernières en Germanie supérieure et sur le Danube, même si avec le temps cette tendance semble s'inverser progressivement.

En zone A, les productions du Centre, toujours majoritaires, sont secondées par des sigillées issues de diverses provenances. Dans la partie nord-ouest de cette zone, sur le continent, mais aussi en Bretagne apparaissent, nous l'avons dit, les sigillées d'Argonne et de l'Est. Plus au sud, ce sont celles de Banassac et, dans la partie nord de l'Aquitaine et l'ouest de la Lyonnaise, celles du groupe Centre-Ouest. Ces dernières ne sont présentes en grand nombre toutefois qu'aux abords immédiats des secteurs de production. En dehors de ceux-ci, elles ne représentent au mieux que quelques pourcents des vaisseliers. Enfin signalons que les sigillées de Montans continuent d'être présentes sur la façade atlantique.

IV. PÉRIODE 140 À 190

(PHASE 1 : 140-160 ; PHASE 2 : 160-190)

Cette période est souvent celle que l'on qualifie à tort ou à raison de "classique". L'emploi de ce terme n'est jamais neutre. Il désigne, dans ce cas là comme dans bien d'autres, une adéquation entre l'organisation des ateliers et les contraintes de la diffusion, entre les qualités plastiques et techniques des vases et les souhaits des utilisateurs.

De l'organisation des ateliers, les fouilles archéologiques nous livrent quelques vestiges assez caractéristiques. Ce sont les fours-canal qui se généralisent à partir du milieu du II^e s., ce sont les aires de préparation de l'argile qui occupent parfois des surfaces de plusieurs dizaines de mètres carrés, attestées dans plusieurs centres de production. Ces structures constituent des preuves de la mise en commun des moyens de production, nécessitant des rapports étroits et surtout bien définis entre les différents intervenants de la chaîne opératoire de production. L'époque "classique" des centres de production du groupe est également marquée par la domination de quelques canons stylistiques, dont les ensembles de CINNAMVS ou PATERNVS sont les meilleurs exemples. Presque toutes les créations de décor s'y conforment : compositions aérées, respect de la séquence répétitive, présence systématique de lignes sous les oves, utilisation de grands poinçons figurés ... De cette rigueur est née une manière de concevoir les décors où transparait là encore un souci de standardisation des productions.

Qu'on ne s'y trompe pas toutefois, l'emploi du mot "classique" ne doit pas être pris dans le sens d'apogée. Il n'y a pas un "avant", marqué par l'acquisition progressive des

éléments constitutifs de l'organisation des ateliers de cette époque, et un "après", nécessairement voué à la décadence. Il désigne plutôt un moment de l'histoire des ateliers où toutes les conditions semblent réunies pour que l'ensemble de la chaîne opératoire de production/diffusion fonctionne parfaitement avec un minimum de contraintes extérieures.

1. Les centres de production.

Alors que la plupart des sites producteurs de céramique sigillée du Centre Gaule ne commencent véritablement leur expansion qu'à partir de cette période, celui des Martres-de-Veyre cesse progressivement sa production. Les derniers styles décoratifs créés par des potiers locaux datent du deuxième quart du II^e s. Mais déjà à cette période de nombreuses matrices semblent provenir des ateliers de Lezoux. La fabrication de sigillée se poursuit très probablement à très petite échelle au cours du troisième quart du II^e s. puis semble disparaître. Désormais, tous les centres de production de céramique sigillée sont situés au nord de Lezoux.

a. Terre-Franche.

Le site a fait l'objet, depuis 1957, de plus d'une dizaine de campagnes de fouilles. La surface explorée reste cependant assez faible et n'offre que peu de structures bien caractérisées. Une approche de l'organisation du site n'est, dans ces conditions, guère envisageable (Vauthey 1963c ; Vauthey, Martinet 1967b ; Vauthey 1992).

Les données dont on dispose aujourd'hui sur les ateliers de Terre-Franche, malgré leur aspect lacunaire, ne permettent aucun doute sur les rapports qu'entretenaient les potiers du lieu avec ceux de Lezoux. Une grande partie des formes ou décors de sigillée que l'on pensait spécifiques à Terre-Franche se sont révélés, en fait, exister également à Lezoux dans des proportions qui ne permettent aucune équivoque. Bon nombre de matrices trouvées sur le site proviennent en fait des ateliers lézoviens et ont servi à concevoir sur place des vases moulés. Pour d'autres ensembles stylistiques, le doute demeure encore. C'est le cas par exemple du style de SERVVS II qui a pendant longtemps été considéré comme "la carte de visite" des créations de décors à Terre-Franche et qui aujourd'hui, compte tenu des découvertes sur les autres sites du groupe, ne peut plus l'être avec autant de certitude.

La production de sigillée débute, comme nous l'avons dit, vraisemblablement au cours du deuxième quart du II^e s., mais ne devient importante qu'à partir du milieu du II^e s. et ce, pour quelques décennies, comme le montrent notamment les découvertes de nombreux vases dans le style de CINNAMVS, PATERNVS II, SERVVS, IVLLINVS, CALETVS, etc., mais également les assemblages de vases lisses de la zone 561.

Au sein de cette zone, deux piles de vases ont été retrouvées portant à leur sommet une sigillée estampillée au nom de LICIVS. Ce nom de potier est celui qui est le plus fréquemment attesté parmi les découvertes d'estampilles du secteur, puisque près de 50 marques ont pu être inventoriées (Vauthey, Martinet 1967b, p. 152). Il est par ailleurs inconnu sur le site de Lezoux (Bet 1988c, Hofmann NT21), ce qui montre bien son origine locale¹⁹. Si les sept

19 Oswald dans son index mentionne le nom de LVCIVS pour le centre de la Gaule, mais ne donne pas de datation satisfaisante. Seul le supplément de l'ouvrage place cette marque au II^e s., mais probablement trop tôt. Les mentions LVCI sur formes moulées Drag. 37

formes présentes dans les empilements sont bien contemporaines comme tout semble le montrer, elles ne peuvent qu'appartenir aux productions du II^e s. et, plus particulièrement si l'on tient compte des datations aujourd'hui admises pour le Drag. 34 (Lez. 11) et le Walt. 80 (Lez. 31) (Hofmann 1988 ; Bet, Fenet et Montinéri 1989), à partir du milieu du II^e s.²⁰.

Diffusion probable des vases de Terre-Franche sur les sites suivants : Le Mans (64), Alet (72), Vannes (156), Corseul (159).

b. Lubié.

Aucune structure de production n'est connue sur le site, sans doute en partie parce qu'il a fait l'objet de peu d'investigations archéologiques. Deux opérations méritent une attention. La première date de 1878-1879. Le mobilier exhumé à cette occasion est abondant : éléments de four (tubulures, colifichets, cales de four...), diverses céramiques fines et communes et surtout 172 fragments de sigillée décorée appartenant à la forme Drag. 37, ainsi que deux moules et quelques pièces de sigillée lisse. La deuxième intervention sur le site a lieu plus d'un siècle plus tard puisque c'est en 1987 que J. Corrocher pratique un sauvetage urgent sur une partie de la zone d'ateliers reconnue, à l'occasion de travaux routiers. Le mobilier découvert est abondant, mais aucune structure archéologique n'a pu être, là encore, enregistrée. Toutefois, de nouveaux indices d'une activité artisanale liée à la terre cuite voient le jour : des blocs d'argile cuite ainsi que diverses sortes de cales de fours. Des céramiques communes (amphore locale, marmite...), des céramiques métallescentes, ainsi que de la sigillée complètent ce lot. Parmi diverses formes de céramique sigillée lisse, ce sont les mortiers Drag. 45 qui sont les plus nombreux avec 53 pièces (Corrocher 1994, p. 12). Plusieurs moules et vases moulés complètent les découvertes anciennes et font de Lubié un centre de production majeur pour ce type de vaisselle.

Les correspondances avec les productions de Lezoux ne permettent aucun doute sur la période d'activité des ateliers du site, que l'on peut faire débiter après le milieu du II^e s., et poursuivre jusque dans le courant du III^e s.

A l'activité du II^e s. peut être rattachée une grande partie des formes lisses, ainsi que certaines familles stylistiques du groupe CINNAMVS (dont CINNAMVS C selon la nomenclature proposée par G. B. Rogers), du groupe PATERNVS, d'ADVOCISVS, etc.

Diffusion probable des vases de Lubié sur les sites suivants : Wels (*Ovilava*) (19), Angers (33), Bavay (37), Châteaubleau (49), Epiais-Rhus (52), Le Mans (64), Alet (72), Rampillon (77), Tavers (86), Birdoswald (95), Exeter (104), Richborough (115), Obuda (*Aquincum*) (122), Avoise (136), Vannes (156), Kérilien-en-Plounéventer (161), Feurs (165), Roanne (166), Saint-Marcel (*Argentomagus*) (167), Rouen (168), Corbridge (*Corstopitum*) (194).

c. Toulon-sur-Allier et Gueugnon.

Le site de Toulon-sur-Allier est composé de trois secteurs de production indépendants dont le plus important est très

certainement celui du Larry.

Exploré anciennement à plusieurs reprises, le site a fait l'objet de plusieurs campagnes archéologiques à partir de 1957, notamment sur le secteur principal (Vertet 1959b). Vont ainsi se succéder jusqu'en 1980 une série de sondages destinés à déterminer l'importance du site et à recueillir un échantillon de l'ensemble des productions céramiques. Ce sont les campagnes de 1977-1980 à l'emplacement de la "Maison Neuve" qui s'avèrent être les plus décisives : pas moins de sept fours ont été retrouvés et viennent ainsi compléter les deux structures de cuisson déjà attestées par les sondages de 1971. Ils sont presque complètement arasés et plusieurs d'entre eux occupent un espace restreint où ils se superposent les uns aux autres. La plus grande partie du mobilier a été retrouvée dans les fossés d'époque gallo-romaine du site²¹. Au sein du deuxième secteur, celui de La Forêt, des fouilles pratiquées en 1978-1979 ont permis la mise au jour d'un bâtiment et de divers niveaux d'occupation liés à l'activité potière (Bet, Vertet 1980). Le dernier secteur reste relativement méconnu.

Parallèlement à une production de céramiques sigillées moulées issues de matrices importées, un certain nombre de potiers locaux développent des productions dont le style décoratif se démarque nettement de ceux de Lezoux. Les grandes étapes de cette évolution restent à mettre en évidence, mais il semble bien que les premières productions originales de Toulon-sur-Allier puissent se situer vers 130-150 et soient liées à l'ensemble stylistique PVGNVS/SECVNDVS, SECVNDVS étant une des signatures que l'on rencontre sur les moules fabriqués sur place. D'autres décors non signés ou possédant parfois une petite signature (présente dans le moule) au nom de ELIVS ont été retrouvés sur le site (Vertet 1959a, 1959b et 1959c ; Valtat 1966). Ils sont ornés de poinçons surmoulés sur les productions de Lezoux ainsi que d'autres, inconnus des répertoires décoratifs lézoviens. Durant la deuxième moitié du II^e s., des relations semblent se tisser entre les productions de Gueugnon et celles de Toulon-sur-Allier.

Diffusion probable des vases de Toulon-sur-Allier sur les sites suivants : Theilenhofen (16), Chartres (46), Entrains (51), Le Mans (64), Troyes (88), Vendeuil-Caply (89), Vieil-Evreux (90), Holt (Castle Lyons) (107), Zalalövö (*Salla*) (127), Nantes (155), Vannes (156), Rouen (168), Autun (170), Lorch (*Lauriacum*) (177).

Le site de Gueugnon est un des derniers ateliers du centre de la Gaule à avoir été mis en évidence, puisqu'il ne semble pas qu'il ait fait l'objet, comme la plupart de ceux de l'Allier, de fouilles anciennes. Les premières structures mises au jour datent des années 1960, période d'urbanisation active d'un quartier de la ville actuelle. Le site antique occupe une surface d'une quinzaine d'hectares dans la plaine alluviale de l'Arroux et se trouve situé en bordure d'une importante voie antique reliant Autun à la vallée de la Loire.

Depuis 1965, ce sont près de 60 fours (dont 57 fouillés) qui ont été découverts. Gueugnon apparaît de la sorte comme l'un des sites les plus importants du groupe, aussi

doivent plutôt être rapprochées des marques de LVCINVS (Oswald 1931, p. 170).

20 Formes présentes dans l'empilement (typologie Lezoux) : 8, 11, 31, 36, 42, 43, 45.

21 Sondages 1957-58 et campagnes 1977-1980.

bien en superficie qu'en nombre de structures attestées. Plusieurs ensembles artisanaux ont pu être identifiés et fouillés, au moins en partie.

Le répertoire des formes de céramique sigillée de fabrication locale correspond à des productions que l'on date généralement à partir du début du II^e s. jusqu'à la fin du Haut-Empire. Les décors des vases moulés ne font que confirmer cette tendance générale. Les styles décoratifs du II^e s., tels celui du "Maître à la Rosette" ou encore de "BIRACATVS", présentent d'importantes similitudes avec un certain nombre de pièces retrouvées sur le site de Toulon-sur-Allier (Notet 1977 et 1987). Tous s'inspirent des compositions du groupe CINNAMVS et en surmoulent parfois les motifs décoratifs, comme le montre leur taille inférieure aux originaux.

d. Lezoux.

Les ateliers de terre sigillée sont à cette époque très nombreux à Lezoux. Le groupe Saint-Taurin, qui n'avait guère contribué jusqu'à présent, comme nous l'avons vu, à l'essor de la sigillée grésée, comporte désormais des dépotoirs du milieu du II^e s. (secteur de l'Hôpital). Plusieurs milliers de pièces mises au rebut constituent ainsi des indices révélateurs d'une activité potière très importante. Le site de Taurin, par exemple, compte des niveaux très riches en vases moulés dans les styles de CRICIRO, ATTIANVS, SACER II et P-23, tous contemporains et tous présentant des caractéristiques techniques similaires. Ces potiers décorateurs, parmi les plus diffusés dans la partie occidentale de l'Empire entre 140 et 170 ont donc exercé leur activité au sein du secteur de l'Hôpital. C'est également dans ce secteur, à quelques dizaines de mètres du premier, que des niveaux accueillant de nombreux décors de CINNAMVS et CASVRIVS ont été mis au jour (Vialatte 1969). Par ailleurs, le secteur de l'Enclos comporte des indices d'une activité de production importante essentiellement à partir de 170. Les sites de la ZAC, de Lasteyras ou encore de la Gendarmerie (Fig. 1, 9) ont tous permis la mise au jour d'un ou de plusieurs fours-canal, offrant ainsi une capacité de production de plusieurs milliers de vases à chaque fournée. Les principaux styles décoratifs de cette période sont assez bien représentés sur les sites, mais ce sont tout particulièrement ceux du groupe IVLLINVS ou apparentés qui constituent les pièces les plus nombreuses, tant en nombre de moules que de vases décorés (IVLLINVS, SERVVS IV/V, MERCATOR II, CALETVS ...) (Delage 1992, p. 12).

L'analyse des différentes fouilles archéologiques de ces deux secteurs nous permet, à titre d'hypothèse, d'envisager un déplacement progressif de l'activité principale d'un lieu vers un autre. En effet, le secteur de l'Hôpital comporte essentiellement une production de céramique entre 130/140 et 170 et celui de l'Enclos à partir de 160/170. La spécialisation d'une partie du secteur de l'Hôpital, convertie en zone de préparation et de stockage de l'argile, a-t-elle joué un rôle dans ce processus ? Seule la mise en évidence d'une chronologie beaucoup plus fine que celle que nous possédons à l'heure actuelle pourrait le confirmer. En effet, nous ne savons pas exactement à quel moment se

mettent en place les aires de préparation de l'argile ou tout au moins les premières d'entre elles (Vertet, Bet 1980). Quoi qu'il en soit, ce "déplacement", s'il venait à être confirmé, ne constitue pas pour le secteur de l'Hôpital un arrêt de l'activité de cuisson des vases, comme semble le montrer le grand four-canal sur le site de MR89 (Menessier-Jouannet 1993).

Pour le groupe de Ligonnes, ce sont essentiellement les fouilles du terrain Audouard qui permettent d'attester la présence de niveaux d'ateliers de cette époque. Les fours correspondants manquent encore toutefois.

Sur la route de Maringues se posent les mêmes problèmes. Des niveaux datés grâce au mobilier sont connus, mais aucune structure de cuisson, associée à des dépotoirs comparables à ceux du groupe Saint-Taurin, n'a pu être mise en évidence. L'activité de production de cette période est-elle moins importante que celle des décennies précédentes ? Si l'on se réfère uniquement aux découvertes majeures de la route de Maringues, tout semble en effet l'attester. Toutefois la destruction de plusieurs fours lors de travaux de voirie, dont l'un comportait des moules de PATERNVS II et quelques contemporains de la deuxième moitié du II^e s., semble montrer que notre connaissance de ce groupe demeure encore trop limitée pour pouvoir véritablement le démontrer. Il est possible que l'essentiel de la production de sigillée de la deuxième moitié du II^e s. et éventuellement celle du III^e s., si elle venait à être confirmée, puisse se situer dans un secteur ayant échappé aux fouilles récentes.

2. Caractérisation de la diffusion.

Le milieu du II^e s. (140-160) représente donc la plus importante phase de production et de diffusion des vases sigillés du centre de la Gaule. Sur la plupart des territoires concernés, les concurrents potentiels sont soit encore trop peu développés pour faire perdre d'importantes parts de marché au groupe, soit cessent leur activité. La plus grande partie des marchés militaires demeure ainsi durant ces quelques années acquise pour la céramique sigillée du centre de la Gaule.

a. Evolution des marchés militaires.

Dans la continuité de ses prédécesseurs, l'empereur Antonin entreprend une série de modifications des limes occidentaux renforçant ainsi les défenses de l'Empire là où il n'y avait pas de barrières naturelles (Germanie supérieure et Rhétie). Pour ce faire, une partie des camps militaires du Neckar et du Haut-Danube sont abandonnés au profit d'un nouveau limes situé plus à l'est du premier et plus au nord du second. Une nouvelle "province" est ainsi créée, désormais à l'intérieur de l'Empire : les Champs Décumates²².

En Bretagne, Antonin le Pieux décide également la construction de nouveaux ouvrages militaires. L'armée abandonne une partie des camps du Mur d'Hadrien au profit d'un autre mur situé 150 km plus au nord. La construction de cette ligne fortifiée aurait été décidée afin d'isoler et d'affaiblir les Brigantes installés dans les montagnes Pennines. Des camps situés entre les deux murs, placés le long de voies de communication, complétaient le dispositif.

22 Ce limes part de la rivière Main, affluent du Rhin, et rejoint le Danube au niveau de la rivière Altmühl. Il se présente sous la forme d'une palissade continue associée à un fossé. A intervalles réguliers ont été installés des tours de guet et camps de retranchements (Baatz 1993).

Cet ultime limes de Bretagne, dit Mur d'Antonin, prenait place comme le précédent entre deux embouchures de rivières s'enfonçant profondément dans les terres, celle de la Clyde du côté de la mer d'Ecosse et celle du Forth donnant sur la mer du Nord. Dix-neuf fortins assuraient la défense de cette construction sur une cinquantaine de kilomètres²³. Construit à partir de 142, il fut probablement très vite terminé et connut une occupation continue jusque vers 154/155. Cette date marque un soulèvement important en Bretagne romaine en-deçà du Mur d'Hadrien, qui incita l'armée à abandonner presque complètement le Mur d'Antonin. La réoccupation du Mur d'Hadrien fut engagée à partir de 158, puis celle du Mur d'Antonin à partir de 161 jusqu'en 163, date à laquelle il est définitivement abandonné. De la zone intermédiaire entre les deux murs ne subsistent que les forts de Newstead (221) et Cappuck, les plus éloignés du Mur d'Hadrien ainsi que celui de Birrens (205) proche de celui-ci (Hartley 1972). Ils sont alors les derniers marqueurs de l'occupation romaine de l'Ecosse.

Ces manœuvres militaires, qui mobilisent en Occident de nombreux soldats et n'entravent guère la circulation des biens et des personnes, ne représentent pas un handicap pour le commerce de la céramique sigillée. En effet, elles demeurent avant tout des opérations de prévention d'agressions potentielles.

□ Les conditions de diffusion après 160.

Après 160, survient une série d'événements en Occident romain qui n'ont aucune incidence directe sur la production de céramique sigillée mais peuvent contribuer à déstabiliser la distribution sur les marchés militaires et ainsi fragiliser la position des sites tels ceux du centre de la Gaule par rapport à leurs concurrents plus proches de ces marchés.

"La peste" de 165-166 est un de ceux-là. Apparue en Orient, elle toucha très rapidement le continent européen jusqu'au Rhin et s'attaqua prioritairement aux soldats. Il s'agit en fait d'une épidémie de variole particulièrement meurtrière : « ... Il y avait, en outre, une telle peste que les morts étaient transportés par charrettes et fourgons » (Histoire Auguste, vie de Marc-Aurèle, XIII, 3-6). « Pour ce qui est de l'armée romaine [...] on dit que leur effectif diminua au point que la guerre contre les Marcomans qui débuta immédiatement après ne put être faite, rapporte-t-on, que grâce à une nouvelle levée de soldats ... » (Orose, VII, 15, 4-6). Elle déstabilisa complètement l'ordre social, en affaiblissant l'armée ou bien encore en touchant des dignitaires de l'Etat.

Les conflits du Danube constituent également des conditions défavorables à une distribution régulière des sigillées du centre de la Gaule et ont certainement eu une

part de responsabilité dans le retrait progressif des productions arvernes de ces territoires.

□ Les conflits sur le Danube.

La frontière close des Champs Décumates est un des indices de la crainte de plus en plus forte, de la part de l'Etat romain, de ne plus pouvoir régler les conflits avec les peuples barbares par la diplomatie ou les alliances, mais d'avoir à faire face à une véritable guerre²⁴. Celle-ci éclate peu de temps après la mort d'Antonin. Les Marcomans franchissent le Danube et pénètrent dans l'Empire en 167. Ils traversent la province du Norique, se rendent jusqu'à Aquilée. Bientôt ils entraînent dans leur sillage plusieurs autres peuples du Danube. La fin du II^e s. est ainsi ponctuée dans ces régions d'offensives barbares, suivies de campagnes de l'armée romaine qui finissent par rétablir l'ordre. De nombreux sites frontaliers sont détruits, puis réoccupés, parfois parmi les plus importants : *Vindobona* (Pannonie), *Carnuntum* (178)(Pannonie) en 169²⁵. Cette période est ainsi marquée par l'afflux d'importantes troupes sur le limes du Danube, aux dépens notamment des frontières de Germanie et de Bretagne. Toutefois, ces garnisons du Danube ne constituent pas un marché en pleine expansion pour les sigillées du Centre. L'état de guerre permanent qui y règne n'est guère propice au commerce, même si les relations avec la Gaule ne sont pas rompues pour autant avant la fin de cette période.

b. Diffusion liée à la phase 140-160 (Fig. 6).

Vers 140, les productions de sigillées du groupe sont attestées dans tout l'Occident romain. L'arrêt progressif des ateliers des Martres-de-Veyre se trouve largement compensé par l'activité des autres centres de production de la vallée de l'Allier. Les trois types de zones de diffusion définies peuvent ainsi être utilisées.

La zone A couvre un vaste territoire depuis la Bretagne romaine jusqu'à la Dacie comprenant la Gaule lyonnaise, la moitié nord de l'Aquitaine, la partie nord-ouest de la Gaule belge, ainsi qu'une partie de la Germanie supérieure. A ces provinces occidentales viennent s'ajouter celles de Rhétie, Norique, Pannonie, Dacie et dans une moindre mesure les Mésies. Sur les marchés lointains continentaux, les productions du centre de la Gaule sont désormais bien implantées à l'arrière des frontières, dans les villes et les bourgs que traversent les principales voies de circulation et de commerce et par là même, de diffusion des céramiques sigillées (Brukner 1981). C'est le cas du site antique de Poetovio (144) (aujourd'hui en Slovénie) qui connaît tout d'abord une occupation militaire, puis devient au début du II^e s. une agglomération importante²⁶. Les décors d'ALBVCIVS, CASVRIVS, CENSORINVS, CINNAMVS et d'autres encore ont été retrouvés lors des

23 Nous avons retenu sur la carte de répartition : Old Kilpatrick (111), Balmuildy (94), Mumrills (110), Bar Hill (204) ainsi que le fort de Cramond légèrement en retrait (102).

24 «La construction du limes trahissait le désir de se défendre des barbares et de séparer les deux mondes ; le monde barbare n'est plus conçu comme destiné à devenir romain dans un avenir meilleur, mais comme étranger, définitivement» (Petit 1974, p. 365).

25 La destruction de nombreux sites a pour conséquence archéologique de sceller à un moment donné, par une importante couche de destruction et d'incendie, les objets de la vie quotidienne qui n'ont pas été récupérés, ce qui est le cas bien sûr des céramiques sigillées. Cela nous permet de suivre avec assez de précision l'évolution de la diffusion des productions du centre de la Gaule et des autres sites de production sur le limes du Danube. «Using stratigraphical observation, coin and sigillata evidence, we succeeded in determining a find-horizon on the above mentioned sites, which contained Antonine samian first of all from Lezoux ...» (Gabler 1980, p. 642).

26 «Elle possédait la puissance économique, entretenait des contacts avec la Gaule et la Rhénanie [et est] devenue pendant la guerre [marcomanique] un nœud de communication» (Curk 1987, p. 246).

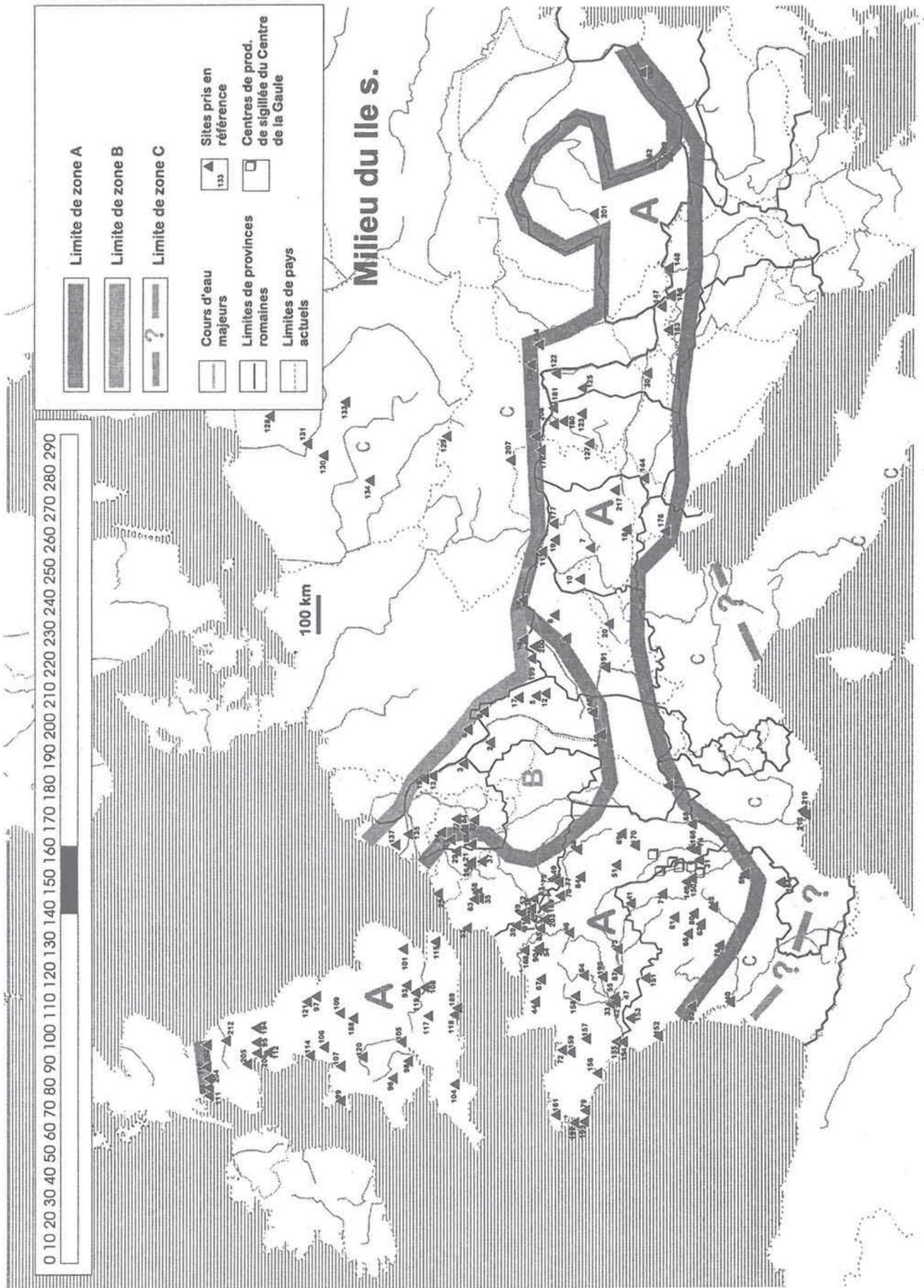


Figure 6 - Zones de diffusion vers le milieu du II^e siècle.

fouilles archéologiques du site. C'est le cas également de la ville d'Aquilée (176), sur les bords de la mer Adriatique, située à proximité du Norique et de la Pannonie supérieure. Les sigillées du centre de la Gaule y sont présentes en plus grand nombre que celles de Gaule du Sud au siècle précédent, et représentent quelque 30 % du corpus (Maselli Scotti 1987, p. 213).

En Dacie, C. L. Baluta note que la céramique sigillée du centre de la Gaule est présente peu de temps après la conquête, mais n'est alors utilisée que par les militaires et représentants de l'administration. Ce n'est que par la suite, au fur et à mesure que se développent les centres urbains, qu'elle commence à apparaître sur les tables des populations locales (Baluta 1984). Sur le site d'Acidava (182) ont été retrouvés 148 décors du centre de la Gaule (Popilian, Ciuca 1986)²⁷, représentant 86 % de l'ensemble des sigillées du lieu. Les auteurs expliquent ce phénomène par la conjonction de «l'activité maximale des ateliers de Lezoux et du florissement économique de la Dacie». Les styles décoratifs présents sur ces terres lointaines sont majoritairement ceux liés au groupe stylistique de CINNAMVS (Popilian 1976). En revanche, les provinces de Mésie ne connaîtront pas d'autres débouchés que ceux des camps militaires situés le long du Danube²⁸.

La deuxième zone (zone B) comprend les territoires où les sigillées du centre de la Gaule sont présentes en faible quantité, essentiellement pour cause de concurrence. Enfin, la dernière zone sélectionnée, zone C, représente les territoires où une diffusion régulière n'est pas attestée. Il s'agit de la partie sud de l'Aquitaine, de la Narbonnaise et de la péninsule italique²⁹.

Notons que les pièces du centre de la Gaule hors des frontières de l'Empire, mais proches du Danube, ne sont pas rares, car de nombreux échanges existent entre le monde romain et le monde "barbare" (Kuzmová 1991 ; cf. également les publications de Baluta 1984 ; Gabler 1971a ; Museteanu, Elefterescu 1990)³⁰. Plus rare est en revanche l'attestation de sigillée arverne dans les territoires plus éloignés des frontières de l'Empire. C'est le cas des découvertes de Pologne (sites 128, 129, 130, 131, 133, 134). La grande majorité des sigillées du Centre présentes dans ces régions lointaines appartient aux productions du milieu du II^e s. au sens large (140-170). Ces découvertes attestent des relations commerciales ponctuelles, mais peuvent aussi être le reflet de présents diplomatiques que l'on retrouve parfois dans les tombes. Les sigillées y sont donc peu nombreuses et celles de Lezoux ne représentent qu'une petite partie des lots aujourd'hui connus, puisque ce sont surtout les centres de production les plus proches, ceux de Germanie, du Norique ou de Pannonie, qui sont les mieux représentés.

Décors du groupe stylistique de CINNAMVS présents sur les sites suivants : 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18,

19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 33, 35, 36, 37, 38, 43, 44, 49, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 71, 74, 75, 77, 80, 82, 84, 87, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 114, 118, 119, 120, 121, 122, 125, 127, 128, 130, 132, 133, 139, 140, 141, 143, 144, 146, 147, 150, 152, 160, 161, 164, 167, 168, 170, 176, 177, 181, 182, 183, 184, 185, 188, 192, 194, 195, 199, 201, 202, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 212, 217.

c. Diffusion liée à la phase 160-190 (Fig. 7).

Cette phase ne marque pas véritablement de rupture avec la précédente, mais se caractérise plutôt par une dégradation lente et progressive de "l'emprise" des sigillées du centre de la Gaule sur les marchés les plus éloignés des centres de production arvernes. C'est pour cette raison que nous avons préféré proposer pour la majorité des provinces du Danube une zone B afin de montrer que les sigillées du Centre sont toujours présentes mais en plus ou moins grand nombre suivant que l'on se situe plus près de 160 ou de 180/190. En revanche, le territoire approvisionné en priorité par les centres de production de Gaule de l'Est et de Rheinzabern sur la carte précédente se retrouve désormais en zone C puisque à partir des années 160/170 les sigillées du centre de la Gaule n'y sont pratiquement plus diffusées.

L'ouest de la Gaule et de la Bretagne sont maintenus en zone A. Le Mur d'Antonin est abandonné et seuls quelques camps militaires avancés demeurent au-delà du Mur d'Hadrien (Birrens (205), Newstead (212)). Hormis ces sites qui ont utilisé des sigillées du centre de la Gaule, B. Hartley a mis en évidence la présence également de productions arvernes sur les sites indigènes écossais (Hartley 1972). Il ne s'agit pas là toutefois d'indices d'un commerce régulier d'où le classement en zone C. En revanche, toute la Bretagne romaine au sud du Mur d'Hadrien reste fidèle aux sigillées du centre de la Gaule qui demeurent presque partout majoritaires.

Les retraits successifs des territoires de diffusion à longue distance (provinces de Germanie puis du Danube) ne doivent pas masquer cependant une autre réalité bien plus positive pour les ateliers du Centre : durant toute cette période semble s'intensifier encore la diffusion dans l'Ouest de la Gaule et la partie nord de l'Aquitaine, territoires où depuis la période tibérienne les sigillées du groupe sont présentes. Il n'est guère alors de sites dans ces régions, des plus importants aux établissements ruraux les plus modestes, qui ne possèdent dans leur vaisselier quelques pièces des potiers arvernes. Cette intensification de la diffusion, sans précédent pour le centre de la Gaule, compense peut-être la perte de la plupart des marchés à longue distance. Tout au moins permet-elle d'enraciner encore plus les productions du groupe dans les habitudes de consommation. Les potiers arvernes pourront ainsi

27 «La céramique sigillée d'Acidava a été produite presque en totalité dans les ateliers de la Gaule centrale» (Popilian, Ciuca 1988, p. 61).

28 Dans son étude sur la céramique sigillée de Mésie Supérieure, X. Bjelajac n'a pu recenser que 36 décors au total provenant du Centre Gaule (Bjelajac 1990). Ils sont encore moins nombreux en Mésie inférieure.

29 Stanfield et Simpson 1991 mentionnent un vase de CASVRIVS à Naples.

30 Nous savons par exemple au travers des sources écrites, que les marchands de l'Empire empruntaient couramment «la grande route qui à partir d'*Aquincum* et d'*Intercissa* traversait [le territoire des *lasyges*] hongrois et la Transylvanie dace pour gagner Tyras et le Pont...». Cette voie était si importante que Marc-Aurèle dut la réouvrir sous la pression des marchands, alors qu'il l'avait fait fermer pour imposer des sanctions aux barbares qui s'étaient révoltés (Demougeot 1969, p. 225).

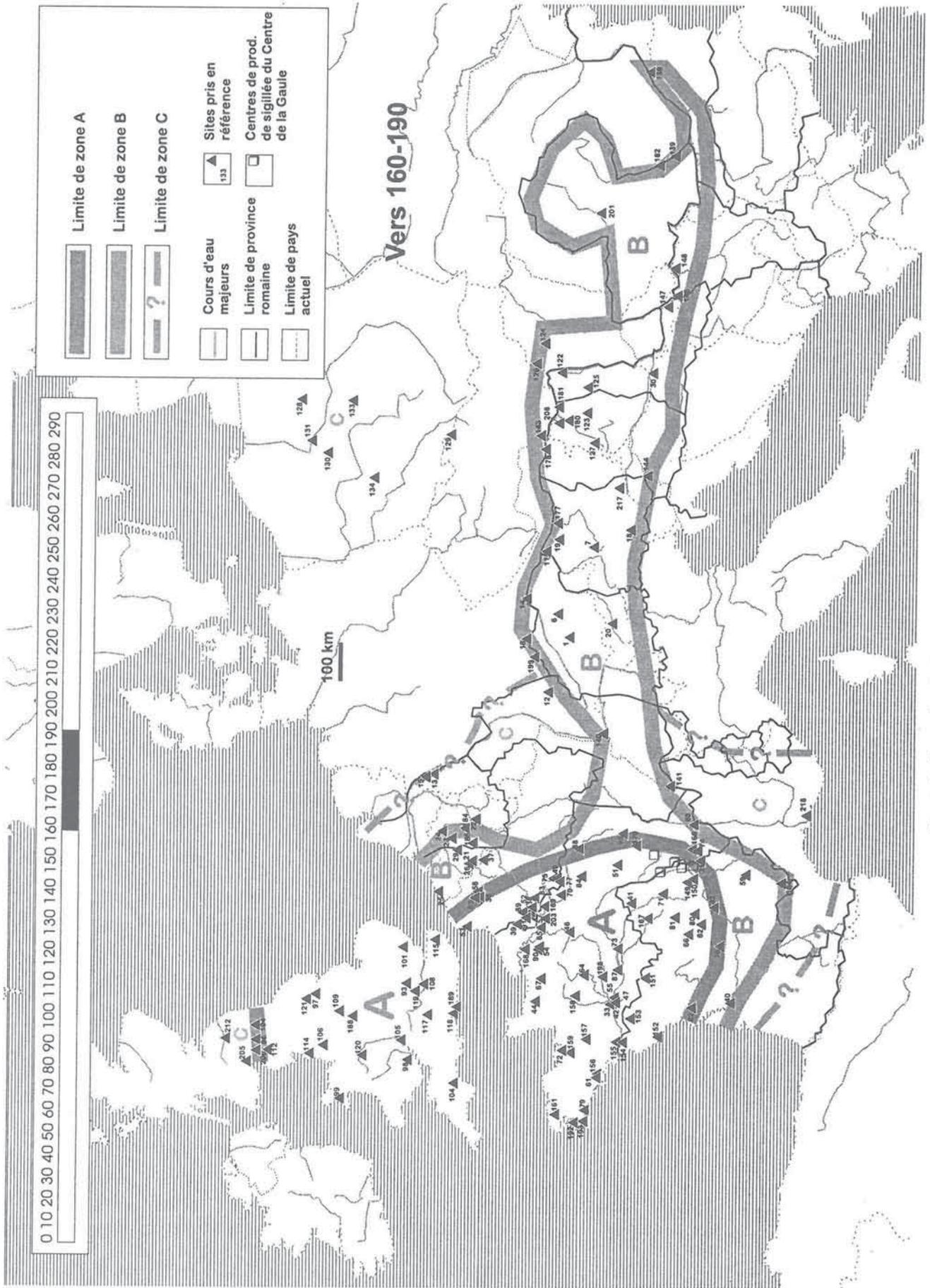


Figure 7 - Zones de diffusion dans les années 160-190.

compter encore pendant plusieurs décennies sur la fidélité de ces marchés pour maintenir une activité de production dépassant le simple cadre d'ateliers à diffusion locale.

Décors du groupe PATERNVS présents sur les sites suivants : 7, 10, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 23, 25, 26, 29, 30, 31, 33, 35, 37, 38, 43, 44, 46, 47, 49, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 59, 61, 64, 65, 67, 68, 70, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 80, 82, 84, 87, 88, 89, 90, 91, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 102, 103, 104, 105, 108, 115, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 125, 127, 138, 139, 141, 143, 144, 147, 148, 149, 150, 152, 155, 157, 158, 159, 160, 161, 164, 168, 170, 177, 178, 181, 182, 185, 188, 189, 193, 194, 198, 199, 201, 202, 203, 205, 206, 209, 212, 217.

Décors dans le style de MERCATOR II présents sur les sites suivants : 1, 20, 30, 44, 49, 53, 61, 64, 68, 71, 73, 97, 101, 120, 141, 149, 150, 161, 168, 188, 194, 212, 217.

Décors dans le style de IVLLINVS présents sur les sites suivants : 13, 19, 23, 29, 33, 40, 44, 49, 53, 54, 59, 61, 63, 65, 67, 68, 71, 89, 101, 108, 112, 121, 143, 149, 150, 152, 155, 157, 160, 161, 168, 194, 203, 208, 210.

Décors dans le style de DOECCVS présents sur les sites suivants : 11, 33, 43, 49, 53, 54, 57, 59, 67, 68, 70, 72, 76, 79, 89, 91, 97, 101, 105, 108, 114, 115, 118, 121, 139, 140, 143, 149, 150, 159, 161, 166, 167, 188, 189, 194, 198, 206, 207, 209, 210.

d. Etat de la concurrence (140-190).

Cette période marque la disparition progressive des sigillées de Banassac, dernier site de production du sud de la Gaule à être représenté sur les marchés militaires. Il en va de même des ateliers de céramiques sigillées du Centre-Ouest qui semblent cesser toute activité de diffusion un temps soit peu importante au milieu du II^e s.³¹.

□ Les provinces de Germanie.

Si la concurrence, durant la première moitié du II^e s., du groupe d'Argonne et des principaux centres de production de celui de l'est de la Gaule a fortement contribué à freiner l'implantation des sigillées du Centre dans les provinces frontalières du Rhin, l'activité des sites de Trèves et surtout de Rheinzabern vont les en chasser définitivement. La concurrence en Germanie et dans une moindre mesure en Rhétie, ainsi que dans la partie est de la Gaule belge devient si forte que les productions du Centre disparaissent de ces marchés vers 160/170.

Toutefois, dès que l'on s'éloigne de cette zone, il semble que la puissance de production et l'ampleur des réseaux de distribution dont bénéficient les sigillées du Centre leur permettent de se maintenir sur les marchés de la partie ouest de la Gaule belge au moins jusque vers 180/190, voire encore ponctuellement au III^e s.³².

□ Bretagne romaine.

En Bretagne romaine, tous les sites de production continuent cités précédemment (Rheinzabern, Trèves, etc.)

sont représentés pendant la deuxième moitié du II^e s. Ils n'arrivent toutefois pas à supplanter les productions du centre de la Gaule qui resteront largement majoritaires jusqu'à la fin du II^e s. et ce, malgré leur plus grande proximité des sites de consommation insulaires et la présence du Rhin (voie de diffusion s'ouvrant sur la Bretagne romaine) (Bird 1987 et 1993).

□ Les provinces du Danube.

Sur les sites du Danube à partir du Norique, ainsi que dans les provinces les plus orientales, Rheinzabern est le principal concurrent des sigillées du Centre. Tous les autres sites de production de Gaule belge ou de Germanie sont pratiquement absents de ces régions³³ (Gabler 1987). Les productions de Westerndorf et Pfaffenhofen (Rhétie) sont diffusées sur les marchés du Danube au moment où les productions du centre de la Gaule deviennent très largement minoritaires ou disparaissent. A Baláca (Hongrie) (123), de 140 à 170 environ, les sigillées du Centre sont toujours plus nombreuses que celles de Rheinzabern. La tendance s'inverse ensuite jusqu'à la fin de la diffusion des productions de Lezoux sur le site vers 180/190. Par la suite, les productions de Rheinzabern seront toujours nettement majoritaires sur celles de Westerndorf (Gabler, Palágyi 1989).

A *Gerulata* (143), durant toute la période d'approvisionnement du site en sigillée du Centre (120-190), les productions de Rheinzabern ou Westerndorf ne représentent qu'un très faible pourcentage du vaisselier sigillé (Dekan 1996).

Sur le site de la *villa* d'Hercule à *Aquincum* (122), entre 140 et 170, les vases de Rheinzabern ne représentent une fois de plus qu'un faible pourcentage des sigillées, dominées alors par celles du Centre ; les productions régionales de *Margum* complètent alors ce lot. A partir de 170 et ce jusque vers 190, les productions du Centre deviennent à leur tour minoritaires et font place à celles de Rheinzabern et Westerndorf qui, durant la première moitié du III^e s., totalisent plus de vases que le Centre Gaule n'en avait exporté au II^e s. (Gabler 1976).

V. PÉRIODE DE 190 À LA FIN DU HAUT-EMPIRE (PHASE 1 : 190-230/240 ; PHASE 2 : APRÈS 240)

Les premières crises de l'Empire, ainsi que la concurrence toujours plus importante et plus proche des marchés militaires, ont contraint les personnes impliquées dans le commerce de la céramique sigillée du centre de la Gaule à revoir leur stratégie de diffusion et à abandonner la plupart des marchés à longue distance. Les centres de production du groupe ne disparaissent pas pour autant en l'espace de quelques années, comme le suggèrent jadis les thèses les plus catastrophistes, mais entament une période de mutation qui se marque dans tous les domaines

31 La majorité des contextes de l'ouest de la Gaule appartenant à la deuxième moitié du II^e s. où la résidualité est faible, ne contient aucun fragment du Centre-Ouest. L'absence à ce jour de formes Walt. 79/80, Déch. 72 ou Drag. 45 dans le répertoire des productions de ce groupe ne fait que le confirmer. Il est probable que la production de céramique sigillée de ces ateliers n'ait pu résister à la mainmise sans cesse croissante au cours du II^e s. des productions de Lezoux dans ces régions de la Gaule (Delage 1997).

32 Les sites d'Antoing-Billemont (21), Pommeroeul (26), Bavay (37) comportent tous des décors pouvant être datés au moins jusqu'à 190. D'autres sites, tels Labuissière (63), Etaples (53) comportent des sigillées de Lezoux qui peuvent correspondre à une fourchette de datation couvrant une partie du III^e s.

33 Ittenweiller et Heiligenberg ne sont représentés que par quelques pièces à *Mursa* (30), *Gorsium* (125), *Aquincum* (122), *Brigetio* (181), *Carnuntum* (178), *Gerulata* (143), *Salla* (127), *Poetovio* (144).

par des phénomènes d'abandon, mais aussi par des créations. A Lezoux, la carte des découvertes archéologiques le montre bien. Certaines zones d'ateliers ont, à cette époque, une forte activité de production. Le nombre et la nature des structures artisanales, mais aussi l'abondance des déchets de fabrication que l'on peut penser proportionnelle aux objets commercialisés en témoignent. D'autres secteurs, en revanche, paraissent désormais relativement désertés, tout au moins n'y trouve-t-on que peu de traces d'une production de céramique sigillée, alors qu'ils furent le siège de grandes officines au moins jusqu'au troisième quart du II^e s. Il est possible que les ateliers qui semblent avoir disparu soient ceux qui s'étaient tout particulièrement investis dans le commerce avec les marchés militaires.

Ce sont toutefois les productions céramiques et l'ensemble des informations qu'elles nous permettent de recueillir qui illustrent le mieux les mutations intervenues au sein des ateliers. Progressivement, les acquis de la période classique vont évoluer vers une plus grande souplesse notamment dans l'organisation du travail et vers une simplification de tous les aspects de la production :

- abandon d'une partie du répertoire des formes au profit de quelques formes-clés ;
- abandon progressif des normes collectives au profit d'un travail plus individuel ;
- maintien des productions moulées mais développement ou généralisation de techniques décoratives moins contraignantes ou plus directes (reliefs d'appliques, décors à la barbotine, etc.).

Bien des aspects de cette évolution pourraient être conçus comme un retour en arrière, à l'époque où les potiers fabriquaient des sigillées non grésées. En fait, il n'en est rien car les acquis fondamentaux de la période classique demeurent présents dans les productions de la première moitié du III^e s. C'est le cas par exemple de la maîtrise technique des pâtes calcaires et des vernis grésés, c'est celui également des fours dont plusieurs demeurent parmi les plus importants mis au jour à Lezoux.

Les potiers semblent simplement disposer de plus de liberté dans leurs choix de production. Alors que dans le domaine de la décoration des vases, les décennies précédentes tendaient à effacer "la créativité" par le recours systématique à des canons de composition très stricts, au III^e s. les potiers font preuve d'une plus grande liberté d'expression, même si l'absence de renouvellement des poinçons contraignait les décors à une certaine médiocrité plastique.

Chaque objectif commercial réclame des conditions de production particulières et ce n'est que lorsque l'outil de production est adapté à la demande que celui-ci s'avère être efficace. Ainsi, pour les potiers exerçant leur activité au début du III^e s., l'ensemble de l'organisation mise en place au II^e s. devient contraignante. Le travail collectif est moins présent et chaque officine retrouve certainement une plus grande maîtrise de la chaîne opératoire. Cette réorganisation est là pour redynamiser l'activité potière et tout porte à croire qu'elle ait rempli son rôle. Cela est particulièrement vrai si l'on compare la production et la diffusion des ateliers du

Centre au III^e s., non pas à celles de leurs prédécesseurs, mais plutôt à celles de leurs concurrents contemporains. En effet, au cours de ce siècle, aucun centre de production en Occident romain ne rencontre de conditions économiques, de paix politique et sociale qui lui permettent de se développer tels que le firent ceux de Millau-La Graufesenque au cours du I^{er} s. ou de Lezoux au cours du II^e s. Il n'existe plus alors de diffusion "universelle" mais plutôt une mosaïque de diffusions régionales ou à longue distance le long de quelques voies de communication principales. Dans ce contexte, les sites d'ateliers du centre de la Gaule ne sont pas en retrait par rapport à leurs concurrents du III^e s., puisqu'ils dominent un territoire de diffusion assez vaste et exportent même leurs "produits phares", les Déch. 72 et Drag. 45, au-delà de ces limites.

Tous ces éléments montrent bien qu'au cours de la première moitié du III^e s., le centre de la Gaule est encore un des groupes de production les plus importants du monde romain occidental et que le terme de "décadence" qui lui est parfois associé est sans fondement.

1. Les centres de production.

Durant la première moitié du III^e s., au moins cinq centres de production fabriquant de la céramique sigillée sont en activité. C'est le cas de Lezoux, Terre-Franche et Lubié ainsi que Toulon-sur-Allier et Gueugnon.

L'activité potière est attestée sur ces sites avant tout par la présence de sigillées caractéristiques, dont la fréquence ou les conditions de découverte peuvent nous faire penser qu'elles ont été fabriquées sur place.

a. Lubié.

Les ensembles céramiques mis au jour sur le site attestent une production au moins durant la première moitié du III^e s. Dans le domaine de la céramique sigillée moulée, la présence de certaines familles décoratives du groupe stylistique de BANVVS (connues uniquement sur ce site), de liens étroits avec les productions du groupe stylistique de MARCVS caractéristique des créations lézoviennes du III^e s., le montrent bien.

b. Terre-Franche.

Une production de céramique sigillée lisse et moulée au III^e s. semble ne pas faire de doute à Terre-Franche, puisque des formes et outils de production spécifiques de cette période ont été mis au jour sur le site³⁴. C'est le cas par exemple d'un ensemble de pièces moulées et de moules que l'on peut rattacher au groupe stylistique de BANVVS et qui ne semble pas pouvoir être datés antérieurement au III^e s. (Vauthey 1976 ; Vauthey 1977 ; Delage, Guillier 1997).

c. Gueugnon.

Sur le site de Gueugnon, les indices ne manquent pas non plus. Dans le secteur de la Caserne, une zone de dépotoir a été mise au jour comportant de nombreux moules d'applique de tête de lion, destinés à la production de mortiers Drag. 45, ainsi que des moules à céramique sigillée, certains de ces outils de potier étant signés "PRI" (Notet, Mitard 1987)³⁵. Ajoutons à cela la découverte de plusieurs moules à relief d'applique utilisés pour orner des

34 A Terre-Franche, deux moules de relief d'applique de tête de lion ont été mis au jour au cours des fouilles des années 1960, ainsi qu'un total de 66 fragments de tête de lion (Mitard 1965 ; Corrocher, Randoin 1974 ; Vauthey 1992, p. 29). Six types de têtes ont été distingués. Parmi ceux-ci, au moins trois sont également connus à Lezoux avec des dimensions plus importantes.

35 A Gueugnon, une première étude portant sur 30 reliefs d'applique de tête de lion (Mitard 1970), complétée par la suite par quelques

vases ovoïdes Déch. 72 (Notet 1996). Par ailleurs plusieurs fours peuvent être certainement datés du III^e s. dont un comportant dans son comblement un lot de monnaies de Tétricus (Notet 1991, p. 21).

d. Lezoux.

Les recherches les plus récentes montrent que la majorité de l'activité potière du III^e s., attestée par des structures de production, se situe dans le groupe Saint-Taurin. Elle est d'ailleurs suffisamment importante au sein des deux principaux secteurs que sont ceux de l'Enclos et de l'Hôpital pour que soit maintenue la dénomination de "groupe d'ateliers" pour cet ensemble. Ce n'est toutefois pas le cas des autres secteurs d'ateliers. Ont-ils disparu dès la fin du II^e s. ou plus sûrement au cours du III^e s. ? Etant donné les connaissances actuelles sur les sites de Ligennes et de la route de Maringues, il n'est guère possible de démontrer qu'une activité potière de type groupé se soit maintenue. Cela ne signifie pas que les anciens groupes d'ateliers soient complètement désertés par les potiers. Les prospections, ainsi que les découvertes sans lien avec des niveaux artisanaux, tendent à montrer que certains ateliers continuent de tourner et décorer à cette période des céramiques sigillées, céramiques fines et communes. Il s'agit alors très vraisemblablement de petites structures de production, relativement isolées, quoique gardant certainement des contacts les unes avec les autres.

Le mobilier céramique de la fouille récente du Rincé (groupe de Ligennes) comporte un lot de moules à sigillée et à relief d'applique, ainsi que des fragments de vases Déch. 72 du III^e s. Ils sont postérieurs à l'activité artisanale mise au jour à l'occasion de cette fouille et sont sans lien avec les structures de production connues jusqu'à présent dans ce secteur. Il paraît peu probable, toutefois, compte tenu de leur nombre et notamment en ce qui concerne les moules à sigillée, que leur présence dans ce secteur soit purement fortuite.

Au sein de l'ancien groupe de la route de Maringues, les lots de céramiques métallescentes recueillis en plusieurs points semblent eux aussi attester la présence de quelques officines tardives (étude Ph. Bet, à paraître).

Dans ce contexte, la découverte de vestiges d'ateliers du III^e s., en dehors de tout groupe d'ateliers, comme ce fut le cas de la fouille du site Lez. 508, n'est guère surprenante³⁶.

Au sein du groupe d'ateliers de Saint-Taurin, les structures artisanales de la fin du II^e s. et du III^e s. sont parmi les découvertes les plus nombreuses et les plus instructives qui aient été faites. Les grands fours-canal de la ZAC de l'Enclos, de Lasteyras ou encore de la Gendarmerie constituent des structures de cuisson maçonnées et permanentes, dont la mise en fonction débute au cours de la deuxième moitié du II^e s. et se poursuit quelque temps au cours du siècle suivant. Avec l'exemple du four F54-F55 de

la ZAC de l'Enclos, il semble bien que l'on puisse prolonger cette fourchette chronologique, à titre d'hypothèse, jusqu'au milieu du III^e s. (Bet, Gangloff 1987). C'est ce qu'attesterait son comblement, composé de nombreux déchets d'ateliers, dont plusieurs dizaines de vases sigillés moulés (CALETVS, groupe stylistique de MARCVS, ainsi que plusieurs styles décoratifs du II^e s. dont les moules ont parfois été réutilisés à une période tardive). Il s'agit donc de structures de cuisson qui attestent une continuité entre la fin du II^e s. et la première moitié du III^e s., sans rupture majeure ni déplacement de l'activité.

Au sein du secteur de l'Hôpital, les structures de production de cette période sont représentées par les aires de préparation de l'argile du complexe Grancher-Taurin utilisées, au moins pour une partie d'entre elles, au début du III^e s. (Vertet, Bet 1980), ainsi que par le bâtiment artisanal de MR89 (Bâtiment 2) dans son deuxième état, et très certainement le four-canal F1 de cette même fouille (Mennessier-Jouannet 1993).

2. Caractérisation de la diffusion.

a. Diffusion liée à la phase 190-240 (Fig. 8).

Une zone de niveau A, resserrée par rapport à celle de la période précédente, est figurée sur la carte. Elle s'apparente, pour tous les territoires ligériens et d'Armorique, à un véritable monopole des productions du centre de la Gaule.

Une zone périphérique de niveau B comprend une partie des territoires de l'Aquitaine, de la Lyonnaise ainsi qu'une petite partie de la Gaule Belgique. Les lots de sigillées mis au jour dans cette zone montrent que les productions du centre de la Gaule sont toujours largement minoritaires. Nous avons également rattaché la Bretagne à cet ensemble. Même si au sein de cette dernière province l'utilisation des sigillées du centre de la Gaule paraît encore assez courante, il est vraisemblable que parmi elles il y ait peu de créations typiques du deuxième quart du III^e s. La majorité des sigillées encore en circulation correspond par exemple aux styles de DOECCVS, MERCATOR II, PRISCVS, certaines familles de BANVVS, etc. dont la diffusion peut encore intervenir "normalement" durant les premières décennies du III^e s.

Si au sein de la zone A sont diffusées la plupart des productions des ateliers, en zone B et à plus forte raison en C, ce sont principalement les formes les plus caractéristiques des sigillées du groupe qui sont attestées, à savoir celles qui possèdent le plus d'originalité par rapport aux céramiques concurrentes : les vases moulés, mais aussi surtout les Drag. 45 et les Déch. 72 dont la fabrication est continue tout au long du III^e s.

□ Etat de la concurrence.

La concurrence à laquelle sont confrontées les sigillées du groupe en zones B et C n'est guère différente de celle des décennies précédentes. A l'est, ce sont les produc-

80 nouvelles attributions (Mitard 1982 ; Notet, Mitard 1987) a permis de distinguer 10 types principaux. Cette collection comporte un lot de 62 moules, ce qui en fait l'ensemble le plus important découvert sur un site producteur. Parmi les dix types, notons que deux des plus fréquemment rencontrés sont très proches de ceux connus à Toulon-sur-Allier (Mitard 1970, p. 13, 16), et qu'un autre est manifestement issu pour le relief le plus grand de la série des créations lézoviennes. Tous les autres modèles, y compris les sous-types, constituent des créations de ce centre de production. Trois d'entre eux possèdent toutefois des similitudes avec les motifs lézoviens, sans être identiques toutefois.

36 Cette fouille a permis la mise au jour de "dépotoirs" liés à un atelier de la première moitié du III^e s., comme le montre la concentration des pièces caractéristiques et l'homogénéité des décors appartenant pour une grande partie d'entre eux au groupe stylistique de MARCVS (Fig. 1, réf. 1).

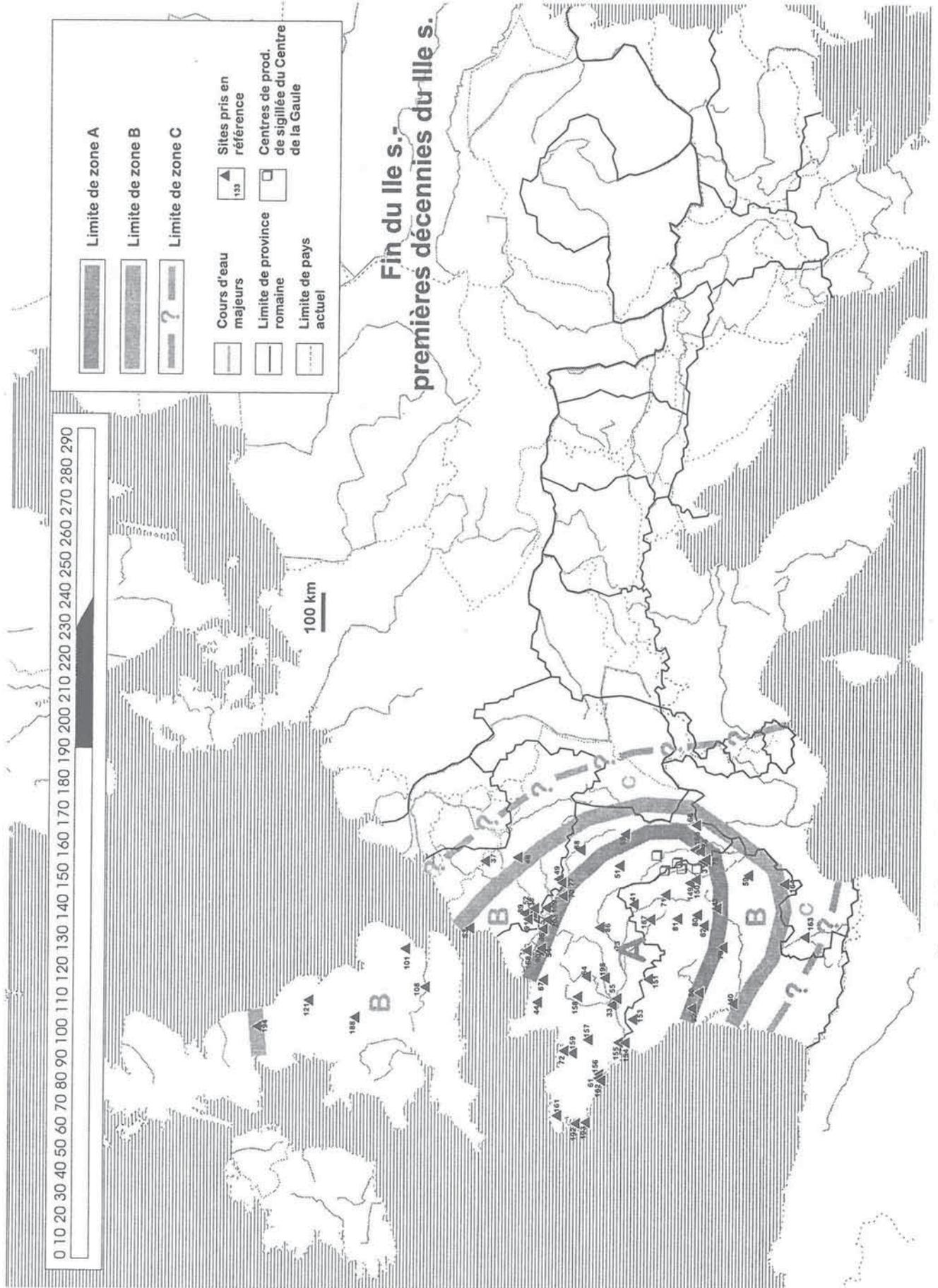


Figure 8 - Zones de diffusion entre la fin du I^{er} siècle et les premières décennies du III^e siècle.

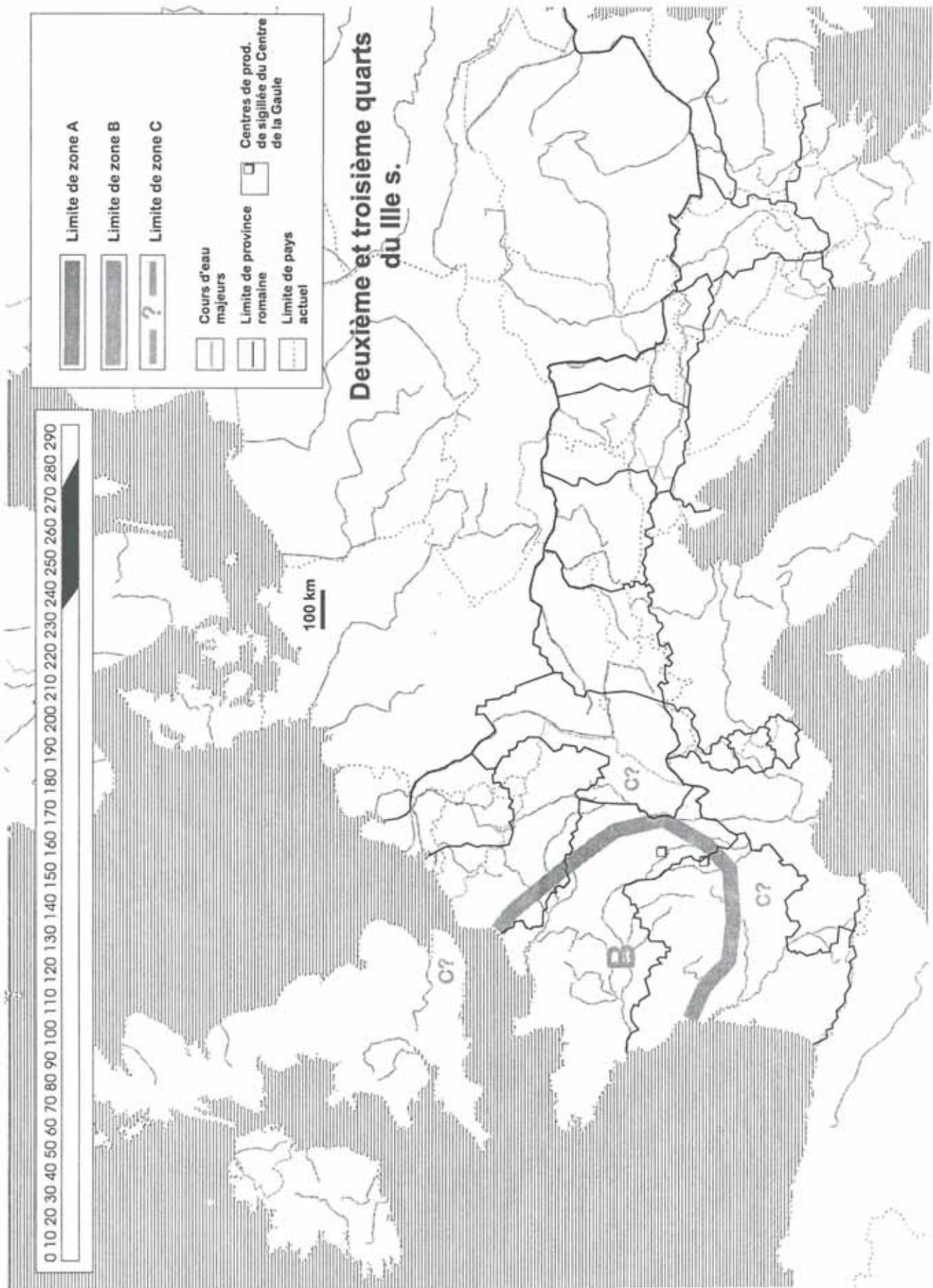


Figure 9 - Zones de diffusion durant les deuxième et troisième siècles du III^e siècle.

tions de Rheinzabern et de Trèves mais aussi, surtout, celles d'Argonne, dont les ateliers sont "arrivés à maturité". Ils constituent les principaux rivaux qui grignotent petit à petit le territoire de diffusion du centre de la Gaule. Il ne semble pas toutefois que ces ateliers aient les capacités d'investir l'ouest de la Gaule avant le Bas-Empire. L'approvisionnement des villes antiques de Lisieux (67), Le Mans (64) ou, plus à l'ouest, de Rennes (157) et Kérialien (161), riches en sigillées du III^e s., le montre bien. Les ateliers de Jaulges-Villiers-Vineux jouent également un rôle important dans le recul progressif des productions du centre de la Gaule dans les bassins de l'Yonne et de la Seine, particulièrement à partir du deuxième quart du III^e s. Bien que les céramiques les plus diffusées de ce centre de production ne correspondent pas à la catégorie des sigillées, mais plutôt à des céramiques fines à revêtement argileux, les formes attestées (assiettes, mortiers ou encore gobelets) remplissent le rôle que jouent la plupart des pièces de sigillée ou de métallescente du centre de la Gaule. Si d'un point de vue archéologique on ne peut confondre ces deux productions, dans les faits il s'avère que l'une peut très bien concurrencer l'autre (Séguier, Morize 1996).

En Bretagne romaine sont représentés tous les centres de production importants du continent, en très faible quantité toutefois (Bird 1993). La baisse des exportations de sigillée du centre de la Gaule n'a, en effet, pas eu véritablement pour conséquence d'augmenter la présence de celles des autres sites³⁷, et les sigillées gauloises ne représentent plus, au début III^e s., qu'une très faible partie des vaisseliers insulaires.

b. Diffusion après 240 (Fig. 9).

L'activité potière du groupe au cours de la deuxième moitié du III^e s. reste en grande partie méconnue. Aujourd'hui nous savons que cette période correspond à l'arrêt de la fabrication de la sigillée au sein de la plupart des sites et probablement à l'abandon d'une bonne partie d'entre eux.

Seuls Lezoux et Gueugnon semblent encore accueillir un certain nombre d'officines dont certaines continuent vraisemblablement la production de cette céramique. Sur ces deux sites, les contextes possédant des critères de datation

relativement fiables font en grande partie défaut et il est bien difficile de caractériser les mobiliers de la fin du Haut-Empire.

A Lezoux certaines pièces découvertes au sein du groupe Saint-Taurin semblent correspondre aux productions de cette période : des vases moulés au profil lourd utilisant des moules plus anciens, des compositions décoratives composées de motifs surmoulés à partir de pièces de la première moitié du III^e s., certaines formes lisses particulièrement abâtardies, au revêtement orangé. Un certain nombre de ces céramiques apparaissent en petite quantité dans les niveaux supérieurs de la couche d'abandon du bâtiment F83 sur la ZAC de l'Enclos. Celui-ci a servi de lieu de travail durant la première moitié du III^e s. avant d'être détruit par un incendie au cours du troisième quart du III^e s. (Bet, Gangloff 1987 ; Simon 1993). Ce niveau toutefois ne constitue pas un ensemble clos et ces pièces tardives peuvent appartenir aussi bien aux productions de la fin du Haut-Empire qu'à celles du début du Bas-Empire.

De telles productions ne se rencontrent pratiquement jamais sur les sites de consommation. En revanche, il n'est pas rare d'inventorier dans des niveaux de la deuxième moitié du III^e s. des sigillées lisses ou moulées en tout point similaires aux productions de la première moitié du III^e s. S'agit-il de pièces réellement produites à cette période et qui se trouvent dans des niveaux de la fin du Haut-Empire ou du début du Bas-Empire en tant que céramique résiduelle ? Ou bien s'agit-il de productions plus récentes, dont les critères de caractérisation ne seraient pas suffisamment distincts de ceux des décennies précédentes pour qu'on puisse les caractériser ? Aucune réponse définitive ne peut être apportée. De plus, il existe un facteur dont il faut tenir compte au III^e s. : la raréfaction de ces mobiliers peut entraîner de la part de certains utilisateurs une conservation des pièces sigillées sur plusieurs décennies. Il est possible de ce fait qu'un vase produit au cours du deuxième quart du III^e s. se retrouve en situation primaire dans un niveau de destruction du dernier quart du III^e s.

La zone B figurée sur la carte désigne les territoires où il est possible de retrouver de telles situations souvent bien difficiles à analyser.



ANNEXE 1

Sites mentionnés sur les cartes de diffusion des céramiques sigillées du centre de la Gaule Index des sites classés par références d'appel

Réf.	site	division territoriale	pays	province romaine
1	Augsburg	Bavière	ALL	Rhétie
2	Bingen	Rhénanie-Palatinat	ALL	Germanie Sup.
3	Bonn	Westphalie	ALL	Germanie Sup.
4	Butzbach-Degerfeld	Hesse	ALL	Germanie Sup.
5	Cannstatt	Hesse	ALL	Germanie Sup.
6	Gauting	Bavière	ALL	Rhétie

7	Hallstatt	Haute Autriche	AU	Rhétie
8	Hedderheim-Praunheim	Hesse	ALL	Germanie Sup.
9	Jülich	Westphalie	ALL	Germanie Inf.
10	Karlstein	Bavière	ALL	Norique
11	Künzing	Bavière	ALL	Norique
12	Köngen	Bade-Wurtemberg	ALL	Germanie Sup.
13	Neuss	Westphalie	ALL	Germanie Inf.
14	Regensburg	Bavière	ALL	Rhétie

37 «From the early third century, Trier ware is rare and Rheinzabern products are only found in small quantities» (Bird 1987, p. 325).

LA DIFFUSION DES SIGILLÉES DU CENTRE DE LA GAULE

15	Rheinhausen (Asciburgium)	Westphalie	ALL	Germanie Inf.
16	Theilenhofen	Bavière	ALL	Rhétie
17	Wimpfen im Thal	Bade-Wurtemberg	ALL	Germanie Sup.
18	Zollfeld (Virunum)	Carinthie	AU	Norique
19	Wels (Ovilava)	Haute Autriche	AU	Norique
20	Wiltten-Innsbruck (Veldidena)	Tyrol	AU	Rhétie
21	Antoing-Billemont	Fl. Orientale	B	Belgique
22	Clavier-Vervoz	Limbourg	B	Germanie Inf.
23	Elewijt	Brabant	B	Germanie Inf.
24	Grobbendonk	Anvers	B	Germanie Inf.
25	Oudenburg	Fl. Occidentale	B	Belgique
26	Pommeroeul	Fl. Orientale	B	Belgique
27	Tongres	Limbourg	B	Germanie Inf.
28	Bouillé-Courdault	Vendée	F	Aquitaine
29	Zottegem-Velzeke	Fl. Orientale	B	Germanie Inf.
30	Osijek (Mursa)	Hrvatska	CRO	Pannonie Inf.
31	Ambert	Puy-de-Dôme	F	Aquitaine
32	Amiens	Somme	F	Belgique
33	Angers	Maine-et-Loire	F	Lyonnaise
34	Antigny /"Gué-de-Sciaux"	Vienne	F	Aquitaine
35	Arras	Pas-de-Calais	F	Belgique
36	Baudreville	Eure-et-Loire	F	Lyon/Belg.
37	Bavay	Nord	F	Belgique
38	Beaumont-sur-Oise	Val d'Oise	F	Lyon/Belg.
39	Beauvais	Oise	F	Lyon/Belg.
40	Bordeaux	Gironde	F	Aquitaine
41	Bourges	Cher	F	Aquitaine
42	Brissac-Quincé	Maine-et-Loire	F	Lyonnaise
43	Brive	Corrèze	F	Aquitaine
44	Caen	Calvados	F	Lyonnaise
45	Chambon	Indre-et-Loire	F	Aquitaine
46	Chartres	Eure-et-Loire	F	Lyonnaise
47	Chênehutte-les-Tuffeaux	Maine-et-Loire	F	Lyonnaise
48	Château-Porcien /Nandin	Ardennes	F	Belgique
49	Châteaubleau	Seine-et-Marne	F	Lyon/Belg.
50	Cognac	Charente	F	Aquitaine
51	Entrains	Nièvre	F	Lyonnaise
52	Epiais-Rhus	Val d'Oise	F	Lyon/Belg.
53	Etaples	Pas-de-Calais	F	Belgique
54	Evreux	Eure	F	Lyonnaise
55	Gennes	Maine-et-Loire	F	Lyonnaise
56	Gourdon-Murat	Corrèze	F	Aquitaine
57	Guiry-Gadancourt	Val d'Oise	F	Lyon/Belg.
58	Harnes	Pas-de-Calais	F	Belgique
59	Javols	Lozère	F	Aquitaine
60	Jouy-le-Châtel	Seine-et-Marne	F	Lyon/Belg.
61	Kéran-en-Arradon	Morbihan	F	Lyonnaise
62	La Croisille-sur-Brilliance	Haute-Vienne	F	Aquitaine
63	Labuissière	Pas-de-Calais	F	Belgique
64	Le Mans	Sarthe	F	Lyonnaise
65	Les Mureaux	Yvelines	F	Lyon/Belg.
66	Limoges	Haute-Vienne	F	Aquitaine
67	Lisieux	Calvados	F	Lyonnaise
68	Lyon	Rhône	F	Lyonnaise
69	Mâlain	Côte-d'Or	F	Lyonnaise
70	Melun	Seine-et-Marne	F	Lyonnaise
71	Néris-les-Bains	Allier	F	Aquitaine
72	Alet	Côtes-d'Armor	F	Lyonnaise
73	Pouillé	Loir-et-Cher	F	Lyonnaise
74	Prélieux	Loire	F	Lyonnaise
75	Pécy	Seine-et-Marne	F	Lyon/Belg.
76	Périgueux	Dordogne	F	Aquitaine
77	Rampillon	Seine-et-Marne	F	Lyon/Belg.
78	Saint-Anthème	Puy-de-Dôme	F	Aquitaine
79	Saint-Evarzec	Finistère	F	Lyonnaise
80	Saint-Merd-les-Oussines	Corrèze	F	Aquitaine
81	Saint-Priest	Creuse	F	Aquitaine
82	Saintes	Ch.-Maritime	F	Aquitaine
83	Senlis	Oise	F	Lyon/Belg.
84	Sens	Yonne	F	Lyonnaise
85	Sées	Orne	F	Lyonnaise
86	Tavers	Loiret	F	Lyonnaise

87	Tours	Indre-et-Loire	F	Lyonnaise
88	Troyes	Aube	F	Lyonnaise
89	Vendeuil-Caply	Oise	F	Lyon/Belg.
90	Vieil-Evreux	Eure	F	Lyonnaise
91	Villers-Vicomte	Oise	F	Lyon/Belg.
92	Alcester	Warwickshire	GB	Bretagne
93	Baldock	Hertfordshire	GB	Bretagne
94	Balmuldy	Mur d'Antonin	GB	Bretagne
95	Birdoswald	Mur d'Hadrien	GB	Bretagne
96	Brecon Gear	Powys	GB	Bretagne
97	Brough	Yorkshire	GB	Bretagne
98	Caerleon	Monmouthshire	GB	Bretagne
99	Caernarvon (Segontium)	Gwynedd	GB	Bretagne
100	Caersws	Powys	GB	Bretagne
101	Colchester	Essex	GB	Bretagne
102	Cramond	Lothian	GB	Bretagne
103	Eislack		GB	Bretagne
104	Exeter	Devonshire	GB	Bretagne
105	Gloucester	Gloucestershire	GB	Bretagne
106	Heronbridge	Cheshire	GB	Bretagne
107	Holt (Castle Lyons)	Denbighshire	GB	Bretagne
108	Londres	Greater London	GB	Bretagne
109	Castle Hill (Margidunum)	Nottinghamshire	GB	Bretagne
110	Mumrills	Mur d'Antonin	GB	Bretagne
111	Old Kilpatrick	Mur d'Antonin	GB	Bretagne
112	Old Penrith (Voreda)	Cumberland	GB	Bretagne
113	Old Winteringham	Lincolnshire	GB	Bretagne
114	Ribchester	Lancashire	GB	Bretagne
115	Richborough	Kent	GB	Bretagne
116	Sea Mills		GB	Bretagne
117	Silchester	Hampshire	GB	Bretagne
118	Southampton	Hampshire	GB	Bretagne
119	Saint Albans (Verulamium)	Hertfordshire	GB	Bretagne
120	Wroxeter	Shropshire	GB	Bretagne
121	York	North Yorkshire	GB	Bretagne
122	Obuda (Aquincum)	Pest Megye	H	Pannonie Inf.
123	Baláca		H	Pannonie Sup.
124	Felsőszolca		H	Barbaricum
125	Gorsium	Tác	H	Pannonie Inf.
126	Orhalom-Körpölyemellék		H	Barbaricum
127	Zalalóvó (Salla)		H	Pannonie Sup.
128	Babiety	Mragowo	P	Barbaricum
129	Kietrz	Glubezyce	P	Barbaricum
130	Lachmirowice	Inowroclaw	P	Barbaricum
131	Otloczyn	Torun	P	Barbaricum
132	Weklice		P	Barbaricum
133	Witaszewice	Leczyca	P	Barbaricum
134	Wymyslovo		P	Barbaricum
135	Vechten	Utrecht	PB	Germanie Inf.
136	Avoise	Sarthe	F	Lyonnaise
137	Zwammerdam	Zuid-Holland	PB	Germanie Inf.
138	Durostorum		RO	Mésie Inf.
139	Resca (Romula)	Olténie	RO	Dacie
140	Augst	Baselland	S	Germanie Sup.
141	Genève	Genève	S	Germanie Sup.
142	Schleitheim	Schaffhausen	S	Germanie Sup.
143	Rusovce (Gerulata)		SLA	Pannonie Sup.
144	Ptuj (Poetovio)		SLE	Pannonie Sup.
146	Belgrade (Singidunum)		YOU	Mésie Sup.
147	Novi Bánovci (Burgenaë)	Vojvodina	YOU	Pannonie Inf.
148	Passarowitz(Viminacium)		YOU	Mésie Sup.
149	Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme	F	Aquitaine
150	Romagnat	Puy-de-Dôme	F	Aquitaine
151	Poitiers	Vienne	F	Aquitaine
152	Le Bernard	Vendée	F	Aquitaine
153	Mazières-en-Mauges	Maine-et-Loire	F	Aquitaine
154	Rezé	Loire-Atlantique	F	Aquitaine
155	Nantes	Loire-Atlantique	F	Lyonnaise
156	Vannes	Morbihan	F	Lyonnaise
157	Rennes	Ille-et-Vilaine	F	Lyonnaise
158	Jublains	Mayenne	F	Lyonnaise
159	Corseul	Côtes d'Armor	F	Lyonnaise

160	Quimper (Locmaria)	Morbihan	F	Lyonnaise
161	Kérilien-en-Plouneventer	Finistère	F	Lyonnaise
162	Carnac	Morbihan	F	Lyonnaise
163	Toulouse	Haute-Garonne	F	Aquitaine
164	Millau / La Graufesenque	Aveyron	F	Aquitaine
165	Feurs	Loire	F	Lyonnaise
166	Roanne	Loire	F	Lyonnaise
167	Saint-Marcel (Argentomagus)	Indre	F	Aquitaine
168	Rouen	Seine-Maritime	F	Lyonnaise
169	Paris	Seine	F	Lyonnaise
170	Autun	Saône-et-Loire	F	Lyonnaise
176	Aquilée	Udine	I	Italie
177	Lorch (Lauriacum)	Haute Autriche	AU	Norique
178	Petronell (Carnuntum)	Basse Autriche	AU	Pannonie Sup.
180	Győr (Arrabona)	Győr-Moson	H	Pannonie Sup.
181	Szöny (Brigetio)	Komárom Megye	H	Pannonie Inf.
182	Acidava		RO	Dacie
183	Mitrovica (Sirmium)	Vojvodina	YOU	Pannonie Inf.
184	Braives	Brabant	B	Germanie Inf.
185	Liberchies	Hainaut	B	Germanie Inf.
186	Matagne-la-Petite	Namur	B	Germanie Inf.
187	Saint-Mard	Luxembourg	B	Belgique
188	Little Chester	Derbyshire	GB	Bretagne
189	Fishbourne	Sussex	GB	Bretagne
191	Bregenz	Vorarlberg	AU	Rhétie
192	Douarnenez / Plomarc'h	Finistère	F	Lyonnaise

193	Tronoën	Finistère	F	Lyonnaise
194	Corbridge (Corstopitum)	Northumberland	GB	Bretagne
195	Arlempdes / Souils	Haute-Loire	F	Aquitaine
196	Macôn	Saône-et-Loire	F	Lyonnaise
197	Clairoix	Oise	F	Belgique
198	Aubigné-Racan	Sarthe	F	Lyonnaise
199	Ellingen	Bavière	ALL	Rhétie
200	Munningen	Bavière	ALL	Rhétie
201	Apulum	Transylvanie	RO	Dacie
202	Santeuil	Val-d'Oise	F	Lyon/Belg.
203	Jouars-Ponchartrain	Yvelines	F	Lyonnaise
204	Bar Hill	Mur d'Antonin	GB	Bretagne
205	Birrens	Dumfriesshire	GB	Bretagne
206	Carlisle	Mur d'Hadrien	GB	Bretagne
207	Musov			TCH
208	Barátföldpuszta (Quadrata)		H	Pannonie Sup.
209	Ardres	Pas-de-Calais	F	Belgique
211	Houssaye-Béranger	Seine-Maritime	F	Lyon/Belg.
212	Newstead	Borders	GB	Bretagne
214	Bagendon	Gloucestershire	GB	Bretagne
215	Chichester	Sussex	GB	Bretagne
216	Ower	Dorset	GB	Bretagne
217	Flavia Solva	Steiermark	AU	Norique
218	Marseille	B.-du-Rhône	F	Narbonnaise
219	Aix-en-Provence	B.-du-Rhône	F	Narbonnaise

ANNEXE 2

Index des sites classés par ordre alphabétique

site	réf.	division territoriale	pays	province romaine
Acidava	182		RO	Dacie
Aix-en-Provence	219	B.-du-Rhône	F	Narbonnaise
Alcester	92	Warwickshire	GB	Bretagne
Alet	72	Côtes-d'Armor	F	Lyonnaise
Ambert	31	Puy-de-Dôme	F	Aquitaine
Amiens	32	Somme	F	Belgique
Angers	33	Maine-et-Loire	F	Lyonnaise
Antigny / "Gué-de-Sciaux"	34	Vienne	F	Aquitaine
Antoing-Billemont	21	Flandre orientale	B	Belgique
Apulum	201	Transylvanie	RO	Dacie
Aquilée	176	Udine	I	Italie
Ardres	209	Pas-de-Calais	F	Belgique
Arlempdes / Souils	195	Haute-Loire	F	Aquitaine
Arras	35	Pas-de-Calais	F	Belgique
Aubigné-Racan	198	Sarthe	F	Lyonnaise
Augsburg	1	Bavière	ALL	Rhétie
Augst	140	Baselland	S	Germanie Sup.
Autun	170	Saône-et-Loire	F	Lyonnaise
Avoise	136	Sarthe	F	Lyonnaise
Babiety	128	Mragowo	P	Barbaricum
Bagendon	214	Gloucestershire	GB	Bretagne
Baldock	93	Hertfordshire	GB	Bretagne
Balmuildy	94	Mur d'Antonin	GB	Bretagne
Baláca	123		H	Pannonie Sup.
Bar Hill	204	Mur d'Antonin	GB	Bretagne
Barátföldpuszta (Quadrata)	208		H	Pannonie Sup.
Baudreville	36	Eure-et-Loire	F	Lyon/Belg.
Bavay	37	Nord	F	Belgique
Beaumont-sur-Oise	38	Val d'Oise	F	Lyon/Belg.
Beauvais	39	Oise	F	Lyon/Belg.
Belgrade(Singidunum)	146		YOU	Mésie Sup.
Bingen	2	Rhénanie-Palatinat	ALL	Germanie Sup.
Birdoswald	95	Mur d'Hadrien	GB	Bretagne
Birrens	205	Dumfriesshire	GB	Bretagne
Bonn	3	Westphalie	ALL	Germanie Sup.
Bordeaux	40	Gironde	F	Aquitaine

Boullé-Courdault	28	Vendée	F	Aquitaine
Bourges	41	Cher	F	Aquitaine
Braives	184	Brabant	B	Germanie Inf.
Brecon Gear	96	Powys	GB	Bretagne
Bregenz	191	Vorarlberg	AU	Rhétie
Brissac-Quincé	42	Maine-et-Loire	F	Lyonnaise
Brive	43	Corrèze	F	Aquitaine
Brough	97	Yorkshire	GB	Bretagne
Butzbach-Degerfeld	4	Hesse	ALL	Germanie Sup.
Caen	44	Calvados	F	Lyonnaise
Caerleon	98	Monmouthshire	GB	Bretagne
Caermarvon (Segontium)	99	Gwynedd	GB	Bretagne
Caersws	100	Powys	GB	Bretagne
Cannstatt	5	Hesse	ALL	Germanie Sup.
Carlisle	206	Mur d'Hadrien	GB	Bretagne
Carnac	162	Morbihan	F	Lyonnaise
Castle Hill (Margidunum)	109	Nottinghamshire	GB	Bretagne
Chambon	45	Indre-et-Loire	F	Aquitaine
Chartres	46	Eure-et-Loire	F	Lyonnaise
Chichester	215	Sussex	GB	Bretagne
Château-Porcien / Nandin	48	Ardennes	F	Belgique
Châteaubeau	49	Seine-et-Marne	F	Lyon/Belg.
Chênehutte -les-Tuffeaux	47	Maine-et-Loire	F	Lyonnaise
Clairoix	197	Oise	F	Belgique
Clavier-Vervoz	22	Limbourg	B	Germanie Inf.
Clermont-Ferrand	149	Puy-de-Dôme	F	Aquitaine
Cognac	50	Charente	F	Aquitaine
Colchester	101	Essex	GB	Bretagne
Corbridge (Corstopitum)	194	Northumberland	GB	Bretagne
Corseul	159	Côtes d'Armor	F	Lyonnaise
Cramond	102	Lothian	GB	Bretagne
Douarnenez / Plomarc'h	192	Finistère	F	Lyonnaise
Durostorum	138		RO	Mésie Inf.
Elewjt	23	Brabant	B	Germanie Inf.
Ellingen	199	Bavière	ALL	Rhétie
Elslack	103		GB	Bretagne
Entrains	51	Nièvre	F	Lyonnaise
Eplais-Rhus	52	Val d'Oise	F	Lyon/Belg.

LA DIFFUSION DES SIGILLÉES DU CENTRE DE LA GAULE

Etaples	53	Pas-de-Calais	F	Belgique
Evreux	54	Eure	F	Lyonnaise
Exeter	104	Devonshire	GB	Bretagne
Felsőszolca	124		H	Barbaricum
Feurs	165	Loire	F	Lyonnaise
Fishbourne	189	West Sussex	GB	Bretagne
Flavia Solva	217	Steiermark	AU	Norique
Gauting	6	Bavière	ALL	Rhétie
Gennes	55	Maine-et-Loire	F	Lyonnaise
Genève	141	Genève	S	Germanie Sup.
Gloucester	105	Gloucestershire	GB	Bretagne
Gorsium	125	Tác	H	Pannonie Inf.
Gourdon-Murat	56	Corrèze	F	Aquitaine
Grobendonk	24	Anvers	B	Germanie Inf.
Guiry-Gadancourt	57	Val d'Oise	F	Lyon/Belg.
Győr (Arrabona)	180	Győr-Moson	H	Pannonie Sup.
Hallstatt	7	Haute Autriche	AU	Rhétie
Harnes	58	Pas-de-Calais	F	Belgique
Hedderheim-Praunheim	8	Hesse	ALL	Germanie Sup.
Heronbridge	106	Cheshire	GB	Bretagne
Holt (Castle Lyons)	107	Denbighshire	GB	Bretagne
Houssaye-Béranger	211	Seine-Maritime	F	Lyon/Belg.
Javols	59	Lozère	F	Aquitaine
Jouars-Ponchartrain	203	Yvelines	F	Lyonnaise
Jouy-le-Châtel	60	Seine-et-Marne	F	Lyon/Belg.
Jublains	158	Mayenne	F	Lyonnaise
Jülich	9	Westphalie	ALL	Germanie Inf.
Karlstein	10	Bavière	ALL	Norique
Kietrz	129	Glubczyce	P	Barbaricum
Künzing	11	Bavière	ALL	Norique
Kéran-en-Arradon	61	Morbihan	F	Lyonnaise
Kérilien-en-Plounéventer	161	Finistère	F	Lyonnaise
Köngen	12	Bade-Wurtemberg	ALL	Germanie Sup.
La Croisille-sur-Brillance	62	Haute-Vienne	F	Aquitaine
Labuissière	63	Pas-de-Calais	F	Belgique
Lachmirowice	130	Inowroclaw	P	Barbaricum
Le Bernard	152	Vendée	F	Aquitaine
Lé Mans	64	Sarthe	F	Lyonnaise
Les Mureaux	65	Yvelines	F	Lyon/Belg.
Liberchies	185	Hainaut	B	Germanie Inf.
Limoges	66	Haute-Vienne	F	Aquitaine
Lisieux	67	Calvados	F	Lyonnaise
Little Chester	188	derbyshire	GB	Bretagne
Londres	108	Greater London	GB	Bretagne
Lorch (Lauriacum)	177	Haute Autriche	AU	Norique
Lyon	68	Rhône	F	Lyonnaise
Macôn	196	Saône-et-Loire	F	Lyonnaise
Marseille	218	B.-du-Rhône	F	Narbonnaise
Matagne-la-Petite	186	Namur	B	Germanie Inf.
Mazières-en-Mauges	153	Maine-et-Loire	F	Aquitaine
Melun	70	Seine-et-Marne	F	Lyonnaise
Millau/La Graufesenque	164	Aveyron	F	Aquitaine
Mitrovica(Sirmium)	183		YOU	Pannonie Inf.
Mumrills	110	Mur d'Antonin	GB	Bretagne
Munningen	200	Bavière	ALL	Rhétie
Musov	207		TCH	
Mâlain	69	Côte-d'Or	F	Lyonnaise
Nantes	155	Loire-Atlantique	F	Lyonnaise
Neuss	13	Westphalie	ALL	Germanie Inf.
Newstead	212	Borders	GB	Bretagne
Novi Bánovci (Burgenaë)	147	Vojvodina	YOU	Pannonie Inf.
Néris-les-Bains	71	Allier	F	Aquitaine
Obuda (Aquincum)	122	Pest Megye	H	Pannonie Inf.
Old Kilpatrick	111	Mur d'Antonin	GB	Bretagne
Old Penrith(Voreda)	112	Cumberland	GB	Bretagne
Old Winteringham	113	Lincolnshire	GB	Bretagne
Orhalom-Körpölyemellék	126		H	Barbaricum
Osijek (Mursa)	30	Hrvatska	CRO	Pannonie Inf.
Otloczyn	131	Torun	P	Barbaricum

Oudenburg	25	Fl. occidentale	B	Belgique
Ower	216	Dorset	GB	Bretagne
Paris	169	Seine	F	Lyonnaise
Passarowitz (Viminacium)	148		YOU	Mésie Sup.
Petronell (Carnuntum)	178	Basse Autriche	AU	Pannonie Sup.
Poitiers	151	Vienne	F	Aquitaine
Pommeroeul	26	Fl. orientale	B	Belgique
Poullié	73	Loir-et-Cher	F	Lyonnaise
Prétieux	74	Loire	F	Lyonnaise
Pécy	75	Seine-et-Marne	F	Lyon/Belg.
Périgueux	76	Dordogne	F	Aquitaine
Ptuj (Poetovio)	144		SLE	Pannonie Sup.
Quimper (Locmaria)	160	Morbihan	F	Lyonnaise
Rampillon	77	Seine-et-Marne	F	Lyon/Belg.
Regensburg	14	Bavière	ALL	Rhétie
Rennes	157	Ille-et-Vilaine	F	Lyonnaise
Resca (Romula)	139	Olténie	RO	Dacie
Rezé	154	Loire-Atlantique	F	Aquitaine
Rheinhausen (Ascburgium)	15	Westphalie	ALL	Germanie Inf.
Ribchester	114	Lancashire	GB	Bretagne
Richborough	115	Kent	GB	Bretagne
Roanne	166	Loire	F	Lyonnaise
Romagnat	150	Puy-de-Dôme	F	Aquitaine
Rouen	168	Seine-Maritime	F	Lyonnaise
Rusovce(Gerulata)	143		SLA	Pannonie Sup.
Saint Albans (Verulamium)	119	Hertfordshire	GB	Bretagne
Saint-Anthème	78	Puy-de-Dôme	F	Aquitaine
Saint-Evarzec	79	Finistère	F	Lyonnaise
Saint-Marcel (Argentomagus)	167	Indre	F	Aquitaine
Saint-Mard	187	Luxembourg	B	Belgique
Saint-Merd-les-Oussines	80	Corrèze	F	Aquitaine
Saint-Priest	81	Creuse	F	Aquitaine
Saintes	82	Ch.-Maritime	F	Aquitaine
Santeuil	202	Val-d'Oise	F	Lyon/Belg.
Schleitheim	142	Schaffhausen	S	Germanie Sup.
Sea Mills	116		GB	Bretagne
Senlis	83	Oise	F	Lyon/Belg.
Sens	84	Yonne	F	Lyonnaise
Silchester	117	Hampshire	GB	Bretagne
Southampton	118	Hampshire	GB	Bretagne
Szöny (Brigetio)	181	Komárom Megye	H	Pannonie Inf.
Sées	85	Orne	F	Lyonnaise
Tavers	86	Loiret	F	Lyonnaise
Theilenhofen	16	Bavière	ALL	Rhétie
Tongres	27	Limbourg	B	Germanie Inf.
Toulouse	163	Haute-Garonne	F	Aquitaine
Tours	87	Indre-et-Loire	F	Lyonnaise
Tronoën	193	Finistère	F	Lyonnaise
Troyes	88	Aube	F	Lyonnaise
Vannes	156	Morbihan	F	Lyonnaise
Vechten	135	Utrecht	PB	Germanie Inf.
Vendeuil-Caply	89	Oise	F	Lyon/Belg.
Vieil-Evreux	90	Eure	F	Lyonnaise
Villers-Vicomte	91	Oise	F	Lyon/Belg.
Zollfeld (Virunum)	18	Carinthie	AU	Norique
Wekice	132		P	Barbaricum
Wels (Ovilava)	19	Haute Autriche	AU	Norique
Willen-Innsbruck (Veldidena)	20	Tyrol	AU	Rhétie
Wimpfen im Thal	17	Bade-Wurtemberg	ALL	Germanie Sup.
Witaszewice	133	Leczycza	P	Barbaricum
Wroxeter	120	Shropshire	GB	Bretagne
Wymyslovo	134		P	Barbaricum
York	121	North Yorkshire	GB	Bretagne
Zalalövö (Salla)	127		H	Pannonie Sup.
Zottegem-Velzeke	29	Flandre Orientale	B	Germanie Inf.
Zwammerdam	137	Zuid-Holland	PB	Germanie Inf.

BIBLIOGRAPHIE

- Aitken, Aitken 1982** : G. AITKEN, N. AITKEN, *Excavations in Colliton Park, Dorchester 1961-3*, 1982 (Somerset et Dorset 28).
- Allag, Debien et Ré 1974** : C. ALLAG, B. DEBIEN et M. RE, L'établissement gallo-romain du "Vert", dans *Bull. de la Soc. Hist. et Scien. des Deux-Sèvres*, 7, 1974, p. 193-214.
- Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992** : J. ALLAIN, I. FAUDET et M. TUFFREAU-LIBRE, *La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*, Saint-Marcel, 1992 (RACF, Suppl. 3).
- AMA 1988** : ASSOCIATION MELDOISE D'ARCHEOLOGIE, *Meaux gallo-romain et la Bauve*, 1988.
- Amand 1984** : M. AMAND, Le patrimoine archéologique de l'entité d'Antoing dans le cadre du Tournaisis, dans *Vie Archéo.*, 13, 1984, p. 17-80.
- Angers 1991** : Collectif, *Souvenir de Musée, 150e anniversaire du musée Saint-Jean*, Angers, 1991.
- Antignac 1973** : J.-L. ANTIGNAC, Deux fragments de poterie sigillée à Gourdon-Murat (Corrèze), dans *Lemouzi*, 54, 1973, p. 156-157.
- Antignac 1977a** : J.-L. ANTIGNAC, La fosse-dépotoir du "Chambon" à Eyrein (Corrèze) : première partie, dans *RAC*, 16, fasc. 1-2, 1977, p. 147-164.
- Antignac 1977b** : J.-L. ANTIGNAC, La fosse-dépotoir du "Chambon" à Eyrein (Corrèze) : deuxième partie, dans *RAC*, 16, fasc. 3-4, 1977, p. 339-356.
- Antignac, Lombard 1976** : J.-L. ANTIGNAC, R. LOMBARD, La céramique gallo-romaine de Rosiers-d'Egletons, dans *Lemouzi*, 57, 1976, p. 73-78.
- Antignac, Lombard 1979** : J.-L. ANTIGNAC, R. LOMBARD, Le sondage de "La Veyssade", commune de Merlines (Corrèze), dans *Bull. de la Soc. Scient., Hist. et Archéo. de la Corrèze*, 108, 1979, p. 109-132.
- Atkinson 1942** : D. ATKINSON, *Report on Excavations at Wroxeter (the Roman city of Viroconium in the county of Salop), 1923-1927*, The University Press, Oxford, 1942.
- Aucher 1984** : M.-R. et M. AUCHER, *Villa gallo-romaine des Cassons (Commune de Vouneuil-sous-Biard, Vienne)*, Centre d'Archéologie et d'Ethnologie Poitevines, Musée de Poitiers, Poitiers, 1984.
- Ayala 1992** : G. AYALA, Rue Palais-Grillet : une intervention archéologique au coeur de la presqu'île lyonnaise, dans *Rev. Archéo. de l'Est et du Centre-Est*, 43, 1992, p. 293-305.
- Baatz 1976** : D. BAATZ, Das Kastell Munningen im Nördlinger Ries, dans *Saalburg Jahrbuch*, 33, 1976, p. 11-62.
- Baatz 1993** : D. BAATZ, Der römische Limes : archäologische Ausflüge zwischen Rhein und Danau. Berlin, 1993.
- Bailleux, Graff 1990** : G. BAILLEUX, Y. GRAFF, La sigillée ornée gauloise de Liberschies, I (Les Bons Villers), dans *Romana Contact*, 14, 1990, p. 1-70.
- Baluta 1984** : C. BALUTA, Sigillées de Rheinzabern et de Westerdorf en Dacia Supérieure, pénétration et diffusion, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 49, 1984, p. 125-141.
- Baluta, Berciu 1977** : C. BALUTA, I. BERCIU, Apulum, centre d'irradiation de la romanité en Dacie, dans *Latomus*, 36, fasc. 2, 1977, p. 512-518.
- Barat et alii 1993** : Y. BARAT, J. GALBOIS, D. MORIZE et D. VERMEERSCH, Analyse du mobilier céramique de deux puits de l'agglomération antique de Melun (Seine-et-Marne) : introduction aux faciès de l'est de Paris, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 159-174.
- Barrière 1995** : C. BARRIERE, "DOMVS POMPEIA". Rue des Bouquets à Périgueux. Inventaire du mobilier archéologique. I, dans *Documents d'Archéo. et d'Hist. Périgourdines*, 10, 1995, p. 39-104.
- Baudry, Ballereau 1873** : F. BAUDRY, L. BALLEREAU, *Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée)*, La Roche-sur-Yon, 1873.
- Baumann 1965** : F. BAUMANN, Fouilles à Neufmoutiers-les-Meaux (S.-et-M.), dans *Bull. du Gr. Archéo. de Seine-et-Marne*, 6, 1965, p. 190-193.
- Beaussart 1987** : Ph. BEAUSSART, *Patrimoine archéologique du Valenciennais*, Valenciennes, 1987.
- Becker, Jacquin 1989** : Ch. BECKER, L. JACQUIN, La sigillée du Centre de la Gaule dans trois ensembles de la fin du III^e s. au milieu du IV^e s. sur le site de l'îlot Vieille Monnaie à Lyon, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 93-100.
- Bellanger, Piton 1971** : G. BELLANGER, D. PITON, La céramique sigillée des fouilles d'Arras (Baudimont), dans *Bull. de la Comm. Dép. des Monu. Hist. du Pas-de-Calais*, 9, fasc. 1, 1971, p. 1-38.
- Bemmann 1984** : H. BEMMANN, Terra sigillata aus Abfallschichten des Bonner Legionslagers, dans *Beiträge zur Archäo. des Römischen Rheinlands*, 23, 1984, p. 109-162.
- Bémont 1972** : C. BÉMONT, Signatures sur moules sigillés de la Collection Plicque, dans *Antiquités Nationales*, 4, 1972, p. 63-82.
- Bémont 1977** : C. BÉMONT, *Moules de gobelets ornés de la Gaule Centrale au Musée des Antiquités Nationales*, Paris, 1977 (Gallia, Suppl. 33).
- Bémont 1995** : C. BÉMONT, *La collection Constancias. Céramiques gallo-romaines de Lezoux au musée de Roanne*, Roanne, 1995.
- Bémont et alii 1982** : C. BÉMONT, A. DUVAL, J. GAUTIER et Ch. LAHANIER, Lezoux, La Graufesenque et le potier à la rosette, dans *Gallia*, 40, 1982, p. 239-255.
- Bémont et alii 1983** : C. BÉMONT, M. LUTZ, A. DUVAL, J. GAUTIER, Ch. LAHANIER et J.-M. MALFOY, Lezoux, Chémery et le potier à la rosette, dans *Rev. Archéo. de l'Est et du Centre-Est*, 34, fasc. 1-2, 1983, p. 135-151.
- Bémont, Jacob 1986** : C. BÉMONT, J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*, DAF 6, Paris, 1986.
- Bémont, Rogers 1978** : C. BÉMONT, G. B. ROGERS, Libertus (ou Liberti ?) : I. Les premiers décors à estampilles, dans *Gallia*, 36, 1978, p. 89-141.
- Bémont, Rogers 1979** : C. BÉMONT, G. B. ROGERS, Libertus (ou Liberti ?) : II. Le style aux graffites, dans *Gallia*, 37, 1979, p. 141-200.
- Bémont, Rogers 1980** : C. BÉMONT, G. B. ROGERS, Un potier inconnu : P-1. Remarques sur la détermination des officines anonymes, dans *Gallia*, 38, 1980, p. 169-196.
- Ben Redjeb 1992** : T. BEN REDJEB, La céramique gallo-romaine de l'îlot des Deux Bornes (fouille 1985) à Noyon (Oise), dans *Rev. Archéo. de Picardie*, fasc. 1-2, 1992, p. 75-82.
- Bennet 1980** : J. BENNET, Early claudian Lezoux ware in the Durham University Samian Collections, dans *Trans. of Arch. and Archaeo. Soc. of Durham and Northumb.*, 5, 1980, p. 45-46.
- Berland, Loustaud et Lavergne 1973** : L. BERLAND, J.-P. LOUSTAUD et Ph. LAVERGNE, Fouille de deux puits gallo-romains rue des Soeurs de la Rivière et rue Croix-Verte à Limoges, dans *Bull. de la Soc. Archéo. et Hist. du Limousin*, 100, 1973, p. 300-301.
- Bernard 1973** : H. BERNARD, Les fouilles de la cathédrale de Thérouanne. Notes sur quelques découvertes récentes, dans *Bull. de la Comm. Dép. des Monu. Hist. du Pas-de-Calais*, 9, 1973, p. 245-259.
- Berthaud et alii à paraître** : G. BERTHAUD et alii, *Mazières-en-Mauges (Maine-et-Loire). Une agglomération gallo-romaine : atelier de potiers, habitat, aspects de la vie quotidienne*, à paraître.
- Bet 1988a** : Ph. BET, Groupes d'ateliers et potiers de Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine, dans *SFECAG, Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 221-241.
- Bet 1988b** : Ph. BET, Quelques aspects nouveaux de Lezoux dans l'antiquité (1^{ère} partie), dans *Rev. Archéo. Sites*, 35, 1988, p. 4-12.
- Bet 1988c** : Ph. BET, *Groupes de production et potiers à Lezoux (63) durant la période gallo-romaine*, Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IV^e section, Paris, 1988.
- Bet, Chuniaud 1995** : Ph. BET, K. CHUNIAUD, Fours de potiers gallo-romains sur le site du Rincé (groupe des ateliers de Ligonnes, Lezoux), dans *Rev. Archéo. Sites*, 58-59, 1995, p. 35-44.
- Bet, Delage 1996** : Ph. BET, R. DELAGE, Principes généraux de gestion du mobilier archéologique : une étape primordiale dans l'informatisation des données du site de Lezoux, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 263-286.
- Bet, Fenet et Montinéri 1989** : Ph. BET, A. FENET et D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, Ier-III^e s. Considérations générales et formes inédites, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.
- Bet, Gangloff 1987** : Ph. BET, R. GANGLOFF, Les installations de potiers gallo-romains sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux (Puy-de-Dôme), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 145-158.
- Bet, Montinéri 1989** : Ph. BET, D. MONTINERI, La céramique sigillée moulée tibéro-claudienne du site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 55-69.
- Bet, Vertet 1980** : Ph. BET, H. VERTET, Fouilles de sauvetage d'un habitat de la zone des ateliers du second siècle à Toulon-sur-Allier, au lieu dit "La Forêt" (Allier), dans *Rev. Archéo. Sites, hors-série*, 6 : Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule Centrale, I, 1980, p. 73-87.
- Bet, Vertet 1986** : Ph. BET, H. VERTET, Centre de production de Lezoux, dans C. BÉMONT, J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations* DAF 6, 1986, p. 138-144.
- Bird 1977** : J. BIRD, The Samian at Brough under Stainmore, 1971-1972, dans *Trans. of Cumberland and Westmorland Ant. and Archaeo. Soc.*, 77 (2e série), 1977, p. 37-47.
- Bird 1987** : J. BIRD, Two groups of late samian from London, dans *RCRF*

Acta, 25-26, 1987, p. 325-330.

Bird 1993 : J. BIRD, 3rd-century samian ware in Britain, dans *Journal of Roman Pottery Studies*, 6, 1993, p. 1-14.

Birley 1969 : A. R. BIRLEY (dir.), *The ninth Pilgrimage of Hadrian's Wall*, Kendal, 1969.

Birley 1947 : E. BIRLEY, Figured Samian from Benwell, 1938, dans *Archaeo. Aeliana*, 25 (4e série), 1947, p. 52-62.

Birley 1959 : E. BIRLEY, Excavations at Corstopitum 1906-1958, dans *Archaeo. Aeliana*, 37 (4e série), 1959, p. 1-31.

Birley, Richmond et Stanfield 1936 : E. BIRLEY, I. A. RICHMOND et J. A. STANFIELD, Excavations at Chesterholm-Vindolanda, Third Report, dans *Archaeo. Aeliana*, 13 (4e série), 1936

Bishop, Dore 1988 : M. C. BISHOP, J. N. DORE, *Corbridge : excavations of the roman fort and town, 1947-80*, London, 1988 (Historic Buildings and Monuments Comm. for England, Archaeo. Report 8).

Bjelajac 1990 : L. BJELAJAC, *Terra Sigillata u Gornjoj Meziji. Import i radionice Viminacium-Margum*, Beograd, 1990.

Bjelajac 1991 : L. BJELAJAC, Tera Sigillata iz kolekcije Jovana Rajkovi, dans *Viminacium*, 6, 1991, p. 83-95.

Blaszkiwicz et alii 1984 : P. BLASZKIEWICZ et ALII, *Catalogue du mobilier gallo-romain trouvé à Caen. Feuilles archéologiques 1974-1982*, Caen, 1984 (Publications du Musée de Normandie 5).

Blaszkiwicz, Duvernois et Jigan 1990 : P. BLASZKIEWICZ, B. DUVERNOIS et C. JIGAN, Les vases à reliefs d'applique trouvés en Normandie, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 171-181.

Blaszkiwicz, Jigan 1989 : P. BLASZKIEWICZ, CL. JIGAN, Les importations de céramiques sigillées estampillées en Normandie (Ier-IIIème s.). Etude quantitative et historique, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 209-221.

Boisbouvier 1978 : G. BOISBOUVIER, Les vestiges antiques de la déviation de Brissac-Quincé, dans *Andes*, 7, 1978, p. 10-19.

Boisbouvier, Bouvet 1984 : G. BOISBOUVIER, J.-Ph. BOUVET, Le fanum gallo-romain de Chênehutte-les-Tuffeaux, dans *Rev. Archéo. et Hist. de l'Anjou*, 1, 1984, p. 21-30.

Boissel, Diehl 1972 : R. BOISSEL, R. DIEHL, La nécropole gallo-romaine méridionale de Noeodunum (Jublains), prospections de 1970 et 1971, dans *Bull. de la Comm. Hist. et Archéo. de la Mayenne*, 1972, p. 3-52.

Bonifay, Carré et Rigoir 1998 : M. BONIFAY, M.-B. CARRE et Y. RIGOIR (dir.), *Fouilles à Marseille : les mobiliers (Ier - Ville siècles ap. J.-C.)*, 1998 (Etudes massaliètes 5).

Boon 1967 : G. C. BOON, Micaceous sigillata from Lezoux at Silchester, Caerleon, and other sites, dans *Ant. Journal*, 47, 1967, p. 27-42.

Boon 1975 : G. C. BOON, Additional Samian-ware from Charterhouse-upon-Mendip, dans *Proc. of Univ. Bristol Spalaeol. Soc.*, 14 (1), 1975, p. 25-27.

Bosanquet 1904 : R. C. BOSANQUET, The Roman Camp at Housessteads (Borcovicus). Report on the excavations in 1898, dans *Archaeo. Aeliana*, 25 (3e série), 1904, p. 193-300.

Bourgeois, Mayet 1991 : A. BOURGEOIS, F. MAYET, *Les sigillées*, Madrid, 1991 (Belo 6).

Bourgeois 1976 : D. BOURGEOIS, Augers-en-Brie, la céramique sigillée, dans *Bull. du Gr. Archéo. de Seine-et-Marne*, 17, 1976, p. 48-62.

Bourgeois 1979 : D. BOURGEOIS, Augers-en-Brie, la céramique sigillée (suite), dans *Bull. du Gr. Archéo. de Seine-et-Marne*, 20, 1979, p. 51-63.

Bourgeois 1980 : D. BOURGEOIS, Augers-en-Brie, les marques de potiers, dans *Bull. du Gr. Archéo. de Seine-et-Marne*, 21, 1980, p. 39-50.

Bousquet 1971 : J. BOUSQUET, Saint-Frégant (Finistère): Dr.37 de PATERNVS II, dans *Gallia*, 29, 1971, p. 246-247.

Bouthier 1973 : A. BOUTHIER, Sondage dans une cave gallo-romaine à Mesves-sur-Loire, dans *Ann. Nivernais*, 4-5, 1973, p. 41-44.

Brassington 1967 : M. BRASSINGTON, Roman Material recovered from Little Chester, Derby, 1965, dans *Derbyshire Archaeo. Journal*, 87, 1967, p. 39-69.

Breeze 1980 : D. J. BREEZE, Roman Scotland during the reign of Antonius Pius, dans *BAR is*, 71, 1 : Roman Frontier Studies, 12th Intern. Cong. (W. S. Hanson, L. J. F. Keppie, eds), 1980, p. 45-60.

Breeze, Dobson 1980 : D. J. BREEZE et B. DOBSON, *Hadrian's wall*, 2e éd., Londres, 1980.

Brukner 1981 : O. BRUKNER, *Rimska keramika u Jugoslovenskom delu provincije donje Panonije*, Beograd, 1981.

Brulet 1983 : R. BRULET (dir.), *Braives gallo-romain : II. Le quartier des potiers*, Louvain-la-Neuve, 1983 (Publications d'Hist. de l'Art et d'Archéo. de l'Univ. de Louvain 37).

Brulet 1985 : R. BRULET (dir.), *Braives gallo-romain : III. La zone périphérique occidentale*, Louvain-la-Neuve, 1985 (Publications d'Hist. de l'Art et d'Archéo. de l'Univ. de Louvain 46).

Brulet 1987 : R. BRULET (dir.), *Liberchies I, vicus gallo-romain. Bâtiment méridional et la Fontaine des Turcs*, Louvain-la-Neuve, 1987 (Publications d'Hist. de l'Art et d'Archéo. de l'Univ. de Louvain).

Brulet 1993 : R. BRULET (dir.), *Braives gallo-romain : V. La fortification du Bas-Empire*, Louvain-la-Neuve, 1993 (Publications d'Hist. de l'Art et d'Archéo. de l'Univ. de Louvain 83).

Brulet 1994 : R. BRULET (dir.), *Braives-la-Romaine. Bilan de vingt ans de recherches archéologiques dans l'agglomération gallo-romaine de Braives, 1973-1992*, Louvain-la-Neuve, 1994 (Collection d'Archéologie Joseph Mertens 9).

Brulet, Demanet 1997 : R. BRULET, J.-C. DEMANET (dir.), *Liberchies III, vicus gallo-romain. Les thermes*, Louvain-la-Neuve, 1997 (Publications d'Hist. de l'Art et d'Archéo. de l'Univ. de Louvain 94).

Budge, Russell et Boon 1974 : A. R. BUDGE, J. R. RUSSELL et G. C. BOON, Excavations and Fieldwork at Charterhouse-on-Mendip, 1960-67, dans *Proc. of Univ. Bristol Spalaeol. Soc.*, 13 (3), 1974, p. 327-347.

Bushe-Fox 1914 : J. P. BUSHE-FOX, *Second report on the excavations on the site of the Roman Town at Wroxeter (Shropshire)*, Londres, 1914 (Reports of the Research Comm. of the Soc. of Antiq. of London 2).

Bushe-Fox 1916 : J. P. BUSHE-FOX, *Third report on the excavations on the site of the Roman Town at Wroxeter (Shropshire) 1914*, Londres, 1916 (Reports of the Research Comm. of the Soc. of Antiq. of London 4).

Bushe-Fox 1949 : J. P. BUSHE-FOX, *Fourth report on the excavations of the roman fort at Richborough, Kent*, Oxford, 1949.

Bánki 1975 : Z. BÁNKI, Terra sigillata Werkstatt in Gorsium, dans *Acta Archaeo. Vestnik*, 26, 1975, p. 138-147.

Bónis 1977 : E. B. BÓNIS, Das Töpferviertel am kurucdomb von Brigetio, dans *Folia Archaeo.*, 28, 1977, p. 105-139.

Carmelet 1982 : J.-C. CARMELET (dir.), Bayav. Compte-rendu des fouilles (1980-1981), dans *Fouilles et Etudes, Archéo. et pédagogie*, 4, 1982, p. 19-53.

Carmelet 1987a : J.-C. CARMELET (dir.), Bayav. Compte-rendu des fouilles (1985-1986), dans *Fouilles et Etudes, Archéo. et pédagogie*, 9, 1987, p. 27-102.

Carmelet 1987b : J.-C. CARMELET (dir.), La céramique sigillée moulée conservée au musée de Bayav, dans *Fouilles et Etudes, Archéo. et pédagogie*, 9, 1987, p. 139-167.

Cartier 1969 : J. et F. CARTIER, Puits gallo-romain, rue du Pressoir-Coquet, Beauvais (Oise), dans *Ogam*, 21, 1969, p. 71-102.

Chairon 1982 : F. CHAIRON, Breançon à l'époque gallo-romaine : le site de "la Marette", dans *Ann. Archéo. du Nord-Ouest de la France*, 1982, p. 19-29.

Chalut 1969 : J.-L. CHALUT, *Essai de topographie antique à Lezoux*, Mémoire de DES, Univer. de Clermont-Ferrand II, Clermont-Ferrand, 1969.

Chalut 1971 : J.-L. CHALUT, Lezoux gallo-romain. Essai de restitution topographique, dans *RAC*, 10, fasc. 1-2, 1971, p. 54-58.

Charlesworth 1975 : D. CHARLESWORTH, The Commandant's House, Housesteads, dans *Archaeo. Aeliana*, 3 (5e série), 1975, p. 17-42.

Châtillon 1990 : Collectif, *Nos ancêtres les Riedones, la villa gallo-romaine de Châtillon/Seiche*, Ecomusée du pays de Rennes, Rennes, 1990.

Chertier 1958 : B. CHERTIER, Fouille d'une cave gallo-romaine à Nandin, dans *Bull. de la Soc. Archéo. Champenoise*, fasc. 1-2, 1958, p. 37-46.

Chevillot 1979 : Ch. CHEVILLOT, Un niveau du Haut-Empire, rue romaine à Périgueux, dans *Congrès Nat. des Soc. Savantes (Archéologie)*, 104 : Bordeaux, 1979, p. 207-232.

Chiché 1969 : B. CHICHE, Observations sur les céramiques gallo-romaines découvertes à Corseul et Plémy, dans *Ann. de Bretagne*, 77, 1969, p. 215-228.

Chiché 1970 : B. CHICHE, La céramique sigillée de Plémy (Côtes-du-Nord), dans *Ann. de Bretagne*, 67, 1, 1970, p. 279-284.

Chuniaud 1997 : K. CHUNIAUD, *Lezoux "Ligennes, Le Rincé" (63195.467) (Puy-de-Dôme)*, D.F.S. de sauvetage urgent, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1997.

Cliquet et alii 1996 : D. CLIQUET, P. EUDIER, A. ETIENNE, P. BLASZKIEWICZ, V. BRUNET, J.-CH. MOESGAARD, *Le Vieil-Evreux. Un vaste site gallo-romain*, 1996.

Cliquet, Etienne et Eudier 1995 : D. CLIQUET, A. ETIENNE et P. EUDIER, Apports de l'étude céramologique à l'analyse topo-chronologique du sanctuaire gallo-romain du Vieil-Evreux (Eure), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 113-118.

Cloastre 1968 : R. CLOASTRE, Céramique sigillée découverte à Kérien-en-Plouneventer, dans *Ann. de Bretagne*, 78, 1968, p. 223-230.

Cloastre, Merlat 1954 : R. CLOASTRE, P. MERLAT, Marques de potiers sur tessons de céramique sigillée conservés au musée de Rennes, dans *Ann. de Bretagne*, 61, 1954, p. 306-327.

- Cognot 1982** : F. COGNOT, Un calice tibérien découvert à Mâcon, dans *Rev. Archéo. Sites*, 12, 1982, p. 11-12.
- Collette 1973** : H. COLLETTE, La station gallo-romaine de Lescudillier d'Aurillac, dans *Rev. de la Haute-Auvergne*, 63, 1973, p. 529-533.
- Comfort 1940** : H. COMFORT, *Terra Sigillata*, Valence, 1940 (Travaux du Laboratoire de Céramologie de Valence 1 : traduction française de l'article de la Realencyclopädie, 1968).
- Comfort 1959** : H. COMFORT, An Arretine-Type Signature for Lezoux, dans *American Journal of Archaeo.*, 63, 1959, p. 179-180.
- Congreve 1938** : A. L. CONGREVE, A roman and Saxon site at Elmswell, East Yorks, 1937, dans *Trans. of the East Riding Ant. Soc.*, 28, 3, 1938, p. [42].
- Corder 1935** : P. CORDER, *Excavations at the roman fort at Brough, E. Yorkshire 1934*, 1935 (The Hull University College Local History Committee).
- Corder 1940** : P. CORDER, *Excavations at Elmswell, East Yorkshire, 1938*, 1940 (Hull University College Local History Committee).
- Corder, Romans 1936** : P. CORDER, T. ROMANS, *Excavations at the roman town at Brough, E. Yorkshire 1935*, 1936 (The East Riding Antiqu. Society).
- Corder, Romans 1937** : P. CORDER, T. ROMANS, *Excavations at the roman town at Brough, E. Yorkshire 1936*, 1937 (The Hull Museum Committee).
- Corder, Romans 1938** : P. CORDER, T. ROMANS, *Excavations at the Roman town at Brough-Petuaria*, 1937, dans *Trans. of the East Riding Ant. Soc.*, 1938, p. [66].
- Corrocher 1979** : J. CORROCHER, Vestiges gallo-romains de Nêris-les-Bains. Collection du Dr. Morlet (Vichy), dans *Etudes Archéo.*, 7, 1979, p. 14-25.
- Corrocher 1980** : J. CORROCHER, Essai d'inventaire des estampilles et graffites sur céramique sigillée de l'officine de Bellerive-sur-Allier (Allier), dans *Rev. Archéo. Sites, hors-série*, 6 : Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule Centrale, I, 1980, p. 149-176.
- Corrocher 1981** : J. CORROCHER, Catalogue des formes lisses de l'atelier de céramique sigillée de Bellerive-sur-Allier (Allier), dans *Rev. Archéo. Sites*, 8-9, 1981, p. 6-11.
- Corrocher 1994** : J. CORROCHER, *Lubillet ancienne paroisse de Lapalisse (Allier)*, 1994 (Hist. et Recherche Archéo. en Bourbonnais 1).
- Corrocher, Randoin 1974** : J. CORROCHER, B. RANDOIN, Un document céramique original livré par l'officine gallo-romaine de Terre-Franche (Allier). Tête de lion déversoir à mufles opposés sur mortier Drag. 45, dans *RAC*, 13, fasc. 1-2, 1974, p. 113-122.
- Corrocher, Randoin 1977** : J. CORROCHER, B. RANDOIN, Mortiers en sigillée de l'officine de Terre-Franche (Bellerive-sur-Allier), dans *RAC*, 16, fasc. 3-4, 1977, p. 363-368.
- Cottard et alii 1986** : J. COTTARD, J. BACHELET, J. BLACHE, J. TROUVE et A. SCHMITT, Sur la fréquentation particulière aux sites de Melun d'une céramique gallo-romaine du type Terra Rubra, dans *Bull. du Gr. Archéo. de Seine-et-Marne*, 27, 1986, p. 5-16.
- Cotton, Gathercole 1958** : M. A. COTTON, P. W. GATHERCOLE, *Excavations at Clausentum, Southampton, 1951-1954*, London, 1958 (Ministry of Works Archaeological Reports 2).
- Couppé et alii 1977** : J. COUPPE, J.-P. GALLOIS, M. TUFFREAU-LIBRE, A. VADET, Découvertes gallo-romaines au Nord et à l'Est d'Étaples, premiers résultats, dans *Bull. de la Comm. Dép. des Monu. Hist. du Pas-de-Calais*, 10, 1977, p. 65-85.
- Creus 1975** : I. CREUS, De gallo-romeinse nederzetting onder het laat-romeins grafveld van oudenburg, dans *Archaeo. Belgica*, 179, 1975, p. 1-27.
- Creuzenet 1986** : F. CREUZENET, *La céramique sigillée ornée de la fouille de la maison de retraite à Autun*, Mémoire de Maîtrise, Université de Dijon, Dijon, 1986.
- Creuzenet 1992** : F. CREUZENET, un Dr 37 signé MACCIRRA découvert à Autun, dans *Rev. Archéo. de l'Est et du Centre-Est*, 43, 2, 1992, p. 397-401.
- Cribellier 1993** : C. CRIBELLIER, Un quartier d'habitat gallo-romain à Pithiviers-le-Vieil (Loiret). Les "Ouches du Bourg" (fouilles 1992/1993), dans *Rev. Archéo. du Loiret*, 18, 1993, p. 18-119.
- Crochet 1973** : H. CROCHET, Signature du potier gallo-romain Paternus découverte à Vayres (Gironde), dans *Bull. et Mém. de la Soc. Archéo. de Bordeaux*, 68, 1973, p. 143-146.
- Cunliffe 1968** : B. W. CUNLIFFE, *Fifth report on the excavations of the roman fort at Richborough, Kent*, Oxford, 1968.
- Cunliffe 1971** : B. W. CUNLIFFE, *Excavations at Fishbourne 1961-1969*, Leeds, 1971 (Reports of the Research Comm. of the Soc. of Antiqu. of London 27).
- Curk 1969** : I. M. CURK, *Terra Sigillata in Sorodne vrste keramike iz Poetovija*, Bèograd, 1969 (Publication de la Soc. Archéo. de Yougoslavie 9).
- Curk 1981** : I. M. CURK, Nekaj najdb sigilate iz Ptuj, dans *Arheo. Vestnik*, 32, 1981, p. 56-67.
- Curk 1987** : I. M. CURK, Les guerres contre les Marcomans du II^e siècle et les trouvailles céramiques de la zone entre Pannonie et Italie, dans *Rev. Archéo. de l'Est et du Centre-Est*, 38 : Mélanges offerts à M. Lutz, 1987, p. 241-246.
- Curk 1990** : I. M. CURK, Welche Bevölkerungsschichten haben vorwiegend Sigillaten (aus Rheinzabern) gebraucht - Beobachtungen aus Nord-West Jugoslawien, dans *RCRF Acta*, 27-28, 1990, p. 29-33.
- Curle 1911** : J. CURLE, *A roman frontier post and its people : the fort at Newstead in the parish of Melrose*, Glasgow, 1911.
- Czys et alii 1981** : W. CZYSZ, H. H. HARTMANN, H. KAISER, M. MACKENSEN et G. ULBERT, *Römische Keramik aus Bad Wimpfen*, Stuttgart, 1981 (Forsch. und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 11).
- Dannell 1977** : G. B. DANNELL, The Samian from Bagendon, dans *BAR ss*, 30 : Roman Pottery Studies in Britain and Beyond : Papers presented to John Gillam (Dore J. et K. Greene, eds.), 1977, p. 229-234.
- Darling 1984** : M. J. DARLING, Roman pottery from the Upper Defences, dans *Lincoln Archaeo. Trust*, 16, 2, 1984, p. 43-100.
- Darlot 1986** : P. DARLOT, Découverte d'un ensemble gallo-romain proche des thermes antiques d'Allonnes, dans *Bull. de la Soc. d'Agri., Scien. et Arts de la Sarthe*, 617, 1986, p. 27-40.
- Daudin, de Caumont 1829** : M. DAUDIN, A. DE CAUMONT, *Essai sur les poteries romaines et les nombreux objets d'antiquité qui ont été trouvés au Mans en 1809*, Paris, 1829.
- De Boe, Hubert 1978** : G. DE BOE, F. HUBERT, Méthode et résultats du sauvetage archéologique à Pommeroeul, dans *Archaeo. Belgica*, 207, 1978.
- De Feraudy, Vertet 1986** : L. DE FERAUDY, H. VERTET, Toulon-sur-Allier - Le Lary, dans C. BÉMONT, J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*, DAF 6 : 1986, p. 153-155.
- De Montauzan 1913** : G. DE MONTAUZAN, *Les fouilles de Fourvière en 1912*, 1913 (Ann. de l'Université de Lyon 28 (2^e série)).
- De Quirielle, Bertrand 1881** : R. DE QUIRIELLE et A. BERTRAND, Découverte d'une officine gallo-romaine à Lubié, dans *Bull. de l'Allier*, 16, 1881.
- De Schaetzen, Vanderhoeven 1954** : Ph. DE SCHAETZEN, M. VANDERHOEVEN, La Terra sigillata à Tongres, I. La sigillata ornée, dans *Bull. de l'Inst. Archéo. Liégeois*, 70, 1954, p. 5-284.
- Debien 1976** : B. DEBIEN, La céramique précoce de Lezoux à Jublains, dans *Centre Région. de Rech. Archéo. de Jublains*, 11-12, 1976, p. 1-8.
- Debien 1980** : B. DEBIEN, *Les imitations gauloises de la céramique sigillée du I^{er} siècle à Lezoux*, Université du Maine, Le Mans, 1980.
- Déchelette 1904** : J. DECHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise)*, Paris, 1904.
- Decourtye 1972** : A. M. DECOURTYE, Site gallo-romain "Les Jonc Marins", Neauphlette (Août-Octobre 1970), dans *Bull. du Centre de Rech. Archéo. de la Région Mantaise*, 2, 1972, p. 5-16.
- Dekan 1996** : J. DEKAN, Terra Sigillata in Rusovce-Bergl. Reperta annis 1964-1969, dans *Gerulata*, 1 (K. Kuzmová, J. Rajtár, eds.), 1996, p. 145-192.
- Delage 1992** : R. DELAGE, *Caractérisation et classification d'une série de décors sur sigillée moulée du centre de production de Lezoux*, Mémoire de Maîtrise, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, Paris, 1992.
- Delage 1997** : R. DELAGE, Premier aperçu de la diffusion de la céramique sigillée du groupe Centre-Ouest dans l'Ouest de la Gaule (régions Pays-de-la-Loire et Bretagne), dans *SFECAG, Actes du Congrès du Mans*, 1997, p. 279-291.
- Delage, Guillier 1997** : R. DELAGE, G. GUILLIER, La céramique confrontée au problème de la datation des niveaux du III^e siècle : quatre exemples Manceaux (Sarthe), dans *SFECAG, Actes du Congrès du Mans*, 1997, p. 255-278.
- Delage, Poissonnier et Simon 1996** : R. DELAGE, B. POISSONNIER et L. SIMON, Etude de la céramique sigillée issue des prospections sur le site de "La Siacre" à Chantonay (Vendée), dans *Rev. Archéo. Sites*, 61-63, 1996, p. 105-109.
- Delestre, Boisbouvier et Mornand 1980** : X. DELESTRE, G. BOISBOUVIER, J. MORNAND, Les céramiques sigillées de la collection J. Mornand, dans *Andes*, 9, 1980, p. 82-113.
- Delmaire 1965** : R. DELMAIRE, Céramique sigillée découverte à Théroutanne, dans *Rev. du Nord (Archéo.)*, 67, 1965, p. 607-613.
- Delmaire 1971** : R. DELMAIRE, Marques de potiers gallo-romains de la Coll. Terninck, dans *Bull. de la Comm. Dép. des Monu. Hist. du Pas-de-Calais*, 9, 1971, p. 39-48.
- Delmaire 1976** : R. DELMAIRE, *Etude archéologique de la partie orientale de la cité des Morins*, Arras, 1976 (Mémoire de la Comm. Dép. des Monuments Historiques du Pas-de-Calais 16).
- Deloffre et alii 1991** : V. DELOFFRE, M. FRICHET-COLZY, F. JOBIC et X. PEIXOTO, Le mobilier archéologique des fouilles de l'Hôtel-Dieu à

- Beauvais (Oise), dans *Rev. Archéo. de Picardie*, fasc. 3-4, 1991, p. 203-265.
- Demarez 1992** : J. D. DEMAREZ, *Terres sigillées de Liberchies, II, collection Stéphane Genvier*, Bruxelles, 1992 (Publication du Club Archéologique Amphora 65).
- Demougeot 1969** : E. DEMOUGEOT, Les Martyrs imputés à Chrocus et les invasions alamaniques en Gaule méridionale, dans *Ann. du Midi*, 74, 1969, p. 5-28.
- Derocles 1991** : P. DEROCLES, *L'apport de la céramique sigillée à la compréhension des fouilles dites de la Maison de la Région (ancienne confiserie Humbert) : 1985-1986*, Mémoire de Maîtrise, Univ. de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1991.
- Desnoyers 1971** : M. DESNOYERS, Note préliminaire sur un four de potier tiberien du Pêchin à Nêris-les-Bains (Allier), dans *Bull. de la Soc. d'Emul. du Bourbonnais*, 55 : Actes du 31^e Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes du Centre, 1971, p. 501-505.
- Destexhe 1976** : G. DESTEXHE, Quelques fragments de sigillées décorées, dans *Les chercheurs de la Wallonie*, 23, 1976, p. 129-136.
- Detsicas 1957** : A. P. DETSICAS, Figured Samian from Birdoswald, dans *Trans. of Cumberland and Westmorland Ant. and Archaeo. Soc.*, 62 (2e série), 1957, p. 31-50.
- Devauges 1988** : J.-B. DEVAUGES, *Entrains gallo-romains*, Entrains-sur-Nohain, 1988.
- Devevey-Delor 1996** : A. DEVEVEY-DELOR, *La consommation de la céramique sigillée du Haut-Empire en territoire senon : les exemples de Sens et Melun*, Mémoire de Maîtrise, Univ. de Bourgogne, Dijon, 1996.
- Dimitrova 1977** : A. DIMITROVA MILCEVA, Einfuhrkeramik in Novae aus den Westlichen provinzen des römischen Reiches, dans *RCRF Acta*, 17-18, 1977, p. 293-300.
- Dimitrova-Milce 1987** : A. DIMITROVA-MILCEVA, Importierte Terra Sigillata aus Novae. Recherches sur la culture en Mésie et en Thrace (Bulgarie) (Ier-IVe siècle), dans *Izvestija na Arheo. Institut*, 36, 1987, p. 108-152.
- Dodd, Woodward 1922** : P. W. DODD, P. J. WOODWARD, Excavations at Slack, 1913-1915, dans *The Yorkshire Archaeo. Journal*, 26, 1922, p. 1-92.
- Dollfus 1964** : M.-A. DOLLFUS, Le potier Geminus et les vases à déversoir à tête de Lion, dans *RAC*, 3, fasc. 4, 1964, p. 357-365.
- Dool, Wheeler 1986** : J. DOOL, H. WHEELER, Roman Derby : Excavations 1968-1983, dans *Derbyshire Archaeo. Journal*, 105, 1986.
- Doyen 1982** : J.-M. DOYEN, Etude d'un ensemble de tessons de terre sigillée décorée provenant de Clavier-Vervoz, dans *Bull. du Cercle Archéo. d'Hesbaye-Condrez*, 17, 1982, p. 83-97.
- Dubois, Binet 1996** : S. DUBOIS, E. BINET, La céramique à Amiens (Somme) dans la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C., d'après les fouilles du Palais des Sports, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 331-352.
- Dumasy-Mathieu 1991** : F. DUMASY-MATHIEU, *La villa du Liégeaud et ses peintures, la Croisille-sur-Briance (Haute-Vienne)*, DAF 31, Paris, 1991.
- Dunning 1933** : G. C. DUNNING, *Report on Pottery (Gloucester 1931-1932)*, 1933 (Trans. of the Bristol and the Gloucestershire Archaeo. Soc. 55).
- Dunning 1945** : G. C. DUNNING, Two Fires of Roman London, dans *The Antiquaries Journal*, 25, fasc. 1-2, 1945, p. 48-77.
- Dupuy 1968** : P. DUPUY, La nécropole de Lavaud (Commune de Saint-Goussaud, Creuse), dans *RAC*, 7, fasc. 2, 1968, p. 99-117.
- Durand-Lefebvre 1963** : M. DURAND-LEFEBVRE, *Marques de potiers gallo-romains trouvées à Paris*, Paris, 1963.
- Dussot 1984** : D. DUSSOT, Un habitat gallo-romain au village des Bains, commune de Sainte-Feyre (Creuse), dans *Rev. Archéo. Sites*, 23, 1984, p. 13-16.
- Dussot 1987a** : D. DUSSOT, La nécropole gallo-romaine à incinération de Louroux, commune de Saint Priest (Creuse), dans *Aquitania*, 5, 1987, p. 3-34.
- Dussot 1987b** : D. DUSSOT, Structure gallo-romaine à la Caure, commune de La Chapelle-Taillefert (Creuse), dans *Rev. Archéo. Sites*, 31, 1987, p. 6-16.
- Edwards et Webster 1985** : B. J. N. EDWARDS, P. V. WEBSTER, *Ribchester Excavations, 1 : excavations within the roman fort 1970-1980*, Cardiff, 1985.
- Edwards et Webster 1988** : B. J. N. EDWARDS, P. V. WEBSTER, *Ribchester Excavations, 3 : excavations in the civil settlement 1968-1980*, Cardiff, 1988.
- Ettlinger et alii 1990** : E. ETTLINGER, *Conspectus formarum terrae sigillatae Italico modo confectae*, Frankfurt, 1990 (Materialien zur römisch-germanischen Keramik 10).
- Eveillard 1971** : J.-Y. EVEILLARD, Céramique sigillée du premier siècle découverte à Carhaix, dans *Ann. de Bretagne*, 78, 1, 1971, p. 175-195.
- Fabre 1935** : C. FABRE, Les industries céramiques de Lezoux, dans *Rev. Archéologique*, 1935, p. 91-110.
- Fabre 1953** : C. FABRE, *Ledosum*, Clermont-Ferrand, 1953.
- Fenet 1990** : A. FENET, *Le site archéologique de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux (Puy-de-Dôme) : premières approches*, Mémoire de D.E.A., Univ. de Clermont-Ferrand II, Clermont-Ferrand, 1990.
- Ferdière 1970** : A. FERDIÈRE, Notes de céramologie de la région Centre, Ile série : note 5, PATERNVS, dans *RAC*, 9, fasc. 1, 1970, p. 42-55.
- Ferdière 1974** : A. FERDIÈRE, Note de céramologie de la région Centre, notes 9 et 10 : PATERNVS de la Gaule du Centre, dans *RAC*, 13, fasc. 1-2, 1974, p. 59-86.
- Ferdière 1980** : A. FERDIÈRE, La fouille de sauvetage du site gallo-romain de la "Fosse Dieppe" à Dambron (Eure-et-Loir), dans *Rev. Archéo. du Loiret*, 6, 1980, p. 35-39.
- Ferdière 1989** : A. FERDIÈRE, Catalogue des poinçons décoratifs sur sigillée du "Groupe Centre-Ouest", dans *RACF*, 28, fasc. 2, 1989, p. 180-215.
- Feugère, Poncet et Vaginay 1977** : M. FEUGÈRE, J. PONCET et M. VAGINAY, Céramiques ornées d'époque Tibère - Claude trouvées à Roanne (Loire), dans *Figlina*, 2, 1977, p. 107-126.
- Fichet de Clairfontaine, Gros 1995** : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, H. GROS, Sées (Orne) : le mobilier céramique des années 50-80 après J.-C. Etude d'un ensemble clos du site de la rue Amesland, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 25-38.
- Fichet de Clairfontaine, Kérebél 1991** : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, H. KEREBEL, Céramiques importées et céramiques locales à Corseul, d'Auguste à Néron, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 279-290.
- Fischer 1981** : Th. FISCHER, Zur Chronologie der römischen Fundstellen um Regensburg, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 46, 1981.
- Fischer 1973** : U. FISCHER, *Grabungen im römischen Steinkastern von Heddernheim 1957-1959*, Frankfurt, 1973 (Schriften des Frankfurter Museums für Vor- und Frühgeschichte 2).
- Fouet, Perrier 1971** : G. FOUET, J. PERRIER, Ruines gallo-romaines du boulevard Gambetta et de la rue Vigne-de-Fer à Limoges (Recherches juin 1962), Le mobilier, dans *Bull. de la Soc. Archéo. et Hist. du Limousin*, 98, 1971, p. 85-106.
- Frère 1972** : S. FRÈRE, *Verulamium excavations, 1*, Oxford, 1972 (Reports of the Research Comm. of the Soc. of Antiq. of London 28).
- Frère 1984** : S. FRÈRE, *Verulamium excavations, 3*, Oxford, 1984 (Reports of the Research Comm. of the Soc. of Antiq. of London 30).
- Frère, St Joseph 1974** : S. S. FRÈRE, J. K. ST JOSEPH, The roman fortress at Longthorpe, dans *Britannia*, 5, 1974, p. 1-129.
- Fulford, Huddleston 1991** : M. G. FULFORD, K. HUDDLESTON, *The current state of Romano-British pottery studies*, 1991 (English Heritage, Occasional paper 1).
- Gabler 1964** : D. GABLER, Az importált Terra Sigillata forgalma Pannoniában, dans *Archaeo. Ertesítő*, 91, fasc. 1, 1964, p. 94-110.
- Gabler 1967** : D. GABLER, Die gestempelten Sigillaten von Tac (Gorsium), dans *RCRF Acta*, 9, 1967, p. 29-49.
- Gabler 1971a** : D. GABLER, Terra Sigillata in dem Ostpannonien Beachbarten Barbaricum, dans *RCRF Acta*, 13, 1971, p. 5-17.
- Gabler 1971b** : D. GABLER, Kutatások Arrabóna Canabaejában, dans *Arrabona*, 13, 1971, p. 5-54.
- Gabler 1972** : D. GABLER, Sigillaten auf dem Gebiet des Palatiums von Gorsium, dans *Alba Regia*, 13 (1974), 1972, p. 9-68.
- Gabler 1976** : D. GABLER, Die Sigillaten vom Gebiete der Hercules-villa in Aquincum, dans *Acta Archaeo. Academiae Scientiarum Hungaricae*, 28, fasc. 1-2, 1976, p. 3-77.
- Gabler 1977** : D. GABLER, A Dunai Limes I-II Szazadi Történetének Néhány Kérdése, dans *Archaeo. Ertesítő*, 104, fasc. 2, 1977, p. 145-175.
- Gabler 1978** : D. GABLER, Die Sigillaten von Pfaffenhofen in Pannonien, dans *Acta Archaeo. Academiae Scientiarum Hungaricae*, 30, fasc. 1-2, 1978, p. 77-147.
- Gabler 1979** : D. GABLER, Römische Forschungen in Zalalövő, 1977, dans *Acta Archaeo. Academiae Scientiarum Hungaricae*, 31, fasc. 3-4, 1979, p. 357-390.
- Gabler 1980** : D. GABLER, The structure of the Pannonian frontier on the Danube and its developments in the Antonine period. Some problems., dans *BAR is*, 71, 1 : Roman Frontier Studies, intern. Congress, 12, 1979 (W. S. Hason, L. J. T. Keppie, eds.), 1980, p. 637-654.
- Gabler 1985** : D. GABLER, The dating of Terra sigillata : a survey of results, perspectives and limits, dans *Mit. des Archäo. Inst. der Ungar. Akad. der Wissen.*, 14, 1985, p. 81-92.
- Gabler 1986** : D. GABLER, Differences between Imported Pottery in the Western and Danubian Provinces of the Roman Empire, dans *Acta Archaeo. Academiae Scientiarum Hungaricae*, 38, 1986, p. 93-104.
- Gabler 1987** : D. GABLER, La céramique sigillée de la Gaule de l'Est en Pannonie, dans *Rev. Archéo. de l'Est et du Centre-Est*, 38 : Mélanges offerts à M. Lutz, 1987, p. 47-56.

- Gabler, Kocztur 1976** : D. GABLER, E. KOCZTUR, Terra Sigillata Depottfund aus Gorsium, dans *Alba Regia*, 15, 1976, p. 65-88.
- Gabler, Palágyi 1989** : D. GABLER, SYLVIA K. PALÁGYI, A balácai Terra Sigillaták, 1, dans *Balácai Közlemények*, 1, 1989, p. 109-123.
- Gabler, Pichlerová 1996** : D. GABLER, M. PICHLEROVA, Terra Sigillata von Gerulata, dans *Gerulata*, 1 (K. Kuzmová, J. Rajtár, eds.), 1996, p. 45-143.
- Gabler, Vaday 1992** : D. GABLER, A. H. VADAY, Terra Sigillata im Barbaricum zwischen Pannonien und Dazien, dans *Acta Archaeo. Academiae Scientiarum Hungaricae*, 44, 1992, p. 83-160.
- Gagnaire 1984** : J. GAGNAIRE, La céramique sigillée ornée au moule découverte sur le site de la Masse, Ambert (63), dans *Chroniques Hist. d'Ambert et de son Arr.*, 6, 1984, p. 15-19.
- Gailliard, Parriat 1975** : H. GAILLIARD, H. PARRIAT, L'officine céramique gallo-romaine de Gueugnon (Saône-et-Loire), dans *Rev. Archéo. de l'Est et du Centre-Est*, 26, fasc. 3-4, 1975, p. 307-412.
- Galliou 1980** : P. GALLIOU, La villa de Kéran-en-Arradon (Morbihan), 2ème partie : le matériel, dans *Archéo. en Bretagne*, 26, 1980, p. 3-21.
- Galliou, Sanquer 1979** : P. GALLIOU, R. SANQUER, La sigillée découverte provenant de Kérialen-en-Plounéventer (Finistère), 1979 (Archéo. en Bretagne, Suppl. 1).
- Garnier 1976** : M. GARNIER, Le site archéologique de la "Pièce de Doue" à Coulommiers (Seine-et-Marne) : 1. Etude des vestiges d'une villa gallo-romaine, dans *Bull. de la Soc. Archéo. Champenoise*, fasc. 4, 1976, p. 63-70.
- Garnier, Evrard 1993** : R. GARNIER, Ph. EVRARD, Le site gallo-romain du Bas d'Ury à la Chapelle-la-Reine, dans *Bulletin du Groupement Archéo. de Seine-et-Marne*, 32-34, 1993, p. 165-190.
- Gaudillère 1971** : C. GAUDILLERE, La céramique sigillée de "Croix Juliet" et "Perrières" à Tournus (71), dans *Bull. de la Soc. des Amis des Arts et Scien. de Tournus*, 69, 1971, p. 129-135.
- Gaume, Hofmann 1967** : G. GAUME, B. HOFMANN, Fouille de Pouillé (Loir-et-Cher). Céramique sigillée des Ier et IIème siècles, dans *RAC*, 6, fasc. 4, 1967, p. 291-304.
- Gautier 1982** : M. GAUTIER, La villa gallo-romaine de Ville-Chérel en Pléchatel (Ille-et-Vilaine), dans *Dossiers du Centre de Recherche Archéo. d'Alet*, 10, 1982, p. 47-58.
- GFTVE 1970** : GROUPE DE FOUILLES DE TERRE-FRANCHE, VICHY et ENVIRONS, L'officine de céramique gallo-romaine de Terre-Franche, dans *Bull. de Vichy*, 1970
- Gibson, Simpson 1911** : J. P. GIBSON, F. G. SIMPSON, The Milecastle on the Wall of Hadrian at the Poltross Burn, dans *Trans. of Cumberland and Westmorland Ant. and Archaeo. Soc.*, 11 (2e série), 1911, p. 390-461.
- Gillam 1973** : J. P. GILLAM, Sources of pottery found on northern military sites, dans *BAR bs*, 10, 1973, p. 53-62.
- Gillam, Greene 1981** : J. GILLAM, K. GREENE, Roman pottery and the economy, dans *BAR is*, 123, 1 : Roman pottery research in Britain and North-West Europe (A. C. et A. S. Anderson, eds.), 1981, p. 1-24.
- Gillam, Tait 1968** : J. P. GILLAM, J. TAIT, The roman fort at Chester-le-Street, dans *Archaeo. Aeliana*, 46 (4e série), 1968, p. 75-96.
- Godard 1989** : C. GODARD, La sigillée : formes et fréquences à travers un lot de la fin du IIème s. ap. J.-C. et l'horizon de la deuxième moitié du IIIème s. de l'habitat du verbe incarné à Lyon, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 71-77.
- Godard 1995** : C. GODARD, Quatre niveaux d'abandon de la ville de Vienne (Isère) : éléments pour la chronologie des céramiques de la fin du IIe siècle et du IIIe siècle après J.-C., dans *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 285-322.
- Going 1987** : J. C. GOING, The mansio and other sites in the South-eastern sector of *Caesaromagus* : the roman pottery, dans *Council for British Archaeology, Research Report*, 62 : Chelmsford Archaeo. Trust Reports, 3.2., 1987, p. 125.
- Goudineau 1968** : Ch. GOUDINEAU, La céramique arétine lisse, Paris, 1968 (Ecole Française de Rome. Mém. d'Archéo. et d'Hist., Suppl. 6).
- Goupil 1984** : F. GOUPIL, Allonnes (72) : "fosse-puits" des Perrières, ensemble gallo-romain, dans *Bull. de la Soc. d'Agri., Scien. et Arts de la Sarthe*, 596, 1984, p. 43-56.
- Gourvest 1967** : J. GOURVEST, Quelques vases en terre sigillée de Nérès (Allier), collection Bougerolle, dans *RAC*, 6, fasc. 3, 1967, p. 205-211.
- Graff 1967** : Y. GRAFF, Liberchies, dans *Romana Contact*, fasc. 2, 1967
- Grand 1970** : J.-P. GRAND, Céramique sigillée de Moind, dans *RAC*, 9, 1970, p. 277-280.
- Green 1933** : Ch. GREEN, *Catalogue of potters' stamps on Terra Sigillata found in Gloucester*, 1933 (Public Museum, Gloucester, occasional papers 1).
- Green 1935** : Ch. GREEN, *Second catalogue of potters' stamps on Terra Sigillata found in Gloucester*, 1935 (Public Museum, Gloucester, occasional papers 2).
- Grimes 1930** : W. F. GRIMES, *Holt, Denbighshire : The Works-Depot of the Twentieth Legion at Castle Lyons*, Londres, 1930.
- Groh 1996** : S. GROH, *Die Insula XLI von Flavia Solva. Ergebnisse der Grabungen 1959 und 1989 bis 1992*, Wien, 1996 (Österreichisches Archäologisches Institut 28).
- Groh 1998** : S. GROH, La circulation des produits de Banassac dans les Alpes orientales. Importations tardives de la Gaule du Sud dans le Norique, dans *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres*, 1998.
- Grünwald 1986** : M. GRUNEWALD, *Keramik und Kleinfunde des legionslagers von Carnuntum (Grabungen 1976-1977)*, 1986 (Der Römische Limes in Österreich 34).
- Gudea 1984** : N. GUDEA, Import und Erzeugung von TS-Keramik in den dakischen Provinzen, dans *RCRF Acta*, 13, 1984, p. 81-98.
- Guéry 1963** : R. GUERY, La "terra sigillata" sur le site de la Villeneuve-au-Chatelot, dans *Bull. du Gr. Archéo. du Nogentais*, 4-5, 1963, p. 19-28.
- Guéry 1979** : R. GUERY, Les marques de potiers sur Terra Sigillata découvertes en Algérie, I : sigillées provinciales (hispanique et gallo-romaine), dans *Antiquités Africaines*, 13, 1979, p. 23-97.
- Gueugnon 1967** : GROUPE ARCHEO. DE GUEUGNON, Découverte d'une officine céramique à Gueugnon (S.-et-L.), dans *La Physiophile*, 66, 1967, p. 3-53.
- Guilleux 1978** : J. GUILLEUX, *Rapport de sauvetage rue des Poules au Mans*, Association pour la mise en valeur du Vieux-Mans, rapport sur la surveillance archéo. des travaux de mise en souterrain des différents réseaux, Nantes, 1978.
- Guilleux 1988** : J. GUILLEUX, Trois Drag. 37 du IIIe siècle en provenance de la fosse 1 de l'ilot 7, Le Mans, percée centrale, dans *Bull. de la Soc. d'Agri., Scien. et Arts de la Sarthe*, 638, 1988, p. 9-19.
- Guilleux 1990** : J. GUILLEUX, Un lot de céramique sigillée à décor provenant d'une structure du site des Filles-Dieu, Le Mans 1982, dans *Bull. de la Soc. d'Agri., Scien. et Arts de la Sarthe*, 657, 1990, p. 65-80.
- Guillot, Millard 1995** : B. GUILLOT, N. MILLARD, *Evreux (27), rue de la Justice*, D.F.S. de sauvetage urgent, S.R.A. de Haute-Normandie, Rouen, 1995.
- Haalebos 1977** : J. K. HAALBOS, *Zwammerdam, Nigrum Pullum. Ein Auxiliarkastell am Niedergermanischen Limes*, Amsterdam, 1977.
- Haldimann 1986** : M.-A. HALDIMANN, *La céramique gallo-romaine de la Tour Baudet à Genève*, Mémoire de Licence, Université de Genève, Genève, 1986.
- Hartley 1952** : B. R. HARTLEY, Excavations at Heronbridge, 1947-48, dans *Chester Archaeo. Soc. Journal*, 39, 1952, p. 1-20.
- Hartley 1966** : B. R. HARTLEY, The Roman Fort at Ilkley excavations of 1962, dans *Proc. of the Leeds Philosophical and Literary Soc.*, 12, part. 2, 1966, p. 23-72.
- Hartley 1972** : B. R. HARTLEY, The Roman Occupation of Scotland : The Evidence of Samian Ware, dans *Britannia*, 3, 1972, p. 1-55.
- Hartley 1977** : B. R. HARTLEY, Some Wandering Potters, dans *BAR ss*, 30 : Roman Pottery Studies in Britain and Beyond : Papers presented to John Gillam (J. Dore, K. Greene, eds.), 1977, p. 251-261.
- Hartmann 1981** : H. H. HARTMANN, Die Reliefsigillata aus dem Vicus Wimplen im Tal, dans *For. und Berich. zur Vor- und Frühgesch. in Baden-Württemberg*, 11, 1981, p. 189-253.
- Hasenbach-Mölling 1990** : I. HASENBACH-MÖLLING, Virunums verzierte Terra Sigillata aus dem Bestand des Landesmuseums für Kärnten, dans *RCRF Acta*, 27-28, 1990, p. 47-57.
- Hawkes 1927** : C. HAWKES, Excavations at Alchester, 1926, dans *The Antiquaries Journal*, 7, fasc. 2, 1927, p. 155-184.
- Herment 1995** : H. HERMENT, Aperçu de la céramique Ebroïcienne à travers la site du square Georges-Brassens "La Médiathèque" à Evreux (Eure, Haute-Normandie), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 119-128.
- Hofmann 1961** : B. HOFMANN, *L'évolution de la céramique sigillée en Gaule romaine*, Guiry-en-Vexin, 1961 (Centre Archéo. de Guiry-en-Vexin, études gallo-romaines 1).
- Hofmann 1965** : B. HOFMANN, Etude de la céramique de la villa gallo-romaine des Terres-Noires de Guiry-Gadancourt, dans *Bull. Archéo. du Vexin Français*, 1, 1965, p. 65-70.
- Hofmann 1967** : B. HOFMANN, Etude de la céramique sigillée moulée de la villa gallo-romaine des Terres-noires de Guiry-Gadancourt (suite et fin), dans *Bull. Archéo. du Vexin Français*, 3 (1968), 1967, p. 97-108.
- Hofmann 1967a** : B. HOFMANN, Notes de céramologie antique II, dans *Ogam*, 19, fasc. 1-2, 1967, p. 129-136.
- Hofmann 1967b** : B. HOFMANN, Notes de céramologie antique IV, dans *Ogam*, 19, fasc. 5-6, 1967, p. 457-474.
- Hofmann 1969a** : B. HOFMANN, Etude d'un lot de céramique provenant du site antique de Rhus (Val d'Oise), dans *Bull. Archéo. du Vexin Français*, 5 (1971), 1969, p. 87-104.

- Hofmann 1969b** : B. HOFMANN, Note de céramologie antique, VI, dans *Ogam*, 21, fasc. 1-6, 1969, p. 179-210.
- Hofmann 1969c** : B. HOFMANN, Quelques marques sur vases unis de l'atelier de Terre-Franche (Allier), dans *RAC*, 8, fasc. 4, 1969, p. 293-300.
- Hofmann 1973a** : B. HOFMANN, Etude d'un nouveau lot de céramique sigillée provenant du site de Rhus, dans *Bull. Archéo. du Vexin Français*, 9 (1974), 1973, p. 75-82.
- Hofmann 1973b** : B. HOFMANN, Contribution à l'étude de Terre Franche, à Bellerive-sur-Allier (Allier), dans *Forum*, 3, 1973, p. 12-20.
- Hofmann 1974** : B. HOFMANN, Les secteurs de vente de la céramique sigillée du I^{er} siècle de notre ère, dans *Forum*, 4, 1974, p. 9-11.
- Hofmann 1975** : B. HOFMANN, Etude de plusieurs lots de céramique gallo-romaine en provenance d'Alet, Hirel et environs, dans *Dossiers du Centre de Recherche Archéo. d'Alet*, 3, 1975, p. 55-65.
- Hofmann 1977** : B. HOFMANN, La céramique sigillée ornée au moule du Musée Gouin à Tours (Indre-et-Loire), 1^{ère} partie, dans *RAC*, 16, 1977, p. 98-105.
- Hofmann 1978a** : B. HOFMANN, Céramiques sigillées en provenance de Corseul et de Rennes, dans *Dossiers du Centre de Recherche Archéo. d'Alet*, 6, 1978, p. 31-38.
- Hofmann 1978b** : B. HOFMANN, La céramique sigillée ornée au moule du Musée de Gouin à Tours (Indre-et-Loire), 4^e partie, dans *RAC*, 17, fasc. 3-4, 1978, p. 243-257.
- Hofmann 1980** : B. HOFMANN, La céramique sigillée dans les régions de Corseul et d'Alet, dans *Dossiers du Centre de Recherche Archéo. d'Alet*, 8, 1980, p. 51-62.
- Hofmann 1981** : B. HOFMANN, Aperçu sur les exportations de céramique sigillée en Grande-Bretagne, dans *BAR is*, 123, 2 : Roman Pottery Research in Britain and North-West Europe (A. C. et A. S. Anderson, eds.), 1981, p. 277-294.
- Hofmann 1986** : B. HOFMANN, Etat des découvertes de céramique gallo-romaine à Epiais-Rhus (Val-d'Oise), dans *Bull. Archéo. du Vexin Français*, 22, 1986, p. 57-75.
- Hofmann 1987** : B. HOFMANN, Relations entre études céramiques et histoire antique, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 113-117.
- Hofmann 1988** : B. HOFMANN, La forme sigillée Walters 79/80, dans *Rev. Archéo. de l'Est et du Centre-Est*, 39, 1-2, 1988, p. 141-143.
- Hofmann 1990** : B. HOFMANN, Datation grâce à la présence de vases moulés argonnais aux frontières de l'Empire romain, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 183-185.
- Hofmann NT21** : B. HOFMANN, *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée*, Paris, NT21 (Notice technique, T.C.F. 21.1 : Les ateliers de la Graufesenque et de Lezoux).
- Hofmann, Houlbert 1970** : B. HOFMANN, B. HOULBERT, Céramique sigillée trouvée à Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise), dans *Bull. Archéo. du Vexin Français*, 6 (1972), 1970, p. 105-109.
- Hofmann, Jalmain 1972** : B. HOFMANN, D. JALMAIN, Aperçus sur l'occupation romaine en Beauce, dans *Forum*, 2, 1972, p. 14-19.
- Hofmann, Mitard 1974** : B. HOFMANN, P.-H. MITARD, Le site gallo-romain des Mureaux (Yvelines) et la collection Bruno Renoult, dans *Bull. Archéo. du Vexin Français*, 10 (1975), 1974, p. 55-85.
- Hofmann, Vion 1988** : B. HOFMANN et G. VION, Sigillée décorée du site de Labuissière : fouilles de 1972 à 1983, dans *Bull. de la Comm. Dép. d'Hist. et d'Archéo. du Pas-de-Calais*, 12, fasc. 3, 1988, p. 234-249.
- Holbrook, Bidwell 1991** : N. HOLBROOK, P. BIDWELL, *Roman finds from Exeter*, 1991 (Exeter Archaeo. Reports 4).
- Humbert 1984** : R. HUMBERT, *La céramique sigillée décorée au moule des Musées du Mans*, Mémoire de Maîtrise, Université du Maine, Le Mans, 1984.
- Humbert 1987** : R. HUMBERT, Note de céramologie : le mobilier gallo-romain provenant du puits n°1 de la place de la République au Mans, dans *Bull. de la Soc. d'Agri., Scien. et Arts de la Sarthe*, 627, 1987, p. 17-38.
- Humbert 1989** : R. HUMBERT, *La céramique sigillée du Mans : les bases d'une future étude céramologique*, Mémoire de D.E.A., Université de Paris IV, Paris, 1989.
- Husson 1994** : M.-H. HUSSON, Les productions moulées de ME[...] de Lezoux, dans *Rev. Archéo. Sites, hors-série*, 1994.
- Iliffe 1929** : J. H. ILIFFE, Excavations at Alchester, 1927, dans *The Antiquaries Journal*, 9, fasc. 2, 1929, p. 105-136.
- Iliffe 1932** : J. H. ILIFFE, Excavations at Alchester, 1928, dans *The Antiquaries Journal*, 12, fasc. 1, 1932, p. 35-67.
- Isac 1981** : D. ISAC, Terra Sigillata de la Tibiscum, dans *Acta Musei Apulensis*, 19, 1981, p. 109-123.
- Isac, Gudea 1980** : D. ISAC, N. GUDEA, Terra Sigillata de la Porolissum, dans *Acta Musei Porolissensis*, 4, 1980, p. 191-202.
- Isac, Rusu et Baluta 1979** : D. ISAC, M. RUSU et C. BALUTA, La Terra sigillata découverte à Apulum, dans *Alba Julia*, 17, 1979, p. 225-263.
- Jigan 1988** : C. JIGAN, Les vases à glaçure plombifère trouvés en Normandie : état de la question, dans *SFECAG, Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 189-205.
- Johns 1965** : C. JOHNS, A signed bowl of Drusus I form Jülich, dans *RCRF Acta*, 7, 1965, p. 67-69.
- Joly, Rosen 1996** : M. JOLY, J. ROSEN, 6000 ans de céramique dans la Nièvre, dans *Catalogue d'exposition*, 30 ans d'archéologie dans la Nièvre, 1996, p. 84-111.
- Joudoux 1976** : R. JOUDOUX, *Le sanctuaire des Jalhants (I^{er} et II^e siècles)*, 1976 (Lemouzi, suppl. 57).
- Juhász 1935** : G. JUHASZ, *Die Sigillaten von Brigetio*, Budapest, 1935 (Dissertationes Pannonicae 2, 2).
- Juhász 1936** : G. JUHASZ, A Lezouxi Terra sigillata Gyárak Aquincumi Lerakata, dans *Archaeo. Ertesítő*, 19, 1936, p. 33-48.
- Kalee 1966** : C. A. KALEE, Een Middengallisch Terra-Sigillata-Fragment uit Vechten, dans *Westerheem*, 15, 1966, p. 160-161.
- Kalee 1970** : C. A. KALEE, Versierde Terra Sigillata uit Vechten, dans *RCRF Acta*, 11-12, 1970, p. 34-58.
- Karnitsch 1953** : P. KARNITSCH, Neue Sigillatafunde in Enns, dans *Forschungen in Lauriacum*, 1, 1953, p. 54-75.
- Karnitsch 1955** : P. KARNITSCH, *Die verzierte Sigillata von Lauriacum (Lorch-Enns)*, Linz, 1955 (Forschungen in Lauriacum 3).
- Karnitsch 1959** : P. KARNITSCH, *Die Reliefsigillata von Ovilava*, Linz, 1959.
- Karnitsch 1960** : P. KARNITSCH, *Die Sigillata von Veldidena (Wiltten - Innsbruck)*, Innsbruck, 1960 (Archäo. forschungen in Tirol 1).
- King 1981** : A. KING, The decline of Samian ware manufacture in the North West Provinces : problems of chronology and interpretation, dans *BAR is*, 109, 1 : the Roman West in the Third Century (A. King, M. Henig, eds.), 1981, p. 55-78.
- King 1984** : A. KING, The decline of Central Gaulish sigillata manufacture in the early third century, dans *RCRF Acta*, 13, 1984, p. 51-59.
- Knorr 1905** : R. KNORR, *Die verzierten Terra-Sigillata-Gefäße von Cannstatt und Köngen-Grinario*, Stuttgart, 1905.
- Knorr 1907** : R. KNORR, *Die verzierten Terra-Sigillata-Gefäße von Rottweil*, Stuttgart, 1907.
- Knorr 1942** : R. KNORR, Frühe Sigillata von Lezoux, dans *Germania*, 26, 1942, p. 210-211.
- Knorr, Sprater 1927** : R. KNORR, F. SPRATER, *Die Westfälische Sigillata-Töpfereien von Blickweiler und Eschweiler Hof*, Spire, 1927.
- Kraskovská 1977** : L. KRASKOVSKÁ, Objekty z doby rímskej pri kostole v Rusovciach-Bratislave, dans *Zborník Slovenského Národného múzea*, 17, 1977, p. 59-82.
- Krekovic 1996** : E. KREKOVIC, Terra Sigillata aus Grabungen und Lesefunden in Rusovce-Bergl und seiner nächsten Umgebung (1976-1978), dans *Gerulata*, 1 (K. Kuzmová, J. Rajtár, eds.), 1996, p. 193-203.
- Křížek 1961** : F. KRÍZEK, Nove Nalezky terry sigillaty na Slovensku, dans *Slovenska Archeológia*, 9, fasc. 1-2, 1961, p. 301-324.
- Křížek 1980** : F. KRÍZEK, Terra Sigillata von Musov, dans *Studia Minora Facultatis Philosophicae Universitatis Brunensis*, 25, 1980, p. 125-142.
- Kuzmová 1991** : K. KUZMOVÁ, Terra Sigillata im Barbarikum noerdlich Pannoniens, dans *RCRF Acta*, 29-30, 1991, p. 129-135.
- Kuzmová 1992** : K. KUZMOVÁ, *Terra sigillata v zbierkach múzea*, Komárno, 1992 (Podunajské múzeum Komárno, Katalóg 3).
- Kuzmová, Roth 1988** : K. KUZMOVÁ, P. ROTH, *Terra Sigillata u Barbariku*, Nitra, 1988 (Materialia Archaeologica Slovaca 9).
- Lallemant 1959** : J. LALLEMAND, Trouville de deux vases à reliefs d'appelpe à Nandin (Château-Porcien), dans *Bull. de la Soc. Archéo. Champenoise*, fasc. 2, 1959, p. 18-21.
- Lambert, Rioufreyt 1976** : C. LAMBERT, J. RIOUFREY, La villa gallo-romaine du Grand Teil à Avoise (72), dans *La Province du Maine*, 78, fasc. 20, 1976.
- Lambrick 1980** : G. LAMBRICK, Excavations in Park Street, Towcester, dans *Northamptonshire Archaeo. Soc.*, 15, 1980, p. 35-118.
- Lardy 1977** : J.-M. LARDY, Fouille d'un bâtiment au nord-est du site antique d'Epiais-Rhus (1974-1975), dans *Bull. Archéo. du Vexin Français*, 12-13 (1978), 1977, p. 161-206.
- Laubenheimer 1979** : F. LAUBENHEIMER, La collection de céramiques sigillées gallo-romaines estampillées du Musée de Rabat, dans *Antiquités Africaines*, 13, 1979, p. 99-225.
- Lauranceau 1988** : N. LAURANCEAU (dir.), *Les fouilles de "Ma Maison" : études sur Saintes antique*, 1988 (Aquitania, Suppl. 3).
- Laurent 1980** : J. LAURENT, Observations Archéologiques à Chartres. Terrassements rue des Changes et place de la Poissonnerie (1964), dans

- Bull. de la Soc. Archéo. d'Eure-et-Loir*, 81, 2ème trimestre, 1980, p. 26-33.
- Laurent 1981a** : J. LAURENT, Observations Archéologiques à Chartres. Terrassements 34, rue Saint-Brice, dans *Bull. de la Soc. Archéo. d'Eure-et-Loir*, 87, 3ème trimestre, 1981, p. 15-19.
- Laurent 1981b** : J. LAURENT, Observations Archéologiques à Chartres. Terrassements place Jean-Moulin et place Sainte-Foy, dans *Bull. de la Soc. Archéo. d'Eure-et-Loir*, 87, 3ème trimestre, 1981, p. 25-30.
- Le Bihan, Galliou et Carrié 1982** : J.-P. LE BIHAN, P. GALLIOU et P. CARRIE, La villa gallo-romaine du Cavardy en Saint-Evarzec, dans *Bull. de la Soc. Archéo. du Finistère*, 110, 1982, p. 85-112.
- Le Cloirec, Simon et Labaune 1997** : G. LE CLOIREC, L. SIMON et F. LABAUNE, Quatre ensembles d'époque augustéenne à Condate / Rennes (Ille-et-Vilaine), dans *SFECAG, Actes du Congrès du Mans*, 1997, p. 121-146.
- Le Loch, Sanquer 1972** : C. LE LOCH, R. SANQUER, Trois vases et un fragment de moule de l'époque de Paternus à Carhaix (Finistère), dans *Ann. de Bretagne*, 79, fasc. 1, 1972, p. 149-158.
- Lecornec 1967** : J. LECORNEC, Céramique sigillée du Musée de la Société Polymathique du Morbihan, dans *Bull. Mens. de la Soc. Poly. du Morbihan*, 1967, p. 83-100.
- Lecornec 1968** : J. LECORNEC, Céramique sigillée de la collection Louis Marsille, dans *Bull. Mens. de la Soc. Poly. du Morbihan*, 1968, p. 81-86.
- Leday 1979** : A. LEDAY, Le site gallo-romain d'Alléan (Commune de Baugy - Cher) : premier inventaire des estampilles sur sigillée, dans *RAC*, 17, fasc. 1-2, 1979, p. 51-59.
- Lemaitre 1972** : C. LEMAITRE, Découvertes Lexoviennes. Etude de plusieurs lots de céramique sigillée recueillis à Lisieux (14) de 1946 à 1963, dans *Forum*, 2, 1972, p. 4-10.
- Lemaitre 1973** : C. LEMAITRE, Découvertes Lexoviennes. Etude de plusieurs lots de céramique sigillée recueillis à Lisieux (Calvados) de 1946 à 1963 (2ème partie), dans *Forum*, 3, 1973, p. 3-11.
- Lemaitre 1974** : C. LEMAITRE, Découvertes Lexoviennes. Etude de plusieurs lots de céramique sigillée recueillis à Lisieux (Calvados) de 1946 à 1963 (3e partie), dans *Forum*, 4, 1974, p. 3-8.
- Lemaitre 1975** : C. LEMAITRE, Découvertes Lexoviennes. Etude de plusieurs lots de céramique sigillée recueillis à Lisieux (Calvados) depuis 1964 (4e partie), dans *Forum*, 5, 1975, p. 30-39.
- Lenoble 1989** : M. LENOBLE, Fouilles urbaines à Troyes (Aube), dans *Rev. Archéo. Sites*, 38, 1989, p. 14-21.
- Lenoble et alii 1987** : M. LENOBLE, A. BALMELLE, B. DANION et N. DAUTREMONT, Troyes, le site des Halles, Quelle histoire ? Chap. I : Archéologie de la Place des Halles et du quartier de l'église Saint-Rémy, dans *Bull. de la Soc. Archéo. Champenoise*, 80, fasc. 2, 1987, p. 5 et sq.
- Liégard, Fourvel 1996** : S. LIEGARD, A. FOURVEL, Le site de "Maréchal" à Romagnat, D.F.S. de sauvetage urgent, S.R.A. Auvergne, Clermont-Ferrand, 1996.
- Lintz 1971a** : G. LINTZ, Tessons de céramique sigillée recueilli à Tintignac, commune de Naves (19), dans *Bull. de la Soc. des Lettres, Scien. et Arts de la Corrèze*, 75, 1971, p. 69-70.
- Lintz 1971b** : G. LINTZ, La céramique sigillée trouvée sur le site des Mazières. Commune de Gourdon-Murat (Corrèze), dans *RAC*, 10, 1971, p. 21-27.
- Lintz 1974** : G. LINTZ, La céramique sigillée moulée et estampillée dans les collections de M. Marius Vazelles, dans *Bull. de la Soc. des Lettres, Scien. et Arts de la Corrèze*, 1974, p. 101-109.
- Lombard 1969** : R. LOMBARD, Prospection archéologique dans Poitiers, dans *RAC*, 8, fasc. 4, 1969, p. 301-308.
- Loustaud 1975** : J.-P. LOUSTAUD, Nouvelles découvertes gallo-romaines avenue de la Révolution à Limoges (1964-1969), dans *Bull. de la Soc. Archéo. et Hist. du Limousin*, 52, 1975, p. 43-59.
- Loustaud 1980** : J.-P. LOUSTAUD, Les estampilles de potiers antiques découvertes à Limoges, dans *Bull. de la Soc. Archéo. et Hist. du Limousin*, 107, 1980, p. 23-76.
- Loustaud, Couraud et Berland 1973** : J.-P. LOUSTAUD, R. COURAUD et L. BERLAND, Vestiges gallo-romains rue des Soeurs-de-la-Rivière à Limoges (1972). Stratigraphie et mobilier, dans *Bull. de la Soc. Archéo. et Hist. du Limousin*, 50, 1973, p. 89-110.
- Lowther 1937** : A. W. G. LOWTHER, Report on Excavations at Verulamium in 1934, dans *Ant. Journal*, 17, 1937
- Lussiez 1969** : A. M. LUSSIEZ, Vase en céramique sigillée portant la signature de Censorinus de Lezoux., dans *Bull. du Gr. Archéo. de Seine-et-Marne*, 10, 1969, p. 57-59.
- Lutz 1977** : M. LUTZ, La sigillée de Boucheperon (Moselle), Paris, 1977 (Gallia, Suppl. 32).
- Macdonald, Curle 1929** : G. MACDONALD, A. O. CURLE, The Roman Fort at Murrills, near Falkirk, dans *Proc. of the Soc. of Ant. of Scotland*, 63 (1928-1929), 1929, p. 396-575.
- Majurel 1965** : R. MAJUREL, Céramiques sigillées de quelques habitats gallo-romains de Seine-et-Marne, dans *Ogam*, 17, 1965, p. 115-125.
- Majurel 1966** : R. MAJUREL, Un quartier du Vicus d'Angers-en-Brie, dans *Ogam*, 18, 1966, p. 35-70.
- MALAIN 1988** : Collectif, *Mediolanum*, une bourgade gallo-romaine, Dijon, 1988.
- Marquis 1993** : Ph. MARQUIS, La céramique sigillée du site de la rue Gay-Lussac à Paris Ve, dans *Cahiers de la Rotonde*, 14, 1993, p. 121-136.
- Marsh 1981** : G. MARSH, London's samian supply and its relationship to the development of gallic samian industry, dans *BAR is*, 123, 1 : Roman Pottery Research in Britain and North-West Europe (A. C. et A. S. Anderson, eds.), 1981, p. 173-238.
- Martin 1991** : A. MARTIN, Rare pieces of Gaulish Sigillata from the Neighborhood of Rome, dans *RCRF Acta*, 29-30, 1991, p. 71-80.
- Martin 1942** : J. MARTIN, L'Evolution des vases sigillés ornés de Lezoux au premier siècle de notre ère, dans *Bull. Hist. et Scient. de l'Auvergne*, 62, 1942, p. 181-209.
- Martin 1995** : Th. MARTIN, La terra sigillata à Toulouse, dans *Catalogue d'exposition, "Archéologie toulousaine"*, Musée Saint-Raymond, 1995, p. 127-137.
- Martin, Triste 1997** : Th. MARTIN, A. TRISTE, Le commerce de la sigillée de Montans sur les côtes du Morbihan : l'exemple de Vannes I - Les estampilles (Fouilles 1981-1991), dans *Documents de Céram. Montanaise*, 1, 1997, p. 111-136.
- Maselli Scotti 1987** : F. MASELLI SCOTTI, Terre sigillata di Aquileia e Tergeste. Produzioni italiche e importazioni galliche e orientali, dans *RCRF Acta*, 1987, p. 207-224.
- Matthys 1973** : A. MATTHYS, La villa gallo-romaine de Jette, dans *Archaeo. Belgica*, 152, 1973
- Mau 1983** : C. MAU, *Céramique sigillée*, Rennes, Mémoire de maîtrise, Université de Haute Bretagne, Rennes, 1983.
- Mau 1985** : C. MAU, *Céramique sigillée, Corseul*, Mémoire de D.E.A., Université de Haute Bretagne, Rennes, 1985.
- Maxfield, Reed 1965** : V. A. MAXFIELD, A. REED, Excavations at Ebchester roman fort 1972-3, dans *Archaeo. Aeliana*, 3 (5e série), 1965, p. 43-104.
- May 1911** : T. MAY, The roman forts at Elslack, dans *Yorkshire Archaeo. Journal*, 21, 1911, p. 113-167.
- May 1916** : T. MAY, *The Pottery found at Silchester*, Reading, 1916.
- May 1930** : T. MAY, *Catalogue of the Roman Pottery in the Colchester and Essex Museum*, Cambridge, 1930.
- May, Hope 1917** : T. MAY, L. E. HOPE, Catalogue of the Roman Pottery in the Museum, Tullie House, Carlisle (Kendal), dans *Trans. of Cumberland and Westmorland Ant. and Archaeo. Soc.*, 17 (2e série), 1917, p. 2-85.
- Meaux 1984** : COLLECTION, *Catalogue des collections du Musée de Meaux*, Musée Bossuet, Meaux, 1984.
- Mees 1990** : A. W. MEES, Verzierte Terra Sigillata aus den Ausgrabungen bei Vechten in den Jahren 1920-1927, dans *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 70, 1990, p. 109-181.
- Mees 1995** : A. W. MEES, *Modellsignierte Dekorationen auf südgallischer Terra Sigillata*, Stuttgart, 1995.
- Menke 1974** : H. MENKE, Reliefverzierte Sigillata aus Karlstein-langackerthal Ldkr. Berchtesgaden, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 39, 1974, p. 127-160.
- Menessier-Jouannet 1993** : Ch. MENESSIER-JOUANNET, *Ateliers de potiers gallo-romains ; fours de potiers du haut Moyen Age et bâtiment médiéval (XIIe-XIIIe siècles) à Lezoux, Puy-de-Dôme*, Rapport de sauvetage programmé, S.R.A. Auvergne, Clermont-Ferrand, 1993.
- Meylan 1989** : M. F. MEYLAN, Marsens, la terre sigillée du vicus gallo-romain, dans *Archéo. Fribourgeoise*, 4, 1989, p. 17 et sq.
- Miller 1922** : S. N. MILLER, *The roman fort at Balmuildy (Summerston, near Glasgow) on the Antonine Wall*, Glasgow, 1922.
- Miller 1928** : S. N. MILLER, *The roman fort at Old Kilpatrick*, Glasgow, 1928.
- Miller, Schofield et Rhodes 1986** : L. MILLER, J. SCHOFIELD et M. RHODES, *The Roman Quay at St Magnus House, London. Excavations at New Fresh Wharf, Lower Thames Street, London (1974-1978)*, 1986 (The London And Middlesex Archaeological Society, special paper 8).
- Mitard 1965** : P.-H. MITARD, Les têtes de lions-déversoirs sur terrines Drag. 45 de l'officine de céramique de Terre-Franche (Vichy, Rive Gauche), dans *RAC*, 14, 1965, p. 141-152.
- Mitard 1966** : P.-H. MITARD, Moules à reliefs d'applique pour têtes de lion-déversoirs d'époque romaine au Musée des Antiquités Nationales, dans *Mélanges d'Archéo. et d'Hist. offerts à A. Piganiol*, 1966, p. 567-579.
- Mitard 1970** : P.-H. MITARD, Les terrines à déversoir Drag. 45 de l'officine céramique du Vieux-Fresne à Gueugnon (Saône-et-Loire), dans *La Physiophile*, 72, 1970, p. 12-29.

- Mitard 1973** : P.-H. MITARD, La terrine à déversoir ornée d'un mufler de lion (Drag. 45), dans *Recherche d'Archéo. Celtique et Gallo-romaine (E.P.H.E.)*, 1973, p. 97-102.
- Mitard 1996** : P.-H. MITARD, Les mortiers Drag. 45 en Bourgogne, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 181-188.
- Moireau 1992** : F. MOIREAU, Le dépotoir des "Murgets", à Tavers (loiret) : étude de la céramique, dans *RAC de la France*, 31, 1992, p. 177-188.
- Monaghan 1993** : J. MONAGHAN, Roman pottery from the Fortress : 9, Blake Street, dans *The Archaeo. of York*, 16,7, 1993, p. [667-824].
- Martin 1996** : Th. MARTIN, *Céramiques sigillées et potiers gallo-romains de Montans*, Montans, 1996.
- Moreau-Maréchal 1980** : J. MOREAU-MARECHAL, *La céramique gallo-romaine du Musée d'Arlon*, 1980 (Ann. de l'Institut Archéo. du Luxembourg 110-111).
- Morize 1993** : D. MORIZE, Aperçu sur l'approvisionnement en sigillée du Haut-Empire en Ile-de-France, Trésors de terre : Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine, 1993, p. 213-215.
- Morize, Vermeersch 1993** : D. MORIZE, D. VERMEERSCH, Beaumont-sur-Oise, le vicus gallo-romain : ateliers de potiers et céramiques gallo-romaines en milieu de production et de consommation (étude préliminaire), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 11-52.
- Morton 1965** : F. MORTON, Die Grabungen in der römischen Niederlassung in der Lahn (Hallstatt), dans *Jahrbuch des Oberösterreichischen Musealvereines*, 110, 1965, p. 172-203.
- Moser 1983** : F. MOSER, La céramique sigillée découverte à Brive (1979-1984), dans *Travaux d'Archéo. Limousine*, 4, 1983, p. 53-84.
- Mureauux 1990** : CATALOGUE D'EXPOSITION, *Un port de 2000 ans aux Mureauux. Des Gaulois à Charlemagne*, Médiathèque des Mureauux, Centre de documentation sur le patrimoine local, 1990.
- Museteanu, Elefterescu 1990** : C. MUSETEANU, D. ELEFTERESCU, Céramique sigillée à Durostorum, dans *Dacia*, 34 (2e série), 1990, p. 235-244.
- Musil, Smolarikova 1989** : J. MUSIL, K. SMOLARIKOVA, Zwei signierte Terra Sigillata Fragmente in der Sammlung der Karls-Universität, dans *Listy Filologické*, 112, 1989, p. 193.
- Nash-Williams 1930** : V. E. NASH-WILLIAMS, *The Roman Legionary Fortress at Caerleon in Monmouthshire. Report on the Excavations Carried Out in Jenkins's Field in 1926*, Cardiff, 1930.
- Nash-Williams 1933** : V. E. NASH-WILLIAMS, *The Roman Legionary Fortress at Caerleon in Monmouthshire. Report on the Excavations Carried Out in the Prysg Field, 1927-9, Part III : The Finds of Pottery*, Cardiff, 1933.
- Navarre 1995** : N. NAVARRE, Le matériel sigillé du niveau d'abandon de la rue des Farges à Lyon (Rhône) : 200-230 après J.-C., dans *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 323-339.
- Neuville 1978** : SOCIÉTÉ ARCHEO. DE NEUVILLE, Quatre poinçons inédits du potier IVLLINVS sur un vase en Terre Sigillée découvert à Ingrannes, dans *Rev. Archéo. du Loiret*, 4, 1978, p. 31.
- North 1936** : O. H. NORTH, Roman Finds at Voreda, dans *Trans. of Cumberland and Westmorland Ant. and Archaeo. Soc.*, 36 (2e série), 1936.
- Notet 1977** : J.-C. NOTET, L'officine céramique gallo-romaine de Gueugnon : les fouilles de 1975 à 1976, dans *La Physiophilie*, 86, 1977, p. 56-73.
- Notet 1981** : J.-C. NOTET, L'officine céramique gallo-romaine de Gueugnon : les fouilles de 1977 à 1980. Les structures, dans *La Physiophilie*, 94, 1981, p. 33-45.
- Notet 1982** : J.-C. NOTET, La sigillée de l'officine de Gueugnon (fouilles 1977 à 1980), dans *La Physiophilie*, 96, 1982, p. 59-76.
- Notet 1987** : J.-C. NOTET, Quelques productions gueugnonnaises inédites du "Maître à la rosette et au losange", dans *La Physiophilie*, 106, 1987, p. 5-10.
- Notet 1991** : J.-C. NOTET, L'atelier de potiers gallo-romains du Vieux-Fresne à Gueugnon (Saône-et-Loire), dans *Rev. Archéo. Sites*, 45, 1991, p. 18-24.
- Notet 1993** : J.-C. NOTET, Gueugnon/Le Vieux-Fresne (Saône-et-Loire), dans C. BEMONT, M. JEANLIN et ch. LAHANIER (dir.), *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, DAF 38, 1993, p. 56-60.
- Notet 1996** : J.-C. NOTET, Ultimes recherches sur l'officine céramique du Vieux-Fresne à Gueugnon (Saône-et-Loire) : présentation de quelques résultats remarquables, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 51-62.
- Notet, Mitard 1987** : J.-C. NOTET, P.-H. MITARD, Une découverte exceptionnelle de moules sur le site de l'atelier céramique du Vieux-Fresne à Gueugnon (Saône-et-Loire), dans *Rev. Archéo. de l'Est et du Centre-Est*, 38 : Mélanges offerts à M. Lutz, 1987, p. 201-209.
- Notte 1990** : L. NOTTE, La sigillée d'Hames (pas-de-Calais), dans *Nord-Ouest Archéo.*, 3, 1990, p. 7-30.
- Okulicz-Kozaryn 1992** : J. OKULICZ-KOZARYN, Centrum kulturowe z pierwszych wieków naszej ery u ujścia Wisły, dans *Barbaricum*, 2, 1992, p. 137-155.
- Osterrieth 1987** : M. OSTERRIETH, Dépotoir gallo-romain à Brunehaut-Liberchies, dans *Vie Archéo.*, 24, 1987, p. 66-88.
- Oswald 1931** : F. OSWALD, *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata, "Samian Ware", with a Supplement*, Margidunum, 1931.
- Oswald 1941** : F. OSWALD, Margidunum, dans *Journal of Roman Studies*, 31, 1941, p. 32-62.
- Oswald 1948** : F. OSWALD, *The Terra Sigillata (Samian Ware) of Margidunum*, Nottingham, 1948.
- Pape 1978** : L. PAPE, *La Civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1978.
- Pascal 1987** : J. PASCAL, La céramique de la nécropole gallo-romaine de Bouillé-Courdault (Vendée), dans *Rev. Archéo. de l'Ouest*, 4, 1987, p. 91-110.
- Pasquier, Sergent 1979** : F. PASQUIER, J.-L. SERGENT, *La céramique sigillée d'Altonnes de Tibère à la fin du IIIe s. : contribution à l'étude du site*, Mémoire de Maîtrise, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, Paris, 1979.
- Paunier 1981** : D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève : de la Tène finale au royaume burgonde*, Genève, 1981 (Soc. d'Hist. et d'Arch. de Genève, Mémoires et Documents 9).
- Peillon 1991** : D. PEILLON, Saint-Anthème Fayevie, dans *Chroniques Hist. d'Ambert et de son Arr.*, 13, 1991, p. 7-11.
- Pengelly 1980** : H. PENGELLY, The Samian pottery from Park Street, Towncester, dans *Northamptonshire Archaeo. Soc.*, 15, 1980, p. 69-76.
- Perrin 1990** : J. R. PERRIN, *Roman Pottery from the Colonia 2 : General Accident and Rougier Street*, York, 1990 (The Archaeo. of York 16,4).
- Petit 1974** : P. PETIT, *Histoire générale de l'empire romain, 2 : la crise de l'empire (des derniers Antonins à Dioclétien)*, Paris, 1974.
- Philippe 1980** : J. PHILIPPE, Contribution à l'étude du site antique de Châteaubeau (77). La céramique sigillée à reliefs des quatre premiers siècles de notre ère, dans *Bull. du Gr. Archéo. de Seine-et-Marne*, 19, 1980, p. 78-127.
- Philippe 1983** : J. PHILIPPE, Un vase Déchelette 72 à Châteaubeau (Seine-et-Marne), dans *Bull. Archéo. du Vexin Français*, 19 (1986), 1983, p. 139-148.
- Philippe 1985** : J. PHILIPPE, La céramique sigillée à reliefs et les fibules de Rampillon (Seine-et-Marne), dans *Bull. du Gr. Archéo. de Seine-et-Marne*, 26, 1985, p. 47-61.
- Philippe, Jobelot et Vermeersch 1996** : J. PHILIPPE, N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, Santeuil : Les épagnes, dans *Archéo. en Val-d'Oise*, 5 : Céramiques gallo-romaines du Val-d'Oise (N. Jobelot, D. Vermeersch, dir.), 1996, p. 114-139.
- Philp 1981** : B. PHILP, *The Excavations of the Roman Forts of the Classis Britannica at Dover, 1970-1977, Third Research Report*, Dover, 1981 (Kent Monograph Series 3).
- Piboule 1976** : A. PIBOULE, Deux vases sigillés du Musée de Nérès, dans *Etudes Archéo.*, 2, 1976, p. 37-39.
- Piboule 1978** : A. PIBOULE, Etude de céramique : inventaire de la collection Barbe, dans *Etudes Archéo.*, 6, 1978, p. 3-19.
- Piboule 1979** : A. PIBOULE, Etude de la sigillée, la collection Louis Laville, dans *Etudes Archéo.*, 7, 1979, p. 28-31.
- Piboule 1982** : A. PIBOULE, *Vases sigillés ornés au moule du Musée Thermal (Nérès-les-Bains)*, Gonfaron, 1982 (Rev. Archéo. Sites, hors-série 13).
- Piboule, Sénéchal et Vertet 1981** : A. PIBOULE, R. SENECHAL et H. VERTET, *Les potiers du premier siècle : TITOS*, Avignon, 1981 (Rev. Archéo. Sites, hors-série 8).
- Pic, Vertet 1961** : G. PIC, H. VERTET, Tessons de céramique sigillée signés du potier Doeccus, dans *Rev. Archéo. de l'Est et du Centre-Est*, 12, 1961, p. 34-41.
- Picon 1989a** : M. PICON, Quelques exemples de la diffusion des moules de Lezoux, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 79-80.
- Picon 1989b** : M. PICON, Transformations techniques et structures économiques : le cas de Lezoux, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 31-35.
- Picon 1991** : M. PICON, Le schéma de développement proposé pour l'atelier de Lezoux peut-il s'appliquer à La Graufesenque ?, dans *Ann. de Pegasus*, 1, 1991, p. 33-37.
- Picon, Vauthey 1975** : M. PICON, M. VAUTHEY, Les céramiques de l'atelier de Terre-Franche. Problèmes de composition et problèmes techniques, dans *RAC*, 14, fasc. 3-4, 1975, p. 285-302.
- Picon, Vertet 1970** : M. PICON, H. VERTET, La composition des premières sigillées de Lezoux et le problème des céramiques calcaires, dans *Rev. Archéo. de l'Est et du Centre-Est*, 21, fasc. 1-2, 1970, p. 207-218.
- Pierobon-Benoit, Febraro et Barbarino 1994** : R. PIEROBON-BENOIT, S. FEBBRARO et PAOLA BARBARINO, ANDERITVM (Javols,

- Lozère) 1987-1993. Notes préliminaires sur la céramique, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Millau*, 1994, p. 233-254.
- Pin 1990** : M.-C. PIN, Une fosse dépotoir de l'époque tibérienne à Saint-Paulien (Haute-Loire), dans *RAC de la France*, 29, fasc. 2, 1990, p. 185-192.
- Pinel 1970** : R. PINEL, Travaux de sauvetage, terrain Verdier, dans *Bull. du Comité Archéo. de Lezoux*, 3, 1970, p. 16-21.
- Pissot 1993** : V. PISSOT, La céramique gallo-romaine de 4 impasse du Courtillet à Senlis (Oise), dans *Rev. Archéo. de Picardie*, fasc. 3-4, 1993, p. 155-172.
- Piton 1976** : D. PITON, Un tesson du style de SERVVS II découvert à Avion-Notre-Dame (Pas-de-Calais), dans *Dossier Hist. et Archéo. de Berck*, 2, 1976.
- Piton 1985** : D. PITON, *La céramique sigillée découverte à Etaples, 2 : les décors*, 1985 (Les Cahiers de Quentovic 10, fasc. 21 à 26).
- Piton 1990** : D. PITON, La sigillée de Vendeuil-Caply (Oise) : II - Les vases moulés décorés, dans *Nord-Ouest Archéo.*, 3, 1990, p. 31-85.
- Piton, Dilly 1978** : D. PITON, G. DILLY, La céramique sigillée de Frencq (Pas-de-Calais), dans *Dossiers Archéo., Hist. et Cult. du Nord et du Pas-de-Calais*, 1, fasc. 1-2, 1978.
- Plicque 1880** : A. E. PLICQUE, Llusannum, la métropole des céramistes gallo-romains, dans *Congrès Archéo. de France*, Arras, 1880, p. 27-36.
- Popilian 1973** : G. POPILIAN, La céramique sigillée d'importation en Olténie, dans *Dacia*, 17 (2e série), 1973, p. 179-216.
- Popilian 1976** : G. POPILIAN, *Ceramica romana din Oltenia Scrisul Romanes*, Craiova, 1976.
- Popilian 1977** : G. POPILIAN, Nouvelles découvertes de sigillés d'importation en Dacie, dans *Dacia*, 21 (2e série), 1977, p. 343-350.
- Popilian, Ciuca 1986** : G. POPILIAN, I. CIUCA, La céramique sigillée d'importation d'Acidava, dans *Dacia*, 30 (2e série), 1986, p. 167-172.
- Popilian, Ciuca 1988** : G. POPILIAN, I. CIUCA, Nouvelles informations sur l'importation de Terra Sigillata en Dacie romaine méridionale, dans *Dacia*, 32 (2e série), 1988, p. 61-78.
- Potter 1979** : T. W. POTTER, *Romans in North West England. Excavations at the Roman Fort of Ravenglass, Watercrock and Bowness on Solway*, Kendal, 1979 (Cumberland and Westmorland Antiq. Archaeo. Soc., Research Series 1).
- Prouteau 1969** : G. PROUTEAU, Etablissement gallo-romain à Ville-neuve-sur-Cher (Cher), dans *Cahiers d'Archéo. et d'Hist. du Berry*, 16, 1969, p. 56.
- Provost 1990** : A. PROVOST, *Nos ancêtres les Riedones. La villa de Châtillon-sur-Seiche*, Ecomusée du pays de Rennes - La Bintinais, 1990.
- Provost 1993** : M. PROVOST, *Le val de Loire dans l'Antiquité*, Paris, 1993 (Gallia, suppl. 52).
- Quitaud et alii 1970** : R. QUITAUD, F. JARREAU, L. BOMPUIS, et G. PROVENANT, Nouvelles découvertes sur un site oublié du Forez, dans *RAC*, 9, fasc. 3-4, 1970, p. 251-276.
- Rae 1974** : A. et V. RAE, The roman fort at Cramond, Edinburgh. Excavations 1954-1966, dans *Britannia*, 5, 1974, p. 163-224.
- Raepsaet 1985** : G. RAEPSAET, L'organisation du commerce de la céramique sigillée dans le Nord de la Gaule au II^e s., dans *Studia Gallica*, 2 : Actes du colloque de Metz. Presses Universitaires de Nancy, 1985, p. 71-77.
- Raepsaet-Charlier, Raepsaet 1988** : M.-T. RAEPSAET-CHARLIER et G. RAEPSAET, Aspects de l'organisation du commerce de la céramique sigillée dans le nord de la Gaule au II^e et III^e s. de n. e., II : Négociants et transporteurs, la géographie des activités commerciales, dans *Münsterische Beiträge zur Antiken Handelsgeschichte*, 7, fasc. 2, 1988, p. 45-69.
- Rhodes 1993** : M. RHODES, Roman pottery lost en route from the kiln site to the User - a gazetter, dans *Journal of Roman Pottery Studies*, 6, 1993, p. 44-58.
- Ribemont 1972** : F. RIBEMONT, Les récentes découvertes antiques au Mans, dans *Bull. de la Soc. d'Agr., Scien. et Arts de la Sarthe*, 1972, p. 281-307.
- Ribemont 1973** : F. RIBEMONT, *Contribution à l'étude du Maine antique : recherches sur la céramique sigillée dans les cités des Aulerques, Diablintes et Cenomans*, Thèse de Doctorat de III^e cycle, Université de Paris IV, Paris, 1973.
- Richard 1982** : Ch. RICHARD, Un vase orné (Drag. 37) du potier X-2 (Gaule Centrale), dans *Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 16 (4e série), 1982, p. 403-410.
- Richard 1991a** : Ch. RICHARD, *Le Gué de Sciaux : fosses et céramiques tibéro-claudiennes*, Chauvigny, 1991 (Mém. de la Soc. de Recherche Archéo. de Chauvigny 6).
- Richard 1991b** : Ch. RICHARD, La céramique des fosses tibéro-claudiennes d'un sanctuaire du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 99-104.
- Richmond 1952** : I. A. RICHMOND, Excavations at the roman fort of Newstead, 1947, dans *Proc. of the Soc. of Ant. of Scotland*, 84 (1949-1950), 1952, p. 1-38.
- Richmond, Birley 1929** : I. A. RICHMOND, E. BIRLEY, Excavations on Hadrian's Wall in the Birdoswald - Pike Hill Sector, dans *Trans. of Cumberland and Westmorland Ant. and Archaeo. Soc.*, 30 (2e série), 1929, p. 169-205.
- Richmond, Birley et Simpson 1930** : I. A. RICHMOND, E. B. BIRLEY et F. G. SIMPSON, Excavations on Hadrian's Wall in the Birdoswald, Pike Hill Sector, 1929, dans *Trans. of Cumberland and Westmorland Ant. and Archaeo. Soc.*, 20 (2e série), 1930, p. 169-205.
- Richmond, Gillam 1953** : I. A. RICHMOND, J. P. GILLAM, Buildings of the First and Second Centuries North of the Granaries at Corbridge, dans *Archaeo. Aeliana*, 31 (4e série), 1953, p. 205-253.
- Richmond, Gillam 1955** : I. A. RICHMOND, J. P. GILLAM, Some Excavations at Corbridge 1952-54, dans *Archaeo. Aeliana*, 33 (4e série), 1955, p. 218-252.
- Ricken 1934** : H. RICKEN, Die Bilderschüsseln der Kastele Saalburg und Zugmantel, dans *Saalburg Jahrbuch*, 8, 1934, p. 130-182.
- Ricken 1936** : H. RICKEN, Mittelgallische Bilderschüsseln im Römisch-Germanisch Zentralmuseum, dans *Mainzer Zeitschrift*, 31, 1936, p. 17-22.
- Rieckhoff-Pauli 1979** : S. RIECKHOFF-PAULI, Römische Siedlungs- und Grabfunde aus Künzing, Ldkr. Deggendorf (Niederbayern), dans *Bayrische Vorgeschichtsblätter*, 44, 1979, p. 86-110.
- Rivet 1992** : L. RIVET, Un quartier artisanal d'époque romaine à Aix-en-Provence. Bilan de la fouille de sauvetage du "parking Signoret" en 1991, dans *Rev. Archéo. de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 325-396.
- Robertson 1975** : A. S. ROBERTSON, *Birrens (Blatbulgium)*, Edinburgh, 1975.
- Robertson, Scott et Keppie 1975** : A. ROBERTSON, M. SCOTT et L. KEPPIE, *Bar Hill : A roman fort and its finds*, Londres, 1975 (British Archaeo. Rep. 16).
- Robic, Le Bihan 1997** : J.-Y. ROBIC, J.-P. LE BIHAN, Les ensembles augustéens et tibériens de Locmaria en Quimper (Finistère), dans *SFECAG, Actes du Congrès du Mans*, 1997, p. 147-177.
- Roger 1915** : O. ROGER, Bildertypen von Augsburg Sigillaten. III. Folge, dans *Zeitschrift des Historischen Vereins für Schwaben und Neuburg*, 41, 1915, p. 1-26.
- Rogers 1966** : G. B. ROGERS, Céramique sigillée de Paris, dans *Gallia*, 24, 1966, p. 235-238.
- Rogers à paraître** : G. B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale*, Rev. Archéo. Sites, à paraître.
- Rogers, Laing 1966** : G. B. ROGERS, L. R. LAING, *Gallo-roman pottery from Southampton, and the distribution of terra nigra in Great Britain*, Southampton, 1966 (City Museum publ. 6).
- Rogge 1976** : M. ROGGE, De Terra-Sigillata (Kataloog van de vondsten uit de Gallo-Romeinse nederzettingen van Zottegem-Velzeke), dans *Oudheidkundige Opgravingen en vondsten in Oost-Vlaanderen*, 7, 1976, p. 143-167.
- Rouquet-Richard 1997** : N. ROUQUET-RICHARD, La céramique gallo-romaine du parc Saint-Paul à Bourges (Cher), dans *SFECAG, Actes du Congrès du Mans*, 1997, p. 357-374.
- Rouzeau, Fehrnbach et Pascal 1985** : N. ROUZEAU, X. FEHRNBACH et J. PASCAL, Premiers résultats de la fouille de l'Ecole des Beaux-Arts à Nantes, dans *Bull. de la Soc. Archéo. et Hist. de Nantes et de la Loire-Atlantique*, 121, 1985, p. 19-28.
- Rusu 1956** : M. RUSU, *Cercetari arheologice La Gilau: Materiale si cercetari arheologice*, II, Cluj, 1956.
- Rutkowski 1960** : B. RUTKOWSKI, *Terra Sigillata znaleziona w Polsce*, Wrocław, 1960 (Academia Scientiarum Polona Bibliotheca, Antiquae 2).
- Rutkowski 1961** : B. RUTKOWSKI, Roman pottery found in Poland: Terra Sigillata, dans *RCRF Acta*, 3, 1961, p. 57-74.
- Rutkowski 1964** : B. RUTKOWSKI, Some remarks on the roman pottery in Bulgaria, dans *RCRF Acta*, 5-6, 1964, p. 47-49.
- Saget 1972** : Y. SAGET, Le site gallo-romain de Mauves-sur-Loire, dans *Actualités et Perspectives Régionales des Pays de la Loire*, 3, 1972, p. 9-47.
- Saget 1996** : Y. SAGET, La région d'Ancenis à l'époque gallo-romaine, dans *Histoire et patrimoine au pays d'Ancenis*, 11, 1996, p. 3-19.
- Sanquer 1964** : R. SANQUER, Un vase du potier Casurius à Kérilien-Plounéventer, dans *Ann. de Bretagne*, 71, 1964, p. 101-104.
- Sanquer, Galliou 1970** : R. SANQUER, P. GALLIOU, Le "château" gallo-romain de Kéradennec en Saint-Frédant (Finistère), premiers résultats, dans *Ann. de Bretagne*, 97, 1970, p. 164-225.
- Sanquer, Galliou 1972** : R. SANQUER, P. GALLIOU, Une maison gallo-romaine à la Roche-Maurice (Finistère), dans *Ann. de Bretagne*, 79, fasc. 1, 1972, p. 215-251.

- Sauvaget 1970** : R. SAUVAGET, Le potier SERVVS II de Lezoux, dans *RAC*, 9, fasc. 2, 1970, p. 127-142.
- Sauvaget, Vauthey 1970** : R. SAUVAGET, M. VAUTHEY, Les deux SERVVS, un seul et même potier ?, dans *RAC*, 9, fasc. 2, 1970, p. 143-144.
- Schönberger 1970** : H. SCHONBERGER, *Die Namenstempel auf glatter Sigillata aus dem Erdkastell der Saalburg*, 1970 (Saalburg Jahrbuch 27).
- Schönberger 1975** : H. SCHONBERGER, *Kastell Künzig-Quintana. Die Grabungen von 1958 bis 1966*, Berlin, 1975 (Limesforschungen 13).
- Schönberger, Simon 1966** : H. SCHONBERGER, H. G. SIMON, Die Mittelkaiserzeitliche Terra Sigillata von Neuss, dans *Limesforschungen*, 7 : Novaesium 2, 1966, p. 7-61.
- Schönberger, Simon 1983** : H. SCHONBERGER, H. G. SIMON, *Die Kastelle in Altenstadt*, Berlin, 1983 (Limesforschungen 22).
- Séguier, Morize 1996** : J.-M. SEGUIER et D. MORIZE, Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne) : éléments de typo-chronologie et approche de la diffusion d'après les données de l'Île-de-France, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 155-179.
- Severs, Warmenbol 1970** : L. SEVERS et E. WARMENBOL, *Terres sigillées de Liberchies*, Bruxelles, 1970 (Publication du Club Archéologique Amphora 10).
- Simmonet, Savay-Guerraz 1977** : L. SIMMONET, H. SAVAY-GUERRAZ, La céramique sigillée de l'habitat gallo-romain d'altitude des "Souils" d'Arlempdes (Haute-Loire), dans *Céramiques antiques du Forez et du Velay*, 4 : Journées d'études 1975, 1977, p. 103-121.
- Simon 1962** : H. G. SIMON, Terra sigillata aus Köngen, dans *Saalburg Jahrbuch*, 20, 1962, p. 8-44.
- Simon 1967** : H. G. SIMON, Terra Sigillata aus Köngen, dans *Fundberichte aus Schwaben*, 18 (2e série), 1967, p. 160-198.
- Simon 1968** : H. G. SIMON, Das Kleinkastell. Degerfeld in Butzbach, Kr. Friedberg (Hessen). Datierung und Funde, dans *Saalburg Jahrbuch*, 25, 1968, p. 5-64.
- Simon 1971** : H. G. SIMON, Terra Sigillata aus Köngen, dans *Fundberichte aus Schwaben*, 19 (2e série), 1971, p. 254-277.
- Simon 1978** : H. G. SIMON, Römische funde aus Theilenhofen, dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 43, 1978, p. 25-96.
- Simon 1993** : L. SIMON, *Les bâtiments gallo-romains de Lezoux et l'exemple de F83 sur le site de Z.A.C. de l'Enclos (fouilles 1986-1987)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Clermont-Ferrand II, Clermont-Ferrand, 1993.
- Simpson 1976** : F. G. SIMPSON, *Watermills and military works on Hadrian's wall. Excavations in Northumberland 1907-1913*, 1976.
- Simpson 1962** : G. SIMPSON, Caerleon and the roman forts in Wales in the second century A. D., part 1 : Caerleon and Northern Wales, dans *Archaeo. Cambrensis*, 1962, p. 103-166.
- Simpson 1963** : G. SIMPSON, Caerleon and the roman forts in Wales in the second century A. D., part 2 : Southern Wales, dans *Archaeo. Cambrensis*, 1963, p. 13-76.
- Simpson 1971** : G. SIMPSON, The Close of Period IA on Hadrian's wall, and some Gaulish Pottery, dans *Archaeo. Aeliana*, 49 (4e série), 1971, p. 109-118.
- Simpson 1972** : G. SIMPSON, Samian pottery and a roman road at Corbridge, dans *Archaeo. Aeliana*, 50 (4e série), 1972, p. 217-233.
- Simpson, Hodgson 1947** : F. G. SIMPSON, K. S. HODGSON, *The Coastal Mile-Fortlet at Cardunock*, 1947 (Trans. of Cumberland and Westmorland Ant. and Archaeo. Soc. 67 (2e série)).
- Sireix 1997** : C. SIREIX (dir.), *Les fouilles de la place des Grands-Hommes à Bordeaux*, Bordeaux, 1997 (Pages d'Archéo. et d'Hist. Girondines 3).
- Stanfield 1935** : J. A. STANFIELD, A Samian Bowl from Bewcastle, with a Note on the Potters Casurius and Apolauster, dans *Trans. of Cumberland and Westmorland Ant. and Archaeo. Soc.*, 35 (2e série), 1935, p. 182-205.
- Stanfield, Birley 1936** : J. A. STANFIELD, E. BIRLEY, Figured Samian Ware, Third Report on Excavations at Chesterholm-Vindolanda, dans *Archaeo. Aeliana*, 13 (4e série), 1936, p. 218-257.
- Stanfield, Simpson 1958** : J. A. STANFIELD, G. SIMPSON, *Central Gaulish Pottery*, Oxford, 1958.
- Stanfield, Simpson 1991** : J. A. STANFIELD, G. SIMPSON, *Les potiers de la Gaule Centrale*, Gonfaron, 1991 (Rev. Archéo. Sites, hors-série 37 : recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule centrale, 5).
- Stead 1976** : I. M. STEAD, *Excavations at Winterton Roman Villa and other Roman sites in North Lincolnshire, 1958-1967*, 1976 (Dep. of the Environ. Archaeo. Reports 9).
- Stead, Rigby 1986** : I. M. STEAD, V. RIGBY, *Baldock : The Excavation of a Roman and Pre-Roman Settlement, 1968-72*, London, 1986 (Britannia Monograph Series 7).
- Stead, Rigby 1989** : I. M. STEAD, V. RIGBY, *Verulamium : the king Harry Lane site*, 1989 (English Heritage Archaeo. Report 12).
- Steer 1963** : K. A. STEER, Excavations at Mumrills Roman Fort, 1958-60, dans *Proc. of the Soc. of Ant. of Scotland*, 94 (1960-1961), 1963, p. 86-132.
- Sunter, Woodward 1987** : N. SUNTER, P. J. WOODWARD, *Romano-British Industries in Purbeck, Excavations at Norden, Excavations at Ower and Rope Lake Hole (Parish of Corfe Castle, Dorset)*, 1987 (Dorset Nat. Hist. and Archaeo. Soc., Monograph Series 6).
- Symonds 1992** : R. P. SYMONDS, *Rhenish Wares : Fine Dark Coloured Pottery from Gaul and Germany*, 1992 (Oxford University Committee for Archaeology 23).
- Terrisse 1960** : J.-R. TERRISSE, A propos du potier DRVSVS, dans *Ogam*, 13, fasc. 1, 1960, p. 27-30.
- Terrisse 1963a** : J.-R. TERRISSE, Sigillée des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) : principaux styles, dans *Gallia*, 21, fasc. 1, 1963, p. 227-239.
- Terrisse 1963b** : J.-R. TERRISSE, Bref aperçu sur les styles des potiers des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), dans *RAC*, 2, fasc. 4, 1963, p. 267-292.
- Terrisse 1968** : J.-R. TERRISSE, *Les céramiques sigillées gallo-romaines des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, Paris, 1968 (Gallia, Suppl. 19).
- Thion 1983** : P. THION, La céramique sigillée trouvée sur le site (Thésée-la-Romaine et Pouillé), dans *Catalogue d'exposition, Fouilles et Méthodes archéologiques en Loir-et-Cher, Château de Blois, 1982-1983*, 1983, p. 89-102.
- Thoen 1967** : H. THOEN, De Terra Sigillata van Grobbendonk, dans *Noordgouw*, 7 (Studia Historica Gandensia, 71), 1967, p. 105-160.
- Thoen 1970** : H. THOEN, La terre sigillée du Chantier de Bon Secours à Arras, dans *Septentrion*, 2, 1970, p. 123-134.
- Tilhard 1976** : J.-L. TILHARD, *Musée Archéologique de Saintes, la céramique sigillée, I : Les estampilles*, Saintes, 1976.
- Tilhard 1977** : J.-L. TILHARD, *Musée Archéologique de Saintes, la céramique sigillée, II : Les vases à décor moulé*, Saintes, 1977.
- Tilhard 1978** : J.-L. TILHARD, La céramique sigillée du musée du Périgord, catalogue des vases moulés, dans *Bull. de la Soc. Hist. et Archéo. du Périgord*, 105, 1978, p. 89-164.
- Tilhard 1981** : J.-L. TILHARD, La céramique sigillée du musée de Rochefort, catalogue des estampilles et des vases moulés, dans *Rev. de la Saintonge et de l'Aunis*, 7, 1981, p. 15-33.
- Tilhard 1985** : J.-L. TILHARD, La céramique sigillée moulée au Musée d'Agen, dans *Rev. de l'Agenais*, 112, 1985, p. 414-440.
- Tilhard 1993** : J.-L. TILHARD, Le problème de DRVTAIVS, première approche, dans *Ann. de Pegasus*, 2, 1993, p. 56-62.
- Tilhard 1997** : J.-L. TILHARD, Les sigillées de Montans à Poitiers. Première approche, dans *Documents de Céramologie Montanaise*, 1, 1997, p. 149-155.
- Tisserand 1987** : G. TISSERAND, Sauvetage du jardin du Couvent de la Visitation [Clermont-Ferrand], dans *Bull. du Centre d'Etudes et de Recherches d'Archéo. Aérienne (C-FD)*, 7, 1987, p. 21-26.
- Toupet 1972** : CHR. TOUPET, Face à la confluence de l'Aisne et de l'Oise découverte d'un site archéologique : Clairoux (Oise), dans *Rev. Archéo. du Nord-Est de l'Oise*, 2, 1972, p. 7-16.
- Uner-Astholtz 1946** : H. UNER-ASTHOLTZ, Die römerzeitliche Keramik von Schleithelm-Juliomagus, dans *Schaffhauser Beiträge zur Vaterländischen Geschichte*, 23, 1946, p. 35-205.
- Vaes, Mertens 1953** : F. VAES, J. MERTENS, *La céramique gallo-romaine en terre sigillée d'Elewijt (Belgique)*, 1953 (Coll. Latomus 13).
- Vaginay 1981** : M. VAGINAY, Une céramique sigillée inédite découverte à Roanne, dans *RAC de la France*, 20, 1981, p. 89-96.
- Valaude 1994** : P. VALAUDE, Deux sites archéologiques au nord de Courpière (Puy-de-Dôme), dans *Chroniques Hist. d'Ambert et de son Arr.*, 16, 1994, p. 20-31.
- Valette 1977** : P. VALETTE, La céramique sigillée du Musée de Feurs : premier inventaire, dans *Céramiques antiques du Forez et du Velay*, 4 : Journées d'études 1975, 1977, p. 123-145.
- Valtat 1966** : M. VALTAT, *Recherches sur l'officine de potiers gallo-romains de Toulon-sur-Allier*, Mémoire de D.E.S., Université de Dijon, Dijon, 1966.
- Vanderhoeven 1961** : M. VANDERHOEVEN, La terre sigillée trouvée dans le vicus romain d'Amay (province de Liège), dans *Chroniques Archéo. du pays de Liège*, 32, 1961, p. 41-61.
- Vanderhoeven 1969a** : M. VANDERHOEVEN, Terre sigillée de Tongres décorée et signée, dans *Latomus*, 103, 3 : Hommages à M. Renard (J. Bibauw, éd.), 1969, p. 622-638.
- Vanderhoeven 1969b** : M. VANDERHOEVEN, La terre sigillée de la villa d'Anthée, dans *Ann. de la Soc. Archéo. de Namur*, 55, 1969, p. 5-28.
- Vanderhoeven 1974** : M. VANDERHOEVEN, *Terra Sigillata aus Mittel- und Ostgallien : die Reliefverzierten Gefässe*, 1974 (Funde aus Asciburgium 2).
- Vanderhoeven 1977** : M. VANDERHOEVEN, *De terra Sigillata van Grobbendonk. Opgravingen 1971-1973*, 1977 (Archaeo. Belgica 199).

- Vanderhoeven 1981** : M. VANDERHOEVEN, Terre Sigillée de Matagne-la-Petite, Pommeroeul et Saint-Mard, dans *Archaeo. Belgica*, 243, 1981, p. 5-12.
- Vanderhoeven 1985** : M. VANDERHOEVEN, De Terra Sigillata van Grobbendonk 3. Opgravingen 1983, dans *Archaeo. Belgica*, 1985, p. 107-120.
- Vanderhoeven, Vandenberghe 1992** : M. VANDERHOEVEN, S. VANDENBERGHE, Versierde Terra Sigillata van Elewijt 2 (gem. Zemst, prov. Brabant), dans *Archeo. in Vlaanderen*, 2, 1992, p. 147-173.
- Vanderhoeven, Vynckier 1993** : A. VANDERHOEVEN, G. et P. VYNCKIER, Het oudheidkundig bodemonderzoek aan de Veemarkt te Tongeren, dans *Archeo. in Vlaanderen*, 3, 1993, p. 127-105.
- Vanderschelden 1974** : A. VANDERSCHULDEN, Le Cambresis gallo-romain, nouvel état des recherches, dans *Rev. du Nord (Archéo.)*, 56, 1974, p. 533-569.
- Vangele, Bonin et Valentin 1990** : F. VANGELE, Th. BONIN et B. VALENTIN, Les occupations chalcolithiques et gallo-romaines du "Bois Harlé" à Longueuil-Sainte-Marie (Oise) : bilan de deux années de fouille (1988-1989), dans *Rev. Archéo. de Picardie, numéro spécial*, 8, 1990, p. 119-145.
- Vanvinckenroye 1989** : W. VANVINCKENROYE, *Terra sigillata uit een Romeinse stortplaats te Tongeren*, 1989 (Publicaties van het Provinciaal Gallo-romeins Museum te Tongeren 41).
- Vauthey 1957** : M. et P. VAUTHEY, Terre-Franche : historique du site et premières découvertes, dans *Ogam*, 8, 1957, p. 368-373.
- Vauthey 1961** : M. et P. VAUTHEY, Cinnamus, maître-potier de Vichy (rive gauche), dans *Bull. de la Soc. d'Hist. et d'Archéo. de Vichy*, 63, 1961, p. 381-387.
- Vauthey 1963a** : P. et M. VAUTHEY, L'officine de Terre-Franche (PATERNUS, CINNAMVS, SERVVS, LVCIVS). Essai de synthèse sur quatre années de fouilles, dans *Congrès Nat. des Soc. Savantes (Archéologie)*, 88 : Clermont-Ferrand, 1963, p. 131-134.
- Vauthey 1963b** : M. et P. VAUTHEY, Officine de Terre-Franche : deux moules de vases 30 signés CINNAMVS, dans *RAC*, 2, fasc. 1, 1963, p. 48-56.
- Vauthey 1963c** : M. et P. VAUTHEY, L'officine céramique de Terre-Franche (Allier). Le site - les éléments de fours - les accessoires de fabrication - la poterie rouge non décorée, dans *RAC*, 2, fasc. 4, 1963, p. 319-334.
- Vauthey 1973** : P. et M. VAUTHEY, Deux moules de potiers arvernes d'une époque précoce (Trajan - Hadrien), dans *RAC*, 12, 1973, p. 315-321.
- Vauthey 1976** : M. ET P. VAUTHEY, Inventaire de Terre-Franche. Le potier "Z", facteur de moules original, dans *RAC*, 15, fasc. 3-4, 1976, p. 325-342.
- Vauthey 1977** : M. et P. VAUTHEY, Inventaires de Terre-Franche. Le potier "Z" (suite) : le poinçon de la cornucopie, dans *RAC*, 16, fasc. 3-4, 1977, p. 369-375.
- Vauthey 1978** : M. et P. VAUTHEY, Inventaires de Terre-Franche. Documents en faveur d'une période d'activité de l'officine céramique, dans *RAC*, 18, fasc. 1-2, 1978, p. 107-110.
- Vauthey 1981** : M. et P. VAUTHEY, La notion de "services" dans la sigillée non décorée du monde romain. Le service de "LVCIVS" de Terre-Franche, dans *Rev. Archéo. Sites*, 10, 1981, p. 30-33.
- Vauthey 1983** : P. et M. VAUTHEY, Note de céramologie antique, à propos du maître-potier SERVVS II de Terre-Franche d'Allier, ses moules au Musée du Berry, dans *Bull. de la Soc. d'Hist. et d'Archéo. de Vichy*, 1983, p. 36-48.
- Vauthey 1986** : M. et P. VAUTHEY, Terre-Franche, dans C. BEMONT, J.-P. JACOB (dir.), La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations, DAF 6, 1986, p. 155-161.
- Vauthey 1988** : M. et P. VAUTHEY, Aperçu sur la céramique sigillée arverne exportée en Roumanie (Dacie romaine, *Apulum, limes transalutanus*), dans *Rev. Archéo. Sites*, 34, 1988, p. 4-6.
- Vauthey 1992** : P. et M. VAUTHEY, *Près de Vichy, l'atelier de potiers gallo-romains de Terre-Franche-sur-Allier*, Gontaron, 1992 (Rev. Archéo. Sites, hors-série 39).
- Vauthey, Martinet 1967a** : M., P. VAUTHEY et Y. MARTINET, Répertoire des poinçons, style et art décoratif du potier arverne Servus II, dans *RAC*, 6, fasc. 3, 1967, p. 230-256.
- Vauthey, Martinet 1967b** : M., P. VAUTHEY et Y. MARTINET, Introduction à l'étude du potier arverne SERVVS II. La fouille 561 de Vichy-Terre-Franche, dans *RAC*, 6, fasc. 2, 1967, p. 145-156.
- Vay 1970** : P. VAY, Un puits funéraire gallo-romain aux Terres-Noires près de St-Rémy-des-Monts, dans *Bull. de la Soc. d'Agri., Scien. et Arts de la Sarthe*, 449, 1970, p. 288-304.
- Velay 1987** : Ph. VELAY, Contribution à une étude des céramiques sigillées précoces issues des ateliers de Lezoux, dans *Antiquités Nationales*, 18-19, 1987, p. 227-240.
- Vernou 1989** : Ch. VERNOU, Un lot de céramiques du dernier quart du III^e s. découvert à Cognac-Crouin (Charente), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 133-141.
- Vernou, Mitard et Tilhard 1991** : Ch. VERNOU, P.-H. MITARD et J.-L. TILHARD, Sigillées tardives à Saintes, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 105-112.
- Vertet 1959a** : H. VERTET, Fouille à Toulon-sur-Allier, dans *Notre Bourbonnais*, 310, 1959, p. 627-630.
- Vertet 1959b** : H. VERTET, L'officine de Toulon-sur-Allier, dans *RCRF Acta*, 2, 1959, p. 69-73.
- Vertet 1959c** : H. VERTET, Rapport des fouilles de Toulon-sur-Allier, dans *Bull. de la Soc. d'Emul. du Bourbonnais*, 59, 1959, p. 666-673.
- Vertet 1963a** : H. VERTET, Influences des vases italiques sur les vases de Lezoux du début du I^{er} siècle après J.-C., dans *Bull. de la Soc. Nat. des Ant. de France*, Séance du 17 avril, 1963, p. 88-89.
- Vertet 1963b** : H. VERTET, Vases sigillés moulés de Lezoux du début du I^{er} siècle, dans *Congrès Nat. des Soc. Savantes (Archéologie)*, 88 : Clermont-Ferrand, 1963, p. 105-119.
- Vertet 1967** : H. VERTET, céramique sigillée tibérienne de Lezoux, dans *Rev. Archéologique*, fasc. 2, 1967, p. 255-286.
- Vertet 1968a** : H. VERTET, L'influence de l'Italie et du Sud de la Gaule sur les fabriques du Centre de la Gaule d'après les fouilles de Lezoux (1966-1967), dans *Bull. de la Soc. Nat. des Ant. de France*, Séance du 17 janvier, 1968, p. 23-25.
- Vertet 1968b** : H. VERTET, Vase caliciforme de Lezoux à Trèves, dans *Triener Zeitschrift*, 31, 1968, p. 243-246.
- Vertet 1968c** : H. VERTET, Influence des céramiques italiques sur les ateliers arvernes au début du I^{er} siècle, dans *RAC*, 7, fasc. 1, 1968, p. 23-34.
- Vertet 1968d** : H. VERTET, Vase caliciforme de Lezoux à Trèves, dans *Rev. Archéo. de l'Est et du Centre-Est*, 19, fasc. 1-4, 1968, p. 267-274.
- Vertet 1978a** : H. VERTET, Influences romaines sur la céramique gallo-romaine arverne, dans *Ann. Latini Montium Arvernorum*, 5, 1978, p. 39-51.
- Vertet 1978b** : H. VERTET, Les influences romaines sur les ateliers de potiers de Gaule Centrale, Observations, dans *Rev. Archéo. Sites*, 1, 1978, p. 4-22.
- Vertet 1979** : H. VERTET, Les fours de potiers gallo-romains du Centre de la Gaule, dans *Acta Praehist. et Archaeo.*, 9-10 (1978-1979), 1979, p. 145-157.
- Vertet 1980a** : H. VERTET, Observations sur les ateliers de potiers de la Gaule Centrale, dans *Centre de Recherche d'Hist. Ancienne*, 36 : Céramiques Hellénistiques et Romaines, 1980, p. 251-279.
- Vertet 1980b** : H. VERTET, Carte des ateliers de potiers de la Gaule Centrale, dans *Rev. Archéo. Sites, hors-série*, 6 : Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule Centrale, I, 1980, p. 13-41.
- Vertet 1984** : H. VERTET, Les apports de l'archéologie à l'histoire du Bourbonnais, dans *Notre Bourbonnais*, 228, 1984, p. 325-341.
- Vertet 1985a** : H. VERTET, De l'archéologie à l'histoire : l'exemple du Bourbonnais à travers les recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains, dans *Rev. Archéo. Sites*, 27, 1985, p. 8-20.
- Vertet 1985b** : H. VERTET, Recherches actuelles sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale, dans *Céramique Antique en Gaule*, Actes du Colloque de Metz (1982), 1985, p. 45-60.
- Vertet 1985c** : H. VERTET, Recherches sur les potiers de la Gaule centrale, dans *Mélanges offerts à P.-F. Fournier*, 1985, p. 15-37.
- Vertet 1989a** : H. VERTET, Recherche sur les ateliers de la Gaule Centrale, résultats, problèmes, projets, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 11-19.
- Vertet et alii 1980** : H. VERTET, Ph. BET et LE B.T.C.G., *Recherche archéologique dans le Bourbonnais. Arrondissement de Moulins*, Gontaron, 1980 (Rev. Archéo. Sites, hors-série 9).
- Vertet, Bet 1978** : H. VERTET, Ph. BET, Fouilles récentes sur le site de Lezoux (Puy-de-Dôme), dans *Rev. Archéo. Sites*, 1, 1978, p. 43-49.
- Vertet, Bet 1980** : H. VERTET, Ph. BET, Fouille du terrain de l'Oeuvre Grancher à Lezoux (63) (1977-78-79). Les structures gallo-romaines du second siècle, dans *Rev. Archéo. Sites, hors-série*, 6 : Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule Centrale, I, 1980, p. 43-72.
- Vertet, Lasfargues 1972** : H. VERTET, A. et J. LASFARGUES, Remarques sur les filiales des ateliers de la vallée du Pô à Lyon et dans la vallée de l'Allier, dans *Congrès Intern. de Ravenne (1969)*, 1972, p. 273-282.
- Vertet, Picon et Meille 1970** : H. VERTET, M. PICON et E. MEILLE, Quelques observations techniques sur les sigillées du IV^e siècle à Lezoux, dans *RCRF Acta*, 11-12, 1970, p. 125-129.
- Vialatte 1968** : A.-M. VIALATTE, *CINNAMVS, potier de Lezoux*, Thèse de III^e cycle, Université de Clermont-Ferrand II, Clermont-Ferrand, 1968.
- Vinatié 1991** : A. VINATIE, *Le pays d'Allanche à l'époque gallo-romaine*, 1991 (Les amis du Vieil Allanche).
- Walke 1965** : N. WATKE, *Das römische Donau-Kastell Straubing-Sorviodurum*, Berlin, 1965 (Limesforschungen 3).
- Walke 1968** : N. et I. WATKE, Reliefsigillata von Gauting, dans *Prähist. Staatssammlung München*, 46-47, 1968, p. 77-132.
- Webster 1961** : G. WEBSTER, An Excavation on the Roman Site at Little

Chester, Derby, dans *Derbyshire Archaeo. Journal*, 81, 1961, p. 85-110.

Wheeler 1924 : R. E. M. WHEELER, *Segontium and the roman occupation of Wales*, 1924 (Cymmrodorion Society's publications).

Wheeler 1926 : R. E. M. WHEELER, *The Roman Fort near Brecon*, 1926 (Cymmrodorion Society's publications).

Wheeler 1928 : R. E. M. WHEELER, T. V. WHEELER, *The Roman Amphitheatre at Caerleon, Monmouthshire*, 1928 (Archaeologia 78).

Whittaker 1989 : Ch. R. WHITTAKER, *Les frontières de l'Empire romain*, Besançon, 1989 (Ann. Litt. de l'Université de Besançon 390 : Publication du Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, 85).

Willems 1982 : J. WILLEMS, La terre sigillée du vicus belgo-romain de Vervoz à Clavier, dans *Bull. du Cercle Archéo. d'Hesbaye-Condruz*, 17, 1982, p. 38-72.

Wittmann 1989 : A. WITTMANN, *La céramique gallo-romaine de la rue Audollent (Clermont-Ferrand)*, Mémoire de Maîtrise, université de

Clermont-Ferrand II, Clermont-Ferrand, 1989.

Woimant 1979 : P.-G. WOIMANT, Les collections archéologiques du Musée Vivienel - Compiègne. Salle M. Hemerey, antiquités historiques., dans *Rev. Archéo. de l'Oise*, 17, 1979, p. 20-32.

Wolf 1985 : J. J. WOLF, *Sierentz. 5000 ans d'histoire. Etat des recherches archéologiques, 1977-1985*, 1985.

Woodward 1925 : A. M. WOODWARD, The Roman Fort at Ilkley, dans *Yorkshire Archaeo. Journal*, 28, 1925, p. 137-321.

Zanier 1992 : W. ZANIER, *Das Römische Kastell Ellingen*, Berlin, 1992 (Limesforschungen 23).

Zant 1987 : J. ZANT, Excavations at 126 High Street, Winchester : A preliminary Survey, dans *Hampshire Field Club Archaeo. Soc. Newsletter*, 7 (2e série), 1987, p. 14-16.

Zienkiewicz 1986 : J. D. ZIENKIEWICZ, *The legionary fortress baths at Caerleon, 2. The finds*, National Museum of Wales, Cardiff, 1986.



DISCUSSION

Président de séance : X. DERU

Xavier DERU : Il y a deux points que je voudrais souligner : d'une part l'immense recherche bibliographique que tu as du faire et, d'autre part, le fait que la diffusion des productions de Lezoux apparaît en négatif avec celles des ateliers concurrents.

Robin SYMONDS : Félicitations à Richard pour cette communication très claire et très intéressante. Une précision toutefois : pour la période 90-130, il faudrait pointer la ville de Londres. D'autre part, je pense qu'il y a une tendance à limiter la diffusion d'une partie des sigillées de la Gaule centrale à la fin du IIe s. et à estimer qu'au-delà, dans la première moitié du IIIe s., elles sont résiduelles ; j'ai toujours eu tendance à prolonger cette diffusion dans le temps car les céramiques de Lezoux sont encore trop présentes dans les contextes.

Richard DELAGE : Je ne sais pas si cela appelle une réponse parce que je pense la même chose. Je n'ai dépouillé que quelques travaux sur la Bretagne romaine et il y a effectivement parmi eux quelques exemples de décors du IIIe s. On constate la même chose en Gaule, aujourd'hui, des communications à la SFECAG et diverses autres publications le montrent bien. La sigillée de Lezoux est largement diffusée au moins jusque vers 230/240.

Vivien SWAN : Il y a un problème avec la carte de 120/140 parce que vous avez mis l'Ecosse occupée alors qu'elle ne l'est pas. Mais c'est peut-être un problème de différence entre date de fabrication et date de consommation.

Richard DELAGE : Vous avez raison, l'Ecosse n'est pas occupée, mais il y a des points ponctuels au dessus du Mur d'Hadrien, comme le fort de Newstead, qui comportent des céramiques pouvant appartenir à cette période. En fait, les fourchettes chronologiques des céramiques peuvent parfois recouper deux cartes. Dans la publication la carte sera plus nuancée.

Philippe BET : Il ne faut pas toujours penser qu'il n'y a diffusion de céramique sigillée que lorsqu'il y a présence de troupes romaines. On en trouve en Pologne alors qu'on est en dehors du Limes.

Armand DESBAT : Je voudrais également intervenir pour dire que j'ai beaucoup apprécié cette communication. D'un point de vue méthodologique, il est très important d'essayer de hiérarchiser la diffusion des ateliers et il est certain qu'on n'avancera que quand on essaiera de traiter de la même manière les ateliers de production amphorique, pour avoir une vision plus claire des problèmes commerciaux. Il est vrai que cette vision me semble un peu idyllique mais il faut bien commencer. Il y a en effet deux problèmes. Le premier est le manque de données quantitatives exploitables à travers les publications, qui constitue une limite pour la quantification de la diffusion ; le deuxième problème est en effet celui du calage chronologique par rapport à tes cartes qui donnent un découpage très rigoureux bien que satisfaisant. C'est le problème du décalage entre la datation de certaines phases de Lezoux et la datation de certains sites.

Xavier DERU : C'est le problème de la chronologie à choisir entre celle des productions ou celle des dépôts, vu que la commercialisation se fait entre ces deux dates.

Richard DELAGE : Effectivement, je suis d'accord avec ces deux points ; ce n'est qu'une première approche qui devra être complétée.

Hervé SELLES : Je voulais faire remarquer que ces cartes mettent en évidence, de façon tout à fait claire, les interrogations qui existent entre la Gaule Lyonnaise et la Bretagne romaine au niveau de la commercialisation ; elles montrent le rôle important qu'ont joué la Seine et la Loire pour la diffusion des produits alors qu'on a très fréquemment mis en évidence le rôle du Rhin.

Dominique CARRU : J'ai été surpris de constater que, sur les cartes de répartition, la vallée du Rhône n'a jamais fait l'objet d'exportations prépondérantes venant du Massif Central. Est-ce que le calcul est effectué simplement à l'intérieur des sigillées ou en tenant compte d'autres catégories ?

Richard DELAGE : La carte montre uniquement la diffusion de la sigillée du centre de la Gaule mais en tenant compte de la présence des produits concurrents.

Dominique CARRU : Deuxième question. Concernant le tableau de la période 120/140, pour le limes écossais, je n'arrive pas à comprendre comment, dans une "impasse" au sein d'une aire de diffusion extraordinairement majoritaire, il peut y avoir des micro-régions qui consomment de façon minoritaire des produits importés du massif Central ! Et on peut faire la même remarque pour une période plus tardive avec le limes rhénan qui forme une enclave "minoritaire" au sein d'une région "majoritaire". Cela veut-il dire que les militaires ont des circuits d'approvisionnement privilégiés ?

Alain CHARTRAIN : Ce genre de communication, ce genre de travail est très stimulant et c'est avec cela qu'on avance. Cela appelle quand même des précautions méthodologiques, tant au niveau des comptages, des quantifications, qu'au niveau de l'exploitation de modèles plus modernes qui s'appliquent à la diffusion de produits actuels. Globalement, on a peut-être à faire à deux situations, deux images possibles : des zones où les sigillées sont plus ou moins présentes qui correspondent à une situation relativement ponctuelle ou régionale de concurrence exacerbée, et ce n'est pas ce que tu nous proposes ; ou des situations de monopoles et à ce moment-là, si ta carte est vraie, elle appelle des réflexions intéressantes. Si on reprend les premières cartes, la sigillée du Centre semble avoir une assise très proche de la Loire, de type administratif ou "ethnique". Ensuite, lorsque la diffusion couvre un grand quart nord-ouest de la Gaule, on s'aperçoit –on parlait des zones du limes et des garnisons– que rien n'explique, à priori, la forte représentation des sigillées du Centre en Dacie ou dans les zones danubiennes. Alors, si les configurations de ces cartes sont globalement exactes, ma question est : est-on autorisé à penser que des potiers, dont le centre de production est complètement excentré –ce qui est déjà très intéressant pour la diffusion–, ont été peut-être pris dans un système d'appels d'offres des marchés militaires, des marchés urbains ? Que s'est-il passé exactement ? C'est ce type de réflexions que nous proposent ces premiers documents. Quel est ton sentiment ? Au stade actuel, peux-tu te prononcer sur les processus et les mécanismes qui peuvent expliquer ces cartes que je trouve, à priori, presque aberrantes dans un modèle de diffusion !

Richard DELAGE : Tous ces problèmes sont effectivement intéressants mais dépassent largement l'ambition de ce travail. L'étude de la diffusion des sigillées est un moyen de les aborder, mais ne peut à elle seule apporter les réponses.

* *
*

Stefan GROH

IMPORTATIONS TARDIVES DU SUD DE LA GAULE DANS LE NORIQUE La circulation des produits de Banassac dans les Alpes orientales¹

Le Norique a été institutionnalisé comme province romaine sous le règne de Claude. Cette mesure administrative est flanquée par la fondation de cinq *municipia*². Dans la première moitié du II^e s., la nouvelle

province offre un marché important pour les produits de la Gaule du Sud. Par conséquent, dans les faciès des sites civils noriques et des fortifications du *limes* danubien, une quantité considérable des céramiques impor-

tées consiste en sigillées tardives de La Graufesenque et de Banassac.

A la suite de la constitution des *municipia* a lieu une romanisation intensive du territoire au sud du Danube. Sous les empereurs flaviens, la frontière tout au long du Danube est munie de fortifications³.

La fondation de plusieurs nouvelles villes dans l'arrière-pays du *limes* (Wels/Ovilava - St. Pölten/Aelium Cetium) date du règne d'Hadrien⁴. Les structures typiques de la romanisation avec le développement de *municipia* entourés des agglomérations rurales/*vici* et des *villæ rusticæ* peuvent être observées dans l'ensemble de la province (Fig. 1).

Le commerce massif des sigillées de la Gaule du Sud commence dans la seconde moitié du I^{er} s. ; or, la quantité

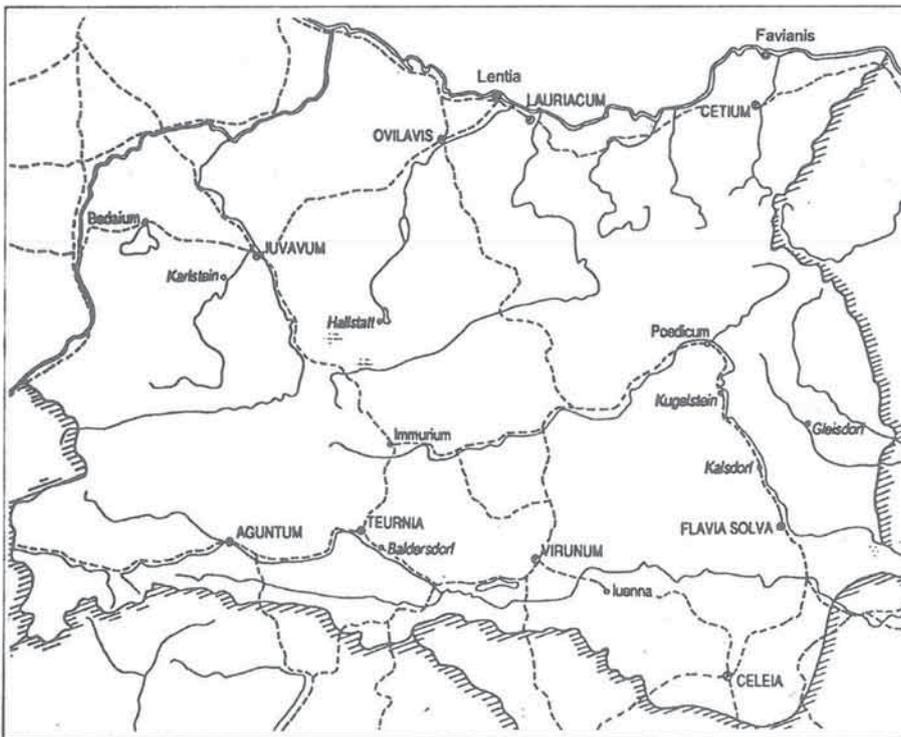


Figure 1 - Carte du Norique.

- 1 Je remercie E. Schindler-Kaudelka pour la traduction du texte ainsi que pour ses renseignements et conseils et U. Lohner pour m'avoir donné la permission de consulter son manuscrit sur les sigillées de Kalsdorf.
- 2 L'historique de ces faits apparaît dans Pline l'Ancien : «*oppida eorum Virunum, Celeia, Teurnia, Aguntum, Iuvavum, omnia claudia, Flavium Solvensæ*» (Pline, *H.N.*, III, 24, 146), G. WINKLER, Noricum und Rom, dans *ANRW*, II, 6, 1977, 197 ff.
- 3 Par exemple, les forts de Linz/Lentia, Traismauer/Augustianis, Mautern/Favianis, Tulln/Comagena, Zwettendorf/Asturis, Klosterneuburg : V. GASSNER et S. JILEK, Die historische Entwicklung des Limes in Noricum und dem westlichen Pannonien, dans H. FRIESINGER, F. KRIZINGER HG, *Der römische Limes in Österreich*, Wien, 1997, 26 ff.
- 4 P. SCHERRER, Städte am österreichischen Limes, dans H. FRIESINGER, F. KRIZINGER HG, *Der römische Limes in Österreich*, Wien, 1997, 93 ff.

de céramiques pré-flaviennes recueillies reste très réduite. Dès le début, la distribution semble fonctionner selon les mêmes règles, pour l'ensemble de la province, en tenant compte des voies routières et fluviales établies. La composition des lots de sigillée trouvés, à titre d'exemple, d'une part dans le fort de Mautern/*Favianis* (Kaltenberger 1995, 199), en position centrale sur le limes danubien et, d'autre part, dans le *municipium* de *Flavia Solva*, situé dans le sud-est de la province, proche de la route de l'Ambre, en sont la preuve.

Flavia Solva est construite dans les années 60/70 suivant le modèle d'autres villes des provinces du nord de l'Empire sur un système planimétrique à la place d'un site habité dès l'époque tardo-augustéenne (Groh 1996, 163 ff). Dans la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C., le site a consommé uniquement des sigillées italiques arétines et padanes (Groh 1996, 107, Tab. 5), tandis que la seconde moitié du siècle est marquée par les premières importations de produits de La Graufesenque qui complètent un approvisionnement toujours considérable en sigillées italiques tardopadanes (Groh 1996, 194 f).

La fortification de Mautern/*Favianis* est construite, comme la plupart des fortifications du limes danubien,

à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. ; pour cette raison, la consommation des sigillées italiques et padanes est aussi rare.

Les centres de production de La Graufesenque et de Banassac ont fourni la plupart des sigillées en circulation dans la première partie du II^e s. dans les provinces danubiennes de *Raetia*, *Noricum*, *Pannonia*, *Moesia* et *Germania superior*, la vaisselle de Banassac dominant le marché dans la première moitié du II^e s. (Mees 1995, Abb. 8).

Il existe des différences de marchés notables dans la diffusion entre les produits de Banassac et ceux de La Graufesenque, seule une petite quantité de vaisselle de Banassac est reportée dans les provinces *Germania inferior*, *Gallia Belgica*, *Britannia*, *Aquitania*, *Tarracensis* et *Narbonensis* (Mees 1995, p. 108).

La chronologie de La Graufesenque, établie par Planck, en 1974, pour les provinces danubiennes, reste toujours valable⁵. L'horizon chronologique de Banassac est actuellement fixé à partir d'une grande série d'ensembles stratifiés dans les années 110/150⁶. En prenant pour base une série d'ensembles bien datés, A. Faber a proposé pour le début de la production les années 90/110⁷. A. Mees, pour sa part, a corrigé cette datation en proposant de mettre le début de la production dans les années 100/110 (Mees 1995, p. 105) ;

Sites de consommation	La Graufesenque		Banassac		Total
Wagna/ <i>Flavia Solva</i> ¹	255	(7 %)	103	(29%)	358
Salzburg/ <i>Iuvavum</i> ²	218	(67%)	108	(33%)	326
Wels/ <i>Ovilava</i> ³	161	(64%)	89	(36%)	250
Karlstein-Langackertal ⁴	94	(74%)	33	(26%)	127
Seebbruck/ <i>Bedaium</i> ⁵	66	(64%)	24	(36%)	90
Zollfeld/ <i>Virunum</i> ⁶	47	(29%)	29	(38%)	76
Kalsdorf ⁷	32	(45%)	40	(55%)	72
Mautern/ <i>Favianis</i> ⁸	42	(65%)	22	(35%)	64
Linz/ <i>Lentia</i> ⁹	29	(46%)	34	(54%)	63
Gleisdorf ¹⁰	26	(59%)	18	(41%)	44
Enns/ <i>Lauriacum</i> ¹¹	18	(78%)	5	(22%)	23
Total	988	(66%)	505	(34%)	1493

¹ Trouvailles anciennes de *Flavia Solva* : Weber-Hiden 1987-88 ; *Insula XXII* : Weber-Hiden 1994. Ces articles ne listent que les totaux, environ 1800, et les pourcentages de sigillées de la Gaule du Sud, les chiffres de la Fig. 2, ne sont donc que des valeurs approximatives ; *Insula XLI* : Groh 1994, 65 ff, Groh 1996, 108 ff.

² Karnitsch 1971 et St. Peter : Kaltenberger 1995, 157 ff ; le total rassemblé est dans Kaltenberger 1995, p. 198.

³ Karnitsch 1959, le total rassemblé est dans Kaltenberger 1995, p. 198 et Wels-Marktgelände, I. Egger-Mundt, manuscrit.

⁴ Menke 1974, le total rassemblé dans Kaltenberger 1995, p. 199.

⁵ Sigillées du cimetière : P. FASOLD, *Das römisch-norische Gräberfeld von Seebbruck-Bedaium*. Materialhefte Bayr. Vorgesch. 64, 1993, 38 ff ; sigillées du vicus : H.-J. KELLNER et G. ULBERT, *Das römische Seebbruck*, dans *Bayr. Vorgeschbl.*, 23, 1958, 74 ff.

⁶ V. MOLLING, *Virunums verzierte Sigillata aus dem Bestand des Landesmuseums für Kärnten*, Diss Innsbruck 1986, 72 ff et V. HASENBACH-MOLLING, *Sigillata aus Virunum - der Bestand des Kärntner Landesmuseums*, *Car. I* 178, 1988, 31 ff. Dans les fouilles actuelles, en marge de la cité, qui couvrent la période de la seconde moitié du II^e s., il n'y a que très peu de sigillées du sud de la Gaule (S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER, *Übersicht über das Fundmaterial der Grabungen 1992 in Virunum*, dans *Car. I*, 183, 1993, p. 258 ; S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER, *Übersicht über das Fundmaterial der Grabungen 1993 und 1994 in Virunum*, *Car. I*, 185, 1995, p. 175 ; S. ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER, *Übersicht über das Fundmaterial der Grabungen 1995 und 1996 in Virunum*, *Car. I*, 187, 1997, p. 181).

⁷ U. LOHNER, *Die reliefverzierte Terra Sigillata aus dem römischen vicus von Kalsdorf bei Graz*. FÖ 36, 1997, 409 ff.

⁸ Kaltenberger 1995, p. 200.

⁹ Faber 1994, p. 178, Tab. 3.

¹⁰ V. CHORNITZER, *Die reliefverzierte Sigillata*, dans Lorenz, Maier et Lehner 1995, 87 ff.

¹¹ Karnitsch 1955 ; Ruprechtsberger 1978, le total rassemblé dans Kaltenberger 1995, p. 199.

Figure 2 - Sigillées à relief du sud de la Gaule dans quelques sites du Norique.

5 D. PLANCK, *Arae Flaviae I. Neue Untersuchungen zur Geschichte des römischen Rottweil*, Forsch. und Ber. Vor- und Frühgesch. Baden Württemberg 6, 1-2, 1975, 134 ff.

6 Pour l'inventaire détaillé des complexes stratifiés soutenant ces dates : Mees 1995, 102 ff.

7 Faber 1994, 176 ff, spécialement Tab. 3, avec des différences de livraison dans les provinces de *Germania Superior*, *Rétia* et *Noricum*.

il a insisté sur le cadre chronologique assez long des vases du groupe NATALIS, au-delà de 140.

La Fig. 2 rassemble les données quantitatives concernant les sigillées de la Gaule du Sud des principaux sites civils et militaires du Norique par ordre des unités trouvées, et non par ordre de leur importance. À côté des *municipia Iuvavum, Ovilava, Virunum* et *Flavia Solva*, figurent le fort et le *vicus* de Mautern/*Favianis* et Linz/*Lentia*, le cimetière et le *vicus* de Seebruck/*Bedaium* ainsi que les *vici* de Kalsdorf et de Gleisdorf dans le sud-est de la province. Les chiffres disponibles de Lienz/*Aguntum*⁸, St. Peter in Holz/*Teurnia*⁹ et de Passau/*Boiodurum*¹⁰ ne se prêtent pas à une mise en valeur statistique.

Il ressort de ce tableau que les produits de Banassac couvrent plus du tiers des importations de la Gaule du Sud dans le Norique. Les chiffres diffèrent selon l'état des connaissances, non pas selon l'importance du site, mais il n'existe pas de différences notables dans les pourcentages entre les camps militaires le long du Danube, les habitats ou villes de l'hinterland et les sites civils au centre de la province ; toute la région est romanisée de façon quasiment identique. La proportion relativement forte de sigillées de Banassac pendant la première moitié du II^e s. va de pair avec les faibles importations des ateliers précoces du centre de la Gaule et avec la diminution des livraisons des ateliers tardifs de La Graufesenque qui terminent leurs activités vers 120 (Mees 1995, p. 42).

Pour un contrôle de ces généralités de la diffusion des sigillées dans le Norique, la recherche sur les faciès à partir de nouveaux ensembles des différents sites apporte des éléments pour une synthèse sur la circulation des produits de Banassac dans les Alpes orientales.

Les observations faites lors des fouilles de *Flavia Solva* forment un bon exemple. Les campagnes réalisées entre 1989 et 1992 ont mis au jour l'*insula* XLI à la périphérie est du *municipium*.

Les bâtiments qui constituent le bloc ont été remaniés en quatre périodes dont la première commence avec la construction de maisons sur l'ensemble de la surface

à l'époque trajane et dure jusqu'au milieu du II^e s. Cette période 1 se divise en deux phases de construction :

- Horizon 1 de 100/110 - 130/140 (*terminus post quem* 125-128) ;

- Horizon 2 de 130/140 - 150/60.

L'horizon 1 est caractérisé par des importations de sigillées tardopadanes et sud-gauloises ; les produits du centre de la Gaule manquent. La monnaie d'Hadrien (RIC 678) marque la fin de cet horizon et propose pour les mesures de transformation à l'intérieur de la période 1 le *terminus post quem* de 125-128. L'horizon 2 succède immédiatement à cette date. Il est remarquable par une forte proportion des sigillées du centre de la Gaule, surtout de produits des ateliers de CINNAMUS et un premier vase de Rheinzabern (B.F. ATTONI) du groupe Ila de Bernhard¹¹.

La lecture du tableau de la Fig. 3 met en évidence que les sigillées à relief en usage dans les maisons habitées en période 1, vers le milieu du II^e s., proviennent en proportions à peu près égales des centres de production de La Graufesenque, Banassac et Lezoux. Un seul exemplaire de Rheinzabern témoigne à la fois de la fin de la période 1 de l'*insula* XLI et du début de ce marché énorme.

À l'exception d'un seul exemplaire, tous les vases appartiennent à la forme Drag. 37. La vaisselle de La Graufesenque est constituée des groupes stylistiques tardifs avec des divisions de la zone centrale par des lignes cordées en panneaux rectangulaires ornés de motifs végétaux et figuratifs (GERMANUS, PASSEUS, CRESTIO, MERCATO, ALBANUS/BASSUS, MASCU(L)US, groupes stylistiques 3b et 4b de Planck¹²).

Les sigillées de Banassac proviennent pour la plus grande partie des ateliers de NATALIS (21 %) et GERMANUS (11 %).

Les importations de Lezoux consistent déjà en grande partie (39 %) de vases de CINNAMUS (Groh 1996, p. 108 et 159). Mais ARCANUS, ATTIANUS, AUSTRUS, BUTRIO et SILVIO (?) sont également présents.

Associées à ces sigillées à relief, la période 1 de l'*insula* XLI a fourni 61 sigillées lisses de provenance

Flavia Solva Ins. XLI horizon 1					
Provenance	La Graufesenque	Banassac	Lezoux	Rheinzabern	Total
unités	22	26	18	1	67
pourcentages	33 %	39 %	27 %	1 %	100%

Figure 3 - Sigillées à relief provenant de l'*insula* XLI de *Flavia Solva*, période 1, phases 1 et 2 (vers 100/110-150/160 apr. J.-C.).

8 Le matériel publié : W. KLIMESCH, *Haus I, Funde aus einem Aguntiner Wohngebäude*, Innsbruck 1995, 60 ff (La Graufesenque 1) ; S. SCHOITSCH, *Die keramischen Kleinfunde aus der Therme Aguntums*, Diss (Wien, 1976), 57 ff (La Graufesenque 4) ; W. ALZINGER, *Kleinfunde von Aguntum aus den Jahren 1950-1952*, dans *Beitr. zur römerzeitl. Bodenforsch. in Österr.*, 1, 1955, 11, Taf. 1 (La Graufesenque 5, Banassac 2 (?)).

9 La Graufesenque 13, Banassac 1 ; B. FRICK-BAUMGÄRTL, *Die Terra Sigillata von den Wohnterrassen in Teurnia*, Dipl. (Wien 1996), 40 ff.

10 La Graufesenque 11, Banassac 5 ; Faber 1994, p. 178, Tab. 3.

11 BERHARD, *Zur Diskussion um die Chronologie der Rheinzaberner Relieföpfer*, *Bayr. Vorgeschbl.* 51, 1986, 233 ff. Sur les nouveaux aspects de la chronologie de Rheinzabern et spécialement sur le potier B.F. Attoni, voir dernièrement F. BITTNER, *Zur Fortsetzung der Diskussion um die Rheinzaberner Relieföpfer*, *Bayr. Vorgeschbl.* 61, 1996, 150 ff.

12 D. PLANCK, *Arae Flaviae I. Neuere Untersuchungen zur Geschichte des römischen Rottweil*, dans *Forsch. u. Ber. Vor- u. Frühgesch. Baden-Württemberg*, 6, 1-2, 1975, 134 ff.

Gleisdorf horizon 1						
Provenance	La Graufesenque	Banassac	Lezoux	Rheinzabern	Total	
unités	16	5	—	—	21	
pourcentages	70 %	30 %	—	—	100 %	
Gleisdorf début horizon 2						
unités	4	6	19	20	49	
pourcentages	8 %	12 %	39 %	41 %	100 %	

Figure 4 - Sigillées à relief provenant du vicus de Gleisdorf, période 1 (env. 80-130 apr. J.-C.).

tardopadane. Ces denières font preuve du commerce avec l'Italie toujours en vigueur et qui cesse seulement vers le milieu du II^e s.¹³.

Le schéma esquissé se trouve confirmé par une comparaison avec le mobilier recueilli dans le vicus de Gleisdorf, à une distance de 30 km au nord-est de Flavia Solva, avec un total de vases de la Gaule du Sud plus faible. Pendant les fouilles des années 1988-1990, deux phases de construction ont été reconnues¹⁴.

- Horizon 1 : environ 80-130/140 (t.p.q. 125-128) ;
- Horizon 2 : 130/140-250.

Avec un total de 77 vases recueillis dans cet horizon 1, Gleisdorf, tout comme l'Insula XLI de Flavia Solva, possède une forte proportion de sigillées lisses italiennes¹⁵.

En conclusion il est à noter :

□ Pour la chronologie des sites du Norique.

Les horizons datables des environs de 100-130 montrent toujours une prépondérance prononcée de vaisselle de La Graufesenque sur celle de Banassac, avec une proportion de vases de Lezoux d'environ 10 % et une présence sensible de sigillée lisse tardopadane.¹⁶

Une proportion équilibrée entre les produits de Banassac et de La Graufesenque ou un léger surplus des vases de Banassac, plus environ 20-30 % de vaisselle de Lezoux, est caractéristique des horizons datables vers le milieu du II^e s. Les sigillées lisses tardopadanes disparaissent alors.

□ Pour les importations de sigillées de la Gaule du Sud et du Centre.

Les productions précoces de la première moitié du I^{er} s. ne sont arrivées que sporadiquement dans le Norique. Le commerce à grande échelle ne commence guère avant l'époque flavienne. Les sigillées à relief provenant des centres de production de La Graufesenque, de Banassac et de Lezoux circulent en commun dans le Norique, dans les sites au bord du Danube tout comme dans les *municipia*, *vici* et *villæ* des régions alpines, jusqu'au milieu du II^e s., à l'époque antonine. A. Mees a pu démontrer que le centre de poteries de Banassac doit être considéré comme le successeur des ateliers de La Graufesenque¹⁷. Pourtant, dans les sites de consommation des provinces danubiennes et surtout dans le Norique, jusqu'à l'époque antonine, les produits des deux grands centres exportateurs du sud de la Gaule sont diffusés ensemble. L'importance de la vaisselle de La Graufesenque diminue au fur et à mesure que les horizons approchent le milieu du siècle. La coïncidence chronologique de la production et de la circulation des produits tardifs de La Graufesenque avec ceux de Banassac s'en trouve une fois de plus confirmée. Ce n'est qu'avec l'arrivée massive des produits de Lezoux et avec les premières livraisons de vaisselle de Rheinzabern que l'importation et l'usage des sigillées de la Gaule du Sud dans le Norique touche à sa fin.



- 13 E. SCHINDLER-KAUDELKA, *Italische Terra Sigillata aus Flavia Solva. Ein Überblick am Beispiel der Funde aus der Insula XLI*, FÖ 33, 1994 (1995) 357 ff.
- 14 Ch. MAIER, *Der Vicus von Gleisdorf*, dans Lorenz/Maier/Lehner 1995, 33 ff.
- 15 SCHINDLER-KAUDELKA, *Die italische Sigillata aus dem vicus von Gleisdorf*, dans Lorenz/Maier/Lehner 1995, 65 ff.
- 16 Voir un remblai dans l'*aditus* du théâtre d'*Augusta Raurica*, datable des années 130-140, où les produits de La Graufesenque, Banassac et Lezoux se présentent sous les proportions suivantes : 223, 187, 36, soit 50 %, 42 %, 8 % (A. FURGER (avec une contribution de A. MEES), *Die Grabenverfüllung im nördlichen Aditus des Augster Theaters (Grabung 1992.55)*, dans *Jahresber. aus Augst und Kaiseraugst*, 14, 1993, 83 ff.
- 17 A. MEES, *Datierung und Vertrieb von reliefverzierten Sigillaten aus Banassac*, Münstersche Beiträge zur antiken Handelsgeschichte, XIII 2/2, 1994, 31 ff.

BIBLIOGRAPHIE

- Faber 1994** : A. FABER, *Das römische Auxiliarkastell und der vicus von Regensburg-Kumpfmühl*, Materialh. zur Bayer, Vorgesch. 49, 1994.
- Groh 1994** : S. GROH, *Reliefverzierte Terra Sigillata aus der Insula XLI von Flavia Solva*, Fundber. Österr. 32, 1993 (1994), 65 ff.
- Groh 1996** : S. GROH, *Die Insula XLI von Flavia Solva. Ergebnisse der Grabungen 1959 und 1989 bis 1992*, Sonderschr. Österr. Arch. Inst., 28, 1996.
- Hofmann 1988** : B. HOFMANN, *Banassac. L'atelier de Banassac*, Revue archéologique Sites, Hors-série n° 33, 1988.
- Kaltenberger 1988** : A. KALTENBERGER, *Ausgrabungen St. Peter, Salzburg: I. Die Terra sigillata 1980 - 1992*, Jahresh. Österr. Arch. Inst., 64, 1995, Beiblatt, 158 ff.
- Kaltenberger 1995** : A. KALTENBERGER, *Die Terra Sigillata*, dans V. GASSNER et A. KALTENBERGER, *Keramik der mittleren Kaiserzeit aus den Grabungen unter der Hauptschule in Mautern - Vicus West*, Carnuntum Jahrb, 1993/94 (1995), 11 ff.
- Karnitsch 1955** : P. KARNITSCH, *Die verzierte Sigillata von Lauriacum (Lorch-Enns)*, Fil 3, 1955.
- Karnitsch 1959** : P. KARNITSCH, *Die Reliefsigillata von Ovilava (Wels, Oberösterreich)*, Inst. f. Landeskunde v. OberÖsterr, 1959.
- Karnitsch 1970** : P. KARNITSCH, *Sigillata von Iuvavum. Die reliefverzierte Sigillata im Salzburger Museum Carolino Augusteum*, Jahresschr. Salzburg, 16, 1970.
- Lorenz/Maier/Lehner 1995** : T. LORENZ, Ch. MAIER et M. LEHNER, *Der römische Vicus von Gleisdorf. Bericht über die Ausgrabungen 1988-1990*, Veröff. des Inst. f. Klassische Arch. der Karl-Franzens-Universität Graz, 2, 1995.
- Mees 1995** : A. W. MEES, *Modellsignierte Dekorationen auf südgallischer Terra Sigillata*, Forsch. und Ber. zur Vor- u. Frühgesch. in Baden-Württemberg, 54, 1995.
- Menke 1974** : H. MENKE, *Reliefverzierte Sigillata aus Karlstein-Langackertal*, Ldkr. Berchtesgaden. Bayer. Vorgeschbl., 39, 1974, 127 ff.
- Weber-Hiden 1987/88** : I. WEBER-HIDEN, *Die Reliefsigillata von Flavia Solva, ein Überblick*, dans *Röm. Österr.*, 15/16, 1987/88, 201 ff.
- Weber-Hiden 1994** : I. WEBER-HIDEN, *Die reliefverzierte Terrasigillata der Insula XXII in Flavia Solva*, Schild v. Steier 17/1994, 65 ff.



DISCUSSION

Président de séance : Xavier DERU

Xavier DERU : *Pour les productions gauloises, y-a-t-il une correspondance entre les importations de productions lisses et celles de productions décorées ?*

Stefan GROH : *On commence à peine à travailler sur ces questions parce qu'en Autriche, en Norique, il n'y a pas beaucoup de sites qui présentent de bonnes stratigraphies ; il n'y a pas, non plus, beaucoup de matériel publié.*

Caty SCHUCANY : *Pour la première moitié du II^e s., la présence des produits de La Graufesenque dans ces zones est une réalité importante. En Germanie supérieure méridionale, par exemple, c'est tout à fait un mystère car on ne peut être sûr que des tessons de La Graufesenque sont antérieurs à 120 ; la date peut être bien postérieure, au moins jusqu'en 150. C'est une grande différence avec les zones plus septentrionales comme la Germanie inférieure.*



Pierre-Aymé ALBRECHT¹

NOTE SUR UN LOT DE POTS À PROVISIONS DU III^e SIÈCLE APRÈS J.-C. CONTENANT DES OLIVES DU *PICENUM* DÉCOUVERT À BLIESBRUCK (Moselle)²

Un lot d'une vingtaine de pots à provisions a été récemment découvert dans un bâtiment du quartier artisanal est de Bliesbruck. Un des exemplaires présente un *titulus pictus* "*oliva picena*". Cette découverte, bien que quantitativement modeste, est intéressante pour deux raisons : elle nous renseigne d'une part sur la fonction de ces petits récipients encore mal connus et qui sont encore trop souvent appelés «pots à miel»³. Elle pourrait témoigner, d'autre part, d'une exportation de denrées alimentaires de la péninsule italienne vers la Gaule du Nord-Est, au milieu du III^e s. apr. J.-C.

LE CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE

Le matériel provient de l'unité 5 du quartier artisanal est de Bliesbruck⁴.

Cette unité fait partie d'un ensemble de huit bâtiments, dont seuls les états les plus récents (du III^e au début du V^e s. apr. J.-C.) ont pu être fouillés durant les années 1989 à 1992. Chacun de ces bâtiments présente un plan rectangulaire plus ou moins identique, avec une partie principale située en bordure de la route. La façade, probablement devancée par un portique, n'a pu à ce jour être fouillée (Fig. 1).

L'unité 5, la mieux conservée, présente des dimensions importantes, avec une longueur totale de 31 m et une largeur de 13 m, à laquelle vient se greffer à l'arrière un bâtiment annexe et une cour. La lon-

gueur totale de l'édifice représente ainsi 80 mètres.

Le lot de pots à olives provient de l'horizon de destruction daté de 275 apr. J.-C. L'ensemble céramique de cet horizon est homogène et présente un faciès similaire à l'horizon du camp militaire de Niederbieber (Oelmann 1914).

Un nombre très important de récipients, représentés par 965 individus au minimum, était probablement en

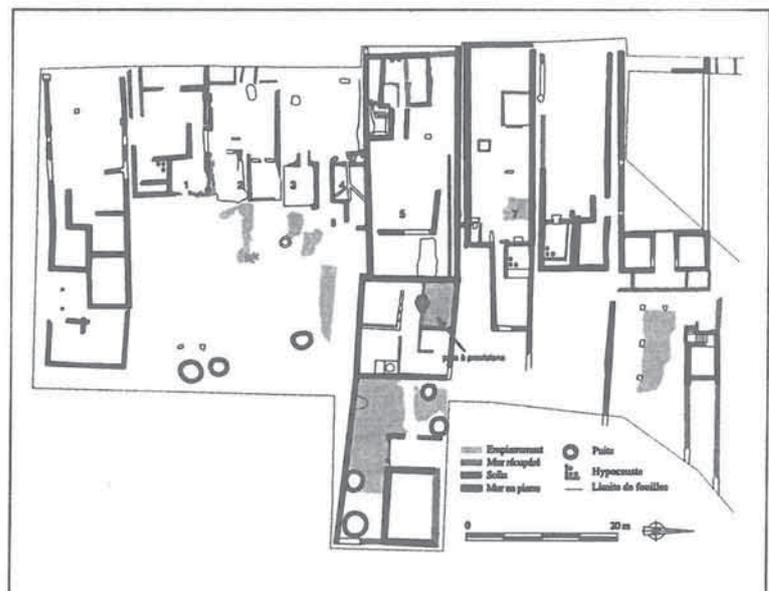


Figure 1 - Plan du quartier artisanal est avec indication de la pièce de provenance des pots à provisions (Service d'Archéologie du Département de la Moselle).

1 Université de Metz, Centre de Recherche "Histoire et Civilisation".

2 Nous remercions notre Directeur de Recherche, Jeanne-Marie Demarolle, Professeur à l'Université de Metz, pour avoir aimablement relu cet article, ainsi que Jean-Paul Petit, Directeur du site de Bliesbruck, et toute l'équipe du Service d'Archéologie du Département de la Moselle pour leur accueil.

3 Traduction du terme allemand «Honigtopf», d'après l'inscription *Urceus et Mel p(ondo) XXVII* (Hilgers 1969, p. 86).

4 Fouilles entreprises par le Service d'Archéologie du Département de la Moselle, sous la direction de J. Schaub et de J.-P. Petit (Petit 1994).

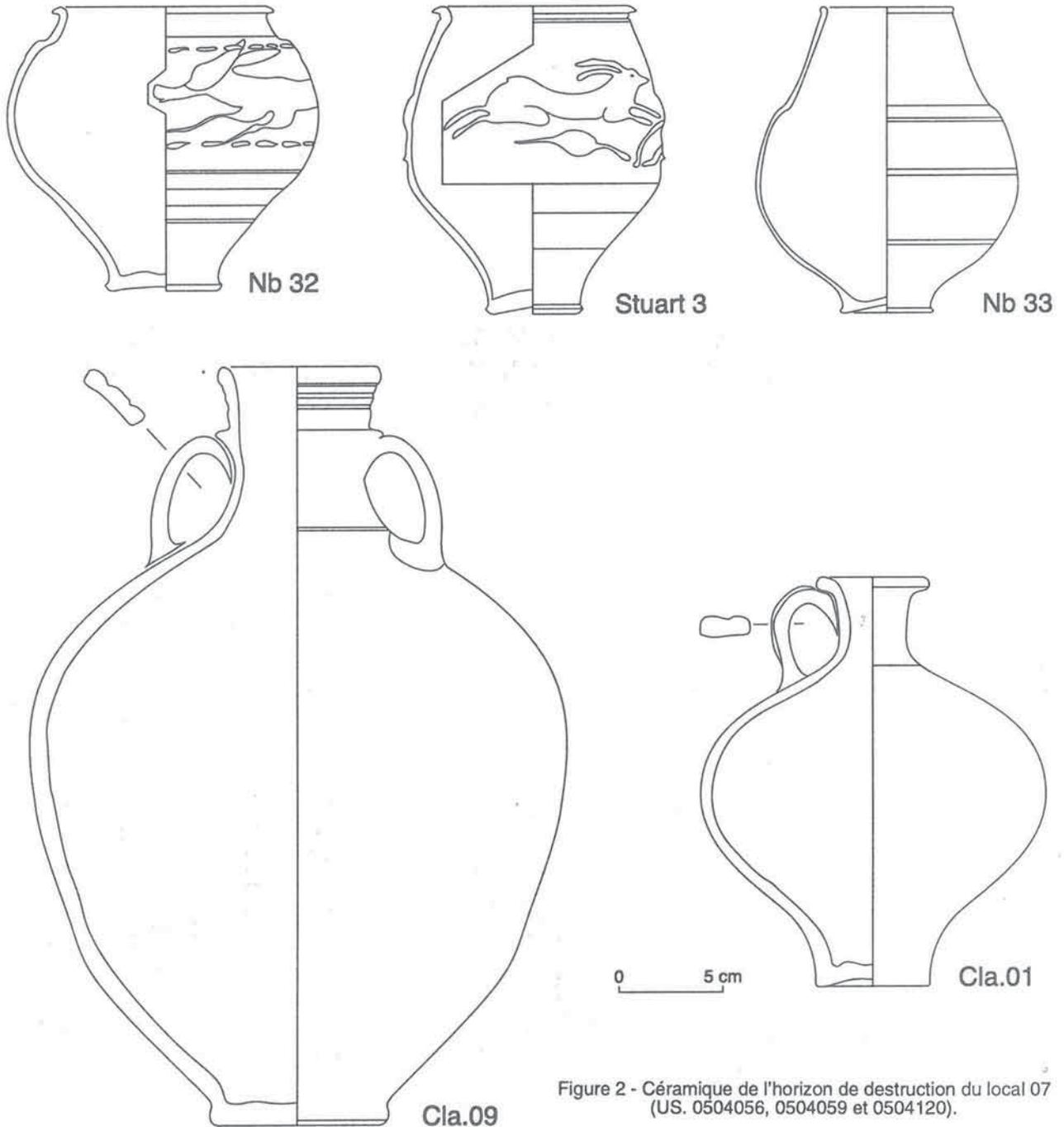


Figure 2 - Céramique de l'horizon de destruction du local 07 (US. 0504056, 0504059 et 0504120).

usage lorsque le bâtiment a été incendié. Malgré une architecture relativement complexe à interpréter, l'abondance de céramiques et les répartitions de récipients, à l'intérieur même des pièces, nous ont permis d'identifier une partie de cette unité comme pouvant avoir été une taverne⁵.

La pièce dans laquelle a été découvert le lot de pots à provisions, d'une dimension de 4,20 m sur 6 m, présentait les traces d'un plancher carbonisé bien conservé. Treize gobelets, vingt-neuf cruches, vingt-deux grosses cruches de conservation (à deux anses) et

deux amphores Dressel 20 accompagnaient ces pots à provisions, ce qui nous a permis de penser que l'on était ici en présence d'une pièce de rangement ou de stockage (Fig. 2).

CARACTÉRISTIQUES DES POTS À PROVISIONS

Le lot de pots à provisions représente 19 individus au minimum.

Le répertoire morphologique de ces pots est globalement assez homogène, mais présente cependant quel-

⁵ On citera brièvement le comptage des céramiques d'un seul point de vue fonctionnel, à savoir 105 assiettes, 256 gobelets, 89 petites cruches, plus de 200 récipients de cuisson, 45 mortiers ou encore 35 amphores dont 14 Gauloise 4 (Albrecht, à paraître).

ques variantes : la lèvre, arrondie, peut être verticale (Fig. 3, types 1 et 2) ou légèrement évasée (Fig. 3, types 3 et 4). Le type 2 présente un léger renforcement

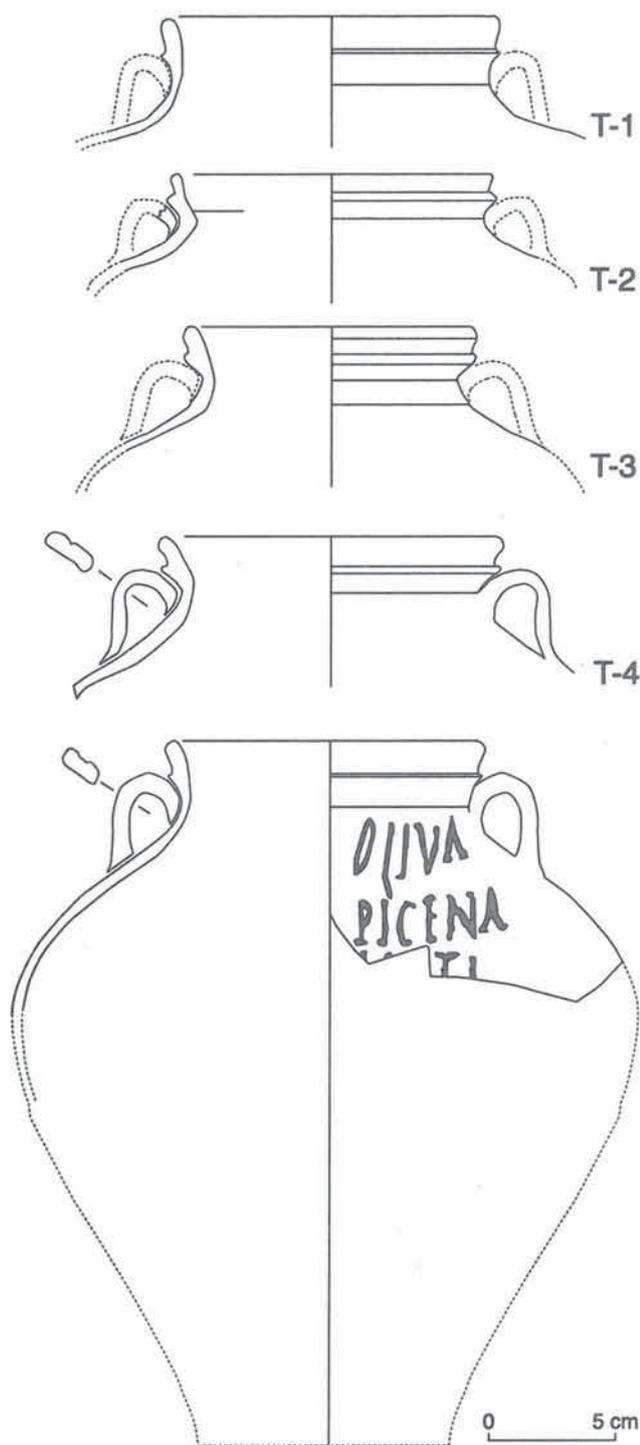


Figure 3 - Principaux types de pots à provisions (unité 05, local 07, US. 0504056).

de la paroi interne. Un ressaut, plus ou moins marqué, arrondi ou plus franchement pointu, se situe entre 1 cm et 1,5 cm sous le rebord, au niveau des anses. Le diamètre à l'ouverture des récipients se situe en moyenne autour de 14 cm. La pâte est fine, cuite en atmosphère oxydante, de couleur beige à beige-orange. L'observation à la loupe binoculaire⁶ montre une pâte calcaire fine, comportant un dégraissant de quartz de taille moyenne (inférieur à 0,5 mm), en présence clairsemée, de 5 à 7 %, ainsi que de rares inclusions noires d'oxyde de fer, ces dernières représentant moins de 1 % (Fig. 4). La composition de ces pâtes, que l'on ne retrouve pas pour les productions régionales du nord-est de la Gaule, semble correspondre à un groupe défini pour une production d'amphores vinaires du *Picenum* au I^{er} s. de n.è. (Brecciaroli Taborelli 1984, D'Ambrosio et Sfrecola 1986).

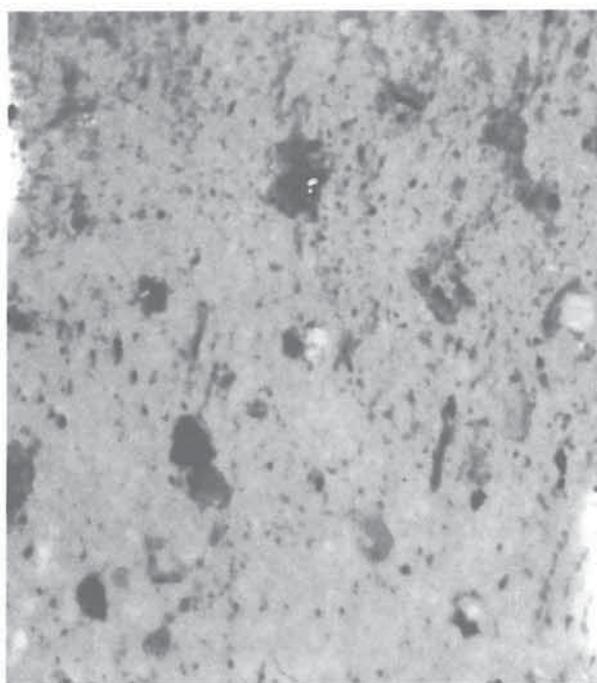


Figure 4 - Observation à la loupe binoculaire d'une cassure fraîche (cliché X. Deru).

Les références pour ce type de pots sont relativement rares en Gaule. Des pots à provisions ont été répertoriés à Augst par Stéphanie Martin-Kilcher sous l'appellation "Augst 71" (Martin-Kilcher 1994, p. 453-454)⁷. Ces petits récipients proviennent, comme pour les pots à olives de Bliesbruck, d'un contexte daté du III^e s. apr. J.-C., et leur forme s'en rapproche assez, à l'exception de la panse cannelée et carénée au niveau des anses (Fig. 5, n^o 1). La pâte présente à l'œil nu les mêmes caractéristiques que celle des pots de Bliesbruck. En l'absence d'inscription, ils ont été classés dans le groupe n^o 22 d'Augst, groupe consacré aux petits em-

6 Nous tenons ici à exprimer toute notre gratitude envers Raymond Bulet, Directeur du Centre de Recherches d'Archéologie Nationale (Université Catholique de Louvain-la-Neuve) ainsi que sa collaboratrice Fabienne Vilvorder, pour leur aide efficace et généreuse concernant les analyses de pâtes.

7 Nous remercions vivement Stéphanie Martin-Kilcher, qui a bien voulu observer les tessons, nous apportant de précieux éléments de comparaison.

ballages de sauce de poisson. Quelques exemplaires, ressemblant fortement aux pots à provisions de Bliesbruck, ont été également retrouvés dans le sud de la Gaule (Fig. 5, n° 2) (Brun et alii 1989, p. 144-145)⁸.

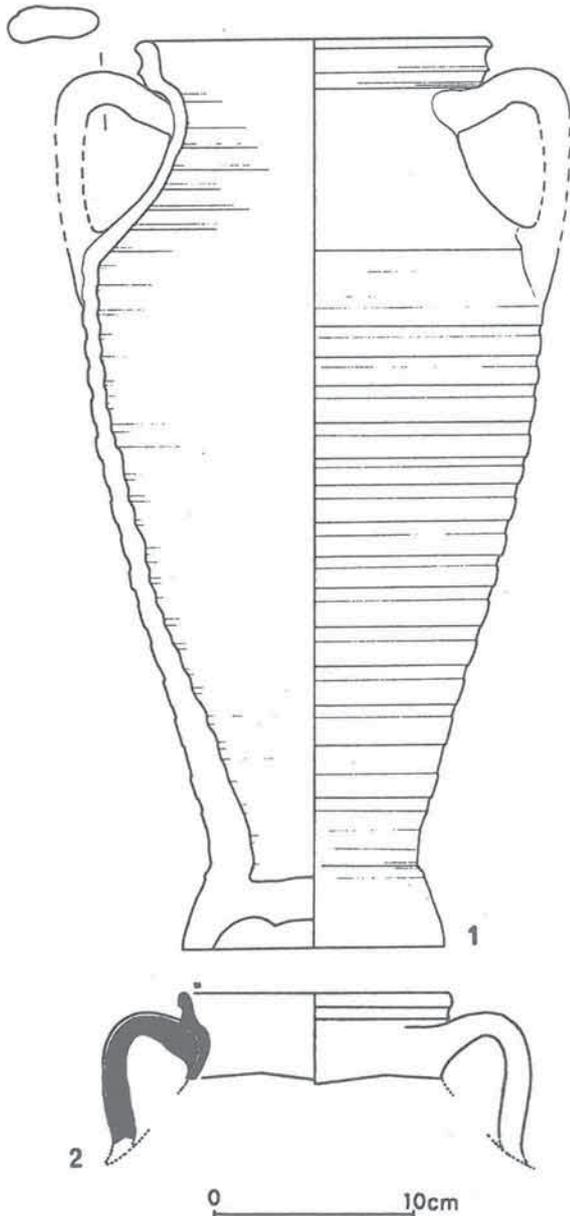


Figure 5 - Pots à provisions de même type découverts à Augst (1, d'après Martin-Kilcher 1994) et à Saint-Michel (2, d'après Brun et alii 1989).

LA CONSOMMATION D'OLIVES EN GAULE ...

Le *titulus pictus*, tracé au pinceau à l'encre noire, et dont les lettres présentent en moyenne une hauteur de 2 cm, occupe trois lignes : les deux premières sont facilement déchiffrables : il s'agit bien d'"*oliva picena*" (Fig. 6). L'indication est ici au nominatif singulier ("olive du *Picenum*")⁹. La troisième ligne a disparu, mais il pourrait s'agir d'une indication de poids ou de contenant, ou bien d'une indication du liquide dans lequel étaient conservées les olives. La littérature latine et quelques inscriptions sur amphores ont montré en effet que les olives étaient conservées soit dans du vin cuit ou du vinaigre, soit encore dans de l'huile (André 1981, p. 91). Nous avons aujourd'hui la preuve que les olives étaient par exemple conservées dans du *defrutum* à Soissons (Lequément et Massy 1980) et à Vindonissa (Bohn 1926), ou dans du *dulcia* à Augst et à Nyon (Dangréaux et Desbat 1988)¹⁰.

On ne connaît donc pas le liquide qui permettait de conserver des olives dans ces pots, mais la surface interne noircie de certains exemplaires indique que les récipients étaient poissés, ce qui déjà permet d'éliminer l'hypothèse d'une conservation des fruits dans l'huile. On peut également observer, sur la surface interne de

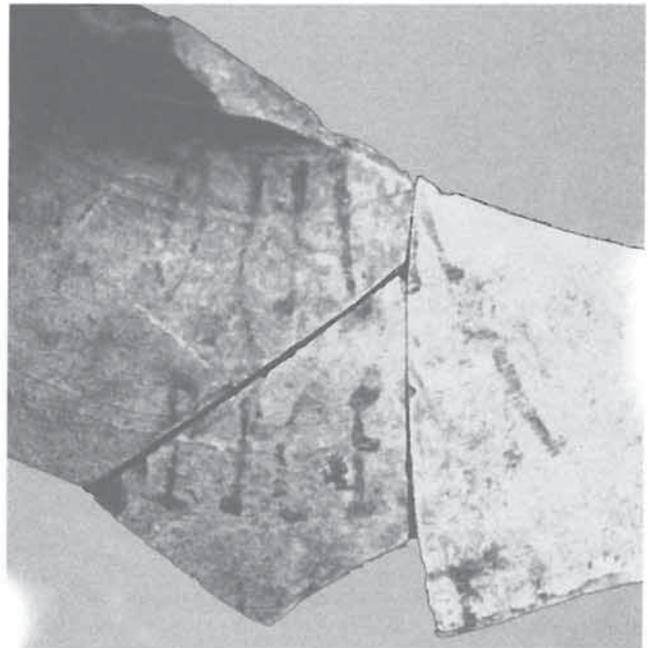


Figure 6 - Inscription peinte OLIVA PICENA [—] (cliché P.-A. Albrecht).

- 8 A noter cependant qu'il s'agit ici d'une *villa* ayant connu une intense activité de production d'huile tout au long du Haut-Empire. Il serait donc étonnant, dans ce contexte, de trouver des récipients ayant servi à importer des olives d'Italie. Inversement, le fait que des olives puissent être importées au sein d'un domaine agricole dont l'activité était fondée essentiellement sur la culture de l'olive, prouverait que ces dernières n'étaient certes pas destinées à la production d'huile, mais plutôt à la consommation, en tant que produit alimentaire "luxueux". La forme est également attestée en Basse Provence au II^e s. de n. è., et les traces de poix souvent visibles à l'intérieur des exemplaires ont permis à M. Pasqualini de les classer parmi le groupe de vaisselle destinée à la conservation des aliments (Pasqualini 1994, p. 294, type B2).
- 9 Il peut sembler surprenant de trouver sur un pot une inscription indiquant au singulier les fruits qui y étaient conservés, mais ce cas a déjà été rencontré : *oliva nigra ex dulci* (Baldacci 1972), *oliva nig[ra] ex def[ruto]* (Lequément et Massy 1980), *oliva [...] excellens* (Bezeczky 1987).
- 10 Les olives en provenance de Bétique, conservées dans des Haltern 70, étaient, d'après les inscriptions, exclusivement conservées dans du *defrutum*, jamais dans du *dulcia* (Martin-Kilcher 1992, p. 159).

la panse d'un autre exemplaire, des petites marques noires circulaires, d'environ 0,5 cm de diamètre, et qui correspondent sans doute à des empreintes laissées par les olives contre la paroi du récipient (Fig. 7).



Figure 7 - Traces circulaires sur la paroi interne d'un pot à provisions (cliché P.-A. Albrecht).

Il est inutile de s'étendre ici sur le rôle déjà largement connu des olives dans l'alimentation romaine (André 1981, p. 59-91). Si l'importance de l'huile en Gaule a largement été démontrée, les découvertes de récipients contenant des olives de consommation, généralement confites et conservées dans du vin cuit ou dans des saumures, sont en revanche beaucoup plus rares.

De plus, les amphores sont les seuls emballages connus jusqu'à ce jour pour l'exportation d'olives, des régions méditerranéennes vers les provinces septentrionales. Il s'agit pour la plupart d'entre elles d'amphores vinaïres : Dressel 1A et Dressel 1C (Charlin *et alii* 1978), Oberaden 74, Haltern 70 (Bohn 1926 ; Lequément et Massy 1980), Augst 21/London 555 (Sealey/Tyers 1989 ; Martin-Kilcher 1994, p. 391)¹¹, Beltrán IIB (Boyer 1986, p. 230). Un type semble, quant à lui, avoir été destiné exclusivement à la conservation et au transport d'olives : il s'agit de l'amphore Schörgendorfer 558¹². Ces amphores sont, certes, les témoins d'un commerce d'olives de consommation, mais elles ont toutes circulé à des périodes plus précoces que les pots à provisions de Bliesbruck, c'est-à-dire généralement autour du I^{er} s. de n. è. Seules des

amphores à huile Dressel 23 attestent d'un commerce de ces fruits à des périodes plus tardives, à savoir la fin du III^e s.¹³.

La véritable origine des olives importées est mal connue, mais il semblerait que la plupart des découvertes désignent l'Espagne, et en particulier la vallée du Guadalquivir, comme étant la région de provenance des amphores qui les conservaient. Certaines d'entre elles, comme les types Haltern 70 *similis* ou Augst 21, trouvent leur origine respectivement dans la moyenne vallée du Rhône et dans le sud de la Gaule. Il s'agit probablement, pour les productions lyonnaises, de récipients ayant servi à transvaser les fruits avant de les commercialiser vers des régions plus lointaines (Desbat 1987, p. 160 ; Martin-Kilcher 1994, p. 391). Seul le type Schörgendorfer 558 provient d'Italie et pourrait à ce titre témoigner d'une exportation d'olives de l'Italie vers les provinces de Cisalpine et du Danube¹⁴.

... ET À BLIESBRUCK

Pour l'ensemble de l'agglomération de Bliesbruck, seules quatre amphores Haltern 70 de Bétique, ayant pu éventuellement avoir contenu des olives, ont été identifiées, mais elles sont également datées de la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C.¹⁵. En revanche, la consommation d'olives est également attestée par un pot à provisions, courant dans la région (de type *Niederbieber* 79), et sur lequel a été gravée à la pointe sèche, après cuisson, l'inscription "*oliva[...] IX[...]*" (Fig. 8). Ce pot, qui provient du même bâtiment, de la même pièce et du même horizon chronologique que les précédents, servait probablement à commercialiser sur place les olives transportées jusqu'à Bliesbruck dans un plus gros récipient de conservation (peut-être une amphore ?)¹⁶.

LES OLIVES DU PICENUM

Le *Picenum* correspond à la 5^e région de la péninsule définie par Auguste ; elle se situe au nord-est de Rome, sur la côte Adriatique, et comprend, entre autre, la chaîne montagneuse de l'Apennin central. Il semblerait que l'intense activité agricole de cette région antique ait déjà été reconnue dès le I^{er} s. av. n. è.¹⁷.

11 Ces deux appellations regroupent effectivement un seul et unique type d'amphores.

12 Nous remercions Bernard Liou pour les précieux renseignements qu'il nous a fournis sur ce type d'amphore, pendant et après le Congrès d'Istres. Voir notamment Schörgendorfer 1942.

13 Inscriptions *olivas colonbares* et *olivas salitas* citées dans Liou 1988, p. 174, note 5 (d'après le *CIL.*, XV, 4803 et 4804). Il faut également mentionner, pour le transport d'olives au III^e s. apr. J.-C., un type assez particulier, considéré comme un dérivé tardif des amphores Haltern 70 de Bétique, trouvé à Augst et présentant un *titulus pictus* "*oliva*" (Martin-Kilcher 1994, p. 388 et p. 455).

14 Une production d'amphores de type Schörgendorfer 558 a été effectivement identifiée en Istrie (Baldacci 1972). Une carte de répartition des découvertes de ces amphores a été dressée dans Bezczyk 1987, p. 33.

15 L'identification et le comptage des amphores sur le site de Bliesbruck ont été réalisés par Juliette Baudoux (voir, à propos des Haltern 70, Baudoux 1993, p. 23). En règle générale, il semblerait que ces amphores soient modestement représentées dans le nord-est de la Gaule, avec un total de seulement 31 individus pour le territoire de l'Alsace et de la Lorraine actuelles (Baudoux 1996, p. 43-46).

16 Ce pot à provisions, de type *Niederbieber* 79, est bien connu dans la région au III^e s. apr. J.-C. (Oelmann 1914). La pâte présente une couleur brun-orangé et se caractérise par une présence modérée (de 10 à 30 %) d'inclusions de quartz d'une taille inférieure à 0,25 mm, et de calcite d'une taille inférieure à 0,1 mm, ainsi que de rares inclusions d'oxydes de fer noirs (inférieur à 0,1 mm) et de grosses inclusions de roches blanches indéterminées (1,2 mm).

17 On citera particulièrement la région d'Ancône pour sa production de céréales, de vin et d'olives : Delplace 1993, p. 134.

Il n'existe pas à ce jour d'inscriptions désignant des produits alimentaires provenant du *Picenum*. Mais les olives de cette région ne sont, en revanche, pas inconnues de la littérature latine, puisqu'elles sont citées par certains auteurs du I^{er} s. de n. è. Sans tous les énumérer, nous nous limiterons à donner ici quelques exemples :

- Martial, dans son épigramme 43 tiré du premier livre, reproche à son hôte de ne pas avoir mangé à sa faim : «... *rustica lactantis nec misit Sassina metas nec de Picenis uenit oliva cadis* ...»¹⁸. Plus loin, le même Martial, dans l'épigramme 78 de son cinquième livre, invite un ami en lui annonçant le menu du dîner qu'il qualifie lui-même de bien modeste : «*Post haec omnia forte si mouebit Bacchus quam solet esuritionem, succurrent tibi nobiles olivae, Piceni modo quas tulere rami, et fervens cicer et tepens lupinus*»¹⁹. Enfin, dans l'épigramme 36 de son treizième livre, Martial offre à un ami une corbeille d'olives, et accompagne le présent (*Xénia*), d'une sorte de petit texte explicatif : «*Haec*

quae Picenis uenit subducta trapetis inchoat atque aedem finit oliva dapes»²⁰.

- Pline l'Ancien, qui énumère de nombreuses espèces d'arbres fruitiers dans son quinzième livre de l'*Histoire Naturelle*, n'omet pas de citer le *Picenum* dans les vers qu'il consacre à l'olivier : «*Quam ob causam Italicis transmarinae praeferuntur in cibis, cum oleo uincantur, et in ipsa Italia ceteris Picenae et Sidicinae*»²¹.

Ces témoignages sont très intéressants, même s'ils sont chronologiquement antérieurs à l'horizon dans lequel ont été découverts les pots à provisions. Ils nous prouvent en effet que le *Picenum* semble avoir été reconnu à Rome pour la qualité de ses olives à consommer lors des repas. Si l'inscription ne correspond pas à une "fausse marque", ou à un label de qualité, le fait qu'elles aient été exportées, vers le milieu du III^e s. apr. J.-C., dans une agglomération secondaire du nord-est de la Gaule, prouverait dans ce cas l'importance et la longévité du phénomène.

CONCLUSION

Cette découverte exceptionnelle permet de préciser la fonction de ces récipients qui, sous réserve d'autres informations nous renseignant sur leur véritable origine, ne se limitaient pas à conserver des denrées alimentaires, mais permettaient également de les commercialiser sur de longues distances.

Faut-il en déduire que les olives et autres fruits confits étaient souvent commercialisés dans ces petits conteneurs, ce qui expliquerait la quasi-inexistence des amphores liées à cette fonction durant le III^e s. de n. è. ? Le caractère isolé de cette découverte, et les rares références qui y sont liées, ne permettent malheureusement pas de répondre à cette question.

Enfin, nous pouvons dire, avec toute la prudence qui s'impose²², que la présence, vers la fin du III^e s. apr. J.-C., de pots portant la mention *OLIVA PICENA* dans une agglomération secondaire du nord-est de la Gaule, est un élément déterminant à prendre en compte dans l'histoire du commerce entre la péninsule italienne et les provinces septentrionales à la fin du Haut-Empire.

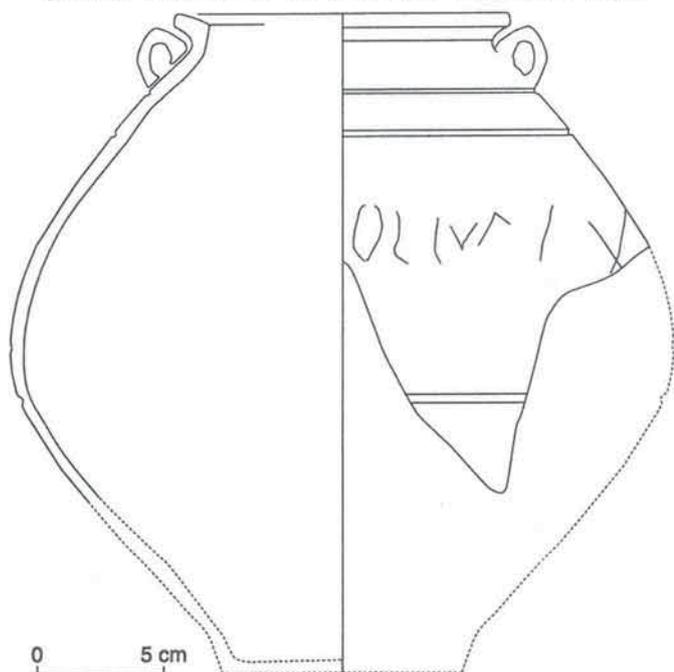


Figure 8 - Pot à provisions de type Niederbieber 79 avec inscription : *OLIVA* [—] (unité 05, local 7, horizon de destruction, US 0504057).



18 Trad. H. J. Izaac : «...La rustique *Sassina* ne nous avait pas envoyé ses fromages coniques, ni le *Picenum* les olives de ses jarres».

19 *Id.* : «... Après tout cela, s'il arrive que Bacchus éveille en toi l'appétit qu'il fait naître d'ordinaire, tu verras venir à la rescousse des olives fameuses, fraîchement cueillies sur les rameaux du *Picenum*, des pois chiches brûlants et des lupins tièdes».

20 *Id.* : «Ces olives qui t'arrivent, soustraites aux pressoirs du *Picenum*, elles commencent et elles finissent pareillement les repas».

21 Trad. J. André : «... C'est pourquoi les olives d'outremer sont préférées aux Italiennes pour la table, mais leur sont inférieures pour l'huile, et, en Italie même, on préfère celles du *Picenum* et de *Sidicina* à toutes les autres».

22 Dans l'état actuel des recherches, il est en effet impossible de savoir avec certitude si ces céramiques proviennent effectivement d'Italie et, dans ce cas, si les olives qu'elles contenaient avaient elles-mêmes pour origine le *Picenum*. Pour ne citer qu'un exemple bien connu, l'inscription *G(arum) His(panum)* sur une amphore Dressel 9 *similis* trouvée à Augst, et fabriquée dans la région lyonnaise, symbolise bien les problèmes liés à la notion d'"industrie de l'emballage" (Martin-Kilcher 1992, p. 159).

SOURCES LITTÉRAIRES

- Martial, *Epigrammes* (traduction de H.J. Izaac), Les Belles Lettres, Paris, 1969.
 Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* (traduction de J. André), Les Belles Lettres, Paris, 1960.

BIBLIOGRAPHIE

- Albrecht (à paraître) : P.-A. ALBRECHT, Un service à boire du III^e s. ap. J.-C. provenant d'une taverne gallo-romaine de Bliesbruck, dans *Association Inter-Universitaire de l'Est, Actes du Colloque de Reims, 9-11 octobre 1997*, à paraître.
- André 1981 : J. ANDRÉ, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, 1981.
- Baldacci 1972 : P. BALDACCI, Importazioni cisalpine e produzione apula, dans *Recherches sur les amphores romaines, Collection de l'Ecole Française de Rome*, 10, Rome, 1972, p. 21-28.
- Baudoux 1993 : J. BAUDOUX, Les amphores et les récipients de stockage de Bliesbruck (Moselle) à l'époque romaine, dans *Blesa 1, Etudes offertes à Jean Schaub*, Metz, 1993, p. 21-35.
- Baudoux 1996 : J. BAUDOUX, *Les amphores du Nord-est de la Gaule, Contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain*, DAF 52, Paris, 1996.
- Bezeczky 1987 : T. BEZECZKY, Roman Amphorae from the Amber route in Western Pannonia, dans *B.A.R. International Series 386*, 1987.
- Bohn 1926 : O. BOHN, Pinselschriften auf Amphoren aus Augst und Windisch, dans *Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde*, XXVII, 1926, p. 197-212.
- Boyer 1986 : R. BOYER, Conserve d'olives dans deux amphores trouvées dans la fouille de La Bourse à Marseille, dans *Gallia*, 44, 1986, p. 229-233.
- Brecciaroli Taborelli 1984 : L. BRECCIAROLI TABORELLI, Una produzione di anfore picene ed il vino Palmense, dans *Picus*, IV, 1984, p. 56-90.
- Brun et alii 1989 : J.-P. BRUN, G. B. ROGERS, P. COLUMEAU, M. THION, La villa gallo-romaine de Saint-Michel à la Garde (Var), un domaine agricole au Haut-Empire, dans *Gallia*, 46, 1989, p. 103-162.
- Charlin et alii 1978 : G. CHARLIN, J.-M. GASSEND, R. LEQUÉMENT, L'épave antique de la baie de Cavalière (le Lavandou, Var), dans *Archaeonautica* 2, 1978, p. 9-93.
- D'Ambrosio et Sfrecola 1986 : B. D'AMBROSIO, S. SFRECOLA, Anfore di produzione picena : analisi mineralogico - petrografiche, dans *Picus*, IV, 1986, p. 91-93.
- Dangréaux et Desbat 1988 : B. DANGREAU, A. DESBAT, Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, dans *Gallia*, 45, 1987/88, p. 115-153.
- Delplace 1993 : Ch. DELPLACE, *La romanisation du Picenum, l'exemple d'Urbs Salvia*, Rome, 1993.
- Desbat 1987 : A. DESBAT, Note sur la production d'amphores à Lyon au début de l'Empire, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 159-165.
- Hilgers 1969 : W. HILGERS, *Lateinische Gefässnamen, Bezeichnungen, Funktion und Form römischer Gefässe nach den antiken Schriftquellen*, Düsseldorf, 1969.
- Liou 1988 : B. LIOU, Le contenu des amphores, typologie et épigraphie : quelques cas aberrants ou embarrassants, dans *SFECAG, Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 171-178.
- Lequément et Massy 1980 : R. LEQUÉMENT, J.-L. MASSY, Importation à Soissons (02) d'olives au defrutum en provenance de Bétique, dans *Cahiers archéologiques de Picardie*, 7, 1980, p. 263-266.
- Martin-Kilcher 1992 : S. MARTIN-KILCHER, Les amphores en Gaule romaine : leur présence à Augusta Rauricorum, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule, Production et circulation, Actes de la table ronde de Metz, 4-6 octobre 1990*, Paris, 1992, p. 157-161.
- Martin-Kilcher 1994 : S. MARTIN-KILCHER, *Die Römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte, Forschungen in Augst, Band 7*, Augst, 1994.
- Oelmann 1914 : F. OELMANN, *Die Keramik des Kastells Niederbieber, Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik I*, Frankfurt, 1914.
- Pasqualini 1994 : M. PASQUALINI, Vaisselle commune de table et de cuisine en basse Provence au II^e s. de notre ère, dans M. BATS (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C. - II^e s. ap. J.-C.)*, La vaisselle de cuisine et de table, *Actes des Journées d'étude de Naples*, Naples, 1996, p. 289-297.
- Petit 1994 : J.-P. PETIT, L'agglomération secondaire de Bliesbruck-Reinheim, bilan des recherches et contributions aux discussions, dans J.-P. PETIT, M. MANGIN (dir.), Ph. BRUNELLA (coll.), *Les agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies, Actes du colloque de Bliesbruck-Bitche*, Paris, 1994, p. 17-44.
- Sealey et Tyers 1989 : P. R. SEALEY, P. A. TYERS, Olives from Roman Spain : a unique amphora find in British Waters, dans *The antiquaries Journal*, LXIX, Oxford, 1989, p. 54-72.
- Schörgendorfer 1942 : A. SCHÖRGENDORFER, *Die Römerzeitliche Keramik der Ostalpenländer*, Munich-Vienne, 1942.



DISCUSSION

Président de séance : M. JOLY

Bernard LIOU : Je veux dire, bien évidemment, combien j'ai été intéressé par cette inscription peinte, par le contenu, et ajouter une petite chose ; dans la revue rapide des exportations d'olives, et même d'huile d'olive, vous avez omis l'huile et les olives d'Istrie qui paraissent avoir une grande importance numérique. Les olives, en particulier, sont exportées dans des amphores très caractéristiques, qui ont une forme un peu bizzaroïde, les Schörgendorfer 558, et qui portent souvent des inscriptions peintes comme "oliva nigra ex dulci", par exemple ; on les trouve en assez grand nombre, en particulier dans les pays alpins et peut-être plus au nord, sur le limes (?).

Pierre-Aymé ALBRECHT : Et pour la chronologie de ces amphores ?

Bernard LIOU : Je pense qu'elles sont plus anciennes, des 1^{er} et 11^e s. De votre côté, êtes-vous sûr de votre datation ?

Pierre-Aymé ALBRECHT : Oui, ce matériel, très bien conservé, provient d'une couche de destruction datée des années 270-275.

Bernard LIOU : Cela m'étonne un peu pour ce genre d'importations, mais pourquoi pas !

Pierre-Aymé ALBRECHT : C'est bien pour cela que j'ai insisté sur l'aspect chronologique.

Martine JOLY : As-tu une idée du système de fermeture ?

Pierre-Aymé ALBRECHT : Aucune, pour l'instant. J'ai eu, tout à l'heure, une discussion intéressante avec un collègue qui suggérait une fermeture en cuir liée avec une ficelle, ce qui expliquerait peut-être le petit ressaut qui se trouve sur toutes les lèvres. En ce qui concerne la contenance, on ne peut la préciser puisque le plus complet des rebords est celui qui présente l'inscription ; le dessin de restitution n'est qu'une hypothèse.

* *
*

Jacques BÉRATO¹
 Vincent KROL¹

PROPOS SUR LA CÉRAMIQUE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET DU HAUT MOYEN AGE DE LA VILLA SAINT-MARTIN À TARADEAU (Var)

I. PRÉSENTATION

La villa Saint-Martin à Taradeau (Var) est située en bordure de la dépression permienne, en piémont du plateau calcaire (Fig. 1). Exposée plein sud, elle est proche du fleuve Argens et bien protégée du mistral.

Son plan actuel est l'aboutissement de remaniements étalés sur plusieurs siècles et seulement un tiers de sa surface a été dégagé dans l'état actuel de la fouille (Fig. 2).

La première occupation est datée de la fin du II^e/début du I^{er} s. av. J.-C. Elle est caractérisée, d'une part par des structures en négatif creusées dans le substratum naturel constitué de pélites, en particulier de fosses cylindriques, de tranchées et de trous de calage de

poteaux ; d'autre part par des murs en pierres liées à l'argile délimitant des pièces, dont certaines sont mi-toyennes et s'ordonnent dans une cour délimitée par

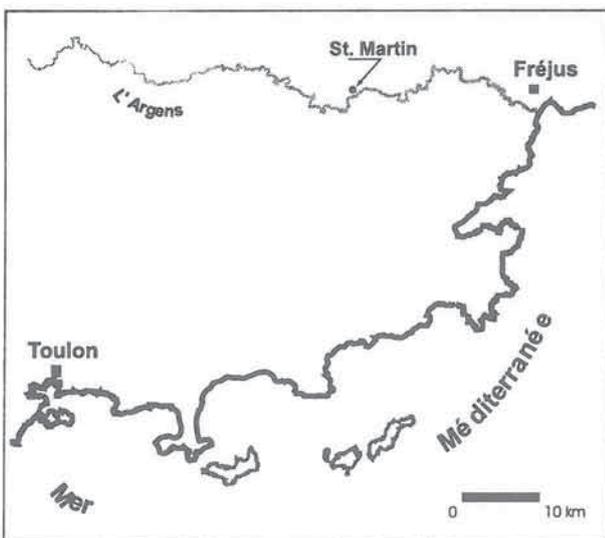


Figure 1 - Situation géographique du site Saint-Martin, Taradeau (Var).



Figure 2 - Plan des structures fouillées de la villa Saint-Martin.

¹ Centre Archéologique du Var, 14 boulevard Bazeilles, 83000 Toulon.

un mur de clôture. Il s'agit d'un habitat groupé indigène, équipé d'une forge et d'un pressoir à huile avec place en place.

Lors du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C., sur ces vestiges sont construites des pièces, dont les murs toujours liés à l'argile, donnent sur une petite cour. Deux stèles funéraires, découvertes hors stratigraphie, témoignent pour cette période de la présence de citoyens romains sur le site aux périodes augustéenne (dédicant *Publius Varius*) et julio-claudienne (dédicants *Lucius Valerius* et son fils).

La partie résidentielle de la *villa* est construite à l'ouest de ce premier état dans la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Elle est centrée sur un jardin, au milieu duquel est construit un long bassin d'agrément entouré par un péristyle. Le toit est supporté vers l'intérieur par des colonnes rondes, dont la section est constituée d'une dizaine de briquettes, recouvertes d'un enduit de chaux. Les pièces d'habitation s'ouvrent sur ce portique et certaines ont conservé leur sol en *opus caementicium* à gros agrégat. Dans une grande cour, à l'est de la partie résidentielle, une pièce isolée est édifiée en sous-sol. Ses murs sont construits, comme pour la partie résidentielle, en petit appareil à joints de mortier de chaux soignés et elle est munie d'un escalier d'accès. On ne connaît pas de cave de ce type dans le Var et il est difficile de dire quelle était sa destination, peut-être à vocation culturelle, du fait de son isolement.

A la fin du II^e s./début du III^e s., le bassin d'agrément du jardin est partiellement comblé. A la même époque, les pièces situées à l'est du péristyle vont être transformées en un vaste cellier. Un pressoir avec contrepoids à vis et deux cuves sont construits dans la partie nord de cette pièce. Deux autres cuves le sont dans sa partie sud, associées à un autre pressoir. Des fosses creusées dans le substratum vont recevoir une vingtaine de *dolia*. Dans la partie nord-ouest de l'ancien habitat s'installent encore un pressoir et quatre cuves. Dans la zone est de la *villa* une installation oléicole avec pressoir, cuve et moulin à olives est édifiée contre le mur d'enceinte. Cette période correspond à l'abandon des fermes voisines.

Le grand intérêt de ce site est lié au fonctionnement des installations agricoles jusqu'au V^e/début du VI^e s., où six cuves sont alors comblées, les deux autres le seront au VII^e s., et des sols en pierres bien appareillées les recouvrent. Les *dolia* sont récupérés et leurs fosses sont comblées avec un remblai daté du V^e/début du VI^e s. Quatre grands piliers maçonnés au mortier de chaux s'implantent selon le grand axe du cellier, ce qui suggère que les murs de cette grande pièce étaient encore visibles et ont été récupérés pour servir de base aux nouvelles élévations. Des murs aux pierres liées à l'argile segmentent alors le cellier. Au VI^e s., de nouvelles pièces sont construites avec des réemplois dans la partie est de la *villa*. Les dernières couches en place sont datées du VII^e s.

L'intrusion liée aux labours dans les couches du Haut Moyen Age de céramique grise des XII^e/XIII^e s. atteste d'une occupation médiévale, peut-être liée à la proche église médiévale Saint-Martin.

II. LE MATÉRIEL

1. Méthodologie.

Nous avons retenu pour notre étude le matériel issu de la fouille de 1997. Il correspond au comblement après abandon des structures en creux des installations vinicoles et aux dernières couches d'occupation en place.

Nous avons recensé le nombre minimum d'individus à partir des bords, soit 585 récipients en céramique, 3 en pierre ollaire, 21 en verre, 25 amphores et 1 couvercle d'amphore. L'ensemble de ce matériel est résumé dans un tableau en annexe.

La longue occupation du site et les remaniements successifs des structures expliquent sans doute l'importance du matériel résiduel, pratiquement les 3/4 du NMI. La céramique commune tournée à pâte claire locale (NMI : 273) représente à elle seule 47 % de l'ensemble de la vaisselle en céramique. L'hypothèse de l'utilisation de certains récipients de ce type de vaisselle lors de l'Antiquité tardive pourrait être évoquée en raison de son fort pourcentage. Signalons toutefois que sur les sites prospectés dans le Var et occupés seulement lors de l'Antiquité tardive, cette céramique est le plus souvent absente, alors que la céramique commune tournée tardive, brune ou grise, est bien représentée.

2. Le matériel tardif.

a. Généralités.

Le NMI de la vaisselle céramique tardive est de 144. Nous ne ferons pas de remarque particulière sur une partie de ce matériel.

Les formes de sigillée africaine claire D (NMI : 22), de DS.P. (NMI : 33) et de céramique commune méditerranéenne tardo-romaine (NMI : 1), sont résumées dans le tableau en annexe. Ces produits importés représentent 38 % de l'ensemble de la vaisselle en céramique utilisée à l'époque tardive.

Les pots en pierre ollaire sont rares (NMI : 3). Leur forme est cylindrique, le fond plat et la lèvre simple. Des traces de tournage sont présentes sur les deux faces.

Les amphores représentent 5 % de l'ensemble du matériel céramique, que le comptage soit fait sur l'ensemble du mobilier ou seulement sur les formes tardives. Ces dernières, au nombre de 7, sont de forme Keay IV (2 individus), Keay XXV (4 individus) et Keay LXI (1 individu).

Les récipients en verre sont pour 86 % des formes tardives. Cette constatation contraste avec les pourcentages de la vaisselle céramique résiduelle. L'hypothèse de la récupération et réutilisation du verre brisé, comme l'évoque la présence de scories de verre, peut être envisagée à l'échelle d'un aussi important établissement rural.

Nous envisageons de façon détaillée la céramique commune tournée tardive, à pâte claire, brune et grise et la céramique modelée. Ces productions, que nous pensons être d'origine locale, représentent 62 % de la vaisselle tardive.

b. La céramique commune tournée tardive à pâte claire locale.

Il existe des récipients à pâte claire, le plus souvent micacée, qui s'apparentent à des formes de

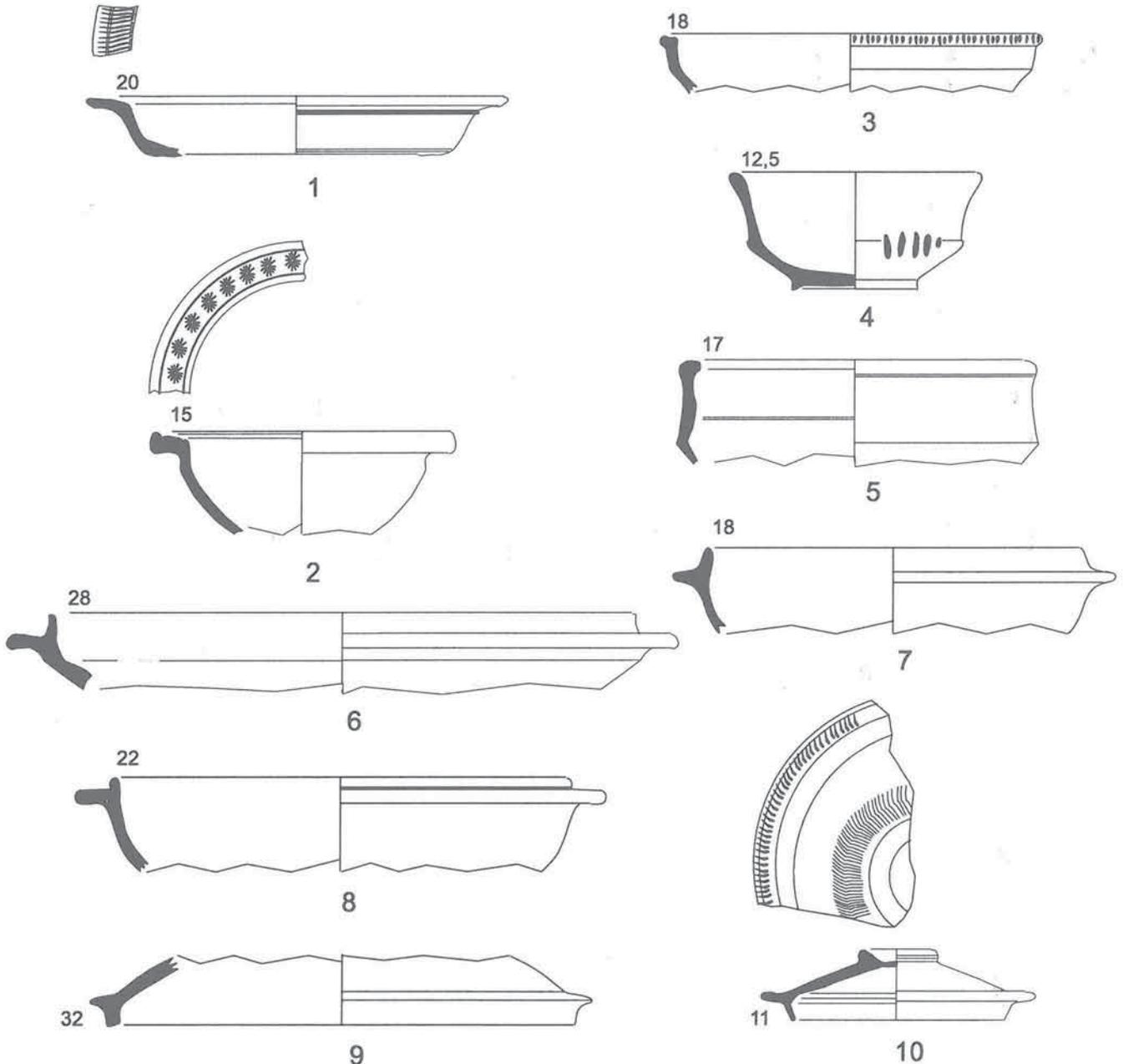


Figure 3 - Céramique commune tournée tardive à pâte claire locale imitant la DS.P.

DS.P. (NMI : 10, soit 7 %) ; en particulier : assiette Rigoir 1 (1 individu, Fig. 3, n° 1), coupe Rigoir 3 (1 individu, Fig. 3, n° 2), plat Rigoir 8 (1 individu, Fig. 3, n° 3), bol Rigoir 15A (2 individus, Fig. 3, n°s 4 et 5), mortier Rigoir 29 (3 individus, Fig. 3, n°s 6 à 8), couvercle Rigoir 31 (2 individus, Fig. 3, n°s 9 et 10). En l'absence d'enquête plus approfondie sur ce matériel on ne peut parler de productions issues d'un atelier local de DS.P. Quoi qu'il en soit, il s'agit pour le moins d'imitations indiscutables.

c. La céramique commune tournée tardive à pâte grise.

La céramique commune tournée tardive à pâte grise (NMI : 23, soit 16 %) présente des ressemblances morphologiques avec le répertoire des productions de la région de Marseille (Pelletier 1997, Fig. 3). Aucun individu de cette provenance n'a été mis toutefois en

évidence dans le lot étudié, mais les types Pelletier A1, A2 et A3 en particulier sont présents en faible nombre au Clos du Dragon à Taradeau (Bérato *et al.* 1990, p. 201 ; Bérato, Dugas, Galliano 1991, p. 95). La pâte, plus ou moins dure, est de couleur gris/noir. Le dégraissant est constitué de mica et de quartz. Les surfaces sont légèrement granuleuses ou lissées. Les formes sont exclusivement des pots et des coupes.

Quatre types de pots ont été différenciés :

- pot à bord évasé de section simple avec une gorge interne plus ou moins marquée (Fig. 4, n°s 1 à 4), analogue au type Pelletier A2 ;

- pot à bord évasé de section à peu près carrée (Fig. 4, n°s 5 et 6), ressemblant au type Pelletier A3, et dont la lèvre peut comporter une rainure externe (Fig. 4, n°s 7 et 8) ;

- pot à bord de section triangulaire (Fig. 4, n°s 9 et 10),

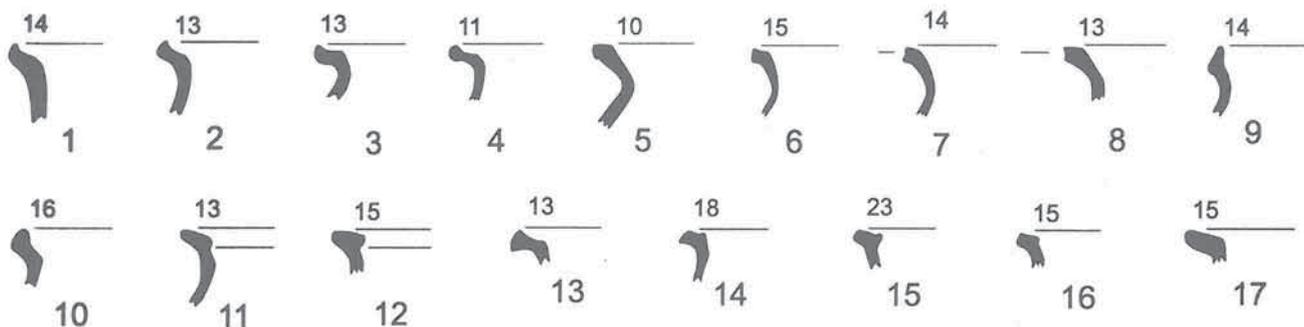


Figure 4 - Céramique commune tournée tardive à pâte grise.

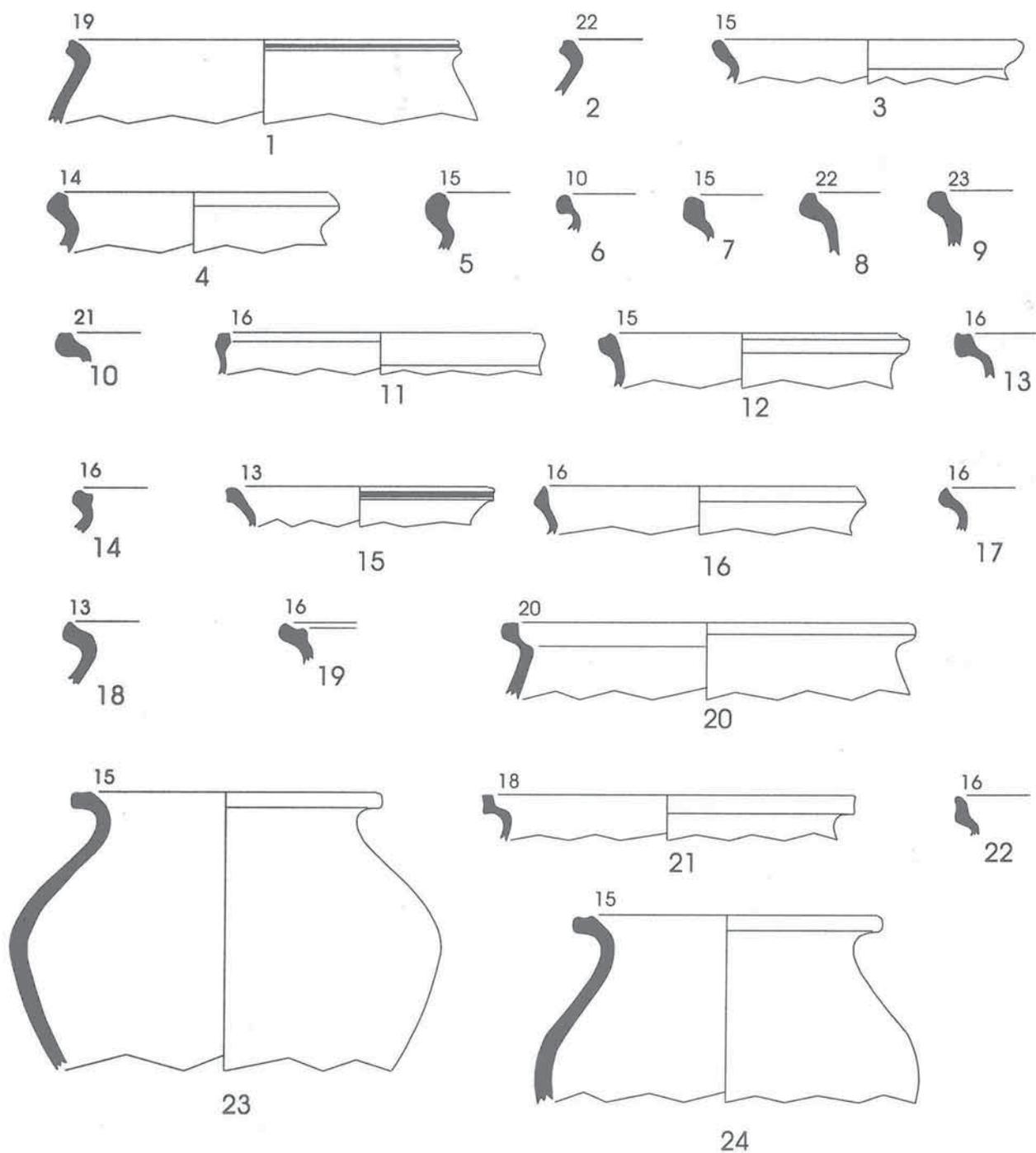


Figure 5 - Céramique commune tournée tardive à pâte brune.

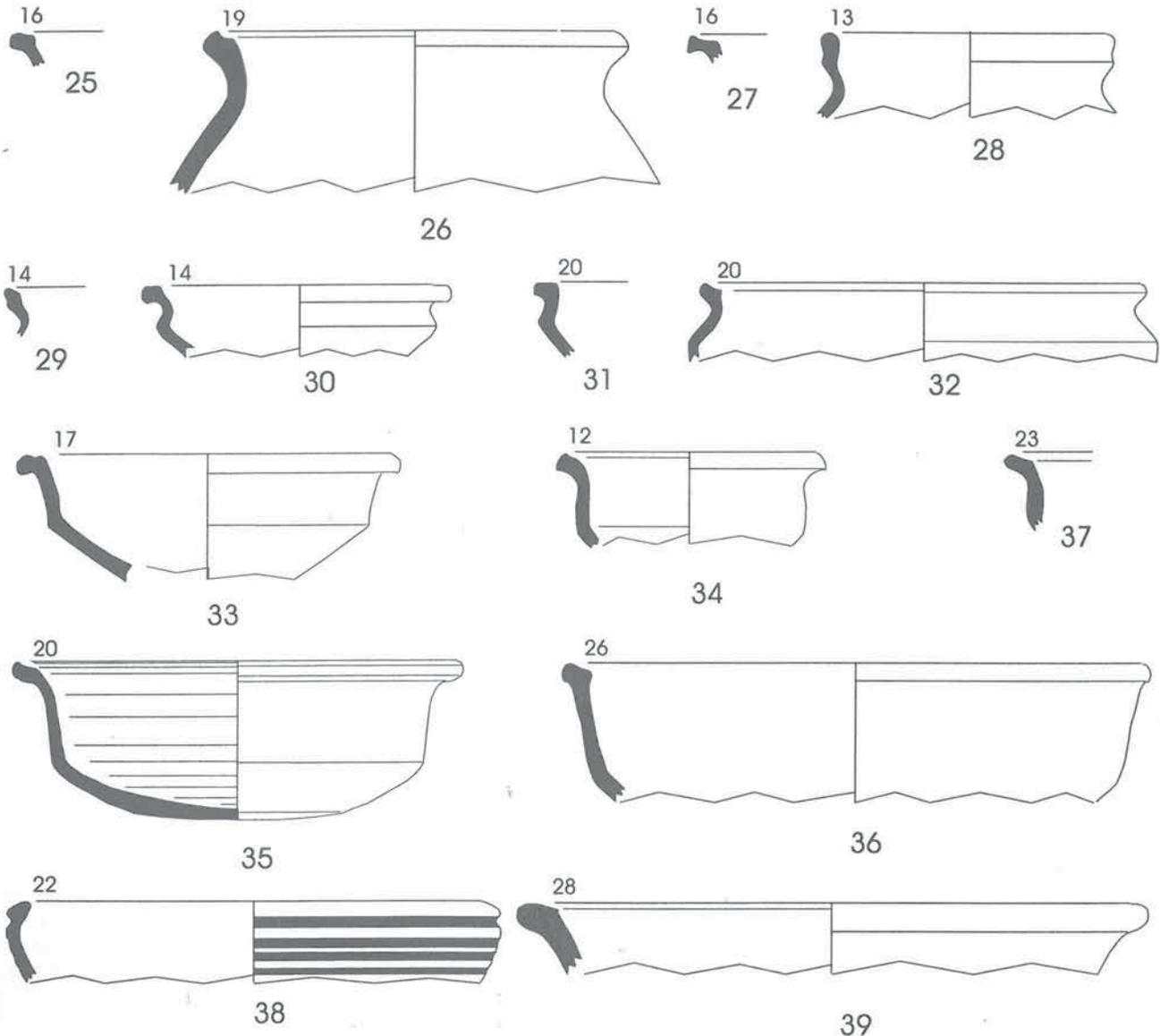


Figure 6 - Céramique commune tournée tardive à pâte brune.

équivalant au type Pelletier A4 ;

- pot à bord évasé et rainure interne (Fig. 4, n^{os} 11 et 12), semblable au type Brun E15 de l'Ormeau à Taradeau où elle est présente au V^e s. (Brun 1993, p. 217, Fig. 150, n^{os} 57 à 61), ainsi qu'au Clos du Dragon à Taradeau (Bérato *et al.* 1990, Fig. 3, n^{os} 45 à 48 ; Bérato, Dugas, Galliano 1991, Fig. 12).

Deux types de coupes sont identifiables :

- coupe à bord évasé avec une gorge plus ou moins marquée (Fig. 4, n^{os} 13 à 16), proche du type Pelletier B7 ;

- coupe à bord simple évasé (Fig. 4, n^o 17), comparable au type B18 de la céramique brune ligure (Tréglià 1997, p. 81, Fig. 59, n^o 364).

La céramique commune tournée tardive à pâte grise est longuement utilisée. Présente durant le V^e s. à l'Ormeau (Brun 1993, 217), elle est encore retrouvée au VII^e s. à Saint-Martin, où un individu proche du type Pelletier A2 a été découvert en association avec une sigillée africaine D, Hayes 91D.

Le lieu de production de cette céramique pourrait être

localisé dans la vallée de l'Argens. En faveur de cette hypothèse la présence de mica, mais il faut signaler que le répertoire typologique de la réoccupation tardive du Pauvadou à Fréjus (Bérato 1991b) est très différent de celui de Taradeau. Une certaine uniformité visuelle de la pâte, très éloignée de celle des productions de la région de Marseille, et une convergence typologique pour les sites de Taradeau, pourraient être en faveur d'un petit atelier diffusant localement sa production, comme pourrait l'évoquer la présence de deux surcuits au Clos du Dragon à Taradeau (Bérato *et al.* 1990, p. 201). Mais le faible nombre de ces tessons et le fait qu'ils aient été retrouvés en prospection, nous incitent à une grande prudence.

d. La céramique commune tournée tardive à pâte brune.

La céramique commune tournée tardive à pâte brune (NMI : 47, soit 33 %) présente des formes originales correspondant à des pots, des faitouts, des mortiers et de rares bols. La pâte est de couleur brun/orange clair à brun/noir. Elle comporte un dégraissant de quartz, de

mica et exceptionnellement quelques inclusions calcaires. Les surfaces sont lissées ou, plus rarement, granuleuses. Il existe quelques similitudes de formes avec celles de la céramique grise de la région de Marseille et de la céramique brune ligurienne. Nous n'avons toutefois retrouvé aucun individu pouvant être rattaché aux productions de Ligurie, que l'on rencontre sur le littoral en particulier à Toulon et à Olbia à Hyères (Tréglià 1997).

Plusieurs types de pots ont été différenciés :

- pot à bord évasé de section simple avec une rainure sur la lèvre (Fig. 5, n^{os} 1 et 2) ;

- pot à bord évasé de section simple en forme d'amanche (Fig. 5, n^o 3) ;

- pot à bord évasé de section à peu près carrée (Fig. 5, n^{os} 4 à 11), qui se retrouve au Clos du Dragon (Bérato *et al.* 1990, Fig. 4, n^o 61) et dont la lèvre peut comporter une rainure (Fig. 5, n^{os} 12 à 15) ;

- pot à bord de section triangulaire avec une gorge interne plus ou moins marquée (Fig. 5, n^{os} 16 et 17) et qui est présent au Clos du Dragon (Bérato *et al.* 1990, Fig. 4, n^o 55) ;

- pot à bord évasé de section simple avec une gorge interne plus ou moins marquée (Fig. 5, n^{os} 18 à 20) ;

- pot à bord en bandeau déporté en dehors par rapport au col (Fig. 5, n^{os} 21 et 22) ;

- pot à bord évasé pouvant présenter une rainure (Fig. 5, n^{os} 23 et 24 et Fig. 6, n^{os} 25 à 27). Un individu du Clos du Dragon (Bérato *et al.* 1990, Fig. 4, n^o 53) est proche du n^o 26 ;

- pot à bord en bandeau à concavité externe, réalisant une poulie (Fig. 6, n^{os} 28 et 29).

Les faitouts possèdent un bord évasé avec parfois une gouttière et une carène plus ou moins haute ou marquée (Fig. 6, n^{os} 30 à 37). Quelques similitudes peuvent être évoquées avec des types de céramique brune de Ligurie.

Quelques coupes sont présentes (Fig. 6, n^{os} 38 et 39, Fig. 7, n^o 40). La forme d'un récipient (Fig. 6, n^o 38) imite celle de la forme Rigoir 8, en DS.P.

Les mortiers (Fig. 7, n^{os} 41 et 42) sont proches de la forme de DS.P. Rigoir 29.

Un fond convexe isolé comporte des stries externes (Fig. 7, n^o 43).

Certaines analogies typologiques avec la céramique grise de Saint-Martin et le fait qu'il est parfois difficile

de dissocier la pâte de ces deux catégories de céramique, peut soulever l'hypothèse d'une unicité de production pour certains types, la couleur de la pâte variant alors en fonction des conditions de la conduite de la cuisson. La répartition restreinte de ce type de pâte et la présence de mica peut faire envisager pour la céramique brune une production de la vallée de l'Argens, avec diffusion locale limitée.

La céramique brune apparaît au V^e s. La présence, dans une couche du III^e s., d'un faitout dont la forme est proche de celle du récipient de la Fig. 6, n^o 31, nous amène à discuter de l'apparition de cette forme particulière à une date plus haute, bien qu'une intrusion soit toujours possible. Sa diffusion est certaine jusqu'au VII^e s. Les pots (Fig. 7, n^{os} 28 et 29), dont la lèvre en poulie est proche de celle de pots du four de Cabasse daté du XI^e s. (Pelletier 1997, p. 126, Fig. 2, n^{os} 1 à 6) pourraient être plus tardifs.

e. La céramique modelée tardive.

La céramique modelée tardive est faiblement représentée (NMI : 8, soit 6 %). Elle ne comprend que des pots, dont les types se retrouvent dans les fouilles de la villa de Pardigon 2 à La Croix-Valmer (Brun, Congès, Prothro 1986, Fig. 5 et 6), du quartier Besagne à Toulon (Bérato *et al.* 1986, Fig. 33, 36 à 38 et 40), de la Porte d'Orée (Bérato 1991a, Fig. 57, n^{os} 21 à 23) et de la réoccupation tardive de la nécropole du Pauvadou à Fréjus (Bérato 1991b, Fig. 2, n^{os} 41 à 44). La pâte, de couleur brun-noir, comporte un dégraissant de quartz et de mica. Les surfaces sont lissées, mais des traces de façonnage sont visibles, en particulier sur l'encolure. Le bord est plus ou moins rectiligne et évasé. La continuité des surfaces est régulière à la face interne de l'encolure des pots (Fig. 8, n^{os} 1 à 7), sauf dans un cas où une arête marque la jonction bord-épaule (Fig. 8, n^o 8). Le flanc est globulaire (Fig. 8, n^{os} 1 et 3) ou oblong (Fig. 8, n^o 2). Un pot est porteur d'une anse de forme plate (Fig. 8, n^o 6), un autre de deux anses, et un seul est muni d'un bec verseur (Fig. 8, n^o 7).

Ce type de pot est utilisé du V^e au VII^e s.

III. CONCLUSION

La vaisselle en céramique de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age de la villa Saint-Martin à Taradeau présente un faciès original.

Des analogies de formes de céramique commune

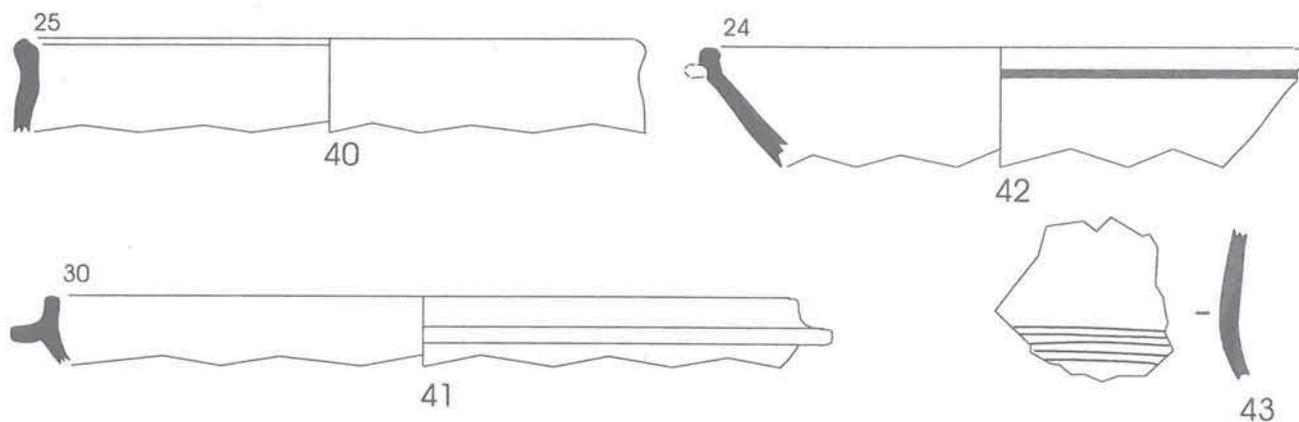


Figure 7 - Céramique commune tournée tardive à pâte brune.

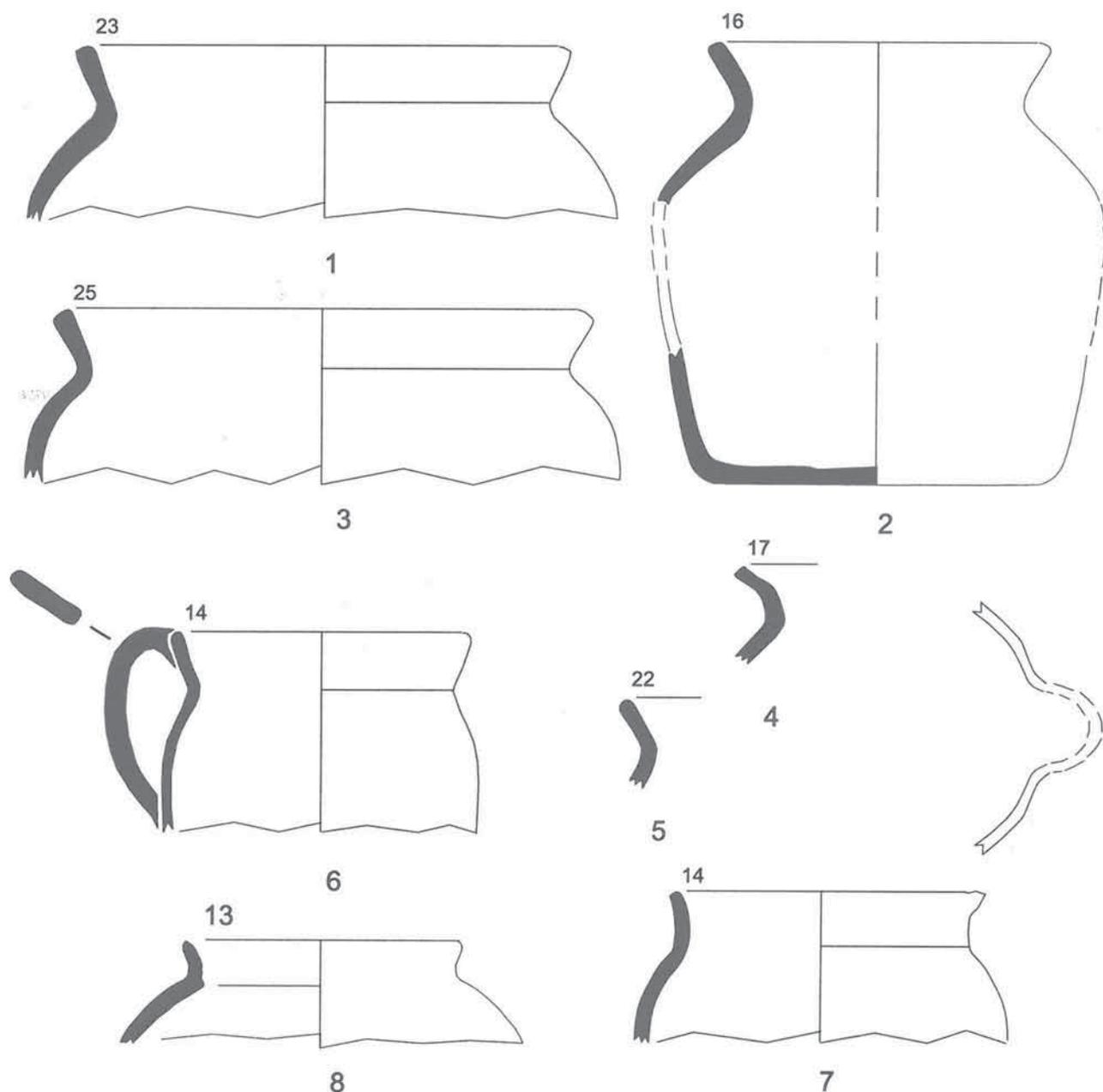


Figure 8 - Céramique modelée tardive.

ournée à pâte claire avec celles du répertoire de la DS.P. font penser à des imitations locales.

Dans la céramique commune tournée à pâte grise, on retrouve des similitudes avec les productions de la région de Marseille. Certains récipients en céramique commune tournée à pâte brune empruntent leur typologie à la céramique grise de la région de Marseille et à la céramique brune de Ligurie.

Les caractéristiques de ces deux dernières productions et leur répartition géographique limitée paraissent être en faveur d'une production locale dans la vallée de

l'Argens.

Mais les nombreuses ressemblances avec le catalogue des productions de régions géographiquement éloignées traduisent les mêmes habitudes de table et de cuisine. L'uniformité culturelle régionale en matière de comportements alimentaires semble donc passer outre à la césure historique de 476.

Enfin l'usage d'ustensiles de cuisine allant au feu, en céramique modelée, perpétue la tradition de ce type de production très florissante dans le Var durant toute l'Antiquité.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bérato et al. 1986** : J. BÉRATO, M. BORRÉANI, P. LECACHEUR, M. PASQUALANI, J. et Y. RIGOIR, J.-M. THEVENY, Fouilles récentes à Toulon (Var) (Quartier Besagne, 1985-1986), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986, p. 135-166.
- Bérato et al. 1990** : J. BÉRATO, F. DUGAS, G. GALLIANO, M. PASQUALINI, Cl. BABILLAUD, Céramique de l'Antiquité Tardive du site dit "le Clos du Dragon", à Taradeau (Var), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 199-202.
- Bérato 1991a** : J. BÉRATO, La céramique modelée de la Porte d'Orée à Fréjus (Var), dans I. BÉRAUD, C. GÉBARA et C. LANDURÉ, La Porte d'Orée : transformations et avatars d'un secteur portuaire à Fréjus (Var), dans *Gallia*, 48, 1991, p. 223-226.
- Bérato 1991b** : J. BÉRATO, Céramique de l'Antiquité Tardive lors de la réoccupation de la nécropole du Pauvadou, Fréjus, Var, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 347-351.
- Bérato, Dugas, Galliano 1991** : J. BÉRATO, F. DUGAS, G. GALLIANO, Surveillance archéologique du lieu-dit "le Clos du Dragon", Taradeau, Var, dans *Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var*, 43, 1991, p. 93-96.
- Brun, Congès, Prothro 1986** : J.-P. BRUN, G. CONGÈS, K. PROTHRO, Un foyer d'époque mérovingienne dans la villa de Pardigon 2 (Var, La Croix-Valmer), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 19, 1986, p. 307-317.
- Brun 1993** : J.-P. BRUN, La céramique tournée grise, dans J.-P. BRUN, G. CONGÈS, M. PASQUILINI (dir.), *Les fouilles de Taradeau, Le Fort, l'Ormeau et Tout-Egau*, suppl. 28 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1993, p. 211-219.
- Keay 1984** : S. J. KEAY, *Late roman amphorae in the Western Mediterranean, A typology and economic study : the Catalan evidence*, BAR, Oxford, 1984.
- Lattara 6** : M. PY (dir.), *DICOCER : Dictionnaire de Céramiques Antiques (VII^e s. av. n. è. - VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord occidentale (Provence, Languedoc, Ampurolan)*, Lattara 6, ARALOC, Lattes, 1993, 623 p.
- Pelletier 1997** : J.-P. PELLETIER, Les céramiques communes grises en Provence de l'Antiquité tardive au XIII^e siècle, dans *La céramique médiévale en Méditerranée (Actes du VI^e congrès, Aix-en-Provence)*, Narration édit., 1997, p. 111-124.
- Pelletier 1997** : J.-P. PELLETIER, Restes d'un four du XI^e siècle à Cabasse (Var), dans *La céramique médiévale en Méditerranée (Actes du VI^e congrès, Aix-en-Provence)*, Narration édit., 1997, p. 125-128.
- Treglia 1997** : J.-C. TREGLIA, *La céramique de l'Antiquité tardive de l'îlot VI d'Olbia (Hyères). Un contexte du littoral varois entre les Ve et VII^e siècles*, Mémoire de DEA, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1997, dactylographié, 221 p.



ANNEXE

Tableau du matériel archéologique	Saint-Martin Taradeau (Var)	Occupat. tardive
Type	Forme	NMI
c. campanienne A	- Lamboglia 27B	2
	- Lamboglia 31	2
	- Lamboglia 33b	1
	- fd à grandes palmettes rayonnantes	1
	- total	6
c. sigillée italique	- Ettlinger 17	1
	- Ettlinger 18	1
	- total	2
mortier italique	- Dicocer 8F	1
c. rouge pompéien		1
c. perol fine	- Mayet IIc	1
	- Mayet XXXVII	3
	- gobelet ?	1
	- total	5
c. sigillée sud-gauloise	- Dr. 15a	1
	- Dr. 18	5
	- Dr. 27a	3
	- Dr. 27b	2
	- Dr. 35/36	2
	- Dr. 37	1
	- total	14
c. africaine claire A	- Hayes 3B	3
	- Hayes 3C	1
	- Hayes 9A	4
	- Hayes 9B	4
	- Hayes 14A	1
	- Hayes 31	1
	- Hayes 32	1
	- couv. tronconique à lèvres simples	1
	- total	16
c. claire B	- Desbat 2	1
	- Desbat 8	4
	- Desbat 10	1
	- total	6

c. africaine claire C	- Hayes 50A	1
	- Hayes 50B	1
	- total	3
c. culinaire africaine	- Hayes 23	1
	- Hayes 196	1
	- Hayes 197	1
- total	3	
c. luisante	- Dicocer 27 (Lamb. 2/37)	3
	- Dicocer 37a (Lamb. 1/3)	7
	- Dicocer 73	1
	- total	11
c. commune tournée à pâte réductrice	- cruche de Vaison-Goud. 1	1
	- pot Brun B4	3
	- pot Pasqualini	17
	- coupe convexe	3
	- couvercle tronconique	1
- total	25	
c. com. méditerranéenne tardo-romaine	- Dicocer 1 (Cathma 1987, type 1)	1
DS.P. grise	- assiette Rigoir 1a	1
	- assiette Rigoir 2	1
	- jatte Rigoir 6a	10
	- jatte Rigoir 6b	2
	- plat Rigoir 8	3
	- bol caréné Rigoir 18a	2
	- bol car_n_ Rigoir 18b	2
	- bol caréné Rigoir 18c	3
	- cruche Rigoir 27	1
	- mortier Rigoir 29	3
	- coupelle Rigoir 33	1
	- coupe Rigoir 38	1
- f. fermée Rig. 1994, Fig. 106, n° 171	1	
- f. fermée avec décor ondulé sur l'épaule	1	
- total des formes	32	

Robin P. SYMONDS

QUELQUES APERÇUS SUR LE PORT ROMAIN DE LONDRES provoqués par les travaux du Projet César

En 1992 l'équipe Arkeolan (c'est-à-dire le Centre des Etudes et Investigations Historiques et Archéologiques Arkeolan) a entrepris la fouille de son premier site important de l'époque romaine dans la région basque. Il s'agissait d'un site portuaire, au bord de la rivière Bidassoa, dans la ville d'Irún, près de la frontière franco-espagnole. Ce n'est qu'en 1996 que l'équipe Arkeolan a commencé à étudier sérieusement le matériel de ce site ; au milieu de cette année, ils ont postulé pour un projet européen dans le cadre du programme RAPHAEL. Ce programme demande que trois équipes partenaires de trois pays de la communauté européenne y soient présentes. C'est ainsi qu'il a été proposé de réunir avec Arkeolan les équipes du Service Archéologique du Musée de Londres (MoLAS) et du Service Régional d'Archéologie d'Aquitaine (SRAA) à Bordeaux, dans un projet qui aurait deux thèmes concomitants : la comparaison des céramiques de l'époque romaine provenant de trois sites portuaires, situés sur l'océan Atlantique, et la confrontation des méthodes de travail sur les céramiques dans trois unités archéologiques. Le projet, qui s'est déroulé sur une année, a consisté en quatre réunions d'environ quatre jours chacune, dont deux en Pays basque, une à Londres et une à Bordeaux – la première réunion s'est tenue en janvier 1997 et la dernière en janvier 1998.

Il est important de remarquer qu'Arkeolan s'est servi de l'avènement de ce projet pour demander des subventions à la municipalité d'Irún dans le but d'engager l'auteur de cet article pour quelques semaines, en dehors du Projet César, afin d'établir un système de traitement et de codage des céramiques provenant du site d'Irún ; ce système, qui sert toujours, est essentiellement un système londonien, avec quelques modifications.

Les trois sites choisis furent Calle Santiago, le site portuaire d'Irún, le site de la place Camille-Jullian à Bordeaux (situé à environ 100 m du port romain), et

Regis House à Londres. En réalité le caractère des céramiques provenant des sites dits "portuaires" peut être très variable et, surtout, soit celles-ci peuvent mal refléter, ou pas du tout, la fonction du site, soit elles peuvent la refléter d'une façon très originale. Pour démontrer cela, il nous a paru utile de décrire les sites principaux du port de Londres. Les sites de la place Camille-Jullian et de Calle Santiago seront décrits en détail dans des publications à venir (et dans Urteaga, à paraître).

LE PORT DE LONDRES

Au cours des dernières décennies, plusieurs sites ont été fouillés sur les deux rives de la Tamise ; il est évident que le port romain s'est étendu sur le côté nord sur presque 1 km, et sur cette distance la position des quais a changé chronologiquement avec le rétrécissement du fleuve (Milne 1985, p. 14-21 ; Watson 1998). Une série de sites autour du pont romain (près du pont moderne, London Bridge) ont livré des groupes de céramiques très variés.

1. Regis House¹.

Les premiers quais du port romain de Londres furent probablement ceux de Regis House (et ses alentours), construits vers 50 apr. J.-C., adjacents au côté ouest de la tête nord du pont romain sur la Tamise. Ceux-ci furent relativement modestes, mais leur succédèrent rapidement de grands quais, construits juste après la révolte de Boudica de l'hiver 60-61, et datés par dendrochronologie de 63 apr. J.-C. Les poutres de ces grands quais sont de l'ordre de 75 cm x 75 cm x plus de 10 m. Ceux-ci furent construits simultanément avec une série d'entrepôts perpendiculaires aux quais, dans lesquels les différentes marchandises pouvaient être emmagasinées avant d'être diffusées, ailleurs, à Londres ou dans la province.

¹ KWS94 ; informations d'après Brigham 1998 ; Brigham et Watson, à paraître ; Symonds, à paraître - 1).

Les céramiques de Regis House peuvent être divisées en cinq phases :

1. Les premières années, de 50 à 70, sont dominées par l'importation des sigillées de La Graufesenque, des amphores et des céramiques fines, bien que ces dernières ne soient pas très abondantes à cette époque. Tout au début, dans la première phase d'occupation du site et dans la ville, la sigillée atteint plus de 50 % des céramiques et, en même temps, l'ensemble des amphores à cette période est probablement plus riche que sur aucun site dans la ville, à part peut-être sur le site voisin de Pudding Lane (voir *infra*). Un nombre important de ces amphores, surtout des amphores à sauce de poisson et les amphores vinaïres, présentent des traces internes de résidus organiques ou de résine.

2. A l'époque flavienne, les céramiques importées sont toujours dominées par la sigillée de La Graufesenque, qui se trouve en quantité fort élevée par rapport à tout autre site. Cependant, le pourcentage croissant des céramiques romano-britanniques en même temps

qu'une absence de lots particuliers de sigillée indique probablement que la redistribution des céramiques importées de ce site a fonctionné sans secousse visible dans l'évidence archéologique.

3. Bien que pour le I^{er} s., Regis House ait été sans doute un site d'importance primaire, c'est au début du II^e s. qu'on y trouve des éléments entièrement sans parallèle. Juste après 100 apr. J.-C., les importations de sigillées de La Graufesenque s'arrêtent brusquement et sont remplacées par la sigillée provenant des Martres-de-Veyre. Lorsque cette nouvelle sigillée arrive sur les quais de Regis House, elle est d'abord stockée dans les dépôts derrière les quais. Une certaine quantité a sans doute été exportée vers les différentes villes de la province, mais pour des raisons obscures, une quantité importante est restée dans les dépôts à Regis House, sans être vendue. Dans un incendie daté vers 125 apr. J.-C. (ou peu après) ce lot important fut entièrement détruit. Ce lot a été fouillé en deux parties, la première en 1929-30 (Dunning 1945 ; Marsh 1981,



Figure 1 - Sites mentionnés dans le texte :

1. Regis House (KWS94) ; 2. Pudding Lane (PDN81) ; 3. Peninsular House (PEN81) ; 4. Billingsgate Buildings (TR74) ;
5. Miles Lane (ILA79) ; 6. Suffolk House (SUF94) ; 7. Swan Lane (SWA81) ; 8. Seal House (SH74) ;
9. St Magnus House (SM74) et New Fresh Wharf (NFW74) ; 10. Billingsgate Lorry Park (BIG82) ;
11. Custom House (CUS73) ; 12. Three Quays House (LTS95) ; 13. Toppings et Sun Wharves (TW70) ;
14. Jubilee Line Extension, London Bridge site I (LBI95).

Appendix I) et la deuxième lors de fouilles récentes. Le lot entier représente peut-être le lot individuel le plus important existant de sigillées des Martres-de-Veyre en dehors du site de production. Il est difficile d'estimer avec certitude la totalité de l'ensemble, car la quantification du matériel de la première fouille n'est pas, pour le moment, une question simple, mais il est probablement composé d'un minimum d'environ 1500 vases.

4. Après l'incendie, entre c. 130 et 160, le site change brusquement de caractère et devient un site d'occupation sans rôle portuaire visible. Juste avant cette période, dans le début des années 120, de nouveaux quais sont construits de façon à rétrécir le fleuve d'une vingtaine de mètres ; les bâtiments situés en arrière, comme ceux de Regis House, trouvent alors de nouvelles fonctions. Dans cette phase, les lots de céramiques contiennent peu d'importations du continent, à part les tessons résiduels de la phase précédente ; en revanche, une forte majorité de céramiques romano-britanniques comprenant, en quantité importante, des céramiques Black-burnished du Dorset (BB1) et du nord de Kent (BB2)(Tuffreau-Libre *et alii* 1995).

5. Les petites quantités de céramiques datées de la fin du II^e ou du III^e s. donnent l'impression d'un site presque sans occupation au cours de cette période. Quelques très grands ensembles du milieu du IV^e s. montrent un regain d'activités sur le site mais, malgré la présence de quelques céramiques importées, il est évident que rien n'indique une activité portuaire importante.

Pour étudier le matériel dans le cadre du Projet César, nous avons choisi six ensembles bien datés pour illustrer l'évolution du site. Ces ensembles sont décrits en détail, avec des tableaux de quantification, des graphiques de chronologie et des illustrations des céramiques susceptibles d'être dessinées. Le premier est daté de 50-60 apr. J.-C., le deuxième de 60-70, le troisième de 70-100, le quatrième et le cinquième de 100-120 et le sixième de 120-140 (Urteaga, à paraître).

2. Pudding Lane².

Le site de Pudding Lane se trouve adjacent au côté est de la tête nord du pont romain sur la Tamise, c'est-à-dire de l'autre côté de la tête du pont de Regis House. Comme pour le site d'en face, les premiers quais à Pudding Lane ont été établis au début de la fondation du pont et de l'établissement de la ville, vers 50 apr. J.-C. Dans la première période de fonctionnement, les céramiques sont apparemment dominées par les amphores, dont la moitié sont des Dr. 20³. A part les

amphores, la gamme des autres céramiques et leur évolution au cours du I^{er} s. ressemblent très fort aux ensembles de Regis House, avec des pourcentages importants de sigillées de La Graufesenque et la présence d'autres céramiques importées. En revanche, au II^e s., l'histoire de Pudding Lane ne suit plus celle de Regis House. Les restes de l'entrepôt rempli de sigillées des Martres-de-Veyre ne se trouvent pas à Pudding Lane, et les ensembles de la période 100-140 ne comprennent pratiquement pas de sigillée contemporaine, tandis qu'après, entre 140 et 200, la sigillée de la Gaule centrale (en particulier celle de Lezoux) et de la Gaule de l'Est devient presque aussi importante que l'était celle de La Graufesenque au I^{er} s. Les sigillées du II^e s., à Pudding Lane, sont très semblables à celles de New Fresh Wharf (voir *infra*), sauf que l'ensemble s'arrête vers la fin du siècle, au lieu de reprendre au III^e s.

3. Peninsular House⁴.

Situé à une vingtaine de mètres à l'est du site précédent, un quai daté du I^{er} s., avec des parties de deux entrepôts associés, a été observé sur ce site en 1979. Les deux rapports sur la céramique sont très discrets, mais il est évident qu'une part minime du matériel est contemporaine de la construction du quai : les ensembles les plus importants sont datés du Bas-Empire ; il est remarquable de noter que les céramiques les plus importantes dans ces ensembles sont les amphores, parmi lesquelles des exemplaires en provenance de l'Afrique du Nord, des conteneurs orientaux "Late Roman" et du type Chalk 6 (Peacock et Williams 1986, Classe 50) ; on y trouve aussi un bol complet en céramique à l'éponge, à côté des céramiques romano-britanniques manifestement du IV^e s.

4. Billingsgate Buildings⁵.

Ce site se trouve à une cinquantaine de mètres à l'est du site précédent, au bord du fleuve, mais il est d'un caractère entièrement différent, car, à l'endroit où auraient pu se trouver des quais, seule une série de revêtements pour retenir le rivage a été mise au jour. Ces revêtements ont été installés entre 70 et 160 apr. J.-C. et la plupart des céramiques peuvent être associées à cette période, hormis un lot important du III^e s. (Group "Z"), qui n'est pas associé avec des structures. Tous les ensembles montrent plus le caractère d'un site d'occupation urbaine que celui d'un site portuaire, dans le sens où ils sont tous dominés par les céramiques romano-britanniques typiques pour leur période, bien que la sigillée représente 27,2 %⁶ de toutes les céramiques (15,4 % de l'ensemble du III^e s.), environ deux

2 PDN81 ; informations d'après Richardson 1984 ; Tyers, sans date.

3 Malheureusement ce site, comme certains autres sites cités ici, n'a été publié que sous la forme d'un rapport archivé, et dans ce rapport, de 1984, la quantification n'est exprimée qu'en poids. En poids, les amphores font entre 93,0 % et 77,7 % des céramiques associées avec les quais du I^{er} s., mais en réalité il est pratiquement impossible de comparer ces chiffres avec d'autres mesures, car il est évident qu'une seule amphore Dr. 20 complète trouvée avec un poids égal à celui des autres céramiques pourrait très bien faire 50 % de l'ensemble et 1 % des NMI. Nous espérons revenir à l'étude du matériel de ce site dans l'avenir, afin de compléter les recherches nécessaires pour une publication utile.

4 PEN79 ; informations d'après Tyers 1984a et 1984b).

5 TR74 ; informations d'après Green 1980.

6 Pourcentages cités de Green 1980, p. 82 ; ici les céramiques sont quantifiées par "équivalents de vases", une méthode qui, en général, favorise les sigillées, car c'est une mesure des bords et, avec la plupart des formes en sigillée, le bord est une partie importante de la forme entière.

fois le pourcentage normal pour les sites au cœur de la ville au II^e s. Ces ensembles représentent donc le dépotoir typique de la ville de la fin du I^{er} jusqu'au III^e s., mais avec une influence visible des sites portuaires à proximité.

5. Miles Lane⁷.

A l'ouest de Regis House, de l'autre côté du pont moderne de London Bridge, ont été trouvés des quais datés de l'époque flavienne et du début du II^e s., avec un entrepôt à l'arrière. Au Bas-Empire, le niveau du sol fut élevé par une série de dépotoirs successifs. Malgré la présence des quais, les céramiques de ce site ne présentent presque aucune anomalie par rapport à des sites "normaux" d'occupation urbaine : on ne peut y voir aucune évidence d'activité portuaire. Quelques céramiques importées se trouvent dans les différents ensembles, mais on ne peut y voir rien de spécial.

6. Suffolk House⁸.

Le premier quai sur ce site fut construit vers 84 apr. J.-C. (datation par dendrochronologie), mais derrière ce quai, par contraste avec les entrepôts de Regis House et Miles Lane, se trouve un complexe de bâtiments en maçonnerie qui sont souvent appelés le "Palais du Gouverneur". Il s'agit probablement d'un hôtel particulier desservi par son propre quai. Les céramiques associées à cette occupation sont presque toutes datées de la période 80-120 ; elles comprennent un pourcentage de céramiques importées un peu inférieur au pourcentage connu à Regis House (33 % contre 38 % pour le site entier) mais les importations se composent principalement de sigillées de La Graufesenque, sans les lots importants des amphores qui seraient présents dans des niveaux pré-flaviens. Curieusement, les céramiques romano-britanniques sont composées de pourcentages exceptionnels de pâtes oxydantes, de cruches et de pots à boire. Après le deuxième quart du II^e s., le rapport entre les céramiques et une fonction portuaire du site devient plus difficile à discerner, mais l'occupation continue, comme à Regis House, jusqu'à la fin de la période romaine.

7. Swan Lane⁹.

Ce site est à environ 50 m au sud du précédent, au niveau des quais des II^e et III^e s., et en même temps c'est le site le plus à l'ouest de la série de sites qui ont illuminé les quais tardifs. Il a livré des lots de céramiques associés aux quais et datés du milieu du II^e s. jusqu'au début du IV^e s. : la gamme du matériel est plus ou moins identique à celle de New Fresh Wharf (*infra*).

8. Seal House¹⁰.

A 50 m à l'est de Swan Lane, ce site a fourni des céramiques contemporaines de celles de Swan Lane et New Fresh Wharf mais, dans ce cas, les céramiques

ne sont pas directement associées au quai tardif. Les mêmes types importés sont présent comme à New Fresh Wharf, mais tous les dépotoirs ont été contaminés par des perturbations postérieures.

9. St Magnus House et New Fresh Wharf¹¹.

Dans ce groupe de sites ont été trouvés des quais romains parmi lesquels se logeaient des lots de céramiques datés de la première moitié du III^e s. Ceux-ci sont dominés par des sigillées "neuves" de la Gaule Centrale et de la Gaule de l'Est, mais ils comprennent aussi des amphores et céramiques fines, engobées et métallescentes. Ce sont surtout des sigillées de Trèves et Rheinzabern et des gobelets et coupes en céramique métallescente de Trèves, qui ont un aspect tout neuf : vases cassés au moment du débarquement lorsqu'ils étaient encore dans des grandes caisses. Parmi les sigillées, il y a des mortiers Drag. 45 avec mufle de lion, sur lesquels l'engobe reste intact à l'intérieur du bol. On note aussi une présence importante de céramiques du IV^e s., parmi lesquelles se trouvent des pots de la région Eifel, des amphores tardives de l'Orient et des céramiques romano-britanniques tardives.

10. Billingsgate Lorry Park¹².

Sur ce site ont été trouvés des quais romains. Les céramiques associées à ces aménagements sont contemporaines de celles des sites tardifs précédents, c'est-à-dire Swan Lane, Seal House, St Magnus House et New Fresh Wharf. La plupart du matériel peut être daté de la première moitié du III^e s., mais peu a pu être récupéré en fouille. Il n'existe qu'un rapport très sommaire au sujet des céramiques trouvées sur le site (Richardson 1989c), qui donne une impression de lots assez semblables en composition à ceux de SM74 et NFW75, mais avec peut-être une proportion plus élevée de céramiques romano-britanniques, bien que des sigillées de Trèves et Rheinzabern et des céramiques métallescentes de Trèves se trouvent parmi les céramiques importées. En revanche, ici les céramiques du IV^e s. sont absentes. Un deuxième rapport concerne des céramiques récupérées sur un terrain de décharge à l'est de Londres où la terre enlevée par fouille mécanique était apportée au fur et à mesure (De la Bedoyère 1986).

11. Custom House¹³.

A environ 250 m à l'est du site précédent, on observe encore des quais tardifs. Le rapport sur les céramiques commence avec quelques remarques de M. Michael Fulford : « Il me semble que l'ensemble peut refléter la fonction du quai –l'embarquement et le débarquement des bateaux. Sans quelques statistiques je peux avoir tort, mais j'étais frappé par le petit nombre de "pots à cuire, de bols à collerette et d'assiettes" qui sont abondants sur un site d'occupation, et aussi par la variété

7 ILA79 ; informations d'après Grew et Pritchard 1983 ; Richardson et Tyers, sans date.

8 SUF94 ; informations d'après Brigham *et alii* 1998 ; Symonds à paraître - 2.

9 SWA81 ; informations d'après Richardson 1989a.

10 SH74 ; informations d'après Richardson 1989b.

11 SM74 et NFW74 ; informations d'après Richardson 1986, Green 1986 et Bird 1986.

12 BIG82 ; informations d'après Richardson 1989c ; De la Bedoyère 1986.

13 CUS73 ; informations d'après Tatton-Brown 1974 et McIsaac 1974.

des fabriques [pâtes] et des formes des vases représentés. Plusieurs semblent étrangers à Londres ; d'autres encore peuvent aussi l'être (il faut bien identifier la ?BB2). Cette variété et l'abondance des importations curieuses, composant un ensemble d'occupation très étrange, seraient très à propos pour des pots perdus ou bien des bateaux ou sur les quais» (Mclsaac 1974, p. 155 ; traduction RPS).

Malheureusement, ces remarques n'ont pas provoqué une analyse statistique de l'ensemble : en 1974 on n'avait pas encore adopté un système de codage des pâtes et des formes pour les céramiques trouvées à Londres et le rapport qui suit cette citation ne consiste qu'en illustrations des pièces susceptibles d'être dessinées, accompagnées de descriptions courtes et individuelles. Le matériel est associé avec le quai tardif, et peut être daté de la deuxième moitié du II^e s. au IV^e s., mais le rôle portuaire supposé par Fulford ne peut être détecté dans les céramiques présentées.

12. Three Quays House¹⁴.

Encore plus éloigné à l'est des autres sites mentionnés *supra*, le site de Three Quays House se trouve à côté du futur site de la Tour de Londres et a été l'objet d'un sondage d'évaluation en 1995, avant des fouilles maintenant programmées pour 1999. Dans une tranchée de 2 m² a été trouvé un lot de 4779 tessons, dont 4241 (88,7 %), de sigillée de la Gaule Centrale, y compris 1991 tessons (41,7 %, ou 51,2 % des tessons de forme identifiable) de la forme Drag. 18/31. Ce sont des chiffres sans parallèle. De tous les sites de Londres, c'est donc pour celui-ci qu'on peut voir la concentration la plus pure d'un seul type de céramique. C'est à Three Quays House que nous pouvons observer, mieux que sur aucun autre site londonien, que la ville et même certains quais au long du port, ont servi de point principal de déchargement des céramiques venant en tant que produit importé du continent et que le port a été une sorte d'entonnoir, point original de diffusion de ce produit pour la ville et pour le reste de la province.

13. Toppings et Sun Wharves¹⁵.

Comme à Custom House (*supra*), il s'agit d'un site où ont été mis au jour des quais romains—cette fois sur la rive sud de la Tamise, au nord de Southwark— mais, dans la publication, les céramiques associées sont présentées d'une manière qui rend presque impossible la comparaison avec des sites plus récents et ne donne aucune indication sur l'hypothèse d'une fonction portuaire pouvant être présente dans le matériel. Le site a pu fonctionner entre l'époque néronienne et le milieu du II^e s.

14. Jubilee Line Extension, London Bridge site¹⁶.

Sans avoir un rôle strictement portuaire, ce site comprend des entrepôts qui ont pu servir de point de diffusion des marchandises importées dans le port de

Southwark. Une étude comparative des amphores de cette fouille, datées du I^{er} s., et de celles de la première période de Regis House, a montré des ressemblances très fortes entre les deux ensembles, à la fois dans la gamme des types d'amphores et dans les pourcentages qui font de ces amphores des ensembles complets. Cela présente une image frappante des bateaux qui arrivent dans l'estuaire de la Tamise ; certains, probablement une majorité, vont décharger leurs cargaisons sur les quais de la rive nord, tandis que d'autres vont sur les quais de la rive sud. Une fois déchargées, les marchandises sont emmagasinées dans des entrepôts qui se trouvent ou bien très proches, ou bien à quelque distance des quais, pour attendre leur diffusion.

L'ANALYSE DES CÉRAMIQUES

Il est évident, dans le résumé ci-dessus, que le port de Londres a beaucoup évolué au cours de la période romaine, et que même parmi les sites qui ont probablement fonctionné plus ou moins simultanément, on peut observer de grandes variations dans le caractère des activités portuaires, telles que celles-ci peuvent être représentées par les céramiques. Beaucoup peut aussi dépendre des événements locaux : l'incendie de l'époque d'Hadrien à Regis House a sans doute influencé la diffusion des sigillées des Martres-de-Veyre en Bretagne insulaire, sinon dans toutes les provinces du nord-ouest de l'Empire¹⁷. En même temps, cet incendie a fortement influencé notre vision du site à Regis House, avec ces grands lots de sigillées brûlées des Martres-de-Veyre qui sont restés sur le site, tandis que des quantités, peut-être 20 ou 30 fois plus importantes, de sigillées de La Graufesenque sont très vraisemblablement arrivées sur les mêmes quais et dans les mêmes entrepôts au cours des 50 années précédentes ; mais une proportion beaucoup plus importante de celles-ci fut diffusée sans interruption, avec des destinations diverses, et ne nous laisse aucune trace archéologique. En plus, il est dans le caractère de la ville de Londres et son développement que les quartiers urbains de la Cité et de Southwark furent parmi les destinations les plus importantes pour beaucoup des marchandises qui sont arrivées dans le port. Bien que nous puissions très facilement voir la fonction originale d'un site portuaire fournie par un quai et des entrepôts, il est aussi vrai que dans de nombreux sites d'occupation du centre-ville, on peut également observer des pourcentages importants de céramiques importées comme les sigillées et les amphores, dans les I^{er} et II^e s.

Toutes les conditions ci-dessus acceptées, il est tout de même intéressant d'essayer de voir si on peut distinguer les sites portuaires des autres sites, à travers les céramiques. Les huit tableaux qui suivent montrent les nombres et les pourcentages des types de céramiques, des origines des céramiques, des formes des céramiques et des fonctions des céramiques.

14 LTS95 ; informations d'après Symonds 1995.

15 TW70 ; informations d'après Sheldon 1974 et Evans 1974.

16 LBI95 ; informations d'après Symonds 1997 ; Rayner et Seeley à paraître ; Symonds à paraître - 3.

17 On peut imaginer qu'une chute du marché en Angleterre pourrait avoir un rapport avec la courte durée de la production de cette sigillée.

Tableau 1a et 1b - Comparaisons des types de céramique entre les sites portuaires - Regis House (KWS94) et Suffolk House (SUF94), les sites de la Cité de Londres - No. 1 Poultry (ONE94) et 'City', et les sites de Southwark - les sites de Southwark, English Heritage - (EH S'k) et Jubilee Line Extension (JLE).

Types de céramique	Fiches						Tessons					
	Portuaires		City		Southwark		Portuaires		City		Southwark	
	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE
Amphores	1429	99	2014	1341	2681	1578	4984	326	6248	4112	8229	4627
Sigillées	2445	246	3246	1781	4102	1982	5762	635	5916	2845	7360	3252
Fines importées	169	10	303	190	657	140	444	21	766	253	1281	260
Fines R-B	302	60	1188	624	1514	483	549	103	1682	1025	2625	744
Types BB	755	49	1544	1858	3263	984	1862	76	2335	3585	8683	1769
Fines réduites	509	72	629	539	1541	634	991	132	1087	1082	3368	1207
Réduites	2408	260	4046	3223	6971	3260	5599	699	8826	8560	22759	8113
Dégraissées	470	49	1049	628	2059	880	1056	58	2470	1292	4912	1905
Oxydantes	2266	203	3349	2730	6221	2461	6775	780	8740	6689	19845	5883
Autres	29	6*	116	100	136	35	31	1	131	162	217	38
Total	10782	1054	17484	13014	29145	12437	28053	2831	38201	29605	79279	27798

Tableau 1a. Nombres de fiches et de tessons.

(*L'anomalie apparente d'avoir plus de fiches que de tessons pour 'Autres types' de SUF94 provient de l'enregistrement d'une petite quantité des céramiques sans quantification par tessons dérivés d'une passoire utilisée pour trouver des restes organiques dans les sols).

Types de céramique	Fiches						Tessons					
	Portuaires		City		Southwark		Portuaires		City		Southwark	
	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE
Amphores	13.3%	9.4%	11.5%	10.3%	9.2%	12.7%	17.8%	11.5%	16.4%	13.9%	10.4%	16.6%
Sigillées	22.7%	23.3%	18.6%	13.7%	14.1%	15.9%	20.5%	22.4%	15.5%	9.6%	9.3%	11.7%
Fines importées	1.6%	0.9%	1.7%	1.5%	2.3%	1.1%	1.6%	0.7%	2.0%	0.9%	1.6%	0.9%
Fines R-B	2.8%	5.7%	6.8%	4.8%	5.2%	3.9%	2.0%	3.6%	4.4%	3.5%	3.3%	2.7%
Types BB	7.0%	4.6%	8.8%	14.3%	11.2%	7.9%	6.6%	2.7%	6.1%	12.1%	11.0%	6.4%
Fines réduites	4.7%	6.8%	3.6%	4.1%	5.3%	5.1%	3.5%	4.7%	2.8%	3.7%	4.2%	4.3%
Réduites	22.3%	24.7%	23.1%	24.8%	23.9%	26.2%	20.0%	24.7%	23.1%	28.9%	28.7%	29.2%
Dégraissées	4.4%	4.6%	6.0%	4.8%	7.1%	7.1%	3.8%	2.0%	6.5%	4.4%	6.2%	6.9%
Oxydantes	21.0%	19.3%	19.2%	21.0%	21.3%	19.8%	24.2%	27.6%	22.9%	22.6%	25.0%	21.2%
Autres	0.3%	0.6%	0.7%	0.8%	0.5%	0.3%	0.1%	0.0%	0.3%	0.5%	0.3%	0.1%
Total	100.0%											

Tableau 1b. Pourcentages des fiches et des tessons.

DISCUSSION DES TABLEAUX

Les sites.

Toutes les données des tableaux 1 à 4 proviennent de la base de données Oracle du Service Archéologique¹⁸ (MoLAS) et du Service des Spécialistes¹⁹ (MoLSS) du Musée de Londres, ce qui implique que les céramiques représentées proviennent principalement des sites fouillés par le Service Archéologique et examinées depuis l'automne 1995. Certains sites fouillés bien avant cette date sont inclus parce que leurs céramiques ne furent examinées que récemment mais, en revanche, de nombreux sites fouillés dans les années 70, 80 et au début des années 90, n'ont pu être inclus parce que les données n'ont pas encore été transférées de l'ancien système Unix au nouveau système Oracle ; pour la plupart, les données d'avant 1995 ne sont pas quan-

tifiées par tessons et dans les rares cas où elles ont été transférées, la quantification ne peut se faire que par fiches (voir *infra*). Les deux premières colonnes, dans tous les tableaux, représentent les céramiques de deux sites portuaires fouillés récemment, Regis Haous (KWS94) et Suffolk House (SU94). La troisième colonne représente les céramiques du site le plus important du centre de la Cité de Londres, No. 1 Poultry (ONE94) et la quatrième colonne représente les céramiques d'un groupe de sites fouillés récemment dans la même région²⁰. La cinquième colonne représente les céramiques d'un autre site fouillé dans les années 80, dans le Southwark²¹, sur la rive gauche de la Tamise (et dont les travaux de post-fouille, actuellement en cours, sont financés par English Heritage), et la sixième colonne les céramiques d'un groupe de sites fouillés avant l'extension de la ligne de métro Jubilee Line²²,

18 Museum of London Archaeological Service, Walker House, 87 Queen Victoria Street, London EC4A 4AB.

19 Museum of London Specialist Services, 46 Eagle Wharf Road, London N1 4EE.

20 Les codes des sites inclus sont : BAX95, ETA89, FCC95, IRL95, NST94 and OBL97.

21 Les codes des sites inclus sont : 107BHS81, 11STS77, 120BHS89, 170BHS79, 175BHS76, 179BHS89, 213BHS77, 2SSBS85, 4STS82, AB78, CH75, CW83, GDV96, GHL89, HIB79, SB76, SCC77, SKS88, STE95, STS88, USA88 et USB88.

22 Les codes des sites inclus sont : BGH95, LBA95, LBI95, REW92 et TOM95.

Tableaux 2a et 2b - Comparaisons des origines des céramiques entre les sites portuaires - Regis House (KWS94) et Suffolk House (SUF94), les sites de la Cité de Londres - No. 1 Poultry (ONE94) et 'City', et les sites de Southwark - les sites de Southwark, English Heritage - (EH S'k) et Jubilee Line Extension (JLE).

Origines	Fiches						Tessons					
	Portuaires		City		Southwark		Portuaires		City		Southwark	
	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE
G. B.	6516	678	11581	9443	21282	8568	16506	1829	24687	21977	61666	19426
Gaule centrale	687	63	1019	903	1574	503	1692	94	1675	1358	2831	893
Gaule de l'est	85	7	474	256	693	164	184	9	653	381	1227	239
Gaule	13	3	40	45	100	15	14	5	45	54	180	19
Italie	55	4	33	36	82	37	84	5	57	49	138	84
Méditerranée	114	9	97	72	124	95	191	26	262	554	220	206
Gaule du nord	161	13	134	118	177	92	291	17	277	194	386	135
Vallée du Rhône	402	23	492	370	736	428	1132	82	1270	953	1976	1155
Gaule du sud	1804	181	2037	771	2350	1429	4278	538	4331	1317	4270	2357
Espagne	619	36	1002	609	1236	738	3114	143	4124	2097	4829	2676
Inconnue	326	37	575	391	791	368	567	83	820	671	1556	608
Total	10782	1054	17484	13014	29145	12437	28053	2831	38201	29605	79279	27798

Tableau 2a. Nombres de fiches et de tessons.

Origines	Fiches						Tessons					
	Portuaires		City		Southwark		Portuaires		City		Southwark	
	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE
G. B.	60.4%	64.3%	66.2%	72.6%	73.0%	68.9%	58.8%	64.6%	64.6%	74.2%	77.8%	69.9%
Gaule centrale	6.4%	6.0%	5.8%	6.9%	5.4%	4.0%	6.0%	3.3%	4.4%	4.6%	3.6%	3.2%
Gaule de l'est	0.8%	0.7%	2.7%	2.0%	2.4%	1.3%	0.7%	0.3%	1.7%	1.3%	1.5%	0.9%
Gaule	0.1%	0.3%	0.2%	0.3%	0.3%	0.1%	0.0%	0.2%	0.1%	0.2%	0.2%	0.1%
Italie	0.5%	0.4%	0.2%	0.3%	0.3%	0.3%	0.3%	0.2%	0.1%	0.2%	0.2%	0.3%
Méditerranée	1.1%	0.9%	0.6%	0.6%	0.4%	0.8%	0.7%	0.9%	0.7%	1.9%	0.3%	0.7%
Gaule du Nord	1.5%	1.2%	0.8%	0.9%	0.6%	0.7%	1.0%	0.6%	0.7%	0.7%	0.5%	0.5%
Vallée du Rhône	3.7%	2.2%	2.8%	2.8%	2.5%	3.4%	4.0%	2.9%	3.3%	3.2%	2.5%	4.2%
Gaule du sud	16.7%	17.2%	11.7%	5.9%	8.1%	11.5%	15.2%	19.0%	11.3%	4.4%	5.4%	8.5%
Espagne	5.7%	3.4%	5.7%	4.7%	4.2%	5.9%	11.1%	5.1%	10.8%	7.1%	6.1%	9.6%
Inconnue	3.1%	3.6%	3.4%	3.1%	2.8%	3.0%	2.1%	3.0%	2.2%	2.3%	2.0%	2.2%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Tableau 2b. Pourcentages des fiches et des tessons.

également dans le Southwark (et dont les travaux de post-fouille, aussi en cours, sont financés par London Underground).

Quantification et méthodologie.

"Fiches" peut être défini comme le nombre d'enregistrements de chaque combinaison unique de fabrique (pâte), forme et type de décoration dans la base de données. Des discussions de notre utilisation de fiches en tant que mode de quantification se trouvent dans plusieurs publications récentes, notamment dans Rauxloh et Symonds, à paraître. En pratique, on peut dire que les chiffres fournis par cette mesure fonctionnent d'une manière presque identique aux NMI. Il faut remarquer, avant d'entrer dans les détails, qu'ici est seulement présentée une manière d'étudier le matériel²³ : il est évident que les chiffres dans ces tableaux sont toujours pour les sites entiers, ou plutôt pour toutes les céramiques de l'époque romaine qui sont sorties de chaque site. Dans l'analyse, les différents niveaux archéologiques identifiés dans chaque site ne sont pas

distingués. C'est, en effet, le grand avantage du nouveau système Oracle (et une des raisons pour lesquelles nous avons investi dans ce système) qu'éventuellement nous espérons être capables de diviser chaque tableau comme ceux *supra* en périodes de l'époque romaine ; mais pour le moment nous ne sommes pas encore au point où nous pouvons dire que tous les auteurs des fouilles sont entièrement d'accord sur la chronologie de la ville.

Anomalies.

Les tableaux 1 à 4 montrent tout d'abord que les deux sites portuaires sont exceptionnels. Par exemple, ces sites montrent tous deux les pourcentages les plus importants pour les sigillées (plus de 20 % par toutes les mesures) ; Regis House compte aussi le pourcentage le plus élevé d'amphores (Tableau 1). Curieusement Suffolk House montre également le plus grand pourcentage de céramiques communes oxydantes (27,6 %) lorsque celles-ci sont mesurées par tessons mais le nombre n'est plus exceptionnel lorsqu'on

23 Au moins dans les détails, sinon dans les principes, les systèmes de traitement et de codage maintenant établis à Londres et à Irún sont relativement différents de ce qui se passe dans d'autres pays de l'Europe, bien que certaines équipes, comme celle de Bordeaux, soient en cours de modifier leurs approches pour reconnaître les avantages de ce genre de processus.

Tableau 3 - Comparaison des formes des céramiques entre les sites portuaires - Regis House (KWS94) et Suffolk House (SUF94), les sites de la Cité de Londres - No. 1 Poultry (ONE94) et 'City', et les sites de Southwark - les sites de Southwark, English Heritage - (EH S'k) et Jubilee Line Extension (JLE).

Formes de céramiques	Fiches						Tessons					
	Portuaires		City		Southwark		Portuaires		City		Southwark	
	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE
Amphores	1463	100	1902	1337	2682	1613	5084	338	6254	4111	8471	4708
Gobelets	532	62	857	674	1626	712	1125	115	1508	1307	3844	1306
Bois	1121	122	1832	1264	2810	1309	2652	227	3185	2539	6135	2425
Bois/assiettes	229	24	634	711	967	370	481	35	952	1220	2102	616
Coupes	607	67	654	465	876	436	1214	171	1178	747	1520	696
Assiettes	981	114	1332	786	1724	816	2091	283	2341	1343	2993	1429
Cruches	387	42	504	400	1103	412	1611	80	1552	949	4161	844
Cruches/amphores	10	2	10	2	10	31	11	3	46	4	28	44
Pots	2523	203	3298	2793	5853	2998	6320	481	7645	6682	16953	7499
Couvercles	274	40	228	321	757	320	451	79	351	646	1204	616
Mortiers	332	46	814	479	898	399	654	88	1198	748	1362	565
Autres formes	112	14	122	82	247	99	165	22	142	117	467	152
Non identifiées	2211	218	5297	3700	9592	2922	6194	909	11849	9192	30039	6898
Total	10782	1054	17484	13014	29145	12437	28053	2831	38201	29605	79279	27798

Tableau 3a. Nombres de fiches et de tessons.

Formes de céramiques	Fiches						Tessons					
	Portuaires		City		Southwark		Portuaires		City		Southwark	
	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE
Amphores	13.6%	9.5%	10.9%	10.3%	9.2%	13.0%	18.1%	11.9%	16.4%	13.9%	10.7%	16.9%
Gobelets	4.9%	5.9%	4.9%	5.2%	5.6%	5.7%	4.0%	4.1%	3.9%	4.4%	4.8%	4.7%
Bois	10.4%	11.6%	10.5%	9.7%	9.6%	10.5%	9.5%	8.0%	8.3%	8.6%	7.7%	8.7%
Bois/assiettes	2.1%	2.3%	3.6%	5.5%	3.3%	3.0%	1.7%	1.2%	2.5%	4.1%	2.7%	2.2%
Coupes	5.6%	6.4%	3.7%	3.6%	3.0%	3.5%	4.3%	6.0%	3.1%	2.5%	1.9%	2.5%
Assiettes	9.1%	10.8%	7.6%	6.0%	5.9%	6.6%	7.5%	10.0%	6.1%	4.5%	3.8%	5.1%
Cruches	3.6%	4.0%	2.9%	3.1%	3.8%	3.3%	5.7%	2.8%	4.1%	3.2%	5.2%	3.0%
Cruches/amphores	0.1%	0.2%	0.1%	0.0%	0.0%	0.2%	0.0%	0.1%	0.1%	0.0%	0.0%	0.2%
Pots	23.4%	19.3%	18.9%	21.5%	20.1%	24.1%	22.5%	17.0%	20.0%	22.6%	21.4%	27.0%
Couvercles	2.5%	3.8%	1.3%	2.5%	2.6%	2.6%	1.6%	2.8%	0.9%	2.2%	1.5%	2.2%
Mortiers	3.1%	4.4%	4.7%	3.7%	3.1%	3.2%	2.3%	3.1%	3.1%	2.5%	1.7%	2.0%
Autres formes	1.0%	1.3%	0.7%	0.6%	0.8%	0.8%	0.6%	0.8%	0.4%	0.4%	0.6%	0.5%
Non identifiées	20.5%	20.7%	30.3%	28.4%	32.9%	23.5%	22.1%	32.1%	31.0%	31.0%	37.9%	24.8%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Tableau 3b. Pourcentages des fiches et des tessons.

mesure par fiches –il s'agit probablement d'un lot de cruches complet mais il se peut aussi qu'il s'agisse d'un nombre plus élevé de cruches et celles-ci étant toutes de la même fabrique, la même forme, du même style et la même décoration. Cette dernière possibilité serait peut-être plus logique dans ce site portuaire, si on accepte l'idée que les céramiques communes (romano-britanniques) ont pu arriver à Londres par voie fluviale, aussi bien que les céramiques importées du continent. Evidemment, les deux sites portuaires ont aussi les pourcentages les plus élevés de céramiques importées (Tableau 2) et celles-ci sont dominées par les importations de la Gaule du Sud –à l'exception du pourcentage en tessons pour les céramiques importées à No. 1 Poultry (ONE94), où le nombre d'amphores de la péninsule Ibérique est fort élevé par rapport à Suffolk House. Il est probablement pertinent, pour l'explication de ces anomalies, d'indiquer que les deux sites portuaires sont plutôt datés du Haut-Empire, tandis que No. 1 Poultry est occupé durant toute la période romaine, de 50 à 400 apr. J.-C., avec des niveaux tardifs importants. Pour les formes (Tableau 3), on peut voir qu'il y a, entre les groupes,

peu de différences qui soient probablement significatives, sauf, peut-être le nombre d'assiettes, qui sert à montrer sans doute le pourcentage élevé de sigillées dans les sites portuaires –le même phénomène est observé dans la vaisselle de table (Tableau 4), dans les types de fonction.

CONCLUSION

Il est à espérer que le travail présenté ici pourra inspirer et informer les travaux que nous avons encore à faire sur les villes portuaires comme Bordeaux, Irún et ailleurs. Il est important en effet de reconnaître les limites des analyses de céramiques provenant de ce genre de sites, surtout lorsqu'il est certain que les céramiques comprennent une partie importante des marchandises déchargées (et, parfois, chargées) sur le site. Elles nous donnent une fenêtre sur le trafic du port mais il est quasiment impossible de savoir en quelles quantités elles sont passées sur le site, sans s'arrêter, ni se casser. D'autre part, lorsqu'il s'agit des céramiques importées en Angleterre, il est assez clair comment celles-ci sont arrivées sur le site ; dans le cas

Tableaux 4a et 4b - Comparaison des fonctions des céramiques entre les sites portuaires - Regis House (KWS94) et Suffolk House (SUF94), les sites de la Cité de Londres - No. 1 Poultry (ONE94) et 'City', et les sites de Southwark - les sites de Southwark, English Heritage - (EH S'k) et Jubilee Line Extension (JLE).

Types de fonctions	Fiches						Tessons					
	Portuaires		City		Southwark		Portuaires		City		Southwark	
	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE
Vases à boire	1139	129	1511	1139	2502	1148	2339	286	2686	2054	5364	2002
Vases de cuisine	2259	232	3605	3015	6311	2812	5547	541	7376	7136	17250	6376
Cuisine/entreposage	1049	88	986	975	2067	1090	2026	165	1729	1867	3907	2536
Cuisine/ table	1016	133	2211	1774	3073	1271	1886	216	3198	2882	5341	2059
Eclairage	14	3	12	4	24	14	31	3	20	14	61	20
Conteneur de liquide	432	45	526	411	1146	453	1678	84	1720	964	4240	929
Rituel	62	2	54	56	193	51	78	2	59	70	1264	86
Rituel/Transport	2	0	15	7	15	7	2	0	19	10	17	8
Entreposage	85	5	172	103	196	161	424	13	631	322	957	439
Vases à table	1017	92	1163	470	1288	870	2715	265	2637	949	2282	1708
Transport	1474	103	1912	1344	2717	1626	5108	341	6264	4125	8525	4723
Ecriture	15	1	5	6	9	7	16	1	10	7	10	9
Inconnu	2218	221	5312	3710	9604	2927	6203	914	11852	9205	30061	6903
Total	10782	1054	17484	13014	29145	12437	28053	2831	38201	29605	79279	27798

Tableau 4a. Nombres de fiches et de tessons.

Types de fonctions	Fiches						Tessons					
	Portuaires		City		Southwark		Portuaires		City		Southwark	
	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE	KWS94	SUF94	ONE94	City	EH S'k	JLE
Vases à boire	10.6%	12.2%	8.6%	8.8%	8.6%	9.2%	8.3%	10.1%	7.0%	6.9%	6.8%	7.2%
Vases de cuisine	21.0%	22.0%	20.6%	23.2%	21.7%	22.6%	19.8%	19.1%	19.3%	24.1%	21.8%	22.9%
Cuisine/entreposage	9.7%	8.3%	5.6%	7.5%	7.1%	8.8%	7.2%	5.8%	4.5%	6.3%	4.9%	9.1%
Cuisine/table	9.4%	12.6%	12.6%	13.6%	10.5%	10.2%	6.7%	7.6%	8.4%	9.7%	6.7%	7.4%
Eclairage	0.1%	0.3%	0.1%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.0%	0.1%	0.1%
Conteneur de liquide	4.0%	4.3%	3.0%	3.2%	3.9%	3.6%	6.0%	3.0%	4.5%	3.3%	5.3%	3.3%
Rituel	0.6%	0.2%	0.3%	0.4%	0.7%	0.4%	0.3%	0.1%	0.2%	0.2%	1.6%	0.3%
Rituel/Transport	0.0%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Entreposage	0.8%	0.5%	1.0%	0.8%	0.7%	1.3%	1.5%	0.5%	1.7%	1.1%	1.2%	1.6%
Vases à table	9.4%	8.7%	6.7%	3.6%	4.4%	7.0%	9.7%	9.4%	6.9%	3.2%	2.9%	6.1%
Transport	13.7%	9.8%	10.9%	10.3%	9.3%	13.1%	18.2%	12.0%	16.4%	13.9%	10.8%	17.0%
Ecriture	0.1%	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Inconnu	20.6%	21.0%	30.4%	28.5%	33.0%	23.5%	22.1%	32.3%	31.0%	31.1%	37.9%	24.8%
Total	100.0%											

Tableau 4b. Pourcentages des fiches et des tessons.

des céramiques régionales, il est moins évident si celles-ci sont arrivées dans les sacs des dockers ou dans les remblais qui bouchent les trous entre les quais, ou par bateau comme les céramiques importées. Tout de même, au moment de rencontrer des lots tout à fait

remarquables de sigillées, comme ceux de Regis House ou de Three Quays House, on commence à imaginer une sorte d'industrie portuaire qui n'est pas, d'une certaine manière, moins importante que les industries d'où sont venues ces sigillées.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Mertxe Urteaga, Jaime Rodriguez Salis et toute l'équipe d'Arkeolan, qui ont beaucoup facilité ce travail, et fourni une partie des données ; Dany Barraud, Philippe Vergain, Christophe Sireix, Pierre Rigaldo et Sylvie Malleret pour leur assistance au sujet des données concernant Bordeaux ; et Trevor Brigham et Bruce Watson pour leur assistance au sujet des données concernant le site de Regis House. La carte 1 est composée des cartes conservées sous forme numérique au Service Archéologique du Musée de Londres (MoLAS), dont le fonds provient d'une multitude de sources publiées et inédites ; elle est basée sur les recherches de Dave Bentley.

BIBLIOGRAPHIE

- Barraud 1998** : D. BARRAUD, La contribution du SRA/CREDAA : Camille Jullian, dans Urteaga 1998a, p. 48-80.
- Bird 1986** : J. BIRD, Samian Wares, dans Miller *et alii* 1986, p. 139-185.
- Brigham 1998** : T. BRIGHAM, The port of Roman London, dans B. WATSON, (réd.), *Roman London : recent archaeological work*, Journal of Roman Archaeology, Supplément 24, 1998, p. 23-34.
- Brigham Sloane et Malt 1998** : T. BRIGHAM, B. SLOANE et R. MALT, An archaeological investigation of Suffolk House, EC4, City of London : An updated project design, Museum of London Archaeology Service, 1998 (inédit).
- Brigham et Watson, à paraître** : T. BRIGHAM et B. WATSON, *Excavations at Regis House, 1994-6, Part I : The Site*, Museum of London Archaeology Service monograph, à paraître.
- De la Bedoyere 1986** : G. de LA BEDOYERE, *The Roman Site at Billingsgate Lorry Park, London*, BAR British Series 154, 1986.
- Dunning 1945** : G. DUNNING, Two Fires of Roman London, dans *Antiquaries Journal*, 25, 1945, p. 48-77.
- Evans 1974** : P. EVANS, E.IV. The other Roman pottery from the early Roman settlement, dans Sheldon, 1974, p. 41-63.
- Green 1980** : C. M. GREEN, Roman Pottery, dans D. M. JONES, avec M. RHODES (réd.), *Excavations at Billingsgate Buildings, Lower Thames Street, London, 1974*, London & Middlesex Archaeol Soc, Special Paper 4, 1980, p. 39-79.
- Green 1986** : C. M. GREEN, The waterfront group : amphorae and analogous vessels, dans Miller *et alii* 1986, p. 100-106.
- Grew et Pritchard 1983** : F. GREW et F. PRITCHARD, Miles Lane Appraisal Report : Part I - Roman, *Appraisal Report*, Department of Urban Archaeology, Museum of London (inédit).
- Marsh 1981** : G. MARSH, Londons samian supply and its relationship to the development of the Gallic samian industry, dans A. C. et A. S. ANDERSON (réd.), *Roman Pottery Research in Britain and North-West Europe. Papers presented to Graham Webster*, B.A.R. International Series 13, Oxford, 1981, p. 173-238.
- McIsaac 1974** : W. MC ISAAC, Roman coarse pottery, dans *Tatton-Brown* 1974, p. 155-179.
- Miller *et alii* 1986** : L. MILLER, J. SCHOFIELD, M. RHODES et T. DYSON, *The Roman Quay at St Magnus House, London: Excavations at New Fresh Wharf, Lower Thames Street, London 1974-78*, rédigé par T. Dyson, London and Middlesex Arch. Soc. Special Paper, 8, 1986.
- Milne 1985** : G. MILNE, *The Port of Roman London*, Batsford, London, 1985.
- Peacock et Williams 1986** : D. P. S. PEACOCK et D. F. WILLIAMS, *Amphorae and the Roman Economy: an introductory guide*, Longman, London et New York, 1986.
- Rayner et Seeley, à paraître** : L. J. RAYNER et F. SEELEY, The Roman pottery, dans J. DRUMMOND-MURRAY et P. THOMPSON (réd.), *The Jubilee Line Excavations : Roman Southwark*, Museum of London Archaeology Service, à paraître.
- Richardson 1984** : B. RICHARDSON, The Roman pottery from the "red dumps" at Pudding Lane, *Appraisal Report*, Department of Urban Archaeology, Museum of London, 1984 (inédit).
- Richardson 1986** : B. RICHARDSON, Pottery, dans Miller *et al* 1986, p. 96-138.
- Richardson 1989a** : B. RICHARDSON, Swan Lane (SWA81) Roman Pottery Appraisal Report, *Appraisal Report*, Department of Urban Archaeology, Museum of London, mars 1989 (inédit).
- Richardson 1989b** : B. RICHARDSON, Seal House (SH 74) Roman Pottery Appraisal Report, *Appraisal Report*, Department of Urban Archaeology, Museum of London, mars 1989, (inédit).
- Richardson 1984** : B. RICHARDSON, Billingsgate Lorry Park (BIG82) Roman Pottery Appraisal Report, *Appraisal Report*, Department of Urban Archaeology, Museum of London, avril 1989, (inédit).
- Richardson et Tyers s. d.** : B. RICHARDSON et P. TYERS, The Roman Pottery ILA79, *Appraisal Report*, Department of Urban Archaeology, Museum of London, sans date, inédit.
- Sheldon 1974 (TW70)** : H. SHELDON, Excavations at Toppings and Sun Wharves, Southwark, 1970-72, dans *Transactions of the London and Middlesex Archaeological Society*, 25, 1974, p. 1-116.
- Symonds 1995** : R. P. SYMONDS, *Pottery Assessment for Three Quays House (LTS95)*, Museum of London Archaeology Service, 1995, inédit.
- Symonds 1997** : R. P. SYMONDS, Assessment of the Roman pottery from the JLE sites (Southwark), Museum of London Archaeology Service, 1997, inédit.
- Symonds 1998a** : R. P. SYMONDS, Roman pottery methodology at the Museum of London Archaeology Service (MoLAS), dans Urteaga 1998a, p. 4-28.
- Symonds 1998b** : R. P. SYMONDS, The MoLAS contribution : Regis House, dans Urteaga 1998a, p. 33-47.
- Symonds, à paraître - 1** : R. P. SYMONDS, *Excavations at Regis House, 1994-6, Part II : The Roman pottery and other finds*, Museum of London Archaeology Service monograph, à paraître.
- Symonds, à paraître - 2** : R. P. SYMONDS, The Roman pottery, dans T. BRIGHAM, *Excavations at Suffolk House, 1994*, Museum of London Archaeology Service, à paraître.
- Symonds, à paraître - 3** : R. P. SYMONDS, Amphorae in the JLE sites, dans J. DRUMMOND-MURRAY et P. THOMPSON (réd.), *The Jubilee Line Excavations : Roman Southwark*, Museum of London Archaeology Service, à paraître.
- Tatton-Brown 1974** : T. TATTON-BROWN, Excavations at the Custom House site, City of London, 1973, dans *Transactions of the London and Middlesex Archaeological Society*, 25, 1974, p. 117-219.
- Tuffreau-Libre, Symonds et Mossmann-Bouquillon 1995** : M. TUFFREAU-LIBRE, R. P. SYMONDS et A. MOSSMANN-BOUQUILLON, La céramique dite Black-Burnished dans le Nord de la France, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 91-112.
- Tyers 1984** : P. A. TYERS, The Roman pottery from PEN 9, *Appraisal Report*, Dep. of Urban Arch., Museum of London, 1984 (inédit).
- Tyers s. d.** : P. A. TYERS, The Roman pottery from Pudding Lane - an appraisal, *Appraisal Report*, Department of Urban Archaeology, Museum of London (inédit).
- Urteaga 1998a** : M. M. URTEAGA (rédacteur), *CAESAR: Proyecto de valorización de las cerámicas arqueológicas en el eje atlántico europeo*, Rapport à la Commission Européenne «PRIVADO », 1998 (inédit)
- Urteaga 1998b** : M. M. URTEAGA, La contribución de ARKEOLAN : Calle Satiago de Irún, dans Urteaga 1998a, p. 81-100.
- Watson 1998** : B. WATSON, A brief history of archaeological exploration in Roman London, dans Watson, B, (rédacteur), dans *Roman London: recent archaeological work*, Journal of Roman Archaeology, Supplément 24, 1998, p. 13-22.

Armand DESBAT
Anne SCHMITT

UN NOUVEAU TYPE D'AMPHORE DE TARRACONAISE AVEC LA MARQUE SEX.DOMITI

Les recherches entreprises depuis quelques années sur les amphores de la région lyonnaise ont eu, entre autres résultats, celui de mettre en évidence l'existence de productions régionales, en particulier d'amphores produites à Lyon même : Dressel 1, Dr. 2/4, Dr. 9 similis (Becker *et alii* 1986, Becker 1986, Desbat 1987, Dangréaux *et alii* 1990, Jacquin *et alii* 1993).

Cette découverte importante qui soulève bien des questions, en particulier sur le contenu de ces amphores et l'origine des produits, nous a conduits à rechercher de manière systématique si d'autres types d'amphores pouvaient avoir été produits localement. Cette recherche a permis d'éliminer certains types que leurs caractéristiques (type de pâte et composition chimique) pouvaient faire considérer comme locaux (Schmitt 1988), mais elle a aussi permis de mettre en évidence un nouveau type d'amphore.

Les fouilles lyonnaises, en particulier celles de l'atelier de La Muette en 1966, ont livré plusieurs exemplaires d'un type d'amphore inédit que l'on peut considérer comme une variante du type Dressel 12. Ces amphores se classent en deux groupes correspondant à deux séries typologiques.

LA PREMIÈRE SÉRIE

Elle est représentée dans le matériel de La Muette par deux exemplaires. Il s'agit d'un col complet et d'une lèvre. Le premier, à pâte rouge et engobe crème, présente des éléments volcaniques. Il comporte sur la lèvre l'estampille SEX.DOMITI, marque attribuée à l'atelier de Tivissa, en Catalogne (Tchernia 1976, Revilla Calvo 1993), mais qui semble encore inconnue sous cette forme dans l'atelier même (Fig. 1, n° 1). Du moins est-elle absente dans la publication récente consacrée à l'atelier (Revilla Calvo 1993).

La deuxième montre une pâte très différente, jaune légèrement verdâtre, mais présente la même estampille qui pouvait laisser supposer une origine commune (Fig. 1, n° 2).

Deux autres exemplaires ont été mis au jour, plus récemment, sur d'autres fouilles lyonnaises :

- sur le site de la ZAC Saint-Vincent, une lèvre avec une marque identique aux précédentes (Fig. 1, n° 3) ;
- sur la fouille du parking "République", une amphore complète, dans un vide sanitaire de l'époque augustéenne (Fig. 1, n° 5).

L'identification de ce type permet de lui attribuer un col de Saint-Romain-en-Gal (Fig. 1, n° 4), identifié dans un premier temps comme une variante du type Oberaden 74.

Il faut signaler encore un exemplaire complet du même type, avec la même marque, conservé au musée du Périgord¹ (Berthault 1995).

Les amphores de cette première série présentent un col long et étroit terminé par une lèvre en bandeau, légèrement oblique ainsi que des anses de section lenticulaire avec deux sillons dégagant une nervure centrale sur la face externe. Ces anses, fixées sous la lèvre, se plaquent à la base du col, sur l'épaule marquée par un léger ressaut. La panse fuselée se termine par un pilon plein. L'exemplaire lyonnais complet est haut de 1,10 m, celui de Périgueux de 1,14 m.

Du point de vue typologique, ces amphores offrent des similitudes avec le type Dr. 12 : forme générale, liaison col/panse, attache des anses, même si elles diffèrent, dans le détail, du prototype.

On notera que toutes les amphores de la première série sont timbrées avec une seule et unique marque qui diffère de celle connue sur les amphores Oberaden 74 (Fig. 2).

¹ Cet exemplaire, sous presse au moment du colloque, nous a été signalé par Frédéric Berthault, que nous remercions pour ce renseignement.

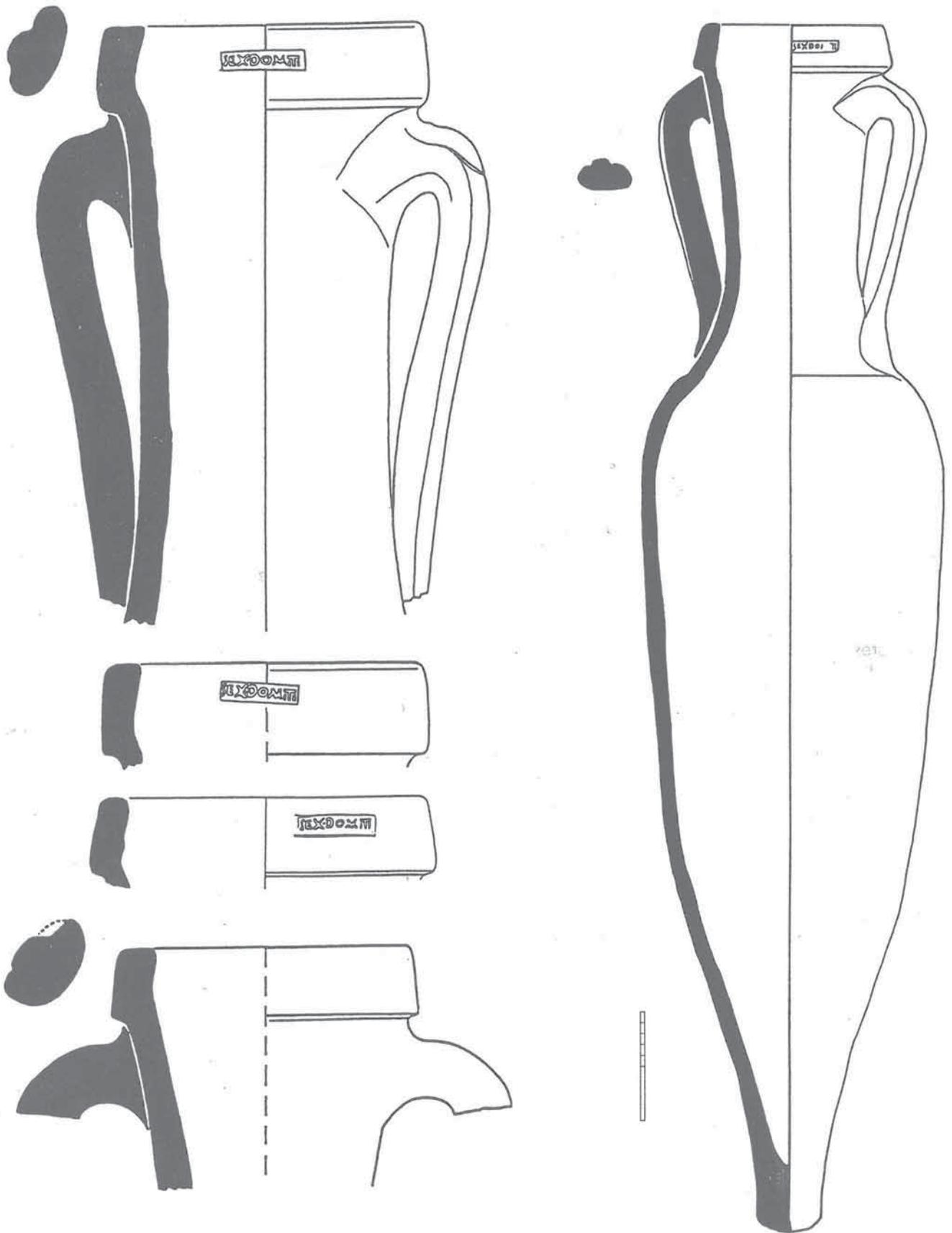


Figure 1 - Amphores de la première série.
1 et 2 : La Muette ; 3 : Saint-Vincent ; 4 : Saint-Romain-en-Gal ; 5 : Lyon, Parking République (dessin E. Bertrand).



Figure 2 - Estampille de SEX DOMITI.

1 et 2 : cols d'amphores Oberaden 74 de Neuss (Gechter 1979) ;
 3 : col d'amphore Oberaden 74 de Lyon, Verbe-Incarné (Genin 1993) ;
 4 et 5 : Dr. 12 de La Muette ; 6 : Dr. 12 de Saint-Vincent (éch. Amphores : ; éch. Estampilles : 1/1).

LA DEUXIÈME SÉRIE

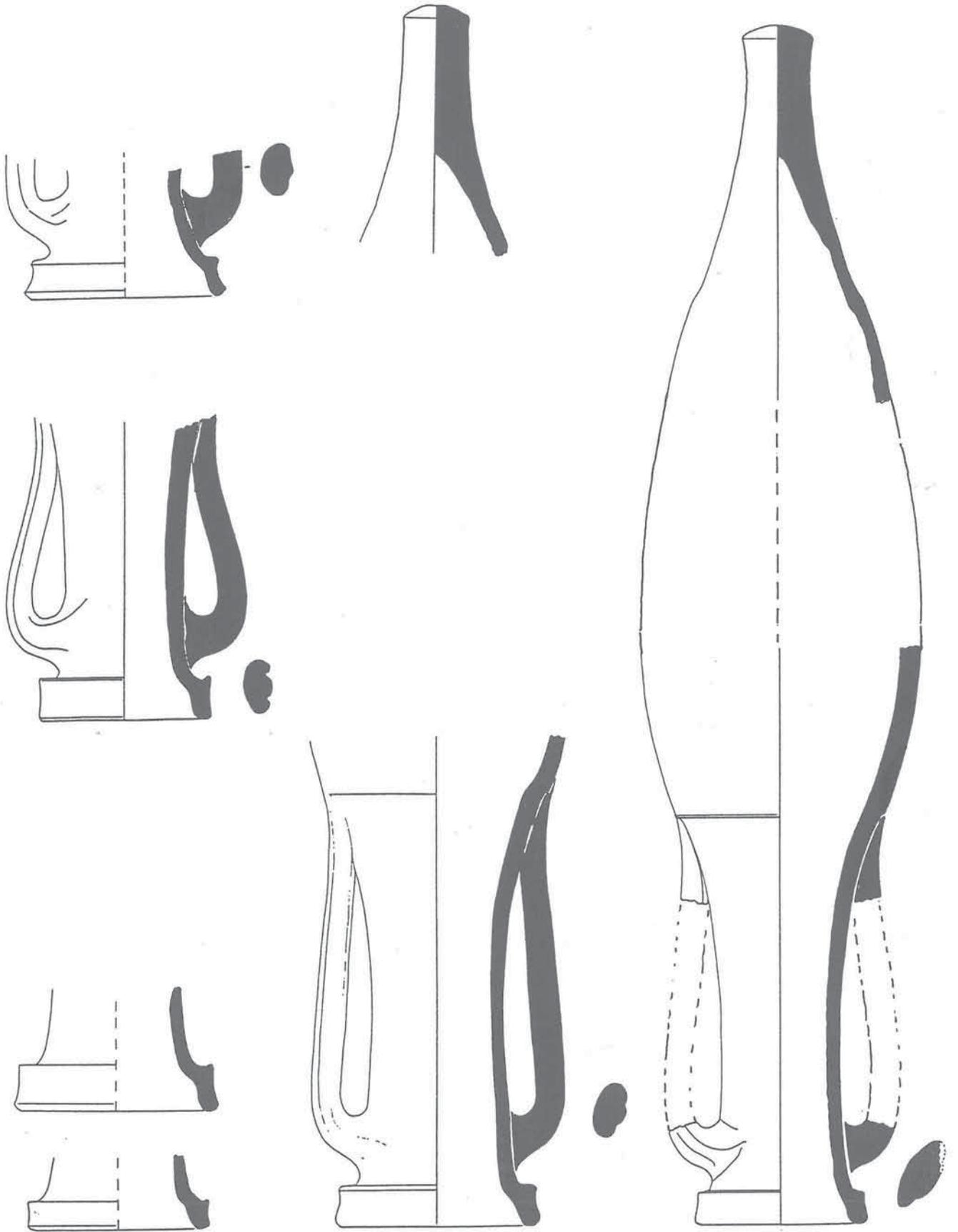
La deuxième série (Fig. 3) correspond à un groupe d'amphores issu des fouilles de La Muette, pour lesquelles une origine locale avait été suspectée. Il s'agit en effet d'un groupe d'amphores à pâte beige, à dégraissant apparent, dont les caractéristiques visuelles étaient proches des amphores locales. Elles se rapprochent de la série précédente par leur forme générale mais s'en distinguent notamment par le profil des lèvres.

Les éléments recueillis permettent de reconstituer une amphore de 1,10 à 1,20 m de haut. L'attache des anses est un peu plus basse que sur la première série, mais surtout la lèvre est plus en saillie et forme un bandeau concave.

Les différents exemplaires montrent une assez grande variation dans le diamètre des lèvres (de 16 à 19 cm) et surtout dans la hauteur (de 2,8 à 4,5 cm).

Il faut souligner que ce type est absent jusqu'ici des contextes de Saint-Romain-en-Gal comme de ceux de la Rue des Farges et du Verbe-Incarné à Lyon et n'a été reconnu, pour l'instant, que sur le site de La Muette. Il pouvait donc sembler justifié de voir dans les exemplaires à pâte beige de la deuxième série des copies locales, ou plutôt des imitations assez libres, d'un nouveau type d'amphore de Tarraconaise dont les amphores signées SEX.DOMITI auraient constitué le prototype, d'autant que les exemplaires de la deuxième série comportent des types d'anses et de pilons comparables à ceux des Dr. 1 fabriquées à Lyon (Jacquin *et alii* 1993).

Figure 3 - Amphores de la deuxième série : atelier de La Muelle.



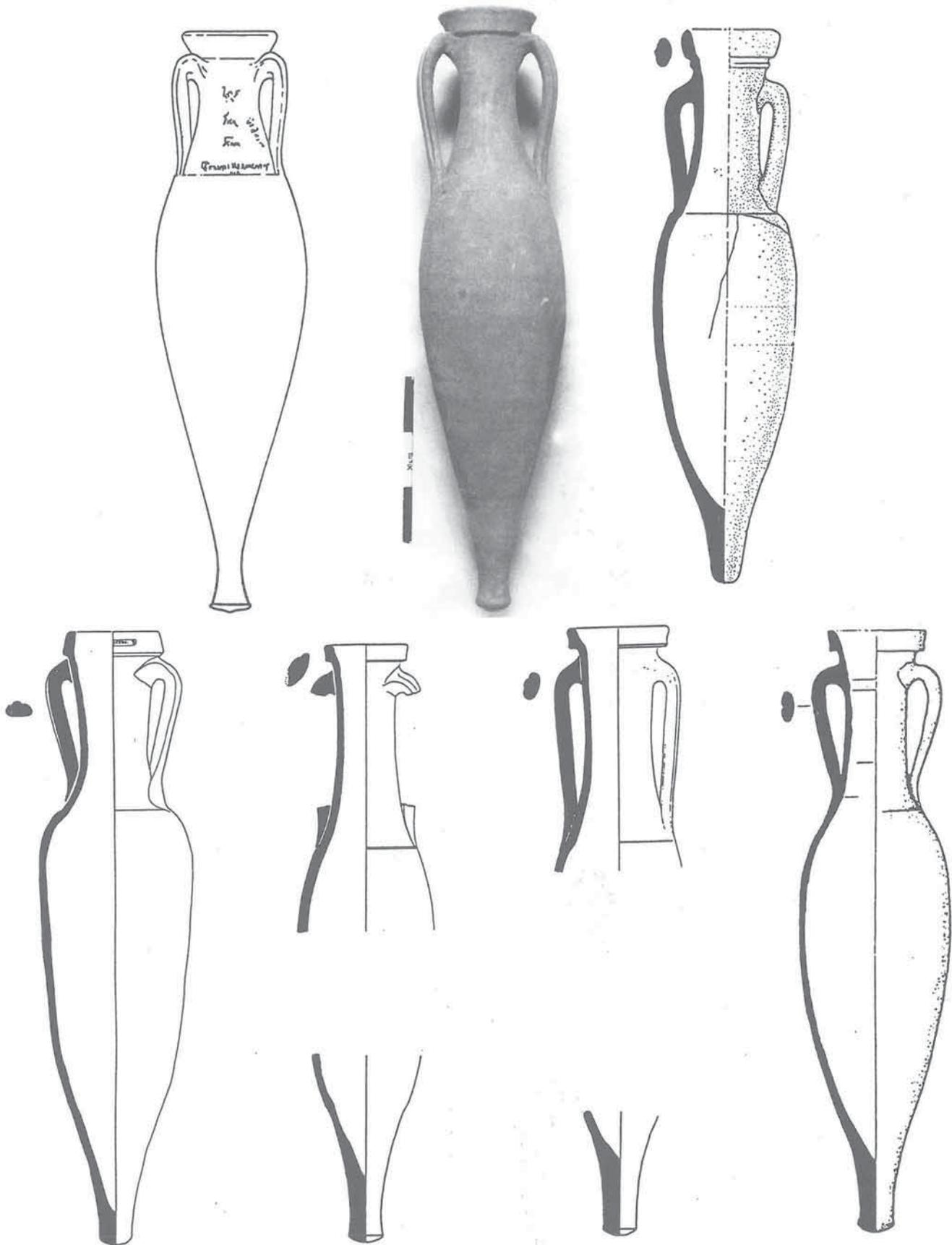


Figure 4 - Dressel 12. 1 : Pompéi XIV ; 2 : Saint-Romain-en-Gal (milieu du I^{er} s. apr.) ; 3 : Cap Béar (fin du I^{er} s. av.) ; 4 : Lyon, République (fin du I^{er} s. av.) ; 5 et 6 : Lyon, La Murette (fin du I^{er} s. av.) ; 7 : épave de Sud-Perduto (fin du I^{er} s. av.).

LES RÉSULTATS DES ANALYSES

Malgré ces présomptions, l'analyse des pâtes, tant du point de vue pétrographique que du point de vue de leur composition chimique, a démontré que ces amphores ne pouvaient être attribuées aux productions lyonnaises.

Les analyses par fluorescence X en dispersion de longueur d'onde ont porté sur dix exemplaires d'amphores découvertes sur les sites archéologiques lyonnais de La Muette et apparentés typologiquement aux amphores de type Dr. 12. Par la suite, neuf exemplaires ont également été examinés en lame mince au microscope polarisant. Leur cortège minéralogique est de type très banal, il comprend du quartz, des feldspaths alcalins et des fragments de roches de type granitique.

Les compositions chimiques et pétrographiques des Dr. 12 ont été comparées à celles des amphores et céramiques communes produites dans la région lyonnaise. Les caractéristiques chimiques diffèrent notablement de celles des argiles locales et le calcul des distances généralisées de Mahalanobis par rapport aux

groupes de référence montre bien que les Dr. 12 ne peuvent en aucun cas être attribuées à la région lyonnaise. Au niveau pétrographique le cortège observé est assez banal mais diffère de celui des amphores produites à Lyon par l'absence de fragments de rhyolite. Les arguments pétrographiques et géochimiques vont donc dans le sens de la réfutation de l'hypothèse lyonnaise.

La comparaison des compositions chimiques des amphores de type Dr. 12 et des amphores de type Pascual 1 trouvées à Lyon et dans le sud de la vallée du Rhône montre qu'elles ont des affinités. La comparaison des Dr. 12 et des Pascual 1 avec quelques références d'ateliers catalans (Can Pedrerol, San Boi, Llfranc, Can Tintorer, Mataró, Lloret, Sot del Camp, El Mujal, Can Calbot, Malgrat) révèle également quelques similitudes de compositions chimiques. Pour mieux évaluer ces ressemblances, on a réalisé une classification ascendante hiérarchique en calculant les distances euclidiennes sur moyennes non pondérées des variables centrées réduites relatives aux 17 constituants chimiques suivants : K_2O , Rb, MgO, CaO, Sr, Ba, MnO, Ni, Zn, Al_2O_3 , Cr, Fe_2O_3 , SiO_2 , TiO_2 , Zr, Ce, V. Le résultat de la classification est présenté sur la Fig. 6. On rappelle que sur ce type de diagramme (appelé dendrogramme) les céramiques sont rassemblées par groupes d'affinités chimiques. Dans ce dendrogramme ne figurent pas les exemplaires de l'atelier de Tivissa situé pourtant en Catalogne. En effet, l'examen rapide des compositions chimiques montre qu'il n'y a aucune ressemblance possible. Les références de Tivissa ont en effet des taux de CaO très faibles qui n'ont rien à voir avec ceux des Dr. 12 dont il est question ici. Leur insertion dans l'échantillonnage fausserait donc le calcul des ressemblances.

Sur le dendrogramme de la Fig. 6, on note l'affinité de compositions chimiques entre les Dr. 12 et les références de Tarraconnaise, cependant on remarque que les Dr. 12 forment un groupe bien individualisé sur la gauche du diagramme. Il est donc possible de supposer une origine dans la région sans pour autant pouvoir faire une hypothèse plus précise.

On remarque également la présence d'une amphore de type Dr. 12 portant la marque SEX.DOMITI qui se classe en position très marginale sur la droite du dendrogramme. Cette amphore a une pâte qui contient des fragments de roches calcaires, des fragments de roches volcaniques et des minéraux de type pyroxène. Ce cortège pétrographique est totalement différent de celui

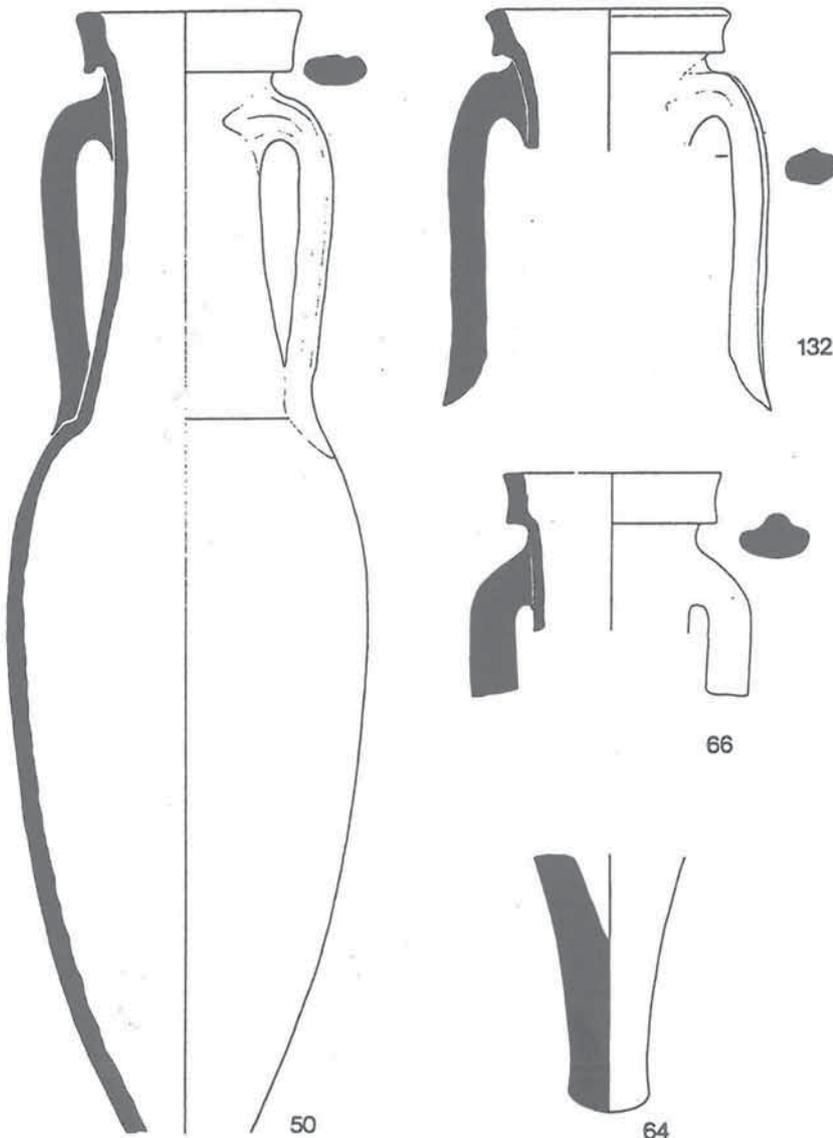


Figure 5 - Amphores Dressel 12 du camp de Dangstetten (Fingerlin 1986).

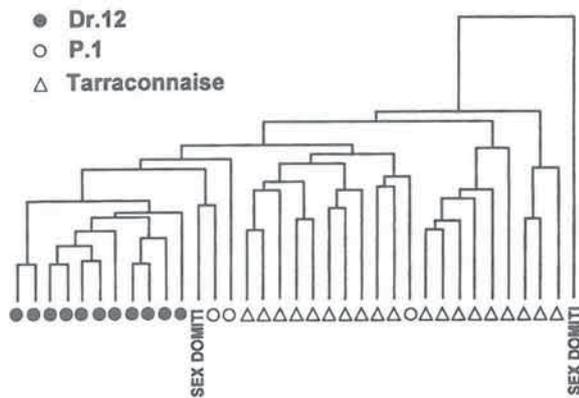


Figure 6 - Classification par analyse de grappes en affinités moyennes non pondérées sur variables centrées réduites relatives aux 17 constituants chimiques suivants : K_2O , Rb, MgO, CaO, Sr, Ba, MnO, Ni, Zn, Al_2O_3 , Cr, Fe_2O_3 , SiO_2 , TiO_2 , Zr, Ce, V des exemplaires de Dr. 12 et Pasc. 1 découverts dans la région lyonnaise et de quelques exemplaire d'ateliers catalans.

observé dans les autres exemplaires. Aucune hypothèse ne peut être faite pour le moment quant à l'origine de cette amphore. L'autre exemplaire de type Dr. 12 marqué SEX.DOMITI se classe en compagnie de deux exemplaires de Pascual 1 en position intermédiaire entre les références catalanes et les autres Dr. 12. Il présente des affinités de compositions chimiques importantes avec les exemplaires catalans sans qu'il soit possible de faire une attribution précise.

Par ailleurs, les amphores de type Pascual 1 ne se classent pas avec les Dr. 12, deux sont en position marginale intermédiaire et une se classe parmi les références catalanes. Il est difficile dans ces condi-

tions de supposer qu'elles sont de même origine que les Dr. 12.

Nos références de chacun des ateliers de Catalogne considérés étant insuffisantes et notre connaissance des ateliers étant trop incomplète, il est difficile de raisonner avec des groupes de référence. Il n'est donc pas possible de calculer plus précisément les ressemblances de compositions chimiques entre les Dr. 12, les Pascual 1 et chacun des ateliers catalans connus.

Dans ces conditions, si l'on remarque l'affinité réelle de composition chimique entre les Dr. 12 et les exemplaires catalans qui permet de supposer une origine dans cette région, il est cependant impossible d'attribuer précisément les Dr. 12 à un atelier particulier de Catalogne. En revanche, il est certain qu'il ne peut en aucun cas s'agir de l'atelier de Tivissa qui a des caractéristiques chimiques totalement différentes. Seul le prélèvement d'un échantillonnage plus important, sur un nombre plus grand d'ateliers catalans, permettra de répondre un jour à la question de l'origine des Dr. 12.

Du point de vue de la chronologie, les deux séries sont contemporaines. Elles sont associées sur le site de La Muette, daté entre 15 av. et 15 apr. J.-C. L'exemplaire de Saint-Romain-en-Gal est dans l'horizon 1, daté vers 20 av. J.-C. Ces amphores se trouvent contemporaines du type Oberaden 74. On notera également la présence, dans le camp de Dangstetten, d'amphores très proches de la deuxième série (Fig. 5) (Fingerlin 1986), ainsi que sur le site de Bibracte.

Signalons enfin, sur l'épave de San Perduto, un exemplaire de Dr. 12, proche typologiquement des exemplaires de la deuxième série, toujours daté de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. (Fig. 4).



BIBLIOGRAPHIE

- Becker 1986 : C. BECKER, Note sur un lot d'amphores régionales du 1^{er} siècle à Lyon (Ilot 24), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 147-150.
- Becker et alii 1986 : C. BECKER, C. CONSTANTIN, A. DESBAT, L. JACQUIN et J.-P. LASCOUX, Le dépôt d'amphores augustéen de La Favorite à Lyon, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 65-90.
- Berthault 1995 : F. BERTHAULT, Une amphore Dressel 12, timbrée SEX DOMITI au musée du Périgord, dans *Aquitania*, 13, 1995, p. 269-272.
- Dangréaux et alii 1992 : B. DANGREAU, A. DESBAT, M. PICON et A. SCHMITT, La production d'amphores à Lyon, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et Circulation*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 474, 1992, p. 37-50.
- Desbat 1987 : A. DESBAT, Note sur les productions d'amphores à Lyon au début de l'Empire, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 159-166.
- Fingerlin 1986 : G. FINGERLIN, *Dangstetten I, Katalog der Funde*, Forschungen und Berichte zur Vor-und-Frühgeschichte in Baden-Wurtemberg, Band 22, Stuttgart, 1986.
- Gechter 1979 : M. GECHTER, Die Anfänge des Niedergermanischen Limes, dans *Bonner Jahrbucher*, 179, 1979, p. 1-129.
- Genin 1993 : M. GENIN, Céramiques augustéennes du Verbe-Incariné à Lyon : étude de trois ensembles clos, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 44, 1, 1993, p. 63-104.
- Jacquin et alii 1993 : L. JACQUIN, C. BECKER, B. DANGREAU, M. GENIN, Un dépôt d'amphores lyonnaises sur le site de l'îlot 24, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 44, 1, 1993, p. 105-141.
- Revilla Calvo 1993 : V. REVILLA CALVO, *Producción cerámica y economía rural en el bajo ebro en época romana. El alfar de l'Aumedina, Tivissa Tarragona*, Universitat de Barcelona, Col·lecció instrumental 1, 1993.
- Schmitt 1988 : A. SCHMITT, Les productions d'amphores dans la vallée du Rhône. Mise au point sur quelques types, dans *SFECAG, Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 25-33.
- Tchernia 1976 : A. TCHERNIA, L'atelier de Tivissa et la marque Sex Domiti, l'Italie préromaine et la Rome républicaine, dans *Mélanges Heurgon*, II, Coll. EFR, 27, 1976, p. 973-979.

Catherine RICHARTÉ

LE MOBILIER CÉRAMIQUE DE LA VILLA DES BRUNS À BÉDOIN (Vaucluse) Une production originale découverte dans le sud-Ventoux

Il s'agit d'un mobilier céramique issu des fouilles d'une importante villa gallo-romaine occupée sur une longue durée, du I^{er} aux V^e-VI^e s. de n. è., et qui a fait l'objet de plusieurs campagnes d'investigation. Le matériel attribué à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s. est composé de vases en céramique kaolinique obtenue par cuisson oxydante. Les formes rencontrées correspondent à quatre types : couvercle, plat, jatte et urne. L'aspect de ces vases, d'une grande homogénéité, laisse supposer que nous sommes en présence de séries de fabrications liées à une officine à proximité des lieux d'extraction d'argile kaolinique.

LE CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE

Le mobilier présenté provient d'une villa établie en terrasse sur le versant sud du massif du Ventoux. Découvert à l'occasion de travaux de terrassement en 1994, le site a fait l'objet de deux campagnes de fouilles en 1995 et en 1996 et fait encore actuellement l'objet d'une recherche programmée¹. Les résultats de l'ensemble de ces travaux permettent la mise en évidence d'une partie de la *pars rustica* et l'amorce, avec un ensemble balnéaire, de la *pars urbana*.

LE CONTEXTE CÉRAMOLOGIQUE

Le mobilier sélectionné appartient à des unités stratigraphiques datées de la fin du IV^e ou du début du V^e s. Cet ensemble se répartit en vaisselles fines (14,9 %), céramiques communes (75,6 %) et amphores (9,4 %). A l'intérieur de ce lot, on constate la part minimale que représentent les importations (9,19 %) composées pour la plus grande partie de productions africaines (7,6 %), une fraction assez faible revenant aux céramiques italiennes (0,2 %) et hispaniques (0,1 %). L'approvisionnement gaulois représente, quant à lui, 87,7 % et à l'intérieur de ce groupe les productions régionales sont prépondérantes. Ces dernières rassemblent des sigillées claires B mais surtout des poteries à vernis argileux, imitant les modèles de la vallée du Rhône.

Une masse écrasante de céramiques communes grises est également présente avec des formes typiques de la fin de l'Antiquité (formes : A, B, E, F de la typologie de Pelletier et Vallauri, 1994). Viennent ensuite les céramiques à pâte kaolinique oxydante dont l'origine est certainement vauclusienne. Le reste du groupe est complété par des céramiques oxydantes à engobe micacé, apports provenant vraisemblablement du Languedoc.

Cer. fines	tessons	%	Cer. communes	tessons	%	Amphores	tessons	%	Total
Sig. S.G	22	2.4	Afric. Cuis.	7	0.7	A. Afric.	47	5.1	76
Claire A	4	0.4	C. Vernis Argileux	64	7	A. Gaul.	12	1.3	80
Claire B/Luisante	84	0.1	C. Engobée	27	2.9	A. Itali.	2	0.2	113
Claire C	9	0.9	C. Oxyd. Mic.	72	7.8	A. Hisp.	1	0.1	82
Claire D	5	0.5	C. P. Claire	35	3.8	A. Orient.	9	0.9	49
Claire A/D			C. Kaol. Oxyd.	87	9.5	A. Indét.	15	1.6	102
DS.P. Orangée			C. Grise (AT)	357	39	/	/	/	357
DS.P. Grise	13	1.4	C. Grise (Vais.)	29	3.1	/	/	/	42
/	/	/	C. Autres	13	1.4	/	/	/	13
Total	137			691			86		914

Bédoin - villa des Bruns. Tableau de comptage des contextes de l'Antiquité tardive (IV^e-V^e siècles).

1 F. Trial, SRA ; C. Richarté, AFAN : BSR PACA 1996, p. 146-147, BSR PACA 1997, p. 127-128.

LE GROUPE DES CÉRAMIQUES KAOLINITIQUES OXYDANTES

Cet ensemble réunissant 12,6 % des céramiques communes correspond vraisemblablement à une production locale dont les officines n'ont pas été précisément individualisées. Cependant les qualités minéralogiques de ce groupe (dont les analyses sont en cours de réalisation² indiquent d'ores et déjà des gisements producteurs devant se situer dans le bassin de Mormoiron et peut-être même autour de l'actuel village de Bédoin pour lequel est attestée une production de céramique dès les X^e-XI^e s. (Pelletier, Richarté à paraître) et cela, jusqu'à l'époque moderne.

Une pâte kaolinitique réfractaire

Cette céramique se caractérise par une pâte réfractaire, dure et sonnante, à nombreuses inclusions ferru-

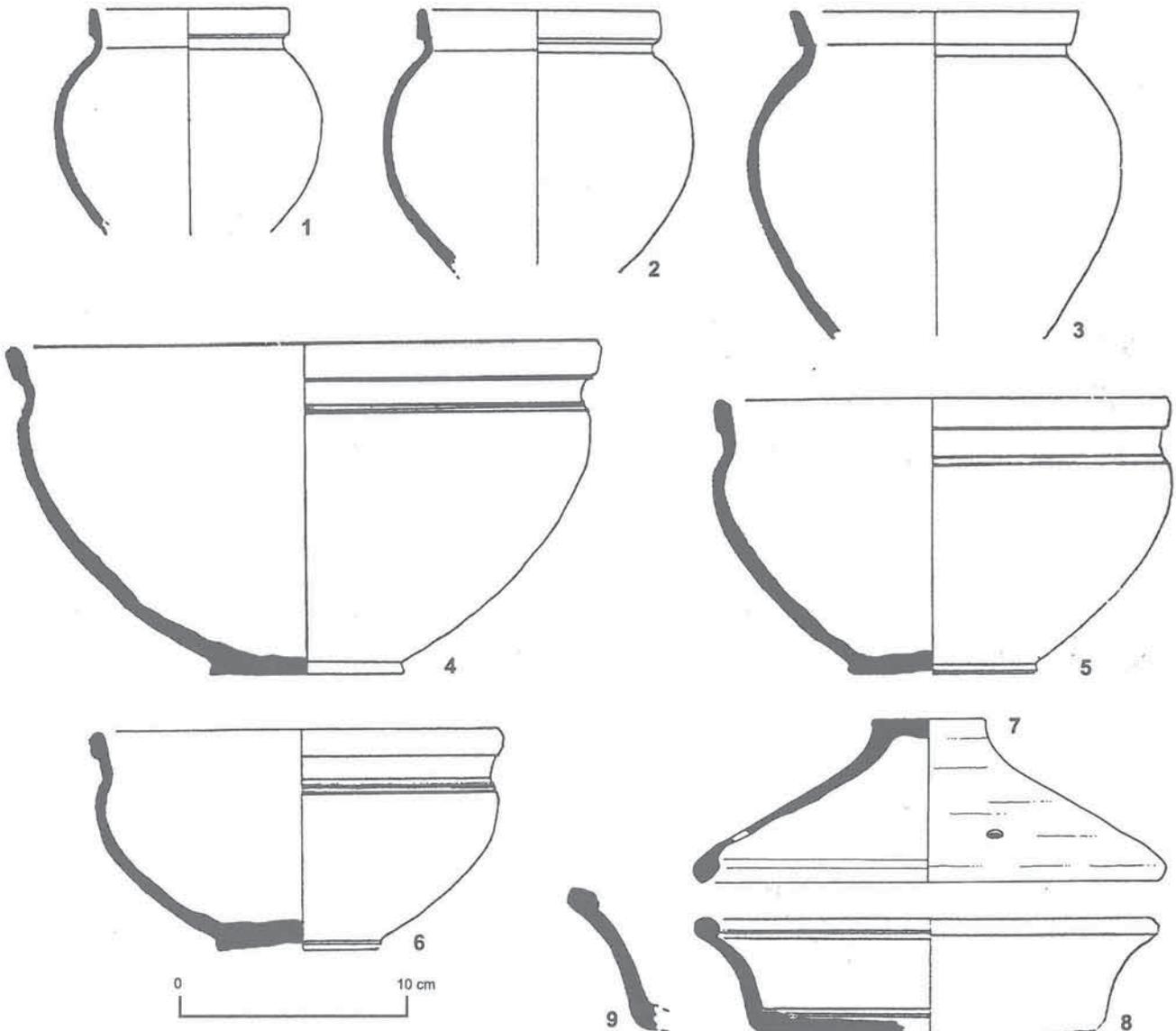
gineuses et siliceuses. Le mode de cuisson choisi est majoritairement oxydant (bien qu'il y ait des interférences entre les produits obtenus en milieux oxydant et réducteur). La pâte revêt alors une couleur variant du blanc au jaune clair, et plus exceptionnellement des teintes allant parfois de l'orangé au rose lie-de-vin.

Les formes

Le répertoire morphologique se compose de quatre grands types présentant chacun des variantes. Ces séries standardisées, soigneusement tournées, se déclinent en formes fermées (les *ollæ* et les jattes tronconiques) et formes ouvertes (couvercles et plats/assiettes).

□ Formes fermées.

- Les *ollæ* à panse globulaire possèdent un rebord en bandeau et un fond plat. Trois modules sont distingués



Bédoin - villa des Bruns. Céramiques communes kaolinitiques des IV^e-V^e siècles.

² M. Picon, Laboratoire de céramologie, CNRS, Maison de l'Orient Méditerranéen, Lyon.

(n^{os} 1 à 3) : un petit avec un diamètre d'ouverture de 9 cm pour une hauteur d'environ 12 cm ; un moyen avec un diamètre de 11 cm pour 14 cm de hauteur ; et, enfin, un grand module dont le diamètre est de 13 cm pour une hauteur approximative de 15 cm.

- Les jattes tronconiques, au profil caréné, ont une lèvre en amande légèrement éversée ; la jonction col/panse est soulignée par une ou plusieurs gorges. Le fond de ces pièces est plat avec parfois une légère tendance à la convexité (n^{os} 4 à 6). Trois tailles ont également été distinguées : le premier module a un diamètre de 27 cm et une hauteur de 15 cm, le deuxième de 20 cm d'ouverture pour 12 cm de haut et, enfin, le plus petit module offre un diamètre égal à 18 cm pour une hauteur de 10 cm.

□ **Formes ouvertes.**

- Les couvercles sont caractérisés par leur forme tronconique à bouton de préhension (n^o 7). Ils ont en général 20 cm de diamètre et 7 cm de hauteur.

- Les plats/assiettes (n^{os} 8 et 9), dont deux exemplaires sont complets, présentent des diamètres de 20 et 23 cm pour une hauteur de 5 à 6,5 cm. Ils possèdent

une paroi évasée terminée par une lèvre à bourrelet interne plus ou moins marquée.

POUR CONCLURE

Ce type de mobilier en pâte réfractaire que nous situons à la charnière des IV^e et V^e s. est particulièrement bien diffusé dans le sud de la région du Ventoux. Il semble que l'on ait apprécié ses qualités de résistance thermique puisqu'il compose une part importante du vaisselier culinaire. Spécificités techniques que l'on trouve également dans une production dont les exemplaires sont en usage dès le Haut-Empire (site de l'Auberte étudié par J.-C. Meffre) où il faut certainement supposer une filiation entre ces deux types de mobiliers.

Ce répertoire morphologique semble annoncer la typologie des céramiques cuites en atmosphère réductrice qui apparaît ultérieurement.

La spécificité de ce lot, son homogénéité, l'importance des séries présentes laissent penser à la proximité d'un atelier de potier.



BIBLIOGRAPHIE

BSR PACA 1996 : F. TRIAL et C. RICHARTÉ, Bédoin, Les Bruns, dans *Bilan Scientifique PACA 1996* (1997), p. 146-147.

BSR PACA 1997 : F. TRIAL, Bédoin, Les Bruns, dans *Bilan Scientifique PACA 1997* (1998), p. 127-128.

Meffre 1995 : J.-C. MEFFRE, Céramiques kaoliniques gallo-romaines du 1^{er} s. de l'Auberte (Grillon-le-Brave, Vaucluse), dans *Bulletin Archéologique de Provence*, 16, 1985, p. 1-15.

Pelletier et Vallauri 1994 : J.-P. PELLETIER et L. VALLAURI, La céramique commune grise, dans G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD (dir.), *L'oppidum de Saint-Balise du V^e au VII^e s.*, DAF 45, Paris 1994, p. 161-187 et plus spécialement, p. 170, 171 et 174.

Pelletier et Richarté 1999 : article à paraître dans *Archéologie du Midi Médiéval*, 1999.



Liste des participants

ALBRECHT Pierre-Aymé : 27 rue des Romains, 57200 SARREGUEMINES
ALBRECHT Madame : 27 rue des Romains, 57200 SARREGUEMINES
AUCHER Michel : 61 route de la Torchaise, 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD
BAILEY Juliet : Foscombe, Ashleworth, GLOUCESTER GL19 45N, GRANDE-BRETAGNE
BAILLIEU Michel : 9 rue de la Fontaine Saint-Ouen, 02880 SANCY-LES-CHEMINOTS
BALZANO Rémi-Barthélémy : Chemin du Rouquier, 13800 ISTRES
BARBERAN Sébastien : 5 rue Agrippa, 30000 NIMES
BARON Michel : 8 rue du Nouveau-Bercy, 94220 CHARENTON-LE-PONT
BARON Michelle : 8 rue du Nouveau-Bercy, 94220 CHARENTON-LE-PONT
BARRAL Philippe : Faculté des Lettres - 5 rue Mégevand, 25000 BESANCON
BATIGNE-VALLET Cécile : 18 rue Charles Gounod, 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
BEN TAHAR Sami : Avenue du Maréchal Leclerc, 13100 AIX-EN-PROVENCE
BENALIOUA Selim : 121 rue de la Briqueterie, 59460 JEUMONT
BENQUET Laurence : 18 Port Saint-Sauveur, Appt. 20, 31500 TOULOUSE
BERATO Jacques : 47 rue Gimelli, 83000 TOULON
BERNAL José : Diablerets 9, 1012 LAUSANNE, SUISSE
BERNARD Danielle : 149 boulevard Paul Claudel, 13010 MARSEILLE
BET Philippe : Archéologique Duchasseint, 63190 LEZOUX
BONNET Christine : 5 rue Comeille, 69006 LYON
BONNET Paulette : Les Amis du Vieil Istres, Musée Archéologique, 13800 ISTRES
BORGARD Philippe : 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13094 AIX-EN-PROVENCE cedex 2
BOUVIER Michel : 16 rue Roger Radisson, 69005 LYON
BRULET Raymond : Rue du Marathon 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
BÜNDGEN Sidonie : Les Romains, 42600 PRALONG
CARRU Dominique : Service Archéologique du Vaucluse, 4 rue Saint-Charles, 84000 AVIGNON
CASANOVA Laurent : Résidence Les Crêtes, Bât. Iris 1, 20000 AJACCIO
CHADEFAUX Xavier : Le Panoramic, Boulevard L. Artaud, 13510 EGUILLES
CHAMBON Marie-Pierre : 18-20, Cours Beauvoir, Le Chastel A, 18000 BOURGES
CHAPPET Christophe : 198 rue du Moulin du Greux, 58130 URZY
CHARLY-ARBARET Nathalie : 5 rue du Theix, 63200 PROMPSAT
CHARTRAIN Alain : 1 rue du Collège Duvergier, 34000 MONTPELLIER
COMAS SOLA Montserrat : Pl. Assemblea Catalunya, 1, 08911 BADALONA, ESPAGNE
COSTAT François : 6 rue du Lac Léman, 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
DABIN Martine : 30 rue Salvador Allende, 92000 NANTERRE
DALGA Ginette : La Predina, 2 - 42 ronde des Ploutons, 13800 ISTRES
DE MITRI Carlo : Via Coppola 3, LECCE, ITALIE
DELAGE Richard : 28, route de la Libération du 1^{er} septembre 1944, 16700 RUFFEC
DELOBEZ Jacqueline : Les Amis du Vieil Istres, Musée Archéologique, 13800 ISTRES
DEMANET Jean-Claude : 51 rue d'Alconval, 1420 BRAIVES-L'ALLEUD, BELGIQUE
DEMANET Madame : 51 rue d'Alconval, 1420 BRAIVES-L'ALLEUD, BELGIQUE
DERU Xavier : Avenue du Marathon, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
DESBAT Armand : 59 rue Benoist Mary, 69005 LYON
DEVEVEY-DELOR Anne : 50 rue Verrerie, 21000 DIJON
DEVILLERS Bruno : 5 rue Eugène Lérin, 81100 CASTRES
DUBOIS Monique : 30, Résidence Le Bois du Roi, 91940 LES ULIS
DUCHENE Christiane : La Brunette, Chemin de Saint-Antoine, 13600 LA CIOTAT
DUMOULIN François : 3, Faubourg Saint-Antoine, 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
DUROST Raphaël : 21120 SPOY
FARINE Bernard : 93, Montée de Verdun, 6390 BENEJUN
GANGLOFF Nicole : Combalaire, 81140 PUYCELSI
GARNIER Jean-François : Carabin-Plaisance, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
GAUDILLIERE André : 71520 TRAMBLAY
GENIN Martine : 1 rue de la Chantrerie, 69560 SAINT-ROMAIN-EN-GAL
GIROUSSENS Christian : 40, avenue Marcel Roustan, 13800 ISTRES
GIROUSSENS René : 40, avenue Marcel Roustan, 13800 ISTRES
GIROUSSENS Madame : 40, avenue Marcel Roustan, 13800 ISTRES
GONZALEZ Michel : 28 rue des Sablières, 84200 CARPENTRAS
GOUJON Marcelle : Les Amis du Vieil Istres, Musée Archéologique, 13800 ISTRES
GRANDJEAN Patrick : DRASSM, Fort Saint-Jean, 13002 MARSEILLE
GRAVA Paul : Quartier Peyremale 63, 13800 ISTRES
GROH Stefan : Franz-Klein-Gasse 1, 1190 WIEN, AUTRICHE
GUERRE Josselyne : 4 rue des Jonquilles, 34970 LATTES
GURBIEL Gilles : 132, avenue Paul de Vivie, 84210 PERNES-LES-FONTAINES
HALDIMANN Marc-André : 2 rue Dubois-Melly, 1205 GENEVE, SUISSE
HANUT Frédéric : Avenue du Marathon, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
HARLAY Gabriel : 10 rue Gambetta, 93500 PANTIN
HASENBACH Verena : Mitteldorf 32, 9490 VADUZ, LIECHTENSTEIN
HEDAN Eliane : 12400 VERRIERES-DE-MONTLAUR
HEJMANS Marc : IRPA-Musée de l'Arles Antique, 13200 ARLES
HENON Bénédicte : 8 rue Principale, 02220 SERCHES
HOCHULI-GYSEL Anne : Site et Musée romains d'Avenches, BP 237, 1305 AVENCHES, SUISSE
JOLY Martine : Le Faubourg, 2, 25660 MONTROND-LE-CHATEAU
JOUANAUD Jean-Louis : 160 chemin de Mimet, 13015 MARSEILLE
KASPRZYK Michel : 119 rue de Saint-Firmin, 71200 LE CREUSOT
KROL Vincent : 14, boulevard Bazailles, 83000 TOULON
LAUBENHEIMER Fanette : 3 rue Brézin, 75014 PARIS
LAULAN Sanka : 44 rue Origet, 37000 TOURS
LE BRUMENT Georges : 8, boulevard de Dezerseul, 35510 CESSON-SEVIGNE
LEBLANC Odile : 20 rue de Bourgogne, 38200 VIENNE
LECLAIRE André : 6, avenue du Mail, 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE
LECLAIRE Mariette : 6, avenue du Mail, 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE
LEDORAY Pierre-Yves : Les Amis du Vieil Istres, Musée Archéologique, 13800 ISTRES
LEMAITRE Séverine : 68 rue Tronchet, 69006 LYON
LIOU Bernard : 42 rue Terrusse, 13005 MARSEILLE

LONG Luc : DRASSM, Fort Saint-Jean, 13002 MARSEILLE
LOPEZ MULLOR Alberto : Tarragona, 84-90, 6, 3a D, 08015 BARCELONE, ESPAGNE
LORIDANT Frédéric : 296 rue de Lille, 59223 RONCQ
LUGINBUHL Thierry : Source 10A, 1009 PULLY, SUISSE
MAILLET Bertrand : 12, chemin des Paquerettes, 13800 ISTRES
MARCADAL Yves : 82 rue des Hortensias, Les de Viougues, 13300 SALON-DE-PROVENCE
MARTIN Thierry : 4, boulevard de la Mairie, 81200 AUSSILLON
MARTIN Lucas : Rue Glacière, 04220 CORBIERES
MASSARD Charles : BP 38, 13771 FOS-SUR-MER
MAZA Guillaume : 78, avenue de Marseille, 69007 LYON
MEZZOUD Florence : La Cordière, CD 17, 13510 EGUILLES
MEZZOUD Abdel : La Cordière, CD 17, 13510 EGUILLES
MILLE Jean : Les Amis du Vieil Istres, Musée Archéologique, 13800 ISTRES
MILLE Elise : Les Amis du Vieil Istres, Musée Archéologique, 13800 ISTRES
MONNIER Jacques : Rue Pierre Viret 1, 1003 LAUSANNE, SUISSE
MONTEIL Gladys : Centre Archéologique Duchasseint, 63190 LEZOUX
MORTREAU Maxime : Appt. 14, 19 rue d'Horgesti, 49124 SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU
NIN Nuria : Traverse de l'Etang, Quartier de l'île, 13500 MARTIGUES
PADROS MARTI Pepita : Plaça Assemblea Catalunya 1, 08911 BADALONE, ESPAGNE
PAILLARD Francine : 280 boulevard Michelet, 13008 MARSEILLE
PASCUAL BERLANGA Guillermo : C/ San Blas 11, 46110 GODELLA (VALENCIA), ESPAGNE
PELLECUER Christophe : Le Liszt - 34 rue Lakanal, 34090 MONTPELLIER
PELLERIN Dominique : 2 rue de l'Aisselette, 95800 CERGY-LE-HAUT
PENA Maria José : Pje. Sistres 6, 08320 EL MASNOU (BARCELONE), ESPAGNE
PETRUCCI Jean : 250 chemin des Prés, 06270 VILLENEUVE-LOUBET
PETRUCCI Jacqueline : 250 chemin des Prés, 06270 VILLENEUVE-LOUBET
PHILIPPE Jacques : 140 rue du Léman, 78990 ELANCOURT
PIERI Dominique : 73 cours Lieutaud, 13006 MARSEILLE
PITON Jean : Service Archéologique, 13200 ARLES
POGUET Michel : Villa Phébus, 6 avenue G. Péri, 13430 EYGUIERES
POITE Dominique : 9 impasse des Pins, 81750 SAIX MIDI-PYRENNÉES
POUX Mathieu : 13 rue Labois-Rouillon, 75019 PARIS
PROUST Jean : Quartier Roquesauve, 13330 PELISSANNE
PROVENSOL Christophe : Domaine de Gourjade, 81100 CASTRES
PROVOST Nicole : 10 rue Gambetta, 93500 PANTIN
PUJOL Jean : 15 rue Emma Calvé, 12100 CREISSELS
PUSSOT Daniel : 26 rue de l'Ecole, 77950 MOISENAY
PUSSOT Simone : 26 rue de l'Ecole, 77950 MOISENAY
RAYSSIGUIER Alain : 9 place de l'Esplanade, 81570 VIELMUR-SUR-AGOUT
REKK Samantha : Rue de Suzeril 8A, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
RIBERA I LACOMBA Albert : Escolor Mora 2, 7, 46020 VALENCIA, ESPAGNE
RICHARTE Catherine : 4 rue Jean-Jaurès, 13850 GREASQUE
RIGHEZZA Pierre : Les Plaines Marines, 13600 LA CIOTAT
RIVET Lucien : 8 rue Beaujour, 13006 MARSEILLE
ROUQUET-RICHARD Nadine : 18 rue Vactor Baltard, 18000 BOURGES
ROUQUETTE Daniel : 3 rue des Tonneliers, 34140 MEZE
SANCHEZ Corinne : 49 rue de la Parerie, 11100 NARBONNE
SAQUET Jean-Paul : 21 rue di Biou, 13890 MOURIES
SAULNIER Sylvie : 8 rue Beaujour, 13006 MARSEILLE
SCHINDLER-KAUDELKA Eleni : Mariatrosterstrasse 113, 8043 GRAZ, AUTRICHE
SCHOPFER Anne : Chemin de Pierrefleur, 54, 1004 LAUSANNE, SUISSE
SCHRANZ Eliane : Dissey, 71270 MOUTHIER-EN-BRESSE
SCHUCANY Caty : Tschamerstrasse, 5 3007 BERNE, SUISSE
SCIALLANO Martine : Musée archéologique, Place du Puits Neuf, 13800 ISTRES
SCOTT Anna : Domaine de Carlqui, 11300 LIMOUX
SEGUIER Jean-Marc : 2 rue des Chaillots, 89100 SENS
SELLES Hervé : 16 rue Saint-Pierre, 28000 CHARTRES
SIMON Laure : 56 rue Dupont des Loges, 35000 RENNES
SIREIX Christophe : 4 rue de la Paix, 33150 CENON
SOURISSEAU Jean-Christophe : 14 rue Léon Bourgeois, 13001 MARSEILLE
STORTI Daniela : Via P. Mascagni, 92, 80128 NAPOLI, ITALIE
SWAN Vivien : Univ. of DURHAM, South Road, DURHAM DH1 3LE, GRANDE-BRETAGNE
SYMONDS Robin : Walker House, 87, Queen Victoria Street, LONDON EC4V 4AB, GRANDE-BRETAGNE
TOGNARELLI Jean-Claude : 24, place du Général-de-Gaulle, 78450 VERNUILLET
TOMA Paulette : 81, traverse des Pionniers, 13010 MARSEILLE
TROADEC Jacques : 73 rue Mirabeau, 18000 BOURGES
TYERS Paul : Foscombe, Ashleworth, GLOUCESTER GL19 45N, GRANDE-BRETAGNE
VALENTE Marina : 2, rue de l'Hôtel de Ville, 13200 ARLES
VASSELIN Brigitte : 3, avenue des Falaises, 13600 LA CIOTAT
VECCHIONE Muriel : 15, Jardins du Puits Neuf, 13122 VENTABREN
VERMEERSCH Didier : SDAVO, Abbaye de Maubuisson, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
VERNOU Christian : 33 rue Jacques Moreau, 16200 JARNAC
VERRIER Jacques : 30, Résidence Le Bois du Roi, 91940 LES ULIS
VILVORDER Fabienne : Avenue du Marathon, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
VOGEL MULLER Verena : Giebenacherstrasse 17, 4302 AUGST, SUISSE
ZWAHLEN Rodolphe : 1, Berglistrasse, 2558 AEGERTEN, SUISSE

Les Actes des Congrès de la SFECAG sont livrés aux adhérents à jour de leur cotisation pour l'année.
Cet ouvrage peut être commandé à la SFECAG : 8 rue Beaujour, 13006 MARSEILLE (FRANCE).

Informations légales : supplément au n° 64 de la Revue Archéologique Sites, Ass. Fce d'Archéologie Métropolitaine, 83590 GONFARON.
Dépôt légal : décembre 1998. Le directeur des publications : Philippe BET ; le Président de la SFECAG : Lucien RIVET.